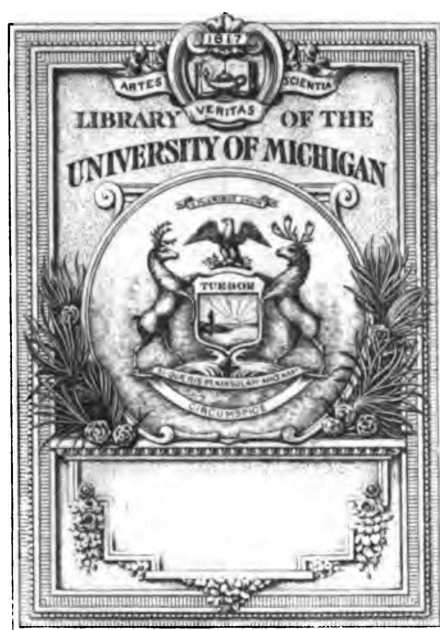

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790.

NIÈVRE.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

Rédigé par M. DE FLAMARE, archiviste

TOME II.

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIE B

B. 361 à B. 637.

NEVERS,

G. VALLIÈRE, IMPRIMEUR,

Place de la Halle et rue du Rempart.

—

1897

Département de la Nièvre.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA NIÈVRE.

SÉRIE B.

(Cours et Juridictions. — Parlements. — Bailliages. — Sénéchaussées et autres Juridictions secondaires. — Cours des Comptes. — Maîtrises des Eaux et Forêts.)

PRÉSIDIAL DE SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER.

(*Suite.*)

B. 361. (Registre.) — In-4°, 584 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1649, 2e semestre (1). — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DU PRÉSIDIAL. — Me Thomas Donon, bachelier en droit canon, greffier des insinuations de la pratique du diocèse de Nevers, commis à la recette des tailles en l'élection de Nevers en l'année 1641 et autres précédentes et chargé du recouvrement de celles de Château-Chinon en 1647, contre Jean Courtois, concierge des prisons de la ville de Nevers : ordonnance du présidial par laquelle il est dit que « tous ses créanciers lui bailleront seullement par jour la somme de trois sols et quatre deniers pour leurs virilles pourtions et que les quittances des advances seront données par ledict deffendeur, et par faulte de luy fournir lesdictz allimentz à ladite raison, luy seront les prisons ouvertes » (8 juin); — Me Jean Naqueau, apothicaire à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Toussaint Baudrion : Baudrion est condamné à payer la note des médicaments fournis par Naqueau, suivant l'estimation qui en sera faite par Me Guillaume Maslin (8 juin). — Séance du 9 juin : Jacques Gascoing, sieur de Berthung, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, président; MM. Deberne, Michel et Alaroze, tous conseillers audit siège, assesseurs; présents, MM. Bogne, procureur du roi; Millaud, second avocat du roi; Darmezin, huissier : les religieuses Ursulines de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Jean Arnault, ci-devant fermier des droits de petite mesure de ladite ville. — 15 juin : Gascoing de Berthung, lieutenant-général, président; MM. Deberne, Vyau, Litaud, Paillard, Crevel et Alaroze, assesseurs; présents, MM. Bogne, procureur du roi; Millaud, second avocat; Darmezin, huissier : noble Guillaume Delespinasse, conseiller du roi, lieutenant-général criminel au bailliage et présidial, contre Jacques de Grossouvre, écuyer, seigneur de Sichamps, et demoiselle Jeanne Marion, sa femme. — 17 juin : Me Etienne Brisson, notaire royal à Nevers, contre honnête femme Jeanne Dupin, tutrice de ses enfants et de Me Jean Michel, marchand, demeurant à Saint-Révérien; — noble et religieuse personne dom François Rapine, prieur et seigneur du prieuré conventuel de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Michel Breton, chapelain de Chambon. — 22 juin : Me Gabriel Delavault, conseiller et élu pour le roi à Vézelay, contre Fiacre Dupart; — Jean de Barrault contre noble Thomas Marie, conseiller du roi au présidial d'Auxerre, tuteur des enfants mineurs de Me Guillaume Morin, sieur d'Esbreue; — Martin Rousset, écuyer, prévôt provincial de Nivernais, et Pierre Rousset, son frère, contre Léonard Chauveau; — Me Gilbert Seignoret, avocat au bailliage et siège présidial, contre Me Charles Viau, aussi avocat au bailliage et siège présidial, qui avait appelé Seignoret coquin et fripon et aurait rayé de sa main la qualité de « noble » sur un exploit envoyé par celui-ci « ne baillant autre qualité que maistre

(1) Le premier semestre manque.

Gilbert Seignoret, ainsy qu'il appartient aux partyes qui ne sont pas relevées en condition l'une que l'autre (*sic*) ». — 25 juin : les révérends Pères Augustins de cette ville contre dame Jeanne Masuer, veuve de défunt Mᵉ Pierre Jaudot. — 3 juillet : dame Estiennette Descolons, veuve de Mᵉ Pierre de Bonnejournée, contre Mᵉ Claude Blanchet, sergent royal. — 8 juillet : Mᵉ Claude Luzy, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Jean Seillier, chanoine en l'église collégiale de Notre-Dame dudit Saint-Pierre-le-Moûtier. — 13 juillet : Mᵉ Augustin Frethé contre Mᵉ Étienne Rocqueau, curé de Berry et Montfaucon, bachelier en théologie en l'Université de Bourges, et Mᵉ Claude Rocqueau, son frère. — 20 juillet : puissant seigneur messire Achille de Damas, seigneur prieur conventuel de Saint-Révérien, contre dame Madeleine Nandrot, hôtelière dudit Saint-Révérien : sentence maintenant et gardant ledit sieur prieur de Saint-Révérien dans le droit de banvin ; — Martin Rousset, écuyer, prévôt provincial du Nivernais, et Pierre Rousset, son frère, contre Léonard Chauveau. — 27 juillet : la dame comtesse de Bussy, dame de Michaugues, contre Mᵉ François Goby. — 3 août : Mᵉ Samuel Chandorat contre Edme Moireau et Catherine Durand, sa femme. — 17 août : Jacques de Barbarin, écuyer, seigneur de Bonfarnoux, contre Claude Galoy. — 31 août : noble Charles Marie, conseiller à Auxerre, contre Mᵉ Étienne Lestouffé ; — Antoine Ducarroy, concierge des prisons de Clamecy, contre Mᵉ Nicolas Faulquier, ci-devant receveur des tailles et droits des offices de l'élection de Clamecy. — 7 septembre : noble Paul Legendre, écuyer, sieur prieur de Lucenay, contre Jacques Harbault dit Hodille. — 14 septembre : Mᵉ Lazare Gautheron, marchand, de Villapourçon, contre François Simon. — 28 septembre : ordonnance rendue sur la requête du procureur du roi, autorisant à faire saisir, quelque part qu'il se trouve, le bois que les habitants de Châtin avaient coupé dans un bois appartenant à la cure de la paroisse dudit lieu, qu'ils avaient fait façonner, vendu, et qui avait déjà été en partie transporté sur les ports. — 5 octobre : Mᵉ Charles Guillier contre Mᵉ Léonard Bonneau, juge de Rémilly. — 12 octobre : noble Jean Bergeron, receveur général du domaine de Nivernais, et noble Florimond Bergeron, avocat en Parlement, son fils, contre Antoine Bellard ; — noble Pierre Delespinasse, grènetier au grenier à sel de La Charité, contre Guillaume Chaludet, écuyer, seigneur de la Maisonfort. — 9 novembre : Mᵉˢ Claude Deschamps et François Durand, demeurant à Château-Morand, contre Claude de La Barre, écuyer, seigneur de Gérigny. — 16 novembre : Louis du Quesnay, écuyer, seigneur d'Agriez, et Mᵉ Léonard Radot, fermier de ladite seigneurie d'Agriez, contre Antoine Moyreau, maréchal, demeurant à Corbigny. — 23 novembre : Mᵉ Jean Girault, curé de Luthenay, contre Mᵉ Jean Colin, fils et héritier de Mᵉ Jean Colin. — 7 décembre : François de Barnault, écuyer, seigneur de Girolle, fils et héritier de défunt Jean de Barnault et demoiselle Claude de Loron, ses père et mère, contre Mᵉ François Roy, grènetier au grenier à sel de Saint-Saulge ; — Pierre d'Augustin, écuyer, sieur du Courbat, contre Mᵉ Pierre Goire.

B. 362. (Registre.) — In-4°, 419 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1650, 1ᵉʳ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DU PRÉSIDIAL. — Séance du 15 février : Pierre Turrault, journalier, contre Mᵉ Jean Rousset, curé de Cours ; — noble Jean Le Besgue, conseiller du roi, lieutenant criminel au bailliage de Bourbon-Lancy, contre dame Françoise Breton, veuve de Mᵉ Gabriel Esmalle, vivant avocat ; — Mᵉ Paul Goussot, prieur de Ruages, contre Gilbert Bernard, maître de sa communauté. — 22 février : religieuse personne dom Jean Rey, prieur de Coulonges, contre Edme Jourdier. — 7 mars : Arnault de Charry, écuyer, sieur de Précy, contre Claude et Baltazar Lavache, meuniers, demeurant au moulin de Sept-Voies. — 15 mars : Mᵉ Charles Ligier, recteur des écoles du bourg de Saint-Révérien, contre Mᵉ François Moireau. — Ordonnance du 23 mars, rendue sur la requête d'Antoine Goussot, écuyer, sieur d'Artonne, conseiller du roi et son président au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, exécuteur testamentaire de vénérable personne Mᵉ Jean Moireau, prêtre, curé de Vielmanay, enjoignant à tous détenteurs de papiers, titres, meubles et autres choses appartenant à ladite succession d'avoir à les remettre entre les mains dudit sieur Goussot. — 29 mars : noble Charles Alaroze, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tant en son nom que comme mari de dame Marie Postallier, sa femme, et comme tuteur des mineurs de noble Vincent Postallier, vivant conseiller du roi audit présidial, contre Mᵉ Jean Colin, fils et héritier de Mᵉ Jean Colin. — 5 avril : les religieux et prieur de la Chartreuse de Notre-Dame d'Apponay contre Léonard Sauvaget, curé de Rémilly. — 26 avril :

Hérard Sabourin, mari de Claude Martin, sa femme, héritière en partie de Jean Martin et Marie Sabourin, sa mère, contre Marin et François Martin, frères et cohéritiers de ladite Claudine; — messire Annet des Gentils, chevalier, baron de Lucenay et du Bessay, contre Jean Taillefert. — 10 mai : demoiselle Françoise de Rieux contre Paul Leprestre, écuyer, sieur de Vauban. — 17 mai : Jacques de Ganay, écuyer, sieur de Vellé, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Jeanne Sallonnier, sa femme, héritière en partie de noble Jean Sallonnier, vivant sieur de Chandiou, contre Mes François, Gabriel et Pierre Nault, enfants et héritiers de défunt Me Guillaume Nault, sieur du Petit-Cuy ; — R. P. Hector Simet, sous-prieur et procureur du couvent des Frères-Prêcheurs de l'ordre de Saint-Dominique de Nevers, contre honorable homme Claude Deparis, marchand ; — dame Perrette Panseron, veuve de Me Gilbert Chevalier, vivant grènetier au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Basque, sergent royal. — 24 mai : noble Me Louis Desprès, écuyer, sieur de Bruzeaux, conseiller du roi, son premier et ancien avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Charles Béquas, écuyer, sieur des Logères. — 23 mai : noble Jacques Gascoing, conseiller du roi et lieutenant-général au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Pierre Gigot, avocat audit présidial. — 31 mai : noble Gilbert Douet, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre nobles Pierre Gigot et Charles Vyau, avocats audit présidial ; — Me Erard Raffard contre André de Virgille, écuyer, seigneur de Pigerolle : ordonnance enjoignant audit de Virgille de rétablir en la conciergerie de Molins-les-Engilberts, conformément à sa promesse, le nommé Jean Thévenin duquel il était caution. — 14 juin : demoiselle Marguerite Courtois, veuve de Jean Jacquinet, vivant écuyer, sieur de Maux, contre Léonard Mouloize ; — honorable homme Esme Aubépin et Me Pierre Dubosq, mari de Marie Aubépin, contre Jean Nandro, héritier de Jean Nandro ; — Charles Legendre, écuyer, sieur de La Faye, conseiller du roi, trésorier général des ponts et chaussées en la généralité de Moulins, et commis général des gabelles en ladite généralité, cessionnaire de Me Gabriel Roux, commis à la recette du grenier à sel de Saint-Saulge, contre Charles de Tespes, écuyer, seigneur de Varigny ; — le même contre honorable homme Pierre Prebstre, marchand ; — le même contre honorable homme Étienne Jacquemin ; — le même contre Me Lazare Depardieu ; — le même contre Toussaint Louvrier; — le même contre Me Paul Ravisy, juge ordinaire de Saint-Saulge ; — le même contre Me Léonard Ravisy et dame Odette Rapine, sa femme ; — le même contre Etienne Delaveine et Lazare Thévenin, sa femme, et Jean Delaveine leur fils ; — honorable homme Edme Aubépin, mari d'honnête femme Jacquette Paillard, héritière en partie de défunte Françoise Chifflard, sa mère, contre Mes François Gouby, Philibert Bourgier et Claude Daudier ; — honorable homme Etienne Michel, marchand à Saint-Révérien, contre honnête femme Jeanne Dupin et Louis Michel, son fils ; — honnête femme Françoise Boulin, veuve d'honorable homme Pierre Boucher et femme de Me Pierre Moreau, notaire royal, contre Claude Rollot. — 21 juin : Me Antoine Rosna, prêtre, curé de Saint-Parize-en-Viry, contre Me Jean Marigny ; — honorable homme Guillaume Guillier, frère et héritier en partie de Me François Guillier, contre honorable homme Gilbert Simonet, neveu et héritier de défunt Gilbert Simonet ; — noble Gilbert Alixand, président en la Chambre des comptes, à Nevers, contre Charles Becquas, écuyer, sieur de Laugère. — 28 juin : noble Joachim Sirot, avocat en Parlement, contre Me François Goby.

B. 363. (Registre.) — In-4°, 446 feuillets papier (couvert en parchemin).

1650, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DU PRÉSIDIAL. — Séance du 5 juillet : demoiselle Jeanne de Chargère, veuve de Jean Mathieu, écuyer, seigneur de l'Eschenault, contre Me Jérôme Brossard, curé de Luzy. — 12 juillet : Me Jean Butheau, curé de Metz-le-Comte, conseiller et aumônier de Monseigneur le Prince, contre Léonard Deboux, Léonard Guenée, Philippe Laval, Dimanche Delaborde, Léonard Delaborde, Benoît Duruisseau, Jean Duboux et Léonard Davion ; — honorable homme Antoine Roux, marchand forain, contre Me Pierre Morin, procureur fiscal à Cuffy ; — Me Jean Faverot, huissier de salle de Monseigneur le Prince, contre Me Michel Faverot, prêtre, chanoine de Ternant, desservant la cure de Tazilly. — 19 juillet : Claude de Chargère, écuyer, contre Hugues de Chargère, écuyer ; — honnête femme Emilande Ponnard, femme de Jacques Martenne, contre Me Gabriel Gerbault. — 2 août : Me Léonard Bargedé, curé de Murlin, contre Pierre Beaufils ; — Me Germain Cassiat, prêtre, chanoine de Nevers, contre Me Pierre Robelin, sergent royal ; — Me Jean Pilleron, prêtre, curé de Teigny, contre Marie Guillemain ; — Me Claude Bonnot, prêtre, prieur et curé de Challe-

ment, contre Me Claude Imbault; — messire Antoine de Veilhan, chevalier, seigneur baron de Giry, contre Me Etienne Morin, chanoine de Cervon; — messire Guy de Rabutin, grand-prieur, abbé et chef général de l'abbaye du Val-des-Choux, prieur de Cessy et Vielmanay, contre Me Claude Durand, élu à La Charité; — Me Jean Moireau, prêtre, curé de Dompierre-sur-Héry, contre Madeleine Mathé, veuve de Jean Delin; — les religieux, prieur et couvent de Saint-Etienne de Nevers contre Me Benoît Bredeau, avocat au bailliage et pairie de Nevers. — 9 août: Me François Grosjean, prêtre, curé d'Empury, contre Jean Durand; — les religieuses Sainte-Ursule de Corbigny contre honorable homme Jean Domeaux et Etienne de Pagani, écuyer, seigneur de la Chaise; — Pierre d'Augustin, écuyer, seigneur du Courbat, contre Samuel Chandorat. — 23 août: Me Claude Seignoret, grènetier au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Gilbert Seignoret, avocat; — François de Lanty, écuyer, sieur de Maupertuis, tuteur de ses enfants et de demoiselle Marie Berthelon, contre Jean Rossignol, marchand à Montigny-sur-Canne; — dame Françoise Pomereuil, veuve de noble Nicolas Moquot, seigneur d'Agnon, contre Me Florimond Archambault. — 30 août: Me Erard Berland, chapelain de la chapelle de Sainte-Radegonde, fondée en l'église de Saint-Seyne de Saint-Léonard de Corbigny, contre Etienne Legrand. — 6 septembre: Me Ambroise Rousseau, prêtre, chanoine de Vézelay et prieur de Brassy, héritier en partie de Me Nazaire Rousseau, contre Me Philbert Petit, greffier de Brassy, Marie et Marguerite Petit, Claudine Petit et Jean Barrault, son mari, Claude Gin et Mathieu Tardy Pipollet, maris desdites Marie et Marguerite Petit, lesdits Petit enfants et héritiers de Léonard Petit, leur père. — 13 septembre: Esme de Farou, écuyer, seigneur de Beuvron, contre Esme Belin et Anne Chappuis, sa femme. — 20 septembre: noble André Berthelot, conseiller et avocat du roi en l'élection de Nivernais, contre Antoine Faulereau. — 8 novembre: le procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Marcou Millin et demoiselle Jeanne de Lavigne, sa femme; — Me Charles Théveneau, avocat du roi au grenier à sel de Saint-Saulge, contre Me Pierre Ravisy, procureur fiscal audit Saint-Saulge; — messire Jacques Leclerc, seigneur de Château-du-Bois, conseiller au Parlement de Paris, contre Me Jean Girard, juge de Prémery; — révérend Père en Dieu Me Pierre Lepaige, abbé de Cervon, contre Léonard Sausay, maréchal. — 22 novembre: Jean Bardon, syndic et fondé de procuration des habitants de Chantenay, contre Gilbert Meneau, sergent royal, demeurant audit Chantenay. — 29 novembre: Me Claude Bonnot, prêtre, prieur de Challement, contre Me Nicolas Bonnemain. — 3 décembre: Me Gabriel Carré, prêtre, prieur de Moutiers-en-Glenon, contre Me Barthélemy Maulaix. — 20 décembre: noble Philippe Leclerc, président à Auxerre, contre honorable homme Etienne Bezave; — Me Pierre Pelletier, notaire royal, contre demoiselle Elisabeth de Montsaulnin, veuve et commune de noble Jacques Desbelins, vivant sieur de Palmaroux, et tutrice de leurs enfants; — Claude d'Espeuilles, écuyer, seigneur de Chameron, contre demoiselle Jeanne des Escures, dame des Nouettes, et Gabriel de Rolland, écuyer, seigneur de Nizerolle, tuteur des enfants mineurs de Louis de Châteaubodeau, seigneur du Vernet.

B. 364. (Registre.) — In-4°, 452 feuillets papier (couvert en parchemin).

1651, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 10 janvier: « Faisant droict sur la requeste du procureur du roy comparant par noble Gilbert Millaud, second advocat de Sa Majesté, nous avons faict et faisons défances à toutes personnes de refuser aucunes réalles ny aucunes pièces estrangères ayant cours suivant l'ordonnance, à peine de cent livres d'amande contre chacun refusant, et sera nostre présente ordonnance publiée par toutes les villes de ce ressort, mesmes dans celle de Nevers »; — Jacques de Barrault, écuyer, seigneur de Channoy, contre Etienne de La Corcelle, écuyer, seigneur de Précy-Bailly; — dame Jeanne Lebreton, veuve de Me Guillaume Pougault, tutrice de Jean et Charles Pougault, ses enfants, héritiers de Jean Pougault, leur oncle, contre Martin Bellin, laboureur. — 17 janvier: Me Claude de Maulnoury, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, abbé de Gaillac, seigneur prieur de Saint-Etienne de Nevers, contre l'hôpital dudit Nevers. — 24 janvier: messire Gabriel Carré, prieur de Moutiers-en-Glenon, contre Me Barthélemy Maulais; — noble Léonard Bezave, président en l'élection de Château-Chinon, contre dame Marie Ursin, veuve de Me Gaston Desgranges et tutrice de leurs enfants. — 31 janvier: « sur la requeste judiciellement faicte par le procureur du roy en ce siège par la voix de Me Gilbert Millaud, second advocat de Sa Majesté, expositive qu'on luy a présentée et mis en main un exploict d'assignation posé ce 14 du mois de décembre dernier à la requeste de Gilbert de Berthier,

escuyer, seigneur de La Vallée, aux nommés Pierre et Charles Jobert par-devant le bailly de pairrie, proceddé qui ne peut partir que d'un trop grand oubly de la part dud. de Berthier de sa qualité d'escuyer au mespris de nostre jurisdiction, ayant privilège spécial de sad. qualité », il est fait défense audit de Berthier, à peine de cent livres d'amende, de « se servir des jugements qu'il pourroit avoir obtenus contre lesd. Jobert ensuite desd. assignations » ; — Mᵉ Jean Faulquier, prêtre, curé de Beuvron, contre Françoise Doreau, veuve de Jean Goby ; — demoiselle Madeleine du Lys, veuve de Louis de Bonnet, écuyer, seigneur des Barres et Givry, et Pierre Besson, fermier du port, péage et passage dudit Givry, contre Léonard Chaumard. — 7 février : Antoine Goussot, écuyer, seigneur d'Artone, conseiller du roi, président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Toussaint Gounot ; — Claude d'Espeuilles, écuyer, seigneur de Chameron, contre demoiselle Jeanne des Escures, dame des Nouettes, et Gabriel de Rolland, écuyer, seigneur de Nizerolle, tuteur des mineurs de Louis de Châteaubodeau, seigneur du Vernet ; — dom Mayeul de Comble, prieur de Saint-Martin de Chantenay, contre Jacques Guitet. — 14 février : Mᵉ Guillaume Baudrion, ci-devant fabricien de l'église de Luzy, contre Charles Cotignon, à présent fabricien de l'église dudit Luzy, et Mᵉ Léonard Bertholonier, curé dudit lieu. — 28 février : Mᵉ Barthélemy Perreau, procureur fiscal de Vaux, mari de dame Marie Reuillon, auparavant veuve de Mᵉ Antoine Paillard, vivant accenseur dudit Vaux, contre Jean Lejau, métayer ; — François de Lanty, écuyer, seigneur de Maupertuis, et Hugues du Crest, écuyer, seigneur de Chizy, contre Mᵉ Jean Rossignol de Peron ; — vénérable et discrète personne messire Thibaut Poupon, prêtre, curé de Flez et Cuzy-sur-Yonne, contre Denis Tixier ; — François de Gaillard, écuyer, seigneur de La Robardière, Le Poirier et Beuvron en partie, et demoiselle Gilberte de Péronne, sa femme, et demoiselle Françoise de Péronne, sa belle-sœur, contre Jean et Guillaume Pellé ; — Mᵉ François Villadieu, recteur des écoles de Souvigny, contre Claude Blanchet, sergent royal ; — honorable homme Claude Richou, marchand à Château-Chinon, contre Mᵉ Jean Madier, prêtre, curé de Sanizy ; — Mᵉ Claude Perret, curé de Saint-Parize-le-Châtel, contre Arnauld de Charry, écuyer, seigneur de Précy. — 7 mars : Esme de La Garde, écuyer, seigneur de la Colombière, et demoiselle Marie de Barrault, sa femme, auparavant veuve de Joachim de Carreau, vivant écuyer, sieur de Thaveneau, contre Marite Gorget ; — vénérable et discrète personne Mᵉ Pierre Filsjean, doyen d'Avallon, contre Jean Guyard. — 14 mars : Mᵉ Jacques Moireau, marchand, bourgeois de Paris, contre honorable homme Henry Magdelénat, marchand à Chalaux ; — Mᵉ Charles Lardereau, curé de Lanty, contre Robert Chopinot ; — Mᵉ Pierre Pelletier, notaire royal, contre demoiselle Elisabeth de Montsaulnin, veuve de noble Jacques Desbelins, sieur de Palmaroux ; — dom Pascal Corsier, sacristain en l'église de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Claude Gaulmier et dame Etiennette Joffriot, sa femme, fille et héritière de dame Jeanne Laurencet, sa mère ; — Alexandre de Ferroux, écuyer, demeurant à Varzy, contre Mᵉ Charles Gonneau, tuteur des mineurs de Mᵉ Claude Michel. — 21 mars : Mᵉ Jean Jarreau, seigneur de Chazeuil, contre Mᵉ Pierre Payen, prieur de La Charité ; — Christophe des Prés, écuyer, seigneur de Cougny, contre Hugues du Crest, écuyer, seigneur de Chizy, et François de Lanty, écuyer, seigneur de Maupertuis ; — Mᵉ Rémy Baugy, prêtre, prieur d'Ainay, contre Michel de Moncorps, écuyer, seigneur de Beauvais. — 28 mars : Guillaume de Challudet, écuyer, sieur de la Maisonfort, tuteur de Gilbert Pomereuil, fils et héritier universel de noble Charles Pomereuil, vivant conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Gabriel David ; — noble Antoine Pautillon, sieur du Magny, contre messire Gabriel du Ruel, sieur de Fonteny ; — Guillaume de Challudet, écuyer, seigneur de la Maisonfort, et demoiselle Jeanne Chevallier, sa femme, contre Mᵉ Pierre Bordereuil, de Sagonne ; — dame Catherine Tenon, veuve de Jacques de Bragelogne, contre Philippe Rousset, écuyer, et Louise Moireau, sa femme. — 18 avril : demoiselle Gabrielle Houdot, femme d'Antoine de Marchand, écuyer, seigneur de Villette, contre Mᵉ Pierre Magdelénat ; — François de Blosset, écuyer, seigneur de Pouques, contre Claude d'Aulnay, écuyer, seigneur d'Epiry ; — Mᵉ Jean de Saint-Clivier, curé de Tresnay, contre Mᵉ Gilbert Pousson. — 2 mai : Robert de Pilles, conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances contre Claude Blanchet, sergent royal ; — Pierre Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Alardes et Marcilly, contre Jacques Cosson. — 6 juin : Jean Alixand, cavalier de la compagnie de chevau-légers de Monseigneur le Prince duc de Vallois, contre Mᵉ Gilbert Pousson ; — Mᵉ Gabriel Protheault, lieutenant de Vézelay, contre Nicolas Chartier et autres ; — noble Simon Cochet, prieur commendataire de Sancoins, contre Antoine Belhard ; — les demoiselles religieuses sœurs Ursulines de Saint-Pierre-le-Moûtier contre demoiselle Marie de Noury,

demoiselle de Chaumigny ; — messire Paul de Bourguignon, chevalier, seigneur de Montgerle et Beuvron, contre Mes Léonor Chauveau et François Cliquet, échevins de Tannay ; — Jourdain d'Escorailles, écuyer, seigneur de La Barre, maréchal-des-logis de la compagnie de chevau-légers de Monseigneur le duc de Vallois, contre Jacque Martin, laboureur. — 13 juin : demoiselle Jeanne des Prés contre dame Paule Régnier, veuve de Me Jean Freté. — 20 juin : Esme de Crézy, écuyer, sieur des Molles, contre Jean Mut ; — honorable homme Fiacre Garnier contre honorable homme François Robert. — 27 juin : messire Joachim de Villers La Faye, chevalier, seigneur baron de Vanzay et Prélichy, contre Germain Bailly ; — François de Galine, écuyer, seigneur de Champneuf, contre Me Pierre Morin ; — Philippe Menudet, écuyer, seigneur de Beaurepaire, contre François Mirot ; — messire François de La Souche, chevalier, seigneur de Chevigny, contre Me Révérien Michel ; — noble Charles Litaud contre Me Jacques Borne ; — demoiselle Anne Coulon, veuve de Me François Rollet, contre Clément Petit.

B. 365. (Registre.) — In-4°, 464 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1651, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 4 juillet : François Chappus, sieur de Borderousse et des Préaux, contre Benoît Moury, voiturier par eau, demeurant à La Charité. — 11 juillet : noble homme Me Esme Regnault, avocat en Parlement et bailli de Lormes à la part de Chalon, contre Me Paul Pernet, demeurant à Château-Chinon, fils et héritier de Me Philibert Pernet ; — noble Pierre Picot, commis à la recette des tailles à Nevers, contre Me Jean Vaucouret, marchand à Saint-Péreuse. — 8 août : les RR. PP. Augustins de Notre-Dame de Lorette contre Gilbert Rochery et Me Marc Galoppe, procureurs fabriciens de Sancoins ; — Me Guillaume Marest, sacristain de l'église de Nevers, contre Me Jean Boursault, curé de Guérigny. — 22 août : noble Pierre Vyau, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Noël Pérude, avocat. — 29 août : François de Tespes, écuyer, seigneur de Pernay, contre Louis des Réaux, écuyer, seigneur de Patinges ; — Antoine Goussot, écuyer, seigneur d'Artone, conseiller du roi, président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, exécuteur testamentaire de Me Jean Moreau, vivant prêtre, curé de Vielmanay, contre Eugin Simonnet, Claude Sichon et Jean Guillier, son gendre ; — Me Jean Léveillé, marchand à La Charité, contre demoiselle Phelix (*sic*) Gascoing, femme séparée de biens de noble Philbert Devaux, président en l'élection de Nevers. — 5 septembre : Charles du Cléroy, écuyer, seigneur de Mary, contre François de Juisard, écuyer, seigneur de Tamnay. — 12 septembre : « sur ce quy nous a esté remonstré par le procureur du roy que le nommé Claude Raguyot, marchant à La Charité, au préjudice de nostre jurisdiction et au mespris de nos ordonnances et deffences à luy cy-devant faictes, faict des cessions simullés de tout ce quy luy peult estre deub pour le faict de sa marchandise et commerses soubz le nom de petits enfans, soubz prétexte qu'ilz sont ses alliez et envoyez par leurs père et mère pour estudier en la ville de Bourges, desquels il se sert seullement du nom, faict soubz icelluy toutes les poursuittes, reçoit nonobstant icelles cessions les sommes ceddez et dispance dont il faict un trafictz et commerce et faict d'icelle cessions pour plus de quatre à cinq cens escus par an, ce quy en faict cognoistre d'autant plus la fraulde, le tout pour divertir nostre jurisdiction et travailler les subjectz du roy nos justiciables ; mesme a apris que il a faict une cession soubz le nom du nommé Anthoine de Boissay, nepveu de sa femme, soy-disant escollier en l'Université de Bourge, d'une somme de dix livres quatorze sols qu'il dict luy estre deue pour reste de partyes par Me Louis Bernard et Marie Verneson, sa femme, et les auroit faict assigner en la conservatoire à Bourge... et comme il est ordinaire à faire telles distractions, quy est une entreprise contre nostre authorité, requiert que icelluy Raguyot sera assigné pour répondre sur lesd. faictz et distractions, » défenses sont faites aud. Raguyot de poursuivre lesdites instances sous des noms supposés ; — Claude de Breschard, écuyer, seigneur de Gerland, contre Antoine Dheu, marchand à Decize. — 19 septembre : Me Louis Marmion, recteur des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Georges Roy, fermier des dîmes des vénérables chanoines et chapitre de Notre-Dame de ladite ville. — 10 octobre : Me Claude Luzy, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jérôme de La Chasseigne, chevalier, seigneur dudit lieu ; — noble Guillaume Franjou, docteur en médecine, demeurant à Moulins-Engilbert, contre honorable homme Jean Ravary ; — Antoine de Marcelanges, écuyer, seigneur de la Grange-Coussas, mari de demoiselle Elisabeth Lebreton, contre Jean Mouillard ; — Jean de Guillot, écuyer, seigneur de Mezeray, tuteur des enfants de

Robert de Mathieu, vivant écuyer, seigneur d'Echenault, Pierre de Prudhon, écuyer, seigneur des Boutards, et Hugues de Chargère, et demoiselles Jeanne et Henriette de Mathieu, leurs femmes, filles et héritières de défunt Jehan de Mathieu et demoiselle Jeanne de Chargère, contre Claude de Juisard, écuyer, seigneur de Tamnay; — Mᵉ Louis Bernard, bailli de Pouilly, contre noble Léonard Sémellier, président en l'élection de la ville de La Charité et lieutenant-général dudit lieu. — 24 octobre: Mᵉ Archange Tollot, prêtre, prieur et curé de Montreuillon, contre Jacques Marquis. — 7 novembre: Jean du Branchet, écuyer, seigneur de la Brosse, contre François Conneau et Mᵉ Charles Lardereau, prêtre. — 14 novembre: Mᵉ Jean Maublanc, curé de Thil-sur-Arroux, pays de Bourgogne, contre Jean Langlois; — Pierre Girard, de Bourbon-Lancy, exerçant les actions de Marie Mouzac et de Denise Mouzac, lesdites Mouzac enfants d'Antoine Mouzac et de Benoîte Falque, contre Mᵉ Guillaume Sallonnyer, procureur fiscal à Decize. — 21 novembre: frère Jean Guenoist, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, chapelain de la chapelle de Saint-André de Faulin, contre Mᵉ Blaise Porche, curé de Maux. — 28 novembre: Marguerite Douet contre Jean Jacquelot de Gérolles, gendarme de la compagnie de la reine. — 5 décembre: Mᵉ Benoît Pin, curé de Saint-Hilaire, contre dom Pierre Dejean, prieur de Fontaine; — noble Jean Michel, conseiller du roi et garde des sceaux au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, curateur de Jacques de Bazelles, contre Mᵉ Jean Vaillant, sieur de Mauboux, mari de dame Marie de Bazelle. — 12 décembre: honorable homme Mᵉ Antoine Julien, notaire royal, contre honorable homme Guillaume Alloury; — Jacques Douijan, sieur de Caron, héritier de Gilbert Douijan et Françoise Bauquaire, ses père et mère, contre Pierre de Roffignac, écuyer, sieur de Barge, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Julienne de Vièvre; — Jean du Branchet, écuyer, seigneur de la Brosse, mari et exerçant les actions de demoiselle Anne du Crest, fille et héritière de défunt Denis du Crest, et comme tuteur des enfants dudit défunt, contre Charles Lardereau, prêtre, curé de Lanty; — les religieux prieur et couvent de la Chartreuse de Notre-Dame d'Apponay contre Mᵉ Gabriel Ferrand, fermier de Champlevois et fermier des dîmes de Fours-en-Longues-Salles; — Mᵉ Guillaume Berthier, procureur au bailliage et pairie de Nivernois, contre Mᵉ Jean Perrinet, prieur de Saint-Ouen. — 19 décembre: messire Amable de Bourge, seigneur-abbé de Chore, contre Mᵉ Gabriel Gerbault; — Mᵉ Jean Danthault, lieutenant-chevalier du guet en la maréchaussée de Château-Chinon, contre Mᵉ Charles Guillier; — Mᵉ Claude Prescheur, amodiateur du revenu temporel de l'abbaye de Chore, contre Mᵉ Gabriel Marion.

B. 366. (Registre.) — 450 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1652, 1ᵉʳ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 9 janvier : honorable homme Claude Richou contre Charles d'Aulnay, écuyer, seigneur du Chaigne, et demoiselle Françoise de Barrault, sa femme; — Pierre de Cotignon, écuyer, seigneur de Traclin, tuteur des mineurs d'Artus Jacquinet, vivant écuyer, seigneur d'Issards, et de demoiselle Claude de Cotignon, contre demoiselle Edmée d'Escorailles. — 16 janvier: honorable homme Etienne Michel contre Mᵉ Pierre Talvard. — 23 janvier: messire Jean Buteau, prêtre, curé de Metz-le-Comte, contre Claude Savard et Jean Savard, son fils; — honorable homme Pierre Jogues, marchand à Orléans, contre dame Claude Sallonnyer, veuve de Jacques Gasque, marchand. — 30 janvier: Philbert du Buisson, écuyer, conseiller du roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siége présidial de Moulins, contre Jean Dupuis, seigneur de Contanson; — M. le président Goussot, créancier de défunt noble Etienne Goussot, contre noble Pierre Bouzitat, conseiller et élu en l'élection de Nivernois, au nom et comme administrateur des corps et biens de noble Mᵉ Vincent Bouzitat, son fils. — 6 février : messire Antoine de Guillon, chevalier, seigneur de Marmousse et de Saint-Benin, contre Mᵉ Charles Delaresse, notaire royal à Saint-Saulge; — noble et religieuse personne dom François Rapine, ci-devant prieur du prieuré conventuel de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Robin, sergent royal; — noble Pierre Lebesgue, secrétaire de Son Altesse Royale, cessionnaire de Valentin Challemoux, sieur du Bruilhat, contre Jean du Branchet, écuyer, seigneur de la Brosse, et demoiselle Anne du Crest, sa femme, fille et héritière de Denis du Crest. — 20 février : les religieux, prieur et couvent de la Chartreuse d'Apponay contre demoiselle Anne d'Arcy, veuve de Jacques de Roland, écuyer, seigneur de Couéron; — Jean de Bonnestat, écuyer, seigneur de Fontaine, contre Benoît et Jean Hollard, laboureurs au domaine de la Motte, paroisse de Sainte-Montaine. — 27 février : noble Etienne Pommereuil, seigneur de Romenay, contre honorable homme Pierre Resmond;

— vénérable et discrète personne messire Léonard Gauthier, prêtre, curé de Chevannes-sous-Montenoison, contre Me Barthélemy Petit, procureur fiscal audit Chevannes. — 5 mars : René de Pierrepont, écuyer, seigneur de Ballaine, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Esmée de Paris, sa femme, fille de défunt François de Paris, écuyer, seigneur d'Arthel, et de demoiselle Jeanne de La Platière, contre François de Paris, écuyer, seigneur d'Arthel. — 12 mars : dom Jean d'Arcy, prieur de Biches, et Me Jean Bernard, son fermier, contre Me Claude Ursin, curé de Mingot; — Françoise Cadier contre Me Pierre Grosjean, juge de Lormes. — 9 avril : Claude Moyreau, seigneur de Trigny, contre Me Jean Jarreau, seigneur de Chazeuil ; — Olivier de Lanty, écuyer, seigneur de Railly, contre Mes Jean et Pierre Magdelénat; — dame Françoise Bachelier, veuve de Me Philippe Rignault, et Me Guillaume Rignault, prêtre, curé de Saint-Jean de Corbigny, contre René de Rabutin, écuyer, et demoiselle Françoise Musnier, sa femme, fille et héritière de dame Marie Bruneau. — 16 avril : Louis de Marcelanges, écuyer, seigneur de Marcy, contre Jean Jacquelot, seigneur d'Ogerolles. — 23 avril : Me Etienne Bully, prêtre, curé de Chougny, contre demoiselle Jeanne de La Rivière : « Aprés que Garillan, procureur de lad. demoiselle, a dict sa partie estre déceddée, nous avons aud. demandeur requérant octroïé conclusions pour faire appeller les héritiers de lad. deffenderesse pour reprendre l'instance; » — noble Etienne Lepaige, conseiller du roi, receveur général des amendes de la cour, exécuteur testamentaire des biens de messire Pierre Lepaige, vivant abbé de Cervon, contre Antoine Boiché, fils et héritier de Léonard Boiché; — Jean de Mathieu, écuyer, fils et héritier de Robert de Mathieu, vivant écuyer, seigneur de l'Echenault, et encore de Jean de Mathieu et de demoiselle Jeanne de Chargère, ses aïeul et aïeule, contre Rémy, Jean et Marc Facin, enfants et héritiers de Jean Facin. — 30 avril : Me Jean Salomon, seigneur du Pontot, Doussas et Mhère en partie, contre Me Hugues Barbier, prêtre, curé de Mhère, et Me François Jourdan, praticien, demeurant à Lormes ; — Me Philbert Dutou, tuteur des mineurs de Guillaume Guillier, et demoiselle Jeanne de Ponard, sa femme, contre Benoît Carré; — Pierre de Breton, écuyer, seigneur de Beausoleil, et demoiselle Renée de Turpin, sa femme, contre messire Gabriel du Ruel, chevalier, seigneur du Plessis, et Claude de Chargère, écuyer. — 14 mai : Me Etienne Bezave contre honorable homme Jean Grandjean, marchand fermier du Bouchet; — honorable homme Jean Métairie contre Me Edme Seulté et Léonard Métairie. — 28 mai : Me Jean Léveillé, marchand à La Charité, contre honorable homme Jean Michel, fermier de Poissons. — 4 juin : Me Claude Gorget contre Me Claude Moreau, seigneur de Teigny. — 11 juin : noble Charles Alaroze, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Perrette Guédan, veuve de Me Simon Mallet. — 18 juin : Jean de La Chasseigne, écuyer, seigneur dudit lieu et des Granges, contre noble Philbert Roux, trésorier de France à Moulins; — dame Françoise de Rieux, veuve de David d'Aulnay, vivant écuyer, seigneur de Châtenay, contre Me Guillaume Buteau, tuteur des mineurs de Claude Marcelot et sa femme; — sieur Jacques Piedenus, marchand à Moulins, contre Pierre de Breton, gentilhomme vitrier, et demoiselle Jeanne Turpin, sa femme, et Claude de Chargères, écuyer. — 25 juin : « Faisant droict à la requeste du procureur du roy comparant par son substitud, et ce requérant, nous avons faict et faisons inhibitions et deffances à toutes personnes, de quelle qualité et condition qu'elles soient, de se transporter soit de nuict ou de jour dans les bledz ensemancez dans les parroisses voisines et despendantes de ce ressort et les étester, à peine de la vie. Et sera nostre présente ordonnance leue et publiée par ceste ville et parroisse circonvoisines et où besoing sera, à ce que nul n'en ignore; » — noble Claude Gascoing, sieur de La Belouze, contre Me Gilbert Dubois, prêtre, curé de Poiseux; — Jacques Casset et dame Elisabeth Luzy, sa femme, contre Me Pierre Ferré, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Elisabeth Ferré, femme séparée de biens de Me Claude Maslin, enfants et héritiers de défunt Me Jean Ferré et de dame Jeanne Bourdoyseau.

B. 367. (Registre.) — In-4°, 500 feuillets papier (couvert en parchemin, en très-mauvais état).

1652, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 2 juillet : le sieur baron de Baudinet, capitaine au régiment de cavalerie de M. le comte de Bussy, lieutenant-général pour le roi au gouvernement de cette province de Nivernais, demandeur en représentation de la personne d'Esme Bouché dit Précour, prétendu son cavalier, emprisonné aux prisons de Moulins-Engilbert, et encore pour la restitution des chevaux, hommes et bagages et argent dudit Bouché, avec dommages et intérêts jusques à la somme de deux mille livres, contre honorable homme Louis Marault, receveur au grenier à sel de Vézelay et dépendances,

créancier dudit Bouché, emprisonné à sa requête; — Hugues du Crest, écuyer, seigneur de Chizy, contre dame Marguerite Ravary, fille et héritière de Mᵉ François Ravary et femme de Mᵉ Guillaume Alloury; — Mᵉ Nicolas Guitot, curé de Parigny-sur-Sardolle, contre Philbert Doreau, seigneur de Travan. — 9 juillet : noble Jean Lonbois, docteur en médecine, et demoiselle Louise Guillaumet, sa femme, contre honorable homme Louis Magdelénat. — 16 juillet : messire Antoine de Veilhan, chevalier, seigneur baron de Giry, contre Mᵉ Jean Guillaumet, notaire royal. — 23 juillet : Mᵉ Jean Desforges, prêtre, curé de Saint-Gratien, contre Philippe Delarue, laboureur audit Saint-Gratien; — demoiselle Esmée Sallonnyer, veuve de noble Pierre Deberne, vivant sieur de Beaumont, conseiller du roi, lieutenant-assesseur civil et criminel au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants, contre Pierre Robin le jeune, procureur audit bailliage et siége. — 30 juillet : messire Jean-François Damas, chevalier, seigneur de Saint-Parize, contre Etienne de Conor, écuyer, seigneur de Château; — François Almain, sergent royal, contre Mᵉˢ Claude Duplessis et Guillaume Desreboulle. — 6 août : vénérable et discrète personne Mᵉ Richard Leportoys, prêtre, curé de Raveau, cessionnaire de Mᵉ Jean Cinel, curé de Narcy, contre Mᵉ Jean Vachier, notaire royal; — Mᵉ Jean Marceau, curé de Chiddes, contre Dimanche Jannot, dudit Chiddes; — Charles de Sève, écuyer, sieur de la Chapelle, contre Mᵉ Jérôme Brossard, prêtre, curé de Luzy; — Mᵉ Jean Coppin, prêtre, prieur de Cossaye, contre les révérends Pères Minimes de Decize. — 13 août : frère François Michel, un des anciens religieux de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, contre Pierre Billardon, détenteur des grains provenant du « dixme du prioré de Ruarges ». — 20 août : Ambroise Beugon, lieutenant de la compagnie du sieur de Savigny, capitaine au régiment d'infanterie de M. le comte de Bussy, contre demoiselle Michelle Perreau, veuve du sieur comte de Bony. — 27 août : Jean-Baptiste Brinon, écuyer, sieur de Beauvais, conseiller du roi, président et trésorier général de France à Moulins, héritier mobilier de défunt Yves Brinon, son fils, et héritier médiat de défunt Guillaume Tenon, sieur de Nanvignes, et de demoiselle Marie Turpin, ses aïeux, contre noble Claude Challemoux, secrétaire de Son Altesse Royale, et demoiselle Antoinette Brisson, héritière médiate de noble Jean Carpentier, son aïeul; — dame Marie Bourtyl, veuve et commune de Mᵉ Claude Aladane, tutrice de leurs enfants, contre Gabriel Duret. — 13 août : Mᵉ François Flamen, docteur en médecine, contre Gilbert Roux; — Mᵉ Étienne Bully, curé de Chougny, contre Pierre de Nourry, écuyer, héritier de demoiselle Jeanne de La Rivière. — 10 septembre : Mᵉ Pierre Descolons, marchand, demeurant en la ville de Marseille, contre Mᵉ François Nault, tuteur de Marie Valty, fille de défunts Benoît Valty et Jeanne Nault. — 17 septembre : « Faisant droict sur la requeste du scindiq des procureurs, nous avons ordonné qu'il ne sera faict aucune expédition d'audience le jour de demain passé de quatre sepmaines à compter de ce jour, pendant lequel temps le palais demeurera fermé; » — dame Etiennette Pinet, veuve d'honorable homme Victor Quartier, contre Claude Grandjean. — 15 octobre : demoiselle Catherine Le Bourgoin, veuve d'Edme de Farou, écuyer, seigneur de Beuvron en partie, contre Mᵉ André Georges; — dame Perrette Meusnier, veuve de Philbert Gautherin, dame Marie Meusnier, femme de Mᵉ Paul Ravisy, et à son autorité Elisabeth Meusnier, femme de Mᵉ Antoine Litaud, et demoiselle Françoise Meusnier, femme séparée de biens de messire René de Rabutin, contre Jean Ponge. — 22 octobre : honorable homme Gilbert Berger, marchand, demeurant à Larochemillay, contre Charles de Mérans, écuyer, seigneur des Pierres; — Mᵉ Pierre de Bazelle, curé de Diennes, contre Mᵉ Jean Prévost, praticien, demeurant à Crécy. — 29 octobre : Charles de Sève, écuyer, seigneur de La Chapelle, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, contre demoiselles Marcionne et Philberte de Sève; — François de Marchand, écuyer, seigneur de Boussegré, contre Claude de Juisard, écuyer, seigneur de Tamenay, tuteur des mineurs de Gilbert de Juisard, écuyer. — 5 novembre : Mᵉ François Villadieu, maître écrivain, demeurant à Moulins-Engilbert, et demoiselle Madeleine de Carreau, sa femme, contre Claude Cougnot. — 12 novembre : dame Paule Régnier, veuve de Mᵉ Jean Fretté, contre demoiselle Hélène de Marchand, veuve de noble François Sallonnyer, sieur de Pouilly, tutrice de leurs enfants. — 19 novembre : révérend Père Claude Girard, religieux de l'ordre des Frères-Prêcheurs, sous l'autorité de son supérieur, contre Françoise Denys, veuve d'Etienne Baudet. — 26 novembre : Antoine de Marcelanges, écuyer, seigneur de Narcy et Rue-des-Fourneaux, et dame Elisabeth Lebreton, sa femme, contre Jean Delaprée; — dame Madeleine Filsjean, veuve de François de Longueville, vivant écuyer, seigneur de Domecy-sur-le-Vault, contre noble François Cuillière, lieutenant criminel à Avallon. — 3 décembre : André de Tenon, écuyer, seigneur d'Azy, contre Jacques

Montjoie. — 10 décembre : Me Pierre Guyot, prêtre, curé de Montigny-sur-Canne, contre Jean Langlois, meunier audit Montigny. — 17 décembre : dame Jacquette Piot, veuve de Me Pierre Decray et tutrice de leurs enfants, contre Philbert Perroux, fermier de Germancy ; — noble Me Jean Berthelot, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Claude Roy, marchand à Nevers.

B. 368. (Registre.) — In-4°, 229 feuillets papier (couvert en parchemin, en très-mauvais état et incomplet).

1653, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 janvier : Me Charles Théveneau, avocat en Parlement, contre Me Pierre Ravisy ; — noble Jean Guiot, chapelain de Saint-Martin-des-Vaux, et dom Jacques Marqua, sacristain du prieuré de Lurcy-le-Bourg, contre vénérable personne Me Antoine Clacquard, bachelier en théologie, prieur de Morache. — 14 janvier : dame Françoise Richard, veuve de Me Jean Bourtyl, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants, contre Jean Lefebvre ; — Me Léonard Jaubert, secrétaire de la maison de ville de Nevers, contre Pantaléonne Gibaut ; — Claude Berger, écuyer, sieur de Charancy, Basoy, la Grange et autres lieux, et Jean Berger, écuyer, seigneur de Charnoy, contre Charles Frère, fils et héritier de Pierre Frère et Jeanne Quérard, ses père et mère, et contre demoiselle Etiennette de Marchand, veuve de Me Louis Desvernes. — 21 janvier : les dames abbesse, religieuses et couvent de Sainte-Ursule de Lormes contre Simon Giraud dit Bazans, marchand à Châtillon-en-Bazois. — 28 janvier : Charles de La Platière, écuyer, seigneur de Montifault, contre Pierre de Lavigne, écuyer, seigneur de Bulcy. — 4 février : Me Pierre de Bazelle, prêtre, curé de Dienne, contre messire Charles d'Anlezy, écuyer, curé de Souvigny. — 11 février : Jean du Meslier, écuyer, maître de la verrerie de Saint-Bruno d'Apponay, contre Jean de Virgille, aussi écuyer, maître de la verrerie de La Boue. — 18 février : honorable homme François Desrue, marchand à Corbigny, cessionnaire d'honorable homme Guillaume Aubespin et de Marie Aubespin, sa sœur, contre honorable homme Etienne Ducastel. — 20 mai : vénérable personne Me Philbert Perrot, prêtre, curé de Bussy-la-Pesle, contre Pierre Daudinot. — 27 mai : Pierre de Prudon, écuyer, seigneur des Boutards, contre Hugues de Chargère, écuyer, seigneur de la Goutte ; — Me Louis Marmion, archihospitalier de Riom, contre Gagnepain. — 17 juin : dame Jeanne Masuer, veuve de Me Pierre Jaudot, contre Etienne Bérille.

B. 369. (Registre.) — 416 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1653, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 2 juillet : demoiselle Marguerite Olivier, veuve de Jacques de Chaugy, vivant écuyer, seigneur de Montigny, contre Geneviève Mareschal, veuve de Gaspard Després, vivant écuyer, seigneur de la Motte, et en premières noces d'Antoine Olivier, vivant écuyer, seigneur des Ecots, tutrice de Gaspard Desprès, son fils, écolier en l'Université de Bourges. — 9 juillet : dame Françoise Prisye, femme séparée de biens de Me Gilbert Seignoret l'aîné, avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Claude Seignoret, ci-devant receveur des consignations audit bailliage et présidial ; — Louis de Berthier, écuyer, sieur de Contre, contre Jacques de Billot, écuyer, seigneur de la Garenne ; — les RR. PP. Minimes de Decize contre Me Jean Millin et dame Marie Carpentier, sa femme, fille et héritière de défunte dame Jacquette Devaux, et Me François Carpentier, marchand à Orléans. — 16 juillet : frère Gaspard de Lombard de Millery, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît, soi-disant pourvu du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Gabriel Coiffier, soi-prétendant pourvu du même prieuré. — 23 juillet : Philbert du Buisson, écuyer, seigneur de la Cave, conseiller du roi, lieutenant particulier à Moulins-en-Bourbonnais, contre Nicolas du Buisson, écuyer, seigneur de Veaulce, trésorier de France audit Moulins ; — messire Antoine Laudard, chanoine en l'église de Cervon, contre révérend Père messire Claude Lepaige, abbé dudit Cervon, messires Claude Frotier, Guillaume Colin, Annet Bousin, Léonard et Etienne Mornier, tous chanoines dudit Cervon ; — Jean Tenaille contre Simonne Tenaille, veuve de Florimond Archambault. — 13 août : Me André Rollin, curé du Veuillin, et messire François de Tenon, chevalier, seigneur baron de La Guerche, contre Me Jean Chevillon, curé d'Omery-les-Gots ; — Me Jean Decray, curé de Saint-Loup-lès-Decize, contre Me Claude Houdry, curé de Champvert. — 20 août : Jean et Fronton Maillart contre Claude d'Hennezel, écuyer, et demoiselle Philberte d'Hennezel, sa sœur, François et Jean d'Hennezel, écuyers, demoiselles Jeanne et Edmée d'Hennezel, leurs sœurs, Daniel d'Hennezel, écuyer, et demoiselle Jeanne du Crest, veuve de Charles

d'Hennezel, et tutrice de leurs enfants. — 27 août : noble Thomas de Commaud, sieur d'Ostin, conseiller du roi, trésorier général des ponts et chaussées en la généralité de Moulins, et noble Charles Legendre, aussi conseiller du roi et trésorier général des ponts et chaussées en la même généralité, contre noble François Sallonnyer, sieur de Peron. — 3 septembre : Pierre de Prudhon, écuyer, seigneur des Boutards, contre Jean de Guillot, écuyer, sieur de Mézeray, et Jean d'Hennezel, son gendre; — messire Jean-Louis de Bourbon, chevalier, seigneur comte de Busset, Vésigneux et le Metz-Richard, contre les habitants du Metz-Richard et le seigneur baron de Giry ; — François de Mareschet, écuyer, seigneur de Bois-Girard, et demoiselle Jeanne de Lucenay, sa femme, héritière de Jacqueline Magnein, contre Benoît Besat; — Jourdan d'Escoraille, écuyer, seigneur de la Barre, Soubertier et autres lieux, contre Pierre de Lanty, écuyer, seigneur de Maupertuis, et Gaspard Lelong, écuyer, sieur des Fougis, tuteur des mineurs de René de Lanty, écuyer, sieur du Meuble; — demoiselle Angélique du Ruel, fille et héritière de Charles du Ruel, vivant écuyer, seigneur de Fonteny, et de demoiselle Gabrielle de Reugny, son épouse, contre Gabriel du Ruel, chevalier, seigneur de Fonteny. — 10 septembre : Monsieur Me Esme-Bernard Perret, conseiller au Parlement de Dijon, exerçant les actions de dame Philberte Potillon, héritière en partie de noble Antoine Potillon, vivant seigneur du Magny, contre Mes Noël et Jean Guitot; — Me François Pougault, notaire royal, et Philippe Moisy, veuve de Me Guillaume Cotignon, vivant sergent royal, contre François Potrelot, héritier de Me Jean Potrelot, son frère; — dame Anne Bordereuil, veuve de Me Antoine Masuer, avocat au présidial de Saint-Pierre-Moûtier, contre demoiselle Madeleine de Saint-Germain, veuve de défunt Jean d'Espeuilles; — dame Marie Baraton, veuve de noble Lazare Robert, tutrice de leurs enfants, contre Me Pierre Baraton, fils et héritier de défunt noble François Baraton, et de dame Marie de Baugy, Antoine Poullet, tuteur de ses enfants et de défunte Michelle Baraton. — 17 septembre : dame Geneviève Bargedé, veuve de Me François Buisson, contre Me Jean Riguelay, conseilleur et avocat du roi en l'élection de La Charité, cessionnaire de Me Paul Riguelay, son père; -- Michel de Troussebois, écuyer, sieur de Passy, poursuivant les criées de la terre de Précy, contre demoiselle Philberte de La Tournelle, veuve de Pierre Robin, Jean de La Tournelle, écuyer, sieur de Reugny, demoiselle Suzanne de Canaye, veuve de Louis de Blosset, vivant écuyer, sieur de Coulon, tutrice de leurs enfants, Jean et Jacques de Bongards, écuyers, seigneurs de Chambrun, Pierre de La Ribourde, écuyer, tuteur de Joseph de La Ribourde, demoiselle Louise de Girard, veuve en secondes noces de Louis de Bonin et en premières de Guillaume d'Aulnay, seigneur de Lys, Jean de Bongards, écuyer, seigneur de Sardy, Paul de Rémigny, seigneur baron de Joux, demoiselle Françoise de Bazay, François de Chabannes, écuyer, seigneur de Vergers, Paul de Girard, écuyer, seigneur de Bellombre, François de Girard, écuyer, seigneur d'Azy, Chérault, etc., demoiselle Esmée de Roffignac, veuve de Louis de Marcelanges, écuyer, seigneur de la Grange-Cossas, noble Philbert Fontaine, docteur en médecine à Nevers. — 24 septembre : messire Noël Britard, prêtre, curé de Rouy, contre demoiselle Jeanne de La Perrière, dame Frasnay-le-Ravier. — 15 octobre : demoiselle Jeanne Bruandet, femme de Paul Pernet, écuyer, garde du corps du roi, gendarme ordinaire de la compagnie de la Reine, et noble Lazare Bruandet, seigneur de Vaux, contre demoiselle Anne Bruandet, femme de Me Louis Martin, et Claude Bruandet, demoiselle Madeleine Bruandet, femme de noble Jacques Girard, sieur de Marcy, et dame Marie Miron, veuve de Me Lazare Bruandet. — 22 octobre : Louis de Bussy, écuyer, seigneur du Port-Aubry, et demoiselle Esmée du Broc, sa femme, héritière en partie de défunt François du Broc, contre Louis du Broc l'aîné, écuyer, seigneur de l'Epinay, Louis du Broc le jeune, écuyer, seigneur de Saint-Andelain, Thierry Hiverneau, écuyer, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Claude du Broc, demoiselle Françoise du Broc, veuve de défunt Charles du Plessis, vivant écuyer, seigneur de Cougny. — 29 octobre : dame Françoise Richard, veuve de Me Jean Bourtyl, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et titulaire de l'office de procureur du roi en la châtellenie de Riousse, tutrice de François et Marie Bourtyl, leurs enfants mineurs, contre Me Jean Turchis, prévôt, fermier de ladite châtellenie de Riousse; — Me Erard Raffard contre Jean de Virgille, demeurant en la paroisse de Rémilly, et demoiselle Claude de Verdigny, sa femme, donataire de demoiselle Jeanne de Verdigny, sa cousine; — demoiselle Sylvine de Miray, veuve de Claude de La Vigne, vivant sieur de Neuville, héritière immobilière de défunt François de La Vigne, son fils, contre honorable homme Marcou Millin et demoiselle Jeanne de La Vigne, sa femme, héritière immobilière dudit François de La Vigne, son frère. — 5 novembre : Jacques Givray, fils naturel de défunt Me Jacques Givray, vivant juge de la baronnie d'As-

nois, demandeur en provision d'aliments, contre Me Jean Faulquier, prêtre, curé de Beuvron, exécuteur testamentaire dudit défunt. — 12 novembre : demoiselle Louise Courtois, veuve de noble Etienne Rousset, sieur des Réaux, tutrice de leurs enfants, contre honorable homme Jean Charbon, marchand, demeurant au Guétin, paroisse de Cuffy; — noble Charles Alaroze, conseiller du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, poursuivant les criées des immeubles de Me Charles Richard, avocat, tuteur de Paule Richard, sa fille, et de dame Gabrielle Sarrazin, et honnête fille Françoise-Marie Richard, fille majeure dudit Richard et de ladite défunte; — Edme de La Garde, écuyer, seigneur de La Colombière, et demoiselle Marie de Barrault, sa femme, contre Léonard Thévenin; — ordonnance de saisir les revenus des dames religieuses de La Fermeté, dames spirituelles de Limon, pour faire réparer la chapelle dudit Limon, entièrement ruinée; — noble homme Jean Picot, conseiller du roi, receveur général des finances en Bourbonnais, demeurant en la ville de Moulins, contre dame Marie de Corbigny, veuve de noble Jacques de Favardin, demeurant en la ville de Nevers. — 19 novembre : Jacques de Champs, écuyer, seigneur du Creux, cessionnaire des dames religieuses, prieure et couvent de Notre-Dame de La Fermeté, contre Me André Gorget. — 26 novembre : Me Michel Faverot, prêtre, curé de Beaumont-sur-Sardolle, contre Me Melchior Guillon, ci-devant curé dudit Beaumont. — 3 décembre : les vénérables de l'église de Nevers contre frère Gaspard de La Maisonseulle, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et commandeur de Sainte-Anne, receveur et procureur général de l'ordre au grand prieuré d'Auvergne, pour les deux années de mortuaire vacantes par le décès de frère Jean de Fonjan. — 10 décembre : Jean de Corvol, écuyer, seigneur de Grandvaux, et François de Corvol, écuyer, contre Me Jean Girard, fils et héritier de Me Mathieu Girard. — 17 décembre : dame Anne Gonnain, veuve de Me Pierre Baret, vivant marchand à Maringes, contre honorable homme Philippe Chambrun, maître de la forge du Gué-d'Heuillon; — Me Pierre Repoux, curé de la moindre portion de Luzy, contre Me Etienne Carin, curé de Sémelay. — 24 décembre : noble Charles Barbe, trésorier de France à Moulins, contre sire Antoine Després, marchand.

B. 370. (Registre.) — 445 feuillets papier (couvert en parchemin, en très-mauvais état).

1655, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 12 janvier : noble Guillaume Gascoing, procureur du roi en l'élection de Nevers, contre noble Guillaume Lebreton, lieutenant en robe courte au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 19 janvier : les religieux, prieur et couvent de la Chartreuse de Notre-Dame de Bellary contre dame Jeanne Chappus, veuve de noble Léonard Sémelier, tutrice de leurs enfants, héritière de dame Marie Roussel, sa mère; — messire Gabriel de Jaucourt, chevalier, seigneur de Bonnesson et autres lieux, contre Me Etienne Bezave, marchand. — 26 janvier : Jean de La Tournelle, écuyer, seigneur de Guipy et Reugny, fils et héritier de demoiselle Guillemette de La Rivière, vivante dame de Reugny, contre Marin Michot. — 16 février : Anatole Moreau, avocat en Parlement, et Edmée Paillard, sa femme, fille et héritière en partie de Me Jean Paillard l'aîné, contre Anatole Dubuisson et honnête femme Jeanne Gauthier, son épouse, fille et héritière de défunt Me Denis Gauthier; — Mr Simon Chouet, chanoine de Nevers et titulaire de la maladrerie d'Hubans, contre dame Françoise Bachelier, veuve de Me Philippe Rignault. — 23 février : messire René d'Aulnay, chevalier, seigneur baron d'Arcy et de Tamenay, contre honorable homme Claude Richou, marchand à Château-Chinon. — 2 mars : Me Jean Baudrion, adjudicataire du revenu de l'aumône du Manger-Dieu de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Sébastien Garillan, procureur du fait commun de ladite ville; — dame Perrette Panseron, veuve de noble Gilbert Chevalier, vivant conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Jean Crevel, conseiller du roi au bailliage et siége présidial de ladite ville, mari et exerçant les actions de demoiselle Jeanne Baudrion, fille et héritière en partie de noble Jean Baudrion, vivant aussi conseiller audit bailliage et siége. — 9 mars : noble Jean Michel, conseiller du roi et garde des sceaux en la chancellerie du siége présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Léonard Butheau. — 16 mars : demoiselle Marguerite Alixand, veuve de noble Philbert Sallonnyer, contre dame Jeanne Petit; — ordonnance portant défenses, à peine de 500 livres d'amende, aux nommés Renaud et Nandro, fermiers de la châtellenie de Montenoison, de faire aucunes poursuites devant autres juges que le présidial, contre François Chambrun, maître de la forge de Prémery, qui avait fait tirer « quelque mine dans des terres dépendant de leur dite ferme, pour le travail de sadite forge ». — 6 avril : « Monsieur maistre » Pierre Martineau l'aîné, conseiller en la cour de Parlement, contre noble Guillaume Caffard, conseiller du roi, receveur des tailles à Nevers;

— Louis du Quesnay, écuyer, seigneur d'Agriez, et Me Léonard Radot, son fermier, contre dame Françoise Voillaud, veuve de Me Philibert Grosjean, seigneur de Vincelles, et Me Philippe Voillaud, avocat; — Me Jean Guinet, prieur de Lurcy-le-Bourg, contre Me Etienne Garcin, fermier d'Oulon. — 13 avril : demoiselle Marie Sallonnyer de Pouilly, veuve de Florimond Bergeron, vivant écuyer, conseiller du roi, lieutenant criminel en robe courte au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Louis Goujonnat. — 20 avril : Pierre Princellet contre demoiselle Marie Sémelier, veuve de Louis Millet, vivant écuyer, trésorier de France en la généralité de Berry. — 27 avril : Me Mathurin Ravary, marchand à Orléans, contre Gabriel du Ruel, écuyer, seigneur de Fonteny. — 4 mai : dame Claude Lejau, veuve de Me Gilbert Taillandier, vivant notaire royal au bailliage et pairie de Nevers, contre Me Paul Pellé, mari de dame Charlotte Garillan, fille et héritière de dame Jeanne Charleuf, sa mère. — 11 mai : dame Madeleine de Bussière, veuve d'honnête homme François Girardot, marchand, contre Me Claude Parent, mari de dame Eugène Duchesne, auparavant veuve de Me Louis de Lucenay. — 25 mai : honorable homme Jacques Moireau, bourgeois de Paris, seigneur de Champellois, contre Philippe Langlois, veuve de Michel Meuslé; — honorable homme Claude Richou le jeune, mari d'Anne Ravary, fille et héritière de Me François Ravary, contre Me François Charleuf. — 1er juin : Jean Métairie, mari de Jeanne Chaufournier, auparavant veuve de Vincent Maillot, contre Jean Laboureau, Eugin Boiseau et Jean Rapin. — 15 juin : Léonard Rameau contre demoiselle Adrienne de Chargère, veuve de Charles de Mérans, vivant écuyer, seigneur dudit lieu. — 22 juin : honorables hommes Jean et Antoine Roux, marchands à Vézelay, contre Me Guy Delavau, notaire royal et procureur à Clamecy.

B. 371. (Registre.) — 404 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état et incomplet).

1655, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 6 juillet : Philippe Rousset, écuyer, seigneur de Boismartin, contre Jean Renard. — 13 juillet : Pierre de Nourry, écuyer, seigneur de Thurigny, légataire universel de demoiselle Jeanne de La Rivière, vivante dame dudit Thurigny, contre demoiselle Marie de Barrault, veuve de Joachim de Carreau, vivant sieur de Thaveneau. — 20 juillet : Me Claude Maslin, grènetier, contre dame Agnès Vaillant, veuve de Me François Naqueau, docteur en médecine; — Me Jacques Jousselin, notaire royal et procureur à La Charité, contre noble Jean Allicot, docteur en médecine en la même ville. — 27 juillet : honorable homme Jean de Saint-Loup, lieutenant des maîtres chirurgiens de la ville de La Charité, contre Me Jacques Radureau, prêtre, curé de l'église de Sainte-Croix de la ville de La Charité; — dom Jean Jolly, prieur de Coulonges, contre Léonard Lucas. — 3 août : Me Guillaume Béchon, prêtre, curé de Thoury-en-Séjour, contre Jean Jacquelot, chef de la communauté d'Esme Collas. — 17 août : Me Denis Paillard, fermier du revenu des sieurs religieux de Saint-Révérien, contre Me Paul Mazillier et dame Jacquette Girardot, sa femme, auparavant veuve de Me François Sémelé; — Me François Villadieu, recteur des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, cessionnaire de Me François Almain, contre Me Jean Almain, hôte de la Madeleine de la même ville. — 31 août : Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux, tuteur d'Etienne Carpentier, héritier substitué de Me Charles Carpentier, son aïeul, contre Me Jacques Paris et Marie Rousseau, sa femme, fille et héritière de défunt Me Guillaume Rousseau, vivant apothicaire à Nevers. — 7 septembre : noble Jean Castellan, écuyer, seigneur de la Verrerie, cessionnaire de Me François Alixand, sergent royal, contre Mathieu et Jean Godat, laboureurs en la paroisse de Marzy. — 14 septembre : Me Charles Durand contre messire Cathelin Rossignol, prêtre, curé de Beaumont. — 22 septembre : noble Henri Rapine, écuyer, sieur de Boisvert, gentilhomme servant chez le roi, et demoiselle Gabrielle Brisson, sa femme, fille et héritière en partie de Me Etienne Brisson, contre Mathieu Barathon, vigneron. — 19 octobre : noble Guillaume Cuvellier, docteur en médecine, demeurant à La Charité, fils et héritier de noble Sébastien Cuvellier, contre dame Paule Régnier, veuve de Me Jean Freté, cessionnaire de demoiselle Jeanne Després, noble François Testard et noble Antoine Gaulthier, seigneur de Saligny, fils et héritier de Me Pierre Gaulthier. — 26 octobre : Me Philippe Marandat, prêtre, curé de Chasnay, contre les vénérables religieux, prieur et couvent de Bellary. — 9 novembre : Eustache de Cotignon, écuyer, sieur de Traclin, fils et héritier universel de Pierre de Cotignon, vivant écuyer, sieur dudit Traclin et de Teilleux, contre Isabeau Millin, veuve d'Antoine Dacrot. — 16 novembre : Antoine Marchand, écuyer, seigneur de Villette, contre Denis Louée et Guillaume Rougelot; — Me Philippe Voillault, prêtre, curé de Saint-Seine et chanoine

de Ternant, contre Charles Gueneau. — 23 novembre : Me Claude Dubosq, apothicaire, contre Me François Nault. — 7 décembre : Charles d'Aulnay, écuyer, seigneur de Lys et Beuvron en partie, et demoiselle Esmée Belin, sa femme, héritière universelle de Me Esme Belin, son père, contre Léonard Cottin, laboureur ; — Me Jean Pilleron, prêtre, curé de Thurigny, contre Catherine Esmond, femme de Michel Bourgeois. — 14 décembre : dame Marie de Morogues, veuve de Gédéon Robert, vivant chevalier, seigneur de Tauvenay, contre Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Coulloise, Le Chailloux et autres lieux, paroisse de Saint-Cy-Fertrève, et demoiselle Marguerite de Labroue, sa femme ; — messire Gabriel de Jaucourt, chevalier, seigneur de Bonnesson, contre honorable homme Etienne Bezave. — 15 décembre : Me Toussaint Millin, bailli de Moraches, contre Esme Bouche.

B. 372. (Registre.) — In-4°, 534 feuillets papier (couvert en parchemin).

1656, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 11 janvier : dame Françoise Voillaud, veuve de noble Philbert Grosjan, sieur de Vincelles, Villaines et Ferrière, contre Guillaume Cointe, laboureur, demeurant au village de Mouchy ; — Jacques Creuzet, écuyer, seigneur de Plaineval, fils et héritier de défunt Me Pierre Creuzet et de dame Marie Maignien, contre Jean Chargeloup ; — noble Sébastien Lemaire, prieur de Garembé, contre Nicolas Palierne, sieur de Mimorin, trésorier général de France à Moulins, fils et héritier de Nicolas Palierne. — 18 janvier : Me Etienne Michel contre Me Simon Bault. — 25 janvier : noble Philippe Leclerc, premier président à Auxerre, contre Gaspard de Louzon, écuyer, seigneur de Laye ; — Me François Potrelot, héritier de François Potrelot, son père, contre François de Cotignon, écuyer, seigneur de Mouasse, archidiacre et chanoine de Saint-Cyr de Nevers. — 25 janvier : Me Claude Decray, prêtre, curé de la Chapelle-Hugon, contre Denis Louiset, sergent royal. — 1er février : vénérable et discrète personne Louis-Marie Rapine, chanoine de Nevers, contre noble Léonard Deschamps, avocat. — 8 février : Gilbert de Berthier, écuyer, seigneur de La Vallée, contre Philippe de Lichy, écuyer, seigneur de Lisle. — 15 février : Ludovic de Vièvre, chevalier, seigneur de Launay, gouverneur d'Abbeville, ayant la garde noble des enfants mineurs de messire Antoine de Veilhan, vivant seigneur baron de Giry, contre Jean Cosnay ; — Georges de Bony, écuyer, sieur du Cluzeau, héritier en partie de Georges-Perceval de Bony, vivant écuyer, seigneur du Cluzeau et du Fourviel, contre Me Jean Houdaille. — 22 février : Me Nicolas Blandin, sieur de Prenat, ci-devant fermier de la commanderie de Tourny, contre Jean de Ponard, écuyer, seigneur de Marié-le-Grand ; — noble François Litaud, sieur de La Planche, avocat en Parlement, et demoiselle Claude Dupuy, sa femme, héritière de défunt Me Etienne Brisson et de dame Marie de Favardin, contre honorable homme Gilbert Taillefert, marchand, demeurant au port de Tinte, fils de défunt Me Jacques Taillefert et Jacquette Gaignat. — 7 mars : Me Jacques Ballard, receveur des tailles au bailliage d'Autun, contre Lazare de Chargère, écuyer, seigneur de Montarmin, fils et héritier de défunte demoiselle Jeanne de Mérans ; — Me Jean Baudot, assesseur au bailliage de Tannay, contre Me Joseph Denohe, juge de Thurigny. — 14 mars : Eustache de Charry, chevalier, seigneur de Lurcy, contre Alexandre de Chassy, écuyer, seigneur du Marais. — 21 mars : Me François Pinet, avocat en Parlement, contre Lazare Morache. — 28 mars : François de Blosset, écuyer, seigneur de Pouques, contre Claire Pannetrat, veuve d'Antoine Poichot ; — noble Guillaume Chevalier, docteur en médecine, et Antoine Delachèze, chirurgien-juré, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Gilbert Pourquet ; — Me François Charleuf, procureur d'office d'Isenay, contre Gabriel Pougot. — 4 avril : Me Léonard Chauveau, marchand, contre Esme de La Garde, écuyer, seigneur de La Coulombière, et demoiselle Marie de Barrault, sa femme ; — noble Guy Deschamps, docteur en théologie, chapelain de la chapelle Saint-Paul fondée en l'église de Saint-Aré de Decize, contre Louis de Coulon, écuyer, seigneur de Mirebeau ; — Philippe Bide, soldat au service du roi, poursuite et diligence de Philippe Duval, sa femme, et Philippe Bide, leur gendre, contre Charles Chappuis ; — demoiselle Marie de Quinquet, héritière de dame Eugénie de Montigny, dame de la Vieille-Ferté et de Choulot, et au nom de demoiselles Hippolyte et Gilberte de Quinquet, ses sœurs, co-héritières, contre Philippe Boulanger. — 2 mai : François de Marchand, écuyer, seigneur de Boussegré, contre Me Jacques Connestable ; — Me Pierre Clément, tuteur de ses enfants et de défunte honnête femme dame Marie Pelletier, héritiers testamentaires de vénérable personne Me Jean Clément, prêtre, curé de Montsauche, contre Pierre Gautheron. — 16 mai : Jacques de Mullot, écuyer, seigneur de Villenaut, contre Antoine Pierre. — 23 mai : demoiselle Madeleine de Pillemier, veuve d'Esme du Verne, vivant écuyer, seigneur de Bona en partie, contre

Claude Jacquin, archer en la maréchaussée de La Charité. — 30 mai : Me Gilbert Martin, notaire royal, et dame Gabrielle Deschamps, sa femme, fille et héritière de Me Gilbert Deschamps, contre Claude Poullet. — 13 juin : Me Claude Bourgoing, notaire royal, et Etiennette Pinet, sa femme, auparavant veuve de Me Victor Quartier et tutrice de ses enfants et dudit défunt, contre Me Chauveau. — 20 juin : dame Marie de Loron, veuve de messire Ravand de Blosset, vivant chevalier, seigneur de Villiers, contre Me Pierre Gudin. — 23 juin : Daniel de Violaine, écuyer, contre François de Courvol, écuyer, seigneur de Grandvaux ; — noble Barthélemy Salomon, théologal d'Avallon, contre Mes Guillaume Collin et Claude Fortot, prêtres, chanoines à Cervon.

B. 373. (Registre.) — In-4°, 599 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1656, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 4 juillet : Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux, contre Noël Mesgret. — 11 juillet : honorable homme Pierre Porte et Abraham Garcin et compagnie, marchands à Nevers, contre Me Pierre Millin et Anne Cordier, sa femme. — 18 juillet : noble Etienne Pernin, avocat, et demoiselle Nicole Lardereau, sa femme, contre dame Jeanne Chevalier, à présent femme de Me Denis Regnault ; — Pierre Leseurre, gendarme d'ordonnance du roi sous le titre de la Reine, contre Me François-Antoine Damond, docteur en médecine. — 8 août : noble Martin Pilloux, sieur de La Motte, bailli de Magny, contre Gilbert Pellat, archer ; — Me Pierre Magdelénat contre demoiselle Gabrielle Houdot, femme d'Antoine de Marchant, écuyer, sieur de Villette, héritière de Me Hercule Houdot, son père, cessionnaire de Me Charles Houdot, son fils. — 22 août : Me Pierre Baudot, Marie et Louise Baudot, femmes d'honorables hommes Esme Collin et Philippe Perrot, contre Me Joseph Denouhe, juge de Thurigny ; — Me Antoine Soret, prêtre, curé de Frasnay-les-Chanoines, contre Jean Légaré, son dixmeur. — 29 août : honorable homme Jean Leblanc, marchand à La Charité, contre Simon Delaroque, aussi marchand. — 5 septembre : Pierre Chaussin, marchand à Issy-l'Evêque, province de Bourgogne, contre Lazare de Chargère, écuyer, seigneur d'Etenault et de Montarmin, fils et héritier de demoiselle Jeanne de Mérans, sa mère ; — dame Françoise Bouzitat, veuve de Me Jean Guiot, vivant avocat en Parlement, contre Me Etienne Pernin, avocat en la pairie de Nivernois. — 12 septembre : Michel de Moncorps, écuyer, seigneur de Beauvais, héritier mobilier de Charles de Moncorps, son fils, contre la dame Cointe ; — Me Louis Martin, sieur de l'Estang, contre Me Louis Dansin ; — Jean de Bréchard, écuyer, sieur de Brinay, et demoiselle Françoise de Juizard, sa femme, contre Me François Véron, commis du greffier du lieutenant de robe courte du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 19 septembre : noble Charles Vyau, seigneur de la Bruère-Troisfons, conseiller du roi, lieutenant-général criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari de demoiselle Marguerite Chaussin, auparavant veuve de noble Jean Berthelot, tuteur de leurs enfants, contre Me Toussaint Cotignon, et Anne Bonnot, sa femme, fille et héritière de Louis Bonnot. — 26 septembre : Me Charles Guillier, marchand à Moulins-Engilbert, contre Pasquet Regnault. — 17 octobre : Me Jean Aupépin, marchand à Corbigny, contre Benoîte Baudin, veuve de Pierre Poussy. — 24 octobre : honorable homme Guillaume Davault, marchand, et Adrienne Protheau, sa femme, héritière en partie de Me Gabriel Protheau, son père, contre Philippe Sallot, tuteur de ses enfants et de défunte dame Gabrielle Protheau, sa femme, co-héritière dudit défunt Gabriel Protheau. — 7 novembre : Me Paul Triboudet, marchand à La Charité, contre honorable homme François Chambrun, aussi marchand à Prémery ; — demoiselle Jeanne Collin, veuve de Charles Duperret, écuyer, sieur de Laubrung, contre Mathurin Godon, laboureur ; — René de Roussel, seigneur baron de Larochemillay, contre messire Nicolas Guillemier, prêtre, curé de Poil. — 14 novembre : Jean Loiseau, écuyer, sieur de Champs, contre François Robergot, marchand. — 21 novembre : Me François Jourdan contre Me Adrien Beugon, avocat en Parlement, procureur fiscal de Brassy. — 28 novembre : noble Charles Bagnayt, conseiller du roi et élu à La Charité, contre Adrien de Pilles, écuyer, et demoiselle Marguerite Delafaye, sa femme ; — Etienne de Conor, écuyer, seigneur du Château, contre Jean et Jérôme de La Chasseigne, écuyers, seigneurs dudit lieu, Rosemont, Uxeloup et autres lieux. — 5 décembre : vénérable et discrète personne Me François Larrivé, prieur et curé de La Collancelle, contre Etienne Larrivé ; — Jean Bogne, écuyer, conseiller du roi, son procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François de Bonnay, écuyer, seigneur de Frasnay-le-Ravier, et demoiselle Jeanne de La Perrière, sa mère ; — Pontus de Mathieu, écuyer, seigneur de Chevigny, contre Pierre et Gaspard Clément. — 12 décembre : noble

Me Jacques Blanzat, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, fils et héritier de défunt Me Etienne Blanzat, contre Pierre Bollon, laboureur, demeurant au Petit-Gravier. — 19 décembre : Me Esme Baudouin, chapelain de la chapelle de Saint-Verain du Bouchet, contre Jean Cognet; — dame Perrette Panseron, veuve de Me Gilbert Chevalier, contre Mres Jean Richin et Jean Duchastel.

B. 374. (Registre.) — In-4°, 599 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1657, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 9 janvier : Me François Chevalier, prêtre, curé de Livry, contre Me Philbert Darmezin, huissier. — 16 janvier : Claude d'Esmé, écuyer, seigneur des Perreaux, contre Martine Delafont, veuve de Louis Collin ; — Me Joseph Petitier, notaire à Brassy, contre Me Jean Petitier l'aîné, son frère ; — religieuse personne dom Jacques Marquet, sacristain du prieuré de Lurcy-le-Bourg, contre honorable homme Jean Thibaudat. — 6 février : François de Fontenay, écuyer, seigneur d'Uxeloup, contre Léonard Rousseau. — 13 février : messire Gabriel de La Rable, chevalier, seigneur de Château-Herpin, contre Gilbert Bonnard. — 27 février : dame Charlotte de Perreau, veuve de Charles de Bony, écuyer, seigneur dudit lieu et Vignes-le-Bas, contre Simon Augeux ; — dom Nazaire Gourleau, sous-prieur du prieuré de Saint-Révérien, contre Me Claude Chouet, prêtre, curé de Saint-Germain-des-Bois. — 13 mars : noble Etienne Gautier, sieur du Petit-Coursa, courrier du cabinet de Son Altesse Royale, contre noble Claude Parent, conseiller et avocat du roi en l'élection de Clamecy ; — révérende dame Diane de La Guiche, abbesse de l'abbaye de Notre-Dame de Cusset, contre Me Charles Delachaise ; — demoiselle Antoinette Petit, veuve de Jean Chartraire, vivant avocat en Parlement, mère et tutrice d'Antoine Chartraire, leur fils demeurant à Avallon, contre Jacques et Jean Lambert frères, laboureurs, communs personniers, demeurant à l'Hâte-au-Sergent, paroisse de Saint-Brisson. — 20 mars : Pierre de Nourry, écuyer, seigneur de Thurigny, mari de demoiselle Madeleine Desprès, fille et héritière de demoiselle Madeleine Delaporte, contre Me Gilbert Coquard, mari de demoiselle Pernin, sa femme, fille et héritière de demoiselle Marie Desprès, sa mère ; — messire Archange Rollot, prêtre, prieur de Saint-Jacques et Saint-Maurice de Montreuillon, et Claude Clerc, procureur-fabricien dudit Saint-Maurice, contre Jean Roue. — 24 mars : Claude de Frasnay, écuyer, contre Me Claude Seignoret, conseiller du roi et grènetier au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 avril : noble Nicolas Nicolas, seigneur de Surpalis, Bonneuil et de Blannay, exempt des gardes de Monseigneur le frère unique du roi, tant en son nom qu'en celui de demoiselle Anne de Carreau, sa femme, et comme curateur subrogé aux lieu et place d'Esme de La Garde, écuyer, sieur de la Coulombière, et demoiselle Marie de Barrault, sa femme, à la personne de demoiselle Jeanne de Carreau, lesdites Anne et Jeanne de Carreau filles et héritières chacune par moitié de Joachim de Carreau, vivant écuyer, seigneur de Thaveneau, contre Léonard Collas et Guillaume Thépenier, son gendre, communs personniers. — 17 avril : honnête femme Vincente Hillaire, veuve de François Martenot, demeurant à Dambelin, pays de Lorraine, contre Me Jean Connestable, procureur fiscal à Lormes. — 24 avril : noble Charles Bagnayt, conseiller du roi et élu en l'élection de La Charité, contre dame Anne Beaufrère, veuve d'Antoine Sabouret. — 8 mai : Antoine Crocquet, boucher, et Françoise Archambault, sa femme, contre Guillaume Mantin, boucher. — 15 mai : Antoine de Champfeu, seigneur baron de Breulle, contre dame Léonarde Béliard, veuve de noble François Sallonnyer. — 29 mai : vénérable et discrète personne Me Léonard Regnault, prêtre, curé de Saint-Didier, contre Me Jacques Scellier, prêtre, curé de Marigny-sur-Yonne; — religieuse personne Jacques Filsjean, prieur de Chore, contre Me Jean Imbault, fermier de l'abbaye de Chore; — Me Pierre Hurault l'aîné, marchand bourgeois et suppôt de l'Université d'Orléans, contre Me Louis Bernard, lieutenant en la maréchaussée de Château-Chinon, demeurant à La Charité; — Adrien de Grozilles, écuyer, seigneur de Villemarceau, contre Jacques Voillaud. — 5 juin : Me Pierre Vissuzenne, curé de Savigny-Poil-Fol, contre Blaise Degresse, marchand à Autun ; — Jean de Bréchard, écuyer, seigneur de Brinay, ayant cession d'Edme de Bréchard, écuyer, seigneur de Chérigny, et demoiselle Edmée de Juisard, femme dudit Jean de Bréchard, contre Louis de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, héritier de Claude de Druy l'aîné, son père; — Me Jacques Siramy, citoyen d'Autun, contre Me Guillaume Deméru et dame Marie Depoil, sa femme. — 12 juin : Me Jean Corcelat, prêtre, curé de Montenoison, contre Me Jean Taillevard, lieutenant dudit Montenoison; — Me Jean Béliard, marchand à Château-Chinon, contre Dimanche et Pierre Gautherin père et fils. — 19 juin : Me Charles Dela-

chaize, notaire et procureur à Cusset, contre Antoine Aurouer; — Me Gilbert Genotte, prêtre, curé de Pouques, contre Philippe Mazillier. — 26 juin : dame Catherine Lemercier, veuve de Me Jean de Colons, seigneur de Mézeré, contre Claude Nandro, chirurgien à Montenoison, fils et héritier de Jean Nandro; — Me François Jourdan, fermier du comté de Château-Chinon, contre Philbert Petit; — Jacques Devenille contre Me François Pinet, fermier de la seigneurie de Grossouvre; — Claude de Lespinasse, écuyer, seigneur de Selle, contre demoiselles Jacqueline et Marguerite de Sallot.

B. 375. (Registre.) — 702 feuillets papier (couvert en parchemin).

1657, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 3 juillet : Me Gabriel Antoine, commis à la recette des tailles en l'élection de Vézelay, contre Me Jean Guillaumet, lieutenant au bailliage de Corbigny; — vénérable personne Me Jean Hermand, prêtre, curé de Chaumot, contre Guillaume de Pagany écuyer, seigneur d'Eugny; — dame Marie Le Bourgeois, abbesse de Notre-Dame du Réconfort, reprenant le procès au lieu de dame Elisabeth de Saint-Aubin, vivante abbesse dudit Réconfort, contre Etienne Lestouffé. — 10 juillet : Charles de Montsaulnin, écuyer, contre Denis Dupart. — 11 juillet : Me François Robert, conseiller et élu de Château-Chinon, contre Me François Potrellot. — 17 juillet : Me Jean Dureau, curé de Sanizy, contre Nicolas Pasturet. — 24 juillet : messire Michel de Lichy, écuyer, chanoine de Saint-Cyr de Nevers, contre Me Antoine Laudard. — 31 juillet : honorable Etienne Coujard, marchand, demeurant en la paroisse de Glux, contre Léonard Allexandre; — dom Henry Gasté, sieur de Valompré, religieux lai de l'abbaye Saint-Léonard de Corbigny, contre l'abbé dudit lieu. — Gilbert Pougnier, contre noble Pierre Vyau, conseiller au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 7 août : Jean de Beraud, écuyer, sieur de Paray, conseiller du roi en la sénéchaussée et siége présidial de Bourbonnais, contre Hugues d'Azy, écuyer, sieur de Coursoy et Rochefolle; — Me Jean Thoumelin, prêtre, curé de Château-Chinon, héritier de Me Jean Thoumelin, son père, contre Me Lazare Thoumelin, avocat audit Château-Chinon; — dame Catherine Marceau, femme de Me François Hardy, contre Me Jean Ogier, mari et exerçant les actions de dame Jeanne Morin, fille et héritière de Pierre Morin et de dame Marie Pouvelle; — honorable homme François Chambrun, marchand, contre honorable homme Jean Caffard; — Me Nicolas Chamon, prêtre, curé d'Héry, contre Me Pierre Bonneau, prêtre, curé de Saint-Honoré, et Jean Bonneau, son frère. — 14 août : Gabriel de Thianges, écuyer, seigneur du Taillet, contre honorable homme François Chambrun; — noble Guillaume Flamen contre Me Guy Descolons, procureur et notaire royal; — Me Etienne Michel contre dom Nazaire Gourleau, prieur claustral du prieuré de Saint-Révérien; — Me Jean Brotier l'aîné, mari et exerçant les actions de Charlotte Dosnay, veuve en premières noces de Jacques Lombard, contre Me Etienne Lombard. — 21 août : Me Philippe Marandat, prêtre, curé de Chasnay, et Etienne Marandat, son neveu, contre Jean Thesière, maréchal; — Jean Badin contre François Poitreau, facteur de marchand de bois. — 28 août : messire Paul-Léonard de Rémigny, chevalier, seigneur baron de Joux, contre Jean Pasqueau; — dame Martine Magdeleinat, veuve de Me Dominique Houdaille, contre Anne Regnault; — Jacques de Dreuille, écuyer, seigneur d'Issards, contre Me François Pinet, fermier de la seigneurie de Grossouvre; — Me Jean Tartrat, prêtre, curé de Blisme, contre Charles Millin, laboureur. — 4 septembre : demoiselle Claire Coullon, veuve de Louis des Réaux, écuyer, sieur de Patinges, contre Barthélemy Quin; — honnête femme Jeanne Grandjean, veuve d'Antoine Blandin, tutrice de leurs enfants, demeurant à Brassiot, paroisse de Brassy, contre Jeanne Mignard, femme de Philbert Poitreau; — Me Philippe Millin, prêtre, curé d'Epiry. contre Claude d'Aulnay, écuyer, seigneur baron dudit Epiry; — Me François Sçavant, curé de Dirol, contre Jacques Roussot. — 11 septembre : honorable homme Pierre Moulin et consorts, marchands du Dauphiné, contre honnête femme Françoise Pellé, veuve de Me Pierre Goulon; — dame Françoise Pellé, veuve de Me Pierre Guillier, contre Me Pierre Voillaud, greffier de Moraches. — 18 septembre : Charles de Neuchaize, écuyer, seigneur du Plessis et de la Charnaye, contre Louis Gravier; — noble Jacques Rapine, seigneur de Sainte-Marie et de Saint-Martin de la Bretonnière, assesseur général civil et criminel au bailliage et pairie de Nivernais, contre Me Charles Galaix, mari et exerçant les actions de dame Micault, sa femme; — Philippe de Sisternay, écuyer, gentilhomme de la vénerie du roi, contre Me Jean Flandin, marchand à Corbigny; — Jean-Baptiste de Malfoureau, écuyer, premier capitaine au régiment de Lillebonne, contre Pontus de Chargère, écuyer, seigneur d'Andrezy; — Claude Sautereau, écuyer, sieur de la Roche, contre

Léonard Gonin. — 25 septembre : Mᵉ René de Saint-Clivier, prêtre, curé de Cougny, contre Jean Chapus; — dom Pierre de Carroble, seigneur prieur de Mazilles, contre Jean de Bongards, écuyer, seigneur d'Arcilly. — 16 octobre : dame Anne Desbelins, veuve de Mᵉ Pierre Pelletier, vivant notaire royal, demeurant à Montsauche, contre Martin, Jean et Philibert Gaumont. — 23 octobre : Mᵉ Nicolas Guillemin, prêtre, curé de Poil, contre Gaspard et Claude Martin; — Mᵉ Joseph Denoue, bailli de Villiers-sur-Yonne, légataire universel de défunt Mᵉ Jacques Givroy, contre honorable homme Martin Angot; — Mᵉ Louis Bachelier, chirurgien, cessionnaire de Mᵉ Pierre Bonneau, mari et exerçant les actions de Gilberte Carrin, fille de Charles Carrin et de Françoise Coujard, et cessionnaire de Gaspard, Jean et Charles Carrin, ses beaux-frères, contre Edmée Bertrand, veuve de Claude Carrin ; — Pierre de Courcelles, écuyer, cessionnaire de Jean de Barrault, écuyer, seigneur du Fey, contre Léonard Collas, meunier du moulin de Michellot; — dom Philbert Colombier, sous-prieur de Sancoins, contre honnête femme Françoise Arbelat. — 30 octobre : Aubin de La Vallade, écuyer, seigneur de Truffin, et demoiselle Claude Friconin, sa femme, contre honorable homme Philbert Dutout. — 6 novembre : Mᵉ Jean Brotier le jeune et dame Jeanne Charpentier, sa femme, contre Jean Licquet; — noble Guy de Cotignon, tuteur des mineurs de Mᵉ Lazare Robert, contre Mᵉ Pierre Charpin; — Mᵉ Jacques Voillaud, sieur de Belleville, contre Mᵉ Pierre Moireau. — 13 novembre : Claude Girard, écuyer, sieur de Vannes, gentilhomme de la garde écossaise du roi, mari et exerçant les actions de demoiselle Marie Lardereau, fille et héritière en partie de Mᵉ Jean Lardereau, contre Louis de Virgille, écuyer; — demoiselle Françoise de Rieux, dame de Chastenay, contre messire François de Blosset, chevalier, sieur de Pouques, et demoiselle Elisabeth de Saumaize, sa femme. — 20 novembre : Mᵉ Philbert Rousseau, officier de la reine-mère, contre Mᵉ Claude Ninot; — Mᵉ Philippe Voillaud, prêtre, curé de Saint-Seine et chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame de Ternant, contre Mᵉ Claude Commère, prévôt dudit Ternant. — 27 novembre : François de Marchand, écuyer, seigneur de Bousségué, contre Jean de Marchand, écuyer, seigneur de la Fouchardière. — 4 décembre : honnête femme Jacquette Sallonnyer, veuve de noble Simon Rousseau, et noble Ambroise Rousseau, huissier du bureau de la reine, fils et héritier dudit sieur Simon Rousseau, contre François Guitet; — Mᵉ Guillaume Aupépin, marchand, mari et exerçant les actions de Madeleine Moreau, contre Mᵉ Jean Moreau, prêtre, curé de Dompierre-sur-Héry. — 11 décembre : dame Marie de Loron, dame de Certaines, contre honorable homme Remy Chauveau; — honorable homme Jean Daudier contre Blaisette Montroy, veuve d'Etienne Preseron, marchand du pays d'Auvergne.

B. 376. (Registre.) — In-4°, 556 feuillets papier (couvert en parchemin).

1658, 1ᵉʳ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 8 janvier : Philippe Rousset, écuyer, sieur de Boismartin, gentilhomme servant chez le roi, contre Mᵉ Jean Dumez le jeune ; — messire René d'Aulnay, chevalier, seigneur d'Arcy et Tamnay, contre Pierre Rousseau ; — demoiselle Radegonde de Grosbois, veuve d'Antoine de Neuchaize, écuyer, seigneur du Plessis, contre Jean Niodet. — 15 janvier : frère Charles Mignot, commandeur du Feuilloux, contre Léger Amyot; — honorable homme Jean Sery, fermier de Saint-Révérien, contre Edme Ségueneau. — 22 janvier : Mᵉ Pierre Lévesque, marchand à Nevers, mari et exerçant les actions de dame Jeanne Compère, héritière universelle de Mᵉ Claude Compère, contre messire Michel de Chéry, chanoine en l'église Saint-Cyr de Nevers ; — dame Jeanne de Baugy, veuve de noble Etienne Bargedé, vivant seigneur des Granges, contre Antoinette Dupart, veuve de Joseph Petitier; — dame Françoise Moreau, veuve de Mᵉ Jean Salomon, sieur du Pontot, contre Antoine Gauthé. — 29 janvier : Eustache de Cotignon, écuyer, sieur de Traclin, fils et héritier de Pierre de Cotignon, écuyer, sieur de Traclin, contre Antoine Joyeux. — 5 février : noble Jacques Dufouilloux, conseiller du roi et son avocat en l'élection de Nivernois, contre noble Pierre Rapine, sieur de Foucherenne et de Boisvert, procureur général de Son Altesse de Mantoue, et dame Angélique du Deffand, veuve de Louis du Lys, vivant écuyer, sieur de Poiseux; — Simon Montfoy, sieur de la Creuzille, Bellesalle, Champeaul et autres lieux, fils de Mᵉ Claude Montfoy et de demoiselle Elisabeth Postallier, contre Mᵉ Philbert Bourgier le jeune, procureur à Michaulgues, et dame Anne Charpentier, sa femme; — Renault Morillon, sieur de la Chasseigne, assesseur du sieur lieutenant de robe courte de La Marche et Combrailles, Nicolas Laurent, sieur de Gobiat, avocat en Parlement, André Boulandon et Gilbert Bougerol, archers en ladite compagnie, contre

Etienne de Seiglière, écuyer, sieur de Jouet, conseiller du roi, vice-sénéchal de La Marche et Combrailles, et François Baugeon du Pertuis, son assesseur. — 12 février : noble Charles Alaroze, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Guillaume Martin, boucher; — noble Gabriel Delavault, lieutenant criminel en l'élection de Vézelay, contre Jean Thomas et Jean Jolly. — 19 février : honorable homme Claude Gasque, marchand de la ville de Moulins, contre Me André Esmalle ; — Me François Delaveine, curé de Verneuil, contre Me Pierre Chasseigne, prêtre ; — les confrères de la confrérie du Corps-Dieu de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre dame Marie Millaud, héritière de Me Etienne Millaud. — 26 février : demoiselle Gilberte Vyau, veuve de noble Gilbert Millaud, conseiller et avocat du roi au bailliage et siége présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Arnault et Etienne Archambault. — 12 mars : noble Sébastien Lemaire, conseiller et aumônier du roi, prieur de Jailly, contre Edme Regnault, praticien, Jean Coquille, cordonnier, et François Giguet, marchand, demeuraut à Saint-Saulge ; — Me Etienne Connestable, mari et exerçant les actions d'honnête femme Marie Pitoys, sa femme, héritière en partie de Me Claude Pitoys, son aïeul, contre demoiselle Anne de Bonnay, veuve de Jean de La Corcelle, écuyer. — 26 mars : Jacques Girard, sieur de Marcy, contre Me Edme Bunot, frère et héritier de Me René Bunot, son frère ; — Me Melchior d'Escorailles, prêtre, curé de Livry, contre Sébastien Chénereau. — 2 avril : honorable homme Pierre Hurault, marchand, demeurant à Orléans, tuteur de ses frères et sœur, enfants et héritiers de Me Pierre Hurault, leur père, contre Jean Charroy et Gabriel Bertrand, hôteliers à La Charité ; — messire Charles d'Emé, chevalier, seigneur de Chantelou, Philbert Gaulon, Guillaume Depille et dame Françoise Pellé, veuve et commune de Me Pierre Gaulon, contre Pierre Tardivon, fils de Léonard Tardivon. — 9 avril : Me Noël Nacqueau, docteur en médecine, et Me Jean Nacqueau, apothicaire, contre noble Charles Berthelon, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Me Edme Regnault, bailli de Lormes, mari et exerçant les actions de demoiselle Marie Salomon, héritière universelle de Barthélemy Salomon, vivant chanoine et théologal d'Avallon, contre demoiselle Françoise Moireau, veuve de noble Jean Salomon, vivant seigneur du Pontot, et tutrice de leurs enfants. — 30 avril : Mrs Gabriel Antoine, receveur des tailles en l'élection de Vézelay, Claude Berger, avocat en Parlement, grènetier au grenier à sel dudit Vézelay, et Isaac Courtot, procureur du roi audit Vézelay, contre Nicolas Nicolas, écuyer, sieur de Surpalis ; — honorable homme Sébastien Regnault, marchand, demeurant à Saint-Saulge, contre honorable homme Claude Mocquerie, aussi marchand ; — dame Françoise Voillaud, veuve de Me Philbert Grosjean, sieur de Vincelles, tutrice de ses enfants et dudit défunt, contre Me Toussaint Millin, notaire royal et bailli de Moraches, demeurant à Asnan ; — Me André Esmalle, avocat, cessionnaire de Me Jean Guyot, contre Pierre du Crest, écuyer, sieur de Chigy, fils et héritier de Hugues du Crest, écuyer, sieur dudit lieu. — 7 mai : haut et puissant seigneur messire Louis de Bourbon, comte de Busset, chevalier, seigneur de Vésigneux, contre Me Pierre Magdelénat ; — Me Gédéon Ballon, apothicaire, fils et héritier de Me David Ballon, aussi apothicaire, contre Me Pierre Laloyer, tuteur des mineurs de défunt Me Gabriel Protheau. — 8 mai : honorable homme Guillaume Joffriot, marchand, demeurant à Château-Chinon, contre François Richou, marchand, demeurant en la même ville. — 14 mai : Me Jean Boudot, avocat, ci-devant échevin de la ville de Tannay, demoiselle Anne Grasset, veuve de défunt Louis de Cotignon, vivant écuyer, sieur de la Charnaye, tutrice de leurs enfants, contre Me Pierre de Lespinasse, lieutenant-général en l'élection de La Charité. — 21 mai : Me Jean Arnault, archer en la vice-sénéchaussée de Bourbonnais, contre Me André Bourtyl, commissaire des saisies-réelles au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — noble Nicolas Nicolas, seigneur de Surpalis, contre honorable homme André Sautereau, marchand de bois. — 28 mai : noble Gilbert Pommereuil, avocat en Parlement, fils et héritier de défunt noble Charles Pommereuil, vivant conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et de défunte demoiselle Jeanne Chevalier, ses père et mère, contre Me Pierre Roueron, bourgeois de la ville de Sancoins, héritier de défunt Me Nicolas Pascault, vivant notaire royal ; — demoiselle Marie Théveneau, demeurant au lieu du Pont, paroisse de Châteauneuf-val-de-Bargis, contre Gabriel Frédouille, marchand boucher à Pouilly ; — Me Michel Le Quart, mari et exerçant les actions de Catherine Ogier, légataire universelle de défunte dame Guillemette Billard, contre Pierre du Crest, écuyer, seigneur de Chigy, fils et héritier d'Hugues du Crest et de demoiselle Perronne de Berthelon, fille et héritière de Pierre de Berthelon. — 4 juin : Me Florent Merville, recteur des écoles de la ville de Sancoins, contre Me Antoine Baratot, lieutenant au bailliage de La Guerche ; — François Quantin, écuyer, seigneur de Sichamps, fils et

héritier de défunt Laurent Quantin, son père, contre bonorable homme Denis Paillard ; — François Carpentier, seigneur de Ratilly, contre Paul Duplessis, écuyer, seigneur de Courtois; — Me Jean Colin, demeurant en la paroisse de Gâcogne, contre Etienne Bezave et Françoise Gautberin, sa femme. — 18 juin : Jean Melin, concierge des prisons de La Charité, contre François de Tespes, écuyer, sieur de Pernay ; — honnête femme Elisabeth Martin, femme de Me Barthélemy Rousseau, officier chez le roi, contre dame Toussine Viault, veuve de Me Simon Ninot, héritière de dame Louise Magdelénat, femme séparée de biens de Me Jean Viault; — Jacques de Dreuille, écuyer, sieur d'Issards, cessionnaire de François de La Fin, sieur de Saint-Denis, contre Me François Pinet, fermier de la seigneurie de Grossouvre; — honorable homme Daniel Dargent, marchand, demeurant à La Charité, contre Jean Rabier, marchand, demeurant à Bazolle, mari et exerçant les actions de Madeleine Paillard, héritière en partie de défunt Me Antoine Paillard, son père, et tuteur d'honnêtes filles Jeanne et Marguerite Paillard, aussi filles et héritières dudit Antoine Paillard. — 25 juin: dame Gabrielle de La Cressonnière, dame de Grossouvre, contre Me Louis Bouladier.

B. 377. (Registre.) — In-4°, 513 feuillets papier (couvert en parchemin).

1659, 1er semestre (1). — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 janvier: Charles d'Aulnay, écuyer, seigneur du Creuzet, contre François Rousset, écuyer, seigneur des Réaux, et noble Jean Marceau, conseiller au bailliage et pairie de Nivernais ; — Gilbert Grasset, marchand, demeurant à La Charité, contre Guillaume Millereau ; — Me François Marques, prêtre, curé de Pierrepertuis, contre Jean Rousseau et Paul de Courcelle. — 8 janvier: Pierre de Bourdaloue, écuyer, seigneur de la Croizée, Airy, la Noue, Contres-sur-Marais et autres lieux, contre Me Jacques de Malterre, curé dudit Contres; — Me Barthélemy Loreau contre Claude d'Hennezel, écuyer, héritier de défunt Joseph d'Hennezel, écuyer, et Roberte Danguy, ses père et mère. — 14 janvier: vénérable et discrète personne Me Pierre Tillier, prêtre, curé de Nuars, contre Gilbert Chapuis ; — dom Jean Jolly, seigneur, prieur de Coulonges, contre Me Mercure Bersuat, prêtre, curé de Beaumont-sur-Sardolle. — 28 janvier: Charles et Jacques Bolacre, écuyers, seigneurs de Cigogne et le Marais, contre Louis Belon; — noble Jean Gilloton, conseiller du roi, son avocat en l'élection de Vézelay, fermier de la terre de Chitry-sur-Yonne, contre Me Claude Gaillard, marchand, demeurant à Châtel-Censoir, facteur du sieur Millin, marchand de bois; — Me Jacques Marandat, marchand à Nevers, fermier du prieuré de Béard, contre Louis Millin, manœuvre, demeurant audit Béard. — 4 février: Me Claude Ursin, prêtre, curé de Mingot et prieur de Saint-Victor de Nevers, contre Etienne Faulquier, maître boulanger et pâtissier audit Nevers ; — les recteurs-administrateurs de l'hôtel-Dieu de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier et les procureurs-fabriciens de l'église de ladite ville, contre dom Nicolas Genin, religieux bénédictin du couvent de ladite ville, faisant fonction de supérieur en l'absence du prieur claustral. — 11 février: honorable homme Denis Paillard, marchand à Saint-Révérien, contre Me Jérôme de Paris, marchand; — Me Jean Decray, curé de Chassenay, contre Me Pierre Béguin, curé de Saint-Aré-les-Decize. — 18 février: honorable homme Jean Laumain, taillandier, contre messire Henry de Castille, seigneur prieur de Commagny; — vénérable et discrète personne messire François de Larivey, prêtre, prieur de la Collancelle, contre honorable homme Etienne Castel, marchand, demeurant à Corbigny. — 4 mars : messire François de Popillon, seigneur baron du Ryau, contre Jeanne Cognérat, veuve de Gilbert de Bréchard. — 11 mars: dame Jeanne Blondat, veuve de défunt Me Etienne Guillemart, vivant lieutenant au bailliage d'Issy-l'Evêque, contre Me Denis Nault, juge de Luzy; — les religieux réformés de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre dame Anne Thiellement, veuve de Me Gilbert Pousson, fermier du prieuré de ladite ville. — 18 mars: Jean d'Hennezel, écuyer, contre Me Jean Sauvaget, ci-devant greffier de Savigny-Poil-Fol; — Me Pierre Girard, prêtre, curé d'Assards, contre Nicolas Guillaudot; — Me Annet Royer, curé de Cours-les-Barres, contre Pierre Daguin. — 1er avril: Me Claude Durand, conseiller du roi et assesseur en l'élection de La Charité, et demoiselle Marguerite Vernesson, son épouse, contre Jean Beaufils ; — Gilbert Doreau, écuyer, sieur de Travan, et demoiselle Jeanne Billetou, son épouse, contre Me François Verpillat et Anne Maistre, sa femme ; — Me Etienne Bargedé, seigneur, prieur de Ruages, contre Jacques Billardon; — dom Antoine Parmentier, religieux profès de l'ordre de Cluny, chantre titulaire au prieuré de Notre-Dame de La Charité, ci-devant prieur du prieuré de Saint-Honoré,

(1) Le deuxième semestre de 1658 manque.

contre messire Arnault de Lange, chevalier, seigneur de Villemenan, et Hubert de Lange, son fils. — 22 avril : messire François du Pré, chevalier, seigneur de Guipy à la part du Pré, fils et héritier de dame Péronne de Bérard, contre Mᵉ Denis Bonnemain, fermier dudit Guipy ; — Mᵉ Edme Gervais, procureur fiscal à Varzy, Louis Gervais, marchand, et Mᵉ Nicolas Puigueneau, avocat, mari et exerçant les actions de dame Marie Gervais, héritiers de défunte dame Marguerite Duchesgne, veuve de Mᵉ Jean Gervais, contre Mᵉ Claude Parent, avocat, juge de Monceaux-le-Comte, et dame Eugenne Duchesne, sa femme, auparavant veuve de Mᵉ Nicolas Delucenay, ledit Parent tuteur des enfants mineurs dudit de Lucenay ; — Macé-Eustache de Gamaches, écuyer, seigneur vicomte de Resmond, mari et exerçant les actions de dame Catherine Nizier, son épouse, fille et héritière de Mᵉ Balthazar Nizier, contre Mᵉ Gilbert Millaud, chirurgien en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, fils et héritier de défunt Mᵉ Etienne Millaud, et Louis Guillaume, mari et exerçant les actions de Marie Millaud. — 29 avril : noble François Robert, conseiller et élu pour le roi à Château-Chinon, contre Gilberte Cotignon, femme de Claude Laumain, héritière d'Eustache de Cotignon, vivant seigneur de Traclin. — 6 mai : Jacques de Mullot, écuyer, seigneur de Villenaut, contre Mᵉ Jean Rousset. — 13 mai : Mᵉ Claude Duchastel, avocat en Parlement, contre Mᵉ François Chevalier, prêtre, curé de Livry ; — Mᵉ Pierre Damours, président au grenier à sel de Sancoins, et demoiselle Jeanne Maslin, sa femme, contre Jean-Gilbert de Saulnier, écuyer, seigneur de Prée ; — dame Anne Thiellemént contre Claude de Breschard, écuyer, seigneur de Gerland ; — Charles Guyot de Garembé, écuyer, demeurant à Germigny, contre Jacques Meu, hôtelier, demeurant à Patinges. — 20 mai : Mᵉ Jean Days, prêtre, curé d'Imphy, contre Mᵉ Esme Marquet, juge d'Imphy ; — Mᵉ Nicolas Mallet, mari et exerçant les actions de Marie de Cotignon, héritière de défunte dame Paule Vaillant, contre Mᵉ Jean Marmin, tuteur de ses enfants et de défunte Etiennette Gallion, et Charles Marmin, fils dudit Jean et de ladite défunte. — 27 mai : honorable homme Jean Dher, marchand, contre demoiselle Marguerite du Ruel, veuve de Simon de Marion, vivant seigneur de Coude ; — noble Paul Legendre, prieur de Lucenay-les-Aix, contre Mᵉ Nicolas Chopin. — 10 juin : François Tranchant, syndic des boulangers de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Aucoup, maître boulanger et pâtissier en ladite ville. — 17 juin : dame Lucrèce de Rochefort, abbesse de Rougemont, et honorable homme Claude Perruche, son fermier du prieuré de Saint-Hilaire-de-Champagne, dépendant dudit Rougemont, contre Mᵉ Nicolas Morlé, notaire royal et procureur de Tannay. — 20 juin : noble Achille-Denys Dauberpré, sieur de Villeneufve, médecin spargirique, de présent en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Jacques Rouzé, prêtre, curé de Sancoins ; — Nicolas d'Alexandre, écuyer, sieur de la Tour, contre Pasquet Toulet.

B. 378. (Registre.) — In-4°, 382 feuillets papier (incomplet et en mauvais état, dérelié).

1659, 2ᵉ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 22 juillet : Claude Mariette, héritier de Jacques Mariette, sieur de la Faulconnière, demeurant à Orléans, contre honorable homme Claude Miron, fils de Jean Miron et de Jeanne Moreau ; — Françoise de Juisard, veuve de Louis de Verdigny, écuyer, seigneur de Sarre, tant en son nom que comme mère et tutrice de ses enfants et dudit défunt, contre Pontus de Chargère, écuyer, seigneur d'Andrezy, tant pour lui que pour Robert de Chargère, écuyer, seigneur de Roche, son frère ; — Mᵉ Nicolas Chamoin, prêtre, curé d'Héry, contre François Poirier. — 29 juillet : René de Thibault, écuyer, seigneur de Garchy, contre Mᵉ Pierre Rossignol, lieutenant particulier au bailliage de La Charité ; — Mᵉ Charles Micault, prêtre, curé de Garchizy, contre Mᵉ Alphonse Bolozon, prieur d'Aubigny, patron de ladite cure de Garchizy ; — Mᵉ Paul Bault, prêtre, curé de Jailly, contre dom Sébastien Lemaire, prieur dudit Jailly. — 5 août : Mᵉ François Chambrun, marchand, demeurant à Prémery, contre Mᵉ Charles Théveneau, conseiller et avocat du roi au grenier à sel de Saint-Saulge ; — Pierre Bonneau, praticien à Issy-l'Evêque, contre Jean Carré. — 12 août : Léonard de Bongards, écuyer, seigneur de Chambrun, contre Jean de Ponnard le jeune, écuyer ; — dame Françoise-Renée de Jaulcourt, veuve de messire Jean de Jaulcourt, chevalier, seigneur baron du Vault, contre messire Charles de Cossay, chevalier, seigneur de Beauvoir. — 2 septembre : Mᵉ Jean Rocher, prêtre semi-prébendé en l'église Saint-Cyr de Nevers, contre Pierre Faulquier, boulanger à Nevers. — 9 septembre : Pierre de Marcelanges, écuyer, sieur de Laumoy, prieur de Cossaye, contre Mᵉ Gilbert Basset ; — noble Pierre Lebreton, écuyer, seigneur de Beausoleil, et demoiselle Renée de Turpin, sa femme, contre Pierre

Prudhon, écuyer, seigneur des Boutards. — 28 octobre : Me Jean Chevalier, procureur d'office de Saint-Révérien, contre Louis Nandro; — dame Claude Bezave, veuve de Me Nicolas Lejay, contre Philippe Tixier. — 7 octobre : Me Guy Fleury, sieur du Portal, cessionnaire de Me Guillaume Fortet, et Esmée Dupin, sa femme, contre Me Nicolas Bonneau, exerçant les actions de Gabrielle Dupin, sa femme, et auparavant veuve de Jacques Camelin et tutrice de leurs enfants; — noble Pierre Martenot, conseiller du roi, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon, contre Mes Jean et Pierre Houdaille; — Me Gilbert Pommereuil, fils et héritier de demoiselle Jeanne Chevalier, contre Me Claude Bergier, praticien à Prémery. — 21 octobre: Adrien de Michault, écuyer, sieur du Tronçay, contre Me Jean Delinon, greffier à Dornecy. — 4 novembre : Jacques Dollet, écuyer, sieur de Trézaigues, contre Marie Tillot. — 18 novembre : Louis Duquesnay, écuyer, seigneur d'Agriez, contre Léonard Arnoux. — 25 novembre : Guy Cotignon, écuyer, conseiller au bailliage et pairie de Nivernois, contre Jeanne Larueau, veuve de Gilbert Tureau. — 9 décembre : Me Guillaume Paillard, greffier en l'élection de Nevers, contre Jacques Lesterlin; — Me François Aupépin, fils et héritier de dame Marie Lepage, contre Philbert Michot; — Jean Delagrange, avocat en Parlement, fabricien de l'église paroissiale de la ville de Lormes, contre honorable homme Pierre Pottin.

B. 379. (Registre.) — In-4°, 478 feuillets papier (couvert en parchemin).

1660, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 13 janvier : dame Etiennette Descolons, veuve de Me Pierre de Bonnejournée, vivant apothicaire, contre Jourdain d'Escorailles, seigneur de La Barre, tuteur de ses enfants et de défunte dame Marguerite de La Barre, vivante son épouse, fille et héritière de dame Elisabeth de Murat, vivante dame de la Barre; — Louis Guillaume et Marie Millard, sa femme, contre messire Eustache de Gamaches, vicomte de Resmond, mari et exerçant les actions de dame Catherine Nizier, son épouse, fille et héritière de Me Balthazar Nizier, sieur de Génetay, bailli de Saint-Amand. — 27 janvier : Toussaint Patrié contre Me François Bon, prêtre, curé de Biches, légataire universel de défunt Me Gaspard Bon, prêtre, son oncle. — 3 février : honorable homme Claude Desbois, fermier du revenu de la chapelle Saint-Nicolas, en l'église Saint-Seine de Corbigny, contre Esme Fortier, sous-fermier des dîmes de Lantilly, provenant de ladite chapelle, et les sieur abbé et chanoine du chapitre de Cervon. — 17 février : demoiselle Odette Jaudot, veuve de noble Jean Michel, vivant conseiller du roi, garde des sceaux au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Marie Michel, veuve de Me Florimond Jaudot, vivant procureur audit présidial, contre Me François Commaille, sieur de Fontenelle; — Jean de Bonnestat, écuyer, seigneur de la Fontaine, contre François Pelault, du bourg de Jouet. — 24 février : Me Charles Guillier, marchand, contre Jean de Bongards, écuyer, seigneur d'Arcilly, tuteur des mineurs de Claude de Bongards. — 2 mars : Me Antoine Gorrichon, prêtre, curé de Saint-Parize-en-Viry, contre Jean Martin, héritier d'Antoine Ronat, vivant curé dudit Saint-Parize. — 9 mars : Etienne Pommereuil, écuyer, seigneur de Romenay, contre demoiselle Françoise de La Rivière, dame de Diennes, fille et héritière de Laurent de La Rivière, vivant écuyer, seigneur de Chevannes-les-Crots. — 16 mars : Antoine Gaultier, sieur de Salligny, et Toussaint Materat, de la paroisse de Ménetou, contre Pierre Lemaire, notaire royal; — noble Gilbert Alixand, seigneur de Cuffier, président en la Chambre des comptes de Nevers, contre François Tixier, laboureur, demeurant à Neufville. — 6 avril : demoiselle Elisabeth Leclerc, veuve de noble Guillaume Flamen, apothicaire et valet de chambre du roi, contre Mes Jacques Jousselin et Mathieu Tardy l'aîné, notaires et sergents royaux en la ville de La Charité. — 13 avril : Me Etienne Vaillant, avocat en Parlement, seigneur de la Buffière, contre dame Toussine Seignoret, veuve de Me Michel Pérude; — Me Gilbert Giraudeau, sieur de Néreux, contre Me Claude Galoppe, héritier de Me Balthazar Galoppe, son oncle. — 20 avril : Claude Chamerot, écuyer, seigneur de Guédebourg, contre Me François Pezant. — 27 avril : noble Jean Bourdoyseau, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur d'Anne Ogier, fille de Me Jacques Ogier et de dame Marie Dumont, contre Me Paul Régnier, marchand, et Pierre Flagy. — 4 mai : messire Pierre de Marcelanges, sieur de Laumoy, prieur de Brinon, contre Claude Piron, marchand à Prémery; — Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Coulloize et le Chaillou, mari et exerçant les actions de demoiselle Marguerite de La Brault, fille et héritière de demoiselle Louise Jacob, contre les héritiers de Léonard Lucas. — 11 mai : noble Louis Després, écuyer, seigneur de Bruzeaux, contre Gilbert Pellat. — 25 mai : Me Claude Duchastel, avocat en Parlement,

mari et exerçant les actions de dame Marie Bourtyl, contre Etienne Archambault, hôte de l'Ecole de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Adrien de Michault, écuyer, seigneur du Tronçay, contre noble Jean Lombois, docteur en médecine ; — Me Pierre Dubosc, notaire royal, mari et exerçant les actions d'honnête femme Claude Jacquinot, sa femme, veuve en premières noces de défunt Nicolas d'Eon, sieur de la Creuze, vivant fermier général de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, contre noble Nicolas Nicolas, sieur de Surpalis ; — Me Pierre Prévost contre demoiselle Françoise de La Rivière, veuve de Gilbert de Nourry, écuyer, seigneur de Palluau. — 1er juin : dame Perrette Delacollancelle, veuve de Me Aré Christophe, contre dame Marie Michel, veuve de Me Florimond Jaudot. — 6 juin : Adrien de Grosil, écuyer, sieur de Villemarceau, mari et exerçant les actions de demoiselle Radegonde Ory, contre Gilbert Taillefert. — 15 juin : Me Arnault Gentil, avocat à Nevers, contre demoiselle Anne de Carreau, fille et héritière de Joachim de Carreau, vivant seigneur de Thaveneau ; — Me Pierre Marchand, avocat, cessionnaire de Mes François et Jean Chambrun, contre honorable homme Esme Hugon. — 22 juin : Guillaume de Pagany, écuyer, seigneur d'Eugny, contre honorable homme Etienne Lombard ; — messire Thomas de La Barre, chevalier, seigneur de Lorgue, contre Claude Dagland.

B. 380. (Registre.) — In-4°, 458 feuillets papier (couvert en parchemin).

1660, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 6 juillet : Me Jean Guillaumet, lieutenant et assesseur à Saint-Léonard, Me Guillaume Guillaumet, sieur d'Eschon, et Me Charles Guillaumet, avocat, contre Pierre Collas. — 13 juillet : François d'Esmonnet, écuyer, seigneur de la Coste, mari et exerçant les actions de demoiselle Véronique de Galline, son épouse, fille et héritière de Jérôme de Galline, écuyer, seigneur de Boisroserain, contre Jean Santerre et Jeanne Lallyé, sa femme ; — Me Arnault Gentil, avocat, contre demoiselle Anne de Carreau, fille et héritière par moitié de Joachim de Carreau, procédant à l'autorité de justice, au refus de noble Nicolas Nicolas, son mari, contre Françoise de La Godine, exerçant les actions de demoiselle Jeanne de Carreau, sa femme, aussi fille et héritière par moitié dudit défunt. — 20 juillet : Antoine Goussot, écuyer, sieur d'Artonne, conseiller du roi et premier président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Guillaume Gagnepain. — 27 juillet : honnête femme Anne Michel, femme séparée de biens de Léonard Bezou, et Olivier Michel, son frère, contre Thomas Simonin. — 3 août : Jacques Moireau, seigneur de Champelois, héritier de Jacques Moireau, son père, contre Blaise Lorillard. — 6 août : Me Germain Macé, prêtre, curé de Neufvy, contre Michel Maussard. — 17 août : Me Pierre Ferré, tuteur de ses enfants et de dame Françoise Maslin, contre François Guillemain, fils et héritier de Louis Guillemain et de Jeanne Delouche. — 31 août : Me Edme Antoine, bourgeois de la ville de Paris, contre Me Abraham Cuzin. — 7 septembre : Pierre Dubois contre messire Charles de Marende, chevalier, seigneur de Berbière et Chaume-Blanche. — 14 septembre : Me Pierre Guillaume, sieur de Beaulieu, fermier de la forge de Grossouvre, contre Germain Fillon, marteleur. — 5 octobre : Me Jean Dumez le jeune, procureur fiscal de Dompierre-sur-Nièvre, contre Me Pierre Beaufils, notaire royal à Murlin, fermier de la grosse forge de Beaumont, appartenant à messire Henry de La Grange, chevalier, seigneur marquis, d'Arquian, et à dame Françoise de La Chastre, son épouse. — 12 octobre : noble Jean Girardot, conseiller et élu pour le roi en l'élection de Vézelay, contre François Jaupoy ; — honorable homme Mathieu Pelletier, marchand, demeurant à Saulieu, contre Jean Delagrange, marchand, demeurant à Brassy ; — César de Thomassin, écuyer, seigneur de Rongeux, demeurant à Saint-Martin-du-Puy, fils et héritier de défunt Gilbert de Thomassin, écuyer, et d'Anne Magdelénat, contre Perrette Boilliot, veuve d'Adrien Delagrange, fils et héritier de Claude Delagrange et de Charlotte Rossignol. — 19 octobre : Louis de Berthier, écuyer, sieur de la Bussière, contre dame Philippe Descoullons, fille et héritière de défunt Me François Descoullons et de dame Jeanne Marion, ses père et mère. — 26 octobre : Gilbert Perreau contre Me François Villadieu, recteur des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Georgette Lamougnon. — 9 novembre : Me Nicolas Dubuisson, seigneur de Veauce, contre François Thomas, Mes Esme et Jean Colin. — 16 novembre : Jean de Saint-Loup contre François de Boisselet, écuyer, seigneur d'Harlu ; — Me Etienne Gauteron, l'un des curés de Decize, contre François Paigne. — 23 novembre : les vénérables religieux Chartreux de la chartreuse Notre-Dame du val Saint-Georges, contre Me François Ravet. — 7 décembre : Me Antoine Delacheze, lieutenant des chirurgiens en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Antoine Le-

gault, laboureur. — 14 décembre : dame Toussine Viault, veuve de Me Simon Ninot, contre Antoine de Thomassin, écuyer, seigneur de Ronjeux, demeurant à Rézellet, paroisse de Brassy; — Louis de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, contre Pierre Prévost.

B. 381. (Registre.) — 507 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1661, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 11 janvier : honorable homme Pierre Escochay, marchand forain, contre dame Perrette Panseron, veuve de Me Gilbert Chevalier. — 18 janvier : demoiselle Madeleine Després, veuve de noble François Douet, vivant conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Françoise Bourdoyseau; — Me Charles Magdelénat, fils et héritier de Me François Magdelénat, contre dame Toussine Viault, fille et héritière de dame Louise Magdelénat. — 25 janvier : honorable homme Daniel Dargent, marchand à La Charité, contre Me Louis Petyot, prêtre, curé de La Chapelle-Montlinard, et Toussaint Petyot, tuteur et curateur des mineurs de défunt André Brosset. — 31 janvier : Me Antoine Galaix, greffier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Bernard Galaix, maître et chef de sa communauté, Jacques et Jean Galaix, ses communs parsonniers. — 7 février : dame Marie Favardin, veuve de Me Etienne Brisson, contre Guillaume Chevalier, tuteur des mineurs Mouillard. — 14 février : Pierre de Nourry, écuyer, seigneur de Thurigny, et demoiselle Madeleine Després, son épouse, contre Gilbert Cacadier; — Me Guillaume Chevalier, docteur en médecine, tuteur des mineurs de Me Jean Dubois, contre Me Jean Chevalier et Me Olivier Mazuer. — 21 février : noble Jean Riguelay, conseiller et avocat du roi en l'élection de La Charité, contre Jacques Garnier, écuyer, seigneur de la Mosle, gentilhomme ordinaire de la fauconnerie du roi; — Me François Aubépin, héritier de défunte dame Marie Lepage, veuve en secondes noces de défunt Me Jean Robin, contre Toussaint Septier, fils et héritier de Pierre Septier. — 8 mars : Jourdain d'Escorailles, écuyer, seigneur de la Barre, la Perrine et autres lieux, contre Me Claude Guitot, avocat; — Me Edme Bouziat, notaire royal, contre Cathelin Pieuchot. — 15 mars : Me Henri Frachot, fermier de la seigneurie du Coudray, contre François Guillot, sieur de Boissière, et Claude de Juisard, écuyer, seigneur de Tamnay. — 22 mars : Jean d'Aubigny, écuyer, seigneur d'Alligny, contre Guillaume Genestet; — François d'Esmonnet, écuyer, seigneur de la Coste, mari et exerçant les actions de demoiselle Véronique de Galline, son épouse, de la paroisse de Vaux, province de Poitou, contre Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Couloise et du Chailloux, mari et exerçant les actions de demoiselle Marguerite de Lavaux, son épouse. — 29 mars : Philbert Dubuisson, écuyer, seigneur de la Cave et de Mont, conseiller du roi et lieutenant particulier en la sénéchaussée et siége présidial de Bourbonnais, contre Jeanne La Ruade et Toussaint Laumet, son mari; — Me Charles Delamotte, greffier en chef de Semur-en-Brionnais, contre dom Claude-Victorin de Resmond, prieur, seigneur spirituel et temporel du prieuré de Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy. — 5 avril : demoiselle Anne Lebuteux, veuve de noble André Duret, sieur de Sauverist, tutrice de leurs enfants, contre Me Philbert Dyen, sieur des Fanjats, fils et héritier de Me Jacques Dyen. — 3 mai : noble Louis Bernard, conseiller du roi, prévôt des maréchaux de la ville de La Charité, contre le nommé Bussière, cabaretier. — 10 mai : Louis de Galline, écuyer, seigneur de Bois-Roserain, père et légitime tuteur de ses enfants et de demoiselle Perrette de Nourry, sa femme, contre Louis de Virgille, écuyer, seigneur de Chevannes; — Mes Jacques Beaufrère dit La Violette et Jean Berthier, marchands, demeurant à Nevers, contre honorable homme François Guillin, marchand, demeurant au Poids-de-Fer, fermier de la châtellenie d'Aubigny-sur-Loire en ce qui appartient à révérend Père en Dieu Monseigneur messire Eustache de Chéry, évêque de Nevers. — 17 mai : Gilbert de Crésy, écuyer, seigneur de la Varenne, contre Nicolas Gerbert dit Grillot. — 24 mai : Claude de Crespillon, écuyer, sieur de Villiers, demeurant au bourg de Mesves, contre Louis du Broc, écuyer, sieur du Nozet, Thierry de Liverneau, écuyer, sieur de Ravenelle, et Claude de Liverneau, son frère, écuyer; — François de Siry, écuyer, sieur de Sérendé, exempt des gardes-du-corps du roi, contre Philippe Herraut, écuyer, sieur de Marsauday, fils et héritier de Louis Herraut, vivant écuyer. — 31 mai : haute et puissante dame Marguerite de Montmorency contre Jean de Ponnard, écuyer, seigneur de Maryé-le-Grand, ci-devant mari et exerçant les actions de Catherine de Mathieu, femme en premières noces de Pierre Danguy, vivant écuyer, seigneur dudit Maryé-le-Grand et tuteur de leurs enfants; — François de Marchand, écuyer, seigneur de Boussegré, contre Claude Scellerier.

B. 382. (Fragments de registre.) — 258 feuillets papier (dérelié, en très-mauvais état).

1661, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 19 juillet : vénérable et discrète personne Me François Dubois, prêtre, chanoine en l'église collégiale de Saint-Barthélemy de Cervon, contre Dimanche et François Martin ; — Léonard Dugué, écuyer, seigneur de Saint-Ouen, contre Me Antoine Cassiat, prêtre, curé de la chapelle de Saint-Christophe d'Azy ; — Me Jean Amyot, sieur du Versault, tuteur des enfants de David Barbault, vivant écuyer, seigneur du Bois, et demoiselle Marguerite de Saumaize, contre noble Charles Guyot, sieur de Garembé, héritier de Daniel de Saumaize ; — Me Joseph Beugon, chanoine de Cervon, contre Me Emiland Normand. — 2 août : Me Claude Robin, prêtre, curé de Cougny, contre Jean Morin ; — Me Jacques Jousselin et Jean Douesgue, notaire et sergent royaux, demeurant à La Charité, contre honorable homme Pierre Fontaine, marchand à La Charité, étant aux droits de dame Anne-Geneviève de Bresse, femme de Jacques Garnier, écuyer, sieur de la Motte, gentilhomme ordinaire de la maison du roi. — 9 août : honorable homme Jean Duchesne, maître de la forge et fourneau de la Ferrauderie, paroisse de Champlemy, contre Me Jean Dumez le jeune, demeurant à Dompierre-sur-Nièvre ; — Me Albert Rolland, prêtre, curé de Mhère, contre Claude Lefiot. — 23 août : Me Etienne Roux, concierge des prisons de Moulins-Engilbert, contre Léonard Leblanc. — 30 août : Thierry de Finance, écuyer, seigneur d'Odompré, ayant le droit cédé de Gaston de Condé, écuyer, contre Charles Rossignol, mari et exerçant les actions d'Etiennette Durand, auparavant veuve de Claude François, et Gaston François fils et héritier dudit Claude. — 6 septembre : haute et puissante dame Anne-Marie de Bretagne, veuve de messire Louis de Buffévant, vivant chevalier, seigneur de la Grange-Chaumont et autres lieux, contre François Rutor et Paule Alemain, sa femme ; — Hiérémie d'Annezel, écuyer, seigneur de Toulot, contre Claude d'Annezel, écuyer, seigneur de Marsauday. — 13 septembre : Me Claude Duchastel, avocat, lieutenant en la châtellerie de Belleperche, mari et exerçant les actions de dame Marie Bourtyl, contre Christophe Rollet, maître et chef de sa communauté. — Octobre : Me Pierre Tillier, prêtre, chanoine en l'église Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jean Baudrion, doyen en ladite église ; — noble Pierre Vyau, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de demoiselle Jacquette Gigot, son épouse, fille et héritière de Me Pierre Gigot, avocat, son père, contre Pierre Petit, fils et héritier en partie de Jean Petit ; — dom Jean Jolly, seigneur prieur de Coulonges, contre Me Pierre Pierre, notaire royal ; — vénérable et discrète personne Me Claude Bonnot, prêtre, prieur et curé de Challement, contre Denis Seulin et Thomas Chambon.

B. 383. (Registre.) — In-4°, 571 feuillets papier (dérelié, en mauvais état).

1662, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — Janvier : Noble Sébastien Bernot, seigneur de la Pointe, conseiller et élu pour le roi en l'élection de La Charité, mari et exerçant les actions de dame Marie Magnan, étant aux droits d'honorable homme Blaise Magnan, son père, contre Martin Petot, hôtelier, demeurant à Pouilly. — 17 janvier : Gilbert Doreau, écuyer, seigneur de Travan, contre Me François Delin ; — Me Jean Gudin, prêtre, chanoine à Cervon, contre Pierre Couttenot ; — Me Guillaume Rousset, prêtre, curé de Saint-Léger, contre Hugues Vallette. — 24 janvier : Me François Villadieu, recteur des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Anne Thiellement et Me Marin Pousson ; — Me Claude Robin, prêtre, curé de Cougny, contre Me Pierre Baille, chirurgien, demeurant à Nevers ; — dame Edmée des Gentils, dame de Meauce, contre Me Siméon Chaumereuil, prêtre, curé de Meauce ; — Me Michel Salomon, prêtre, chanoine à Cervon, contre Etienne Robert, fermier en partie des dîmes dudit Cervon. — 31 janvier : Noble Pierre Delespinasse, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de La Charité, contre Jean Adenin, boucher en ladite ville ; — Me Jean Damond, prêtre, curé de Saint-Arigle de Nevers, contre Me Claude Pucelle, prêtre, chanoine régulier de Saint-Augustin, desservant la cure de Saint-Martin de Nevers, et Me Albin Legrand, aussi prêtre, chanoine régulier et procureur-syndic dudit Saint-Martin ; — Perrette Cotignon, veuve d'Edme Caneau, tutrice de leurs enfants, contre Etienne Pasquelin. — 7 février : demoiselle Charlotte Dubuisson, veuve de Jean de Villaines, vivant écuyer, trésorier de France à Moulins, contre Jean Delamotte, fils de Jean Delamotte ; — Laurent de Chéry, écuyer, seigneur de la Cave et Beaumont-sur-Sardolles, trésorier, chanoine et official de Nevers, contre Edme Letourneur, peintre, et Simonne Belleville, sa femme, donataires universels de Me François Adam, prêtre,

curé de Magny ; — Mr Guillaume Lestouffé, marchand, demeurant à Sardy, contre François de La Godine, écuyer; — Me Charles Deschamps, mari et exerçant les actions de dame Jeanne Dubosc, sa femme, auparavant veuve de Me Gilles Guérard, ledit Deschamps tuteur des enfants dudit Guérard et de ladite Dubosc, contre Jean de Ponnard, écuyer, seigneur de Maryé ; — messire André Roy, seigneur de Belleprise, conseiller du roi en ses conseils, premier président au présidial de Moulins-en-Bourbonnais, contre honorable homme Jacques Borne, marchand de la ville de Nevers. — 14 février : François du Broc, écuyer, sieur de Jars, premier capitaine au régiment de Beauvais, contre Achille du Broc, écuyer, seigneur des Meurs ; — noble Pierre Richard, maître d'hôtel du seigneur comte de Langeron, contre Alexandre Barnier, laboureur, chef de sa communauté, de la paroisse dudit Langeron ; — noble Jacques Challemoux, contrôleur ordinaire de la maison de Monseigneur le Prince, contre Me Jean Carrin, prêtre, curé de Luzy. — 28 février : Me Louis Tremeau],prêtre, chanoine en l'église collégiale de Tannay, cessionnaire de Me Claude Chouet, curé d'Ouanne, contre Edmée Gaulthier, veuve de Jean Bureau, sœur et héritière de Me Léonard Gaulthier, vivant curé dudit Ouanne ; — Me Louis Lomet, avocat en Parlement, mari et exerçant les actions de dame Suzanne Aladane, et Jean Aladane, commis au greffe du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritiers de Me Olivier Aladane et de dame Marie Bourtyl, contre Pierre et François Perrinet ; — Madelon Trouvé, fille de Benoît, contre Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux, père de demoiselle Françoise de Boisthierry. — 7 mars : Me Pierre Lebreton, prêtre, curé de Verneuil, contre Me Ferval, prieur du prieuré de Fontaine, héritier de dom Pierre Dejean, vivant prieur dudit Fontaine ; — vénérable et discrète personne Me Michel Clément, prêtre, curé de Dun-les-Places, contre Me Adrien Beugon, procureur fiscal de Brassy ; — haute et puissante dame Louise d'Ancienville, dame marquise d'Epoisses, comtesse des Bordes, contre honorable homme François Chambrun, marchand à Nevers. — 14 mars : Mr Franchy Delin, prêtre, curé de Parigny-sur-Sardolles, contre Gilbert Doreau, écuyer, seigneur de Travan ; — honorable homme Gilles Adam, mari de Jeanne Noël, contre Me Claude Moireau, prêtre, prévôt de Tannay ; — Me Nicolas Denoue, curé de Saint-Gervais et Saint-Protais d'Ouagne, diocèse d'Auxerre, contre Me Toussaint Ragon, curé de Rix et chapelain de la maladrerie de. . . . . , se prétendant curé de ladite cure d'Ouagne ; — Me André Lévesque, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Hugues de Crézy, écuyer, seigneur de la Moslée, héritier d'Edme de Crézy, son père. — 21 mars : noble Claude Prisye, docteur en médecine, cessionnaire de Jacques Després, écuyer, seigneur de Charly, contre Jean Peigné, meunier, chef de sa communauté. — 28 mars : honorable homme Guillaume Desreboulle, fermier de la terre et seigneurie de Saint-Parize-le-Châtel, contre Odile Descreux ; — Achille du Broc, écuyer, sieur des Meurs, contre demoiselle Françoise du Broc, veuve de Charles du Plessis, écuyer ; — Pierre Lebreton, écuyer, seigneur de Beausoleil, et demoiselle Renée de Turpin, sa femme, contre Me Jean Desbois, avocat, Me Jean Gillet, notaire royal, et autres. — 18 avril : Me Antoine Broteau, sieur de Bellerue, contre Jean Perrot le jeune, laboureur, demeurant au lieu de Lavault, paroisse de Millay. — 20 avril : Hugues Gasque, marchand à Nevers, contre Me Jean Baudrion, curé de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 2 mai : François Desgranges, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert, contre demoiselle Guillemette de Nourry, veuve de Louis de Virgille, écuyer, et tutrice de leurs enfants. — 16 mai : dame Elisabeth Pinet, veuve de Me Paul Liebault, contre Me Denis Paillard et dame Jeanne Rapine, veuve de Me François Roy. — 23 mai : dame Perrette Panseron, veuve de Me Gilbert Chevalier, contre Anne Archambault, ci-devant veuve de défunt Gilbert Cordier, tutrice de leurs enfants, à présent femme de Charles Gardinat ; — demoiselle Charlotte de La Ribourde, femme de Jean du Fournet, écuyer, sieur de la Forest, contre Mathieu Chauveau, cabaretier à La Charité. — 6 juin : demoiselle Marie Chabre, veuve et commune de François Baugy, vivant sieur de Rochefort et des Gamards, lieutenant au domaine de Bourbonnais, contre Nicolas Dubuisson, sieur de Veaulce ; — messire François de Blosset, écuyer, seigneur de Pouques, contre Me François Pannetrat, Nicolas Pannetrat et Claire Pannetrat, veuve d'Antoine Pousot. — 20 juin : demoiselle Marie Colas, veuve de noble Claude de Tournay, vivant président en l'élection de Vézelay, contre Léonarde Paupert ; — Jacques de Mullot, écuyer, seigneur de Villenaut, contre Me Jean Moreau.

B. 384. (Registre.) — In-4°, 574 feuillets papier (couvert en parchemin).

1662, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 4 juillet : Gabriel de La Barre, chevalier,

seigneur baron de Chasnay et autres ses terres, contre honnête femme Anne Chappus, veuve de Mᵉ Jean Belin; — Jacques Moireau, seigneur de Champelois, lieutenant des chasses au bailliage d'Auxois, vallée d'Yonne et comté de Château-Chinon, héritier de défunts Jacques Moireau, son père, et Philippe Tollot, son oncle, contre Perrette Beugon, veuve de Gabriel Mourcelot; — Mᵉ Jean Pernin, prêtre, prieur, curé de Saint-Ouën, contre Gilbert Doreau, sieur de Travan, et demoiselle Jeanne Billetout, sa femme. — 11 juillet: Louis du Broc, écuyer, seigneur du Nozet, contre René de Thibault, écuyer, seigneur de Garchy; — demoiselle Elisabeth Leclerc, veuve de noble Guillaume Flamen et tutrice de leurs enfants, contre Gilbert du Roussel, écuyer, seigneur de Lamy et des Cloix; — noble Gilbert Alixand, président en la Chambre des comptes de la ville de Nevers, héritier de demoiselle Françoise Dumonceau, contre Jean Deschaumes le jeune; — dame Légère Voillaud, veuve de noble Jacques Quartier, contre Edmée Roy, veuve de Léonard Boué; — demoiselle Hélye du Magny, veuve de Jean Turpin, écuyer, seigneur de la Forest, contre Françoise Janin, veuve de Jean Bertheleau; — Jacques Voillereau, métayer de François de Blosset, écuyer, seigneur de Pouques, contre demoiselle Marie de Monsaulnin, veuve de Philippe du Bois, écuyer, seigneur de la Forêt. — 18 juillet: Charles Quarré, écuyer, seigneur de Millery, mari de demoiselle Anne de Druy, sa femme, cessionnaire de Jean de Druy, écuyer, seigneur d'Avril, contre Jacques Després, écuyer, seigneur de Charly et de la Boue. — 8 août: Mᵉ Pierre de Bazelle, sieur de Buy, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, cessionnaire de Jeanne Maitrot, veuve de Gilbert Meure, contre les héritiers de défunt Gilbert Pougnier. — 22 août: Philippe Menudet, écuyer, seigneur de Beaurepaire, major au régiment des vaisseaux, contre Claude Potrelot, héritier d'André Potrelot, son frère; — Jacques Dollet, écuyer, seigneur de Trésaigues, fourrier ordinaire de la maison du roi, contre Mᵉ Pierre Thibault, archer en la maréchaussée de La Charité; — Mᵉ Esme Letourneur, peintre, contre Gilbert Lebreton, Pierre Imbert, tailleurs d'habits, confrères de la confrérie de la Trinité, établie en l'église de Saint-Pierre-le-Moûtier: « Le tableau sera veu et visité par un pintre qui sera par nous nommé pour cognaistre s'il est faict suivant qu'estoit obligé ledit Letourneur de le faire, pour, ce faict, estre ordonné ce que de raison. » — 29 août: demoiselle Marguerite de Méré, femme de Claude d'Annezel, écuyer, contre Philippe Airault, écuyer, seigneur de Marsauday; — François de Commaille, écuyer, seigneur de Fontenelle, l'un des gardes écossais du roi et vétéran, demeurant à Michaulgues, paroisse de Brinon-les-Allemands, mari et exerçant les actions de demoiselle Françoise Goby, sa femme, héritière en partie de Mᵉ François Goby, son père, contre Mᵉ Edme Charon, marchand à Clamecy. — 5 septembre: messire Claude Commier, prêtre, prévôt et chanoine de Ternant, contre Mᵉ Pierre Boullier, curé de Saint-Seine et chanoine de Ternant; — Mᵉ Pierre Alixand, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de demoiselle Françoise Gigot, fille et héritière de Mᵉ Pierre Gigot, aussi avocat audit présidial, contre Guillaume Rameau. — 12 septembre: demoiselle Marguerite Courtois, veuve de Jean de Jacquinet, écuyer, seigneur de Pannessière, contre Mᵉ François Delaproye, fermier de la terre et seigneurie d'Ougny; — Mᵉ Gilbert Seignoret le jeune, avocat, cessionnaire de Mᵉ Gilbert Seignoret l'aîné, aussi avocat, contre Charles Guyot, écuyer, seigneur de Garembé, fils et héritier d'Etienne Guyot, vivant sieur dudit Garembé. — 19 septembre: Louis de Berthier, écuyer, seigneur de la Bussière, contre dame Philippe Descoulons. — 26 septembre: honorable homme Denis Paillard, marchand à Saint-Révérien, contre honorable homme André Gorget, marchand de bois; — Mᵉ François Jourdan, procureur à Lormes, contre Mᵉ Charles Figeat. — 24 octobre: Louis de Razout, capitaine du fort, ville haute et basse de Chaslus, comme mari et exerçant les actions de demoiselle Françoise Magdelénat, tutrice de Françoise Morizot, sa fille, et de Mᵉ Jean Morizot, contre Joachim Lesage. — 31 octobre: Charles de Fradel, écuyer, seigneur de Louzat, contre Jacques de Champs, écuyer, seigneur de Saint-Léger, prévôt en la maréchaussée de Château-Chinon; — noble Philippe Millin, assesseur en l'élection de Nevers, contre dame Marie de Lagrange, veuve de messire Arnault de Lange, vivant chevalier, baron de Villemenant, et messire Joachim de Lange, chevalier, seigneur de Guérigny. — 7 novembre: Henry Guillier, fils émancipé, et Marie Guillier, femme de Pierre Perraudin, enfants et héritiers de défunt Guillaume Guillier, héritier en partie de défunt François Guillier, contre messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur baron du Tremblay; — vénérable et discrète personne Mᵉ Pierre Berger, prêtre, curé de Marseilles-les-Aubigny, contre François Rouër et Eustache Rouër, notaire, ledit François tant en son nom que comme tuteur des autres enfants de Nicolas Roüer, son père; — honorable homme René Bry, meunier du

moulin de Crille, paroisse de Cours-les-Barres, demandeur pour avoir de l'eau de l'étang de la Deffrisse, contre Marie Reuche, veuve de Jean Marion, demeurant à Nevers; — Julien Desrieux, maçon du pays de La Marche, contre Jean de Tenon, écuyer, seigneur de Fonfay; — vénérable et discrète personne Me Nicolas Danthault, prêtre, curé d'Isenay, contre Me François Charleuf. — 14 novembre: Robert de Marion, écuyer, seigneur de Coudes, contre Jean de Bongards, écuyer, sieur de Chambrun; — Gilbert de Berthier, écuyer, seigneur de la Vallée, contre Me Michel Moireau et Me Jean Moireau, son frère; — Me Antoine Gayet, prêtre, curé de Mars, cessionnaire de dame Jeanne Joly, veuve de Me Pierre Pierret, ci-devant fermier du prieuré de Mars, contre Claude Joutard, sous-fermier dudit Pierret; — messire Jean Girault, prêtre, curé de Luthenay, et Michel Ouvrier, accenseur du dîme de Troisfonds, appartenant aux sieurs vénérables de Saint-Cyr de Nevers, contre Louis Davalon, tant pour lui que pour Mes Claude et Mathieu Duplessis et François Guillon, accenseurs du revenu temporel de la cure dudit Luthenay; — dom Charles de La Motte, sous-prieur au couvent Notre-Dame de La Charité, prieur titulaire de Notre-Dame d'Ouanne, contre Me Philippe Marandat, prêtre, curé de Chasnay. — 21 novembre: Mes André, Pierre, Jean Lévesque et autres co-héritiers de Me Jean Lévesque, contre Me André Bourtyl, commis aux saisies réelles du bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — dame Judicq Mithier, veuve de Me Philippe Berthault, contre Me Jacques Jolly, avocat en Parlement, lieutenant au bailliage de La Charité, et Pierre Jolly, notaire royal; — honorable homme Pierre Grandjean, marchand, demeurant à La Charité, fermier du revenu de la chapelle Saint-Lazare, dépendant du prieuré de Notre-Dame de La Charité, contre Marie Delarc, de La Charité; — Charles de Fradel, écuyer, seigneur de Louzat et de Salligny, mari et exerçant les actions de demoiselle Anne Pitois, sa femme, fille et héritière en partie de demoiselle Denise de Champs, contre Jacques de Champs, écuyer, seigneur de Saint-Léger, prévôt de la maréchaussée de Château-Chinon. — 22 octobre: dame Françoise Moireau, veuve de Mr Jean Salomon, sieur du Pontot, contre Me Albert Rolland, prêtre, curé de Mhère; — noble André Berthelot, conseiller et avocat du roi en l'élection de Nevers, contre Pierre du Crest, écuyer, seigneur de Chigy, fils et héritier d'Hugues du Crest. — 28 novembre: noble Sébastien Lemaire, prieur de Brassy, contre honorable homme Pierre Belin; — messire Pierre Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Allarde, contre Siméon de Saint-Clair, écuyer, seigneur de Poully, et demoiselle Jeanne du Bois, sa femme; — demoiselle Elisabeth Leclerc, veuve de noble Guillaume Flamen, apothicaire du roi, contre Louis Le Maréchal, écuyer, seigneur de Corbet; — Me Claude Vaulcoret, prêtre, curé de Planchez, contre messire Charles de La Tournelle, chevalier, seigneur dudit lieu; — Me Jean Moreau, receveur de M. de Prunevaux, adjudicataire en justice du disme de la cure de Dienne, année 1661, contre Charles Besson et Pierre Chevillon, dixmeurs de ladite année. — 5 décembre: noble Jean-Baptiste Flamen, chapelain de la chapelle Saint-Louis fondée en l'église Saint-Cyr de Nevers, contre les Révérends Pères de l'Oratoire de Nevers; — Me Claude Pitois, procureur au bailliage de Château-Chinon, contre Me Pierre Pitois, seigneur de Quincize et Estoulle, bailli de Château-Chinon; — Guillaume Triboudet, sieur de Bellechaulme, demeurant à Saint-Vincent, contre Etienne Faulconnier, demeurant audit Saint-Vincent; — Jeanne Gabellet, veuve de Me Henri Guillier, contre Jean de Commaille, écuyer, seigneur de Fontenelle; — noble Antoine Baudot, conseiller et ancien avocat du roi en l'élection de Clamecy, contre Pierre Ferrier, manœuvre; — vénérable et discrète personne messire Pierre Jaudot, prêtre, curé de Thoury-en-Séjour et chanoine en l'église collégiale de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Antoine Crocquet, concierge des prisons dudit Saint-Pierre-le-Moûtier; — René de Bongards, écuyer, seigneur de Villaine, contre Pierre Fonty. — 12 décembre: Jean de Beraud, écuyer, seigneur de La Guerche, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins, contre Marie Maigny, veuve d'Antoine Chazeron; — honorable homme Julien Arvey, marchand à Moulins-Engilbert, contre demoiselle Guillemette de Nourry, veuve de Louis de Virgille, écuyer, seigneur de Chevannes, et tutrice de leurs enfants; — honorable homme Guillaume Trotignon, marchand à Nanveigne, contre Jacques Perreau, aussi marchand; — Me Michel Damond, conseiller du roi en ses conseils, trésorier du Marc-d'Or, ayant les droits cédés de noble André Berthelot, conseiller et avocat du roi en l'élection de Nevers, contre Hugues du Crest, écuyer, seigneur de Chigy. — 19 décembre: Me Jean Butheau, curé de Metz-le-Comte et aumônier de Monseigneur le Prince, contre Lazare Savéry; — noble Benoît Bredeau, conseiller et assesseur en la maréchaussée de Nivernois, contre Jacques Voillaud, sergent royal; — Charles de Neuchaize, écuyer, seigneur du Plessis et

la Charnaye, demeurant en la paroisse de Saint-Léopardin, contre François-Gilbert de La Souche, écuyer, seigneur de Chevigny, et Jean-Gilbert de Saulnier, écuyer, seigneur de Prée; — Me Sébastien Garilland, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, fermier de la commanderie de Saint-Jean de Bouc, contre Me Jean David; — Fiacre Lehard, manœuvre, contre demoiselle Jeanne de Jacquinet, veuve de Jean de Mareschet, écuyer, seigneur de Boisgirard, et François de Mareschet, écuyer, son fils.

B. 385. (Registre.) — In-4°, 647 feuillets papier (couvert en parchemin).

1663, 1er trimestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 9 janvier: Me François Pannetrat contre demoiselle Nicolle Leprestre, veuve de Gilbert Gillot, écuyer; — dame Françoise de Rieux, dame de Chantenay, Parjot et Ruère, contre dame Sébastienne Giraud, veuve de défunt Me Jean Houdaille; — vénérable et discrète personne messire Guillaume Mayeux, prêtre, curé de Patinges, contre Nicolas Robertet, hôte du logis où pend pour enseigne l'image Notre-Dame de la ville de La Charité, fermier de la commanderie des Bordes; — Guillaume de Ponnard, écuyer, fils de Jean de Ponnard, écuyer, sieur de Marié-le-Grand, procédant à son autorité, demandeur pour être mis sous la protection et sauvegarde du roi et pour être maintenu et gardé ès droits honorifiques à lui dus, et notamment en l'église paroissiale de Millay en la perception du pain bénit, auparavant le sieur ci-après nommé, contre Pierre du Crest, écuyer, seigneur de Montigny; — Pierre de Ponnard, écuyer, contre Charles de Cossay, écuyer, seigneur de Beauvais et Saint-Germain; — demoiselle Marie Collas, veuve de défunt Claude de Tournay, vivant écuyer, président en l'élection de Vézelay, contre Gaspard de Pons, écuyer, seigneur du Gripet, et demoiselle Jeanne Magdelénat, sa femme. — 16 janvier: noble et religieuse personne dom Gabriel Coyffier, conseiller et aumônier du roi, prieur et seigneur du prieuré de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, conseiller au bailliage et présidial de ladite ville, contre Jean Guéron; — Philippe Menudet, écuyer, seigneur de Beaurepaire, contre Claude Menudet, héritier d'André Menudet, son frère. — 23 janvier: noble André Berthelot, conseiller et avocat du roi en l'élection de Nevers, contre Pierre de Ponnard, écuyer, et demoiselle Marie Berthelot, sa femme, Me Gilbert Cacadier, mari et exerçant les actions de dame Françoise Pernin, demoiselle Claude de Breschard, veuve de Claude de Breschard, écuyer, seigneur de Gerland; — frère Guillaume Chocquard, prieur et curé de Monestier et Chantelle-la-Vieille, contre Me Pierre Michellet, procureur en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins. — 30 janvier: honnête femme Simonne Tenaille, veuve de Florimond Archambault, contre Pierre Bonneau. — « Sur ce qui nous a esté remonstré par les sieurs maire, eschevins et procureur du faict commun de ceste ville que les pontz des portes sont entièrement ruineux, en sorte que l'on n'y peult passer à pied ny à cheval, raison que le commerce demeure, ce qui revient au grand préjudice du public, de sorte qu'il est nécessaire d'y remédier, et pour y parvenir, l'on auroit demendé deniers à Me Florimond Dubois, procureur en ce siège et fermier de la petite mesure jusques à quarente livres, qui auroit faict reffus de les deslivrer sur et en déduction du prix de sa ferme, disant y avoir plusieurs saisies faictes entre ses mains par des particulliers, lesquelles ne peuvent empescher la deslivrance dudict denier, veu la nécessité, à ce moien requièrent icelle. A quoy inclinant, nous avons ordonné qu'il sera deslivré au procureur du faict commung la somme de quarante livres sur ce qui peut estre deub par led. Dubois préférablement à tous saisissans, moyennant quoy led. Dubois en demeure valablement quitte et deschargé..... » — Antoine, Charles, Jean et Louis de Thomassin, écuyers, ledit Antoine tant en son nom que comme ayant les droits cédés de demoiselle Claude de Thomassin, sa sœur, tous héritiers de défunts Gilles de Thomassin, écuyer, et de demoiselle Anne Magdelénat, leurs père et mère, contre Pierre Lagrange, laboureur; — dame Edmée Antoine, veuve de défunt Me Jean Collas et tutrice de leurs enfants, contre Me François Aupépin, procureur du roi en l'élection de Corbigny. — 13 février: Me François Sçavant, curé de Dirol, contre les religieux de l'abbaye de Corbigny; — honorable homme Jean Flandin avec Me Etienne Flandin contre demoiselle Marie d'Onnay, veuve et commune de Blaise Vinot et tutrice de leurs enfants; — noble Charles Vyau, lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Rapine, écuyer, seigneur de Foucherenne, procureur général en la pairie de Nevers, frère et héritier de défunt noble Joseph Rapine, vivant conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — noble Charles Duplessis, conseiller et élu pour le roi en l'élection de Nevers, fils et héritier de noble Louis du Plessis, conseiller et élu en

ladite élection, son père, contre Me Pierre Delafaye, conseiller et élu en l'élection de La Charité; — Claude Carry, dit La Montagne, messager de Nevers à Paris, contre Jacques Voillaud. — 20 février : Me André Bourtyl, commis aux saisies réelles du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jean Regnault, sieur de l'Estang, demeurant à Crux. — 27 février : demoiselle Radegonde de Bongards, veuve d'Antoine de Neuchaize, écuyer, seigneur du Plessis, contre Charles de Neuchaize, écuyer, seigneur du Plessis, tuteur des enfants mineurs d'Hugues de Crézy, écuyer, seigneur de Sinolle. — 6 mars : Me Noël Becquas, sieur de l'Alloupt, conseiller du roi et grènetier au grenier à sel de Saint-Amand, contre Toussaint Taillandier, écuyer, sieur de Brosse; — Me Christophe Joffriot contre Me Pierre de Bazelle, avocat, et demoiselle Hélène Arvillon, sa femme. — 13 mars : demoiselle Marguerite Grasset, veuve de Me Pierre Durye, vivant conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Me Pierre Durye, contre Me Nicolas Arnault; — noble Claude Durand, conseiller du roi, assesseur en l'élection de La Charité, et demoiselle Marguerite Vernesson, sa femme, contre Me François Bouchet, sieur de la Baume, grènetier au grenier à sel de Cosne. — 3 avril : dom Félix Colombier, prieur claustral du prieuré de Sancoins, contre vénérable personne Jean Cochet, prieur commendataire dudit prieuré; — demoiselle Anne de Breschard, femme de François des Ulmes, écuyer, seigneur de Trougny, contre André Defrédeaux. — 10 avril : demoiselle Léonarde Chemineau, femme du sieur de Pirville, contre Jean Laurent; — Henry de Blosset, écuyer, seigneur de Précy, héritier en partie de demoiselle Suzanne de Cannaye, sa mère, contre Pierre Porcher, fermier de Prélichy. — 17 avril : Jean Guyot, écuyer, seigneur de Garembé, docteur en médecine, contre Me Jean Guillaumain. — 24 avril : Me Paul Mazillier, avocat en Parlement, bailli d'Hubans, tuteur des enfants de Me Jean Compérat et de demoiselle Jeanne Mazillier, contre dame Françoise Moireau, veuve de Me Jean Salomon, vivant seigneur du Pontot, tutrice de leurs enfants; — Jacques Dollet, écuyer, seigneur de Trésaigues, fourrier ordinaire de la maison du roi, contre Louis Pluchon, fermier d'Aubigny; — Me Gilbert Seignoret le jeune, avocat, père et tuteur de Gabrielle Seignoret, sa fille, héritière universelle de Me André Lévesque, son aïeul, contre Charles de Roffignac, écuyer, seigneur de Saincaize et de Gigny; — messire Pierre Morand, prieur, curé d'Aubigny-le-Chétif, contre honorable homme Laurent Ranvier. — 8 mai : noble Philbert Vincent, contrôleur en la maréchaussée de Nevers, mari et exerçant les actions de demoiselle Jacquette Baignayt, contre Philippe Maillard, femme de Pierre Millaud. — 10 mai : Jean de Coulon, écuyer, seigneur de Moncenault, contre Pierre Senot, charron. — 22 mai : Me Claude Lemaistre, greffier en l'élection de Château-Chinon, contre honorable homme Roger Bouchet, demeurant à Château-Chinon; — demoiselle Gilberte Vyau, veuve de noble Gilbert Millaud, vivant conseiller et avocat du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants, contre Jean Arnault, hôte à Nevers. — 29 mai : messire François de Charry des Gouttes, chevalier, seigneur dudit lieu, Souppes et autres lieux, contre Martin Armitre, marchand à Nevers; — honorable homme Charles Save, héritier de noble Claude Goussot, sieur de Martigny, contre Jean Miron, marchand, héritier de Me Jean Miron; — Me Léonard Destrappes, écuyer, seigneur de Précy, conseiller du roi en sa cour de Parlement, contre Louis Jonneau. — 5 juin : Jacques Brune, hôte du logis de Saint-Jacques de Nevers, contre Me François Robin, prêtre, curé de Raveau; — vénérable et discrète personne Me François Clerc, prêtre, curé de Tazilly, fils et héritier de Dimanche Clerc, son père, contre Me Léonard Danteloup. — 12 juin : Me Jean Aupépin, marchand, contre Me Jean Save, bailli de Châtillon-en-Bazois; — messire Jacques Carpentier de Marigny, conseiller du roi en ses conseils, prieur et seigneur spirituel et temporel de Cessy, Saint-Malo, Coche et Vielmanay, contre Me Daniel Lombard, fermier du fourneau à fer du lieu de Cramain; — demoiselle Claude de Bongards, veuve de défunt noble Pierre Brisson, contre noble Jean Riguelay; — noble Thomas Marie, conseiller du roi au bailliage et siège présidial d'Auxerre, y demeurant, contre Philbert Belin, demeurant à Blismes. — 19 juin : Me François Guyot, marchand, demeurant à Corancy, contre Guillaume Butheau, marchand à Mhère. — 26 juin : messire Charles de Cossay, écuyer, seigneur de Beauvais, contre noble André Berthelot, conseiller et avocat du roi en l'élection de Nevers; — Jacques Garnier, écuyer, sieur de la Motte, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, contre Claudine Liepvre, veuve de Léonard Ramillon; — Me Mathurin Pelletier, marchand, demeurant à Saulieu, fils et héritier de Me Pierre Pelletier, contre honnête femme Jacquette Partiot, veuve de Me Vincent Rolland; — Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Coulloize, le Chaillou et la Chatonnière, contre Mathieu Rousset; — Thomas de La Barre, écuyer, seigneur de Lorgue, contre honnête

femme Marie Crisle, veuve de Claude Blanchard; — Mr Gabriel Lorillard, praticien, demeurant au village des Boureaux, paroisse de Dun-les-Places, contre Nazaire Jacob, laboureur; — dame Jeanne Petit, veuve de Me Jean Lance, chirurgien, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Catherine Delisle, femme de noble Jean Pyon, receveur des gabelles de Lyonnais.

B. 386. (Registre.) — In-4°, 717 feuillets papier (couvert en parchemin).

1663, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 3 juillet: noble Guillaume de Lespinasse, seigneur de Rabottin, président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Joachim de Lange, écuyer; — Me Philippe Aupépin contre Me Léonard Poitreau; — messire François de Charry des Gouttes, chevalier, seigneur des Gouttes, Souppes et autres lieux, contre Martin Lhermite, marchand à Nevers; — honorable homme Julien Harvey contre demoiselle Guillemette de Nourry de Palluau, veuve de Louis de Virgille, vivant écuyer, et tutrice de leurs enfants; — Me Mathurin Pelletier, fils et héritier de Me Pierre Pelletier, contre honnête femme Jacquette Partiot, veuve de Me Vincent Rolland; — demoiselle Claude de Bongards, veuve de Me Pierre Brisson, avocat en Parlement, et tutrice de leurs enfants, contre noble Jean Riguelay, conseiller et avocat du roi en l'élection de La Charité. — 10 juillet: Me Claude Robin, prêtre, curé de Cougny, contre dom Gabriel Coyffier, seigneur prieur de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Me Philbert Robin, prêtre, curé de Lâché, contre Me Denis Paillard, marchand; — dame Catherine Thonnelier, veuve et commune de Me Guillaume Marinier, tutrice de leurs enfants, contre Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Couloise; — Me Hérard Gasque, prêtre, curé d'Anizy, contre Emery Poirier; — honorable homme Etienne Loizeau contre Me Charles Lardereau, prêtre, curé de Lanty; — Me François Chevallier, prêtre, curé de Livry, contre Me Jean Robin, huissier royal; — Edme de La Barre, écuyer, sieur de Forest, les Nouettes et autres lieux, contre messire Gabriel de La Barre, chevalier, seigneur baron de Chasnay, la Vernière et autres lieux; — Me Louis Lefebvre, greffier en la maréchaussée de La Charité, contre Jean de Farou, écuyer, sieur des Reguins. — 17 juillet: Me Jean Deméru, avocat en Parlement, contre messire Jacques de Villaines, baron de Givry et Sermoise; — Jean de Mareschal, écuyer, sieur de Bouquetraud, contre noble Claude Duret, prévôt de Sancoins; — Loup de Vathaire, écuyer, seigneur de Boistaché, contre Hérard de Dampierre, écuyer, gentilhomme servant du roi, demeurant à Sury, près Léré; — noble Charles Vyau, conseiller du roi, lieutenant-général criminel au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselles Françoise et Léonarde de Chargère; — Jean de Lespinasse, écuyer, conseiller du roi au bailliage et présidial de Bourges, contre dame Anne Thiellement, veuve de Me Gilbert Pousson; — Me Gabriel Pilloux, sieur de Lichy, contre Me André Bourtyl; — noble Thomas Marie, conseiller du roi au bailliage et siège présidial d'Auxerre, y demeurant, contre Philbert Belin, demeurant en Belin. — 24 juillet: honnête femme Simonne Tenaille, veuve de Me Florimond Archambault, huissier royal, et tutrice de leurs enfants, contre Gabriel Roudelle, hôte du Cygne de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — François d'Oiseau, écuyer, seigneur de Vaujolly, cessionnaire de Dominique de Longueville, écuyer, seigneur de la Maison-Blanche, contre Me Joseph Denohe, juge de Turigny; — dom Jean Jolly, seigneur prieur de Coulonges, contre François de Troussebois, écuyer, seigneur de Faye. — 31 juillet: dame Judic Mithier, veuve de Me Philippe Berthault, contre Léonard Millin, sieur des Bruères; — noble Etienne Bargedé, prieur de Ruages, et Me Jean Chauveau, curé dudit lieu, contre Me André Lebrun; — Me Jean Deméru, avocat en Parlement, cessionnaire de Me Pierre Gentil, contre messire Jacques de Villaine, baron de Givry; — François Maupart, maître sellier à La Charité, contre René de Bongards, écuyer, sieur de Villaine, demeurant en la paroisse d'Aubigny; — Jean Bogne, écuyer, conseiller et procureur du roi au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Antoine de Bernault, écuyer, seigneur de Guipy. — 7 août: Charles de Tespes, écuyer, seigneur de Varigny, contre Etienne Lestouffé, marchand, demeurant à Sardy-les-Epiry; — Me Gilbert Geyn, marchand, demeurant à Moulins-en-Bourbonnais, contre Charles de Marcelanges, écuyer, sieur de la Grange-Girard; — dame Françoise Bouzitat, veuve de noble Jean Guyot, contre noble Nazaire Girard, conseiller et élu à Nevers, mari et exerçant les actions de demoiselle Marie Quartier. — 14 août : demoiselle Hélie du Magny, veuve et commune de Jean Turpin, écuyer, sieur de la Forest, diligence de Zacharie de Verdigny, écuyer, sieur de Rabottière, contre Françoise Javin, veuve et commune de Jean Bertheleau; — Jean de

Bongards, écuyer, sieur de Chambrun, cessionnaire de Jean d'Estut, écuyer, sieur d'Insèche, contre Pierre Turquet; — Edme de Dampierre, écuyer, seigneur du Vivier, contre Loup de Vathaire, écuyer, seigneur de Bois-Taché, exerçant les actions de demoiselle Marie de Dampierre, son épouse, et contre demoiselle Anne de Dampierre. — 21 août : Mᵉ François Clerc, prêtre, curé de Tazilly, héritier de Dimanche Clerc, son père, contre Léonard Danteloup. — 28 août : dom Mayeul Decombe, prieur de Chantenay, contre Jean Limognes, vigneron; — Mᵉ Claude Sinton, prêtre, curé de Thianges, contre Emiland Febvre, laboureur, demeurant en la paroisse de Planchez; — messire Claude Bonnot, prêtre, prieur, curé de Challement, contre Jean Guillerand; — dame Anne Voillaud, veuve de Mᵉ Louis Pinette, et tutrice de leurs enfants, contre dame Jeanne de Baugy, veuve de Mᵉ Etienne Bargedé. — 4 septembre : Mᵉ Jean Bogne, conseiller et procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Françoise Meusnier, femme séparée de biens de René de Rabutin, écuyer, seigneur de Savigny; — noble Pierre Richard, maître d'hôtel du seigneur comte de Langeron, contre Noël Midault, de la paroisse dudit Langeron; — noble François Bouchet, sieur de la Baulme, demeurant à Cosne, contre Mᵉ Claude Durand, président au grenier à sel de La Charité, et demoiselle Marguerite Vernesson, sa femme, héritière de Mᵉ Jacques Vernesson. — 11 septembre : Mᵉ Léonard Luzy, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur d'honnête fille Jeanne Luzy, sa fille, et de défunte dame Anne Damours, contre Philbert Perrauldin et Claude Bonnerot; — François de Marchand, écuyer, seigneur de Boussegré, contre Antoine et Toussaint Perrauldin, laboureurs, communs et personniers; — Léonard Chapuis et Barthélemy Montaigne, fabriciens de l'église de Saint-Seine, contre Mᵉ Jean Loreau, prêtre, chanoine de Ternant et curé d'Hiry, fils et héritier de défunt Mᵉ René Loreau. — 18 septembre : honorable homme François Gaschot, marchand, demeurant à Donzy, contre Jean de Bongards, écuyer, seigneur de Chambrun, demeurant à Aubigny-sur-Loire, paroisse de Marseille; — Mᵉ Louis Charbon, fils de Marcou Charbon et de dame Françoise Leblanc, héritière de Mᵉ Gilbert Leblanc, contre François Bertheau. — 24 septembre : dame Edmée Antoine, veuve de Mᵉ Pierre Collas, tutrice de leurs enfants, contre Mᵉˢ François Aupépin et Pierre Dubosc; — messire Georges-Bénigne de Trotedan, chevalier, seigneur baron de Percey, contre Simon Donnelle et Françoise Voillaud, sa femme; — Mᵉ Jacques Piron, prêtre, curé de Neuilly, contre Mᵉ Jean Gorget, prêtre, curé de Saint-Révérien; — messieurs les prieur et religieux du couvent de Saint-Révérien et Mᵉ Jean Chevallier, leur fermier, contre honnête femme Gabrielle Baudot, veuve d'Hugues Pajot. — 2 octobre : Edme de La Barre, écuyer, seigneur de Forest-la-Vernière, contre demoiselle Anne de Fougière, veuve de Claude de La Barre, écuyer, seigneur de Gérigny, tutrice de leurs enfants. — 23 octobre : noble Charles Berthelon, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, maître des actions de dame Marie Chevalier, sa femme, fille et héritière en partie de Mᵉ Gilbert Chevalier et de dame Françoise Litaud, contre Laurent Guibelin, tuteur de Marie Guibelin, fille et héritière de Gabrielle Chevalier, sa mère, héritière d'Antoinette Regnault, et Mᵉ Jean Chevalier, ses père et mère, et Jean Chevalier, ci-devant archer, aussi leur héritier; — Gilbert de Crézy, écuyer, seigneur de Varennes-en-Glenon, mari et exerçant les actions de demoiselle Gilberte de Grandchamp, contre Nicole Chevrier, femme de Claude Bernard le jeune; — dame Marie Collas, veuve de noble Claude de Tournay, contre Mᵉ Pierre Gudin; — Mᵉ Joseph Paillard, marchand, demeurant à Vitry, paroisse de Laché, contre Denis Paillard, marchand, demeurant à Saint-Révérien. — 30 octobre : dame Marie de Noury, dame de Chevenon, contre Mᵉ Lazare Gagnepain, sergent royal; — Mᵉ Robert Bernard, lieutenant au bailliage de Châtillon, contre François Bernard; — demoiselle Marie du Broc des Meurs contre noble et scientifique personne messire Jean Cachet, chanoine de Nevers et prieur de Sancoins. — 6 novembre : Mᵉ Étienne Gentil, chirurgien à Nevers, et Jean Guérin, ci-devant fermier de Sermoise, contre demoiselle Gabrielle de Bonnay, veuve de Jacques de Villaine, écuyer, seigneur de Givry, et tutrice de leurs enfants. — 14 novembre : Mᵉ Edme Pivain, maître d'hôtel du seigneur comte de Langeron, contre Annet Titollier, laboureur, demeurant en la paroisse dudit Langeron; — Charles de Neuchaize, écuyer, sieur du Plessis et la Charnaye, contre messire Charles de Roffignac, chevalier, seigneur d'Apremont, et Gilbert Saulnier, écuyer, seigneur de Prée; — demoiselle Radegonde de Bongards, veuve d'Antoine de Neuchaize, écuyer, seigneur du Plessis, contre Charles de Neuchaize, écuyer, seigneur du Plessis, tuteur des enfants mineurs de Hugues de Crézy, écuyer, sieur des Molles. — 20 novembre : demoiselle Marie Postallier, veuve de noble Charles Alaroze, vivant conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier,

contre François Burtheau ; — noble Jean Bouju, sieur du Fournay, contre demoiselle Marguerite du Ruel, veuve de Simon de Marion, vivant écuyer, seigneur de Coude. — 27 novembre : Me François Chambrun, marchand à Nevers, contre Edmée Decuzy, veuve de Pierre Girard ; — honorable homme Louis Pluchon, fermier du prieuré d'Aubigny-sur-Loire, contre Jean et René de Bongards père et fils, écuyers, seigneurs de Villaines. — 4 décembre : Me Hérard Raffard contre Charles du Clerroy, écuyer, seigneur de Marry ; — Me Simon Rousseau contre Louis de Galline, écuyer, seigneur de Bois-Roserain ; — demoiselle Marie Collas, femme de Gilles Camus, écuyer, président en l'élection de Vézelay, contre Dimanche Oppeneau, laboureur à Gâcogne. — 11 décembre : Me Guillaume Guillaumet, sieur d'Echon, assesseur en la maréchaussée de Vézelay, contre Claude Barry ; — messire Jean de Rochefort, chevalier, seigneur de Saint-Vidal, tuteur de Jean Bergeron, contre Me Pierre Ferré, Me Pierre Garnault, mari et exerçant les actions de dame Madeleine Ferré, et dame Elisabeth Ferré, femme séparée de biens de Me Claude Maslin ; — puissante dame Charlotte de Perreau, veuve de messire Charles de Bony, chevalier, seigneur de Bony, contre Louis Jacob ; — Edme de La Barre, écuyer, seigneur de Forest-la-Vernière, contre Gabriel de Rolland, écuyer, seigneur de Nizerolle, et Gilbert du Peyroux, écuyer, seigneur du Pontet, et Me François Rouzé, curé de Giverdon ; — Me Antoine Soret, prêtre, curé de Frasnay-les-Chanoines, contre Me Pierre Beaufils, notaire royal, demeurant à Murlin. — 18 décembre : messire Pierre Le Roy, seigneur baron d'Allardes, contre Siméon de Saint-Clair, écuyer, sieur de Poully, et demoiselle Jeanne du Bois, son épouse, et contre messire Louis de Quinquet, écuyer, sieur de la Vieille-Ferté ; — Me Pierre Hurault, marchand à Belle-Ile, pays de Bretagne, tuteur de ses frères et sœurs, héritiers de Me Pierre Hurault, leur père, contre noble Louis Bernard, conseiller du roi, prévôt des maréchaux de la ville de La Charité ; — Me Jean Baudrion, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jacques Jullien, marchand, demeurant en la ville de La Charité, et Me Michel Chevalier, sieur du Verger, maître des bureaux de la généralité de Moulins ; — Me Jean Micault, greffier au bailliage et pairie de Nivernois, contre Me Jean Bonneau, archer en la maréchaussée de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 387. (Registre.) — 484 feuillets papier (couvert en parchemin, en très-mauvais état et incomplet).

1664, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 8 janvier : dame Elisabeth Bargedé, veuve de Me François Buisson, tutrice de leurs enfants, contre Pierre Robin l'aîné, procureur à Saint-Pierre-le-Moûtier ; — demoiselle Marie de Noury, dame de Chevenon, contre Lazare Gagnepain, sergent royal à Magny. — 15 janvier : Jean Andras, écuyer, seigneur de Chassy et Chappes, contre honorable homme Martin Bourbon ; — noble Guillaume Lebreton, sieur de la Corvée, conseiller du roi et lieutenant criminel de robe courte au bailliage et siège présidial d'Auxerre, contre Charles de La Tournelle, écuyer, seigneur dudit lieu, tuteur des mineurs de Jehan Jacob, vivant écuyer, seigneur d'Ougny ; — demoiselle Adrienne de Chargère, veuve de Charles de Mérans, écuyer, contre Jacques Delagarde. — 22 janvier : Me Claude Rapeau, marchand, demeurant à La Charité, contre Ludovic de Veilhan, chevalier, baron de Giry et Arzembouy. — 29 janvier : dame Madeleine Coutant, veuve de Guillaume Dubled, contre Guillaume Collas et Guillaume Ballerat ; — Me Jean Taillefert, marchand, demeurant à Decize, contre Me Antoine Prévost, praticien à Dienne. — 5 février : Me Michel Damond, conseiller du roi en ses conseils, trésorier général du marc d'or des ordres du roi, cessionnaire de noble André Berthelot, avocat du roi en l'élection de Nevers, contre Pierre du Crest, écuyer, sieur de Chigy ; — Etienne de Conord, écuyer, sieur du Château, contre Me Jean Girault, prêtre, curé de Luthenay ; — dame Jeanne Lebreton, veuve d'honorable homme Guillaume Pougault, contre Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Couloise. — 12 février : noble Pierre de Lespinasse, sieur du Battouer, avocat en Parlement, contre honorable homme Guillaume Millin, marchand boucher à La Charité. — 19 février : demoiselle Claude de Bréchard, veuve de Claude de Bréchard, écuyer, seigneur de Gerland, contre Jean Bouré, laboureur ; — Me Jean Porché, curé de La Chapelle-Hugon, contre honorable homme Charles Lhermite ; — les sieurs vénérables de Saint-Cyr de Nevers, diligence de Me Jean Sabourin, l'un d'iceux, leur receveur de la prévôté de Sauvigny-les-Chanoines, contre dame Louise de Marcelanges, dame et prieure des religieuses de La Fermeté. — 4 mars : Antoine de Chargère, écuyer, seigneur de Tourny, contre Roland Dampnon. — 11 mars : dame Marie Reuche, veuve de Me Jean Marion et tutrice de leurs enfants, contre

demoiselle Gabrielle de Bonnay, veuve de Jacques de Villaines, seigneur baron de Givry; — dame Françoise de Rieux, dame de Châtenay, Parjot et Ruère, contre honorable homme Pierre Bouron l'aîné; — messire Charles de Marcelanges, chevalier, seigneur de la Grange, contre François de Montmorillon, écuyer, seigneur de Lucinier; — messire François Berthier, prêtre, curé et doyen « du comunal » du Veurdre, contre Me Jean Mongin, curé de Saincaize. — 18 mars: noble Claude Duret, prévôt, juge et garde de Sancoins, ayant les droits cédés de Me Jean Chaillou, bourgeois de la ville de Bourges, contre Nicolas Boing, marchand; — Me Jacques Beaumont, curé de Saint-Privé-lès-Decize, heritier de Jacques Beaumont, son père, et Gaspard Bouteron, contre Me Jean Provost, de Ville-lès-Anlezy; — François de Berthier, écuyer, seigneur de Grandry, cessionnaire de Franchy, Lazare et Guillaume Pelleron, contre Anne Boyer, veuve de Philbert Petit et Lazare Petit, son fils; — Me François Aupépin, procureur du roi en l'élection de Corbigny, contre Jean Barbier, concierge des prisons de Montenoison. — 1er avril: dame Charlotte de Perreau, veuve de messire Charles de Bony, chevalier, seigneur dudit lieu, contre messire Charles du Pré, chevalier, seigneur de Guipy. — 22 avril: Me Marin Crevel, chapelain de la chapelle de la Sainte-Trinité en l'église de Saint-Aré de Decize, contre Me Pierre Carré, notaire royal audit Decize. — 29 avril : Jean Dechaulme l'aîné contre Nicolas de Villaines, écuyer, seigneur de la Condemine, président-trésorier de France à Moulins, exerçant les actions de demoiselle Madeleine Després. — 5 mai: Me François Villadieu, un des recteurs des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jacques de Villaines, écuyer, sieur baron de la Croix, et Martin Lhermitte; — noble Guy Cotignon, conseiller à Nevers, exerçant les actions de demoiselle Marie Robert, sa femme, héritière de Me Lazare Robert, contre Jean Groin. — 13 mai: Me Claude Villatte contre Me Germain Massé, prêtre, curé de Neuvy; — Me Romain Moreau, archer à Château-Chinon, contre noble Alexandre Prévost, docteur en médecine.

B. 388. (Registre.) — 731 feuillets papier (autrefois couvert en parchemin).

1664, 2e semestre. — AUDIENCES CIVILES. — 1er juillet: demoiselle Jeanne de Boyau, veuve de Jacques de La Viollette, vivant écuyer, seigneur de Cassigneulle, demeurant en la paroisse de Couy, contre Louis de Galline, écuyer, seigneur de Dienne et des Chèzes; — Jean du Fournay, écuyer, seigneur de la Forest, contre Guillaume Millin et demoiselle Charlotte de La Riborde, femme séparée quant aux biens dudit sieur de La Forest; — Me Jean Days, prêtre, curé d'Imphy, cessionnaire de Me Edme Magnen, promoteur en l'officialité de Nevers, contre Jean Jolly, chevaucheur à Magny. — 8 juillet: Me André Bourtyl, ci-devant commis des saisies réelles au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et honorable homme Etienne Moquot, marchand à Nevers, contre demoiselle Claude du Verne, veuve de Louis de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés; — messire Robert de Mathieu, chevalier, seigneur de la Vallée et Montanteaume, contre Jean de Ponnard, écuyer; — Me Claude Vaulcoret, prêtre, curé de Planchez, contre Philippe Malcoiffé; — Me Claude Gaulme, notaire royal, contre Jacques de Barbarin, écuyer, seigneur de Boufarnoux, et Gilbert d'Augeron, écuyer. — 15 juillet: Me Jean Ravard, exerçant les actions de Jeanne Bureau, sa femme, contre noble François Rousset, fils et héritier de défunt noble Etienne Rousset; — Thomas de Meschatin, écuyer, seigneur du Tilloux, contre Me Charles Lhermite; — François Rousset, écuyer, seigneur du Creuzet, contre Jean Geoffroy; — noble Jacques Dufouilloux, conseiller et avocat du roi en l'élection de Nevers et contrôleur au grenier à sel dudit lieu, contre noble Henri de Lespinasse, sieur du Pavillon, fils et héritier de noble Pierre de Lespinasse. — 22 juillet: Me Lancellot Pouchot, notaire royal et syndic des notaires royaux de la ville de Nevers, contre Mes Jean Coquille, Jean Robelin, Guy Descollons, Marc-Antoine Guillin, Antoine Callot et Siméon Billault, notaires royaux. — 29 juillet: Antoine Gaultier, écuyer, sieur de Saligny et La Barre, contre Pierre Champion; — Antoine de Barnault, écuyer, sieur de Guipy, contre Thomasse Bredin. — 5 août: Me Jean Chambrun contre Edmée Deuzy, veuve Pierre Girard; — Me Etienne Lombard, demeurant à Montreuillon, contre demoiselle Anne de Carreau, femme de noble Nicolas Nicolas, seigneur de Surpalis, et héritière immobilière de Perrette de La Godine, fille et héritière de demoiselle Jeanne de Carreau, sœur de ladite demoiselle. — 12 août: honorable homme Denis Guyot, marchand, demeurant à Niaux, paroisse de Chougny, contre Guillaume de Juisard, écuyer; — le procureur du roi contre Jean de Ponnard l'aîné, écuyer, qui est condamné à une amende de deux cents livres pour avoir porté devant le lieutenant criminel du bailliage d'Autun une affaire de rapt,

viol, enlèvement, commis sur sa fille. — 19 août: Jean de Chevigny, écuyer, seigneur de Champrobert, contre Gilbert Doreau, écuyer, seigneur de Travant; — Jean de Bréchard, écuyer, seigneur de Brinay, contre Me Pierre Bonneau, prêtre, curé de Saint-Honoré; — Me Jean Desbœufs, procureur et notaire à Decize, contre Gabriel du Ruel, écuyer, seigneur du Plessis, et Charles-Henri du Ruel, écuyer, seigneur de Montécot, son fils. — 26 août: Me Claude François, avocat en Parlement, contre dame Gilberte Becquas, veuve de Me Pierre Bouladier, et dame Gabrielle Becquas, veuve de Me Jean Despiliers; — Toussaint Taillandier, écuyer, sieur de Brosse, contre Samuel de Charry, écuyer, seigneur de Huez. — 2 septembre: Me François Chaillot, recteur des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Tussé; — demoiselle Anne des Magnoux, femme séparée de biens de Jacques de Barbarin, écuyer, seigneur de Boufarnou, contre Jean Piat; — messire Jean de Kerouady, prêtre, prieur de Germenay, contre François Tardivon; — Antoine de Barnault, écuyer, seigneur de Guipy, frère et héritier du sieur Barnault, écuyer, seigneur de Trésolle, créancier de dom Maure de Barnault, contre dom Nazaire Gourleau, sous-prieur de Saint-Révérien; — dame Catherine de La Bussière, veuve de Paul de Girard, vivant chevalier, seigneur de Boisjardin, tutrice de leurs enfants, héritiers de François de Girard, vivant écuyer, seigneur d'Azy et Chezault, contre dame Marguerite de Filsjean, veuve dudit seigneur d'Azy; — demoiselle Philberte de Lanty, dame de Rémilly, contre François de Lanty, écuyer, seigneur du Meuble, héritier sous bénéfice d'inventaire de Pierre de Lanty, écuyer, seigneur de Maupertuis. — 9 septembre: noble Gilbert de Challemoux, seigneur de la Planche, avocat en Parlement, demeurant à Moulins-en-Bourbonnais, contre Charles-Henri du Ruel, écuyer, seigneur de Montécot; — Etienne Carpentier, écuyer, seigneur de Machy, ayant pris le fait et cause pour François de Saulnier, écuyer, seigneur des Bordes, son cessionnaire, contre Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux. — 16 septembre: Adrien de Bongards, écuyer, contre Christophe Cocheux. — 7 octobre: noble Martin Pilloux, sieur de la Motte, bailli de Magny, contre Michel Rive; — dame Marie Tenaille, veuve de Me Jean Tavernier, contre Etienne Fadier. — 14 octobre: Me Pierre Repoux, curé de Luzy, contre Gaspard Guichard. — 21 octobre: Me Jean Maslin, prêtre, curé de Saint-Gratien, contre Pierre Guyot, cordonnier; — Jourdain d'Escorailles, écuyer, seigneur de la Barre et Souberthier, contre François de Lanty, écuyer, seigneur du Meuble, tant en son nom que comme héritier de Pierre de Lanty, vivant écuyer, seigneur de Maupertuis; — dame Edmée Tridon, veuve de Me Charles Guillier, tutrice de leurs enfants, contre Me Erard Basque, prêtre, curé d'Anizy; — François-Gilbert de La Souche, écuyer, seigneur de Chevigny, contre messire Georges de Reugny, chevalier, baron du Tremblay; — messire Elie de Jaucourt, chevalier, seigneur baron de Plancy, contre honorable homme Jean Magdelénat; — demoiselle Marguerite Alixand, veuve de noble Philbert Sallonnyer, vivant maître des comptes à Nevers, contre Me Claude François, avocat, dame Catherine Baugy, veuve de Me Jean Imbert, et demoiselle Claude Dépineul, veuve de Me Jean Baudet, vivant avocat en Parlement de la ville de Moulins-en-Bourbonnais, et Me Jean Baudet, contrôleur général de la fauconnerie et vénerie de France et sieur des Morillons. — 4 novembre: Jean de Bréchard, écuyer, seigneur de Brinay, contre Me Pontus Bonneau, notaire royal, et Me Jean Bonneau; — honorable homme Edme Aupépin, marchand, demeurant à Corbigny, héritier de Me Pierre Aupépin, son père, et encore héritier immobilier de Marie Dubosc, sa nièce, fille de Marie Aupépin et Me Pierre Dubosc, contre Philbert Vigoureux. — 18 novembre: Marcou Millin et demoiselle Jeanne de Lavigne, sa femme, contre Samuel Jarry; — demoiselle Catherine Le Bourgoing, veuve de François de Champs, vivant écuyer, sieur de Bussy, contre Jean Normand; — dame Antoinette Dupart, veuve de Me Joseph Petitier, et Me Philbert Petitier, son fils, et dudit défunt, contre Blaise Bachelin. — 25 novembre: honorable homme Léonard Bouard, marchand forain, contre Jean de Bongards, écuyer. — 2 décembre: demoiselle Claude de Bongards, veuve de noble Pierre Brisson, contre Nicolas et Pierre Branchard; — Pierre de Gayault, écuyer, conseiller du roi au siège présidial de Berry établi en la ville de Bourges, contre Me Jean Pannat, procureur et certificateur des criées au bailliage et siège présidial établi en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 9 décembre: Adrien de Bongards, écuyer, contre Jean Ortieau; — noble Pierre de Lespinasse, sieur de la Grange, contre Daniel Dargent. — 16 décembre: noble Jacques Piedenus, conseiller du roi, élu en l'élection de Moulins, contre messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur baron du Tremblay, et messire Jacques de Reugny, chevalier, seigneur vicomte du Tremblay; — noble Jacques Moireau, seigneur de Champlois, ayant les droits cédés de Me Jacques Moireau, vivant marchand de bois et bourgeois de la ville de Paris, contre Me François Joffriot;

— Mᵉ Charles Berthelon, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de dame Marie Chevalier, fille et héritière en partie de Mᵉ Gilbert Chevalier et dame Perrette Panseron, ses père et mère, contre Mᵉ Martin Pilloux, sieur de la Mothe, bailli de Magny, maître des actions de dame Claude Roux, sa femme, fille et héritière de Mᵉ Guillaume Roux, conseiller, lieutenant et assesseur criminel audit siège présidial. — 23 décembre : dame Marie Millot, veuve de Mᵉ Jacques Coppin, vivant seigneur de Villecourt, et tutrice de leurs enfants, contre Jean Chevallier ; — Mᵉ Guillaume Chauveau, marchand, demeurant en la ville de Corbigny, contre Mᵉ Paul Mazilier, avocat, demeurant en la ville de Lormes.

B. 389. (Registre.) — 594 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état, incomplet).

1665, 2ᵉ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 20 (?) janvier : Mᵉ Hugues Gré, notaire royal, demeurant à Bourbon-Lancy, contre demoiselle Anne du Crest, veuve, commune et portionnaire de défunt Jean du Branchet, vivant écuyer, seigneur de la Brosse, demeurant en la paroisse de Tazilly. — 27 janvier : Charles d'Aulnay, écuyer, contre Jean Gionne ; — dame Marie Tenaille, veuve de Mᵉ Jean Lauvernet, contre Mᵉ Jean David, sieur de Paraize ; — demoiselle Edmée-Eléonore de Frasnay, veuve de Robert d'Hugon, vivant écuyer, contre Jean Bureau, laboureur. — 3 février : demoiselle Anne de Morogues, dame de Lucy, contre Jean Gagnepain. — 10 février : Mᵉ Thomas Fournier, marchand à Ebreuil, contre noble Gilbert Gardin, conseiller et procureur du roi au bailliage et siège royal de Cusset, et Louis de Saulnier, écuyer, seigneur de la Baume ; — noble Gabriel Rousset, avocat en Parlement, demeurant à Raffigny, paroisse de Gâcogne, contre Mᵉ Pierre Gudin. — 3 mars : messire Nicolas de Brissonnet, chevalier, seigneur baron de Poiseux, contre Thomas Gignet ; — messire François de Tenon, chevalier, seigneur baron de La Guierche, contre Mᵉ Claude Goutelle, marchand, demeurant à Montfauçon. — 10 mars : dame Jeanne Cognérat, veuve de messire Gilbert de Bréchard, demeurant au bourg de Chantenay, contre Mᵉ Jean David, marchand de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Mᵉ Albert Roland, prêtre, curé de Mhère, contre Louis Mourcelot ; — François Rousset, écuyer, seigneur du Creuzet, contre Guillaume Lestouffé, marchand de bois, demeurant à Sardy. — 17 mars : noble Pierre de Lespinasse, sieur de La Grange, contre Jean Desprès, écuyer ; — honorable homme Simon Guenot, marchand à Vignol, contre Philberte Rapine, veuve d'Antoine Saulget, et tutrice de leurs enfants ; — dame Jacquette Clément, femme séparée quant aux biens de Mᵉ François Pellé, notaire royal, contre Mᵉ Michel Clément, prêtre, curé de Dun-les-Places. — 24 mars : François-Gilbert de La Souche, écuyer, seigneur de Chevigny, contre messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay ; — Claude Desprès, écuyer, sieur de Mouron, contre honorable homme Pierre Durand, marchand à La Charité ; — messire Pierre de Bar, chevalier, seigneur de Buranlure, contre Jean Biet, huissier royal ; — Mᵉ Jacques Damond, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Nevers, contre Mᵉˢ André Esmalle et André Fournier, avocats. — 14 avril : dame Jeanne Coullon, veuve et commune de Mᵉ Pierre Prévost, héritière de Philippe Coullon du Maillet, et Mᵉ Antoine Prévost, son fils et dudit défunt, contre demoiselle Guillemette de Noury, fille et héritière de Gilbert de Noury, écuyer, et de demoiselle Françoise de La Rivière, et François de La Godine, écuyer, son mari ; — Mᵉ Guillaume Guillaumet, sieur d'Echon, assesseur en la maréchaussée de Vézelay, contre François Lombard ; — Jacques Coppin, sergent royal, contre Adrien Verdot, sieur de La Roche, Jean Pontalier et Marc Goux ; — François Michau contre Louis de Galline, écuyer, sieur de Bois-Roserain, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Perrette de Noury, fille et héritière de défunte demoiselle Françoise de La Rivière ; — dame Catherine Bourgoing, veuve de François de Champs, écuyer, seigneur de Bussy, contre Jean Moireau et Léonard Porché. — 21 avril : messire François de Rochechouart, chevalier, marquis de Chandeniers, seigneur de Saint-Péreuse, contre Mᵉˢ Charles et Hérard Febvre ; — François de Charry, écuyer, seigneur de Giverdy, contre Eustache de Charry, fils et héritier de défunt Arnault de Charry, vivant écuyer, seigneur de Précy ; — dame Marie de Favardin, veuve de noble Etienne Brisson, contre Philbert Roux, écuyer, seigneur du Sallé, trésorier général de France en la généralité de Moulins, noble Philbert Brison et demoiselle Claude Roux, sa femme, et Jacques de Villaines, écuyer, seigneur de Fleury, tuteur de ses enfants et de demoiselle Marie Roux ; — noble Claude Prisye, docteur en médecine, contre Mᵉ Philbert Vaillant et Louis de Berthier, écuyer, seigneur de la Bussière ; — honorable homme Philippe Tenaille, marchand, demeurant à Château-Chinon, contre Claude Dupain. — 28 avril : Mᵉ François Pinet, avocat en Parlement, contre

Me Gilbert Daujart ; — Thomas de Meschatin, écuyer, seigneur du Tilloux, contre Jacques Borne, marchand à Nevers ; — Jacques Arbellat, bourgeois de la ville de Decize, contre Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Couloise ; — Me Jean Aupépin, fermier de la terre et seigneurie de Moraches, contre Jean Bureau. — 5 mai : Me François Véron, sieur de Couze, contre Jean Baudouin, maître boulanger et pâtissier ; — honorable homme Daniel Dargent, marchand à La Charité, contre Jean Brosset, subrogé-tuteur au lieu de défunt Me Louis Pétyot, prêtre, curé de La Chapelle-Montlinard, aux enfants mineurs de défunt André Brosset et Anne Pétyot ; — honorable homme Jean Desruées, marchand, fermier de la Chaulme, paroisse de Cervon, contre messire Pierre Le Roy, chevalier, baron d'Allardes et de Marcilly ; — demoiselle Marguerite Pasquier, veuve de Philbert de Tiremache, écuyer, seigneur de Bois-Rond, contre Aubin Légaré, laboureur, demeurant en la paroisse de Raveau ; — demoiselle Françoise Gascoing, veuve de noble Pierre Bouzitat, vivant écuyer, seigneur de Chasnay, contre Marin Burdin, laboureur ; — Me François Aupépin, assesseur et adjoint civil et criminel au bailliage de Cervon, contre dame Edmée Antoine, veuve et commune de Me Pierre Collas ; — noble François Robert, conseiller du roi et contrôleur en l'élection de Château-Chinon, cessionnaire de Me Alexandre Pinet, contre dame Elisabeth Vareau, veuve de François Nault ; — dame Marie Dollet, veuve de noble Louis Duplessis, conseiller du roi, élu en l'élection de Nivernois, contre Antoine Berrille ; — Me Jean Guinet, prieur de Lurcy-le-Bourg, contre Me François Maugras, prêtre, curé de Saint-Franchy ; — François de Commaille, écuyer, seigneur de Fontenelle, l'un des gardes écossaises du corps du roi et vétéran, contre Me Claude Nandrot, chirurgien. — 12 mai : Me Etienne Bezave, ci-devant fermier de Marigny, contre messire Antoine Laudard, chanoine de Cervon, et Me Jean Laudard, marchand, fils et héritiers de Me Antoine Laudard, leur père ; — dame Anne Girard, veuve de Me Pierre Pérude, contre Me Mathieu Ballon, procureur du fait commun de la ville de Corbigny ; — Me Jean Aupépin l'aîné, marchand, demeurant à Corbigny, fermier général de l'abbaye de Saint-Léonard, contre Philbert Harmand, écuyer, sieur d'Arcilly, major de la ville d'Abbeville. — 2 juin : François Després, écuyer, seigneur de Bruzeaux, conseiller du roi et son premier et ancien avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Chantereau, vigneron, demeurant au village de la Ribaine, de la paroisse de Livry ; — demoiselle Gabrielle Houdot, fille et héritière de Me Hercule Houdot, contre honnête femme Françoise Soliveau, fille et héritière d'honorable homme Thomas Soliveau, son père, femme de Me Vincent Martin ; — Pierre de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, cessionnaire de Gilbert Cacadier, contre Claude de Marion, chevalier, seigneur comte de Druy. — 9 juin : Me Jean Faulquier, prêtre, curé de Beuvron, contre Georges de Bony, écuyer, et demoiselle Louise de Péronne, sa femme, héritière de défunte demoiselle Françoise de Péronne, sa tante ; — dom Jean Jolly, seigneur prieur du prieuré de Coulonges, contre demoiselle Françoise de Maumigny, épouse de Georges de Bongards, écuyer, seigneur de Grosbois, fille et héritière de défunt Jean de Maumigny, écuyer, seigneur dudit lieu ; — noble Pierre Hinsselin, conseiller du roi, correcteur en la Chambre des comptes de Paris, cessionnaire de Me Jean Aupépin, contre Me Philippe Fraschot ; — dame Edmée-Eléonore de Frasnay, veuve de Robert d'Hugon, vivant écuyer, contre Etienne Ravisy. — 23 juin : demoiselle Elisabeth Bargedé, veuve de Me François Brisson, tutrice de leurs enfants, contre Etienne Guesdan ; — demoiselle Jeanne Lebreton, veuve de Me Guillaume Pougault, contre Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Couloise et du Chaillou ; — François de Cotignon, écuyer, seigneur de Mouasse, héritier en partie de Jean de Mathieu, écuyer, seigneur de l'Echenault, contre Me Gatien Mauclerc, receveur de Vandenesse ; — vénérable personne Mr Guy Parrot, prieur d'Achun, contre Me Arnault Fraschot, demeurant à Saint-Saulge ; — Me Edme Bouziat, notaire royal, seigneur du fief Corcelat, contre Pierre Rigny ; — Me Paul Riguelay, notaire royal à La Charité, contre Me Jean Delaforge, prêtre, curé d'Argenvières, héritier de Me Philippe Delaforge et Jeanne Ogier, ses père et mère ; — noble Pierre Bergeron, procureur du roi à Sancoins, contre Me Pierre Bordereuil, docteur en médecine, et dame Marie Genin, sa femme ; — Brice Potier, écuyer, seigneur du Fougeret, cessionnaire d'Antoine d'Assigny, écuyer, seigneur de Villeprenoy, contre René de La Tournelle, écuyer, seigneur de Monjardin et Chanteloup ; — Gabriel de Châteaubodeau, écuyer, seigneur du Vernay, contre Me Jean Dumez, notaire royal et procureur fiscal à Dompierre-sur-Nièvre ; — noble Pierre Hinsselin, seigneur de Moraches, conseiller du roi, correcteur de la Chambre des comptes de Paris, contre Me Philippe Fraschot, marchand, demeurant à Châtillon-en-Bazois ; — vénérable personne messire Benoît Pain, prêtre, curé de Saint-Hilaire, contre Me Pierre Musnier, prêtre, curé de Charrin ; — messire Michel Pérude, prêtre, curé de

La Marche et chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Etienne Vaillant, avocat en Parlement. — 30 juin : noble Jacques de Vaulx, conseiller du roi, président ancien en l'élection de Nevers, contre Me Gilbert Cacadier, ci-devant fermier de la terre de Germancy ; — Antoine de Marcelanges, chevalier, seigneur de Chaumigny, contre Me Gilbert Seignoret le jeune, avocat ; — François de Roffignac, seigneur prieur de Valigny, contre Antoine Aujouannet ; — dame Anne Cordelier, veuve de Me Pierre Ménard, procureur du roi à Sancoins, contre dame Gabrielle Becquas, veuve de Me Antoine Decante, vivant héritier de défunt Simon Decante et Marie Moreau, ses père et mère ; — noble Etienne Dangost, écuyer, sieur d'Esnots, lieutenant en la maréchaussée d'Autun, contre honorable homme Nicolas Jolly, marchand, demeurant à Lormes ; — François d'Estut, chevalier, seigneur de Chassy-Carrouble et l'Allemande, contre honorable homme Jean Dorlet ; — Jacques de Villaines, écuyer, seigneur de la Croix, contre honorable homme Martin Lhermite, marchand à Nevers.

B. 390. (Registre.) — 534 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état et incomplet de la fin).

1665, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 juillet : Gaspard de Champs, écuyer, seigneur de Champcourt, capitaine-major de la citadelle de Marseille, contre Louis de Galline, écuyer, seigneur des Chaises, tant en son nom que comme héritier de François de Galline, vivant écuyer, son frère ; — noble et religieuse personne dom Sébastien Lemaire, prieur de Joigny, contre noble Pierre Delafaye, ci-devant élu en l'élection de La Charité ; — Romain Moreau, huissier en la connétablie et maréchaussée de France, contre Me Edme Doreau, notaire royal, demeurant à Marié-lès-Châtillon. — 14 juillet : Jacques de Forestier, écuyer, seigneur de Villards, contre Jean Guynet ; — demoiselle Elisabeth Martin, veuve de noble Barthélemy Rousseau, vivant officier chez le roi, contre Mathieu Collas ; — Me Marin Crevel, doyen en l'église de Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, ci-devant chapelain de la chapelle de la Trinité fondée en l'église de Saint-Aré de Decize, contre dame Suzanne Marinier, veuve de Me Pierre Carré ; — Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux, contre Etienne Carpentier, écuyer, seigneur de Machy ; — monsieur Me Léonard Destrappes, écuyer, seigneur de Précy, conseiller du roi en sa cour de Parlement à Paris, contre Germain Pigoury, archer en la maréchaussée de La Charité ; — Me Charles Vyau, lieutenant criminel au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dames Catherine et Françoise Pansseron, filles et héritières de dame Henriette Fournier, leur mère. — 21 juillet : Me Antoine Delachèze, lieutenant des chirurgiens de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François Villadieu, recteur des écoles de la même ville ; — vénérable et discrète personne Mre Jean Enfert, prêtre, curé de Varennes-les-Nevers, contre Léonet Loret, archer, dixmeur des sieurs vénérables de Saint-Cyr de Nevers. — 28 juillet : Me Jean Connestable, procureur fiscal au bailliage de Lormes-à-la-part-de-Chalon, contre Etienne Dangost, écuyer, seigneur d'Esnots, lieutenant en la maréchaussée d'Autun, mari et exerçant les actions de demoiselle Marie Regnault, son épouse, fille et héritière en partie de défunt Me Edme Regnault, vivant bailli de Lormes-à-la-part-de-Chalon ; — messire Jean de Lanty, écuyer, seigneur de la Creuzille, demeurant à Mesles, paroisse de Saint-Gengoult, contre François Debornil, maître et chef de sa communauté. — 4 août : Me Antoine Lestouffé, prêtre, chanoine de Cervon, contre Me Barthélemy Regnault, bailli de Lormes-à-la-part-de-Chalon ; — demoiselle Marguerite Pasquier, veuve de Philippe de Tiremache, écuyer, seigneur de Bois-Rond, contre Aubin Lesgaré. — 11 août : honnête femme Françoise Robert, veuve et commune de défunt Me Erard Febvre, contre demoiselle Marguerite de La Brau, femme de Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Couloise. — 18 août : Me Jean Bordereuil, prêtre, vicaire de la ville de Sancoins, contre Pierre Renaud, fermier des dîmes du prieuré de Sancoins sous Michel Saultenon, fermier du revenu dudit prieuré ; — François Carpentier, écuyer, seigneur de Ratilly, contre Henri du Ruel, écuyer, seigneur du Plessis. — 1er septembre : Me François Rousset, seigneur des Réaux, contre Me Guillaume Letouffé, marchand de bois, demeurant à Sardy ; — Charles de Fradel, écuyer, seigneur de Lousat, contre honorable homme Paul de Champfeu, marchand à Château-Chinon. — 15 septembre : Louis de Saulnier, écuyer, seigneur de Beaune, contre Me Gilbert Gardin d'Aubepeyre, procureur du roi à Cusset ; — Jean Berger contre noble Guillaume Chevalier, conseiller et médecin ordinaire du roi, exerçant à Nevers, et demoiselle Gilberte Millaud, sa femme ; — vénérable et discrète personne messire François Rimbault, prêtre, prieur d'Aspremont, contre dame Anne-Philippe de Moroge, et messire Charles de

Roffignac, son fils, chevalier, seigneur dudit Aspremont. — 22 septembre : honorable homme Jean Lejeune, marchand, demeurant à Avallon, contre Jean de Marchand, seigneur de Belleroche, fils et héritier de défunt François de Marchand, seigneur de Boussegré; — Jacques Marandat, marchand, demeurant en Briffault, paroisse de Charrin, contre honorable homme Pierre Leclerc, marchand, demeurant à Saint Franchy; — Annet-Gaspard de Pons, écuyer, seigneur du Gripel, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, demeurant à Chalaux, contre Jean Père; — dame Louise de Péronne, épouse de Gabriel de Bonny, écuyer, seigneur du Cluzeau, contre François de Gaillard, écuyer, seigneur de La Ribordière. — 20 octobre : noble Jean Gigot, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, cessionnaire de Mᵉ Michel Boiteux, contre François de Meun, écuyer, seigneur de La Ferté-Challement, tuteur des mineurs de feu Jean de La Tournelle, écuyer, seigneur de Reugny; — Mᵉ François Poitreau, cessionnaire de Jean Gaudé, contre Mᵉ Edme Doreau. — 27 octobre : Mᵉ François Bessonnat, recteur des écoles de la ville de Saint-Saulge, contre dame Gabrielle Becquas, veuve de Simon Decantes; — dame Françoise Moireau, veuve de Mᵉ Jean Salomon, seigneur du Pontot, contre Jean Houdot; — messire Antoine de Marcelanges, chevalier, seigneur de Chaumigny, exerçant les actions de dame Elisabeth Lebreton, sa femme, contre Gilbert Daubon, vigneron, demeurant au village de Dary. — 3 novembre : Mᵉ Jean Guillaumet, lieutenant au bailliage de Corbigny, contre Mᵉ François Aupépin, procureur audit bailliage de Corbigny, Mᵉ Pierre Dubosc, notaire royal, et honnête femme Edmée Anthoine, veuve de Mᵉ Pierre Collas et tutrice de leurs enfants; — Antoine-Charles et Jean-Louis de Thomassin, écuyers, héritiers de défunt Gilbert de Thomassin, aussi écuyer, leur père, et demoiselle Anne Magdelénat, leur mère, contre Jean et Philippe Tardy. — 10 novembre : Pierre Després, écuyer, sieur de la Mothe, contre honorable homme Jean Grénetier, marchand, demeurant à Saint-Sulpice-le-Châtel; — dame Gabrielle de Contamine, veuve de Barthélemy Bourcier, maître faïencier à Nevers, contre Louis Fauveau, Vincente Johannin, femme de Sylvain Mignard, et Jean Bourdeau, demeurant en la paroisse de Pougues; — dame Marie Ferté, veuve et commune de Mᵉ Pierre de Lespinasse, vivant lieutenant en l'élection de La Charité, Jacques, Augustin, Pierre et Henry de Lespinasse, enfants et héritiers dudit défunt Pierre de Lespinasse, contre Pierre Delafaye, ci-devant élu en l'élection de la ville de La Charité; — Mᵉ Guillaume Aupépin, prêtre, curé de Chaumot, contre noble Guillaume de Pagany, seigneur d'Eugny. — 17 novembre : honorables hommes André Girardot l'aîné et François Girardot, marchands de bois, bourgeois de Paris, y demeurant sur le port de la Tournelle, contre Mᵉ Jean Magdelénat, procureur d'office de Saint-Martin-du-Puy. — 24 novembre : honorable homme Jean Guérin, habitant de la ville de Nevers, contre dame Gabrielle de Bonnay, veuve et commune de messire Jacques de Villaines, chevalier, baron de Givry, et tutrice de leurs enfants. — 1ᵉʳ décembre : Mᵉ Jean Commaille le jeune, notaire et praticien, demeurant en la paroisse de Bona, donataire de Mᵉ Denis Commaille son oncle, contre Louis Théveneau, laboureur, demeurant au village de Sémelins, paroisse de Billy; — Antoine de Druy, écuyer, sieur de Monplaisir, contre François Bertin.

B. 391. (Registre.) — 618 feuillets papier (couvert en parchemin).

1666, 1ᵉʳ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 12 janvier : dame Elisabeth Martin, veuve de Mᵉ Barthélemy Rousseau, vivant officier chez le roi, seigneur de Montsauche, contre Barthélemy Baillif; — messire Eustache de Charry, chevalier, seigneur dudit lieu, Lurcy, Boullon et autres ses terres, et Adrien de Charry, écuyer, seigneur de Précy, contre Honoré de Borniol, sieur de Puybourg, maître de la verrerie de Chambon en Nivernais; — Louis de Saulnier, écuyer, seigneur de Baune, contre Mᵉ Jean Revangier, bourgeois de Cusset, et autres; — Mᵉ Jacques Baudot, orfèvre, demeurant à Bourbon-Lancy, contre Philippe Hérault, écuyer, seigneur de Marsauday. — 19 janvier : Jean de Ponnard, écuyer, sieur de Marié-le-Grand, contre dame Anne Danzin, veuve de Claude de Charancy, vivant écuyer, seigneur dudit lieu, et tutrice de leurs enfants. — 26 janvier : noble Jacques Piedenus, conseiller du roi, élu en l'élection de Moulins, contre messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur baron du Tremblay; — messire Gabriel de La Barre, chevalier, seigneur baron de Chasnay et la Vernière, contre Michel Martheau. — 9 février : Mᵉ Léonard Gaulthier, prêtre, demeurant à Turigny, contre Mᵉ Claude Chouet, prêtre, curé de Saint-Germain-des-Bois, et Mᵉ Jean Denohe, greffier à Turigny; — Mᵉ Dominique Picoche, prêtre, desservant la cure de Metz-le-Comte, contre Jean Pigoury, marchand, demeurant à Chaumard; — Gilbert de Berthier, écuyer, seigneur de La Vallée,

contre Louis de Berthier, écuyer, seigneur de Bizy. — 16 février: dame Marie de Bretagne, dame de La Grange-Chaumont, veuve de messire Louis de Bufféveut, vivant chevalier, seigneur dudit lieu de la Grange, contre François Ruthor; — messire René de Bufévent, chevalier, seigneur de la Grande-Chaumont, contre François Pinault; — révérend père dom Bonaventure Delaplace, prieur claustral du prieuré de Saint-Révérien, contre Claude Louault; — François de Bongards, écuyer, seigneur de Nirou, fils et héritier de Sébastien de Bongards, vivant écuyer, contre François de Meun, écuyer, seigneur de Challement, tuteur des enfants mineurs de Jean de La Tournelle, vivant écuyer, seigneur de Reugny; — messire Thibault Poupon, prêtre, curé de Flez et Cuzy-sur-Yonne, ci-devant chanoine de Tannay, contre messire François Lauvergon, chanoine et curé dudit Tannay; — Me Antoine Soret, prêtre, curé de Frasnay et Saint-Aubin, contre Me Jean Dumez. — 23 février: Me Gaspard Nicot, greffier en la maréchaussée de Nevers, cessionnaire de François Serrurier, contre dame Marie de La Grange, veuve d'Arnault de Lange, vivant chevalier, seigneur baron de Villemenant; — Me Pierre Moreau, tuteur des mineurs de Me Léonard Goguelat, héritier de Me Hugues Goguelat, son père, contre dame Claudine Goguelat, veuve de Me Jean Prinard, et tutrice de leurs enfants; — Me François Grandjean, fermier du prieuré de Berry-sous-Montfaucon, contre Nicolas Claudon; — messire Claude Vallot, conseiller et aumônier du roi, abbé de Noyon, prieur commendataire du prieuré de Saint-Révérien, contre Etienne Champéron et Philbert Poulain, dîmeurs du dîme de Beaulieu. — 10 mars: dame Elisabeth Bargedé, veuve de Me Etienne Cosson, contre Me Pierre Maillard, notaire et procureur au bailliage de la ville de La Charité; — messire Nicolas Guillier, archiprêtre et curé de Moulins-Engilbert, et Me Jean Guillier, notaire royal, héritiers de défunt Me Gabriel Guillier, leur père, contre Claude Jouannin. — 16 mars: Nazaire Challemoux, écuyer de la grande écurie du roi, seigneur de Chambon et du Vignault, contre Me Claude Desvernois; — honorable homme François Desgranges, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert, contre Louis de Galline, écuyer, seigneur des Chaises et autres lieux; — vénérable et discrète personne messire Jean Rameau, chantre, chanoine en l'église de Sancergues, contre René de Bongards, écuyer, seigneur de Villaines. — 23 mars: vénérable et discrète personne messire Nicolas Dubois, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Etienne du Gravier, contre Me Jean Duguet, coûtre en l'église de Saint-Cyr de Nevers, tant pour lui que pour les autres coûtres de ladite église. — 30 mars: vénérable et discrète personne messire François Dubois, prêtre, curé de Langeron, contre Me Edme Martinat, sergent royal; — Louis de Reugny, écuyer, seigneur et prieur de Mazilles, cessionnaire de la cote morte de défunts dom Pierre de Carrouble et dom Joseph Chastelet, sous-prieur et procureur de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, contre Me Lazare Pernet, prêtre, curé de Montaron; — messire Jean-Alexandre de La Tournelle, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, contre Philippe Barry, meunier, demeurant au moulin de Précy, son cheptelier. — 6 avril: Me Pierre Chanteclair, marchand de poissons de la ville de Paris, contre Pierre Paulard, meunier, demeurant à Ainay-le-Châtel; — messire René de Saint-Clivier, prêtre, curé de Montigny-aux-Amognes, contre Pierre Bernard, cabaretier à Saint-Jean-de-Lichy. — 13 avril: Jean-Louis Marchand, sieur du Gué, cessionnaire de Me Pierre de Lespinasse, contre Edme de La Barre, écuyer, sieur de Forest, et Gabriel de La Barre, écuyer, sieur de la Vernière; — Me Jean Perrot fils, héritier et dépositaire des notes de Me Jean Perrot, vivant notaire royal, contre Henri de Blosset, écuyer, seigneur de Précy; — Me François Taillandier, notaire royal au bailliage et pairie de Nivernois, père et tuteur de ses enfants et de défunte dame Marie Lebrye, sa femme, héritier et héritière en partie de défunte dame Claude Le Job, veuve de Me Gilbert Taillandier et auparavant d'honorable homme Charles Blosset, marchand à Nevers, contre Me François Villadieu, recteur des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de demoiselle Madeleine de Carreau, héritière de défunte demoiselle Gabrielle de Berthier, veuve d'Adrien de Lodie, vivant écuyer, seigneur de Flins; — Gabriel de Châteaubodeau, écuyer, seigneur du Vernay, contre Me Jean Dumez, notaire royal à Dompierre-sur-Nièvre; — Me Jean Ogier, notaire royal, demeurant en la ville de La Charité, contre Me Etienne Moullier, avocat en Parlement, mari et exerçant les actions de dame Marie Bongards, sa femme, héritière en partie de Me Charles Maillard, son frère utérin, héritier de Me Pierre Maillard, vivant conseiller du roi, élu en l'élection de La Charité, son père; — dame Edmée Tridon, veuve et commune de Me Charles Guillier, contre honorable homme Adrien Cornillat, marchand; — dame Marie de Cullant, abbesse de Notre-Dame de Charenton, contre Jean Guillot, laboureur. — 20 avril: Claude Le Maré-

chal, écuyer, seigneur de Franchesse, contre l'abbé de Fontmorigny. — 4 mai : François de Troussebois, écuyer, seigneur de Faye, contre Me Germain Charleuf; — Charles Lhermite, marchand de poissons, contre Me Louis Bouladier, marchand à La Chapelle-Hugon, Me Claude Boutisseau, noble Guillaume Gascoing, seigneur de Villecourt, et Me Pierre Porche, prêtre, curé de La Chapelle-Hugon; — vénérable personne messire Jean Coppin, prieur de Cossaye et chapelain de la chapelle Saint-Lazare fondée en l'église Saint-Aré de Decize, contre Loup de Galline, écuyer, seigneur de Bois-Roserain et Adrien-Théodore d'Arcy, écuyer; — Me Charles Lhermite contre Pierre du Crest, écuyer, seigneur de Chigy, fils et héritier de feu Hugues du Crest, vivant seigneur dudit Chigy; — Louis de Rolland, écuyer, sieur de Tansenne et d'Arbourse, contre Charles Parent et Me Guillaume Chardon, prêtre, curé dudit Arbourse. — 11 mai : demoiselle Marie du Broc contre demoiselle Marie Rousset, femme de noble Jean Marceau, conseiller au bailliage et pairie de Nevers; — Me François Larrivé, prêtre, prieur de La Collancelle, contre Léonard Chassefoin, demeurant audit lieu de La Collancelle; — Jean Danican contre Me François Espinasse, prêtre, curé de Toury. — 18 mai : Me André Gorget, marchand, demeurant à Coulanges-sur-Yonne, contre Me Philibert Millin, marchand, demeurant au château de Thaveneau. — 22 mai : Gabriel Augendre contre Eloi Suzanne, dit La Vendange, et demoiselle Anne de Maumigny, veuve de Jacques Desprès, écuyer, seigneur de Charly; — Paul Pernet, sieur de La Varenne, l'un des gardes-du-corps du roi, contre dame Anne Girard, veuve de Me Pierre Pérude, sieur de Tabourneau, fille et héritière en partie de feu Me Jacques Girard, son père. — 25 mai : noble Claude de Bèze, sieur de Lys et Tallon, contre honorable homme Claude Dautel, marchand; — Me André Bonyneau, sieur de Brain, frère et héritier de Me Etienne Bonyneau, sieur de Baudreuille, contre Jean Deméru, chirurgien, demeurant au bourg de Larochemillay; — noble Jean Bergeron, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, contre Gabriel Gonestrat, vigneron. — 1er juin : Me Pierre Marion, curé de Gâcogne, ayant les droits cédés de Claude Butheau, veuve de Jean Marion, contre Me René Butheau, héritier de défunt Me Jean Butheau, vivant curé de Metz-le-Comte; — messire Charles de Cossay, chevalier, seigneur de Beauvais, contre Guy Bailly, laboureur, de la paroisse de Saint-Germain-en-Viry; — Me Edme Charon, prêtre, curé de Brèves, contre honorable homme Guy Labot, principal habitant du lieu de la Maison-Dieu. — 8 juin : Me Claude Bonnot, prêtre, curé de Challement, contre Jean Marion; — Me Jean Moireau, prêtre, ci-devant curé de Dompierre-sur-Héry, et héritier de défunt Me Claude Moireau, vivant docteur en médecine, contre dame Françoise Moireau, veuve de Me Jean Salomon et tutrice de leurs enfants, et dame Edmée Robin, veuve de Me Pierre Moireau et tutrice de leurs enfants; — Me André Bernard, ayant les droits cédés de Me François Bernard, son frère, prêtre, curé de Cuffy, et ledit Bernard, cessionnaire de Jeanne Bernard, contre Me Etienne Dhéré, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Marie Berger, veuve de Me Philibert Dyen; — Antoine de Chargère, écuyer, seigneur de Tourny, contre Blaise Gonneau, veuve de Jean Berland. — 22 juin : Me Antoine Duperray, procureur en la cour de Parlement, à Paris, y demeurant, paroisse de Saint-Etienne-du-Mont, contre dame Jacqueline Flandon, veuve de Me Sébastien Pilleron, vivant lieutenant au bailliage de Coulanges-la-Vineuse, tutrice de leurs enfants, et les révérends Frères-Prêcheurs d'Auxerre; — noble Nazaire Girard, sieur des Tardes, conseiller et élu en l'élection de Nevers, contre Charles-Henri du Ruel, écuyer, seigneur de Montécot; — Jean de Pagany, seigneur de La Chaise, contre Me Philippe Frachot; — Me Gilbert Cacadier contre noble Jacques de Vaulx, conseiller du roi, président ancien en l'élection de Nevers; — Me Pierre Voillaud, curé de Dompierre-sur-Héry, contre René de La Tournelle, écuyer, seigneur de Monjardin, habitant de ladite paroisse; — Thomas de La Barre, écuyer, seigneur de Lorgue, contre Antoine Martin, laboureur; — François de Champs, écuyer, seigneur des Prés, prévôt en la maréchaussée de Château-Chinon, cessionnaire de Jacques de Champs, écuyer, seigneur de Saint-Léger, contre Philippe Auboussu, laboureur, de la paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret.

B. 392. (Registre.) — 599 feuillets papier (couvert en parchemin, incomplet).

1667, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 11 janvier : messire Jean Gudin, prêtre, chanoine de Cervon, contre Claude Prescheur; — honorable homme Pierre Paillard, marchand à Franay-lès-Châtillon, contre Me Claude Dautel, cessionnaire de Me Philippe Frachot; — messire Thomas de La Barre, écuyer, seigneur de Lorgue, père et ayant la garde noble de ses enfants et de défunte Madeleine Gaulmin,

son épouse, légataire de demoiselle Françoise Dumousseau, vivante femme de noble Pierre Boilleau, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François Mirot, laboureur, demeurant à Livry. — 18 janvier : Me Jean Millin, procureur en la cour de Parlement, à Paris, contre Antoine Delageneste, messager ; — Claude Girard, sieur de Vanne, mari et exerçant les actions de demoiselle Marie Lardereau, sa femme, fille et héritière en partie de Me Jean Lardereau, vivant héritier de Me Michel Lardereau, son père, contre Charles Rousset, héritier de Me Jean Rousset le jeune, et Laurence Joubert, ses père et mère. — 25 janvier : noble Edouard Goussot, conseiller et lieutenant particulier au bailliage et pairie de Nivernais, contre Philippe-Ignace du Broc, écuyer, seigneur des Meurs et des Coques ; — demoiselle Marthe Guillaumet, veuve de noble Etienne Barbier, vivant docteur en médecine, et honorable homme Etienne Barbier, cessionnaire de noble André Leclerc, écuyer, seigneur de Château-du-Bois, contre François Gauthier, laboureur, demeurant au moulin de Mont ; — Me Philbert Farjonnet, marchand grossier de la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre Me Simon Dauboy, prêtre, curé de Saint-Parize-en-Viry. — 1er février : Antoine de Barnault, écuyer, seigneur de Guipy, contre François Duruisseau ; — Antoine de Chargère, écuyer, seigneur de Tourny, contre Dimanche Savéry. — 8 février : dame Edmée-Eléonore de Franay, veuve de messire Robert d'Hugon, vivant chevalier, seigneur de la Chaulme, héritière universelle de Claude de Franay, vivant chevalier, seigneur de Mouche et Laché, contre Dimanche Gaullier ; — Gilles Camus, écuyer, seigneur de Raffigny, donataire de dame Marie Collas, sa tante, contre Jeanne Putas, veuve de Dominique Legrand. — 15 février : demoiselle Marie Voillaud, veuve de noble Jean Bonnemain, contre Marc Goux ; — dame Marie de Loron, veuve en premières noces de messire Ravand de Blosset, vivant chevalier, seigneur de Certaines, et à présent épouse de messire Gabriel Ducrot, chevalier, seigneur de Châteaumail, contre Emiland Girault, manœuvre ; — noble Paul Bouju, mari et exerçant les actions de dame Marie Guyot, contre Edme Vacher. — 1er mars : Me Jean Cacadier, procureur fiscal de la seigneurie de Verrière, contre Claude Guillomot, veuve de Jean Philippon ; — Me Abraham Cuzin, fils de dame Abigaïl Grimon, contre messire Jean Chauveau, prêtre, curé de Ruages, et honnête femme Marie de Pilles, veuve de Me Guillaume Chauveau ; — noble Guillaume Le Breton, sieur de La Corvée, donataire universel de dame Madeleine Le Breton, sa sœur, veuve et commune de Me François Guillier, contre Me François Charpin, prêtre, fils et héritier de Me Charles Charpin, son père. — 8 mars : Me Léonard Léon, receveur des aides en l'élection de Nevers, contre Pasquet Bergerat, receveur des amendes applicables au pain des prisonniers de la conciergerie de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Gabriel de Thianges, écuyer, seigneur du Taillet, contre Me Pierre de Lespinasse, sieur de la Grange, demeurant à La Charité ; — noble Philbert Brisson, ci-devant président en l'élection de Nivernais, et Philbert Roux, écuyer, sieur du Sallay, conseiller du roi, président-trésorier de France à Moulins, contre Louis de Berthier, écuyer, seigneur de La Bussière ; — Me Léonard Gonneau, prêtre, curé de Sermoise, contre Me Guillaume Marest, prêtre, curé de Sauvigny. — 15 mars : Charles d'Aulnay, écuyer, demeurant à Brassy, contre Edme Thaboureau ; — Guillaume de Pagany, seigneur d'Eugny, contre Jean de Pagany, seigneur de la Chaise, et Gabriel de Bony, écuyer, seigneur du Bouquin ; — Me Claude Laumain et demoiselle Gilberte de Cotignon, sa femme, héritière d'Eustache de Cotignon, écuyer, seigneur de Traclin, contre Pierre Desanglois ; — dame Catherine de Tenon, veuve de Jacques de Bragelonne, écuyer, trésorier de France, contre messire Pierre Leroy, chevalier, baron d'Allardes. — 22 mars : Me Charles Save, marchand, demeurant à Saint-Saulge, contre Me Edme Bunot, notaire royal, demeurant à Château-Chinon. — 29 mars : noble Guillaume Le Breton, sieur de la Corvée, contre messire Charles de La Tournelle, écuyer, seigneur dudit lieu, tuteur de demoiselle Marie Jacob, fille et héritière en partie de Jean Jacob, écuyer, seigneur d'Ougny ; — honorable homme Jean Leblanc, marchand, demeurant à La Charité, créancier de défunt monsieur maître Pierre Payen, seigneur des Landes, conseiller du roi en sa cour de Parlement à Paris, prieur et seigneur de Notre-Dame de La Charité, contre François Huot, bourgeois de Paris, tuteur des enfants mineurs de défunt messire Antoine Dubuisson, chevalier, seigneur de la Maladière, et de dame Geneviève Payenne, leurs père et mère, héritiers par bénéfice d'inventaire dudit maître Pierre Payen des Landes ; — Me Lazare Jullien, prêtre, curé de Vandenesse, contre Me Philibert Dutout ; — messire Pierre de Culan, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie d'Auxerre, contre Marcou et Jean Millin ; — Me Louis Hubert, prêtre, curé de Saint-Germain-en-Viry, contre Adrien d'Arcy, écuyer ; — honorable homme Marc Goux, marchand, demeurant à Giry, contre noble Jean Voil-

lault, grand-maître aux eaux et forêts du duché; — dom Hugues Dumerger, prieur du couvent de Notre-Dame de Faye, ordre de Grandmont, contre Florimond Forget, hôtelier, demeurant à Montigny-aux-Amognes. — ... avril : Me Jean Robin l'aîné, notaire royal et ci-devant procureur au siège royal de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Pierre Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Allardes. — 10 mai : Me François Rouzé, prêtre, curé de Givardon, héritier de dame Julienne Steuf, et Me Gilbert Rouzé, grènetier au grenier à sel de Sancoins, contre Me Gilbert Seignoret l'aîné, avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Me François Sçavant, prêtre, curé de Dirol, contre Claude Raveneau. — 17 mai : dame Anne Desbelins, veuve et commune de défunt Me Pierre Pelletier, vivant notaire royal à Montsauche, contre Léonard et Mathieu Thibault père et fils. — 24 mai : Pierre Lefort contre messire Nicolas de Lange, chevalier, seigneur baron dudit lieu et Guérigny, et dame Marie de La Grange, veuve de messire Arnaud de Lange, chevalier, seigneur de Villemenant, mère dudit Nicolas; — monsieur maître Louis Feydeau, conseiller du roi en sa cour de Parlement de Paris et prieur commendataire de Mars, et messire Antoine Gaget, prêtre, curé dudit Mars, son fermier, contre demoiselle Catherine Delisle, femme séparée de biens d'avec noble Jean Pion, son mari. — 7 juin : Jérôme de La Chasseigne, écuyer, seigneur de Rosemont, Luthenay, Uxeloup et autres lieux, contre messire Nicolas Chasseigne, prêtre, chanoine en l'église Saint-Cyr de Nevers; — François de Rolland, écuyer, seigneur des Troches, contre Claude Lelion et Hubert Lejault; — messire François Salomon, prêtre, chanoine de Saint-Barthélemy de Cervon, y demeurant, contre Jeanne Putas, veuve de Dominique Legrand; — honorable homme Antoine de Franay, marchand à Mouche, contre Dimanche Gauthé; — vénérable et discrète personne messire Louis Trémeau, prêtre, chanoine de Tannay, y demeurant, contre Philbert Clerc, demeurant au lieu de Flez-sur-Yonne. — 14 juin : François de Pilemiers, écuyer, seigneur dudit lieu, demeurant en la paroisse de Saint-Aubin-des-Chaumes, contre Charles Magdelénat fils et héritier de François Magdelénat, son père. — 21 juin : demoiselle Jeanne Delacorne, veuve de Jean Guyot, seigneur de Garembé, contre Me Louis Charbon; — Me Etienne Noier, prêtre, curé de Courtigny, tuteur des enfants mineurs de feu Me Gilbert Geyn, marchand à Moulins, contre Me Simon Dauboy, prêtre, curé de Saint-Parize-en-Viry; — noble Jean-Louis Marchand, seigneur du Gué, procureur général aux eaux et forêts du duché de Nivernois, contre Ignace du Broc, écuyer, seigneur des Meurs. — 28 juin : noble Jacques Dufouilloux, conseiller et avocat du roi en l'élection de la ville de Nevers et contrôleur au grenier à sel dudit lieu, cessionnaire de noble Léonard de Maulnoury, contre demoiselle Marie Cotignon, veuve de noble Jacques Mocquot, avocat; — messire Pierre Robert, prêtre, curé de Quarré-les-Tombes, contre Léonard et Mathieu Thibault; — Etienne de Conor, écuyer, seigneur de Château, demeurant à Saint-Parize-le-Châtel, contre Jean Girault, frère et héritier de messire Jean Girault, vivant curé de Luthenay.

B. 393. (Registre.) — 513 feuillets papier (couvert en parchemin).

1667, 2e SEMESTRE. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 5 juillet : Pierre Lefort contre Nicolas de Lange, seigneur et baron de Villemenant, demoiselle Marie de La Grange, sa mère, veuve de messire Arnault de Lange, vivant chevalier, seigneur dudit Villemenant et autres lieux, messire Hubert de Lange, chevalier, seigneur dudit Villemenant, fils de ladite de La Grange donataire de Joachim de Lange, chevalier, vicomte de Guérigny; — Hervé de La Barre, écuyer, seigneur de Chevroux, contre Jean Javin; — messire Simon Chouet, prêtre, chanoine de l'église de Saint-Cyr de Nevers et chapelain de la chapelle de Saint-Mathieu d'Hubans, contre Léonard Alexandre. — 12 juillet : Pierre de Ponard, écuyer, sieur de Marié, contre noble Nazaire Girard, seigneur des Tardes, conseiller du roi et élu en l'élection de Nevers; — Mes Hérard et Pierre de Berne, fils et héritiers de défunt Pierre de Berne, vivant lieutenant-assesseur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, émancipés, contre Etienne Galoppin, charretier; — les RR. PP. Minimes d'Avallon, comparaissant par le R. P. Jean Grougnet, l'un d'eux, contre Me Etienne Magdelénat, petit-fils et héritier de Me Henri Magdelénat, au sujet de l'exécution du testament de ce dernier, du 21 août 1616; — Eustache de Charry, écuyer, seigneur de Précy, fils et héritier en partie de Arnault de Charry, écuyer, son père, contre Claude Louault, marchand à Saint-Révérien. — 19 juillet : Me Henry Guillier, huissier royal, contre demoiselle Marguerite de La Brault, veuve de Gabriel de Paris, vivant écuyer, seigneur de Couloise, et tutrice de leurs enfants; — dame Marthe Guillaumet, veuve et commune de noble Louis Barbier, docteur en médecine, et tutrice de leurs enfants, contre Jean de Marchand, écuyer, seigneur de

Boussegré; — messire Etienne Couette, curé d'Uxeloup, contre messire François Perrin, prieur de Saint-Ouen. — 2 août : noble Claude de Bèze, seigneur de Lys, contre Me Pierre Beugon, notaire royal; — Me François Rocheux, prêtre, curé de Neuffontaines, contre Léonard Houdaille, marchand à Lormes; — Me Jean Delagrange, assesseur à Lormes, contre demoiselle Marie Goussot, fille et héritière de noble Antoine Goussot, vivant président au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et femme de noble Guillaume Morin, seigneur de Belins, second président audit présidial. — 9 août : Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux, contre Guillaume Desriboulles; — Me Jean Aupépin, marchand à Morache, contre Etienne Perreau; — dame Marie Reuche, veuve de Me Jean Marion, demeurant à Nevers, contre Jean, Léonard et Marie Charbonnier. — 23 août : dame Catherine de Tenon, veuve de Jacques de Bragelonne, vivant trésorier de France en la généralité de Moulins, contre Pierre Charton; — messire Claude Perrot, prêtre, curé de Saint-Parize-le-Châtel, contre Eustache et Adrien de Charry, écuyers, seigneurs de Précy; — Edme de Certaine, écuyer, seigneur de Villemolin, contre honorable homme Jacques Delagrange. — 30 août : Paul de Druy, écuyer, seigneur des Pierroux, contre Paul David; — dame Catherine Vernoy, veuve de messire René de Berthelon, sieur de Villaine, contre Jean Pellard, laboureur; — demoiselle Jeanne Chaussin, veuve de François de Siry, vivant écuyer, seigneur de Sérandé, contre demoiselle Marguerite de La Brault, veuve de Gabriel de Paris, vivant écuyer, seigneur du Chailloux et de Couloise; — Me Claude Daucy, conseiller et élu pour le roi en l'élection de Moulins-en-Bourbonnais, contre demoiselles Anne et Louise de Maumigny, filles et héritières de demoiselle Anne Desprès; — messire Philbert Dubosc, prêtre, curé de Saint-Gengoult, contre Philbert Chaussin, cordonnier, demeurant audit Saint-Gengoult; — Mr Pierre Musson, « horologeur » à La Charité, contre François Mathieu. — 6 septembre : Antoine de Druy, écuyer, seigneur de Monplaisir, contre Pierre du Crest, écuyer, seigneur de Chizy; — Mr Mathurin Pelletier, marchand de bois pour la fourniture de Paris, demeurant à Saulieu, fils et héritier de Me Pierre Pelletier, vivant notaire royal à Montsauche et admodiateur des terres d'Island, Gouloux et dépendances, appartenant à monsieur le comte de Busset, contre honorable homme Jean Rolland, marchand à Gien-sur-Cure, fils et héritier de Vincent Rolland et Jacquette Partiot. — 13 septembre : messire Pierre Guillemeau, curé titulaire et recteur de l'église de Saint-Seine de Corbigny, contre Me Jean Perreau, procureur et fabricien de ladite église, fils et héritier de Me Dimanche Perreau; — Me Claude Marchand, prêtre, curé de Saint-Aré de Decize, contre Me Eustache Séguin, notaire et procureur à Nevers; — dom Nicolas Berger, prieur de Montempuis, contre Etienne Larmanach; — noble Nazaire Girard, sieur des Tardes, conseiller du roi, élu en l'élection de Nevers, contre Pierre de Ponard, écuyer, sieur de Marié; — François de Varigny, écuyer, contre François d'Onay, écuyer, seigneur du Cheignot; — Joachim de Rozel, écuyer, seigneur de Maltrace, contre Edme de La Barre, écuyer, seigneur de la Vernière et Chasnay, frère et héritier de Gabriel de La Barre, vivant écuyer, seigneur dudit Chasnay. — 20 septembre : messire Gabriel Ducrot, chevalier, seigneur de Châteaumail, mari de dame Marie de Loron, son épouse, contre Adrien Chapuis, laboureur; — Claude Martin, sergent royal, contre Gilberte de Bréchard, femme de Jacques Picquet, fille de Gilbert de Bréchard et de Jeanne Cognérat, et héritière de Perrette Martin, fille dudit Martin et de Simonne de Bréchard, aussi fille desdits défunts époux de Bréchard. — 27 septembre : messire René de Loron, chevalier, seigneur de Tharot, pays de Bourgogne, contre Pierre Darnet, ci-devant meunier au moulin de Ruère; — Me Abraham Cuzin, « orlogeur » à Corbigny, contre Léonard Thépenier; — Guillaume de Pagany, seigneur d'Eugny, contre Jean de Pagany, seigneur de la Chaise, et Gabriel de Bony, écuyer, seigneur de Bouy, et demoiselle Bénigne de Perreau, son épouse; — noble Nazaire Girard, sieur des Tardes, conseiller du roi et élu en l'élection de Nevers, cessionnaire de Jean de Mathieu, écuyer, seigneur de l'Echenault, contre Jean de Ponard, écuyer, seigneur de Marié. — 25 octobre : messire Pierre Guyot, prêtre, curé de Montigny-sur-Canne, contre demoiselle Marguerite de La Brault, veuve de Gabriel de Paris, vivant écuyer, seigneur du Chailloux et de Couloise; — dame Laurence de Dézimieux, dame comtesse de Busseaux, veuve de messire Léonard d'Armes, vivant chevalier, seigneur dudit lieu, contre messire Ludovic de Veilhan, chevalier, seigneur baron de Giry, fils et héritier en partie de défunt messire Antoine de Veilhan, vivant chevalier, seigneur baron de Giry, et de dame Antoinette de Vièvre de Launoy, sa femme, et contre messire Armand de Melun, chevalier, seigneur comte de Bazoches, tant en son nom que comme mari et exerçant les actions de dame Anne de Veilhan, son épouse, sœur dudit Ludovic de Veilhan, et comme tuteur des enfants mineurs desdits défunts Antoine de Veilhan et

Antoinette de Vièvre; — demoiselle Hélène de Marchand, veuve de Benoît Perrin, écuyer, demeurant à Cloiseau, paroisse de Crux-la-Ville, contre Antoine de Barnault, écuyer, seigneur de Guipy. — 8 novembre : dame Philberte Pautillon, veuve de monsieur maître Edme-Bernard Penet, seigneur de Gerland, conseiller du roi au Parlement de Dijon, co-héritière de Antoine Pautillon, contre Anne Bonnot, fille et héritière de Perrette Cougeneau et femme de Toussaint-Cotignon, sergent. — 8 novembre : messire Albert Rolland, prêtre, curé de Mhère, contre honorable homme Edme Boucher-Précourt, marchand à Lormes; — vénérable et discrète personne messire Claude Soliveau, prêtre, curé d'Asnan, contre Michel Aguinier; — Me Jacques Piedenus, conseiller du roi, élu en l'élection de Moulins-en-Bourbonnais, contre demoiselle Louise de Maumigny, veuve de Jean de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups et Saint-Michel-en-Longue Salle, et tutrice de leurs enfants; — dame Eugenne Carpentier, veuve du sieur Salomon, contre Jeanne Delafranchise. — 22 novembre : Pierre de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, contre Me René Butheau, marchand, héritier universel de Me Jean Butheau, vivant prêtre, curé de Metz-le-Comte, son oncle. — 29 novembre : Me Claude Sinton, prêtre, curé de Thianges, contre Jean Laibarat, laboureur. — 13 décembre : illustrissime et révérendissime père en Dieu monseigneur messire Eustache de Chéry, ancien évêque de Nevers, prieur commendataire du prieuré de Saint-Révérien, contre Me Joseph Rapine, vicaire perpétuel de la cure de Dienne, et Me Antoine Prévost, accenseur des dîmes de la paroisse dudit Dienne. — 20 décembre : Antoine de Chargère, écuyer, seigneur de Tourny, contre Denise Berthier; — messire Etienne Lepère, prêtre, curé d'Alluy, Jacques Bellevaux et Léonard Paradis, fabriciens en ladite église d'Alluy, contre l'abbé de Bellevaux; — noble Charles Duplessis, conseiller du roi, élu en l'élection de la ville de Nevers, contre demoiselle Bonne de La Cassagne, veuve de Louis de Berthier, écuyer, seigneur de La Bussière, tutrice de leurs enfants; — Me Etienne Marandat, héritier en partie de Me Philippe Marandat, vivant curé de Chasnay, contre Jean Couchot, cabaretier, demeurant à Murlin; — messire Léonard Delin, prêtre, curé de Thaix, contre Gabriel Imbert.

B. 394. (Registre.) — 333 feuillets papier (couvert en parchemin).

1668, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 10 janvier : Me Etienne Baille, chirurgien, demeurant à Nevers, Me Noël Gobillot, mari et exerçant les actions de dame Elisabeth Baille, sa femme, et dame Antoinette Baille, lesdits Baille héritiers de Me Pierre Baille, chirurgien, contre Philippe-Ignace du Broc, écuyer, seigneur des Meurs. — 17 janvier : messire Jean Catier, prêtre, curé de Langy, contre demoiselle Bonne de La Cassagne, veuve de Louis de Berthier, écuyer, seigneur de la Bussière, demeurant à Contre, paroisse d'Urzy; — messire Bernard de Veilhan, chevalier, baron de Merry-sur-Yonne, contre Me Jean Connestable, marchand, demeurant à Cervon; — messire Paul Legendre, prieur de Lucenay-les-Aix, contre Guillaume Rameau, journalier, demeurant en la paroisse de Saint-Aré-lès-Decize. — 24 janvier : Me Jacques Moreau, sieur de Champlois, fils et héritier de Jacques Moreau, vivant bourgeois de Paris, contre Me Pierre Baudot, demeurant à Amazy, fils et héritier de Me François Baudot, notaire royal, Philippe Boizot, notaire au duché de Nivernois, et Claude Perruche, mari et exerçant les actions de Denise de Saint-Marc, auparavant veuve de Me Jean Baudot, aussi fils et héritier dudit Me François Baudot; — Pierre de Marcelanges, écuyer, seigneur de Laumoy, contre honorables hommes Guillaume et Jean Chauffournier père et fils, marchands, demeurant à Arthel. — 31 janvier : Me Philbert Millin, marchand, demeurant à Thaveneau, contre demoiselle Edmée de La Corcelle; — Me François Morel, docteur en médecine, demeurant en la ville de Cosne-sur-Loire, contre Jacques Pic, vigneron, demeurant en la ville de Pouilly. — 7 février : Me Jean Delagrange, avocat en Parlement et promoteur en l'officialité de la ville de Lormes, cessionnaire d'honnête femme Etiennette Duverdier, veuve de Me Guillaume Butheau, et tutrice de leurs enfants, contre Edme Regnault, laboureur à Ouroux. — 21 février : demoiselle Madeleine Bruandet, veuve de Jacques Girard, vivant seigneur de Marcy, tutrice de leurs enfants, fille et héritière de défunt Me Lazare Bruandet et de dame Marie Miron, contre Dimanche Cas; — Jean de Nerville, écuyer, seigneur de Bourg-Griffon, contre dame Marguerite Baraire, veuve de Me Claude Pelletier, procureur au bailliage de la ville de La Charité. — 28 février : Me Blaise Jaubert, procureur fiscal de Fleury-la-Tour, contre Gervais Mazuel, marchand à Château-Chinon; — Me Philbert Gaulon, notaire royal à Asnan, contre Léonard Guillin. — 6 mars : dame Edmée de Roffignac, dame de la Grange-Cossas, contre Jacques Renat, marchand, de la paroisse de Biches; — dame Anne de La Forêt, veuve de messire Pierre Le Roy, chevalier, baron d'Allardes, contre dame Catherine de Tenon,

veuve de Jacques de Bragelonne, vivant écuyer et trésorier général de France à Moulins. — 13 mars : Jean-François Carpentier, écuyer, sieur de Crécy, contre Jacques de Villaines, écuyer, seigneur de la Croix ; — Edme de La Barre, écuyer, seigneur baron de Chasnay, et la Vernière, héritier de messire Gabriel de La Barre, chevalier, seigneur baron dudit Chasnay, son frère, contre Me Pierre Beaufils, notaire royal, demeurant à Murlin. — 20 mars : dame Françoise Moireau, veuve de Me Jean Salomon, vivant sieur du Pontot, contre Charles Chapuis ; — les sieurs recteurs, de l'hôtel-Dieu de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre vénérable et discrète personne messire Jean Baudrion, prêtre, chanoine en l'église Saint-Cyr de la ville de Nevers. — 10 avril : Jean-François Carpentier, écuyer, seigneur de Crécy, y demeurant, tant en son nom que comme tuteur des enfants mineurs de défunts Barthélemy Chappelain, écuyer, seigneur de la Tour, et de demoiselle Jacquette Carpentier, son épouse, contre Jacques de Villaines, écuyer, seigneur de la Croix ; — honorable homme Jean Brotier, marchand à Tannay, contre Guillaume Janin. — 24 avril : Pierre de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, contre Me René Butheau, sieur de Champcoulant, héritier de Me Jean Butheau, vivant prêtre, curé de Metz-le-Comte. — 8 mai : noble Guillaume de Lespinasse, seigneur de Rabotin, conseiller du roi, président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Gilberte Vyau, veuve de noble Gilbert Millaud, vivant conseiller et avocat du roi audit présidial. — 15 mai : messire Jean Marceau, prêtre, curé de Chiddes, contre demoiselle Marguerite de La Brault, veuve de Gabriel de Paris, vivant écuyer, seigneur de Couloise ; — dame Catherine de Tenon, veuve de Jacques de Bragelonne, vivant trésorier général de France, contre messire Pierre Le Roy de Carreau, fils et héritier de défunt messire Pierre Le Roy, vivant seigneur baron d'Allardes. — 29 mai : Me Simon Daubois, prêtre, curé de Saint-Parize-en-Vitry, contre Jean Martin, marchand, demeurant en la paroisse du Feuilloux ; — Gilberte de Bréchard, femme de Jacques Picquet, hôte du logis du Cheval-Blanc de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Marie de Bréchard, sa sœur, héritières de Gilbert de Bréchard, leur père, contre Simon Champlion, laboureur, maître et chef de sa communauté ; — dame Edmée-Eléonore de Franay, veuve de messire Robert d'Hugon, vivant chevalier, seigneur de la Chaulme, héritière universelle de défunt Claude de Franay, vivant écuyer, seigneur de Mouche, Laché et autres lieux, contre dame Elisabeth Bargedé, veuve de Me Etienne Cosson, et tutrice de leurs enfants ; — Claude de Barrault, écuyer, sieur du Fay, tuteur des mineurs du premier lit d'Edme de La Garde, écuyer, contre honorable homme Etienne Legrand, marchand à Lormes. — 5 juin : vénérable et discrète personne messire Nazaire Gourleau, sous-prieur du couvent du prieuré de Saint-Révérien, contre Claude Louault. — 12 juin : noble François Litaud, seigneur de Bois-Vert, conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Marguerite Litaud, contre noble Claude Duret, prévôt, juge et garde de Sancoins ; — Me François Villadieu, recteur des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier et fermier du revenu de l'aumône du Manger-Dieu de ladite ville, contre Joachim Bravet et Antoine Pannetier, son gendre, fermiers du dîme du four appartenant à Jacques Forestier, écuyer, seigneur de Villars ; — messire Claude Alicot, prêtre, curé de Munot, contre Claude Galopin ; — Me Pierre Delabarre, marchand à La Charité, héritier de Me Claude Delabarre, aussi marchand, son frère, contre Me Jean Grosset, marchand, demeurant au lieu d'Aubigny-sur-Loire, paroisse de Marseille. — 19 juin : R. P. en Dieu dom Albert Buzenot, prieur de Jailly, sous-prieur du prieuré de Saint-Sauveur de Nevers, contre Antoine de Brissonnet, seigneur baron de Poiseux. — 26 juin : messire René de Loron, chevalier, seigneur de Tharot, contre Pierre Darnet, meunier ; — Bonaventure Leclerc, sieur de Fondelin, émancipé et usant de ses droits, honorable homme Etienne Barbier, marchand, demeurant à Vézelay, et demoiselle Marthe Guillaumet, veuve de noble Louis Barbier, vivant docteur en médecine, fermier dudit sieur de Fondelin, contre Me Etienne Bezave, praticien ; — Me Edme Berger, procureur du roi en la maréchaussée de La Charité, y demeurant, tant de son chef que comme étant aux droits de défunte dame Claude Solerre, sa femme, héritière de Claude Solerre, son frère, ledit Berger tuteur de ses enfants mineurs de lui et de ladite défunte sa femme, contre messire François Rimbault, prêtre, curé d'Apremont ; — Me François Bourtyl, greffier au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jacques Vailland, sergent royal.

B. 395. (Registre.) — 317 feuillets papier (couvert en parchemin).

1668, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 3 juillet : honorable homme Etienne Castel, marchand, contre messire Hercule de Villers-la-Faye,

chevalier, seigneur baron d'Anisy; — Louis Saulnier, écuyer, seigneur de la Baulme, et demoiselle Anne Gascon, sa femme, contre Mᵉ Claude Bressolles; — noble Claude Roy, seigneur de la Chaise, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins, contre Mᵉ Gilbert Butin, sieur des Boullets, avocat en Parlement, demeurant audit Moulins; — Mᵉ Joseph Gondier contre François de La Godine, écuyer, et demoiselle Guillemette de Noury, sa femme. — 10 juillet: Mᵉ Marc Galoppe, bourgeois de la ville de Sancoins, contre Hugues Charbonneau, archer en la maréchaussée de Nevers. — 17 juillet: honorable homme François de Saint-Julien, marchand de bœufs du pays de La Marche, contre Jean Nandrot, marchand à Saint-Révérien; — messire Nicolas de Chéry, chevalier, seigneur de Chaillant, contre Mᵉ Florimond Charlon, fermier de la terre des Meurs. — 24 juillet: Mᵉ André Michel, marchand, contre Antoine de Barnault, écuyer, seigneur de Guipy; — messire Jean Cochet, prieur de Sancoins, et René Huillien, fermier des fours bannaux dudit Sancoins, contre prudent homme Jean Denis, hôte à Sancoins. — 31 juillet: Mᵉ Mayeul Blanzat, chirurgien, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Gilbert Seignoret le jeune, avocat, demeurant au lieu du Tremble, paroisse de Mars; — Mᵉ Claude Ninot, officier de la maison du roi, demeurant à Vermot, contre Philbert et Léonarde Trépier. — 7 août: vénérable personne messire René de Saint-Clivier, curé de Montigny-aux-Amognes, contre Léonard et Jean Bidalois. — 14 août: Mᵉ Marin Chevalier, messager de Moulins, contre Mᵉ Jacques Sallonnyer, procureur fiscal de Decize, fils et héritier de Mᵉ Guillaume Sallonnyer; — Mᵉ Philbert Millereau, prêtre, curé de Brassy, contre Philbert Petitier, sergent royal audit Brassy. — 21 août: Mᵉ Paul Mazillier, avocat en Parlement, contre Louise Magdelénat, veuve de Mᵉ Michel Regnaudot, et Pierre Regnaudot, son fils. — 28 août: Jean Deleusme, domestique, demeurant à Vandenesse, contre Hugues de Chargère, écuyer, demeurant audit Vandenesse, tuteur de sa fille et de défunte demoiselle Marie de Ponard, sa première femme, ladite de Ponard fille et héritière de demoiselle Marguerite du Crest, sa mère; — Mᵉ Claude Ragueau, marchand, demeurant à La Charité, contre messire Bernard de Veilhan, chevalier, seigneur baron de Merry-sur-Yonne. — 4 septembre: Charles Guyot, écuyer, seigneur de Garembé, contre Gilbert Chausseprat, métayer; — Etienne Guyot, sieur du Boulay, aide-de-camp de la grande fauconnerie de France, contre Joseph Bazelin, et Gabrielle Maucourant, sa femme; — Mᵉ Pierre Berger, prêtre, curé de Marseille-les-Aubigny, contre François Rameau, laboureur. — 11 septembre: noble Augustin de Lespinasse, sieur de Nannay et des Pivotins, contre Antoine Simonnot; — noble Pierre de Lespinasse, sieur du Battoir, avocat en Parlement, demeurant à La Charité, contre Adrien Courtet, laboureur, de la paroisse de Champvoux; — honorable homme Gaspard Bureau, marchand, contre vénérable et discrète personne messire Jean Despaillards, prêtre, curé d'Oulon. — 18 septembre: Henri Bourgoing, écuyer, sieur de la Douée, contre Simon Delarocque, marchand, demeurant à Frasnay-les-Chanoines. — 23 octobre: Mᵉ Guillaume Guillaumet, sieur d'Eschon, contre Jean Rabier, marchand. — 30 octobre: dame Marie Enfert, veuve de Mᵉ Etienne Cochet, vivant seigneur baron de La Ferté-Chauderon, et tutrice de leurs enfants, contre Guillaume Bardon, charpentier; — Louis du Quesnay, écuyer, seigneur d'Agriez et de Varennes, contre Jean Brezault, maître boulanger et pâtissier; — demoiselle Louise de Maumigny, veuve de Jean de Druy, écuyer, seigneur de Saint-Michel-en-Longue-Salle, contre demoiselle Anne Coupery, veuve de noble Jacques Piedenus, conseiller du roi, élu en l'élection de Moulins-en-Bourbonnais, et tutrice de leurs enfants; — honorable homme Guillaume Desriboulles, marchand, demeurant au bourg de Saint-Parize-le-Châtel, contre Jean Baudran; — Mᵉ Pierre Alixand, avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, cessionnaire de dame Jeanne Le Breton, veuve de Mᵉ Guillaume Pougault, contre dame Marguerite de La Brault, veuve de Gabriel de Paris, vivant écuyer, seigneur de Couloise et du Chailloux. — 6 novembre: Mᵉ Antoine Bert, receveur de Monsieur l'Evêque de Nevers, contre illustrissime et révérendissime Monseigneur messire Eustache de Chéry, ancien évêque de Nevers, conseiller du roi en ses conseils. — 13 novembre: vénérable et discrète personne messire François Chacheré, prêtre, curé de Dornecy, y demeurant, contre Michel Chalgrain, demeurant audit Dornecy, accenseur des dîmes de l'abbé de Vézelay, et illustrissime et révérendissime Père en Dieu messire Louis Fouquet, évêque et comte d'Agde et abbé de Vézelay. — 20 novembre: Mᵉ Jacques Minot, sieur de Marolle, demeurant à Sancerre, contre Mᵉ Jean Jourdain, procureur fiscal de Sainte-Montaine, y demeurant; — Mᵉ Louis Bouladier, procureur d'office de La Chapelle-Hugon, y demeurant, contre noble Benoît Bredeau, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée de Nevers. — 27 novembre: Mᵉ François Moreau, prêtre,

curé de Sainte-Péreuse, contre Me Gabriel Mignot, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, abbé commendataire de l'abbaye de Bellevaux, noble Norbert Gosset, prieur de ladite abbaye, et les sieurs religieux; — Claude de Charry, écuyer, seigneur de Giverdy, contre honorable homme Claude Louault, marchand à Saint-Révérien; — messire François Sçavant, prêtre, curé de Dirol, contre Edme Rameau. — 4 décembre: honorable homme Charles Barbier, fils et héritier portionnaire d'honorable homme Jean Barbier, son père, marchand, demeurant à Neuffontaines, contre Jean de Marchand, écuyer, sieur de Boussegré, fils et héritier de défunt François de Marchand, vivant écuyer, sieur dudit Boussegré. — 11 décembre: messire Simon Chouet, prêtre, chanoine en l'église de Saint-Cyr de Nevers et chapelain de la chapelle de Saint-Mathieu d'Hubans, contre demoiselle Gilberte de Meun, dite de La Ferté, veuve d'Edme de Cruard, vivant écuyer. — 18 décembre: Me Philippe Millin, marchand, fermier de Surpalis, y demeurant, paroisse de Sardy, contre Jean Bureau, marchand, demeurant au village de Bèze; — Me Pierre Sallonnyer, seigneur du Pavillon, conseiller du roi, lieutenant de robe courte en la maréchaussée du siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François Perraudin, marchand; — Me François Joully, sieur de La Groselière, contre honorable homme Jacques Dasvin, marchand à La Charité; — noble Jacques Dufouilloux, conseiller et avocat du roi en l'élection de Nevers, contre demoiselle Marie Cotignon, veuve de noble Jacques Moquot, avocat en Parlement, noble François Pinet, aussi avocat, héritier dudit sieur Moquot, et Me Jacques Moquot, sieur de Machy; — demoiselle Anne de Bréchard, veuve de François des Ulmes, vivant écuyer, sieur de la Boube, contre Jean Gagnepain, cabaretier, demeurant à Prémery.

B. 396. (Registre.) — 195 feuillets papier (couvert en parchemin, en très-mauvais état).

1670, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 janvier: Gabriel de Thianges, écuyer, sieur du Taillet, contre Me Pierre de Lespinasse, sieur de la Grange. — 14 janvier: messire Antoine Lestouffé, chanoine à Cervon, contre Charles Meslier, marchand, demeurant à Lormes; — messire Maritte Faucheret, prêtre, prieur de Sainte-Anne, demeurant en la paroisse de Raveau, contre Me Gabriel Faucheret, praticien, demeurant en la ville de La Charité. — 21 janvier: Georges de Bony, écuyer, seigneur du Cluzeau, contre Antoine Gaulthier; — François Jonneau contre messire François de Chéry, chevalier, seigneur de Montgazon. — 28 janvier: messire François Espinasse, prêtre, curé de Toury-en-Séjour, contre demoiselle Marie Dufour, femme de Jacques Forestier, écuyer, seigneur de Villars. — 4 février: Charles Carré, écuyer, seigneur de Millery, demeurant à Montréal, pays de Bourgogne, contre Eustache Després, écuyer, seigneur de Charly et la Boue, demeurant audit château de la Boue, paroisse de Rémilly, tant en son nom que comme tuteur de ses frères et sœur, héritiers avec lui de défunt Jacques Després, vivant écuyer, seigneur dudit Charly, et de demoiselle Anne de Maumigny, leurs père et mère. — 11 février: Les révérends Pères de la Doctrine chrétienne du collège de Noyers contre Gaspard de Pons, écuyer, seigneur du Grippet; — messire René de Buffévent, chevalier, seigneur de la Grange-Chaumont, contre Me Nicolas Bezard, marchand, fermier de Mothedon, de la paroisse de Beffes; — messire Jean de Paris, chevalier, seigneur de la Bussière et Saint-Gremange, mari et exerçant les actions de demoiselle Clorinde de Blosset, son épouse, contre Charles Meslier, cordonnier, demeurant en la ville de Lormes; — messire Pierre Guillemeau, prêtre, curé titulaire et fabricien-né de l'église Saint-Seine de la ville de Corbigny, contre Me Jean Colas, marchand, demeurant en ladite ville, ci-devant fabricien de ladite église. — 25 février: vénérable et discrète personne messire François Chauveau, prêtre, curé de Chitry-les-Mines, et les habitants dudit lieu, contre Gabriel de Bony, écuyer, seigneur de Bouy. — 4 mars: Philippe Ursin, sieur de Bois-Vert, demeurant en la paroisse de Mingot-en-Bazois, contre demoiselle Marguerite de La Brault, veuve de Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Couloise et du Chailloux, tutrice de leurs enfants; — Me Jean Stample, marchand de bois pour la fourniture de la ville de Paris, demeurant à Clamecy, contre honnête femme Léonarde Beugon, veuve de Pierre Belin, marchand, demeurant en la paroisse de Brassy; — Renault Merlin, maître faïencier à Nevers, cessionnaire d'Eustache de Berthier, chanoine en l'église Saint-Etienne-des Grez, à Paris, contre demoiselle Bonne de La Cassagne, veuve de Louis de Berthier, écuyer, sieur de la Bussière, et tutrice de leurs enfants. — 11 mars: Jean Chevalier, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Hubert de Lange, chevalier, seigneur de Villemenant, Guérigny et Arreaux. — 15 avril: messire Jean de Rochefort d'Ally, chevalier, seigneur baron de Saint-Vidal, et

dame Marie Sallonnyer, son épouse, propriétaires de la terre de la Vallée-Bureau, contre Mᵉ Antoine Prévost, praticien à Dienne; — Antoine de Chargère, écuyer, seigneur de Tourny, tant en son nom que comme tuteur d'Hugues et Joachim de Chargère, ses frères, et Simon de Chargère, écuyer, leur frère, fils et héritiers de défunt Claude de Chargère et de demoiselle Marguerite de Mathieu, contre François Daguin, laboureur au village de Montigny, paroisse de Millay. — 22 avril: Mᵉ François Pezant, grènetier au grenier à sel de Sancoins, cessionnaire de Mᵉ Claude Duret, prévôt, juge et garde dudit Sancoins, contre Josué Guyot, écuyer, sieur de Garembé. — 29 avril: Mᵉ Jean Michel, notaire, et dame Marguerite Michot, sa femme, contre Mᵉ Germain Goux, cessionnaire de Mᵉ Marc Goux, son père. — 3 juin: Mᵉ Pierre Fontaine, marchand à La Charité, contre Thomas Giguet, marchand à Sichamps. — 10 juin: dame Gabrielle Belard, veuve de Mᵉ Gabriel Pilloux, sieur de Lichy, ayant pris le fait et cause pour Mᵉ Gabriel Millin, juge de Decize, contre Gilbert Fauconnot.

B. 397. (Registre.) — 228 feuillets papier (couvert en parchemin).

1670, 2ᵉ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1ᵉʳ juillet : Nicolas Binet, marchand, demeurant à Sardy-les-Forges, contre messire Camille Savary, comte de Brèves; — messire Elie de Jaucourt, chevalier, seigneur baron de Plancy, contre Louis Martin, demeurant au lieu de Villemolin. — 8 juillet : Mᵉ Blaise Jaubert, procureur fiscal de Fleury-la-Tour, contre François Bernard, marchand, demeurant à Maupertuis. — 15 juillet : demoiselle Françoise de Bony, femme séparée de biens d'avec Louis d'Estut, écuyer, sieur de l'Allemande, contre Léonard Guenot, laboureur, demeurant en la paroisse de Teigny. — 22 juillet : Mᵉ Jean Descoulons, procureur au bailliage et pairie de Nivernois, contre Jacques Picquet, hôte du Cheval-Blanc de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — les révérends Pères Réformés de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny contre Mᵉ Claude Bachelier, bailli de Champlemy. — 29 juillet: messire Louis de Cossay, chevalier, seigneur de la Vallée, demeurant audit lieu, paroisse de Saint-Germain-en-Viry, contre messire Charles de Marcelanges, chevalier, seigneur de la Grange-Coussas; — Mᵉ Joseph Perreau, notaire royal, demeurant à Corbigny, cessionnaire de MM. Jean-Pierre, Louis, Eustache, Nicolas et François Le Roy, chevaliers, seigneurs barons d'Allardes, contre Mᵉ Jean Delagrange, assesseur au bailliage de la ville de Lormes, y demeurant, et Mᵉ Barthélemy Regnault, bailli dudit Lormes. — 5 août : Léonard Guimaud, procureur-syndic des habitants des villages de Mouron, Thaveneau et Michelot, contre messire Michel Salomon, prêtre, chanoine en l'église de la paroisse de Cervon, procureur-syndic des sieurs abbé et chanoines du chapitre dudit lieu. — 12 août : messire Jacques de Cossay, chevalier, seigneur de Beauvoir, contre François Tixier. — 19 août : les vénérables abbé, chanoines et chapitre de Saint-Barthélemy de Cervon contre vénérable et discrète personne messire Pierre Salé, prêtre, curé dudit Cervon; — honorable homme Nicolas Richard, marchand, bourgeois de la ville de Paris, contre Jean Noleau, écuyer, seigneur d'Hautarde, un des deux cents gendarmes de la garde du roi, Louis et Henri Noleau, héritiers par bénéfice d'inventaire de défunt Mathieu Noleau, leur frère; — messire François Chacheré, prêtre, curé de Dornecy, contre Gabriel Vaillant, tonnelier; — messire Jean Faulquier, prêtre, curé de Beuvron, contre Jacques Billetout, marchand, demeurant aux faubourgs de Clamecy. — 26 août : Mᵉ François Aupépin contre demoiselle Claude Jacquinot, veuve en premières noces de Mᵉ Nicolas d'Eon, sieur de la Creuze, et en secondes de Mᵉ Pierre Dubosc; — Antoine Delorme, « tripotier » à Nevers, tuteur des mineurs de Benoit Gauthier et Gabrielle Lecerf, contre Mᵉ Gilbert Seignoret, avocat en Parlement, demeurant à Varie, paroisse de Langeron; — honorable homme Pierre Marion, marchand orfèvre, demeurant en la ville de Nevers, contre dame Marie Damas d'Anlezy, veuve de messire Claude de Marion, vivant chevalier, seigneur comte de Druy, y demeurant. — 10 septembre : Eugenne de Pardieu, veuve de Philippe Maillet, contre Jacques de Villaines, écuyer, seigneur de la Croix; — Mᵉ Charles Litaud, sieur du Plex, servant Sa Majesté au régiment des gardes, héritier en partie de défunte demoiselle Marguerite Litaud, sa mère, femme en premières noces de défunt noble François Litaud, vivant seigneur de Bois-Vert, conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et encore héritier en partie de défunte demoiselle Gabrielle Guérin, son aïeule, contre Mᵉ Gilbert Rouyé, grènetier au grenier à sel de la ville de Sancoins, et Mᵉ Marc Galoppe. — 9 septembre : messire Charles Gravier, prêtre, curé de Tresnay, contre Mᵉ Charles Jollet, marchand, demeurant à Fontaine; — messire Jean de Paris, chevalier, seigneur de la Bussière et Saint-Gremange, mari et exerçant les actions de demoiselle Claude de Blosset, son épouse,

contre Me Louis Marion, greffier au bailliage de Lormes à la part de Château-Chinon. — 16 septembre : Antoine de Vellard, écuyer, sieur de Laugère, demeurant audit lieu, contre Me Jean Peronnin, procureur en la sénéchaussée de Moulins ; — messire Jean Vallin, prêtre, curé de Guérigny, Jean Moreau et François Poumelle, collecteurs de ladite paroisse, contre Charles Champeau, laboureur, demeurant en la paroisse de Jailly ; — Me Jean Sabourin le jeune, bourgeois, demeurant en la ville de Nevers, contre demoiselle Anne de Nerville, veuve d'Adrien de Bongards, écuyer ; — François de Troussebois, écuyer, seigneur de Faye, y demeurant, paroisse de Verneuil, contre honorable homme Charles Jollet, marchand, demeurant au prieuré de Fontaine ; — messire Charles Le Bourgoing, chevalier, seigneur de Faulin, contre François Marceau, marchand, demeurant en la paroisse de Glux. — 23 septembre : Jean-André de Lumagne, écuyer, sieur de la Varenne, commis au grenier à sel de la ville de Sancerre, demeurant audit lieu, pays de Berry, fils et héritier en partie de Charles de Lumagne, son père, contre François de La Godine, écuyer, tuteur des enfants mineurs de défunt Louis de Galline, écuyer, et de demoiselle Guillemette de La Rivière, leurs père et mère. — 21 octobre : messire Pierre Berthier, prêtre, curé de Mont-et-Marré, contre Bonaventure et Marc Prudhomme père et fils ; — Me Gabriel Millin, juge de Decize, contre messire Hugues Bernard, prêtre, curé de Chassenay. — 4 novembre : Pierre Chambon, Edme Rousseau, dit Bizot, Lucas Moireau, Claude Chambon et Simon Chaumerot, contre Balthasar de Bonnin, écuyer, sieur du Four-Viel et de Tallon, et demoiselle Anne de Testefort, sa femme. — 18 novembre : François de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés, y demeurant, paroisse de Champlemy, contre honorable homme Charles Jollet, marchand, demeurant à Fontaine ; — vénérable et discrète personne messire Jean Potrelot, prêtre, curé de la paroisse d'Onlay, contre Me François Clément, marchand, demeurant au village de Cussy, paroisse de Villapourçon. — 25 novembre : messire Jean de Montlevrain, prêtre, desservant la cure de Lormes, contre Me Etienne Connestable, marchand, demeurant audit Lormes. — 2 décembre : Me Gilbert Seignoret l'aîné, avocat, contre Pasquet Devot, huissier royal. — 9 décembre : Jacques Garnier, huissier, demeurant en la paroisse de Marseilles-les-Aubigny, mari et exerçant les actions de Gabrielle Denisot, sa femme, contre demoiselle Claire Coullon, veuve de Louis des Réaux, écuyer, sieur de Patinges, demeurant en la ville de La Charité. — 16 décembre : Georges de Bony, écuyer, seigneur du Cluzeau et de Beuvron en partie, contre Claude de Cussy-Feuillin, écuyer, sieur de Chassy, tant pour lui que pour demoiselle Catherine de Jussy, son épouse, fille et héritière de demoiselle Gabrielle de Bourguignon, vivante héritière sous bénéfice d'inventaire de Paul de Bourguignon, et demoiselle Etiennette de Berger, épouse du sieur des Crés, et demoiselles Louise, Jeanne et Marie de Berger, toutes héritières de ladite demoiselle Gabrielle de Bourguignon, et ledit sieur de Cussy comme héritier de Claude de Cussy, son fils, aussi héritier bénéficiaire dudit Paul de Bourguignon ; — honorable homme Gatien Lefebvre, marchand de la ville d'Orléans, contre vénérable et discrète personne messire Jean Porcher, prêtre, curé de Larochemillay. — 23 décembre : Me Claude Ragueau, marchand, demeurant à La Charité, contre Edme de La Barre, écuyer, seigneur d'Auche, héritier de demoiselle Renée de La Porte, sa mère, vivante veuve de Mr La Barre, vivant écuyer, seigneur de Gérigny.

B. 398. (Registre.) — 262 feuillets papier (couvert en parchemin).

1671, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — François de Commaille, écuyer, sieur de Fontenelle, vétéran des gardes écossaises de Sa Majesté, demeurant à Michaulgues, paroisse de Brinon-les-Allemands, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Françoise Goby, sa femme, fille et héritière de Me François Goby, son père, contre dame Perrette du Lys, épouse de Thomas de La Barre, écuyer, seigneur de Lorgue ; — Philbert de Villaines, écuyer, sieur de Chezault, contre Edme Chemnin, dit Bel-Air. — 27 janvier : Me Guillaume Guillaumet, sieur d'Eschon, conseiller du roi, élu en l'élection de Corbigny, contre Jean Morlé. — 3 février : honorable homme Jean Vaucoret, marchand tanneur, demeurant à Château-Chinon, contre Me Jean Save, sieur de Savigny, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, et Me Charles Save, marchand, demeurant à Saint-Saulge ; — Me Jean Bouju, sieur du Fournay, y demeurant, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre Josué Guyot, écuyer, seigneur de Garembé, y demeurant, paroisse d'Oméry-les-Gauts ; — Pierre de Closse, écuyer, sieur de Palleau, y demeurant, paroisse de Brinay, contre François de La Godine, écuyer, sieur dudit lieu, demeurant à Chevannes-les-Crots, paroisse de Diennes, et demoiselle Guillemette de Noury, sa femme, auparavant veuve de Louis de Virgille, écuyer ; — Me Jean

Petit, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée de la ville de Château-Chinon, à la résidence de la ville de Lormes, fils et héritier de défunts Mᵉ Louis Petit et Edmée Regnault, ses père et mère, contre Gaspard de Pons, écuyer, sieur du Grippet, et demoiselle Jeanne Magdelénat, son épouse, fille et héritière de défunt Mᵉ Adrien Magdelénat; — messire Louis de Jaucourt, chevalier, seigneur et baron de Domecy, au nom et comme mari et exerçant les actions de dame Anne de La Forest, son épouse, auparavant veuve de messire Pierre Le Roy, vivant chevalier, seigneur baron d'Allardes, contre messire Edme de Certaines, chevalier, seigneur baron de Villemolin. — 17 février: les religieux Augustins du couvent de Cosne-sur-Loire contre Mᵉ René Lasné, sieur de Ville, demeurant à Narcy, et Michel de Troussebois, écuyer, seigneur de Pacy; — Claude Demesme, maître menuisier, demeurant à Charenton, pays de Bourbonnais, contre Robert de Barbizy, écuyer, seigneur de Guédebourg, et demoiselle Anne de Chamerot, sa femme. — 3 mars: Jean Dubuisson, écuyer, sieur du Beirat, président-trésorier de France au bureau des finances de Moulins, contre Mᵉ Pierre Maugonnet et dame Marie Delabruère, sa femme; — Mᵉ Jean Sabourin le jeune, bourgeois, demeurant en la ville de Nevers, contre demoiselle Anne de Nerville, veuve d'Adrien de Bongards, écuyer, seigneur de Martangy. — 10 mars: Mᵉ Georges Girard, ci-devant commis à la recette des tailles de la ville de La Charité, demeurant en la ville de Paris, contre noble Louis Bernard, conseiller du roi, prévôt en la maréchaussée de la ville de La Charité, bailli de la ville de Pouilly, y demeurant. — 17 mars: Vincent Pajot, écuyer, sieur des Estangs, demeurant à l'hôtel de Condé, faubourg Saint-Germain, à Paris, contre Gilbert Couillard, chef de sa communauté, demeurant au village de Varie, paroisse de Langeron; — honnête femme Eugenne de Pardieu, veuve de Philippe Maillot, maître tailleur d'habits, demeurant à Nevers, contre Mᵉ Maritte Gorget, bailli au bailliage de Saint-Révérien, demeurant en la paroisse de Montenoison. — 7 avril: Mᵉ Charles Guillaumet, avocat en Parlement, soi-disant propriétaire du moulin de Marigny-sur-Yonne, contre Mᵉˢ Lazare Boulin et Jacques Bonnet, marchands, trafiquant de bois flotté sur la rivière d'Yonne, affluent en celle de Seine pour la provision et fourniture de la ville de Paris, y demeurant, savoir: ledit sieur Boulin, rue Saint-Antoine, et ledit sieur Bonnet, rue des Tournelles, proche le pont des Tournelles. — 14 avril: honorable homme François de Saint-Jullien, marchand, demeurant en la paroisse de Flayat, pays de La Marche, fils et héritier de Jean de Saint-Jullien, son père, contre Jérôme de La Chasseigne, écuyer, seigneur de Rosemont et Uxeloup, demeurant audit Rosemont, héritier de Louis de La Chasseigne, son frère. — 21 avril: Antoine Blatteau, agent des affaires de noble Guillaume Bernard, docteur en médecine, seigneur de Toury, en sa seigneurie dudit Toury, contre Mᵉ François Perrin, prêtre, curé de Saint-Parize-en-Viry; — honorable homme Hugues Dheux et compagnie, marchands de la ville de Decize, contre Philippe de Lichy, écuyer, seigneur de l'Isle, mari et exerçant les actions de dame Etiennette Berthelot. — 28 avril: Jacques Regnault, écuyer, seigneur de la Presle, gentilhomme ordinaire du roi, contre Mᵉ Pierre Delaville et Claude Bressol, apothicaire, demeurant à Cusset. — 5 mai: Mᵉ Jean Pérude, maître des courriers, à Nevers, contre Mᵉ Jean Lévesque, marchand à Langeron. — 12 mai: Adrien de Chéry, écuyer, seigneur de Grenan et Poissons, héritier universel de défunt noble et discrète personne messire Laurent de Chéry, vivant trésorier et chanoine en l'église Saint-Cyr de Nevers et official, contre Thomas de La Barre, écuyer, sieur de Lorgue, mari et exerçant les actions de demoiselle Perrette du Lys, fille et héritière de défunte demoiselle Anne Mazillier, veuve de Léonard du Lys, vivant écuyer, seigneur de Jailly. — 26 mai: les RR. PP. Réformés de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny contre messire César du Puy, chevalier, seigneur d'Avrigny, et dame Marie-Angélique de Veilhan, son épouse; — vénérable et discrète personne messire Nicolas de Chéry, grand archidiacre en l'église de Saint-Cyr de Nevers et prieur du prieuré de Saint-Gildard, contre honorable homme Léonard Caillet, marchand, demeurant en la ville de Nevers; — messire Léonard Regnault, prêtre, curé de Trucy-sur-Yonne, contre honorable homme François Jacob, marchand sellier, échevin de Tannay; — messire Sébastien Le Prestre, chevalier, seigneur de Vauban et Epiry, gouverneur pour le roi de la citadelle de Lille en Flandre, adjudicataire de la terre et seigneurie du Creuzet et Sardy par décret, contre Guillaume Thépenier, meunier, demeurant à Tamenay. — 2 juin: vénérable et discrète personne messire Claude Perrot, curé de Saint-Parize-le-Châtel, contre Adrien de Charry, écuyer, seigneur de Précy; — messire Claude Coppin, prêtre, prieur de Cossaye, contre Mᵉ Nicolas Coppin, sieur de Saint-Loup, seul héritier mobilier de défunt Mᵉ Jean Coppin, vivant curé de Devay. — 9 juin: Mᵉ Jean David, sieur de Paraize, contre Marie Planchard, veuve de Gilbert Meneau, hôtesse, demeurant au bourg de Chantenay;

— demoiselle Anne de Testefort, veuve de Balthasar de Bony, vivant écuyer, seigneur du Fourviel et de Tallon, demeurant audit Tallon, paroisse de la Montagne, contre Antoine de Lucenay, écuyer, seigneur de Rigny, y demeurant. — 23 juin : noble Gilbert Alixand, sieur de Cuffier, président en la Chambre des comptes de la ville de Nevers, contre Josué Guyot, écuyer, sieur de Garembé, fils et héritier de feu Jean Guyot, vivant écuyer, seigneur dudit lieu, docteur en médecine, et ledit Jean Guyot, frère et héritier d'Etienne Guyot, écuyer, seigneur dudit lieu de Garembé, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 30 juin : Jean de Lanty, écuyer, sieur de la Creuzille, demeurant en la paroisse de Saint-Gengoult, contre Jean, Léonard et Denis Vadrot ; — Me Edme Regnault, avocat en Parlement et bailli de Saint-Martin-du-Puy, contre Gaspard de Pons, écuyer, seigneur du Grippet.

B. 399. (Registre.) — 219 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1671, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 juillet : messire Léonard Richou, prêtre, curé d'Ouroux, y demeurant, contre Jean Germenot, laboureur, demeurant au village de Coeuzon, paroisse dudit Ouroux ; — François du Bois, écuyer, seigneur du Jards, demeurant au village de Congy, paroisse de Saint-Andelain, tant en son nom que comme fondé de procuration de demoiselle Françoise du Broc, veuve de Charles du Plessis, capitaine de la ville de Donzy, contre Louis du Broc, écuyer, sieur du Nozet, demeurant en la paroisse de Pouilly. — 14 juillet : dame Marie Damas d'Anlezy, veuve de messire Claude de Marion, vivant chevalier, comte de Druy, contre Me Eustache Seguin, notaire royal, demeurant à Nevers. — 21 juillet : Sébastien Bailly, meunier, demeurant en la paroisse de Champvoux, contre Me Maritte Faucheret, prêtre, prieur de Sainte-Anne, demeurant en la paroisse de Raveau. — 28 juillet : honorable homme Jean Dorlet, marchand à Lormes, contre Me Philippe Soliveau, avocat en Parlement et élu particulier en la ville de Lormes ; — Me Joseph Vaillant, avocat en Parlement, cessionnaire de Me Jean Vaillant, son père, contre Jeanne Bella. — 4 août : noble Pierre Rapine, seigneur de Foucherenne, demeurant à Nevers, contre honorable homme Jean Bernadot, marchand, demeurant à Saint-Saulge ; — Me Jean Desforges, procureur et notaire royal au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Charles Vyau, sieur de la Vallée, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, chez noble Charles Vyau, lieutenant criminel audit siège présidial, son père. — 18 août : messire François Moreau, prêtre, curé de Sainte-Péreuse, contre Me François Langlois, marchand, demeurant à Château-Chinon. — 1er septembre : Me François Taillandier, notaire royal et procureur au bailliage et pairie de Nevers, demeurant audit Nevers, contre demoiselle Anne de Nerville, veuve d'Adrien de Bongards, écuyer, demeurant en la paroisse de Saint-Firmin-de-Bussy ; — Me Pierre Chouard, fermier de la terre de Chassaigne, paroisse d'Anthien, contre demoiselle Elisabeth de Veilhan, demeurant à présent en l'abbaye de Notre-Dame-du-Réconfort. — 15 septembre : honorable homme Pierre Vallette, marchand, demeurant à Sagonne, contre messire Eustache Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Allardes ; — Me Pierre Bergeron, sieur de Bougy, procureur du roi en la prévôté de Sancoins, contre Pierre Marcon, potier, demeurant au village de Gué-de-Bourg, paroisse dudit Sancoins ; — Me Jacques-Gabriel de Bazelle, prêtre, chanoine en l'église de Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, Me Pierre de Bazelle, avocat au siège présidial de ladite ville, et demoiselle Florence Arvillon, sa femme, contre demoiselle Jacquette Gigot, veuve de noble Pierre Vyau, vivant conseiller du roi audit siège présidial ; — messire François de Chéry, chevalier, seigneur de Mongazon, demeurant en la ville de Prémery, contre messire Charles de Chéry, chevalier, seigneur de Neuvy. — 20 octobre : les révérendes Mères supérieure et religieuses du couvent de Sainte-Ursule de la ville de Nevers contre honnête femme Marie Roy, veuve de Me Léonard Bardot, notaire royal demeurant au bourg de Luthenay ; — Antoine Pajault, praticien, et Jean Taizière, hôte, demeurant à Chasnay, contre Edme-Jean de Rozel, écuyer, sieur de la Sablonnière et de Maltrace, et Me Etienne Marandat, fermier de Chasnay ; — Arnault Merlin, maître faïencier à Nevers, contre Jean de Berthier, écuyer sieur de Vasnay et du Veuillin en partie, mari et exerçant les actions de demoiselle Bonne de La Casseigne, veuve de Louis de Berthier, vivant écuyer, seigneur de la Bussière, Eustache et Marie de Berthier, enfants de ladite de La Casseigne et dudit défunt. — 27 octobre : Me Barthélemy Regnault, procureur du roi en l'élection de Lormes, y demeurant, contre messire Charles Charneau, prêtre, curé de Vaucloix. — 3 novembre : demoiselle Gilberte de Chamerot, fille et héritière de Claude de Chamerot, vivant écuyer, sieur de Gué-de-Bourg, étant aux droits de François de Barbizy, écuyer, seigneur de la Houssaie, contre

Guillaume Regnault, laboureur; — messire Pierre Bonneau, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Honoré, contre Louise Duminy; — messire Jean Faulquier, prêtre, curé de Beuvron, y demeurant, contre Georges de Bony, écuyer, seigneur du Cluzeau, demeurant à Monceaux-le-Comte. — 10 novembre: Pierre Dubuisson, écuyer, sieur des Aix, contre Pierre Dupuis, sergent royal à Bellenave; — Mᵉ Martin Pilloux, sieur de la Motte, et François Collas, marchand, demeurant sur le port de La Charbonnière, près Decize, contre honorable homme Gaspard Gravier, marchand, demeurant sur ledit port, commissaire établi aux charbons saisis sur dame Marguerite Olivier, dame de Montigny-sur-Canne; — Mᵉ Jean Stample, sieur de Lormes, marchand de bois pour la fourniture de la ville de Paris, demeurant en la ville de Clamecy contre Mᵉ Joseph Denohe, juge de Turigny, y demeurant, paroisse de Saint-Germain-des-Bois; — messire Ludovic de Veilhan, chevalier, baron de Giry, demeurant en son château dudit Giry, contre Magdelon Regnault, marchand boucher, demeurant en la ville de Prémery. — 17 novembre : honorable homme Jacques Jullien, marchand, demeurant en la ville de Moulins-Engilbert, contre Pierre de Ponard, écuyer, seigneur de Marié-le-Grand et autres lieux. — 24 novembre : messire François de Chéry, chevalier, seigneur de Montgazon, demeurant en la ville de Prémery, contre messire Charles de Chéry, chevalier, seigneur de Neuvy, et messire Edme de La Barre, chevalier, seigneur baron de Chasnay. — 1ᵉʳ décembre : François Delaire, marchand, fermier de Bucherolle, y demeurant, cessionnaire de François Le Bault, écuyer, seigneur de Langy, contre Adrien de Charry, écuyer, seigneur de Précy, demeurant à Sept-Voies, paroisse de Huez, père et légitime tuteur de François de Charry, son fils, héritier d'Eustache de Charry, vivant écuyer, seigneur dudit Sept-Voies, son oncle. — 8 décembre : Mᵉ Claude Lemaistre, greffier en l'élection de Château-Chinon, contre honorable homme Jean Vancoret, marchand, demeurant audit Château-Chinon.

B. 400. (Registre.) — 267 feuillets papier (couvert en parchemin).

1673, 1ᵉʳ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 10 janvier : Claude des Paillards, écuyer, seigneur du Buisson-sous-Thianges, y demeurant, paroisse de Champvert, contre Eustache de Lichy, écuyer, seigneur dudit lieu et des Baux, père d Eustache de Lichy, écuyer, son fils, demeurant audit lieu des Baux, paroisse de Rémilly; — demoiselle Perrette Berger, veuve de Mᵉ Gilbert Enfert, vivant contrôleur au grenier à sel de Luzy, demeurant au bourg de Larochemillay, contre Jean, Dimanche et Lazare Vadrot, cardeurs et laboureurs; — noble Paul Legendre, prieur du prieuré commendataire de Lucenay-les-Aix, y demeurant, contre Mᵉ Charles Jollet, fermier de la terre et seigneurie des Fossez; — Mᵉ François Pérude, prêtre, prieur de Beffes, et Martin Thévenard, fabricien de ladite église, contre Simon Authièvre, laboureur, demeurant à Saint-Léger-le-Petit. — 17 janvier : demoiselle Guillemette Desgranges, veuve de noble Jean Descollons, sieur de Mingot, élu en l'élection de Nevers, contre Philippe de Lichy, écuyer, seigneur de l'Isle, et demoiselle Edmée Berthelot, sa femme, auparavant veuve de Jean de Chevigny, vivant écuyer, seigneur de Champrobert. — 24 janvier : messire Charles de Chéry, chevalier, seigneur de Neuvy et autres lieux, demeurant à la Loge, paroisse de Beaumont-sur-Sardolles, contre Eustache Prévôt, maître chirurgien, demeurant en la ville de Prémery. — 31 janvier : Mᵉ Pierre de Bazelle, sieur de Buy, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, fils et héritier de défunt Mᵉ Gabriel de Bazelle, vivant aussi avocat, contre noble Jean Gigot, conseiller du roi audit présidial, tuteur de demoiselle Madeleine Gigot, sa fille, héritière en partie de défunte dame Gabrielle de Bazelle, sa mère, qui était aussi fille et héritière en partie dudit Mᵉ Gabriel de Bazelle. — 7 février : messire Philippe Andrault de Langeron, chevalier, seigneur comte de Langeron, baron de Vaux, Cougny et autres ses terres, premier gentilhomme de la chambre de Son Altesse sérénissime monseigneur le duc d'Enghien, demeurant à Paris, hôtel de Condé, contre messire Charles de Roffignac, chevalier, seigneur d'Apremont, y demeurant. — 21 février : messire Jean de Mesgrigny, chevalier, seigneur de Souleaux, gouverneur pour le roi en le citadelle de Tournay, tuteur des enfants mineurs de défunt messire Nicolas de Mesgrigny, vivant chevalier, seigneur comte de Villebertin et Aunay, contre Charles de Fradel, écuyer, seigneur de Louzat et Saligny, demeurant audit Saligny, paroisse de Saint-Hilaire; — messire Jean de Villiers, prêtre, curé de Treigny, contre Pierre Rousset, blatier, demeurant au lieu de Maré. — 28 février : Mᵉ Jean Aupépin, marchand, demeurant à Corbigny, contre Guillaume de Pagany, sieur d'Eugny. — 7 mars : messire Simon Chapuis, prêtre, curé de la paroisse de Sardy-les-Epiry, y demeurant, contre Nicolas Louveau, laboureur, demeurant à Fuzilly, paroisse d'Aunay. — 14 mars : demoi-

selle Marie de Fougières, veuve de noble Jean Bouju, sieur du Fournay, et tutrice de leurs enfants, demeurant audit Fournay, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre François de La Godine, écuyer, seigneur de Chevannes-les-Crots, y demeurant, paroisse de Dienne, tuteur des enfants mineurs de défunt Louis de Galline, écuyer, seigneur de Bois-Roserin ; — Me Gabriel Ferrand, marchand, demeurant en la paroisse d'Anizy, contre messire Noël de Rambault, prieur du prieuré de Saint-Honoré, y demeurant ; — Me François Villadieu, recteur des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Charlotte Pottier, hôtesse de l'Image de ladite ville. — 21 mars : Jacques de Villaines, écuyer, seigneur de la Croix, demeurant à Fleury-sur-Loire, contre Barthélemy Bourdon, vigneron, demeurant à Pougues ; — messire Jacques Dhéré, prêtre, curé d'Azy-le-Vif, contre Me Toussaint Baudrion, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 avril : Jean de Tespes, écuyer, seigneur de Varigny et de la Forêt-des-Chaumes, demeurant audit Varigny, contre Jean Robelin, laboureur à Achun ; — Léonard Collas contre Claude de Barraud, écuyer, seigneur du Fay, fils et héritier de défunt Jean de Barraud, vivant écuyer, seigneur dudit Fay. — 18 avril : demoiselle Marguerite Courtois, veuve de Jean de Jacquinet, vivant écuyer, seigneur de Niault et Pannessière, contre Lazare Michot. — 2 mai : Me Jean Save, bailli de Châtillon-en-Bazois, contre messire Corneille d'Aersens, seigneur marquis de Sommeldick et dudit Châtillon, et la dame son épouse. — 16 mai : Me Joseph Vaillant, avocat en Parlement, fils de Me Jean Vaillant et de dame Marie Rameau, héritier de ladite Rameau, qui l'était de dame Gabrielle Denis, contre Claude Baudon ; — Antoine de Thomassin, écuyer, sieur de Meulois, demeurant au Vivier, paroisse de Brassy, contre Lazare Thaboureau, demeurant audit Brassy. — 30 mai : Louis de Cossay, écuyer, sieur de la Vallée, y demeurant, paroisse de Saint-Germain-en-Viry, contre Pierre Boutin, marchand à La Chapelle-aux-Chasses ; — messire Louis-Eustache Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Allardes, contre Louis Prudhomme, laboureur à Givardon. — 6 juin : Me Georges Petit, notaire royal, demeurant en la ville de Cosne, contre Me René Bouthillier, notaire royal et procureur au bailliage de Léré ; — messire René de Loron, chevalier, seigneur de Tharot, Ruères et autres lieux, demeurant audit Tharot, contre Léonard Guiollot et Emiland Delongle, laboureurs demeurant en la paroisse de Gâcogne ; — Me François Villadieu, ci-devant recteur des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Véron, maître serrurier en ladite ville. — 13 juin : demoiselle Elisabeth de Veilhan, fille émancipée et usant de ses droits, demeurant en l'abbaye du Réconfort, contre les religieux Bénédictins réformés de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny et messire Louis-Armand de Melun, seigneur comte de Melun ; — messire Antoine de Choiseuil, chevalier, seigneur baron d'Esguilly, Montsauche, Roche, Argoulais et autres lieux, demeurant en son château de Bussière, paroisse d'Ouroux, contre Antoine Regnault, laboureur et voiturier par terre, demeurant au village de Vizaine, dite paroisse d'Ouroux.

B. 401. (Fragments de registre.) — 259 feuillets papier (couvert en parchemin, en très mauvais état).

1673, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — Jacques de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, contre Jean Abriat, huilier, demeurant en la paroisse de Marseilles-les-Aubigny ; — messire Jean Despaillards, prêtre, curé d'Oulon, y demeurant, contre Me Toussaint Gorget, marchand, fermier de ladite terre d'Oulon ; — dom Nazaire Gourleau, prieur de Patinges, demeurant à Saint-Révérien, contre Antoine de Bonnay, écuyer, sieur de la Viollière, demeurant au Gravier ; — honorable homme Guillaume Jourdier, marchand, demeurant à Crosnat, contre Hugues Guillerault, marchand, demeurant à La Charité ; — messire Henri-Louis de Morogue, chevalier, seigneur de Sauvage, contre Samuel Denis, marchand tapissier demeurant à Marseilles-les-Aubigny ; — François de La Chasseigne, écuyer, seigneur des Granges, y demeurant, paroisse de Suilly-la-Tour, contre Me Joseph Chauveau, lieutenant au bailliage de Pouilly ; — Philippe d'Escorailles, écuyer, seigneur de la Barre, y demeurant, paroisse de Livry, contre dame Gabrielle Babelin, veuve de Me Jean David ; — messire Jean Carrin, prêtre, curé de la paroisse de Sémelay, y demeurant, contre Pierre Rue dit Grandval, marchand, demeurant en ladite paroisse ; — Me Augustin Galyot, avocat en Parlement, demeurant en la paroisse de Passy-Patouillat et de La Chapelle-Montlinard, tant en son nom que comme mari et exerçant les actions de dame Paule Freté, sa femme, fille et héritière de défunt Me Jean Freté et de dame Paule Régnier, ses père et mère, contre Antoine Gaulthier, écuyer, seigneur de Salligny, conseiller et maître d'hôtel de Sa Majesté et commissaire ordinaire de ses guerres, demeurant à Paris, fils et héritier de défunt Me Pierre Gaulthier, son père ; — honorable homme

Philippe Chardé, maître faïencier, demeurant à Nevers, contre Me Gilbert Cacadier, marchand, demeurant à Saint-Ouen ; — François de Blosset, écuyer, seigneur de Pouques, demeurant à Vézelay, contre Nicolas Pannetrat, fils de Jean Pannetrat ; — messire Léon Rivet, prêtre, curé de la paroisse d'Apremont, y demeurant, contre Edme Nicot, pontonnier du port d'Apremont ; — honorable homme Etienne Rabier, marchand, demeurant à Corbigny, contre messire Louis de Jaucourt, chevalier, seigneur baron de Dornecy, au nom et comme mari exerçant les actions de dame Anne de La Forest, son épouse ; — demoiselle Angélique du Crest, veuve de Hugues de Berger, écuyer, sieur du Mont, y demeurant, paroisse de Saint-Gengoult, contre Charles Cottet, cabaretier, demeurant en la paroisse de Lanty ; — dame Françoise-Marie de Jacob, veuve de messire Charles de Sennevoy, vivant chevalier, seigneur de Ballot et Ougny, demeurant audit Ballot, pays de Bourgogne, contre Sébastien Bonneau, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant en la paroisse dudit Ougny ; — Me Claude Dumont, bourgeois de la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre Sébastien de Rollat, écuyer, seigneur de la Pouge et Puiguillon ; — messire François Boy, prêtre, curé de la paroisse de Devay, contre messire Claude Coppin, prêtre ; — Me Claude Barbier, avocat en Parlement, bailli de Léré, y demeurant, contre François de Boissellet, écuyer, sieur d'Harlus et la Boullaye ; — messire René d'Aulnay, chevalier, seigneur d'Arcy et Tamenay, contre Me Jean Danthault, lieutenant du chevalier du guet en la maréchaussée de Château-Chinon ; — messire Jean Bernard, prêtre, bachelier en sainte théologie, soi-disant pourvu par Sa Sainteté des cures de Magny et Roziers, contre messire François Dubois, chanoine en l'église collégiale de Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et messire Laurent Carruchet, curé desdits Magny et Roziers ; — vénérable et discrète personne messire Pierre Jaudot, prêtre, chanoine en l'église collégiale de Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, desservant la cure de Magny et Roziers, son annexe, contre Me Edme Lestourneuf et dame Simonne Belleville, sa femme, légataire universelle de messire François Adam, vivant curé dudit Magny et Roziers ; — messire Claude Vaucoret, prêtre, curé de Planchez, contre Dimanche Maillot, meunier du moulin de Chaumard ; — noble Simon Cochet, ci-devant prieur de Sancoins, contre Me Gilbert Rouzé et Jacques Barbarin, ci-devant fermiers dudit prieuré ; — Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux, tuteur des mineurs du seigneur de Barge, contre Nazaire Caillot.

B. 402. (Registre.) — 109 feuillets papier (couvert en parchemin).

1675, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 2 juillet : Me Antoine Prévost, notaire royal, demeurant en la paroisse de Diennes, contre Bonnet et Louis Arnault père et fils, communs personniers, laboureurs, demeurant en ladite paroisse. — 9 juillet : Georges Baulmier, marchand, demeurant au faubourg de Saint-Léonard, contre Claude de Barrault, écuyer, seigneur du Fay, demeurant au village d'Epiry. — 16 juillet : messire François Clerc, prêtre, curé de Tazilly, contre Léonard Thomas, laboureur, demeurant en ladite paroisse. — 23 juillet : noble François Sallonnyer, conseiller et avocat du roi au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Claude Bezard, vigneron, demeurant aux faubourgs de ladite ville. — 30 juillet : messire Claude Perrot, prêtre, curé de Saint-Parize-le-Châtel, contre Léonard Pougault, laboureur, demeurant en la paroisse de Luthenay ; — honorable homme Guillaume Deriboullés, marchand, demeurant à Nevers, contre Jean Collas, tisserand. — 6 août : Me Jean Coupery, marchand, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre Hugues de Maumigny, écuyer, seigneur de Rivière, demeurant à Champvert. — 13 août : messire François Espinasse, prêtre, curé de Toury-en-Séjour, contre sire Mathieu Rousset, marchand, demeurant en la ville de Lyon ; — messire Jean Cattier, prêtre, curé de Langy, contre Bonnet Arnault ; — Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur d'Olcy, lieutenant de cavalerie au régiment du Montal, tuteur de Florimond de Lavenne, son fils, celui-ci héritier de défunte demoiselle Jeanne de Saint-Mesmin, son aïeule, demeurant audit Olcy, contre Claude Menu, maréchal, demeurant à Saint-Révérien. — 20 août : Me Pierre Alixand, avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean-Gilbert de Saulnier, écuyer, seigneur de Pée. — 27 août : messire Pierre Sallé, prêtre, curé de la paroisse de Cervon, y demeurant, contre messire Jean Gudin, prêtre, chanoine dudit Cervon, y demeurant ; — Arnault Mignot, marchand, demeurant en la paroisse d'Avril, contre Adrien de Charry, écuyer, seigneur de Précy, demeurant en la paroisse de Huez, fils et héritier d'Eustache de Charry, écuyer, seigneur dudit Précy. — 3 septembre : noble Claude Girard, sieur de Vanne, demeurant à Charnoy, paroisse de Montigny-en-Morvand, contre Me Etienne Dhéré, notaire royal, demeurant à Neuville ; — dom Nazaire Gourleau, prieur claustral et chantre du prieuré de Saint-Révérien, y demeurant, contre messire Michel de

Chéry, prieur commendataire dudit prieuré; — messire Edme Magnin, prêtre, curé de la paroisse de Beaumont-la-Ferrière, y demeurant, contre Charles Rossignol, marchand, demeurant en ladite paroisse. — 10 septembre : messire Pierre Sallé, prêtre, curé de Cervon, contre messire Claude Bonnot, prêtre, prieur de Challement, et Pierre Paupert, prêtre, chanoine dudit Cervon; — noble Charles Vyau, seigneur de la Vallée, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins, contre honorable homme Henry Thonnelier, marchand, demeurant en la ville de Nevers, et Françoise Cassiat, sa femme; — Pierre de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, et demoiselle Madeleine Després, son épouse, contre Louis et François de Berthier, écuyers, seigneurs de Contre et la Bussière, demeurant en la paroisse d'Urzy. — 17 septembre : dame Françoise de Bèze, épouse de messire Roger de Blanchefort, chevalier, seigneur baron d'Asnois, y demeurant, contre honorable homme Claude Gauthier, marchand, demeurant à Turigny, paroisse de Saint-Germain-des-Bois; — Me Jean Thomas dit Maslin, marchand, demeurant à Nevers, contre honorable homme Daniel Jollot, aussi marchand, demeurant à Corbigny. — 24 septembre : Me François Robert, sieur de Tramençon, gentilhomme de la fauconnerie du roi, contre Marc Leblanc, laboureur, demeurant en la paroisse de Sémelay. — 1er octobre : Me François Paysant, conseiller du roi et grènetier au grenier à sel de Sancoins, demeurant à Valligny-le-Monial, contre Claude Perrin, huissier royal, demeurant audit Valligny. — 8 octobre : honnête fils Pierre-François de Commaille, demeurant à Michaugues, paroisse de Brinon-les-Allemands, contre Me Guy-Coquille, marchand, demeurant à Champallement. — 12 novembre : Toussine Louault, femme de Guillaume Paillard, marchand, demeurant au bourg de Saint-Révérien, contre Lucas Fleury, cordonnier, et Jeanne Regnault, sa femme; — dame Marie Le Bourgeois de Rigny, abbesse de Notre-Dame du Réconfort, ordre de Cîteaux, contre Me Pierre Marie, receveur des aides en l'élection d'Auxerre, y demeurant; — François d'Esmonnet, écuyer, sieur de la Caulte, mari et exerçant les actions de demoiselle Véronique de Galline, son épouse, fille et héritière de Jérôme de Galline, vivant écuyer, seigneur de Bois-Roserin, demeurant en la paroisse de Vaux, province du Poitou, contre François Jean-Pierre, manœuvre, demeurant au village de la Charnaye, paroisse de Cuffy; — messire Charles d'Esmé, chevalier, seigneur de Chanteloup, contre Jean Capitan, charpentier, demeurant à Saint-Révérien; — messire François de Varennes, prêtre, curé de la paroisse de Bazolles, y demeurant, contre Pierre Verny, marchand, demeurant au village de Vaux, paroisse de La Collancelle; — messire Ludovic de Veilhan, chevalier, seigneur baron de Giry, contre demoiselle Marie Jaubert, veuve d'Antoine de Tenon, écuyer. — 19 novembre : messire Guillaume-Hyacinthe Foullé, chevalier, seigneur de Martangy, bailli et gouverneur de Saint-Pierre-le-Moûtier, conseiller du roi en tous ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, contre messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur baron du Tremblay; — dom Pierre du Laurent, prieur de Saint-Sauveur de Nevers, contre Me Louis Nandrot le jeune, greffier de la châtellerie de Montenoison, y demeurant. — 26 novembre : messire François Buisson, prêtre, curé de Cours-sous-Magny, contre Hilaire Pouillot, laboureur, demeurant en ladite paroisse; — demoiselles Louise, Madeleine et Edmée de Jaucourt, filles et héritières de défunt messire Pierre de Jaucourt, vivant chevalier, seigneur d'Espeuilles, Mougny, Fuzilly et autres lieux, contre Edme et Toussaint Louveau. — 3 décembre : messire Pierre de Torcy, chevalier, seigneur de Lantilly, et demoiselle Marie-Denise de Torcy, sa femme, demeurant au château de Lantilly, paroisse de Cervon, contre messire Edme de Certaines, chevalier, seigneur de Villemolin, et dame Marie Pitoys, son épouse; — honorable homme Nicolas Chaignard, tailleur d'habits, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Gabriel des Crotz, chevalier, seigneur baron d'Uchon et de Neuvy, fils et héritier de messire François des Crotz, vivant chevalier, seigneur dudit Neuvy; — honnête femme Gabrielle Babelin, veuve de Me Jean David, sieur de Paraize, vivant fermier du revenu du prieuré de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Souillard, marchand boucher, demeurant aux faubourgs de ladite ville. — 10 décembre : Me Philbert Millin, seigneur de Tressolle, contre Me Achille Regnault, bailli de Crux. — 17 décembre : dame Marie Berthier, veuve de Me Charles Vaillant, demeurant à Nevers, contre Me Jean Théveneau et Me Vincent Beraud, son gendre, fermier des Girardets; — messire Claude Soliveau, prêtre, curé d'Asnan, contre les religieux Bénédictins réformés de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny; — Me Guillaume Gascoing, procureur du roi en l'élection de la ville de Nevers, y demeurant, étant aux droits de Guillaume Decorcelles, huissier royal, contre Me Pierre Channe, procureur d'office en la justice de Givry, y demeurant, paroisse de Cours-les-Barres.

B. 403. (Registre.) — 293 feuillets papier (couvert en parchemin, incomplet)

1678. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 11 janvier : Mᵉ Pierre Frémy, bourgeois de la ville de Cosne, ci-devant receveur des sieurs doyen, chanoines et chapitre de Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, contre Mᵉ Edme Duchas, lieutenant au bailliage de Lormes à la part de Chalon ; — messire Pierre Moreau, prêtre, curé de la paroisse de Vauclaix, demeurant en ladite paroisse, héritier de défunt messire Jean Moreau, vivant curé de la paroisse de Dompierre-sur-Héry, contre Léonard Quarteron, manœuvre, demeurant en ladite paroisse de Dompierre ; — messire Pierre Bonneau, prêtre, ci-devant curé de la paroisse de Saint-Honoré, demeurant à présent en la paroisse de Saint-Parize-le-Châtel, contre Guillaume Baquet, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Honoré ; — Mᵉ Etienne Guillin, « orlogeur », et Suzanne Guillin, frère et sœur, demeurant en la ville de La Charité, contre Pierre Lepage, « orlogeur », et Marguerite Guillin, sa femme, demeurant en la même ville de La Charité. — 18 janvier : vénérable et discrète personne messire Jacques Charron, prêtre, curé de Dornecy, et ci-devant curé de Brèves, contre Simon Jollier, vigneron, demeurant en ladite paroisse de Brèves ; — François Berthier, écuyer, sieur de Grandry, capitaine et gouverneur de Châtel-Censoir, contre Mᵉ Martin Bourbon, marchand, demeurant à Clamecy ; — Pierre de Champrobert, écuyer, demeurant à Soffin, paroisse d'Authiou, fils et héritier de défunte demoiselle Claude du Verne, veuve de Louis de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés, contre François de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés, demeurant en la paroisse de Charrin ; — messire François de Choiseuil, chevalier, seigneur comte de Chevigny, seigneur de Chassy, demeurant audit lieu de Chassy, paroisse de Saint-Maurice-lès-Montreuillon, contre Jeanne Darnay, veuve de Léonard Perraudin, maréchal, demeurant en la paroisse de Brassy ; — demoiselle Edmée de Juisard, veuve de Edme de Bréchard, écuyer, contre Mᵉ Jean Rossignol, notaire royal, demeurant en la paroisse de Biches. — 25 janvier : Mᵉ Jean Stample, seigneur du Pontot et de Lormes, marchand de bois pour la fourniture de la ville de Paris, contre Etienne Ravizy, marchand demeurant au village de Bourdiseau, paroisse de La Collancelle. — 1ᵉʳ février : messire Gilbert de La Platière, chevalier, seigneur de Montiffaut, baron de Torcy, demeurant audit lieu, paroisse de Beaulon, contre Mᵉ Jean Garcin, marchand, demeurant en la paroisse de Beaumont-la-Ferrière ; — Mᵉ Pierre Richard, fermier du comté de Langeron, y demeurant, paroisse dudit lieu, contre Gilbert Couillard dit Cornuot, laboureur, demeurant au village de Vary, paroisse dudit Langeron ; messire Charles Lenormand, chevalier, seigneur d'Herry, demeurant audit lieu, contre Pierre Grimon, laboureur, demeurant en la paroisse de La Chapelle-Montlinard. — 8 février : messire Edme de Saint-Hilaire, chevalier, seigneur dudit lieu, comte du Saint-Empire Romain, poursuivant les criées et ventes des terres et seigneuries du Bouchet et Champagne pour messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur baron du Tremblay et autres lieux, contre messire Paul de Rémigny, chevalier, seigneur baron de Joux et desdites terres du Bouchet et de Champagne. — 15 février : Mathurin Cintrac, capitaine des gabelles de la ville de Nevers, contre Jean Guynet, vigneron, demeurant au bourg de Magny. — 1ᵉʳ mars : demoiselle Judith Léveillé, veuve d'Etienne Guyot, écuyer, sieur du Boullay, demeurant en la ville de La Charité, contre Jean Bernard, laboureur, demeurant en la paroisse de Mercy ; — Mᵉ Guillaume Chevallier, docteur en médecine, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Guillaume Dutrou, vigneron, demeurant aux faubourgs de la même ville. — 8 mars : Mᵉ Guillaume Cuvelier, docteur en médecine, demeurant en la ville de La Charité, ci-devant fabricien de la paroisse de Sainte-Croix de ladite ville, ès-années 1672 et 1673, contre messire François Delafaye, prêtre, curé de ladite paroisse ; — messire François de Varennes, prêtre, prieur-curé de la paroisse de Bazolles, y demeurant, contre François Verat, cabaretier, demeurant en ladite paroisse ; — François de Rolland, écuyer, seigneur de Laché, y demeurant, contre Guy d'Estut, écuyer, seigneur de Tallon, y demeurant, paroisse de la Montagne ; — Mᵉ Edme Bouché le jeune, marchand, demeurant à Lormes, contre demoiselle Anne de Bonnay, veuve de Jean de La Courcelle, vivant écuyer, seigneur de Bailly, et François de La Courcelle, son fils, écuyer, seigneur dudit Bailly ; — Edme de La Barre, écuyer, seigneur de la Vernière, baron de Chasnay, contre Mᵉ Etienne Marandat, marchand à Marolles, paroisse d'Oulon ; — messire Claude Esmery, chanoine de Montréal-en-Bourgogne, demeurant audit lieu, contre Mᵉ René Desportes, demeurant au village de Vermot, paroisse de Dun-les-Places. — 15 mars : demoiselle Judith Léveillé, veuve et commune d'Etienne Guyot, en son vivant écuyer, sieur du Boullay, tutrice de leurs enfants, demeurant en la ville de La Charité, contre

selle Marie de Fougières, veuve de noble Jean Bouju, sieur du Fournay, et tutrice de leurs enfants, demeurant audit Fournay, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre François de La Godine, écuyer, seigneur de Chevannes-les-Crots, y demeurant, paroisse de Dienne, tuteur des enfants mineurs de défunt Louis de Galline, écuyer, seigneur de Bois-Roserin ; — Mᵉ Gabriel Ferrand, marchand, demeurant en la paroisse d'Anizy, contre messire Noël de Rambault, prieur du prieuré de Saint-Honoré, y demeurant; — Mᵉ François Villadieu, recteur des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Charlotte Pottier, hôtesse de l'Image de ladite ville. — 21 mars : Jacques de Villaines, écuyer, seigneur de la Croix, demeurant à Fleury-sur-Loire, contre Barthélemy Bourdon, vigneron, demeurant à Pougues; — messire Jacques Dhéré, prêtre, curé d'Azy-le-Vif, contre Mᵉ Toussaint Baudrion, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 avril : Jean de Tespes, écuyer, seigneur de Varigny et de la Forêt-des-Chaumes, demeurant audit Varigny, contre Jean Robelin, laboureur à Achun; — Léonard Collas contre Claude de Barraud, écuyer, seigneur du Fay, fils et héritier de défunt Jean de Barraud, vivant écuyer, seigneur dudit Fay. — 18 avril : demoiselle Marguerite Courtois, veuve de Jean de Jacquinet, vivant écuyer, seigneur de Niault et Pannessière, contre Lazare Michot. — 2 mai : Mᵉ Jean Save, bailli de Châtillon-en-Bazois, contre messire Corneille d'Aersens, seigneur marquis de Sommeldick et dudit Châtillon, et la dame son épouse. — 16 mai : Mᵉ Joseph Vaillant, avocat en Parlement, fils de Mᵉ Jean Vaillant et de dame Marie Rameau, héritier de ladite Rameau, qui l'était de dame Gabrielle Denis, contre Claude Baudon ; — Antoine de Thomassin, écuyer, sieur de Meulois, demeurant au Vivier, paroisse de Brassy, contre Lazare Thaboureau, demeurant audit Brassy. — 30 mai : Louis de Cossay, écuyer, sieur de la Vallée, y demeurant, paroisse de Saint-Germain-en-Viry, contre Pierre Boutin, marchand à La Chapelle-aux-Chasses ; — messire Louis-Eustache Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Allardes, contre Louis Prudhomme, laboureur à Givardon. — 6 juin : Mᵉ Georges Petit, notaire royal, demeurant en la ville de Cosne, contre Mᵉ René Bouthillier, notaire royal et procureur au bailliage de Léré; — messire René de Loron, chevalier, seigneur de Tharot, Ruères et autres lieux, demeurant audit Tharot, contre Léonard Guiollot et Emiland Delongle, laboureurs demeurant en la paroisse de Gâcogne ; — Mᵉ François Villadieu, ci-devant recteur des écoles de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Véron, maître serrurier en ladite ville. — 13 juin : demoiselle Elisabeth de Veilhan, fille émancipée et usant de ses droits, demeurant en l'abbaye du Réconfort, contre les religieux Bénédictins réformés de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny et messire Louis-Armand de Melun, seigneur comte de Melun ; — messire Antoine de Choiseuil, chevalier, seigneur baron d'Esguilly, Montsauche, Roche, Argoulais et autres lieux, demeurant en son château de Bussière, paroisse d'Ouroux, contre Antoine Regnault, laboureur et voiturier par terre, demeurant au village de Vizaine, dite paroisse d'Ouroux.

B. 401. (Fragments de registre.) — 259 feuillets papier (couvert en parchemin, en très mauvais état).

1673, 2ᵉ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — Jacques de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, contre Jean Abriat, huilier, demeurant en la paroisse de Marseilles-les-Aubigny ; — messire Jean Despaillards, prêtre, curé d'Oulon, y demeurant, contre Mᵉ Toussaint Gorget, marchand, fermier de ladite terre d'Oulon ; — dom Nazaire Gourleau, prieur de Patinges, demeurant à Saint-Révérien, contre Antoine de Bonnay, écuyer, sieur de la Viollière, demeurant au Gravier ; — honorable homme Guillaume Jourdier, marchand, demeurant à Crosnat, contre Hugues Guillerault, marchand, demeurant à La Charité ; — messire Henri-Louis de Morogue, chevalier, seigneur de Sauvage, contre Samuel Denis, marchand tapissier demeurant à Marseilles-les-Aubigny ; — François de La Chasseigne, écuyer, seigneur des Granges, y demeurant, paroisse de Suilly-la-Tour, contre Mᵉ Joseph Chauveau, lieutenant au bailliage de Pouilly ; — Philippe d'Escorailles, écuyer, seigneur de la Barre, y demeurant, paroisse de Livry, contre dame Gabrielle Babelin, veuve de Mᵉ Jean David ; — messire Jean Carrin, prêtre, curé de la paroisse de Sémelay, y demeurant, contre Pierre Rue dit Grandval, marchand, demeurant en ladite paroisse ; — Mᵉ Augustin Galyot, avocat en Parlement, demeurant en la paroisse de Passy-Patouillat et de La Chapelle-Montlinard, tant en son nom que comme mari et exerçant les actions de dame Paule Freté, sa femme, fille et héritière de défunt Mᵉ Jean Freté et de dame Paule Régnier, ses père et mère, contre Antoine Gaulthier, écuyer, seigneur de Salligny, conseiller et maître d'hôtel de Sa Majesté et commissaire ordinaire de ses guerres, demeurant à Paris, fils et héritier de défunt Mᵉ Pierre Gaulthier, son père ; — honorable homme

Philippe Chardé, maître faïencier, demeurant à Nevers, contre Me Gilbert Cacadier, marchand, demeurant à Saint-Ouen ; — François de Blosset, écuyer, seigneur de Pouques, demeurant à Vézelay, contre Nicolas Pannetrat, fils de Jean Pannetrat ; — messire Léon Rivet, prêtre, curé de la paroisse d'Apremont, y demeurant, contre Edme Nicot, pontonnier du port d'Apremont ; — honorable homme Etienne Rabier, marchand, demeurant à Corbigny, contre messire Louis de Jaucourt, chevalier, seigneur baron de Dornecy, au nom et comme mari exerçant les actions de dame Anne de La Forest, son épouse ; — demoiselle Angélique du Crest, veuve de Hugues de Berger, écuyer, sieur du Mont, y demeurant, paroisse de Saint-Gengoult, contre Charles Cottet, cabaretier, demeurant en la paroisse de Lanty ; — dame Françoise-Marie de Jacob, veuve de messire Charles de Sennevoy, vivant chevalier, seigneur de Ballot et Ougny, demeurant audit Ballot, pays de Bourgogne, contre Sébastien Bonneau, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant en la paroisse dudit Ougny ; — Me Claude Dumont, bourgeois de la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre Sébastien de Rollat, écuyer, seigneur de la Pouge et Puiguillon ; — messire François Boy, prêtre, curé de la paroisse de Devay, contre messire Claude Coppin, prêtre ; — Me Claude Barbier, avocat en Parlement, bailli de Léré, y demeurant, contre François de Boissellet, écuyer, sieur d'Harlus et la Boullaye ; — messire René d'Aulnay, chevalier, seigneur d'Arcy et Tamenay, contre Me Jean Danthault, lieutenant du chevalier du guet en la maréchaussée de Château-Chinon ; — messire Jean Bernard, prêtre, bachelier en sainte théologie, soi-disant pourvu par Sa Sainteté des cures de Magny et Roziers, contre messire François Dubois, chanoine en l'église collégiale de Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et messire Laurent Carruchet, curé desdits Magny et Roziers ; — vénérable et discrète personne messire Pierre Jaudot, prêtre, chanoine en l'église collégiale de Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, desservant la cure de Magny et Roziers, son annexe, contre Me Edme Lestourneuf et dame Simonne Belleville, sa femme, légataire universelle de messire François Adam, vivant curé dudit Magny et Roziers ; — messire Claude Vaucoret, prêtre, curé de Planchez, contre Dimanche Maillot, meunier du moulin de Chaumard ; — noble Simon Cochet, ci-devant prieur de Sancoins, contre Me Gilbert Rouzé et Jacques Barbarin, ci-devant fermiers dudit prieuré ; — Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux, tuteur des mineurs du seigneur de Barge, contre Nazaire Caillot.

B. 402. (Registre.) — 109 feuillets papier (couvert en parchemin).

1675, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 2 juillet : Me Antoine Prévost, notaire royal, demeurant en la paroisse de Diennes, contre Bonnet et Louis Arnault père et fils, communs personniers, laboureurs, demeurant en ladite paroisse. — 9 juillet : Georges Baulmier, marchand, demeurant au faubourg de Saint-Léonard, contre Claude de Barrault, écuyer, seigneur du Fay, demeurant au village d'Epiry. — 16 juillet : messire François Clerc, prêtre, curé de Tazilly, contre Léonard Thomas, laboureur, demeurant en ladite paroisse. — 23 juillet : noble François Sallonnyer, conseiller et avocat du roi au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Claude Bezard, vigneron, demeurant aux faubourgs de ladite ville. — 30 juillet : messire Claude Perrot, prêtre, curé de Saint-Parize-le-Châtel, contre Léonard Pougault, laboureur, demeurant en la paroisse de Luthenay ; — honorable homme Guillaume Deriboullés, marchand, demeurant à Nevers, contre Jean Collas, tisserand. — 6 août : Me Jean Coupery, marchand, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre Hugues de Maumigny, écuyer, seigneur de Rivière, demeurant à Champvert. — 13 août : messire François Espinasse, prêtre, curé de Toury-en-Séjour, contre sire Mathieu Rousset, marchand, demeurant en la ville de Lyon ; — messire Jean Cattier, prêtre, curé de Langy, contre Bonnet Arnault ; — Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur d'Olcy, lieutenant de cavalerie au régiment du Montal, tuteur de Florimond de Lavenne, son fils, celui-ci héritier de défunte demoiselle Jeanne de Saint-Mesmin, son aïeule, demeurant audit Olcy, contre Claude Menu, maréchal, demeurant à Saint-Révérien. — 20 août : Me Pierre Alixand, avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean-Gilbert de Saulnier, écuyer, seigneur de Pée. — 27 août : messire Pierre Sallé, prêtre, curé de la paroisse de Cervon, y demeurant, contre messire Jean Gudin, prêtre, chanoine dudit Cervon, y demeurant ; — Arnault Mignot, marchand, demeurant en la paroisse d'Avril, contre Adrien de Charry, écuyer, seigneur de Précy, demeurant en la paroisse de Huez, fils et héritier d'Eustache de Charry, écuyer, seigneur dudit Précy. — 3 septembre : noble Claude Girard, sieur de Vanne, demeurant à Charnoy, paroisse de Montigny-en-Morvand, contre Me Etienne Dhéré, notaire royal, demeurant à Neuville ; — dom Nazaire Gourleau, prieur claustral et chantre du prieuré de Saint-Révérien, y demeurant, contre messire Michel de

Chéry, prieur commendataire dudit prieuré ; — messire Edme Magnin, prêtre, curé de la paroisse de Beaumont-la-Ferrière, y demeurant, contre Charles Rossignol, marchand, demeurant en ladite paroisse. — 10 septembre : messire Pierre Sallé, prêtre, curé de Cervon, contre messire Claude Bonnot, prêtre, prieur de Challement, et Pierre Paupert, prêtre, chanoine dudit Cervon ; — noble Charles Vyau, seigneur de la Vallée, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins, contre honorable homme Henry Thonnelier, marchand, demeurant en la ville de Nevers, et Françoise Cassiat, sa femme ; — Pierre de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, et demoiselle Madeleine Després, son épouse, contre Louis et François de Berthier, écuyers, seigneurs de Contre et la Bussière, demeurant en la paroisse d'Urzy. — 17 septembre : dame Françoise de Bèze, épouse de messire Roger de Blanchefort, chevalier, seigneur baron d'Asnois, y demeurant, contre honorable homme Claude Gauthier, marchand, demeurant à Turigny, paroisse de Saint-Germain-des-Bois ; — Me Jean Thomas dit Maslin, marchand, demeurant à Nevers, contre honorable homme Daniel Jollot, aussi marchand, demeurant à Corbigny. — 24 septembre : Me François Robert, sieur de Tramençon, gentilhomme de la fauconnerie du roi, contre Marc Leblanc, laboureur, demeurant en la paroisse de Sémelay. — 1er octobre : Me François Paysant, conseiller du roi et grènetier au grenier à sel de Sancoins, demeurant à Valligny-le-Monial, contre Claude Perrin, huissier royal, demeurant audit Valligny. — 8 octobre : honnête fils Pierre-François de Commaille, demeurant à Michaugues, paroisse de Brinon-les-Allemands, contre Me Guy-Coquille, marchand, demeurant à Champallement. — 12 novembre : Toussine Louault, femme de Guillaume Paillard, marchand, demeurant au bourg de Saint-Révérien, contre Lucas Fleury, cordonnier, et Jeanne Regnault, sa femme ; — dame Marie Le Bourgeois de Rigny, abbesse de Notre-Dame du Réconfort, ordre de Cîteaux, contre Me Pierre Marie, receveur des aides en l'élection d'Auxerre, y demeurant ; — François d'Esmonnet, écuyer, sieur de la Caulte, mari et exerçant les actions de demoiselle Véronique de Galline, son épouse, fille et héritière de Jérôme de Galline, vivant écuyer, seigneur de Bois-Roserin, demeurant en la paroisse de Vaux, province du Poitou, contre François Jean-Pierre, manœuvre, demeurant au village de la Charnaye, paroisse de Cuffy ; — messire Charles d'Esmé, chevalier, seigneur de Chanteloup, contre Jean Capitan, charpentier, demeurant à Saint-Révérien ; — messire François de Varennes, prêtre, curé de la paroisse de Bazolles, y demeurant, contre Pierre Verny, marchand, demeurant au village de Vaux, paroisse de La Collancelle ; — messire Ludovic de Veilhan, chevalier, seigneur baron de Giry, contre demoiselle Marie Jaubert, veuve d'Antoine de Tenon, écuyer. — 19 novembre : messire Guillaume-Hyacinthe Foullé, chevalier, seigneur de Martangy, bailli et gouverneur de Saint-Pierre-le-Moûtier, conseiller du roi en tous ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, contre messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur baron du Tremblay ; — dom Pierre du Laurent, prieur de Saint-Sauveur de Nevers, contre Me Louis Nandrot le jeune, greffier de la châtellerie de Montenoison, y demeurant. — 26 novembre : messire François Buisson, prêtre, curé de Cours-sous-Magny, contre Hilaire Pouillot, laboureur, demeurant en ladite paroisse ; — demoiselles Louise, Madeleine et Edmée de Jaucourt, filles et héritières de défunt messire Pierre de Jaucourt, vivant chevalier, seigneur d'Espeuilles, Mougny, Fuzilly et autres lieux, contre Edme et Toussaint Louveau. — 3 décembre : messire Pierre de Torcy, chevalier, seigneur de Lantilly, et demoiselle Marie-Denise de Torcy, sa femme, demeurant au château de Lantilly, paroisse de Cervon, contre messire Edme de Certaines, chevalier, seigneur de Villemolin, et dame Marie Pitoys, son épouse ; — honorable homme Nicolas Chaignard, tailleur d'habits, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Gabriel des Crotz, chevalier, seigneur baron d'Uchon et de Neuvy, fils et héritier de messire François des Crotz, vivant chevalier, seigneur dudit Neuvy ; — honnête femme Gabrielle Babelin, veuve de Me Jean David, sieur de Paraize, vivant fermier du revenu du prieuré de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Souillard, marchand boucher, demeurant aux faubourgs de ladite ville. — 10 décembre : Me Philbert Millin, seigneur de Tressolle, contre Me Achille Regnault, bailli de Crux. — 17 décembre : dame Marie Berthier, veuve de Me Charles Vaillant, demeurant à Nevers, contre Me Jean Théveneau et Me Vincent Beraud, son gendre, fermier des Girardets ; — messire Claude Soliveau, prêtre, curé d'Asnan, contre les religieux Bénédictins réformés de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny ; — Me Guillaume Gascoing, procureur du roi en l'élection de la ville de Nevers, y demeurant, étant aux droits de Guillaume Decorcelles, huissier royal, contre Me Pierre Channe, procureur d'office en la justice de Givry, y demeurant, paroisse de Cours-les-Barres.

B. 403. (Registre.) — 293 feuillets papier (couvert en parchemin, incomplet)

1678. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 11 janvier : Mᵉ Pierre Frémy, bourgeois de la ville de Cosne, ci-devant receveur des sieurs doyen, chanoines et chapitre de Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, contre Mᵉ Edme Duchas, lieutenant au bailliage de Lormes à la part de Chalon ; — messire Pierre Moreau, prêtre, curé de la paroisse de Vauclaix, demeurant en ladite paroisse, héritier de défunt messire Jean Moreau, vivant curé de la paroisse de Dompierre-sur-Héry, contre Léonard Quarteron, manœuvre, demeurant en ladite paroisse de Dompierre ; — messire Pierre Bonneau, prêtre, ci-devant curé de la paroisse de Saint-Honoré, demeurant à présent en la paroisse de Saint-Parize-le-Châtel, contre Guillaume Baquet, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Honoré ; — Mᵉ Etienne Guillin, « orlogeur », et Suzanne Guillin, frère et sœur, demeurant en la ville de La Charité, contre Pierre Lepage, « orlogeur », et Marguerite Guillin, sa femme, demeurant en la même ville de La Charité. — 18 janvier : vénérable et discrète personne messire Jacques Charron, prêtre, curé de Dornecy, et ci-devant curé de Brèves, contre Simon Jollier, vigneron, demeurant en ladite paroisse de Brèves ; — François Berthier, écuyer, sieur de Grandry, capitaine et gouverneur de Châtel-Censoir, contre Mᵉ Martin Bourbon, marchand, demeurant à Clamecy ; — Pierre de Champrobert, écuyer, demeurant à Soffin, paroisse d'Authiou, fils et héritier de défunte demoiselle Claude du Verne, veuve de Louis de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés, contre François de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés, demeurant en la paroisse de Charrin ; — messire François de Choiseuil, chevalier, seigneur comte de Chevigny, seigneur de Chassy, demeurant audit lieu de Chassy, paroisse de Saint-Maurice-lès-Montreuillon, contre Jeanne Darnay, veuve de Léonard Perraudin, maréchal, demeurant en la paroisse de Brassy ; — demoiselle Edmée de Juisard, veuve de Edme de Bréchard, écuyer, contre Mᵉ Jean Rossignol, notaire royal, demeurant en la paroisse de Biches. — 25 janvier : Mᵉ Jean Stample, seigneur du Pontot et de Lormes, marchand de bois pour la fourniture de la ville de Paris, contre Etienne Ravizy, marchand demeurant au village de Bourdiseau, paroisse de La Collancelle. — 1ᵉʳ février : messire Gilbert de La Platière, chevalier, seigneur de Montiffaut, baron de Torcy, demeurant audit lieu, paroisse de Beaulon, contre Mᵉ Jean Garcin, marchand, demeurant en la paroisse de Beaumont-la-Ferrière ; — Mᵉ Pierre Richard, fermier du comté de Langeron, y demeurant, paroisse dudit lieu, contre Gilbert Couillard dit Cornuot, laboureur, demeurant au village de Vary, paroisse dudit Langeron ; messire Charles Lenormand, chevalier, seigneur d'Herry, demeurant audit lieu, contre Pierre Grimon, laboureur, demeurant en la paroisse de La Chapelle-Montlinard. — 8 février : messire Edme de Saint-Hilaire, chevalier, seigneur dudit lieu, comte du Saint-Empire Romain, poursuivant les criées et ventes des terres et seigneuries du Bouchet et Champagne pour messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur baron du Tremblay et autres lieux, contre messire Paul de Rémigny, chevalier, seigneur baron de Joux et desdites terres du Bouchet et de Champagne. — 15 février : Mathurin Cintrac, capitaine des gabelles de la ville de Nevers, contre Jean Guynet, vigneron, demeurant au bourg de Magny. — 1ᵉʳ mars : demoiselle Judith Léveillé, veuve d'Etienne Guyot, écuyer, sieur du Boullay, demeurant en la ville de La Charité, contre Jean Bernard, laboureur, demeurant en la paroisse de Mercy ; — Mᵉ Guillaume Chevallier, docteur en médecine, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Guillaume Dutrou, vigneron, demeurant aux faubourgs de la même ville. — 8 mars : Mᵉ Guillaume Cuvelier, docteur en médecine, demeurant en la ville de La Charité, ci-devant fabricien de la paroisse de Sainte-Croix de ladite ville, ès-années 1672 et 1673, contre messire François Delafaye, prêtre, curé de ladite paroisse ; — messire François de Varennes, prêtre, prieur-curé de la paroisse de Bazolles, y demeurant, contre François Verat, cabaretier, demeurant en ladite paroisse ; — François de Rolland, écuyer, seigneur de Laché, y demeurant, contre Guy d'Estut, écuyer, seigneur de Tallon, y demeurant, paroisse de la Montagne ; — Mᵉ Edme Bouché le jeune, marchand, demeurant à Lormes, contre demoiselle Anne de Bonnay, veuve de Jean de La Courcelle, vivant écuyer, seigneur de Bailly, et François de La Courcelle, son fils, écuyer, seigneur dudit Bailly ; — Edme de La Barre, écuyer, seigneur de la Vernière, baron de Chasnay, contre Mᵉ Etienne Marandat, marchand à Marolles, paroisse d'Oulon ; — messire Claude Esmery, chanoine de Montréal-en-Bourgogne, demeurant audit lieu, contre Mᵉ René Desportes, demeurant au village de Vermot, paroisse de Dun-les-Places. — 15 mars : demoiselle Judith Léveillé, veuve et commune d'Etienne Guyot, en son vivant écuyer, sieur du Boullay, tutrice de leurs enfants, demeurant en la ville de La Charité, contre

Edme de Dampierre, écuyer, seigneur du Vivier, y demeurant, paroisse de Léré; — honorable homme Gaspard Moireau, marchand, demeurant à Auxerre, contre messire François Berthier, capitaine et gouverneur de Châtel-Censoir. — 22 mars: Me Jacques Delaporte, grènetier au grenier à sel de la ville de Clamecy, y demeurant, contre François et Etienne Badin, voituriers par eau, et Edme Monnin, aussi voiturier par eau, et Marie Badin, sa femme, tous demeurant en la ville de Châtel-Censoir, lesdits Badin enfants et héritiers de défunts François Badin et Jeanne Garrache, leurs père et mère; — puissante dame Antoinette Lemaistre, veuve de messire Alexandre Testu, vivant chevalier, seigneur de Pierre-Basse, Corvol-le-Dam-Bernard, capitaine au régiment des gardes françaises, demeurant audit Corvol, contre honnête femme Marguerite Louault, veuve de François Bussière et tutrice de leurs enfants; — Lazare Chevillon, meunier, demeurant en la paroisse d'Aubigny-le-Chétif, contre messire Jacques Breton, prêtre, curé de Saint-Léger-des-Vignes; — monseigneur messire Edouard Vallot, évêque de Nevers, demandeur en revendication du lit sur lequel défunt messire Pierre Boyer, vivant curé de Corvol-le-Dam-Bernard, était décédé, avec le chalit et toute la garniture, contre Me Claude Daudier, procureur fiscal dudit Corvol, y demeurant, exécuteur testamentaire dudit défunt. — 29 mars: honorable homme Blaise Villemard, marchand à Donzy, contre Maritte Michau, vigneron, demeurant au village de Charenton, paroisse de Pouilly; — vénérable et discrète personne messire Jean Avette, prêtre, prieur et curé de Saint-Andelain, y demeurant, contre honorable homme Jean Chapotet, marchand, voiturier par terre, demeurant en la ville de Pouilly. — 19 avril: Me Louis Robert, intendant pour Sa Majesté ès-villes nouvellement conquises en Hollande, demeurant en la ville de Paris, rue Traversine, paroisse Saint-Roch, contre dame Marguerite du Puy-Montbrun, femme séparée de biens de messire Corneille d'Aersens, marquis de Sommeldick, dame de Châtillon-en-Bazois; — Me Jean Seure, lieutenant civil et criminel en la prévôté royale de Coulanges-sur-Yonne, contre Etiennette Page, veuve de Pierre Leclerc, vivant marchand, demeurant à Pousseaux; — messire Maritte Faucheret, prêtre, prieur de Sainte-Anne, demeurant en la paroisse de Raveau, contre Jean Pertuiset, laboureur, demeurant en la paroisse de Frasnay-les-Chanoines; — Me Jean Rossignol, notaire royal, demeurant à Biches, contre Jacques Méchine, marchand, fermier d'Espeuilles, y demeurant. — 26 avril: Guillaume et Claude Marinier frères, marchands, demeurant en la ville de Decize, contre demoiselle Marie de Champs, veuve de Louis de Druy, vivant écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, demeurant audit lieu, paroisse d'Aubigny-le-Chétif. — 10 mai: honorable homme Guillaume Duruisseau, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert, contre Claude de Lanty, écuyer, seigneur dudit lieu, demeurant à Cuzy. — 17 mai: les révérends Pères Carmes de la ville de Nevers, y demeurant, Philbert Roux, écuyer, seigneur du Sallay, conseiller du roi, président-trésorier de France à Moulins, y demeurant, noble Jean Bergeron, sieur de la Baratte, noble Claude Gascoing, seigneur de la Belouse, conseiller et président au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant audit Saint-Pierre-le-Moûtier, et noble Claude Gascoing, seigneur de Charmont, demeurant à Nevers, contre demoiselle Jacquette Brisson, veuve de noble Jean Bogne, vivant procureur du roi audit présidial, Me Jean-Henry Bogne, procureur du roi audit présidial, demoiselles Marie et Claude Bogne, enfants desdits Jean Bogne et demoiselle Jacquette Brisson. — 24 mai: demoiselle Louise Léveillé, veuve de noble Pierre Perrinet, en son vivant avocat en Parlement, demeurant en la ville d'Henrichemont, cessionnaire de dame Louise Berthault, veuve de Me Jean Léveillé, marchand à La Charité, contre Claude Delafontaine, maître fondeur en fer, demeurant en la paroisse de Beaumont-la-Ferrière, mari et exerçant les actions de Marie Hardy, sa femme; — Pierre Grosjan, sieur de Villaines, et Jeanne Villemard, sa femme, demeurant au bourg de Champlemy, contre messire Louis de Melun, chevalier, seigneur comte dudit lieu, seigneur de la terre de la Chaume et baron d'Avrigny, et Edme Barget, fermier de ladite terre de la Chaume, y demeurant, paroisse de Cervon. — 7 juin: demoiselle Marie Collas, veuve de Gilles Camus, écuyer, seigneur de Raffigny, demeurant en son château de Raffigny, paroisse de Gâcogne, contre Jean Drap, laboureur, demeurant au village de Beauregard, paroisse de Cervon. — 14 juin: demoiselle Marguerite-Angélique Geuffrin, veuve de noble Charles Vyau, vivant sieur de la Vallée, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Bourbonnais, à Moulins, et tutrice de leurs enfants, contre noble Nazaire Girard, sieur des Tardes, conseiller du roi et élu en l'élection de Nevers, y demeurant. — 21 juin: noble Pierre Sallonnyer, sieur du Pavillon, conseiller du roi, lieutenant criminel de robe courte au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant au lieu du Pavillon, paroisse de Commagny, contre honorable homme Jean Cordin, marchand, demeurant à

Montsauche. — 28 juin : Me Charles Tuby, receveur des tailles en l'élection de Nevers, demeurant en ladite ville, contre Me Pierre Maillard, bailli d'Herry, demeurant en la ville de La Charité, et Maritte Ballerat, marchand, demeurant au Veuillin. — 5 juillet : Jacques de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, demeurant audit lieu de la Charnaye, paroisse d'Argenvières, contre honorable homme Sébastien Laillot, boucher, demeurant en la ville de La Charité; — Charles d'Aulnay, écuyer, demeurant à Brassy, contre Me Paul Grosjan, avocat en Parlement, demeurant à Ouroux, fils et héritier de défunte demoiselle Anne Guillot, sa mère. — 12 juillet : Me Guillaume Guillaumet, sieur d'Eschon, conseiller du roi, lieutenant en l'élection de Vézelay, contre messire Jean-Pierre Le Roy de Carreau, chevalier, baron d'Allardes. — 19 juillet : Me Gabriel Ferrand, marchand, demeurant au lieu de la Forêt, paroisse de Savigny-sur-Canne, contre Pierre Guydat, marchand forain, demeurant en la paroisse de Saint-Martin. — 2 août : messire François-Armand de Menou, chevalier, seigneur marquis de Charnizay et Nanveigne, demeurant audit lieu de Nanveigne, contre honorable homme Toussaint Laureau, marchand, demeurant à Chazeuil; — messire Charles de Rémigny, chevalier, baron de Gigny, demeurant au château de Dumphlun, paroisse de Billy, contre honorable homme Jean Chrestien, marchand, demeurant en la paroisse de Narlou. — 19 août : messire Pierre Bonneau, prêtre, demeurant en la paroisse de Saint-Parize-le-Châtel, contre messire Noël de Rambault, seigneur prieur de Saint-Honoré. — 23 août : demoiselle Judith Léveillé, veuve et commune d'Etienne Guyot, en son vivant écuyer, seigneur du Boullay, demeurant à La Charité, contre Michel de Troussebois, écuyer, seigneur de Pacy, Varennes et autres lieux, demeurant en son château de Pacy, paroisse dudit Varennes; — honorable homme Jean Aupépin, marchand, demeurant en la ville de Corbigny, contre Jean Bolacre, écuyer, seigneur de Cigogne, demeurant en la ville de Nevers. — 30 août : messire Edouard Bargedé, seigneur prieur du prieuré de Notre-Dame de Ruages, demeurant en la ville de Corbigny, contre Edme Bernard, jardinier, demeurant audit Ruages; — messire François Espinasse, prêtre, curé de Thoury-en-Séjour, contre Pierre Disaunys, laboureur, demeurant audit Thoury; — noble Claude de Bèze, seigneur de Lys, demeurant audit lieu, contre Marie Charbonneau, veuve de Me Pierre Baudot, marchand, demeurant en la ville de Tannay; — dame Anne de Frézeau, dame comtesse de Larochemillay, contre Andrée Bertheleau, veuve de Rolland Daumon. — 6 septembre : Me Léonard Aupépin, marchand, demeurant à Dreuzy, contre Jean Roux, marchand, demeurant en la paroisse de Challement; — messire Noël-Eléonor Palatin de Dyo, chevalier, seigneur marquis de Montperroux, contre Me Annet Daubinet, notaire royal, demeurant en la paroisse de Gannay, fils et héritier de défunt Me Antoine Daubinet, vivant aussi notaire royal; — honorable homme Louis Limet, marchand, demeurant en la ville de Decize, contre Mes Jean et Mathieu Coquille père et fils, ci-devant commis à la recette du grenier à sel de ladite ville de Decize; — demoiselle Françoise de Blosset, fille de défunt messire Ravand de Blosset, vivant écuyer, seigneur de Certaines, contre Adrien Thépenier, laboureur, demeurant au village dudit Certaines. — 13 septembre : vénérable personne messire Claude Coppin, prieur de Cossaye et curé de Lurcy-sur-Abron, contre Hugues de Maumigny, écuyer, seigneur de Rivière, demeurant en la paroisse de Champvert; — Edme de Certaine, écuyer, seigneur de Villemolin, demeurant audit lieu, paroisse d'Anthien, contre messire Jean-Pierre Le Roy de Carreau, chevalier, seigneur baron d'Allardes, demeurant au lieu de Cuy, paroisse de Chougny. — 20 septembre : Thomas de La Barre, écuyer, sieur de Lorgue et Chabet, demeurant en son château de Lorgue, paroisse de Cougny, contre Me Etienne Dhéré, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — messire Charles Le Bourgoing, chevalier, seigneur marquis de Faulin, Champlevrier et autres lieux, demeurant en son château de Faulin, paroisse de Lichères, contre Guy Joyeux, laboureur, demeurant au village de Petiton, paroisse de Villapourçon; — Eugin Dollet, laboureur, demeurant en la paroisse de Limon, contre messire Jean Delavillatte, prêtre; curé de la paroisse de Limon. — 27 septembre : messire François Moutet, prêtre, curé de la paroisse de Tresnay, demeurant en ladite paroisse, contre Me Pierre Alixand, sieur de Vasselange, demeurant au village d'Alligny, dite paroisse de Tresnay; — messire Antoine Poullet, prêtre, curé de Poiseux, y demeurant, contre Jean Pertuizot l'aîné. — 25 octobre : François Monnot, écuyer, sieur de Mannay, demeurant à Lépeau, paroisse de Bagneaux, contre Jacquette Charlot, veuve de Me Etienne Cochon, praticien, demeurant en la paroisse de Vielmanay, et Me François Balangier, procureur fiscal en la justice de Garchy, son gendre; — noble Jean Lemuet, conseiller du roi, prévôt de la maréchaussée de Vézelay, demeurant en ladite ville, contre Charles Longbois, marchand, demeurant en la ville de Paris. — 8 novembre : messire

Gilbert de Bèze, chanoine régulier de Saint-Augustin, archiprêtre de Tannay, prêtre, prieur et curé de Moraches, y demeurant, contre Etiennette Guyard, veuve de Pierre Daudier, demeurant à Achun; — Pierre de Champrobert, écuyer, sieur des Fossés, demeurant à Paris, en l'hôtel de Montbazon, vieille rue du Temple, fils et héritier de défunte demoiselle Claude du Verne, veuve de Louis de Champrobert, vivant écuyer, seigneur des Fossés, contre François de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés et de Bussière, demeurant à Bussière, paroisse de Charrin. — 15 novembre: Me Claude Delarue, receveur des droits, salaires et vacations des sieurs officiers et des archers de la maréchaussée de la ville de Nevers, demeurant en ladite ville, contre Dimanche Bonhomme et Edme Jolly, son gendre, demeurant en la paroisse de Parigny-les-Vaux. — 22 novembre: François d'Esmonnet, écuyer, sieur de la Caulte, mari et exerçant les actions de demoiselle Véronique de Galline, son épouse, fille et héritière de Jérôme de Galline, vivant écuyer, seigneur de Bois-Roserin, demeurant en la paroisse de Vaux, province de Poitou, contre François Jeanpierre, manœuvre, demeurant au village de la Charnaye, paroisse de Cuffy; — honorable homme Jean Desrues, marchand, demeurant à Corbigny, contre haute et puissante dame Marie de Pernes, veuve de haut et puissant seigneur messire Antoine de Choiseuil, vivant chevalier, seigneur baron d'Esguilly, Montsauche, Bussière et autres ses terres, demeurant en son château dudit Bussière, paroisse d'Ouroux; — les révérendes Mères supérieure et religieuses du « couvent des Ursulles » de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Antoine de Bonnet, écuyer, seigneur de la Viollière et Salles, demeurant à Salles, paroisse du Gravier. — 29 novembre: messire Jean Corcelat, prêtre, curé de Montenoison, y demeurant, contre Charles Gurny, marchand blatier, demeurant au village de Busseaux, paroisse de Moussy; — messire François de Lhospital, chevalier, seigneur comte de la Roche, demeurant audit lieu de la Roche, paroisse de Chalusset, et messire Edme de Saint-Hilaire, chevalier, seigneur comte du Saint-Empire Romain, contre Me Jean Rossignol, fermier de la commanderie de Biches. — 13 décembre: Pierre Legendre, écuyer, seigneur de Saint-Martin, y demeurant, contre messire Charles de Marcelanges, chevalier, seigneur de la Grange, demeurant à Cossaye. — 5 décembre: Me Jean David de La Vallée, marchand, demeurant à Tronget, contre messire Simon Dauboy, prêtre, curé de Thoury-sur-Abron.

B. 404. (Registre.) — 245 feuillets papier (couvert en parchemin

1679. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 10 janvier: messire François Jolly, prêtre, curé de la paroisse de Metz-le-Comte, demeurant en ladite paroisse, contre dame Jeanne Bolacre, veuve de messire Paul-Léonard de Rémigny, chevalier, seigneur baron de Joux; — Michel Montigny et Charles Meslier, vignerons, demeurant en la ville de Nevers, contre dame Gabrielle de Bonnet, veuve de messire Jacques de Villaines, en son vivant chevalier, baron de Givry, seigneur de Sermoise et autres lieux, demeurant en son château de Givry, paroisse de Cours-les-Barres. — 17 janvier: messire Claude Breton, prêtre, prieur de Moutiers-en-Glenon, demeurant à Druy, contre Léonard Thuillier, laboureur, demeurant au village de Rosière; — demoiselle Claude Gaschot, veuve de Me Philbert Rignault, marchand, demeurant au Plessis, paroisse de Moraches, contre Vincent Monnot, manœuvre, demeurant à Moussy. — 24 janvier: messire Guillaume Rignault, prêtre, curé de Sardy-les-Epiry, contre Barthélemy Lacourt, laboureur; — Me François Dubosc, notaire et procureur au bailliage de Larochemillay et greffier en la justice de la Verchère, demeurant audit lieu de Larochemillay, contre Benoît Laudet, journalier, demeurant au village de la Courvée. — 31 janvier: vénérable et discrète personne messire Antoine Lestouffé, prêtre, chanoine de Cervon, y demeurant, contre honorable homme Jacques Gautherault, marchand, demeurant en la paroisse de Gâcogne. — 7 février: Michel de Troussebois, écuyer, seigneur de Pacy, demeurant audit lieu, paroisse de Varennes-les-Narcy, contre Jean Mercier, charbonnier, demeurant en la paroisse de La Celle-sur-Nièvre; — François Portraict, apothicaire, et Nicolas Portraict, maître chirurgien, demeurant en la ville de Clamecy, fils et héritiers de défunts Pierre Portraict, vivant apothicaire, et Anne Faulquier, leurs père et mère, contre messire Roger de Blanchefort, chevalier, seigneur baron d'Asnois, et dame Françoise de Bèze, sa femme, demeurant audit lieu d'Asnois. — 21 février: honorables hommes François Voille et Jacques Moullier, marchands, demeurant en la ville de Donzy, contre Edme Hecquard, marchand, demeurant en la ville de Pouilly, et Edmée Dabard, sa femme; — demoiselle Marthe Guillaumet, veuve de noble Louis Barbier, docteur en médecine, demeurant en la paroisse de Neuffontaines, contre Edme Bergerat, marchand, demeurant en la paroisse d'Empury; — dame Marie

Jaubert, veuve d'Antoine de Tenon, écuyer, et tutrice de leurs enfants, demeurant en la ville de Nevers, contre Jean Jonnet, laboureur, demeurant en la paroisse de Varennes-les-Nevers. — 28 février : Jacques de Forestier, écuyer, seigneur de Villards, y demeurant, paroisse de Saint-Parize-le-Châtel, contre Marin Vennat, laboureur, demeurant en la paroisse de Magny. — 7 mars : Mᵉ Jean Langlois, marchand, demeurant à Nevers, receveur de l'hôpital Saint-Didier dudit lieu, contre François Doreau, écuyer, seigneur de Travan, et Jean Petit, laboureur, demeurant en la paroisse de Parigny-les-Vaux. — 14 mars : Mᵉ Jean Destrapières, docteur en médecine, et Mᵉ Jacques Callemard, apothicaire, demeurant en la ville de Bourbon-l'Archambault, contre Mᵉ Jean Genin, sieur de Villefranche, avocat en Parlement, demeurant en la paroisse de Mornay-sur-Allier ; — messire Hugues de Charry, écuyer, chanoine en l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, y demeurant, cessionnaire d'honorable homme François Pinet l'aîné, marchand, demeurant audit Nevers, contre honorable homme Jean Custode, maître faïencier, demeurant audit Nevers ; — messire Simon Chapuis, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Jean de la ville de Corbigny, demeurant en ladite ville, contre Edme Moreau, marchand, demeurant en la paroisse de Sardy ; — honnête femme Guillemette Picard, veuve de Laurent Givry, maître chirurgien, demeurant au bourg et paroisse de Saint-Révérien, contre honorable homme Jean Bonarde, marchand de la ville d'Uxelles, pays de Limousin. — 28 mars : Mᵉ Jean Marion, sieur du Lieu, bourgeois de la ville de Nevers, fils et héritier de défunte dame Marie Reuche, contre Michel Buffet, marchand de la ville d'Orléans. — 11 avril : dame Marie Gascoing, veuve de Guillaume Olivier, vivant écuyer, seigneur du Monceau, demeurant en la ville de Nevers, contre honorable homme Guillaume Paillard, marchand, demeurant à Saint-Révérien ; — dame Edmée Gorget, femme séparée de biens de Mᵉ Achille Rignault, bailli de Saint-Révérien, y demeurant, cessionnaire de messire Guillaume Rignault, prêtre, curé de Sardy-les-Epiry, contre Barthélemy Louis, laboureur ; — Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux, contre Benoît Digoing, manœuvre, demeurant au château de Soultrait ; — messire Hubert de Lange, chevalier, seigneur de Guérigny, demeurant ordinairement en la ville de Lyon, contre Claude Lallement, cabaretier, demeurant en la paroisse de Guérigny. — 18 avril : honorable homme Pierre Léveillé, marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre honorable homme Gabriel Faucheret, marchand, demeurant à la Vache, paroisse de Raveau. — 2 mai : honorable homme Nicolas Jolly, marchand de la ville de Lormes, contre Jean de Marchand, écuyer, sieur de Belleroche, demeurant à Boussegré, paroisse de Lormes. — 16 mai : messire Nicolas Dubois, prêtre, curé de la paroisse du Gravier, demeurant en ladite paroisse, contre Jean de Tenon, écuyer, seigneur de Fonfay, demeurant audit lieu, paroisse du Chautay ; — messire Vincent Millereau, prêtre, curé de Brassy, contre honnête femme Jeanne Rameau, veuve de Joseph Bruandet, vivant chirurgien, demeurant en la paroisse de Brassy. — 30 mai : messire Jean Boullenot, prêtre, curé de Saint-Léger-de-Fougeret, y demeurant, contre Jean Michot, laboureur, demeurant au village des Michots, dite paroisse ; — Pierre Legendre, écuyer, seigneur de Saint-Martin, demeurant à Moulins-en-Bourbonnais, étant aux droits de messire Paul Legendre, son frère, contre messire Charles de Marcelanges, chevalier, seigneur de la Grange ; — Pierre des Ulmes, écuyer, seigneur de Trougny, y demeurant, paroisse de Saxy-Bourdon, contre messire Eustache-Louis Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Allardes, y demeurant ; — messire Jean Marceau, prêtre, curé de la paroisse de Chiddes, contre Denis Lenty, laboureur. — 6 juin : honorable homme Louis Dubois, marchand, demeurant à La Charité, contre François de Veilhan, écuyer, seigneur de Mignard. — 13 juin : Mᵉ Denis Gudin, notaire royal, demeurant à Chassy, paroisse de Mhère, contre Léonard et Pierre Regnault, frères, maréchaux, demeurant en la paroisse d'Ouroux. — 20 juin : demoiselle Marie Chartier, veuve de noble Jacques Joully, vivant lieutenant au bailliage de la ville de La Charité, tutrice de leurs enfants, demeurant en ladite ville, contre Toussaint Normand, boucher, demeurant en ladite ville. — 27 juin : messire Pierre Michot, prêtre, curé de Maux, contre Mᵉ Claude Barry, procureur fiscal de Limanton, demeurant à Bunas, paroisse de Maux. — 4 juillet : Antoine de Barnault, écuyer, seigneur de Guipy, contre Etienne Belin, demeurant à Guipy ; — Mᵉ Pierre Bardin, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, contre Léonard Chaussefoin, marchand, demeurant au bourg de La Collancelle ; — Mᵉ Edme Berger, procureur du roi en la maréchaussée de la ville de La Charité, demeurant au lieu de Vauvrille, paroisse de Garigny, mari et exerçant les actions de demoiselle Anne Bouchet, sa femme, pro-tuteur des enfants mineurs de défunt Mᵉ Jean Sarré et de ladite Anne Bouchet, contre François Bonneau et Victor Girard, vignerons, demeurant en la ville de Nevers. — 11 juillet : Mᵉ Gilbert Seignoret le jeune, avocat, demeurant en

la paroisse de Langeron, tuteur de demoiselle Gabrielle Seignoret, sa fille, héritière de Me André Lévêque, avocat, son aïeul, contre Etienne Lhéritier, marchand, demeurant en la paroisse de Chantenay, mari et exerçant les actions de Suzanne Martin, sa femme, auparavant veuve de Me Pierre Lejay, avocat, ledit Lhéritier tuteur de Françoise Lejay, fille desdits Pierre Lejay et Suzanne Martin; — messire François Pérude, prêtre, prieur, curé de Beffes, contre Jean Turigny, laboureur, demeurant à Montedon, paroisse dudit Beffes. — 18 juillet: Jean de Berthier, écuyer, seigneur de Bizy, contre Pasquet Florent, vigneron, demeurant à Chaulgnes. — 8 août: demoiselle Elisabeth Leclerc, veuve de Me Guillaume Flamen, vivant apothicaire du roi, demeurant à Nevers, contre François Doreau, écuyer, seigneur de Travant, demeurant à Parigny-sur-Sardolles. — 22 août: Me Jacques Delaporte, grènetier au grenier à sel de Clamecy, y demeurant, contre Me Gabriel Badin, notaire et procureur à Châtel-Censoir. — 29 août: Pierre de Guichard, écuyer, seigneur de Roison, capitaine au régiment de Saux, demeurant aux Fossés, paroisse de Lormes, contre Antoine Magdelénat, charron, demeurant audit Lormes. — 5 septembre: Jean Métairie, marchand, demeurant à Arthel, contre Edme Truffot, marchand à Clamecy. — 12 septembre: Me Jean Paillard, marchand, demeurant à Prémery, contre Me Guillaume Guvelier, marchand à La Charité. — 19 septembre: messire Augustin Corrade, seigneur du Marest, conseiller et médecin ordinaire du roi et premier médecin des défunts roi et reine de Pologne, contre Martin Morin, vigneron, demeurant en la paroisse de Garchizy. — 26 septembre: Louis de Cossay, écuyer, seigneur de la Vallée, y demeurant, paroisse de Saint-Germain-en-Viry, contre Jean Durand, vigneron, demeurant à Riousse, paroisse de Livry. — 24 octobre: Jacques Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, demeurant au château de la Charnaye, paroisse d'Argenvières, héritier de Jacques Grasset, son aïeul, contre Me Louis Delafaye, praticien, demeurant à La Charité, fils et héritier de François Delafaye; — Jacques de Villaines, écuyer, seigneur de Fleury, y demeurant, fils et héritier de Jacques de Villaines, écuyer, seigneur dudit Fleury, contre Jean Daveau, laboureur, demeurant en la paroisse de Chevenon; — messire Joseph Guippier, archiprêtre, curé de la paroisse d'Anisy, contre Me Gabriel Ferrand, marchand, demeurant au lieu de la Forêt, paroisse de Savigny-sur-Canne; — Me Jacques Reuillon, procureur, demeurant en la paroisse de Saint-Honoré, contre dame Antoinette de Mathieu, femme de François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril. — 31 octobre: Gilbert Meure, marchand boucher, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François Villadieu, maître écrivain, demeurant en ladite ville. — 7 novembre: messire Jean Ricourt, prêtre, chapelain de Sainte-Radegonde, demeurant au village de Chandoux, paroisse de Diennes, contre Me Léonard Gentil, commis au greffe de la ville de Nevers, cessionnaire de Pierre Gentil, son père; — messire François Rocheux, prêtre, curé de la paroisse de Neuffontaines, contre honorable homme François Renaudot, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-du-Puy. — 14 novembre: demoiselle Charlotte de Saint-Quentin, veuve de messire Louis de Meun, chevalier, seigneur de Villiers-le-Sec, contre messire Roger de Blanchefort, chevalier, seigneur baron d'Asnois, et demoiselle Marie de Bèze, son épouse. — 21 novembre: Me Simon Courdavault, fermier du revenu de la terre et seigneurie de Montgoublin, marchand de bois pour la provision et fourniture de la ville de Paris, demeurant audit Montgoublin, contre dame Elisabeth de Chastellux, veuve de messire Claude de Saint-Phalle, vivant chevalier, seigneur de Montgoublin, Villefranche et autres lieux, et messire Alexandre de Saint-Phalle, son fils, chevalier, seigneur de Coulange-la-Vineuse et dudit Montgoublin; — messire Michel de Chéry, écuyer, trésorier et chanoine en l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, y demeurant, et prieur de Saint-Révérien, contre messire Pierre Guyot, prêtre, curé de Montigny-sur-Canne. — 28 novembre: Me Michel Courtois, procureur fiscal au bailliage de Murlin, y demeurant, contre Jean Borne, laboureur, demeurant en la paroisse de La Celle-sur-Nièvre. — 5 décembre: Pierre Pousset, sieur des Chaulmes, cessionnaire d'Henri de Rolland, écuyer, sieur du Coudray, héritier de la demoiselle de La Fontaine, contre Paul de Jacquinet, écuyer, sieur des Barres, demeurant à Guédebourg, paroisse de Sancoins. — 12 décembre: Me Jean Chevalier, ci-devant fermier du prieuré de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Olivier Millaud, procureur au présidial dudit Saint-Pierre-le-Moûtier. — 19 décembre: Me Pierre Maillard, bailli d'Herry, demeurant en la ville de La Charité, contre Me Léonard Theurand, notaire royal, demeurant en la paroisse de Narcy; — dame Jeanne Girard, veuve de Me Jean Paillard, demeurant à Saint-Saulge, contre Denis Vignault, marchand, demeurant à Crux; — dom Robert Gosset, prieur de l'abbaye de Notre-Dame de Bellevaux, y demeurant,

contre Me Jean Normand, prêtre, curé de la paroisse de Vandenesse, y demeurant; — dame Catherine d'Esnelle, épouse de messire Nicolas de Lange, chevalier, seigneur baron de Villemenant, demeurant à Nevers, légitime administratrice des corps et biens de Hyacinthe et Marguerite de Lange, ses enfants, et dudit Nicolas de Lange, pendant l'absence dudit sieur de Villemenant, leur père, contre Me Annet-Achille Jollivet, notaire royal, demeurant à Guérigny, ci-devant fermier dudit Villemenant.

B. 405. (Registre.) — 250 feuillets papier (couvert en parchemin).

1680. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 9 janvier: Charles Defrance, huissier royal, demeurant à Nevers, contre demoiselle Marguerite Pierrat, veuve de François Joully, sieur de la Groselière, demeurant à La Charité. — 16 janvier: noble Claude Gascoing, seigneur de la Belouze, conseiller du roi, président au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, cessionnaire de noble Claude Gascoing, seigneur de la Belouze, son père, et étant aux droits de messire Charles Le Bourgoing, chevalier, seigneur marquis de Faulin, contre Guillaume Richardot, marchand, demeurant au lieu de Champlevrier, paroisse de Chiddes. — 23 janvier: Me Léonard Aupépin, marchand, demeurant à Dreuzy, paroisse d'Héry, contre Vincent Lombard, marchand, demeurant à Thouez, paroisse de Champlemy. — 30 janvier: messire Martin Sergent, prêtre, curé de Teigny, y demeurant, contre Charles et Jacques Marcier, manœuvres, demeurant audit Teigny; — Me Jean Pougault, notaire royal et procureur, demeurant en la ville de Moulins-Engilbert, contre Jean de Bréchard, écuyer, seigneur de Brinay. — 6 février: messire Antoine Gaulmin, chevalier, seigneur de Maisons et de Sceaux, et demoiselle Gilberte-Pierrette de La Barre, son épouse, fille et héritière de dame Madeleine Gaulmin, et ladite Madeleine Gaulmin légataire de demoiselle Françoise du Monceau, contre Me Pierre Alixand, seigneur de Vasselanges, et dame Anne David, sa femme, fille et héritière de Me Jean David. — 13 février: noble Nazaire Girard, sieur des Tardes, conseiller du roi et élu en l'élection de Nevers, contre honorable Jean Pichon, marchand, demeurant en la paroisse de Chiddes. — 20 février: Me Philippe Moreau, notaire royal et procureur au bailliage de Château-Chinon, contre Dimanche Breugnot, demeurant en la paroisse d'Arleuf. — 27 février: Me Emiland Devallery, avocat en Parlement, demeurant à Château-Chinon, frère et héritier de messire François Devallery, en son vivant curé de Saint-Hilaire, contre messire Dominique Picoche, prêtre, curé de Châtin, fermier des dîmes de ladite paroisse de Saint-Hilaire; — noble Denis-François Coppin, sieur de Chevannes, avocat fiscal de la ville de Decize, y demeurant, contre Hugues de Maumigny, écuyer, sieur de Rivière, demeurant en la paroisse de Champvert; — dom Nazaire Gourleau, prieur claustral du prieuré de Saint-Révérien, y demeurant, contre Etienne Pitoneau, marchand, demeurant en la ville de La Charité. — 12 mars: demoiselle Françoise Nault, veuve de Me Pierre Blondat, vivant bourgeois, demeurant à Issy-l'Evêque, contre honorable homme Charles Alexandre, marchand, demeurant en la paroisse de Poil. — 26 mars: Pierre Berthault, écuyer, demeurant en la ville de Paris, paroisse de Saint-André-des-Arts, héritier par bénéfice d'inventaire de Philippe Berthault et Judith Mithier, ses père et mère, contre Pierre Caffard, maréchal, demeurant en la paroisse de Frasnay. — 2 avril: honorable homme Philippe Mathé, marchand, demeurant à Saint-Honoré, contre demoiselle Marguerite de Mathieu, femme d'Eustache Després, écuyer, seigneur de la Boue, et demoiselle Antoinette de Mathieu, femme de François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, lesdites de Mathieu héritières de dame Adrienne de La Rozière. — 9 avril: Louis de Cossay, écuyer, sieur de la Vallée, contre Jean Durand, vigneron, demeurant à Riousse, paroisse de Livry. — 30 avril: Me Jean Deméru, notaire royal, demeurant à Larochemillay, agent des affaires de Madame la Comtesse dudit lieu, contre Jean Vadrot, laboureur, demeurant au village de Champrobert, paroisse de Saint-Gengoult; — messire René de Saint-Clivier, prêtre, curé de Saint-Victor de la ville de Nevers, contre Me Charles Regnault, procureur à Nevers, et ses consorts, fabriciens de ladite église de Saint-Victor; — dame Madeleine Junet, veuve d'honorable homme Claude Miron, vivant marchand hôtelier, demeurant à l'Huis-Préault, paroisse de Châtin, contre Pierre Delaboue et Pierre Brée, laboureurs, demeurent en ladite paroisse. — 14 mai: Me Jean Rossignol, notaire royal, demeurant en la paroisse de Biches, contre messire Pierre Guyot, prêtre, curé de Montigny-sur-Canne. — 21 mai: Claude de Barrault, écuyer, seigneur du Fay, demeurant au bourg et paroisse de Corancy, contre Edme et Claude Roux, enfants et héritiers d'Etienne Roux; — messire Jean Jolly, prêtre, curé de Chazeuil, y

demeurant, contre le sieur Petit, marchand, demeurant à Chevannes-sous-Montenoison. — 28 mai : Me Jean Pérude, conseiller du roi, maître des courriers en la généralité de Moulins, demeurant à Nevers, contre François Doreau, seigneur de Travant, demeurant en la paroisse de Parigny-sur-Sardolles. — 4 juin: demoiselle Catherine Le Bourgoing, veuve de François de Champs, vivant écuyer, sieur de Champcourt et Bussy, tutrice de leurs enfants, demeurant à Brinay, contre Pierre et François Nault, enfants communs et personniers de Madeleine Fontaine, veuve et commune de Gabriel Nault, en son vivant sieur de la Vault, demeurant au village de Maux, paroisse de Chougny; — messire François Moreau, prêtre, curé de Saint-Péreuse, y demeurant, contre Jean Beautemps, vigneron, demeurant au village de Villars, paroisse dudit Saint-Péreuse. — 18 juin: Me François Berthion, procureur du roi en l'élection de Vézelay, y demeurant, héritier de Me Claude Berthion, vivant prieur de Saint-Nicolas de la ville de Nevers et de Varennes-en-Glenon, contre Claude de Crézy, écuyer, seigneur de Varennes-en-Glenon; — demoiselle Gabrielle de Marion, dame de Mallenoue, demeurant au lieu de Coude, paroisse de Patinges, contre Madelon Delaforge, meunier, demeurant au Poids-de-Fer, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois. — 25 juin: messire Simon Dauboy, prêtre, curé de Toury-sur-Abron, contre la veuve de Me Gaspard Dhéré; — messire Pierre Sallé, prêtre, curé de Cervon, contre messire Jean Gudin, prêtre, chanoine en l'église dudit Cervon; — honnête femme Elisabeth Gerbault, femme de Me Jean de Champfeur, greffier en chef au bailliage d'Ouroux, y demeurant, contre dame Jeanne de Certaine, veuve de noble François-Eléonor Bezave, en son vivant conseiller du roi et son président en l'élection de Château-Chinon, tutrice de leurs enfants. — 2 juillet: messire Antoine Rogier, prêtre, curé de Dompierre-sur-Bèbre, et Me Claude Desvernoys, marguillier de l'église paroissiale dudit Dompierre, y demeurant, contre Me François Amyot, notaire royal, demeurant en ladite paroisse; — Philippe Mathé, menuisier, demeurant à Saint-Honoré, contre dame Antoinette-Renée de Mathieu, femme de François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, demeurant audit lieu d'Avril, paroisse d'Aubigny-le-Chétif, et Eustache Desprès, écuyer, seigneur de la Boue, et dame Marguerite de Mathieu, son épouse, fille et héritière de défunte dame Adrienne de La Rozière, vivante veuve de Pierre de Mathieu, écuyer, seigneur de Rodon, demeurant au château de Thard, paroisse d'Onlay; — Jean Gaulmin, écuyer, seigneur de Tronget, conseiller du roi au présidial et sénéchaussée de Bourbonnais, à Moulins, contre messire François d'Amor, sieur de Robinière, prêtre, chanoine en l'église de Montrevoux, et messire Jean d'Amor, sieur des Naizilliers. — 9 juillet: messire Jean Delavillatte, prêtre, licencié en l'un et l'autre droit, docteur en la sacrée faculté de théologie, curé de la paroisse de Limon, y demeurant, contre Me Claude Gascoing, seigneur de la Belouze, demeurant en la ville de Nevers; — Mr Etienne Girard, ministre, demeurant à Corbigny, et dame Anne Chandorat, sa femme, fille et héritière de défunt Mr Samuel Chandorat, son père, contre Me Gilbert Morin, procureur fiscal de Cuffy, tuteur des mineurs de François Morin et Eléonore Roqville, sa femme, demeurant audit Cuffy. — 16 juillet: Charles Fioravanty, écuyer, sieur de Cournaux, receveur au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre noble Antoine Postallier, conseiller du roi au présidial de ladite ville, et Me Olivier Mazuer, avocat en Parlement, demeurant en ladite ville; — dom Jacques de La Motte, chambrier de La Charité, prieur de Rouy, contre messire Noël Britard, prêtre, curé dudit Rouy. — 23 juillet: Me Léonard Lion, receveur au grenier à sel de Nevers, y demeurant, contre Me François Frappier, lieutenant de la ville et châtellenie de Donzy, y demeurant. — 30 juillet: les dames abbesse et religieuses de Notre-Dame du Réconfort contre Pierre de Guichard, écuyer, sieur de Roison, et demoiselle Bénigne Mazillier, son épouse, demeurant au lieu des Fossés, paroisse de Lormes. — 6 août: Me Jean Mazillier, bourgeois de la ville de Paris, demeurant rue des Bernardins, paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, contre Louis de Blosset, écuyer, sieur de Coulon, et demoiselle Elisabeth Sémélé, son épouse; — noble François-Denis Coppin, sieur de Chevannes, avocat fiscal de la châtellenie de Decize, y demeurant, contre messire Charles de Cossay, chevalier, seigneur de Saint-Germain-en-Viry et de Beauvoir, demeurant en son château de Beauvoir, paroisse dudit Saint-Germain; — dom Alphonse Belin, seigneur prieur de Soury, y demeurant, paroisse de Champvoux, contre David Guérin l'aîné, David Guérin le jeune, maître cordonnier, et Jacques Tardy, drapier, demeurant en la ville de La Charité, ci-devant fermiers du revenu du prieuré de Champvoux; — Jean de Varennes, ci-devant cornette d'une compagnie de dragons, demeurant à Champignolles, paroisse de Bazoches, contre Me Claude

Magdelénat, prêtre, curé dudit Bazoches, y demeurant. — 20 août : Henri de Bonnay, écuyer, seigneur de Presle, demeurant en la paroisse d'Avril-sur-Loire, contre Gilbert Daubiot, laboureur, demeurant en la paroisse de Biches ; — demoiselle Nicolle de Bréchard, demeurant au lieu de Gerland, paroisse de Neuville, tutrice des enfants mineurs de défunt Me Renault Le Seur et de demoiselle Claude de Bréchard, contre François Musnier, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-en-Viry. — 27 août : Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux, y demeurant, paroisse de Luthenay, contre Annet Catin, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant au village de Vesvre, même paroisse ; — Jérôme de La Chasseigne, écuyer, seigneur de Rosemont et Uxellou, demeurant audit Uxellou, contre messire Gabriel des Crots, chevalier, seigneur baron de Neuvy-le-Barrois ; — honorable homme Jean Gudin, marchand, demeurant au bourg de Chitry-les-Mines, mari et exerçant les actions de Marie Peschereau, sa femme, auparavant veuve d'honorable homme Dimanche Simien, contre honorable homme Edme Ragois, marchand, demeurant à La Celle ; — Me François Dubois, procureur au Parlement de Paris, y demeurant, contre demoiselle Marie des Brandons, veuve de Guillaume Challudet, sieur de la Maison-Fort ; — Me Simon Cochet, sieur de Mont, frère et héritier de défunt Me Jean Cochet, vivant prieur de Sancoins, contre Me François Peisant, grènetier au grenier à sel de Sancoins, et dame Marie Genin, sa femme, tuteurs de Marie Bordereuil, fille et héritière de défunt Me Pierre Bordereuil, son père. — 3 septembre : honnête femme Jeanne Chardé, veuve de François de Saint-Clivier, vivant marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre Claude Prisye, gentilhomme ordinaire de Son Altesse Monsieur, écuyer, sieur de Tracy, y demeurant, paroisse de Sauvigny-les-Chanoines ; — demoiselle Edmée Gorget, épouse de Me Achille Rignault, bailli de Saint-Révérien, y demeurant, contre Jean de Champrobert, écuyer, sieur des Brûlés, et demoiselle Edmée de La Courcelle, son épouse, demeurant au lieu de Nirou, paroisse d'Aunay. — 10 septembre : messire Gabriel Le Baron, prêtre, curé de Dun-les-Places, contre Adrien Delacave, laboureur, demeurant en la paroisse dudit Dun-les-Places ; — Me Pierre de Bazelle, sieur de Buy, conseiller du roi, lieutenant en l'élection particulière de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Pierre Gigot, lieutenant en la châtellenie de Decize. — 17 septembre : Me Annet Dobinet, sieur de Fortelle, y demeurant, paroisse de Ganay, contre honorable homme Lazare Avette, marchand, demeurant en la paroisse de Paray-le-Frésil. — 22 octobre : Me Jean Garsin, receveur de la terre et seigneurie de Sauvage à la part de Médan, y demeurant, contre Gilbert Marotte, marchand drapier, demeurant à Murlin. — 29 octobre : noble Etienne Vyau, sieur de l'Isle, conseiller du roi, receveur des consignations du siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Nicolas Archambault, archer en la maréchaussée de ladite ville. — 5 novembre : Me Edme Desmasières, receveur de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, y demeurant, contre honnête femme Marthe Louault, veuve de François Bussière, cabaretier, demeurant à Saint-Révérien ; — demoiselle Anne Pignault, veuve de Me François Bernot, en son vivant marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre Antoine Vernat, marchand, demeurant en la même ville ; — messire Pierre Goby, prêtre, curé de Saint-Etienne de la ville de Nevers, contre Claude Carpentier, écuyer, sieur de la Thuilerie, et demoiselle Anne Carpentier, veuve de Jean-François Carpentier, en son vivant écuyer, seigneur de Crécy, et tutrice de leurs enfants, héritiers de dame Eugène Carpentier, leur tante. — 12 novembre : Guillaume de Ponard, écuyer, seigneur de Marié, lieutenant de cavalerie au régiment de Balande, demeurant audit lieu de Marié, paroisse de Millay, contre François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, et demoiselle Antoinette de Mathieu, son épouse, demeurant audit lieu d'Avril-les-Loups, paroisse d'Aubigny-le-Chétif ; — messire Pierre Phoenixen, prêtre, curé de Marigny-l'Eglise, contre Philippe Caquereau, demeurant au village de la Troussoie, paroisse dudit Marigny. — 19 novembre : messire Dominique Picoche, prêtre, curé de Châtin, y demeurant, contre Me Emiland Devallery, avocat en Parlement, demeurant à Château-Chinon. — 26 novembre : François de Rambault, écuyer, seigneur de Champrenard, contre demoiselle Marguerite de Mathieu, épouse d'Eustache Després, écuyer, seigneur de la Boue, fille et héritière de défunte demoiselle Adrienne de La Rouzière. — 3 décembre : Me Charles Regnault, notaire royal et procureur au bailliage et pairie de Nivernois, demeurant à Nevers, contre Pierre de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, et demoiselle Madeleine Desprès, demeurant audit lieu ; — messire François Perrin, prêtre, curé de Sougy, contre demoiselle Gilberte de Grandchamp, veuve de Gilbert-Louis de Crézy, vivant écuyer, et Claude de Crézy, son fils. — 10 décembre : Me Philippe Deschamps, notaire royal, demeurant à Saint-Sulpice-le-Châtel, contre Jean deTespes, écuyer, sieur de Varigny et la Forêt-des-

Chaumes, et dame Antoinette des Gentils, sa femme; — messire Jacques Piron, curé de Neuilly, contre Jean et Léonard Pellé, couvreurs d'essaulne, demeurant audit Neuilly. — 17 décembre : Me Jean Lombard, premier fondeur des canons du roi en cette province de Nivernais, demeurant à Marigny-sur-Yonne, contre Me Jean Léveillé, marchand, demeurant en la ville de La Charité; — Me Toussaint Pannat, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Michel Duris, sieur des Collas, fermier et accenseur de la terre et seigneurie de Dornes, et messire Noël-Eléonor de Palatin de Dyo, chevalier, seigneur marquis de Montperroux, comte de Dornes.

B. 406. (Registre.) — 228 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1681. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 janvier : noble Bernard Chaussin, sieur de la Grange, y demeurant, paroisse de Crécy, contre Antoine, Charles et Christophe Tixier, laboureurs, demeurant en la paroisse de Saint-Seine; — messire Jean-Baptiste du Cléroy, écuyer, seigneur de Villards, demeurant à Commagny, contre honorable homme Léonard Vaucoret, marchand, demeurant à Château-Chinon. — 14 janvier : messire Charles d'Esmé, chevalier, seigneur de Chanteloup, y demeurant, contre Jean Beluzat, laboureur; — honnête femme Louise Mussart, veuve de Me Philbert Berryat, vivant juge de Dornecy, y demeurant, contre messire Jacques Charron, prêtre, curé dudit Dornecy; — dame Perrette du Lys, veuve de messire Thomas de La Barre, vivant chevalier, seigneur de Lorguè, demeurant audit Lorgue, paroisse de Cougny, contre Gilbert Billard, commis au bureau des lettres de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Gilbert Gascoing, sieur du Chazeau, demeurant à Nevers, contre Charles Marandat, marchand, demeurant en la paroisse de Balleray. — 21 janvier : Me Jean Durand, sieur des Cousteaux, demeurant en la paroisse de Garchizy, contre honorable homme François Gourle, marchand, demeurant à Tannay; — demoiselle Marguerite de Jaucourt, fille et héritière en partie de défunt messire Pierre de Jaucourt, vivant seigneur baron d'Espeuilles, et de dame Madeleine du Faur, demeurant à Brinon-les-Allemands, contre Philippe et François Billebault, laboureurs, frères et communs personniers, demeurant en la paroisse de Brinay. — 28 janvier : messire Charles de Marcelanges, chevalier, seigneur de la Grange, demeurant en la paroisse de Cossaye, contre honorable homme Paul Gauthier, marchand, demeurant à Decize. — 11 février : Me François Robert, bourgeois de la ville de Moulins-Engilbert, contre noble Pierre Pitois, seigneur de Quincize, bailli du comté de Château-Chinon. — 25 février : messire Jacques de Vienne, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Martin de Nevers, contre Michel Chalotte et Jean Chemineau, manœuvres, demeurant en la paroisse de Magny; — Remy Potrelot, marchand, demeurant en la paroisse de Commagny, contre Eustache Després, écuyer, seigneur de la Boue, et dame Marguerite de Mathieu, son épouse; — messire François Sallonnyer, prêtre, prieur et curé de Bazolle, y demeurant, contre Jean Connestable, marchand cabaretier, demeurant audit Bazolle. — 4 mars : Me Jacques Lenoir, bourgeois de Paris, contre François de Jaucourt, chevalier, seigneur marquis de Cervon; — Jacques Cotignon, chevalier, seigneur de la Charnaye, y demeurant, contre Antoine Gauthier, sieur de Salligny, « se disant escuier et maistre d'hostel de Sa Majesté », commissaire de ses guerres, demeurant à Paris, rue du Four, paroisse Saint-Séverin. — 11 mars : Me Joseph Bertrand, greffier au bailliage de Larochemillay, y demeurant, contre Claude Breton, fendeur de bois, demeurant en la paroisse de Chiddes; — vénérable personne messire Léonard Richou, prêtre, curé de Saint-Hilaire, contre Léonard Martin, laboureur, demeurant au village de Chaumotte, paroisse dudit Saint-Hilaire. — 18 mars : messire Jean Rousset, prêtre, curé d'Oméry-les-Gauts, contre dom François Joubert, prêtre, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît, et prieur de Garembé. — 15 avril : Antoine Coquille, marchand, demeurant en la ville d'Uxelles, pays de Limousin, contre Maritte Buzelin, laboureur, demeurant en la paroisse de Frasnay-les-Chanoines; — honorables hommes Pierre et Antoine Gasque, marchands, demeurant en la ville de Nevers, contre Claude Tinse, maréchal, demeurant à Magny; — Pierre d'Estang, écuyer, sieur de Saint-Hippolyte, demeurant à Franchesse, contre M. de Cullon, écuyer, sieur de Mirebeau, héritier de défunt Louis de Cullon, vivant sieur dudit Mirebeau. — 22 avril : messire Anne-Henri d'Armes, chevalier, seigneur comte de Busseaux, Vesvres, Rouy et autres lieux, capitaine-lieutenant de la colonelle-générale de France, demeurant ordinairement en son château de Vesvres, paroisse de Rouy, contre honorable homme Guillaume Paillard, demeurant à Saint-Révérien. — 29 avril : Me Paul Triboudet le jeune, marchand, demeurant à La Charité, contre honnête femme

Jeanne Paris, veuve de Jean Genin, praticien, demeurant à Poiseux. — 6 mai : Nicolas Dugué, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre dame Anne de Dampierre, veuve d'Annet Daubinet. — 20 mai : messire Gilbert Chevalier, prêtre, curé de Toulon, y demeurant, contre Denis Gauthier, laboureur, demeurant au bourg de Naves. — 3 juin : Edme Bouché l'aîné, huissier royal, demeurant à Bailly, paroisse de Magny, contre Claude de La Courcelle, écuyer, sieur de Gauderi. — 10 juin : messire François Dubois, prêtre, curé de Langeron, contre Claude Bezard, marchand blatier, demeurant en ladite paroisse. — 17 juin : Claude de Pagany, écuyer, seigneur de la Chaise, y demeurant, donataire universel de dame Michelle Bargedé, veuve et commune de noble Jean de Pagany, seigneur dudit lieu de la Chaise, contre Jean de Bréchard, écuyer, seigneur de Brinay, fils et héritier de Jean de Bréchard, écuyer, et de dame Françoise de Juisard.— 1er juillet : Jean de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, y demeurant, paroisse d'Aunay, cessionnaire de Pierre de Noury, son père, contre Jacques Compère, praticien, demeurant à Châtillon, héritier de Me Jean Compère et dame Edmée Millet, ses père et mère. — 8 juillet : honnête fille Charlotte Cordelier, fille de défunt Me Jean Cordelier, vivant greffier en la prévôté royale de Sancoins, et dame Marie Dujars, ses père et mère, demeurant de présent en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Claude de Mahy, veuve dudit défunt Me Jean Cordelier, tutrice de leurs enfants ; — les religieux Augustins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Françoise Portier, veuve de Me François Villadieu, vivant maître écrivain, demeurant en ladite ville ; — messire Jean de Bèze, chanoine en l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, et messire Philbert de Bèze, chanoine de Tannay, fils et héritiers de défunt noble Claude de Bèze, vivant seigneur de Lys, contre Françoise Champesle, veuve de Jacques Robineau, vivant marchand, demeurant à Corbigny. — 15 juillet : François de Rolland, chevalier, seigneur des Troches, capitaine des gardes de M. le duc de Nevers, demeurant en ladite ville de Nevers, contre François Foing, tisserand en toile, demeurant au village du Bois, paroisse de Bazolles. — 29 juillet : honorable homme Claude Prescheur, marchand, demeurant à Sœuvres, paroisse de Fontenay, héritier de Charles Decorcelle, contre honorable homme François Pillon, marchand, demeurant au Meix-de-Chalaux, paroisse de Chalaux. — 5 août : messire Pierre Sallé, prêtre, curé de Cervon, y demeurant, contre vénérable et discrète personne messire François Pascoux, prêtre, chanoine de ladite église de Cervon, y demeurant. — 12 août : messire Vincent Millereau, prêtre, chanoine de Cervon, y demeurant, contre Dimanche Geoffroy, manœuvre, demeurant en la paroisse de Brassy ; — messire Pierre Bagnays, prêtre, curé de Marzy, contre Etienne Paris, vigneron, demeurant audit Marzy. — 19 août : Me Claude Parent, avocat en Parlement, demeurant à Clamecy, contre Laurent Luisselle, voiturier par terre, demeurant à Sancy, paroisse de Saint-Franchy ; — messire Pierre Paupert, prêtre, chanoine en l'église Saint-Barthélemy de Cervon, contre Michel Morin, maréchal, demeurant audit Cervon : — François de Borne, écuyer, sieur de Gouvault, gendarme de la compagnie du roi, demeurant à Montreuillon, contre Philbert Guenot, manœuvre, demeurant au village des Chaises, paroisse de Brassy ; — Guillaume de Lucenay, écuyer, seigneur de Chevenon et Rigny, demeurant audit Rigny, contre François Perrot, laboureur, demeurant en la paroisse dudit Rigny. — 2 septembre : honorable homme Claude de Charry, marchand, demeurant en la paroisse de Gouloux, contre Ambroise Grenier le jeune, laboureur, demeurant au Creusot, paroisse d'Alligny. — 9 septembre : Me Gilbert Bardin, bourgeois de la ville de Nevers, y demeurant, héritier en partie, sous bénéfice d'inventaire, de défunt Me Charles Durand, bailli de Beaumont-la-Ferrière, contre Guillaume Deschaumes, couvreur d'esseaux, demeurant en la paroisse de Dompierre-sur-Nièvre ; — noble Jean Pinet, conseiller et avocat fiscal au bailliage et pairie de Nevers, contre Me Edme Picquet, sieur de Crot-Ravard, contrôleur général aux manufactures royales du Nivernais, demeurant à Bizy, paroisse de Parigny-les-Vaux ; — messire Jean Gallois, seigneur abbé de Cure, demeurant à Paris, à l'hôtel de Mgr de Colbert, rue des Petits-Champs, contre Germain Poichot, meunier, demeurant à Pierre-Pertuis. — 16 septembre : Me Pierre Grosjean, sieur de Villaines, avocat en Parlement, et demoiselle Jeanne Villemard, sa femme, demeurant au bourg de Champlemy, contre honorable homme Jean Lombard, marchand, demeurant à Marigny-sur-Yonne. — 21 octobre : « Ce jour l'audience a tenu en la grand salle du prieuré de cette ville, qui est-au-dessus du logement du fermier, au subject de la réfection de l'escallier du palais et d'autres réparations. » — Guillaume Chaise, fils et héritier de Michel Chaise, marchand, demeurant à Saint-Etienne-aux-Clos, pays de Limousin, contre François de Bongards, écuyer, demeurant en la paroisse de Marseilles-les-Aubigny, fils donataire et

jouissant des biens de Jean de Bongards, son père ; — noble Philbert de La Saleine, seigneur de Germigny, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Clamecy, contre honorable homme Claude Guesdin, marchand, demeurant au lieu de la Coudraye. — 4 novembre : Léonard Panetrat, serviteur domestique d'Etienne Legrand, marchand, demeurant à Saint-Léonard de Corbigny, contre Jean de La Courcelle, écuyer, sieur de Précy et Bailly, y demeurant, paroisse de Magny ; — Claude de Fradel, écuyer, sieur de Lousat et Fradel, demeurant au lieu de Fradel, paroisse de Saint-Hilaire, contre Hugues Defossés, charpentier et meunier, demeurant au village du Chaz, paroisse d'Arleuf ; — Guillaume Le Breton, sieur de la Courvée, demeurant à Moulins-Engilbert, contre Léonard Joing, laboureur, demeurant au village d'Arcilly, paroisse d'Anisy. — 18 novembre ; Me Simon Pluvinet, praticien, demeurant à La Charité, contre messire Charles Berger, prêtre, curé de Murlin. — 25 novembre : demoiselle Françoise de Bréchard, demeurant à Chérigny, paroisse de Biches, contre Pierre de La Courcelle, écuyer, seigneur de Brinay et de la Courcelle. — 2 décembre : messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, demeurant à Poussery, paroisse de Montaron, contre honorable homme Guillaume Le Breton le jeune, marchand, demeurant à la Varenne, paroisse d'Anisy. — 9 décembre : demoiselle Marie de Fougères, veuve de noble Jean Bouju, sieur de Thonnart, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre Toussaint Normand, marchand boucher, demeurant à La Charité ; — Pierre Robert dit Moireau, marchand, demeurant en la paroisse de Bussières-en-Combrailles, contre Louis de Cossay, écuyer, seigneur de la Vallée, et dame Anne de La Grange, veuve de Paul de Maumigny, vivant écuyer, seigneur de Riégeot. — 16 décembre : honorable homme Guillaume Jourdier, marchand, demeurant au bourg et paroisse de Cronat, contre Edme Pigoury, marchand tonnelier, demeurant à Pouilly ; — dame Marie de Caramanne, veuve de messire Henry de Morogues, chevalier, seigneur de Sauvage, y demeurant, paroisse de Beaumont-la-Ferrière, contre Pierre Berthault, écuyer, seigneur de la Courblaud, demeurant en la ville de Charité ; — demoiselle Anne Martinat, veuve d'Isaac de Fougères, écuyer, sieur de Chazué, demeurant en la ville de La Charité, et auparavant veuve de Pierre Fontaine, contre Louis du Brocq, écuyer, seigneur du Nozet, y demeurant, paroisse de Pouilly. — 23 décembre : Charles de Marcelanges de Girard, écuyer, seigneur de la Grange-Cossaye, contre Me Denis Coppin, marchand tanneur, demeurant en la ville de Decize ; — noble Nazaire Girard, sieur des Tardes, conseiller du roi et élu en l'élection de Nevers, contre Alexandre Boizard, marchand, demeurant à Saint-Michel-en-Longue-Salle.

B. 407. (Registre.) — 242 feuillets papier (couvert en parchemin).

1683. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 12 janvier : Me Jean Sallonnyer, sieur de Nyon, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, contre Me Léonard Delaringe, procureur fiscal de Saint-Révérien ; — dame Perrette Billin, veuve de Me Lazare Tureau, demeurant à Fours, contre Me Damien Dupuy, marchand, demeurant à Maulais ; — messire Jean-Baptiste Rat, seigneur prieur de Langy, contre Achille Robin, marchand, demeurant à Taintes ; — Pierre de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, et demoiselle Madeleine Després, son épouse, demeurant en la ville de Nevers, contre Maritte de Berthier, écuyer, seigneur de Contre, demeurant en la paroisse d'Urzy. — 19 janvier : messire François Espinasse, prêtre, curé de Toury-en-Séjour, contre Me Claude Dubois, maître apothicaire, demeurant au faubourg de Moulins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — honnête femme Anne Frappier, veuve de Jacques Moussier, en son vivant marchand, demeurant en la ville de Donzy, contre François Rabeleau, marchand tonnelier, demeurant en la ville de Pouilly ; — Me Pierre Boutin, sieur des Mignaux, demeurant en la paroisse de Saint-Symphorien, contre Hugues de Maumigny, écuyer, sieur de Rivière, demeurant à Champvert, tuteur de Paul-Hugues de Maumigny, son fils, héritier de Paul de Maumigny, écuyer, seigneur de Riégeot, son oncle ; — messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, y demeurant, contre Jean Tixier, maître tonnelier, demeurant à Decize. — 26 janvier : messire Gilbert Villadieu, prêtre, curé d'Apremont, contre Philippe Rousset, laboureur, demeurant en ladite paroisse ; — François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, héritier de Louis de Druy, son père, contre honorable homme Pierre Porche, marchand, demeurant en la paroisse de Biches. — 9 février : Me François Tillot, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Decize, contre Edme Rouquin, pêcheur, demeurant au faubourg Saint-Privé de ladite ville. — 16 février : messire Jean-Pierre Le Roy de Carreau, chevalier, seigneur baron d'Allarde, Fretoy, Cuy et autres lieux, demeurant en son château dudit Cuy,

contre les sieurs religieux de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny ; — Mᵉ François Aupépin, procureur fiscal au bailliage de Corbigny, y demeurant, contre Mᵉ Pierre Ravet, avocat en Parlement, demeurant à Clamecy, et Mᵉ François Ravet, lieutenant au bailliage de Vézelay, son frère, héritiers de Mᵉ François Ravet, vivant notaire royal, leur père ; — noble Nazaire Girard, sieur des Tardes, conseiller du roi et élu en l'élection de Nevers, contre dame Anne de Druy, dame de Saint-Michel-en-Longue-Salle. — 23 février : demoiselle Marie Cotignon, veuve de Mᵉ Jacques Moquot, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Nicolas de Chéry, écuyer, grand archidiacre en l'église de Nevers et prieur de Saint-Gildard. — 9 mars : honorable homme Jacques Meschine, marchand, fermier d'Espeuilles, y demeurant, paroisse de Montapas, contre Gaspard Choiseau, faïencier, demeurant en la ville de Nevers, tuteur de Claude Choiseau, son fils, héritier d'Elie Choiseau, son aïeul ; — demoiselle Antoinette de Champfeu, veuve de messire Hervé de La Barre, chevalier, seigneur de Chevroux, tutrice de leurs enfants, demeurant au château et paroisse d'Avril-sur-Loire, contre Louis Borderieux, laboureur, demeurant au Nozet, paroisse de Pouilly ; — dom Nazaire Gourleau, prêtre, religieux profès de l'ordre de Cluny et prieur claustral du prieuré de Saint-Révérien, y demeurant, contre Guillaume Tenon, prieur du prieuré de Saint-Martin de Patinges. — 16 mars : noble François-Denis Coppin, sieur de Chevannes, avocat fiscal de la ville de Decize, y demeurant, contre dame Madeleine de Cossay, femme de Jacob Fabvre, écuyer, sieur d'Ardagny, héritière de messire Charles de Cossay, chevalier, seigneur de Beauvoir et Saint-Germain-en-Viry ; — Mᵉ Etienne Vaillant, sieur de la Bussière, contre demoiselle Anne Carpentier, veuve de Jean-François Carpentier, vivant écuyer, seigneur de Crécy, demeurant audit lieu, paroisse de Saint-Aré-lès-Decize. — 23 mars : dame Perrette Guiard, veuve de Mᵉ Philbert Vaillant, demeurant en la ville de Nevers, légatrice de défunte dame Antoinette Denis, contre Pierre Nicquet, drapier, demeurant aux faubourgs de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — messire Michel des Crotz, seigneur prieur de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et les religieux bénédictins du prieuré de ladite ville, contre Charles Chartier, laboureur. — 30 mars : dame Anne de Certaine, veuve de François-Eléonor Bezave, en son vivant président en l'élection de Château-Chinon, demeurant au bourg d'Ouroux, contre Mᵉ Claude Pitois, lieutenant-général au bailliage d'Ouroux, demeurant à Château-Chinon ; — demoiselle Anne David, épouse de Mᵉ Pierre Alixand, sieur de Vasselange, contre honorable homme Jean Detasches, boucher, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 6 avril : Mᵉ Léonard Aupépin, marchand, demeurant à Dreuzy, contre Jacques Gavillan, marchand, demeurant en la paroisse de Pazy. — 27 avril : Mᵉ François-Jean-Louis Bouvier, sieur des Réaux, conseiller du roi, commissaire des guerres, demeurant à Creuson, exerçant les actions de demoiselle Antoinette Siramy, sa femme, fille et héritière de défunt Mᵉ Jacques Siramy, contre Nicolas Desjours, demeurant en la paroisse de Saint-Ligier ; — Mᵉ Gabriel Antoine, receveur des tailles en l'élection de Vézelay, y demeurant, contre messire Charles Belin, prêtre, curé de Bazoches, y demeurant. — 11 mai : Edme des Escures, chevalier, seigneur de la Vivère, y demeurant, paroisse de Souvigny, exerçant les actions de dame Gilberte Seignoret, son épouse, fille et héritière de défunt Mᵉ Gilbert Seignoret, vivant avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Jean Robin, notaire royal, demeurant en la ville dudit Saint-Pierre-le-Moûtier. — 18 mai : messire Vincent Millereau, prêtre, chanoine de Faye-la-Vineuse, diocèse de Poitiers, contre Mᵉ François Cougnard, clerc tonsuré du diocèse de Nantes, chanoine de Cervon, y demeurant. — 25 mai : Gilbert Saulnier, écuyer, seigneur de Pée, contre Louis Buthault. — 1ᵉʳ juin : noble Antoine Alixand, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Edmée Sallonnyer, veuve de noble Charles Vyau, vivant conseiller du roi et assesseur audit siège. — 15 juin : Benoît Maulnoury, écuyer, seigneur de Neufond, gentilhomme ordinaire de Monseigneur le duc d'Orléans, demeurant en la ville de Nevers, exerçant les actions de dame Jeanne Brisson, son épouse, héritière en partie de défunte demoiselle Jeanne Moireau, son aïeule, veuve de Mᵉ Léonard Bezave, vivant président en l'élection de Château-Chinon, contre Mᵉ Jean-Baptiste Cordin, notaire royal, demeurant à Montsauche ; — messire Charles Geoffroy, prêtre, prieur et curé de Challement, y demeurant, contre messire Pierre Chapuis, prêtre, curé de Saint-Martin-du-Puy et ci-devant curé de Druy ; — Mᵉ Antoine Sallonnyer, procureur du roi en l'élection de Château-Chinon, y demeurant, contre Mᵉ François Picoche, marchand, demeurant en la paroisse d'Ouroux. — 22 juin : « Ce jour, maistre Michel de Lespinasse a esté installé en la charge de conseiller et président en ce présidial, conformément à l'acte de ce jour, à ce consentant le procureur du roy, et à l'instant a pris

séance et rang de président, et ont esté lesdites lettres et arrest registrés pour servir ce que de raison. » — Messire Pierre de Torcy, chevalier, seigneur de Lantilly et Cervon en partie, demeurant en son château de Lantilly, paroisse dudit Cervon, contre Mᵉ Pierre Girardot, sieur de la Forest, marchand de bois pour la provision de la ville de Paris, demeurant à Château-Chinon. — 6 juillet: messire Pierre de Marcelanges, prieur de Saint-Imbert, contre Pierre Timpereau, laboureur, demeurant à Chantenay; — messire Jean Carrin, prêtre, curé de Sémelay, héritier universel de défunt messire Etienne Carrin, vivant curé dudit Sémelay, son oncle, contre Benoît Morizot, laboureur, demeurant audit Sémelay; — messire Nicolas Dubois, prêtre, curé du Gravier, y demeurant, contre Mᵉ Claude Devannes, marchand, demeurant à Bourges. — 13 juillet: noble Jacques de Vaux, conseiller du roi et son président en l'élection de Nevers, contre Mᵉ Gilbert Cacadier, fils et présomptif héritier de Mᵉ Gilbert Cacadier; — messire Jean Rousset, prêtre, curé de Saint-Germain-des-Bois, y demeurant, contre Pierre Rousseau, marchand, demeurant à Grenois, paroisse de la Montagne. — 2 juillet: honorable homme Jean Descombes, marchand, demeurant à La Charité, contre honorable homme Pierre Bougne, frère et commun d'honorable homme Samuel Bougne, marchand, demeurant à Aubigny-sur-Loire, paroisse de Marseilles. — 27 juillet: Mᵉ Guillaume Coppin, procureur délégué des marchands de la ville de Decize, y demeurant, contre Adrien Courson, charbonnier, demeurant en la paroisse d'Avril-sur-Loire. — 3 août: demoiselle Elisabeth de Charry, demeurant à Saint-Martin-du-Puy, contre honorable François Magdelénat, demeurant au même lieu. — 17 août: messire Guy de Morogues, chevalier, seigneur de Fonfay, y demeurant, paroisse de Châteauneuf-au-val-de-Bargis, contre François Courson, laboureur, demeurant au lieu de Sauvin, paroisse de La Collancelle. — 31 août: honorable homme André Robert, marchand, demeurant en la ville de Nevers, exerçant les droits de dame Antoinette Bourgoing, sa femme, légatrice de dame Antoinette Denis, veuve de Mᵉ Guillaume Vaillant, contre Pierre Nicquet, marchand drapier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — honorables hommes Etienne Roux et Charles Charleuf, marchands, demeurant en la paroisse d'Isenay, contre dom Bruno de La Gravière, procureur des vénérables religieux de la Chartreuse d'Apponay. — 7 septembre: demoiselle Marie Berthelot, veuve de Pierre de Ponard, écuyer, sieur des Couaux, demeurant au lieu des Couaux, paroisse de Diennes, contre Guillaume de Ponard, écuyer, sieur de Maryé, y demeurant, paroisse de Millay. — 24 septembre: messire Gabriel Ducrot, chevalier, seigneur de Châteaumail, et dame Marie de Loron, son épouse, demeurant en leur château de Certaines, paroisse de Cervon, contre Renée Guillot, veuve de François Theurreau, demeurant au village de la Maison, paroisse d'Ouroux; — Robert de Marion, écuyer, seigneur de Coude, y demeurant, paroisse de Patinges, contre Etienne Filleux, marchand cabaretier, et Perrette Doyard, sa femme, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois. — 19 octobre: messire Jean Boullenot, prêtre, curé de Saint-Léger-de-Fougeret, contre Jean Guérin, maréchal, demeurant en la même paroisse; — Lazare de Corvol, écuyer, seigneur de Grandvaux, mari et exerçant les actions de demoiselle Marie de Bréchard, contre messire Jean Poullin, prêtre, curé de Brinay, y demeurant. — 26 octobre: demoiselle Geneviève de Pagany, veuve de noble François Sallonnyer, vivant conseiller et avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Gaspard d'Hugon, chevalier, seigneur de Fourchault, y demeurant. — 9 novembre: Nicolas de Villaines, écuyer, conseiller du roi, président-trésorier de France à Moulins, mari et exerçant les actions de dame Madeleine Després, contre Claude Geniot, demeurant à Chassy-en-Berry. — 16 novembre: dom Jean Vignault, prêtre, religieux et sacristain de Saint-Révérien, y demeurant, contre messire Gabriel Thomas, prêtre, curé de la paroisse de Diennes. — 23 novembre: Gilbert-François Le Bault, écuyer, seigneur de Langy, y demeurant, fils et héritier de Gilbert-François Le Bault, vivant écuyer, seigneur dudit Langy, contre Mᵉ Jean Bergeron, demeurant à la Vallée-Bureau, paroisse de Diennes; — Antoine de Druy, écuyer, seigneur de Monplaisir, demeurant à Verneuil, contre honorable homme Jacques Thibaudat, marchand, demeurant à Saint-Sulpice-le-Châtel. — 7 décembre. messire Honoré de Virgille, écuyer, prêtre, curé de la paroisse d'Avrée, et Jean de Turpin, écuyer, seigneur de Chanault, contre Pierre Girard, meunier, demeurant à Rémilly. — 14 décembre: Guillaume Guillemain, huissier royal, demeurant à Corbigny, contre honorable homme Léonard Brideau, marchand, demeurant à La Collancelle; — Léger Collin et Claude Nettement, marchands, demeurant aux faubourgs de Château-Chinon, contre Mᵉ Claude Ninot, officier de la maison du roi, demeurant à Vermot, paroisse de Dun-les-Places.

B. 408. (Fragments de registre.) — 40 feuillets papier.

1684. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 4 octobre : Eustache de Berthier, écuyer, contre Me Henri Le Sueur. — 14 novembre : messire Pierre de Marcelanges, écuyer, seigneur prieur du prieuré de Mazille, contre Me Jean Pougault, avocat en Parlement, demeurant à Moulins-Engilbert ; — messire Louis Le Chauve, prêtre, desservant la cure de Chevannes-sous-Montenoison, contre messire Jean Chevrier, prêtre, curé dudit Chevannes. — 21 novembre : Me Gilbert Garnault, notaire royal et procureur au bailliage et siège présidial de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Marie de Chéry, veuve d'Edme de La Barre, vivant chevalier, seigneur de Chasnay, tutrice de leurs enfants, demeurant au lieu des Landreaux, paroisse de Véraux ; — Me Philippe Ursin, sieur de Boisvert, contre honorable homme Emiland Cotin, marchand, demeurant à Planchez. — 28 novembre : Me Jean Née, bourgeois de Tannay, contre François Jacob, manouvrier, demeurant à Amazy. — 5 décembre : Etienne Legrand, marchand fermier de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, y demeurant, contre Me Philbert Gaulon, marchand, demeurant au village d'Hiars, paroisse de Germenay ; — honorable homme Claude Guesde, marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre François de Veilhan, écuyer, seigneur de Mignard, demeurant audit lieu, paroisse de Narcy.

B. 409. (Registre.) — 280 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1685. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 9 janvier : Me Jean Lefebvre, ministre de la religion prétendue réformée de la ville de Sancerre, y demeurant, exerçant les actions de dame Rachel Fontaine, sa femme, fille et héritière en partie de Me Pierre Fontaine, en son vivant marchand, demeurant à La Charité, contre noble Jean Bourdoiseau, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — messire Guillaume Regnault, prêtre, chanoine en l'église collégiale de Saint-Barthélemy de Cervon, se disant syndic du chapitre dudit Cervon, tant pour lui que pour messires Pierre Paupert, Jean Gudin, François Pascoux et Vincent Millereau, tous chanoines dudit Cervon, contre Me Jacques Coquille, aussi prêtre et chanoine audit lieu ; — messires Pierre Paupert, François Pascoux, Vincent Millereau, Guillaume Regnault, Jean Gudin et Pierre Baudot, prêtres, chanoines de l'église collégiale Saint-Barthélemy de Cervon, « à la réserve dudit Baudot, qui n'est que clerc tonsuré », contre messire Roch du Verdier, abbé dudit Cervon ; — François Bourgoing, écuyer, seigneur de Sichamps, demeurant en la ville de Nevers, fils et héritier en partie de demoiselle Jacquette de Vaux, vivante veuve de Jean Bourgoing, vivant écuyer, seigneur de la Douée, ses père et mère, contre Me Guillaume Cuvelier, docteur en médecine et marchand, demeurant à La Charité ; — Me Denis Billetou, écolier étudiant en l'Université de Paris, y demeurant, clerc tonsuré au diocèse d'Auxerre et chanoine en l'église collégiale de Cervon, contre messire François Pascoux, chanoine de ladite église, demeurant audit Cervon ; — Claude Girard, écuyer, seigneur de Vanne, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France, demeurant à Charnoy, paroisse de Montigny-en-Morvand, contre messire Jean Gudin, prêtre, curé de Cervon, tuteur des enfants mineurs de défunt Me Claude Gudin et de dame Françoise Colin. — 23 janvier : Me Olivier Masuer, avocat en Parlement, contre messire Michel de Chéry, seigneur prieur de Saint-Révérien, y demeurant. — 30 janvier : Me François Bertrand, notaire royal, fermier de Champlevois, y demeurant, paroisse de Cercy-la-Tour, contre honorable homme Jean Lachenay, marchand fermier de Fontaine, demeurant à Moulins-en-Bourbonnais. — 6 février : Pierre Després, écuyer, sieur de Beauregard, demeurant en la paroisse de Chaulgnes, contre noble Jean Sémelier, conseiller du roi et son procureur au bureau des finances de la généralité de Berry, demeurant à Bourges ; — Nicolas de La Barre, chevalier, seigneur de la Vernière et Chasnay, contre Gilbert Menard, praticien, demeurant en la ville de Sancoins. — 20 février : Me Etienne Vyau, sieur de l'Isle, conseiller du roi, receveur des consignations au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Jeanne Bourbion, veuve de Me Claude Lejay, procureur audit présidial. — 27 février : demoiselle Angélique de Toulongeon du Hautbois, demeurant au château d'Uxellou, paroisse dudit lieu, cessionnaire de messire Jérôme de La Chasseigne, écuyer, seigneur dudit Uxellou, contre François-Gilbert de La Souche, chevalier, seigneur de Chevigny et Lurcy-sur-Abron. — 3 mars : Jacques de Villaines, écuyer, seigneur de Fleury-sur-Loire, la Croix et autres lieux, demeurant audit Fleury, contre Me Joseph Vaillant, avocat en Parlement, demeurant à Nevers ; — messire Pierre de Torcy, chevalier, seigneur de Lantilly, et Cervon en partie, demeurant en son château de

Lantilly, paroisse de Cervon, contre messire Claude Regnault, prêtre, chanoine et syndic de l'église collégiale de Saint-Barthélemy de Cervon, y demeurant. — 20 mars : messire Léonard Delin, prêtre, curé de la paroisse de Thaix, y demeurant, contre honnête femme Claude Chaulme, veuve de Mᵉ Gilbert Delin, vivant notaire royal, demeurant au bourg de Magny. — 27 mars : Antoine Romadin contre dame Elisabeth Gauthier, veuve de Charles de Chéry, vivant écuyer, seigneur de Neuvy et Oulon, tutrice de leurs enfants, demeurant à Paris, sur le quai de la Tournelle, paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — 3 avril : noble Charles Alixand, sieur de Cuffier, avocat au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, fils et héritier en partie de défunt Gilbert Alixand, vivant président en la chancellerie des comptes de Nevers, contre Louise Bourgoing, veuve de Piérre Galloppe, tutrice de leurs enfants. — 10 avril : demoiselle Françoise Le Bourgoing, veuve de noble Pierre Pitois, vivant seigneur de Quincize, bailli du comté de Château-Chinon, contre messire Jean-Pierre Le Roy de Carreau, chevalier, seigneur baron de Cuy, ci-devant exerçant les actions de demoiselle Marie Gastellier, son épouse; — messire Jacques Charron, prêtre, curé de Dornecy, y demeurant, contre Nicolas Brault, laboureur, demeurant à Brèves. — 18 mars : dame Elisabeth Reuillon, veuve de Mᵉ Charles Pougault, et tutrice de leurs enfants, demeurant à Moulins-Engilbert, contre messire Pierre de Marcelanges, seigneur prieur de Mazille; — messire Robert Bernard, prêtre, curé de la paroisse de Biches, contre Mᵉ Jean Rossignol, notaire et fermier de la commanderie dudit Biches. — 15 mai : Claude Coiffier, écuyer, seigneur de Morel, cessionnaire de demoiselle Claude Coiffier, veuve de Claude Roy, écuyer, sieur de la Chaize, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins, et tutrice de leurs enfants, contre Mᵉ Jean Barrault, procureur en ladite sénéchaussée et siège présidial. — 22 mai : dame Françoise de Bèze, veuve de messire Roger de Blanchefort, vivant chevalier, seigneur d'Asnois, y demeurant, contre Pierre Joffron, laboureur, demeurant audit Asnois. — 29 mai : Mᵉ Pierre Alixand, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Gilbert Durand, sieur des Verrons, demeurant à la Villeneuve, paroisse de Neuvy. — 5 juin : messire François Pérude, prêtre, prieur de Beffes, contre François Barbery, marchand, demeurant à Sancergues. — 19 juin : demoiselle Anne Simonnin, veuve de noble Jean Gigot, vivant conseiller du roi au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, tutrice de leurs enfants, contre Mᵉ Pierre Alixand, avocat audit présidial, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Françoise Gigot, sa femme, et contre demoiselle Jacquette Gigot, veuve de noble Pierre Vyau, aussi vivant conseiller du roi audit présidial, filles et héritières de défunt Mᵉ Pierre Gigot, vivant avocat audit présidial; — messire Gilbert Nandro, prêtre, curé de Lanty, contre les sieur et dame de Jaucourt, seigneur et dame de Montanteaume. — 26 juin : honorable homme Claude Gasque, marchand, demeurant en la ville de Moulins, contre messire Edme de Certaine, chevalier, seigneur de Villemolin, y demeurant, paroisse d'Anthien. — 3 juillet : Mᵉ Simon Pluvinet, marchand, demeurant à La Charité, contre dame Catherine Taillon, veuve de Henry Bourgoing, écuyer, seigneur de la Douée, y demeurant, paroisse de Frasnay, tutrice de leurs enfants; — demoiselles Anne et Madeleine de Druy, filles, demeurant au lieu des Pierroux, paroisse de Nolay, étant aux droits d'Antoine de Druy, écuyer, seigneur de Monplaisir, contre honorable homme Jacques Thibaudat, marchand, demeurant au lieu de Mauboux, paroisse de Saint-Sulpice-le-Châtel. — 10 juillet : Mᵉ Barthélemy Cousin, procureur en la châtellenie de Decize, contre Charles de Marcelanges, écuyer, seigneur de la Grange, y demeurant, paroisse de Cossaye. — 17 juillet : Joseph-Daniel de Bony, écuyer, seigneur du Parc, demeurant en la ville de Lormes, contre honorable homme Pierre Petitier, marchand cabaretier, demeurant à Mézoc-de-Froid, paroisse de Dun-les-Places; — messire Guillaume Aupépin, prêtre, curé de Chaumot, contre Pierre Guillin, laboureur, demeurant à Sougy, paroisse de Germenay. — 24 juillet : Mᵉ Olivier Millault, procureur au bailliage et siège présidial de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Anne Bazin, veuve de messire Alexandre de Morogues, vivant chevalier, seigneur de Médan, Sauvage et autres lieux, demeurant audit Sauvage, paroisse de Beaumont-la-Ferrière. — 31 juillet : Mᵉ Philbert Petitier, procureur fiscal au bailliage de Brassy et Dun-les-Places, contre honnête fils Simon Ninot, marchand, demeurant au village de Vermot, paroisse dudit Dun-les-Places. — 7 août : Louis de Cossay, chevalier, seigneur de la Vallée, y demeurant, paroisse de Saint-Germain-en-Viry, contre Pierre Archambault, marchand, demeurant à Decize; — messire Philbert Bully, bachelier en droit-canon, archiprêtre et curé des églises de Saint-Babyle et Saint-Pierre de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant audit lieu, contre messire Gilbert Villadieu, prêtre, curé d'Apremont, fils et héritier de Mᵉ François Villadieu et de dame Madeleine de Carreau, sa femme; —

François de Bongards, écuyer, seigneur de Niroux, Madeleine, Jeanne, Eustache, Louis et Michel de Bongards, frères et sœurs, demeurant à Vauclaix, contre Charles d'Aulnay, écuyer, demeurant à Brassy; — dame Marie de Loron, veuve de messire Gabriel Ducrot, chevalier, seigneur de Chateaumail, demeurant en son château de Certaines, paroisse de Cervon, contre Dimanche Chappuis, vigneron, demeurant en la paroisse de Pouques; — Me Olivier Millaud, procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Guillaume de Ponard, écuyer, seigneur de Maryé, mari et exerçant les actions de demoiselle Perrette de Chargère, son épouse, demeurant en la paroisse de Millay. — 14 août: Erard Mouillard, maître maçon, tailleur de pierre, demeurant à Sermoise, contre dame Marceline de Montrichard, veuve de Jean de Villeneufve, seigneur de la Bastie et Lange. — 21 août: messire Lazare Lempereur, prêtre, curé de Sauzay, contre Jean Arvillon, laboureur audit lieu. — 28 août: Me Gédéon de La Creuze, bourgeois de Paris, maître du logis où pend pour enseigne l'Aigle-d'Or couronné, situé rue aux Fèvres, paroisse de Saint-Germain-le-Vieil, contre messire Edme de Certaine, chevalier, seigneur de Villemolin, et Charles de Certaine, son fils, écuyer; — demoiselle Judith Léveillé, veuve d'Etienne Guyot, vivant écuyer, seigneur du Boullay, demeurant en la ville de La Charité, contre François de Veilhan, écuyer, seigneur de Mignard, y demeurant, paroisse de Narcy. — 4 septembre: messire Charles de La Tournelle, chevalier, seigneur marquis dudit lieu, y demeurant, paroisse d'Arleuf, contre honnête femme Jeanne Dupin, veuve de Philippe de Champfeur, vivant marchand, demeurant au village de l'Huis-Labbé, paroisse de Corancy; — demoiselle Hélène de Forestier, fille majeure, héritière en partie de défunts Jacques de Forestier, vivant écuyer, seigneur de Villars, et demoiselle Marie Dufour, demeurant en la paroisse de Saint-Parize-le-Châtel, contre Charles Guillemain, laboureur, demeurant en ladite paroisse. — 9 octobre: Me Etienne Dhéré, notaire royal et procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Balthazar de Vignolles, chevalier, seigneur de Génetay, la Garenne et la Tour-du-Bois, demeurant audit Génetay. — 16 octobre: Me Edme Duchas, lieutenant au bailliage de Lormes, y demeurant, contre Mr Jacques Etignard, docteur en médecine, demeurant à Château-Chinon, héritier de Me Jacques Etignard. — 23 octobre: Me Philippe Millin, notaire royal, demeurant à Asnan, contre honorable homme Edme Boucquereau, marchand, demeurant au même lieu; — messire François de Blanchefort, marquis d'Asnois, seigneur de Turigny, capitaine commandant un bataillon au régiment de Navarre, contre Sulpice et Léonard Coudraye père et fils, laboureurs, demeurant en la maison de la Grange-Rouge, paroisse de Cuncy-les-Varzy. — 30 octobre: Edme Aimonnet le jeune, laboureur, demeurant en la paroisse de Vielmanay, contre René de Thibault, écuyer, sieur de Vieux-Moulin, y demeurant, paroisse de Vielmanay; — demoiselle Françoise Desbouis, veuve de François Guillot, sieur de Bussière, contre François de Corvol, écuyer, sieur de Lucy. — 6 novembre: Me Charles Millet, procureur au bailliage et siège présidial de Bourges, y demeurant, contre Guy d'Anglars, écuyer, seigneur d'Archy, demoiselle Louise dé Boyau, son épouse, demeurant en la paroisse de Crézancy, et Pierre Poulliot, laboureur, demeurant en la paroisse de Ménetou-Ratel; — Me Gaspard Rochery, notaire et procureur au bailliage et pairie de Nevers, contre dame Claude-Philippe de Morogues, dame d'Apremont et de Bouy, et messire Roch-Marie de Roffignac, chevalier, seigneur dudit Bouy. — 3 novembre: Me François Aupépin, lieutenant-assesseur au bailliage de Cervon, demeurant à Corbigny, contre Etienne Bertheau, chapelier, demeurant à Corbigny. — 20 novembre: Antoine Bourgoing, écuyer, seigneur de la Douée, y demeurant, paroisse de Frasnay-les-Chanoines, contre honorable homme Jean Garcin, demeurant à La Celle-sur-Nièvre. — 27 novembre: honnête femme Barbe Moreau, veuve de Me Toussaint Gorget, tutrice de leurs enfants, demeurant à Montenoison, contre messire Michel de Chéry, écuyer, prieur commendataire du prieuré de Saint-Révérien; — dom Nazaire Gourleau, sous-prieur du prieuré de Saint-Révérien, contre Etienne Regnault, marchand, demeurant audit Saint-Révérien. — 4 décembre: Christophe Carreau, laboureur, demeurant en la paroisse de Challuy, contre messire Louis Daglon, prêtre, curé dudit Challuy; — Me Jean Leperseur, sieur du Plessis, chevaucheur d'écurie, tenant la poste pour le roi à Charentonnay, tuteur des enfants mineurs d'Aignan de Cullon, vivant écuyer, seigneur de Trois-Briou, et de demoiselle Marguerite de Compain, contre François Després, écuyer, seigneur de Charly, fils et héritier en partie de défunt Jacques Després, écuyer, sieur dudit Charly, y demeurant, paroisse de Chaulgnes; — honorables hommes Pierre et Samuel Bougne, marchands, demeurant à Aubigny-sur-Loire, paroisse de Marseilles-les-Aubigny, contre dame Madeleine de Cotignon, épouse

de noble Claude Millin, écuyer, seigneur de Marigny, exempt des gardes du corps de Monseigneur le duc d'Orléans, auparavant veuve de messire Léonard de Bonnet, vivant chevalier, seigneur de Lupy, et tutrice de leurs enfants. — 11 décembre : demoiselle Françoise Le Bourgoing, veuve de noble Pierre Pitois, vivant seigneur de Quincize et Estoulle, bailli du comté de Château-Chinon, contre François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups. — 18 décembre : messire Hugues de Charry, chanoine en l'église de Saint-Cyr de Nevers, y demeurant, contre Me Pierre Alixand, sieur de Vasselanges ; — demoiselle Antoinette Collin, veuve de François de Borne, écuyer, sieur de Gouvault, et tutrice de leurs enfants, demeurant à Razou, paroisse de Brassy, contre Philippe Thurrault, laboureur, demeurant à Montreuillon.

B. 410. (Registre.) — 288 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1686. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 8 janvier : Me Pierre de Bazelle, sieur de Buy, avocat en Parlement, contre Barthélemy Pougault, laboureur, demeurant au village de la Roblette, paroisse de Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Paul de Rolland, écuyer, seigneur d'Arbourse, y demeurant, contre Sébastien Gaschart, boucher à La Charité. — 15 janvier : dom Jean Vignault, sacristain de Saint-Révérien, contre messire Jacques Piron, prêtre, curé de Neuilly. — 22 janvier : Me Guillaume Amelot, notaire royal, demeurant en la paroisse de Couargues, contre Edme Breuillier, vigneron, demeurant à Pouilly. — 29 janvier : demoiselle Jeanne de La Salenne, veuve de Me Christophe Bessin, vivant lieutenant en la châtellenie de Clamecy, et Me François Parent l'aîné, bourgeois audit Clamecy, contre honorable homme Edme Hardoin, marchand, demeurant en la ville de Joigny. — 5 février : Guy Cotignon, écuyer, seigneur des Murgers, contre Me Toussaint Lejay, notaire royal et procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 12 février : Louis du Chasteau, écuyer, seigneur de la Feuille, demeurant à Cérilly, contre François-Roch-Marie de Roffignac, chevalier, seigneur d'Apremont et prieur de Valigny-le-Monial. — 19 février : Claude de Barrault, écuyer, seigneur du Fay, contre Jean Bruandet, laboureur, demeurant en la paroisse d'Ouroux ; — messire Jean Chauveau, prêtre, procureur du collège de l'*Ave-Maria*, demeurant à Paris, contre Me François Aupépin, procureur fiscal à Corbigny, y demeurant, tuteur de Françoise Aupépin, sa fille, héritière de Marie Legrand, son aïeule maternelle. — 5 mars : vénérable personne messire Charles Geoffroy, prêtre, prieur et curé de Challement, y demeurant, contre messire Pierre Chappuis, prêtre, curé de Saint-Martin-du-Puy ; — les sieurs vénérables prévôt, chanoines et chapitre de Tannay contre Elisabeth de Bèze, femme de Me Pierre Gasté, praticien, demeurant audit Tannay. — 12 mars : Me Jacques Reuche dit Pinchard, receveur au grenier à sel de la ville de Saint-Saulge, y demeurant, contre Simon Mien, manœuvre, demeurant en la paroisse de Parigny-sur-Sardolles. — 19 mars : François Saulnier, écuyer, seigneur de Fontareau et des Bordes, demeurant à Saint-Pourçain, étant aux droits de demoiselle Anne de Neuchèze, contre Charles Niodot, laboureur, demeurant en la paroisse de Nolay ; — Me Jean Aupépin de Challementeau, marchand, demeurant à Corbigny, contre François Martenot, manœuvre, demeurant en la paroisse de Bazolle. — ..... : Claude de Pagany, écuyer, seigneur de la Chaize, Eugny, Montbaron et autres lieux, demeurant en la Chaize, paroisse de Pazy, contre honorable homme Jacques Bureau, marchand, demeurant en la paroisse dudit Pazy ; — messire François de Rolland, chevalier, seigneur de Martigny et autres lieux, contre Hugues Charpin, marchand cabaretier, demeurant à Cercy-la-Tour ; — messire François Montet, prêtre, curé de Tresnay, contre honorable homme Jacques Picquet, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 mai : Me Robert Chouet, avocat en Parlement, demeurant au couvent du Réconfort, contre Perrette Cesvau. — 21 mai : messire François Paischereau, prêtre, curé de Pazy, tuteur des mineurs de défunt Me Gaspard Paischereau, son frère, contre honorable homme Jacques Bureau, marchand, demeurant audit Pazy. — 28 mai : honorable homme Me Farjonnet, marchand grossier, demeurant à Moulins, contre messire Charles de Marcelanges, chevalier, seigneur de la Grange-Cossaye, y demeurant. — 11 juin : messire Louis Gorget, prêtre, curé de Saint-Révérien, et Me Maritte Gorget l'aîné, contre Me Maritte Gorget le jeune, marchand, demeurant à Montenoison, tuteur d'Eugène Gautier ; — Me Guillaume Aupépin, juge de Guipy, demeurant à Corbigny, mari et exerçant les actions de dame Nicolle Robin, fille et héritière de défunt Me Léonard Robin, vivant greffier en la maréchaussée de Clamecy, contre Jean Desbœufs, manœuvre, demeurant à Guipy. — 18 juin : messire Claude Robin, prêtre, curé de Cougny, cessionnaire de demoiselle Louise-Léonarde de La Barre, épouse de

François du Brocq, écuyer, seigneur du Nozet, contre dame Antoinette de Champfeu, veuve de messire Hervé de La Barre, chevalier, seigneur de Lorgue et Chevroux, et tutrice de leurs enfants. — 25 juin : noble Nazaire Girard, seigneur des Tardes, contre Jean de Ponard, écuyer, seigneur de Marié, et Guillaume de Ponard, aussi écuyer, seigneur dudit Marié. — 2 juillet : Me Pierre Chevalier, notaire royal, demeurant à Nevers, contre demoiselle Marthe de Berthier, donataire universelle de défunt Jean de Berthier, demeurant au château de Bizy. — 9 juillet : Me Charles Barbier, marchand, demeurant à Vignes-le-Haut, paroisse de Neuffontaines, contre Antoine de Pilmier, écuyer, seigneur de Montfort, demeurant au village de Charency, paroisse de Saint-Aubin-des-Chaumes. — 16 juillet : demoiselle Geneviève-Françoise Salomon, veuve de messire Joseph Chauveau, vivant lieutenant de la compagnie d'ordonnance de monsieur le comte de Lorge, contre François Guglas, marchand, bourgeois de Paris, et Marie-Anne Germain, sa femme. — 23 juillet : noble Etienne Colas, docteur en médecine, demeurant à Corbigny, contre Eustache Laumain, marchand, demeurant à Lormes. — 30 juillet : Me Joseph Perreau, fermier de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, y demeurant, contre le sieur Jean Mineau, facteur de bois. — 6 août : messire Jacques Grosjean, prêtre, curé de Moulinot, y demeurant, contre Me Etienne Billardon, marchand, demeurant à Moissy, paroisse dudit Moulinot; — messire Claude Hugot, prêtre, curé de Dompierre-sur-Nièvre, y demeurant, contre demoiselle Marguerite Vernesson, veuve de défunt Me Claude Durand, vivant conseiller du roi, président au grenier à sel de La Charité. — 27 août : Me François Goussot, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, tuteur de demoiselles Catherine et Gabrielle Goussot, ses filles, et de demoiselle Marie Lévesque, leur mère, contre Louis Titollier, laboureur. — 3 septembre : messire Charles-François Sauvaget, prêtre, curé de la paroisse de Balleray, contre Pierre Daniel, laboureur, demeurant en ladite paroisse; — Me François Archambault, notaire royal et procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre haute et puissante dame Claude Faye d'Espesse, dame d'honneur de Son Altesse Mme la Duchesse, veuve de messire Philippe Andrault de Langeron, chevalier, comte de Langeron, tant en son nom que comme tutrice de leurs enfants mineurs, et messire Joseph Andrault de Langeron, leur fils, chevalier, marquis dudit Langeron, héritier dudit défunt seigneur, son père; — Me Pierre Richard, bourgeois de Nevers, contre Louis Souillard, vigneron, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Me Jean Garcin, marchand, et dame Marguerite Certon, fermiers de la terre de Sauvage à la part de Médan, demeurant paroisse de Beaumont-la-Ferrière, contre messire François de Morogues, chevalier, seigneur de Guichy, demeurant au château de Sauvage, paroisse dudit Beaumont-la-Ferrière, mari et exerçant les actions de dame Anne de Morogues. — 15 octobre : vénérable et discrète personne messire Jean Marion, prêtre, curé de la paroisse de Saint-André-en-Morvand, y demeurant, contre Gilbert Desbruères, laboureur, demeurant à Barge, paroisse de Saint-Martin-du-Puy; — les sieurs abbé, chanoine et chapitre de Saint-Barthélemy de Cervon contre messire Etienne Després, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas, fondée en l'église Saint-Seine de Corbigny, et messire Philbert Guillemeau, aussi prêtre, curé de Saint-Genest de la ville de Nevers, seigneurs décimateurs en partie dans ladite paroisse de Cervon; — messire Guillaume Rignault, prêtre, curé de Saint-Jean de La Maison-Dieu, y demeurant, ci-devant chanoine de Cervon, contre Edme Bourdillat, manœuvre, demeurant à Maré, paroisse dudit Cervon; — messire François Bourgier, prêtre, curé de Bussy-la-Pesle, contre Laurent Martin, laboureur, demeurant à Moussy-sous-Montenoison. — 29 octobre : honorable homme Joseph Gillot, marchand, demeurant à Saint-Martin-du-Puy, contre honorable homme François Magdelénat, demeurant au même lieu. — 5 novembre : dame Marie Panon, veuve de Me Jean Stample, sieur de Lormes, en son vivant marchand de bois pour la fourniture de la ville de Paris, et tutrice de leurs enfants, demeurant au château du Pontot, contre Me Pierre Petit, marchand, demeurant au village de Monceaux-le-Comte; — messire Claude Bourgier, prêtre, curé de Brinon-les-Allemands, y demeurant, contre Jean Monfroy, laboureur, demeurant à Mavé, paroisse de Moraches. — 19 novembre : demoiselle Françoise Gascoing, fille, demeurant en la ville de Nevers, contre messire François Bureau, prêtre, gardien du trésor de Nevers. — 26 novembre : Me Claude Marinyer, marchand, demeurant en la ville de Decize, contre Claude de Virgille, écuyer, sieur de Chevannes, demeurant en la verrerie de la Boue, paroisse de Rémilly. — 10 décembre : messire François Le Piot, prêtre, curé de Champlin, y demeurant, contre Claude Le Piot, tailleur d'habits, demeurant à Enfert, fils et héritier de Dimanche Le Piot, en son vivant aussi tailleur d'habits; — messire Nicolas Dubois, prêtre, curé de la paroisse du Gravier, contre Me Etienne Millaud, prêtre, demeurant

à La Guerche. — ..... : Me Alexandre-Gaspard Collas, procureur en Parlement, demeurant à Paris, contre François Vaillot, laboureur, demeurant à l'Huis-Morin, paroisse de Gâcogne.

B. 411. (Registre.) — 258 feuillets papier (dérelié, en mauvais état).

1687. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 janvier: demoiselle Marie de Fougères, veuve et commune de Me Jean Bouju, vivant seigneur de Tonnan et le Fournay, demeurant à La Charité, contre François Desprès, écuyer, seigneur de Charly, et demoiselle Françoise de Bonnestat, son épouse, fille et héritière de Jean de Bonnestat, vivant écuyer, seigneur de la Fontaine. — 14 janvier: Me Claude Dechartres, directeur des manufactures royales établies en Nivernais, contre Me Marin Baudrion, notaire royal et procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 21 janvier: Me Joseph Dessoudé, recteur des petites écoles de la ville de Nevers, y demeurant, contre honorable homme Antoine Daugy, marchand, demeurant en la paroisse de Sancoins; — Claude de Pagany, écuyer, seigneur de la Chaise, y demeurant, fils et héritier de dame Michelle Bargedé, sa mère, contre honorable homme François Loisy, fils et héritier de François Loisy, son père, vivant marchand, demeurant à Montigny-en-Nivernois. — 28 janvier: honorable homme Charles Gourleau, marchand, demeurant à Saint-Saulge, cessionnaire de dom Nazaire Gourleau, vivant prieur claustral du prieuré de Saint-Révérien, contre messire Nicolas de La Barre, chevalier, seigneur de la Vernière, et dame Marguerite de Rolland, sa femme. — 4 février: noble Pierre Antoine, conseiller du roi, élu, grènetier et contrôleur en l'élection et grenier à sel de Vézelay, contre noble Jacques Gudin, conseiller du roi, élu, grènetier et contrôleur en l'élection et grenier à sel de Château-Chinon. — 18 février: Charles de Rolland, écuyer, seigneur de Vernieux, demeurant en la paroisse de Bannegon, contre messire François-Roch-Marie de Roffignac, chevalier, comte d'Apremont, y demeurant. — 25 février: Me Guillaume Barbier, officier du roi en la compagnie des cadets de Besançon, fils et héritier en partie de noble Louis Barbier, vivant docteur en médecine, et demoiselle Marthe Guillaumet, ses père et mère, sous l'autorité de Me Guillaume Guillaumet, sieur d'Eschon, conseiller du roi en l'élection de Vézelay, son curateur, contre Me Jacques Delagrange, marchand, demeurant à Lormes. — 4 mars: François Dorlet de Courcelles, seigneur de Palmaroux, y demeurant, paroisse de Montsauche, officier de la maison du roi, contre Nicolas Millot, maréchal, demeurant audit Montsauche. — 11 mars: messires Robert Guerry et Louis-Joseph Jouanneau, prêtres, curé et vicaire de la ville et paroisse de Sancoins, contre dom Jean Duchassin, religieux profès de l'ordre de Cluny, desservant le prieuré dudit Sancoins; — Jacques Desjours, écuyer, seigneur de Mazille, y demeurant, paroisse de Luzy, fils et héritier de défunt Jérôme Desjours, vivant écuyer, seigneur dudit Mazille, contre Mes Jean et François Rollot père et fils, marchands, demeurant à Château-Chinon; — noble Pierre Antoine, conseiller du roi, avocat en Parlement, assesseur en la maréchaussée de Vézelay, y demeurant, contre vénérable et discrète personne messire Gilbert Debize, prêtre, prieur de Moraches. — 18 mars: Antoine de Druy, écuyer, seigneur de Monplaisir, demeurant aux Pierroux, paroisse de Nolay, contre Jacques Thibaudat, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Sulpice-le-Châtel. — 8 avril: Daniel-Joseph de Bony, écuyer, sieur du Parc, tuteur d'Anne-Gabriel de Bony, écuyer, seigneur de Bouquin, son fils, héritier de Gabriel de Bony, vivant écuyer, seigneur du Bouquin, et de demoiselle Bénigne Perreau, ses grand-oncle et grand'tante paternels, demeurant à Lormes, contre Daniel Monnin, manœuvre, demeurant à Vignes-le-Bas, paroisse de Neuffontaines; — Me Augustin Gallyot, avocat en Parlement, mari et exerçant les actions de demoiselle Paule Freté, sa femme, héritière de ses père et mère, contre Me Pierre de Lespinasse, sieur du Battoir, fils et héritier de Me Pierre de Lespinasse et de dame Marie Freté, ses père et mère, Me Henri de Lespinasse, sieur du Pavillon, tant en son nom que comme tuteur des enfants de défunt Me Jacques de Lespinasse, son frère, tous héritiers desdits défunts sieur de Lespinasse et dame Freté. — 15 avril: Claude de La Souche, écuyer, seigneur de Montcoquier et Saint-Augustin, y demeurant, paroisse de Château-sur-Allier, cessionnaire de dom Nicolas Bergier, seigneur prieur de Montempuis, contre demoiselle Marie de Bréchard, dame de Gerland, veuve de Jean Gorce, demeurant en la paroisse de Neuville; — demoiselle Jacquette Gerbault, femme de Me Philippe Ursin, sieur de Boisvert, demeurant en la paroisse d'Alluy, ladite Gerbault fille et héritière en partie de Gabriel Gerbault, en son vivant lieutenant en la maréchaussée de Château-Chinon, contre honorable homme François Cottin,

marchand, demeurant en la paroisse de Planchez, fils et héritier d'Emiland Cottin, son père; — Me Edme Gervais, bourgeois de Varzy, y demeurant, contre Me Charles Grasset, avocat en Parlement, et demoiselle Anne de Lucenay, sa femme, demeurant à Clamecy. — 22 avril : Henry Guillin, huissier royal, demeurant à Nevers, contre Jean de Lichy, écuyer, seigneur de Lichy, et François de Lichy, écuyer, sieur du Bosty, demeurant audit Lichy. — 29 avril : Me Louis Coquille, procureur en l'élection de Nevers, y demeurant, contre Guillaume Gagnepain, marchand, demeurant au bourg de Magny. — 6 mai : demoiselle Antoinette Collin, veuve de François de Borne, vivant écuyer, sieur de Gouvault, tutrice de leurs enfants, demeurant à Razou, paroisse de Brassy, contre honorable homme François Desmoulins, marchand, demeurant au village de Jéreau, paroisse de Vauclaix, fils et héritier de Me Claude Desmoulins, vivant notaire royal. — 13 mai : messire Gilbert Renard, prêtre, curé de Sanizy, contre Me Jean Regnault, gruyer de Saint-Saulge. — 27 mai : Me Jean Collin, sieur de Montify, bailli de Lormes, contre Me Philbert Guillot, notaire royal. — 3 juin : noble Etienne Collas, docteur en médecine, demeurant à Corbigny, mari et exerçant les actions de demoiselle Madeleine Dubled, contre Pierre de Guichard, écuyer, seigneur de Roizon, capitaine au régiment de Sault, et dame Bénigne Mazilier, son épouse, demeurant au village de Jourland, paroisse de Saint-Martin-du-Puy. — 10 juin : Jean Gaulmin, écuyer, sieur de Tronget, conseiller du roi au présidial et sénéchaussée de Moulins, contre Me Jacques Rousseau, marchand à Decize; — Jean-François Carpentier, écuyer, seigneur de Ratilly, demeurant à Nevers, contre honorable homme Jean Thibaudat, marchand, demeurant en la paroisse de Rigny. — 17 juin : noble Gaspard Bargedé, avocat en Parlement, bailli de Corbigny, y demeurant, contre Léonard Perrot, maréchal. — 1er juillet : honnête fille Anne Bully, légataire universelle de défunt messire Philbert Bully, vivant prêtre, curé de Saint-Pierre et Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Laglantier, vigneron, demeurant aux faubourgs de ladite ville. — 8 juillet : honorable homme Antoine Grasset, marchand, demeurant à La Charité, contre demoiselle Jeanne de Bligny, femme de François de Veilhan, écuyer, seigneur de Mignard, y demeurant, paroisse de Narcy; — messire Jean Perrève, prêtre, prieur d'Asnois, y demeurant, contre honorable homme Jean Girardot, marchand, demeurant à Asnan. — 15 juillet : Me Jean Nicot, conseiller du roi et commissaire général des saisies réelles du bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jean Robin, notaire royal audit siège; — Me Edme Gourreau, prêtre, curé de Metz-le-Comte, contre Me Claude Chaluraine de L'Isle, procureur fiscal dudit Metz-le-Comte, demeurant à Tannay; — noble François Jolly, prêtre, conseiller et aumônier du roi, demeurant à Champagne, paroisse de Metz-le-Comte, contre Me Claude Chaluraine de L'Isle, demeurant à Tannay. — 22 juillet : messire François Lecomte, prêtre, curé d'Onlay, contre Jean Dauteloup, laboureur à Limanton, — 29 juillet : Me Pierre Alixand, sieur de Vasselange, tuteur de Pierre Alixand, son fils, héritier de dame Gabrielle Rabelin, sa grand-mère, contre Michel Camp, laboureur, demeurant au village de Paraize, paroisse de Livry. — 5 août : les révérends Pères Carmes-Déchaussés de la ville de Nevers contre Me François Joubert, receveur des décimes du diocèse de Nevers. — 12 août : Philibert Harmand, écuyer, sieur d'Arcilly, major d'Abbeville, au nom et comme tuteur ci-devant de ses enfants et de demoiselle Martine Proutheau, fille et héritière de noble Gabriel Proutheau, vivant conseiller du roi et élu en l'élection de Vézelay, aïeul desdits mineurs, demeurant à Vassy, paroisse de Pouques, contre honorable homme Edme Thaboué, marchand, demeurant à Lormes; — François de Jaucourt, chevalier, seigneur de Cervon, y demeurant, contre François Parizot, chirurgien, demeurant à Précy, paroisse de Cervon; — Me Pierre Bergeron, conseiller du roi en la prévôté de Sancoins, y demeurant, contre dame Gilberte de Chamerot, veuve de Paul de Jacquinet, écuyer. — 19 août : Me Louis Perreau, marchand, fermier de Sichamps, contre Me Barthélemy Rat, prêtre, curé de Sichamps. — ..... : Jean Vaucoret, marchand, fermier de Chaligny, y demeurant, paroisse de Saint-Hilaire, contre Me Jean-Baptiste Save, seigneur de Savigny, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Saint-Saulge, et Me Gabriel Gerbault, lieutenant en la maréchaussée de Château-Chinon. — ..... : Me Claude Febvre, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert, contre demoiselle Elisabeth Passavant, veuve de Me Claude Deravisy, tutrice de leurs enfants, demeurant en la paroisse de Poussignol; — Me Jacques Millin, sieur des Ecots, juge ordinaire de la châtellenie de La Marche, contre Me Pierre de Lespinasse, seigneur du Battoir. — 23 septembre : messire Louis-Antoine de Damas, chevalier, seigneur comte de Crux, contre Léonard Ranvier, marchand, demeurant à Pazy. — ..... : dame Geneviève de Pagany, veuve de noble François Sallonnyer, vivant conseiller et avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre

honorable homme Claude Gestat, marchand, demeurant en la ville de Nevers; — Nicolas Pommereuil, écuyer, seigneur de Romenay et autres lieux, portemanteau ordinaire du roi, demeurant en son château de Romenay, paroisse d'Aubigny-le-Chétif, contre Me Jean Camus, marchand, demeurant au village de Varennes, paroisse de Pazy. — 18 novembre : Me François Buisson, marchand, demeurant à Nevers, contre dame Catherine de Rolland, veuve de messire Paul-Léonard des Gentils, chevalier, seigneur de Lamenay; — messire François d'Estud, chevalier, seigneur de Tracy, Paray-le-Frézy, Maltaverne et autres lieux, fils et héritier de défunt messire François d'Estud, vivant chevalier, seigneur desdits lieux, demeurant en son château dudit Paray-le-Frézy, contre messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur comte du Tremblay, tuteur de messire Georges-Louis de Reugny, chevalier, comte dudit lieu, fils et héritier de défunt messire Jacques de Reugny, vivant chevalier, vicomte dudit Tremblay; — messire Adrien Sallonnyer, prêtre, curé de Chevenon, contre François Boilègue, laboureur, de la paroisse de Langeron. — 25 novembre : dom Norbert Gosset, prieur de l'abbaye de Notre-Dame de Bellevaux, contre Benoît Roy, laboureur, demeurant à Chevannes; — messire Joseph Isambert, prêtre, curé de Maux, contre Me Léonard Barry, procureur d'office de la justice de Bunas et fermier des sieurs vénérables prieur et religieux de Saint-Martin d'Autun, seigneurs dudit Bunas, y demeurant, en la paroisse de Maux. — 9 décembre : Cyr Givry, maître chirurgien, demeurant au bourg de Saint-Révérien, contre François Moreau, marchand, demeurant audit Saint-Révérien. — 16 décembre : noble Pierre de Lespinasse, sieur du Battoir, avocat en Parlement, demeurant à Champvoux, contre honnête femme Marie Cherroy, veuve de François Dumesnil, marchand boucher, demeurant à La Charité. — 23 décembre : Pasquet Devot, huissier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Gabrielle Seignoret, femme d'Edme des Escures, écuyer, seigneur de la Vivère; — messire Louis de Blosset, chevalier, seigneur de Coulon, contre Me Gédéon Mazillier, bourgeois de la ville de Lormes, et demoiselle Jacquette Mazillier, sa sœur; — Guy Gaulmin, marchand, demeurant au Veurdre, contre Joseph Brezault, cordonnier en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 412. (Registre.) — 210 pages papier (dérelié, en très-mauvais état.)

1688. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 13 janvier : messire Robert Guerry, prêtre, curé de Sancoins, contre Claude Bouzitat, écuyer, seigneur de Sélines, demeurant à Nevers. — 20 janvier : dom Jacques de La Motte, prieur du couvent de la ville de La Charité et du prieuré de Biches, contre messire Guillaume Aupépin, prêtre, curé de Limanton. — 27 janvier : Me Louis Chabrier, bailli de Ganay, demeurant au bourg de Dompierre, contre honorable homme Antoine Février, demeurant audit Dompierre. — 3 février : demoiselle Marie de Bazelle, veuve de Me Jean Vaillant, sieur de Mauboux, et tutrice de leurs enfants, contre Jean Reby, vigneron, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Me Jacques Mirault, bourgeois de la ville de Luzy, contre demoiselle Toussine Dubosc, veuve de Me Nicolas Nault, tutrice de leurs enfants, demeurant à Luzy, et demoiselle Jeanne Nault, femme de Me Joseph Blondeau. — 10 février : Me Claude François, sieur de Chillot, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre demoiselle Angélique Toulonjon, ayant la garde noble des enfants de défunts Philippe Toulonjon, son frère, et demoiselle Madeleine de Champrobert. — 17 février : Me Jean-Baptiste Boileau, ci-devant receveur général du prieuré de la ville de La Charité, contre Louis Daugy, asséron, demeurant à la forge de Saint-Vincent, paroisse de Murlin. — 24 février : messire François Margot, prêtre, curé de Champallement, contre Me Etienne Baille, marchand, fermier dudit Champallement. — 9 mars : demoiselle Edmée Sallonnyer, veuve de noble Charles Vyau, vivant conseiller du roi, lieutenant-assesseur civil et criminel au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Gilbert Meure, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, fils et héritier de défunt honorable homme Jean Meure, en son vivant marchand, demeurant en ladite ville; — dame Louise Ferrand, veuve de défunt Me Jean Mauclerc, héritière en partie de défunt Me Gabriel Ferrand, demeurant en la paroisse de Cercy-la-Tour, contre messire Gilbert Bonneau, prêtre, curé de la paroisse de Mars, y demeurant; — Me Eustache Séguin, notaire royal et procureur à Nevers, contre dame Agnès Brochot, veuve de noble Jean Rousset, sieur de Fontenelle, tutrice de leurs enfants; — messire Samuel de Meun, chevalier, seigneur de la Ferté, Challement et baron de Poiseux, y demeu-

rant, mari et exerçant les actions de dame Anne-Marie du Lys, son épouse, contre Philippe Pertuisot, marchand, demeurant en la paroisse de Frasnay-les-Chanoines. — 16 mars : messire Claude Coppin, prêtre, prieur de Cossaye, contre Me Denis-François Coppin, procureur fiscal de Decize, héritier bénéficiaire de Me Nicolas Coppin, son père. — 23 mars : Me François Pivain, fermier de la terre et seigneurie de Langeron, y demeurant, contre Antoine Niguet, drapier, demeurant aux faubourgs de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 30 mars : noble David Delagarde, conseiller du roi, receveur des tailles à Richelieu, y demeurant, généralité de Touraine, mari et exerçant les actions de demoiselle Judic Duchesne, fille et héritière de noble Blaise Duchesne, docteur en médecine, légataire universel de Me Isaac Etignard, vivant élu en l'élection de Château-Chinon, contre Claude-Marie Bourdoiseau, de Chaulmes, émancipé, demoiselles Suzanne et Jeanne Bourdoiseau, filles majeures, demeurant au château de Chaulmes, paroisse de Chantenay, et demoiselle Claude Bourdoiseau, femme de Me Olivier Mazuer, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, lesdits Bourdoiseau héritiers de noble Jean Bourdoiseau, vivant conseiller au présidial de Saint-Pierre-le Moûtier, leur père. — 6 avril : messire Jacques-Louis de Mesgrigny, chevalier, seigneur comte d'Aunay, Villebertin et autres lieux, demeurant au château dudit Aunay, contre Jean de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, y demeurant, paroisse dudit Aunay, héritier de Pierre de Noury, son père, vivant seigneur dudit Turigny. — 27 avril : Me Léonard Ferrand, sieur de la Forêt, marchand, demeurant en la paroisse d'Isenay, contre dame Jeanne Bolacre, veuve de messire Paul-Léonard de Rémigny, chevalier, seigneur baron de Joux, demeurant à Saint-Franchy ; — Gilbert de Saulnier, écuyer, seigneur de Prée, gouverneur de Châteauneuf, inspecteur des haras du roi, demeurant de présent à Châteauneuf, contre Me Toussaint Baudot, procureur à Nevers. — 4 mai : demoiselle Marie Lardereau, veuve de Claude Girard, écuyer, seigneur de Vanne, secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, dame d'Espeuilles, y demeurant, contre Me Léonor Febvre, praticien, demeurant en la paroisse de Chaumard. — 11 mai : demoiselle Marie Mariette, veuve de Jacques Dollet, vivant écuyer, seigneur de Traizaigle, tutrice de leurs enfants, demeurant à Nevers, contre demoiselle Marguerite Pierrat, veuve de Me François Jouly, sieur de la Groselière, et tutrice de leurs enfants, demeurant à La Charité ; — messire François de Bongards, chevalier, seigneur de Migny et autres lieux, gendarme de la garde du roi, demeurant à Guipy, contre honorable homme Adrien Perret, marchand potier d'étain, demeurant à Saint-Saulge ; — Me François Jourdier, notaire royal, demeurant à Saint-Honoré, contre honorable homme Alexandre Dupuis, marchand, demeurant en la paroisse de Maulaix ; — Robert de Paris, écuyer, seigneur de la Bussière, y demeurant, paroisse de Sémelay, contre Me Michel Potrelot, sieur de Grillon, demeurant en la paroisse de Commagny. — 18 mai : messire Paul-Bernard de Rolland, chevalier, seigneur d'Arbourse, contre François Dorlet, marchand, demeurant à Dompierre ; — Me Léonard Deschamps, fils et héritier de Me Philippe Deschamps, notaire royal, demeurant à Saint-Sulpice, contre Jean de Tespes, écuyer, seigneur de Varigny, et dame Antoinette des Gentils, son épouse. — 25 mai : honorables hommes Guillaume et Claude Marinyer, marchands, demeurant en la ville de Decize, contre demoiselle Marie Decray, veuve de défunt messire Gilbert de La Souche, vivant chevalier, seigneur de Chevigny, y demeurant. — 1er juin : Me Pierre Richard, bourgeois de la ville de Nevers, contre Simon Ragon, laboureur, demeurant à Langeron ; — messire Jean Mauguin, prêtre, curé de la paroisse d'Uxellou, contre François Roche, marchand audit Uxellou. — 15 juin : Me Jean Aupépin de Prégentil, marchand, demeurant en la ville de Corbigny, contre honorable homme Jacques Pichon, marchand, demeurant à Commagny. — 22 juin : demoiselle Anne David, épouse de Me Pierre Alixand, sieur de Vasselange, héritière mobilière de Gabriel Paillard et d'Ursule David, sa mère, ledit Gabriel Paillard héritier seulement de Marie Seignoret, son aïeule, contre noble Pierre Joully, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Claude de Pons, écuyer, seigneur du Grippet, demeurant au Grippet, paroisse de Saint-Sylvestre-en-Auvergne, contre Me Jean Nicot, commissaire général des saisies réelles au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 6 juillet : demoiselle Marie Bargedé, veuve de Me Jean Collas, demeurant à Gâcogne, contre Germain Marcelot, laboureur, demeurant à Soeuvre, paroisse de Fontenay ; — messire Claude Vézinier, prêtre, curé de Chitry-les-Mines, contre honorable homme Barthélemy Petit, marchand, demeurant à Monceaux-le-Comte ; — Me Philbert Charrier, lieutenant au bailliage de Saint-Révérien, demeurant au bourg de Champallement, cessionnaire de Françoise Millin, veuve de Me Claude Gorget, contre Léonard Gorcelat, marchand, demeurant à Montenoison. — 20 juillet : messire Noël-

Eléonor Palatin de Dyo, chevalier, seigneur marquis de Montperroux, contre Charles Carimantrand, marchand boucher à Nevers. — 27 juillet : dame Edmée Bezave, femme de noble Annet-Achille Rapine, seigneur de Foucherenne et Saxi-Bourdon, procureur général fiscal au bailliage et pairie de Nevers, contre Jacques Brossier, laboureur, demeurant en la paroisse d'Ouroux. — 3 août : Me Robert Millin, marchand, demeurant à La Charité, contre honorable homme Jean Thibaudat, marchand, demeurant à Ligny. — 17 août : Me Louis Perreau, marchand, demeurant à Prémery, contre messire Barthélemy Rat, prêtre, curé de Sichamps. — 30 août : honorable homme Louis Jourdier, marchand, demeurant en la paroisse de Cronat, contre Alexandre Dupuy, marchand, demeurant en la paroisse de Maulaix. — 7 septembre : noble Olivier Berger, ci-devant conseiller du roi, lieutenant criminel de l'élection de La Rochelle, et à présent capitaine des chasses de messire Louis Fouquet, abbé de Vézelay, contre Joachim Maure et Christophe Poullet le jeune, huissiers royaux à Clamecy ; — demoiselles Claude Sallonnyer, veuve de noble Gabriel Millot, sieur du Cloître, et Etiennette Pernin, veuve de Me Philbert Millot, avocat en Parlement, et tutrices de leurs enfants, contre messire Jean de La Tour de Rochefort d'Ally, comte de Saint-Vidal, et demoiselle Claude Sallonnyer, son épouse. — 14 septembre : Me François Jourdier, marchand, demeurant à Cronat-sur-Loire, contre Eustache Després, écuyer, seigneur de la Boue, demeurant en la paroisse de Saint-Honoré. — 9 novembre : demoiselle Marthe de Berthier, demeurant en la ville de Nevers, contre François Chaumereuil, laboureur, demeurant en la paroisse de Parigny-les-Vaux ; — demoiselle Jeanne Aubert, veuve de Pierre Berthault, écuyer, seigneur de la Courblaud, et tutrice de leurs enfants, héritiers de leur père, qui l'était de défunts Philippe Berthault et Judicq Mithier, demeurant à La Charité, contre François Barbault, huissier royal, demeurant à Saint-Benin-des-Bois. — 16 novembre : vénérable et discrète personne messire Vincent de Bèze, prêtre, curé de Quincy et Villiers-sur-Yonne, y demeurant, contre Me François Parent le jeune, bourgeois de Clamecy, y demeurant. — 23 novembre : messire Pierre Legendre, écuyer, seigneur de Saint-Martin, Beuvrier, Chaudezier et la Brosse-Raquin, seul et universel héritier de défunt messire Paul Legendre, écuyer, seigneur de Visneuf, prieur commendataire du prieuré de Lucenay-les-Aix, demeurant en son château dudit Saint-Martin, contre Hugues de Maumigny, écuyer, seigneur de Rivière, demeurant en son château de Riégeot, paroisse de Champvert ; — Me Pierre Joully, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de demoiselle Anne Cuvelier, son épouse, contre Antoine Cointe, laboureur, demeurant au lieu et paroisse de Gâcogne ; — messire Adrien Sallonnyer, prêtre, curé de Mars, contre Me Jean Bonneau, praticien, demeurant à Rémilly ; — messire Charles Destrappes, docteur en droit civil et canon, prêtre, curé de l'église Sainte-Croix de la ville de La Charité, et Mes Claude Bourcier et Jean Monins, procureurs receveurs de la fabrique de ladite église de Sainte-Croix, contre Me Henry de Lespinasse, héritier de défunte dame Marie Freté, sa mère. — 7 décembre : Anne Garnault, veuve de Michel Dhéré, marchand, demeurant aux faubourgs de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Antoinette Dujon, veuve de Louis Lhermite, hôtesse du logis du Lion-d'Or de ladite ville. — 14 décembre : Claude de Marchand, écuyer, seigneur de la Fouchardière, capitaine-exempt des gardes-du-corps de Sa Majesté, commandeur de Compiègne, y demeurant, contre Claude Sery, marchand, demeurant à Bazolles ; — dame Françoise Moreau, veuve de François de Champs, écuyer, seigneur de Saint-Léger-de-Fougeret, demeurant à Château-Chinon, contre Me Edme Bunot, procureur, et dame Lazare Richou, sa femme.

B. 413. (Registre.) — 229 feuillets papier (en mauvais état).

1689. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 11 janvier : messire Jean-Baptiste Tridon, prêtre, prieur de Chantenay, y demeurant, contre Me Jacques Dhéré, prêtre, curé dudit Chantenay. — 25 janvier : honorable homme Etienne Rabier, marchand, demeurant à Corbigny, contre honorable homme Gabriel Sabard, marchand, demeurant en la paroisse de Lys. — 1er février : demoiselle Geneviève de Pagany, veuve de noble François Sallonnyer, vivant conseiller et avocat du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants, contre Charles de Laloire, écuyer, seigneur de Sally, demeurant au Guédebourg, paroisse de Sancoins, mari et exerçant les actions de demoiselle Gilberte de Chamerot, sa femme, veuve de Paul de Jacquinet, vivant écuyer. — 8 février : Me Claude Aupépin, avocat en Parlement, demeurant à Corbigny, contre Jacques Billetout, marchand, demeurant à Clamecy. — 15 février : messire François Dubois, prêtre, curé de Reugny, contre Jean Biet,

sergent royal, demeurant à Biches; — Jean Gachois, maître sellier, demeurant à Nevers, contre messire Philbert Bertrand, prêtre, curé de Pouques, tuteur des enfants de René Buteau, seigneur de Champ-Coulant, et de dame Jeanne Lemoine. — 1er mars : Me François Jallot, marchand, demeurant à Corbigny, contre messire Jacques Lambert, prêtre, curé de Lâché; — messire François Dubois, prêtre, curé de Langeron, contre Edme des Escures, écuyer, seigneur de la Vivère, mari et exerçant les actions de demoiselle Gabrielle Signoret, fille et héritière de défunt Me Gilbert Signoret, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 8 mars : honorable homme Jean Morin l'aîné, marchand, demeurant au lieu du Poids-de-Fer, contre demoiselle Claude du Magnoux, veuve de René de Bongards, écuyer, tutrice de leurs enfants; — messire Annet de Tespes, chevalier, seigneur de Nannay et autres lieux, demeurant audit Nannay, contre Edme de Certaine, écuyer, seigneur de Villemolin, y demeurant, paroisse d'Anthien ; — demoiselle Léonarde Chemineau, femme de Ferdinand de Pireville, écuyer, demeurant à La Charité, contre honorable homme Pierre Jacquepin, demeurant en la paroisse de Champvoux. — 15 mars: Philippe de Champfeu, écuyer ordinaire du roi, baron de la Fin, y demeurant, contre Me François Amyot, notaire royal, demeurant au bourg et paroisse de Dompierre. — 22 mars: François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, y demeurant, contre Me Gabriel Millin, seigneur de Chassenay, demeurant à Decize. — 29 mars: Jean Jouvet, charpentier en bateaux, demeurant en la paroisse de Saint-Loup, contre messire Pierre-Charles Lhermitte, prêtre, curé d'Avril-sur-Loire. — 19 avril: Etienne de Conor, écuyer, seigneur de Château, demeurant au bourg de Saint-Parize-le-Châtel, contre Etienne Audoingt, marchand, demeurant au même lieu; — Me Pierre Delafont, marchand, demeurant au village des Grizeaux, province de Bourgogne, paroisse de Cuzy-en-Nivernais, contre Antoine du Cléroy, écuyer, sieur de Chevannes et de Cyoles, paroisse de Préporché, y demeurant. — 26 avril: Me Georges Gerbault, procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, ayant acquis la charge et pratique de Me Gilbert Garnault, vivant procureur audit siège, contre dame Madeleine-Louise de Salins, veuve de messire Alexandre du Puy, chevalier, seigneur marquis de Saint-André-Montbrun; — messire François de Joumard, chevalier, seigneur d'Argens et de Saint-Père-du-Mont, héritier de messire François de Joumard, chevalier, seigneur de Beyrac, son père, contre Me Jean Denohe, praticien, demeurant à Turigny, paroisse de Saint-Germain-des-Bois. — 3 mai: Me Philbert de La Salleine, seigneur de Germigny, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Clamecy, y demeurant, contre honorable homme Jean Vézinier, marchand de bois, demeurant à Clamecy. — 10 mai: Me Gilbert Coquelin, sieur de Saint-Vincent, avocat en Parlement, demeurant en la ville de La Charité, contre honorable homme Jean Garcin, demeurant à La Celle-sur-Nièvre; — Jean-Nicolas Pallierne, écuyer, seigneur de Chassenay, trésorier de France en la généralité de Moulins, mari et exerçant les actions de demoiselle Charlotte Millin, son épouse, fille et héritière de noble Gabriel Millin, contre François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups. — 17 mai: dom Jean Vignault, prêtre, religieux sacristain du prieuré de Saint-Révérien, contre Claude Boulé, marchand blatier, demeurant à Moraches. — 24 mai: Me Charles-François Maignen, praticien, demeurant à Corbigny, mari et exerçant les actions de demoiselle Madeleine Perreau, héritière en partie de Me Joseph Perreau, vivant notaire royal, et de dame Madeleine Paischereau, ses père et mère, contre Edme Guillemain, marchand, demeurant au lieu de Précy, paroisse de Cervon. — 7 juin: messire Antoine de Bretagne, chevalier, seigneur de Marcilly et autres lieux, contre honorable homme Claude Marcelet, marchand, demeurant à Gâcogne; — demoiselle Pierrette de Berger, veuve de Claude de La Courcelle, vivant écuyer, seigneur de Gauderet, contre honnête femme Anne Jullien, veuve de Jean Feuillet, marchand, fermier de Champ-Charmot. — 14 juin: demoiselle Marie Rousseau, veuve de noble Pierre Sallonnyer, vivant lieutenant criminel de robe courte au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, dame du Pavillon, contre Léonard Doux, marchand, demeurant à Asnan. — 21 juin: François Coullon, marchand, demeurant à Gien, contre Claude de Grivel, chevalier, seigneur comte d'Ourouër, demeurant en son château de Grossouvre. — 28 juin: honorable homme Louis Moreau, marchand faïencier, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Jean-Edme Rabeleau, prêtre, curé de La Chapelle-Montlinard. — 5 juillet: François de Champs, écuyer, seigneur de Champcourt, demeurant en la paroisse d'Achun, contre Jean-Pierre Le Roy de Carreau, chevalier, seigneur baron d'Allarde; — François de Bongards, écuyer, seigneur de Maumigny, y demeurant, paroisse de Verneuil, contre Claude Ridot, fendeur de bois, demeurant à Cercy-la-Tour. — 12 juillet: Me Guillaume Marinyer, marchand,

demeurant à Decize, contre messire Joseph Pougault, prêtre, curé de Montigny-sur-Canne; — Claude Duchaps, maître peintre du pays de Champagne, travaillant à présent au bourg de Chantenay, demandeur en 38 livres pour besogne par lui faite en l'église dudit Chantenay, contre Pierre Thomas, tailleur d'habits, demeurant audit Chantenay, ci-devant fabricien de l'église dudit lieu; — Guy Gaulmin, marchand, demeurant en la ville du Veurdre, contre dame Marie Lebègue, veuve de Jérôme de La Chasseigne, vivant chevalier, seigneur de Rosemont, y demeurant. — 19 juillet : Me Toussaint Lejay, notaire royal et fermier du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jean-Baptiste Parent, marchand, demeurant en ladite ville : — messire Guillaume Colas, prêtre, curé de Montillot, y demeurant, contre Jean et Pierre Petit, laboureurs, demeurant à Fontenay-en-Nivernais. — 26 juillet : Me Gaspard Girard, sieur de Marcy, demeurant à Corbigny, contre Me Philbert Guillot, notaire royal et marchand cabaretier, demeurant au bourg de Montreuillon. — 2 août : messire François de Blosset, chevalier, seigneur de Certaines, demeurant audit Certaines, paroisse de Cervon, au nom et comme étant aux droits de messire Louis de Blosset, chevalier, seigneur de Coulon, contre Léonard Gauté, manœuvre, demeurant au lieu de Précy, paroisse de Cervon. — 9 août : noble Joseph-Etienne Delaporte, avocat en Parlement, conseiller du roi, élu en l'élection et grènetier au grenier à sel de Clamecy, y demeurant, contre honorable homme Claude Petit, marchand, demeurant à Chevannes. — 23 août : Me Jean Gudin, marchand et fermier de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, y demeurant, contre René Pinot, laboureur, demeurant au village de Tallon, paroisse de la Montagne. — 30 août : dom Jean Vignault, sacristain de Saint-Révérien, contre messire François Deloque, prieur et curé de Bazolles; — honorable homme Jacques Méchine, marchand, demeurant à Orgues, paroisse de Mingot, contre honorable homme Fiacre Petitier, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert. — 6 septembre : messire Pierre Michot, prêtre, curé de Saint-Cy-Fertrève, contre Eugin Poinnet, laboureur, demeurant à Maux. — 8 novembre : Me Léonard Piron, marchand, demeurant à Prémery, contre dame Jeanne Paillard, veuve de Me François Jolly, demeurant audit Prémery. — 15 novembre : messire Jean Quartier, prêtre, curé de Langy, contre Gilbert Perrot l'aîné et Gibert Perrot le jeune, père et fils; — Jean Gaulmin, écuyer, seigneur de Tronget, conseiller du roi en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, y demeurant, contre dame Madeleine Gueneau, veuve de Me Jean Sauvaget, notaire royal, demeurant en la paroisse de Savigny-Poil-Fol. — 22 novembre : honorable homme Guillaume Marinyer, marchand, demeurant en la ville de Decize, contre François de Virgille, écuyer, seigneur de Vernette, demeurant en la paroisse de Neuilly; — puissante dame Charlotte Leprestre de Vauban, femme de messire Jacques de Mesgrigny, chevalier, seigneur comte de Villeberthin, demeurant en son château d'Aunay, contre Jean de Bréchard, écuyer, seigneur de Brinay, y demeurant. — 29 novembre : les sieurs abbé, chanoines et chapitre de l'église de Saint-Barthélemy de Cervon contre messire Jacques Grosjan, prêtre, curé de la paroisse de Moissy et Moulinot. — 13 décembre : messire Pierre Marion, prêtre, curé de Gâcogne, contre honorable homme Edme Cottin, demeurant en la paroisse de Brassy. — 20 décembre : messire Jacques Moreau, prêtre, curé de la paroisse de Châtin. contre Pierre Desrauches, laboureur en ladite paroisse.

B. 414. (Registre.) — 236 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1691. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 9 janvier : Me Michel de Lespinasse, seigneur de Rabotin, conseiller du roi, président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, père et tuteur de Jean-Henry de Lespinasse, son fils, et de dame Claude Bogne, contre Dominique Collas, marchand, demeurant au bourg de Saint-Révérien; — Me Pierre Mollin, prêtre, curé de la paroisse de Chazeuil, y demeurant, contre Léonard Chauve, laboureur, demeurant en la paroisse d'Authiou; — messire Lazare Lempereur, prêtre, prieur, curé de Chassy-en-Charolais, contre Fiacre Petitier, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert. — 16 janvier : Gaspard de Champs, écuyer, seigneur de Bussy, demeurant en la paroisse d'Achun, contre Charles de Druy, écuyer, seigneur du Marest, demeurant en la paroisse de Diennes. — 23 janvier : Jean Chassal, marchand de bœufs du pays d'Auvergne, contre dame Catherine Taillon, veuve d'Henry Bourgoing, vivant écuyer, seigneur de la Douée, y demeurant. — 30 janvier : Me Claude Blaudin, procureur fiscal de Poiseux et greffier de la justice de Guérigny, contre Me Guillaume Roux, marchand fermier des terres de Guérigny et Villemenant; — Gilbert de Fougères, écuyer, prieur de Creux, tuteur des enfants

mineurs d'Edmond de Murat, vivant écuyer, sieur du Plais, contre Ludovic de La Souche, écuyer, seigneur de Lurcy ; — messire Charles Gentils, prêtre, curé de la paroisse de Luthenay, y demeurant, contre Me Joseph Baudrion, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 6 février : messire Pierre Guyard, prêtre, curé d'Héry, contre Guillaume Simonnin, manœuvre, demeurant à Guipy ; — messire François Bureau, prêtre, chanoine de l'église de Frasnay, contre Jacques Delaroque, marchand, demeurant audit Frasnay. — 20 février : messire Gilbert Delamotte, prêtre, curé de la paroisse de Neuville, contre dame Anne Thiellement, veuve de Me Gilbert Pousson, et tutrice des enfants de Me Marin Pousson, son fils. — 6 mars : noble Guillaume Sallonnyer, sieur du Pavillon, conseiller du roi, lieutenant criminel de robe courte au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de demoiselle Jeanne-Marie Pellé, contre honorable homme Jean Charleuf, marchand, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne. — 20 mars : Me Pierre Girardot, conseiller du roi, receveur des tailles à Château-Chinon, contre Simon et Toussaint Bazot, laboureurs. — 27 mars : noble Christophe de Beaucousin, conseiller du roi et receveur au grenier à sel de Vichy, contre Pierre de Marcelanges, écuyer, seigneur de Laumoy, prêtre, curé de Cossaye. — 3 avril : noble Charles de La Condamine, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Nevers, contre Me Jean Sery, marchand, demeurant à La Collancelle. — 24 avril : dame Charlotte-Françoise Dollet, veuve de Guillaume Bernard, sieur de Thoury, vivant capitaine de dragons dans le régiment de Pinsonnet, demeurant à Nevers, héritière de Me Louis Dollet, son père, vivant avocat, contre Simonne Boulon, veuve de Daniel Bidault, vigneron, demeurant en la paroisse de Chaulgnes ; — Me François Pagnon, apothicaire, demeurant à La Charité, contre dame Catherine Taillon, veuve d'Henry Bourgoing, écuyer, sieur de la Douée ; — Jacques Loizeau, écuyer, seigneur de Champs, contre Me Simon Delagrange, avocat en Parlement, tuteur des mineurs de Me Joseph Perreau et demoiselle Perrette Delagrange. — 8 mai : Jean-Pierre Le Roy de Carreau, chevalier, seigneur baron d'Allarde, demeurant en son château de Cuy, paroisse de Chougny, contre Me Léonard Barry, praticien, demeurant en la paroisse de Maux. — 15 mai : Gabrielle Denot, femme de Robert Talbottier, faïencier, demeurant à Nevers, héritière de défunte dame Marie Millaud, sa mère, contre Pasquet Denot, huissier royal, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 mai : Eugin, Pierre, Robert et Anne Maunoir, enfants de Verain Maunoir, laboureur, demeurant en la paroisse de Dompierre-sur-Nièvre, contre François de Morogues, chevalier, seigneur de La Celle-sur-Nièvre. — 29 mai : dame Marie Enfert, dame baronne de La Ferté-Chauderon, contre messire Charles Lhermitte, prêtre, curé d'Avril-sur-Loire. — 12 juin : messire François Moutet, prêtre, curé de la paroisse de Tresnay, contre honorable homme Jacques Picquet, fermier dudit Tresnay. — 19 juin : dom Mathieu Mélin, prieur, seigneur de Coulonges, contre Me Jean Charpin, notaire royal, demeurant au bourg de Cercy-la-Tour. — 26 juin : honorable homme Charles Pasquier, marchand, demeurant en la paroisse de Thaix, contre honorable homme Pierre Bonneau, marchand, demeurant en la paroisse de Sémelay. — 3 juillet : Me Jean Coquille, notaire royal, demeurant en la ville de Saint-Saulge, contre honorable homme Philippe Rousseau, marchand, demeurant en la paroisse de Montigny. — 10 juillet : noble Pierre Huguet, sieur de Lalande et Sauzay, conseiller du roi, maître des eaux et forêts à Cérilly, contre Pierre Basset, sieur de Nouan, bourgeois de Saint-Amand. — 17 juillet : messire Pierre-Antoine de Jaucourt, chevalier, seigneur marquis d'Espeuilles et autres lieux, demeurant à Brinon-les-Allemands, contre Fiacre Jaillard, marchand, demeurant à Chevannes. — 24 juillet : honorable homme Louis Moreau, marchand faïencier, demeurant en la ville de Nevers, contre Jacques Godin, Jean Courtillat et consorts, associés, demeurant en la ville de La Charité. — 31 juillet : Me Jean Delafond, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, cessionnaire de demoiselle Anne Alixand, contre Me Louis Desprès, écuyer, sieur de Bruzeaux, conseiller du roi, son avocat audit présidial. — 7 août : honorable homme François Camp, marchand, demeurant à Avallon, contre Me Paul Goussot, prêtre, curé de Poussignol. — 21 août : Me Ponthus Deparcilly, marchand, fermier de la commanderie de Tourny, demeurant à Luzy, contre dame Marguerite Chaussin, veuve de noble Charles Vyau, vivant lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — demoiselle Marie de Las, veuve de Samuel Bougne, vivant marchand, de la paroisse de Marseilles-les-Aubigny, contre Annet Laurent et Etienne Bourcier, manœuvres, de la paroisse de Saint-Léger-le-Petit. — 4 septembre : messire François Lepyot, prêtre, curé de Champlemy, y demeurant, contre messire Jean Pernin, prêtre, curé de Saint-Bonnot-les-Forges. — 11 septembre : messire Jean Mercier, prêtre, docteur en théologie,

chanoine en la cathédrale de Bourges, conseiller du roi au siège présidial de Berry, et Jean Maréchal, laboureur à Léré, contre Me Claude Barbier, bailli de Léré. — 7 novembre : Louis Charpenet, meunier au moulin de Joumier, paroisse de Bazolles, contre demoiselle Catherine de Champs, femme de Jean de Bréchard, écuyer, seigneur de Brinay ; — messire Claude Hugot, prêtre, curé de Dompierre-sur-Nièvre, contre Me Claude Durand, sieur du Pont, demeurant à La Charité. — 13 novembre : dame Madeleine Hurault de L'Hôpital de Bellébat, abbesse de Notre-Dame du Réconfort, contre plusieurs habitants de Brinon-les-Allemands. — 20 novembre : Me Denis-François Coppin, sieur de Chevannes, avocat en Parlement, demeurant à Decize, contre Claude du Crest, écuyer, seigneur de Montigny. — 27 novembre : messire Pierre Bagnayt, prêtre, curé de Saint-Sauveur de Nevers, promoteur de l'évêché et chapelain de la chapelle de Saint-Nicolas, fondée en l'église de Saint-Seine de Corbigny, contre Guillaume Cahouët, marchand à Corbigny ; — Martial Goby, marchand, demeurant à Châteauneuf-sur-Loire, contre Me Claude Gestat, sieur de Garembé, demeurant à Nevers ; — Me Jean Aupépin le jeune, marchand, demeurant à Corbigny, contre Philippe Joing, laboureur, demeurant en la paroisse de Germenay. — 4 décembre : Me Balthasar Rousset, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les droits de demoiselle Suzanne Seignoret, et demoiselle Françoise Seignoret, contre Jean Dhéré, marchand boucher en ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 décembre : noble Christophe de Beaucousin, conseiller du roi et receveur au grenier à sel de Vichy, contre messire Charles de Marcelanges, écuyer, seigneur de la Grange, et dame Marie des Crotz, sa femme. — 18 décembre : messire Jean Ricourt, prêtre, curé de Giverdy, contre Jean François, marchand, demeurant en ladite paroisse ; — Edme Bourdin, tailleur d'habits et manœuvre, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre noble Pierre Gascoing, conseiller du roi, lieutenant-général au bailliage et siége présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 415. (Registre.) — 221 feuillets papier (couvert en parchemin).

1692. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 8 janvier : Me Antoine Trochereau, sieur des Bessays, demeurant en la paroisse de Beaulon, contre Jean Joly, huissier royal, demeurant à Magny ; — François de Borniol, écuyer, seigneur de Puybourg, demeurant en la verrerie du Chambon, paroisse de Giverdy, contre Jacques Simonnin, manœuvre, demeurant en la paroisse de Saint-Franchy. — 15 janvier, Mes Guillaume et Claude Marinyer, marchands, demeurant en la ville de Decize, contre Me Jean Chevallier, fermier de la terre et seigneurie de Saint-Parize-le-Châtel ; — 22 janvier : Me Edme Aupépin, marchand à Corbigny, contre Léonard Brideau, marchand à Sardy ; — Antoine Gasque, marchand, demeurant à Nevers, contre demoiselle Marie Le Bault, veuve de Charles Carpentier, vivant écuyer, seigneur de la Charbonnière, et Charles Carpentier, écuyer, son fils. — 29 janvier : dom Jean Vignault, prieur claustral de Saint-Révérien, contre dame Claude de Monsaulnin, veuve de Florimond de Lavenne, vivant écuyer, seigneur d'Olcy, et dame Hélène de Lavenne, femme de messire Jean-Jacques de Tournemise, lieutenant de cavalerie. — 5 février : noble Jacques Gascoing, seigneur de Berthun et Patinges, conseiller et ancien avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Etienne Pellault, notaire royal, demeurant à La Guerche. — 12 février : Me Guillaume Marinyer, marchand, demeurant en la ville de Decize, contre messire Antoine de Marcelanges, chevalier, seigneur de Chaumigny, y demeurant, en la paroisse de Cercy-la-Tour. — 26 février : Me François Chertier, officier du roi en sa grande fauconnerie, demeurant à Sorbier, mari et exerçant les actions de demoiselle Marguerite Rogier, héritière en partie d'Antoine Rogier, contre Gilbert Daurillon, maréchal, demeurant en la paroisse de Dompierre-sur-Bèbre. — 4 mars : dame Suzanne Giraud, veuve de Guillaume Millot, huissier à cheval au Châtelet de Paris, contre noble Jean Crevel, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 mars : Pierre de Neuchèze, chevalier, seigneur du Plessis, y demeurant, contre Jean Dhéré, marchand boucher, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 18 mars : Antoine Niquet, drapier, demeurant aux faubourgs de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Anne David, veuve de Me Pierre Alixand, vivant seigneur de Vasselange, tutrice de leurs enfants. — 15 avril : François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, contre Me Antoine Sallonnyer, seigneur de Faye. — 22 avril : messire Guillaume Regnault, prêtre, curé de Saint-Révérien, y demeurant, contre messire Hubert Humbert, prêtre, curé de La Maison-Dieu. — 29 avril : François Lauret, serviteur-domestique de M. Gascoing, sieur de Berthun, conseiller et avocat du roi au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Jean Porché, prêtre, curé de la Chapelle-Hugon, y

demeurant. — 6 mai : dame Marie-Charlotte Vyau, femme de noble Antoine-François Girard, sieur de Busson, conseiller du roi, lieutenant-assesseur au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et noble Etienne Vyau, conseiller du roi, receveur des consignations dudit siège présidial, contre Mathieu Voisin, vigneron, demeurant aux faubourgs dudit Saint-Pierre-le-Moûtier. — 20 mai : Me Jean Pellé, marchand, demeurant à Montigny-sur-Canne, contre François Jolly, aussi marchand, demeurant en la paroisse de Crux-la-Ville. — 3 juin : demoiselle Claire Alaroze, veuve de Me François Litaud, vivant bailli du Veurdre, y demeurant, tutrice de leurs enfants, contre Pierre Thifeux, marchand, demeurant en la paroisse d'Hérisson. — 10 juin : messire Claude Coppin, prêtre, prieur et curé de Cossaye, demeurant à Decize, tuteur de demoiselle Anne Coppin et fondé de procuration de demoiselles Antoinette et Jeanne Coppin, ses sœurs, et encore de Me Pierre Alixand, avocat à la cour, exerçant les actions de demoiselle Louise Coppin, lesdites demoiselles Coppin filles et héritières de Me Denis Coppin, sieur de Villecourt, et de demoiselle Anne Arbellat, contre noble Philbert Simonnin, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — dame Marguerite Berthelot, veuve de Me François Pinet, procureur du roi en l'élection de Nevers, y demeurant, contre Annet, Bernard et Pierre Biet, manœuvres, demeurant au village de Marnet, paroisse de Druy. — 17 juin : demoiselle Claude Bourdoiseau, veuve et légataire de Me Olivier Mazuer, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Charles Berthelon, doyen des conseillers audit présidial, et dame Anne Thiellement, veuve de Me Imbert Pousson, et tutrice des enfants de Me Marin Pousson, son fils. — 1er juillet : messire Jacques Dyen, prêtre, prieur et curé d'Aubigny-le-Chétif, y demeurant, messire Guillaume Dyen, aussi prêtre, curé de Chevannes-Gazeaux, y demeurant, et demoiselle Françoise Dyen, leur sœur, majeure, demeurant à Nevers, contre Jean Denis, marchand, demeurant en la paroisse de Narcy, ci-devant fermier de la terre et seigneurie de Maurepoux ; — Me Jean Vaucoret, marchand, demeurant à Château-Chinon, contre Me Nicolas Amyot et dame Marie de Fradel, sa femme. — 8 juillet : Me François Bernard, procureur d'office de la justice de Biches, contre les dames religieuses de La Fermeté. — 15 juillet : François de Champs, écuyer, seigneur de Chamonot, y demeurant, contre Marie Pigoury, femme de honorable homme Jacques Théveneau, marchand à Brinay. — 22 juillet : Léonard Bredeau, marchand, demeurant au Creuzet, paroisse de Sardy-les-Epiry, contre Louis-Antoine de Damas, chevalier, seigneur comte de Crux et autres lieux ; — Me François Archambault, notaire royal et procureur au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Edouard Roy, docteur en médecine, demeurant en la ville de Nevers. — 29 juillet : demoiselle Claude Pierrat, veuve de Gabriel de Boyau, écuyer, seigneur de Vilmont, garde-du-corps du roi, demeurant en la ville de La Charité, donataire de dame Anne Delaforge, contre François Tavernier, marchand à La Charité. — 5 août : noble Charles Berthelon, conseiller au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Georges Amiland, laboureur, demeurant en la paroisse de Chantenay. — 12 août : Charles de Fioravanty, écuyer, sieur du Bouchet et Cournoux, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Claude-Marie Bourdoyseau, demeurant au village de Chaulmes, paroisse de Chantenay. — 19 août : Me Pierre Boutin, sieur de Mignard, bourgeois de Moulins, y demeurant, contre Me Antoine Daugy, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de Decize, y demeurant, et demoiselle Jacqueline Desbois, sa femme ; — messire Jacques Charron, prêtre, curé de Dornecy, contre honorable homme Jean Roche, marchand, demeurant audit Dornecy. — 26 août : honorable homme Jean Foubert, marchand, demeurant en la paroisse de Précy, contre Henri de Lespinasse, sieur du Pavillon, conseiller du roi et grènetier au grenier à sel de La Charité, y demeurant. — 2 septembre : Guillaume Chauveau, marchand à Cervon, contre dame Jeanne Armet, veuve d'Isaac de Blosset, écuyer, seigneur de Précy, tutrice de leurs enfants, héritiers de messire Louis de Blosset, vivant chevalier, seigneur de Coulon ; — Me Joseph Vaillant, sieur de la Brosse, avocat à la cour, demeurant à Nevers, cessionnaire de Me Jean Pinet, avocat fiscal de la pairie de Nevers, contre Jean Garcin, marchand, demeurant à La Charité. — 4 novembre : Me Guillaume Tranchant, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en la ville dudit lieu, contre dame Jeanne Trochereau, veuve de Me François Amyot et tutrice de son fils. — 18 novembre : Me Antoine Segoing, marchand, demeurant à Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre François Boisson, laboureur, demeurant à Marseilles-les-Aubigny. — 20 novembre : Claude de Pagany, chevalier, seigneur de la Chaize et Montbaron, contre messire François de Meun de La Ferté-Challement, chevalier, seigneur de Poiseux. — 2 décembre : Me Hugues Harvey, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert, contre Charles de Bréchard, écuyer, demeurant en la paroisse de Biches. — 9 dé-

cembre : Louis-Jacques de Mesgrigny, chevalier, seigneur de Villeberthun, contre Marin Baudrion, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 16 décembre : Paul Mesgret, seigneur de la Mothe, demeurant en la paroisse d'Ourouër, contre Jean Moutardier, laboureur à Luthenay. — 23 décembre : Simon Materat, mégissier, demeurant à Decize, contre Me Claude de Vaux, président en la Chambre des comptes de Nevers, y demeurant.

B. 416. (Registre.) — 206 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1693. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 13 janvier : Me Ambroise Rousseau, marchand, demeurant à Selins, paroisse de Bazolles, contre messire Jean Belliard, prêtre, curé d'Aunay, curateur de ses neveux, héritiers de Me Sébastien Belliard, leur père. — 20 janvier : Pierre Monin, marchand, voiturier par eau à La Charité, contre messire Jean Chavoy, prêtre, curé de la paroisse de Marseilles-les-Aubigny, et Pierre Léveillé, écuyer, seigneur du Rochy, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois ; — Me Guy Coquille, fermier de la terre et seigneurie d'Ougny, contre Charles de Monchougny, vigneron à Bunas, paroisse de Maux. — 27 janvier : messire Francois de Blosset, chevalier, seigneur de Certaines, y demeurant, paroisse de Cervon, étant aux droits de messire Louis de Blosset, seigneur de Coulon, contre Léonard Gauthé, manœuvre, demeurant au lieu de Précy, paroisse dudit Cervon ; — Antoine Bailly, laboureur, demeurant à Toury-en-Séjour, contre messire André Lachaize, prêtre, curé dudit Toury. — 10 février : noble David de La Garde, conseiller du roi, receveur des tailles à Richelieu, en Touraine, exerçant les actions de demoiselle Judic Duchesne, contre demoiselle Roberte de Prudhon, veuve de Jean de Virgille, écuyer, seigneur de Chevannes-les-Crots, tutrice de leurs enfants ; — les dames religieuses de Donzy contre honorable homme Claude Jolly, marchand, demeurant à La Charité, et noble Henry de Lespinasse, sieur du Pavillon, tuteur des enfants mineurs de défunt Me Augustin de Lespinasse et de demoiselle Jeanne de Suleau. — 17 février : dom Etienne Giraut, religieux et chantre au prieuré de Saint-Révérien, contre François Guesneau, marchand, fermier et receveur de la terre de Demain. — 3 mars : Achille Robin, marchand, demeurant à Tintes, paroisse de Sougy, contre Charles de Crézy, écuyer, seigneur de Varennes-en-Glenon ; — Michel Fontverne, laboureur, demeurant à Chantenay, contre Pierre de Challudet, écuyer, seigneur de Boubery, demeurant à Chevenon. — 10 mars : Me Nicolas Morlé, greffier de la châtellenie de Metz-le-Comte, demeurant à Tannay, contre messire Hubert Humbert, ci-devant curé de La Maison-Dieu, à présent curé de Saint-Révérien, et Guy Labot, marchand, demeurant audit lieu de La Maison-Dieu. — 31 mars : Me Etienne Chignot, maître chirurgien, demeurant à Poiseux, et Jean Joubert, laboureur, demeurant en la paroisse de Rouy, contre Edmée Drouillot, veuve de Claude Gallois, demeurant en la paroisse de Tintury ; — Me Pierre Martin, avocat en Parlement, directeur des aides en l'élection de Clamecy, y demeurant, contre Joseph Roy, sergent royal, demeurant à Anthien ; — messire Claude Robin, prêtre, curé de Cougny, contre Me Pierre Pelaille, ci-devant procureur au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur de ses enfants et de défunte dame Françoise Cauré, sa femme ; — messire Gabriel Després, prêtre, curé de Saint-Genest de la ville de Nevers, contre demoiselle Claire Alaroze, veuve de Me François Litaud, avocat à la cour, tutrice de leurs enfants, héritiers de demoiselle Françoise Bouzitat, et Guillaume Litaud, chirurgien à Orléans, aussi héritier de ladite demoiselle. — 14 avril : Pierre Desgranges, maître chirurgien, demeurant à Moulins-Engilbert, contre honorable homme Dominique Desgranges, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Péreuse ; — honorable homme François Goby, marchand, demeurant audit Moulins-Engilbert, tuteur de Louise Desgranges, fille et héritière de défunt François Desgranges et Guillemette Goby, ses père et mère, et honorable homme Pierre Laumain, aussi marchand', demeurant audit Moulins, mari et exerçant les actions de Marie Desgranges, héritière en partie de défunts François Desgranges et Marie Boiret, ses père et mère. — 28 avril : Me Jacques Joffriot, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Henry Lenoir, sieur de la Robinière, Etienne Lenoir, sieur de la Maison-Neuve, Me Jérôme Lenoir, sieur du Chaillou, et dame Marie Lemaistre, femme de Me Pierre Belot, tous demeurant à Châtillon-sur-Loire. — 5 mai : Me Jean Vignault, marchand, demeurant à Saint-Saulge, ci-devant fermier du revenu de la fabrique dudit Saint-Saulge, contre Me Pierre Moreau, sieur de Montalin, demeurant à Bazolles ; — Pierre Save, laboureur, demeurant à Bouteuille, paroisse d'Alluy, et Jean Save, aussi laboureur, demeurant au village d'Achun, contre messire Joseph Coquille, prêtre, curé de la paroisse de Sanizy. — 26 mai : messire Louis de Cossay, chevalier, seigneur

de la Vallée, y demeurant, paroisse de Saint-Germain-en-Viry, contre Jean Fougeret, journalier, demeurant à la Forge-Neuve, paroisse d'Avril-sur-Loire. — 2 juin : Me François Bourtyl, seigneur de Bourg, greffier au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Etienne Baudoux, hôte, demeurant à Saint-Parize. — 9 juin : Jacques Boizon, marchand, demeurant à Saint-Léger-des-Vignes, contre Me Jean Prévost, marchand, demeurant à Ville-les-Anlezy. — 23 juin : Me Charles Barbier, marchand, demeurant à Vignes-le-Haut, paroisse de Neuffontaines, contre Jean Le Grand, marchand, fermier de la terre de Marigny-sur-Yonne ; — Claude et Edme Lebas, laboureurs, demeurant en la paroisse de Mingot, contre dame Françoise Moreau, veuve de François de Champs, vivant écuyer, seigneur des Prés et de Saint-Léger-de-Fougeret, fils et héritier de Jacques de Champs, vivant écuyer, seigneur dudit Saint-Léger, et Louis de Champs, écuyer, prêtre, prieur et curé de Préporché, aussi fils et héritier en partie dudit défunt Jacques de Champs. — 7 juillet : Me Jean Aladane, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Tixier, marchand, demeurant à Mornay. — 14 juillet : Me François Bertaud, notaire royal, demeurant à Lamenay, fermier de la seigneurie dudit Lamenay, contre Denis Gloupe, laboureur, demeurant au même lieu ; — messire Antoine de Bretagne, chevalier, seigneur de Marcilly, et dame Marguerite de Loron, son épouse, contre dame Marie de Loron, veuve de messire Gabriel Ducrot, chevalier, seigneur de Châteaumail, demeurant en son château de Certaines, paroisse de Cervon. — 21 juillet : dame Anne Voillault, femme de Jean-Baptiste de Mérigot, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, contre Dimanche Petit, laboureur, demeurant en la paroisse de Fontenay. — 28 juillet : messire Jean Jannot, prêtre, curé de Saint-Firmin, contre les sieurs vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers. — 4 août : Madeleine Rabigot, veuve d'Etienne Judas, vivant marchand, et tutrice de leurs enfants, contre Catherine Charry, demeurant au village de Gouloux. — 11 août : messire François Pérude, licencié ès-droits civil et canon, archiprêtre et curé de Saint-Pierre et Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Philbert Lochet, charron, demeurant au faubourg de Nevers de ladite ville ; — Me Pierre Bosnel, docteur en médecine, demeurant à Vézelay, fils et héritier de Me Pierre Bosnel, bourgeois dudit Vézelay, contre Philbert Billard, marchand drapier, demeurant à Lormes. — 18 août : Jean de Noury, écuyer, seigneur de Thurigny, étant aux droits de Gaspard de Champs, écuyer, seigneur de Bussy, contre dame Marie Fagard, veuve de Me Philbert Béliard, notaire royal à Château-Chinon. — 1er septembre : messires Pierre Galaix et François Delachèze, prêtres, chanoines en l'église Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Claude Robin, prêtre, curé de Cougny, y demeurant, aussi chanoine de ladite église de Notre-Dame ; — demoiselle Marie Chertier, veuve de Me Jacques Joully, vivant lieutenant-général au bailliage de La Charité, contre Me Jacques Millin, sieur des Ecots, demeurant à La Charité. — 3 novembre : Me Pierre Dasvin, marchand, fermier des terre et seigneurie de Saint-Franchy, contre honorable homme Guillaume Millin, marchand à Prémery ; — Honoré de Borniol, écuyer, seigneur de Puybourg, demeurant en la paroisse de Giverdy, contre dame Louise de Bongards, dame de Jailly ; — Me Gilbert Dubosc, chirurgien, demeurant au bourg de Glux, contre Jean Vadrot, laboureur à Saint-Gengoult. — 10 novembre : dom Jean Vignault, prieur claustral du prieuré de Saint-Révérien, contre messire Michel de Chéry, prieur commendataire dudit prieuré. — 24 novembre : Paul Grosjan, marchand, demeurant à Ouroux, contre Jean Legrand, marchand, demeurant à Corbigny. — 1er décembre : Me Jean Feuillet, marchand, demeurant en la paroisse de la Collancelle, exerçant les actions de demoiselle Perrette Sery, sa femme, contre Etienne Denis, laboureur, demeurant au village de Meuré, paroisse de Bazolles. — 15 décembre : René et Louis Choumery, vignerons, demeurant en la paroisse de Chaulgnes, contre Toussaint Pigneux, laboureur, demeurant en la paroisse de Jaugenay. — 22 décembre : François de Margat, écuyer, conseiller du roi et garde des sceaux au bailliage et siège présidial de Bourges, contre honorable homme Philippe Jupinard, cabaretier, demeurant au bourg des Aix, en Berry ; — Me Jean Charentan, sieur de Pont-Sargy, lieutenant de la châtellenie de Bannegon, demeurant en la paroisse de Neuilly, contre honorable homme Jean-Gilbert Debournot, marchand, demeurant en la paroisse de Giverdon.

B. 417. (Registre.) — 212 feuillets papier (dérelié, en mauvais état.)

1694. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 12 janvier : Charles Bertheau, clerc de forges, demeurant à Guérigny, contre Edouard de Berthier, écuyer, seigneur de Bizy, et demoiselle Barbe Creuzet, son épouse. — 19 janvier : Jacques Méchine, marchand,

demeurant à Orgues, paroisse de Mingot, contre Jean-Claude Boulle et Jean Limanton, vignerons audit Orgues. — 26 janvier : Mᵉ Pierre Pierre de Champrobert, conseiller du roi et son procureur aux eaux et forêts royales du Nivernais, demeurant à Nevers, cessionnaire de Mᵉ Eustache Séguin, notaire royal, qui était aux droits de Mᵉ Jean-Eustache Séguin, son fils, curé de Montenoison, contre Mᵉ Pierre Leblanc, notaire royal et procureur en la châtellenie dudit Montenoison ; — messire Charles Micault, prêtre, curé de Saint-Benin-des-Champs, contre messire François Coquille, prêtre, curé de Montapas. — 9 février : noble Guillaume Guillaumet, sieur d'Echon, conseiller du roi et maire perpétuel de la ville de Corbigny, étant aux droits de messire Paul-Louis de Rémigny, chevalier, seigneur marquis de Joux, contre honorable homme François Blondeau, demeurant en la paroisse de Saint-Christophe d'Azy. — 16 février : dame Marie Leroux, veuve de Jacques Bouchard, seigneur de Préval, conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France, demeurant à Paris, rue du Foin, paroisse Saint-Séverin, héritière sous bénéfice d'inventaire d'Antoine Gaulthier, en son vivant seigneur de Salligny et la Barre, contre demoiselle Clémence Pierrat, veuve de Gabriel de Boyau, vivant écuyer, seigneur de Vilmont, demeurant à La Charité ; — Antoine de Marcelanges, écuyer, seigneur de Chaumigny, y demeurant, paroisse de Cercy-la-Tour, contre Mᵉ Paul Triboudet, marchand, demeurant à La Charité. — 2 mars : frère Jacques de Bourneuil, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de la commanderie d'Auxerre et de Villemoison, contre Henry de Lespinasse, seigneur de Vielmanay et de Garchy. — 9 mars : messire Henri-Louis de Morogues, chevalier, seigneur de Sauvages, contre Jean Carroy, menuisier à Dompierre-sur-Nièvre ; — honorable homme Jacques Robertet, greffier en l'écritoire de la ville de La Charité, y demeurant, contre noble Henry de Lespinasse, sieur du Pavillon, grènetier au grenier à sel de ladite ville de La Charité, y demeurant. — 16 mars : messire Jean Boyer, chevalier, seigneur de Brossac et autres lieux, mari et exerçant les actions de demoiselle Marguerite Le Thonnelier, son épouse, auparavant veuve de Mathurin Michault, vivant conseiller-secrétaire du roi, maison-couronne de France et de ses finances, demeurant à Paris, île Notre-Dame, contre Mᵉ Jacques Rousseau, sieur de Vauzelles, expert-juré de la ville de Decize, y demeurant, tuteur honoraire des sieurs et demoiselle d'Anlezy, héritiers de dame Marguerite Hanapier, leur aïeule, veuve de messire Antoine-Charles Damas, comte d'Anlezy. — 23 mars : Suzanne Girard, veuve de Guillaume Millet, en son vivant huissier au Châtelet de Paris, demeurant à Moulins-en-Bourbonnais, contre Mᵉ Etienne Millaud, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 30 mars : François de Fauberc, écuyer, seigneur de la Perrière, Monpetit et Crésy, y demeurant, province de Bourgogne, contre demoiselle Elisabeth de Bongards, femme de François de Chargère, écuyer, seigneur de Vaux, demeurant en la paroisse de Saint-Firmin de Bussy, et Louis, Charles et Eustache de Bongards, écuyers, gendarmes de la garde de Sa Majesté, frères de ladite dame de Chargère ; — Barthélemy de Meun, chevalier, seigneur de Challement, y demeurant, contre Barthélemy Clémendot, marchand, demeurant en la paroisse dudit Challement ; — noble Jacques de Bèze, seigneur de Lys, maître particulier de la maîtrise royale de Nivernais, demeurant à Nevers, contre Eustache de Berthier, écuyer, seigneur de Bizy et Contre, y demeurant. — 27 avril : messire Nicolas de La Barre, chevalier, seigneur de la Vernière et des Troches, y demeurant, et dame Antoinette de Rolland, son épouse, contre messire Louis-Antoine Damas, chevalier, seigneur comte de Crux, y demeurant. — 4 mai : messire François Montet, prêtre, curé de Tresnay, y demeurant, contre Marguerite Saget, veuve de François Mousnier ; — messire Pierre Giffard, prêtre, usufruitier de la terre et seigneurie de Frasnay-les-Chanoines, contre Pierre Resmond, huissier royal, demeurant à La Charité. — 18 mai : Sylvain Chevreau, laboureur, demeurant en la paroisse de Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Claude-Marie Bourdoyseau, sieur de Chaulmes, y demeurant, paroisse de Chantenay. — 25 mai : Mᵉ Antoine Prévost, notaire royal, demeurant à Dienne, contre demoiselle Roberte de Prudhon, veuve de Jean de Virgille, écuyer, seigneur de Chevannes-les-Crots, tutrice de leurs enfants. — 8 juin : Mᵉ Pierre Litault, avocat en la pairie, contre Martine Tixier, veuve de Benoît Coudan, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier. — 15 juin : demoiselle Jacquette Alaroze, veuve de noble Jean Galaix, avocat, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Robert Talbottier, maître faïencier demeurant à Nevers, et Claire-Gabrielle Denot, sa femme. — 22 juin : Mᵉ Pierre Delafond, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Béraudat, vigneron, demeurant à Livry ; — Mᵉ Edme Duchas, lieutenant au bailliage de Lormes à la part de Châlons, contre messire Claude Champfeur, prêtre, curé de la paroisse de Magny, exécuteur testamentaire de dame Elisabeth Grosjan, veuve de Charles de Launay. —

6 juillet : dame Gilberte Boing, veuve de maître Jacques Joffriot, vivant procureur au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Marie Pitoys, veuve de messire Edme de Certaine, vivant écuyer, seigneur de Villemolin. — 21 juillet : Mes Guillaume et Claude Marinyer, marchands, demeurant à Decize, contre messire Edme-Hubert de La Verne, chevalier, seigneur de Sury et de Pitié, paroisse Saint-Aré de Decize ; — noble Charles-Thomas Jamard, intéressé dans les fermes de Sa Majesté et directeur des charbonnières de Decize, contre messire Antoine Sallonnyer, écuyer, seigneur de Faye, trésorier de France en la généralité de Moulins. — 3 août : Etienne Perault, marchand, demeurant à La Machine, paroisse de Champvert, contre François Saultereau, marchand en ladite paroisse. — 17 août : messire Jean Hamelin, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret, y demeurant, contre François Cougnet, laboureur, demeurant en ladite paroisse. — 31 août : Pierre Millard, huissier royal, demeurant à Corbigny, contre noble Guillaume Guillaumet, sieur d'Eschon, conseiller du roi, maire perpétuel de la ville de Corbigny. — 7 septembre : dame Renée de Mesgrigny, abbesse de l'abbaye royale de Notre-Dame de Charenton, contre Jean Riboton, fermier du dixme de la Brosse, dépendant de la cure de Bardais, demeurant en la paroisse de Valigny-le-Monial. — 14 septembre : messire Nicolas Maillot, prêtre, curé de Frasnay-les-Chanoines et Saint-Aubin, contre Me Louis Ducrot, demeurant à La Charité ; — dom Gilbert Mouillier, prieur du prieuré de Jailly, contre dame Louise de Bongards, veuve de Laurent du Verne, écuyer. — 16 novembre : Guillaume Gascoing, écuyer, seigneur de Demeurs, y demeurant, paroisse d'Urzy, contre Pierre Decorcelle, hôte du logis de la Rose de la ville de Nevers. — 23 novembre : Me Julien Gonnault, acquéreur de la charge et pratique de Me Charles Gallion, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Jean Chouet, docteur en théologie, prêtre, curé de la ville et paroisse de Sancoins ; — dame Monique Bardin, veuve de François Carpentier, vivant écuyer, seigneur de Changy, demeurant en la ville de Nevers, héritière de Nicolas de Pomereuil, vivant écuyer, sieur de Romenay, contre Claude Regnault, charpentier, demeurant en la paroisse de Saint-Cy-Fertrève ; — noble François Goussot, avocat, tuteur de Catherine Goussot, sa fille, contre Louis Jeudy. — 7 décembre : Mathieu Michel, marchand, demeurant à Clamecy, contre Me François Voillaud, notaire royal, demeurant à Moraches.

B. 418. (Registre.) — 251 feuillets papier (relié en parchemin).

1696. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 10 janvier : Benoît de Maulnoury, écuyer, seigneur de Neufonds, la Baratte et autres lieux, demeurant en la ville de Nevers, contre Me Jean Colin, sieur de Montify, avocat en Parlement, bailli de Lormes à la part de Chalon ; — demoiselle Louise Challemoux, veuve de noble Philippe Millin, conseiller du roi, lieutenant-assesseur civil et criminel en l'élection de Nevers, contre Jean de Bréchard, écuyer, seigneur de Brinay. — 17 janvier : Me Charles Cortet, marchand, demeurant à Savigny-Poil-Fol, contre Antoine de Berger, écuyer, sieur de Mouillard, y demeurant, paroisse de Saint-Gengoult. — 24 janvier : Jean Raboué, vigneron, demeurant en la paroisse de Tresnay, contre messire François Moutet, prêtre, curé dudit Tresnay. — 31 janvier : honorable homme Pierre Michel, marchand grossier de la ville de Nevers, contre Jacque Ollon, marchand cabaretier de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 7 février : dame Françoise Pinet, veuve de messire Hugues de Chaugy, chevalier, seigneur de Montigny-sur-Canne, contre Me Jean Chardon, diacre du diocèse de Nevers ; — messire François Sautereau, prêtre, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, curé de la paroisse de Guipy, contre honorable homme Eustache Ponge, marchand, fermier du prieuré dudit Guipy ; — Me Pierre Litaud, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, exerçant les actions de demoiselle Marie Desforges, sa femme, contre Me Pierre Garnault, procureur audit présidial. — 14 février : Me Edme Aupépin, marchand, demeurant en la ville de Corbigny, contre Jean-Henri Paillard, marchand, demeurant en la paroisse de Lâché. — 21 février : honorable homme Claude du Pont-Saint-Pierre, maître émailleur, et Gabriel Bruneau, boulanger, fabriciens de la paroisse de Saint-Sauveur de la ville de Nevers, contre Germain Bardot ; — François de Bongards, écuyer, seigneur de la Brosse, contre Jean Barillier, laboureur ; — Jean de Bongards, écuyer, seigneur de Champbrun, contre Jean Chapotot, marchand, demeurant à Pouilly. — 28 février : Me Joseph Richard, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, héritier en partie de Me Pierre Richard, son père, contre Louis Fassier, laboureur, demeurant au faubourg du Puizat de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 13 mars : François Gasle, marchand, fermier de Champallement, contre Me Gilbert Charrier, lieutenant au bailliage de Saint-Révérien. — 20 mars : messire Antoine Moreau, prêtre, curé de

Crux-la-Ville, contre Mᵉ Jean Regnault, marchand, demeurant à Saint-Saulge. — 27 mars : messire François de Roslat, chevalier, seigneur de Barjac, et dame Claude Gaulmin, son épouse, demeurant en leur château de Barjac, contre dame Catherine de Rolland, veuve de messire Paul-Léonard des Gentils, chevalier, seigneur de Lamenay. — 3 avril : Michel Denis, vigneron, demeurant en la paroisse de Marzy, contre Mᵉ Guillaume Desriboulle, lieutenant au bailliage de Saint-Parize-le-Châtel, cessionnaire de Mᵉ Mathieu Duplessis, procureur au bailliage et pairie de Nevers. — 10 avril : Mᵉ Claude Page, marchand, demeurant à Corbelin, paroisse de La Chapelle-Saint-André, étant aux droits du sieur Edme Page, marchand de bois pour la fourniture de la ville de Paris, demeurant à Varzy, son père, contre le sieur Jean Grasset, aussi marchand de bois, demeurant en la ville de Clamecy. — 8 mai : noble Philbert de La Saleine, seigneur de Germigny et de la Forest, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Clamecy, contre Mᵉ Léonard Aupépin, marchand, demeurant à Corbigny. — 15 mai : honorable homme Philippe Mignon, marchand, fermier du lieu de Lichy, paroisse de Huez, y demeurant, contre messire Samuel de Lichy, seigneur dudit Lichy en partie, Parigny-sur-Sardolle et Grandchamp, demeurant audit Parigny. — 29 mai : honorable homme François Renauldot, marchand, demeurant à Saint-Martin-du-Puy, contre messire Jean de Courvol, écuyer, seigneur de la Chapelle et autres lieux. — 5 juin : dame Marie Guillaumot, veuve de Mᵉ Jean Bourtyl, vivant greffier au bailliage et siège présidial de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de ses enfants, contre Jean Lacorne, laboureur et pontonnier, demeurant à Chambon. — 19 juin : messire Antoine Sallonnyer, prêtre, curé de Mars, contre Catherine Quartier, femme de Louis Chaumier, demeurant au village de Bruzeaux, paroisse dudit Mars ; — Mᵉ Claude Daulmay, conseiller du roi, receveur des décimes du diocèse d'Auxerre, y demeurant, ayant ordre du sieur Robinet, prieur de Bourras, contre Henry de Lespinasse, sieur des Pivotins, y demeurant, paroisse de Vielmanay. — 26 juin : Etienne Morin, fermier du domaine de Bourbon, paroisse de Saint-Germain-en-Viry, contre Mᵉ Claude Girard, sieur de Cheugny, conseiller du roi et élu en l'élection de Nevers, y demeurant. — 3 juillet : Jacques Gascoing, seigneur de Berthun, conseiller et avocat du roi au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre et François Courtignon, meuniers, demeurant à présent au moulin de Coude, paroisse de Patinges. — 10 juillet : Mᵉ Simon Pluvinet, bailli de Frasnay-les-Chanoines, contre Guillaume-Joseph Douesgue, huissier royal. — 17 juillet : Jacques Picquet l'aîné, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et fermier de la terre et seigneurie de Buy, contre Jean-Antoine de Maignien, écuyer, seigneur de Chailly et Buy, et demoiselle Françoise de Bazelle, son épouse. — 30 juillet : Mᵉ François Pivain, marchand, demeurant à Cougny, père et tuteur de Marie-Hélène Pivain, sa fille, héritière émancipée de Mᵉ François Robin l'aîné, vivant procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, son aïeul, contre messire Louis de Cossay, chevalier, seigneur de la Vallée. — 7 août : les dames religieuses du Mont-de-Piété de la ville de La Charité, contre François Jacquier, marchand, demeurant à Bourges. — 14 août : Mᵉ Gabriel Farjonnet, marchand à Moulins, contre Mᵉ Daniel Bonfils, bourgeois, demeurant à La Nocle. — 21 août : Michel Marchand, manouvrier, demeurant à Bussy, paroisse de Pouques, contre Philbert Harmand, seigneur d'Arcilly, major d'Abbeville, y demeurant. — 28 août : Mᵉ Guillaume Barbier, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Vézelay, contre Jean Legrand, sergent royal, demeurant à Cervon. — 4 septembre : Mᵉ Guillaume Bernard, seigneur de Toury, demeurant en la ville de Nevers, contre Jean-François Carpentier, écuyer, seigneur de Crécy, y demeurant, paroisse de Saint-Aré-les-Decize. — 11 septembre : prise de possession par Mᵉ Jean-François Pitois, sieur de Quincize, de l'office de président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, dont il avait été pourvu par lettres royales du 11 mars 1694 ; — François La Roche, marchand, demeurant à Uxeloup, contre messire Charles Maillard, prêtre, curé dudit Uxeloup ; — noble Etienne Vyau, conseiller et procureur du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean de Barbarin, écuyer, sieur de la Mirande, mari et exerçant les actions de dame Claude Bourdoyseau, sa femme, auparavant veuve de Mᵉ Olivier Mazuer, vivant avocat, sa légataire et cessionnaire de messire Claude Bourgier, prêtre, curé de Brinon-les-Allemands, héritier dudit défunt sieur Mazuer. — 6 novembre : Bon Chesnat, marchand, demeurant à Avallon, contre Madeleine Charpentier, veuve de Mᵉ Léger Desmoulins, marchand, demeurant à Lys ; — Pierre de Torcy, chevalier, seigneur de Lantilly, y demeurant, paroisse de Cervon, contre Léonard Gauthé, manœuvre, demeurant en ladite paroisse. — 20 novembre : les dames abbesse, religieuses et couvent de Sainte-Claire de la ville de

Decize contre Me Pierre Gigot, lieutenant en la châtellenie dudit Decize. — 27 novembre : demoiselle Marie de Las, veuve de Samuel Bogne, demeurant à Châtillon-sur-Loire, contre Pierre Léveillé, écuyer, sieur du Rochy et du Fournay, et dame Esther Bouju, son épouse, demeurant audit Fournay, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois ; — Me René Biot, maître du logis de l'Image-Notre-Dame du faubourg de Paris de la ville de Cosne, contre messire François de Reugny, chevalier, seigneur de Villatte ; — Me Léonard Aupépin, marchand, fermier de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, contre honorables hommes Guillaume Cahouët et Léonard Gauthé, marchands, demeurant à Précy, paroisse de Cervon. — 4 décembre : messire Guillaume Rignault, prêtre, curé de la paroisse de Chalaux, contre Jean Tresneau, marchand à Metz-le-Comte. — 11 décembre : Me François Jourdier, marchand à Cronat, contre Me Pierre Bodin, sieur de Rouche, marchand, demeurant à Decize. — 18 décembre : Annet de Borniol, écuyer, seigneur de Machy, demeurant en la paroisse de Giverdy, contre Pierre Thomas, laboureur, demeurant en la paroisse de Lichy ; — Me Jacques Durand, fermier de la terre et seigneurie de Reugny, paroisse de Dompierre-sur-Héry, contre Me François Née dit Trinet, bourgeois à Tannay.

B. 419. (Registre.) — 268 feuillets papier (couvert en parchemin).

1697. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 8 janvier : Me Pierre Bettery, marchand, demeurant à Avallon, contre Jean Montaron dit Cadet, fendeur de bois, demeurant en la paroisse de Sémelay ; — demoiselle Anne Bourgoing, veuve de Me Joseph Vaillant, vivant avocat, demeurant en la ville de Nevers, contre Michel et Pierre Berrille, vignerons, demeurant au village de Marcigny, paroisse de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 15 janvier : Nicolas de La Barre, chevalier, seigneur de la Vernière et des Troches, y demeurant, paroisse de Lâché, contre Jean Tenon, écuyer, seigneur de Fonfay, demeurant en la paroisse du Chautay ; — messire Guillaume Colas, prêtre, curé de Montillot, contre Pierre Petit, laboureur, demeurant à Fontenay. — 22 janvier : Philbert de La Saleine, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Clamecy, y demeurant, contre Antoine de Masclary, chevalier, seigneur de Chamorot. — 29 janvier : Léonard et Innocent Guillaumot frères, laboureurs, demeurant au village de la Bretonnière, paroisse de Bazolles, contre Jean-François de Cotignon, écuyer, seigneur de Mouasse, demeurant au village de Bussy, paroisse de Saint-Maurice-lès-Saint-Saulge ; — Louis de Vignes, écuyer, prêtre, seigneur de Chiffort, y demeurant, contre Jacques de Lescornay, écuyer, seigneur d'Aumont. — 5 février : Jean Joubard, sieur de Lorme, demeurant en la paroisse de Fours-en-Longue-Salle, contre honorable homme Jacques Bonneau, marchand, demeurant en la paroisse de Gannay-sur-Loire. — 12 février : dame Françoise de Maumigny, religieuse au couvent de Sainte-Claire de Decize, y demeurant, contre noble François Théveneau, conseiller du roi, docteur en médecine, demeurant en la ville de Donzy, tuteur des mineurs de Henry de Bonnay, vivant écuyer, seigneur de Presle. — 26 février : Me Claude Marinyer, marchand, demeurant à Decize, contre Jean Pellé dit La Mothe, marchand, demeurant à Montigny-sur-Canne. — 12 mars : messire Jean Chevrier, prêtre, curé de Chevannes-sous-Montenoison, y demeurant, contre Hubert Camuset, laboureur, demeurant en la paroisse dudit Chevannes. — 19 mars : Me Jean Gonnot, marchand, demeurant à Cervon, contre Me Jacques Bourbon, sieur de Briande, aussi marchand, demeurant à Clamecy. — 26 mars : noble Claude-François de Bèze de Pignolle, seigneur en partie de Tallon, gentilhomme servant madame la Dauphine, demeurant en son château de Pignolle, contre messire Claude La Forest, prêtre, curé de Champlin. — 16 avril : demoiselle Jeanne de Pagany, veuve de Me Louis Perreau, bourgeois, demeurant en la ville de Prémery, contre messire Guillaume-Joseph de Fourvière, chevalier, seigneur de Quincy. — 23 avril : messire François Bourgier, prêtre, curé de Bussy-la-Pesle, contre dame Marie Bourbon, veuve de Me Jean Vézinier. — 30 avril : Noël Gasque, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Louis de Marion, abbé de Druy ; — Me Antoine Palierne, procureur commis à Moulins et dame Jeanne Philipon, sa femme, contre messire Joseph Crevel, prieur de Tauves et chanoine de l'église de Nevers. — 7 mai : Jean Galuchet, boulanger, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Louise-Marie Guytot, demeurant en la paroisse de Livry, et demoiselle Marie Guytot, veuve de Me Claude Guillaume, demeurant en la paroisse de Saint-Parize-le-Châtel. — 14 mai : messire François Sallonnyer du Péron, chanoine en l'église cathédrale de Nevers, contre Léonard Lejault, couvreur en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 4 juin : dame Jeanne Potrelot, veuve de Me Jean Duméru, procureur du bailliage de Larochemillay, tutrice de leurs enfants,

contre Pierre Vadrot, meunier à Saint-Gengoult. — 11 juin : Nicolas-Henri Gauché, écuyer, conseiller du roi, prévôt général et provincial du Morvand, demeurant à Château-Chinon, contre Mᵉ Joseph Rousseau, marchand, demeurant en la paroisse de Bazolles. — 18 juin : messire Barthélemy d'Estud, chevalier, seigneur de Tallon, contre Marguerite Louault, veuve de François Bussière, tutrice de leurs enfants. — 25 juin : Barthélemy Blondat, marchand, demeurant à Decize, contre Jean-François Carpentier, écuyer, seigneur de Précy ; — Jacques Picquet le jeune, marchand, demeurant en la paroisse de Chantenay, contre Mᵉ Antoine Galaix, notaire royal, demeurant à Lucenay-les-Aix, et dame Suzanne Guillemot, sa femme, héritière en partie de défunte dame Françoise Guillemot. — 16 juillet : honorable homme Jacques Robertet, marchand, demeurant à La Charité, contre Isaac de Fougière, écuyer, sieur de Cessy, commis aux revues des troupes de Sa Majesté en ladite ville de La Charité, y demeurant. — 23 juillet : Ambroise Caillot, charbonnier, demeurant au Gravier, contre messire Nicolas Dubos, prêtre, curé du Gravier ; — messire Guillaume Trochard, prêtre, curé d'Epiry, contre Léonard Chauveau, marchand, demeurant à Cervon ; — Mᵉ Jacques Desmoulins, lieutenant de la châtellenie de Monceaux-le-Comte, y demeurant, contre dame Marie Panon, dame du Pontot ; — Jacques Tardif, écuyer, sieur de la Motte, Sury et de Boisancourt, contre Pierre Léveillé, écuyer, sieur du Rochy. — 13 août : Robert de Paris, écuyer, sieur de la Bussière, demeurant à Semelay, contre demoiselle Anne Prescheur, veuve de Claude du Crest, écuyer, seigneur de Montigny, et tutrice de leurs enfants, demeurant audit Semelay ; — Mᵉ Toussaint Guibelin, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, ayant acquis sa charge de Mᵉ François Robin l'aîné, contre messire Pierre-Charles Lhermite, prêtre, curé de la paroisse d'Avril. — 20 août : Guillaume Gourjon, charron, demeurant aux faubourgs de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Michel Detaches, marchand en la même ville ; — messire Henri Rapine, prêtre, prieur et curé de la paroisse de La Collancelle, contre Mᵉ Claude-Nicolas Ravizy, demeurant en la ville de Château-Chinon. — 27 août : dame Françoise Sallonnyer, veuve de Mᵉ Toussaint Lejay, notaire royal et procureur au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Lory, marchand, demeurant en la paroisse d'Epiry. — 3 septembre : Mᵉ François Pivain, fermier de la terre et seigneurie de Cougny, y demeurant, tuteur de Marie-Hilaire Pivain, sa fille, héritière de Mᵉ François Robin, vivant procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, son aïeul, contre messire Charles Micault, prêtre, curé de Saint-Benin-des-Champs. — 10 septembre : Mᵉ Louis Jamet, fermier général des aides du Berry et Bourbonnais et des élections de Gien et La Charité, cessionnaire d'Arnaud Gaudat, marchand cabaretier à La Charité, contre demoiselle Rachel Guigneton, femme de Mᵉ Paul Berthault, sieur de Carcot, avocat en la cour, demeurant à Sancerre. — 5 novembre : messire Hubert de Choiseuil, chevalier, seigneur marquis de la Rivière, baron de Chassy, seigneur décimateur de la paroisse de Champlin, demeurant à Paris, contre Toussaint Mestayer, marchand de la paroisse d'Arthel. — 12 novembre : Mᵉ Jean Aladane, avocat, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pasquet Denot, archer et huissier en la maréchaussée de ladite ville. — 19 novembre : dame Marie Panon, dame du Pontot, y demeurant, paroisse de Cervon, contre Mᵉ Philbert Charrier, notaire et lieutenant au bailliage de Saint-Révérien. — 20 novembre : Jean-Nicolas Palierne, conseiller-trésorier de France en la généralité de Moulins, tuteur de ses enfants et de défunte dame Charlotte Millin, vivant son épouse, héritiers de noble Gabriel Millin, leur aïeul, contre Jean-Baptiste Langlois, sieur de la Provostière, conseiller du roi, maire perpétuel de la ville de Decize. — 10 décembre : messire Nicolas Dubos, prêtre, curé de la paroisse du Gravier, contre haute et puissante dame Françoise Le Prévost, veuve de messire Bernard Briçonnet, vivant marquis d'Oisonville, seigneur de Germigny, et tutrice de leurs enfants, demeurant en son château de Germigny. — 24 décembre : Mᵉ Antoine Galaix, notaire royal, demeurant à Lucenay-les-Aix, contre Mᵉ Claude Gamonnet, chirurgien, demeurant audit Lucenay.

B. 420. (Registre.) — 246 feuillets papier (couvert en parchemin).

1698. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 janvier : Mᵉ Guillaume Desriboulle, marchand, demeurant à Saint-Parize-le-Châtel et fermier dudit Saint-Parize, contre Mᵉ Pierre Esmalle, procureur au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 janvier : Mᵉ François Cousin, notaire royal, demeurant à Decize, contre Mᵉ Pierre Delaud, praticien, demeurant à Tannay-sur-Loire. — 21 janvier : Mᵉ Alexandre Grandin, bourgeois de Paris, y demeurant, contre Mᵉ Louis de Saint-Clivier, notaire royal et chargé des droits des registres baptistaires du diocèse de Nevers, y demeurant ; — Mᵉ Gilbert Chaussin, demeurant à Issy-l'Evêque, contre

Eustache Desprez, écuyer, sieur de la Boue, demeurant en la paroisse de Saint-Honoré. — 28 janvier : dame Claide Challemoux, veuve de Claude Girard, vivant écuyer, seigneur d'Espeuilles, contre messire Etienne Vannelle, prêtre, curé de Cessy-les-Bois. — 4 février : Me François Chartier, officier du roi en sa grande fauconnerie, mari et exerçant les actions de demoiselle Marguerite Rogier, héritière en partie de Me Antoine Rogier, son père, contre Gilbert Daurillon et Jeanne Simon, sa femme. — 18 février : Me Gabriel Lemoine, directeur de La Machine des charbons pour noble Guillaume Van Isandoren, conseiller du roi, intéressé dans ladite Machine, contre Benoît Bonnot, tisserand, demeurant au village de Sauvigny, paroisse d'Anlezy ; — Me Jean Taillefert, marchand grossier de la ville de Moulins, contre Mes Claude et Guillaume Marinyer, marchands à Decize. — 25 février : dame Edmée Charrier, veuve de Cyr Givry, marchand apothicaire, et tutrice de leurs enfants, demeurant à Champallement, contre demoiselle Catherine Courdavault, veuve de Me Claude Parent, vivant avocat, tutrice de leurs enfants, demeurant en la ville de Tannay. — 4 mars : messire Henry Rapine, prêtre, prieur et curé de la paroisse de La Collancelle, contre Me Claude-Nicolas Ravisy, demeurant à Poussignol ; — demoiselle Antoinette de Crombecq, veuve de défunt Me Jean Maillard, marchand, tutrice de leurs enfants, demeurant en la paroisse de Trizy, contre honorable homme Jean Guiollot, demeurant en la paroisse de Lanty. — 18 mars : messire Pierre de Marcelanges, seigneur prieur de Mazille, contre Jean Desorde. — 8 avril : dame Barbe Garnier, veuve de Pierre Feydeau, écuyer, seigneur de Lespot, contre dame Catherine de Rolland, dame de Lamenay ; — Claude Riglet, écuyer, seigneur de l'Estang, exerçant les droits d'Etienne Riglet, sieur de l'Estang, son père, contre Jean Montagu, écuyer, président au grenier à sel de Bourges, et demoiselle Marie Montagu, sa fille majeure, héritière de dame Anne Connevy, et Me Pierre Douard, sieur des Gadaux, président au grenier à sel de Dun-le-Roi, et demoiselle Françoise Montagu, sa femme, aussi héritière de ladite dame Anne Connevy. — 15 avril : honorable homme Jean Rolland, marchand tanneur, demeurant à Château-Chinon, contre Dominique Finot, marchand boucher, demeurant à Ouroux. — 22 avril : Me Laurent Ferrand, sieur de la Forest, demeurant à Savigny-sur-Canne, contre Jacques Godefroy, écuyer, conseiller du roi, lieutenant en la maréchaussée de Bourges, y demeurant. — 29 avril : Me Antoine Moreau, apothicaire, demeurant en la ville de Nevers, fils et héritier de Me Pierre Moreau, contre Jean Geneviève, laboureur en la paroisse de Sancoins. — 6 mai : messire Christophe Gondoix, prêtre, curé de Saint-Père sous-Vézelay, contre Me Pierre Chapus, lieutenant à Dornecy ; — Pierre de Baillorgue, écuyer, sieur de Bailleulle, gendarme de la garde du roi, et demoiselle Jacquette Maslin, son épouse, contre Simon Baratier, marchand à La Celle ; — Me Eugène Perreau, marchand, demeurant à Prémery, contre Me Michel Courtois, bailli de Murlin, y demeurant. — 27 mai : dame Catherine de Rolland, veuve de messire Léonard des Gentils, vivant chevalier, seigneur de Lamenay, contre dame Françoise d'Aumale, veuve de messire François des Gentils, vivant chevalier, seigneur comte du Bessay. — 3 juin : Pierre Bourdelle, commis pour la manufacture des ancres pour Sa Majesté, demeurant en la paroisse d'Imphy, contre Jean-Henri Guynet, écuyer, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée de Nevers. — 10 juin : Henri de Bréchard, écuyer, sieur de Brinay, contre Jean Lasne des Vareilles ; — Jean Gillet, vigneron, demeurant au village de Riousse, paroisse de Livry, contre dame Marie Guillaumot, veuve de Me François Bourtyl, vivant greffier au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 1er juillet : messire François Baudouin, curé d'Arthel, contre Claude Métairie, fille majeure, demeurant à Nevers, et Toussaint Métairie, marchand, demeurant audit Arthel ; — Jean Bluzat, maréchal, demeurant à Guipy, contre messire André Micault, prêtre, curé de la paroisse Saint-Père de la ville de Nevers ; — honorable homme Jean Cabaut, marchand, demeurant à Nevers, contre Me Claude Lasné, sieur de Ville, demeurant en la paroisse de Narcy. — 8 juillet : messire Antoine Chevalier, prêtre, curé de Craux, contre Me Claude Dubois, procureur d'office à Lamenay ; — François Méchine, écuyer, seigneur de Montanteaume, capitaine de cavalerie au régiment de La Vallière, contre Paul Bunot, ci-devant lieutenant de cavalerie. — 15 juillet : Me François Bernard, procureur d'office du prieuré de Biches, y demeurant, contre Me Jean Pellé, sieur de la Motte, fermier de Montigny-sur-Canne, y demeurant. — 29 juillet : demoiselle Marie Guillier, veuve de Me Lazare Alloury, vivant avocat, et Agnès Guillier, femme de Me François Dubois, légataire de messire Nicolas Guillier, vivant archiprêtre et curé de Moulins-Engilbert, y demeurant, contre Me Jean Rossignol, marchand, demeurant à Montigny-sur-Canne. — 5 août : messire Jean Chevrier, prêtre, curé de Chevannes-sous-Montenoison, y demeurant, contre Hubert Camuzet et Léonard Main, labou-

reurs en ladite paroisse. — 12 août : Mᵉ Jean Soliveau, procureur fiscal au bailliage de Bazoches, héritier en partie de dame Marguerite Colin, sa mère, contre les dames religieuses Ursulines de Lormes ; — messire Pierre Thibault, prêtre, curé de Ville-les-Anlezy, contre Vincent Drouillot, fermier du revenu de ladite cure. — 19 août : messire Jean Regnault, prêtre, curé de Saint-Martin-du-Puy, y demeurant, contre Gaspard de Pons, écuyer, seigneur des Fourneaux, demoiselle Louise de Razou, son épouse, et demoiselle Anne de Razou, sa belle-sœur, demeurant ensemble paroisse dudit Saint-Martin-du-Puy. — 26 août : demoiselle Anne de Lamoignon, veuve de Mᵉ Achille Philippes, demeurant en la paroisse de Frasnay-le-Ravier, contre Georges Tureau, laboureur, demeurant en la paroisse de Béard. — 9 septembre : François Perrin, marchand, demeurant à Decize, contre dame Gabrielle Lebreton, femme d'Arnault du Verne, écuyer, seigneur de Jailly, auparavant veuve de Charles de Druy, écuyer, seigneur de Chazault, tutrice des enfants dudit défunt et d'elle. — 4 novembre : demoiselles Anne et Marie de Vignes, demeurant à Auxerre, contre demoiselle Jeanne Moreau, veuve de noble Antoine Sallonnyer, seigneur de Chandiou, conseiller du roi et son procureur en l'élection de Château-Chinon, et honorable homme François Deschamps, maître chirurgien à Château-Chinon. — 18 novembre : Mᵉ Gilbert Chaussin, marchand, demeurant à Issy-l'Evêque, contre Claude Moreau, marchand, demeurant à Villapourçon ; — Mᵉ André Vincent, conseiller du roi, contrôleur en la maréchaussée de Nevers, y demeurant, mari et exerçant les actions de dame Françoise Pomereuil, petite-fille et héritière de demoiselle Chevalier, son aïeule, contre demoiselles Anne et Marie Millaud, filles majeures, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritières de noble Gilbert Millaud et de demoiselle Gilberte Vyau. — 25 novembre : Philbert Gyé et François Gueneau, clercs au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François Dubois, maréchal, demeurant au bourg de Chantenay. — 2 décembre : honorable homme Jacques Picquet, marchand, fermier de Buy, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean-Antoine de Maignen, écuyer, seigneur de Chailly et de Buy, et dame Françoise de Bazelle, son épouse ; — noble Claude de Bèze, seigneur de Pignolle et en partie de Tallon, gentilhomme ordinaire servant de madame la Dauphine, demeurant en son château de Pignolle, paroisse de Tannay, contre Jean Rousseau, marchand, seigneur de la Tour-Rabuteau, paroisse de Challement ; — Mᵉˢ Guillaume et Claude Marinyer, marchands, demeurant à Decize, contre François de Bongards, écuyer, seigneur de Maumigny, demeurant à Châtillon-en-Bazois. — 9 décembre : messire Jacques de Blosset, chevalier, seigneur de Certaines, y demeurant, paroisse de Cervon, contre Nicolas Taveret, meunier, demeurant audit Certaines ; — messire Marest Vivier, prêtre, curé de la paroisse de Charrin, contre dame Jeanne Marchand, veuve de Jean Chardon, marchand à Decize. — 16 décembre : honorable homme Gilbert Meure, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Pierre Galaix, prêtre, curé de Chantenay ; — Mᵉ Pierre Alixand, sieur de Vasselanges, étudiant en l'université de Bourges, contre Erard Archambault, sellier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 23 décembre : Mᵉ Gilbert Coquelin, sieur de Saint-Vincent, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Henri Sauger, bailli de Pougues, y demeurant.

B. 421. (Registre.) — 171 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état et incomplet).

1699. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 13 janvier : Mᵉ Nicolas Charpentier, directeur des aides, demeurant à Paris, contre Ludovic de La Souche, écuyer, seigneur de Lurcy-sur-Abron ; — honorable homme Jean Richard, marchand, demeurant à Nevers, contre Léonard de La Barre, écuyer, seigneur de Givry. — 20 janvier : messire Charles Le Roy de Carreau, chevalier, seigneur de Cuy, contre Mᵉ Jean-Baptiste Parent, conseiller du roi, receveur au grenier à sel de Nevers. — 27 janvier : messire François de Bèze, docteur en théologie, chanoine en l'église de Nevers, contre Mᵉ Jean Grasset des Barres, marchand de bois pour la ville de Paris, demeurant à Clamecy. — 3 février : Pierre de Marcelanges, garde du corps de Sa Majesté, contre dame Catherine de Rolland, dame de Lamenay ; — messire Jacques Charron, prêtre, curé d'Armes, contre Claude Boucher, laboureur audit lieu. — 10 février : Mᵉ Paul Daubinet, bourgeois de la ville de Decize, y demeurant, contre dame Catherine de Rolland, veuve de messire Léonard des Gentils, vivant chevalier, seigneur de Lamenay. — 17 février : Abraham Jollot, marchand, demeurant à Corbigny, contre Antoine de Masclary, écuyer, seigneur de Chamorot. — 10 mars : Jacques Descolons, écuyer, seigneur de Villecourt, demeurant à Nevers, contre Claude Lemoine, laboureur, demeurant en la paroisse de Challuy. — 17 mars : Hector-François d'Aulnay,

chevalier, seigneur comte d'Arcy, baron de Digoine, seigneur de Tamnay, contre Jean Chevillon, manœuvre, demeurant en la paroisse de Tamnay. — 24 mars : Me Jean Regnault, marchand, demeurant à Saint-Saulge, contre messire Antoine Moreau, prêtre, curé de Crux-la-Ville. — 31 mars : honorable homme Gabriel Tenaille, marchand, demeurant à Surgy, contre Jean Labranche, marchand, demeurant à Chevannes-sous-Montenoison. — 7 avril : Me Guillaume Guillaumet, sieur d'Eschon, conseiller du roi, maire perpétuel de la ville de Corbigny, contre Philbert Layné, marchand audit Corbigny. — Me François Save, sieur de Neuzilly, avocat en Parlement, fabricien de l'église de Saint-Saulge, contre Me François Blondeau, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Christophe d'Azy. — 5 mai : Philippe Mathé, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Honoré, contre dame Jacquette Dubois, veuve de Me Louis Bonneau, tutrice de leurs enfants. — 12 mai : les vénérables chanoines de Semur-en-Brionnais contre messire Marin Vivier, prêtre, curé de Charrin. — 26 mai : dom Léonard Darfeuille, seigneur prieur de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Pierre-Charles Lhermite, prêtre, curé d'Avril-sur-Loire. — 23 juin : Me Pierre Imbert, sieur des Bourdes, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Moulins-en-Bourbonnais, y demeurant, contre Gabriel d'Escorailles, écuyer, seigneur dudit lieu, demeurant en la paroisse de Tannay-sur-Loire. — 30 juin : Me Louis Prescheur, marchand, demeurant à Domecy-sur-Cure, contre Gaspard et Pierre Père, laboureurs, demeurant à Marigny ; — Denis Paillard, maître chirurgien, demeurant au bourg de Saint-Révérien, fils et héritier de Me Denis Paillard et de dame Marguerite Balon, contre Me Abraham Jallot, marchand, demeurant à Corbigny. — 7 juillet : messire Louis Daglan, prêtre, curé de Challuy, contre Charles Guichard, laboureur, demeurant en ladite paroisse. — 14 juillet : Me François Millin, avocat en Parlement, faisant le commerce des bois pour la ville de Paris, contre Blaise Collin, laboureur en la paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret. — 21 juillet : Me Pierre Vaillant, notaire royal, demeurant à Nevers, tuteur onéraire des enfants mineurs des sieur et dame d'Apremont, contre Me Jean Alasœur, receveur au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 28 juillet : messire Antoine Vaillant, prêtre, curé de Béard, y demeurant, contre Me Guy Gentil, prêtre, prieur de Saint-Marc, curé de Jaugenay et ci-devant curé de Fleury ; — messire Ambroise Duchesne, prieur et chanoine régulier de Saint-Martin de Nevers, cessionnaire d'Edouard de Berthier, écuyer, seigneur de Bizy, contre Eustache de Berthier, écuyer, seigneur de Contre, et Maritte de Berthier, écuyer, seigneur de la Maure. — 4 août : Me François Jourdier, marchand, demeurant à Cronat, contre Etienne Vollereau, marchand, demeurant en la paroisse de Rémilly. — 11 août : Me Jean Thomas-Maslin, marchand, demeurant à Nevers, contre Jean Silbon, marchand, demeurant à Prémery ; — messire Florimond Daillant, prêtre, curé de Saincaize, contre Claude Labbé, marchand, demeurant à Moulins. — 18 août : Jean Desprès, écuyer, seigneur de Mouron, contre honorable homme René Camuzat, marchand cabaretier, demeurant en la ville de La Charité. — 1er septembre : Me Etienne Guerry, avocat en Parlement, demeurant à Paris, contre Jacques Descolons, écuyer, sieur de Villecourt, demeurant à Nevers. — 3 novembre : Robert de Paris, écuyer, seigneur de la Bussière, y demeurant, paroisse de Semelay, contre Eustache Desprès, écuyer. — 10 novembre : honnête femme Jacquette Guillegault, veuve d'honorable homme Hubert Caullet, marchande, demeurant à La Charité, contre Jacques Brunet, marchand.

B. 422. (Registre.) — 124 feuillets papier (couvert en parchemin).

1702. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 17 janvier : noble Joseph de Bèze, sieur de la Belouze, y demeurant, paroisse de Poiseux, contre Hubert Boisson, charbonnier, demeurant au lieu de Chaillant, même paroisse. — 24 janvier : Me Gilbert Magnin, notaire royal, demeurant à Dompierre-sur-Bèbre, contre Me Jean Hastier, sieur de Seuillard, dame Françoise Seuillet, sa femme, demeurant audit Dompierre, et messire Claude Mongin, prêtre, curé de Coustard. — 31 janvier : les sieurs prieur et religieux de l'abbaye de Bellevaux contre messire Augustin Labour, prêtre, curé de la paroisse de Limanton, y demeurant ; — noble Léonard Save, conseiller du roi, maire perpétuel de la ville de Moulins-Engilbert, contre honorable homme Nicolas Robert, marchand, et Guillemette Arvey, sa femme, demeurant en ladite ville. — 7 février : messire Michel Sallé, prêtre, curé de Marigny-sur-Yonne, contre Jacques Pinette, marchand à Corbigny. — 14 février : messire Philbert Bourgier, prêtre, curé de Montigny-sur-Canne, contre Blaise Mousnier, manouvrier, demeurant à Saint-Révérien. — 21 février : Me Paul Millien, marchand, demeurant à Asnan, contre Louis Bureau, marchand, demeurant au lieu de la Varenne, paroisse de Pazy. — 7 mars : dame Marie de

Loron, veuve de Gabriel Ducrot, chevalier, seigneur de Châteaumail, contre Léonard et Jean Thibault, laboureurs, demeurant en la paroisse d'Ouroux. — 14 mars : Pierre Michel, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre demoiselle Jeanne Moreau, veuve de Mᵉ Antoine Sallonnyer, procureur du roi en l'élection de Château-Chinon. — 28 mars : Mᵉ Laurent Ferrand, sieur de la Chauvelle, demeurant en la paroisse de Sauzay, contre François Charpin, marchand, demeurant à Tintury. — 4 avril : dame Gabrielle Seignoret, veuve de Gabriel des Escures, vivant chevalier, seigneur de la Vivère, demeurant au lieu du Tremble, paroisse de Mars, contre honorable homme Pierre Laronde, marchand, fermier de la terre et seigneurie de Gain, y demeurant, paroisse de Saincaize; — Mᵉ Paul Chouët, commissaire en la maréchaussée de Nevers, et dame Jeanne Taillandier, son épouse, auparavant veuve de Mᵉ Jacques Casset, vivant notaire royal, contre noble François Galaix, conseiller du roi et garde des sceaux en la chancellerie présidiale de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 16 mai : Mᵉ Jean Philippes, notaire, demeurant en la paroisse de Frasnay-le-Ravier, contre Jean Biet, marchand, demeurant à Biches. — 23 mai : demoiselle Laurence Antoine, veuve de noble Claude Barce, avocat en Parlement, demeurant à Vézelay, contre Edme Richard et Jean Marlot, marchands, demeurant à Lormes. — 30 mai : messire Jean Duchemin, prêtre, curé de Vandenesse, contre Mᵉ Laurent Ferrand, marchand à Sauzay; — dame Catherine Caillot, veuve de François Doreau, vivant écuyer, seigneur de Travant, et tutrice de leurs enfants, contre Louis Millin, marchand de bois, demeurant à Nevers; — Mᵉ François Charpin, marchand, demeurant à Tintury, contre Mᵉ Laurent Ferrand, sieur de la Brière, marchand, demeurant à Sauzay. — 13 juin : messire François Moreau, curé de Saint-Péreuse, contre Charles Labour, marchand, demeurant audit Saint-Péreuse. — 20 juin : dame Jeanne Bernot, veuve de Mᵉ Noël Pérude, avocat, et étant aux droits de Mᵉ Louis Rossignol, bourgeois de la ville de La Charité, tuteur de Pierre-Henri Rossignol, son fils, héritier de Mᵉ Noël Pérude, contre Gilbert Midy, vigneron, demeurant au village de Marsigny, paroisse de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 27 juin : Mᵉ Lazare Repoux, marchand, demeurant en la ville de Luzy, contre Mᵉ Jacques Rousseau, marchand, demeurant en la ville de Decize. — 4 juillet : Mᵉ Gilbert Heuilhard, receveur au grenier à sel de Luzy, contre Mᵉ Denis Nault, marchand audit Luzy. — 18 juillet : demoiselle Edmée Lebreton, fille majeure et héritière de messire Jean Lebreton, son oncle, vivant prêtre, curé d'Isenay, demeurant en la paroisse d'Anizy, contre Mᵉ Laurent Ferrand, sieur de la Brière, marchand, demeurant à Sauzay. — 26 juillet : dom Pierre Fautrier, procureur du monastère des religieux Bénédictins de Souvigny, contre Mᵉ Philbert Rossignol, boulanger à Nevers et fermier du prieuré de Mars. — 8 août : Louis-Antoine Sallonnyer, écuyer, seigneur de Faye, président-trésorier de France à Moulins, contre Pierre Cottet, marchand boucher, demeurant à Moulins-Engilbert. — 29 août : les sieurs prieur et couvent de Notre-Dame de Bellevaux, y demeurant, contre Mᵉ Jean Tridon, fermier de la terre et comté de Château-Chinon, y demeurant. — 5 septembre : Eustache de Berthier, écuyer, seigneur de la Vallée, contre Marin Portal, meunier, demeurant à Parigny-les-Vaux. — 12 septembre : messire Pierre Genton, prêtre, curé de Dornes, contre Claude Bazolle, meunier, demeurant au moulin du Bas, paroisse dudit Dornes. — 14 novembre : Mᵉ Jean Ripond, marchand à Moulins, contre Gabriel de Thianges, écuyer, sieur du Coudray et de Guédebourg, y demeurant, paroisse de Sancoins, et la dame son épouse; — demoiselle Claude Née, veuve de Mᵉ Guillaume Vaillant, demeurant à Nevers, contre Marin Portal, meunier, demeurant à Parigny-les-Vaux. — 21 novembre : Mᵉ Jacques de Villars, sieur du Chaumont, avocat en Parlement, capitaine de la ville de Nevers, y demeurant, contre François Gautheron, marchand, hôte du logis de Saint-Jacques du faubourg de Nevers. — 12 décembre : Pierre Cadorat, marchand, voiturier par eau de la ville de Meung, contre Jacques Rousseau, marchand à Fleury-la-Tour. — 19 décembre : Mᵉ Joseph Regnault, receveur des octrois de la ville de Decize, contre messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, y demeurant; — messire François Montet, prêtre, curé de Tresnay, y demeurant, contre Mᵉ Guillaume Bénard, notaire royal audit Tresnay.

B. 423. (Registre.) — 153 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1703. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 9 janvier : honorable homme Pierre Théveneau, marchand tanneur, demeurant en la ville de La Charité, contre François de Lespinasse, sieur des Pivotins, y demeurant, paroisse de Vielmanay. — 16 janvier : Mathieu Joubard, sieur de Lormes, marchand, demeurant en la paroisse de Fours, contre Pierre Poupon,

laboureur, demeurant en la même paroisse. — 23 janvier : Pierre Empereur, marchand à Montbard, contre messire Eustache Le Roy, chevalier, seigneur de Marcilly. — 6 février : messire Charles Dupré, fermier général du duché de Nivernais, demeurant à Paris, contre messire Antoine Robertet, curé de la paroisse de Vielmanay. — 13 février : François d'Estud, écuyer, seigneur de Tracy et Paray-le-Fraizy, y demeurant, cantre Simon Baratier, marchand, demeurant à La Celle. — 6 mars : demoiselle Jeanne Sallonnyer, veuve de Me Eléonor Girard, avocat en Parlement, sieur de Marcy, contre Me Jacques Blache, marchand, demeurant à Paray-le-Monial. — 20 mars : Philbert Subert, maître boulanger et pâtissier, demeurant en la ville de Nevers, contre Me Gilbert Chevreau, conseiller pour le roi au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 17 avril : Me Claude Coppin, prêtre, prieur de Cossaye, contre Erard Sallonnyer, sieur de Chapeau, demeurant en la paroisse de Devay. — 24 avril : Me Jean Taillefert, marchand grossier, de la ville de Moulins, contre Jacques Rousseau, marchand, demeurant à Decize. — 2 mai : Me Jean Alasœur, conseiller du roi au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Léonard Gentil, fermier de la terre de Dumphlun. — 8 mai : Antoine Robert, bourgeois de Paris, cessionnaire de Me Hugues-François Chaubert, procureur à la cour, et Louis Aupépin, aussi bourgeois de Paris, y demeurant, contre Me Léonard Aupépin, sieur de Dreuzy, y demeurant, et François Aupépin, chirurgien-juré de la ville de Corbigny. — 15 mai : messire Charles Dupré, fermier général du duché de Nivernais, demeurant à Paris, contre François de Lespinasse, sieur des Pivotins, y demeurant, paroisse de Vielmanay, fabricien de l'église dudit lieu. — 5 juin : Me Michel Cornu, procureur au bailliage et pairie de Nevers, contre Me Jean Lempereur, sieur de Sept-Voyes, y demeurant, paroisse de Huez. — 12 juin : Jean Després, écuyer, seigneur de Mouron, demeurant à Saint-Bonnet-le-Désert, contre dame Marguerite de Paris, veuve de Nicolas Després, écuyer, seigneur de Neuville, demeurant à La Charité. — 26 juin : messire Jean Blondeau, prêtre, curé de Sardolles, contre Me Jean-Baptiste Potier, sieur du Bouchot, demeurant à Sardolles. — 17 juillet : Me Gabriel Gondier, marchand à Nevers, contre messire Michel de Las, chevalier, seigneur de Vallotte ; — messire Jean de Barrault, prêtre, docteur en Sorbonne, abbé et seigneur de Saint-Martin-de-Cure, y demeurant, contre Valentin Souverain, laboureur, demeurant au village de Bussière, paroisse de Bazolles. — 14 août : Me Annet Mouron, marchand à Sancoins, contre Me Claude Bordereuil, avocat en Parlement, demeurant audit Sancoins. — 21 août : dame Marguerite de La Souche, épouse séparée de biens de Jean-François Carpentier, écuyer, seigneur de Crécy, y demeurant, paroisse de Decize, contre Etienne Châtelain, sergent royal, demeurant audit Decize. — 4 septembre : les religieux Jacobins de la ville de Nevers contre François de Dreuille de Sénecterre, chevalier, seigneur de Lalande et autres lieux ; — messire Joseph Andrault de Langeron, seigneur marquis dudit lieu et autres ses terres, lieutenant général des armées navales de Sa Majesté, contre honnête femme dame Marie Baudouin, veuve de Me Jean Chevreau, marchand boucher en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier et capitaine de milice bourgeoise ; — Léonard Cassier, marchand, demeurant en la paroisse de Parigny-sur-Sardolles, contre Samuel de Lichy, écuyer, sieur de Grandchamp, y demeurant, paroisse dudit Parigny, et dame Jeanne Tillot, veuve de Me Jean Pérude, et Me François Pérude, son fils, demeurant à Nevers. — 6 novembre : Me Pierre Moreau, marchand, demeurant au bourg de Bannegon, contre Jean et Claude Perreau, laboureurs, demeurant en la paroisse de Toury ; — Me Philbert Arvillon, conseiller du roi, commis au grenier à sel de Nevers, contre Claude Vaucoret, marchand fermier, demeurant à Semelay. — 27 novembre : dame Françoise Tridon, veuve de Me Gabriel Gondier, vivant marchand, demeurant à Crécy, contre Me Gabriel Lemoyne, directeur des charbons de Decize. — 4 décembre : Pierre Pierre, sieur de Vaujoly, marchand, demeurant à Cizely, contre messire Eustache Lebault de Langy le jeune, écuyer, seigneur en partie de la paroisse dudit Langy. — 11 décembre : messire Pierre Léveillé, chevalier, seigneur du Rochy, contre Me Michel de Varaine, conseiller du roi, receveur des consignations du bailliage de Nevers. — 18 décembre : demoiselle Geneviève de Pagany, veuve de noble François Sallonnyer, vivant conseiller du roi et son avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Philippe Soumet, marchand à Sancoins.

B. 424. (Registre.) — 94 feuillets papier (couvert en parchemin).

1704. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 15 janvier : Me Pierre Cacadier, marchand au Poids-de-Fer, contre Léonard Daguin, marchand en la paroisse de Cours-les-Barres ; — dame Marie Panon, veuve de Me Jacques Stample, vivant sieur du Pontot,

contre Louis-Antoine de Damas, chevalier, seigneur comte de Crux, demeurant en son château de Saint-Parize-le-Châtel; — Me François Jourdier, marchand, demeurant à Vitry-sur-Loire, contre Me Yves-Bon Ferrand, sieur de la Chauvelle, marchand, demeurant à Sauzay. — 22 janvier: Jacques Choumery, marchand, demeurant à La Charité, contre Joseph Bailly, meunier, demeurant en la paroisse de Champvoux; — Anne-Achille des Ulmes, chevalier, seigneur d'Oulon, contre Me Etienne Thonnelier, procureur du roi en la maréchaussée de Nevers. — 12 février: messire Jacques Charron, prêtre, curé d'Armes, contre Me Antoine Duchesnoy, marchand à Dornecy. — 19 février: noble Jean de Bèze, seigneur de Chasnay, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, chanoine en l'église cathédrale de Nevers, contre Me Etienne Thonnelier, conseiller du roi et son procureur en la maréchaussée de Nevers. — 4 mars: Gilbert-Bon de Saint-Mesmin, écuyer, seigneur des Modières, grand-prévôt et vice-sénéchal de Bourbonnais, tuteur de ses enfants et de dame Françoise Rousset, son épouse, demeurant à Moulins, contre Antoine de La Rigauderie, couvreur, demeurant au village de Cernay, paroisse de Sagonne. — 11 mars: Me François Archambault, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Antoine de Masclary, écuyer, seigneur de Chamoreau, demeurant à La Charité, tuteur d'Antoine de Masclary, son fils; — Me Joseph Thonnelier, marchand à Montreuillon, contre Me Pierre Méchine, marchand à Saint-Saulge. — 22 avril: Jacques Panseron, sieur de la Moussière, garde-marteau des eaux et forêts, demeurant à Nevers, contre Antoine-François Girard de Busson, écuyer, conseiller du roi, lieutenant-assesseur civil et criminel au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, et dame Marie-Charlotte Vyau, son épouse. — 20 mai: Claude Baroin, manœuvre, demeurant à Saint-Aubin-lès-Frasnay, contre Me Jean Tridon, greffier au bailliage de Château-Chinon. — 27 mai: noble Joseph de Bèze, sieur de la Belouze, y demeurant, paroisse de Poiseux, contre Etienne et Jean Maître, demeurant en la même paroisse. — 10 juin: Me Simon Sauvé, marchand de la ville de Paris, contre Me Jacques Rousseau, marchand à Decize; — 1er juillet: Charles Vivier, demeurant à Paris, contre Me Pierre Méchine, sieur d'Orgue, marchand de bois pour la fourniture de la ville de Paris, demeurant à Saint-Saulge; — Me Claude Dubois, huissier audiencier au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Barbarin, sieur de la Mirande et de Chaulme, et demoiselle Claude Bourdoyseau, son épouse, auparavant veuve de Me Olivier Mazuer, avocat en Parlement, étant aux droits des héritiers dudit sieur Mazuer, demeurant audit Chaulme, paroisse de Chantenay. — 8 juillet: Me Jean Moisy, procureur au bailliage de Nevers et en celui du Cellier de ladite ville, contre Vallois, meunier à Balleray. — 22 juillet: honorable homme Gilbert Guillaume, marchand tanneur, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Louis Guillaume, son frère, contre François Martin, laboureur, demeurant en la paroisse de Saint-Parize-le-Châtel, et Me François Grosjean, sieur de Vincelles, avocat, demeurant audit Saint-Parize, mari et exerçant les actions de demoiselle Louise Guillaume. — 29 juillet: Me Jean Delachaise, sieur des Graves, lieutenant au bailliage de Cusset, contre François du Floquot, écuyer, seigneur de Genat, capitaine au régiment de Toulouse. — 5 août: Me Jean Rossignol, conseiller du roi, receveur en titre au grenier à sel de Decize, contre François du Crest, écuyer, seigneur de Chizy, demeurant à Tazilly. — 12 août: Me Jacques Roger, procureur au bailliage et pairie de Nevers, tuteur de ses enfants légataires, de Me René Roger, vivant prêtre, curé de Parigny-les-Vaux, contre demoiselle Jacquette Gonneau, demeurant audit Nevers. — 19 août: Antoine Châtelain, fendeur, de Bordelan, province de Lyonnais, contre Jean Rapin, sabotier, demeurant à Montambert, et Me Jacques Rousseau, marchand à Decize. — 2 septembre: Me François Thonnelier, marchand à Montreuillon, contre Guillaume Pellé, marchand, demeurant au bourg d'Aunay; — messire Francois Bourgier, prêtre, curé de Bussy-la-Pesle, contre Olivier Commaille, marchand à Michaugues. — 9 septembre: Me Pierre Ravary, marchand à Moulins-Engilbert, contre Lazare de Chargère, écuyer, seigneur de Rodon. — 18 novembre: Charles Bataillier, huissier royal, demeurant à Decize, contre Jean de Coulon, écuyer, seigneur de Monceneau. — 2 décembre: Me Jacques Dupin, avocat en Parlement, contre Me Marin Baudrion, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 9 décembre: Guillaume Guillaumet, sieur d'Echon, conseiller du roi, maire perpétuel de la ville de Corbigny, contre messire Etienne de Damas, chevalier, marquis de Crux.

B. 425. (Registre.) — 5 feuillets papier (couvert en parchemin.)

1705. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 13 janvier: Me Hilaire Vaudin, receveur du sieur marquis de

Givry et Vandenesse, ci-devant mari et exerçant les actions de dame Edmée Lebreton, héritière de messire Jean Lebreton, vivant prêtre, curé d'Isenay, contre Jean Millet, marchand, demeurant à Mazille, paroisse d'Isenay. — 20 janvier : dame Catherine de Rolland, dame de Lamenay, contre Antoine Joü, marchand, demeurant à Cossaye. — 4 février : Me Claude Dubois, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Léonard Coquille, François Titollier et Gabriel Testard, couvreur et vignerons demeurant en ladite ville. — 17 février : noble Joseph Moquot, seigneur d'Agnon, conseiller du roi et son procureur du fait commun de la ville de Nevers, contre Gilbert Rémond, dit Lévesque, charcutier, demeurant au faubourg de Moulins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 mars : Me Dominique Marotte, marchand, demeurant à l'Huis-Louvreau, paroisse de Chougny, contre Me Jean Morot, marchand à la Volotte, paroisse de Saint-Hilaire. — 24 mars : Me Louis Dutard, marchand, demeurant à Sancergues, contre Me Léonard Gentil, marchand, fermier de la terre et seigneurie de Dumphlun, paroisse de Billy. — 31 mars : Jean-François Joubert, écolier, étudiant en l'Université de Bourges, donataire de dame Anne Duval, contre messire Gabriel-Pierre Mellin, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Agnan de la ville de Cosne-sur-Loire. — 5 mai : René de Mérigot, écuyer, seigneur de Beauregard, contre Nicolas Bataillier, hôte, demeurant à Asnan. — 7 juillet : Me François Paischereau, docteur en médecine à Nevers, contre Me Guillaume Guillaumet, sieur d'Echon, maire de Corbigny ; — Antoine-Charles Devaux, propriétaire du domaine de Maisons, paroisse de Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, commis-greffier au présidial dudit lieu, contre Etienne Méry, laboureur, demeurant en la paroisse de Livry, ci-devant fermier dudit domaine. — 28 juillet : Françoise Brossard, veuve de Pierre Grosjean, vivant menuisier en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Marie Guillaumot, veuve de Me François Bourtyl et tutrice de leurs enfants, demeurant à Autry, paroisse de Saint-Babyle. — 11 août : Me Claude Blaudin, marchand, demeurant à Poiseux, contre Me François Sallonnyer, sieur du Perron, demeurant à Nevers. — 24 septembre : Me Nicolas de Roux, intéressé et directeur de la manufacture de Beaumont-la-Ferrière, contre Pierre Bernard, marchand cabaretier, demeurant à La Chapelle-Montlinard. — 10 novembre : Me Berriat, lieutenant au bailliage de Dornecy, contre Jean Roché, marchand, demeurant audit Dornecy. — 17 novembre : Me Claude Baudrion, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de dame Hélène Baudrion, sa femme, cessionnaire de Me Marin Baudrion, aussi procureur audit présidial, et de dame Jeanne Taillefert, sa femme, contre Me François Reignault, avocat en Parlement, demeurant à Luzy, tuteur des enfants mineurs de Me Charles Guitet. — 24 novembre : messire Gabriel Lebrun, prêtre, curé de Thaix, contre Jean Millet, marchand, demeurant à Mazille, héritier de Jean Millet, son père ; — Vincent Ebrailly, marchand de bœufs du pays de Limousin, contre Jean-François Bourgoing, écuyer, seigneur de Magny, demeurant à Charly. — 15 décembre : Jean-Baptiste Langlois, écuyer, sieur de la Provostière, maire de la ville de Decize, contre Florent Trésaguet, employé à la manufacture des ancres, demeurant à Nevers ; — noble Joseph Berthelon, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François Dhéré, maître chirurgien, et dame Anne Desroveryes, sa femme.

B. 426. (Registre.) — 51 feuillets papier (couvert en parchemin).

1706. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 19 janvier : Me Jean Aladane, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Charles Le Roy de Carreau, chevalier, seigneur de Marcilly et autres lieux ; — Me Charles Barbier, marchand, demeurant à Vignes-le-Bas, contre Jean Dorlet, sieur de Palmaroux, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-du-Puy. — 26 janvier : dom Jean du Chassin, religieux Bénédictin de l'ordre de Cluny, ci-devant prieur du prieuré de la ville de Sancoins, contre messire Jean Chouët, prêtre, docteur en théologie et curé de ladite ville de Sancoins. — 9 février : Me André Denesvre, marchand, demeurant à Château-Chinon, contre Jean-Edme de Choiseul, chevalier, marquis d'Esguilly, demeurant à Bussière, paroisse d'Ouroux. — 9 mars : Me Jean Pussin, notaire royal, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Charlotte Baillet de Dancourt, veuve de messire Ignace de Montsaulnin du Montal, chevalier, marquis de Montsaulnin du Montal ; — demoiselle Laurence Antoine, veuve de Me Claude Barce, avocat en Parlement, demeurant à Vézelay, comme étant aux droits de Me Claude Barce, receveur des tailles audit lieu, contre Me Claude de Razou, bailli de Saint-Martin-du-Puy. — 23 mars : Me Jean Grasset, sieur des Barres, marchand, demeurant à Clamecy, contre Me François Leclerc, marchand, demeurant à Sardy-les-Forges. — 20 avril : Charles de Villeneuve, officier dans le régiment du Clos, contre Antoine

Roche, marchand de la ville de Nevers. — 1er juin : Marin Guillot, laboureur, demeurant à Saint-Symphorien, contre dame Charlotte Dugué, veuve de Me Jacques Dhaubois, et Me Vincent Bernard, seigneur de Toury. — 22 juin : Gilbert Duboscq, chirurgien, demeurant en la paroisse de Saint-Gengoult, contre François Vadrot. — 6 juillet : Me Gabriel Bertrand, marchand à Issy-l'Evêque, fils et héritier en partie de défunt Me François Bertrand, contre Me Antoine Decray, chirurgien à Decize. — 27 juillet : Eustache de Berthier, écuyer, seigneur de la Vallée-de-Bizy, contre Edouard de Berthier, écuyer, seigneur de Bizy; — Charles Lemoine, huissier au Châtelet de Paris, demeurant en la ville de Nevers, contre Claudine Guyot, veuve Nettement, cabaretière, demeurant à Château-Chinon. — 31 août : Charles Coujon, écuyer, sieur de Bessay, contre Me Gabriel Bertrand, marchand à Bourbon-Lancy ; — messire Valentin Cordier, prêtre, curé de Fleury-sur-Loire, contre Gabriel Meunier, marchand, demeurant audit Fleury. — 16 novembre : messire Nicolas Badin, prêtre, curé de Dornecy, contre messire Jacques Charron, prêtre, curé d'Armes; — dame Antoinette de Chérizy, dame baronne d'Arizolle, contre Pierre Mioz, marchand boucher à Dornes; — messire Jean-Gaspard Bargedé, prêtre, docteur en théologie, curé de Saint-Arigle de Nevers, contre messire Jean-Nicolas de Chéry, chevalier, seigneur de Neuvy, la Loge et autres lieux; — 7 septembre : demoiselle Marie-Angélique Lebas, fille majeure, contre Jean Brezault, maître boulanger, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 décembre : Claude de La Souche, écuyer, seigneur des Foucaults, contre messire Laurent-Annet-Paul des Gentils, chevalier, seigneur comte du Bessay, et demoiselle des Gentils, sa sœur.

B. 427. (Registre.) — 42 feuillets papier (couvert en parchemin).

1707. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 11 janvier : François Deschamps, maître chirurgien, et dame Jeanne Deperthes, sa femme, demeurant à Château-Chinon, contre dame Françoise Moreau, veuve de François de Champs, vivant écuyer, demeurant audit Château-Chinon. — 18 janvier : Pierre Séguenot, marchand, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne, contre François Lebreton, marchand, demeurant audit Montigny. — 1er février : demoiselle Anne Simonnin, veuve de noble Jean Gigot, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Charles Devaux, praticien en ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Claude de La Souche, écuyer, seigneur des Foucaults, père et tuteur de Gilbert de La Souche, son fils, contre messire Laurent-Annet-Paul des Gentils, chevalier, seigneur comte du Bessay, et demoiselle ..... des Gentils, sa sœur, enfants et héritiers de défunte dame Marie-Françoise d'Aumale, vivante veuve de messire Antoine-François des Gentils, vivant chevalier, seigneur du Bessay. — 22 mars : demoiselle Marie Guitot, fille majeure, demeurant à la Baravelle, paroisse de Livry, contre Annet Sotty, jardinier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 29 mars : Louis d'Assigny, écuyer, seigneur de Lain, et dame Gabrielle Pluchon, son épouse, demeurant en la paroisse de Rigny, contre Me Jean Thomas-Maslin, marchand, demeurant en la ville de Nevers. — 10 mai : Pierre Léveillé, écuyer, seigneur du Rochy, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre Me Michel Devaraine, receveur des consignations au bailliage et pairie de Nevers. — 31 mai : Eustache de Berthier, écuyer, seigneur de la Vallée-Bizy, contre dame Anne-Germaine Joully, veuve de Me Georges Gerbault, vivant procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 21 juin : Etienne Doisy, marchand, demeurant à Tannay, contre Nicolas Le Roy, chevalier, seigneur de Lavault et de Cuy. — 28 juin : Antoine Faure, marchand à Nevers, contre Pierre Garnault. — 5 juillet : messire François Garnier, prêtre, curé de la paroisse d'Uxeloup, contre Joseph-François de La Chasseigne, chevalier, seigneur de Rosemont et Uxeloup. — 19 juillet : messire Jean Goguelat, prêtre, curé d'Ouroux, y demeurant, contre Me Léonard Save, maire de la ville de Moulins-Engilbert. — 6 septembre : Edmée Bouchet, veuve de Léonard Vaucoret, demeurant à Château-Chinon, contre Claudine Guyot, veuve de Claude Nettement, marchand, demeurant audit Château-Chinon. — 13 septembre : Charles Lefort, sieur des Fontaines, demeurant en la paroisse de Tresnay, contre Benoît Latrasse, meunier du grand moulin de la paroisse de Dornes. — 15 novembre : Me Jean Ripault, marchand de la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre dame Madeleine Garnier, veuve de messire Louis de Reugny, vivant chevalier, seigneur du Tremblay, tutrice de leurs enfants. — 29 novembre : François Jourdier, marchand, demeurant à Cronat, contre Me Yves-Bon Ferrand, sieur de la Chauvelle, demeurant à Sauzay.

B. 428. (Registre.) — 36 feuillets papiers (couvert en parchemin).

1708 — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 10 janvier: Antoine de Masclary, écuyer, procédant sous l'autorité d'Abel de Masclary, aussi écuyer, son curateur, ledit Antoine fils d'Antoine de Masclary, vivant chevalier, seigneur de Chamoreau, contre Jacques Cassier, boulanger à Turly, et Antoinette Goujon, sa femme. — 17 janvier: messire Lazare Lempereur, prêtre, curé de Brinay, contre Jacques Poulle, meunier, demeurant en ladite paroisse de Brinay. — 31 janvier: Eustache de Berthier, écuyer, seigneur de la Vallée-Bizy, contre Marc Chevrier, huissier royal; — messire Gabriel-Edme Gourlet, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pierre de Vézelay, y demeurant, héritier en partie de Me Jacques Gourlet, son père, contre dame Marie-Angélique de Savary, veuve de messire Paul-Louis de Rémigny, vivant chevalier, seigneur marquis de Joux, du Bouchet et autres lieux, tant pour elle que pour les enfants dudit Rémigny et d'elle. — 13 mars: Jean Seigneur, archer en la maréchaussée de Nevers, contre Me Pierre Gentil, docteur en médecine, demeurant à Nevers, et demoiselle Madeleine Letort, sa femme. — 17 avril: Pierre Sautereau, marchand, demeurant en la paroisse d'Arleuf, contre Me Alphonse Vaucoret, ci-devant fermier de la dame de Quincize, demeurant à Lormes. — 8 mai: dame Marie Baudoin, veuve et commune de Me Jean Chevreau, capitaine de bourgeoisie de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Marin Baudrion, notaire royal et procureur au siége présidial de ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 12 juin: messire François Pérude, archiprêtre et curé des églises de Saint-Pierre et Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Pichon, maître chirurgien, demeurant en ladite ville. — 26 juin: dame Geneviève de Pagany, veuve de noble François Sallonnyer, vivant écuyer, conseiller du roi et son avocat au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Charlotte Vyau, veuve de noble François-Antoine Girard, vivant écuyer, conseiller du roi, lieutenant-assesseur audit présidial; — messire Louis de Bourbon, chevalier, seigneur comte de Busset, Saint-Martin-du-Puy, Vésigneux et autres ses terres, demeurant audit Vésigneux, paroisse dudit Saint-Martin-du-Puy, contre Philbert Harmand, écuyer, capitaine d'infanterie dans le régiment de Beauce, et Jean Harmand, son frère, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, et major d'Abbeville, en Picardie, demeurant ensemble au lieu de Vassy, paroisse de Pouques; — Pierre Minard, huissier royal, demeurant à Corbigny, contre dame Jeanne Krebs de Bach, veuve de messire François de Blossét, écuyer, seigneur de Certaines. — 17 juillet: Etienne Revenu, laboureur de la paroisse de Saint-Ouen, contre demoiselle Catherine Caillot, veuve de François Doreau, sieur de Travant. — 2 août: François Boizeau, laboureur, métayer au lieu de Veninges, paroisse de Varennes-les-Nevers, contre François Montet, marchand de bœufs du pays de Limousin. — 7 août: noble Jacques Farjonnel, sieur de Roziers, conseiller du roi au présidial de Moulins, contre Jean-François Monaux, écuyer, seigneur du Max-de-Cheneil, et dame Claude Roux, sa femme. — 14 août: Pierre Gentil, bourgeois de la paroisse de Nevers, contre Eugin Saulnier, charbonnier, demeurant en la paroisse du Veuillin. — 21 août: Me Toussaint Lejay, notaire royal au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre messire Pierre Moulin, prêtre, curé de Chazeuil. — 28 août: Claude Petit-Jean, écuyer, seigneur de Laudonnière, lieutenant en la prévôté générale de Moulins-en-Bourbonnais, contre Me Léonard Regnault, greffier en l'hôtel de ville dudit Moulins; — Claude Marinyer, marchand, demeurant à Decize, contre Hugues Doinon, marchand, demeurant en la paroisse de Prémery, et fermier du domaine de Nolay, appartenant à François de Bongards, écuyer, seigneur de Maumigny. — 18 septembre: Jean Renard, marchand, demeurant à Oulon, contre Anne-Achille des Ulmes, chevalier, seigneur de Beaumont-Sardolles. — 6 novembre: Me Dominique Marotte, marchand fermier de Saint-Péreuse, contre Me Jean Huet, prêtre, curé dudit Saint-Péreuse. — 5 décembre: François Vollant, marchand, demeurant en la ville de Châteauroux, contre Guillaume Corbin, écuyer, sieur des Chaumes, demeurant à Bourges. — 11 décembre: demoiselle Marie Taillandier, fille majeure, contre Me Léonard Daguin, procureur fiscal en la justice de Cours-les-Barres.

B. 429. (Registre.) — 32 feuillets papier (couvert en parchemin).

1710. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 janvier: dame Marie Panon, veuve de Me Jean Stample, vivant seigneur du Pontot, demeurant en la paroisse de Cervon, contre messire Etienne Damas, chevalier, comte de Crux, héritier de messire Louis-Antoine Damas, vivant chevalier, seigneur comte de Crux, son père. — 14 janvier: Me Pierre Alixand,

conseiller du roi au bailliage et siège présidial de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Madeleine Sauvageon, veuve de Me Jacques Rousseau, demeurant à Decize, tutrice de leurs enfants. — 21 janvier : dame Antoinette de Chérizy, dame baronne de Darizolles, contre Gabriel Gachot, laboureur à Thoury-sur-Abron ; — dom Edmond-Jean-Baptiste Duret, contre messire Balthasar de Vignolle, chevalier, seigneur de la Tour-du-Bois. — 28 janvier : messire Joseph Coquille, prêtre, curé de Sanizy et Narlou, son annexe, contre dom Jean Andrault, prieur du prieuré de Châtillon-en-Bazois. — 11 février : Anne-Achille des Ulmes, chevalier, seigneur de Beaumont-sur-Sardolle, contre Me Etienne Garillan, praticien à Magny, cessionnaire de messire Estache de Chéry, trésorier de l'église Saint-Cyr de Nevers. — 18 février : Me Philippe Dupont, huissier au Châtelet de Paris, contre messire François de La Roche-Loudun, chevalier, seigneur de Rhimbé, fils et héritier de Jean de La Roche-Loudun, écuyer, son père. — 11 mars : messire Joseph Coquille, prêtre, curé de Sanizy et Narlou, son annexe, contre Me Pierre Roux, notaire royal à Moulins-Engilbert, fermier du prieuré de Châtillon-en-Bazois. — 1er avril : Pierre Bastier, laboureur, demeurant à Neuville-lès-Decize, contre messire François de Bonnay, chevalier, seigneur de Presle, demeurant à Bonnay, paroisse d'Avril-sur-Loire. — 29 avril : Me Louis Riffé, procureur au bailliage de Nevers, contre Me André Gressin, juge de Ménetou-Ratel, y demeurant ; — demoiselle Jeanne Pluchon, veuve de Nicolas de Borniol, écuyer, demeurant à Fourchambault, paroisse de Garchizy, contre Me Pierre Bogne, marchand, demeurant en la paroisse de Beffes. — 20 mai : messire Edme-François Joumard-Tizon, chevalier, comte d'Argence, seigneur de Saint-Père-du-Mont, y demeurant, contre messire Paul Lemesle, prêtre, curé de Saint-Germain-des-Bois, y demeurant ; — dame Jeanne Vialet, veuve de messire Charles Legendre, chevalier, seigneur de Saint-Aubin, conseiller du roi en son grand conseil, demeurant à Paris, contre Me Nicolas Dubos, sieur de Rozigny, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 3 juin : Me Claude Luzy, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François Gueneau, procureur audit présidial, recteur électif de l'hôpital et hôtel-Dieu de ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 1er juillet : Hugues Gasque, marchand, demeurant à Nevers, contre Jacques Vaillant, sieur de Mauboux, garde-du-corps du roi, demeurant audit Mauboux, paroisse de Précy. — 8 juillet : Me Mathurin Lyon, marchand, demeurant à Château-Chinon, contre Me François Comaille, marchand, demeurant à Châtillon-en-Bazois ; — Me Henry Saulget, bailli de la justice de Pougues, contre Jacques Lorche, maître du logis de la Fleur-de-Lys dudit Pougues, y demeurant, fabricien de l'église Saint-Léger dudit lieu. — 15 juillet : dame Madeleine Garnier, veuve de messire Louis de Reugny, vivant chevalier, seigneur du Tremblay, tutrice de leurs enfants, contre dame Madeleine de Cossay, veuve de Me Jacob Fabvre, seigneur d'Ardagny, fille et héritière de messire Charles de Cossay, vivant écuyer, seigneur de Beauvoir ; — Me Toussaint Lejay, notaire royal au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jacques-Louis de Mesgrigny, comte de Villeberthin, demeurant en son château d'Aunay, et Charles Le Roy, écuyer, seigneur de Cuy. — 29 juillet : Me Pierre de Lespinasse, conseiller du roi, son procureur en l'élection de La Charité, contre Me Arnaud Gaudat, marchand, demeurant audit lieu de La Charité ; — Edme Ravot, maître boulanger et pâtissier à Nevers, contre Me Pierre Pierre, sieur de Champrobert, conseiller et procureur du roi en la maîtrise royale des eaux et forêts dudit Nevers, tuteur de ses enfants et de demoiselle Françoise Crevel, son épouse. — 19 août : Pierre Duliége, marchand, demeurant en la paroisse de Sagonne, contre Me Paul de Bunot, demeurant à Allarde. — 26 août : Léonard Lejot, couvreur, demeurant à Nevers, contre Me Ignace Lempereur, avocat en Parlement, héritier bénéficiaire de messire Jean de Lavillatte, vivant prieur de La Chapelle-Hugon, son oncle. — 9 septembre : messire Guy Quartier, prêtre, curé de Chaluzy, contre dame Jeanne Brisson, veuve de Benoît de Maulnoury, vivant seigneur de Neuffonds ; — François Dugué, marchand, demeurant à Saint-Honoré, mari et exerçant les actions de Jacquette Dubois, sa femme, contre Lazare de Chargère, écuyer, seigneur de Rodon, demeurant audit Saint-Honoré. — 2 décembre : demoiselle Angélique de Berthier, fille majeure, demeurant à Nevers, héritière de défunte demoiselle Françoise de Berthier, sa sœur, contre Me Jacques Cottin, greffier en la maréchaussée de Château-Chinon. — 23 décembre : les sieurs religieux Bénédictins de la ville de La Charité, y demeurant, ordre de Cluny, contre Pierre Challudet, sieur de Marcilly, y demeurant, et dame Marie de Contremoret, son épouse.

B. 430. (Registre.) — 39 feuillets papier (couvert en parchemin).

1711. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 20 janvier : Me Jean Desbuy, sieur de Sellebrune,

contre Me Charles Pelisson, fermier du Cluzeau; — messire Gabriel-Edme Gourlet, prêtre, curé de Saint-Pierre de Vézelay, y demeurant, contre dame Mme Marie-Angélique Savary de Brèves, veuve de messire Paul de Rémigny, vivant chevalier, seigneur marquis de Joux, le Bouchet, le Pontot et autres ses terres, demeurant en son château de Saint-Franchy, tutrice de ses enfants et dudit défunt. — 3 mars : messire Guy Quartier, prêtre, curé de Chaluzy, contre la dame abbesse de Notre-Dame de Nevers. — 24 mars : dom Edmond-Jean-Baptiste Duret, prêtre, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, seigneur prieur titulaire de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en l'abbaye de Saint-Denis en France, contre messire Jean de Neuchèze, écuyer, seigneur de Corset, et la dame de Villelle, son épouse; — Me Pierre Arvillon, marchand, demeurant à Lucenay-les-Aix, contre Jean Pellé, sieur de la Motte, demeurant à Montigny-sur-Canne. — 14 avril : Me Antoine de Boursieux, marchand à Nevers, contre Me Pierre Pierre, sieur de Champrobert, procureur du roi aux eaux et forêts de Nevers. — 21 avril : Me Charles Magnan, avocat en Parlement, demeurant à Corbigny, fermier des sieurs Bénédictins de la ville de Nevers, contre Me François Donlay, marchand, demeurant à Marré, paroisse de Cervon. — 12 mai : Me Antoine Segoing, bailli de Cours-les-Barres, demeurant au Poids-de-Fer, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre Barthélemy Desrives, marchand, demeurant en la même paroisse. — 10 juin : messire Balthasar Dougny, prêtre, curé de Champvert, contre Etienne Quoy, forgeron, demeurant en la paroisse de Saint-Christophe d'Azy. — 23 juin : Lambert Héron, écuyer, trésorier de France à Moulins, contre Rémy de Vauvrille, seigneur de Blaison, fils et héritier d'Antoine de Vauvrille, son père. — 30 juin : dame Marie de Launay, bourgeoise de la ville de Paris, contre dame Madeleine de Cossay, veuve de Jacob Fabvre, vivant seigneur d'Ardagny; — Jacques Chabrol, conseiller du roi et son médecin, demeurant à Maringues, contre François Bourgoing, écuyer, demeurant à Charly, et demoiselle Marie de Bonnestat, son épouse; — Nicolas de Villaines, écuyer, seigneur de la Condemine, conseiller du roi, président-trésorier de France en la généralité de Moulins, y demeurant, contre demoiselle Catherine Lefebvre, veuve de Me Jean Pezant, et demoiselle Gabrielle Auperin, veuve de Me Nicolas Pezant, tutrice de leurs enfants. — 7 juillet : Me Antoine de Bourcieux, marchand, demeurant à Nevers, contre dame Marie-Charlotte de Levy-Charlus, abbesse de Notre-Dame de Nevers. — 21 juillet : Etienne Rousset, huissier royal, demeurant à Rouy, contre dame Madeleine Garnier, dame du Tremblay, y demeurant, paroisse d'Isenay. — 28 juillet : Mr Gilbert Loiseau, conseiller du roi, son procureur en la châtellenie de Bourbon, et Me Pierre Loiseau, avocat en Parlement, demeurant audit Bourbon, contre Me Gilbert Demas, conseiller du roi, lieutenant de maire dudit Bourbon. — 4 août : messire Henry Guillier, prêtre, curé de Limanton, contre le sieur prieur de Coulonges et Georges Saulgy, son fermier, demeurant à Savigny-sur-Canne. — 1er septembre : dame Marie Baudouin, veuve de Jean Chevreau, vivant marchand de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Jean Chevreau, son fils, contre Benoît Foulé, vigneron aux faubourgs de ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 24 novembre : dame Louise-Marie Bertin, veuve de Pierre Beaudoux, vivant sergent royal, demeurant en la ville de La Charité, contre Me Jean Pousson, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 1er décembre : Nicolas Bussion, marchand, demeurant à Dornes, contre Léonard Tixier, cardeur de laine de la paroisse de Chabran, province de La Marche.

B. 431. (Registre.) — 28 feuillets papier (couvert en parchemin).

1712. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 12 janvier : Mr Gilbert Paris, procureur au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Trochard, meunier, demeurant en la paroisse de Tresnay. — 19 janvier : noble Claude Luzy, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dom Edmond-Jean-Baptiste Duret, religieux Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, prieur titulaire du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 16 février : Me Pierre Ravary, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert, contre Mes Jean et Laurent Rossignol frères, marchands, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne, — 23 février : Pierre Pitois, écuyer, seigneur de Quincize et Etoulle, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, contre Me Claude Boubyau, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 1er mars : Me Jean Guipier, conseiller du roi, commissaire des revues des troupes de la ville de Moulins-Engilbert, contre Philippe Imbert, laboureur, demeurant en la paroisse d'Anizy. — 5 avril : Jean Legrand, marchand drapier, demeurant à Decize, contre dame Madeleine Garnier, veuve de messire Louis

de Reugny, vivant chevalier, seigneur du Tremblay, tutrice de leurs enfants. — 26 avril : Jean Michel, marchand, fermier de Romenay, contre dame Madeleine Garnier, dame du Tremblay. — 10 mai : messire François Pérude, archiprêtre et curé des églises paroissiales de Saint-Pierre et Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jean Robin, marchand, demeurant en ladite ville. — 5 juillet : Me Jean Casset, receveur du comté de Sagonne, contre Paul de Bunot, écuyer, seigneur de Frétoy ; — messire Marin Lambert, prêtre, curé de Vielmanay, contre Me Pierre Bogne, marchand de la paroisse de Beffes. — 26 juillet : Jacques Guérault, charron, demeurant en la paroisse de Champvert, contre Me Louis Penel, inspecteur aux charbonnières de La Machine, et Laurent Bourdin, demeurant en la paroisse de Champvert. — 2 août : demoiselle Jeanne Dollet, fille majeure, demeurant en la ville de Nevers, contre Antoine Galas dit Picard, maître sellier, demeurant en la ville de Nevers. — 9 août : honorable homme André Simonet, marchand de bœufs du pays de Limousin, contre Octave-François Trézaguet, sieur du Bouchet, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Etienne ; — Me Gabriel Martin, avocat à la cour, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de demoiselle Isabelle Meure, son épouse, contre demoiselle Madeleine Naqueau, veuve de Me Jacques Garnault, vivant avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mère et tutrice de demoiselle Marie Garnault, sa fille, légataire de défunte demoiselle Jacquette Maslin, fille de Me Claude Maslin, vivant grènetier au grenier à sel de ladite ville, et ladite demoiselle Maslin veuve, lors de son décès, de Pierre de Barbarin, vivant écuyer, gendarme de la garde du roi. — 23 août : Maritte Bouard, marchand à Nevers, contre Pierre Léveillé, écuyer, sieur du Rochy, et dame Esther Bouju, son épouse. — 31 août : Me François Guittot, maître chirurgien, demeurant à Nevers, contre Me Antoine Debourcieux, marchand en la même ville. — 6 septembre : messire Claude Coppin, prêtre, prieur de Cossaye, contre Me Gabriel Enfert, notaire royal à Decize. — 13 septembre : demoiselle Marie Garnault, veuve de noble Charles Alixand, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselles Marie et Madeleine Sauvaget, filles majeures, demeurant à Savigny-Poil-Fol. — 20 décembre : Me François Jourdier, marchand, demeurant à Vitry-sur-Loire, contre dame Madeleine Garnier, dame du Tremblay.

B. 432. (Registre.) — 38 feuillets papier, couvert en parchemin).

1713. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 10 janvier : Jean Hardouin, marchand, demeurant en la paroisse de Pougues, contre demoiselle Jeanne Dollet. — 14 janvier : Me Charles Bataillier, marchand, demeurant à Lamenay, contre Me Jean Thévenet, marchand, demeurant en la paroisse de Gannay-sur-Loire. — 21 février : dame Marie Guillaumot, veuve de Me François Bourtyl, contre Michel Béraudat, vigneron, demeurant à Chambon, paroisse de Livry. — 14 mars : demoiselle Jeanne Sallonnyer, veuve de Me Léonard Girard, sieur de Marcy, tutrice de leurs enfants, contre demoiselle Jeanne Beugon, femme de Me Antoine Jourdan. — 4 avril : demoiselle Gabrielle Dhéré, veuve de Pierre Vernoy, sieur de Montjournal, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Toussaint Guibelin, procureur au présidial de ladite ville ; — le procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier contre messire Jacques-François de Borniol, écuyer, prêtre, curé de Saint-Franchy. — 26 avril : messire Jean Chardon, prêtre, curé de Frasnay-le-Ravier, contre messire Charles Bault, prêtre, curé de Cizely, et ci-devant curé dudit Frasnay. — 2 mai : Michel Lebon, laboureur, demeurant à Saint-Révérien, contre Me Etienne Laudard, sieur de Thoury, demeurant à Champlin, paroisse dudit Saint-Révérien. — 10 mai : Me François Bureau, notaire royal, demeurant en la ville de Nevers, mari et exerçant les actions de dame Jeanne Bouard, sa femme, auparavant veuve de Me Pierre Vaillant, vivant notaire à Nevers, contre Me Charbonnier, notaire royal à Magny, héritier de défunt Jean Charbonnier, son père. — 16 mai : Claude Labory, marchand-fermier, demeurant en la paroisse d'Augy-sur-l'Aubois, contre Me Robert Chapus, agent des affaires du sieur comte de Charlus. — 23 mai : Me Lazare Huet, conseiller du roi, receveur des épices et amendes au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Coppin, huissier royal, demeurant à Magny ; — Me François Jourdier, marchand, demeurant à Vitry-sur-Loire, contre Barthélemy de Chargère, écuyer, sieur de Moraigne, demeurant en la paroisse de Saint-Hilaire. — 13 juin : Me Gilbert Sarot, conseiller du roi, président au dépôt des sels de la ville de Saint-Pourçain, contre dame Louise Lhermite, veuve Lochin, hôtesse, demeurant au bourg de Magny ; — messire Pierre Chenal, prêtre, curé de la paroisse de Lamenay, contre Claude Bataillier, huissier royal à Decize. —

20 juin : Me Jean Gourjon, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre la communauté des procureurs au présidial de ladite ville. — 27 juin : messire Etienne Donereau, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Sulpice-le-Châtel, contre demoiselles Marie et Anne Chambon, veuves de Mres François Vyau, avocat, et Archambault, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritières de messire Jean Pérude, vivant prêtre, curé dudit Saint-Sulpice. — 4 juillet : Charles Renault, employé aux affaires de Sa Majesté, demeurant à Paris, mari et exerçant les actions de demoiselle Hélène Bourtyl, héritière en partie de défunt Me François Bourtyl, contre Louis Thibault, huissier-audiencier au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Antoinette Archambault, sa femme, fille et héritière de défunts Gilbert Archambault et Etiennette Chevreau, ses père et mère. — 18 juillet : Me Antoine Galaix, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, cessionnaire de dame Silvine Guillot de La Mothe, dame baronne du Riau, contre Jean Trochard, meunier, demeurant au moulin Champrond, paroisse de Tresnay. — 2 août : honnête femme Marie Pajot, marchande-cabaretière, demeurant à Authiou, contre Pierre Rousseau, marchand, demeurant à Asnan ; — dame Marie de Barault, veuve de Claude de Juisard, vivant écuyer, seigneur de Dirol, contre Jean Michot, manœuvre, demeurant au lieu du Coudray, paroisse d'Achun ; — les fabriciens de l'église Saint-Julien de Dornes contre dame Catherine d'Estud, veuve de messire Ludovic de La Souche, tutrice de leurs enfants. — 29 août : Jean Bodin, valet-domestique, demeurant en la paroisse de Chantenay, contre François d'Escoraille, écuyer, demeurant au château de la Barre, paroisse de Livry. — 5 septembre : messire François Sallonnyer, prieur-curé de La Collancelle, contre Pierre Boidot, laboureur de ladite paroisse. — 12 septembre : Me Claude Belard, avocat en Parlement, contre demoiselle Jeanne Marinyer, veuve de Jean de Coulon, écuyer, seigneur de Moncenault, tutrice de leurs enfants. — 21 novembre : Louis Radeau, boulanger et pâtissier, demeurant en la ville de Nevers, contre Jean-Baptiste Brezault, marchand, demeurant à Charenton, fils et héritier en partie de Jean Brezault, boulanger en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 28 novembre : Gilbert Delaprée, marchand, demeurant aux faubourgs de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jean Alasœur, conseiller du roi, receveur en titre au grenier à sel de ladite ville. — 5 décembre : noble Jean Aladane, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Denis Tartarin, laboureur. — 19 décembre : demoiselle Angélique Le Bault, fille majeure, contre noble Jacques Vaillant, sieur de Mauboux, garde-du-corps de Sa Majesté.

B. 433. (Registre.) — 37 feuillets papier (couvert en parchemin).

1714. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 9 janvier : Me François Phelibé, receveur du tabac de la ville de Cusset, contre Me Christophe Bidon, marchand de ladite ville. — 16 janvier : Pierre Pravier, laboureur, demeurant au village de Riousse, paroisse de Livry, contre Philippe Joubier, aussi laboureur, demeurant à Chambon. — 20 février : Me Jean-Baptiste Jauquier, conseiller du roi, receveur des décimes du diocèse de Nevers, contre Guillaume Millot, sieur du Cloître. — 27 février : François Camp, marchand, fermier du prieuré de Chantenay, y demeurant, contre Jean de Barbarin, écuyer, seigneur de Chaulme, tant en son nom que comme tuteur de son fils et de défunte dame Claude Bourdoiseau, son épouse. — 13 mars : Antoine de Masclary, écuyer, fils émancipé de messire Antoine de Masclary, vivant chevalier, seigneur de Chaumorot, contre Anne Charon, veuve de défunt Claude Roger, vivant marchand à La Charité. — 20 mars : Jean-Baptiste Gambé, hôte de l'Image de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Louise Lhermite, veuve de Guillaume Pannet, demeurant au bourg de Magny. — 17 avril : Me Gabriel Martin, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et substitut du procureur du roi, contre les sieurs recteurs de l'hôtel-Dieu de ladite ville. — 2 mai : Maritte Déguilly, laboureur, demeurant en la paroisse d'Urzy, contre Jean-François Carpentier, écuyer, seigneur de Changy. — 29 mai : honnête femme Marie Garnault, veuve de Louis Gouzin, contre François Brezault, archer en la maréchaussée de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Charlotte Archambault, sa femme. — 3 juillet : Gabriel Panetrat, huissier royal, demeurant à Lormes, contre Jean de Marchand, écuyer, seigneur de Belleroche, frère de défunt François de Marchand. — 10 juillet : Michel Desnoyers, marchand, fermier de la terre de Champlin, contre messire Simon Pois, prêtre, curé dudit Champlin. — 17 juillet : Me Charles Lhermite, marchand, demeurant aux Plauds, paroisse d'Imphy, contre Jean Auboué, perreyeur en pierre de moulage. — 31 juillet : Me Michel de Lespinasse, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, premier président au prési-

dial de Saint-Pierre-le-Moûtier, père et tuteur de Jean-Henry de Lespinasse, son fils, héritier en partie de dame Jacquette Brisson, son aïeule maternelle, contre Me Claude Luzy, conseiller audit présidial; — Jacques Boulé, tailleur d'habits, demeurant à Moulins-Engilbert, contre Lazare de Chargère, écuyer, seigneur de Rodon, demeurant en la paroisse de Saint-Honoré. — 21 août: Me Antoine Gaisneau, directeur des affaires du roi, demeurant à Moulins, contre messire Etienne Damas, chevalier, seigneur comte de Crux, y demeurant. — 4 décembre: Etienne Laurent, marchand boucher, demeurant à Pougues, contre Guillaume Bourgoing, écuyer, seigneur de Maupertuis, demeurant audit Pougues. — 11 décembre: messire Jean-Baptiste Tostin, prêtre, curé de Livry, contre François Boulois, marchand boucher en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 18 décembre: Me François Gueneau, fermier du prieuré de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Sébastien Godard, laboureur, demeurant en la paroisse de Saint-Parize-le-Châtel; — messire Claude Murat, prêtre, curé de Tamnay et Abon, son annexe, contre Barthélemy Guignebard, marchand, demeurant à Châtillon-en-Bazois; — Me Henry de Lespinasse, sieur du Pavillon, contre honorable homme Jacques Millin le jeune, marchand boucher, demeurant à La Charité.

B. 434. (Registre.) — 48 feuillets papiers (couvert en parchemin).

1715. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 8 janvier: les dames abbesse et religieuses de Notre-Dame de la ville de Nevers, contre messire Jean Poumier, prêtre, curé de Sardolles. — 15 janvier: Alexis Bernard, maître chirurgien, demeurant au bourg de Magny, fermier de la justice et seigneurie dudit Magny, contre messire Eustache de Chéry, chanoine et trésorier en l'église de Nevers, et en cette qualité seigneur spirituel et temporel dudit Magny. — 22 janvier: Me François Gueneau, fermier du prieuré de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Mineau, laboureur, demeurant au village de Dary, paroisse de Langeron. — 5 février: demoiselle Marie Chambon, veuve de Me François Archambault, vivant notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Marie Chambon, veuve de Me François Vyau, avocat audit présidial. — 19 février: François Gascoing, sieur du Chasault, conseiller du roi, élu en l'élection de Nevers, contre Me Gilbert Gascoing, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers. — 26 mars: Gabrielle Denot, veuve de Robert Talbotier, faïencier, demeurant à Nevers, héritière de dame Marie Millaud, sa mère, contre Georges Girard, veuf de Marie Chapus, héritière d'Antoinette Davault, son aïeule. — 9 avril: les sieurs religieux Bénédictins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre demoiselle Monique Alasœur, veuve de Me Pierre Alixand, seigneur de Vasselanges, vivant avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritière mobilière de leur fils, et celui-ci dudit sieur de Vasselanges, son père, et contre Me Louis Alixand, seigneur de Paraize, et Me Jean Alixand, seigneur de Mussy, héritiers immobiliers dudit sieur Alixand de Vasselanges, leur frère. — 16 avril: Jean Jourde, pionnier du pays d'Auvergne, travaillant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Madeleine Barré, veuve de Me Etienne Dhéré, demeurant en ladite ville. — 7 mai: Me Claude Vaucoret, greffier au bailliage d'Arnay-le-Duc, contre Me Philippe Bureau, notaire royal à Château-Chinon. — 21 mai: Me Claude Baudrion, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de dame Hélène Baudrion, sa femme, contre demoiselle Barbe Vézinier, veuve et commune de défunt Me Gilbert Heulhard, vivant receveur au grenier à sel de Luzy. — 28 mai: dame Françoise de La Meure, dame de Beaumont, veuve de noble Jean Rouard, vivant conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins, contre Etienne Blondat, serrurier en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 2 juillet: messire Jacques-François de Borniol, écuyer, prêtre, curé de Saint-Franchy, contre Jean Moreau, fermier du domaine de Curillat, situé en ladite paroisse; — dame Esther Bouju, femme de Pierre Léveillé, écuyer, seigneur du Rochy, demeurant au Fournay, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre Joachim Courtois, clerc de la forge dudit Fournay. — 9 juillet: messire François Gauthier, prêtre, curé de Saint-Martin-du-Puy, contre demoiselle Louise Caillat, veuve de Me Charles de Razout, vivant avocat en Parlement, bailli dudit Saint-Martin-du-Puy, et tutrice de leurs enfants, demeurant à Avallon; — Me André Vincent, conseiller du roi, contrôleur en la maréchaussée de Nevers, et demoiselle Françoise Pomereuil, son épouse, contre François Imbert, cordonnier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 16 juillet: Nicolas-Henri Gaucher, écuyer, conseiller du roi, prévôt de Château-Chinon, y demeurant, contre Jean Coquille, marchand, fermier du lieu de Selins, et Guy Coquille, conseiller du roi, maire de Saint-Saulge. — 30 juillet: messire Eustache de Berthier, écuyer, sieur de la Vallée-Bizy, contre Edouard de Berthier, écuyer; — demoiselle Angélique Le

Bault, fille majeure, contre noble Jacques Vaillant, sieur de Mauboux, garde-du-corps de Sa Majesté. — 3 septembre : François Oudard, marchand boucher et archer, demeurant au faubourg de Moulins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Pierre Dhéré, procureur au bailliage et siège présidial de ladite ville. — 5 novembre : Jacques Lebaupin, marchand tanneur, demeurant en la ville de Moulins, contre messire François de Dreuille, écuyer, seigneur de la Lande, demeurant au château de Lorgue, paroisse de Cougny. — 10 décembre : Claude Perrier, pionnier du pays de Guyenne, travaillant à présent en la paroisse d'Uxeloup, contre Mᵉ Joseph Pinet, sieur de Mantelet, demeurant en la ville de Nevers. — 17 décembre : demoiselle Marie Chartier, veuve de Mᵉ Jacques Joully, lieutenant au bailliage de La Charité, contre Mᵉ Jean Jolly et Claude Berger le jeune, marchands à La Charité.

B. 435. — Cahier de 40 feuillets papier.

1716. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 janvier : Jean Gamet, « garçon forin », de la paroisse de Fours, travaillant en la paroisse de Saincaize, contre Claude Bonhomme, laboureur, demeurant en la même paroisse ; — Mᵉ Jean Bourtyl, sieur d'Autry, demeurant à Moulins, contre Mᵉ Pierre Dhéré, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 janvier : Mᵉ Jean Régnier, avocat en Parlement, demeurant à Sémelins, paroisse de Billy, contre Jean Lelong l'aîné, manœuvre, demeurant audit Sémelins. — 4 février : Mᵉ Gaspard Collet, sieur de Froy, contre messire Eustache de Chéry, prieur de Saint-Révérien, trésorier de l'église de Saint-Cyr de Nevers. — 12 février : noble Antoine Galaix, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Joseph Penot, huissier royal en ladite ville ; — noble Jean Aladane, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Pierre Morelin, maître de la poste de Magny, y demeurant. — 3 mars : Jacques Virmond, laboureur, demeurant en la paroisse de Mézangy, contre Mᵉ Guillaume Delaprée, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et ses frères. — 28 avril : Mᵉ François Lureux, fermier de la châtellenie de Bourbon-l'Archambault, y demeurant, contre Mᵉ Pierre Dhéré, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 13 mai : Samuel de Lichy, écuyer, seigneur de Lichy en partie, Granchamp, Parigny et autres lieux, et dame Marie-Ursule Dollet, son épouse, contre messire Eustache de Lichy, chevalier, seigneur dudit lieu. — 20 mai : François Audard, marchand boucher et archer en la maréchaussée, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François-Octave Trézaguet, employé dans les affaires du roi, demeurant en la ville de Nevers. — 7 juillet : les sieurs religieux Carmes de la ville de Moulins contre Mᵉ Jean Dhéré, employé aux aides ; — Mᵉ François Chevalier, intéressé dans les fermes du roi, demeurant à Besançon, Antoine Deleux des Ausnay, bourgeois de Paris, et dame Elisabeth-Catherine Chevalier, son épouse, seigneurs de Champausserin, la Varenne et Moulin-Mauguin, contre dame Marie de Cotignon, veuve de Mᵉ Jean-Baptiste Save, vivant avocat en Parlement, seigneur d'Ougny ; — demoiselle Jeanne-Marie Marinyer, veuve de Jean de Coulon, vivant écuyer, seigneur de Moncenault, tutrice de leurs enfants, contre demoiselle Bénigne de Chargère, veuve de Nicolas de Ponard, écuyer. — 14 juillet : messire Jean-Baptiste Bouard, prêtre, curé de Cougny, contre messire Guillaume Billebault, prêtre, curé de Saint-Révérien, y demeuraut. — 22 juillet : noble Philbert Simonnin, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur de ses enfants et de défunte dame Michelle Sallonnyer, son épouse, contre Jeanne Latour, veuve de Philippe Gyé, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 18 août : Mᵉ Claude Bonneau, notaire royal au bourg de Sémelay, tuteur des enfants mineurs de défunt Pierre Bonneau et de Claudine Mazuel, contre Jean Joseph, fendeur de bois, demeurant en la paroisse de Saint-Honoré. — 1ᵉʳ septembre : Vincent Dalligny, marchand, demeurant en la paroisse de Champlemy, contre Henry de Cotignon chevalier, seigneur de la Charnaie, y demeurant, paroisse d'Argenvières. — 9 septembre : Mᵉ Guillaume Marynier, marchand à Decize, contre dame Antoinette de Boulon, veuve du sieur de Grillon, demeurant à Commagny ; — messire Jean Martin, prêtre, curé de Chasnay, diocèse d'Auxerre, contre Louis Desmoineau, manœuvre audit Chasnay. — 3 novembre : Pierre Pierre, écuyer, seigneur de Frasnay, président-trésorier de France en la généralité de Moulins, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Jean Chardon, prêtre, curé de la paroisse de Frasuay-le-Ravier. — 10 novembre : Jeanne Litaud, veuve de Jean Martin, boucher, demeurant à Sancoins, contre Mᵉ Pierre Bergeron, sieur du Vernas, châtelain de Lurcy et Pouligny. — 24 novembre : Mᵉ Jean Alasœur, conseiller du roi, receveur au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean de Chateaubodeau, écuyer, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 9 décembre :

Nicolas Marnay, maréchal, demeurant au faubourg de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Charles Bureau, maître chirurgien-juré en ladite ville.

B. 436. — Cahier de 40 feuillets papier.

1717. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 20 janvier : messire Emery Pichot, prêtre, curé de Bardet et de Valligny, son annexe, contre Jacques du Crest, écuyer, seigneur de Ponay, demeurant audit lieu, paroisse de Tazilly. — 26 janvier : messire Pierre-Antoine de Jaucourt, chevalier, marquis d'Espeuilles, contre messire Jean Picquet, prêtre, prieur-curé de la paroisse de la Montagne. — 3 février : Me Etienne Melon, conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection de Nevers, seigneur de Couëron et de Thaix, contre messire Simon Garenne, prêtre, curé de Thaix. — 2 mars : Me Jean-Baptiste Faure le jeune, marchand à Nevers, contre Me Etienne Tonnelier, procureur du roi en la maréchaussée dudit Nevers. — 16 mars : Jean Merle, marchand de bœufs du pays d'Auvergne, contre François Sallonnyer, seigneur du Perron, avocat en Parlement. — 6 avril : Claude Taboureau, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre Charles Le Roy de Carreau, écuyer, seigneur de Cuy. — 4 mai : Me François Deshalles, employé dans les aides de la ville de La Charité, cessionnaire de Pierre Joully, ancien conseiller au présidial de Saint-Pierre-le Moûtier, contre dame Clémence Pierrat, veuve de Gabriel de Boyau, écuyer, seigneur de Villemont, demeurant à la Charnaye. — 11 mai : dame Charlotte Serain, veuve de Louis Jouanin, vivant chirurgien en la ville de Moulins, contre dame Simonne Martin, veuve de Me Gilbert Paris, vivant procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 9 juin : Me Claude Baudrion, procureur au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre honorable homme François Rappin, fermier des Pivotins, François de Lespinasse, sieur des Pivotins, et messire Henry de Lespinasse, prêtre, seigneur de Vielmoulin, demeurant en la ville de Donzy. — 22 juin : Me Jean Legrand le jeune, marchand, demeurant à Decize, contre messire Jean de Noury, chevalier, seigneur de Thurigny ; — messire Claude Coppin, prêtre, prieur de Cossaye, demeurant à Decize, contre Claude de Toulonjon, écuyer, seigneur de l'Aubois, demeurant en la paroisse de Dompierre. — 6 juillet : Jean Dorlet, sieur de la Pommeraie, capitaine d'infanterie au régiment de la marine, demeurant à Saint-Martin-du-Puy, contre Me Louis Magdelénat, notaire et procureur, demeurant à Vésigneux, paroisse dudit Saint-Martin-du-Puy. — 28 juillet : Louis Riffé, avocat en Parlement, contre messire François-Gabriel de Morogue, chevalier, seigneur de Fonfay et La Celle, héritier de François de Morogue, chevalier, seigneur dudit lieu de La Celle. — Me Philbert Simonnin, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Charles Claude, vigneron à Riousse, paroisse de Livry. — 17 août : Joseph Penot, huissier royal, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Madeleine de Cossay, veuve de Jacob Fabvre, vivant écuyer, seigneur d'Ardagny. — 31 août : dame Quintienne Chevalier, veuve de Me Pierre Philippon, notaire royal à Cusset, contre Jean Geneste, vigneron audit Cusset. — 7 septembre : Etienne Bourdillat, marchand de bois pour la fourniture de Paris, contre messire Antoine de Bretagne, chevalier, seigneur de Marcilly, y demeurant, paroisse de Gâcogne. — 9 novembre : Me Claude Baudrion, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean de Barbarin, écuyer, seigneur de la Mirande, demeurant à Chaumes, paroisse de Chantenay, tant en son nom que comme tuteur de Jean-Charles-Joseph de Barbarin, son fils, héritier de dame Claude Bourdoiseau, sa mère ; — Me Philbert Arvillon de Sainte-Baudière, conseiller du roi, ci-devant maire perpétuel et receveur pour Sa Majesté au grenier à sel de la ville de Nevers, fils et héritier en partie de défunt Me Gaspard Arvillon, en son vivant avocat en Parlement, contre Jean-Baptiste Faure l'aîné, marchand, demeurant audit Nevers. — 1er septembre. Louis Septier, marchand à Rigny, contre Jacques Robertet, marchand à La Charité. — 7 décembre : Louis-Antoine Sallonnyer de Faye, y demeurant, paroisse de Verneuil, conseiller du roi, président-trésorier de France en la généralité de Moulins, contre Charles de Goujon, écuyer, seigneur du Bessay, demeurant en la paroisse de Coulanges. — 14 décembre : Me Etienne Goussot, notaire royal à Nevers, contre dame Anne Morin, veuve de Me Jacques Lepage, demeurant à La Charité.

B. 437. — Cahier de 48 feuillets papier.

1718. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 11 janvier : Me Nicolas Gendrat, chirurgien, demeurant en la ville de Paris, rue Saint-Jacques, paroisse de Saint-Séverin, contre Philbert Espiard, écuyer, seigneur de Mascon, y demeurant, paroisse de Saint-Martin-de-la-Mer. — 1er février : Jean Midault, servi-

teur-domestique, demeurant en la paroisse de Langeron, contre Ambroise de Mérigot, écuyer, seigneur de Méauce, y demeurant. — 23 février : dame Marie Garnault, veuve de noble Charles Alixand, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Fronton Mahieux, marchand, demeurant en la paroisse de Montambert. — 8 mars : Me Jean Deladouère, procureur au bailliage de Saint-Parize-le-Châtel, y demeurant, contre Me Jean Berger, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, mari et exerçant les actions de demoiselle Marthe Joully, fille et héritière en partie de défunte dame Marie Chartier. — 15 mars : Me François Pérude, archiprêtre et curé des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Michel Tréfoux, fermier de la terre de Beaumont. — 29 mars : dame Gabrielle Taillefert, veuve de Me Achille Robin, demeurant à Tintes, paroisse de Sougy, contre messire Joseph Crevel, prieur de Tauves, tuteur des mineurs de défunt M. le conseiller Crevel, demeurant en la ville de Nevers ; — les dames abbesse et religieuses de l'abbaye royale de Notre-Dame de Nevers contre messire Jean Blondet, prêtre, prieur de Ménetou-Ratel. — 26 avril : Gabriel Panetrat l'aîné, huissier royal, demeurant à Lormes, contre Me Jean Girard, marchand, demeurant au même lieu ; — Pierre Vyau, chirurgien, demeurant à Arleuf, contre Jean Rabigot, menuisier, demeurant à Château-Chinon. — 10 mai : Me Jean Regnault, bourgeois, demeurant à Tintury, contre messire Jacques Berthelot, prêtre, curé de Villiers-sur-Yonne. — 21 juin : Charles Marandat l'aîné, marchand, demeurant à Nevers, contre Simon Dulys, cerclier, demeurant en la paroisse de Balleray. — 28 juin : demoiselle Andrée Faubert, fille majeure, contre Marie Lhermite et Jacques Rat, son fils, hôte du logis de la Fleur-de-Lys de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 26 juillet : messire Henry Guillier, prêtre, curé de la paroisse de Limanton, contre messire Jean Rebreget, prêtre, curé de la paroisse de Chevannes-Gazeaux. — 2 août : Me Louis Geoffroy, employé dans les aides en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Claude Maunoir, veuve de Me Charles Bureau ; — messire Pierre Clerjault, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret, y demeurant, contre Jean-François de Cotignon, écuyer, seigneur de Mouasse, y demeurant, dite paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret. — 17 août : messire Pierre Chapuis, prêtre, curé de Dornecy, contre Edme Berryat, syndic de ladite paroisse de Dornecy. — 30 août : Me Léon-François Josse, sieur du Chambon, contre Me Jean Rousseau, sieur du Pal, y demeurant. — 6 septembre : demoiselle Hélène Baudrion, veuve, commune et usufruitière de Me Claude Baudrion, vivant procureur au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants, contre Jean de Barbarin, écuyer, seigneur de Chaulmes. — 15 novembre : Me Antoine Faure, marchand, demeurant à Nevers, contre messire Philbert Lasné, chanoine de Saint-Cyr de Nevers. — 22 novembre : François Martinet, serviteur-domestique, demeurant en la paroisse de Chantenay, contre Marin Combrande, laboureur, demeurant en la paroisse de Livry. — 13 décembre : dame Gabrielle Jacquinot, veuve de Me Rémy Béchonnat, fermier de la seigneurie de Bannegon, tutrice de leurs enfants, contre Jean Le Roy, écuyer, seigneur d'Allarde ; — dame Gabrielle Taillefert, veuve de Me Achille Robin, demeurant à Tintes, paroisse de Sougy, contre messire Joseph Crevel, prieur de Tannay, tuteur des mineurs de M. le conseiller Crevel, son frère, demeurant en la ville de Nevers ; — Me Jean Marinyer, marchand à Decize, contre Mr Jean Gamonnay, prêtre, curé de Lucenay-les-Aix, et Sylvestre Gamonnay, chirurgien à Villeneuve. — 20 décembre : Jean de La Trouillière, écuyer, contre M. du Verne.

B. 438. — Cahier de 23 feuillets papier.

1719. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 17 janvier : Jean Legrand, marchand, demeurant à Decize, contre Me Jean Rousseau, bourgeois, demeurant à Châtillon. — 24 janvier : Jean Duserre, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Marie Guitot, veuve de Me Claude Guillaume. — 7 février : Jean Pannetier, praticien, demeurant à Prémery, contre Me Eustache Blondeau le jeune, marchand audit lieu. — 1er mars : Me Jean Pichon, chirurgien, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Borde, laboureur. — 14 mars : dame Madeleine de Gouray, dame marquise de Langeron et de Cougny contre Hubert-Nicolas Blandin, écuyer, officier de Son Altesse Royale monseigneur le duc de Berry. — 21 mars : Louis Alixand, seigneur de Paraize, contre Etienne Aladane, écuyer, conseiller du roi, lieutenant criminel de robe courte au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 19 avril : Me François Gauthier, prêtre, curé de Saint-Martin-du-Puy, contre Me Claude de Razou, bailli de Saint-Martin-du-Puy, tuteur des mineurs de Louis Magdelénat et de Gabrielle Renaudon. — 10 mai : Me Jacques Berthelot, prêtre, curé de Quincy et de Villiers-sur-

Yonne, contre Philbert Gaudé le jeune, laboureur audit Villiers; — Mᵉ François Pérude, archiprêtre et curé des paroisses de Saint-Pierre et Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Michel Treffoux, fermier de la terre de Beaumont. — 24 mai : Mᵉ Sébastien Devarenne, marchand ciergier de la ville de Moulins, contre les héritiers de la dame de La Mure, propriétaires de la terre de Beaumont, et Michel Treffoux, fermier de ladite terre. — 14 juin : Jean Raisonnier, maître boulanger et pâtissier, et Anne Moussard, sa femme, demeurant en la ville de La Charité, contre Mᵉ Pierre Pitoureau, fils et héritier de Mᵉ Etienne Pitoureau et de demoiselle Françoise Blanchard. — 11 juillet : François Leclerc, marchand, demeurant en la paroisse de Gâcogne, contre Michel Pillin, marchand, demeurant à Ouroux. — 30 août : Mᵉ Jean Vialet le jeune, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Claude-Gaspard Peschereau, chanoine de l'église cathédrale de Nevers, y demeurant. — 14 novembre : Sébastien Parossien, marchand, demeurant à Chantenay, contre Michel Treffoux, marchand, fermier de la terre de Beaumont, paroisse de Saint-Babyle de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 21 novembre : noble Jean Aladane, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Suzanne Jeanninet, veuve de Pierre Léger, vigneron, demeurant à Riousse ; — Mᵉ Pierre Robin, procureur en l'élection de Nevers, y demeurant, mari et exerçant les actions de dame Hélène Baudrion, sa femme, contre Jean de Barbarin, écuyer, seigneur de Chaulmes.

B. 439. — Cahier de 20 feuillets papier (incomplet.)

1720. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 9 janvier : Mᵉ Martin Rouher, notaire royal, contre Jean Mounier, laboureur ; — Madeleine Barry, veuve et commune de François Buchet, marchand, Jean et Jacques Buchet, ledit Jacques prêtre, curé de Brassy, ledit Jean marchand, demeurant avec ladite Barry au village de Planchez, contre Jean Maratrat, laboureur, demeurant à la Chaise, paroisse dudit Planchez. — 17 mai : Mᵉ Claude Delaprée, marchand, demeurant en la ville de La Charité, et demoiselle Marie Testelette, sa femme, auparavant veuve de Mᵉ Joseph Delalande, aussi marchand, pro-tuteur et tutrice des enfants mineurs dudit Lalande (*sic*), contre Mᵉ Léonard Aupépin de la Garenne, et le sieur Aupépin de la Motte, fils et héritiers de Mᵉ Léonard Aupépin et de défunte demoiselle Jeanne Perreau, leurs père et mère ; — dame Marie Bernard, veuve de noble Charles Bourgoing, dame de Toury, contre Claude Toulonjon, écuyer, sieur de l'Aubois ; — Mᵉ Charles Marandat l'aîné, marchand, demeurant à Nevers, contre Jacquette Guérigny, veuve de Simon Dulys, demeurant à Arriaux, paroisse de Balleray. — 3 juillet : Mᵉ Jacques Alixand, sieur de Maux, procureur général au Domaine et Chambre des comptes de Nevers, contre Jeanne Rousset, servante domestique du sieur de Nantin ; — Charles-Gervais Lefort, sieur des Fontaines, demeurant en la paroisse de Tresnay, contre le nommé Lineau, laboureur, demeurant en la même paroisse. — 17 juillet : messire Michel Delespinasse, conseiller du roi, premier président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Daglain, laboureur au domaine de Rondeau, paroisse dudit Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 août : messire Thomas du Verne, chevalier, seigneur en partie de Jailly, y demeurant, contre Edme Roy, marchand, demeurant en la ville de Saint-Saulge. — 28 août : les dames Hospitalières de la ville de Moulins contre François de Dreuille, écuyer, seigneur de Lalande et dame Perrette de La Barre, son épouse, demeurant à Lorgue. — 27 novembre : Jean-Baptiste Josselin, maître chirurgien à La Charité, contre Mᵉ Joseph Taupin, médecin à La Charité, et Jeanne Taupin, veuve de Jean Gravelle, chirurgien ; — François Faultier, écuyer, sieur de Mont, contre messire Charles de Certaine, écuyer, sieur de Villemolin, tuteur des enfants mineurs de M. de Corvol.

B. 440. — Cahier de 34 feuillets papier.

1721. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 22 janvier : — Mᵉ Louis-François Symonin, sieur du Vernay, avocat en Parlement, contre Claude Sotty, vigneron, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 29 janvier : Jacques Rat, maître du logis de la Fleur-de-Lys de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Guillaume Delaprée, avocat en Parlement, demeurant en la même ville. — 5 février : Mᵉ Lazare Louvrier, chirurgien-juré, demeurant en la ville de Saint-Saulge, contre les sieurs recteur, receveur et administrateurs de l'hôtel-Dieu de ladite ville. — 12 février : Pierre Grenet contre Mᵉ Jean Delafond, avocat en Parlement, demeurant à Fontaillier, paroisse de Saint-Babyle. — 5 mars : Mᵉ François Guitot, chirurgien, demeurant en la ville de Nevers, contre Mᵉ Jean-Michel Robichon de La Giraudière, fermier de la châtellenie de Nevers. — 7 mai : Mᵉ Claude Colli-

neau, marchand, demeurant à Conforgien, contre Philibert Espiard, écuyer, seigneur de Macon, et dame Madeleine Dreux, son épouse. — 14 mai: François Pougault contre Me Claude Martel, lieutenant au bailliage de Châtillon. — 21 mai: dame Marie Gallas, veuve de Joseph Ruellé, écuyer, sieur de Chaudry, conseiller au présidial de Bourges, et Joseph-Hugues Ruellé, écuyer, sieur de la Pagière, contre Pierre Lemort, écuyer, conseiller du roi en l'élection de Bourges. — 11 juin: demoiselle Edmée Desprès, fille majeure, usant de ses droits, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, donataire universelle de demoiselle Claude Desprès de Bruzeaux, sa sœur, contre demoiselle Suzanne de Challemoux, demeurant en cette ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — dame Madeleine Dubois, veuve de Simon Gyé, vivant archer en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Augustin Boyer, archer en la même ville. — 18 juin: Me Nicolas Testelette, notaire royal et procureur à la pairie de Nevers, mari et exerçant les actions de demoiselle Charlotte Morin, son épouse, contre la veuve de François Jallouseau. — 25 juin: Me Pierre Chapuis, lieutenant au bailliage de Dornecy, cessionnaire de Me Pierre Chapuis, son frère, vivant curé dudit Dornecy, contre la communauté dudit lieu. — 9 juillet: demoiselle Elisabeth Descolons, fille majeure, héritière de défunt Me Eustache Descolons, son oncle, ci-devant curé de Druy, demeurant à Nevers, contre Me Gilbert Bellevaux, prêtre, curé dudit Druy. — 16 juillet: François Le Tors de Larrey, capitaine au régiment de Forez, et Jean Dorlet, garde du roi, contre Toussaint Guenot, laboureur à Saint-Martin-du-Puy. — 23 juillet: Me Pierre Chapuis, lieutenant au bailliage de Dornecy, et demoiselle Marguerite Duchesnois, sa femme, contre honorable homme Pierre Baulon, marchand, demeurant à Andryes. — 6 août: Me Jean Rossignol, commis au grenier à sel de la ville de Decize, contre les révérends Pères Minimes du couvent de ladite ville. — 26 août: Pierre Morichon, charpentier du pays de La Marche, de présent travaillant en cette ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Laurent Rousset, sieur de la Brossardière, demeurant en la même ville. — 9 septembre: Me Jean Durand, oculiste, contre François de Chargère, écuyer, seigneur de Vaux; — Pierre André dit Floridor, opérateur, demeurant en la paroisse de Garchy, contre Me Jacques Paignon, prêtre, curé de la paroisse de Narcy, y demeurant. — 18 novembre: Me Jean Odry, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre François Morin, fermier du prieuré d'Aubigny, y demeurant. — 17 décembre: noble Jean Pierre de Saint-Cy, conseiller du roi en la sénéchaussée et présidial de Moulins, y demeurant, contre les sieurs Fronton et Claude Mahieu frères, marchands, demeurant en la paroisse de Montambert. — 24 décembre: Philibert Bernier, marchand, demeurant à Château-Chinon, contre Me Claude Collinot, marchand, demeurant à Conforgien; — Me Prix Veau, Claudine Ledéchaux, sa femme, Jean, Michel et Louis Veau, demeurant au lieu d'Arleuf, contre Me Philippe Bureau, notaire audit Arleuf.

B. 441. — Cahier de 34 feuillets papier.

1722. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 janvier: Gilbert Duse, manœuvre, demeurant à Mars, contre Claude Sotty, vigneron, demeurant aux faubourgs de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 28 janvier: dame Anne Bully, veuve de Nicolas Bernier, demeurant à Château-Chinon, contre Jacques Gauminon, blâtier, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier; — Me Pierre Arvillon, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Nevers et prieur commendataire de Saint-Victor de la même ville, contre Me Jean-Baptiste Doreau, chanoine et diacre de ladite église. — 25 février: Me Gabriel Dufour, bourgeois de Tannay, contre Mes Guillaume Trousseau et Etienne Tenaille, marchands, adjudicataires des bois de la communauté de Dornecy; — Louis de Radonvillier, lieutenant-colonel d'infanterie réformé, curateur de Mrs Louis, Edouard et Gaspard Simonin, et Me Louis-François Simonin, sieur du Vernet, avocat en Parlement, tous héritiers de dame Geneviève de Pagany, veuve de noble François Sallonnyer, vivant conseiller et avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François de Bonnay, écuyer, seigneur dudit lieu. — 4 mars: honnête femme Gabrielle Raquin, veuve de Claude Pajot, demeurant à Saint-Révérien, contre Me Achille Martin, prêtre, curé dudit Saint-Révérien. — 11 mars: Barthélemy Bergeron, marchand, demeurant à Sermoise, contre Jean Calisc et Marthe Pont, sa femme. — 18 mars: Etienne Chambon, marchand à Guipy, contre Léonard Jourdan, marchand à Corbigny. — 15 avril: Me Antoine Compin, bourgeois de Mâcon, contre le sieur bailli du Rochy. — 29 avril: Me Etienne Poirier, maître boulanger et pâtissier, demeurant en la ville de Sancoins, contre dame Eléonore Debarbin. — 6 mai: Me François Vaucoret, marchand, demeurant à Château-Chinon, contre Lazare Guillaume le jeune,

laboureur, demeurant en la paroisse de Planchez ; — Philbert Vadrault, laboureur, demeurant au village de Champrobert, contre messire Pierre Bruneau, seigneur de Vitry et autres lieux, demeurant en son château de Champrobert, paroisse de Saint-Gengoult. — 3 juin : Jacques Dalbray, demeurant à La Charité, contre honorable homme Jacques Lepage, marchand tanneur de ladite ville. — 1er juillet : demoiselle Anne Grasset, fille majeure, procédant sous l'autorité de Me Pierre Dauveau, chapelain de l'hôtel-Dieu de la ville de La Charité, y demeurant, contre Me Gaspard Lefebvre, prêtre, curé de la paroisse d'Argenvières, y demeurant. — 15 juillet : Me Pierre Pivain, acquéreur des charge et pratique de Me Marin Baudrion, vivant procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Mirault, serviteur-domestique, demeurant audit Saint-Pierre-le-Moûtier. — 29 juillet : Jean Nepveu, voiturier par terre, demeurant en la paroisse de Saint-Léger-des-Vignes, contre Claude Valoix, meunier, demeurant en la paroisse de Balleray. — 5 août : Pierre Pommereuil, marchand de bœufs de la province d'Auvergne, contre Claude Jolly, vigneron de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 août : Claude Archambault, praticien, demeurant en cette ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritier de Charles Archambault, son frère, contre Me Lazare Huet, greffier en chef civil et criminel au présidial dudit Saint-Pierre-le-Moûtier. — 29 août : Me Léonard Dobinet de Chaulmont, prêtre, curé de la paroisse de Tresnay, contre Michel Camp, laboureur, demeurant en ladite paroisse ; — Me Claude Garnault, notaire royal et procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre les religieuses Ursulines de ladite ville. — 2 septembre : Pierre Forest de Pousserolle, ancien capitaine d'infanterie, demeurant à Maringe, cessionnaire de la demoiselle de Rémigny, contre Henry de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, y demeurant, paroisse d'Argenvières. — 9 septembre : dame Marie Garnault, veuve de noble Charles Alixand, conseiller du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Gabriel Sauvaget, sieur du Bot, demoiselle Madeleine Sauvaget, Nicolas Sauvaget et François de Chargère et demoiselle Marie Sauvaget, sa femme. — 18 novembre : Me Louis Lefebvre, bourgeois de Château-Chinon, contre Dimanche Pétillot, de la même ville. — 25 novembre : noble Louis-François Simonnin, seigneur du Vernay, assesseur civil et criminel au bailliage de Nevers, contre Me Gilbert Forest, marchand fermier, demeurant en la paroisse de Saint-Parize-en-Viry ; — Jacques Loiseau, écuyer, seigneur de Champs, procureur fabricien de l'église de Ruages, contre Edme Moulinot, charron, demeurant en la même paroisse. — 2 décembre : Jacques-Louis Olivier, écuyer, demeurant en la ville de Nevers, contre Léonard David, marchand, demeurant à Givry, paroisse de Cours-les-Barres. — 23 décembre : Me Pierre Lévesque, marchand, demeurant à Nevers, contre Amable Cacadier, marchand, demeurant au Poids-de-Fer.

B. 442. — Cahier de 20 feuillets papier.

1723. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 3 février : Me Claude Dubois, procureur au bailliage et présidial, contre dame Marie Hugot, veuve de Claude Seigne, marchand, demeurant à Nevers. — 3 mars : Me Jean Groslier, marchand à Sancoins, contre Jean et Gilbert Lachaise. — 28 avril : Me Jean de Jaligny, greffier en chef au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de demoiselle Hélène Baudrion, veuve en premières noces de Me Claude Baudrion, vivant procureur audit siège, pro-tuteur des enfants mineurs dudit défunt et de sadite femme, contre noble Jean Aladane, conseiller du roi audit présidial. — 5 mai : messire Pierre-Anne Dorat, chevalier, seigneur de Chatellu, mari et exerçant les actions de dame Anne Gaulmin, sa femme, contre Me Pierre Alixand, sieur de Paraize. — 23 juin : Pierre Taillandier, laboureur, demeurant au village de Beauvais, paroisse de Sancoins, contre Me Jean Roux, apothicaire et chirurgien-juré, demeurant en la ville de Sancoins. — 7 juillet : Me Jean Tappin, procureur fiscal de Villiers-sur-Yonne, contre Me Pierre Chapuis, lieutenant au bailliage de Dornecy. — 18 août : Claude Moireau, demeurant à Château-Chinon, contre Claude Fleuriat, demeurant à Cœuzon. — 9 septembre : Me Léonard Paischereau, avocat en Parlement, contre messire François Rapine de Sainte-Marie, chanoine et grand archidiacre de la cathédrale de Nevers. — 17 novembre : dom Jean-Baptiste Duret, prieur de Saint-Paul et Saint-Pierre de Solesme, diocèse du Mans, contre dom Charles-Joseph de Clermont, prieur de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 décembre : demoiselle Marie Chauveau, veuve de Me Lefebvre, avocat en Parlement, demeurant à Pouilly, contre Guillaume Maindre, chirurgien, demeurant en la même ville.

B. 443. — Cahier de 30 feuillets papier.

1724. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 12 janvier : Jean Sineau fils, laboureur, demeurant en la paroisse de Tresnay, contre Michel Bailly, laboureur, demeurant en la paroisse de Dornes. — 26 janvier : Me Louis-François Ferron, prêtre, curé de Giverdy, desservant la cure de Jailly, contre Jean Lavault, marchand, demeurant audit Jailly. — 9 février : Brice Cirot, hôte du Lion de la ville du Veurdre, contre Pierre Morichon, charpentier du pays de La Marche, de présent travaillant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 23 février : Me Laurent Martin, marchand, demeurant en la ville de Saint-Révérien, contre Me Hyacinthe Tiran, chantre de l'église dudit Saint-Révérien. — 5 avril : Jean Paillard, marchand tanneur de la ville de La Charité, y demeurant, contre François Sordet, marchand de la même ville. — 3 mai : messire Jean-Baptiste Feydeau, écuyer, seigneur de Lépeau, mari et exerçant les actions de dame Marie Girard, son épouse, contre les sieurs prieur et religieux Bénédictins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 16 mai : Me Jean-Baptiste Allasœur, receveur au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Me Pierre Lejay, commissaire aux revues de ladite ville. — 4 juillet : Me François Gueneau, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, ci-devant fermier du revenu du prieuré de la ville dudit Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Grenet, laboureur et maître de sa communauté, demeurant en la paroisse de Langeron. — 11 juillet : messire François de Corvol, capitaine au régiment d'Agenais, demeurant en son château d'Uxeloup, contre la nommée Thérèse, servante-domestique du sieur Pellé, agent des affaires du sieur marquis d'Espeuilles, demeurant au château de Marigny, paroisse de Jaugenay. — 18 juillet : demoiselle Hyacinthe Chevalier, veuve de noble Joseph Berthelon, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François Dessenlis, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant en la paroisse de Langeron. — 26 juillet : Me Pierre Porte, ci-devant greffier de l'hôtel de ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de dame Jeanne Pichon, sa femme, contre François Bourbon, vigneron, demeurant au faubourg du Pazeret de ladite ville. — 2 août : Me René Guyomard, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Claude Mouchot, marchand boucher en ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 août : Me Glaude Lepage, directeur (*sic*) de la terre et seigneurie de Grossouvre, contre le sieur de La Barre, seigneur des Troches, y demeurant ; — François Bonneau, marchand, demeurant en la paroisse de Semelay, contre Claude Auger, teinturier, demeurant à Château-Chinon. — 29 août : Me Gédéon Mazillier, seigneur de Coulon, demeurant en la ville de Lormes, contre Me Nicolas Jolly, marchand, demeurant audit Lormes. — 12 septembre : Me Joseph Taillefert, seigneur prieur commendataire du prieuré de Mazilles, contre Jean Millet, marchand, demeurant audit Mazilles. — 20 décembre : Me Laurent Rousset, bachelier ès-lois, et demoiselle Marie-Madeleine Garnault, son épouse, contre Jacques Gominon, blâtier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Me Claude Bernard, archiprêtre et curé de Saint-Saulge, contre Me Charles Vaillant, prieur et curé de Mingot, y demeurant ; — Michel Coulon, couvreur, contre Balthasar-François Méchine, seigneur de Montanteaume, demeurant en la paroisse de Lanty ; — Me François Reuillon, marchand, demeurant en la paroisse de Maux, contre Me Charles Bary, marchand, demeurant en la même paroisse, ci-devant tuteur dudit Reuillon.

B. 444. — Cahier de 27 feuillets papier.

1725. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 9 janvier : Me Nicolas Robinot, prêtre, curé de Verneuil, contre Me Gabriel Robinot, ci-devant curé dudit Verneuil, y demeurant. — 16 janvier : François Audard, marchand boucher de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre le sieur de Trézaguet, sieur du Bouchet, y demeurant, paroisse de Chantenay. — 31 janvier : dame Jeanne Petit, veuve de Pierre Guenin, tutrice de leurs enfants, demeurant en la paroisse de Limoise, contre Claude Véclin, tonnelier, demeurant à Sancoins. — 21 février : André Micault de Saint-Léger, avocat en Parlement, contre Marcellin Jault, cardeur de laine. — 14 mars : Antoine Fougeroux contre Me Claude Blaudin, avocat en Parlement. — 11 avril : demoiselle Madeleine Barré, veuve en dernières noces de Me Etienne Dhéré, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Brunet, laboureur et ci-devant métayer au domaine des Rondiers, village de Vary, paroisse de Langeron ; — demoiselle Antoinette Goussot, veuve de Me François Guéron, vivant notaire royal, demeurant en la ville de Nevers, contre demoiselle Madeleine des Escures de La Vivère, femme séparée de biens de Jean de Châteaubodeau, écuyer, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. —

2 mai : Me Gabriel Godard, marchand, demeurant à Decize, contre Me Léonard-François Michel, prêtre, curé de Cercy-la-Tour ; — Me Charles Dupremierfait, prêtre, curé de Montigny-aux-Amognes, contre Roch Foin, laboureur. — 30 mai : dame Charlotte Dubois, veuve de défunt Me Claude Marinyer, marchande de la ville de Decize, contre Me Léonard-François Michel, curé de Cercy-la-Tour. — 4 juillet : Me Pierre Delafond, marchand, demeurant en la ville d'Auxerre, contre dame Marguerite-Etiennette Dachin, veuve du sieur Decreux. — 11 juillet : René de Cullon, chevalier, seigneur de la Charnaye et Chambon, demeurant à Bourges, contre Henri de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, y demeurant, paroisse d'Argenvières. — 26 juillet : demoiselle Jeanne Galle, veuve et commune de Me Pierre Ravizy, vivant procureur fiscal de la ville de Saint-Saulge, y demeurant, contre Paul de Charry, écuyer, seigneur du Four-Vieil, y demeurant. — 2 août : Jean Châteaubodeau, écuyer, et Me Joseph Picquet, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le Moûtier, contre Michel Grenot dit Beaufils, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant à Dhéré. — 8 août : Guillaume Sallonnyer, écuyer, sieur du Pavillon, ancien lieutenant criminel de robe courte au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Henri-François et Joseph de Breschard, fils et héritiers de Jean de Breschard, aussi écuyer. — 29 août : Me Claude Gilberton, chirurgien, demeurant à Dornes, contre Me François Verne, substitut du procureur du roi à Moulins-en-Bourbonnais, et Constance Chaillon, son épouse ; — Antoine Gallas, maître sellier, demeurant à Nevers, contre Louis de La Roche-Loudun, chevalier, seigneur de Rimbé, demeurant audit Nevers. — 12 septembre : Me Charles Guittet, marchand, aubergiste du Cheval-Blanc de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Philbert Millin, notaire royal à Asnan, et Me André Millin, son frère, prêtre, prieur de Challement, y demeurant. — 5 décembre : Me Blaise Lécuyer, bourgeois, demeurant à Sancoins, contre dame Marie Guittot. — 12 décembre : messire Edouard-François de Fournier, chevalier, seigneur vicomte d'Armes, demeurant à Monts-en-Bazois, contre Me Gabriel Millet, prêtre, curé de Châtillon-en-Bazois.

B. 445. — Cahier de 22 feuillets papier.

1726. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 16 janvier : Louis Compain, demeurant en la paroisse de Cressy, contre messire François du Crest, écuyer, seigneur de Ponay et Saint-Michel, demeurant en la paroisse de Rémilly. — 27 février : Me Pierre Duplessis, marchand, demeurant en la paroisse de La Collancelle, contre Antoine Belin et Philippe Courdavault, laboureurs, demeurant en la paroisse de Bazolles. — 13 mars : Philbert de Pilmier, écuyer, seigneur de Monfort, capitaine au régiment de la marine, demeurant à Charancy, paroisse de Saint-Aubin-des-Chaumes, contre Léonard Lepetit, laboureur, demeurant en la paroisse de Pouques. — 27 mars : Me Lazare Huet, greffier en chef au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Plaud, bourgeois, demeurant en la paroisse du Gravier. — 3 avril : Me René Robert, directeur des postes à Gien, contre Me Louis Chammorot, bailli du château de Cosne. — 8 mai : messire François de Fournillon, grand cellerier de l'abbaye de Sauvigny-en-Lyonnais, prieur de Notre-Dame de Mars, contre André Micault, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 mai : Me Philippe-François-Marie Robin, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Roger Charrier, demeurant en la paroisse de Tresnay. — 17 juillet : demoiselle Marie-Anne Destré, épouse de Me Louis Garnier, marchand, demeurant à Varzy, et auparavant veuve de Me Louis Riffé, vivant notaire royal, contre Me François Foin, marchand à La Charité : — Me Jean Bouqueraud, prêtre, curé de Lys, y demeurant, contre Jean Guillerand le jeune, marchand, demeurant dans ladite paroisse. — 31 juillet : Léonard Guillebard, marchand, sous-fermier du revenu de la chapelle de Saint-Christophe d'Azy, dépendant de la commanderie du Feuilloux, demeurant à Saint-Jean-de-Lichy, contre Gilbert Forest, marchand, demeurant à Montempuis, se disant fermier de ladite commanderie. — 28 août : Me Charles Paillard, seigneur de Goulnot, conseiller du roi, son premier élu en l'élection de Nevers, y demeurant, contre Me Charles Vaillant, prieur de Magny ; — Me Esmon de Pierrepond, prêtre, curé de la paroisse de Mornay, contre dame Gabrielle Guibelin. — 6 novembre : Me Jean Parizot, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre le sieur de La Barre des Troches, écuyer, demeurant audit lieu des Troches. — 27 novembre : Me Claude Ravizy, sieur de Poussignol, y demeurant, mari et exerçant les actions de dame Catherine Lempereur, son épouse, héritière de Me Jean Lempereur, vivant conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Antoine Bardon, marchand, demeurant audit Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 décembre : Mes Sylvain Denis et Gabriel

Annet, marchands, demeurant en la ville de La Charité, contre dame Marie-Anne Mallard, femme de Louis Davin, et Joseph Bonnadelle, marchands, demeurant dans la même ville. — 18 décembre : Jean Hérault, sieur de la Chary, demeurant en la paroisse de Creuzier-le-Vieux, contre Jacques, Gaspard et Gilbert Michalon, frères, marchands, demeurant ensemble en ladite paroisse.

B. 446. — Cahier de 24 feuillets papier.

1727. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 29 janvier : Me Barthélemy Lempereur, sieur de Septvoies, y demeurant, paroisse de Huez, contre Jean Rebreget, prêtre, curé de Chevannes-Gazeaux. — 12 février : messire François de Morogue, chevalier, seigneur de Guichy, Sauvages et autres lieux, demeurant au château de Sauvages, contre Nicolas Mallot, manœuvre, demeurant en la paroisse de Raveau. — 12 mars : noble Charles Blanzat, conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, étant aux droits de dame Edmée Tillot, sa mère, contre François de Mareschet, écuyer, seigneur de la Bastide, dame Geneviève de Bongards, son épouse, et Etienne de Bongards, écuyer, seigneur de Coude. — 26 mars : Edme Perreau, marchand, demeurant à Amazy, contre le sieur de La Barre, seigneur des Troches, y demeurant. — 7 mai : Guillaume Brisson, écuyer, seigneur de Gigny, l'un des commensaux de la maison du roi, demeurant à Nevers, contre dom Ignace Philippe, prêtre, prieur commendataire du prieuré de Coulonges. — 18 juin : Esme Jouandot, fendeur, demeurant en la paroisse d'Ougny, contre Philippe Rebreget, veuve de Léonard Jouandot. — 16 juillet : Me Guillaume Thibault, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Jacques de La Charité, contre Me Guillaume Guillerault, procureur du roi au grenier à sel de La Charité, dame Anne Durand, sa femme, et demoiselle Catherine Durand, leur sœur et belle-sœur, demeurant en la ville de La Charité. — 30 juillet : messire Michel de Las, chevalier, seigneur de Valotte, Azy, Prye, Imphy et autres lieux, demeurant en son château d'Azy, contre Me Antoine Sionnest, prêtre, curé de ladite paroisse d'Azy. — 6 août : les dames prieure et religieuses de La Palisse contre Jacques Chambois, sieur des Arembert, demeurant en la paroisse de Vicq. — 3 septembre : dame Edmée Bezave, dame de Foucherenne et de Saxy-Bourdon, y demeurant, contre le sieur de La Barre, seigneur des Troches. — Me Laurent Rousset, avocat en Parlement, et demoiselle Marie Madeleine Garnault, son épouse, héritière de Me Jacques Garnault, son père, et donataire de demoiselle Jacquette Maslin, contre Me Etienne Bonnemain, prêtre, curé d'Hubans, y demeurant. — 10 septembre : Hubert Lault, marchand, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne, contre Me Raboin, prêtre, curé de Coulonges et de Saint-Gratien, demeurant audit Saint-Gratien. — 5 novembre : Joseph Riberon, sieur de Génat, et dame Rosalie du Floquet, son épouse, contre Denis Boulon, marchand apothicaire à Cuffy. — 17 décembre : dame Charlotte Dubois, veuve de Me Claude Marinyer, marchande, demeurant à Decize, contre Charles-Clair de Virgille, écuyer, seigneur de Chevannes-les-Crots ; — Me Jean-Marie Lasne, notaire royal, demeurant en la ville de Nevers, contre Me Nicolas Rossignol, architecte, et demoiselle Anne Faulquier, son épouse, Me Louis-François Faulquier, aussi architecte, Me Pierre Dronereau, procureur au bailliage de Nevers, et demoiselle Thérèse-Françoise Faulquier, son épouse, et Anne-Perrette Faulquier, mineure. — 24 décembre : Joseph-François Mocquot, seigneur d'Agnon, écuyer, commensal de la maison du roi, demeurant en la ville de Nevers, contre Claude Sotty, vigneron, demeurant aux faubourgs de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 447. — Cahier de 26 feuillets papier.

1728. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 7 janvier : Charles Mirot, valet-domestique, demeurant en la paroisse de Magny, contre Léonarde Darnière, veuve de Léonard Bourrée. — 14 janvier : Jacques Pierre de Saint-Cy, conseiller du roi en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, et dame Marie de Vauvrille, son épouse, Jacques de Lanty, écuyer, et dame Nicole de Vauvrille, aussi son épouse, lesdites dames de Vauvrille héritières de Jean de Vauvrille, leur père, président et trésorier de France audit Moulins, contre Claude Lort, fils et héritier universel de défunt Nicolas Lort, demeurant en la paroisse d'Izeure ; — dame Madeleine Favre de Bonnay, demeurant à Decize, contre Gilbert Forest, marchand fermier, demeurant à Montampuis, paroisse de Saint-Parize-en-Viry. — 28 janvier : Antoine-Michel Girard de Cheugny, bourgeois de la ville de Nevers, y demeurant, contre Louis de La Roche de Loudun, écuyer, seigneur de Rimbé, demeurant à Nevers ; — Jean-François Le Tors, écuyer, seigneur de Larrey, capitaine

au régiment de Forez, demeurant à Avallon, contre Jean Dorlet, seigneur de Palmaroux, garde-du-corps du roi, et dame Louise de Razout, son épouse. — 26 février : Me Jean Jolly l'aîné, marchand, demeurant à La Charité, contre messire Claude Bourgoing, écuyer, seigneur de la Dhouée, y demeurant ; — Me Denis-Francois Enfert et compagnie, marchands, demeurant à Nevers, contre Me François Fity, prêtre, curé de Fours. — 7 avril : Me Philbert Gueneau, lieutenant en la maîtrise royale des eaux et forêts de la ville de Nevers, contre Pierre Lemerle, laboureur, de la paroisse de Marzy ; — Philbert Dougny, sous-fermier du prieuré de Mazille, y demeurant, contre Me Jean Garenne, prêtre, curé de Thaix. — 12 mai : les sieurs recteurs et administrateurs de l'hôtel-Dieu de Saint-Saulge, contre Me Arnault Marchangy, prêtre, curé de la paroisse de Saxy-Bourdon. — 26 mai : demoiselle Charlotte Robert, séparée de corps et biens d'avec Me Jean Rousseau, demeurant à Châtillon-en-Bazois, contre Joseph de Goujon, écuyer, seigneur de Vernizy, et Pierre Martin, laboureur, demeurant en la paroisse de Savigny-sur-Canne. — 9 juin : Me Guillaume Goby, marchand, demeurant à Nevers, contre Florimond de Lavenne, écuyer, et dame Marie de Quinquet, son épouse, héritière du sieur Charles de Quinquet, son père ; — Me Jean Bellevault, sieur de la Clave, chirurgien-major au régiment de Bourbon-Cavalerie, de présent à Prémery, contre Charles Nandrot, marchand, et Hélène Bourgier, sa femme, demeurant à Montenoison, Philbert Tripier et Robert Coquard, laboureurs, demeurant audit Prémery. — 23 juin : Jacques de Bèze, écuyer, seigneur de Vesvre et de Tannay, officier de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince, contre Me Jacques Bouquerot, prêtre, curé de Lys ; — noble Jean-Etienne Michel des Préfays, conseiller du roi, lieutenant-assesseur civil et criminel au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Edme Ansery, laboureur, demeurant en la paroisse de Lurcy-le-Bourg. — 30 juin : Me Claude Pépin, procureur à Decize, tuteur de René Deschamps, fils de défunt Me Jean Deschamps et de Marie Millin, contre Jeanne Moreau, veuve de Pierre Clémendot, tutrice de leurs enfants. — 7 juillet : Guillaume Sallonnyer, écuyer, seigneur du Pavillon, ancien lieutenant criminel de robe courte au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant audit lieu du Pavillon, paroisse de Commagny, contre Me Jean Guillier, marchand, demeurant au Four-au-Verre, paroisse de Maux. — 4 août : Anne Roumier, veuve de Philippe Fichot, laboureur, demeurant à Bussière, paroisse de Lormes, contre Edme Gautillot, charpentier, demeurant en la paroisse de Gâcogne. — 26 août : Me Gaspard Châtelain, marchand, demeurant à Nevers, contre Me Charles de Lavenne, prêtre, curé de Poiseux. — 9 septembre : Gilbert Bressol, bourgeois de la ville de Cusset, contre Me Jacques Grangier, marchand, demeurant à Saint-Pourcain ; — messire Henri-Jacques Richard de Curty, chevalier, capitaine au régiment de Provence, demeurant en la ville de Beaune, province de Bourgogne, contre François du Crest, écuyer, seigneur de Ponay et Saint-Michel-en-Longue-Salle. — 10 novembre : Me Philbert Besson, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert, contre Me Henry Guillier, marchand, demeurant au village de Bernay, paroisse de Limanton, — 17 novembre : Me Laurent Bataillon, employé dans les affaires du roi, demeurant en la ville de Bourges, contre Me Michel Bagnayt, procureur fiscal de la ville de La Charité, y demeurant. — 9 décembre : Me Gilbert Forest, marchand, demeurand à Montempuis, paroisse de Saint-Parize-en-Viry, contre dame Madeleine Favre de Bonnay, demeurant à Decize ; — Jean Fascier, vigneron, demeurant à Riousse, paroisse de Livry, contre Me Gilbert Chevreau, procureur du roi au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 décembre : messire François Prisye de Certaine, capitaine au régiment de Champagne, demeurant au château de la Boue, paroisse de Rémilly, contre François du Crest, écuyer, seigneur de Ponay et de Saint-Michel-en-Longue-Salle, demeurant en la paroisse de Fours ; — Jean-François Dorlet, seigneur de Palmaroux, garde-du-corps du roi, et dame Louise de Razout, son épouse, contre Jean-François Le Tors, écuyer, seigneur de Larrey, capitaine au régiment de Forez, chevalier militaire de Saint-Louis (*sic*), demeurant à Avallon.

B. 448. (Cahier.) — In-folio de 28 feuillets papier.

1729. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 26 janvier : Me Guillaume Goyre de La Planche, avocat en Parlement, receveur général du duché de Nivernais, demeurant à Nevers, contre Me Claude Larrivé, prêtre, curé de Munot, y demeurant. — 23 février : Edouard-Claude Simonnin, sieur de la Motte, demeurant en la paroisse de Cours-sous-Magny, contre Gabriel Dechaulme, maître du logis des Trois-Maures de Chantenay. — 4 mars : Jacques Gautier, sieur de la Seraine, lieutenant de cavalerie, demeurant à Nevers, et dame Elisabeth Cachet, sa femme, contre Léonard Collas, cardeur de laine, demeurant en la ville de Saint-Pierre-

le-Moûtier. — 6 avril : Gabriel Desprès, écuyer, prêtre, ancien curé de Saint-Genest, contre Isaïe Loudras, curateur de demoiselle Charlotte Gueneau, et ladite Gueneau ; — Me Joseph Piquet, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Ursule Bonineau, veuve de noble François de Rosticelli, vivant capitaine du château de Decize. — 11 mai : les Pères Jésuites du séminaire de Saint-Sauveur de Nevers contre Louis de La Roche de Loudun, écuyer, seigneur de Rimbé, et dame Marie Sallonnyer du Perron, son épouse. — 18 mars : Me François Vincent, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Etienne de Nevers, y demeurant, contre noble Claude-Philbert Gueneau, conseiller du roi, lieutenant en la maîtrise royale des eaux et forêts de Nevers, y demeurant. — 25 mai : Me Jacques Decray, contrôleur des droits de marque des fers au département de Nevers, contre Me Michel Baguayt, docteur en médecine, et demoiselle Louise-Elisabeth Robert, son épouse, demeurant en la ville de La Charité. — 15 juin : Jean Vaucoret, marchand, demeurant à Luthenay, fermier des domaines des Bœufs et de la Croix, de la paroisse de Saint-Loup, contre François Page, laboureur, ci-devant exploitant le domaine de la Croix. — 27 juillet : dame Françoise de Bazelle, veuve de Jean-Baptiste-Antoine de Magnein, écuyer, seigneur de Chailly, demeurant en la paroisse de Lantilly-en-Bourgogne, contre messire Joseph de Goujon, chevalier, seigneur de Vernizy, demeurant en la paroisse de Savigny-sur-Canne. — 11 août : Me François-Louis Moreau, notaire royal, demeurant à Château-Chinon, contre Me Pierre Guyot, marchand, demeurant à Corbigny. — 18 août : Me Etienne Joubert, conseiller et avocat fiscal général au bailliage et pairie de Nevers, y demeurant, contre Mr Jean Jolly, sieur de Marthou, conseiller du roi, président au grenier à sel de La Charité, et Me Henri de Lespinasse, sieur de la Grange, avocat en Parlement, demeurant en la ville de La Charité. — 7 septembre : Guillaume Dubaux, couvreur en paille du pays de La Marche, travaillant aux environs de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Cortet, aussi couvreur en paille, demeurant en la paroisse de Tresnay. — 15 septembre : Me Robert Sionnest, doyen et syndic des notaires royaux de la ville de Nevers, contre Pierre Rondeau, l'un des notaires de ladite ville. — 1er décembre : Me François Thevet, notaire royal et procureur fiscal au bailliage de La Guerche, y demeurant, paroisse du Gravier, contre Mes Jean-Baptiste Matton, Hubert Fity et Jean Perrin, coutre de la cathédrale Saint-Cyr de Nevers. — 14 décembre : Me Philippe Michel, sieur de Fonjay, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Decize, mari et exerçant les actions de demoiselle Louise Dreux, contre Jean-Eustache de Chéry, chevalier, seigneur de Montigny, demeurant en son château audit lieu, mari et exerçant les actions de dame Marie Desprès.

B. 449. (Cahier.) — In-folio de 22 feuillets papier.

1730. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 19 janvier : Me Pierre Loizeau, avocat, contre Me Guillaume Delaprée, aussi avocat, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 1er février : Me Louis Thomas-Maslin, avocat, François Thomas-Maslin de Bourneuf, et Claude Dhéré, frères, demeurant en cette ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Théodore Andrault, chevalier, seigneur comte de Langeron. — 29 mars : Me Jean-Alexis Bellevault de La Clave, chirurgien-juré, demeurant à Prémery, contre Claude Girard, menuisier, et Charles Marinier, couvreur, demeurant audit Prémery. — 17 mai : les sieurs recteurs et administrateurs de l'hôtel-Dieu de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Alexis Prudhomme, marchand, demeurant au bourg de Magny. — 28 juin : Me Hugues Cortet, contrôleur des actes des notaires à Digoin, contre Joseph du Crest, écuyer, seigneur de Montigny. — 26 juillet : demoiselle Etiennette Cortet, fille majeure, demeurant en la paroisse de Tazilly, contre Joseph du Crest, écuyer, seigneur de Montigny. — 30 août : dom Charles Vernier, procureur des sieurs Bénédictins de Saint-Etienne de la ville de Nevers, contre le sieur Girard, subdélégué de la ville de Prémery. — 20 décembre : Me Pierre Simonot, marchand fermier de La Collancelle, contre Michel de La Barre, écuyer, seigneur des Troches.

B. 450. (Cahier.) — In-folio de 20 feuillets papier.

1731. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 14 février : Me Antoine Benard, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Pierre Dhéré, procureur au présidial dudit Saint-Pierre-le-Moûtier. — 21 février : Esmond Richin, maître boulanger à Villeneuve, contre le sieur Trézaguet, ingénieur pour le roi, demeurant à Nevers. — 28 février : Me Jean Vaucoret, notaire royal et substitut du procureur fiscal de la châtellenie de Luzy, ci-devant fermier de la commanderie de Tourny, contre Joseph du Crest, écuyer, seigneur de Montigny, y demeurant, paroisse

de Millay. — 11 avril : Claude Delaprée, marchand, demeurant à La Charité, contre Me Pierre Dubois, sieur de Bichy, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 27 juin : demoiselle Marie-Anne Charrier, veuve de Me Claude Garnault, vivant procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants, contre Jean Perreau, marchand cabaretier, demeurant à Corbigny; — Me Philippe Michel, sieur de Fonjay, avocat en Parlement, demeurant à Decize, contre Noël Michot, laboureur, demeurant à Verneuil. — 11 juillet : Elisabeth Hélye, veuve de Me Rémi Guiomard, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Pierre Burin, hôte du logis du Grand-Monarque de ladite ville. — Le registre s'arrête à cette date « les audiences du présidial de l'année 1731 ayant fini le 11 juillet de ladite année ».

B. 451. (Cahier.) — In-folio de 28 feuillets papier.

1732-1733. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1732, 12 mars : Me Jean Billardon, greffier de la châtellenie de Monceaux-le-Comte, mari et exerçant les actions de demoiselle Jeanne Dameron, sa femme, héritière de Me Jean Dameron, son père, demeurant audit Monceaux-le-Comte, contre Pierre Marques, marchand, demeurant à Marigny-l'Eglise. — 26 mars : Antoine Dallon, marchand fermier, demeurant à Prémery, contre messire Joseph Goujon, écuyer, seigneur de Vernizy, demeurant en la paroisse de Savigny-sur-Canne. — 2 avril : Me François Guillaume, notaire royal, procureur au bailliage de Château-Chinon, contre Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, y demeurant. — 30 avril : Me Jean Boucquerot, prêtre, curé de la paroisse de Lys, y demeurant, receveur des sieurs religieux Bénédictins de la ville de Corbigny, contre Pierre Nantier, marchand, demeurant à Asnan. — 14 mai : demoiselle Elisabeth Bonfils, fille majeure, demeurant à Paris, légataire de Me Alexandre Bonfils, son frère, avocat en Parlement, contre Claude-Henri de Berger, écuyer, seigneur de Rivière-du-Mont, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, demeurant en son château du Vivier, paroisse de Saint-Gengoult. — 18 juin-30 juillet : Jeanne Robin, veuve de Claude Goumet, boulanger, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Porte, procureur au bailliage du prieuré de ladite ville, — 20 août : François Devaucoret, huissier royal, demeurant en la paroisse de Cercy-la-Tour, contre Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay. — 10 septembre : Me Claude-Edouard Simonnin, sieur de la Motte, petit-fils et héritier de dame Geneviève de Pagany, veuve du sieur Sallonnyer, demeurant à Cours-sous-Magny, contre Me Gilbert Chevreau, procureur du roi au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 12 septembre : dame Anne des Ulmes, veuve de messire Philippe de Veilhan, écuyer, tutrice de leurs enfants, demeurant en la paroisse de Guipy, contre Me Charles de Lavenne, écuyer, curé de Poiseux. — 1733, 14 janvier : François Donny, huissier royal, demeurant au bourg d'Aunay-en-Bazois, contre messire Nicolas Le Roy, écuyer, seigneur de Cuy, y demeurant, fils et héritier de défunt Charles Le Roy, seigneur de Cuy, et de dame Jeanne de Beauquaire, ses père et mère. — 28 janvier : Me Denis-François Enfert, marchand, demeurant à Nevers, contre le sieur Girard, subdélégué, demeurant à Prémery. — 25 février : Me Denis-François Enfert contre messire Florimond de Lavenne, chevalier, seigneur de Choulot, demeurant en la paroisse de Sainte-Colombe. — 6 mai : Me Guillaume Latour, marchand apothicaire de la ville de Nevers, contre François Martin, marchand fermier d'Aubigny, paroisse de Marseille. — 9 décembre : demoiselle Marie Cotin, veuve de Pierre Richou, marchand, tutrice de leurs enfants, héritiers de Me François Richou, vivant curé de Cercy-la-Tour, demeurant à Château-Chinon, contre Louis de Reugny, écuyer, seigneur du Tremblay, y demeurant, paroisse d'Isenay. — 16 décembre : Me Denis-François Enfert, marchand à Nevers, contre Edme Gascoing, écuyer, seigneur de Berthun, et dame Denise de Guillon, son épouse. — 23 décembre : Me Jean Huet, greffier en chef du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari et exerçant les actions de dame Marie-Anne Charrier, son épouse, veuve en premières noces de Me Claude Garnault, procureur audit présidial, contre demoiselle Gabrielle Berthelon, fille majeure, demeurant à Sancoins.

B. 452. (Cahier.) — In-folio de 28 feuillets papier

1734-1735. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1734, 7 juillet : Léonard Jacquand, cabaretier, demeurant à Château-Chinon, contre Claude Gauché et Henri Gauché, son frère. — 14 juillet : Marcel Durand, marchand, demeurant à Châtillon-en-Bazois, contre Me Pierre Chevalier, sieur de Bierre, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 28 juillet : Jean-Baptiste Garnault, sieur du Pavillon, bourgeois, et demoiselle Marie Garnault, épouse de Me Louis Ruby,

notaire royal et procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François Delarue, docteur en médecine, et Jeanne Garnault, sa femme. — 11 août : Me Gaspard de Razout, procureur fiscal au bailliage de Saint-Martin-du-Puy, y demeurant, contre Jean Debilly, marchand. — 18 août : Claude Farjonnel, sieur de Sazeret et autres lieux, conseiller et secrétaire du roi, grand audiencier près la Cour des monnaies à Lyon, demeurant à Moulins, contre Me Jean Rousseau, sieur du Pal, y demeurant, paroisse de Saint-Pourçain. — 26 août : dame Esmée de Sainte-Maure, veuve et commune de défunt Philibert Harmand, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien major au régiment de Beauce, demeurant à Vassy, paroisse de Pouques, contre Pierre Gibé, chirurgien, demeurant à Lormes. — 1er septembre : Marc Deloisy, marchand, demeurant à Moulins, contre Me Jean Rousseau, sieur du Pal — 9 septembre : Me Gabriel Anjorrant, garde général de la maîtrise des eaux et forêts de Cérilly, demeurant au bourg et paroisse d'Ygrande, contre Etienne Coffin, cavalier de maréchaussée, et sa femme. — 22 décembre : « Sur ce qui nous a été judicièrement représenté par Estienne Blondat, que le sieur Gascoing, président, est absent de la province, et que partye des avocats de ce siège sont les uns absens, et d'autres intéressés dans l'affaire qu'il a contre la dame Maillard, veuve Estienne Aladane, et que de longtemps nous ne pourions estre en nombre compétant pour juger lad. instance, pourquoy il nous a requis de renvoyer lad. instance à décider dans le présidial le plus voisin : nous, faisant droit sur lad. réquisition, avons délaissé led. Blondat à se pourvoir, ainsi qu'il avisera, au présidial de Moulins. » — 1735, 16 février : Me Joseph Picquet, notaire royal et procureur au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Fronton Mahieux, marchand, demeurant à Montambert. — 30 mars ; Me Gilbert Damour, marchand, demeurant en la ville de Bourges, contre dame Jeanne Le Bègue, veuve de Claude Riguelay, écuyer, seigneur de Maliay et de l'Etang, situé en la ville de Bourges, y demeurant. — 6 juillet : Me Claude Bélard, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Decize, contre Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay. — 31 août : Claude Robineau, maître serrurier, demeurant à Corbigny, contre Me Antoine Laîné, prêtre, curé-doyen de la ville de Prémery. — 22 décembre : Edouard Gascoing, écuyer, seigneur d'Azy, gendarme du roi, demeurant en son château d'Azy, paroisse de Garchizy, contre Joseph Quintalier, marchand, demeurant en la ville de Nevers.

B. 453. (Registre.) — In-folio de 43 feuillets (couvert en parchemin).

1736-1737. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1736 : 11 janvier : Me Jean Rousseau, sieur du Pal, contre Jean Vassal, maître pionnier, de la province de Vélay ; — Me François Morin, marchand, demeurant au Poids-de-Fer, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre Me Jean-Léopold Copieux, marchand, demeurant au même lieu ; — François du Broc, écuyer, seigneur de Chabé, demeurant en la ville de Moulins, contre dame Perrette de La Barre, dame de Lorgue et autres lieux, veuve de messire François de Senneterre de Dreuille, écuyer, seigneur dudit lieu, demeurant au château dudit Lorgue. — 8 février : messire Charles de Claris, écuyer, seigneur de Saint-Angel, conseiller du roi en sa Cour des aides de Clermont-Ferrand, tuteur de ses enfants et de défunte dame Jeanne Vidal de Bon, et messire Jacques de Champfeur, écuyer, seigneur de Lauradier et de Maurreigne, conseiller du roi en ladite cour de Clermont-Ferrand, contre Me François Thévenet, marchand ; demoiselles Marie, Ursule et Anne Thévenet, ses sœurs, demeurant en la paroisse de Gannay-sur-Loire ; — 22 février : Jean Demassais, voiturier par terre, demeurant en la ville de Nevers, mari et exerçant les actions de Marguerite Boissard, sa femme, contre Louis de La Roche-Loudun, chevalier, seigneur de Rimbé. — 29 février : Me François-Philippe-Marie Robin, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Louise du Quesnay, dame d'Agriez, y demeurant, paroisse de Moraches. — 21 mars : Me Claude Berger, seigneur de Frasnay-les-Chanoines, demeurant à La Charité, contre Me Gilbert Lejeune, prêtre, curé de la paroisse de Frasnay, demeurant à Saint-Aubin, paroisse dudit Frasnay. — 11 avril : Me Pierre Delafond, avocat en Parlement, demeurant à Fontallier, contre Me Gilbert Durand, sieur de la Chassagne, demeurant au bourg et paroisse de Couloeuvre. — 16 mai : Alexis Simonin, boulanger, demeurant en la ville de Sancoins, contre messire Michel de La Barre, écuyer, seigneur baron des Troches, seigneur de la Fin, y demeurant. — 20 juin : Jacques Landelle, marchand, demeurant à Nevers, contre Me Philbert Gueneau, sieur de Marcé, lieutenant en la maîtrise royale des eaux et forêts, établie par Sa Majesté en la ville de Nevers. — 5 septembre : Jean-Baptiste Relu, prêtre, demeurant au château ducal de la ville de Nevers, contre Me Antoine Laisné, prêtre, curé de la ville de Prémery ; — Guil-

laume Sallonnyer, sieur du Pavillon, ancien lieutenant de robe courte au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant au Pavillon, paroisse de Commagny, contre dame Pierrette Pellé, veuve de messire Henri de Bréchard, vivant seigneur de Brinay, tutrice de leurs enfants, héritiers de leur père, lequel était fils et héritier de messire Jean de Bréchard, écuyer, son père. — 12 septembre : Edme Perruchot, dit La Forêt, marchand boucher, demeurant à Saint-Révérien, contre messire Philippe de Veilhan, écuyer, demeurant à Chappes, paroisse d'Assars. — 1737, 16 janvier : Etienne Capéton, maçon et couvreur du pays de La Marche, contre demoiselle Gilberte Garnault, ci-devant veuve du sieur Alixand de Paraize, et à présent femme de Me Jean Ruby, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 30 janvier : Me Claude Martel, lieutenant au bailliage de Châtillon-en-Bazois, y demeurant, et bailli d'Ougny, contre Paul-Augustin Save, seigneur d'Ougny, fils et héritier de défunte dame Marie de Cotignon, vivante dame dudit Ougny, sa mère, demeurant audit château d'Ougny. — 20 mars : Me Louis Houdaille, prêtre, curé de Saint-Maurice, y demeurant, contre dame Pétronille Tardy, veuve de Jean Javelot, vivant chirurgien, demeurant en la ville de Lormes. — 27 mars : les RR. PP. Capucins du faubourg Sainte-Vallière de Nevers, poursuite et diligence de Michel Dollet, conseiller au bailliage et pairie de Nevers, leur père temporel, contre Me Charles Vyau, ancien avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tant en son nom que comme procureur des héritiers de demoiselle Gabrielle Berthelon. — 3 avril : Me Nicolas Charlot, prêtre, curé de la paroisse de Bona, contre messires Joseph et Paul du Verne, écuyers, seigneurs de Marancy, demeurant à Annay. — 15 mai : Me Gabriel Litaud, prêtre, curé de la paroisse de Langeron, y demeurant, contre François Chevrier, marchand, demeurant au faubourg de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 5 juin : Joseph Pereton, marchand, demeurant en la paroisse de Sermoise, contre Florimond Bouquereau, maître ès-arts, demeurant en la ville de Nevers. — 26 juin : demoiselle Marie Maillard, veuve de Me Samuel Blaudin, en son vivant marchand et receveur au château du Perray, paroisse de Toury-en-Séjour, contre Me Claude Dhéré, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 juillet : Me Christophe Mallet, avocat en Parlement et au bailliage royal de Cusset, y demeurant, contre noble Antoine-Joseph Gardin, sieur d'Aubepierre, conseiller du roi, président au bailliage de Cusset. — 31 juillet : Claude-Joseph Chanet, marchand, demeurant en la ville et paroisse de Prémery, contre Claude Bourgoing, chevalier, seigneur de la Douée et autres lieux, demeurant en la paroisse de Beffes. — 7 août : noble Louis-François Simonnin, sieur du Vernav, lieutenant assesseur au bailliage et pairie de Nevers, y demeurant, petit-fils et héritier de dame Geneviève de Pagany, lors de son décès veuve de noble François Sallonnyer, vivant conseiller du roi et son avocat au siége présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Antoine Monnet, vigneron, demeurant à Taloux, paroisse de Livry. — 21 août : Me Léonard Caziot, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, y demeurant, contre messire Antoine-Bernard Commeau de Chassenay, écuyer, demeurant en la paroisse de Huez. — 28 août : Pierre Bernard, chirurgien-juré, demeurant en la ville de Saint-Saulge, contre le sieur Lasne des Vareilles, marchand, demeurant à Villeneuve, paroisse de Lurcy-le-Bourg. — 4 septembre : Mes Joseph Marinyer du Pavillon et François Bigeon, marchands, demeurant en la ville de Decize, contre messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, y demeurant, paroisse d'Isenay. — 11 septembre : François Palanche, charpentier du pays de La Marche, travaillant en la paroisse de Magny, contre Jean Thibault ; — Sylvain Lafaye, laboureur, demeurant en la paroisse de Varennes-les-Nevers, contre dame Edmée Gautier, veuve de Gilbert Gascoing de Villecourt, demeurant en ladite paroisse de Varennes.

B. 454. (Cahier.) — In-folio de 22 feuillets papier.

1738. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 8 janvier : Me Jean-Baptiste Naudet, prêtre, curé de la paroisse de Sancoins, y demeurant, contre Gilbert Daugy, dit Pagnot, propriétaire et possesseur des domaines de Long et l'Orme-Catelain. — 22 janvier : Me Hugues Leblond, notaire royal, demeurant en la paroisse de Lurcy-le-Bourg, contre Me Vincent-Jacques Delaporte, avocat en Parlement, subdélégué de M. l'Intendant d'Orléans au département de Clamecy, y demeurant. — 5 février : messire François Dieudonné, prêtre, prieur commendataire du prieuré de Coulonges, contre Philbert Dougny, ci-devant fermier du prieuré de Mazilles. — 5 mars : Pierre-Achille Rondeau, notaire royal, demeurant à Nevers, contre messire Jean de Berthier, écuyer, seigneur des Fougis, demeurant en la même ville. — 26 mars : Me François Bernier, prêtre, curé d'Onlay, avocat en Parlement, contre Antoine Gondier de La Vallée, bourgeois, demeurant en la

même paroisse. — 14 mai : dame Perrette Aulard, veuve de Me Philippe Destré, notaire royal, demeurant en la ville de La Charité, contre Alexis Dutrone, maréchal, demeurant en la même ville. — 21 mai : Claude Marest, tenant hôtel garni, demeurant à Paris, rue Galande, paroisse de Saint-Etienne-du-Mont, contre Me Lazare Huet, greffier en chef au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Marie Baudrion, son épouse. — 4 juin : Me Jacques Bouchet, prêtre, chapelain de Dracy-les-Couches, contre Me François Marion, notaire et procureur au bailliage de Lormes. — 16 juillet : messire Adrien de Génestoux, écuyer, seigneur de Vallière et des Manteaux, demeurant ordinairement en son château de Vallière, paroisse de Neuvy-les-Moulins, contre Naqueau, meunier, demeurant au moulin de Beaudreuille, paroisse de Cougny. — 30 juillet : Me Jacques Folereau, marchand, demeurant à Nevers, contre messire Louis du Verne, écuyer, seigneur de Jailly, y demeurant. — 6 août : Me Louis Chamoreau, seigneur d'Auvernay et autres lieux, avocat en Parlement, conseiller du roi, maître particulier des eaux et forêts de Nevers, y demeurant, contre Me Noël Hérault, prêtre, chapelain de La Guerche, y demeurant ; — François Pitallier, cabaretier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moutier, contre Aignan Treillot, maçon du pays de La Marche.

B. 455. (Registre.) — In-folio de 20 feuillets papier (couvert en parchemin).

1739. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 18 mars : messire Israël de Moussière, chevalier, seigneur commandeur de la commanderie du Feuilloux, contre dame Anne de La Mouilly, veuve de défunt messire Isabeau-Regnault de Marcelanges, vivant chevalier, seigneur de la Grange et en partie de Cossaye, demeurant au château de la Grange, paroisse dudit Cossaye. — 27 mai : Antoine Bénard, marchand et receveur de l'hôpital de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Me Jean Aladane, conseiller du roi au présidial dudit Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 25 juin : Guy Frappier de Morizeau, bourgeois, demeurant en la ville de Donzy, contre Me Pierre Pivain, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Révérien Givry, bourgeois, demeurant à Champallement, fils et héritier de dame Edmée Chevrier, sa mère, contre Maurice et Philippe Boullé, laboureurs, frères, demeurant en la paroisse de Laché. — 5 août : Me Gabriel Martin, avocat en Parlement, demeurant en la paroisse de Chassenay, contre Jean Michel, marchand, demeurant à Rouétard, paroisse de Champvert. — 12 août : dame Marie-Anne de Gouffier, comtesse de Busset, veuve de puissant seigneur Louis de Bourbon, chevalier, comte de Busset, tutrice de leurs enfants, demeurant au château de Vésigneux, paroisse de Saint-Martin-du-Puy, contre Pascal Bourdillat, marchand, demeurant à Marigny-l'Eglise. — 9 septembre : noble Charles Blanzat, conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Philippe Beauvais, laboureur, demeurant en ladite ville ; — Joseph Bourdier, marchand, demeurant en la ville et paroisse du Veurdre, contre messire Henri de Thianges, écuyer, demeurant à Guédebourg, paroisse de Sancoins. — 9 décembre : Me François Delarue, docteur en médecine, demeurant en la ville de Nevers, contre Pierre Dindot, maître charpentier du pays de La Marche.

B. 456. (Cahier.) — In-folio de 16 feuillets papier.

1740. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 23 mars : Me Charles Vyau, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Gabrielle-Hyacinthe Bergeron, son épouse, contre Sébastien Audonnet, laboureur, demeurant en la paroisse d'Augy-sur-Aubois. — 1er juin : Nicolas Place, marchand tanneur, demeurant en la ville de Moulins, contre François Rat, fils et héritier de défunt Jacques Rat, son père, aubergiste, demeurant au faubourg de Moulins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 juillet : Me François Moreau, prêtre, desservant la paroisse de Jailly, demeurant en celle de Giverdy, contre Antoine Duplessis, vannier, demeurant en ladite paroisse de Jailly. — 3 août : messire Antoine Bourgoing, écuyer, seigneur de la Douée, demeurant en la paroisse de Beffes, père et tuteur de ses enfants mineurs et de dame Marguerite Dougny, héritiers de ladite dame, leur mère, qui l'était d'Augustin Dougny et d'Anne Jacquet, ses père et mère, et Guillaume Guillereau, marchand, demeurant en la ville de La Charité, père et tuteur de ses enfants et de défunte Françoise Dougny, héritiers de leur dite mère, qui l'était desdits Augustin Dougny et Anne Jacquet, ses père et mère, contre Jacques Chambon, marchand cabaretier, demeurant au faubourg du Pont-de-Loire de La ville de La Charité. — 7 septembre : dom Jacques Huguet, prêtre, religieux profès de l'étroite observance de l'ordre de Cluny, infirmier titulaire du prieuré de Notre-Dame de la ville

de La Charité, poursuite et diligence de Me Pierre Molin, son receveur du prieuré de Berry, contre Pasquet Modurier, charron, demeurant au village de Crux, paroisse dudit Berry. — 15 septembre : Me Louis Dollet de Chassenay, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Pierre Chevalier, sieur de Bierre, demeurant en ladite ville ; — Dimanche Meurlé, laboureur, demeurant à l'Huis-Bourdeau, paroisse de Gâcogne, contre Me Paul Lefiot, greffier au bailliage de Lormes à la part de Château-Chinon.

B. 457. (Registre.) — In-folio de 22 feuillets papier (couvert en parchemin).

1741. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 22 février : les fabriciens de la paroisse de Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre François Chevrier, marchand tanneur, demeurant en ladite ville. — 12 avril : Me Claude Meure, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Me Pierre Dubois, sieur de Bichy, bourgeois, demeurant en ladite ville. — 10 mai : demoiselle Agnès Poing, fille mineure, demeurant en la ville de Donzy, contre Pierre Noël, greffier de la justice de Dompierre, demeurant en la paroisse de Beaumont. — 9 juin : Me Claude Esmalle, procureur fiscal de la ville et châtellenie de Decize, y demeurant, paroisse de Saint-Aré, contre dom Hucher de Féline, prieur du prieuré de Fontaine, y demeurant. — 5 juillet : Me Jean-Baptiste Forestier, conseiller du roi, son procureur aux traites foraines de Vichy, y demeurant, contre Jean Grange, praticien, demeurant en la ville de Cusset. — 26 juillet : Gilbert Mareschal de Bouqueteraud, écuyer, seigneur des Manteaux, brigadier des gardes du roi, héritier mobilier du sieur Balerain, seigneur de Maisonneuve, aide-major de cour et brigadier des armées du roi, demeurant au château de Bouqueteraud, paroisse de Deux-Chaises, contre dame Marie de La Mouilly, veuve de messire Isabeau-Regnault de Marcelanges, écuyer, seigneur de la Grange et Cossaye en partie, tutrice de leurs filles, demeurant audit Cossaye. — 6 septembre : Jacques Seigneur, marchand boucher, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Bernard de Borniol, écuyer, maître de la manufacture royale de la verrerie de la ville de Nevers.

B. 458. (Registre.) — In-folio de 18 feuillets papier (couvert en parchemin).

1742. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 31 janvier : messire Jacques-Gabriel Magnein, écuyer, seigneur de Chailly, demeurant en la paroisse d'Antully-en-Bourgogne, fils et héritier de dame Françoise de Bazelle, veuve de Jean-Baptiste-Antoine Magnein, écuyer, seigneur de Chailly, contre Louis de Ponard, écuyer, seigneur de la terre des Couaulx, paroisse de Diennes, fils et héritier de Nicolas de Ponard. — 9 mai : Me Gilbert Paris, bourgeois, demeurant à Taloux, paroisse de Livry, fils et héritier de Me Gilbert Paris et dame Simonne Martin, contre messire Henri de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, y demeurant, paroisse d'Argenvières. — 30 mai : Jean Casset, bourgeois, demeurant en la ville de Nevers, et Me Claude-Guillaume Prisye, avocat en Parlement, mari de dame Marie-Anne Casset, son épouse, lesdits Jean et Marie-Anne Casset enfants et héritiers de défunt Me Jean Casset, leur père, contre Me Jean-Louis Ruby, procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 5 septembre : messire Jean de Chalon, écuyer, seigneur de Serre, contre le sieur de La Barre. — 12 septembre : Aignan Traillot, couvreur et maçon du pays de Limoges, contre Léonard Deprés, marchand, demeurant à Précy. — 12 décembre : Jacques Motier, huissier aux tailles, demeurant en la ville de Moulins, contre Me Louis Dollet, sieur de Chassenay, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 459. (Cahier.) — In-folio de 14 feuillets papier.

1743. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 20 février : les sieurs vénérables doyen, chanoines et chapitre de la ville de Nevers et Me Guillaume Thibault, chapelain de la chapelle de la Madeleine, fondée en l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, contre Me Pierre Lévesque, avocat en la cour de Parlement, demeurant en ladite ville, fils et héritier de Me Jean Lévesque, vivant aussi avocat, et demoiselle Catherine Guinet, ses père et mère ; — dame Claude Le Bourgoing, veuve du sieur Edme de Fontbert, écuyer, demeurant en son château de la Forêt, paroisse de Lurcy-sur-Abron, contre Louis Raboué, fermier, demeurant à Cossaye. — 3 avril : Me Marin Huet de Courjamon, avocat en Parlement, conseiller du roi,

son procureur au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre le-Moûtier, contre demoiselle Jeanne Baudrion, veuve de Jacques Leroi, demeurant en ladite ville; — messire Jean Gascoing, chevalier, seigneur de Lavault et Créanges, gentilhomme servant ordinaire du roi, son conseiller, président et lieutenant général au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, chevalier des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Jérusalem, contre le sieur Rossignol, bourgeois, demeurant en la paroisse de Varennes-les-Nevers; — dame Anne Riglet, veuve de messire Gilbert Cadier, chevalier, seigneur de Saint-Augustin, baronne de Veauce, tutrice de leurs enfants, demeurant en la ville de Moulins, contre Gilbert Basile, marchand cabaretier, habitant au bourg et paroisse de Dornes. — 12 juin: Me Christophe Mallet, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Cusset, contre dame Jacqueline Ponthenier, veuve de défunt Me Antoine-Joseph Gardin, son mari, tutrice d'Isabelle Gardin, sa fille mineure, demeurant en ladite ville. — 14 août: Me Pierre Dubois de Bichy, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jacques Picquet, bourgeois, demeurant en la paroisse de Saint-Parize-le-Châtel. — 11 septembre: Me Sébastien Pellé, prêtre, curé de la paroisse de Chougny, prieur d'Abon, demeurant en ladite paroisse, contre Jean Baroin, manouvrier, demeurant en la paroisse de Planchez; — Léonard Piron, marchand, demeurant à Charrin, contre Mr de Champrobert, écuyer, seigneur de Bussière, demeurant audit lieu de Bussière, paroisse de Charrin.

B. 460. (Cahier.) — In-folio de 32 feuillets papier.

1744-1745. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1744, 12 février : Me François Gascoing du Chazault, seigneur de la Charnaye, conseiller du roi, élu en l'élection de Nevers, y demeurant, contre Me Pierre Delafond de Fontallier, avocat à la cour; — Me Jean Moreau, prêtre, archidiacre et curé de la paroisse de Cours-les-Barres, y demeurant, contre Etienne Blondat, maître serrurier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Jean-Baptiste Lauverjat, maître écrivain, de la ville de Riom en Auvergne, y demeurant, contre messire Louis du Mesnil-Simon-Bellet, écuyer, mari de dame Jacqueline Lauverjat, son épouse, demeurant à Bulcy. — 26 janvier : Denis-François Enfert, marchand, demeurant à Nevers, contre Etienne-François de Lavenne, écuyer, seigneur des Perriers, et dame Catherine de La Rivière, son épouse, demeurant à Saint-Saulge. — 18 mars : Me Jean-Marie Robin, procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Pierre Albuisson, prêtre, curé de la paroisse d'Assars, ci-devant curé de la paroisse de Lâché. — 15 avril : messire Jacques de Châlon, écuyer, seigneur de Serre, demeurant en la ville et paroise de Bourbon-Lancy en Bourgogne, tant en son nom que comme tuteur de ses enfants et de dame Anne du Crest, son épouse, fille et unique héritière de messire Jacques du Crest, vivant écuyer, seigneur de Ponay, contre messire Joseph du Crest, écuyer, seigneur de Montigny, demeurant en la paroisse de Millay. — 6 mai : Me Claude Berger, seigneur de la baronnie de la Ferté-Chauderon, y demeurant, paroisse de Chantenay, contre dame Louise-Elisabeth Robert, veuve de Me Michel Bagnayt, vivant docteur en médecine et procureur fiscal de la ville de La Charité. — 20 mai : Mathurin Poisson, marchand, demeurant en la paroisse de Sougy, contre messire Jean-Charles de Coste de Champéron, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, président en la Cour des aides de Paris, seigneur de la terre et comté de Druy, demeurant en la ville de Paris. — 2 septembre : Joseph Péronny, huissier royal audiencier en la ville de La Charité, y demeurant, contre le sieur Louis Dollet de Chassenay, clerc-chauffeur au bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 9 septembre : dame Edmée Gauthier, veuve de Gilbert Gascoing, sieur de Villecourt, demeurant à Cheugny, paroisse de Varennes-les-Nevers, contre Jean Berger, tonnelier, demeurant à Vauzelles, même paroisse; — Me Paul Sallonnyer, bourgeois, demeurant en la paroisse de Saint-Hilaire, contre Anne Brossard, veuve de Me Robert Coujard, marchand, tutrice de leurs enfants, demeurant à Dommartin. — 4 novembre : Me Jean Courtois du Buisson, notaire royal, demeurant en la ville de La Charité, contre Me Nicolas Saget, marchand, demeurant au faubourg du Pont-de-Loire de la même ville. — 1745, 10 mars : Me Jean-Nicolas Magnan, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Martin-du-Puy, y demeurant, contre Me Jean Renaudot, notaire et procureur, René de Borne, sieur de Gouvault, et demoiselle Louise Dorlet, sa femme. — 17 mars : Me Louis Camuzat, bailli de La Guerche et notaire royal, y demeurant, contre Me Martial Ménard, notaire royal en la ville de Nevers, y demeurant. — 28 avril : dame Jeanne Marandat, veuve et commune de Me Louis Faulquier, en son vivant entreprepreneur des ouvrages du roi, demeurant en la ville de Nevers, tutrice de

leurs enfants, contre Edouard Gascoing, écuyer, seigneur d'Azy. — 2 juin : messire Arnault du Broc, chevalier, seigneur de Villume, la Barre et autres lieux, demeurant en son château dudit la Barre, paroisse de Livry, contre Me Jean-Louis Ruby, procureur au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Marie Garnault, sa femme, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 23 juin : François Simien, notaire au duché, demeurant à Asnan, contre Me Philbert Millien de Tressol, seigneur dudit lieu, y demeurant. — 4 août : Claude Balandreau, marchand, demeurant au moulin de Champ, étant aux droits d'Elisabeth Balandreau, sa sœur, Jean Balandreau, marchand, demeurant audit moulin, et Léonard Balandreau, demeurant au bourg et paroisse d'Onlay, contre Emiland Bordonne, laboureur, demeurant au village de l'Héry, paroisse de Château-Chinon. — 18 août : messire Florimond de Lavenne, chevalier, seigneur de Choulot, la Montoise, Sichamps et autres lieux, contre Me Charles Ordet, prêtre, curé de la paroisse de Sichamps. — 1er septembre : Me Jean Bordet le jeune, marchand, demeurant en la paroisse de Pierrefitte, contre Jean Chabrier, chirurgien-juré, demeurant à Dompierre. — 9 septembre : Me Edme Garnier, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Cervon, y demeurant, contre messire Claude-Antoine de Lavault, chevalier, seigneur comte de Saint-Ouen, dame Madeleine Baillet d'Espence, son épouse, demeurant à Neufchâteau en Lorraine, et demoiselle Thérèse Baillet d'Espence, fille majeure, demeurant au château d'Espence en Champagne.

B. 461. (Cahier.) — In-4° de 26 feuillets papier.

1746. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 12 janvier : Philippe Ballemain, marchand, demeurant à Luzy, contre Lazare du Crest, écuyer, seigneur de Chigy, y demeurant, paroisse de Tazilly, et François de Chargère fils, écuyer, seigneur de Tourny, y demeurant, paroisse de Fléty. — 26 janvier : Me Jean-Baptiste Boiret, prêtre, curé de la paroisse de Montigny-sur-Canne, y demeurant, contre Me Hubert Lault, bourgeois, demeurant à Fours ; — Me Claude Lévesque, avocat en Parlement, et dame Antoinette Lévesque, veuve de Bernard de Borniol, écuyer, maître de la verrerie royale de Nevers, contre Me Jacques-Gabriel Vaillant de Mauboux, ancien garde du roi. — 9 février : Me Louis Ruby, notaire royal et procureur au bailliage et siège présidial de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Alexandre de La Roche-Loudun, chevalier, seigneur de Lupy, et messire Eustache de La Roche-Loudun, chevalier, seigneur de Châteauvert. — 30 mars : Me Léonard Jourdan, marchand, demeurant en la ville de Corbigny, contre Jean Chappuis, manœuvre, demeurant en la paroisse de Brassy. — 27 avril : Me Toussaint Guibelin, procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Philippe Marisot. — 25 mai ; Hélène Henry, veuve de Fiacre Galard, maçon, demeurant en la paroisse de Saint-Ouën, contre Jean Rigny, marchand, demeurant en la paroisse de Béard. — 6 juillet ; Me Jean-Louis Ruby, notaire royal et procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jean Casset, conseiller du roi, lieutenant en l'élection de Nevers, et Me Claude Prisye, avocat en Parlement, conseiller-maître en la Chambre des comptes du duché de Nivernais et Dionzois. — 10 août : Sylvain Thibaudat, charbonnier, demeurant à Saint-Bonnot-des-Forges, contre Pierre Caffard, marchand, demeurant audit Saint-Bonnot. — 31 août : Me Jean-Baptiste Reslu, prêtre, curé de Meauce, y demeurant, contre le sieur Jean-Baptiste Faure du Sallay et le sieur Jean-Baptiste-Noël Faure de Pomay, son fils. — 7 septembre : Me Jacques-Philippe Marinyer, marchand, demeurant à Decize, contre Me Philippe Michel de Fonjay, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, tuteur de la demoiselle Michel des Préfays ; — Philippe Beauvais, vigneron, demeurant à Frétichy, paroisse de Chantenay, contre demoiselle Marie-Charlotte Garnault, fille émancipée. — Jean Séguin, valet-domestique, demeurant en la paroisse de Cours-sous-Magny, contre Simon Bourdet, laboureur, demeurant en la même paroisse.

B. 462. (Cahier.) — In-4° de 34 feuillets papier (couvert en parchemin).

1747. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 11 janvier : Pierre Moreau, commis aux aides du département de Bourges, contre Jean Sotty, vigneron, demeurant aux faubourgs de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 18 janvier : « Sur ce qui nous a été remontré par le procureur du roy que les audiences du présidial doivent se tenir les jours de mardy et celle (*sic*) du bailliage le jour de mercredy, heure de neuf du matin, suivant les réglemens de ce siège ; que, depuis quelques années, on les a confondus (*sic*) dans une seulle audiance du mercredy ; que cette confusion empesche l'expédition prompte des affaires ; il nous a requis, pour le bien public, qu'elles soient établies au

jour du réglement. Sur quoy faisant droit, nous ordonnons que les audiances du présidial se tiendront les jours de mardy, à neuf heures du matin, aux termes du réglement, sans qu'on puisse les tenir les jours de mercredy, à peine de nullité des jugemens. Alixand de Maux, président. » — 31 janvier : les sieurs recteurs de l'hôpital de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Louis Besnard, marchand tanneur, père et tuteur de ses enfants et de Gilberte Bonneau. — 7 mars : Me Antoine Laîné, prêtre, docteur de Sorbonne, doyen, curé et archiprêtre de la ville et paroisse de Prémery, y demeurant, contre Me Pierre Lasne, assesseur au bailliage dudit Prémery ; — Jacques Brisson, maître ès-arts, demeurant à Nevers, paroisse Saint-Arigle, et Me Charles-Anne Cabaille, licencié ès-lois, demeurant au château de la Barre, paroisse de Livry, contre le sieur Louis Dollet de Chassenay, clerc, commis en la chancellerie présidiale du siège de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 mars : Me Charles Devallery, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Corancy, contre Me Lazare Sautereau, prêtre, curé de ladite paroisse. — 19 avril : messire Etienne Berger de Chamilly, capitaine des gardes de M. de La Vallière, demeurant en la ville de Moulins, cessionnaire de Me Claude Berger, son père, seigneur de la Ferté, contre Me Louis Dollet de Chassenay, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 17 mai : révérend Père Pacifique-Armand de Lyon, gardien du couvent des religieux pénitents du tiers-ordre de Saint-François, établi en la ville de Moulins-Engilbert, tant pour lui que pour les religieux dudit couvent, contre les dames supérieure et religieuses Ursulines de ladite ville de Moulins-Engilbert, y demeurant. — 19 juillet : messire Joseph du Crest, écuyer, seigneur de Montigny, ancien capitaine au régiment royal de la marine, demeurant en la paroisse de Millay, contre dame Eléonore Joullion, veuve de Claude Théveneau, marchand, fermier, demeurant à Montmort. — 19 décembre : Antoine Frebault, laboureur, demeurant au village de Forge, paroisse de Sauvigny-les-Chanoines, contre Me Jean-François Chouet, bourgeois, demeurant en la paroisse de Montigny-aux-Amognes.

B. 463. (Cahier.) — In-4° de 24 feuillets papier (couvert en parchemin).

1748. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 23 janvier : Me Philbert Loche, prêtre, curé de la paroisse de Jaugenay, contre dame Claude-Marguerite-Madeleine-Antoinette Gérard, femme séparée de messire François-Frédéric de Boullène, chevalier, seigneur marquis de Saint-Rémy, demeurant ordinairement à Paris, à l'Abbaye-au-Bois, paroisse Saint-Sulpice. — 16 juillet : François Joumier, marchand, demeurant à Apremont, contre le sieur Faure du Sallay père, demeurant au lieu du Sallay, paroisse de Saincaize. — 28 août : René Place, marchand boucher, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jacques Lenoir, ci-devant exerçant le greffe du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, à présent sergent dans le régiment du Roi infanterie, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Jeanne Baudrion, sa femme ; — François Sordet, marchand, fermier du fourneau des Pivotins, y demeurant, paroisse de Vielmanay, contre Me Edme-François de Lespinasse, seigneur des Pivotins, avocat en Parlement, bailli de Pouilly, demeurant en la paroisse de Vielmanay. — 11 décembre : Me Jacques-Philippe Marinyer, marchand, demeurant en la ville de Decize, contre messire Gilbert de Bonnay, écuyer, seigneur dudit Bonnay, y demeurant, paroisse d'Avril-sur-Loire ; — dame Elisabeth des Prés de Bligny, femme de haut et puissant seigneur messire Pierre-René de Charry, chevalier, seigneur de Lurcy-le-Bourg et autres lieux, demeurant en son château de Montgazon, paroisse de Saint-Franchy, héritière de défunt Charles-Nicolas des Prés, son oncle, contre messire Eustache de Lichy, chevalier, seigneur dudit lieu. — 17 décembre : Gabriel Huguet, marchand de vin, demeurant à Château-sur-Allier, contre Jean-François Gascoing de Mont, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Philberte Boullé, veuve de Jean Carnée, marchand, demeurant en la ville de Deqize, contre le sieur de Lavenne, écuyer, seigneur de Marnay, demeurant en la paroisse de Saint-Ouen.

B. 464. (Cahier.) — In-4° de 28 feuillets papier (couvert en parchemin.)

1749. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 22 janvier : les dames Ursulines de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Barthélemy Poignant, maître perruquier, demeurant à La Charité. — 26 février : Mathieu Paillard, marchand tanneur, demeurant en la ville de La Charité, contre François Denis, maître du logis du Signe-de-la-Croix du pont de Loire de ladite ville. — 26 mars : Me Charles Rossignol de Pron, demeurant audit lieu de Pron, paroisse de Montigny-sur-Canne, contre Me Jean-Baptiste Boiret, prêtre, curé de ladite paroisse de Montigny. — 11 juin : Antoine Tricot, meunier, demeurant au moulin de

Champaudon, paroisse de Balleray, contre demoiselle Anne de Saint-Phalle, dame de Montgoublin, demeurant en son château dudit lieu, paroisse de Saint-Benin-d'Azy. — 16 juillet: Me Pierre Pivain, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre dame Anne Ségouin, veuve de François Morin, marchand, demeurant au Poids-de-Fer, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois. — 23 juillet: Jean Tripier, marchand, et Jeanne Roux l'aînée, sa femme, Jean Léger et Jeanne Roux la jeune, sa femme, Léonard Léger et Jeanne Roux la plus jeune, sa femme, lesdites Roux filles et héritières de François Roux, leur père, demeurant en la paroisse d'Ouroux, contre Léonard et Dominique Berthoux, laboureurs, communs personniers, demeurant en la même paroisse. — 11 août: enregistrement de lettres de provision d'office de lieutenant en la maréchaussée du Bourbonnais, à la résidence de Nevers, pour Nicolas Chaillot de Lugny, en remplacement du sieur Jean Chaillot de Lugny, son père

B. 465. (Cahier.) — In-folio de 30 feuillets papier.

1750-1753. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1750, 4 mars: Paschal Bourdillat, marchand, demeurant à Palmaroux, paroisse de Montsauche, contre Me Pierre Robin, notaire royal, demeurant à Marigny-l'Eglise. — 10 juin: Etienne Bernier, chirurgien, Laurent Adam, tuilier, François Bouger et Me Pierre Malaisé, notaire royal, demeurant au lieu de Chevannes-sous-Montenoison, contre Jean-Baptiste Guillemain, précepteur et maître d'école, demeurant en la paroisse d'Oulon-le-Bourg et ci-devant audit lieu de Chevannes. — 29 juillet: dame Marie Lemoine, veuve de messire Edme-Nazaire Girard, écuyer, seigneur de la Vernière, Montiffault et autres lieux, tutrice des sieurs ses enfants, demeurant de présent en son château de Beaumont, paroisse de Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre les héritiers de François Bernard, marchand, demeurant à Saint-Aubin-les-Forges. — 1751, 20 janvier: « Après l'audience du bailliage, Me Charles Vyau l'aisné, avocat, nous ayant demandé une audience du présidial pour le sieur de Grillon contre le sieur Rebreget, ayant demandé s'il se trouveroit trois gradués pour faire nombre de juge au présidial, on nous a fait réponse qu'il y avait les sieurs Rousset, Vyau de Baudreuille et Me Bordereuil, ce qu'ayant ouy, Me Alixand de Cuffier, doyen des conseillers, il a dit que Me Vyau de Baudreuille ne pouvoit pas oppiner avec nous, sous prétexte, a-t-il dit, qu'il avoit épousé une fille d'une des sœurs de notre épouse, et par conséquent qu'il estoit notre neveu. Ledit Me Vyau de Baudreuille a répondu qu'il n'estoit point notre neveu pour avoir épousé la fille d'une des sœurs de notre épouse; et, pour en justiffier, il a représenté une déclaration du roy de 1669, il a fait voir qu'effectivement l'oncle et le neveu ne peuvent pas juger et opiner ensemble, et dit que n'estant fils de nos frères ny de nos sœurs, il n'estoit pas compris dans la prohibition de laditte déclaration. Et, sur ses remontrances de part et d'autre, Me Charles Alasœur, conseiller en ce siège, tenant notre place, le sieur prieur du prieuré de cette ville, conseiller audit siège, les sieurs Rousset, Vyau l'aisné et Bordereuil, gradués appelés, se sont assemblés et, après avoir examiné ladite déclaration de 1669, ils ont jugé et décidé que ledit Me Vyau de Baudreuille n'avoit aucun degré de parenté avec nous et qu'il n'estoit point compris dans l'article de ladite déclaration du roy pour avoir épousé une fille de la sœur de notre épouse. Malgré lequel jugement ledit Me Alixand de Cuffier a dit qu'il n'opineroit pas avec nous sy ledit Me Vyau de Baudreuille est appelé comme gradué, ce qui a interrompu le cours de la justice, de sorte que nous n'avons pu donner l'audience présidiale. Blanzat. » — 24 mars: messire Jacques-Gabriel Vaillant, écuyer, seigneur de Mauboux, capitaine commandant la compagnie des invalides au fort de Saint-André, proche Salins, en Franche-Comté, et dame Angélique de Conflans, son épouse, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Antoinette Gendre, veuve de défunt Me Jean-Baptiste Archambault, vivant procureur au présidial, demeurant en la paroisse de Chantenay; — Guillaume Bezave, sieur de Montigny, capitaine au régiment de Médoc, demeurant à Lormes, contre Me Jean Camuzat, procureur et notaire royal, demeurant au même lieu; — Antoine Rebreget, marchand tanneur, demeurant au bourg et paroisse de Semelay, contre messire Edouard Potrelot de Grillon, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine de carabiniers, demeurant en son château du Plessis, paroisse de Semelay. — 28 avril: Didier Thierriat, marchand, demeurant en la ville de Donzy, contre Etienne-François de Lavenne, écuyer, seigneur des Perriers, demeurant à Saint-Saulge. — 1752, 15 novembre: Pierre Frédillon, couvreur, demeurant en la paroisse de Toulx-Sainte-Croix, pays de La Marche, contre le sieur Louis Dollet de Chassenay, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. —

1753, 21 février : enregistrement des lettres de provision d'office de premier président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Me Jacques-Henry Vyau, avocat en Parlement, pourvu dudit office. — 10 avril : Me Charles-Anne Cabaille, licencié ès-lois, demeurant en la paroisse de Livry, et Antoine Cabaille, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Charles Alasœur, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de ladite ville, y demeurant. — 8 mai : Françoise Carimantrand, veuve de Louis-Michel Camuzat, marchand, tutrice de Jean Camuzat, son fils et dudit défunt, contre Claude Plessier, marchand, fermier, demeurant en la paroisse de Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Me Elie Rameau de Neuville, bourgeois, demeurant en la ville de Pouilly, contre Françoise Guillien, veuve de Georges Coquerat, marchand, demeurant à Donzy.

B. 466. (Registre.) — In-folio de 50 feuillets papier (couvert en parchemin).

1753-1754. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1753, 3 juillet : Henry Gourjon, premier huissier audiencier au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre demoiselle Yves Micault de Saint-Léger, épouse du sieur de Voisin, gendarme anglais, de présent de quartier en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 7 août : Antoine Roux, marchand, demeurant en la ville du Veurdre, contre Me Jean-François Gascoing de Mont, bourgeois, et dame Michelle Vaillant de Mauboux, son épouse, demeurant au lieu des Thureaux, paroisse de Varennes-les-Nevers. — 21 août : noble Charles Blanzat, conseiller du roi, lieutenant particulier au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Jean-Baptiste de Voisin, ancien lieutenant réformé et à présent gendarme anglais, et dame Yves-Catherine Micault de Saint-Léger, son épouse. — 4 septembre : Claude Gondier, bourgeois, demeurant à la Garde, paroisse de Millay, contre le sieur Henri Gauché, exempt de la maréchaussée de la ville de Château-Chinon, y demeurant ; — Me André Perrot, prêtre, curé de la paroisse d'Héry, contre dame Marie-Anne de Turgy, veuve de Me Philbert Millien, avocat en Parlement, et dame Marie-Philippe Millien de Tressolles, et Jacques Barbier de La Brosse, son mari, marchand de bois pour la provision de Paris ; — Benoît Moreau du Marais, fermier de la forge du Gué-d'Heuillon, demeurant au château des Bordes, paroisse d'Urzy, contre René La Mantonnière, agent des affaires de M. Babaud de La Chaussade, demeurant au château de Demeurs, même paroisse. — 1754, 19 février : Gabriel Bergeron, marchand tuilier, demeurant en la paroisse de Sermoise, contre Claude Destrés, laboureur, demeurant en ladite paroisse. — 7 mai : le sieur Jean de Lachaussée, receveur aux extractions de mines de fer, demeurant en la ville de Moulins, contre Me Louis Dollet de Chassenay, et demoiselle Gabrielle Blandin de Pée, son épouse, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 mai : Antoine Paincreux, marchand du pays d'Auvergne, contre noble Jean-Etienne Michel des Préfays, conseiller du roi, lieutenant-assesseur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 9 juillet : Me Louis Morin de Sérizy, avocat en Parlement, seigneur de Ferrière, Champéron et autres lieux, demeurant en la ville de Nevers, contre dame Angélique-Louise de Conflans de Mauboux, et dame Marie-Michelle Vaillant de Mauboux, veuve Lejay, et à présent femme de Me Jean Gascoing de Mont, bourgeois, demeurant en cette ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Me Louis-François du Pont-Saint-Pierre, chirurgien, demeurant actuellement à La Celle-sur-Loire, contre François Tacon, maréchal, demeurant en la ville de La Charité. — 23 juillet : Me Etienne Blayet, prêtre, curé de la paroisse d'Apremont, y demeurant, contre Edme Pagé, marchand, demeurant au bourg et paroisse de Magny. — 30 juillet : dame Catherine Chaillot, veuve de Jacques Lorot, officier chez le roi, tutrice de leurs enfants, contre Me Jean-Etienne Michel des Préfays, conseiller du roi, son lieutenant-assesseur civil et criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 20 août : messire Louis-Edouard Gascoing de Bernay, ancien mousquetaire du roi, et dame Marie Prisye de Bernay, son épouse, demeurant en la paroisse de Germigny-sur-Loire, contre messire Charles Brisson, écuyer, seigneur de Montalin, demeurant en la ville de Nevers. — 17 décembre : Me Antoine Cabaille, avocat en Parlement, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Louis Pajot, hôte du logis du Grand-Monarque de ladite ville.

B. 467. (Registre.) — In-folio de 68 feuillets papier (couvert en parchemin).

1755-1756. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DU PRÉSIDIAL. — 1755, 7 janvier : Antoine Foujon, marchand fermier, demeurant en la paroisse de Brinay, contre le sieur de Dreuille, demeurant à Lurcy-sur-Abron. — 11 mars : Etienne Pernin, agent des affaires du sieur de Vannes, demeurant en la paroisse de Mon-

tigny-en-Morvand, contre Anne Jacob, veuve d'Antoine Ballivet, marchand, demeurant à Château-Chinon. — 8 avril : Me Joseph Péronny, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité, et demoiselle Marie-Françoise Dalligny, son épouse, contre messire Jean-Simon Barbarin, gendarme du roi, et dame Marguerite Lyon, sa femme. — 15 avril : enregistrement de provisions d'office de conseiller du roi, président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Me Guy Blanzat de Levange. — 29 avril : Me Jacques Panseron de La Moussière, bourgeois, demeurant à Nevers, fils et unique héritier de Me Jacques Panseron, vivant conseiller du roi, garde-marteau de la maîtrise royale de Nevers, contre Simon Larmier, maître perruquier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 27 mai : Me Louis-Théodose Delafont, bourgeois, demeurant au village de Fontallier, paroisse de Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Claviault, vigneron, demeurant au village de Buy, même paroisse. — 8 juillet : Edme Dubled, sieur du Breuil, conseiller du roi, élu en l'élection de Château-Chinon, contre dame Gabrielle de Thomassin, veuve de Gilles de Borne, écuyer, sieur des Isles, sœur et héritière de défunt Jean-Louis de Thomassin, écuyer, seigneur du Vivier, son frère. — 29 juillet : Pierre Chenal, marchand, demeurant à Lormes, mari et exerçant les actions de Marie Chenot, sa femme, contre demoiselle Marie Jourdan, veuve de défunt Gabriel Houdaille, vivant chirurgien, tutrice de leurs enfants. — 5 août : Me Louis Baruelles et compagnie, marchands en gros, demeurant en la ville de Moulins, contre dame Charlotte-Thérèse Dormy de La Chapelle, veuve de messire Gilbert de Bonnay, écuyer, seigneur dudit lieu, tutrice de leurs enfants, demeurant en la paroisse de Rigny. — 2 septembre : dame Marie Garnault, veuve en premières noces de Jean-Baptiste Alixand, sieur de Paraize, vivant bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et en secondes noces de Jean-Louis Ruby, vivant notaire royal et procureur au présidial de ladite ville, contre Me Claude-Joseph Aladane, son gendre, bourgeois, demeurant en la même ville, mari de demoiselle Marie Alixand. — 26 novembre : dame Louise de Troussebois, veuve en premières noces de messire François-Hyacinthe-Sénectaire de Dreuille, écuyer, seigneur d'Issards, capitaine de cavalerie, et en secondes noces de Michel de Neuchaize, chevalier, seigneur du Plessis, demeurant en la paroisse de Bizeneuille-en-Bourbonnais, contre messire François-Hyacinthe de Dreuille, écuyer, demeurant à Lurcy-sur-Abron. — 10 décembre : Antoine Pomereau, marchand, demeurant au village de Vilclair, paroisse de Vilauchamps, province d'Auvergne, frère et héritier de défunt Marie Pomereau, en son vivant aussi marchand, demeurant au même lieu, contre Claude-Jean Garnault, fils émancipé et unique héritier de Jean Garnault du Pavillon, son père, demeurant chez le sieur Philbert Seigne, marchand manufacturier en faïence, demeurant à Nevers, paroisse Saint-Laurent ; — Me Philbert Seigne, marchand manufacturier en faïence, et demoiselle Marie-Charlotte Garnault, son épouse, contre messire Jean-Simon Barbarin, gendarme. — Ordonnance portant que les réparations faites au presbytère de Varennes-les-Nevers ayant été faites conformément au devis, et que le prix en ayant été fixé à la somme de cent soixante-douze livres, dans le mois de la signification de l'ordonnance, le sieur Garnier, architecte, se pourvoira devant l'intendant de Moulins pour obtenir la répartition de ladite somme sur les habitants de ladite paroisse. — 1756, 27 janvier : Jean-Dominique Casset de Verville, conseiller du roi et son lieutenant en l'élection de Nevers, y demeurant, place Ducale, contre François Morin l'aîné, marchand, demeurant au Poids-de-Fer, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, et Catherine Ruby, sa femme. — 3 février : Me Claude Charleuf, receveur et régisseur des terres et seigneuries de M. le marquis de Choiseuil, demeurant ledit Charleuf au château de Chassy, contre messire Etienne-François de Lavenne, écuyer, seigneur des Perriers, et dame Louise-Catherine de La Rivière, son épouse, demeurant en la paroisse de Saint-Maurice-les-Saint-Saulge. — 9 mars : messire Didier de Chargère, écuyer, seigneur de Vaux, y demeurant, paroisse de Fléty, contre Lazare, Jean et Pierre Bordet, père et fils, laboureurs et communs personniers, demeurant ensemble au lieu de Vaux. — 6 avril : Jacques et Claude-Pierre Charron, mineurs émancipés, demeurant en la ville de La Charité, contre Me Pierre-Michel Cagnyat, docteur en médecine, demeurant en la même ville. — 27 avril : Me Emiland Taupeneau, prêtre, ci-devant curé de la paroisse d'Anthien, à présent aumônier du sieur abbé de Beaumont, contre Me Guillaume Bezave de Montigny, capitaine au régiment de Médoc, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, et dame Mathurine de Bretagne, son épouse. — 6 juin : Louis Javelot, maître chirurgien-juré à Lormes, et Anne Delagrange, sa femme, contre Louis Theureau, tisserand en toile à Saint-Martin-du-Puy. — 27 juillet : Me Jean-Henry Brotot, conseiller du roi, lieutenant en l'élection de la ville de La Charité, y demeurant, paroisse Sainte-Croix,

contre Jean Galard, forgeron, demeurant en la paroisse de Poiseux. — 17 août : Me Claude Miron, marchand et directeur de la poste de Moulins-Engilbert, contre le sieur Jacques-Gabriel Gueneau de Mont, bourgeois. — 25 août : dame Marie-Michelle Reculé, veuve de Me Jean-Baptiste Faure, seigneur du Sallay, tutrice de leurs enfants, demeurant au château du Sallay, paroisse de Saincaize, contre Louis Pajot, aubergiste du Grand-Monarque, demeurant au faubourg de Nevers, paroisse Saint-Babyle, de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 septembre : dame Claire Litault, veuve Lignier, héritière de Me Jean Litault, prêtre, curé de Langeron, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jeanne Roy, veuve de Philippe Joubier, laboureur, demeurant aux faubourgs de ladite ville. — 7 décembre : Me Louis Bardin, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Léger-le-Petit, y demeurant, contre Jean Fiteau, bourgeois, demeurant au faubourg du Pont-de-Loire de la ville de La Charité. — 22 décembre : Antoinette Gendré, veuve de Me Jean Archambault, contre Me Henri Fiallin, prêtre, curé de la paroisse de Chantenay.

B. 468. (Registre.) — In-folio de 44 feuillets papier (couvert en parchemin).

1757. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 11 janvier : Jean Pauchard, jardinier, demeurant en la paroisse de Poil, contre messire Jean du Crest, chevalier, seigneur de Ponay, demeurant en son château de Ponay, paroisse de Tazilly. — 18 janvier : messire Paul de Charry, chevalier, seigneur du Four-Vieil, demeurant en son château du Four-Vieil, paroisse de Saint-Benin-des-Bois, contre messire Paul de Lichy, écuyer, seigneur de Lichy, et messire Jean-Eustache de Lichy, écuyer, seigneur de Vaux. — 8 février : Jean et Antoine Chauveau frères, papetiers, demeurant en la paroisse d'Urzy, contre François Chauveau, voiturier par terre, demeurant en la même paroisse. — 22 mars : Charles Coulon, chirurgien-juré, demeurant au bourg et paroisse de Mornay, et demoiselle Claudine Picquet, sa femme, contre Antoine Bernardon, menuisier à Saint-Pierre-le-Moûtier, curateur à la succession vacante de Marie Garnault, fille et présomptive héritière de Gilbert Garnault, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 26 avril : Me Pierre Lefiot, notaire royal, demeurant en la ville de Nevers, contre Jean Pajot, maître boulanger et pâtissier, demeurant en ladite ville. — 24 mai : Pierre Pastorat, maître pionnier et entrepreneur d'ouvrages, contre Me Pierre-Marie Gestat, avocat en Parlement, seigneur de Garembé, y demeurant. — 28 juin : Pascal Bourdillat, marchand, demeurant à Marigny-l'Eglise, contre Michel Petit et Jeanne Regoby, sa femme, demeurant au même lieu. — 9 août : Jacques Brault, marchand fermier, demeurant au village de Chabé, paroisse de Chantenay, contre Me Etienne Michel des Préfays, lieutenant-assesseur civil et criminel au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 2 septembre : Révérien Michel des Bordes, bourgeois, demeurant à Saint-Révérien, contre Etienne de Lavenne, écuyer, seigneur des Perriers, y demeurant, paroisse de Crux-la-Ville. — 22 novembre : messire Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur haut-justicier de Travant et encore seigneur d'Olcy, Passençay et autres lieux, demeurant en son château dudit Travant, paroisse de Parigny-sur-Sardolle, contre Jacques-Charles Gascoing, écuyer, seigneur de Bouy, demeurant audit lieu de Bouy, paroisse de Saint-Ouën. — 20 décembre : Me Louis Massue de La Durie, fermier du prieuré de La Charité, contre Claude-François Sordet, bourgeois en ladite ville.

B. 469. (Registre.) — In-folio de 80 feuillets papier (couvert en parchemin).

1758-1759. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1758, 14 janvier : Pierre Bastarou, maréchal-ferrant à la suite de la gendarmerie, compagnie de Flandre, pour le présent à l'armée de M. de Soubise, contre Louis Garnier, maître perruquier, demeurant en la ville de Nevers. — 14 mars : noble Charles Gascoing, seigneur de Bouy, demeurant en son château de Bouy, paroisse de Saint-Ouën, contre messire Pierre de Lavenne de Sichamps, écuyer, seigneur de Marcenay, y demeurant, même paroisse. — 9 mai : Me François-Claude Carré, premier président au présidial d'Autun, y demeurant, et dame Jeanne-Baptiste Thomas, sa femme, héritière universelle de Me Jean Thomas, chanoine de l'église collégiale dudit Autun, contre messire Jean du Crest, écuyer, seigneur de Ponay, y demeurant, paroisses de Fléty et Tazilly alternativement ; — Nicolas Frossard, huissier royal, demeurant en la ville de Saint-Saulge, contre messire Pierre-Henri de Lavenne, écuyer, sieur de la Mouille, demeurant en la même ville. — 30 mai : Me Jean Bourcier, prêtre, curé de la paroisse du Chaulay, y demeurant, contre messire François d'Assigny, écuyer, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, au faubourg du Pont-de-Loire

de ladite ville. — 20 juin : Me Jacques Picquet, maître de la poste de Villars, y demeurant, contre Me Guy Pilloux, notaire royal au bourg de Magny. — 18 juillet : demoiselle Claudine Petit, veuve du sieur Lazare Marquet, vivant chirurgien, demeurant à Marigny-l'Eglise, contre Françoise Pillien, veuve de Pierre Bernard, vivant marchand au même lieu. — 8 août : Me Gaspard Poitreau, marchand de bois pour la provision de Paris, y demeurant, quai de la Tournelle, contre Pierre Rignault, chirurgien, demeurant au bourg de Saint-Révérien. — 29 août : Jean Perceau, meunier, demeurant au moulin de Ravery, paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret, contre Me Pierre Dameron, conseiller du roi, receveur des tailles à Château-Chinon. — 12 septembre : Me Pierre Ruby, notaire royal et procureur en la prévôté de Sancoins, y demeurant, fils et héritier de Me Gilbert-Pierre Ruby, vivant aussi notaire royal et procureur en ladite prévôté, contre Jean Parent, marchand, demeurant en la paroisse de Valigny-le-Monial, tuteur de ses frères et sœurs mineurs, enfants et héritiers de Me Pierre Parent, marchand. — 19 décembre : Me Michel Paillard, marchand tanneur, demeurant en la ville de Prémery, contre Me Jean-Louis Petit, fermier du comté de Prémery. — 1759, 16 janvier : Me Emiland Taupenot, prêtre, ci-devant curé de la paroisse d'Anthien, et à présent curé de Marigny-en-Bourgogne, contre Me Pierre-Germain Guillemain du Pavillon, conseiller du roi, correcteur en la Chambre et Cour des comptes de Dôle, demeurant à Corbigny, messire Jean-François Bezave, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres, demeurant audit Corbigny, et Me Louis Barbier, conseiller du roi, président en l'élection de Vézelay. — 6 février : Me Lazare Huet de Bourneuf, conseiller du roi, son procureur au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Fauchet, cabaretier, demeurant en ladite ville. — 3 avril : François Moret, gendarme d'Orléans, demeurant en la paroisse de Parigny-sur-Sardolle, contre Me Jean-François Gonneault, procureur au bailliage et pairie de Nevers, y demeurant. — 24 avril : Me Jean Guillaume, maître ès-arts et de pension, demeurant en la ville de Tannay, contre messire Augustin Save, écuyer, seigneur d'Ougny, mineur, et messire Edme-Roger de Cotignon, écuyer, seigneur de Mouasse, son curateur. — 29 mai : Me Philippe Gondier, prêtre, doyen et chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en la ville de Nevers, contre Jean Bardon, marchand, fils et héritier d'Antoine Bardon et Jeanne Dhéré, demeurant en ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 3 juillet : Me Antoine-François Martin, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Camp, maître et chef de sa communauté, demeurant au village de Paraize, paroisse de Livry. — 17 juillet : Jean Litault, maître chirurgien-juré, demeurant en la ville de Nantes-en-Bretagne, contre Me Claude-Louis Millet, notaire royal et greffier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, tuteur aux enfants mineurs de défunt Me Gilbert Rochery, vivant maître chirurgien en ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et de demoiselle Cécile Millet, lesdits mineurs héritiers de Me Antoine-François Rochery, leur oncle, vivant chirurgien à Nantes. — 28 août : demoiselle Marguerite Charbonneau, veuve de François Colard, vivant marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre François Pajot, aubergiste du logis du Grand-Monarque de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 septembre : François Collas, marchand, demeurant en la paroisse de Germigny-l'Exempt, et dame Antoinette Muret, veuve de Me François Collas, demeurant au Bec-d'Allier, paroisse de Cuffy, contre Me François Sallonnyer, prêtre, curé de Cuffy, y demeurant. — 4 décembre : dame Gabrielle Duliège, veuve de Me Claude Meure, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Desniaux, cabaretier au faubourg de Moulins de ladite ville.

B. 470. (Registre.) — In-folio de 44 feuillets papier (couvert en parchemin).

1760. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 8 janvier : Me Pierre-François Pivain, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Louis et Gabrielle Dollet de Chassenay, émancipés, et messire Alexandre de La Roche, écuyer, seigneur de Lupy, leur curateur. — 18 mars : demoiselle Elisabeth Roy, veuve de François Bidollet, marchand, tutrice de leurs enfants, contre messire Nicolas de Lichy, écuyer, seigneur de Lichy, demeurant en son château du même nom. — 3 juin : demoiselle Geneviève Alixand de Cuffier, fille et héritière de noble Charles Alixand de Cuffier, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Sotty, vigneron, demeurant au faubourg du Puizat de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 5 août : Jean-Baptiste Giron, marchand, demeurant à Clamecy, contre dame Catherine-Angélique de La Bussière, veuve de messire Samuel de

Meun de La Ferté, demeurant à Cuncy-les-Varzy; — Charles Garsault, marchand, demeurant à Ferrière, paroisse de Challement, contre messire Annet de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de Ferrière, Challement, Challementeau, Précy et Cungy en partie, demeurant en son château dudit Challement, émancipé, et messire Philippe Le Bault de Langy, chevalier, seigneur de Chauvance, la Loge et autres lieux, demeurant en son château de la Loge, paroisse de Beaumont-sur-Sardolles, son curateur; — Jean-Baptiste Giron, marchand, demeurant à Clamecy, contre messire Jean-Georges de Vathaire, écuyer, seigneur de Charmoy, et dame Louise de Mullot, son épouse, demeurant à Ruages. — 19 août: Me Henri Gory, avocat en Parlement, demeurant à la Chaumotte, paroisse de Saint-Hilaire, contre Me Pierre Mouillefert, chirurgien-juré, demeurant à Château-Chinon. — 9 septembre: Jean-Simon Barbarin, bourgeois, demeurant au village de Chaulmes, paroisse de Chantenay, contre Me Joseph Perronny, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 26 novembre: Pierre Braud, maître maçon et entrepreneur d'ouvrages en la ville de La Charité, contre Marie Duminy, veuve de François Raisonnier, boulanger en la même ville. — 23 décembre: Jean Gonin, contrôleur des actes, demeurant à Azy-aux-Amognes, contre Jean Cens, commis du bois de marine, et demoiselle Marie Pitallier, sa femme, fille et héritière de François Pitallier, vivant marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 471. (Registre.) — In-folio de 40 feuillets papier (couvert en parchemin).

1761. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 27 janvier: Henri Coulouer, pêcheur, et Claude Chartenu, vigneron, demeurant en la ville de La Charité, contre les dames religieuses et prieure Bénédictines du Mont-de-Piété de ladite ville. — 10 février: les sieurs prieur et religieux Dominicains de la ville de Nevers, y demeurant, contre Me Philbert Seigne, dit Belle-Ecorce, bourgeois, et demoiselle Marie Garnault, son épouse, demeurant en la ville de Nevers. — 17 février: Me Antoine-Victor Marceau, prêtre, curé de la paroisse de Sémelay, y demeurant, contre messire Jean du Crest, chevalier, seigneur de Ponay, et dame Jacqueline Rabiot, son épouse, demeurant en son château de Ponay, paroisses de Fléty et Tazilly alternativement. — 3 mars: Jean-Baptiste Brézault et dame Françoise Audard, son épouse, marchands, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Charlotte de Châteaubodeau, veuve de Me Marin Huet de Courjamont, avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 7 avril: demoiselle Marie Garnault, veuve de Me Jean Ruby, vivant procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants, contre Jean Durat et Jacques Perrot, laboureurs, demeurant en la paroisse de Saincaize. — 28 avril: Me Jean Bruandet, procureur en la justice du marquisat de la Tournelle, demeurant à Château-Chinon, contre messire Henri-François Gauché de Neuilly, capitaine au régiment de Lorraine, veuf de dame Geneviève de Champs, son épouse. — 9 juin: messire Georges Buffot de Millery, chevalier, seigneur de Beaulieu en partie, demeurant en la ville d'Autun, contre François Nandrot, procureur au bailliage de Saint-Révérien, y demeurant. — 23 juin: Toussaint Laurillot, demeurant à Benoît-Bert, paroisse de Chaumot, contre messire Eugin de Pagany, chevalier, seigneur de la Chaize, ancien capitaine au régiment de Hainaut, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant à Strasbourg, messire Jean-François de Pagany du Cry, ancien officier au régiment Royal-Roussillon cavalerie, demeurant en la paroisse de Mouchy, demoiselle Anne-Apolline de Pagany, demeurant en la ville d'Auxerre, messire Claude de Pagany, capitaine au régiment de Hainaut, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, de présent à la suite dudit régiment, tous enfants et co-héritiers de défunt messire Jean-François de Pagany, leur père, vivant seigneur de la Chaize et autres lieux. — 30 juin: Jean-Baptiste Houdaille, notaire royal, demeurant en la ville de Lormes, contre Me François Delagrange, lieutenant au bailliage de Lormes, y demeurant. — 26 août: Françoise Bichon, veuve de Jean Camuzat, marchand boulanger, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Etienne Tixier, marchand, demeurant au bourg et paroisse de Magny. — 9 décembre: Me Joseph Aladane, bourgeois, demeurant au village de Paraize, paroisse de Livry, contre Me Lazare Huet de Bourneuf, conseiller du roi et son procureur au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 472. (Registre.) — In-folio de 41 feuillets papier (couvert en parchemin).

1762 — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 3 février: Jean Pitoux, marchand tanneur, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre messire Eustache de Barbansois, chevalier, seigneur marquis

de Sarzay, demeurant en son château de Dornes; — demoiselle Marie Lefiot, veuve de Me Jean Camuzat, notaire royal, demeurant en la ville de Lormes, tutrice de leurs enfants, contre dame Anne du Puy, veuve de défunt messire Louis-Léon de Bouthillier de Chavigny, seigneur comte de Beaujeu, marquis de Rodde, baron de Lormes-Chalon. — 10 mars : Catherine Rambouillet, veuve de Nicolas Lange, vivant graveur et journalier à la manufacture des boutons établie en la ville de La Charité, contre Jean Pain, marchand, demeurant en ladite ville; — messire François du Broc, chevalier, seigneur de Chabé et Seganges, demeurant en son château de Seganges, paroisse d'Avermes, contre Me Jean-Etienne Michel des Préfays, conseiller du roi, lieutenant-assesseur civil et criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 8 juin : François Moury, marchand de bœufs du pays de Limousin, contre Me Mathieu Paillard, notaire royal au Poids-de-Fer. — 22 juin : Me Simon Delagrange d'Urbigny, avocat en Parlement et notaire royal, demeurant en la ville de Lormes, contre Nicolas Père, laboureur, demeurant en la paroisse de Marigny-l'Eglise. — 20 juillet : Pierre Ardouin, marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre Me Pierre-Alexis Bon, conseiller du roi et élu en l'élection de ladite ville, y demeurant. — 27 juillet : Claude Duminy le jeune, marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre Jean Lesfilles-Jolly, marchand en la même ville. — 10 août : Me Antoine Duminy, marchand boucher, demeurant en la ville de La Charité, paroisse Sainte-Croix, contre messire Etienne-Nazaire Girard, seigneur de Montiffault et la Vernière, demeurant en son château de la Vernière, paroisse de Chasnay. — 23 novembre : messire Guillaume Amonin, écuyer, seigneur des Granges et Neveux, président-trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Moulins, y demeurant, contre le sieur Ruby de Bergerenne, bourgeois, demeurant en la ville de Sancoins.

B. 473. (Registre.) — In-folio de 32 feuillets papier (couvert en parchemin).

1763. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 11 janvier : Me Jean Lesage, corroyeur, demeurant au bourg et paroisse de Raveau, contre messire Jacques de La Coudre, écuyer, capitaine-aide-major du bataillon de Montargis, et dame Marguerite Prisye de Limoux, son épouse, demeurant en la paroisse d'Andryes, près Clamecy. — 22 février : Me Ignace Leblanc, procureur en la maîtrise royale des eaux et forêts de Nevers, y demeurant, et dame Claude Rabuteau, sa femme, contre le sieur Louis Dollet de Chassenay et demoiselle Gabrielle Dollet de Chassenay, sa sœur, fils et fille et héritiers de sieur Louis Dollet de Chassenay, leur père. — 8 mars : Antoine Saulnier, marchand, demeurant à Villeneuve, paroisse de Lucenay-sur-Allier, contre Jean Roux, ci-devant son métayer, demeurant au Bas-de-Riousse, paroisse de Livry. — 19 avril : Me Charles Denis, ancien curé de Sainte-Croix de la ville de La Charité, Jean Dumont, marchand, et demoiselle Edmée Jolly, son épouse, Jean Lesfilles, aussi marchand, et demoiselle Jeanne Jolly, son épouse, tous demeurant en la ville de La Charité, contre Pierre Lajoye, marchand, et demoiselle Jeanne Denis, son épouse, demeurant en la même ville. — 26 avril : Jacques Chevillotte, marchand, demeurant à Quarré-les-Tombes, contre Jean Paillet, marchand cabaretier, demeurant à Lormes. — 4 mai : Me Claude Bidollet, bourgeois, demeurant au village de Thouez, paroisse de Champlemy, et demoiselle Anne Gueneau, sa femme, contre les sieurs Pierre et Jean Paillard frères, demeurant en la ville de La Charité. — 7 juin : Me Louis Vée, lieutenant du premier chirurgien du roi en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Antoinette Gendré, veuve de Me Jean Archambault, vivant procureur au présidial de ladite ville. — 5 juillet : Me Chrétien Larcher, directeur des aides en l'élection de la ville de La Charité-sur-Loire, y demeurant, contre Me Jacques Bagnayt de Presle, lieutenant particulier au bailliage de la même ville. — 23 août : noble Rodolphe Jolly, seigneur de Martoux, Bussy et autres lieux, avocat en Parlement, conseiller du roi, élu en l'élection de la ville de La Charité, y demeurant, contre André Faucard, laboureur, demeurant en la paroisse de Saint-Léger-le-Petit. — 6 septembre : Jean Guyot, maître chirurgien, demeurant en la paroisse de Germigny, contre François Pluvinet, régisseur du fourneau du Chautay, y demeurant.

B. 474. (Registre.) — In-folio de 24 feuillets papier (couvert en parchemin).

1764. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 17 janvier : Me Michel Mignot, notaire royal à Moulins, y demeurant, contre Alexandre de La Roche-Loudun, écuyer, seigneur de Lupy, curateur des sieur et demoiselle de Chassenay. — 28 février : Thomas Santonnat, marchand, demeurant à La Charité, contre

Toussaint Allier, cordonnier en la même ville. — 28 mars : dame Marie Maubert, veuve de défunt Claude Moreau, marchand chapelier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre le sieur Joseph Bernard, marchand fermier en la même ville. — 8 mai : Jacques Barbier de La Brosse et dame Marie-Philippe Millien, son épouse, contre les sieurs prieur et religieux Bénédictins de l'abbaye royale de Corbigny. — 5 juin : Pierre Guérin, chirurgien-juré, demeurant en la ville de La Charité, contre René Bertheau, marchand fermier, demeurant en la paroisse de Chasnay. — 31 juillet : les sieurs Bénédictins de l'ordre de Saint-Maur, prieur et religieux de l'abbaye royale de Saint-Léonard de Corbigny, demeurant en leur dite abbaye de Corbigny, contre Jacques Barbier de La Brosse, bourgeois, demeurant au lieu de Vignes, paroisse de Neuffontaines, et dame Marie-Philippe Millien, sa femme, héritière de Me André Millien, son oncle, vivant prieur de Challement. — 14 août : Joseph et Henri Cottin, maîtres horlogeurs, demeurant en la ville d'Autun, contre Me Louis Parent, prêtre, curé de la paroisse de Dirol ; — Anne Parigot, veuve du sieur Matis, aubergiste, demeurant en la ville de Nevers, contre Louis Dollet de Chassenay, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et le sieur François-Clément Bon-Foussier, ancien lieutenant de dragons, et dame Marguerite Dollet, son épouse, lesdits Louis et Marguerite Dollet enfants et héritiers de Me Louis Dollet de Chassenay, leur père. — 28 août : demoiselle Marie Durand, fille majeure, lingère-couturière, demeurant au bourg et paroisse de Châtillon-en-Bazois, contre Me Pierre Pellé, prêtre, curé de la paroisse de Chougny ; — Jean-Henri Pellé, seigneur de Mont-en-Bazois et Chovance, demeurant en la paroisse d'Aunay, contre Me Jean-Baptiste Cotin, prêtre, curé et prieur de la paroisse de Bazolles. — 11 septembre : Me Pierre Calliot, docteur en médecine, demeurant à Corbigny, contre Me Jean Rousset, bachelier en théologie, prêtre, curé de la paroisse de Mingot. — 28 novembre : Claude-Gilbert Bort, archiviste de l'église Saint-Cyr de Nevers, y demeurant, contre Me Joseph Poncet, commissaire des droits seigneuriaux, demeurant en ladite ville.

B. 475. (Cahier.) — In-folio de 23 feuillets papier.

1765. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 22 janvier : enregistrement des lettres de provision d'office d'assesseur de maréchaussée en la résidence de Nevers pour le sieur Parmentier, lesdites lettres en date du 21 octobre précédent ; — Me Etienne-Godefroy Gandouard des Echartys, procureur en la châtellenie de Corvol-l'Orgueilleux, demeurant à Clamecy, contre le sieur Collin, prêtre, curé de la paroisse de Metz-le-Comte. — 5 février : Me Pierre Dessertaines, prêtre, curé de la paroisse de Cercy-la-Tour, contre Claude Bezave, marchand, demeurant aux Arreaux, même paroisse. — 26 février : Jean Branlard, meunier, demeurant en la paroisse de Bazolles, et Marie Lemaître, sa femme, contre dame Marie-Louise d'Assigny, veuve de messire Jean-François de Bréchard, écuyer, seigneur de Champcourt, tutrice de leurs enfants mineurs, demeurant au château d'Achun, paroisse du même nom. — 26 mars : Jean Jallot, jardinier, demeurant en la paroisse de Varennes-les-Nevers, contre Me François Gascoing du Chazeau, seigneur de la Charnaye, conseiller du roi, élu en l'élection de Nevers, y demeurant. — 16 avril : Me Pierre Roux, conseiller du roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de la ville d'Autun, et dame Claude Droitte, son épouse, héritière de défunte dame Anne Demérant, sa mère, contre Pierre et Gabriel Berthin père et fils, demeurant au lieu et paroisse de Larochemillay. — 24 avril : Pierre Frossard, marchand, demeurant en la ville de Lormes, contre les maire et échevins de la ville de La Charité. — 19 juin : François Arnoire, voiturier, demeurant actuellement en la paroisse de Beaumont, contre François Buché, greffier de la justice de Dompierre-sur-Nièvre et La Celle, demeurant en la paroisse de La Celle. — 16 juillet : Claude-Joseph Paris, commis-greffier au bailliage civil et criminel et siège présidial de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Mathieu Renaut, charron, demeurant en la ville de Prémery. — 20 août : Me François-Marie Robin, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Girard, meunier au moulin de Beauregard. — 3 septembre : Hilaire Saugiot, ancien brigadier de la brigade ambulante des fermes du roi en la ville de La Charité, y demeurant, contre Jean Pain et Madeleine Michot, sa femme, marchands, demeurant en ladite ville. — 27 novembre : Louis Davin, bourgeois, demeurant au Petit-Mignié, paroisse de Garchy, contre Me Etienne Rameau de La Baronnière, conseiller du roi, élu en l'élection de La Charité. — 10 décembre : Jean Coutant, archer, garde de la connétablie de la maréchaussée de France, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre Jacques Picault.

B. 476. (Cahier.) — In-folio de 26 feuillets papier.

1766. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 28 janvier : Me Christophe Millereau, notaire royal, demeurant au château de Bazoches, fils et héritier de Me Jacques Millereau, vivant notaire, et de demoiselle Geneviève Flandin, ses père et mère, contre Jean-Baptiste Lefèvre et consorts, demeurant à Chalvron, paroisse de Saint-Aubin-des-Chaumes. — 25 février : Me Jean-Baptiste Ogerdias, huissier royal, et Pierre Ogerdias, marchand boucher, demeurant en la ville de Cusset, contre Pierre Gervais, maître perruquier, et Jean-Louis Dagier, notaire royal, demeurant en la même ville. — 11 mars : Me Jean-Baptiste Houdaille, notaire royal, demeurant en la ville de Lormes, contre Charles Houdaille, son frère, marchand, demeurant au même lieu. — 8 avril : Louis-Antoine Comaille, marchand tanneur, demeurant en la ville de Saint-Saulge, et demoiselle Jeanne Guenot, son épouse, fille et héritière de défunt sieur Guillaume Guenot, contre Me François Nandrot, notaire royal, demeurant au bourg de Saint-Révérien, tant en son nom que pour ses co-héritiers de défunt sieur Pierre Nandrot et de demoiselle Anne Michel, leurs père et mère. — 3 juin : Philippe Giraud, chirurgien-juré en la ville et paroisse de Pouilly-sur-Loire, contre le sieur Charles Hecquard des Prés, bourgeois, demeurant en la même ville. — 8 juillet : Gilles Velu, marchand fermier, demeurant au bourg et paroisse de La Celle-sur-Nièvre, et le sieur Pierre Diamy, bourgeois, demeurant à Pernay, paroisse de Nannay, et Marie Tridon, sa femme, veuve en premières noces de Nicolas Borget, régisseur du fourneau de Guichy, tutrice de leurs enfants mineurs, contre messire Guy de Balathier-Lantage, marquis de Lantage, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant à Angoulême, dame Bénigne de Balathier, veuve de messire Charles de Balathier, ancien baron du Dauphiné, chevalier, seigneur de Bragelonne, demeurant au château de Bragelonne, en Champagne, messire Claude Robert, comte d'Hugon, demeurant à la Rochette-en-Bourgogne, et messire Henri de Riollet, chevalier, seigneur de Morteuil, demeurant audit château de Morteuil, paroisse de Marseuil-en-Bourgogne, tous héritiers sous bénéfice d'inventaire de messire Louis-Antoine comte de Torcy, chevalier, seigneur de Lantilly. — 29 juillet : messire Pierre Terrasse, conseiller du roi, son procureur au bailliage de Dun-le-Roy, et dame Jeanne Bergeron, son épouse, fille et héritière de Robert Bergeron, seigneur du Vernay, conseiller du roi et son procureur en la prévôté de Sancoins, contre Jean Martin, vigneron, demeurant à la Chaume-Glaud, paroisse de Livry. — 9 septembre : Me Daniel Dameron, notaire royal, demeurant à Asnan, contre Pierre Rousseau, huissier royal, demeurant au même lieu. — 18 novembre : demoiselle Jacquette Boiret, veuve du sieur Joseph Pougault, marchand fermier, demeurant au prieuré de Mazille, contre Me Pierre-Marie Pougault, prêtre, curé de la paroisse de Montaron, y demeurant. — 2 décembre : Philippe Grivault, marchand sergier, demeurant au faubourg de Bourgogne de la ville de Moulins-Engilbert, contre Antoine Rebreget, marchand tanneur, demeurant au bourg et paroisse de Semelay. — 9 décembre : Me Charles Goussot, greffier de l'officialité de la ville de Nevers, y demeurant, paroisse Saint-Arigle, contre le sieur Perrot, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 16 décembre : Jean Gaillard, voiturier et conducteur de la recette royale, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre messire Jean-François de Bréchard, chevalier, seigneur de Brinay, gendarme de la garde du roi, demeurant en son château de Brinay.

B. 477. (Cahier.) — In folio de 28 feuillets papier.

1767. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 27 janvier : Hubert Méchin, maçon et couvreur, de la paroisse de Magnien, province d'Auvergne, travaillant en la paroisse de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Léonard Desriaux, vigneron et cabaretier, demeurant en la paroisse de Langeron. — 17 février : Me Sylvain Denis, conseiller du roi, receveur des tailles de la ville de La Charité, héritier pour un tiers de Me Sylvain Denis, contre Marie Duminy, veuve de défunt François Raisonnier, demeurant à La Charité. — 31 mars : les sieurs prieur claustral et religieux Bénédictins de Saint-Etienne de Nevers, ayant la cotte morte de messire Leblanc, vivant prieur titulaire dudit prieuré, contre les sieurs Lasne de Presles et Charles Lasne, marchands, demeurant ensemble en la paroisse de Lurcy-le-Bourg. — 12 mai : Me Louis Le Roux, prêtre, curé de la paroisse de Namps-au-Val en-Picardie, demeurant en la maison presbytérale dudit lieu, chapelain de la chapelle de Saint-Thibault, contre Claude Fassier, vigneron, Jeanne Moreau, sa femme, et Jean Daubon, aussi vigneron, demeurant en la paroisse de Livry. — 2 juin : Me Pierre-Alexis Bon, conseiller du roi, élu en l'élection de la ville de La Charité, y demeurant, et Edme

Dard, se disant ci-devant fermier judiciaire des terres et seigneuries de Passy, Varennes et dépendances, demeurant audit lieu de Passy, paroisse de Varennes-les-Narcy, contre le sieur Jean Lesfilles-Jolly, marchand, demeurant en la ville de La Charité; — demoiselle Louise Cacadier, veuve de Jacques Narjot, marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre Robert Jouan, cordonnier, demeurant en la même ville. — 1er juillet: messire Charles Gaudenne de La Fortelle, chevalier, lieutenant pour le roi de la ville de Montoire, dit Querhouet, et pourvu par Sa Majesté de l'office de son lieutenant de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, résidant à Paris, rue Michel-Lecomte, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, contre Me Jacques Sallonnyer, seigneur de Faye, conseiller du roi et son procureur au bailliage royal du Nivernois et siège présidial de ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 juillet: Me Claude Brunet de La Tour, conseiller du roi, contrôleur des actes, demeurant au bourg et paroisse du Mayet-de-Montagne, contre Claude Barnechon, laboureur, demeurant en la paroisse de La Chapelle. — 28 juillet: demoiselle Madeleine Evrat et le sieur François Frassey, fille et gendre du sieur François Evrat, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre Claude Delimon, jardinier, demeurant en la paroisse de Beffes. — 26 août: Noël Grinon, maître cordonnier, demeurant en la ville et paroisse de Lormes, contre François Marion, huissier royal, demeurant en ladite ville. — 9 septembre: les sieurs prieur, procureur et religieux de la maison des Augustins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre le sieur Guillaume Chevalier, tenant la poste pour le roi en ladite ville. — 9 décembre: messieurs les prieur, procureur et religieux de l'abbaye royale de Saint-Léonard de Corbigny, y demeurant, contre messire Joseph Gasque, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Martin de la ville de Nevers, y demeurant. — 22 décembre: Gilbert Thillier, ci-devant aubergiste, demeurant en la paroisse de Sermoise, contre messire Paul-Augustin Save, écuyer, seigneur d'Ougny, demeurant en son château, paroisse du même nom.

B. 478. (Cahier.) — In-folio de 30 feuillets papier.

1768 — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 27 janvier: Me Claude Aladane, prêtre, chanoine de l'église collégiale et royale de la ville de Moulins-en-Bourbonnais, au nom et comme tuteur de l'enfant mineur du sieur Joseph Aladane et de dame Marie-Anne Alixand, contre Antoine Lesaur, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant au village de Paraize, paroisse de Livry. — 3 février: Me Pierre-François Pivain de Prailloux, procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Marie-Jeanne Crapote, veuve de Pierre Caffard, cabaretier, demeurant à Saint Bonnot-les-Forges. — 22 mars: Me Sébastien Perrot, procureur au bailliage et siège présidial de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Marie Rousset, veuve du sieur César Gudin, tutrice de leurs enfants mineurs, et le sieur Claude Gudin de Raffigny, son fils majeur, bourgeois, demeurant ensemble audit lieu de Raffigny, paroisse de Gâcogne. — 31 mai: Pierre-François Esnault, marchand de bois pour la provision de Paris, demeurant au faubourg de Saint-Jean de Corbigny, contre Me Claude-François Nandrot, notaire royal et procureur fiscal au bailliage de Saint-Révérien, et demoiselle Marguerite Prouteau, sa femme. — 14 juin: Dominique Gautherin, maréchal, demeurant au bourg et paroisse de Chaumard, contre Pierre Galois, marchand, demeurant au même lieu. — 19 juillet: Philippe Boussard, laboureur, demeurant à Jourland, paroisse de Saint-Martin-du-Puy, contre Jacques Gin, huissier royal, demeurant à Lormes. — 26 juillet: Me Pierre-François-Claude Gin du Val de Cerqueux, seigneur et patron de Cerqueux, demeurant en la ville de Rouen, contre Nicolas Bonnet, chirurgien-juré, demeurant en la ville de Nevers. — 30 août: Louis Lamartine, marchand boulanger, demeurant en la ville de Decize, contre les enfants mineurs de Jean Garnault. — 7 décembre: demoiselle Madeleine Marie, veuve de Jean Sautereau, vivant fermier de Saint-Maurice, demeurant à Châtillon-en-Bazois, contre Me Claude Parent, prêtre, curé de la paroisse de Girolles.

B. 479. (Cahier) — In-folio de 28 feuillets papier.

1769. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 10 janvier: Me Antoine Bressoux, avocat en Parlement, directeur général de la marque des fers, demeurant à Saint-Dizier-en-Champagne, contre Jean Rebreget fils, marchand tanneur, demeurant à Lormes. — 24 janvier: Me Pierre-François Jeafornay de Champ-David, prêtre, ancien prieur-curé de Couleuvre, demeurant en la ville de Saint-Amand-sous-Montrond, contre Gilbert Glaud, vigneron, demeurant au village de Riousse, paroisse de Livry. — 26 février: Révérien Michel, bourgeois, demeu-

rant au bourg et paroisse de Saint-Révérien, contre Me Jean-Philbert Garnier, notaire, procureur et greffier du bailliage de Saint-Révérien, et demoiselle Jeanne Paillard, sa femme. — 18 avril : demoiselle Anne Mougne, veuve de Me Pierre Malaisé, notaire royal, demeurant au bourg et paroisse de Chevannes-sous-Montenoison, contre Me Claude-Antoine-François Nandrot, notaire royal et procureur fiscal au bailliage de Saint-Rèvérien, y demeurant. — 23 mai : Philibert Bourgeois, soldat milicien pour les paroisses de Saint-Jean-de-Lichy, Saint-Péraville, Jailly et Lichy, demeurant à Pautray, paroisse de Saint-Ouen, contre Léonard Guignebard, syndic de la paroisse de Saint-Jean-de-Lichy, demeurant à Cougny, dite paroisse. — 27 juin : Me Louis-Henri Barbier, arpenteur-juré de la maîtrise royale des eaux et forêts, demeurant à Lormes, contre Me René Collon, prêtre, curé de la paroisse de Dun-les-Places, y demeurant, et le sieur Jacques Caristie, architecte et entrepreneur d'ouvrages, demeurant à Avallon-en-Bourgogne, faubourg de Saint-Martin. — 11 juillet : Me César Robin, notaire royal et fermier, demeurant à Brèves, contre Me Jean-Philibert Garnier, notaire et procureur, demeurant à Saint-Révérien. — 29 août : Etienne Lhomme, chirurgien-juré, demeurant en la ville de Sancoins, et demoiselle Catherine Denis, son épouse, fille et héritière du sieur André Denis, contre Nicolas Casset, huissier royal, demeurant en la ville de Sancoins. — 28 novembre : Guillaume Cottin, marchand, fermier, demeurant au bourg et paroisse d'Ouroux, contre Jacques Gin, huissier royal, demeurant à Lormes. — 12 décembre : François Niodot, marchand, demeurant à Monceaux-le-Comte, tuteur de ses enfants mineurs et de défunte Marie Lejault, sa femme, Jacques Roché, aussi marchand, demeurant au même lieu, et Marie Lejault, sa femme, contre Charles Houdaille, marchand, et Agathe Lejault, sa femme, demeurant en la ville de Lormes.

B. 480. (Cahier.) — In-folio de 33 feuillets papier.

1770-1771. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1770, 23 janvier : Claude Bidolet fils, huissier, demeurant en la ville de Prémery, contre Pierre et Jacques Paillard frères, marchands, demeurant ensemble en la ville de La Charité. — 6 février : Me Jean Coujard, prêtre, curé de la paroisse de Dornes, contre Me Barthélemy Barleuf, notaire royal à Nevers. — 27 mars : Me Claude Balandreau, marchand, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre Jean Bouillot, laboureur, demeurant en la paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret. — 8 mai : Me Jean-Eloi Cacadier, notaire royal, demeurant à La Guerche, paroisse du Gravier, contre Louis Etienne, marchand, demeurant en la paroisse de Marseilles-les-Aubigny. — 22 mai : Me Antoine Ursin, bourgeois, demeurant en la paroisse d'Alluy, contre messire Philippe de Veilhan, chevalier, demeurant en la paroisse de Saint-Saulge. — 29 mai : demoiselle Françoise Etignard de Corcy, bourgeoise, demeurant en la ville et paroisse de Lormes, contre messire Louis, marquis de Mascarany, baron de Lormes à la part de Château-Chinon. — 26 juin : Jacques Saget, fermier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean-Baptiste Briand, marchand fermier, demeurant au lieu de l'Aubois, paroisse de Neuvy-le-Barrois. — 17 juillet : Jean-Pierre Vignault, marchand, demeurant en la ville de Saint-Saulge, contre Edme Mansois, huissier royal, demeurant à Saint-Révérien. — 31 juillet : François Bourgillon, ancien officier d'infanterie et actuellement officier préposé pour les recrues du roi, demeurant en la ville de Pouilly, contre le sieur François Robelin, marchand tonnelier, demeurant en la ville de La Charité, paroisse de Saint-Jacques. — 7 août : Godet, marchand fermier, demeurant en la paroisse de Montambert, contre Me Pierre Canivet, prieur du prieuré de Saint-Romain de Lucenay-les-Aix, et Jacques Vérat, notaire royal et fermier du revenu dudit prieuré, y demeurant; — Hyacinthe Martel, veuve du sieur Dusouzay, aubergiste, demeurant au lieu et paroisse de Saint-Privé-lès-Decize, contre messire Jean-Eustache de Lichy, écuyer, seigneur de Bost, demeurant en son château dudit Bost, paroisse de Rémilly. — 28 août : Me Nicolas Nicolas, propriétaire en partie du greffe du siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et ci-devant fermier de l'autre partie, demeurant en ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Pierre-François Pivain, procureur en ladite ville, y demeurant. — 4 septembre : demoiselle Hélène Sauvajot, fille majeure, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Mauboiron, vigneron en la même ville. — 27 novembre : demoiselle Antoinette Drouillet, veuve de Me Claude Glaud, vivant notaire royal, demeurant à La Guerche, tutrice de leurs enfants, contre messire Oger Chevalier, président-trésorier de France au bureau des finances de Paris, seigneur de Bernay, y demeurant, paroisse du Chautay. — 18 décembre : Jean-Baptiste Commaille, marchand, demeurant en la paroisse d'Achun, contre Paul-Augustin Save, écuyer, seigneur

d'Ougny, demeurant en son château d'Ougny, paroisse du même nom, et messire Antoine-Charles de Pracomtal, seigneur de Châtillon-en-Bazois, brigadier des armées du roi, demeurant ordinairement à Paris, en son hôtel, rue de l'Université. — 1771, 29 janvier : François Garnier, maître chirurgien-juré, demeurant en la ville et paroisse de Sancoins, contre Jean Mopié, marchand boucher, demeurant en ladite ville — 5 février : demoiselle Anne Jolly, veuve de Mᵉ Pierre Lefiot de Lavault, avocat, et demoiselle Jeanne Jolly, bourgeoise, demeurant en la ville de Lormes, contre Philippe Laureau, marchand boucher, demeurant en ladite ville. — 16 avril : Mᵉ Claude-Louis Millet, procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Mᵉ Louis Brachet de Villeneuve, avocat en Parlement, receveur au grenier à sel de Clamecy, y demeurant. — 14 mai : Claude Jaillard, maréchal, demeurant en la paroisse d'Authiou, contre François Rousseau, huissier royal, demeurant au bourg et paroisse d'Asnan. — 25 juin : Mᵉ Claude-Louis Millet, procureur au bailliage royal du Nivernais et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Louis Gillard, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-du-Puy. — 30 juillet : Mʳ François Camuzat, bourgeois, demeurant à Lormes; fermier du domaine de la baronnie dudit Lormes à la part de Chalon, et André Bonamour, procureur fiscal de la châtellenie de Montreuillon, y demeurant, et fermier dudit domaine, tant en son nom que comme héritier du sieur Jean Delagrange, vivant fermier dudit domaine, contre Jean-Dominique Millerey, marchand, demeurant à Dun-les-Places. — 26 août : Philippe Clément, marchand, demeurant à Brassy, tant en son nom que comme tuteur de ses mineurs, contre René Bide. — 27 août : François Ebrailly, marchand de bœufs, demeurant en la paroisse de Courton-en-Limousin, contre le sieur Clément de Bonfoussier, gendarme de la garde, et demoiselle Marguerite Dollet, son épouse, fille et héritière pour moitié de Louis Dollet de Chassenay, son père, demeurant au bourg de Villeneuve, paroisse de Lucenay-sur-Allier. — 26 novembre : François Place, marchand boucher, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre le frère Claude Ruby, prieur et procureur des révérends Pères Augustins de ladite ville. — 17 décembre : Pierre-François Ferquel, lieutenant de maréchaussée, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre Guillaume Chevalier, tenant la poste pour le roi en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant.

B. 481. (Cahier.) — In-folio de 14 feuillets papier.

1772. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 10 mars : Mᵉ Claude-Louis Millet, procureur au bailliage royal de Nivernois et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Jean Grosjean, chirurgien, demeurant en la paroisse d'Isenay. — 28 avril : demoiselle Claudine Linge, veuve de Léonard Javelot, demeurant au bourg et paroisse de Bazoches, contre Joseph et Jean Charles frères, laboureurs, demeurant à Montigny, paroisse de Pouques. — 23 juin : dom Antoine Pernetty, religieux Bénédictin, abbé de l'abbaye de Bery, y demeurant, contre Mᵉ Jean Godin, commissaire aux droits seigneuriaux, demeurant au bourg et paroisse de Coulonges. — 14 juillet : Mᵉ Cyprien-Thibault Billacois, officier au grenier à sel de Sancerre, y demeurant, contre Mᵉ Jacques Bergougnioux, prêtre, curé de la paroisse Saint-Jacques de la ville de La Charité, y demeurant. — 4 août : dame Marie-Charlotte Garnault, femme séparée de biens du sieur Philbert Seigne, contre le sieur de Coste de Barne, ancien officier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 2 septembre : Mᵉ Philippe Ruby de Bergerenne, prévôt de la prévôté royale de Sancoins, contre Philbert Guyochin, marchand, demeurant en la ville de Nevers ; — Claude Rémond, « enseignant la jeunesse », demeurant à La Charité, contre Mᵉ Etienne Beaufils de La Chaume, conseiller du roi, grainetier au grenier à sel de ladite ville. — 23 décembre : messire Louis-Nicolas Bernot de Mouchy, écuyer, aide-major au régiment de Guyenne, tant en son nom que comme exerçant les droits de demoiselle Louise-Françoise-Jacobine Bernot de Mouchy, sa sœur, religieuse en l'abbaye royale de Magny-en-Vexin, contre le cardinal de Bernis, prieur de La Charité.

B. 482. (Cahier.) — In-folio de 26 feuillets papier.

1773-1774. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1773, 19 janvier : Mᵉ Joseph Poncet, commissaire en droits seigneuriaux, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ François Thomas-Maslin, conseiller du roi, son contrôleur au grenier à sel de ladite ville, y demeurant, et dame Jeanne Taillefert, sa femme, héritière en partie de Mᵉ Joseph Taillefert, son oncle, vivant prieur du prieuré de Saint-Imbert. — 2 mars : Simon Chirol, marchand, demeurant en la ville de Cusset, contre Jean Arvier, marchand, demeurant en la même ville. — 27 avril : Henri-Charles

Leblanc de Lespinasse, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité, paroisse Saint-Pierre, contre Pierre-Antoine Thierry, marchand, demeurant en la même ville. — 11 mai : Georges Dulac, maître boulanger et cabaretier, demeurant en la ville et paroisse de Sancoins, contre les échevins de ladite ville. — 8 juin : Me François Dougny, avocat au Parlement de Paris, y demeurant, paroisse de Saint-Jean-en-Grève, contre les vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Mâcon, co-décimateurs de la paroisse de Champvert. — 22 juin : dame Anne-Marie de Boisselet, veuve de messire Pierre de Chassy de Douais, écuyer, seigneur des Nouettes, tutrice de leurs enfants, contre Antoine Picoudet, journalier, demeurant en la paroisse de Véraux. — 3 août : Jacques Petit, marchand fermier, demeurant au bourg et paroisse de Châteauneuf-au-val-de-Bargis, contre Edme Villain, cabaretier, demeurant au lieu de la Maison-Rouge, paroisse de Saint-Pierre de La Charité. — 31 août : dame Jeanne-Thérèse Grasset, veuve de Me Jacques Chateignier, vivant conseiller du roi, président en l'élection de la ville de La Charité, y demeurant, contre dame Charlotte Thibault, veuve du sieur Louis Duranger, changeur pour le roi, demeurant en ladite ville. — 7 septembre : Me Guillaume Coulon, docteur en médecine, demeurant en la ville de Château-Chinon, donataire entre-vif de dame Marie Etignard, son épouse, héritière pour un tiers de demoiselle Elisabeth Etignard, sa sœur, et Me Claude-Gédéon Etignard, seigneur de Coulon, demeurant en son château de Coulon, paroisse de Mouron, aussi héritier pour un tiers de ladite demoiselle Elisabeth Etignard, contre Me Philippe Delagrange, procureur au bailliage et siège présidial de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Jacques Brault, marchand aubergiste et maître de poste, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, paroisse Saint-Jacques, contre Nicolas-Armand Métairie, marchand fermier de la terre de Deux-Lions, y demeurant, paroisse de Saint-Martin-des-Champs, et Me Gilbert Damour, conseiller du roi, contrôleur des finances, bois et domaines de la généralité de Bourges, au nom et comme tuteur de ses enfants mineurs et de dame Marie-Claude Péronny, sa femme, demeurant en ladite ville de Bourges, cloître Saint-Etienne, paroisse Saint-Pierre-le-Guillard. — 1774, 1er février : dame Sylvie de La Selle, dame de Saint-Hilaire, veuve de messire Claude de Saint-Hilaire, chevalier, seigneur dudit lieu, comte du Saint-Empire, fille et universelle héritière de messire Léonard de La Selle du Temple, vivant seigneur de la Pommeray, contre Claude-Parfait Amyot, seigneur de Souge et de Clusor, demeurant en son château de Clusor, paroisse de Saint-Menoux. — 2 mars : Pierre Roy, marchand, et demoiselle Pierrette Magdelénat, sa femme, auparavant veuve de Me Pierre Bourdillat, vivant notaire royal, pro-tuteur et tutrice des enfants dudit Bourdillat, demeurant à Marigny-l'Eglise, contre Me Pierre-François Dupin de Villeneuve. — 4 mai : Edme-Paul Mansois, huissier royal, demeurant à Saint-Révérien, contre Jean-Philbert Garnier, notaire et procureur au bailliage de Saint-Révérien, y demeurant, et dame Jeanne Paillard, sa femme. — 22 juin : Jean-Baptiste de Gagneraux de Saint-Victor, pensionnaire du roi, ancien capitaine d'infanterie, demeurant à Palmaroux, paroisse de Montsauche, contre très haute et très puissante dame Mme Louise-Charlotte de Foudras de Choiseuil, baronne d'Alligny, dame de Montsauche, Roches, Argoulaix, Palmaroux, Champagne et dépendances, demeurant ordinairement en son château d'Alligny, paroisse dudit lieu. — 28 juin : Charlotte Boussard, veuve de Nicolas Pautier, tutrice de leurs enfants, demeurant au bourg et paroisse de Marigny-l'Eglise, contre Me Nicolas Chauvot de Railly, marchand de bois pour la provision de Paris. — 9 août : Cathelin Guinot dit Charolais, voiturier par terre, demeurant à Grossouvre, paroisse de Véraux, contre Joseph Robert, maréchal, demeurant à Sancoins. — 17 août : Me Philippe-Louis Raffin, avocat en Parlement, Me Joseph Raffin, écuyer, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée d'Auxerre, dame Marie-Ursule Raffin, veuve de Me Charles-Vincent Robinet, conseiller du roi, son procureur en l'élection d'Auxerre, et messire Gaspard de Chenu, écuyer, seigneur du Souchet, Prunières et autres lieux, ancien capitaine au régiment royal des Vaisseaux, chevalier de Saint-Louis, et dame Edmée-Anne Raffin, son épouse, demeurant tous en la ville d'Auxerre, lesdits Joseph, Madeleine-Ursule et Edmée-Anne Raffin par représentation de Me Germain Raffin, avocat en Parlement, leur père, légataires universels de dame Marie-Charlotte Raffin, veuve de Me Guillaume Courtot, bailli de Vézelay et élu en l'élection de ladite ville, contre dame Jeanne Marquet, veuve de Me Pierre Robin, notaire royal, demeurant à Marigny-l'Eglise. — 6 septembre : Me Jean-Gilbert Courtois du Buisson, notaire royal, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre la veuve de Philibert Fontier, maître boulanger en ladite ville. — 20 décembre : Me Antoine-Julien Ruby, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Debaume, demeurant en ladite ville.

B. 483. (Cahier.) — In-folio de 30 feuillets papier.

1775. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 10 janvier : Me Antoine Perrier, marchand de bois pour la provision de Paris, demeurant à Corbigny, paroisse de Saint-Seine, contre Jean-Guillaume Bourg. — 11 janvier : Me Pierre Dupin de Villeneuve, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Clamecy, contre Pierre Roy, marchand, et Pierrette Magdelénat, son épouse, veuve en premières noces de Me Pierre Bourdillat, notaire royal, demeurant à Marigny-l'Eglise. — 14 février : Lazare Sautereau, marchand, demeurant en la paroisse de Roussillon, et Jean Sautereau, aussi marchand, demeurant à Château-Chinon, contre Jean Guillaumot, aussi marchand, demeurant audit Château-Chinon. — 28 mars : Jean Bidault, marchand, demeurant en la paroisse de Fours, contre Me Louis Ballivet, prêtre, curé de la paroisse de Montigny-sur-Canne. — 25 avril : dame Jeanne Bré, veuve du sieur Charles Pellé, bourgeois, demeurant à Aunay, contre messire Paul-Augustin de Bréchard de Brinay, demeurant en la ville de Moulins-Engilbert. — 4 mai : Jean Bardon, marchand fermier, demeurant au faubourg de Nevers de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Gabachet, journalier, demeurant au village de Paraize, paroisse de Livry. — 30 mai : Me François Nineau, notaire royal, demeurant en la paroisse de Gâcogne, contre Toussaint Guyolot, laboureur, et Madeleine Auribeau, sa femme, demeurant en la paroisse d'Ouroux. — 1er juin : François Clément, marchand, demeurant au bourg et paroisse de Villapourçon, contre le sieur Claude Gory, bourgeois, demeurant au même lieu. — 27 juin : Jean Parent, marchand, demeurant à Valigny-le-Monial, contre Jean Robrieux, aussi marchand, demeurant en la ville d'Ainay. — 25 juillet : messire François du Broc, chevalier, seigneur d'Avermes, demeurant en son château de Seganges, paroisse d'Avermes, héritier de messire Charles Arnault du Broc, chevalier, seigneur de la Barre, contre Jacques Fournier, fermier, demeurant en la paroisse de Livry. — 2 août : Me Jean Gudin, avocat en Parlement, demoiselle Henriette Gudin, veuve de Me Joseph Bonchenal, docteur en médecine, et demoiselle Geneviève Gudin, veuve du sieur Claude Feuillet, chirurgien, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre Claude Duchaux, laboureur, demeurant à Montsaulnin, paroisse dudit Château-Chinon. — Germain de Meun de La Ferté, écuyer, prêtre, vicaire général du diocèse de Lisieux, demeurant en son château de la Cave, paroisse de Beaumont-sur-Sardolles, contre Me François Nandrot, notaire royal à Saint-Révérien. — 19 août : messire Claude Deschamps, chevalier, seigneur de Bisseret, demeurant en son château de Bisseret, paroisse de Lavaux-Sainte-Anne, contre Jean Parent, marchand, demeurant en la paroisse de Valigny-le-Monial. — 24 août : Me Simon Pinault, prêtre, curé de la paroisse de Neuilly, contre Me Florimond Caffard de Long, marchand fermier, demeurant au château de Champallement. — 5 décembre : dame Anne-Josèphe de Ladury, veuve de messire Pierre Le Roy, chevalier, seigneur de Cuy, demeurant au château de Cuy, contre Claude Bard, huissier royal, demeurant à Aunay.

B. 484. (Cahier.) — In-folio de 72 feuillets papier.

1776-1778. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1776, 23 janvier : Guillaume Chevrier, marchand, demeurant en la paroisse de Biches, contre Simon Chevrier, marchand, demeurant en la même paroisse. — 1er février : Marie-Madeleine Michel, femme du sieur Claude Mâchefer des Corniers, contre Jean-Révérien Michel, bourgeois à Saint-Révérien. — 27 février : demoiselle Jeanne Joully, fille majeure, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, tant pour elle que pour ses frères, tous héritiers de Me François Panseron de La Moussière, contre messire Paul de Maumigny, chevalier, seigneur de Verneuil, Riégeot et Vilcray, demeurant en son château et paroisse de Verneuil. — 19 mars : dame Marie-Sylvie de La Salle, veuve de messire Claude de Saint-Hilaire, chevalier, comte du Saint-Empire, seigneur de Saint-Hilaire, tutrice de leurs enfants, héritiers de leur père, qui était fils et unique héritier de messire Claude-Joseph de Saint-Hilaire, chevalier, comte du Saint-Empire, demeurant en son château de Saint-Hilaire, paroisse du même nom, contre messire Eusèbe de Barbançois, chevalier, marquis de Sarzay, seigneur de Dornes, y demeurant. — 23 avril : les syndic et habitants de Dirol contre Pierre Rignault, laboureur, demeurant en la paroisse de Monceaux-le-Comte. — 18 juin : Me Jean-Baptiste des Brais, docteur en médecine de l'université de Montpellier, ancien médecin des camps et armées du roi, demeurant à Cusset, contre Me Jean-Bertrand Petitot, prêtre, curé de la paroisse de Creuzier-le-Vieux, y demeurant ; — Henry Moreau, tailleur d'habits, demeurant en la paroisse de Corancy, contre Anne-Louise Parent, veuve de Nicolas Delacreuzette. —

30 juillet : Georges-Rodolphe Mayor, commissaire en droits seigneuriaux, demeurant au lieu de Bonnefer, paroisse de Langeron, contre Achille Guillemain, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 6 août : Me Henry Laurent, prêtre, curé de la paroisse de Chevenon, y demeurant, contre Jean-Baptiste Basseporte, marchand, demeurant en ladite paroisse. — 3 septembre : Me Pierre-Alexandre Bizardet, fermier du prieuré de Ménetou-Ratel, contre Jean Baron, demeurant au lieu de Rossignol, paroisse dudit Ménetou. — 26 novembre : Me Etienne Jourdier, héraut d'armes de France, demeurant à Cronat, héritier de Me Jean-Baptiste Jourdier, bourgeois, contre Jacques Minard, demeurant à Cercy-la-Tour. — 10 décembre : Simon Charier, marchand, demeurant au village de Chamont, paroisse de Biches, contre messire Jean-François de Bréchard, chevalier, seigneur de Brinay et autres lieux, demeurant en son château de Brinay, paroisse du même nom. — 1777, 23 janvier : Jean-Dominique Miloski, marchand, demeurant en la paroisse de Dun-les Places, contre Me Jean-Baptiste Magdelénat, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-du-Puy. — 25 février : Jean Grosjean, chirurgien, demeurant au bourg et paroisse d'Isenay, contre Antoine Ballet, tailleur de pierre, demeurant au même lieu. — 4 mars : Adrien Régnier l'aîné, marchand, demeurant au Port-Tarreau, contre différents habitants de la paroisse de Ganay-sur-Loire ; — Me Hugues-Hercule-Clément Marion de Comery, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Lormes, contre Charles Rapeneau, laboureur, demeurant à l'Huis-Bonin, paroisse d'Empury. — 4 mars : dame Françoise de Bar, veuve de messire Etienne Labbe de Saint-Georges, dame des Genétaix, Grandvaux et autres lieux, demeurant à Bourges, contre Jean Parent, fermier, demeurant à Valigny-le-Monial ; — Vincent Pivet, marchand et meunier, demeurant au moulin du Chautay, paroisse du même nom, contre messire Jean-Agathange de Digoine, seigneur dudit Chautay et autres lieux, capitaine au régiment de Penthièvre-infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant en son château du Chautay, paroisse du même nom. — 10 avril : messire Paul-François Sallonnyer de Chaligny, écuyer, demeurant en la ville de Moulins-Engilbert, contre Me Jérôme Guillier, prêtre, curé de Saint-Léger-de-Fougeret, y demeurant. — 24 avril : Me Guillaume Portefaix de Brugières, conseiller du roi, receveur des tailles à Clamecy et maire de ladite ville, y demeurant, contre messire Germain Chevannes, exempt de maréchaussée, demeurant en ladite ville. — 27 mai : Me Michel Bezou, avocat en Parlement et notaire royal, demeurant en la ville et paroisse de Clamecy, contre Henri Monsaintgeon, compagnon de rivière, demeurant en ladite ville. — 3 juin : dame Pierrette Barbier, veuve de Gilbert Frebault, vivant bourgeois, demeurant en la paroisse de Limon, tutrice de ses enfants, contre Me Claude-Louis Millet, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 juillet : François Leclerc, marchand, demeurant à Moissy-Moulinot, Etienne Renault, marchand, demeurant en la paroisse de Montsauche, Etienne Leclerc, menuisier, demeurant à Vézelay, Michel Monchinet, chirurgien-juré, demeurant à Ouroux, et dame Claudine Gudin, son épouse, veuve en premières noces du sieur Claude Baroin, tous héritiers de Me Etienne Baroin, vivant curé de Moissy-Moulinot, contre messire Georges de Vathaire, écuyer, seigneur de Charmoy, demeurant à Ruages. — 29 juillet : Jean-Baptiste Bouée, marchand, demeurant à Lormes, contre Guillaume-Nazaire Dubled de Montfleury, officier, émancipé, et contre Me Alexandre Lefiot de Lavault, avocat en Parlement et lieutenant du bailliage dudit Lormes à la part de Château-Chinon, son curateur. — 12 août : Mres Gabriel Gondier, Antoine Gondier, Philippe Saclier et Madeleine Gondier, son épouse, et Jean-Baptiste Gondier, sieur du Chazot, tous héritiers de Me Gabriel Gondier du Chazot, leur père et beau-père, tous bourgeois, demeurant ès-paroisses d'Alluy, Verneuil et Estang, contre Léonard Poirier, marchand et cardeur de laine, demeurant au village de Maupertuis, paroisse de Biches. — 1778, 1er décembre : Me Joseph Poncet, commissaire en droits seigneuriaux, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François-Pierre Pivain de Prailloux, procureur au présidial de ladite ville. — 9 décembre : Jacques Nicole, huissier royal à la Connétablie, demeurant en la ville de Saint-Saulge, contre Me Charles Regnault, conseiller du roi au grenier à sel de ladite ville. — 22 décembre : Charles Ferrand, fondeur, demeurant en la paroisse de Balleray, contre François Renouard, demeurant en la même paroisse. — Me Pierre Théveneau de Bussières, seigneur de Palméry et autres lieux, demeurant à Bussières, paroisse de Bazolles, contre Jacques Gautier, marchand cabaretier, demeurant en la paroisse dudit Bazolles.

B. 485. (Cahier.) — In-folio de 60 feuillets papier.

1779-1780. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 12 janvier : dame Marie-Etienne Hugon de Fourchaud, dame de Pouzy, veuve de messire Louis-Alexandre de Reugny, comte du Tremblay, demeurant à Paris, rue de Sèvres, faubourg Saint-Germain, et Mᵉ Jean Berger, commissaire aux droits seigneuriaux, son fondé de procuration, demeurant au bourg et paroisse de Lurcy-Lévy, contre Joseph Thévenin, meunier, demeurant au moulin de Neuvy-le-Barrois.— 9 février : Philbert Gaulon, huissier royal, demeurant au bourg et paroisse de Champlemy, contre Mᵉ Claude Bourgier, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Saulge. — 2 mars : Marie Leblanc, veuve d'Antoine-Joseph Bouchard, huissier royal, demeurant à Nevers, tutrice de leurs enfants, contre Mᵉ Pierre Baudot, docteur en médecine, demeurant à La Charité-sur-Loire. — 18 mai : Pierre Bron, négociant, demeurant en la ville de Nevers, tuteur des sieurs Jean-François et Henry Gourjon, fils mineurs et héritiers pour les deux tiers de Mᵉ Louis-Bernard Gourjon, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et Mʳ Charles-François-Jean-Gabriel Garnier, avocat en Parlement, conseiller du roi, président au grenier à sel de ladite ville, comme mari de demoiselle Marie-Anne Gourjon, sa femme, héritière pour l'autre tiers dudit défunt, son père, contre Jean Saget, vigneron, demeurant au village de Riousse, paroisse de Livry.— 22 juin : messire Pierre Babaud de La Chaussade, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, maison-couronne de France et de ses finances, seigneur de Guérigny, Frasnay-les-Chanoines, Narcy et autres lieux, demeurant à Paris, rue du Temple, au Marais, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, contre Pierre Petit, laboureur, demeurant au domaine du Gros-Bûcher, paroisse de Varennes-les-Narcy ; — messire François-Marie de Champs de Saint-Léger, écuyer, seigneur de Saint-Léger-de-Fougeret, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, représenté par Jean Perceau, agent de ses affaires, demeurant en la paroisse de Dommartin, contre Jean Dechaux, laboureur à Château-Chinon. — 30 juin : le sieur Pierre Turigny, maréchal-des-logis en chef au régiment Royal-Piémont-cavalerie, et demoiselle Madeleine Ruby, son épouse, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Antoine-Julien Ruby, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en ladite ville, le sieur Aladane, bourgeois, demeurant au faubourg de ladite ville, paroisse Saint-Babyle, et demoiselle Françoise Ruby, fille majeure. — 15 juillet : Mᵉ Jean-Baptiste Barbier, notaire et commissaire à terrier, demeurant au Puits-Charles, paroisse de Saint-Pierre de la ville de La Charité-sur-Loire, contre Marie Sadois, veuve de Jean Laval, marchand, demeurant en ladite ville. — 24 août : Etienne Piroux, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre dame Marie Vézinier, veuve de Mᵉ Eustache Blondeau, notaire royal, Mᵉ François Pascal, procureur au bailliage et comté de Prémery, et demoiselle Anne Blondeau, son épouse, demeurant en la ville et paroisse de Prémery ; — Mᵉ Louis-Alexandre Fleury, prêtre, prieur et curé de La Collancelle, y demeurant, contre Jacques Cornu, marchand, demeurant audit lieu ; — Jean Leclerc, maître couvreur, Jean Cades, Jean Simonnet et Jean Bitard, maîtres maçons et tailleurs de pierre, et Pierre Dérnenois, corroyeur, demeurant à La Charité-sur-Loire, contre Jean-Baptiste-Antoine Rousseau, marchand orfèvre et bijoutier forain, demeurant à Nevers. — 26 août : Mᵉ François Bonamour, bourgeois, et demoiselle Jeanne Camuzat, son épouse, demeurant au lieu et paroisse de Mouron, contre Louis Javelot, chirurgien-juré, demeurant à Lormes ; — Mᵉ Jean-Pierre Musson, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pierre de la ville de La Charité-sur-Loire, contre Jean Gaillot, laboureur et fermier du domaine des Alliots, y demeurant, paroisse de Varennes-les-Narcy. — 7 septembre : Mᵉ Jean-Baptiste Houdaille, notaire royal, demeurant en la ville de Lormes, contre Emiland Balivet, cabaretier, demeurant au bourg et paroisse de Montsauche. — 7 décembre : Mᵉ Jean-Baptiste Bonnet, conseiller du roi, commissaire aux saisies réelles du Nivernois, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Etienne, contre François Bertheault, laboureur, demeurant en la paroisse d'Arleuf. — 22 décembre : Mᵉ Jacques-Marie Sainthereau, bourgeois, demeurant en la ville de Cusset, contre Claude Boiron, marchand fermier, demeurant au lieu de la Villefranche, paroisse de Saint-Pourçain. — 1780, 11 janvier : dame Jeanne Rousset, veuve de Mᵉ Pierre Desgranges, demeurant au bourg et paroisse de Langeron, contre Mᵉ François-Pierre Pivain de Prailloux, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Georges et Guillaume Repoux, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, paroisse Saint-Pierre d'Izeure, contre Mᵉ François-Pierre Pivain de Prailloux.

B. 486. (Cahier.) — In-folio de 57 feuillets papier.

1780. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 18 jauvier : Mᵉ Louis Paichereau de Cramain, maître

de forges, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre Me Jean Buisson, greffier en chef au grenier à sel et notaire royal, demeurant en la ville de Cosne. — 1er février : Me François-Etienne Millin, avocat en Parlement, demeurant à Château-Chinon, contre le comte de Château-Chinon. — 29 février : messire Etienne de Borne de Grandpré, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de la Sarre, pensionnaire du roi, demeurant en la ville de Lormes, contre dame Marie Gillot, veuve de Mr Pierre Gillot, notaire royal, demeurant à Lavault, paroisse de Brassy. — 7 mars : Jean-Jacques Russeau, écuyer, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Moulins, demeurant audit Moulins, contre Me Jean Parent, fermier, demeurant en la paroisse de Valigny-le-Monial. — 11 avril : messire Louis-Claude d'Estut, comte de Tracy, seigneur de Paray-le-Frésil, capitaine au régiment Dauphin-cavalerie, demeurant à Paris, en son hôtel, rue Bourbon, faubourg Saint-Germain, contre le sieur Gillot, fermier de la terre des Nouettes, demeurant en la ville et paroisse de Sancoins. — 22 mai : Me Philbert Guinard, principal du collège de La Charité-sur-Loire, contre Roch Leplot, sellier en ladite ville ; — demoiselle Marie Bonneau, bourgeoise, demeurant au bourg et paroisse de Sémelay, contre Claude Laurent, marchand boulanger, demeurant au même lieu. — 6 juin : Jean Andrault, aubergiste, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre dame Marie-Anne Dameron, veuve de Gabriel Gondier, seigneur de Thard, bourgeois, et tutrice de Claude Gondier de Thard, son fils, demeurant en la ville de Château-Chinon. — 11 juillet : les révérends Pères gardien et religieux cordeliers du couvent royal, près les portes de Vaise de la ville de Lyon, contre messire Sébastien-Joseph Espiard, écuyer, seigneur de Liernais, demeurant en son château dudit lieu. — 25 juillet : messire Claude de Pagany de La Chaise, seigneur dudit la Chaise, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire du roi, son gouverneur de la ville de Corbigny, demeurant ordinairement en son château de la Chaise, paroisse de Pazy, contre Me Jean Godin, notaire royal et commissaire à terrier, demeurant à Coulonges. — 22 août : dame Marie-Claude Tridon, veuve du sieur Augustin Fimault, vivant orfèvre, demeurant à Pouilly-sur-Loire, contre Guillaume Fimault, marchand, demeurant à Orléans. — 5 septembre : Me Gaspard Pinot, docteur en médecine, demeurant en la ville de Bourbon-Lancy, contre messire Denis Repoux, écuyer, ancien auditeur en la Chambre des comptes de Dôle, demeurant en la ville de Luzy. — 5 décembre : Ponce-François Ferquel, sous-lieutenant de maréchaussée, demeurant à Decize, contre le sieur Goguelat de Lorient, bourgeois, demeurant à Château-Chinon.

B. 487. (Cahier.) — In-folio de 101 feuillets papier.

1781-1782. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1781, 16 janvier : messire François de Damas, vicaire général et trésorier de l'église cathédrale de la ville de Nevers, abbé de l'abbaye royale de Saint-Léon, contre Edme Maufoin, laboureur et propriétaire, demeurant en la paroisse de Crux-la-Ville. — 20 février : Gilbert Gautheron, maître manufacturier en faïence, demeurant à Nevers, contre Henri Bourrachot, marchand, demeurant au Vernay, paroisse de Challuy. — 27 mars : messire Germain-François de Pagany, écuyer, seigneur d'Eugny et autres lieux, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint Pierre, contre François Cliquet, huissier royal, demeurant à La Charité ; — Pierre-Marie Doutraye de Roche-Baron, bourgeois, et demoiselle Antoinette Mire, son épouse, demeurant au bourg et paroisse de Garnat, contre Gilbert Casset, vigneron, demeurant au lieu de Montigny, paroisse dudit Garnat. — 29 mai : Louis Guinard, marchand fermier, demeurant au château de Pouzery, contre Me Jean-Philippe Ruby, conseiller du roi, prévôt en la prévôté de Sancoins, y demeurant. — 15 juin : dame Jeanne Gayet, veuve du sieur Louis Fradier, vivant marchand de bois, demeurant en la paroisse de Château-sur-Allier, contre Claude Rigault, charpentier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 26 juin : Claude Bidault, bourgeois, demeurant à Sardy-les-Epiry, contre dame Gabrielle Millot, dame de Poussery, veuve de messire Anne-Edouard de Reugny, chevalier, seigneur de Poussery. — 17 juillet : messire Jean-Jacques Pierre de Saint-Cy, écuyer, seigneur de Frasnay-le-Ravier, demeurant à Moulins-en-Bourbonnais, contre Simon Dormon, propriétaire, demeurant en la paroisse de Chevannes-Gazeaux. — 7 août : Claude Nibout le jeune, laboureur, propriétaire, demeurant au domaine de Gravière, paroisse de La Chapelle, contre Me Louis Duvergier du Garet, notaire royal, et dame Marie Martin, son épouse, demeurant au lieu des Brigaux, en la paroisse d'Isserpent. — 4 septembre : Me Jean Lault de Vernillat, bourgeois, demeurant à Savigny-sur-Canne, contre François Thévenin, manœuvre, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne. — 8 décembre :

François Devarenne, ci-devant fermier des dîmes de la paroisse de Saizy, et actuellement laboureur, demeurant audit lieu de Saizy, contre Me Louis Buteau, curé de ladite paroisse. — 1782, 22 janvier : Marie Comte, veuve en premières noces de Louis Surin et en secondes d'Edme Journot, demeurant au village des Bois-de-Giry, paroisse de Giry, contre Etienne Jolly, laboureur, demeurant au même lieu. — 5 mars : le sieur Pierre-Hospice Sauton, officier invalide, contre le sieur Dechaume et sa femme. — 23 avril : Georges et Guillaume Repoux, négociants, frères, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre le sieur Claude Raimond, greffier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 488. (Cahier.) — In-folio de 44 feuillets papier.

1782-1783. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1782, 28 mai : messire Philibert Givry du Chaumont, écuyer, sous-lieutenant au bataillon de Berry, et demoiselle Madeleine-Anne Givry, sa sœur, enfants et héritiers de Me André Givry du Chaumont, vivant chevalier de l'ordre royal et miltiaire de Saint-Louis, demeurant à Vézelay, contre demoiselle Edmée Givry, fille majeure, demeurant aussi audit Vézelay. — 30 juillet : Jean Desfossés, cabaretier, demeurant à Château-Chinon, contre Jean Lemaître, meunier en la même ville. — 27 août : Jean Goguelat, marchand fermier, demeurant au lieu et paroisse de Laché, contre Jean Pifault, laboureur, demeurant aux Brèches, paroisse de Saint-Révérien. — 3 septembre : Benoît Buisson, marchand chapelier, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre François Cliquet, huissier royal, demeurant en la même ville. — 26 novembre : Etienne Gudin de Vallerin, marchand fermier, demeurant à Lantilly, paroisse de Cervon, contre François Soulier, manœuvre, demeurant à Maison, paroisse d'Ouroux. — 10 décembre : Madeleine Goujard, veuve de Jean Grenouille, charpentier, demeurant à Château-Chinon, contre Etienne Moreau, chirurgien, demeurant en la même ville. — 1783, 7 janvier : Me Gilbert Dechartres, bourgeois, demeurant en la ville de Nevers, contre Me Joseph Pérony, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 28 janvier : Me François Pernin du Verdier, arpenteur du roi, demeurant à Thurigny, paroisse de Saint-Germain-des-Bois, contre Me Henry Delaistre, maître de forge, demeurant audit Thurigny. — 25 février : Antoine Pérony, marchand, demeurant au lieu de Chambaron, paroisse de Chantenay, contre Jacques Minard, vigneron, demeurant à Riousse, paroisse de Livry. — 18 mars : demoiselle Gabrielle-Louise Paviot, veuve du sieur Augustin Asselin, marchand, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Marie Guillaumot, veuve de Guillaume Champroux, marchand boulanger en la même ville. — 29 avril : Jeanne-Françoise de Meun, demoiselle, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre Me Nicolas Javin, prieur, curé de Montreuillon.

B. 489. (Cahier.) — In-folio de 48 feuillets papier.

1783-1784 — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1783, 20 mai : Jean Courseron, huissier royal, demeurant en la ville de Saint-Révérien, contre Jean Chapuis, marchand de bois pour la provision de Paris, demeurant à Clamecy. — 17 juin : Pierre Roubé, cabaretier, demeurant en la ville de Lormes, contre Jean Deprégermain, laboureur, demeurant à la Grange-Billon, paroisse dudit Lormes. — 8 juillet : François Grenet, propriétaire, demeurant à Bonnefer, paroisse de Langeron, contre le sieur Charles Lafond, bourgeois, demeurant au lieu de Fontallier. — 12 août : Jean-François Guérin, maître chirurgien, demeurant au bourg et paroisse de Menou, contre le sieur Gilliot, fermier, demeurant à Cuncy-les-Varzy. — 23 décembre : Claude et Pierre Saulnier, père et fils, négociants, demeurant à Aubigny, contre Jean Place, boucher, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 1784, 20 janvier : le sieur Eustache Lasne des Vareilles, marchand, demeurant à Varennes, paroisse de Passy, contre le sieur Legoube du Breuil, bourgeois, demeurant au Breuil, paroisse de Prémery. — 27 janvier : demoiselle Claire-Anne d'Antigny, demeurant au bourg et paroisse de Chantenay, contre Benoît Puzenat, ci-devant laboureur au domaine des Guillemains, paroisse de Chantenay. — 3 février : Me Jacques Dagonin, maître de forge au Bessay, paroisse de Toury-en-Séjour, contre Me Claude-Élie Bargault, prêtre, curé de ladite paroisse. — 10 février : demoiselle Edmée Raudot, veuve du sieur René Raveneau, bourgeois, demeurant à Avallon, contre Jean-Louis Robin, meunier, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-du-Puy. — 2 mars : messire Guillaume-Antoine du Broc, écuyer, seigneur d'Avermes, Perchenet et autres lieux, demeurant en son château de la Varenne, paroisse de Marré-en-Bazois, seul et unique héritier de messire Charles-François du Broc, son père, contre Jacques Fournier, vigneron, demeurant en la paroisse de Saint-

Babyle de la, ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 20 avril : Jacques-François Alloury, bourgeois, demeurant à Arcilly, paroisse d'Anisy, syndic des créanciers de la succession vacante du sieur Jean-Baptiste Alloury de Thard, contre Jean-Baptiste Godinot, huissier royal, demeurant à Corbigny. — 18 mai : Henri-Didier Thierriat, marchand droguiste et épicier, demeurant en la ville de Donzy, contre Me François-Michel Couroux, avocat et procureur fiscal au bailliage de Pouilly, y demeurant. — 22 juin : Lazare Frossard, huissier royal à Champlemy, contre le sieur François Commaille, marchand, demeurant à Saint-Saulge.

B. 490. (Cahier.) In-folio de 48 feuillets papier.

1784-1785. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1784, 27 juillet : Étienne-Joseph Balluay de Buverainne, receveur des domaines du roi et préposé à l'exercice de l'office de conservateur des hypothèques, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre le sieur Legoube du Breuil, bourgeois, demeurant à Prémery. — Me Jean-Baptiste Duménil, prêtre, curé de la paroisse de Challuy, y demeurant, contre Louis-Guillaume Brière, marchand fermier, demeurant à Pouilly-sur-Loire. — 10 août : Alexis Baudouin et Pierre Cochois, maîtres fondeurs de cloches, demeurant ordinairement aux lieu et paroisse de Champignolles, en Lorraine, contre Pierre Gin et François Billard, procureur-fabricien et syndic de la paroisse de Saint-Pierre du Mont-Sabot, Neuffontaines et Chitry. — 31 août : Me Jacques-Hilaire Desmolins, notaire royal, demeurant à Gâcogne, contre Jeanne Judas, veuve de Bernard Guyot, vivant marchand, demeurant à Brassy. — 7 septembre : le sieur Claude Berger, bourgeois, demeurant au village de Charenton, paroisse de Pouilly-sur-Loire, contre Jacques Laurent, tonnelier, demeurant audit village. — 7 décembre : Me Jean-Jacques Russeau de Sainte-Placide, écuyer, président-trésorier de France au bureau des finances de la ville et généralité de Moulins, demeurant au château de Neureux, paroisse de Lurcy-Lévy, contre Mes Jean Parent et Étienne Parent, son fils, marchands, demeurant à Euvy, paroisse de Valligny-le-Monial. — 1785, 11 janvier : Me Jean-Révérien Michel, notaire royal, demeurant à Prémery, contre Jean Hugon, marchand, demeurant à la Valotte, paroisse dudit Prémery. — 22 février : Me Jean-Baptiste Sugne, prêtre, ancien curé de la paroisse de Sainte-Péreuse, demeurant actuellement en la ville de Château-Chinon, contre Michel Lavault, marchand cabaretier, demeurant audit lieu de Sainte-Péreuse. — 8 mars : dame Marguerite Lefiot, veuve de Me Jean Camuzat, notaire royal, demeurant à Brizon, paroisse de Brassy, contre Joseph Geoffroy, laboureur, demeurant à Vaussegrois, même paroisse. — 15 mars : François Charton et Guillaume Moreau, laboureurs, métayers et communs personniers, demeurant ensemble à Vitry, paroisse de Lâché, contre le sieur Joseph Laudard, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Saint-Révérien. — 12 avril : Me François-Etienne Millin, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre le sieur Jean Clémendot, marchand, demeurant en la même ville. — 19 avril : messire César de Borne de Gouvault, écuyer, ancien capitaine au régiment de la Sarre, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur dudit Gouvault, Meuloy et autres lieux, demeurant audit Gouvault, paroisse de Brassy, contre Pierre Gin, manœuvre, demeurant à Razou, même paroisse. — 26 avril : messire Louis-François de Bréchard, chevalier, seigneur de Champcourt, Achun et autres lieux, demeurant en son château, paroisse dudit Achun, contre messire Paul-Augustin Save, chevalier, seigneur d'Ougny et autres lieux, demeurant en son château d'Ougny, paroisse de même nom. — 10 mai : Louis-François Thomas-Maslin et Edme-Laurent Thomas-Maslin de Savigny, frères, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Place, ci-devant marchand boucher, demeurant en la même ville. — Pierre Habert, marchand libraire, demeurant en la ville de Clamecy, contre Me Jean-Révérien Michel, notaire, demeurant à Prémery. — 31 mai : le sieur Louis-François Bergeron, sieur de Vasselange, et Me Pierre Narjot, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant audit Saint-Pierre-le-Moûtier, contre le nommé Sageot, laboureur, demeurant en la paroisse d'Azy-le-Vif. — 14 juin : le sieur Charles Delouche de La Martinière, ancien officier d'infanterie, et dame Marie-Anne Chotard, son épouse, demeurant en la ville de Sancoins, contre dame Edmée-Geneviève Chotard, veuve de Jean-François Sohier, bourgeois, demeurant en la même ville.

B. 491. (Cahier.) In-folio de 46 feuillets papier.

1785-1786. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1785, 28 juin : le sieur Godefroy Boyer, bourgeois, demeurant à Prémery, contre le sieur Jean-Sébastien Legoube du Breuil, bourgeois, demeurant au Breuil,

paroisse dudit Prémery. — 26 juillet : Me Pierre-François Pivain de Prailloux, ancien procureur ès-cours royales de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Nicolas Duploux, pionnier, demeurant en ladite ville. — 23 août : Germain Rémond, maître en chirurgie, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre François-Joseph Decellier, négociant et régisseur de la terre de la Tournelle. — 7 septembre : le sieur Joseph Renaudot, bourgeois, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-du-Puy, contre messire Louis-Antoine de Bourbon, comte de Busset et de Chalus, baron de Saint-Martin-du-Puy, seigneur de Vésigneux et autres lieux, lieutenant-général des armées du roi, premier gentilhomme de la chambre de monseigneur le comte d'Artois, demeurant ordinairement à Paris, rue de Sèvres, paroisse Saint-Sulpice, faubourg Saint-Germain ; — dame Jeanne-Gabrielle Meunier, épouse du sieur Louis-François-Étienne Boizeau-de-Ville, négociant et maître manufacturier en faïence, demeurant à Nevers, paroisse Saint-Laurent, contre son mari. — 29 novembre : les sieurs Jacques Paumier, marchand de bois pour la provision de Paris, demeurant en la paroisse d'Achun ; François Paumier du Douet et Nicolas Paumier du Coudray, tous les deux aussi marchands de bois pour la provision de Paris, demeurant en la ville de Château-Chinon, François-Grégoire Duminy, maître de forges, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, et demoiselle Louise-Jeanne Paumier, son épouse, Mathieu Petit, maître de forge, demeurant à Prémery, et demoiselle Edmée-Charlotte Paumier, son épouse, Jacques-Charles Massu de La Durye, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité, et demoiselle Marie-Jeanne Paumier, son épouse, Pierre Paumier de Champausserin, et demoiselle Marie-Françoise Paumier, mineurs, tous lesdits Paumier enfants et héritiers de Me Jean-Baptiste Paumier et de demoiselle Marie Fontaine, contre Me Jean-Daniel Soudan, commissaire en droits seigneuriaux, demeurant en la paroisse de Crux-la-Ville. — 20 décembre : Guillaume Bernard, huissier royal, et Bernard Bernard, laboureur, propriétaires et communs personniers, demeurant en la paroisse de Crux-la-Ville, contre Étienne Mallet, bourgeois, demeurant à La Charité-sur-Loire. — 1786, 10 janvier : dame Françoise Doreau, veuve de Gabriel Charbonneau, agent d'affaires, demeurant à Courcelles, paroisse de Brinon-les-Allemands, contre messire Jean de Veilhan, chevalier, demeurant au bourg et paroisse de Saint-Révérien. — 17 janvier : le sieur Claude Duminy père, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre les administrateurs de l'hôtel-Dieu de ladite ville ; — messire Jacques-Marie-Bénigne Jolly, écuyer, prieur de Villemontré, maître des comptes à Rouen, demeurant à Paris, rue des Billettes, paroisse Saint-Jean-en-Grève, contre Mr Pierre Duclos, prêtre, desservant de la paroisse de La Celle-sur-Loire. — 14 février : demoiselle Jeanne Pernet, veuve de Me Guillaume Piron, marchand fermier, demeurant à Montchamois, paroisse de Maux, contre Philippe Couturet, charpentier, demeurant à Bellevaux, paroisse de Pouilly, annexe de Brinay. — 21 mars : dame Marie-Étiennette Moreau, veuve de Me Jean Richou, avocat en Parlement, demeurant à Château-Chinon, contre Pierre Guillaume, laboureur, demeurant au lieu de la Chaise, paroisse de Planchez. — 4 avril : François Petit, forgeron, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-d'Heuille, contre Antoine Demaire, tuilier en la même paroisse. — 2 mai : Me François Gillot, docteur en médecine, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre Jean Clément, huissier royal, demeurant au bourg et paroisse d'Ouroux ; — messire François Gaucher de Champmartin, écuyer, seigneur de Montsec et de Champmartin, demeurant en son château de Montsec, paroisse de Sermages, contre Antoine et Jean Lemaître, laboureurs, demeurant en la paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret. — 9 mai : le sieur Jean-Gilles Gory, fermier du prieuré de Mazille, y demeurant, paroisse d'Isenay, contre Pierre Berteau, marchand, demeurant au bourg et paroisse de Villapourçon.

B. 492. (Cahier.) — In-folio de 50 feuillets papier.

1786-1787. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1786, 16 mai : Me Simon Cointe, notaire royal, demeurant à Asnan, contre François Lurier, ci-devant marchand, demeurant à Bourras-l'Abbaye, paroisse de Saint-Malo. — 30 mai : Pierre Decourt, marchand, demeurant au lieu de Spouse, paroisse d'Ougny, contre messire Paul-Augustin Save, seigneur d'Ougny. — 20 juin : Me Louis-Pierre Houdry, docteur en médecine, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins-en-Bourbonnais, et dame Marie Bourtil, son épouse, contre Jean Gallier, maître tailleur d'habits, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 juillet : Me Jacques Desgranges, avocat en Parlement, Me Charles Marandat, aussi avocat en Parlement, et dame Edmée Desgranges, son épouse, demeurant en la ville de Nevers, lesdits sieur et demoiselle Desgranges héritiers du sieur Pierre Desgranges, leur

père, contre le sieur Nicolas Dechaume, bourgeois, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 août : Me Jacques Berger, procureur ès-juridiction de Nevers et en la justice royale de Guérigny, demeurant à Nevers, et Me Guillaume Bénard, procureur ès-cours royales, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Guillaume Lhospied, laboureur et fermier, demeurant en la paroisse de Frasnay-les-Chanoines. — 28 novembre : le sieur Étienne Mallet, bourgeois, demeurant à La Charité-sur-Loire, contre Me Guillaume-Jacques-François Guillerault de Villerot, bailly de la justice de Pouilly, y demeurant. — 5 décembre : Me Jean-Marie Paillot, bourgeois de Paris, et dame Anne Louveau, sa femme, marchande de modes, demeurant à Paris, rue de Poitou, au Marais, paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, contre messire Jean de Veilhan, chevalier, demeurant à Saint-Révérien. — 1787, 9 janvier : messire Amable-Charles de Champs, chevalier, seigneur du Fournay et autres lieux, demeurant à Nevers, paroisse Saint-Étienne, contre le sieur Gabriel Vélu, fermier, demeurant au Fournay, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois. — 16 janvier : François-Marie Guillaume du Boulard, marchand de bois pour la provision de Paris, demeurant à Château-Chinon, contre Me François Gillot, docteur en médecine, et dame Louise Goguelat, son épouse, héritière pour une neuvième portion de Me Philippe Goguelat, son père. — 26 février : Marie-Ange Lavinier, commissaire en droits seigneuriaux, demeurant à Champlemy, contre les prieur et religieux bénédictins de La Charité-sur-Loire. — 20 mars : Me Henry Gestat, prêtre, ci-devant curé de la paroisse de Coulanges-les-Nevers, et dame Thérèse-Marguerite Gestat, veuve de Me Louis-François Cassiat, notaire royal et contrôleur des actes, demeurant ensemble grande rue et paroisse Saint-Martin de la ville de Nevers, contre le sieur Couroux, procureur fiscal au bailliage de Pouilly-sur-Loire. — 27 mars : Me Toussaint Méchin, président au grenier à sel de la ville de Sancoins, y demeurant, contre François Malfroy, maître pionnier, demeurant en la paroisse de Saint-Maurice-en-Régnier, diocèse du Puy-en-Velay. — 17 avril : le sieur Francois-Marie Garenne l'aîné, huissier royal, demeurant à Cercy-la-Tour, contre François Dechamps, laboureur, demeurant à Quentin, paroisse de Rémilly

B. 493. (Cahier.) — In-folio de 48 feuillets papier.

1787-1788. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1787, 24 avril : le sieur Dominique Marceau, huissier royal, demeurant à Villapourçon, contre le sieur Simon-Guillaume Sautereau du Part, bourgeois, demeurant aux Moines, paroisse dudit Villapourçon. — 8 mai : le sieur Joseph Rollat, bourgeois, demeurant en la paroisse d'Escurolles, en Auvergne, contre Me Etienne Flandin, notaire royal et contrôleur des actes, demeurant à Corbigny. — 15 mai : Me Jean-Baptiste-Louis-Etienne Sauvageot, prêtre, curé de Monceaux-le-Comte, contre Me Jacques-Philippe Barbier de La Brosse, officier d'infanterie, demeurant à Auxerre. — 5 juin : le sieur François Gudin, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse d'Aunay, contre Paul-Augustin Save, écuyer, seigneur d'Ougny. — 26 juin : Me Pierre Delagrange, notaire et procureur, demeurant à Asnan, contre Lazare Boussard, laboureur et métayer, demeurant à la Trouillère, paroisse de Guipy. — 3 juillet : Me Jean-Etienne Roux, notaire royal, et dame Philiberte Mouzat, son épouse, Me Marie-Jacques-François-de-Paule Grenot du Pavillon, avocat en Parlement et notaire royal, et dame Jeanne Mouzat, son épouse, Etiennette, Charlotte et Agathe Mouzat, ces trois dernières mineures, tous demeurant en la ville de Decize, lesdites Mouzat filles et héritières de Hugues Mouzat, marchand de bois, et de Charlotte Rousseau, contre François Bourdin l'aîné, meunier au Rio-Gaillard, paroisse de Champvert. — 10 juillet : messire Jacques-Marie de La Ferté-Meun, chevalier, seigneur de Champdiou, demeurant aux Champys, paroisse de Sainte-Péreuse, et messire Jean-Joseph de La Ferté-Meun, officier au régiment de l'Ile-de-France, demeurant au bourg et paroisse de Maux, contre Jean-Baptiste Cordillot, marchand fermier, demeurant à L'Huis-Labour, même paroisse. — 17 juillet : Me Claude Lory, médecin-vétérinaire, demeurant à Château-Chinon, contre François-Joseph Decellier, régisseur de la terre et marquisat de la Tournelle. — 31 juillet : Jean Gaillardin, marchand tuilier, demeurant en la paroisse Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jacques Saget, marchand fermier, demeurant en la même ville. — 7 août : Me Jean Massin, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret, contre Antoine Lemaître, laboureur, demeurant à la Chaume, même paroisse ; — Jacques Martin, marchand, demeurant au bourg et paroisse de Planchez, contre Me Charles Jacob, garde général du comté de Château-Chinon, demeurant en la même paroisse. — 21 août : Jacques-François Gayon, marchand fermier, demeurant à Rigny, paroisse d'Ougny, contre le sieur Pierre Fontaine de La Grenouillère, demeurant au château de la Grenouillère, paroisse d'Epiry. —

4 septembre : Me Michel Robin-Champré, successeur de l'office et pratique de procureur de Me François-Marie Robin l'aîné, contre Jean Courceron, huissier royal à Saint-Révérien. — 27 novembre : Guillaume Detrée, marchand cabaretier, demeurant à Saint-Antoine, paroisse de Challuy, contre Claude Bégat, vigneron à Nevers. — 18 décembre : messire Louis-Edouard Gascoing de Bernay, ancien mousquetaire de la garde du roi, demeurant en la paroisse de Germigny-sur-Loire, contre Jacques Lussenet, ci-devant laboureur au domaine des Réaux, paroisse de Pougues. — 1788, 8 janvier : Me Elie Jourdan de Chevigny, chirurgien-juré, demeurant en la ville de Lormes, contre Sébastien Martin, laboureur, demeurant à L'Huis-Baudiau, paroisse de Vauclaix ; — Me Pierre-Gaspard de Razou, contrôleur ambulant des messageries royales de France, demeurant à Avallon, paroisse Saint-Julien, Pierre Gibé, marchand tanneur, et demoiselle Louise de Razou, son épouse, demeurant à Seneux, paroisse de Saint-Martin-du-Puy, et demoiselle Perrette de Razou, fille majeure, bourgeoise, demeurant audit Seneux, contre divers habitants dudit lieu de Seneux.

B. 494. (Cahier.) — In-folio de 18 feuillets papier.

1788-1789. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1788, 28 janvier : François Duchemin, chirurgien de la ville de Moulins-Engilbert, contre Me François Bourgeois, bourgeois, demeurant à Fleury-le-Meslier, paroisse de Biches. — 26 février : demoiselle Marguerite Picoche, veuve d'Edme Brioude, huissier, demeurant au bourg et paroisse d'Ouroux, contre Claude Augier, marchand au même lieu. - 1er avril : messire Louis-Alexandre Andrault, comte de Langeron, maistre de camp en second du régiment de Médoc-infanterie, demeurant à Paris, contre Léonard Trinquard, meunier, demeurant en la paroisse de Cougny. — 22 avril : Jean Clément, bourgeois, et Marie-Anne Duruisseau, sa femme, demeurant au bourg et paroisse de Chaumard, contre Me Jean Gautherin, notaire royal, demeurant à L'Huis-Maillot, même paroisse. — 18 novembre : le sieur Jean-Louis Faulquier, bourgeois, demeurant en la ville de Nevers, contre le nommé Bauchet, meunier au moulin des Billebaults, paroisse de Saint-Sulpice-le-Châtel. — 2 décembre : Etienne-François Rabier, huissier royal à Corbigny, contre André Girard, cabaretier à Montreuillon. — Me Christophe Lebault, feudiste, demeurant en la ville et paroisse de Pouilly-sur-Loire, contre Me Théodose Naudet, notaire et commissaire feudiste, demeurant en la même ville ; — dame Anne Grasset, veuve de maître Vincent-Claude Prisye de Limoux, conseiller du roi, élu en l'élection de Nevers, y demeurant, contre Simon Payraut-Laforest, marchand fermier, et demoiselle Madeleine Petitjean, son épouse, demeurant à la Tour, paroisse de Magny. — 9 décembre : Claude Bonnet, laboureur, demeurant à la Roche, paroisse de Gâcogne, contre Me François Gillot, docteur en médecine, demeurant à Château-Chinon. — 16 décembre : haute et puissante dame Jeanne de Bar, dame des terres et seigneuries de Neuvy le-Barrois et dépendances, veuve de haut et puissant seigneur messire Joseph-Marie de Raffelis, marquis de Saint-Sauveur, demeurant à Paris, à l'hôtel de Conty, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice, contre Pierre Grand, marchand fermier, demeurant au château et paroisse de Neuvy-le Barrois ; — messire Louis-François comte de Bréchard, seigneur de Champcourt, Pouilly et autres lieux, mineur émancipé, sous l'autorité de messire Jean-Baptiste-Charles Richard de Soultrait, capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, son curateur, ledit de Bréchard demeurant en son château de Champcourt, paroisse d'Achun, contre Paul-Augustin Save, écuyer, seigneur d'Ougny. — 1788, 20 janvier : demoiselle Marguerite Dupont, fille majeure, demeurant à Nevers, contre François Deschamps.

B. 495. (Cahier.) — In-folio de 48 feuillets papier.

1789. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 27 janvier : Me Claude-Louis Millet, huissier royal au bailliage royal et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Clément Thomas, laboureur, fermier, demeurant en la paroisse d'Arzembouy. — 3 février : le sieur François Bonamour, bourgeois, demeurant au lieu et paroisse de Mouron, contre Elisabeth Gauttie, fille de Joseph Gauttie, demeurant à Certaines, paroisse de Cervon. — 10 février : messire Charles de Chargère, écuyer, officier au régiment de Royal-Champagne-cavalerie, et dame Marie-Madeleine de Chargère, son épouse, demeurant au bourg et paroisse de Saint-Honoré, contre Jean Boulanger, laboureur et chef de sa communauté, demeurant au village du Vernay, paroisse de Semelay ; — Louis Frétat, maître ès-arts, demeurant en la ville de Nevers, contre Me Jacques-Philippe Ruby de Bergerenne, prévôt de la prévôté

royale de Sancoins, y demeurant, paroisse Saint-Martin. — 17 février : Me Augustin de Lagogué, chanoine en l'église collégiale de Saint-Martin de la ville de Léré, contre messire Michel-Henri-Claude de La Barre, chevalier, seigneur de Villatte et autres lieux, demeurant en son château de Villatte, paroisse de Léré. — 3 mars : le sieur Pierre-Nicolas Davin, bourgeois, demeurant au Mignée, paroisse de Garchy, contre Pierre Mercier, laboureur, demeurant en la même paroisse ; — Me Charles Guillier de Tramençon, docteur en médecine, associé de l'académie de Montpellier, demeurant en la ville de Moulins-Engilbert, contre messire Paul-Augustin Save, chevalier, seigneur d'Ougny, demeurant en son château dudit lieu, paroisse de même nom. — 31 mars : Me Hugues Rotier, prêtre, curé de Teigny, y demeurant, contre Edme Clerc fils, manœuvre, demeurant en ladite paroisse. — 21 avril : le sieur Charles Grosjean, bourgeois, propriétaire, demeurant au bourg et paroisse d'Isenay, Edme Grosjean, son frère mineur, le sieur Marcel Perreau, aussi bourgeois, propriétaire, et dame Marguerite Grosjean, sa femme, lesdits Grosjean enfants de Jean Grosjean, chirurgien, et de dame Marie Serrurier, sa femme, contre le sieur Gilbert Gory, négociant, demeurant au prieuré de Mazille, paroisse d'Isenay ; — messire Jacques-Louis vicomte de La Ferté-Meun, seigneur de Saulière et autres lieux, demeurant en son château de Saulière, paroisse de Sainte-Péreuse, contre Jean-Baptiste Cordillot, marchand fermier, demeurant actuellement à Champdioux, paroisse de Maux ; — dame Jeanne Millin, veuve de messire Claude de Meun de La Ferté, tutrice de leurs enfants, demeurant à Château-Chinon, messire Jacques-Marie de Meun de La Ferté de Champdioux, chevalier, demeurant en la paroisse de Saint-Péreuse, Me François Guillier de Vauvelle, avocat en Parlement, tant en son nom que comme curateur de messire Jean-Baptiste de Meun de La Ferté d'Ursier, demeurant à Moulins-Engilbert, messire Jean-Joseph de Meun de La Ferté, officier au régiment de l'Ile-de-France, à présent en garnison à Landerneau, tous héritiers de messire Jean-François de La Ferté, contre François Berthault, huissier royal à Château-Chinon. — 28 avril : messire François Rapine de Saxy, écuyer, seigneur dudit Saxy, Foucherenne, Précy et autres lieux, demeurant en son château de Saxy-Bourdon, contre Jean Perceau, marchand fermier, demeurant en la ville de Château-Chinon. — 5 mai : dame Marie-Anne marquise de Culant, femme séparée de corps et biens de Me René Liégeart, avocat en Parlement, contre Martin Cordier, laboureur, demeurant à Asnois ; — Me Jean Sautereau, notaire royal à Epiry, successeur de Me Jean Sautereau, son père, contre dame Scholastique Granger, veuve du sieur Pierre Baudot, et le sieur Baudot, son fils, marchand orfèvre, demeurant à Saint-Saulge. — 26 mai : Me Guillaume Rebreget, notaire et greffier des justices du prieuré et de la commanderie de Biches, demeurant en la ville de Moulins-Engilbert, contre Pierre Laurier, propriétaire, et Marguerite Chevrier, sa femme, demeurant au bourg et paroisse de Biches. — 9 juin : Emmanuel Abraham, négociant, demeurant en la ville de Loudun, contre monsieur le chevalier de Chéry, capitaine au régiment de Cambrésis, demeurant actuellement en la ville de Sancoins. — 23 juin : le sieur Jean-Baptiste Gondier de Chérigny, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse d'Alluy, en qualité et comme jouissant des revenus et profits du terrier de la commanderie de Biches, contre le sieur François Bourgeois, bourgeois, demeurant au lieu de Fleury-le-Meslier, paroisse dudit Biches. — 30 juin : le sieur Charles Fournier, entrepreneur de la grande route de Nevers à Autun, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, contre le sieur Jacques Descombes, aussi entrepreneur des travaux du roi, demeurant en la ville de Decize. — 14 juillet : le sieur Jacques Ruffray, sous-lieutenant de cavalerie, gendarme du corps réformé de la gendarmerie, et dame Anne-Marguerite de La Bassée, son épouse, auparavant veuve du sieur François-Lazare Thibault, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Trohé, contre Pierre Gueneau de Saint-Péraville fils, conseiller-maître en la Chambre des comptes de Nevers, y demeurant. — 21 juillet : Me François Etignard de Corcy, bourgeois, demeurant en la ville de Lormes, contre François Bouché-Pillon, laboureur, Jean Bouché-Pillon, dit Lamy, aussi laboureur, et autres habitants de la paroisse de Brassy. — 18 août : messire Louis-Claude Carpentier de La Thuillerie, chevalier, seigneur de la Brosse et autres lieux, demeurant en son château de la Brosse, paroisse de Sougy, contre Julien Breton, maître boulanger à Decize. — 1er septembre : Me Jacques Delacreuzette, notaire, fils et héritier de dame Anne-Louise Parent, veuve en secondes noces de Nicolas Delacreuzette, demeurant au bourg et paroisse d'Ouroux, contre Jacques Lamblin, marchand, demeurant au même lieu.

B. 496. (Cahier.) — In-folio de 48 feuillets papier.

1789-1790. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 1789, 24 novembre : dame Angélique Rouger, marchande, demeurant à Corbigny, contre monsieur Delavenne-Desbordes, avocat en Parlement, lieutenant au bailliage de Tannay, et dame Françoise Jullien-Langlois son épouse, demeurant audit Tannay. — 1er décembre : Joseph Guillemenot, marchand fermier, demeurant en la paroisse d'Ougny, contre Joseph Guillemenot, manœuvre, demeurant en la paroisse de Tamnay. — 15 décembre : Jean-Baptiste-Augustin Petitier de La Fay, bourgeois, demeurant à Château-Chinon, contre Me Pierre Desbruères, prêtre, curé de la paroisse de Sardy. — 1790, 12 janvier : messire Jean-Marie de Nourry, chevalier, seigneur de Palluau et autres lieux, demeurant en son château de Palluau, paroisse de Brinay, contre Guillaume Chevrier, maître et chef de sa communauté, tant en son nom que de ses frères et communs, laboureurs, demeurant ensemble au village de Chaumont, paroisse de Biches ; — messire Louis-Paul Randon de Lucenay, chevalier, maistre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant à Paris, rue Taitbout, paroisse Saint-Eustache, contre Me Elie Bargaud, prêtre, curé de la paroisse de Toury-en-Séjour ; — le sieur Etienne Roy, maître de forge, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre François Guichard, fermier, demeurant en la paroisse de Narcy. — 19 janvier : Vincent Ferrière, chirurgien, demeurant à Prémery, contre Lazare Grognet, boulanger au même lieu. — 9 février : Me Jean-Alban Delagrange-Chaumail, notaire royal, demeurant en la ville de Lormes, contre Jean Marot, laboureur, demeurant à Bonnaré, paroisse de Dun-les-Places. — 23 février : messire Paul-Robert de Bosredon, écuyer, garde-du-corps du roi, messire Jean-Marie de Bosredon de Chevretière, écuyer, tant en son nom que comme curateur de messire Mayeul de Bosredon de Gennetine, et demoiselle Françoise-Eulalie de Bosredon, ses frère et sœur mineurs, demeurant tous en la ville de Sancoins, contre Hubert Boullé, fermier, demeurant en la paroisse de Germigny-l'Exempt, et messire Charles-Joseph-Philippe de Bosredon, écuyer, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 23 mars : François Moussy, propriétaire à Lichy, contre François Pasquet et Marguerite Gourleau, sa femme, demeurant à Saint-Saulge. — 15 avril : Jean Cloiseau, marchand, demeurant au bourg et paroisse de Cervon, contre Léonard Defosse, maître boulanger, demeurant en la paroisse d'Ouroux ; — Jean Clémendot, bourgeois, demeurant à Château-Chinon, contre François Coujard, manœuvre, demeurant en la paroisse de Dommartin. — 27 avril : Claude Laporte, maître fripier et Anne Clerc, sa femme, contre messire Jacques-Philippe de Bosredon, écuyer, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, fils et héritier de dame Louise Mouron et de messire Balthasar de Bosredon, écuyer, ses père et mère. — 4 mai : Jean Michelet, marchand fermier, demeurant en la paroisse de Soulangy, contre Me Claude-Antoine Prisye, avocat en Parlement, demeurant à Nevers. — 18 mai : Pierre et Joseph Rabot, père et fils, manœuvres, demeurant au Meix-de-Chalaux, contre Me Louis-Henri de Razou, avocat en Parlement, demeurant à Paris, hôtel de Boulainvilliers, le sieur Pierre-Gaspard de Razou, contrôleur ambulant des messageries de France, demeurant à Vermanton, le sieur François de Razou, contrôleur des aides, demeurant à Partenay, en Poitou, le sieur Pierre-Antoine de Razou, directeur des messageries royales de France à Rouen, Pierre Bernard, laboureur, et demoiselle Jeanne de Razou, sa femme, demeurant à Marigny-l'Église, Pierre Gibé, maître tanneur, et dame Louise de Razou, sa femme, demeurant à Seneux, paroisse de Saint-Martin-du-Puy, et demoiselle Perrette de Razou fille majeure, demeurant au même lieu, lesdits de Razou enfants et héritiers de Me Gaspard de Razou, lors de son décès procureur fiscal du bailliage de Saint-Martin-du-Puy, et de demoiselle Pierrette Robin, son épouse.

B. 497. (Cahier.) — In-folio de 49 feuillets papier.

1790. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 15 juin : Me Jacques Balandreau, notaire à Ouroux, contre Me Philippe Goguelat de Lorient, avocat en Parlement, et Jeanne-Reine Blandin, son épouse, demeurant à Château-Chinon — 22 juin : Me Claude Girard, maître ès-arts à Nevers, contre Me François Guignebard, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en la ville dudit lieu. — 6 juillet : Me Antoine Cabaille de Vasselange, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritier de Me Charles-Anne Cabaille, son frère, contre le le sieur Guigaut, bourgeois, demeurant à Saint-Germain-sur-l'Aubois. — 20 juillet : les sieurs Bénédictins d'Autun contre les RR. PP. prieur et Bénédictins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — les Chartreux d'Apponay contre Me Jean Cortet, notaire royal,

demeurant au lieu de Ponay, paroisse de Savigny-Poil-Fol. — 3 août : monsieur Elie-Charles Tailleyrand-Périgord, grand d'Espagne, maistre de camp de cavalerie au régiment Royal-Normandie, et madame Marie-Caroline-Rosalie Baylens de Poyanne, son épouse, demeurant à Paris, en leur hôtel, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice, contre divers habitants de Vandenesse. — 10 août : Me François Delagrange d'Ancy, marchand fermier, demeurant en la paroisse d'Anthien, contre Jean-Baptiste Magdelénat, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-du-Puy. — 17 août : Jean-François Sallonnyer de Chaligny, propriétaire de Maux, et ci-devant seigneur dudit lieu, contre Jean Leblanc, marchand fermier, demeurant au lieu de Coüeron, paroisse de Thaix.

B. 498. (Registre.) — In-4° de 452 feuillets papier (couvert en parchemin, en très-mauvais état).

1647, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — François d'Estut, écuyer, seigneur baron de Tracy, contre Claude Rabion. — Messire Étienne Flamen, chanoine de Saint-Cyr de Nevers, contre Me Louis Loret. — Antoine Jouannet contre damoiselle Françoise de Rozel et Toussaint Taillandier, écuyer, sieur de la Brosse. — Me Samuel Chandorat contre Jacques de Grossouvre, écuyer, sieur dudit lieu, et damoiselle Jeanne Marion, sa femme. — Guillaume Chaludet, écuyer, sieur de la Maisonfort, gentilhomme ordinaire de Son Altesse Royale, mari de damoiselle Jeanne Chevalier, fille et héritière en partie de Me Gilbert Chevalier, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jacques Sansoy. — Noble Guillaume Sauvagon, docteur en médecine, contre Me Guy de Vaulx, promoteur et chanoine en l'archevêché d'Auch. — Messire Benoît Lepain, prêtre, curé de Saint-Hilaire, contre Charles Thévenet. — Noble Charles de La Meure, grènetier au grenier à sel de Moulins, contre Claude Blanchet, sergent royal. — Robert de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux et de Suzeau, contre Claude Mercier. — Damoiselle Claude de Barault, femme de Claude de Juisard, écuyer, sieur de Plotot, contre damoiselle Marie de Barault. — Noble Nicolas d'Éon, sieur de la Creuse, capitaine et concierge de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, contre Philbert Tardivon. — Jérôme de La Chasseigne, écuyer, seigneur dudit lieu, lieutenant d'une compagnie de cavalerie de Son Altesse Royale au régiment de la Ferté-Sénecterre, contre Denis Moutardier. — Vénérable et discrète personne noble Louis du Crest de Vallotte, chanoine de Vézelay, contre Me Jehan Desbœufs, marchand, demeurant à Anlezy. — Dom François de Fougeret, prieur de Champvoux, contre Louis Dougny. — Nicolas Panesay contre dame Marguerite Fournier, veuve de Marc de Grandchamp, écuyer, seigneur de Monaton. — Me Jacques Piretouy, receveur des tailles en l'élection d'Auxerre, contre Jean Vaucoret, fils de Pierre. — Me Guillaume Sallonnyer, sieur du Perron, receveur des tailles en l'élection de Nevers, contre dame Edmée Bergeret, veuve de Me Léonard Grosjean. — Damoiselle Jeanne de Saumaize, veuve d'Étienne Bigot, écuyer, sieur de Vissé, contre Me Jehan Chesgne et Jehanne Girault, sa femme. — Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux, tuteur des enfants de Pierre Carpentier, lesdits enfants héritiers de Me Charles Carpentier, leur aïeul, contre Catherine Larrivé, veuve d'Étienne Dutout.

B. 499. (Registre.) — In-4° de 294 feuillets papier (en très-mauvais état).

1650, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 16 février : damoiselle Marguerite Courtois, veuve de Pierre de Jacquinet, écuyer, sieur de Niault, contre Me Lazare Bruandet, sieur de Corcelle ; — messire Paul Goussot, prieur de Ruages, contre Pierre et Jacques Billardon ; — André de Virgille, écuyer, seigneur de Pigeolle, et damoiselle Suzanne de Gourlier, sa femme, contre Samuel de Gourlier, écuyer, sieur de Bois-Levrier. — 23 février : André Roy, écuyer, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, président au présidial de Moulins, contre noble Jean Mesguet, conseiller du roi, trésorier de France audit Moulins. — 9 mars : réception de Me François Douet, fils de Me Gilbert Douet, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, comme avocat audit présidial. — 16 mars : messire Jehan de Villeneufve, seigneur comte de la Bastye et de Lange, contre Me Erard Presleau. — 30 mars : Me Guillaume Sauthereau, sieur de Bussy, contre Guillaume Bernard ; — Me Jean Arvillon l'aîné, avocat à Nevers, contre Me François Potrelot, fils et héritier de Me Pélerin Potrelot ; — Pierre de Cotignon le jeune, écuyer, petit-fils de Pierre de Cotignon, écuyer, sieur de Traclin et Tilleux, procédant à l'autorité de Pierre de Cotignon, écuyer, seigneur de Montsec, contre Madeleine Béraud. — 6 avril : le sieur Robelin, sergent royal, contre da-

moiselle Bonne du Boys, veuve de Charles de Grossouvre, vivant écuyer, sieur de Contre. — 4 mai : Me Jean Girault, curé de Luthenay, contre Denis Moutardier ; — dame Françoise Dumonceau, veuve de noble Pierre Boilleau, vivant conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Gilbert Deneux, maître et chef de sa communauté. — 11 mai : vénérable et discrète personne messire François Adam, prêtre, curé de Magny, contre messire François Berthier, curé de Saincaize ; — noble Erard Sallonnyer, juge de Moulins-Engilbert, et dame Madeleine Lebreton, sa femme, veuve de Me François Guillier, contre Jean et Charles Bonneau frères. — 11 mai : dame Huguette Bogne contre noble François Dechamps, élu à Nevers, fils et héritier de noble Jean Dechamps, aussi élu audit Nevers. — 18 mai : messire Joachim de Villers-la-Faye, baron de Vanzé, contre Guillemette Chauvelin, veuve de François Paillard, marchand. — 1er juin : damoiselle Marie de Thianges, femme de Gabriel de Rolland, écuyer, seigneur de Nizerolles, contre Me Jean Delavillatte ; — damoiselle Jeanne de Chargère, veuve de Jean de Mathieu, écuyer, sieur de l'Echenault, contre Jean Daguin. — 15 juin : ordonnance autorisant le procureur du roi à faire saisir tous les dîmes de la paroisse de Thoury-en-Séjour « pour estre les fruitz d'iceulx vendus et le prix proceddant de la vente » employé aux réparations de l'église dudit lieu « ruineuse à un poind (*sic*) qu'il est imposible d'y sélébrer le sainct sacrifice de la messe, pleuvant à travers de l'esglise et cœur, mesme sur le grand hostel ». — 22 juin : Me Étienne Guillin, maître horlogeur à La Charité, contre Sébastien de Bongards, écuyer, seigneur de la Grenouillère et du fief d'Ardan ; — damoiselle Silvine de Miré, veuve de Jean Mele, seigneur de Montifault, et auparavant de Claude de La Vigne, écuyer, seigneur de Neufville, contre Mr Marcou Millin et damoiselle Jeanne de La Vigne, son épouse, héritière de François de La Vigne. — 30 juin : noble Étienne Gascoing, ci-devant lieutenant-général au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jean Etignard.

B. 500. (Registre.) — In-4° de 336 feuillets papier (couvert en parchemin).

1650, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 6 juillet : René de Thibault, écuyer, seigneur de Garchy, le Puisac, etc., contre André Buche ; — messire Pierre Barbe, prêtre, curé de Guérigny, contre Me Guillaume Marest, sacristain de l'église cathédrale de Nevers ; — sœur Marie de Manny, dite de Saint-Augustin, novice au couvent des dames religieuses ursulines de Corbigny, fille de Jacques de Manny, vivant écuyer, seigneur de Chéry, contre François de Marchand, écuyer, sieur de la Fouchardière, et demoiselle Jeanne Chevalier, son épouse, auparavant veuve dudit sieur de Manny, tuteurs conjointement des enfants dudit sieur de Manny et de ladite demoiselle : — dame Paule Regnier, veuve de Me Jean Frethé, contre dame Françoise Buisson, veuve de Me Louis Charbon. — 20 juillet : dame Marie Vernesson, femme de Me Louis Bernard, bailli de Pouilly, contre Guillaume Linard ; — Claude, Anne et Jeanne de La Barre, enfants d'Edme de La Barre, écuyer, seigneur de Gérigny, et de demoiselle Henriette de Saint-Etienne, contre leur père. — 27 juillet : messire Louis Toullemain, prêtre, curé de Langy, contre François Lebault, écuyer, seigneur dudit Langy. — 3 août : Laurent de Chéry, écuyer, sieur de Beaumont et la Cave, trésorier et official en l'église de Nevers, contre Mrs François Potrelot et Guillaume Desgranges. — 11 août : Etienne Guillin contre Sébastien de Bongards, écuyer, seigneur de la Grenouillère, René de La Tournelle, écuyer, seigneur de Monjardin, et damoiselle Philberte de La Tournelle, sa sœur. — 17 août : Me Ignace Reuche, fils et héritier de Jean Reuche, contre Pierre Chauve dit Girault ; — noble Lazare Robert, conseiller en l'élection de Château-Chinon, contre Guillaume Desgranges. — 31 août : vénérable et discrète personne messire Étienne Masquin, curé de Saint-Benin-des-Champs, contre vénérable personne messire Jean Lecoq, curé de Montapas. — 7 septembre : messire Charles d'Anlezy, écuyer, prêtre, curé de Dienne, contre Me Jean Boyret, sieur des Chaises. — 14 septembre : damoiselle Gasparde de Thianges, veuve de Jean Chappelin, écuyer, sieur de Pée, et femme de Gabriel de Rolland, écuyer, seigneur de Nizerolle et de Bonnault, contre Me Jean Devillatte. — 9 novembre : Pierre Després, écuyer, sieur de la Motte, contre Christophe Després, écuyer, sieur de Cougny, et René de Coqueborne, écuyer, sieur de Bussy, tuteur de ses enfants et de damoiselle Anne Després — 16 novembre : Claude de Peulle, écuyer, sieur de Chameron, contre damoiselle Jeanne d'Escures, dame des Nouettes. — 23 novembre : Pierre de Gayot, écuyer, contre Léonard Bellevaux. — 1er décembre : Noble Philbert Sallonnyer, maître des comptes à Nevers, contre Me Pierre Alixand, avocat. — 7 décembre : Pierre de Roffignac, écuyer, sieur de Barges, contre Louis Gouzin ; — noble Jean Bergeron, avocat fiscal au bailliage et pairie de

Nivernois, contre Charles Fournier, marchand boucher en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 décembre : Noble Antoine Potillon, sieur du Magny, contre Claude Guittet ; — messire Louis Dechamps, prêtre, curé de Dun-les-Places, contre les habitants dudit lieu. — 22 décembre : vénérable et discrète personne messire Etienne Barbier, prêtre, curé de Lamenay, contre messire Gaspard de Ramilly, seigneur prieur de Montambert.

B. 501. (Registre) — In-4° de 306 feuillets papier (couvert en parchemin),

1651, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : messire Pierre Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Alarde et Marcilly, contre messire Louis du Lys, baron de Poiseux. — 18 janvier : dame Marie Maulbert, veuve de Daniel de Fougère, contre Me Sébastien Garillan. — 23 janvier : Défense à François de Rolland, écuyer, seigneur des Troches, et à Louis de Rolland, écuyer, seigneur d'Arbourse, demeurant audit lieu « qui est franc aleuf », de procéder à aucun partage entre eux et leurs autres frères, par-devant une autre juridiction que le présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 25 janvier : Ordonnance portant que « encores que toutes exécutions d'arrestz sans addresse par commission particulière doibvent estre par nous exécutées avec luy (le premier avocat du roi au présidial), où il y va de l'intérest du roy et du publiq privativement à tous autres juges ; que néanmoins messire Henry Bonissant, prieur commendataire du prioré de Saint-Laurent de Commagny, ayant pour l'augmentation de son bénéfice racheptė plusieurs héritages aliénez de son bénéfice pour les subventions, suivant la faculté accordé par le roy aux ecclésiastiques pour estre réunis à leurs bénéfice et réputez de l'ancien domaine, le prix desquelz ledict Bonissant a remboursé et en jouit à présent, en sorte que le revenu dudict prioré est de seize livres par chacun an, outre les réserves de trois à quatre cens livres, a pour un intérest particulier présenté sa requeste à la cour en la chambre des vaccations, en l'année 1647, et exposé que lesdicts hérittages estaient inutiles audict bénéfice, demandé qu'il luy fût permis de les aliéner pour se rembourser des advances par luy faictes, quy est enthièrement aliéner les héritages de son bénéfice, quy composent un domaine quy est en sa basse court : sur laquelle requeste a esté ordonné qu'il seroit informé sy lesdicts héritages sont comodes et à la bienseiance dudict bénéfice ou non par le premier juge des lieux, ce quy se doibt entendre par les juges royaux, luy appelé ; il auroit néanmoins requis l'exécution dudict arrest pardevant Me Pierre Guippier, juge d'Arcilly, et nomination de prudhommes afin de mieux couvrir son desseing, quoyque sa présence y soit nécessaire, s'agissant de bien d'églize ; que par un des arrestz que ledit Bonissant a obtenu au grand conseil, plusieurs héritages luy ont esté adjugez, en partie desquelz il y avoit des bastimens ruyneux ; que François Courtois, qu'il en a dépossédé, a esté condemné à restablir lesdits bastimens ; que néanmoins ledit Bonissant en a deschargé ledit Courtois et ses héritiers moyenant la somme de six cens livres, et s'est luy mesme chargé de rebattir, ce qu'il n'a faict despuis sept années qu'il y est obligé ; que ledit Bonissant ne répare poinct les bastimens dudict prioré qui sont ruyneux, le clocher dudict prioré prest à tomber, et n'y a aucuns religieux, quoyque ledict bénéfice soit de revenu considérable ; » défenses sont faites « audict Guippier de prendre cour, juridiction et cognoissance des exécutions des arrestz de nos seigneurs de la cour comme juge du tout incompétent, la cognoissance nous en appartenant privativement à tous autres à peine de cinquante livres d'amande...... comme aussi audict Bonissant, sous les mesmes peines de s'y pourvoir à l'effect de l'exécution desdictz arrêtz paiable par saisie du revenu de son temporel ; permettant audict procureur du roy, attendu qu'il n'y a aucun religieux audict prioré, et que ledict Bonissant, prieur, n'y faict aucune résidance, de faire saisir le revenu dudit prioré et le mettre soubz la main du roy, pendant la non résidance et service non faict et aussi que commissaires seront établis pour en rendre compte quand par nous sera ordonné. » — 1er février : Me Étienne Bonnineau, sieur de Baudreuille, contre Gilbert Durand. — 8 février : demoiselle Françoise Dumonceau, veuve de noble Pierre Boilleau, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Guillaume Caffard, et demoiselle Marie Sallonnyer, son épouse, fille et héritière de Marie Gascoing — 15 février : honorable homme Étienne Prascras, contre Jacques Brandon, écuyer, sieur de Gautière. — 1er mars : Me Jean Houdaille contre messire Philbert de Pontallier, chevalier, baron de la Mothe. — 15 mars : damoiselle Jeanne Després, veuve de noble Hervé Brisson, contre Me Pierre Alixand. — 22 mars : Adrien de Bongars, écuyer, contre Antoine Taillefert. — 29 mars : demoiselle Marguerite Litaud, femme de noble François Litaud, sieur de Cours, avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier,

fille et héritière de Me Marc Litaud, sieur de Froidefont et le Plaix, contre Me Pierre Lormier; — Antoine de Champfeu, écuyer, seigneur baron de Breuil, contre Me Gabriel Delafaye. — 19 avril : Simon Sagette contre damoiselle Gabrielle Houdot, fille et héritière en partie de Me Hercule Houdot, et femme d'Antoine de Marchand, écuyer, seigneur de Villette. — 26 avril : Alexandre de Chassy, écuyer, seigneur du Marais, contre Jean Mourcelot; — François de Galline, écuyer, seigneur de Champneuf, cessionnaire de Charles de Galline, écuyer, seigneur de Bois-Rozerain, contre Me Pierre Morin. — 4 mai : messire Nicolas Guillier, prêtre, pourvu de la cure de Limanton, contre messire Jean Normand, curé d'Ougny. — 7 juin : dame Marie de Corbigny, femme de noble Jacques de Favardin, contre Toussaint Maugrouin, laboureur; — messire Pierre Alixand, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Etienne Litaud, sieur de la Barre, bailli du Veurdre et Château, et Me Gabriel Litaud, sieur de Villards. — 14 juin : Me Jean Ravary contre noble Christophe Cochet, trésorier général de Son Altesse de Mantoue. — 21 juin : François de Champs, écuyer, seigneur de Saint-Léger-de-Fougeret, contre messire François de Blanchefort, chevalier, seigneur baron d'Asnois. — 28 juin : Me Nicolas Faulquier, lieutenant en la châtellenie de Clamecy, contre Me André Bouziat.

B. 502. (Registre.) — In-4o de 478 feuillets papier (couvert en parchemin, en très mauvais état).

1651, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 4 juillet : damoiselles Edmée et Françoise de Juisard, femmes d'Edme de Bréchard et de Loup de Verdigny, écuyers, contre damoiselle Toussine Robin, veuve de François de Juisard, écuyer, mère desdites damoiselles de Juisard. — 11 juillet : noble Jean Marceau, conseiller et avocat général au bailliage et pairie de Nivernois, et damoiselle Marguerite Rousset, son épouse, contre Philippe Duvernoy. — 18 juillet : Louis de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, contre Me Pierre Prévost, Jean Boiret et François Delaveine. — ... août : Jean Jacob, écuyer, sieur d'Ougny, contre Me Charles Save; — Michel de Moncorps, écuyer, seigneur de Beauvais, contre Claude Arnault; — Charles du Clerroy, écuyer, sieur de Mary, contre Claude de Juisard, écuyer, sieur de Tamenay; — dame Françoise de Rieux, veuve de David d'Aulnay, écuyer, seigneur de Châtenay, contre Jean de La Tournelle, écuyer, seigneur de Reugny, et damoiselle Marie d'Esmé, sa femme, auparavant veuve de Jean de Barault, écuyer, seigneur de Guipy; — noble Jean Voillaud, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée du Nivernais, contre Emiland Billard; — messire Antoine de Guillon, chevalier, seigneur de Marmousse, le Mont et Saint-Benin-des-Bois, gentilhomme de la chambre de Son Altesse Royale, contre Me Pierre Laresse; — damoiselle Jeanne de Saumaize, veuve de Philippe de Gourlier, écuyer, seigneur d'Arcenay, tutrice de leurs mineurs, et Louise de Saumaize, épouse de Pierre de Gourlier, écuyer, seigneur de Saint-Alembert, héritières de damoiselle Suzanne de Gourlier, contre André de Virgille, écuyer, seigneur de de Pigeolle. — 20 septembre : Me Guillaume Dubled, cessionnaire d'Edme Bouché, contre Dimanche Guenot. — 11 octobre : damoiselles Marie, Gabrielle, Perrette et Jeanne de Chamerot, contre Claude de Chamerot, écuyer, seigneur de Guédebourg; — frère Gaspard de Maisonseule, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies de Sainte-Anne, Carlat, Salles et Montbrison, receveur général pour ledit ordre du grand prieuré d'Auvergne, et frère Léon de Fontjean, commandeur de la Croix-au-Boux et du Feuilloux, contre Jacques de Villaines, écuyer, seigneur de Fleury. — 25 octobre : Jacques du Crest, écuyer, seigneur de Chizy, contre Me Robert du Premierfaict, fils et héritier de Me Nicolas du Premierfaict, Jean Paillard, fils et héritier de Jean Paillard, Claude de Paris, fils de Jean de Paris, tous habitants de Prémery; — damoiselle Madeleine du Lys, veuve de Louis de Bonnet, écuyer, seigneur de Cours-les-Barres et Chamerot, contre Me Jacques Bolacre et Edmée Bolacre, femme de Me Jacques Devisan. — 8 novembre : Me François Charleuf et dame Françoise Doreau, son épouse, contre Me André Bouziat. — 15 novembre : nobles Guillaume et Dominique Sallonnyer, seigneurs de Peron et de Chandiou, contre Me Pierre Grosjean, procureur du roi en l'élection de Château-Chinon, Mes Léonard, Pierre et Paul Grosjean. — 22 novembre : ordonnance portant que « messire Guillaume Rignault, prestre, curé de Saint-Jean de Corbigny, prétendant que quelques personnes ses paroissiens commettoient scandalle en son eglize, prenans place au dedans du cœur d'icelle, se seroit pourveu par-devant Monseigneur l'Evesque d'Autum, et sur icelle obtenu ordonnance de deffance aux femmes et filles de, par cy-après prandre place dans led. cœur; laquelle ayant publiée (*sic*), prétendant que lesd. femmes et filles quy sont celles de Mes Lazare et Léonard Robin avoient contrevenu, il les a faict assigner par-devant le sieur official de Lormes »;

défense est faite audit Mᵉ Guillaume Rignault de faire aucune poursuite devant toute autre juridiction que le présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 7 décembre : frère Annet de Chastes, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur des Bordes et de Saint-Jean-de-Bout, contre Mᵉ Jean Guéron le jeune et Charlotte Hermant, sa femme. — 20 décembre : puissant seigneur messire Philippe Andrault de Langeron, chevalier, seigneur comte dudit lieu et de Vaux, contre dame Marie Reuillon, veuve d'Antoine Paillard ; honorable homme Jehan Rabier, à cause de sa femme, fille et héritière dudit Paillard, et comme tuteur des enfants mineurs dudit défunt, et honorable homme Claude Bizardeau ; — haut et puissant seigneur messire Charles de Levy, seigneur comte de Charlus, Pouligny et la Chaussée, contre Gilbert Martinet.

B. 503. (Registre.) — In-4° de 386 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1652, 1ᵉʳ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 10 janvier : Daniel de Fombert, commis aux aides de Bourbon, contre Mᵉ Jacques Charbon, fils de Mᵉ Jean Charbon ; — damoiselle Marguerite Courtois, veuve de Jean Jacquinet, écuyer, seigneur de Niault, tutrice de leurs enfants, et noble Guillaume Sallonnyer, juge de Moulins-Engilbert, contre dame Anne Coujard, veuve de Mᵉ Jean Thoumelin, Mᵉ Jean Thoumelin, prêtre, curé de Château-Chinon, et Mᵉ Lazare Thoumelin. — 17 janvier : réception de Mᵉ Charles Vyau, fils de Mᵉ Etienne Vyau, comme avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 24 janvier : Mᵉ Pierre Bergeron, pourvu par Sa Majesté de l'office de procureur du roi en la prévôté de Sancoins, contre Mᵉ Claude Duret, prévôt, juge et garde dudit Sancoins ; — les chanoines de Saint-Cyr de Nevers contre messire Laurent Larcher, prêtre, curé de Jaugenay. — 31 janvier : réception de Mᵉ Pierre Bergeron comme procureur du roi en la prévôté de Sancoins ; — Mᵉ François Gestat, marchand, demeurant à Champlemy, et dame Martine Dumez, sa femme, fille et héritière de Mᵉ Christophe Dumez et de Martine Botain, contre Mᵉ Jean Dumez l'aîné, lieutenant du bailliage de Dompierre-sur-Nièvre. — 7 février : Mᵉ Jacques Bolacre, sieur de Boisbreton, et dame Jacquette Quantin, sa femme, contre Mᵉ François Robert, marchand, demeurant à La Charité. — 21 février : Louis de Blosset, écuyer, seigneur de Coulon et Précy, contre Jean de La Tournelle, écuyer, seigneur de Reugny. — 28 février : messire François-Gilbert de La Souche, chevalier, seigneur de Chevigny, et demoiselle Edmée de Chevigny, son épouse, contre damoiselle Louise de Carrouble ; — messire Ambroise Rousseau, prieur de Brassy, contre noble François Thoullot, seigneur de Champelaix. — 6 mars : damoiselle Jacquette de Vaux, veuve de Jean Bourgoing, écuyer, sieur de la Douée, contre Mᵉ Léonard Sémelier ; — vénérable et discrète personne Mᵉ Blaise Gondier, prêtre, contre messire Léonard Gonneau, prêtre, curé de Sermoise. — 12 avril : nomination de Mᵉ Joseph Denohe comme juge de la justice de Thurigny, en remplacement de Mᵉ Nicolas Denohe, son père, ladite justice étant dans la main du roi « attendu les débatz des seigneurs dudit lieu » ; — messire Jean Faulquier, prêtre, curé de Beuvron, contre Léonard Sellier ; — honnête femme Anne Defrance, veuve de Jean Galoys, tutrice de Louis Galoys, leur fils, héritier de Mᵉ Guillaume Defrance, son aïeul, contre honorable homme Abraham Cusin, fils el héritier d'Abraham Cusin. — 17 avril : dame Geneviève Bargedé, veuve de Mᵉ François Buisson, contre Mᵉ Jehan Destouches, commissaire aux saisies réelles du bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — dom Jean d'Arcy, prieur de Biches, et Mᵉ Jean Bernard, son fermier, contre Mᵉ Claude Ursin, curé de Mingot. — 24 avril : ordonnance faisant défense à Mᵉ François Robert, habitant de La Charité, de citer devant le bailli de la pairie de Nevers Louis de Rolland, écuyer, seigneur de Tanseine et de Rebourse, qui avait fait construire un moulin à blé sur l'étang de Béquoys, dans l'étendue de la justice de Dompierre-sur-Nièvre, franc-alleu qui ressortit par appel devant le présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 8 mai : messire François Bourdier, curé de Saint-Jean-de-Lichy, contre Barthélemy Chappelain, écuyer, seigneur de la Tour. — 15 mai : dame Julienne Chambellin, veuve de Mᵉ Sébastien Protheau, contre noble Gabriel Protheau, tant de son chef que comme curateur des enfants mineurs de noble Gabriel Delavault, mari de noble Gabrielle Protheau, noble Claude Parent, avocat en Parlement, et demoiselle Elisabeth Protheau, sa femme, noble François Cuillier et Jeanne Protheau, sa femme, Adrien Verdet et Julienne Protheau, sa femme, lesdits Protheau enfants et héritiers dudit défunt Mᵉ Sébastien Protheau. — 29 mai : Gilbert Pellat, archer du guet en la maréchaussée de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Philibert Darmezin, premier huissier-audiencier au bailliage et présidial de ladite ville. — 5 juin : noble Charles Bagnayt, conseiller du roi, élu en l'élection de

la ville de La Charité, contre Jean Varenne. — 12 juin : messire François Chevalier, soi-disant prêtre et curé de Saint-Saulge, contre messire Léonard Moireau, soi-disant aussi prêtre et curé de la même paroisse. — 19 juin : dame Françoise Prisye, demeurant au village de Varye, paroisse de Langeron, fille de Me Claude Prisye, receveur des décimes du diocèse de Nevers, femme de Me Gilbert Seignoret l'aîné, avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre son mari ; — messire Jean Paccault, prêtre, curé de Coulonges, contre messire Pierre Bernard, prêtre, curé de Cussy ; — Charles du Clerroy, écuyer, seigneur de Mary, et demoiselle Bénédicte de Mathieu, sa femme, héritière de Jean de Mathieu, écuyer, seigneur de l'Echenault, et de demoiselle Jeanne de Chargère, ses père et mère, contre messire Léonard Bertholomier, curé et archiprêtre de Luzy. — 26 juin ; Jacques de Villaines, écuyer, sieur de Fleury, contre Pierre Fonty.

B. 504. (Registre.) — In-4e de 387 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état et incomplet).

1652, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 3 juillet : Antoine de Cussigny, chevalier, sieur baron de Villards, contre Charles Bonneau ; — Gilbert Taillefert, marchand à Tintes, contre messire Achille de Lavigne, curé de Sougy. — 10 juillet : messire Claude Roux, prêtre, curé de Germigny, contre Marie Bardin ; — Me Etienne Pommereuil, écuyer, sieur de Romenay, valet de garde-robe de Sa Majesté, contre Esmond de Las, écuyer, seigneur de Lancray, Chandoux et le Tonnin ; — dame Françoise Pommereuil, veuve de Me Nicolas Mocquot, seigneur d'Agnon, tutrice de leurs enfants, contre Me Etienne Pernin, avocat. — 17 juillet : les religieux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, contre Me Nicolas d'Eon, fermier de ladite abbaye. — 24 juillet : messire Arnault de Lange, chevalier, baron de Villemenant, contre Jean Loiseau. — 31 juillet : messire Jean Decray, prêtre, se disant curé de Champvert, contre Me Claude Houdry, aussi prêtre et se disant curé dudit Champvert. — 7 août : Me Guillaume Sallonnyer, avocat en Parlement, juge ordinaire de la châtellenie de Moulins-Engilbert, tant en son nom que comme tuteur de Pierre Sallonnyer, son frère, contre Léonard Danteloup dit Daillant et Lazare Fraschot, fermiers de la maladrerie de Saint-Blaise et Saint-Maur dudit Moulins-Engilbert, et messire Laurent de Chéry, recteur de ladite maladrerie. — 14 août : messire Jean Decray, prêtre, curé de Champvert, contre Me Jean Houdry, prêtre, curé de Saint-Aré-les-Decize et de Saint-Loup, prétendant ladite cure de Champvert. — 21 août : noble Etienne Gascoing, seigneur de Berthun, ancien lieutenant-général au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François et Pierre Burdin. — 28 août : honorables hommes Pierre Titassot et Gilbert Baudet, bourgeois, demeurant à Riom, contre dame Marguerite de Bourbon, veuve du sieur de La Fayette, et messire Jean-Louis de Bourbon, comte de Busset. — 4 septembre : Mes Hugues Soreau et Michel Billard, marchands de la ville de Tours, contre Me Jean Potrelot. — 11 septembre : Me Jean Bonneau, receveur du prieuré de Saint-Honoré, contre Benoît, Jean et Hubert Magnin. — 18 septembre : messire Jean Guyonnet, prêtre, prieur commendataire de Lurcy-le-Bourg, contre Me Claude Moireau, sieur de Treigny. — 16 octobre : Me François Robert, receveur des tailles en l'élection de La Charité, contre Mes Jean Coquille, Paul Triboudet et autres. — 23 octobre : Me Gilbert Douet, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Charles Glaud. — 30 octobre : dame Claudine Repoux contre Antoine de Chargère, écuyer, sieur de Tourny, tant en son nom que comme tuteur de ses frères et sœurs, enfants de Claude de Chargère. — 6 novembre : messire Bernard Barille, curé de Varennes, contre Jean Mornay. — 20 novembre : Jean d'Espeuilles, écuyer, seigneur du Fragne, contre Pierre Vallein, laboureur ; — messire Léonard Gonneau, prêtre, curé de Sermoise, contre Mathieu Moyne. — 27 novembre : réception de François Després, écuyer, fils de monsieur Després, premier et ancien avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, comme avocat audit présidial ; — dame Marie Baraton, veuve de Me Lazare Robert, contre Claude et Dimanche Gauthey. — 4 décembre : noble Pierre Fournier et noble Jacques Fournier, avocat, son fils, contre Me Jean Viault. — 11 décembre : dame Jeanne Millin, veuve de Me Robert Tillot, contre Me Guillaume Robert et honnête femme Marie Maulais, sa femme, héritière de dame Edmée Carré, sa mère. — 18 décembre : dame Anne Going, veuve de Me Gilbert Giraudeau, avocat, Me Gilbert Giraudeau, héritier dudit défunt, et dame Anne Delavenne, veuve de Me Martin Giraudeau, contre damoiselle Claude Nizier.

B. 505. (Registre.) — In-4° de 189 feuillets papier (couvert en parchemin).

1653, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : noble Pierre Fournier, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de Saulieu, contre dame Toussine Viault, veuve de Me Simon Ninot, fille et héritière de Me Jean Viault; — noble Gilbert Girault, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins, contre Me Jean Heulhard, sieur d'Origny, et damoiselle Jeanne Guinault, sa femme; — vénérable messire Antoine Laquart, prieur de Moraches, contre messire Thomas Givry, prêtre, curé de Brinon-les-Allemands. — 15 janvier : dame Elisabeth Ferré, femme de Me Claude Maslin, grènetier, fille et héritière en partie de défunte dame Jeanne Bourdoiseau, contre Me Pierre Ferré, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Madeleine Ferré. — 22 janvier : Jourdain d'Escorailles, écuyer, seigneur de la Barre, contre Jacques Dechaulmes. — 29 janvier : révérendissime père en Dieu monseigneur messire Eustache de Chéry, évêque de Nevers, poursuite et diligence de noble et discrète personne messire Adrien de Chéry, chanoine de Nevers, contre damoiselle Marie Alixand, veuve de Me Gilbert Sallonnyer, l'un des maîtres de la Chambre des comptes de Nevers; — Charles et Jacques Bolacre, écuyers, seigneurs de Cigogne et du Marais, contre damoiselle Edmée de Beauquaire, veuve d'Edme de Meschatin, écuyer, seigneur du Tilloux, héritière de Jacques de Beauquaire, écuyer, seigneur du Tilloux. — 5 février : Me Claude Robin, chanoine en l'église Saint-Barthélemy de Cervon, contre les vénérables abbé, chanoines et chapitre dudit Cervon. — 12 février : dame Françoise Richard, veuve de Me Jean Bourtyl, vivant procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants, contre Me Claude Bourtyl, procureur audit présidial, curateur desdits mineurs. — 19 février : dame Catherine de Tenon, veuve et légataire de Jacques de Bragelongne, écuyer, seigneur d'Hautefeuille, vivant tuteur des enfants de ladite dame de Tenon et de Jean de Saulieu, écuyer, seigneur de Rémeron, contre Léonard Couillaud, chapelier à Clamecy. — 21 mai : messire Antoine de La Forest, écuyer, seigneur de Cuzy, contre honnête femme Françoise Gautherin, femme de honorable homme Etienne Bezave; — damoiselle Marie Grasset, veuve de noble Jean Durye, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Claude Delafond; — noble Jean Boju, sieur du Tonnay, contre Me François Coulon et dame Michelle Bernot. — 28 mai : Me André Lévesque, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur des mineurs de honorable homme Jean Mouillard et de dame Philippe Chevalier, contre noble Jean Crevel, conseiller du roi audit présidial, et Me Florimond Dubois, procureur, curateur desdits mineurs. — 18 juin : noble Charles Alaroze, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Claude Richard, avocat, tant en son nom que comme tuteur de Paule Richard, sa fille, et de défunte dame Gabrielle Sarrazin, et honnête fille Françoise-Marie Richard, fille dudit Richard et de ladite Sarrazin; — Jean de Toulonjon, écuyer, sieur du Haultbois, contre Claude de Tharaud, veuve de Me Claude Perrault et femme de Me Claude Casier; — Françoise du Chassin, femme de Me Michel Barbier, contre Pierre de Lanty, écuyer, seigneur de Maupertuis, procédant sous l'autorité de Claude d'Ambly, écuyer, seigneur de Ramilly. — 25 juin : noble Bon Jacob, commissaire ordinaire des guerres, contre damoiselle Péronne Revanger, veuve de noble Jean Lallement, lieutenant-général à Cusset, et tutrice de leurs enfants; — François de Tespes, écuyer, seigneur de Pernay, contre Edme Jusseaulme.

B. 506. (Registre.) — In-4° de 428 feuillets papier (couvert en parchemin).

1655. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE (1). — 13 janvier : André Roy, seigneur de Villars et de Bertillet, conseiller du roi en ses conseils, président au siège présidial de Bourbonnais, contre François Garnier, seigneur baron d'Avrilly, conseiller du roi, trésorier général de France en la généralité de Moulins. — 21 janvier : messire Antoine de Veilhan, chevalier, seigneur baron de Giry, contre dame Jeanne Chappus, veuve du sieur Sémelier. — 27 janvier : Jean de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, et damoiselle Louise de Maumigny, sa femme, contre Jacques Desprès, écuyer, seigneur de Charly, et damoiselle Anne de Maumigny, sa femme; — Annet de Gerbault, écuyer, seigneur de la Serrée, père et tuteur d'Antoine de Gerbault, son fils, et de défunte damoiselle Marie de Maumigny, contre ledit Antoine de Gerbault, procédant à l'autorité de damoiselle Anne du Pré, son aïeule; — messire François Bernard, prêtre, soi-disant curé de

(1) Le deuxième semestre de 1653 et l'année 1654 manquent.

Saint-Christophe d'Azy, contre messire Antoine Cassiat, prêtre, curé de Saint-Benin et de Saint-Christophe dudit Azy. — 3 février: Louis de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés, contre Pierre Lault. — 17 février: Charles d'Escorailles, écuyer, seigneur du Pont-de-Cressonne, contre noble Robert Millin, prieur de Montambert. — 25 février : messire Claude Perrot, prêtre, curé de Saint-Parize-le-Châtel, contre Etienne de Conor, écuyer, seigneur du Château. — 3 mars : messire Jean Baudrion, licencié ès-lois, doyen-chanoine du chapitre Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble et religieuse personne dom Gabriel Coyffier, seigneur prieur du prieuré conventuel de ladite ville, et noble et religieuse personne dom Mayeul Decombes, prieur de Chantenay, sacristain et grand-vicaire général au temporel et spirituel dudit prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 mars : messire Lazare de Grandry, seigneur de Chauvance, contre messire Pierre de Jaucourt, seigneur baron d'Espeuilles. — 17 mars: damoiselle Charlotte Dubuisson, veuve de Jacques de Villaines, et noble Nicolas de Villaines, trésorier de France, son fils et dudit défunt, contre noble Abel Dolent, conseiller du roi, son premier avocat en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins. — 7 avril: noble Gilbert Alixand, président en la Chambre des comptes de Nevers, contre Thomas de La Barre, écuyer, seigneur de Lorgue, ayant la garde noble de ses enfants et de damoiselle Madeleine Gaulmin. — 14 avril : Me Jean Richin, tuteur de ses enfants et de dame Marie Chevalier, contre Antoine de Marcelanges, chevalier, seigneur de Chaumigny, et dame Elisabeth Lebreton, sa femme. — 21 avril : noble Hugues de Beraut, conseiller du roi, assesseur en l'élection de Saint-Amand, contre dom Philbert Lampérière, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît. — 28 avril: les Chartreux d'Apponay contre Louis du Ruel, écuyer, seigneur du Plessis; — dame Marie Cotignon, veuve de Me Nicolas Mallet, contre Me Pierre Dumarché, avocat. — 5 mai : damoiselle Hélène Joly, veuve de noble Jacques Carpentier, procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants, contre damoiselle Etiennette Joffriot, fille et héritière de Me Pierre Joffriot. — 12 mai: Henri Rapine, écuyer, seigneur de Boisvert, contre Louis Manet et Louise Quenouille. — 26 mai : Pierre Sallonnyer, écolier, étudiant en l'université de Bourges, procédant à l'autorité de Me Guillaume Sallonnyer, son frère et tuteur, contre Pierre Bourry. — 2 juin : damoiselle Marguerite Gascoing, héritière en partie de noble Etienne Gascoing, seigneur de Berthun, conseiller du roi, lieutenant-général du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Gilbert Bonvillain, laboureur. — 9 juin : dame Marie Sallonnyer de Pouilly, veuve de Florimond Bergeron, écuyer, seigneur de la Vallée, conseiller du roi, lieutenant de robe courte en la maréchaussée de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants, contre Jean Fontverne. — 17 juin : messire Noël Britard, prêtre, curé de Rouy, contre haut et puissant seigneur messire Léonard d'Armes, seigneur de Busseaux, Moussy et Rouy; — dame Jacquette de Bussière, veuve d'honorable homme Paul Girardot, contre Me Claude Parent le jeune, mari de dame Eugenne Duchesne, auparavant veuve de Me Nicolas Delucenay. — 23 juin : noble Noël Basset, prieur du prieuré de Saint-Honoré, contre dom Antoine Parmentier, soi-disant prieur dudit prieuré. — 30 juin : Me Philippe Millin, prêtre, curé d'Epiry, contre Me Etienne Lestouffé, marchand de bois; — dame Geneviève Bargedé, veuve de Me François Bisson, contre dame. . . . . de La Bertaude, veuve de Me Samuel Bogne; — noble Gabriel Delavault, lieutenant criminel en l'élection de Vézelay, contre Jean Thomas et Jean Joly; — Me Jean Siramy, citoyen d'Autun, contre Me Guillaume Duméru et dame Marie Depoy, sa femme.

B. 567. (Registre). — In-4° de 501 feuilets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1655, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 juillet: Me Claude Deschaumes, greffier en chef du bureau des finances de Moulins, contre Jean Dodin; — damoiselle Jeanne Gascoing, veuve de Guillaume Després, écuyer, seigneur de Poissons, contre les religieuses de la Visitation de Notre-Dame Sainte-Marie de Nevers; — honnête femme Françoise Pinet, veuve de Toussaint Bardin, contre Antoine et Marie Bardin. — 14 juillet: Me Claude Delafond, chevaucheur d'écurie, tenant la poste pour le roi en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Claude Bergeret, prêtre, tuteur de ses enfants et de dame Marguerite Sellier, sa femme. — 21 juillet: dame Marie Decuzy veuve de Me Pierre Martin, contre Simon Camp. — 28 juillet: damoiselle Anne Grasset, veuve de Louis de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, contre Antoine de Rozel, écuyer, seigneur de Villardeau. — 4 août : damoiselle Edmée Sallonnyer, veuve de noble Pierre de Berne, conseiller du roi, lieutenant-assesseur au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Etienne Bonnineau, sei-

gneur de Baudreuille. — 11 août: honorable homme Mathieu Pelletier, marchand, demeurant à Saulieu, contre honorable homme Mathurin Desbelins, marchand, demeurant à Lormes. — 18 août: messire Charles d'Anlezy des Vèvres, curé d'Augy-en-Bourbonnais, contre François Goujonnat. — 26 août: honorable homme François Pinet, fermier du Creuzet, contre honorable homme François Durand, marchand de bois à Clamecy. — 1er septembre: noble Charles Vyau, seigneur de la Bruère, conseiller du roi, lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre les dames religieuses Ursulines de ladite ville. — 9 septembre: Me Léonard Cochet, écuyer, seigneur de Thoury, contre Jean Langlois, hôte à La Charité, « au logis où pend pour enseigne les Trois-Anglois. » — 15 septembre: Me Toussaint Millin, bailli de Moraches, contre Jean Pénot; — damoiselle Jeanne de Boisselet, contre François de Boisselet, écuyer, seigneur d'Harlus. — 22 septembre: les vénérables chanoines de l'église collégiale de Saint-Martin de Clamecy contre vénérable et discrète personne messire Vincent Ravet, prêtre, curé d'Armes. — 30 septembre: Louis de Maréchal, écuyer, seigneur de la Mothe-des-Noix, contre damoiselle Anne de Meun de La Ferté, veuve de Ludovic de Chevigny, écuyer, seigneur dudit lieu et de la Forest. — 20 octobre: Alexandre Régnier, écuyer, l'un des gardes-du-corps du roi, contre Jean de Bréchard, écuyer, sieur de Brinay. — 27 octobre: Me Louis Bouladier contre Me François Pinet, avocat, fermier de la terre et seigneurie du Sallay. — 3 novembre: réception de Me Etienne Garillan, fils de Me Sébastien Garillan, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, comme avocat audit présidial. — 10 novembre: Philbert Dubuisson, écuyer, sieur de la Cave, conseiller du roi et lieutenant particulier en la sénéchaussée et siège présidial de Bourbonnais, à Moulins, contre messire Jacques Ducros, abbé de Saint-Gilbert. — 17 novembre: messire Guillaume Gelly, prêtre, curé de Chazeuil, contre honorable homme Léonard Robin, fermier de la terre de Guipy; — damoiselles Marie, Antoinette et Charlotte de Bongards, procédant à l'autorité de Jean de Gayot, Philbert de La Porte et Philibert de Berthelon, leurs maris, contre Jean de Bongards, écuyer, seigneur de Sardy; — ordonnance prescrivant de saisir les dîmes qui se recueillent en la paroisse de Thoury-sur-Abron, pour faire réparer le chœur de l'église dudit lieu, qui « est entièrement ruineux, le service divin ne s'y pouvant faire ». — 24 novembre: Me Joseph Bardin, avocat en Parlement, contre François Tranchant, hôte du logis du Sauvage des faubourgs de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 1er décembre: Eustache de Cotignon, écuyer, seigneur de Traclin, fils et héritier de Pierre de Cotignon, écuyer, seigneur de Traclin et de Tilleux, contre Sébastien Cougnot; — dame Marie Bolacre, femme de François Quantin, sieur de Sichamps, contre son mari. — 9 décembre: Jean de Bongards, écuyer, seigneur d'Arcilly, petit-fils et héritier en partie de François de Bongards, écuyer, seigneur de la Grenouillère, et de demoiselle Marie de La Tournelle, contre dame Suzanne de Cannaye, veuve de Louis de Blosset, écuyer, seigneur de Coulon, et Charles d'Aulnay, écuyer, seigneur de Lys; — dame Marguerite Guillambert, veuve de François Andras, vivant écuyer, seigneur de Serre et de Chassy, contre honorable homme Jacques Galuchet, chirurgien à Varzy. — 15 décembre: Charles d'Escorailles, écuyer, sieur du Pont et de la Chaize, contre Claude Couéron, habitant de Montambert, et noble Gabriel-Claude Millin, prieur et seigneur dudit Montambert, ayant repris le procès aux lieu et place de Me Robert Millin, ci-devant prieur dudit Montambert. — 22 décembre: Me Jean Delagrange, assesseur au bailliage de Lormes à la part de Châlon, contre Me Guillaume Butheau; — Jacques Creuzet, écuyer, sieur de Plaineval, fils et héritier de défunt Me Pierre Creuzet et de dame Marie Magnin, contre Jean Chargeloup; — Jacques de Forestier, écuyer, seigneur du Fort-de-Lanty et autres lieux, contre Jacques Durand et Jean Bouteron.

B. 508. (Registre.) — In-4° de 500 feuillets papier (couvert en parchemin).

1656, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 12 janvier: messire Gabriel de La Rable, chevalier, seigneur de Château-Herpin, et dame Marie de Cambray, son épouse, contre messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay. — 19 janvier: honnêtes femmes dames Catherine et Elisabeth Martin, filles et héritières de Me Philbert Martin et de dame Perrette Séguenot, à présent femmes de Mes Philbert et Barthélemy Rousseau, contre Gaspard de Pons, écuyer, seigneur du Gripet, et demoiselle Jeanne Magdelénat, sa femme, fille et héritière de Me Adrien Magdelénat, et Me Pierre Magdelénat, tuteur de Pierre Magdelénat, fils dudit Adrien. — 26 janvier: Michel de Troussebois, écuyer, seigneur de Passy, contre Jean de La Tournelle, écuyer, seigneur de Reugny, René de La Tournelle, écuyer, seigneur de Monjardin, et Pierre de La Ribourde, écuyer, seigneur dudit lieu, présomptifs héritiers de défunte demoiselle

Philberte de La Tournelle. — 3 février : Me Nicolas Blandin contre Jean de Ponnard, écuyer, seigneur de Marié. — 9 février : Clément Loret, écuyer, seigneur de Villaine, contre noble Henry Bogne. — 16 février : messire Henry de Morogues, chevalier, seigneur de Longfroy et La Celle-sur-Nièvre, contre Antoine du Verne, écuyer, seigneur de Jailly ; — Me Claude Parent, avocat en Parlement, tant en son nom que comme tuteur des enfants de damoiselle Elisabeth Protheau et Me Vincent Postallier, bailli de Tannay, son beau-frère, contre François Rocheux ; — les dames religieuses Ursulines de Lormes contre Roger Bunot, fils et héritier de Me Paul Bunot. — 8 mars : messire Paul de Rémigny, seigneur baron de Joux, lieutenant pour le roi au gouvernement du Nivernois, contre Jacques de Billot, écuyer, seigneur de la Garenne. — 15 mars : messire Jean Faulquier, prêtre, curé de Beuvron, contre dame Angélique du Deffand, veuve de messire Louis du Lys, chevalier, seigneur baron de Poiseux, tutrice d'Anne-Marie du Lys, leur fille. — 22 mars : noble Eustache Goussot, grand-maître des eaux et forêts de Nivernois, et damoiselle Françoise Bardin, son épouse, contre damoiselle Françoise Bardin, veuve de Me Claude Bardin, avocat en Parlement ; — Louis de Berthier, écuyer, seigneur de la Bussière, contre Gilbert Théveneau. — 29 mars : Louis de Rolland, écuyer, seigneur de Tanseine, Rebourse et autres lieux, contre Jean Picard. — 26 avril : Me François Bordet, tuteur de Louis Dollet, son petit-fils, héritier de Me Robert Millin, son aïeul, contre Me Lazare Millin, fils et héritier de Me Claude Millin. — 10 mai : damoiselle Anne de Frasnay, veuve de noble César Magdelénat, demeurant à Auxerre, contre Léonard Magdelénat. — 17 mai : messire François Chasseray, prêtre, curé de Dornecy, contre messire Claude Chouet, prêtre, curé de Saint-Germain-des-Bois ; — frère Pierre Migault, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur du Feuilloux, diligence de Léonard Dugué, gentilhomme servant Sa Majesté, ayant le droit dudit commandeur de la chapelle de Notre-Dame-de-l'Hôpital d'Azy-aux-Amognes, contre messire François de Girard, chevalier, seigneur de Chéraux. — 24 mai : « sur ce quy nous a esté remonstré par le procureur du roy en ce siège que les grandz chemains pour aller de cette ville ès villes de Nevers et La Charité, de tout temps très-mauvais, se sont despuis quelques années randus inaccessibles en plusieurs endroictz, de manière que, pendant la saison de l'hivert particullièrement, personne n'y peut passer sans péril de sa vie, outre les dommages et pertes nottables des bestes, harnoix et marchandises que souffrent les messagers, cochers et autres voicturiers, obligez de suivre cette route, l'une des plus nécessairement fréquentées du royaume, à quoy, par conséquent il importe d'estre pourveu ; nous avons, ce requérant ledict procureur du roy, enjoinct aux nommez Gaillard, Roulleaux et autres propriétaires des hérittages voisins et contigus aux chemains mauvais et inaccessibles de les réparer incessammant à peyne contre chacun deffaillant de cent livres d'amande payables nonobstant opposition ou appellation quelconque, et permis à toutes personnes de passer à travers les hérittages desdicts deffaillans. Et sera nostre présente ordonnance publiée au prosne des messes paroissialles et attachée aux portes des églises desdicts lieux. » — 31 mai : Hugues de Chargère, écuyer, curateur de damoiselle Roberte de Lanty, fille de Jean de Lanty, écuyer, sieur de la Creusille, et de damoiselle Marguerite de Chargère, contre Léonard Perraudin. — 14 juin : dame Dauphine Sabourin, veuve de noble Joachim Sirot, conseiller et élu en l'élection de Nevers et tutrice de leurs enfants, contre dame Henriette de Pergues, veuve d'Edme de Roffignac, écuyer, seigneur de Gigny, et Charles de Roffignac, son fils, écuyer, seigneur de Saincaize. — 21 juin : Me Louis Bernot, conseiller du roi, lieutenant particulier en l'élection de La Charité, poursuivant les criées des immeubles du domaine de la Charbonnière, comme ayant les droits cédés d'Olivier de Chastellux, écuyer, contre Claude Després, écuyer, sieur de Mouron, tuteur des mineurs de Gabriel Després et de damoiselle Marie de La Grange, ci-devant propriétaires dudit lieu. — 28 juin : dame Edmée de Gentils, dame de Meauce, contre Adrien de Bongars, écuyer, et damoiselle Anne de Nerville, sa femme, fille et héritière de damoiselle Jacqueline de Cluny ; — noble Sébastien Lemaire, conseiller et aumônier ordinaire du roi, prieur de Jailly, contre Me Paul Bault, vicaire perpétuel de la paroisse de Jailly ; — Me Jean Rossignol, curé de Limon, contre messire François de Girard, écuyer, seigneur d'Azy.

B. 509. (Registre.) — In-4° de 474 feuillets papier (couvert en parchemin).

1656, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 5 juillet : Pierre de Nourry, écuyer, sieur de Thurigny, contre dame Françoise de La Rivière, dame de Dienne et des Chaises, et Me Jean Boiret, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert ; — Louis de Galline, écuyer, seigneur de Bois-Roserain,

et Louis de Virgille, écuyer, seigneur de Chevannes, et damoiselles Perrette et Guillemette de Nourry, leurs femmes, contre honorable homme Jean Boiret. — 12 juillet : Mᵉ François Dadier, prêtre, curé de Ville-lès-Anlezy, contre Mᵉ Pierre Goby, prêtre, curé de Saint-Etienne de Nevers. — 19 juillet : ordonnance portant qu'honorable homme Jean Boiret, marchand à Moulins-Engilberts, ayant, par contrat du 10 décembre 1654, vendu la terre et justice des Chaises à damoiselle Françoise de La Rivière, dame de Dienne, pour le prix et somme de 14,000 livres, à payer : « 6,400 livres dans un mois aux créanciers dudit Boiret et le surplus dans quatre mois, à quoy n'ayant satisfaict », ledit sieur Boiret a été forcé de faire saisir et mettre en criées ladite terre de Dienne ; l'huissier « assisté de notaire et tesmoings se seroient transportés le dimanche neuf de ce mois sur le cemetière dudict Dienne, à quatre heures du matin, pour y faire la première criée, ce qu'il n'auroit peu faire, au moien que les portes de ladite esglize estoient fermées ; que ladite damoiselle, Louis de Galine, son gendre, et plusieurs gentilhomme (*sic*) avec leurs vallets, armés d'espées et de pistollets estoient sur ledit cemitière, qui avoient faict dire la messe dès la pointe du jour, et se tenoient audict lieu pour empescher l'effect de ladicte première criée, comme plus au long il est rapporté par le procès-verbal » et ordonnant d'informer. — 2 août : Arnault de Lange, chevalier, seigneur baron de Villemenant, contre Etienne Dosnon. — 9 août : messire Sébastien Lemaire, conseiller et aumônier du roi, prieur de Garembé et de Brassy, contre Nicolas Pallierne, écuyer, sieur de Mimorin, conseiller du roi, président-trésorier de France en la généralité de Moulins, fils et héritier de Nicolas Pallierne, vivant écuyer, seigneur de l'Ecluse. — 23 août : noble Noël Basset, clerc du diocèse de Lyon, prieur du prieuré de Saint-Honoré, contre Hubert de Lange, clerc du diocèse de Nevers, page du roi, fils d'Arnault de Lange, écuyer, seigneur baron de Villemenant, se disant prieur dudit prieuré. — 30 août : Mᵉ Pierre de Vissuzaine, curé de Savigny-Poil-Fol, contre Jean du Branchet, écuyer, seigneur de La Brosse. — 6 septembre : Jean Dubuisson, écuyer, seigneur de Beyrat, conseiller du roi, président-trésorier de France à Moulins, contre Gabriel de Saint-Julien, écuyer, fils d'Antoine de Saint-Julien. — 20 septembre : Mᵉ François Clicquet contre Mᵉˢ Nicolas Morlé et Vincent Rateau, échevins de Tannay en l'année 1653. — 27 septembre : honnête fille Marie Goyre, fille de Mᵉ Pierre Goyre, grènetier au grenier à sel de La Charité-sur-Loire, contre noble Pierre de Lespinasse, grènetier audit grenier à sel. — 19 octobre : Jehan Bogne, écuyer, conseiller du roi et son procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre vénérable et discrète personne Mᵉ Jehan Corcellat, prêtre, curé de Montenoison, fils et héritier de défunts Mᵉ Louis Corcellat et honnête femme Jehanne Nandro, ses père et mère. — 25 octobre : commission de juge en la justice de Dompierre-sur-Héry pour Mᵉ Gaspard Bergedé, avocat en Parlement, en remplacement de Mᵉ Etienne Bergedé, son père. — 8 novembre : réception de Mᵉ Charles Després comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Pierre Bernard, sous-fermier de la forge de Poiseux, contre messire Jehan Faulquier, curé de Beuvron. — 15 novembre : dame Catherine Deslieux, veuve de Mᵉ Gilbert de Bazelle, vivant seigneur de la Brosse, contre Jean Girard, marchand, demeurant à Verneuil. — 22 novembre : noble Léonard Maulnoury, seigneur d'Aubigny, conseiller de S. A. Sérénissime de Mantoue, son premier et ancien président en sa Chambre des compte à Nevers, Gilbert Alixand, second président, François Quartier, Philibert Marquet, Florimond Lebreton, sieur du Creuzet, Jehan Marchand, sieur du Gué, François Sallonnyer et Jacques Mocquot, conseillers et maîtres des comptes en ladite Chambre, Erard Bardin, contrôleur général au domaine, Mᵉˢ Jean Coquille, Jean Micault, notaires et secrétaires, et Adam Billault, huissier, contre honorable homme François Hardy et honnête femme Claude Portier, veuve de Pierre Callot, fermier de forges et fourneaux de sadite Altesse. — 29 novembre : René de Thibault, écuyer, seigneur de Garchy, contre Augustin de Lespinasse, sieur des Pivotins. — 7 décembre : Mᵉ Claude Prévost, seigneur de la Varie, contre Marin Chevalier, maître des courriers et bureaux de la généralité de Moulins ; — dame Paule Régnier, veuve de Mᵉ Jean Freté, contre Mᵉ Paul Triboudet. — 20 décembre : Mathieu Caillet, cessionnaire de noble Charles Dubuisson, seigneur de Mirebeau, conseiller et avocat du roi à Moulins, contre Rodolphe de Sacconyn, seigneur baron de Bressolles.

B. 510. (Fragments d'un registre.) — In-4° de 249 feuillets papier (dérelié).

1657, 1ᵉʳ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 17 janvier : noble Gilbert Millaud, conseiller et avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Laurent Guibelin. —

28 février : André Bourtyl, commis à l'exercice de l'office de commissaire receveur général des saisies réelles du bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Etienne Naqueau, chirurgien-juré à Nevers. — 7 mars : honorable homme Philippe Reullon et honnête femme Magdeleine Guillier, sa femme, fille de Henry Guillier et Catherine Coppin, ses père et mère, cessionnaire de Charles Guillier, contre Edme Commaille, chef de sa communauté. — 21 mars : Me Charles Baignayt, conseiller du roi, élu en l'élection de La Charité, contre noble Jean Crevel, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Antoine de Marcelanges, écuyer, seigneur de Chaumigny, et dame Elisabeth Lebreton, sa femme. — 11 avril : dame Marie Challudet, veuve de noble Etienne Gascoing, conseiller du roi, lieutenant-général au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Claude Rémoillon, prêtre, curé du Chautay. — 18 avril : dame Marie Lemulier, veuve de Me Louis Chartraire, vivant receveur des domaines royaux au bailliage d'Auxois, contre Me François Devallery, greffier en l'élection de Château-Chinon ; — Jehan du Branchet, écuyer, seigneur de la Brosse, contre noble Nazaire Girard, conseiller du roi et élu à Nevers. — 26 avril : messire Pierre Guillemeau, chanoine de Cervon et se disant curé de Saint-Seine de Corbigny, contre Me Pierre Ragon, aussi prêtre et se disant pourvu de la même cure. — Mai : honorable homme Hubert Bredeau, marchand, demeurant à Saulieu, contre monsieur Me Zacharie Espiard, conseiller, maître d'hôtel ordinaire du roi. — 20 juin : dame Catherine Girault, femme de Me Antoine Becquas, tutrice de leurs enfants, contre Me Pierre Sonnier ; — Me François Joffriot, conseiller et élu en l'élection de Château-Chinon, contre Me Adrien Lorillard.

B. 511. (Registre.) — In-4° de 524 feuillets papier (couvert en parchemin).

1657, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES. — 4 juillet : Me Jacques Coppin, sieur de Villecourt, contre Jacques Boyteau. — 11 juillet : Me Michel Becquas, tuteur des enfants du premier lit de Me Antoine Becquas, contre dame Catherine Girault, veuve dudit Antoine Becquas, tutrice des enfants du second lit dudit défunt et d'elle. — 18 juillet : « Faisant droict sur la requeste faicte par noble Jean Bourdoizeau, à laquelle s'est joinct le procureur du roy en ce siège, comparant par Me Noël Pérude, son substitud, comme aussy s'est joinct Garnault, procureur du faict commun de ceste ville, tendante à ce que Me Estienne Vyau, sieur de L'Isle, aye à faire oster sans discontinuation une grande plotte de fumier qu'il a faict mettre dans la grand'rue de ceste ville, au devant de son logis de Saint-Christophle, laquelle plotte incommode tant ledit sieur Bourdoizeau, pour estre proche de sa maison, que tous ceux du voisinage; mesmes est à craindre que ladicte plotte produise quelque infection dans la ville ; sur quoy nous avons ordonné que ledit sieur de L'Isle fera transporter ailleurs sans incommoditté incessamment ledit fumier ; faulte de ce, permis de le faire oster à ses frais, etc., condempné à l'amande... » — Enregistrement de lettres royaux autorisant Charles-François de La Tournelle, écuyer, fils de Jean de La Tournelle, seigneur de Reugny, à appréhender la succession de défunte damoiselle Philberte de La Tournelle, sa tante, qui était héritière par bénéfice d'inventaire de défunte autre damoiselle Philberte de La Tournelle; ledit Charles-François de La Tournelle présente pour caution Edme d'Esmé, écuyer, seigneur de Chanteloup, son aïeul. — 26 juillet : noble Pierre Leblanc, conseiller du roi en son conseil et conseiller en la souveraineté de Sedan, contre Louis Bernard, écuyer, prévôt des maréchaux en la ville de La Charité, et Me Edme Berger, procureur du roi en ladite maréchaussée. — 2 août : messire Philippe Millin, prêtre, prieur d'Epiry, contre messire Claude d'Aulnay, chevalier, baron d'Epiry, François de Juisard, écuyer, seigneur de Plotot, et autres. — 8 août : Me Toussaint Millin, bailli de Moraches, contre dame Louise de Morogues, veuve de messire Gaspard de Cossay, chevalier, seigneur de Cizely et de Challement, tutrice de leurs enfants ; — vénérable et discrète personne messire Antoine Faber, prêtre, curé de Chaumard, contre Me Philippe Vareau, demeurant à Maison-Comte. — 22 août : Me Jean Baignault, marchand à Nevers, adjudicataire en justice du revenu des immeubles de Jean Métairie, de Montenoison, tuteur de ses enfants et de Claudine Bardin, fille et héritière de Me Pierre Bardin, contre Me André Bourtyl, commissaire des saisies réelles. — 29 août : monsieur Me Bernard Perrot, conseiller au Parlement de Dijon, contre Lazare de Chargère, écuyer, sieur d'Etteveaux, fils et héritier de défunts Pierre de Chargère, écuyer, seigneur de Montarmin, et de damoiselle Jeanne de Mérans. — 5 septembre : Me Etienne Michel contre dom Nazaire Gourleau, prieur de Saint-Révérien. — 12 septembre : dame Françoise Ferrand, femme d'honorable homme Nicolas Pinet, bourgeois de la ville de Nevers, fille de Me Guillaume Ferrand et de défunte dame Marguerite

Boiret, contre noble Claude Boucher, lieutenant en la maréchaussée du Nivernais. — 19 septembre : messire Charles d'Esmé, chevalier, seigneur de Chanteloup, contre René de La Tournelle, écuyer, seigneur en partie dudit Chanteloup. — 26 septembre : dame Marie Joully, veuve de Me François Robert, tutrice de leurs enfants, contre Me Louis Bernard, bailli de Pouilly. — 17 octobre : installation de Me Etienne Garillan, fils de Me Sébastien Garillan, procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, comme conseiller audit bailliage et siège. — 24 octobre : dom Robert Grasset, ancien religieux du prieuré de La Charité et sacristain du prieuré d'Aubigny-sur-Loire, contre Me Louis Pluchon, fermier dudit prieuré ; — honorable homme Charles Guillier, héritier en partie de défunt honorable homme François Guillier, contre Pierre Charpin, fils et héritier de Me Charles Charpin. — 30 octobre : messire Georges de Blanchefort, fils et héritier par bénéfice d'inventaire de messire Jean-Baptiste de Blanchefort, chevalier seigneur de Ville-Chaume, contre Marguerite Gondé, veuve de défunt Lazare Noël — 17 novembre : honnête femme Françoise Doreau, femme de Me François Charleuf, contre Antoine et Etienne Pivert, fils de Me Antoine Pivert. — 14 novembre : noble François Robert, conseiller et élu pour le roi à Château-Chinon, contre messire Gabriel de La Barre, chevalier des ordres du roi et baron de Chasnay. — 21 novembre : messire Pierre de Carroble, seigneur prieur de Mazilles, contre Jean de Bongards, écuyer, seigneur d'Arcilly. — 5 décembre : dame Françoise-Renée de Jaucourt, veuve de messire Jean-Louis de Jaucourt, chevalier, seigneur du Vault, contre Jean de Tespes, écuyer, seigneur de Varigny, et damoiselle Antoinette des Gentils, sa femme. — 12 décembre : noble Gilbert Alixand, président en la Chambre des comptes, à Nevers, contre Me Jacques Panseron, avocat, fils et héritier de Me Claude Panseron. — 19 décembre : Me Jean Thomas, maître chirurgien en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Gilberte Thierry, sa femme, contre Jean Cazeau, archer à Nevers.

B. 512. (Registre.) — In-4o de 466 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1658, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 janvier : messire Jean Le Bourgoin, chevalier, seigneur de Faulin et de Charentonnay, contre Me Jean Dugenne, exempt en la maréchaussée de Château-Chinon établie à La Charité ; — dame Françoise de Rieux, dame de Chastenay, Certaine, Ruère et autres lieux, contre François de Blosset, écuyer, seigneur de Pouques, et damoiselle Elisabeth de Saumaize, son épouse. — 16 janvier : Me Louis Bornier, prêtre, curé de Saint-Symphorien et jouissant du prieuré dudit lieu, contre Me François Petitperrin, prêtre, curé de Thoury-sur-Abron. — 23 janvier : messire Achille du Broc, chevalier, seigneur des Meurs, tuteur de Philippe-Ignace du Broc, son fils, héritier institué de défunt messire Aimé du Broc du Nozet, doyen de la Rote, contre Louis du Broc, écuyer. — 6 février : Me Martin Bernard contre damoiselle Jeanne de Bongards, femme de Me Jean Séguin, fille d'Etienne de Bongards, son père, et de dame Edmée de Bréchard. — 20 février : Me Pierre Ferré et dame Françoise Maslin, son épouse, contre Me Pierre Damours et dame Jeanne Maslin, sa femme ; — messire Antoine de Certaine, écuyer, seigneur-prieur de Saint-Amatre-les-Auxerre, contre dame Eléonore-Edmée de Frasnay, veuve de messire Robert Dugon, chevalier, seigneur de la Chaulme. — 27 février : Jacques de Forestier, écuyer, seigneur de Villars, contre Martin Gaultier. — 20 mars : Claude de La Barre, écuyer, seigneur de Gérigny, contre Michel de Troussebois, écuyer, seigneur de Passy ; — Me Pierre Alixand, avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Guillaume Lebreton, écuyer, seigneur de la Corvée, conseiller du roi, lieutenant criminel de robe courte audit présidial. — 3 avril : noble Charles Vyau, lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux. — 10 avril : noble Philbert Dyen et damoiselle Marie Berger, fille et héritière de Me Jean Berger, vivant contrôleur en la maréchaussée de Nevers, contre Me Claude Duret, prévôt et juge de Sancoins. — 8 mai : Antoine de Tenon, écuyer, contre Louis et Claude Guillaume. — 15 mai : Marie Robin, veuve de Me Guillaume Maslin, apothicaire, contre Me Claude Maslin, grènetier, frère et héritier dudit Guillaume Maslin. — 22 mai : noble Gabriel Coiffier, prieur et seigneur du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre damoiselle Gilberte Vyau, veuve de noble Gilbert Millaud, conseiller et avocat du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants. — 29 mai : Claude de Chamerot, écuyer, seigneur de Guédebourg, contre Me Claude Menard, avocat en Parlement. — 5 juin : Me François Chevalier, prêtre, curé de Livry, contre Gilbert Serizier. — 19 juin : messire Jacques Pasquier, prieur du prieuré de Moutiers-en-Glenon, contre Etienne Pierre, chef de sa

communauté; — Jean de Tespes, écuyer, seigneur de Varigny, cessionnaire de Charles de Tespes, écuyer, seigneur de Varigny, son père, contre François de Champs, écuyer, seigneur de Bussy et de Champcourt; — Claude de Mareschal, écuyer, seigneur de Franchesse et de Bouqueteraud, et dame Charlotte du Chazeau, sa femme, contre dame Jeanne de La Perrière, veuve de messire Antoine de Bonnay, chevalier, seigneur de Voumas et de Frasnay. — 26 juin : Mᵉ Jean Guyot, seigneur de Jardy, avocat en Parlement, demeurant à Paris, contre Jean Regnault, laboureur.

B. 513. (Registre.) — In-4° de 532 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1658, 2ᵉ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 3 juillet : réception de Mᵉ François Gory comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 juillet : noble François Gascoing, bourgeois de Nevers, tuteur des enfants de Guillaume Challudet, écuyer, seigneur de la Maison-Fort, et de damoiselle Jeanne Chevalier, contre Pierre Resmond, hôte du logis des Trois-Barbeaux à La Charité. — 17 juillet: dame Michelle Durand, veuve en premières noces de Mᵉ Pierre Litaud et femme de Mᵉ André Lévesque, contre son mari. — 24 juillet : Mᵉ Nicolas Roüer, notaire royal, contre Mᵉ Eustache Roüer. — 31 juillet : dame Marguerite d'Armes, veuve de messire Annet des Gentils, chevalier, baron de Lucenay, contre Mᵉ Gabriel Pilloux, sieur de Lichy. — 7 août : Mᵉ Siméon Gigot, lieutenant de Ferrière, contre Mᵉ Philbert Gaulon. — 14 août : Ponthus de Chargère, écuyer, seigneur d'Antrezy, contre Mᵉ André Bourtyl, commissaire aux saisies. — 21 août : Mᵉˢ Pierre et Joseph Henri, bourgeois de la ville de Nevers, fils et héritiers de Mᵉ Pierre Henri et de dame Marie Bouzitat, contre Mᵉ André Bourtyl. — 28 août : messire Jacques-Auguste de Thou, conseiller du roi en ses conseils et son ambassadeur en Hollande, tuteur honoraire de messire Camille Savary, comte de Brèves, contre Jean Badin, laboureur, demeurant audit Brèves. — 4 septembre : noble Charles d'Aulnay, écuyer, prêtre, chanoine de Tannay et curé de Lys, contre noble Claude Mauvieau, prévôt de l'église Saint-Léger dudit Tannay. — 11 septembre : Mᵉ Lazare Julien, curé de Chevannes-sous-Montaron, contre Mᵉ Jean Ravary. — 18 septembre : Anne Horcet, fille de défunt Mᵉ Vincent Horcet et de dame Jeanne Tridon, contre Mᵉ Dominique Amyot. — 25 septembre : damoiselle Claude du Lys, dame de Cours-les-Barres, contre Pierre Lenoir. — 2 octobre : messire Charles de Las, chevalier, seigneur de Valotte, Lancray et autres lieux, contre Jean de La Tournelle, écuyer, seigneur de Reugny, héritier de damoiselle Guillemette de La Rivière, sa mère. — 23 octobre : François de La Godine, écuyer, seigneur de Thaveneau en partie, et damoiselle Jeanne de Carreau, sa femme, fille de Joachim de Carreau et son héritière par moitié, contre Nicolas Nicolas, sieur de Surpalis, et damoiselle Anne de Carreau, sa femme. — 30 octobre : ordonnance faisant défense « à toutes personnes de laisser aller leurs bestiaux auxdictes vignes (du vignoble de Saint-Pierre-le-Moûtier), prez et bledz, à peine de X livres d'amende; et où il s'y rencontrera des porcs et des chièvres permis de les tuer.... et à l'esgard des vignerons, leur avons faict inhibitions et deffances de emporter aucun bois des vignes où ils travailleront pour les particuliers, à peine de III livres d'amende pour chacune fois qu'ilz seront surpris. » — Mᵉ Noël Britard, prêtre, curé de Rouy, contre François de Bonnay, chevalier, seigneur dudit lieu, fils et héritier de dame Jeanne de La Perrière. — 6 novembre : Léonard Delavenne, Mᵉ Jean Delavenne, écuyer, seigneur des Bordes, Mᵉ Anatoille Moireau, Mᵉ Simon Bault, maris de dames Denise, Edmée, Françoise et Jeanne Paillard, et Mᵉ Joseph Paillard, lesdits Paillard enfants et héritiers de Mᵉ Jean Paillard, contre dame Jeanne Paillard, veuve de Mᵉ Olivier Gueneau, Jean Gueneau, son fils Léonard Gobillot et dame Anne Gueneau, sa femme, Loup Merle et Marie Gueneau, lesdites Gueneau héritières de Louis Gueneau. — 20 novembre : Urbain Loyseau, marchand, demeurant à Saumur, contre honorable homme Gilbert Taillefert, marchand, demeurant au port de Tintes. — 27 novembre : Louis de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, contre Mᵉ Charles Deschamps, héritier de Balthazar Deschamps, son père; — Mᵉ Daniel Becquas, sieur du Monceaux, héritier de Mᵉ Philippe Becquas, tuteur de Marguerite Becquas, fille et héritière de Mᵉ Philippe Becquas, sieur de la Riffaderie, contre Mᵉ Jean Naqueau et dame Gabrielle Becquas, sa femme, et Mᵉ Gilbert Becquas, doyen d'Hérisson. — 4 décembre : Charles d'Aulnay, écuyer, seigneur du Creuzet, contre honorable homme Pierre Lemoine. — 18 décembre : Mᵉ Pierre Lévesque, marchand, demeurant à Nevers, contre Mᵉ François Bouzitat.

B. 514. (Registre.) — In-4° de 501 feuillets papier (couvert en parchemin en mauvais état).

1659, 1[er] semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : René de Thibault, écuyer, seigneur de Garchy, Vieilmoulin et autres lieux, contre Louis du Broc, écuyer, seigneur du Nozet. — 29 janvier : réception de Mᵉ François Bouzitat comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Mᵉ Louis Corcelat, prêtre, curé de Montenoison, contre dame Gabrielle Guerry, veuve de Mᵉ Christophle Cochet, tutrice de leurs enfants, damoiselle Barbe Perrin, veuve de noble Jean Guerry, vivant conseiller du roi, receveur du taillon en l'élection de Nevers, tutrice de leurs enfants. — 5 février : vénérable et discrète personne Mᵉ François Buisson, prêtre, curé de la cure de Saint-Symphorien de Cours-sous-Magny, contre Mᵉ Guillaume Rousset, prêtre, se disant curé de la même cure. — 12 février : dame Françoise Voillaud, veuve de noble Philbert Grosjan, sieur de Vincelles, contre honorable homme Guillaume Jourdan, fils et héritier de Mᵉ Pierre Jourdan. — 19 février : messire Antoine-François des Gentils, seigneur baron du Bessay, contre Mᵉ Jean Baudrion, avocat au bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 5 mars : Antoine Goussot, écuyer, seigneur d'Artonne, conseiller du roi et premier président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Claude Luzy, notaire royal et procureur audit présidial. — 12 mars : dame Perrette du Lys, femme de messire Thomas de La Barre, chevalier, seigneur de Lorgue, et damoiselle Françoise du Lys, femme d'Antoine du Verne, écuyer, seigneur de Jailly, demanderesses en maintenue et garde pour raison de la succession de défunt Eustache de Cotignon, écuyer, seigneur de Traclin, pour les immeubles maternels échus audit sieur de Cotignon pour le décès de dame Marie Mazillier, sa mère, tante desdites damoiselles du Lys, contre Claude Laumain, mari de damoiselle Philberte de Cotignon, soi-disant héritière paternelle dudit défunt sieur de Traclin. — 20 mars : frère Annet de Chattes de Gissan, commandeur des Bordes et de Saint-Jean-de-Bouc, et Mᵉ Sébastien Garillan, son fermier, contre Mᵉ Jean Lévesque. — 26 mars : noble Gaspard Bargedé, avocat en Parlement et bailli de Saint-Léonard de Corbigny, contre noble Paul Mazillier, aussi avocat en Parlement, bailli de Brinon-les-Allemands. — 2 avril : Mᵉˢ Henry Frachot et Jean Gigot, avocats au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteurs de leurs enfants et de défuntes dames Edmée et Marie de Bazelle, lesdits mineurs héritiers de Mᵉ Gilbert de Bazelle et dame Catherine Deslieux, et lesdits de Bazelle et Deslieux de Mᵉ Pierre de Bazelle, curé de Dienne, contre Mᵉ Jean Boiret. — 23 avril : Louis de Coulon, écuyer, seigneur de Mirebeau, contre François Girard. — 30 avril : messire Samuel de Grandry, chevalier, seigneur comte d'Armes, contre honorable homme Pierre Leclerc. — 7 mai : damoiselle Marie Delaloire, femme en premières noces de Jean Cousin, sieur du Péage et à présent femme de Nicolas Berger, écuyer, sieur de Chevray, conseiller du roi et assesseur au présidial de Moulins, contre Gilbert Cousin, écuyer, sieur du Péage, fils aîné de ladite damoiselle. — 14 mai : Adrien de Pille, écuyer, seigneur de Courcelles, tuteur de ses enfants et de damoiselle Anne Grasset, sa femme, contre Pierre Laurin, cordonnier. — 21 mai : Mᵉ Léonard Gonneau, prêtre, curé de Sermoise, contre Marin Cotereau. — 28 mai : Jacques Coquille, ci-devant fermier de Sermoise, contre Charles Guiot. — 11 juin : Mᵉ Etienne Vaillant, avocat en Parlement et seigneur de la Buffière, contre Mᵉ Guillaume Gobillot, tuteur de ses enfants et de défunte dame Odette Vaillant, sa femme. — 18 juin : messire Eustache de Charry, écuyer, seigneur de Lurcy, contre Charles et Claude de Frasnay, écuyers, enfants et héritiers de Claude de Frasnay, écuyer, seigneur de Mouches. — 25 juin : Nicolas Alexandre, écuyer, sieur de la Tour, contre Mᵉ François Girard ; — noble Achille Dauberpré, sieur de Villeneufve, médecin spargirique, contre Mᵉ Jacques Rouzé, prêtre, curé de Sancoins ; — messire Ludovic de Viefvre, chevalier, seigneur baron de Launay, gouverneur d'Abbeville, contre messire André Amyot, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes de la souveraineté de Dombes, baron d'Albigny et Aubigny, et dame Antoinette de Bonnay, dame de Montlouis et de Villacot, sa femme.

B. 515 (Registre.) — In-4° de 552 feuillets papier (couvert en parchemin).

1659, 2ᵉ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE — 2 juillet : Philippe Rousset, écuyer, seigneur de Boismartin, et damoiselle Louise Moreau, son épouse, contre François Leblanc. — 9 juillet : le chapitre de Nevers contre Charles Carpentier, écuyer, seigneur de Machy. — 16 juillet : « Sur la requeste qui nous a esté présentement faicte par noble Jean Crevel, conseiller en ce siège, par laquelle

il nous a remonstré que le jour d'hyer, entre six et sept du soir, il fut attaqué par ung jeune homme vestu de gris, armé d'une espée, assisté de deux de ses parants, lequel il a ouy nomer Sallonnyer, qui depuis quinze jours en çà fréquente cette ville, toujours l'espée au costé et en souliers, ayant mesme paru de cette sorte en nos audiances et à la barre des advocats de ce siège; lequel Sallonnyer, sans aultres discours ny querelle, en plaine rue, luy dit plusieurs parolles offensives, mesmes se mit en debvoir, jusques à deux ou trois fois, de tirer l'espée à l'encontre de luy, la mettant à demy hors du fourreau, et, d'aultant que ledit Sallonnyer n'est ni gentilhomme ny soldat, et n'a aulcune qualité qui luy donne le droict de porter l'espée par la ville, ce qui est directement contre l'ordonnance, mesmes contraire à la police, demande que pour esviter au scandalle que pouroit commettre ledit Sallonnyer marchant ainsi armé, deffenses luy soint faictes par cy après de porter l'espée par la ville et faulbourg, et en cas de contravention après la signification qui luy sera faicte de nostre ordonnance qu'il luy soit permis de lui faire quitter. A quoy noble Charles Vyau, conseiller du roy et assesseur en ce siège, ayant quitté la place de juge et estant descendu à la barre des advocats, nous a requis qu'attendu la qualité dudit sieur Crevel, que la cause fût renvoyée par devant messieurs du présidial de Bourbonnois, dont ledit Crevel nous a demandé acte de ce que ledit sieur Viau faict la fonction d'advocat pour ledit Sallonnyer. » Renvoi au présidial de Moulins. — 23 juillet: dame Marguerite de Labrault, femme de Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Couloise et le Chailloux, héritière de Pierre de Labrault, chevalier, contre Gaspard de Saulnier, écuyer, seigneur du Chailloux. — 30 juillet: Charles d'Aulnay, écuyer, seigneur baron d'Epiry, contre Jacques de Barrault, écuyer seigneur du Fey. — 6 août: vénérable et discrète personne Me Charles Lardereau, prêtre, curé de Lanty, contre Antoine de Chargère, écuyer, sieur dudit lieu. — 20 août: damoiselle Marie de La Barre, femme de Gilbert de Meschatin, écuyer, sieur d'Orière, contre Thomas de La Barre, écuyer, seigneur de Lorgue. — 27 août-3 septembre: damoiselle Madeleine de Bongards, femme de Jacques Colin, contre François de Bongards, écuyer, seigneur de Nirou. — 10 septembre: Gilbert Bredeau et Edmée Chifflart, sa femme, de la ville de Prémery, contre Barbe Vaille. — 1er octobre: messire Gilbert Lebreton, prieur du prieuré de Moutiers-en-Glenon, contre Claude Meunier, fendeur de bois, demeurant à Saint-Léger-des-Vignes. — 8 octobre: installation de Me François Sallonner ès-charges de conseiller et second avocat du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — damoiselle Marie de La Barre, fille et héritière de Simon de La Barre, écuyer, et de damoiselle Marie de Bron, et femme de Gilbert de Meschatin, écuyer, sieur d'Orière, contre Thomas de La Barre, écuyer, seigneur de Lorgue. — 15 octobre: Etienne Maillard, marchand libraire, demeurant en la ville de Nevers, contre Philberte Ganeau, veuve de René Cuisinier, vivant l'un des frères aveugles de l'hôpital royal des Quinze-Vingts, demeurant en l'enclos d'icelui. — 22 octobre: Edme Jusseaulme contre damoiselle Claire Coulon, veuve de Louis des Réaux, écuyer, seigneur de Patinges. — 29 octobre: frère Edouard Antoine de Conflans, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur d'Auxerre et de Villemoison, contre Jean Guenot. — 5 novembre: Me Pierre Saugy, notaire royal, demeurant à Saint-Gratien, contre Me André Bourtyl. — 26 novembre: Me Philippe Chambrun et damoiselle Marie de La Bruère, sa femme, Me François Chambrun et damoiselle Françoise de Varigny, sa femme, contre noble Pierre de Lespinasse, conseiller du roi, élu en l'élection de La Charité. — 10 décembre: damoiselle Jeanne Bellanger, femme de noble Christophe Jogue, receveur des tailles en l'élection de Clamecy, contre son mari.

B. 516. (Registre.) — In-4° de 538 feuillets papier (couvert en parchemin).

1660, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 janvier: Me Léonard Paillard, greffier en l'élection de Nevers, contre Claude Chevillot, marchand à Corbigny; — dom Grégoire Baneau, religieux à Saint-Germain d'Auxerre et auparavant prieur du prieuré de Saint-Pierre-de-Châtillon, contre Sébastien Henriet et Marguerite Deschamps, sa femme. — 14 janvier: damoiselle Blaise de Culant, veuve en premières noces de noble Gabriel Faverot, à présent femme de noble Louis Catriot, contre Me Pierre Demay, conseiller au présidial de Moulins; — Jean Dhéré et Jeanne Depardieu, contre les dames prieure et religieuses de La Fermeté. — 21 janvier: messire Charles de Fradel, chevalier, seigneur du Louzat, et damoiselle Anne Pitois, son épouse, fille et héritière de défunt noble Pierre Pitois, bailli de Château-Chinon, et de damoiselle Denise Dechamps, contre Jean Imbert, curateur aux biens vacants de Dimanche Gautard; — Me Léonard Desmolins, prêtre, curé de Brèves, contre Me Etienne Millaud. — 28 jan-

vier : noble François Gascoing, bourgeois de la ville de Nevers, ayant les droits cédés de dame Jacquette Challudet, veuve de noble Pierre Gascoing, vivant lieutenant particulier en l'élection de Nevers, contre Louis du Broc, écuyer, sieur du Nozet, héritier de François du Broc, son aïeul, dame Françoise du Broc, dame du Plessis, et dame Edmée du Broc, dame du Port. — 4 février : noble Louis Bernard, conseiller du roi, lieutenant en la maréchaussée de La Charité, contre dame Marie Jolly, veuve de Me François Robert. — 18 février : dame Marie de La Barre, veuve de Gilbert de Meschatin, écuyer, contre Thomas de La Barre, écuyer, seigneur de Lorgue. — 26 février : les révérends abbé, chanoine et chapitre de Cervon contre les religieux chartreux du Val-Saint-Georges. — 3 mars : noble Jean Dupuis, premier médecin du roi, demeurant à Paris, contre noble Gilbert Litaud, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 mars : Claude Roy, écuyer, sieur de Montigny, conseiller du roi à Moulins, contre Charles de Rubain, écuyer, seigneur de la Vaux, et damoiselle Gabrielle de Villars, fille de Gilbert de Villars, écuyer, seigneur de Blancfossé ; — Noël de Thierry, écuyer, seigneur de Malenet, tuteur des enfants de François de Thierry et damoiselle Perrette Leclerc, contre Denis Gauthier ; — damoiselle Anne Pitois, fille et héritière de noble Pierre Pitois, seigneur de Quincize et Estoulle, bailli du comté de Château-Chinon, contre Charles de Fradel, écuyer, seigneur de Louzat, son mari ; — Charles de Rubain, écuyer, sieur de Marcenat, héritier de Gilbert de Villars, écuyer, seigneur de Blancfossé, contre messire Jacques de Villaines, chevalier, seigneur baron de Givry. — 17 mars : les dames supérieure et religieuses de Sainte-Ursule de Saint-Pierre-le-Moûtier contre damoiselle Marie Ogier, femme de noble Jean Bourdoiseau, conseiller du roi au présidial de ladite ville, donataire en partie de sœur Anne de Sainte-Ursule Ogier, sa sœur, religieuse audit couvent, de ses droits maternels conjointement avec Jacques Ogier, sieur de la Prée, son frère. — 7 avril : messire Guillaume Maïeux, prêtre, curé de Patinges, contre Me Philbert Poissons, fils et héritier de damoiselle Anne des Réaux, femme de noble François de Marguerie, écuyer, seigneur de Saint-Georges. — 14 avril : damoiselle Charlotte Dubuisson, veuve de Jean de Villaines, trésorier de France, contre Me Jean Revangier, avocat en Parlement. — 21 avril : damoiselle Claire Coulon, veuve de Louis des Réaux, écuyer, seigneur de Patinges, contre Louis Pluvinet, curateur à l'hérédité dudit sieur de Patinges. — 28 avril : François d'Oiseau, écuyer, seigneur de Vaujoly, et damoiselle Charlotte de Longueville, sa femme, contre Barthélemy Petit, sergent royal. — 5 mai : Antoine du Rozel, écuyer, sieur de Villardeau, et damoiselle Eléonore de Bussy, son épouse, héritière en partie de Louis de Bussy, vivant écuyer, seigneur du Port, et ayant les droits de damoiselle Edmée du Broc, sa belle-mère, contre Louis du Broc, écuyer, seigneur du Nozet, et damoiselle Françoise du Broc. — 12 mai : Me Antoine Fouchier contre Lazare de Chargère, écuyer, seigneur de Montarmin et Estevault, tuteur de damoiselles Suzanne, Françoise et Bénigne, ses sœurs de mère ; — ledit Lazare de Chargère contre damoiselle Adrienne de Chargère, veuve de Charles de Mérans, écuyer, seigneur dudit lieu, et tutrice de leurs enfants. — 26 mai : Louis du Quesnay, écuyer, seigneur d'Agriez, contre messire Michel Clément, prêtre, curé de Dun-les-Places. — 2 juin : « Faisant droict sur la requeste du procureur du roi.... qu'il y a une chapelle proche ceste ville soubs le tiltre de Sainct-Pantalléon, laquelle tombe en ruine, d'autant qu'on ne peut aprendre où sont le tiltre pour recouvrer le revenu, et, à faulte de ce, qu'il n'y s'y faict aucun service, requérant qu'il luy soit permis d'obtenir monitoires pour avoir révélation de ceux qui recèlent les tiltres et jouissent du revenu de lad. chapelle, nous avons aud. procureur du roy permis d'obtenir monitoires, icelles faire publier et fulminer partout où besoing sera pour avoir révélation de ceux qui recèlent lesd. tiltres. » — 7 juin : messire Melchior de Harod, abbé de Saint-Léonard de Corbigny, contre dame Marie Le Bourgeois, abbesse de Notre-Dame du Réconfort, damoiselle Toussine Robin, veuve de François Juissard, écuyer, seigneur de Tamenay, et noble Claude Grasset, héritier de dame Marie de Bèze, veuve de noble Pierre Grasset. — 17 juin-23 juin : Me Paul Duval, « ci-devant commis à la recette du grenier à sel de la ville de Château-Chinon et à présent commis à la recette du grenier à sel de la ville de La Charité », contre noble Pierre Pitois, bailli de Château-Chinon ; — dame Jeanne Dubois, femme séparée de biens de Me François Potrelot, contre Me Jean Arvillon ; — damoiselle Gabrielle Prinet, femme de Jean Lagane, contre Philippe d'Espeuilles, fils de Jean d'Espeuilles, écuyer, sieur du Fragne, et de damoiselle Hilaire de Saint-Germain, Me Gabriel Boin et Hugues de Crézy, écuyer, seigneur de la Molle. — 30 juin : Claude d'Aulnay, écuyer, seigneur baron d'Epiry, contre Jean et Hiérosme de Barrault, écuyers, seigneurs de Fey.

B. 517. (Registre.) — In-4° de 553 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1660, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 juillet : messire Jehan de Coligny-Saligny, seigneur comte de Dornes, la Mothe-Saint-Jehan et autres ses terres, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, poursuite de Mes Pierre Bellot et Jehan Marigny, fermiers de Dornes, contre Pierre Aujonnet — 14 juillet : dame Marguerite Ursin, veuve de Me Philbert Duplex, demeurant à Nevers, contre dame Marie Lejay, femme de Me Jean Robin, sergent royal, auparavant veuve de Me Toussaint Pannat ; — Nicolas Berger, écuyer, sieur de Chevray, contre dame Edmée de Roffignac, dame de Marcelanges et Laumoy, et Louis de Marcelanges, écuyer, seigneur dudit Laumoy. — 21 juillet : Eustache de Berthier, écuyer, chanoine à Nevers, contre François Godeau. — 28 juillet : honnête fils Jean Delagrange, fils de Me Edme Delagrange et de honnête femme Gabrielle Viault, héritier en partie de Me Jehan Viault et dame Louise Magdelénat, ses aïeul et aïeule, contre dame Toussine Viault, veuve de Mr Simon Ninot. — 4 août : Me Pierre Durand, huissier à La Charité, fermier de dom Antoine Parmentier, chantre titulaire et chapelain des chapelles de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean-l'Evangéliste et Saint Jacques du couvent Notre-Dame de La Charité, contre Jean Fourré, maçon. — 11 août : Me Daniel Becquas-Dumouteaux, tuteur de Marguerite Becquas, sa fille et de dame Marguerite Lévesque, héritière en partie de Me Jean Lévesque, contre Gilbert Joulier. — 18 août : noble Adrien de Chéry, chanoine en l'église de Nevers, contre Hugues du Crest, écuyer, seigneur de Chigy. — 26 août : Jacques Cadier, écuyer, sieur de la Brosse, contre Antoine Merlin. — 1er septembre : Me Claude Guitot, avocat à Nevers, contre Me Claude Ségault. — 9 septembre : Me Jean Baudouin, curé d'Arthel, contre Jeanne Louet, veuve de Claude Jouin, tutrice de Jeanne Jouin, leur fille, héritière de Me André Jouin, vivant curé dudit Arthel. — 15 septembre : Me René Houpillard, prêtre, curé de Lichères, contre Me Vincent Ravet, prêtre, curé d'Armes ; — Barthélemy Chapelain, écuyer, sieur de la Tour, conseiller du roi et son prévôt en la maréchaussée de Decize, contre noble André Berthelot, conseiller du roi et avocat en l'élection de Nevers ; — Dames Edmée et Etiennette Berthelot, femmes d'Alexandre de Chassy et de Jean de Chevigny, écuyers, seigneurs du Marais et de Champrobert, contre Me Gabriel Millot, lieutenant en l'élection de Nevers, comme ayant l'administration de ses enfants. — 6 octobre : Léonard Dugué, écuyer, sieur de Saint-Ouën, contre Jean Delafranchise. — 20 octobre : Me Bertrand Lyoult, fermier du domaine des Daguins, contre Me Etienne Gentil ; — noble Pierre Robert, conseiller du roi en l'élection de Château-Chinon, demeurant en la ville de Moulins-Engilbert, fils et héritier de défunt Lazare Robert, son père, et de damoiselle Marie Baraton, sa mère, contre Claude Gauthé et Marie Laroche, sa femme. — 27 octobre : Me François Dubois, frère et héritier en partie de Me Gilbert Dubois, vivant curé de Poiseux, contre Me Jean Dubois ; — messire Paul-Léonard de Rémigny, chevalier, seigneur baron de Joux, lieutenant pour le roi au gouvernement du Nivernais, contre messire François de Billot, prêtre, prieur et curé d'Urzy, tuteur des enfants mineurs de Jacques de Billot, écuyer, et de damoiselle Jeanne de Mouasse, son épouse. — 3 novembre : Antoine Girault contre demoiselle Charlotte Dubuisson, veuve du sieur de Villaines. — 17 novembre : honorable homme Nicolas Jolly, marchand à Lormes, et honnête femme Jeanne Gironde, ayant les droits cédés de Philbert Souverain et Elisabeth Gironde, sa femme, contre Me Jean Connestable ; — Isaac Peussin contre Hugues Raqueneau, curateur des enfants mineurs de défunts Antoine Brothot et Simonne Princelet. — 24 novembre : Me Pierre Mousnier, ci-devant commis à la recette des aides en l'élection de Château-Chinon, et damoiselle Elisabeth Connestable, son épouse, contre Me Jean Connestable, procureur fiscal au bailliage de Lormes, et damoiselle Edmée Petit, sa femme. — 1er décembre : noble Louis Vaillant de Guélis, sieur de la Motte, bourgeois, demeurant à Bourges, contre damoiselle Françoise du Broc, dame du Plessis. — 9 décembre : dame Suzanne de Canaye, dame de Mouron, contre François de Bongards, écuyer, seigneur de Nirou. — 15 décembre : Me Pierre Maillard, notaire et procureur à La Charité, contre dame Elisabeth Bargedé, veuve de Me Etienne Cosson. — 22 décembre : honnête femme Françoise Doreau, femme de Me François Charleuf, contre Antoine et Etienne Pivert.

B. 518. (Registre.) — In-4° de 484 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1661, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 12 janvier : Me Pierre Michellet, procureur en la sénéchaussée et siège prési-

vier : noble François Gascoing, bourgeois de la ville de Nevers, ayant les droits cédés de dame Jacquette Challudet, veuve de noble Pierre Gascoing, vivant lieutenant particulier en l'élection de Nevers, contre Louis du Broc, écuyer, sieur du Nozet, héritier de François du Broc, son aïeul, dame Françoise du Broc, dame du Plessis, et dame Edmée du Broc, dame du Port. — 4 février : noble Louis Bernard, conseiller du roi, lieutenant en la maréchaussée de La Charité, contre dame Marie Jolly, veuve de Mᵉ François Robert. — 18 février : dame Marie de La Barre, veuve de Gilbert de Meschatin, écuyer, contre Thomas de La Barre, écuyer, seigneur de Lorgue. — 26 février : les révérends abbé, chanoine et chapitre de Cervon contre les religieux chartreux du Val-Saint-Georges. — 3 mars : noble Jean Dupuis, premier médecin du roi, demeurant à Paris, contre noble Gilbert Litaud, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 mars : Claude Roy, écuyer, sieur de Montigny, conseiller du roi à Moulins, contre Charles de Rubain, écuyer, seigneur de la Vaux, et damoiselle Gabrielle de Villars, fille de Gilbert de Villars, écuyer, seigneur de Blancfossé ; — Noël de Thierry, écuyer, seigneur de Malenet, tuteur des enfants de François de Thierry et damoiselle Perrette Leclerc, contre Denis Gauthier ; — damoiselle Anne Pitois, fille et héritière de noble Pierre Pitois, seigneur de Quincize et Estoulle, bailli du comté de Château-Chinon, contre Charles de Fradel, écuyer, seigneur de Louzat, son mari ; — Charles de Rubain, écuyer, sieur de Marcenat, héritier de Gilbert de Villars, écuyer, seigneur de Blancfossé, contre messire Jacques de Villaines, chevalier, seigneur baron de Givry. — 17 mars : les dames supérieure et religieuses de Sainte-Ursule de Saint-Pierre-le-Moûtier contre damoiselle Marie Ogier, femme de noble Jean Bourdoiseau, conseiller du roi au présidial de ladite ville, donataire en partie de sœur Anne de Sainte-Ursule Ogier, sa sœur, religieuse audit couvent, de ses droits maternels conjointement avec Jacques Ogier, sieur de la Prée, son frère. — 7 avril : messire Guillaume Maïeux, prêtre, curé de Patinges, contre Mᵉ Philbert Poissons, fils et héritier de damoiselle Anne des Réaux, femme de noble François de Marguerie, écuyer, seigneur de Saint-Georges. — 14 avril : damoiselle Charlotte Dubuisson, veuve de Jean de Villaines, trésorier de France, contre Mᵉ Jean Revangier, avocat en Parlement. — 21 avril : damoiselle Claire Coulon, veuve de Louis des Réaux, écuyer, seigneur de Patinges, contre Louis Pluvinet, curateur à l'hérédité dudit sieur de Patinges. — 28 avril : François d'Oiseau, écuyer, seigneur de Vaujoly, et damoiselle Charlotte de Longueville, sa femme, contre Barthélemy Petit, sergent royal. — 5 mai : Antoine du Rozel, écuyer, sieur de Villardeau, et damoiselle Eléonore de Bussy, son épouse, héritière en partie de Louis de Bussy, vivant écuyer, seigneur du Port, et ayant les droits de damoiselle Edmée du Broc, sa belle-mère, contre Louis du Broc, écuyer, seigneur du Nozet, et damoiselle Françoise du Broc. — 12 mai : Mᵉ Antoine Fouchier contre Lazare de Chargère, écuyer, seigneur de Montarmin et Estevault, tuteur de damoiselles Suzanne, Françoise et Bénigne, ses sœurs de mère ; — ledit Lazare de Chargère contre damoiselle Adrienne de Chargère, veuve de Charles de Mérans, écuyer, seigneur dudit lieu, et tutrice de leurs enfants. — 26 mai : Louis du Quesnay, écuyer, seigneur d'Agriez, contre messire Michel Clément, prêtre, curé de Dun-les-Places. — 2 juin : « Faisant droict sur la requeste du procureur du roi.... qu'il y a une chapelle proche ceste ville soubs le tiltre de Sainct-Pantalléon, laquelle tombe en ruine, d'autant qu'on ne peut aprendre où sont le tiltre pour recouvrer le revenu, et, à faulte de ce, qu'il n'y s'y faict aucun service, requérant qu'il luy soit permis d'obtenir monitoires pour avoir révélation de ceux qui recèlent les tiltres et jouissent du revenu de lad. chapelle, nous avons aud. procureur du roy permis d'obtenir monitoires, icelles faire publier et fulminer partout où besoing sera pour avoir révélation de ceux qui recèlent lesd. tiltres. » — 7 juin : messire Melchior de Harod, abbé de Saint-Léonard de Corbigny, contre dame Marie Le Bourgeois, abbesse de Notre-Dame du Réconfort, damoiselle Toussine Robin, veuve de François Juissard, écuyer, seigneur de Tamenay, et noble Claude Grasset, héritier de dame Marie de Bèze, veuve de noble Pierre Grasset. — 17 juin-23 juin : Mᵉ Paul Duval, « ci-devant commis à la recette du grenier à sel de la ville de Château-Chinon et à présent commis à la recette du grenier à sel de la ville de La Charité », contre noble Pierre Pitois, bailli de Château-Chinon ; — dame Jeanne Dubois, femme séparée de biens de Mᵉ François Potrelot, contre Mᵉ Jean Arvillon ; — damoiselle Gabrielle Prinet, femme de Jean Lagane, contre Philippe d'Espeuilles, fils de Jean d'Espeuilles, écuyer, sieur du Fragne, et de damoiselle Hilaire de Saint-Germain, Mᵉ Gabriel Boin et Hugues de Crézy, écuyer, seigneur de la Molle. — 30 juin : Claude d'Aulnay, écuyer, seigneur baron d'Epiry, contre Jean et Hiérosme de Barrault, écuyers, seigneurs de Fey.

B. 517. (Registre.) — In-4° de 553 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1660, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 juillet : messire Jehan de Coligny-Saligny, seigneur comte de Dornes, la Mothe-Saint-Jehan et autres ses terres, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, poursuite de Mes Pierre Bellot et Jehan Marigny, fermiers de Dornes, contre Pierre Aujonnet — 14 juillet : dame Marguerite Ursin, veuve de Me Philbert Duplex, demeurant à Nevers, contre dame Marie Lejay, femme de Me Jean Robin, sergent royal, auparavant veuve de Me Toussaint Pannat ; — Nicolas Berger, écuyer, sieur de Chevray, contre dame Edmée de Roffignac, dame de Marcelanges et Laumoy, et Louis de Marcelanges, écuyer, seigneur dudit Laumoy. — 21 juillet : Eustache de Berthier, écuyer, chanoine à Nevers, contre François Godeau. — 28 juillet : honnête fils Jean Delagrange, fils de Me Edme Delagrange et de honnête femme Gabrielle Viault, héritier en partie de Me Jehan Viault et dame Louise Magdelénat, ses aïeul et aïeule, contre dame Toussine Viault, veuve de Mr Simon Ninot. — 4 août : Me Pierre Durand, huissier à La Charité, fermier de dom Antoine Parmentier, chantre titulaire et chapelain des chapelles de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean-l'Evangéliste et Saint Jacques du couvent Notre-Dame de La Charité, contre Jean Fourré, maçon. — 11 août : Me Daniel Becquas-Dumouteaux, tuteur de Marguerite Becquas, sa fille et de dame Marguerite Lévesque, héritière en partie de Me Jean Lévesque, contre Gilbert Joulier. — 18 août : noble Adrien de Chéry, chanoine en l'église de Nevers, contre Hugues du Crest, écuyer, seigneur de Chigy. — 26 août : Jacques Cadier, écuyer, sieur de la Brosse, contre Antoine Merlin. — 1er septembre : Me Claude Guitot, avocat à Nevers, contre Me Claude Ségault. — 9 septembre : Me Jean Baudouin, curé d'Arthel, contre Jeanne Louet, veuve de Claude Jouin, tutrice de Jeanne Jouin, leur fille, héritière de Me André Jouin, vivant curé dudit Arthel. — 15 septembre : Me René Houpillard, prêtre, curé de Lichères, contre Me Vincent Ravet, prêtre, curé d'Armes ; — Barthélemy Chapelain, écuyer, sieur de la Tour, conseiller du roi et son prévôt en la maréchaussée de Decize, contre noble André Berthelot, conseiller du roi et avocat en l'élection de Nevers ; — Dames Edmée et Etiennette Berthelot, femmes d'Alexandre de Chassy et de Jean de Chevigny, écuyers, seigneurs du Marais et de Champrobert, contre Me Gabriel Millot, lieutenant en l'élection de Nevers, comme ayant l'administration de ses enfants. — 6 octobre : Léonard Dugué, écuyer, sieur de Saint-Ouën, contre Jean Delafranchise. — 20 octobre : Me Bertrand Lyoult, fermier du domaine des Daguins, contre Me Etienne Gentil ; — noble Pierre Robert, conseiller du roi en l'élection de Château-Chinon, demeurant en la ville de Moulins-Engilbert, fils et héritier de défunt Lazare Robert, son père, et de damoiselle Marie Baraton, sa mère, contre Claude Gauthé et Marie Laroche, sa femme. — 27 octobre : Me François Dubois, frère et héritier en partie de Me Gilbert Dubois, vivant curé de Poiseux, contre Me Jean Dubois ; — messire Paul-Léonard de Rémigny, chevalier, seigneur baron de Joux, lieutenant pour le roi au gouvernement du Nivernais, contre messire François de Billot, prêtre, prieur et curé d'Urzy, tuteur des enfants mineurs de Jacques de Billot, écuyer, et de damoiselle Jeanne de Mouasse, son épouse. — 3 novembre : Antoine Girault contre demoiselle Charlotte Dubuisson, veuve du sieur de Villaines. — 17 novembre : honorable homme Nicolas Jolly, marchand à Lormes, et honnête femme Jeanne Gironde, ayant les droits cédés de Philbert Souverain et Elisabeth Gironde, sa femme, contre Me Jean Connestable ; — Isaac Peussin contre Hugues Raqueneau, curateur des enfants mineurs de défunts Antoine Brothot et Simonne Princelet. — 24 novembre : Me Pierre Mousnier, ci-devant commis à la recette des aides en l'élection de Château-Chinon, et damoiselle Elisabeth Connestable, son épouse, contre Me Jean Connestable, procureur fiscal au bailliage de Lormes, et damoiselle Edmée Petit, sa femme. — 1er décembre : noble Louis Vaillant de Guélis, sieur de la Motte, bourgeois, demeurant à Bourges, contre damoiselle Françoise du Broc, dame du Plessis. — 9 décembre : dame Suzanne de Canaye, dame de Mouron, contre François de Bongards, écuyer, seigneur de Nirou. — 15 décembre : Me Pierre Maillard, notaire et procureur à La Charité, contre dame Elisabeth Bargedé, veuve de Me Etienne Cosson. — 22 décembre : honnête femme Françoise Doreau, femme de Me François Charleuf, contre Antoine et Etienne Pivert.

B. 518. (Registre.) — In-4° de 484 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1661, 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 12 janvier : Me Pierre Michellet, procureur en la sénéchaussée et siège prési-

dial de Moulins, contre frère Antoine Chocquard, religieux du prieuré de Saint-Vincent de Chantelle, prieur et curé de Moustiers et Chantelle-la-Vieille. — 19 janvier : Charles de Châlon, écuyer, seigneur de Sully, contre messire Antoine de Certaine, prieur de Saint-Amâtre d'Auxerre. — 26 janvier : dame Anne Coullon, veuve du sieur Rollet, contre damoiselle Suzanne de Canaye, dame de Coullon. — 3 février : Me Pierre Petit, apothicaire à Nevers, contre Mathée Chevalier, femme d'Adrien Bredeau. — 9 février : dame Elisabeth de Rémond, veuve de messire Samuel de Grandry, vivant chevalier, seigneur de Sur-Yonne, Villiers et autres lieux, contre Me Pierre Leclerc ; — noble François Bernot, avocat en Parlement, lieutenant-assesseur en la maréchaussée de La Charité, contre noble Sébastien Bernot, élu en l'élection de La Charité, et dame Anne Magnien, sa femme. — 16 février : le chapitre de Nevers contre noble Jean Lithier et Me Guillaume Flamen. — 23 février : dame Jeanne de Martinet, veuve de messire Aloph de Certaine, chevalier, seigneur de Villemolin, contre messire Charles de Châlon et dame Anne de Certaine, son épouse, fille de ladite dame de Villemolin, auparavant veuve de messire Pierre de Rolland, chevalier, seigneur de Curiot. — 9 mars : Me Pierre Bertier, prêtre, pourvu de la cure de Trigny, contre Me François Daudier, prêtre, curé de Champallement ; — François Desprès, écuyer, sieur de Bruzeaux, conseiller-avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jacques Gascoing, écuyer, conseiller du roi, lieutenant-général audit bailliage et siège présidial. — 16 mars : monsieur Mr Noël Le Boux, conseiller au Parlement de Paris, contre Me Jean Bezou, avocat. — 23 mars : Jacques Marandat contre Charles Marisy. — 30 mars : Jean d'Aubigny, écuyer, seigneur d'Alligny et la Mothe, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, contre Guillaume Tartarin, laboureur, maître et chef de sa communauté. — 6 avril : damoiselle Jacquette Gigot, femme de noble Pierre Vyau, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Françoise Gigot, femme de Me Pierre Alixand, conseiller audit présidial, héritières en partie de Me Pierre Gigot, avocat audit présidial, contre Me Jean Gigot, avocat audit présidial, aussi héritier en partie dudit défunt. — 27 avril : Elisabeth Thomas, fille de Me Jean Thomas et de Gilberte Thierry, contre Me Jean Robin l'aîné, notaire royal et procureur. — 4 mai : Me Ignace Reuche, dit Pinchard, contre Martine Chaubert, veuve de Claude Chauvemignon et tutrice de leurs enfants. — Mes Jacob et André Esmalle père et fils contre dame Catherine Michel, veuve de Me Pierre Gerbault. — 11 mai : Charles Moquot, écuyer, seigneur d'Agnon, maréchal-des-logis du roi, contre Me Toussaint Baudrion et dame Pétronille Arnoux, sa belle-mère. — 18 mai : Louis de Murat, écuyer, seigneur de Pouzy, tuteur des mineurs de Gabriel de Châteaubodeau, écuyer, seigneur du Coudray, contre dame Edmée des Gentils, dame de Meauce ; — dame Marie Jarret, veuve de Me Jean Damours, contre Anne Régnier, femme séparée de biens de Me Claude Berger. — 25 mai : damoiselle Marguerite Alixand, veuve de noble Philibert Alixand, conseiller et maître des comptes à Nevers, contre Michel Becquas, sieur de Contesson, fils et héritier de défunte damoiselle Claude Billion, sa mère ; — Jean Thomas, maître chirurgien, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Gilberte Thierry, sa femme, ayant les droits de Jeanne Thierry, lesdites Thierry filles et héritières de Me Mathieu Thierry, contre Me Pierre de Bazelle, avocat au présidial dudit Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 519. (Registre.) — In-4° de 578 feuillets papier (dérelié et en mauvais état).

1661, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 6 juillet : Léonard Dugué, écuyer, seigneur de Saint-Ouën, gentilhommme servant de Sa Majesté, contre le procureur général fiscal au domaine du duché de Nivernois. — 20 juillet : Henri de Vigne, écuyer, seigneur de. . . . . . en partie, et demoiselle Etiennette de Grandchamp, sa femme, pour eux et comme tuteurs de demoiselle Marie de Grandchamp, contre Gilbert Doreau, sieur de Travan. — 27 juillet : Jacques Gascoing, écuyer, sieur de Berthun et Patinges, contre damoiselle Marie de Marguerie, femme de Me Pierre Poisson, damoiselles Marguerite, Anne et Marguerite de Marguerie, lesdites de Marguerie héritières de François de Marguerie et damoiselle Anne des Réaux, leurs père et mère. — 3 août : noble Jean-Louis Marchand, seigneur du Gué, procureur général aux eaux et forêts de Nivernois, contre Me Jean-Claude Piron. — 11 août : Mr Claude Robin, prêtre, curé de Cougny, contre Pierre Girard, laboureur. — 17 août : noble et religieuse personne dom Pierre du Laurens, prêtre, docteur en l'Université de Paris, prieur du collége de Cluny, contre dom Gilles Bernard, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît. — 31 août : noble Philippe Millin, conseiller du roi, assesseur en l'élection de Nevers, contre dame Françoise Breton, veuve de Me Gabriel Esmalle et

Mᵉ Hugues Cousin, son gendre. — 7 septembre : Antoine de Tenon, écuyer, contre Marie Chasteau. — 14 septembre : puissant seigneur Annet de Levy de Ventadour, primat d'Aquitaine, seigneur temporel de la terre et seigneurie de Naves, contre Mᵉ Jehan Pastier. — 22 septembre : dame Gabrielle de Babutte, veuve de messire Jacques de Chabannes, chevalier des ordres du Roi, seigneur de Vergers et de Sainte-Colombe, tant en son nom que comme ayant la garde noble de ses enfants, et messire Joachim de Chabannes, chevalier, seigneur de Sainte-Colombe, fils de ladite dame, contre Jean Montigny ; — dame Claudine Dubosc, femme de Mᵉ Philbert Garillan, contre Mᵉ Jean Dubosc, fils de Mᵉ François Dubosc et de dame Gilberte Flameriot, héritier de Mᵉ François Dubosc, son aïeul. — 12 octobre : noble Claude Morizot, avocat au Parlement de Bourgogne, et demoiselle Antoinette Bureteur, sa femme, fille et héritière en partie de Mᵉ Jean Bureteur, contre honnête femme Madeleine Rimbault, veuve de Mᵉ Pierre Thibault. — 19 octobre : Claude de Crespillon, écuyer, seigneur de Villiers, demeurant au bourg de Mêves, contre Charles Guyot, écuyer, seigneur de Garembé, demeurant en la paroisse de Germigny. — 26 octobre : messire Charles de Las, chevalier, seigneur de Valotte, héritier d'Edme de Las, contre Jean de La Tournelle, écuyer, sieur de Reugny, héritier de demoiselle Guillemette de La Rivière ; — Louis de Chevigny, écuyer, seigneur de Champrobert, contre Jean Robin. — 3 novembre : noble Jean Goussot, sieur de Champausserin, receveur des tailles en l'élection de Château-Chinon, cessionnaire de Philippe Frachot, fermier de Châtillon-en-Bazois, contre Mᵉ Paul Pellé, marchand, demeurant en la paroisse de Biches, et frère Jean de Handessens des Clozeaux, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, seigneur commandeur de Biches, Champallement et autres lieux ; — Pierre de Lanty, écuyer, seigneur de Maupertuis et la Forest, contre dame Marguerite Olivier, dame de Montigny ; — dame Françoise Bouzitat, veuve de noble Jean Guyot et tutrice de leurs enfants, contre noble Etienne Pernin, avocat en Parlement ; — noble Jean Dufour, conseiller du roi, prieur commendataire du prieuré de Lurcy-le-Bourg, contre Jean Givry et François Bredeau. — 9 novembre : Mᵉ Paul Pellé, receveur de la commanderie de Biches, contre Guy de Cotignon, écuyer, conseiller au bailliage et pairie de Nevers, et demoiselle Marguerite Robert, sa femme ; — les vénérables administrateurs et religieux de l'abbaye de Cluny et les sieurs curés de Luzy, portionnaires du dîme appelé le dîme de Saint-André-de-Luzy, poursuite et diligence de Mᵉ Jean Carrin, archiprêtre et curé de Luzy, fermier judiciaire au présent dudit dîme, contre Gabriel Berleau et autres ; — Gabriel de Paris, écuyer, sieur de Couloise, et demoiselle Marguerite de La Brau, sa femme, héritière en bénéfice d'inventaire de Pierre de Labrau, écuyer, son frère, demandeurs pour la somme de 2,000 livres dues par le contrat de mariage de Jean de Labrau et demoiselle Louise de Jacob, du 7 février 1603, contre demoiselle Françoise-Marie de Jacob, fille et héritière de Jean de Jacob, écuyer, seigneur d'Ougny. — 16 novembre : François de Varigny, écuyer, mari de demoiselle Charlotte du Chaffault, sa femme, et demoiselle Anne du Chaffault, contre Jean du Chaffault, écuyer, et demoiselles Marguerite, Edmée et Françoise du Chaffault, héritiers de François du Chaffault, écuyer, leur père. — 23 novembre : Mᵉ Philbert Millereau, prêtre, curé de Brassy, Mᵉ Vincent Millereau, Mᵉ Claude de Bèze, Mᵉ Pierre Beugon, maris de Marie et Jehanne Millereau, lesdits Millereau enfants et héritiers de Mᵉ Vincent Millereau et de dame Françoise Ravet, sa femme, contre honorable homme Claude Berle fils. — 1ᵉʳ décembre : noble Charles Vyau, lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur des mineurs de Jehan Berthelot, conseiller audit présidial, contre noble Charles Dupuys et demoiselle Marguerite Berthelot, sa femme. — 7 décembre : demoiselle Marguerite Alixand, veuve de noble Philbert Sallonnyer, maître des comptes de la ville de Nevers, contre demoiselle Anne Duret, veuve de défunt Mᵉ Baltazar Galoppe ; — demoiselle Catherine Bureture, femme de noble Claude Morizot, avocat au Parlement de Bourgogne, fille et héritière en partie de Mᵉ Jehan Bureture, contre honnête femme Marie Thibault, fille héritière en partie de Mᵉ Gabriel Thibault, et demoiselle Madeleine Rimbault, veuve de Mᵉ Pierre Thibault, héritier de Mᵉ Louis Thibault et de dame Marie Pelletier, ses père et mère. — 14 décembre : Mᵉ Jacques Guesdin, Claude Rolland et Paul Leprestre, écuyer, sieur de Vauban, lesdits Rolland et Leprestre, maris de Suzanne et Anne Guesdin, leurs femmes, contre Claude Pinot et Jeanne Bureau, sa femme.

B. 520. (Registre.) — In-4° de 530 feuillets papier (relié autrefois en parchemin, en mauvais état).

1662, 1ᵉʳ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : Mᵉ Nicolas de

Pardieu et Marie Callot, sa femme, contre les Révérends Pères Minimes du couvent de Boulogne-sur-Mer, et Me Guillaume Despaillards, prêtre, curé du Veurdre. — 18 janvier: Me Simon Chaumereuil, curé de Meauce, contre Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux. — 25 janvier : noble Me Pierre Alixand et demoiselle Françoise Gigot, sa femme, fille et héritière de noble Pierre Gigot et de dame Anne Charbon, contre Me Denis Bonnemain, fils et héritier de Me Nicolas Bonnemain. — 1er février : dame Françoise Repoux, veuve de Me Jean Renault, procureur fiscal de Luzy et tutrice de leurs enfants, contre Jean de Ponnard, écuyer, sieur dudit lieu. — 8 février : Jean Velu, forgeron, demeurant à Narcy, contre Me Jacques Robert, conseiller du roi, élu en l'élection de Gien et grènetier du grenier à sel de ladite ville ; — dame Marie Michel, veuve de Me Florimond Jaudot, procureur du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Pierre Jaudot, prêtre, curé de Thoury, curateur des enfants mineurs dudit Me Florimond Jaudot. — 15 février: Me Christophe Joffriot, avocat, contre Hugues de Crézy, écuyer, seigneur des Molles, fils et héritier d'Edme de Crézy, aussi écuyer, sieur des Molles. — 1er mars: Louis de Coustard, écuyer, gendarme du roi, contre demoiselle Madeleine Potier, veuve de Me Etienne Douet, tutrice de leurs enfants. — 8 mars: réception de Me Jacques Joully comme lieutenant civil et criminel au bailliage de La Charité et justices dépendantes du prieur dudit lieu. — 15 mars: demoiselle Elisabeth Martin, veuve de noble Barthélemy Rousseau, officier chez le roi, contre Claudine Fourré, veuve d'Emiland Guillemot. — 22 mars: Me Jacques Barbarin, héritier universel de défunt Me Jean Barbarin, son frère, et celui-ci légataire universel de dame Marie Goussot, sa femme, contre Me Jean Goussot, procureur au bailliage et pairie de Nivernois. — 29 mars : dame Elisabeth Steuf, femme de Me Antoine Moireau, et Me Etienne Steuf, contre Me Silvestre Dupoil, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 19 avril : Antoine de Druy, écuyer, seigneur de Monplaisir, contre Me Etienne Girard, curé de Nolay ; — noble et religieuse personne dom François de Loygnes, religieux profès, infirmier au prieuré de La Charité-sur-Loire, prieur de Berry et Louroux-Hodement, seigneur de la terre et justice de la Cordille, contre Me Pierre Maillard, procureur à La Charité ; — Me Antoine Rabenot, conseiller et aumônier du roi, seigneur prieur commendataire du prieuré de Notre-Dame de Vanoise, contre Me Jacques Lebreton, curé de Verneuil. — 26 avril : honnête femme Jeanne Bourgoing, veuve de Me Jean Michel, tutrice de leurs enfants, contre Pierre de Lanty, écuyer, sieur de Maupertuis, fils et héritier de François de Lanty, écuyer, sieur du même lieu. — 4 mai : messire Antoine-François des Gentils, seigneur baron du Bessay, contre demoiselle Marguerite de La Brau. — 10 mai : puissante dame Renée-Françoise de Jaucourt, dame d'Auxon, contre messire Pierre Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Allardes. — 17 mai : Claude Regnault contre Me Edme Delin, curé d'Avril-sur-Loire. — 24 mai : Me François Litaud, sieur de la Citadelle, contre Me Marc Galoppe. — 7 juin : Antoine de La Forest, écuyer, sieur de Cuzy, contre Françoise et Léonarde Bezave, Edme et Jean Bezave, frères et sœurs, enfants de Me Etienne Bezave et de Françoise Gautherin ; — les fabriciens de l'église de Toury-sur-Abron contre le commandeur du Feuilloux et messire Petitperrin, prêtre, curé dudit Toury. — 14 juin : renonciation par dame Marie de Pernes, femme de messire Antoine de Choiseuil, chevalier, seigneur baron d'Esguilly, Argoulois, Montsauche et autres lieux, à la succession de messire Louis de Pernes, son père, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, baron de Rochefort ; — demoiselle Jeanne Saultereau, veuve de Daniel du Moulin, écuyer, seigneur de la Rifaudière, tutrice de leurs enfants, contre Me Gabriel Dollet, receveur des francs-fiefs et nouveaux acquêts. — 21 juin : Louis de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, contre messire Charles de La Tournelle, curateur de demoiselle Françoise-Marie de Jacob, fille et héritière de Jean de Jacob, écuyer, sieur d'Ougny, héritier de demoiselle Marguerite de Champs et légataire de demoiselle Claude de Jacob, sa sœur.

B. 521. (Registre.) — In-4° de 552 feuillets papier (dérelié et en mauvais état).

1662, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 5 juillet : Léonard Dugué, écuyer, sieur de Saint-Ouën, fermier de la commanderie du Feuilloux, contre Claudine de Lichy, veuve d'Antoine Jouanin, et François Jouanin, son fils ; — Jean et Chrysostome de Fougières, écuyers, sieurs de la Plauderie et de Martoux, enfants et héritiers de défunt Daniel de Fougières, écuyer, seigneur de Bussy, gendarme de la compagnie du roi, et de demoiselle Marie Maubert, contre Me Jean Dugenne, sergent royal et exempt en la maréchaussée de La Charité, et Louise Robertet, sa femme ; — Mes Claude et Edouard Ravizy

contre noble Jean Voillaud, grand-maître des eaux et forêts de Nivernois, et dame Marie Goussot, son épouse; — François d'Annezé (d'Hennezel), écuyer, sieur de la Vaux, mari de demoiselle Charlotte Héraud, fille et héritière de Louis Héraud, écuyer, et demoiselle Bénédicte Danguy, contre Philippe Héraud, écuyer, seigneur de Marsauday, fils et héritier des mêmes. — 12 juillet: Antoine Goussot, écuyer, sieur d'Artonne, conseiller du roi et son premier président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Authièvre et Marie Thoret dict Bardy, sa femme. — 19 juillet: Alexandre de Chassy, écuyer, sieur du Marais, contre Claude Panseron, veuve et troisième femme de Jean Mousselot. — 27 juillet: Me André Gorget, marchand de bois pour la fourniture de la ville de Paris, demeurant à Coulanges-sur-Yonne, contre Me François Husson, sieur de Vaulaivois, et Jacques Pichon, aussi marchands. — 2 août: dame Catherine Régnard, veuve d'Adam Billault, contre honorable homme Jean Garnault et sa femme. — 9 août: honorable homme Claude Lestouffé, marchand, demeurant à Sardy-les-Epiry, héritier en partie d'Etienne Lestouffé, son père, contre Me Edmond Doreau et dame Léonarde Morin, sa femme, auparavant veuve de Me Dimanche Lestouffé, aussi fils et héritier en partie dudit défunt. — 17 août: honorable homme Pierre Frappier, marchand, demeurant à Corbelin, contre Daniel Dubois, concierge des prisons de La Charité. — 30 août: noble Louis Guillouet, conseiller du roi élu à Moulins, et noble Jacques Gascoing, sieur du Chaumont, contre les héritiers de dame Marie Bruneau; — messire Nicolas de Lange, chevalier, seigneur baron de Villemenant, fils aîné de défunt messire Arnault de Lange, vivant chevalier, seigneur baron dudit Lange, Villemenant et autres lieux, et de dame Marie de La Grange, contre sa mère. — 6 septembre: noble Philippe Millin, conseiller et lieutenant-assesseur en l'élection de Nivernois, et dame Louise Challemoux, sa femme, contre Jacques Minchin, curateur à l'hérédité vacante de défunts Jean du Douet, vivant écuyer, seigneur de Chaillant en partie, et de demoiselle Françoise de Viry, sa femme. — 20 septembre: messire Nicolas du Buisson, seigneur baron de Veausse, contre Me Jean Hurban. — 27 septembre: dame Perrette Panseron, veuve de Me Gilbert Chevalier, contre Me Imbert Galoppe, tant pour lui que pour les co-héritiers de défunt Me Louis Galoppe, grènetier au grenier à sel de Sancoins, et de dame Gilberte Duret, leurs père et mère. — 25 octobre: Charles de La Platière, écuyer, seigneur de Montifault, contre Jean de Gayot, écuyer, sieur du Sourdet, tuteur des enfants mineurs de lui et de damoiselle Marie de Bongards, son épouse, et curateur d'Hilaire de La Porte, fils de Philbert de La Porte, écuyer, et de demoiselle Antoinette de Bongards, son épouse, Philippe de Berthelot, écuyer, et damoiselle Charlotte de Bongards, sa femme, et Jean de Bongards, écuyer, seigneur d'Arcilly et Arcy. — 8 novembre: François Rousset, écuyer, seigneur des Réaux et du Creuzet, contre Me Etienne Lestouffé, marchand, demeurant à Sardy-les-Epiry, ci-devant fermier de ladite seigneurie du Creuzet. — 15 novembre: demoiselle Blaisine de Vienne, femme séparée de biens de noble Guillaume Sallonnyer, sieur du Perron, contre Me Hugues Beraud, assesseur en l'élection de Saint-Amand, et demoiselle Marie Henry, son épouse. — 22 novembre: noble Pierre Richard et demoiselle Charlotte Dubois, sa femme, demeurant au château de Langeron, contre François de Fort-Fiel, écuyer, seigneur du Coudray, et demoiselle Elisabeth de Grandry, son épouse, fille et héritière de défunt Lazare de Grandry, écuyer, seigneur de Mont et de Belleroche. — 29 novembre: demoiselle Marie Rollet, veuve de Charles Guyot, écuyer, sieur de Garembé, et demoiselle Anne Coullon, veuve de Me Pierre Rollet, contre Charles Guyot, écuyer, sieur de Salins, Jean Guyot, écuyer, docteur en médecine, demeurant à Dijon, et Jacques de Saumaise, écuyer, sieur de Corbelin. — 7 décembre: demoiselle Marguerite Berthelot, femme de Charles Dupuis, écuyer, et noble Me Pierre Berthelot, avocat en Parlement, contre noble Charles Vyau, conseiller du roi, lieutenant-général criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 décembre: Gilbert de Berthier, écuyer, seigneur de la Vallée-Bizy, contre Jean de Berthier, écuyer, seigneur de Bizy.

B. 522. (Registre.) — In-4° de 601 feuillets papier (couvert en parchemin).

1664 (1), 1er semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 janvier: noble Sébastien Bernot, sieur de la Pointe, demeurant à La Charité, contre Jean Moutardier. — 16 janvier: messire Pierre Le Roy, chevalier, baron d'Allardes, contre Siméon de Saint-Clair, écuyer, sieur de Poully, et demoiselle Jeanne du Bois, sa femme. — 23 janvier: Louis Dubroc, écuyer, seigneur du Nozet, contre François Dubroc, écuyer, sieur du Jard, ayant les droits cédés de demoiselle Françoise Dubroc. — 30 janvier:

(1) L'année 1663 manque.

Me Gabriel Pilloux, sieur de Lichy, propriétaire de l'office des saisies réelles du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Etienne Vaillant. — 6 février : demoiselle Catherine d'Orizon, fille de Jean d'Orizon, vivant écuyer, sieur de la Brosse, veuve de Guillaume de Fleury, écuyer, sieur de la Buissonnière, contre messire Gabriel Ducrot, chevalier, seigneur de Châteaumail, et dame Anne de Loron, son épouse. — 20 février : Hervé de La Barre, écuyer, sieur de Chevroux, contre Jacques de Villaines, écuyer, sieur de Fleury, Gabriel de Boisthierry, écuyer, seigneur des Réaux, demoiselle Marie de La Chasseigne, son épouse, Joachim de Razille, écuyer, seigneur de Maltrace, et demoiselle Françoise de Boisthierry, son épouse. — 5 mars : dame Marie Reuche, veuve de Jean Marion, orfèvre, fille et héritière en partie de Me Jean Reuche dit Pinchard, contre demoiselle Gabrielle de Bonnay, veuve de Jacques de Villaines, seigneur baron de Givry. — 12 mars : dame Elisabeth Bargedé, veuve de Me François Buisson, tutrice de leurs enfants, contre Me Pierre Ferré, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 26 mars : dame Marguerite Isambert, veuve de Me Pierre Robert et tutrice de leurs enfants, contre Lazare Perceau, fils et héritier de Gaspard Perceau, et ledit Gaspard Perceau, fils et héritier de Lazare Perceau ; — Me Pierre Despineuil, marchand, demeurant à Moulins-en-Bourbonnais, contre François de Lanty, écuyer, sieur du Meuble, présomptif héritier de Pierre de Lanty, écuyer, sieur de Maupertuis, son cousin germain. — 2 avril : Antoine de Tenon, écuyer, contre honorable homme Jean Mouchet. — 23 avril : noble Robert Millin, avocat en Parlement, et demoiselle Marie Paillard, sa femme, contre Me Guillaume Paillard et Françoise Delaresse, sa femme ; — Grégoire et Léonard Métairie, héritiers de Jean Lallement, leur neveu, contre Me Jean Lallement ; — noble Nicolas Tribolé, lieutenant criminel de longue et courte robe au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et dame Françoise de Villiers, sa femme, auparavant veuve de Me Jean Gorget, vivant marchand, demeurant à Coulanges-sur-Yonne, contre Me Jacques Billetou, marchand, demeurant à Clamecy. — 30 avril : Charles de Marcellanges, écuyer, seigneur de la Grange, contre Simon Morand. — 7 mai : Me Guillaume Roux, sieur du Vernay, conseiller au bailliage et pairie de Nivernois, contre Marin Vennat, laboureur. — 14 mai : Nicolas Girard, foulonnier, demeurant au Foulon-Boussé, paroisse de Chiddes, contre Toussine Bourron, veuve de Pierre Girard. — 21 mai : Me Claude Maslin, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Gabriel Jardot, commissaire général des saisies réelles au présidial dudit Saint-Pierre-le-Moûtier. — 28 mai : François de Closse, écuyer, seigneur de Palluau, et demoiselle Charlotte de Lichy, sa femme, contre honorable homme Etienne Moquot, marchand à Nevers. — 11 juin : Me Joseph Chauveau, avocat en Parlement, demeurant à Pouilly, héritier de demoiselle Claude Vernesson, femme de Me Pierre Chauveau, lieutenant au bailliage dudit Pouilly, contre Me Jean Chauveau, prêtre, curé de Ruage, et demoiselle Marie de Pille, veuve de Me Guillaume Chauveau, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants et dudit défunt. — 18 juin : Gilbert Camus, écuyer, sieur du Plessis et Raffigny, et demoiselle Marie Colas, son épouse, donataire de demoiselle Marie Colas, sa tante, contre demoiselle Madeleine Bruandet, veuve de Jacques Girard, sieur de Marcy, tutrice de leurs enfants; — demoiselle Marguerite Mareschal, veuve de Claude des Escures, écuyer, seigneur de la Vivère et Franchesse, tutrice de leurs enfants, contre Edme de La Barre, écuyer, sieur de la Forêt. — 25 juin : Samuel de Charry, écuyer, seigneur de Huez, contre Nicolas Archambault, hôte du Sauvage de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 523. (Registre.) — In-4° de 580 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1664, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DU BAILLIAGE. — 2 juillet : messire Claude de Gamaches, chevalier, seigneur vicomte de Resmond et autres lieux, contre Martin Bourbon. — 9 juillet : messire Pierre Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Allarde, et dame Anne de La Forest, sa femme, fille et héritière d'Antoine de La Forest, écuyer, seigneur de Cuzy, contre Etienne Bezave et Françoise Gaultherin, sa femme. — 16 juillet : André de Tenon, écuyer, sieur d'Azy, contre dame Catherine de Tenon, veuve en secondes noces de Jacques de Bragelongne, vivant trésorier de France. — 23 juillet : dame Marguerite d'Armes, veuve de messire Annet des Gentils, chevalier, baron de Lucenay, contre noble Jacques Sallonnyer, procureur fiscal à Decize. — 30 juillet : Christophe Leblanc, laboureur, fermier d'Arreaux sous Nicolas de Lange, écuyer, seigneur de Villemenant et d'Arreaux, contre ledit Nicolas de Lange ; — Mes Nicolas et Léonard Nault frères et Claude Nault, leur sœur, héritiers de dame Catherine Simonin, leur tante maternelle, contre Me Pierre Jarsaillon et demoiselle Claude

Simonin, sa femme, héritière en partie de ladite défunte ; — demoiselles Marie et Clorinde de Blosset, filles et héritières de Louis de Blosset, écuyer, seigneur de Coulon, et de dame Suzanne de Cossaye, contre Charles de Cossaye, écuyer, seigneur de Voumas, et demoiselle Marie du Four, veuve du seigneur d'Espeuilles. — 6 août : réception de Me Jean Aladane comme procureur et notaire royal au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — noble Zacharie Berger, bourgeois de Larochemillay, contre Charles Fière. — 20 août : Claude Dollet, sieur de la Motte, gendarme de la compagnie du roi, contre Me Nicolas Millin ; — demoiselle Bonne de Berthier, veuve d'Antoine de Blosset, et demoiselle Jeanne de Berthier, majeure de plus de vingt-cinq ans, filles et héritières de Jacques de Berthier, écuyer, seigneur de Chassy, et de demoiselle Anne de Grossouvre, contre Dominique Andras, écuyer, demeurant audit Chassy, paroisse de Saint-Martin d'Ourouër-aux-Amognes. — 27 août : noble Gabriel Delavault, lieutenant criminel en l'élection de Vézelay, contre honnête femme Sébastienne Girault, veuve de Me Jean Houdaille et tutrice de leurs enfants. — 3 septembre : Me Philippe Bezave, avocat en Parlement, contre Sébastienne Parnier ; — Me Jean Michel, prêtre, bachelier en théologie, ci-devant chanoine de Bourbon-Lancy et à présent curé de Flez et Metz-le-Comte, contre Me André Moreau, aussi prêtre, bachelier en théologie, soi-disant curé dudit Metz-le-Comte, et Me Dominique Picoche, à présent desservant ladite cure. — 10 septembre : Antoinette Denohe, femme de Me Michel Reslu, contre Claude Saint-Géran, meunier, demeurant au moulin du Merle, paroisse de Saint-Germain-des-Bois. — 17 septembre : réception de Me Toussaint Baudrion comme procureur postulant au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — noble Jean Bogne, conseiller et procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Marie Berger, veuve de Me Philbert Dien, sieur des Fangeats, et tutrice de leurs enfants. — 8 octobre : Me François Delafaye, prêtre, fils et héritier de dame Antoinette Foubert, contre Me Jacques Millin, avocat en Parlement, fils et héritier de dame Catherine Joully. — 15 octobre : Me François Pinet, avocat en Parlement, contre Me Jacques Triboulet, avocat au Parlement de Dijon, et noble André Berthelot, conseiller et avocat du roi en l'élection de Nevers. — 22 octobre : noble Jacques Dufeuilloux, conseiller et avocat du roi en l'élection de Nevers, contre Thomasse Perreau, femme de Pierre Roze. — 29 octobre : dame Edmée Tridon, veuve de Me Charles Guillier, contre Jean de Gayot, écuyer, sieur du Sourdet, Philippe de Berthelot, écuyer, et Jean de Bongards, écuyer, seigneur de Sardy ; — messire Charles d'Esmé, chevalier, seigneur de Chanteloup, contre Antoine de Bernault, écuyer, seigneur de Guipy. — 5 novembre : Me Jean Vaucoret, lieutenant en l'élection de Château-Chinon, contre Dimanche Thépenier. — 12 novembre : François Carpentier, écuyer, sieur de Ratilly, fils et héritier de Jean Carpentier, écuyer, sieur de Marigny, contre Pierre Vallin dit La Pierre ; — messire Claude de Gamaches, chevalier, vicomte de Resmond, et dame Catherine Nizier, sa femme, fille et héritière de messire Balthazar Nizier, son père, contre noble Pierre Bergeron, conseiller et procureur du roi en la prévôté de Sancoins. — 19 novembre : demoiselle Claude de Bongards, veuve de noble Pierre Brisson, contre Nicolas et Pierre Branchard. — 26 novembre : dame Marthe du Hamel, veuve d'Achille du Broc, écuyer, sieur des Meurs et des Coques, tutrice d'Ignace du Broc, son fils, et dudit défunt, héritier de messire Edme du Broc, vivant doyen de la rote de Rome, contre Jean de Lucenay, écuyer, sieur de Chevenon. — 3 décembre : réception de Me Antoine Alixand comme avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — demoiselle Claude du Verne, veuve de Louis de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés, contre Me Gabriel Jardot, commissaire général des saisies réelles au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — puissante dame Suzanne de Longauney, veuve de puissant seigneur messsire Claude de La Guiche, seigneur comte de Saint-Géran, Lapalisse, Chézelles, Dompierre et autres ses terres, tutrice de messire Léonard de La Guiche, leur fils, contre Jean de Troussebois, écuyer. — 10 décembre : Pierre Taby, écuyer, sieur du Fresne, contre demoiselle Madeleine de Forget, veuve de Samuel de Gourlier, écuyer, seigneur de Boislevrier, et Anne de Gourlier, sa fille ; — André de Tenon, écuyer, seigneur d'Azy-les-Vignes, contre François Seuilly, de la paroisse de Varennes-les-Nevers.

B. 524. (Registre.) — In-4° de 740 feuillets papier (couvert en parchemin).

1665, 2e semestre (1). — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1er juillet : Me Jean Petit, avocat en Parlement et assesseur en la maréchaussée de Château-Chinon, Etienne Dhéré, notaire et procureur

(1) Le 1er semestre de 1665 manque.

au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Jean Connestable, procureur fiscal à Lormes, contre dame Elisabeth Paillard, veuve de Mᵉ Sébastien Regnault. — 8 juillet : dame Geneviève Lebreton, veuve de Mᵉ Pierre Goby et tutrice de leurs enfants, contre Pierre Bonnin ; — noble François Darlay, sieur du Lys, licencié ès-lois, tuteur de Jacques et Marie Vaget, contre Jean de Virgille, écuyer, sieur d'Ambarne, Monts et Montrangle, demeurant en la paroisse de Rémilly. — 22 juillet : demoiselle Marie de Morogues, veuve de Gédéon Robert, chevalier, seigneur de Tauvenay, contre Jean et Charles Guyot, écuyers, seigneurs de Garembé. — 29 juillet : honorable homme Louis Pluchon, chevaucheur d'écurie tenant la poste pour le roi à Fourchambault, contre Jacques Gendre et Louis Moireau, laboureurs et communs parsonniers. — 5 août : noble Gilbert Challemoux, sieur de la Planise, et demoiselle Gabrielle Litaud, fille et héritière de noble Charles Litaud, contre Mᵉ Martin Sabourin, marchand à Nevers. — 12 août : Philippe et Marie Decoulons, Jeanne, Madeleine, Françoise et François de Varigny, héritiers de François Decoulons, écuyer, sieur de Demeurs, père desdits Philippe et Marie et aïeul desdits de Varigny, contre Mᵉ François Gascoing, bourgeois de la ville de Nevers ; — messire Jean Bouthier, bachelier en théologie, doyen et chanoine de l'église de Saint-Hilaire de Semur-en-Brionnais, Olivier Bouthier, chantre, Claude Denis, sacristain, Jean Merle, Robert Debroux, Jean Polette et Antoine Rousset, prêtres, chanoines dudit Semur, curés primitifs de l'église de Charin, et Mᵉ Pierre Mousnier, prêtre, desservant ladite cure, contre Mᵉ Benoît Lepain, prêtre, curé de ladite paroisse. — 19 août : réception de Mᵉ François Galaix, fils de Mᵉ Antoine Galaix, greffier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, en qualité d'avocat audit présidial ; — demoiselle Marguerite Courtois, veuve de Jean de Jacquinet, vivant seigneur de Pannessière, tutrice de leurs enfants, contre François Rousset, seigneur des Réaux et du Creuzet, et Jean Delaroche, huissier à Moulins. — 26 août : honorable homme Jean Lejeune, marchand, demeurant à Avallon, contre Jean de Marchand, sieur de Belleroche, demeurant en la paroisse de Lormes, fils et héritier de Jean de Marchand, sieur de Boussegré. — 2 septembre : réception de Mᵉ Claude Luzy, fils de Mᵉ Claude Luzy, en qualité d'avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Mᵉ François Pinet et Gilbert Gascoing, accenseurs des forges et fourneaux de Guérigny, contre Jean de Berthier, écuyer, sieur de Bizy ; — noble Augustin de Lespinasse, sieur des Pivotins, contre Philippe, Jacques et Mathurin Bonet. — 9 septembre : dame Anne Grasset, dame de la Charnaye, veuve de Louis de Cotignon, écuyer, seigneur dudit lieu, ayant la garde noble de leurs enfants, contre Mᵉ Samuel Berthault, sieur de Carcot, Louis Delafaye, Claude Denis, François Pluvinet, dame Louise Berthault, Mᵉ Pierre de Lespinasse, sieur du Batouer, Pierre Destrappes, Louis Taupin, dame Marie Freté et consorts, et les échevins et procureur du fait commun de la ville de La Charité-sur-Loire. — 16 septembre : réception de Mᵉ Joseph Vaillant, fils de Mᵉ Jean Vaillant, en qualité d'avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Jean Andras, écuyer, seigneur de Chassy et Chappe, contre demoiselle Françoise de Juisard, veuve de Louis de Verdigny, écuyer. — 23 septembre : honorable homme Nicolas Jolly, marchand à Lormes, et Jeanne Gironde, sa femme, cessionnaires de Gilbert Souverain, et Elisabeth Gironde, sa femme, contre Mᵉ Jean Connestable, procureur d'office audit Lormes. — 21 octobre : Mᵉ Michel Boiret, lieutenant de la ville et châtellenie de Moulins-Engilbert, contre Mᵉ Jean Roy, notaire, et honnête femme Marguerite Fontaine, sa femme, ci-devant veuve de Mᵉ Jean Bezave. — 27 octobre : Antoine et Louis d'Assigny, écuyers, seigneur de Lain et des Guyons, et Antoine de Brésergny, à cause d'Antoinette d'Assigny, sa femme, lesdits d'Assigny héritiers de défunte demoiselle Antoinette d'Assigny, leur tante, femme de Claude Després, écuyer, seigneur de Mouron, contre Claude Mauduit, curateur à l'hérédité vacante dudit Claude Després. — 4 novembre : Jacques de Forestier, écuyer, seigneur de Villars, et demoiselle Marie Dufour, son épouse, héritière pour les trois quarts de Henri Dufour, son oncle, contre demoiselle Hélène de Marchand, veuve de François Sallonnyer, écuyer, sieur de Pouilly, ci-devant tutrice de ladite demoiselle Dufour. — 12 novembre : Mᵉ Charles Dugué, fils et héritier de Mᵉ Léonard Dugué, sieur de Saint-Ouën, vivant fermier de la chapelle de l'hôpital d'Azy, membre du Feuilloux, demeurant en la paroisse de Saint-Christophe d'Azy, contre dame Catherine de La Bussière, veuve de Paul de Girard, écuyer, seigneur de Monjardin, tutrice de demoiselles Françoise, Barbe, Anne, Marguerite et Gabrielle de Girard, ses enfants et dudit défunt, héritiers de leur père et de messire François de Girard, vivant chevalier, sieur d'Azy, Chezeaux, et de dame Marguerite de Filsjean, veuve et commune dudit François de Girard. — 18 novembre : Mᵉ François Gascoing, bourgeois de la ville de Nevers, ayant les droits cédés de demoiselle Jacquette Challudet, veuve

de noble Pierre Gascoing, lieutenant particulier en l'élection de Nevers, et ladite Challudet de Me Philbert Dupleix, contre Louis du Broc, écuyer, seigneur du Nozet, héritier de défunts François du Broc et de Louis du Broc, écuyer, seigneur de Lespiney ; — Ravand de Blosset, écuyer, seigneur de Mouron, héritier en partie de défunte dame Suzanne de Canaye, sa mère, contre Jeanne Gras. — 25 novembre : Me Guillaume Gascoing, procureur du roi en l'élection de Nevers, contre demoiselle Marie Berger, veuve de Me Philbert Dien. — 2 décembre : demoiselle Marie de Crézy, femme de Philippe Hérault, écuyer, seigneur de Marsauday, héritière universelle de défunte demoiselle Philberte de Nourry, sa tante, contre Me Jean Vaillant, sieur de Mauboux. — 9 décembre : Me Pierre Léveillé contre Gabriel de Boyau, écuyer, seigneur de Villemant, et demoiselle Clémence Pierrat, sa femme. — 16 décembre : honnête femme Geneviève Lebreton, veuve de François Goby, contre Me Guillaume Cuvelier, docteur en médecine ; — Gilberte Angelard, fille et héritière de Me Jean Angelard, notaire royal, et d'honnête femme Gilberte Carion, contre Léonard Geoffroy, notaire royal au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 23 décembre : demoiselles Léonarde et Marie Chemineau et Me Louis Chemineau contre Me Jean Chemineau.

B. 525. (Registre.) — In-4° de 816 feuillets papier (couvert en parchemin).

1667, 1er semestre (1). — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : Antoine de Thomassin, écuyer, et demoiselle Nicole Gerbault, sa femme, auparavant veuve de Me Adrien Beugon, tuteur des enfants de ladite Gerbault et dudit défunt, contre Me Pierre Antoine, conseiller du roi, contrôleur et élu en l'élection de Vézelay. — 19 janvier : Me Etienne Girard et dame Anne Chandorat, sa femme, héritière en partie de Me Samuel Chandorat, contre Jacques Gascoing, écuyer, seigneur de Berthun, conseiller du roi, lieutenant-général au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — noble François Blanchard, conseiller du roi, lieutenant en la vice-sénéchaussée de Saint-Amand, et demoiselle Jeanne Neret, sa femme, contre Françoise Courzin, veuve de noble Jean Néret, conseiller du roi et vice-sénéchal dudit Saint-Amand. — 26 janvier : messire Henri-Louis de Morogues, écuyer, seigneur de Longfroy, Sauvages, Thoury, La Celle-sur-Nièvre, Ouvrault, Dreigny, Fonfay et Guichy, contre Anne de Tespes, écuyer, seigneur de Pernay et Nannay, donataire de Joachim de Tespes, écuyer, son père. — 3 février : dame Judich Mithier, veuve de Me Philippe Berthault, contre dame Jacquette de Saint-Loup, femme de Vincent Praulat, sœur et héritière de Louis de Saint-Loup. — 9 février : noble Jean Crevel, conseiller au présidial de Saint - Pierre - le - Moûtier, contre Me Charles Duplessis, élu à Nevers. — 16 février : Guy de Cotignon, écuyer, conseiller en la pairie de Nivernais, contre Gilberte de Cotignon, femme de Me Claude Laumain, héritière d'Eustache de Cotignon, écuyer, seigneur de Traclin. — 2 mars : Charles de La Platière, écuyer, seigneur de Montifault, contre Claude Mathieu, syndic des habitants de Dompierre-sur-Nièvre. — 9 mars : noble Etienne Pernin, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, contre demoiselle Elisabeth Leclerc, veuve de noble Guillaume Flamen, valet de chambre et apothicaire du roi ; — dame Madeleine du Faur, veuve de messire Pierre de Jaucourt, chevalier, seigneur baron d'Espeuilles, Hubans et autres ses terres, contre Me Jean Le Cocq, prêtre, curé de Montapas. — 16 mars : Mr Joseph Guippier, seul chanoine desservant à présent la chapelle de l'église collégiale de Moulins-Engilbert, contre honorable homme Remy Potrelot. — 23 mars : noble Jacques Challemoux contre Me Nicolas Nault et Toussine Dubosc, sa femme. — 30 mars : messire René de Loron, chevalier, seigneur de Tharot, pays de Bourgogne, contre Léonard Perraudin. — 20 avril : Gilles Camus, écuyer, sieur de Raffigny, ci-devant conseiller du roi, président en l'élection de Vézelay, contre Me Pierre Marion, prêtre, curé de Gâcogne ; — honorable homme Philippe Frachot, cessionnaire de messire Pierre de Bar, chevalier, seigneur de Buranlure, contre demoiselle Edmée de Juisard, veuve d'Edme de Bréchard, écuyer. — 27 avril : Guillemette Boullé, fille de Nicolas Boullé et femme de Jean Daniel, contre Gilbert de Rozel, écuyer, seigneur de Mocques et Villardeau. — 4 mai : demoiselle Anne Coullon, veuve de Me François Roullet, tutrice de leurs enfants, contre Me Pierre Ravet et demoiselle Antoinette - Marie Duchemin, sa femme. — 11 mai : Me François Bonneau, prêtre, curé de Fléty, contre les habitants de ladite paroisse ; — Me François Bernot, sieur de Charant, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée de La Charité, contre Me Jacques Dien, prêtre, demeurant à Nevers, héritier de noble Etienne Dien, son père, et de demoiselle Madeleine Postallier, sa mère. — 18 mai :

(1) L'année 1666 manque.

François Brisson, écuyer, cessionnaire de Nicolas Brisson, écuyer, sieur de Machaux, trésorier général de France en la généralité d'Orléans, son père, contre Françoise Parigot. — 25 mai : François de Pillemier, écuyer, seigneur dudit lieu, demeurant en la paroisse de Saint-Aubin-des-Chaumes, contre Charles Magdelénat, fils et héritier de François Magdelénat, son père, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-du-Puy ; — dom Nicolas Berger, seigneur prieur de Montampuis, contre Lazare Bégat, laboureur, demeurant en la paroisse de Dornes — 8 juin : noble Gilbert Pomereuil, avocat en Parlement, fils et héritier de noble Charles Pomereuil, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et de dame Jeanne Chevalier, contre Me Olivier Mazuer, avocat audit présidial, fils et héritier de défunte dame Madeleine Michel, sa mère, femme de noble Pierre Vyau, conseiller du roi audit présidial ; — honorable homme Jean Brotier, marchand à Tannay, et dame Charlotte Dosny, sa femme, contre Etienne Legrand ; — noble Charles Vyau, conseiller du roi, lieutenant-général criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dames Catherine et Françoise Pansseron, filles et héritières de défunte dame Henriette Fournier, veuve de Me Pierre Pansseron ; — noble Pierre Vyau, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Pierre Martin, procureur fiscal en la justice de Moussy, fermier du domaine de Sancenay. — 15 juin : Louis-Armand de Melun, comte dudit lieu, tant en son nom qu'en celui de dame Anne de Veilhan, son épouse, fille et héritière de défunts Antoine de Veilhan, chevalier, baron de Giry, et de dame Antoinette de Vieure, et comme tuteur des enfants mineurs desdits défunts, contre messire Bernard de Veilhan, chevalier, seigneur comte de Méry-sur-Yonne et autres ses terres ; — dame Marie Brisson, veuve de messire François de Menou, chevalier, seigneur du Chiron, Nanvigne et autres ses terres, contre messire Hercule de Villers-la-Faye, chevalier, seigneur d'Anizy ; — demoiselle Florence Arvillon, femme de noble Pierre de Bazelle, seigneur de Buy, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jean Arvillon, avocat. — 22 juin : Pierre de Nourry, écuyer, seigneur de Thurigny, contre François d'Aulnay, écuyer, seigneur du Chaignot. — Philippe Goutorbe, scieur de long du pays d'Auvergne, contre honorables hommes Jacques et Edme Chaillou, marchands, demeurant à Dornes ; — Charles Carré, écuyer, sieur de Millery, mari et exerçant les actions de dame Anne de Druy, fille de Jean de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, contre dame Anne de Maumigny, veuve de Jacques Desprès, écuyer, seigneur de Charly. — 30 juin : dame Marie Geyn, veuve de Me Gabriel Hamel, contre Hugues de Chargère, tuteur des enfants mineurs du sieur de Laurendière ; — dame Louise Tallon, veuve de Senectaire Roy, grand-maître des eaux et forêts de Moulins-en-Bourbonnais, contre demoiselle Marguerite Alixand et noble Gilbert Alixand, son frère, héritiers en partie de demoiselle Gabrielle Dumonceau, leur mère, et contre noble Nicolas Pallierne, trésorier de France à Moulins, demoiselle Marie Pallierne, sa sœur, et noble Antoine Thoureau, son mari, tant pour eux que pour leurs autres frères et sœurs, héritiers de noble Jean Pallierne, seigneur du Moustier, et de demoiselle Marie Callier, leurs père et mère ; — noble Gilbert Alixand, sieur de Cuffier, contre Me Guillaume Chevalier, docteur en médecine, et demoiselle Gilberte Millaud, sa femme, auparavant veuve de Me Christophe Joffriot, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 526. (Fragments de registre.) — In-4° de 360 feuillets papier (en mauvais état et dérelié).

1667, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 6 juillet : Mes Pierre Goyre, Jacques Ogier et Antoine Frappier, échevins de la ville de La Charité l'année présente, contre Me Henry de Lespinasse, sieur du Pavillon, grènetier au grenier à sel de ladite ville ; — Me Eustache Séguin, notaire royal à Nevers, contre Mr François Sallonnyer, prêtre, curé de Saint-Cy-Fertrève ; — noble Etienne Pernin, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, et demoiselle Claude Lardereau, son épouse, fille et héritière de Me Jean Lardereau, contre dame Gabrielle Ravary, veuve et commune de Me Gilbert Lardereau et tutrice de leurs enfants ; — Claude de Verdigny, écuyer, prêtre, desservant l'église de Pontaillier, fils et seul héritier de Gabriel de Verdigny, écuyer, contre Jean de Virgille, écuyer, et demoiselle Jeanne de Verdigny, son épouse ; — Jeanne Bourguignon, veuve de René de La Tournelle, écuyer, sieur de Monjardin et de Chanteloup, contre Me Gabriel Jardot, commissaire des saisies réelles ; — demoiselle Françoise de Juisard, veuve de Louis de Verdigny, écuyer, demeurant à Assars, contre demoiselle Renée de Verdigny et Pierre de Marin, écuyer, sieur du Verger, son mari. — 20 juillet : Claude-André Leclerc, écuyer, sieur de Château-du-Bois, et Bonaventure Leclerc, écuyer, sieur de Fondelin, son frère mineur, héritiers en partie de Philippe Leclerc, écuyer, conseiller du roi, premier

président au présidial d'Auxerre, contre Daniel Jallot, marchand à Corbigny. — 27 juillet : Jean de François, écuyer, sieur d'Épagne et Villaine, père et tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Anne de Berthier, fille de Luc de Berthier, écuyer, sieur du Veuillin, contre le procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 3 août : Me Henry Guillier, procureur en la châtellenie de Moulins-Engilbert, fils et héritier de Me Guillaume Guillier, contre Me François Joffriot, conseiller, élu et contrôleur en l'élection de Château-Chinon ; — puissante dame Madeleine-Louise de Salins, épouse de messire Alexandre du Puy, chevalier, seigneur marquis de Saint-André-Montbrun, contre Philippe Ayrault, écuyer, seigneur de Marsauday, fils et héritier de défunt Louis Ayrault, écuyer, seigneur dudit Marsauday. — « Sur la requeste qui nous a esté faicte par le procureur du roy, comparant par son premier avocat, que quoy que les notaires subalternes de la ville de La Charité et des environs, n'ayant aucun droict de passer des nottes hors leurs justices où ils sont establis, ny obliger ceux qui sont hors leurs destroicts, néanmoins ils ne délaissent de le faire continuellement et journellement en passant des actes entre toutes les parties qui sont hors la justice de laditte ville de La Charité ; pourquoy, ce requérant ledit procureur du roy et à laquelle requeste s'est joinct le sindicq des notaires royaux de laditte ville de La Charité, avons faict inhibitions et deffenses ausdicts notaires subalternes de recevoir aucunes obligations ny autres actes qu'entre parties demeurantes en leur destroict et d'instrumenter ailleurs qu'en icelluy destroict, à peine de nulité desdits actes, despans, dommages et intérests des parties, et de cent livres d'amande ; et, pour avoir contrevenu par lesdits notaires subalternes à ce que dessus par le passé, ordonné qu'ilz seront assignez pour eux veoir condamnés en tous les despens, dommages, intérests et amende. Et sera nostre présente ordonnance leue et publiée tant en laditte ville de La Charité que environs, à ce que nul n'en ignore, à la diligence dudit sindicq des notaires royaux de la ville de La Charité. » — Honorable homme Étienne Bernard, fermier des ports et péages et moulins de Cours-les-Barres, appartenant à dame Madeleine du Lys, dame baronne dudit Cours-les-Barres, contre Jean Descanes, marteleur de la forge du Crotay. — 11 août : Me François Bernot, lieutenant-assesseur en la maréchaussée de La Charité, mari et exerçant les actions de dame Anne Pignault, sa femme, tant en son nom que pour Me Louis Pignault, sieur de Minier, et noble François Moret, mari et exerçant les actions de dame Françoise Pignault, contre Me Pierre Pignault, avocat en Parlement et procureur fiscal au bailliage de Cosne. — 17 août : Me Mathurin Pelletier, marchand de bois pour la fourniture de la ville de Paris, demeurant à Saulieu, fils et héritier de Me Pierre Pelletier, notaire royal à Montsauche, amodiateur des terres d'Island, Gouloux et dépendances, appartenant à M. le comte de Busset, contre Jean Rolland, marchand à Gien-sur-Cure, fils et héritier de Vincent Rolland et Jacquette Partiot ; — messire Etienne Foullé, chevalier, seigneur de Prunevaux, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, bailli et gouverneur de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Me Jean Girard, lieutenant au bailliage et comté de Prémery et bailli dudit Prunevaux, contre Jean Chevalier, sergent royal, demeurant à Prémery. — 31 août : demoiselle Anne Coullon, veuve de Me François Roullet, contre Me Edme Duchas ; — noble Louis Rapine, seigneur de Sainte-Marie et Saint-Martin-de-la-Bretonnière, assesseur au bailliage et pairie de Nivernais, fils et héritier de noble Jacques Rapine, vivant seigneur desdits lieux, contre noble Guillaume Morin, sieur des Blins, conseiller du roi, second président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, fils et héritier de Me Guillaume Morin ; — Me François Litaud, sieur de la Citadelle, lieutenant au bailliage du Veurdre, contre Me Claude Duret, prévôt de Sancoins. — 7 septembre : François de La Rivière, écuyer, sieur de la Bussière et de la Garde, contre dame Claude-Philippe de Morogues, dame d'Aspremont. — 14 septembre : Me Etienne Collion, lieutenant au bailliage de Mailly-la-Ville, contre Thomasse Bardin, veuve de Pierre Meusnier, tutrice de ses enfants mineurs, héritiers de Léonard Meusnier, tant pour elle que pour Marie Bardin, sa sœur, aussi veuve de défunt François Meusnier ; — Me Etienne Baille, chirurgien, demeurant à Nevers, Me Noël Gobillot, avocat, et dame Elisabeth Baille, sa femme, et dame Antoinette Baille, lesdits Baille héritiers de Me Pierre Baille, chirurgien, contre Philippe-Ignace du Broc, écuyer, seigneur des Meurs. — 22 septembre : demoiselle Anne Coullon, veuve de Me François Roullet, contre les héritiers de Me Pierre Ravet et de demoiselle Antoinette-Marie Duchemin, sa femme.

B. 527. (Registre.) — In-4° de 412 feuillets papier (couvert en parchemin).

1670, 1er semestre (1). — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : noble Vincent Guiot, sieur de Montgermain, avocat en Parlement, demeurant à Bourges, mari et exerçant les actions de demoiselle Françoise Thulier, et noble Jean-Baptiste Charlemagne, sieur de Chantaloue, mari et exerçant les actions de demoiselle Claude Thulier, lesdites demoiselles Thulier héritières de demoiselle Claude Bouthet, leur mère, vivante veuve de Pierre Thulier, écuyer, seigneur du Petit-Neuzières, conseiller du roi, prévôt, juge ordinaire de la ville et septaine de Bourges, garants des religieuses de la Visitation-Sainte-Marie dudit Bourges, contre Blaise Guilaudeau et Anne Guillerault, sa femme ; — honorables hommes Jean Babault et Paul Debayne, marchands, demeurant en la ville de Gien, contre demoiselle Marie de Boisselet et François de Boisselet, sieur d'Harlus, père et tuteur de ladite demoiselle ; — messire Louis-Armand de Melun, chevalier, seigneur comte dudit lieu, contre messire Ludovic de Veilhan, chevalier, seigneur baron de Giry, messire Bernard de Veilhan, chevalier, seigneur baron de Merry-sur-Yonne, messire Jacques de Veilhan, chevalier, seigneur de Launay, messire César du Puis, chevalier, seigneur baron d'Avrigny, au nom et comme mari de dame Marie-Angélique de Veilhan, son épouse, et demoiselle Elisabeth de Veilhan, religieuse. — 9 janvier : dame Edmée Tridon, veuve de Me Charles Guillier et tutrice de leurs enfants, contre Pierre Clémanson, tailleur d'habits ; — Me Etienne Besson, petit-fils et universel héritier de défunte Marie Fiolles, son aïeule, contre Georges Perrève ; — Jean de Ponard, écuyer, sieur de Ponard, tuteur des mineurs de Jean de Ponard, écuyer, sieur de Fougère, son frère, et de demoiselle Jeanne de Courson, son épouse, contre Michel Badoué, écuyer, sieur de la Rue, conseiller du roi et trésorier de France ès-généralités de Bourgogne et Bresse, Mathieu de Barbizy, écuyer, demeurant à Dijon, noble Antoine Jolly, conseiller du roi et greffier en chef du Parlement de Dijon, et Bénigne de Montrie, seigneur de Longepierre. — 15 janvier : Me Jean Rousset, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, mari et exerçant les actions de demoiselle Marie Girard, sa femme, petite-fille et héritière de défunt Me Gilbert Girard, avocat en Parlement, et de demoiselle Marie Pascoux, contre demoiselles Marie et Marguerite Lecouturier, sœurs et héritières de défunt Me Pierre Lecouturier, doyen de l'église de Mantes, et propriétaire jusqu'en l'année 1650 de l'office de commissaire des saisies réelles du bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — messire Jean de Paris, chevalier, seigneur de la Bussière et de Saint-Gremange, tuteur de demoiselle Catherine de Paris, sa fille, et de demoiselle Catherine Sallonnyer, et héritière de ladite dame, demeurant audit Saint-Gremange, paroisse de Pazy, contre noble Antoine Sallonnyer, sieur de Chandiou, demeurant en la ville de Château-Chinon. — 22 janvier : Me Antoine Bert, procureur en la pairie de Nevers, et auparavant receveur de Monseigneur messire Eustache de Chéry, ancien évêque de Nevers, contre Me Jacques de Villards, notaire royal et procureur en l'élection de Nevers. — 29 janvier : messire Charles de Cossaye, chevalier, seigneur de Beauvoir et Saint-Germain, contre Léonard Veullin. — 5 février : Georges de Bonin, écuyer, sieur du Cluseau et Beuvron en partie, et demoiselle Louise de Péronne, sa femme, contre Claude de Cussy-Faulin, écuyer, sieur de Chassy, comme mari exerçant les actions de demoiselle Catherine de Jussy, sa femme, père et tuteur de Paul de Cussy, écuyer, et demoiselle Gabrielle de Bourguignon, sœur germaine de Paul de Bourguignon, écuyer ; — noble Philippe Voillaud, sieur du Plessis, licencié ès-loix, demeurant à Clamecy, et demoiselle Voillaud, veuve de noble Charles Quartier, avocat en Parlement, demeurant à Dompierre-sur-Héry, enfants et héritiers de dame Françoise Charpentier, veuve de Me Voillaud, contre Charles de Cossaye, écuyer, sieur de Beauvoir, tant en son nom que comme héritier et au nom de Jacques de Cossaye, écuyer, sieur dudit Beauvoir, Challement et Challementeau, son père, et comme curateur d'Henri de Cossaye, son neveu, fils et héritier de Gaspard de Cossaye, vivant écuyer, sieur de Cizely, aussi héritier dudit Jacques de Cossaye, son père. — 6 février : dame Eugenne Carpentier, veuve de Me François Salomon, contre Gervais Grandjean ; — noble Jacques Dufouilloux, conseiller et avocat du roi en l'élection de Nevers et contrôleur au grenier à sel dudit lieu, contre Arnaud de Charry, écuyer, sieur de Précy. — 12 février : Me Jacques Pansseron, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, contre Jacques de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye. — 26 février : dame Françoise-Marie de Jacob, veuve de messire Charles de Sennevoy, vivant chevalier, seigneur de Ballot, Ougny et autres lieux, contre Edme et Claude Commaille frères, marchands, demeurant

(1) Les années 1668 et 1669 manquent.

en la pâroisse d'Ougny. — 5 mars : noble Claude Prisye, docteur en médecine, demeurant en la ville de Nevers, père et légitime tuteur de Me Philippe Prisye, son fils, héritier de défunt Me Claude Prisye, receveur des décimes du diocèse de Nevers, son aïeul, cessionnaire de défunte demoiselle Claude de Bongards, contre Me Hugues Berault, élu en l'élection de Saint-Amand, y demeurant, ci-devant mari et exerçant les actions de demoiselle Marie Henry, fille et héritière de Me Pierre Henry. — 12 mars : noble Francois Bouzitat, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Françoise Gascoing, sa mère, veuve de noble Pierre Bouzitat, vivant conseiller et élu en l'élection de Nevers, contre François Parigot. — 20 mars : noble Jacques Gascoing, seigneur du Chaumont, contre Me Martin Pilloux, commissaire des saisies réelles du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 24 mars : dame Jeanne Desbaugy, veuve de Me Etienne Bargedé, sieur des Granges, contre Antoine Simonneau. — 26 mars : Henry de Bonnay, écuyer, sieur de la Vanne, contre demoiselle Claude de Bréchard, tant en son nom que comme tutrice de ses frères et sœurs; — — Regnault Merlin, maître faïencier à Nevers, cessionnaire d'Eustache de Berthier, écuyer, contre demoiselle Bonne de La Cassagne, veuve de Louis de Berthier, écuyer, sieur de la Bussière, et tutrice de leurs enfants. — 16 avril : messire Léonard des Gentils, chevalier, seigneur de Lamenay, d'Aglan, de Rix, et par moitié de Cossaye, contre honorable homme François Jourdier, marchand. — 23 avril ; Me Marin Pousson, sieur de Champendu, bourgeois de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Etienne Desprez, chantre et chanoine en l'église cathédrale de Nevers, chapelain de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, fondée en l'église Saint-Pierre dudit Nevers. — 30 avril : Claude Bouzitat, écuyer, sieur de Séline, et demoiselle Gabrielle Litaud, sa femme, contre Jean Regnard. — « Faisant droit sur la requeste du procureur du faict commun de cette ville, à laquelle s'est joinct le procureur du roy, comparant par Noël Pérude, son substitut, nous luy avons permis de faire saisir le revenu de l'église collégialle de Nostre-Dame de cette ville, pour faire faire le service accoustumé jusqu'à ce qu'il y ayt esté pourveu et commission au procureur du faict commun, pour faire assigner maistre André Delachaise, chanoine, pour raporter la somme de 240 livres à luy mise en main par Me Pierre Jaudot, chanoine. » — Demoiselle Suzanne Gay, veuve de Jean de Reugny, écuyer, seigneur de Villatte, et autres lieux, demeurant audit Villatte, paroisse de Léré, tant en son nom, comme héritière mobilière de dame Marie de Reugny, sa fille, épouse de Jean d'Estud, écuyer, seigneur de Tracy, que comme ayant la garde noble de François de Reugny, son fils, et dudit défunt, et demoiselle Magdeleine de Reugny, sa fille et dudit défunt, comme étant en ses droits sous l'autorité de Me Pierre Gay, procureur fiscal au baillage de Léré, son curateur aux causes, demeurant aussi audit lieu, héritiers immobiliers de ladite dame Marie de Reugny, leur sœur, requérant la lecture, publication et insinuation du contrat de mariage d'entre lesdits sieur d'Estud et dame Marie de Reugny, passé par-devant Guillerault, notaire royal, résidant à Pouilly, le 28 décembre 1662, contenant donation faite par ledit seigneur d'Estud à ladite dame de Reugny, son épouse, de la terre et seigneurie de Maltaverne, située en la paroisse de Tracy, contre messire Georges de Reugny, chevalier, seigneur baron du Tremblay, et dame Edmée de La Platière, veuve de messire François d'Estud, écuyer, au nom et comme tutrice de leur fils, héritier en partie dudit sieur d'Estud. — 7 mai : dame Anne Thiellement, veuve de Me Gilbert Pousson, et Me Marin Pousson, son fils, sieur de Champendu, contre noble Gilbert Challemoux, sieur de la Planche, et demoiselle Gabrielle Litaud, son épouse, fille et héritière de noble Charles Litaud, lieutenant particulier au présidial de Saint-Pierre-le-Moutier; — messire Jacques de Fourvière du Coudray, chevalier, seigneur baron de Quincy, Villiers-sur-Yonne, Averly, vicomte d'Armes, Chevroches, de la vicomté de Clamecy et autres lieux, demeurant audit Quincy, contre François de Meun, chevalier, seigneur de Challement. — 14 mai : Me Claude Dumont, bourgeois de la ville de Moulins, contre Sébastien de Rollat, écuyer, sieur dudit lieu, et François de Rollat, écuyer, sieur de Puiguillon ; — noble François du Four, seigneur prieur du prieuré de Lurcy-le-Bourg, contre François Thomas, laboureur. — 21 mai : noble Guillaume Cuvelier, docteur en médecine, Me Pierre Fontaine, marchand, Pierre Delafaye, le jeune, avocat, Jean Daveau, procureur, échevins de la ville, de La Charité l'année présente et Me François Pluvinet, procureur du fait commun de ladite ville contre Me Pierre Goyre, procureur fiscal au baillage de ladite ville. — 4 juin : messire Jacques Le Bourgoing, chevalier, seigneur de Charantonay et autres lieux, fils et héritier en partie de messire Jean Le Bourgoing, vivant chevalier, seigneur de Faulin et de Champlevois, contre Léonard Cassier; — monsieur maistre Henri Bolacre, conseiller ordinaire de Monseigneur le prince de Condé, lieutenant-général du bailliage et pairie de Nivernais, mari et exerçant les actions de dame Gabrielle Corade, son épouse, étant aux

droits de Me Augustin Corade, et dame Perrette Magnen, ses père et mère, contre Mes Pierre et François Delafaye, bourgeois de la ville de La Charité, enfants et héritiers de dame Antoinette Foubert; — Guillaume de Pagany, sieur d'Eugny, contre messire Louis de Jaucourt, chevalier, seigneur de Domecy, et dame Anne de La Forest, sa femme; — demoiselle Françoise de Varigny, femme de Me François Chambrun, demeurant en la paroisse d'Ivoy-le-Pré, contre dame Louise Berthault, veuve de Me Jean Léveillé, marchand, demeurant à La Charité. — 11 juin: les sieurs recteurs de l'hôpital de Saint-Didier du la ville de Nevers contre demoiselle Marguerite Courtois, veuve de Jean de Jacquinet, écuyer, sieur de Pannessière. — 18 juin: Me Jean Mangeart, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, cessionnaire de messire Charles de Chéry, chevalier, seigneur baron de Neuvy, et messire Adrien de Chéry, chevalier, seigneur de Chaillant, héritiers de messire Eustache de Chéry, évêque de Nevers, contre dame Marie Damas d'Anlezy, comtesse de Druy, veuve de messire Claude de Marion, chevalier, seigneur comte dudit Druy, tutrice de leurs enfants, et messire François de Marion, chevalier, comte dudit Druy, fils et héritier dudit comte de Druy; — demoiselle Angélique du Crest, veuve d'Hugues de Berger, écuyer, seigneur de la Rivière du-Mont, y demeurant, paroisse de Saint-Gengoult, contre Hugues Romme, marchand, demeurant en la paroisse de Lanty. — 25 juin: Me François Bourgoing, maître de la poste de Nevers, Me Joseph Vaillant, avocat en Parlement, mari et exerçant les actions de demoiselle Anne Bourgoing, héritiers de défunte Anne Bourgoing, contre messire Antoine Brissonnet, écuyer, seigneur de Poiseux; — demoiselle Gilberte Vyau, veuve de noble Gilbert Millaud, conseiller et avocat du roi au présidial de Saint Pierre-le-Moutier, et tutrice de leurs enfants, contre Me François Robin, procureur audit présidial, fils et héritier de dame Marie Millaud et dame Marie Robin, sœur dudit François, veuve en dernières noces de Me Guillaume Maslin.

B. 528. (Registre.) — In-4° de 394 feuillets papier (dérelié.)

1670, 2e semestre. — REGISTE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 juillet: messire Charles Le Bourgoing, chevalier, seigneur de Faulin, contre honorable homme Jean Coujard, marchand, demeurant à l'Echenault, paroisse de Glux; — Jean de Loiseau, écuyer, et demoiselle Magdeleine de Varigny, son épouse, contre Jacques de Champs, écuyer, seigneur de Saint-Léger. — 16 juillet: Jean-Baptiste Harmand, prêtre, ermite, demeurant à l'ermitage Saint-Roch-sur-Ravières, pays de Champagne, contre noble Philibert Harmand, l'un des gardes et chevau-légers de Sa Majesté; — Me Guillaume Régnard, marchand à Nevers, contre Jean de Bongards, écuyer, seigneur de Chambrun. — 23 juillet: Me Pierre Chapotet, marchand, demeurant en la paroisse de Ménetou-Couture, contre Anne Delisle. — 30 juillet: Philbert Roux, écuyer, seigneur du Sallay, conseiller du roi, président-trésorier de France en la généralité de Moulins, contre noble Guillaume Caffard, ci-devant receveur des tailles en l'élection de la ville de Nevers, et demoiselle Marie Sallonnyer, sa femme. — 6 août: Me Antoine Galaix, greffier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jacques Dodat et Bernard Galaix, laboureurs, demeurant au village de Saulnières, paroisse de Tresnay. — 20 août: les chanoines de Nevers contre dame Marie Dollet, veuve de noble Louis Duplessis, conseiller du roi, élu en l'élection de Nevers, et noble Charles Duplessis, son fils, aussi élu en ladite élection, débiteurs à l'hérédité de défunte demoiselle Claude Caffard, veuve de Me Jean Moquot, avocat audit Nevers, et contre Me Jacques Moquot, sieur de Machy, avocat en Parlement, demeurant audit Nevers, héritier dudit Me Jean Moquot, son père, et de Victor Moquot, son frère. — 27 août: demoiselle Elisabeth Leclerc, veuve de noble Guillaume Flamen, apothicaire et valet de chambre ordinaire du roi, demeurant à Nevers. contre dame Marie Berthier, veuve de Me Charles Vaillant, marchand, demeurant en la ville de Nevers, — 3 septembre: honorable homme François Gressin, sieur de la Roche, et dame Anne Chauveau, sa femme, demeurant à Saint-Laurent, près Cosne, contre Me Joseph Chauveau, avocat en Parlement et lieutenant au bailliage de la ville de Pouilly-sur-Loire. — 10 septembre: noble Jean Bergeron, conseiller du roi en ses conseils, contre demoiselle Edmée-Geneviève Gorget, épouse de Thomas Marie, écuyer, baron d'Avigneau, lieutenant-général au bailliage d'Auxerre, donataire universelle de Me André Gorget, son père, lieutenant civil et criminel à Coulanges-sur-Yonne. — 17 septembre: noble Claude Prisye, docteur en médecine, demeurant à Nevers, père et légitime tuteur de Me Philippe Prisye, son fils, héritier de défunt Me Claude Prisye, receveur des décimes au diocèse de Nevers, son aïeul, cessionnaire de dame Claude de Bongards, contre Me Hugues Berault, élu en l'élection de Saint-Amand, y demeurant, veuf de dame Marie Henry, vivante héritière de Me Pierre Henry, son père; —

messire Philippe Andrault de Langeron, chevalier, seigneur comte dudit lieu, baron de Cougny et Vaux, demandeur à fin d'être reçu à faire la foi et hommage en main souveraine à cause de sa terre et seigneurie dudit Vaux et mainlevée des fruits et revenus de ladite terre saisis contre monseigneur le duc Mazarini, duc de Nivernois et Donziois, et messire Corneil d'Aërsens, seigneur marquis de La Nocle, Sommeldick, baron de Châtillon-en-Bazois, saisissant les revenus de ladite terre comme prétendant l'un et l'autre qu'elle est portée et mouvante de leurs fiefs. — 24 septembre : Edme de La Barre, écuyer, seigneur de Forest, la Vernière, baron de Chasnay, et dame Marie de Chéry, son épouse, légataire de messire Eustache de Chéry, vivant évêque de Nevers, d'après le testament dudit défunt reçu Huard et Gabillon, notaires au Châtelet de Paris, le 3 juin 1664, contre messire Charles de Chéry, chevalier, seigneur de Neuvy, héritier dudit défunt de Chéry, évêque de Nevers; — messires Claude et Elie de Meun de La Ferté frères, chevaliers, seigneurs de Saulière, demeurant à Champdiou, paroisse de Maux, contre Eugène Drouillet dit Ledain, laboureur, demeurant audit lieu de Saulière, paroisse de Saint-Péreuse. — 22 octobre : réception de Mᵉ Etienne Dhéré en qualité de procureur postulant au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — demoiselle Françoise Gouffreteau, veuve en premières noces de Mᵉ Claude Merlin, vivant procureur en la sénéchaussée et siége présidial de Moulins, et à présent femme de Jean-François de Cullan, écuyer, seigneur des Fontaines, demeurant à Moulins, contre André Roy, écuyer, seigneur de Villars, conseiller du roi et son premier président au présidial dudit Moulins; — Antoine de Chargère, écuyer, seigneur de Tourny, contre noble Charles Vyau, lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 27 octobre : Thomas de La Barre, écuyer, seigneur de Lorgue, contre François Perrinet. — 29 octobre : Georges de Bongars, écuyer, seigneur de Grosbois et de Maumigny, et demoiselle Francoise de Maumigny, son épouse, fille et héritière de défunts Jean de Maumigny, écuyer, seigneur dudit lieu, et demoiselle Anne Dufour, sœur et héritière pour un quart de Henri Dufour, vivant écuyer, sieur de Villars, contre Antoine de Chargère, écuyer, sieur de Tourny, y demeurant, et demoiselle Angélique du Crest, veuve de Hugues de Berger, écuyer, seigneur de Rivière et de Mont, tutrice de leurs enfants. — 5 novembre : dame Marie de Morogue, veuve de Gédéon de Robert, écuyer, sieur de Tauvenay, demeurant à Sauvages, paroisse de Beaumont-la-Ferrière, contre dame Marguerite Chandorat, veuve de Mᵉ Jacques Denys le jeune, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-des-Champs, dame Madeleine Girard, fille d'honorable homme Charles Girard et de dame Anne Chandorat, héritière de ladite dame Chandorat, sa mère, demeurant à La Charité, Jean Girard et Etienne Guillin, « horelogeur » à La Charité, ledit Guillin mari de Marguerite Girard, et Jeanne Girard, enfants et héritiers desdits Charles Girard et Anne Chandorat. — 12 novembre : honorable homme Jean Joully, marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre dame Judith Mithier, veuve de Philippe Berthault, marchand, demeurant en ladite ville. — 19 novembre demoiselle Jeanne Guyot, veuve de Mᵉ Jean Arvillon, avocat, demeurant en la ville de Nevers, et tutrice de leurs enfants, héritiers de dame Anne Durand, veuve de Mᵉ Gaspard Arvillon, leur aïeul, contre dame Claude Repoux, veuve de Mᵉ Pierre Bonnat. — 19 novembre : messire François de Choiseul, chevalier, seigneur comte de Chevigny, fils et héritier de messire Jacques de Choiseul, chevalier, seigneur comte dudit Chevigny, contre messire Ravand de Blosset, chevalier, seigneur de Mouron — 26 novembre : demoiselle Françoise de Varigny, femme de Mᵉ François Chambrun, marchand, demeurant en la paroisse d'Ivoy-le-Pré en Berry, contre Mᵉ François Gascoing, bourgeois de la ville de Nevers, et Mᵉ Charles Save, marchand, demeurant en la ville de Saint-Saulge. — 1ᵉʳ décembre : Mᵉ Claude Bizardeau, fourrier des écuries du roi, contre Pierre Perreau, Etienne et François Perreau, ses enfants. — 3 décembre : Charles Lenormand, écuyer, seigneur d'Herry, y demeurant, héritier de Mᵉ Jean Lenormand, chevalier, seigneur dudit Herry, contre Nicolas Guion, laboureur. — 24 décembre : Mᵉ Jean Beaufils, l'un des six-vingts chevaucheurs ordinaires de l'écurie du roi, demeurant ordinairement à Maltaverne, paroisse de Tracy, contre Marit Dars, armurier, Edmée Crochet, veuve de Jean Leblanc, marchand, Edme Delanoue, tailleur d'habits, et Mᵉ François Delorme, notaire, demeurant en la ville de La Charité.

B. 529. (Registre.) — In-4° de 450 feuillets papier (couvert en parchemin).

1671, 1ᵉʳ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 janvier : Mᵉ Simon Billault, notaire royal, demeurant en la ville de Nevers, contre Mᵉ Jean Chevalier, chevaucheur d'écurie, tenant la poste pour le roi à Villars. — 14 janvier : Mᵉ Claude Lempereur, marchand, demeurant à Nevers, contre

dame Claude-Philippe de Morogue, dame d'Aspremont; — demoiselle Léonarde Belliard, veuve de noble François Sallonnyer, contre Claude Renduel, menuisier, et Pierre Girard, drapier, demeurant à Château-Chinon; — demoiselle Blaisine de Vienne, veuve de noble Guillaume Sallonnyer, sieur du Péron, Jean, François et Charles Sallonnyer, leurs enfants, contre messire Thomas de Cosmon, sieur d'Astry, conseiller du roi, trésorier-général des ponts et chaussées de France; — messire Charles d'Esmé, chevalier, seigneur de Chanteloup, contre François de Meun, écuyer, sieur de Challement et Challementeau, et demoiselle Marie de Barnault, sa femme, Antoine de Barnault, écuyer, seigneur de Guipy, et demoiselle Jeanne de Bony, son épouse; — messire Jean de Paris, chevalier, seigneur de la Bussière et Saint-Gremange, père et tuteur de demoiselle Catherine de Paris, sa fille, et de défunte demoiselle Marie Sallonnyer, son épouse, contre noble Antoine Sallonnyer, sieur de Champdiou. — 19 janvier : demoiselle Marguerite Alixand, veuve de noble Philbert Sallonnyer, maître des comptes à Nevers, contre demoiselle Marie Guitot. — 28 janvier : demoiselle Catherine Sallonnyer de Pouilly, majeure, fille de défunt François Sallonnyer de Pouilly et de dame Madeleine Maugas, contre les religieuses Ursulines de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — messire Armand-François de Menou, chevalier, marquis de Charnisay, fils et donataire de dame Marie Brisson, veuve de puissant seigneur messire François de Menou, chevalier, seigneur du Chiron, contre Mᵉ Jean Lithier et demoiselle Claude Gascoing, sa femme. — 4 février : Jean du Buisson, écuyer, sieur du Beirat, président-trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Moulins, contre Mᵉ Pierre Mangonnet. — 18 février : noble Jacques Legrand, greffier en chef au bureau des finances de la généralité de Moulins, y demeurant, contre Mᵉ François Romanet, avocat à Montaigu-en-Combrailles, fils et héritier de Mᵉ Blaise Romanet, avocat en Parlement, et de dame Gilberte Taillaudat; — Antoine de Chargère, écuyer, seigneur de Tourny, y demeurant, paroisse de Fléty, contre Joachim de Chargère, écuyer, demeurant en la paroisse de Millay. — 25 février : réception de Mᵉ Pierre Gigot comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — noble Pierre Rapine, seigneur de Foucherenne, ci-devant procureur général au bailliage et pairie de Nivernois, Florimond Bardin, écuyer, sieur de Limonnet, vallet de garde-robe du roi, et dame Charlotte Rapine, veuve de noble Claude Goussot, sieur de Martigny, héritiers en partie de noble Pierre Rapine, étant aux droits de Mᵉ Jean Duret, chevalier, seigneur de Montchenu, trésorier de France à Moulins, opposants aux criées des immeubles saisis sur Jean Loret dit Casson, et Madeleine Ravisy, sa femme, contre Mᵉ Pierre Martin, procureur fiscal de Moussy, tuteur des mineurs de Clément Loret, sieur de Villaine; — Jean de Marchand, sieur de Belleroche, contre M Jean Connestable, procureur fiscal au bailliage de Lormes; — Louis Gaulthier, maître paumier en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, adjudicataire du jeu de paume, contre noble Gilbert Alixand, ci-devant président en la Chambre des comptes de Nevers. — 2 mars : Mᵉ Charles Berthelon, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Charles Bigot. — 4 mars : messire Elie de Jaucourt, chevalier, seigneur baron de Domecy, Plancy, Cervon et autres lieux, demeurant audit Cervon, contre messire Edme de Certaine, chevalier, seigneur de Villemolin. — 11 mars : messire Claude Le Mareschal, chevalier, seigneur de Bonpré et autres ses terres, ayant droit de dame Marguerite Courtois, veuve de Jean de Jacquinet, vivant seigneur de Niaux et Pannessière, sa belle-mère, contre François Rousset, seigneur du Creuzet. — 18 mars : demoiselle Marie Desjours, veuve de Hugues de Chargère, écuyer, sieur de la Goutte, et tutrice de leurs enfants, demeurant au lieu de la Goutte, paroisse de Fléty, contre Antoine Martenot, meunier. — 8 avril : dame Françoise Forest, femme de Jean du Buisson, écuyer, sieur de Beirat, contre Thomas de Meschatin, écuyer, seigneur de Tilloux; — dame Marie de Cullant, abbesse du monastère de Notre-Dame de Charenton, contre Mᵉ Jean Bardot, marchand, fermier de l'abbaye de Notre-Dame de Fontmorigny, et messire Joachim de La Grange de Villedonnet, abbé dudit Fontmorigny. — 15 avril : Pierre des Ulmes, écuyer, seigneur de Trougny, la Boube et autres ses terres, exerçant les actions de demoiselle Anne de Lavenne, sa femme, Etienne et Florimond de Lavenne, écuyers, sieurs des Perriers, héritiers de défunt noble Léonard de Lavenne, contre Mᵉ Claude Bizardeau. — 22 avril : honorable homme Mathurin Ravary, marchand, demeurant en la ville de Decize, contre François de La Godine, écuyer, sieur de Chevannes, tant comme mari et exerçant les actions de demoiselle Gilberte de Nourry, sa femme, fille et héritière en partie de demoiselle Madeleine de La Rivière, que comme tuteur des enfants de Louis de Galline, écuyer, seigneur de Boisroserain, et de demoiselle Perrette de Nourry, aussi fille et héritière en partie de ladite demoiselle. — 29 avril : honnête femme Jeanne

Girard, veuve d'honorable homme Jean Coujard, marchand, demeurant au lieu de l'Eschenault, paroisse de Glux, tutrice de leurs enfants, contre messire Charles Le Bourgoing, chevalier, seigneur de Faulin. — 10 mai : dame Anne de Chaverot, fille et héritière en partie de défunt messire Claude de Chaverot, chevalier, seigneur de Guédebourg, et de dame Josèphe de Tespes, et femme de messire Robert de Barbizy, chevalier, seigneur de la Marthe, contre son mari ; — Etienne de Lavenne, écuyer, sieur des Perriers, et demoiselle Jeanne Joumier, sa femme, demeurant en la paroisse de Sanizy, et demoiselle Anne Rimbault, veuve de François Joumier, contre Mᵉ François Parent, lieutenant en l'élection de Clamecy, Mᵉ François Frappier, lieutenant au bailliage de Donzy, dame Anne Joumier, sa femme, dame Claude Leclerc, Edme, Claude, Paul et François Parent, demoiselles Eugenne et Marie Parent. — 27 mai : dame Catherine de Bonnet, veuve de Jacques de Villaines, chevalier, seigneur baron de Givry et Sermoise, contre Mᵉ Etienne Chappus, curé de Patinges. — 3 juin : Mᵉ François Pinet l'aîné, marchand, demeurant à Nevers, fermier et accenseur de la forge et fourneau de Grossouvre, contre messire Claude de Grivel, chevalier, seigneur comte d'Ourouër, Grossouvre et autres terres, et Mᵉ Claude Choppin, avocat en Parlement, demeurant à Ourouër ; — Nicolas de Villaine, écuyer, seigneur de la Condemine, conseiller du roi, trésorier général de France en la généralité de Moulins, mari et exerçant les actions de demoiselle Madeleine Desprès, fille et héritière de Louis Desprès, écuyer, seigneur de Bruzeaux, conseiller du roi et son avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre honorable homme Pierre Lévesque, marchand, demeurant à Nevers. — 10 juin : Mᵉ Jacques Moquot, sieur de Machy, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, tant en son nom que comme tuteur de ses frères et sœurs, héritiers de défunt Mᵉ Jacques Moquot et de dame Claude Caffard, contre le chapitre de Nevers ; — dame Madeleine Roy, veuve de Jean Denis, écuyer, seigneur des Prugnes, contre Claude Lasaigne, écuyer, sieur d'Ailly, et demoiselle Marie Denis, son épouse, et Gilbert du Peyroux, écuyer, seigneur des Granges, fils de ladite dame Marie Denis. — 17 juin : demoiselle Gilberte Vyau, veuve de noble Gilbert Millaut, vivant conseiller et avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et tutrice de leurs enfants, fille et héritière en partie de Mᵉ Pierre Vyau, vivant contrôleur au grenier à sel dudit lieu, contre Antoine Ducrot. — 25 juin : « Faisant droit sur la requeste du procureur du faict commung de cette ville, tendant à ce que, au préjudice des réglements, faicts par les sieurs maire et eschevins de cette dicte ville touchant le poids et prix du pain qui se débite par les boulangers de cette d. ville, ils contreviennent journellement soubz prétexte de quelques appellations ; nous, ayant esgard qu'il s'agit de l'intérest publicq, disons que les réglements faicts par lesd. sieurs maire et eschevins de quatorze deniers pour chacun pain bis et blanc du poids de. ... seront exécutez nonobstant oppositions ou appellations quelconques et sans préjudice et à peine de dix livres d'amende contre chacun des contrevenants, contre lesquels permis au procureur du faict commung de faire informer pour estre punis suivant la rigueur des ordonnances ; et sera nostre présent jugement leu et publié à son de tambour. »

B. 530. (Registre.) — In-4° de 328 feuillets papier (dérelié et en mauvais état).

1671, 2ᵉ semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1ᵉʳ juillet : Pierre Bonneau, archer royal, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Pannier, aussi archer en la même ville. — 8 juillet : dame Catherine Le Bourgoing, veuve de François de Champs, écuyer, seigneur de Bussy, demeurant à Saint-Cy-Fertrève, contre demoiselle Marguerite de La Brault, veuve de Gabriel de Paris, écuyer, seigneur de Couloize, demeurant audit Saint-Cy-Fertrève. — 15 juillet : Guillaume Saultereau, sieur de Bussy, demeurant en la ville de Nevers, seul et unique héritier de défunte demoiselle Anne Darnault, femme de Guillaume Saultereau, sieur dudit Bussy, contre Mᵉ Claude Segault, procureur au bailliage et pairie de Nivernois, demeurant à Nevers, père et tuteur de Jean Segault, prétendu héritier dudit sieur Saultereau. — 22 juillet : messire Gaspard de Coligny, marquis de Saligny, Noël-Eléonor Palatin de Dyo, marquis de Montperroux, seigneur de Dorne, contre Mᵉ Jacques Dhéré, prêtre, curé d'Azy-le-Vif. — 29 juillet : Espérance Guytot, veuve de Jean Arnault, boulanger et pâtissier en la ville de Nevers, y demeurant, paroisse Saint-Etienne, contre Jean de Ponard, écuyer, sieur de Marié, demeurant au village de Marié-le-Grand, paroisse de Millay. — 5 août : Pierre Perrachon, écuyer, sieur de Saint-Maurice, conseiller du roi en ses conseils, secrétaire de sa maison, couronne de France et de ses finances, et Mᵉ Pierre Delafaye l'aîné, demeurant à La Charité, Mᵉ François Delafaye, prêtre, et

Me Pierre Delafaye le jeune, avocat en Parlement, ses enfants, contre dame Marie Destrappes, femme séparée de biens dudit Pierre Delafaye le jeune, avocat. — 12 août : messire François du Pré, chevalier, seigneur de Guipy, contre Pierre Vaye, tisserand et marguillier en ladite paroisse de Guipy. — 19 août : Paul et Hugues de Maumigny, écuyers, seigneurs de Riégeot, Morant, Rivière et Chevannes, héritiers de dame Gabrielle de Reugny, leur mère, demeurant en la paroisse de Champvert, contre Philippe de Lichy, écuyer, seigneur de Lisle ; — Me Claude Dumont, bourgeois de Moulins-en-Bourbonnais, contre Sébastien de Rollat, écuyer, seigneur dudit lieu. — 26 août : réception de Me Etienne Millault comme procureur postulant au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — demoiselle Catherine de Chevigny, demeurant en la paroisse de Sougy, contre Philippe de Lichy, écuyer, seigneur de Lisle, exerçant les actions de demoiselle Etiennette Berthelon, auparavant veuve de Jean de Chevigny, écuyer, seigneur de Champrobert. — 2 septembre : dame Marie Fiteau, veuve de Me Sébastien Garillan, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et fermier de la commanderie de Boue, contre Me Jean David, sieur de Paraize. — 7 septembre : demoiselles Anne et Françoise de Charry, filles, poursuivant les criées des immeubles de défunt Eustache de Charry, écuyer, seigneur de Précy, contre Adrien de Charry, écuyer, seigneur dudit Précy, tuteur de François de Charry, son fils émancipé, héritier dudit Eustache de Charry ; — demoiselle Françoise Litaud, fille de noble Gilbert Litaud, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Gilbert Tartarin ; — dame Elisabeth Le Vassor, veuve de Me Jean Bertrand, marchand à Orléans, contre Etienne Millet et Eugène Robin, sa femme. — 9 septembre : « sur la requeste facte par le procureur du roy, comparant par son substitut, que Jean Flandin, en conséquence d'un contract de fondation prétend avoir la sépulture en l'église de Saint-Seigne de Corbigny, en laquelle il dict que le sieur Guillemeau, curé, et Me Pierre Magnien, fabricien, l'ont troublé pour avoir fait poser un tronc sur sa tombe, et quoique cette matière soit pleinement de nostre connaissance, tant accause de la personne que de ce qu'il s'agit d'un trouble prétendu dans une église et que ledit sieur Guillemeau n'a pu estre cité ailleurs », il est fait inhibition et défense audit Flandin de citer ledit Guillemeau devant une autre juridiction. — 16 septembre : messire François de Charry des Gouttes, chevalier, seigneur des Gouttes, La Maison-Fort, Veroux et autres ses terres, contre Gabriel de Châteaubodeau, écuyer, seignenr des Thureaux et du Vernay, et Marcou des Bouyaux, écuyer, seigneur de Château-Regnault et Gissy, et demoiselle Françoise de Châteaubodeau, son épouse, lesdits Gabriel et Françoise de Châteaubodeau héritiers de Louis de Châteaubodeau, écuyer, seigneur du Vernay, et de demoiselle Charlotte des Brandons, leurs père et mère. — 23 septembre : dame Marie Faucheu, veuve de Jean de Lingendes, écuyer, sieur de Chézelles, conseiller du roy en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins-en-Bourbonnais, adjudicataire de la terre et seigneurie de la Pouge, contre Sébastien de Rollat, écuyer, sieur de la Pouge. — 21 octobre : Henry de Bonnay, écuyer, seigneur de la Vanne, demeurant à Château-Renard, pays d'Hurepoix, contre demoiselle Antoinette de Bréchard, fille et héritière de défunt Claude de Bréchard. — 26 octobre : messire Antoine de Marcelanges, chevalier, seigneur de Chaumigny, contre messire Louis de Reugny, seigneur prieur de Mazille, dame Anne d'Arcy, dame de Coüéron, François de Rolland, chevalier, seigneur de Coüéron, fils et héritier de Jacques de Rolland, écuyer, Denis du Crest, écuyer, seigneur de Ponay, et demoiselle Gabrielle de Ponard, son épouse, fille et héritière de demoiselle Charlotte de Grandval, femme en secondes noces de Philippe du Crest, écuyer, sieur de Barnault, et Guy Cotignon, conseiller au bailliage et pairie de Nivernois — 29 octobre : Me Jacques Millin, sieur des Ecots, avocat en Parlement, adjudicataire des immeubles de Léonard Millin, son père, et tuteur de Jean-Baptiste Millin, son frère, contre Me Martin Pilloux, sieur de la Motte, commissaire aux saisies réelles du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 531. (Registre). — In-4°, 433 feuillets papier (couvert en parchemin).

1673, 1er semestre (1). — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : demoiselle Anne de Nerville, veuve d'Adrien de Bongards, écuyer, tutrice de leurs enfants, contre Eustache de Lichy, écuyer, seigneur dudit lieu, demeurant en la paroisse de Rémilly, et Esnemond de Girard, écuyer, demeurant à Nevers. — 16 janvier : Charles de Marcelanges, écuyer, seigneur de la Grange-Coussas, contre Antoine de Moncorps, écuyer, seigneur de Beauvais, Charlotte et Elisabeth de Moncorps, ses sœurs, procédant sous l'autorité de Michel de Moncorps, écuyer,

(1) L'année 1672 manque.

seigneur de Chéry, leur père. — 18 janvier : dame Elisabeth de Veilhan, femme de Jean Andras, écuyer, seigneur de Chappe, y demeurant, paroisse d'Assars, contre son mari ; — dame Eléonore de Saint-Julien, femme de messire François de Châteaubodeau, chevalier, seigneur de la Baune, demeurant au cloître des religieuses de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre son mari. — 25 janvier : messire Gabriel de Jaucourt, chevalier, seigneur de Deux-Lions et Vergnol, demeurant audit Vergnol, près Sancergues, tuteur de messire Pierre-Antoine de Jaucourt, chevalier, seigneur baron d'Hubans et autres lieux, fils de défunt messire Pierre de Jaucourt, seigneur baron d'Espeuilles et autres ses terres, et de dame Madeleine du Faur, dame baronne desdits lieux, demoiselles Louise, Madeleine et Edmée de Jaucourt, filles desdits défunts seigneur et dame d'Espeuilles, contre Me Philibert Perrot, prêtre, curé de Bussy-la-Pesle. — 1er février : François de Troussebois, écuyer, seigneur de Faye, y demeurant, contre demoiselle Claude du Verne, veuve de Louis de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés. — 22 février : demoiselle Marie Moquot, veuve de Me Gaspard Prisye, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, fille et héritière en partie de défunte demoiselle Françoise Pomereuil, veuve de noble Nicolas Moquot, avocat en Parlement, demeurant audit Nevers, ladite dame Pomereuil cessionnaire de Nicolas Brisson, écuyer, sieur de Machault, trésorier de France en la généralité d'Orléans, fils et héritier de dame Antoinette Mousnier, veuve de Me Jean Brisson, contre Me Claude Rivière, avocat en Parlement et lieutenant particulier au domaine de Bourbonnais, demeurant à Moulins. — 1er mars : Louis de Cossay, écuyer, sieur de la Vallée, contre demoiselle Marie Sallonnyer, veuve de noble Gabriel Millot, sieur du Cloistre, noble Philippe Millot, sieur du Cloistre, et Me Robert Millot, théologal de l'église de Nevers. — 8 mars : Jean de Tespes, écuyer, sieur de Varigny et la Forêt-des-Chaumes, demeurant à la Forêt, contre demoiselle Catherine Le Bourgoing, veuve de François de Champs, sieur de Bussy, demeurant à Achun ; — François Bagnayt, écolier en l'université de la ville de Bourges, de présent demeurant en la ville de La Charité, fils de Jean Bagnayt, marchand, demeurant en ladite ville, et de Marguerite Barat, héritier en partie de sondit père, contre Jacques Dasvin, marchand, demeurant en ladite ville. — 22 mars : noble Philibert Brisson, ci-devant président en l'élection de Nevers, et demoiselle Claude Roux, sa femme, fille et héritière en partie de défunte dame Gilberte Sirot, femme de Guillaume Roux, contre dame Gabrielle de Bonnet, veuve de messire Jacques de Villaines, chevalier, seigneur baron de Givry, tutrice de leurs enfants, et Jacques de Villaines, écuyer, sieur de la Croix, demeurant à La Motte-Farchat, paroisse de Fleury ; — dame Elisabeth Le Vassor, veuve de Me Nicolas Bertrand, marchand, bourgeois de la ville d'Orléans, contre Toussaint Gabard, vigneron, demeurant au faubourg du Payeret de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. – 12 avril : Antoine de Marcelanges, écuyer, sieur de Chaumigny, y demeurant, paroisse de Cercy-la-Tour, contre Benoît Langlois, hôte, et Catherine Charleuf, sa femme, demeurant en la paroisse de Savigny-sur-Canne ; — Hugues Bengy, écuyer, sieur de Nuisement et Vizy, conseiller du roi, lieutenant juge-magistrat criminel au bailliage de Berry et siège présidial de la ville de Bourges, y demeurant, paroisse Saint-Oustrilles, contre François Gibieuf, écuyer, seigneur de la Faye, conseiller du roi, avocat au bureau des finances en la généralité de Bourges, et demoiselle Catherine Bengy, son épouse, demeurant en ladite ville de Bourges, paroisse de Saint-Pierre-le-Gaillard ; — demoiselle Marie Collas, veuve de Gilles Camus, écuyer, sieur de Raffigny, tant en son nom qu'en qualité de curatrice de François-Eléonor Camus, son fils, et dudit défunt, demeurant audit Raffigny, paroisse de Gâcogne, contre Gaspard de Pons, écuyer, seigneur du Gripet, et demoiselle Jeanne Magdelénat, sa femme. — 19 avril : R. P. dom Charles de Lamotte, religieux de l'ordre de Cluny, prieur claustral du couvent de Notre-Dame de La Charité, ci-devant prieur de Biches, et R. P. dom Jacques de Lamotte, seigneur, prieur spirituel dudit Biches, contre Me Jean Loret, marchand à Champallement. — 26 avril : messire François Feré, prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, prieur du prieuré de Saint-Aignan d'Aubigny-sur-Loire, ordre de Cluny, demeurant audit Paris, contre Joseph de Bollozon, écuyer, demeurant à Paris, rue Plastrière, paroisse Saint-Eustache, héritier de défunt messire Alphonse de Bollozon, vivant prieur dudit Aubigny, et honnête femme Marguerite Pignier, veuve de Louis Pluchon, fermier général du revenu du temporel dudit prieuré, tutrice de leurs enfants, demeurant à Fourchambault, paroisse de Marzy ; — Me Jacques Panseron, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de la ville de Nevers, tuteur de Jacques Dupin, fils et héritier de Me Louis Dupin, contre Me Pierre Deberne, héritier de Me Hervé Deberne, son oncle, conseiller honoraire au bailliage et siège présidial de Saint-

Pierre-le-Moûtier; — Jean de La Rue, lieutenant d'une compagnie entretenue de Sa Majesté au fait des fermes de France, exerçant les actions d'Anne Grandjean, sa femme, demeurant en la ville de Bourges, contre Me Antoine Riguelay, marchand, demeurant à La Charité. — 4 mai : demoiselle Ursule David, femme de Me Marcoux Paillard, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Pierre Alixand, lieutenant au régiment de Normandie, et demoiselle Anne David, sa femme; — messire Jean Despaillards, curé d'Oulon, demandeur pour la construction d'une grange « adjacente à la maison curiale et dans le pourprix d'icelle, propre à contenir toutes sortes de déblures et revenu de ladite cure », contre les habitants de ladite paroisse d'Oulon ; — dame Louise de Jaucourt, femme de messire Charles de Cossay, chevalier, seigneur de Beauvoir, contre son mari. — 10 mai : dame Marie Destrappes, femme séparée de biens d'avec Me Pierre Delafaye le jeune, avocat en Parlement, demeurant en la ville de La Charité, contre Me Pierre Delafaye l'aîné, Pierre Perrachon, écuyer, seigneur de Saint-Maurice, conseiller du roi en ses conseils, et Me Martin Pilloux, commissaire général des saisies réelles au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 17 mai : Me François Bourgoing, maître des courriers de la ville de Nevers, tant en son nom que comme héritier de défunte dame Claude Bourgoing, sa sœur, Me Joseph Vaillant, avocat en Parlement, mari et exerçant les actions de dame Anne Bourgoing, lesdits Bourgoing enfants et héritiers de dame Claude de Pardieu, contre Me Jean Grosset, praticien, demeurant en la paroisse de Marseille-lès-Aubigny ; — demoiselle Françoise Gascoing, veuve de noble Pierre Bouzitat, conseiller du roi élu en l'élection de Nevers, y demeurant, contre les révérendes Mère Supérieure et religieuses du couvent de Sainte-Ursule du faubourg de Sainte-Valière de la ville de Nevers; — Charles Quarré, écuyer, seigneur de Millery et de Saint-Michel-en-Longue-Salle, demeurant audit Saint-Michel, mari et exerçant les actions de dame Anne de Druy, sa femme, contre Eustache Després, écuyer, seigneur de Charly et la Boue, tant en son nom que comme tuteur de ses frères et sœurs, héritiers de défunts Jacques Després, écuyer, seigneur dudit Charly, et de demoiselle Anne de Maumigny, leurs père et mère. — 31 mai : Guy Cotignon, écuyer, conseiller au bailliage et pairie de Nivernais, mari et exerçant les actions de dame Marie Robert, sa femme, fille et héritière en partie de Me Lazare Robert, contre Me Paul Pellé, dit Lamothe, tuteur de ses enfants et de Charlotte Garillan, sa femme; — dame Françoise de Bony, femme séparée de biens de Guy d'Estud, écuyer, sieur de l'Allemande, demeurant audit lieu, contre Antoine de Barnault, écuyer, sieur de Guipy, et demoiselle Jeanne de Bony, sa femme, fille et héritière de Balthazar de Bony, écuyer, seigneur de Tallon, et de demoiselle Anne de Testefort. — 5 juin : demoiselle Marie Bigot, veuve du sieur de Lespinasse, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Bourges, tutrice de Jean de Lespinasse, son fils, opposante aux criées des immeubles de Me Pierre de Lespinasse, sieur de la Grange, de la ville de La Charité, contre les intéressés auxdites criées ; — demoiselles Anne et Françoise de Charry, filles usant de leurs droits, poursuivant les criées des immeubles d'Eustache de Charry, écuyer, seigneur de Précy, contre Adrien de Charry, écuyer, seigneur de Précy, tuteur de François de Charry, son fils, héritier dudit Eustache de Charry. — 7 juin : Réceptions de Me Joseph Crevel et Jean Delafond comme avocats au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 juin : Philippe de La Souche, écuyer, seigneur de Saint-Augustin, contre Jean Bouttet, marchand, demeurant à Sancoins. — 21 juin : Me Pierre Martin, procureur fiscal de Moussy, y demeurant, contre Marc Digonnat, curateur à l'hérédité vacante de Jean-Laurent Cousson et Madeleine Ravizy. — 28 juin : Alexandre du Puy, chevalier, seigneur marquis de Saint-André-Montbrun, conseiller du roi et lieutenant-général de ses armées, généralissime des Vénitiens, et puissante dame Madeleine-Louise de Salins de La Fin, son épouse, contre Me Paul Ravisy, avocat en Parlement, tuteur des enfants mineurs de Me Philippe Frachot et Odette Ravisy.

B. 532. (Registre.) — In-folio de 124 feuillets papier (couvert en parchemin).

1675, 1er semestre (1). — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 janvier : réception de Mr François Galaix en la charge de conseiller du roi, garde des sceaux du bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — messire Claude Convers, prêtre, docteur en théologie, protonotaire du Saint-Siége apostolique, prévôt et chanoine du chapitre de Ternan, y demeurant, contre haute et puissante dame Madeleine Louise de Salins de La Fin, veuve de haut et

(1) Le 2e semestre de 1673 et l'année 1674 manquent.

puissant seigneur Alexandre du Puy, chevalier, marquis de Saint-André-Montbrun, lieutenant-général des armées du roi et généralissime des armées des Vénitiens, dame de La Nocle, baronne dudit Ternan et autres ses terres, fille et héritière de haut et puissant seigneur messire Philippe-Guy de Saline de La Fin, seigneur desdites terres de La Nocle, Ternan et autres; — messire Roger de Blanchefort, chevalier, seigneur baron d'Asnois, et dame Françoise de Bèze, son épouse, demeurant audit Asnois, contre noble Jean Babault, sieur du Bois, demeurant à Vézelay; — Mᵉ Joseph Chauveau, commandant de la compagnie d'ordonnance du seigneur comte de Lorges, mari et exerçant les actions de demoiselle Geneviève Salomon, demeurant au bourg de Cervon, Jean Salomon, marchand, demeurant en la paroisse de Quarré-les-Tombes, et François Salomon, marchand, demeurant en la paroisse de Moulinot, lesdits Salomon héritiers testamentaires de Mᵉ Claude Moireau, docteur en médecine, contre Edmée Robin, veuve de Pierre Moireau, maître chirurgien, demeurant au lieu de Vauclaix; — messire Edme de Certaine, chevalier, seigneur de Villemolin, et dame Marie Pitois, son épouse, auparavant veuve de messire Michel de Torcy, chevalier, seigneur de Lantilly, demeurant audit Villemolin, paroisse d'Anthien, contre Pierre de Torcy, écuyer, seigneur de Lantilly, et demoiselle Denise de Torcy, sa sœur, demeurant audit Lantilly, paroisse de Cervon, enfants dudit Michel de Torcy et de ladite dame Pitois, héritiers de leur père. — 16 janvier : Mᵉ Jacques Leseurre, avocat en Parlement, seigneur de Sermizelles, y demeurant, contre Mᵉ Jean Mazillier, bourgeois de la ville de Paris. — 23 janvier : Simon Monnin, laboureur, demeurant en la paroisse de La Marche, adjudicataire des revenus des immeubles de Mᵉ Pierre Delafaye l'aîné, bourgeois de la ville de La Charité, contre dame Marie Destrappes, femme séparée de biens d'avec Mᵉ Pierre Delafaye le jeune, avocat en Parlement, demeurant en ladite ville de La Charité, et messire Pierre Perrachon, chevalier, marquis de Saint-Maurice. — 30 janvier : messire Anthoine-François des Gentils, chevalier, seigneur baron du Bessay et Lucenay-les-Aix, demeurant audit Bessay, paroisse de Toury-en-Séjour, et messire Paul-Léonard des Gentils, chevalier, seigneur de Lamenay, contre dame Catherine Bellard, veuve de Mᵉ Gabriel Pilloux, sieur de Lichy, demeurant à Decize; — Isaac de Blosset, écuyer, sieur de Précy, demandeur à fin d'être reçu à faire la foi et hommage en main souveraine, contre messire Philippe Mazarini-Mancini, duc de Nivernois et Donziois, pair de France, chevalier, commandeur des ordres du roi, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté ès-dites provinces, et mesdames les princesses de Carignan, duchesses de Nemours, dames comtesses de Château-Chinon, prétendant la mouvance dudit fief. — 6 février : messire François de Popillon, chevalier, seigneur baron du Ryaux, y demeurant, paroisse d'Ourouër, contre dame Marguerite Bordereuil, veuve d'André Roy, écuyer, seigneur de Villiers, président au présidial de Moulins, y demeurant, et Jean Roy, écuyer, fils et héritier dudit sieur président, demeurant audit Moulins. — 20 février : Louis de Coulon, écuyer, sieur de Mirebault, y demeurant, paroisse de Saint-Aré-lès-Decize, contre Gilbert Girard, laboureur en la même paroisse. — 6 mars : demoiselle Jeanne Moireau, veuve de noble Léonard Bezave, président en l'élection de Château-Chinon, contre Ligier Roux, marchand, demeurant à Ouroux; — Henry de Bonnay, écuyer, sieur de la Vanne, demeurant à Château-Renard, pays d'Hurepoix, contre dame Marguerite Gascoing, veuve de Guillaume Olivier, écuyer, seigneur du Monceau et tutrice de leurs enfants; — demoiselle Suzanne de Blosset, héritière par bénéfice d'inventaire de demoiselle Elisabeth de Saumaise, sa mère, ayant les droits en ladite qualité, par jugement rendu au bailliage d'Auxerre, de François de Blosset, écuyer, seigneur de Pouques, son père, contre Hubert Rétif, laboureur, demeurant à Seurre. — 20 mars : demoiselle Marguerite Chaussin, veuve de noble Charles Vyau, conseiller du roi, lieutenant criminel au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, fille de noble Pierre Chaussin, sieur de Sérandé, contre Joseph du Crest, écuyer, sieur de Barnault. — 27 mars : messire Noël-Eléonor-Palatin de Dyo, chevalier, seigneur marquis de Montperroux, la Roche, Vanzé, Dornes et autres seigneuries, contre messire Jean-François de La Souche, écuyer, seigneur de Chevigny, et noble Guillaume Bernard, seigneur de Toury-sur-Abron. — 3 avril : messire Jean de Paris, chevalier, seigneur de la Bussière, Saint-Gremange et autres lieux, mari et exerçant les actions de dame Marie-Clorinde de Blosset, demeurant au lieu de Saint-Gremange, paroisse de Pazy, contre Gabriel de Jaucourt, écuyer, sieur de Vergnol, tuteur des enfants mineurs de dame Madeleine du Faur, veuve de messire Pierre de Jaucourt, chevalier, seigneur baron d'Espeuilles; — messire Olivier-François de Fourcy, seigneur-prieur spirituel et temporel de Cessy, Saint-Malo, Coche et Vielmanay, ayant repris l'instance commencée par

messire Jacques Carpentier de Marigny, seigneur-prieur dudit prieuré, contre Antoine Gauthier, écuyer, sieur de Saligny, conseiller-maître d'hôtel de Sa Majesté, commissaire ordinaire de ses guerres, demeurant en la ville de Paris. — 24 avril : réception de Me Toussaint Pannat en qualité de procureur au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et de Me Jean Fiteau en qualité de notaire royal audit bailliage et siège en remplacement de Me Claude Luzy ; — Pierre Lombard, maître fondeur de canons pour le roi en la province de Nivernais, demeurant à Charbonnière, paroisse de Sauvigny-les-Chanoines, et Jean Lombard, marchand, demeurant à Arlot, paroisse de Saint-Eloy, contre Pierre Léveillé, marchand, demeurant en la ville de La Charité ; — Me Etienne Despatys, sieur de Courteille, procureur fiscal en la châtellenie de la ville de Clamecy, y demeurant, fils et héritier de dame Marie Delaporte ; Bénigne Delaporte, femme d'honorable homme François Née, marchand, demeurant au lieu de Brèves ; Philiberte Delaporte, femme d'honorable homme Claude Vézinier, marchand, demeurant en la ville de Clamecy ; Elisabeth Messant, majeure, héritière de défunte demoiselle Jeanne Delaporte, sa mère, demeurant en la ville de Saint-Fargeau ; lesd. demoiselles Jeanne, Marie, Bénigne et Philberde Delaporte, filles et héritières de défunt Me Claude Delaporte, grènetier au grenier à sel de la ville de Clamecy, et de dame Marie Meusset, contre demoiselle Marguerite Vernesson, veuve de Me Claude Durand, grènetier au grenier à sel de la ville de La Charité. — 8 mai : Claude Bouzitat, écuyer, sieur de Sélines, demeurant en la ville de Nevers, au nom et comme ayant la garde noble de ses enfants et de défunte demoiselle Gabriel Litaud, héritiers de Charles Litaud, écuyer, sieur de Pleix, contre dame Claude Becquas, veuve de Me Pierre Fournier, et tutrice de leurs enfants. — 15 mai : noble Charles Vyau, sieur de la Vallée, conseiller du roi en la sénéchaussée et présidial de Moulins, fils et héritier de noble Charles Vyau, vivant lieutenant criminel au bailliage et siége présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Claude Maslin, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, — 22 mai : messire Adrien de Chéry, chevalier, seigneur de Chaillant, demeurant en la ville de Nevers, contre Charles Marandat, marchand, et Thérèse Dadier, sa femme, demeurant en ladite ville. — 29 mai : Me Gilbert Seignoret l'aîné, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Françoise Gueneau, veuve de Gabriel Rondel, hôtesse du logis du Renard de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 12 juin : Jacques Robert, praticien, et Marie Robert, enfants de Me François Robert et Marie Joully, héritiers de ladite Joully et en partie de Me Jacques Joully, docteur en médecine, leur oncle, demeurant en la ville de La Charité, contre Me Pierre Joully, chevaucheur d'écurie, tenant la poste pour le roi en ladite ville, y demeurant ; — demoiselle Michelle Bargedé, veuve de Jean de Pagany, vivant sieur de la Chaize, contre messire Antoine de Rouvray, comte dudit lieu, y demeurant. — 19 juin : Anne Vaillant, veuve de Jacques Pignault, marchand, demeurant à Brétignelles, paroisse de Pougny, contre Me Jacques Jousselin, notaire royal et procureur au bailliage de la ville de La Charité, et Marie Pignault, sa femme, et Marie Jousselin, leur fille, demeurant à La Charité.

B. 533. (Registre.) — In-folio, 177 feuillets papier (couvert en parchemin et en mauvais état).

1675, 2e semestre. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 3 juillet : François de Meun, chevalier, seigneur de La Ferté-Challement, et demoiselle Marie de Barnault, son épouse, poursuivant les criées des terres de Guipy et Trésolles, contre Antoine de Barnault, écuyer, seigneur desdites terres, et demoiselle Jeanne de Bony, sa femme, et Me Claude Aupépin, marchand, demeurant à Dreuzy ; — demoiselle Françoise de Bony, femme de Guy d'Estut, écuyer, seigneur de l'Allemande, contre Antoine de Barnault, écuyer, et demoiselle Jeanne de Bony, sa femme, demoiselle Anne de Bony, tant pour elle que pour demoiselle Marie de Bony, sa sœur, et demoiselle Antoinette de Bony, femme d'Antoine de Blosset, écuyer ; — Louis de Cossay, écuyer, seigneur de la Vallée, contre noble Denis Coppin, seigneur de Saint-Loup, avocat fiscal de la ville de Decize. — 10 juillet : Me François Pinet, bourgeois de la ville de Nevers, accenseur des forges et fourneaux de Grossouvre, contre messire Claude de Grivel, chevalier, seigneur comte d'Ourouër, et dame Anne-Marguerite de Buffevent, son épouse ; — réception de Me Jean Fiteau comme procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 17 juillet : dame Marie-Anne Coutier, femme de messire Antoine-Louis Damas, chevalier, seigneur comte de Crux, demeurant au château et paroisse de Crux, contre son mari. — 24 juillet : publication de la sentence de séparation de biens rendue en faveur de dame Marie-Anne Coutier, comtesse de Crux, contre son mari ; — Jean de Lanty, écuyer, seigneur de

la Creuzille, y demeurant, paroisse de Saint-Gengoult, contre Jean Berger, fermier de Champlevrier, y demeurant, paroisse de Chiddes. — 31 juillet : messire Claude de Gamache, chevalier, seigneur comte de Resmond le Genetay, y demeurant, paroisse de Lurcy, contre Remy Gibault, laboureur, demeurant en la paroisse d'Augy, et Jean Richard, laboureur en ladite paroisse. — 7 août : noble François de Fioravanti, conseiller et avocat du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Mᵉ François Sallonnyer, maître des comptes à Nevers, contre les dames religieuses Ursulines de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 août : messire Antoine-Hugues de Rouvray, chevavalier, seigneur comte dudit lieu, y demeurant, et Mᵉ Paul Mazilier, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Lormes, contre honorable homme Claude Vézinier, marchand, demeurant en la ville de Clamecy, messire Elie de Jaucourt, chevalier, seigneur baron de Plancy, et messire François de Jaucourt, chevalier, seigneur baron de Cervon et Tressoles, demeurant audit lieu de Cervon ; — demoiselle Edmée-Eléonore de Frasnay, veuve de messire Robert du Gon, écuyer, sieur de la Chaulme-Prenault, sœur et unique héritière de François de Frasnay, écuyer, seigneur de Mouche et Laché, demeurant audit Laché, contre honorable homme Henry Hézard, marchand à Crux-le-Châtel. — 21 août : Mᵉ Gabriel Ferrand, sieur de la Forest, contre dame Edmée Tridon, veuve de Charles Guillier, tutrice de leurs enfants. — 28 août : messire Louis Faulquier, chapelain de la chapelle Saint-Etienne, fondée en l'église Saint-Martin de Clamecy, contre vénérable et discrète personne messire Jean Baptiste Laurent, prêtre habitué en ladite église ; — dom Antoine Dolande, prêtre, religieux profès de l'ordre de Cluny, congrégation de Saint-Maur, seigneur prieur de Saint-Jean-Baptiste de Châtillon-en-Bazois, demeurant à Auxerre, poursuite et diligence de Mᵉ Claude Martel, procureur fiscal dudit Châtillon, contre Mᵉ Etienne Lepère, prêtre, curé d'Alluy. — 2 septembre : messire Christophe de Sève, chevalier, seigneur de Stinville, Forest, Lardy et la Montagne, contre Guillaume Bocquet, laboureur, demeurant à Saint-Honoré ; — Mᵉ François Guillier, avocat en Parlement, demeurant à Moulins-Engilbert, contre Jean Duvelle, laboureur, demeurant en la paroisse de Moux. — 4 septembre : Achille Lepape, sieur des Châtelliers, demeurant en la ville de Decize, mari et exerçant les actions de demoiselle Marie Deberaud, veuve de Mᵉ Paul Decray, médecin, contre Claude Berthelot, curateur aux biens de Mᵉ Gilbert Breton, demeurant au village de Mortier, paroisse de Druy ; — Mᵉ Pierre Alixand, avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur de ses enfants et de demoiselle Françoise Gigot, sa femme, héritière en partie de Mᵉ Pierre Gigot, avocat audit siége, contre Mᵉ Guillaume Aupépin, procureur au bailliage de Corbigny. — 11 septembre : Mᵉ Michel Becquas, sieur de la Contesson, demeurant à Sancoins, contre Jacques Thoin, laboureur, demeurant en la paroisse de Givaudon. — 18 septembre : Jean de Bonnétat, écuyer, sieur de la Fontaine, demeurant au bourg de Jouet, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre dame Madeleine du Lys, veuve de messire Louis de Bonnet, vivant chevalier, seigneur baron de la Mosle, y demeurant, paroisse de Cours-les-Barres. — 23 septembre : noble Jean-Baptiste Morin, avocat en Parlement, demeurant à Auxerre, tuteur des enfants mineurs de défunt noble Guillaume Morin, sieur des Belins, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et de demoiselle Marie Goussot, contre demoiselle Edmée de La Corcelle, veuve de Jean de Barrault, écuyer, sieur du Fey. — 25 septembre : Jacques de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, demeurant en la ville de Bourges, contre Jean Chaudon, laboureur, demeurant en la paroisse d'Argenvière. — 2 octobre : installation de Mᵉ Marcou Paillard en la charge de conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier aux lieu et place de Mᵉ Guillaume Paillard, son père ; — Claude et Bonaventure Leclerc, écuyers, seigneurs de Château-du-Bois et de Fondelin, ledit Bonaventure gentilhomme ordinaire de la maison du roi, demeurant en la ville de Paris, contre demoiselle Gabrielle Houdot, veuve d'Antoine de Marchand, sieur de Villette, demeurant en la paroisse d'Empury ; — Mᵉ Jean Vaslin, prêtre, curé de Notre-Dame d'Hubans, contre Elie et Jacques Voillaud, fermiers de la terre et seigneurie dudit Hubans, et Gabriel de Jaucourt, écuyer, seigneur de Deux-Lions, tuteur de Mᵉ Pierre de Jaucourt, seigneur dudit Hubans ; — Mᵉ François de Varennes, prêtre, curé de la paroisse de Bazolles, y demeurant, contre Pierre Cerny, marchand, demeurant au village de Vaux, paroisse de La Collancelle ; — Henry de Bonnay, écuyer, seigneur de la Vanne, demeurant à Château-Renard, pays d'Hurepoix, contre Mᵉ Olivier Mazuer, avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — demoiselle Marie Duplessis, veuve de Mᵉ Charles Bault, avocat, et Mᵉ Joseph Bault, son fils, chanoine en l'église cathédrale Saint-Cyr de Nevers, contre Eugène Lebreton, laboureur, demeurant en la paroisse de Prye-sur-l'Ixeure. — 7 octobre : Philibert

Roux, écuyer, seigneur du Sallay, conseiller du roi, président-trésorier de France en la généralité de Moulins, demeurant en la ville de Moulins, contre dame Madeleine du Lys, veuve de noble Louis de Bonnet, chevalier, seigneur baron de Cours-les-Barres, demeurant à la Mosle, paroisse dudit Cours; — Mᵉ Adrien de Chéry, chevalier, seigneur de Chaillant, demeurant à Poissons, contre Thérèse Dadier, femme de Charles Marandat, marchand, demeurant à Nevers; — Mᵉ François Morel, docteur en médecine, demeurant en la ville de Cosne, contre Jean Montagu, sieur des Granges, bailli des Aix-d'Angillon, et demoiselle Françoise Compain, sa femme, demeurant en la ville de Bourges; — Mᵉ François de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de La Ferté-Challement, et demoiselle Marie de Barnault, son épouse, contre Antoine de Barnault, écuyer, seigneur de Guipy, et demoiselle Jeanne de Bony, son épouse, au sujet de la saisie de la terre de Guipy par Charles d'Esmé, chevalier, seigneur de Chanteloup. — 9 octobre : demoiselle Marie Chartier, veuve de Mᵉ Jacques Joully, vivant lieutenant-général au bailliage de la ville de La Charité, tutrice des enfants mineurs dudit défunt et d'elle, demeurant au lieu de la Courtine, paroisse d'Argenvière, contre Anne Chapus, veuve de Jean Belin, marchand, demeurant à La Charité; — Mᵉ Pierre Litaud, avocat en Parlement, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, fils de Mᵉ Pierre Litaud, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Philibert Brisson, ci-devant ancien président en l'élection de Nevers, y demeurant; — Mᵉ Gilbert Litaud, prêtre, chanoine de l'église Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier et demoiselle Françoise Litaud, sa sœur, enfants de noble Gilbert Litaud, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre les créanciers de l'hérédité de leur père; — demoiselle Jacquette Rapine, veuve de noble Charles Litaud, sieur de la Planche, conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en ladite ville, opposante aux criées des immeubles de noble François Litaud, sieur de Boisvert, contre demoiselle Françoise Gascoing, veuve de Mᵉ Pierre Bouzitat, conseiller du roi en l'élection de Nevers. — 13 novembre : René Colin, châtelain de Couleuvre, tuteur de Claude Colin, son fils, héritier émancipé de Léonard de Moncorps, écuyer, seigneur de Beauvais, et tuteur de Catherine Colin, sa fille, héritière émancipée de Michel de Moncorps, contre Mᵉ Claude Beraud, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Moulins-en-Bourbonnais, y demeurant; — dame Edmée Gorget, femme de Mᵉ Achille Rignault, marchand, demeurant à la Troullière, contre son mari; — dame Catherine Bonnet, veuve de noble Jean Thurault, docteur en médecine, demeurant en la ville de Saint-Amand, seule et universelle héritière de la succession immobilière de Mᵉ Pierre de Berne, sieur de Beaumont, contre Philibert Labbe, écuyer, seigneur de Chavannes, et demoiselle Marie Lelarge, sa femme, et demoiselle Anne Lelarge, veuve d'Etienne Bourdalou, écuyer, conseiller au présidial de Bourges, noble Antoine Grangeron, conseiller du roi, élu à Saint-Amand, demoiselle Marguerite Grangeron, veuve de Mᵉ Antoine Thonin de La Boudruye, demeurant à Saint-Amand, Mᵉ Pierre Leclerc, docteur en médecine, François Leclerc et demoiselles Jeanne et Louise Leclerc, ses sœurs, et autres; — demoiselle Jeanne Moreau, veuve de noble Léonor Bezave, président en l'élection de Château-Chinon, contre honorables hommes Jacques et Jean Robin, marchands, demeurant à Marigny-l'Eglise; — Mᵉ Léonard Laurent, prêtre, curé de la paroisse de Satinges, y demeurant, contre Jean de Berthier, écuyer, seigneur de Neurre, demeurant en la paroisse de Parigny-les-Vaux; — Jean de Bonnestat, écuyer, sieur de la Fontaine, demeurant au bourg de Jouet, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre dame Madeleine du Lys, veuve de Mᵉ Louis de Bonnet, vivant chevalier, seigneur baron de la Molle, y demeurant, paroisse de Cours-les-Barres. — Ordonnance présidiale faisant défense à messire Léonard-François de Bonnay, écuyer, seigneur de Verneuil, qui avait « fait saisir par décret la cinquième partie de la justice, héritages et dépendances de la terre et seigneurie de Lichy-aux-Amognes, appartenant à Philippe de Lichy, écuyer, seigneur de l'Isle, mouvant du comté de Château-Chinon, dépendant de nostre ressort, par conséquent de franc-alleu, » de poursuivre les procédures qu'il avait commencées à ce sujet en la pairie de Nevers. — Demoiselle Marie Bargedé, veuve du sieur Jean Collas, sieur du Plessis, demeurant à Gâcogne, tutrice de leurs enfants, contre François Dalmas, notaire au duché de Nivernois, demeurant à Blismes, et Etienne Lestouffé, marchand, demeurant à Sardy-les-Epiry; — Mᵉ Gilbert Chaussin, bourgeois, demeurant en la paroisse d'Issy-l'Evêque, contre demoiselle Adrienne de La Rozière, veuve de Pierre de Mathieu, écuyer, seigneur d'Eschenault et tutrice de leurs enfants, et dame de Rodon, et contre demoiselle Henriette de Mathieu, veuve de Pierre de Prudhon, écuyer, seigneur des Boutards. — 20 novembre : honorable homme Etienne Archambault et

Anne Tillier, sa femme, contre noble François Sallonnyer l'aîné, conseiller et maître des comptes à Nevers, et noble François Sallonnyer le jeune, conseiller et avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, fils et héritiers de demoiselle Marguerite Alixand, leur mère, et encore contre les « dames religieuses Ursules de cette ville » et contre Me Pierre Alixand, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Baltazar de Juisard, écuyer, demeurant à Dirol, fils et héritier de défunte demoiselle Toussine Robin, contre Me Nicolas Morlé, notaire et procureur, et honorable homme Claude Perruche, marchand tanneur, demeurant en la ville de Tannay; — Me Louis Faulquier, chapelain de la chapelle Saint-Etienne, fondée en l'église collégiale Saint-Martin de Clamecy, contre Me Jean-Baptiste Laurent, prêtre habitué en ladite église et capelain de ladite chapelle; — Me Jean Vaillant, sieur de Mauboux, bourgeois de la ville de Nevers, ci-devant tuteur de Me Joseph Vaillant, son fils, contre ledit Joseph Vaillant, avocat en Parlement, demeurant à Nevers; — Me Joseph Lemoine, prêtre, curé de Mhère, tant de son chef que comme tuteur des mineurs de Me François Lemoine, son frère, vivant procureur fiscal de Moulins-Engilbert, contre Jacques Buisson, vigneron, demeurant à Commagny. — 27 novembre : les révérends Pères Minimes de la ville de Decize contre Paul de Maumigny, écuyer, seigneur de Riéjot, demeurant en la paroisse de Champvert; — demoiselle Michelle Bargedé, veuve de Jean de Pagany, seigneur de la Chaize, contre dame Marguerite-Louise de Salins de La Fin, veuve de messire Alexandre du Puy, chevalier, seigneur de Saint-André-Montbrun; — Jean de Tespes, écuyer, seigneur de Varigny et la Forêt-des-Chaumes et autres lieux, demeurant en son château de Varigny, paroisse d'Achun, contre honorable homme Jean Deloury, marchand, demeurant audit lieu d'Achun. — 4 décembre : Jacques Cassiat, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre Léonard Garnier, laboureur, demeurant en la paroisse de Raveau; — Me Antoine Gaget, prêtre, curé de la paroisse de Mars, y demeurant, contre demoiselle Jacquette Sirot, majeure, fille de Me Joachim Sirot, avocat, demeurant en ladite paroisse; — Louis du Broc, écuyer, seigneur du Nozet, Saint-Andelain, les Escuyers, Neuville, le Chazault et autres lieux, demeurant au château du Nozet, paroisse de Pouilly, contre demoiselle Françoise du Broc, veuve de Charles du Plessis, vivant capitaine et gouverneur de la ville et château de Donzy, demeurant en la ville de Pouilly; — Me Etienne Moquot, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre Paul de Maumigny, écuyer, seigneur de Riéjot; — Antoine-François de Troussebois, écuyer, seigneur de Faye, y demeurant, paroisse de Verneuil, contre demoiselle Claude du Verne, veuve de Louis de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés. — 11 décembre : Me Charles Loret, d'Eury-sur-Seine, et Me Mathurin Mallet, bourgeois de la ville de Paris, fermiers judiciaires des terres de la chapelle du Mont-de-Cuzy et autres, saisies sur Charles de Sève, écuyer, contre Michel Laurent, Jean et Jacques Laurent, ses fils, et Philippe Leschenault, tous communs laboureurs et personniers, demeurant au lieu des Bouys, paroisse de Cuzy; — Me Jean Pierre, notaire royal, demeurant à Nevers, contre dame Louise-Madeleine de Salins, veuve de messire Alexandre du Puy, chevalier, seigneur marquis de Saint-André-Montbrun et autres lieux, demeurant en son château de La Nocle. — 18 décembre : noble Nicolas Revangier, seigneur de Chassignolles, conseiller du roi à Moulins, et Christophe Revangier, sieur des Rémondins, contre demoiselle Pétronille Revangier, veuve de messire Antoine de La Chaize, et Me Antoine de La Chaize, garde des sceaux à Cusset; — Me François Sallonnyer, prêtre, curé de Mars, et pourvu de la cure de Saint-Romain de Lucenay-les-Aix, contre Me François Perrin, prêtre, pourvu de ladite cure de Lucenay-les-Aix; — Me Robert Bernard, lieutenant de la justice du prieuré de Biches, demeurant en la paroisse d'Alluy, contre dom Jacques de La Motte, religieux profès de l'ordre de Cluny, seigneur-prieur dudit Biches; — Me Philibert Marotte, marchand, demeurant à Ougny, contre dame Françoise-Marie de Jacob, dame dudit Ougny; — Me Jacques Delaporte, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de la ville de Clamecy, y demeurant, contre Me Godefroy Gandouard, lieutenant en la justice de Châtel-Censoir, y demeurant; — les révérends Pères religieux Bénédictins de la ville de La Charité contre Me Pierre Bataillier, prêtre, chapelain de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste-et-Saint-Jean-l'Evangéliste fondée en l'église de Saint-Arigle de la ville de Nevers; — Charles de Fradel, écuyer, seigneur de Lonzat et de Salligny, demeurant en la paroisse de Saint-Hilaire, contre Jean Brossard, Jean Bergeret et Dimanche Branson, laboureurs, demeurant en la paroisse de Corancy; — Me Gilbert Alixand, ci-devant président en la Chambre des comptes de la ville de Nevers, contre Me François Sallonnyer, conseiller du roi et son second avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 531. (Registre.) — In-folio de 412 feuillets papier (couvert en parchemin).

1678. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 12 janvier : noble Jean Crevel l'aîné, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Jeanne Baudrion, sa femme, héritiers en partie de défunte dame Marie Litier, leur aïeule, contre Me Marin Pousson, sieur de Champendu, tant en son nom que comme héritier de Me Gilbert Pousson, son père ; — Jacques de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, demeurant en la paroisse d'Argenvière, contre Jean Lerasle, laboureur, demeurant en la paroisse de La Chapelle-Montlinard ; — messire Pierre de Bard, chevalier, seigneur de Grimonville, y demeurant, paroisse de Feux, contre Marie Dousset, veuve de Me Philippe Bailly, procureur au bailliage et siége présidial de Bourges, tutrice de leurs enfants, demeurant en ladite ville de Bourges; — Jean de Loyseau, écuyer, seigneur de Champs, demeurant à Ruage, et demoiselle Madeleine de Varigny, sa femme, contre François et Jean des Ulmes, écuyers, seigneurs de Turigny et Clinzeau, frères, héritiers de Paul des Ulmes, leur père, écuyer, seigneur desdits lieux, demeurant au village de Clinzeau, paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret ; — messire Philibert Guillemeau, prêtre, curé de Saint-Genest, à Nevers, héritier universel de messire Pierre Guillemeau, prêtre, curé de Saint-Léonard de Corbigny, contre messire Etienne des Prez, ancien chantre et chanoine à Nevers, titulaire des chapelles de Saint-Nicolas et Sainte-Catherine, fondées en l'église Saint-Seine de Corbigny ; — messire François de Menou, chevalier, marquis de Charnizay, demeurant en son château de Nanvignes, contre Me Charles Girard, avocat en Parlement, commis au greffe des prisons de Paris, y demeurant, héritier de défunte Anne Régnier, sa mère, qui l'était d'Anne Chègne, son aïeule, et contre messire Alexandre Régnier, prêtre, curé de Champlin, tant en son nom que comme tuteur de ses frères, héritiers de Thomas Régnier, leur père ; — dame Anne de Perreau, religieuse du couvent des Ursulines de Saulieu, contre messire Edme de Certaine, chevalier, seigneur de Villemolin, cessionnaire de dame Charlotte de Perreau, veuve de Charles de Bony, écuyer, seigneur du Bouquin ; — Me Gabriel Delavault, avocat en Parlement, demeurant à Chalvron, paroisse de Bazoches, tant en son nom que pour les cohéritiers de Me Gabriel Delavault, son père, contre demoiselle Madeleine Dubled, veuve de Me Pierre Gudin, élu à Château-Chinon. — 19 janvier : réception de Me Pierre Garnault comme procureur postulant au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 24 janvier : Me Charles Rossignol, marchand, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne, opposant aux criées des immeubles saisis à la requête de Me Jean Prévost, notaire royal, demeurant à présent en la paroisse de Thianges, par exploit du 21 août 1654, appartenant à Me Paul Pellé, marchand, demeurant en la paroisse de Biches, Charlotte Garilland, sa femme, et aux mineurs de Me Jean Garilland, frère de ladite Charlotte, enfants et héritiers de Me Dominique Garilland, président en l'élection de la ville de Château-Chinon, et de Jeanne Charleuf : — Me Etienne Girard, ministre de la religion prétendue réformée, demeurant en la ville de Corbigny, mari et exerçant les actions de demoiselle Anne Chandorat, fille et héritière en partie de défunt Me Samuel Chandorat et de Jeanne Perrot, contre Me Martin Rousset, ci-devant prévôt provincial de Nivernois ; — Jean Charleuf, marchand, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne, fils de défunt Me Germain Charleuf, notaire royal, et de Florence Arvillon, contre Charles Besson, laboureur ; — Me François Guillier, avocat en Parlement, exerçant les actions de dame Jeanne Robert, et Me Nicolas Robert, lesdits Robert héritiers de Me François Robert et de dame Marie Isambert, leurs père et mère, demeurant à Moulins-Engilbert, contre divers. — 26 janvier : Me François Pinet l'aîné, bourgeois de la ville de Nevers, ci-devant fermier des forges et fourneaux de Grossouvre et d'Oméry-les-Gauts et dépendances, contre messire Claude de Grivel, comte d'Ourouër, seigneur de Grossouvre et autres lieux, et dame Anne-Marguerite de Bufféven t, sa femme, demeurant au château de Grossouvre, paroisse de La Chapelle-Hugon ; — Jean Boursin, marchand, demeurant à Bussière, ayant droit par transport de Me Gilbert Tridon, prêtre, curé de Saint-Germain d'Antrevault, et Madeleine Tridon, sa sœur, dame Marie Richard, veuve de Me Antoine Giraudet, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, et dame Gabrielle de Thellis, veuve de Me Jean Thomas, demeurant à Ygrande, contre Me Michel Damours, lieutenant en la châtellenie de Bourbon-l'Archambault, y demeurant. — 3 février : Charles Charleuf, maréchal, demeurant en la paroisse de Pouligny, tuteur de Jean Charleuf, son fils, et de défunte Jeanne Lebreton, sa femme, contre Guillaume Lebreton, marchand, demeurant au lieu de Varennes, paroisse d'Anisy. — 16 février : demoiselle Anne-Marie de Paris, femme de Charles-Henry du Ruel, écuyer, seigneur du

Plessis et Montécot, paroisse de Sémelay, y demeurant, contre Me François Robert, contrôleur en l'élection de Château-Chinon, demeurant en la ville de Moulins-Engilbert. — 9 mars : réception de Me François Robin l'aîné comme procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — messire André Micault, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pierre de Nevers, contre François Carpentier, écuyer, seigneur de Ratilly, demeurant en ladite ville ; — Me Jacques Faubert, bourgeois de la ville de Moulins-en-Bourbonnais, y demeurant, et demoiselle Marie Quartier, veuve de Me Barthélemy Maulais, lieutenant en la châtellenie de Decize, contre Me Annet Dobinet, sieur de Fortille, y demeurant, paroisse de Gannay. — 16 mars : Me Mathurin Ravary, marchand, demeurant en la ville de Decize, contre Jean de Virgille, écuyer, seigneur de Chevannes, et Jean-François de Galline, écuyer, héritiers de demoiselle Françoise de La Rivière, leur aïeule, demeurant en la paroisse de Diennes ; — Me Guillaume Gueneau, avocat en Parlement, demeurant à Moulins-Engilbert, étant aux droits du chapitre de Nevers, contre Léonard Guillier, marchand audit Moulins-Engilbert. — 23 mars : messire Esme-Balthasar Leclerc, official et grand vicaire de Monseigneur l'Evêque de Nevers, prieur des chanoines réguliers de Saint-Martin dudit Nevers et encore prieur de Saint-Etienne du Gravier, et Me René Pellault, fermier dudit prieuré, contre Jean Berthoumier, laboureur en la paroisse du Gravier. — 30 mars : dame Jacquette Sémelier, veuve de Me Jean Berger, contrôleur en la maréchaussée de Nevers, y demeurant, contre Jean Tenon, écuyer, seigneur d'Azy, demeurant au Chautay ; — Philibert Roux, chevalier, seigneur du Sallay, président-trésorier de France en la généralité de Bourbonnais, demeurant en la ville de Moulins, paroisse Saint-Pierre, contre Me Guillaume Caffard, sieur de Palissonnet, et demoiselle Marie Sallonnyer, sa femme, demeurant en la paroisse de Saint-Bonnot-les-Forges. — 20 avril : Me Etienne Despatis, sieur de Courteil, procureur fiscal en la châtellenie de la ville de Clamecy, Bénigne Delaporte, veuve de Me François Née, lieutenant au bailliage de la ville d'Andryes, et Philiberte Delaporte, femme de Me Claude Vézinier, marchand, tous demeurant en la ville de Clamecy, héritiers de défunts Me Claude Delaporte, grènetier au grenier à sel de ladite ville de Clamecy, et de dame Marie Musset, contre Me Louis Perreau, marchand, demeurant à Champlemy ; — Me Jacques Delaud, praticien, demeurant en la paroisse de Maisons-en-Longue-Salle, fils et héritier en partie de Me Toussaint Delaud et de Jeanne Billin, ses père et mère, contre Me Ponthus Bonneau, notaire royal, demeurant en la paroisse de Rémilly, Perrette Delaud, sa femme, Me Antoine Prévost, notaire royal, demeurant en la paroisse de Dienne, et Marie Delaud, sa femme, Me Louis Delaud, notaire royal et procureur fiscal au bailliage de Vitry et Cronat-sur-Loire, et Me Charles Delaud, marchand, demeurant audit lieu de Cronat, lesdits Delaud aussi enfants et héritiers de Me Toussaint Delaud. — 27 avril : les dames religieuses du couvent Sainte-Ursule de Bourbon-Lancy contre Me Lazare Repoux, sieur des Moindrots, praticien, demeurant en la ville de Nevers, fils et héritier de défunt Me Durand Repoux, avocat, et de dame Marguerite Bouton, et Me Claude Repoux, docteur en médecine, demeurant en la ville de Luzy, aussi fils dudit Me Durand Repoux. — 4 mai : Me Jacques Delaporte, grènetier au grenier à sel de la ville de Clamecy, y demeurant, contre François et Etienne Badin, voituriers par eau, Edme Monin, aussi voiturier par eau, et Marie Badin, sa femme, tous demeurant en la ville de Châtel-Censoir, lesdits Badin enfants et héritiers de François Badin et Jeanne Garrache. — 11 mai : demoiselle Marie Quartier, veuve de Me Barthélemy Maulais, lieutenant en la châtellenie de Decize, contre Me Annet Dobinet, sieur de Fortille, notaire royal et procureur à Decize. — 25 mai : Me Pierre Repoux, prêtre, curé de la ville de Luzy, contre Me Jérôme Caillery, procureur au bailliage de Larochemillay, y demeurant, ci-devant tuteur de Marie Caillery, héritière bénéficiaire de Pierre Caillery, son père ; — vénérable et discrète personne Me François Moreau, prêtre, curé de Saint-Péreuse, y demeurant, en la maison de François Ponet, vigneron, contre Alexandre Beautemps, vigneron, demeurant audit Saint-Péreuse, tant pour lui que pour tous les autres habitants de ladite paroisse, qui sont condamnés à « rembourser audit curé la somme de X l. par luy payée pour accensse de son logement et acquitter le surplus incessamment, mesme à luy accensser une maison logeable pour sa demeure dans lad. parroisse de Saint-Perreuze si aucune se trouve, sinon permis à luy d'en accenser une dans lad. parroisse ou celle la plus prochaine pour par luy pouvoir déservir lad. cure à leur péril et fortune, du prix de laquelle accense ilz demeureront aussy responsables solidairement ; luy permettons pareillement de faire les marchez pour le restablissement et construction de la maison presbitéralle dudit Saint-Perreuze, sur les anciens fondemens de ladite cure en appelant par ledit curé les fabriciens de ladite parroisse pour y

assister, faute par les habitants d'avoir nommé un syndicq entre eux, suivant les sommations qui leur ont esté faictes ». — 8 juin : ordonnance présidiale permettant à demoiselle Anne de Druy, dame de Saint-Michel-en-Longue-Salle, « de faire saisir les dixmes de la parroisse dudit Saint-Michel-en-Longue-Salle pour estre le prix employé au service divin qui se doibt faire dans ladite parroisse, suivant qu'il sera réglé par monsieur l'Évesque de Nevers. » — 15 juin : demoiselle Jeanne-Marie Mauroy, veuve de Claude des Paillards, écuyer, seigneur de Bussière, y demeurant, paroisse de Champvert, contre Me Jean Lempereur, marchand à Decize. — 22 juin : Me Jean Moret, marchand, demeurant au bourg de Blains, province de Bourgogne, contre demoiselle Marie Larmier, veuve de Me Jean Vaucoret, lieutenant en l'élection de Château-Chinon, y demeurant. — 30 juin : Me Paul Girardot et demoiselle Jeanne Baulin, sa femme, fille et héritière de défunt Me Lazare Baulin, demeurant à Château-Chinon, contre messire Claude Mareschal, chevalier, seigneur de Bompré et autres terres, demeurant en son château de Bompré, paroisse de Percenat, province de Bourbonnais, exerçant les actions de dame Marie de Jacquinet, son épouse, fille et héritière de dame Marguerite Courtois, vivante dame de Niaux, au sujet de la saisie des fiefs, terres, justices et seigneuries de Traclin, les Anglois, Boutteloing et Tilleux, situés en la paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret, appartenant audit Girardot; — dame Claude Barrault, dame des terres, justices et seigneuries de Gérigny, paroisse Saint-Pierre de La Charité, et de Révérien-les-Villattes, paroisse de Varennes-les-Narcy, demeurant en la ville de Meaux-en-Brie, veuve de Charles Courtin, en son vivant écuyer, seigneur desdites terres et seigneuries, tutrice de ses enfants, contre Edme de La Barre, capitaine au régiment de Bourgogne, fils de défunts Claude de La Barre, vivant écuyer, seigneur dudit Gérigny, et de demoiselle Anne de Foucher, assigné au château de Marcilly, son dernier domicile, chez dame Edmée de Foucher, veuve de messire Gilles de Contremoret, chevalier, seigneur dudit Marcilly et autres lieux, sa tante. — 6 juillet : Gabriel de Bony, écuyer, seigneur de Bouy, demeurant au lieu du Bouquin, paroisse de Chaumot, et demoiselle Bénigne de Perreau, sa femme, contre Me François Paichereau, prêtre, curé de Pazy, y demeurant. — 13 juillet : Pierre de Challudet écuyer, seigneur de la Maisonfort, fils et héritier de défunt Guillaume Challudet, écuyer, sieur dudit lieu, et de demoiselle Jeanne Chevalier, ses père et mère, ledit Pierre de Challudet capitaine d'une compagnie de dragons dans le régiment de Chamilly, reprenant l'instance au lieu de Guillaume de Challudet, écuyer, son frère, contre Me Pierre Alixand, sieur de Vasselange, mari et exerçant les actions de demoiselle Anne David, sa femme, fille et héritière en partie de Me Jean David, seigneur de Paraize. — 27 juillet : ordonnance présidiale portant que « quoyque la terre, justice, seigneurie et marquisat de Vendenesse et celle de Nourry et Givry, qui font partie dudit marquisat, relèvent en franc-aleu du roy, à cause de sa tour carrée de cette ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et mesmes les appellations des sentences rendues par les officiers dudit marquisat de Vendenesse ressortissent directement en ce baillage et siége, néanmoins..... mesdames les comtesses de Chastel-Chignon ou leur procureur fiscal dudit lieu ont fait procedder par saisie féodalle desdits fiefs, terres et seigneuries de Nourry et de partie de celle de Vendenesse....., faulte de foy et hommage non faicte, droictz et debvoirs non payez et dénombrement non donné..... avec assignation devant le bailly de Chastel-Chignon », et ordonnant la levée de ladite saisie ainsi que de celles de la terre de la Varenne, saisie comme fief, alors que ce n'est qu'un bordelage dépendant de Vandenesse, des seigneuries d'Anisy et de Couze. — 6 août : « Sur la requeste à nous faicte par le procureur du roy, comparant par son substitut, et disant que les habitans de Dorne ayant esté réprimandez par leur curé et par le seigneur évesque de Nevers dans deux de ses visites de ce qu'il y jouoient à la boulle au devant des grandes portes de l'églize dud. Dorne, ayant cessé pour lesd. remonstrances pendant quelque temps, au moien des deffences à eux faictes d'y jouer à cause du scandal, auroient néantmoins de mercredy dernier recommencé, ce qui pourroit, causer un scandal à l'advenir, comme au présent; pourquoy, ce requérant led. procureur du roy, nous avons faict inhibitions et deffences aux habitans dud. Dorne de se servir du lieu pour y jouer à la boulle et autrement, à peine de 50 l. d'amende contre chacun. » — 11 août : dom Antoine Chambon, prêtre, prieur claustral et sacristain titulaire du prieuré Saint-Martin, de Sancoins, desservant actuellement ledit prieuré, contre noble Simon Cochet, seigneur de Mont, demeurant en la ville de Nevers, frère et héritier de Me Jean Cochet, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers et prieur commendataire dudit prieuré, et Me Charles Bault, chanoine en ladite église cathédrale, prieur commendataire dudit prieuré. — 17 août : Jean Ledeschaux, marchand, demeurant à Château-Chinon,

contre Jeanne Delagrange, veuve de Claude Jacob, marchand, demeurant au lieu de Montlevrain, paroisse de Château-Chinon, et honorable François Jacob, marchand, son fils ; — demoiselle Marthe Guillaume, veuve de noble Louis Barbier, docteur en médecine et fermier de la terre et seigneurie de Vigne-le-Haut, demeurant audit lieu, paroisse de Neuffontaines, contre Jean de Marchand, sieur de Boussegré, demeumeurant audit lieu, paroisse de Lormes. — 31 août : Mᵉ François Courtot, avocat en Parlement, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Vézelay, y demeurant, cessionnaire de demoiselle Anne Salomon, sa mère, fille et donataire de demoiselle Anne de Lanvaux, aussi sa mère, veuve de messire Jean de Carreau, vivant chevalier, seigneur baron de Marcilly, contre Mᵉ Gaspard Bargedé, avocat en Parlement, bailli de Corbigny, y demeurant, et demoiselle Michelle Bargedé, veuve de Jean de Pagani, écuyer, seigneur de la Chaize, y demeurant, paroisse de Pazy, héritiers de Mᵉ Etienne Bargedé, bailli de Corbigny, leur père ; — Mᵉ François Pluvinet, prêtre, prieur-curé de la paroisse de Saint-Quentin-les-Marais, demeurant en ladite paroisse, contre Hervé de La Barre, écuyer, seigneur d'Avril et Chevroux, demeurant audit lieu d'Avril. — 7 septembre : François Monnot, écuyer, sieur de Mannay, demeurant à Lépeau, paroisse de Baigneaux, contre Jacquette Charlot, veuve de Mᵉ Etienne Cochon, praticien, demeurant en la paroisse de Vielmanay, et Mᵉ François Balangier, procureur fiscal en la justice de Garchy, son gendre, demeurant en ladite paroisse. — 14 septembre : Christine Grimon, veuve de Mᵉ Jean Cuzin, demeurant en la ville de Corbigny, contre Claude Berthaud, laboureur à Tallon, paroisse de La Montagne. — 22 septembre : Claude Bouzitat, écuyer, seigneur de Sélines, et demoiselle Jeanne Piednus, sa femme, demeurant en la ville de Nevers, contre Mᵉ Jean Genin, sieur de Villefranche, avocat en Parlement, demeurant en la paroisse de Mornay. — 28 septembre : demoiselle Jeanne Luzy, fille de défunts Mᵉ Léonard Luzy, avocat en Parlement, et de demoiselle Anne Damours, ses père et mère, demeurant à présent en la ville de Sancoins, contre les créanciers de son père ; — dame Catherine de Sueille, femme de messire Nicolas de Lange, chevalier, seigneur de Villemenant, demeurant à Nevers, ayant l'administration des corps et biens d'Hyacinthe et Marguerite de Lange, ses enfants, pour l'absence de leur père, contre Marit Dollet, maçon, demeurant audit Villemenant. — 26 octobre : Mᵉ Jean Fouquet, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Benin-des-Champs, demeurant en ladite paroisse, contre Simon Cornu, laboureur, demeurant au village du Grand-Neuzilly, paroisse de Montapas. — 9 novembre : ordonnance présidiale d'assignation contre dame Marie Enfert, dame de La Ferté-Chauderon, qui, « pour oster la liberté publique, a faict couper une rue et grand chemin qui va du village de Vasselanges à Saint-Martin-des-Champs et Langeron, au moien de trois fossez qu'elle a faict en divers endroictz de ladite rue, en sorte que à présent on n'y peut passer avec bœufz et cherrettes ; » — Claude de La Souche, écuyer, seigneur de Moncoquier, procédant à l'autorité de Jean d'Aubigny, écuyer, seigneur d'Alligny, son curateur, ledit de La Souche héritier de Jacques Berger, seigneur de Chevray, conseiller du roi, assesseur au présidial de Moulins, contre noble Gilbert Viallet, seigneur de La Forest, conseiller du roi, président-trésorier de France en la généralité de Moulins, et dame Catherine Berger, son épouse ; Mᵉ Jean Viallet, conseiller du roi, élu en l'élection de Moulins, curateur de Claude, Marie et Marguerite Viallet ; François Bardon, écuyer, seigneur de Méage, et Philibert Bardon, écuyer, seigneur des Noquets, conseiller du roi, trésorier de France audit Moulins, maris et exerçant les actions de dames Catherine et Etiennette Chrestien, leurs femmes, héritières en partie de François Chrestien, écuyer, sieur du Tremblay, leur frère ; messire Claude de Damas, chevalier, seigneur de Dompierre, et dame Etiennette Berger, sa femme ; dame Marguerite Feydeau, veuve de noble Louis Simon, vivant conseiller du roi, assesseur au présidial et sénéchaussée de Bourbonnais ; — messire Philippe de La Souche, chevalier, seigneur de Saint-Augustin, mari et exerçant les actions de dame Marguerite Berger, sa femme, demeurant en la paroisse de Château-sur-Allier, contre messire Jean d'Aubigny, chevalier, seigneur d'Alligny et de Baunay, demeurant à Baunay, curateur de Claude de La Souche, écuyer, sieur de Montcoquier, héritier de noble Jacques Berger, seigneur de Chevrais, conseiller du roi et assesseur en la sénéchaussée de Bourbonnais. — 16 novembre : Charles de Fradel, écuyer, seigneur de Lonzat et de Chaligny, demeurant audit lieu de Chaligny, paroisse de Saint-Hilaire, mari et exerçant les actions de demoiselle Anne Pitoys, contre Jean Louapt, tailleur d'habits, demeurant à Château-Chinon. — 23 novembre : demoiselle Etiennette de Maumirey, veuve de Mᵉ Jean Etignard, avocat en Parlement, procureur fiscal au bailliage de la ville de Château-Chinon, tutrice de leurs enfants, contre Louis Thépenier, laboureur, demeurant

en la paroisse de Châtin ; — Gilbert Le Sollier, bailli de Nérondes, y demeurant, exerçant les actions de demoiselle Gabrielle La Viollette ; Me Blaise Arnan, procureur, et autres frères et sœurs de ladite demoiselle La Viollette, demeurant ès-paroisses de Chassy, Flavigny et Nérondes, lesdits La Viollette, enfants et héritiers de Jacques La Viollette, seigneur de l'Assignault, et de demoiselle Jeanne de Boyau, contre François de La Godine, écuyer, seigneur de Chevannes-les-Crots, y demeurant, paroisse de Diennes, tuteur des enfants mineurs de Louis de Galline, lors de son décès seigneur de Bois-Roserain ; — Me François Clerc, prêtre, curé de Tazilly, y demeurant, contre Léonard Durand, manœuvre de la paroisse de Tazilly et Fléty, syndic nommé pour ladite paroisse de Tazilly, « ayant esgard que led. Durand est un simple manant non foncier de la parroisse de Tazilly, ny habitant d'icelle, nous l'avons déchargé de la charge de sindicq de lad. paroisse et avons nommé d'office en son lieu et place les personnes de François Regnault et Jean Brezault, ausquelz enjoignons de faire lad. charge ; en ce faisant, de faire faire toutes publications nécessaires pour faire procedder à l'estrousse au raval [pour] la construction du presbitaire en question pardevant nous, pour ensuitte faire un repartement et roolle du prix de lad. estrousse, ensemble des loyers escheus et à escheoir de la maison accensée par led. curé, jusqu'à la perfection de lad. construction, conformément à nostre sentence du 11 mai 1677 ». — 7 décembre : Me Edme Magnen, prêtre, curé de la paroisse de Beaumont-la-Ferrière, demeurant en ladite paroisse, contre Charles Rossignol, marchand, demeurant en ladite paroisse, frère et héritier de Me Cathelin Rossignol, vivant prêtre, curé la même paroisse ; — dame Marguerite Pierrat, veuve de Me François Jolly, tutrice d'Alphonse Jolly, héritier dudit défunt François Jolly, son père, demeurant à La Charité, contre demoiselle Clémence Pierrat, veuve de Gabriel de Boyau, écuyer, seigneur de Villemant, demeurant en la même ville. — 14 décembre : honnête femme Gabrielle Clément, veuve de Mr Paul Lardereau, contre les héritiers de Georges de Trotédan, écuyer. — 22 décembre : messire Antoine-Francois des Gentils, chevalier, seigneur du Bessay, et dame Marie-Françoise d'Aumale, son épouse, contre Me Annet Dobinet, sieur de Fortille, demeurant en la paroisse de Gannat, et Me Léonard Dobinet, sieur de Chaumont, demeurant au lieu de Lucenay-les-Aix, héritiers de Me Antoine Dobinet, vivant notaire royal.

B. 535. (Registre.) — In-folio, 317 feuillets papier (couvert en parchemin).

1679. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : Me Jean Moreau, apothicaire à Moulins, contre Philibert de La Souche, chevalier, seigneur de Saint-Augustin, tuteur de Claude de La Souche, écuyer, seigneur de Moncoquier, son fils, héritier de noble Jacques Berger, vivant seigneur de Chevray. — 18 janvier : Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur d'Olcy, et demoiselle Claude de Montsaulnin, son épouse, demeurant au château d'Olcy, contre les religieuses Ursulines de Moulins-Engilbert ; — messire Claude Maréchal, chevalier, seigneur de Bompré et de Niault, demeurant audit Bompré, exerçant les actions de dame Marie de Jacquinet, son épouse, fille et héritière de défunt Jean de Jacquinet, écuyer. seigneur de Niault, et de dame Marguerite Courtois, contre dame Jacqueline Buret, veuve d'honorable homme Claude Raffard, tutrice de leurs enfants, et Me Jean Raffard, praticien, fils et héritier dudit défunt, demeurant en la paroisse de Chevannes-sous-Montaron. — 25 janvier : messire François de Stut, chevalier, seigneur de Chassy-Carroble, garde-du-corps du roi, contre Emiland Lévesque, vigneron, demeurant à Vignol — 1er février : ordonnance présidiale rendue à la requête du procureur du fait commun de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et du procureur du roi au présidial, qui avaient exposé « que plusieurs habitans de cette mesme ville, en hayne de ce que les sieurs maire et eschevins, exécutant les ordres de Sa Majesté, leur donnent des logementz de gens de guerre, font plusieurs assemblées et monopoles qui vont contre le service du roy et le repos du publiq, qui pourroient enfin tendre à sédition et ensuite violant le respect qui est deub aux magistratz, proférant quantité d'injures et mauvaises parolles contre l'honneur et au mespris desd. maire et eschevins, lesquelz mesmes ilz menacent de tuer et d'esgorger avec jurementz et blasphèmes », donnant commission aux maire et échevins, pour informer desdits faits, obtenir monitoires, etc., et les prenant sous la sauvegarde et protection du roi ; — messire Robert Dhugon, chevalier, seigneur de Mouche et Lâché, demeurant au château de Lâché, paroisse dudit lieu, et dame Anne Danguy, son épouse, ayant les droits cédés de messire Robert Danguy, chevalier, seigneur de Monteuillon, poursuivant les criées des immeubles de Pierre du Crest, écuyer, seigneur de Montigny, et de dame Marguerite de Paroy, son

épouse, contre lesdits époux du Crest de Montigny, dame Anne de Frézeau, dame de Larochemillay, tutrice de ses enfants, et de messire René de Rousselet, vivant chevalier, seigneur comte de Larochemillay, Jean de Ponard et autres. — 8 février : « Nota que ce jour le froid a esté si grand qu'on a esté contrainct d'abandonner l'audiance » ; — noble François Sallonnyer, seigneur de Garembé, conseiller et avocat du roi au bailliage et siége présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, fils et héritier de défunt noble Philibert Sallonnyer, conseiller et maître des comptes à Nevers, et de demoiselle Marguerite Alixand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jean Cosson, prêtre, curé en l'évêché d'Avranches, province de Normandie, y demeurant, fils de noble Jean Cosson, vivant conseiller du roi et élu en l'élection de Bourges; — Antoine de Pillemier, écuyer, sieur de Montfort, demeurant au lieu de Charency, paroisse de Saint-Aubin-des-Chaumes, et demoiselle Anne Soliveau, sa femme, fille de Me Philippe Soliveau, avocat en Parlement, élu en l'élection de Château-Chinon, et de demoiselle Marguerite Collin, demeurant en la ville de Lormes, contre lesdits sieur Soliveau et sa femme ; — ordonnance présidiale rendue à la requête du procureur du roi, qui avait exposé qu'il avait eu connaissance de « l'abus qui se commet dans les marchez des mardy et sabmedy par les boulangers, blattiers et mousniers qui s'y transportent pour enlever les bledz au préjudice du publiq, qui ne peut se fournir pour sa nécessité, que ceux qui aportent des bledz ausd. marchez les vendent sans les y aporter et qu'on va au-devant d'eux, ce qui rend les marchez stériles », faisant « inhibitions et deffences ausd. boulangers et blattiers d'entrer dans lesd. marchez à peine de vingt livres d'amande, que trois heures après qu'ilz auront esté commencez, à compter depuis l'heure de midy qu'ilz seront ouvertz, et de confiscation du bled dont ilz seront trouvez saisis et de plus grande peine s'il y eschet, suivant les circonstances du faict », et faisant « deffences à toutes personnes qui viendront dans ledit marché aportant du bled d'en faire vente dans les fauxbourgs de la ville, soubz les mesmes peines, et aux habitans d'aller au-devant des bledz et danrées qu'on aportera aux marchez. Et sera nostre présente ordonnance leue, publiée et affichée aux lieux nécessaires et accoustumez et signiffiée au sindicq des boulangers pour eux et pour lesd. blattiers, à ce qu'ilz n'en ignorent. » -- 22 février : Me Jean Sabourin, chanoine en l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, tuteur de Françoise Pellé, fille de Me François Pellé le jeune et de dame Adrienne Mathelain, contre Gilbert Roland, manœuvre. — 8 mars : honorable homme Etienne Cassiat, marchand, demeurant à Nevers, demandeur en licitation du logis du Dauphin et ses dépendances, situé en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mes Gilbert Garnault, Toussaint et Claude Lejay, procureurs au présidial de ladite ville, portionnaires dudit logis. — 15 mars : François de Popillon, chevalier, seigneur baron du Ryau, et dame Catherine de Reugny, dame du Ryau, sa mère, contre noble Gilbert Alixand, ci-devant président en la Chambre des comptes de Nevers, demeurant en la dite ville. — 22 mars : demoiselle Barbe Dupré, veuve de Me Etienne Vigneron, président au présidial de Beauvais, demeurant à Paris, Vieille-Rue-du-Temple, paroisse Saint-Paul, contre Me Claude Lemaistre, greffier en chef en l'élection de Château-Chinon. — 12 avril : messire André Micault, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pierre de la ville de Nevers, receveur de la fabrique de ladite paroisse, demeurant en ladite ville, contre Claude-André Leclerc, écuyer, sieur de Château-du-Bois, demeurant audit lieu, petit-fils et héritier de Philippe Leclerc, président au présidial d'Auxerre. — 19 avril : ordonnance présidiale rendue sur la requête du procureur du roi, portant que « sur le chemin de Lurcy-le-Bourg, il y a une forge, à main gauche allant à Corbigny, qui apartient au nommé Lasne, marchand, demeurant audit Lurcy; que le chemin, par le moien de quelques décombres qu'il a fait faire d'un bastiment ci-devant appellé la Maison-Rouge, s'est rendu inaccessible », et autorisant ledit procureur du roi à « faire apeller led. Lasne, afin de réparer led. chemin pour la liberté des allans et venans ». — 26 avril : Me Jean Corcelat, prêtre, curé de Montenoison, y demeurant, contre Catherine Gestat, fille de Me Etienne Gestat et dame Jeanne Corcelat ; — Me Charles de Cossay, écuyer, seigneur de Beauvoir, y demeurant, paroisse de Saint-Germain-en-Viry, contre dom Nicolas Berger, seigneur prieur de Montempuys, y demeurant, paroisse de Saint-Parize-en-Viry, Claude de La Souche, écuyer, seigneur de Montcoquier, héritier de Jacques Berger, écuyer, seigneur de Chevray, conseiller et assesseur au présidial de Moulins, procédant à l'autorité de messire Philibert de La Souche, écuyer, seigneur de Saint-Augustin, son père, demeurant audit lieu, paroisse de Château. — 10 mai : Pierre Legendre, écuyer, seigneur de Saint-Marin, cessionnaire de messire Paul Legendre, prieur de Lucenay-les-Aix, contre Charles de Marcellanges, écuyer, seigneur de La Grange. — 17 mai : Me Jean Chauveau, prêtre, de

Saint-Pierre-du-Mont, contre Mᵉ François Aupépin, procureur fiscal de Corbigny et Marie Legrand, sa femme, fille et héritière de François Legrand et de Marie Chauveau; — demoiselle Marie Faulquier, femme de Mᵉ Etienne Despatys, procureur fiscal en la châtellenie de Clamecy, contre Mᵉ Léger Faulquier, conseiller et procureur du roi en l'élection dudit Clamecy, y demeurant, demoiselle Anne Parent, veuve de Mᵉ Nicolas Faulquier, et Mᵉˢ Louis et Edouard Faulquier, ses fils et dudit défunt. — 7 juin : réception de Mᵉ Joseph Douet comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Claude Bouzitat, écuyer, seigneur de Sélines, demeurant à Nevers, contre Philippe d'Espeuilles, écuyer, sieur du Fraigne, demeurant en la ville de Sancoins. — 14 juin : Paul Houdaille, brigadier au régiment de Druy, demeurant à Chore, fils de Jean Houdaille et de Sébastienne Girault, et héritier d'Elie Houdaille, son frère, et de Claudine Houdaille, sa sœur, contre demoiselle Suzanne de Blosset, fille de François de Blosset, écuyer, seigneur de Pouques. — 21 juin : Mᵉ Pierre Goby, prêtre, curé de Saint-Etienne de Nevers, contre Pierre de Noury, écuyer, seigneur de Thurigny, et demoiselle Madeleine Desprès, sa femme, demeurant à Nevers. — 28 juin : ordonnance présidiale enjoignant à demoiselle Marie de Champrobert « de retourner en la compagnie » de Jean de Berthier, écuyer, seigneur de Neurre, avec « deffence aud. sieur de Berthier de la maltraicter à peine de séparation ». — 12 juillet : honorable homme Blaise Villemard, marchand, demeurant au lieu de Cessy-les-Bois, contre honorable homme Jacques Sallon, marchand, demeurant en la paroisse de Pouilly; — Mᵉ Louis Goussot, greffier au bailliage de Château-Chinon, y demeurant, fils de Michel Goussot, maître chirurgien, demeurant à Decize, et de Guillemette Gaudry, cessionnaire des droits de Gabrielle Lestellier, femme en secondes noces dudit Michel Goussot, contre Antoine Clémanson, tailleur d'habits à Saint-Pierre-le-Moûtier. — 19 juillet : noble Guillaume Gascoing, procureur du roi en l'élection de Nivernois, contre Claude Vézinier, marchand à Clamecy. — 2 août : Jacques de Barraud, écuyer, seigneur du Charnoy, y demeurant, paroisse d'Achun, contre François Herreau, marchand voiturier par terre, demeurant en la paroisse de Pazy. — 9 août : demoiselle Anne Bruandet, veuve de Louis Martin, sieur de l'Estang, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre Mᵉ François-Eléonor Girard, avocat en Parlement, juge ordinaire de la châtellenie de Montreuillon demeurant au village de l'Huis-Belin, paroisse de Brassy. — 23 août : réception de Mᵉ Olivier Millaud comme procureur postulant au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — honorable homme Jean Feuillet, marchand, demeurant à Sardy-les-Epiry, petit-fils et héritier immédiat de Léonard Feuillet, et de Louise Thépenier, ses aïeul et aïeule paternels, contre Jean Loury, marchand, fermier du sieur de La Chaise, demeurant en la paroisse d'Anthien; — messire François d'Estud, chevalier, seigneur de Chassy-Caroble, demeurant au lieu de Vignol, de présent ès-prisons de cette ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Guy d'Estud, écuyer, seigneur de l'Allemande et Talon; — demoiselle Marguerite Chaussin, veuve de noble Charles Vyau, conseiller du roi, lieutenant au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant au bourg de Pougues, cessionnaire de noble Charles Vyau, conseiller du roi en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, contre honnête femme Claude Delafond, veuve de Jean Bonneau, tanneur, demeurant au bourg de Sémelay, tutrice de leurs enfants. — 30 août : demoiselle Angélique Lenoir, veuve de noble Léonard Cochet, sieur de Froidefont, demeurant à Nevers, tutrice de leurs enfants, ayant repris l'instance des criées de la terre et seigneurie de Druy, contre messire Eustache-François de Marion, chevalier, seigneur comte de Druy. — 6 septembre : Pierre de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés, demeurant à Paris, en l'hôtel de Monbazon, paroisse Saint-Paul, fils et héritier de Louis de Champrobert, contre François de Champrobert l'aîné, écuyer, seigneur des Fossés et Bussière, demeurant au lieu de Bussière, paroisse de Charrin, et François de Champrobert le jeune, écuyer, sieur des Fossés, y demeurant, paroisse de Champlemy, aussi fils dudit défunt. — 13 septembre : Claude de Crézy, écuyer, seigneur de Varennes-en-Glenon, contre Mᵉ Claude Berthion, seigneur prieur de Saint-Nicolas de Nevers, chanoine de l'église royale de Vézelay, y demeurant; — messire Charles d'Estud, chevalier, seigneur d'Insèches et autres terres, demeurant à Insèches, paroisse d'Alligny, cessionnaire de Gilbert de La Platière, écuyer, seigneur de Montifault, contre Marie-Edme du Pont, écuyer, sieur de Villiers, demeurant audit Villiers, paroisse de Lévy-le-Chasteau, fils et héritier de Charles du Pont, écuyer, sieur de Misemont, et de dame Judith des Réaux. — 20 septembre : demoiselle Anne Cuvelier, veuve de noble Jacques de Lespinasse, sieur de Marthou, procureur du roi en l'élection de La Charité, y demeurant, contre Jacques Cotignon, écuyer, sieur de la Charnaye, y demeurant, paroisse d'Ar-

genvière. — 27 septembre : Me Claude Bruandet, marchand, demeurant à Corcelles, paroisses de Dommartin et de Saint-Hilaire alternativement, contre Me Claude Bruandet, avocat en Parlement, procureur fiscal du comté de Château-Chinon, y demeurant. — 25 octobre : « Ce jour, Me Joseph Richard, advocat en la cour, a esté installé au rang des advocats de ce siège, du jour de sa réception à la cour, à ce consentant le procureur du roy » ; — les sieurs prieur et religieux du couvent de Notre-Dame de Faye, de la paroisse de Sauvigny, contre honorable homme Jean Bernard, marchand, de la paroisse de Biches ; — Pierre de Champrobert, écuyer, fils et héritier en partie de demoiselle Claude du Verne, veuve de Louis de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés, demeurant en la paroisse d'Anthien, contre François de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés et de Bussière, demeurant audit lieu de Bussière, paroisse de Charrin ; — Me Jean-Raymond Ferrier, seigneur prieur du prieuré de Commagny, demeurant en la ville de Paris, au logis de la Teste-Noire, au bout du quai des Augustins, proche le pont Saint-Michel, contre Me Claude Perreau, prêtre, curé de Limanton. — 8 novembre : Me Etienne Collas, docteur en médecine, demeurant en la ville de Corbigny, et procureur fabricien de l'église Saint-Seine de ladite ville, contre les héritiers de Me Jean Moireau, prêtre, curé de la paroisse de Dompierre. — 15 novembre : Bernardin de Gannay, écuyer, seigneur de Champy, paroisse de Saint-André, y demeurant, contre Me François Sallonnyer, procureur du roi en l'élection de Château-Chinon. — 22 novembre : mainlevée en faveur de messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, propriétaire des dîmes de la paroisse de Saint-Germain-en-Viry, desdites dîmes qui avaient été saisies ; ladite mainlevée à charge de « faire faire par led. sieur du Tremblay les réparations nécessaires à faire au clocher dud. Saint-Germain et de raporter dans deux mois acte faict avec le sieur curé et fabriciens, ou deuement apellez, comme lesd. réparations sont faictes » ; — Claude Pernet, sieur de la Varenne, demeurant audit lieu, paroisse de Saint-Péreuse, cessionnaire de Lazare Pernet, son frère, contre demoiselle Anne Bruandet, veuve de Me Louis Martin, sieur de Lestang, demeurant en la ville de Château-Chinon. — 29 novembre : demoiselle Françoise de La Mure, héritière de demoiselle Marie Lithier, sa mère, et femme de noble Jean Rouher, conseiller et procureur du roi en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, y demeurant, contre Gilbert Fontverne, Jean Méry et Jacques Gard, laboureurs et métayers des domaines de Beaumont, situés en la paroisse de Saint-Babyle de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 7 décembre : Me Jean Callot, prêtre, curé de Saint-Lazare de Nevers, contre Me Jean Baratot, marchand, demeurant en la paroisse du Gravier. — 13 décembre : Me Jean Thomelin, diacre du diocèse de Nevers, pourvu de la cure de Saint-Privé-lès-Decize sur la présentation qui a été faite de sa personne par monsieur l'abbé de Saint-Léonard, présentateur de ladite cure au seigneur évêque de Nevers, demeurant à présent au séminaire dudit Nevers, contre Me Guillaume Rousset, prêtre, demeurant à Decize, prétendant être pourvu de ladite cure, ayant empêché audit Thomelin la prise de possession de ladite cure : ledit Thomelin est maintenu en possession de ladite cure. — 20 décembre : Me Pierre Sémelé, lieutenant au bailliage d'Hubans, demeurant à Brinon-les-Allemands, contre messire Louis de Blosset, chevalier, seigneur de Coulon, et dame Elisabeth Sémelé, son épouse, demeurant au château de Coulon, paroisse de Mouron, et Me Charles de Brinon, écuyer, seigneur dudit lieu, et dame Françoise Sémelé, son épouse.

B. 536. (Registre.) — In folio de 323 feuillets papier (dérelié).

1680. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 10 janvier : Charles d'Escorailles, écuyer, seigneur du Pont, contre noble Guillaume Sallonnyer, sieur de Saint-Hilaire, y demeurant, héritier en partie de défunt noble Guillaume Sallonnyer, son père ; — Me Eléodore de Monchanin, commis aux descentes des sels, demeurant au Mousseau, paroisse de Saint-Aubin-en-Charolais, contre Jean Lemaistre, marchand, demeurant en la paroisse de Château-Chinon ; — Me Gilbert Baudrion, prêtre, curé d'Azy-le-Vif, contre messire Jérôme de La Chasseigne, chevalier, seigneur de Rosemont, Uxeloup et autres ses terres, dîmeur en la paroisse dudit Azy ; — dame Marie-Cassandre de Monsaulnin du Montal, femme de Me François-Eustache de Marion, chevalier, seigneur comte de Druy, demeurant audit Druy, contre son mari. — 17 janvier : Antoine de Marcelanges, écuyer, seigneur de Chaumigny, demeurant audit lieu, paroisse de Cercy-la-Tour, contre messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur de Grand-Champ. — 24 janvier : Jacques Barbarin, sieur des Renards, bourgeois de la ville de Sancoins, y demeurant, héritier universel de Me Jean Barbarin, son frère, légataire de

défunte dame Marie Goussot, sa femme, contre vénérables et discrètes personnes Me Jean Pinet, prêtre, chanoine de l'église cathédrale Saint-Cyr de Nevers, y demeurant, et Jean Bernard, prêtre, curé de la paroisse Saint-Jean de la ville de Nevers, et contre honnête femme Huguette Martin, veuve de Me Jean Goussot, procureur au bailliage et pairie de Nevers, demeurant en ladite ville. — 31 janvier : Gabriel et Arnault de de La Platière, écuyers, seigneurs du Colombier et de Villaine, demeurant, ledit Gabriel au Colombier, province de Bourbonnais, et ledit Arnault à Villaine, province de Nivernais, paroisse de Murlin, contre Me Louis Merville, marchand, demeurant en la paroisse de Montaron ; — Jean Rousset, écuyer, seigneur de Fontenelle, demeurant en la ville de Paris, et dame Françoise Rousset, sa sœur, femme séparée de biens de François de Troussebois, écuyer, seigneur de Faye, contre Me Jean-Baptiste Millin, bourgeois, demeurant à La Charité. — 7 février : messire André Lachaize, prêtre, chanoine de l'église Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François Lachaize, clerc tonsuré, son frère. — 14 février : dame Marie Bourgeois, dame abbesse du Réconfort contre honorable homme Antoine Feuillet, marchand, demeurant à Bussière, paroisse de Cervon. — 19 février (audience de forclusions (1), tenue par Pierre Gascoing, seigneur de Berthun, lieutenant-général) : Me Jean Chauveau, prêtre, demeurant à Paris, fils et héritier de Léonard Chauveau, marchand à Corbigny, contre Me Paul Girardot, marchand, demeurant à Château-Chinon, et demoiselle Françoise Bouton, sa femme, fille de Me Lazare Bouton. — 28 février : François Doreau, sieur de Travan, contre messire Eustache Decoulons, prêtre, curé de Parigny-sur-Sardolles. — 13 mars : messire Jean-Pierre Le Roy de Carreau, chevalier, seigneur baron d'Allarde, Louis-Eustache et Nicolas-François Le Roy, chevaliers, seigneurs de Cuy et Lavault, contre dame Elisabeth Gaulthier, veuve de Charles de Chéry, écuyer, seigneur de Neuvy, et tutrice de leurs enfants, demeurant à Paris, sur le quai de la Tournelle, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et messire Adrien de Chéry, chevalier, seigneur de Chaillant, demeurant à Nevers. — 20 mars ; Me Jean Paris, marchand de bois, bourgeois de Paris, y demeurant, sur le quai de la Tournelle, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, fils et héritier de défunt Me Pierre Paris, aussi marchand de bois, demeurant à Corbigny, contre Gilles Collas, voiturier par terre, demeurant à la Chaulme-Lureau, paroisse de La Collancelle ; — messire Edme-Balthasar Leclerc, prieur de Saint-Denis de Feins et du prieuré de Saint-Etienne du Gravier, contre Antoine Berthomier, laboureur de la paroisse du Gravier. — 27 mars : ordonnance présidiale rendue à la requête de Me Jean-Baptiste Cordin, notaire royal, demeurant en la paroisse de Monsauche, faisant « inhibitions et deffences à tous notaires du duché de passer aucuns actes de nottaires aud. lieu ny autre endroit de nostre ressort au préjudice tant dud. Cordier que autres nottaires royaux entre personnes demeurant ausd. lieux, à peine de nullité de leurs actes et de tous despens, dommages-intérests des parties et de trois cens livres d'amende. Et sera nostre présente ordonnance lue et publiée aux prosnes des messes parrochialles desd. lieux et partout où besoing sera. » — 3 avril : Me André Micault, prêtre, curé de la paroisse Saint-Pierre de la ville de Nevers, y demeurant, et fabricien de ladite église, contre demoiselle Marthe Guillaumet, veuve de Me Louis Barbier, docteur en médecine, fermière de Bonaventure Leclerc, écuyer, sieur de Fondelin, fils et héritier de Philippe Leclerc, écuyer, demeurant à Vignes-le-Haut, paroisse de Chitry-sous-Montsabot. — 10 avril : Me Pierre Joully, avocat en Parlement, demeurant en la ville de La Charité, contre Jean Laurent, laboureur, demeurant en la paroisse de Saint-Léger-le-Petit. — 2 mai : Me Etienne Blandin, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Château-Chinon, et demoiselle Jeanne Bruandet, sa femme, fille et héritière pour un tiers de Me Lazare Bruandet, président en l'élection de Château-Chinon, et de dame Marie Tridon, tant de leur chef qu'ayant les droits cédés de demoiselles Madeleine et Françoise Bruandet, femmes de Me François Vaucoret, avocat à Nevers, et de Me Jean Loret, marchand, demeurant à Michaugues, paroisse de Brinon-les-Allemands, aussi filles et héritières pour les deux autres tiers desdits défunts sieur et demoiselle Bruandet et Tridon, contre Pierre Potot, laboureur, demeurant à l'Huis-Ramot, paroisse de Dommartin ; — le chapitre de Saint-Cyr de Nevers contre François de Varigny, écuyer, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de défunt Me François Chambrun et de demoiselle Françoise de Varigny, sa femme, légataires universels de défunte demoiselle Françoise Decolons, demeurant en la paroisse de Champlemy. — 6 mai : dame Elisabeth Le Vassor, veuve de Me Jean Bertrand, marchand, demeurant en la ville d'Orléans, étant aux droits de Me Nicolas Bertrand, leur fils, contre Antoine

(1) Il y a des registres spéciaux pour ces audiences.

Clémenson, tailleurs d'habits à Saint-Pierre-le-Moûtier; — Mᵉ Etienne Flamand, prêtre du diocèse de Nevers, docteur en théologie, demeurant à Nevers, contre Mᵉ Claude Ursin, prieur commendataire du prieuré de Saint-Victor de Nevers et curé de Poiseux. — 15 mai : ordonnance présidiale rendue à la requête du procureur du roi, qui avait exposé que « Mᵉ Marcou Paillard, en son vivant conseiller en ce siège, mary de damoiselle Ursulle David, ont délaissé leur fils de leur mariage (*sic*); que lad. David a convolé en secondes nopces avec Mᵉ Pierre Gigot, lieutenant en la chastellenie de Decize; que par leur contract de mariage ils se sont obligez de nourrir et entretenir Gabriel Paillard, fils dud. premier lit, mesmes l'envoyer aux estudes jusqu'à l'aage de 21 ans aux despens de leur communauté; que cette clause demeure sans exécution », enjoignant audit procureur du roi de « faire appeller led. sieur Gigot et ladite David aux fins d'ouïr dire qu'en exécution de lad. clause de fournir la nourriture, entretien et frais d'estude aud. Gabriel Paillard, et cependant qu'il luy sera permis de le faire crier appension (*sic*) aux frais et despens desd. Gigot et sa femme ». — 20 mai : demoiselle Madeleine Bruandet, veuve de Jacques Girard, sieur de Marcy, mère et tutrice de leurs enfants mineurs, demeurant à Chassy, paroisse de Mhère, contre Mᵉ Pierre Grosjan, avocat en Parlement, juge de Lormes, Brassy et Dun-les-Places, demeurant audit Lormes, tuteur de ses enfants et de défunte dame Anne Lavache. — 22 mai : le chapitre de Nevers contre demoiselle Jeanne Descolons, fille majeure, demeurant à Nevers, fille et héritière de honorable homme Jean Descolons, seigneur de Demeurs, et de dame Catherine Lemercier, sa femme, et encore héritière de défunte dame Jeanne Marion, veuve de Mᵉ Pierre Descolons, son aïeule paternelle, et de demoiselle Philippe Descolons, sa tante, et encore contre François de Varigny, écuyer, au nom et comme tuteur des mineurs de Mᵉ François Chambreau et de demoiselle Françoise de Varigny, sa femme. — 29 mai : Mᵉ Jean Arlet, prêtre, curé de Mingot, contre demoiselle Edmée de La Corcelle, femme de Jean de Champrobert, écuyer, sieur des Brûlés, et auparavant de défunt Jean de Barrault, écuyer, seigneur du Fay, tutrice des enfants mineurs dudit défunt et d'elle; — noble Gilbert Gascoing, seigneur de Nantin, conseiller du roi, prévôt général et provincial du Nivernais et Donziais, et dame Françoise Gascoing, sa femme, fille de noble Jacques Gascoing, seigneur de Berthun, conseiller du roi, lieutenant général au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et de dame Jeanne Pitoys, ledit Jacques Gascoing fils et héritier de demoiselle Marie Challudet, veuve de noble Etienne Gascoing, aussi lieutenant général audit présidial, contre noble Gilbert Alixand, ci-devant président en la Chambre des comptes de Nevers. — 5 juin : Mᵉ Jean Morin, prêtre, curé d'Ourouër-aux-Amognes, y demeurant, contre Mᵉ Pierre Sallonnyer, avocat à la cour, adjudicataire par décret de la terre de Nyon, demeurant en la ville de Nevers, ladite terre saisie sur Mᵉ Jean Sallonnyer. — 19 juin : les révérends Pères Carmes-Déchaussés de la ville de Nevers, syndics des créanciers de défunte dame Marie Bruneau, veuve de Mᵉ Guillaume Lebreton, contre Mᵉ Charles Save, bourgeois de la ville de Saint-Saulge, et les échevins de ladite ville. — 26 juin : Mᵉ Claude Beraud, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Moulins, contre Mᵉ René Colin, châtelain de Couleuvre, tuteur de Catherine et Claude Colin, ses enfants, héritiers de Michel de Moncorps, écuyer, seigneur de Beauvais, Antoine Aujouannet, huissier royal, et Claude Bénard, sa femme, fille de Pierre Bénard et de Catherine de Moncorps. — 10 juillet : noble Denis-François Coppin, sieur de Chevannes, avocat fiscal de la châtellenie de Decize, y demeurant, contre Christophe Saulnier, forgeron, demeurant à la Forge-Saint-Loup, paroisse de Saint-Loup-sur-Abron. — 17 juillet : Mᵉ Jean Delavillatte, prêtre, licencié en l'un et l'autre droit, docteur en théologie, curé de Limon, y demeurant, contre noble Claude Gascoing, écuyer, seigneur de la Belouze et autres lieux, demeurant à Nevers; — Henry de Bar, chevalier, seigneur de Limanton, François de Loron, écuyer, et demoiselle Gasparde de Loron, sa sœur, enfants de messire Charles de Loron, écuyer, seigneur baron de Limanton, et de dame Claude de Courtenay, sa femme, demeurant au château de Limanton, contre noble Charles Vyau, sieur de La Garde, conseiller du roi, lieutenant assesseur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Edmée Sallonnyer, son épouse. — 24 juillet : Mᵉ Gabriel Antoine, receveur des tailles en l'élection de Vézelay, y demeurant, contre demoiselle Jeanne de Certaine, veuve de noble François-Eléonord Bezave, président en l'élection de Château-Chinon, tutrice de leurs enfants. — 31 juillet : Jean Giraud, habitant la ville de Lyon, contre noble Pierre de Lespinasse, sieur du Battouer, et dame Marie Leblanc, sa femme, demeurant à La Charité. — 7 août : le procureur du roi au présidial contre vénérable personne Mᵉ Vincent Millereau, prêtre, curé de Brassy et fermier du prieuré dudit lieu pour le sieur Darleuf, prieur. — 14 août : Mᵉ Pierre Bouron, marchand à Gâcogne,

contre Françoise Collin, veuve de Claude Gudin, marchand, tutrice de leurs enfants, demeurant en la même paroisse. — 21 août : Me Pierre Goby, prêtre, curé de Saint-Etienne de Nevers et promoteur en l'officialité dudit Nevers, contre Claude Carpentier, écuyer, seigneur de la Thuillerie, et demoiselle Anne Carpentier, veuve de Jean-François Carpentier, écuyer, seigneur de Crécy, héritiers de dame Eugenne Carpentier. — 28 août : les révérendes Mères supérieure, religieuses et couvent Sainte-Ursule de la ville de Lormes, contre messire Louis de Blosset, chevalier, seigneur de Coulon, y demeurant, et dame Elisabeth Sémelé, sa femme, héritière en partie de Me François Sémelé le jeune, son père. — 4 septembre : Me Pierre Sémelé, lieutenant d'Hubans, demeurant à Brinon-les-Allemands, demandeur en délivrance de deniers saisis ès mains de messire Louis de Blosset, chevalier, seigneur de Mouron, demoiselle Elisabeth Sémelé, son épouse, et demoiselle Françoise Sémelé, veuve de messire Charles de Brimont, chevalier, seigneur de Chabertier, contre messire Pierre Guichard, chevalier, seigneur de Royson, capitaine au régiment de Saulx, demeurant aux Fossés, paroisse de Lormes, et dame Bénigne Mazillier, sa femme, fille et héritière de Me Paul Mazillier. — 11 septembre : sentence présidiale maintenant en possession et jouissance du prieuré commendataire de Saint-Imbert, au diocèse de Nevers, près Saint-Pierre-le-Moûtier, Pierre de Marcelanges, écuyer, clerc tonsuré du diocèse de Nevers, étudiant en la ville d'Autun, dévolutaire dudit prieuré, à l'encontre de Me Jean Renault, clerc tonsuré du même diocèse, et de messire Gilbert des Crotz, écuyer, prêtre, grand-prieur d'Autun et de Saint-Roch, tous deux prétendant être pourvus dudit prieuré ; — ordonnance présidiale permettant aux maire et échevins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier « d'obtenir monitoires et icelles faire fulminer partout où besoing sera, pour avoir preuve de la spoliation, enlèvement, recellement des tiltres, papiers, et enseignents concernant cette ville, ensemble des ferrements des portes, pierres de taille, plombz et autres dépendans de cette dite ville ». — 18 septembre : noble et scientifique personne Jean-Henry Bogne, seigneur de Chollet et doyen de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, et Me Jean Gorget, sacristain de ladite église, y demeurant, contre Michel Montigny et Philibert Pelletier, vignerons, demeurant audit Nevers. — 23 octobre : messire Antoine de Brunel, chevalier, seigneur de Saint-Menou, demeurant à Espeuilles, paroisse de Montapas, contre messire Corneil d'Aërsens, chevalier, seigneur marquis de Sommelsdick, et dame Marguerite du Puy-Montbrun, sa femme, seigneur et dame de Châtillon-en-Bazois ; — Me Claude Gerbault, demeurant à Planchez ; Me Gabriel Gerbault, conseiller du roi, lieutenant en la maréchaussée de Château-Chinon, y demeurant ; Antoine de Thomassin, écuyer, demeurant en la paroisse de Brassy, et demoiselle Nicole Gerbault, sa femme, et Claude de Barrault, écuyer, seigneur du Fay, et demoiselle Philiberte Gerbault, sa femme, lesdits Gerbault enfants et héritiers de Me Gabriel Gerbault, lieutenant en la maréchaussée de Château-Chinon, contre les dames comtesses de Château-Chinon. — 30 octobre : Me Jacques Blanzat, avocat en Parlement, demeurant à Decize, contre Jean de Tenon, écuyer, seigneur de Fonfay, demeurant au Chautay. — 6 novembre : honorable homme Clément Bougault, syndic des maîtres boulangers et pâtissiers de la ville de La Charité, contre Pierre Foing, ci-devant boulanger et pâtissier de ladite ville. — 20 novembre : Me François Bourgoing, chevaucheur d'écurie, tenant la poste pour le roi en la ville de Nevers, héritier de dame Claude Bourgoing, sa sœur, et Me Joseph Vaillant, avocat, demeurant en ladite ville, et demoiselle Anne Bourgoing, sa femme, lesdits François, Claude et Anne Bourgoing enfants et héritiers de dame Anne de Pardieu, leur mère, contre Me Jacques Grosset, notaire royal, demeurant en la paroisse de Marseilles-les-Aubigny, fils et héritier de Me Pierre Grosset, notaire royal, et de Jeanne Aubert, et contre Me François Morel, marchand, demeurant à Nevers, et dame Reine Robert, sa femme, fille et héritière de Me Etienne Robert, marchand, demeurant au Guétin. — 23 novembre : ordonnance présidiale : « Nous avons faict inhibitions et deffences aux chercutiers de ceste ville et fauxbourgs de vendre la livre de porc à plus hault pris que de deux sols, à peine de confiscation et de vingt livres d'amende contre chacun des contrevenans ; comme aussy soubz la mesme peine d'exposer en vente des porcz qui soient grevez ; et sera nostre présente ordonnance lue et publiée par tous les carrefours de ceste ville et fauxfourgs ; et, sur ce l'advis qui nous a esté donné que les boulangers de ceste ville et fauxbourgs vendent leur pain blanc et mollet seize deniers et celui à la livre un sol, qui est contre nostre ordonnance du 13 octobre dernier, leur faisons inhibitions et deffence de par cy après de vendre led. pain blanc et mollet plus de quatorze deniers et celuy à la livre plus de dix deniers, à peine de confiscation et de trente livres d'amende, ordonnons qu'en cas de contravention les habitans en viennent faire leur plainte, et au cas qu'il y eust quelqu'habitant qui se vienne plaindre à nous qui soit

nécessiteux, une partie de l'amende qui sera ployée sur-le-champ luy sera adjugée pour subvenir à sa nécessité. » — 27 novembre : messire Antoine de Marcelanges, chevalier, seigneur de Chaumigny, demeurant audit lieu, paroisse de Cercy-la-Tour, contre Denis du Crest, écuyer, seigneur de Ponay, et dame Marie de Grandval. — 4 décembre : messire Antoine de Mesgrigny, chevalier, seigneur comte de Villeberthin, poursuivant les criées du domaine de Nirou, contre demoiselle Edmée de La Courcelle, veuve en premières noces de Jean de Barrault, écuyer, seigneur du Fay, et en secondes de Jean de Champrobert, aussi écuyer, et fille et héritière d'Adrien de La Courcelle, écuyer, seigneur de Précy, et de demoiselle Françoise de Bréchard, propriétaires saisis ; — Mᵉ Jacques-Gabriel de Bazèlle, prêtre, bachelier en théologie, curé de Thianges, y demeurant, contre demoiselle Jacquette Gigot, veuve de noble Pierre Vyau, conseiller du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants.

B. 537. (Registre.) — In-folio, 347 feuillets papier (couvert en parchemin).

1681. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : demoiselle Anne de Druy, fille majeure, demeurant aux Pierroux, paroisse de Nolay, tant pour elle que pour Paul de Druy, écuyer, sieur des Pierroux, et demoiselle Madeleine de Druy, ses frère et sœur, héritiers de défunte demoiselle Madeleine du Verne, leur mère, contre honorable homme Jacques Thibaudat, marchand, demeurant à Mauboux, paroisse de Saint-Sulpice ; — ordonnance présidiale rendue à la requête du procureur du roi, qui avait exposé « qu'encore bien qu'il soit expressément deffendu de chasser et que les deffences en aient esté publiées à plusieurs et différentes fois, suivant et conformément aux ordres de S. M., néantmoins, il auroit apris et s'apercevoit tous les jours du peu d'obéissance que la plus grande partie des habitans de ceste ville et fauxbourgs et autres de la campagne avoient pour lesd. ordonnances, y contrevenant journellement et ne cessant de porter le fuzil et à chasser à la perdrix et à toute sorte de gibier, ce qui est nécessaire d'empescher, estant contre l'intention de S. M., qui deffend à toute personne de quelque qualité et condition qu'elle soit, excepté les gens portés par ses ordres, de porter et tenir fuzils, arquebuzes et autres instruments, et d'avoir ou se servir de colets, poches, filetz, thonnelle et autres engins de chasse, oyseaux gentils, de proye, furetz et lévriers, de chasser au cerf ni autrement aucune grosse et menue beste ny gibier en quelque sorte et manière que ce soit ; deffences mesmes à toutes personnes d'exposer en vente, faire ouvrer et avoir aucune tirasse, tonnelle, traisneaux, d'avoir et tenir chez soy aucuns chiens courans ni couchant, levriers ny autres propre à la chasse soubs les peines portées par lesd. ordonnances, ce qui n'est nullement observé ny exécuté ; » ordonnant la confiscation des armes, engins, instruments, etc., des contrevenants et des amendes. — 15 janvier : Mᵉ Jacques Garilland, avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, et demoiselle Gabrielle Crevel, sa femme, contre Mᵉ Charles Alixand, aussi avocat audit bailliage. — 22 janvier : les recteurs de l'hôpital Saint-Didier de Nevers contre Mᵉ Nicolas Chasseigne, chanoine en l'église Saint-Cyr dudit Nevers. — 29 janvier : Philibert Boizot, cabaretier, demeurant en la paroisse d'Onlay, contre honorable homme François Béraud, marchand en la même paroisse. — 5 février : messire Jules-César Fabvre, conseiller-aumônier du roi, abbé de Gimont et prieur commendataire du prieuré de Marcigny, demeurant à Paris, contre Mᵉ Pierre Gascoing, élu à Nevers. — 12 février : Mᵉ Honoré Chappotet, prêtre, cure de Sainte-Croix de la ville de La Charité, contre Mᵉ François Delafaye, prêtre, curé de Sainte-Croix de ladite ville. — 5 mars : ordonnance présidiale portant que les deniers déposés entre les mains du sieur curé des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, « à cause de la permission de manger des œufz pendant quelques jours de ce caresme », et ceux qu'il recevra seront « délivrez ès mains » des sieurs recteurs de l'hôtel-Dieu de ladite ville et employés à l'entretien et nourriture des pauvres desdites paroisses. — 12 mars : ordonnance présidiale rendue à la requête du procureur du roi, qui avait exposé « qu'au bout de la prairie de ceste ville, il y a une rue qui conduit de lad. prairie et de ceste ville au village des Guillotz et de là au bourg de Langeron et à la rivière d'Allier, laquelle est fort nécessaire pour l'enlèvement des foings de lad. prairie et au passage des habitans de ceste ville et autres qui veullent aller aud. bourg de Langeron ; laquelle rue, depuis quelque temps, au moyen du ruisseau de Lestienné qui y passe, descendant de l'estang de cested. ville, et d'autres grandes eaus qui y tombent et de ce que lad. rue est estroite et pressée par les prez et terres qui l'avoisinent, bouchée de trasses visves où l'on n'i peut entrer, lad. rue

s'est tellement creusée et rendue inaccessible qu'on ne peut y passer aveq charrettes ny mesme à pied ny à cheval, ce qui cause un nottable dommage à plusieurs particuliers », autorisant le procureur du roi à obliger les sieurs Pierre Litaud, avocat en Parlement, et Jean Chevalier, chevaucheur d'écurie, tenant la poste pour le roi à Villars, propriétaires des héritages limitrophes de ladite rue, à la réparer ou à donner passage au public dans leurs héritages; — Mᵉ Guillaume Lebreton, sieur de la Courvée, marchand, demeurant au château de la Montagne, paroisse de Saint-Honoré, donataire universel de dame Madeleine Lebreton, contre Jean Lebreton, maréchal-des-logis d'une compagnie du régiment du roi, fils de Mᵉ François Lebreton et de dame Françoise Gautherin, ladite dame demeurant en la paroisse d'Isenay. — 20 mars : noble Pierre Pitoys, bailli du comte de Château-Chinon, contre demoiselle Françoise Goussot, veuve de noble Benoît Bredeau, assesseur en la maréchaussée de Nevers, fille et héritière de noble François Goussot, qui était héritier en partie de noble Lazare Goussot. — 26 mars : demoiselle Françoise du Crest, femme de Jean de Ponard, écuyer, sieur de Marié-le-Grand, y demeurant, paroisse de Millay, contre son mari, ledit de Ponard veuf en première noces de demoiselle Catherine de Mathieu et en ayant quatre enfants, dont deux lieutenants de cavalerie. — 16 avril : noble Jacques Piat, docteur en médecine, demeurant à Châtillon-sur-Loire, et Mᵉ Salomon Ledain, bourgeois audit lieu, tuteur de ses enfants, héritiers de dame Marie Piat, leur mère, tous héritiers de défunte dame Suzanne Bogne, veuve de Mᵉ Edme Piat, contre honorables hommes Pierre et Samuel Bogne, marchands, demeurant à Aubigny-sur-Loire, fils et héritiers de défunt Samuel Bogne et de dame Marie de La Bertauche, sa femme. — 30 avril : les religieuses Ursulines de Lormes contre Gaspard Paichereau, maître chirurgien, demeurant à Corbigny, fils et héritier en partie de Mᵉ François Paichereau, procureur fiscal audit Corbigny. — 7 mai : Mᵉ Claude Laumain, notaire, demeurant à Saint-Léger-de-Fougeret, et demoiselle Gilberte de Cotignon, sa femme, contre Mᵉ Paul Girardot, marchand à Château-Chinon. — 14 mai : Mᵉ Jean Berthier, sieur de la Grâce, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, ci-devant exerçant la commission des saisies réelles de ce bailliage et sièges y ressortissant, contre dame Madeleine de Bony, veuve de Lazare Ezelin. — 21 mai : ordonnance présidiale défendant aux notaires et aux sergents royaux de « ramener les ventes des biens qui sont en décret dans le ressort... par-devant autre juge que par-devant nous, attendu que les héritages sont situés dans nostre bailliage », à peine de cent livres d'amende et suspension de leurs charges. — 4 juin : demoiselle Huguette Rousseau, veuve de Mᵉ Claude Dubled, demoiselle Madeleine Dubled, Guillaume et Pierre Berle, Mᵉ Paul Bezave, avocat en Parlement, et Etienne Colas, docteur en médecine, demeurant à Corbigny, maris de demoiselles Louise et Madeleine Dubled, tous héritiers de Mᵉ Jean Dubled, vivant sieur de Montour, contre Mᵉ Pierre Grosjan, avocat en Parlement, juge de Lormes, Brassy et Dun-les-Places, demeurant audit Lormes. — 18 juin : messire Jean Chauveau, bachelier en théologie, prêtre, prévôt de Ternant, et Mᵉ Georges Galland, aussi chanoine audit Ternant, contre dame Madeleine-Louise de Salins de La Fin, veuve de messire Alexandre du Puy, chevalier, seigneur de Saint-André-Montbrun. — 25 juin : Mᵉ Pierre de Launay, économe de l'hôpital d'Alise-Sainte-Reine, contre demoiselle Esmonde des Ulmes, veuve de Louis Cotignon, écuyer, seigneur de Monsecq, tutrice de leurs enfants, héritiers de leur père, qui était donataire universel de Pierre Cotignon, écuyer, seigneur de Monsecq, son père. — 2 juillet : Antoine de Druy, écuyer, sieur de Monplaisir, contre Léonard du Verne, écuyer, sieur de la Varenne, tuteur des enfants de défunt Gilles du Verne, écuyer, sieur de Bona, demeurant audit lieu de la Varenne. — 9 juillet : Mᵉ Robert Bezou, procureur fiscal d'Amazy, y demeurant, contre honorable homme Jacques Bureau, marchand, demeurant en la paroisse de Pazy; — demoiselle Jeanne Moireau, veuve de noble Léonard Bezave, président en l'élection de Château-Chinon, demeurant à Visaine, paroisse d'Ouroux, contre Pierre Navotte, laboureur, demeurant au lieu de Michou, même paroisse. — 16 juillet : demoiselle Anne Bruandet, veuve de Louis Martin, sieur de l'Estang, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre Paul Pernet, sieur de la Varenne, ancien garde-du-corps de Sa Majesté, demeurant audit lieu de la Varenne, paroisse de Saint-Péreuze, et Claude Pernet, aussi sieur de la Varenne, y demeurant, père et fils. — 30 juillet : Eustache des Prez, écuyer, sieur de Charly et la Bouë, contre Gabriel Darnay, laboureur, demeurant à Chaulgnes. — 6 août : Mᵉ Antoine Gasque, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Georges de Reugny. — 20 août : réceptions de Louis Desprez, écuyer, et de Charles Berthelon comme avocats au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Mᵉ Jean Genot, greffier de Beaumont-la-Ferrière, demeurant au bourg de Poiseux, contre honorable

homme Jean Triboudet, marchand, demeurant en la ville de La Charité. — 27 août: les vénérables religieux, prieur et couvent de la Chartreuse de Notre-Dame de Bellary, paroisse de Châteauneuf-au-val-de-Bargis, contre René de Thibault, écuyer, seigneur de Vieux-Moulin, y demeurant, paroisse de Vielmanay, François de Thibault, écuyer, seigneur de Garchy, demeurant audit Garchy, enfants et héritiers de René de Thibault, écuyer, seigneur desdits lieux, et de défunte dame Anne Monnot et Michel de Troussebois, écuyer, seigneur de Passy, y demeurant, paroisse de Varennes-les-Narcy, tuteur de ses enfants et de défunte Catherine de Thibault, sa femme, aussi fille et héritière dudit René de Thibault et Anne Monnot. — 3 septembre: demoiselle Madeleine Bruandet, veuve de Mᵉ Jean Girard, sieur de Marcy, tutrice de leurs enfants, demeurant à Chassy, contre Mᵉ Claude Prescheur, bourgeois de la ville d'Avallon, et Mᵉ Jean Prescheur, conseiller ancien au grenier à sel dudit lieu, tant en son nom que comme tuteur de ses frères. — 10 septembre: Charles de Fradel, écuyer, seigneur de Lonzat, demeurant à Saint-Hilaire, contre demoiselle Jeanne Vaucoret, veuve de Mᵉ Pierre Tridon, lieutenant à Château-Chinon. — 17 septembre: demoiselle Louise de Fradel, femme de Jean Goussot, sieur de Champausserin, contre son mari. — 22 octobre: réception de Mᵉ Philibert Simonnin comme avocat au présidial; — messire Robert Guerry, prêtre, curé de la paroisse de Sancoins, contre les habitants de la ville et paroisse dudit lieu, qui sont condamnés à payer audit curé la somme de 27 livres par an pour le loyer d'une maison, à commencer du jour de Saint-Martin d'hiver prochain « jusqu'à ce qu'ils luy ayent fait construire un presbitaire ». — 29 octobre: Mᵉ Etienne Rémoillon, prêtre, curé de Blain, contre dame Denise Vaucoret, veuve de Mᵉ Jean Morot, marchand, demeurant à Blain. — 5 novembre: Claude Panetrat, huissier royal, résidant à Lormes, contre Edme Grosjan, huissier royal à la résidence de Villiers-sur-Yonne. — 19 novembre: François de Boulier, écuyer, seigneur de Chevigny, demeurant à Lormes, contre Dimanche Maillot, marchand, demeurant audit Lormes. — 26 novembre: ordonnance présidiale interdisant au sieur Bachellier, demeurant à Dornes, de faire aucunes fonctions de sergent royal avant d'avoir obtenu des provisions de Sa Majesté. — 3 décembre: honorable homme Pierre Giraudot, marchand de bois, demeurant en la ville de Château-Chinon, étant aux droits de Mᵉˢ Philippe Lesobre et Paul Estignard, avocats, demeurant audit Château-Chinon, cessionnaires de Philibert Perreau et de demoiselle Anne Perreau, sa sœur, légataires universelles de demoiselle Anne Dubourg, leur tante, femme de Mᵉ Isaac Estignard, conseiller du roi, contrôleur en l'élection de Château-Chinon, contre dame Marie de Pernes, veuve de messire Antoine de Choiseul, chevalier, seigneur baron d'Esguilly, Argoulois et autres lieux, demeurant en son château de Bussières, paroisse d'Ouroux; — demoiselle Geneviève Salomon, veuve de Mᵉ Joseph Choveau, héritière de défunt Mᵉ Michel Salomon, chanoine de Cervon, demeurant audit Cervon, contre Pierre Challemeau, laboureur, demeurant à Marré-le-Bois, paroisse de Cervon; — Simon de Chargère, écuyer, seigneur de Montigny, contre Mᵉ Claude Prescheur, marchand, fermier de la commanderie de Tourny, y demeurant; — Mᵉ Roger Frachot, marchand, demeurant à Limanton, et Mᵉ Edme Doreau, notaire, demeurant à Marré-en-Bazois, et dame Marie Frachot, sa femme, lesdits Frachot enfants et héritiers de défunte dame Marie Bellevaux, première femme de Mᵉ Philippe Frachot, contre demoiselle Michelle Bargedé, veuve de Jean de Pagany, seigneur de la Chaise, paroisse de Pazy, poursuivant la criée des immeubles des mineurs dudit Mᵉ Philippe Frachot et d'Odette Ravisy, sa seconde femme. — 10 décembre: Paul Bouffet, écuyer, seigneur de Montsauche, conseiller du roi et son procureur au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges et autres juridictions royales de ladite ville, y demeurant, contre François Dorlet, maître des actions de demoiselle Gabrielle Desbelins, son épouse, seigneur en ladite qualité de Palmaroux et Champgazon, situés en la paroisse de Montsauche, et encore dudit Montsauche en partie, demeurant audit Palmaroux. — 17 décembre: messire Jean Thomelin, prêtre, curé de Saint-Privé de Decize, contre Pierre Bezançon, cordonnier, demeurant à Decize. — 24 décembre: Madeleine Berle, demeurant en la ville de Lormes, héritière portionnaire de Mᵉ Jean Dubled, seigneur de Montour, son oncle maternel, contre dame Jeanne Dorlet, veuve de Mᵉ Louis Marion, praticien, demeurant à Lormes, héritière portionnaire de honorable homme Jean Dorlet et de demoiselle Léonarde Gudin, ses père et mère, Mᵉ Jacques Camuzat le jeune, chirurgien, demeurant audit Lormes, comme tuteur de Claude Camuzat, son fils, et de Léonarde Dorlet, et Mᵉ Jacques Gudin, élu en l'élection de Château-Chinon.

B. 538. (Registre.) — In-folio, 376 feuillets papier, couvert en parchemin (en mauvais état).

1683. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DU BAILLIAGE (1). — 13 janvier : demoiselle Jeanne de Pirville, fille de défunts Simon de Pirville et demoiselle Gabrielle de Saint-Germain, héritière de sa mère, femme d'Alexandre de Mareschet, écuyer, seigneur de la Bastide, demeurant au bourg de Champvert, paroisse dudit lieu, province de Nivernais, contre Mᵉ Pierre Bergeron, procureur du roi en la prévôté de Sancoins. — 27 janvier : les religieuses ursulines de Corbigny contre Edme de Certaine, chevalier, seigneur de Villemolins, et les religieuses, abbesse et couvent de Sainte-Claire de Decize. — 3 février : Claude des Manchins, écuyer, seigneur de Chassy, y demeurant, et demoiselle Edmée de Druy, sa femme, fille de défunts Louis de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, le Marest et autres lieux, et de demoiselle Marie de Champs, contre François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups et autres lieux, aussi fils et héritier desdits défunts. — 10 février : Charles Charleuf, maréchal, demeurant à Pouligny-sur-Arron, contre Marie Merville, femme d'Hector Danthaut, marchand, demeurant audit Pouligny, fille et héritière de défunte Marie Mamelier, veuve de Louis Merville. — 17 février : réception de Mᵉ Louis-Joseph Bernot, avocat en Parlement, comme avocat au présidial. — 10 mars : Mᵉ Adrien Dangost, prêtre, curé de Mesvres, fils et héritier de Mᵉ Etienne Dangost et de dame Marie Régnault, tuteur de ses frères et sœurs, contre demoiselle Jeanne-Louise Connestable, veuve de Mᵉ Barthélemy Régnault, bailli de Lormes, tutrice de leurs enfants ; — Charles Letellier, écuyer, seigneur d'Assy, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Vernon, et demoiselle Marguerite Angélique Geuffrin, sa femme, auparavant veuve de noble Charles Vyau, sieur de la Vallée, conseiller au présidial de Moulins, tutrice de leurs enfants mineurs, contre Claude Challemoux, seigneur de la Planche, conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, curateur desdits mineurs. — 17 mars : Mᵉ Jacques Lambert, prêtre, curé de Laché, contre François de Rolland, écuyer, seigneur des Troches. — 31 mars : les vénérables abbé, trésorier, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Potentien de Châtel-Censoir, représentés par Mᵉ Christophe Gandouard, chanoine et trésorier dudit chapitre, contre Mᵉ Jacques Delaporte, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Clamecy ; — Claude de Barrault, écuyer, seigneur du Fay, contre Mᵉ Augustin Desbelins, fils et héritier de défunt Mᵉ Mathurin Desbelins et de dame Edmée Connestable. — 7 avril : Mᵉ Pierre-Paul Duchesne, docteur en médecine, demeurant en la ville de La Charité, fils et héritier de Mᵉ Blaise Duchesne, vivant docteur en médecine, demeurant en ladite ville, héritier universel de défunt Mᵉ Isaac Estignard, élu à Château-Chinon, tant en son nom que comme fondé de procuration de demoiselle Marie Berthault, veuve dudit Blaise Duchesne, contre Mᵉ Paul Estignard, avocat en Parlement, Mᵉ Claude Estignard, son frère, demeurant à Château-Chinon, enfants et héritiers de Mᵉ Jean Estignard, légataire universel dudit Mᵉ Isaac Estignard et comme cessionnaire des droits des héritiers de défunte demoiselle Jeanne Dubourg, veuve dudit Mᵉ Isaac Estignard, Mᵉ Philippe Lesobre, sieur de Dommartin, avocat en Parlement, et demoiselle Marie Estignard, fille et héritière dudit Jean Estignard, ledit Lesobre demeurant à Chalons en Champagne. — 28 avril : honorable homme Claude Bezave, marchand, demeurant au village d'Enfert, paroisse de Mhère, contre Jean Guiollot, laboureur, demeurant en ladite paroisse. — 5 mai : Mᵉ Antoine Rogier, prêtre, curé de Dompierre-sur-Bèbre, contre Mᵉ François Amyot, notaire royal, et Mᵉ André Ternat, marchand, demeurant audit lieu. — 12 mai : messire Charles Bolacre, prêtre, desservant les pauvres de l'hôpital général de Nevers, y demeurant, contre Jean Bolacre, écuyer, seigneur de Cigogne, et dame Marguerite Gascoing, sa femme, et dame Jeanne Bolacre, veuve de messire Paul-Léonard de Rémigny, chevalier, seigneur baron de Joux. — 26 mai : Jean et François Métairie et Jean Niaudot, manœuvres, demeurant ès-paroisses d'Arthel et Champlin, héritiers de Léonard Métairie et Edmée Mort, leurs père et mère, contre Pierrette Venelle, veuve d'Edme Boulmier l'aîné, tutrice de leurs enfants, demeurant à Arthel. — 2 juin : réception de lettres de conseiller d'honneur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, obtenues par Mᵉ Guillaume de Lespinasse ; — demoiselle Françoise Voillaud, veuve de noble Philibert Grosjan, en son vivant sieur de Vincelles et de Ferrières, demeurant en la paroisse de Moraches, contre Jean Regnauldot, tisserand en toile, demeurant au village de Curgy, paroisse de Challement ; — honorable homme Etienne Flandin, marchand, demeurant à Corbigny, ci-devant receveur de la confrérie du

(1) Le registre de 1682 manque.

Très-Saint-Sacrement-de-l'Autel, établie en l'église Saint-Seine de Corbigny, et honorable homme Etienne Lombard, trésorier de la confrérie du Saint-Rosaire, établie en la même église, contre honorable homme Jean Rozier, marchand, demeurant au village de Marigny-sur-Yonne, héritier d'Antoine Cay, son oncle, qui était héritier de Me Etienne Colombat, prêtre, curé de la ville et paroisse de Corbigny. — 23 mai : installation « aux charges » de conseiller du roi, assesseur civil et criminel au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et d'assesseur en la maréchaussée de ladite ville de Me Antoine-François Girard, pourvu par lettres du 28 mars. — 30 juin : demoiselle Marie Berthelot, veuve de Pierre de Ponard, écuyer, seigneur des Couaux et de Marié en partie, tutrice de leurs enfants, demeurant aux Couaux, paroisse de Diennes, contre Guillaume de Ponard, écuyer, seigneur de Marié en partie, demeurant audit lieu de Marié, paroisse de Millay, et demoiselle Antoinette de Ponard, veuve d'Antoine Pierre, demeurant à Diennes; — messire Edme de Certaine, chevalier, seigneur de Villemolin, y demeurant, contre Me Antoine Girard, sieur de la Forgeot, héritier de Me Antoine Girard, son bisaïeul, du chef de Me Jacques Girard, son père, et de celui de Me Jacques Girard, son aïeul, demeurant à Brassy. — 7 juillet : demoiselle Claude Triboudet, fille de Me Paul Triboudet, marchand à La Charité, contre François Odry. — 14 juillet : installation de Me Philibert Simonin comme conseiller du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 21 juillet : installation de Me Jacques Gascoing comme conseiller et avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 août : demoiselle Marie Girard, veuve de noble Jean Roussel, avocat en Parlement, tutrice de leurs enfants, demeurant à Nevers, contre demoiselle Geneviève de Pagany, veuve de noble François Sallonnyer, conseiller et avocat du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en ladite ville, tutrice de leurs enfants. — 18 août : demoiselle Françoise Goussot, veuve de Me Benoît Bredeau, assesseur en la maréchaussée de Nevers, y demeurant, tutrice de leur fils, contre Me François Espinasse, prêtre, curé de Toury-en-Séjour. — 1er septembre : les recteurs et administrateurs de l'hôtel-Dieu de la ville de La Charité contre Marguerite Pierrat, veuve de Me François Joully, sieur de la Grozellière, tutrice d'Alphonse Joully, son fils et dudit défunt. — 15 septembre : messire Jean-Louis de Guibert, prêtre, chanoine en l'église cathédrale et université de Bourges, y demeurant, paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier, tant en son nom que comme fondé de procuration de messire Charles de Guibert, prieur de Coulmiers, y demeurant, paroisse de Dun-le-Poillier, aussi tant en son nom que comme tuteur des enfants de Claude de Guibert, écuyer, seigneur de Fontilloy, et se faisant fort pour demoiselle Anne de Guibert, sa sœur, et messire Annet-Claude de Guibert, écuyer, seigneur de Jalogne, demeurant à Savigny, paroisse de Billy-sur-Oisy, contre Me Augustin Rousset, prêtre, curé de Léré, y demeurant; Me Pierre Gay, prêtre, chanoine et chantre en l'église Saint-Martin de Léré, messire Jean de Reugny, chevalier, seigneur de Villattes, paroisse de Léré, Me Pierre Gay, procureur fiscal de Léré, y demeurant, et Me François Roussel, fermier de Rose, y demeurant. — 27 octobre : installation de Me Claude Guitot, avocat en Parlement, comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 3 novembre : Me Pierre Sinton, notaire royal à Château-Chinon, et Guillemette Joffriot, sa femme, fille et héritière en partie de Me François Joffriot, conseiller du roi et contrôleur en l'élection de Château-Chinon, contre Jean Dutremblay et Jean Durly, laboureurs en la paroisse de Maux ;— Me Claude Vézinier, marchand de bois pour la fourniture de la ville de Paris, demeurant à Clamecy, contre Edme Bouché. — 17 novembre : « Ce jour, messire Gilbert des Crots, prieur de cette ville, a pris séance en qualité de premier conseiller » ; — Claude de Barrault, écuyer, seigneur du Fay, et demoiselle Philiberte Gerbault, sa femme, fille et héritière en partie de Me Gabriel Gerbault, lieutenant en la maréchaussée de Château-Chinon, et de demoiselle Jeanne Parfhiot, contre Me Claude Gerbault, sieur de Belges, Me Gabriel Gerbault, lieutenant en la maréchaussée de Château-Chinon, Antoine de Thomassin, écuyer, seigneur de Meulois, et demoiselle Nicole Gerbault, sa femme, et demoiselle Elisabeth Gerbault, femme de Me Jean de Champfeur; — Charlotte Barat, veuve de Pierre Bonneau et tutrice de ses enfants, demeurant au bourg d'Issy-l'Evêque, poursuivant les criées des immeubles de Jean Bonneau, drapier, tuteur de Joseph Bonneau, héritier de François et Etienne Bonneau, contre Me Jean Charleuf, marchand, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne, étant aux droits de défunt Me Guillaume Lebreton, sieur de la Courvée, et de demoiselle Anne Charleuf, sa femme, tutrice de leurs enfants. — 1er décembre : demoiselle Catherine Caillot, veuve de François Doreau, sieur de Travan, tutrice de leurs enfants, demeurant à Travan, paroisse de Parigny-sur-Sardolle, contre Claude Michau, fermier du château de Bouy. — 9 décembre :

Mᵉ François Tillot, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Decize, contre Edme Bouquin, Antoine Ducarroy et Jean Fassier, pêcheurs, demeurant audit Decize, et Mᵉ Denis Coppin, sieur de Villecourt. — 15 décembre : Mᵉ Adrien Dangost d'Esnots, prêtre, curé de la paroisse de Mesvres-en-Bourgogne, contre demoiselle Jeanne-Louise Connestable, veuve de Mᵉ Barthélemy Regnault, bailli de Lormes, et Edme Regnault, leur fils, et Barthélemy Regnault, fils de Mᵉ Edme Regnault, bailli de Saint-Martin-du-Puy ; — Jean de La Troullière, écuyer, sieur de Beauvallon, et demoiselle Marie de Crézy, sa femme, fille de Claude de Crézy, écuyer, sieur des Molles, demeurant au lieu seigneurial de Courtois, paroisse de Nolay, contre Mᵉ Louis Charbon, notaire royal, demeurant au bourg et paroisse d'Apremont, ci-devant fermier de la seigneurie des Molles. — 22 décembre : Mᵉ Paul Parent, mousquetaire du roi, demeurant à Clamecy, contre Jean Baron, marchand, demeurant à Villiers-sur-Yonne.

B. 531. (Registre) — In-folio de 240 feuillets papier (en très-mauvais état ou relié en parchemin).

1684. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 12 janvier : Mᵉ Jean Segault, procureur au bailliage et pairie de Nevers, fils et héritier de Mᵉ Claude Segault et de dame Françoise Bataillier, contre Guillaume Thibault, vigneron à Pougues. — 26 janvier : les dames religieuses, abbesse et couvent de Notre-Dame de Nevers contre Mᵉ Toussaint Gorget, fermier d'Oulon. — 3 février : noble François Bouzitat, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Philippe et Charles Carimantrand, marchands, honnête femme Françoise Carimantrand, veuve de Guillaume Cassiat, marchand, honorable homme Marcou Sionnest, marchand drapier, et honnête femme Antoinette Carimantrand, tous lesdits Carimantrand héritiers de Charles Carimantrand ; — Mʳ Paul Millin, prêtre, chapelain de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, située dans l'enclos de la maison seigneuriale de Thaveneau, paroisse de Cervon, demeurant à Guipy, contre Mᵉ Jean Millin, seigneur dudit Thaveneau et patron de ladite chapelle. — 9 février : dame Edmée Bezave, femme d'Annet-Achille Rapine, sieur de Saxi-Bourdon, procureur fiscal au bailliage et pairie de Nevers, y demeurant, fille et héritière de noble Léonard Bezave, président en l'élection de Château-Chinon, et de demoiselle Jeanne Moireau, contre Antoine Regnault, laboureur, demeurant à Cuy. — 23 février : Mᵉ Jean Sery, marchand, demeurant en la paroisse de La Collancelle, contre messire Louis-Antoine de Damas, chevalier, seigneur de Crux-le-Châtel et autres ses terres, et dame Marie-Anne Coutiers, sa femme. — 6 mars : ordonnance présidiale faisant défense au juge d'Aubigny-sur-Loire, justice dépendant de l'évêché de Nevers, de procéder à la nomination d'un tuteur et curateur aux enfants mineurs de messire Léonard de Bonnet, chevalier, seigneur de Lupy, Châteauvert et autres lieux, récemment décédé, leur nomination appartenant au présidial. — 8 mars : Guy Cotignon, écuyer, sieur des Murgers, demeurant à Nevers, contre Paul Losset, tailleur d'habits. — 15 mars : François Boulier, écuyer, seigneur de Chevigny, fils et héritier de Dominique Boulier, écuyer, seigneur dudit Chevigny, et de demoiselle Catherine Gautherin, demeurant à Lormes, contre Dimanche Maillot, marchand, demeurant au même lieu. — 12 avril : Mᵉ Léonard Lion, commis à la recette du grenier à sel de Nevers, y demeurant, contre Jeanne Bagnayt, veuve en premières noces de Jacques Lalande et en dernières de Pierre Gillon, tutrice des mineurs de Paul Lalande, son fils, et d'Edmée Chapotet, sa femme, en son vivant fille de Mᵉ Pierre Chapotet, demeurant à Bourges — 19 avril : les vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Charles Deloques, chirurgien à Nevers, Mᵉ Etienne Deloques, prêtre, vicaire de Livry, et Marie Deloques, héritiers de Mᵉ Nicolas Deloques, leur père — 26 avril : les sieurs vénérables de Frasnay-les-Chanoines représentés par messire Vinceslas Chasseigne, l'un d'entre eux, contre les habitants de ladite paroisse de Frasnay et Saint-Aubin : le nommé Arnault Maucourant ayant été nommé pour syndic des habitants de ladite paroisse de Frasnay, « sera assigné dans huictaine pour estre confirmé en lad. charge et ensuitte estre procédé au roolle nécessaire à faire pour la levée des deniers qu'il convient pour restablir la nef de lad. églize dud. Frasnay ». — Mᵉ Pierre Gillequin, fermier général des forges, fourneaux et charbonneries dépendants du duché de Nevers, résidant à l'Eminence, paroisse de Donzy, contre Mᵉ François Abraham, sieur de la Framboisière, fermier général du duché de Nevers. — 3 mai : installation de Mᵉ Joseph Douet comme conseiller du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Guillaume de Lucenay, écuyer, seigneur de Chevenon, héritier sous bénéfice d'inventaire de Jean de Lucenay, écuyer, son frère, demeurant à Nevers, contre Marin Soliveau, dit le

Merle, laboureur, demeurant en la paroisse de Rigny. — 10 mai : « Sur la requeste qui nous a esté faicte par le procureur du roy, comparant par son second advocat qu'ès environs de Lhéré, province de Berry et de nostre ressort, yl y a des communeaux qui sont arrosez d'une rivière qui tombe dans les fossez de lad. ville, ce qui fait toute la fertilité desd. communeaux et sert à la fortiffication et embélissement de lad. ville, au préjudice de quoy les vénérables du chappitre qui y est estably auroient d'authorité privée, sans permission du roy ny consentement d'habitans et autres intéressez, entrepris de faire sortir lad. rivière de son lict ordinaire pour la joindre à une autre qui faict moudre leurs moulins, ce qui est entièrement préjudiciable aux particuliers auxquels appartiennent lesdits communeaux, puisque c'est les rendre infertils faulte d'estre arrosez par lad. rivière qui est détournée ; requérant pour cet effect led. procureur du roy que deffenses fussent faictes ausd. vénérables et tous autres d'entreprendre de détourner lad. rivière. Sur quoy faisant droict, nous avons ordonné que les vénérables de Lhéré justiffieront par-devant nous d'une permission du roy et ensemble d'un consentement des habitans..... » — 17 mai : Me Simon Rousseau, marchand, demeurant en la ville de Decize, contre honorable homme Aré Blondat, marchand, demeurant en la même ville. — 7 juin : demoiselle Marie-Anne Germain contre Me Joseph Souverain, procureur au bailliage de Corbigny. — 4 octobre : Me François Théveneau, docteur en médecine, demeurant à Donzy, contre Me Pierre Gillequin, fermier de la forge neuve de Donzy. — 11 octobre : messire Georges de Bony, chevalier, seigneur du Cluzeau et autres lieux, demeurant à Monceaux-le-Comte, contre Edme Guillemain, marchand, demeurant à Cervon, avec recours contre dame Anne de Veilhan, veuve de messire Louis-Armand de Melun, chevaler, seigneur dudit lieu et de Beignon-en-Gâtinais, tutrice de ses enfants et dudit défunt, et contre messire César du Puy, chevalier, seigneur d'Avrilly, tant en son nom que comme tuteur de ses enfants et de dame Marie-Angélique de Veilhan, son épouse. — 19 octobre : dame Jeanne Pitois, veuve de Me Jacques Gascoing, seigneur de Berthun, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Garcile Foucault, fermier des moulin et forge de Ragon, paroisse de Patinges. — 27 octobre : Me Joseph Guipier, prêtre, curé d'Amazy, contre honorable homme Jean Charleuf, marchand à Montigny-sur-Canne. — 8 novembre : Jean-Philibert de Vélard, écuyer, garde-du-corps de Sa Majesté, fils et héritier d'Antoine de Vélard, écuyer, seigneur de Logère, contre demoiselle Gabrielle Sève, veuve de Me Antoine Petitjean, commissaire aux saisies réelles à Moulins-en-Bourbonnais, Jacques, Claude et Antoine Petitjean, et demoiselles Catherine et Elisabeth Petitjean, ses enfants et dudit défunt. — 22 novembre : dame Marceline de Montrichard, veuve de messire Jean de Villeneufve, chevalier, seigneur comte de la Bâtie, Joux, Lange et autres lieux, tutrice de demoiselle Marguerite de Villeneufve, leur fille, et messire Alexandre de Villeneufve, chevalier, seigneur dudit Joux et Lange, contre les Bénédictins du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 29 novembre les religieux Augustins de Saint-Pierre-le-Moûtier contre noble Jean Bergeron, seigneur de Siny, demeurant à Nevers, et demoiselles Marie, Edmée, Barbe et Jeanne Bergeron, ses filles et de dame Edmée Lebreton, leur mère, ledit sieur Bergeron héritier mobilier présomptif et lesdites demoiselles aussi héritières présomptives immobilières de demoiselle Elisabeth Bergeron, leur sœur, fille dudit sieur Bergeron et épouse de noble Claude Sallonnyer, sieur de Saint-Hilaire ; — Me Guillaume Rignault, prêtre, chanoine et syndic du chapitre de Cervon, contre messire Roch du Verdier, prêtre, abbé dudit Cervon : « Parties ouïes, elles sont exhorté à vivre entr'elles fraternellement et se porter honneur et respect, et despans quittes et compensez ». — 7 décembre : messire Jean Harmand, prêtre, curé de la paroisse de Sardy-les-Epiry et auparavant curé de la paroisse de Chevroche, contre les sieurs vénérables chantre, chanoines et chapitre de l'église collégiale Saint-Martin de Clamecy ; — Me Pierre Bouron, marchand, demeurant à Gâcogne, contre Me Jean Gudin, prêtre, chanoine de Cervon, subrogé-tuteur des enfants de Claude Gudin et de Françoise Colin, aux lieu et place de Claude Charrette et de ladite Colin, actuellement sa femme.

B. 540. (Registre.) — In-folio de 96 feuillets papier (couvert en parchemin, en très-mauvais état, incomplet).

1685. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — [10] janvier : demoiselle Anne Proteau, femme de Daniel de Bony, écuyer, seigneur du Part, fille et héritière en partie de défunt noble Gabriel Proteau, lieutenant en l'élection de Vézelay, contre honorable homme Philippe Rabeux, marchand, demeurant à Saint-Martin-du-Puy ; — noble Gabriel Mignot,

abbé de l'abbaye de Bellevaux, y demeurant, paroisse de Limanton, contre honorable homme Jean Vézinier, marchand, fermier du prieuré de Notre-Dame de Beaulieu, proche Clamecy, y demeurant. — 17 janvier : dame Françoise Boulin, veuve de Me Pierre Moireau, notaire royal, demeurant à Château-Chinon, contre dame Anne Moireau, femme de Me Jean de Vallery, dame Françoise Moireau, veuve de Claude Lemaistre, greffier au bailliage de Château-Chinon, et dame Jeanne Moireau, femme de René Bouchet, recteur des écoles dudit Château-Chinon, lesdites Moireau filles et héritières en partie dudit Me Pierre Moireau ; — Me Claude Jourdan, chirurgien, demeurant à Corbigny, et dame Marie Dorlet, sa femme, contre Edme Bergerat, marchand à Lormes. — 31 janvier : Me Jean Thoumelin, prêtre, curé de Château-Chinon, y demeurant, contre Jean Degalice, compagnon cordonnier, demeurant de présent en la ville d'Autun. — 17 février : dame Anne Michel, veuve de Léonard Bassot, demeurant aux faubourgs de Saint-Léonard de Corbigny, contre Me Jean Stample, sieur de Lormes et du Pontot, demeurant audit Pontot. — 28 février : ordonnance présidiale faisant défense à demoiselle Françoise de Charry de poursuivre les religieux Augustins de Prunevaux devant la pairie de Nevers. — 21 mars : messire François de Blosset, chevalier, seigneur de Certaines, demeurant en son château de Certaines, paroisse de Cervon, contre Me Jacques Guillemain, procureur au bailliage de Corbigny, soi-disant juge de la châtellenie de Montreuillon, et Me Philibert Guillot, praticien, demeurant audit Montreuillon, soi-disant substitut du procureur fiscal dudit lieu de Montreuillon. — 28 mars : Me Claude Bachelier, demoiselle Edmée Roger, sa femme, fille et héritière de demoiselle Huguette-Elisabeth Gerbault, sa mère, contre Simon Roger, ci-devant chef d'office de défunte Mme la duchesse de Monbazon ; — Me Etienne Grasset, avocat en Parlement, Claude Grasset, bourgeois de Clamecy, tuteur de Pierre et Barbe Grasset, ses enfants mineurs et de demoiselle Anne Leclerc, Jean Grasset, sieur de Grandpré, Marie Grasset, sa sœur, enfants majeurs dudit Claude Grasset et de ladite défunte Anne Leclerc, tous héritiers de Me Guillaume Fernier, docteur de Sorbonne, chanoine et grand archidiacre d'Auxerre, contre noble Joachim Fernier, conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage et siége présidial d'Auxerre, y demeurant, exécuteur testamentaire dudit défunt, noble Etienne Fernier, prieur commendataire d'Ouainne, Joachim Fernier, Marie Fernier, demeurant avec ledit Joachim Fernier, leur père, noble Nicolas Le Caruyer, écuyer, seigneur de Beauvais, y demeurant, paroisse de Lainsecq, et demoiselle Jeanne Fernier, son épouse, lesdits Fernier aussi légataires dudit défunt.

B. 511. (Registre.) — In-folio de 294 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1686. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DU BAILLIAGE. — 9 janvier : messire Antoine Babouliot, prêtre, prévôt de l'église collégiale de Ternant, et messire Georges Galland, prêtre, chanoine en ladite église, contre Me Richard Courtet, sieur de Mansauday, y demeurant, paroisse de Tazilly. — 16 janvier : Me Edme Piot, lieutenant au bailliage de Saint-Verain, et demoiselle Marie de Lavigne, son épouse, demeurant audit Saint-Verain, demanderesse en partage de la succession d'Edme de Lavigne, son frère, contre Pierre de Lavigne, écuyer, seigneur de Bulcy. — 23 janvier : les maîtres boulangers et pâtissiers de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre honnête femme Antoinette Dujon, veuve de Claude Lhermite, hôtesse du logis où pend pour enseigne le Lion-d'Or, aux faubourgs de Saint-Pierre-le-Moûtier : « Défence à tous hostes et cabaretiers de faire aucunes saucices, bisquis ny patisseries en leurs maisons », à peine de 40 livres d'amende. — 30 janvier : Guy Cotignon, écuyer, seigneur des Murgers, héritier de Me Pierre Deberne, contre Me Claude Luzy, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, exécuteur testamentaire dudit Me Pierre Deberne. — 6 février : les chanoines de Frasnay, représentés par Me Nicolas Chasseigne, l'un d'eux, contre Michel Michot, laboureur, demeurant en la paroisse de Parigny-les-Vaux. — 20 février : déclaration des avocats au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, prise sur la requête de Me Jacques Gascoing, conseiller et premier avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, portant « que, suivant la coustume de cette province de Nivernois, le seigneur hault justicier a droict de pescher ou faire pescher dans l'estendue de sa justice, sans que aucune aultre personne le puisse, de quelque manière que ce soit, dans rivières non navigables, gours et eaus mortes, sans avoir tiltre, concession ou estre fondé en possession plus que trentenaire, après contradiction, et lorsqu'il y a eu débat, action ou contestation, tousjours décidé en faveur dud. seigneur hault justicier » ; — les religieux Augustins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre demoiselle Marie Bergeron, fille majeure, demeurant en la ville de Paris, héritière bénéficaire de demoiselle Elisabeth

Bergeron, sa sœur, au jour de son décès femme de Claude Sallonnyer, sieur de Saint-Hilaire. — 13 mars : messire François de Corvol, chevalier, seigneur de Lucy et Montas, y demeurant, paroisse de Saint-Maurice, contre messire Pierre de La Barre, chevalier, seigneur de la Vernière et des Troches, y demeurant, et demoiselle Antoinette de Rolland, sa femme, fille unique et héritière de messire François de Rolland, vivant chevalier, seigneur dudit lieu des Troches. — 20 mars : François Moreau, adjudicataire du revenu du prieuré de Saint-Révérien pour l'année 1684, Guillaume Paillard et Claude Pajot, ses cautions, demeurant à Saint-Révérien, contre messire Michel de Chéry, seigneur, prieur commendataire du prieuré dudit Saint-Révérien. — 27 mars : réception de Mᵉ Charles Gallion comme procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Mᵉ Jean Vaucoret, fermier de Chaligny, et Mᵉ Alphonse Vaucoret, docteur en médecine, son frère, demeurant à Château-Chinon, contre Mᵉ Jean Larleveau, avocat, demoiselle Jeanne Blandin, sa femme, Mᵉ Etienne Blandin, avocat, demeurant à Château-Chinon, lesdits Blandin héritiers par bénéfice d'inventaire de dame Denise Vaucoret, leur mère ; — Mᵉ Gabriel Faucheret, procureur fiscal au bailliage de la châtellenie de La Marche, demeurant en la paroisse Raveau, contre Mᵉ Marit Faucheret, prêtre, prieur de Sainte-Anne, demeurant à La Charité. — 15 mai : Mᵉ Isaac de Maumirey, avocat en la cour, demeurant à Asquins, et demoiselle Marguerite Estignard, sa femme, fille et héritière en partie de défunt Mᵉ Jacques Estignard, vivant conseiller du roi et contrôleur en l'élection de Château-Chinon, contre Edme Grosjan, sergent royal, demeurant à Gâcogne, protuteur de Marie Grosjan, sa fille, héritière par bénéfice d'inventaire de Mᵉ Jean Grosjan, procureur du roi en l'élection de Château-Chinon, et de défunte dame Marie Collenot, sa femme. — 22 mai : Mᵉ Valentin Cordier, prêtre, curé de Jaugenay, contre le procureur d'office de Saint-Parize-le-Châtel. — 12 juin : Claude de Barrault, écuyer, seigneur du Fay, demeurant à Mingot, et demoiselle Gilberte Gerbault, sa femme, fille et héritière en partie de noble Gabriel Gerbault, lieutenant en la maréchaussée de Château-Chinon, et de demoiselle Jeanne Parthiot, contre Jean-Baptiste Cordin, notaire royal, demeurant à Alligny, province de Bourgogne, et Claudine Cordin, sa fille. — 17 juillet : Mᵉ Antoine Borduge, docteur en théologie, prêtre, doyen de Dorne, contre l'abbesse de Saint-Andoche d'Autun. — 24 juillet : Mᵉ Etienne Chappus, prêtre, curé de la paroisse de Patinges, contre honorable homme Antoine Frappier, marchand, fermier de la commanderie des Bordes, demeurant à La Charité, et frère Michel de Saint-Julien de Saint-Marc, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, seigneur commandeur des Bordes. — 7 août : les religieuses Ursulines de la ville de Lorme contre Mᵉ François Peschereau, docteur en médecine, demeurant à Corbigny, fils et héritier de Mᵉ Gaspard Peschereau, ledit Gaspard fils et héritier de François Peschereau, procureur à Corbigny. — 14 août : Mᵉ Guillaume Roussot, prêtre, curé de Toury-sur-Abron, contre le seigneur commandeur du Feuilloux. — 28 août : messire René de Buffévent, chevalier, seigneur de la Grange-Chaumont, y demeurant, contre honorable homme François Odry, marchand, demeurant à La Chapelle-Monlinard. — 4 septembre : demoiselle Marie Girard, veuve de noble Jean Rousset, avocat en Parlement, tutrice de leurs enfants, demeurant à Nevers, contre Jacques de Vieure, écuyer, seigneur de Villette. — 11 septembre : « Sur ce qui a esté remonstré par le procureur du roy qu'il est de l'intérest du publiq de faire deffence à tous les habitans de ceste ville et fauxbourgs de tuer, exposer et vendre aucuns porcz, truye et cochons, jusques à ce que la saison soit plus advancée et qu'il ayt gelé, à cause des maladies contagieuses qui courent présentement dans ceste province et qui peuvent estre causées par ses sortes de chairs, nous avons, ce requérant led. procureur du roy, fait deffenses à tous bouchers, charcutiers, rotisseurs, traicteurs, boulangers, tamoniers et autres gens de mestier et tous autres de tuer, exposer en vente et vendre en publiq et en particulier aucuns porcz, truyes et cochons en détail ny autrement, jusques à ce qu'il leur ayt esté permis, lorsque la saison sera plus avancée, à peine de confiscation desdites chairs et de cinq livres d'amende, dont la moitié sera donnée au dénonciateur » ; — vénérable et discrète personne messire Noël de Rambault, seigneur prieur de Saint-Honoré, official et vicaire général de M. l'Évêque de Nevers, ayant droit à la chapelle de Notre-Dame du Coudray, en l'église paroissiale d'Achun, contre messire Jean de Barrault, prêtre au diocèse de Nevers, docteur en théologie et chanoine en l'église Saint-Barthélemy de Cervon ; — Mᵉ François Vinxot, bourgeois de Paris et marchand de charbons de terre pour la fourniture de ladite ville, contre Claire Tillon, veuve d'Etienne Faulquier, hôtelière, demeurant à Nevers. — 23 septembre : Mᵉ Claude Robin, prêtre, curé de Cougny, contre dame Claude de Fayet, dame comtesse de Langeron et dudit Cougny ; — messire Pierre Darfeuille, prêtre, prieur de Saint-Martin de Garchy, contre Mᵉ Antoine Mounier, praticien, demeu-

rant audit Garchy; — messire Jean Thoumelin, prêtre, curé de la ville de Château-Chinon, contre messire Roger de La Tournelle, prieur du prieuré de Saint-Christophe, de Château-Chinon; — demoiselle Elisabeth Vernoy, veuve d'Antoine de Villard, vivant écuyer, sieur de Laugère, Jean-Philibert de Villard, chevalier, seigneur de Laugère et Bel-Air, garde-du-corps du roi en la compagnie de monsieur le maréchal de Lorge, héritier pur et simple dudit Autoine de Villard, son père, et Louis de Villard, frère dudit Jean-Philibert de Villard, et fils dudit Antoine, écuyer, seigneur du Rioux, contre noble François-Séneterre Vernoy, conseiller du roy, ancien grènetier au grenier à sel de la ville de Moulins; — Me Alexis Aubépin, prêtre, curé de Brassy, y demeurant, contre Me Philibert Petitier, procureur fiscal de Brassy et fermier des dîmes de blé de messire Nicolas d'Arlay, prêtre, prieur dudit Brassy; — Me Jean Vincent, prêtre, curé de la paroisse de Marzy, y demeurant, contre dame Elisabeth Valentin, veuve de noble Vincent Bouzitat, seigneur du Chasnay, demeurant en la ville de Paris, et Pierre Bouzitat, sieur de Courcelles, conseiller et contrôleur ordinaire de la maison du roi, demeurant à Paris, rue des Bernardins; — Mr Charles-Joseph Bault, prieur et curé primitif de Saint-Privé-lès-Decize, demeurant à Nevers, contre Me Louis Simonnin, avocat en Parlement, Me François Bailly, marchand, et Me Jean Langlois, sieur de la Provostière, tous demeurant à Decize; — Me Gilbert Farjonnet, marchand, demeurant à Moulins-en-Bourbonnais, contre François de Champrobert, écuyer, sieur des Fossez, demeurant en la paroisse de Champlemy, tuteur de François de Champrobert, fils de François de Champrobert, sieur des Fossez et de Bussière; — honorable homme Charles Gourleau, marchand, demeurant à Saint-Saulge, cessionnaire de dom Nazaire Gourleau, prieur claustral du prieuré de Saint-Révérien, contre messire Nicolas de La Barre, écuyer, seigneur de la Vernière, et dame Marguerite de Rolland, son épouse, fille et héritière de messire François de Rolland, chevalier, seigneur des Troches; — demoiselle Claude Chevalier, femme de Balthasar d'Antigny, fille et héritière de Me Marin Chevalier, conseiller du roi, maître des courriers de la généralité de Moulins, contre Jacques Charrié et Marie Porcher, sa femme, héritière de Paul Porcher, demeurant en la ville de La Charité; — les dames prieure et religieuses de La Fermeté, poursuivant les criées des immeubles de défunte demoiselle Etiennette Berthelot, femme de Philippe de Lichy, écuyer, pour le fief de Champrobert, contre Me Jean Sabourin, chanoine de Saint-Cyr de Nevers, prieur de Ruage, héritier bénéficiaire de ladite dame Berthelot.

B. 542. (Registre.) — In-folio, 287 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1687. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : Me Jean Deméru, procureur fiscal du comté de Larochemillay, étant aux droits de la dame comtesse dudit lieu, poursuivant les criées des immeubles de Me Antoine Bertrand, seigneur de Bellevue, contre Antoine Masle, adjudicataire du revenu desdits immeubles. — 15 janvier : Me Philibert Porcher, prêtre, curé de Saint-Gengoult, demeurant au bourg de Larochemillay, contre Me Philibert Duboscq, ci-devant titulaire du bénéfice de ladite paroisse de Saint-Gengoult, qui est condamné à remettre entre les mains dudit Me Philibert Porcher les titres concernant les revenus de ladite cure; — Pierre, Joseph, Jacquette, Marguerite, Jean-François et Marie de Challudet, enfants de Guillaume de Challudet, sieur de la Maisonfort, paroisse de Munot, procédant à l'autorité de Pierre de Challudet, écuyer, sieur de Boubery, leur oncle, contre demoiselle Marie des Brandons, veuve dudit sieur de la Maisonfort, leur mère. — 29 janvier : Me Jean Fouquet, prêtre, curé de la paroisse de Garchizy, contre Me Antoine Bert, procureur au bailliage et pairie de Nevers. — 19 février : Me Alexandre Régnier, prêtre, curé de Champlin, y demeurant, contre le duc de Nevers, décimateur de ladite cure, Me Jean Legoing, marchand, demeurant audit Champlin, et dame Marie Deschamps, sa femme, et messire François de Choiseuil, chevalier, comte de Chevigny, aussi seigneur décimateur de ladite cure. — 26 février : réception de Me Jacques Arbelat comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 5 mars : réception de Me Jacques Joffriot comme procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 12 mars : messire René de Thibault, chevalier, seigneur de Vieuxmoulin et en partie de Garchy, demeurant audit Vieuxmoulin, paroisse de Vielmanay, et François de Thibault, écuyer, seigneur de Garchy, contre messire Pierre d'Arfeuille, prêtre, prieur dudit Garchy, y demeurant — 19 mars : Me Léonard Aupépin, marchand, fermier de la chapelle de Dreuzy, dépendant de l'abbaye de Bellevaux, demeurant audit Dreuzy, paroisse d'Héry, contre dame Madeleine Hurault de L'Hôpital de Villebat, dame abbesse du couvent de Notre-Dame-du-Réconfort. — 9 avril : messire François-Hector d'Aulnay, chevalier,

seigneur comte d'Arcy, baron de Digougne et autres lieux, demeurant audit Arcy, fils et héritier de Me René d'Aulnay, chevalier, seigneur desdits lieux, contre honnête femme Anne de Champfeu, veuve de François Langlois, tutrice de leurs enfants, demeurant à Château-Chinon ; — ordonnance présidiale faisant défense à M. Gudin, lieutenant au bailliage de Château-Chinon, d'exercer ni rendre la justice jusqu'à ce qu'il ait rapporté ses provisions et prêté serment. — 16 avril : installation de Me Jean de Bèze comme conseiller-clerc au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 23 avril : demoiselle Claude Triboudet, fille majeure, demeurant en la ville de La Charité, héritière bénéficiaire de Me Paul Triboudet, son père, contre honorable homme François Houdry, marchand, demeurant à La Charité. — 30 avril : Me Léonard Rat, prêtre, curé de la paroisse de Maulais, contre dom Eustache de Beaufort, abbé de l'abbaye de Sept-Fons. — 14 mai : Me Louis Guillin, prêtre, curé de Chaulgnes, contre Jacques de Vienne, abbé de Saint-Martin de Nevers, et le chapitre de Saint-Cyr dudit Nevers. — 4 juin : Guillaume de Ponard, écuyer, seigneur de Marié, père et légitime tuteur de demoiselle Jeanne de Ponard, sa fille, héritière de Jean de Ponard, son aïeul, contre demoiselle Françoise du Crest, veuve de Jean de Ponard, écuyer, seigneur de Marié — 30 juin : messire Louis-Henri de Morogues, chevalier, seigneur de Sauvage, contre messire Jacques Dize de Rogant, chevalier, seigneur de Salléon-Châteauneuf, conseiller du roi au Parlement de Dauphiné, et dame Anne de Morogues, son épouse. — 8 juin : « Sur ce qui nous a esté remonstré par le procureur du roy, qu'il a appris que l'esglise du prioré de Jailly, dépendant du prioré de La Charité, ordre de Cluny, et bastimens d'iceluy sont tous en ruine, requiert qu'il luy soit permis de faire saisir le revenu dudit prioré jusques à ce que les réparations à faire en iceluy ayent esté faites conformément aux arrests du Conseil d'Estat du roy des 17 juillet et 9 octobre 1679 ; nous avons, veu lesd. arrests, permis audit procureur du roy de faire saisir le revenu dudit prioré et d'y establir bons et suffisans commissaire pour en rendre compte à qui il sera ordonné » ; — Me Jacques Grosjan, prêtre, curé de Moissy-Moulinot, contre messire César du Puy, chevalier, seigneur d'Avrigny, Moissy et autres lieux ; — Me Gilbert Girard, prêtre, curé de Saint-Seine, contre les sieurs vénérables chartreux d'Apponay et messire Antoine Rabouliot, prévôt de Ternant ; — Me Vincent Rossignol, chapelain de la chapelle de Sainte-Catherine, fondée en l'église de Chevenon, contre Me Adrien Sallonnyer, curé dudit Chevenon. — 25 juin : noble Charles Berthelon, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Archambault, huissier royal, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur de Claude Archambault, son fils, héritier par bénéfice d'inventaire de Louis Tellier et Jeanne Dugenne, ses aïeul et aïeule. — 2 juillet : Charles d'Estut, chevalier, seigneur d'Insèches et autres ses terres, demeurant en son château d'Insèches, paroisse d'Alligny, contre dame Geneviève de Chaulme, veuve de Me Edme du Pont, chevalier, seigneur de Villiers, fils et héritier de Charles du Pont, seigneur de Vermot, et de dame Judith des Réaux, qui était héritière de défunte dame Marie de Rompu et tutrice de ses enfants et dudit sieur du Pont, demeurant en la paroisse d'Ervy. — 9 juillet : le chapitre de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, l'abbé de Saint-Martin de la même ville, l'abbesse de Notre-Dame de Nevers, tant pour eux que pour les autres décimateurs de la paroisse de Chaulgnes, contre Me Louis Guillin, prêtre, curé de la paroisse dudit Chaulgnes, qui est condamné « à délaisser la grange pour mettre les bledz de lad. cure, dans laquelle, néantmoins led. sieur curé pourra mettre en un endroict d'icelle les bleds et pailles qui luy appartiendront à cause de ses novalles ; et à l'égard du sellier où sont les cuves dud. sieur curé, après le serment par luy presté avoir faict faire lesd. cuves et construit led. sellier, nous avons ordonné qu'il luy demoreront pour s'en servir ainsy qu'il advisera ». — 22 juillet : honorable homme Gilbert Jouvet, marchand, demeurant à Dienne, contre honorable homme Jacques Méchine, marchand à Lancray, et messire Charles de Druy, sieur du Marest, demeurant à Béziers. — 30 juillet : Me Jean Panetrat, notaire royal à Pouilly, contre Gabriel de Pons, écuyer, frère et héritier de César de Pons. — 6 août : Jean de La Corcelle, écuyer, fils de Jean de La Corcelle, écuyer, et de demoiselle Anne de Bonny, demeurant au château de Bailly, paroisse de Magny, contre Edme Bouché, laboureur, demeurant au village de Vellerot, paroisse de Magny. — 13 août : Jacques de Mullot, écuyer, seigneur de Villenaut, tuteur onéraire de MM. et dames d'Anlezy, contre noble Jacques Sallonnyer, seigneur d'Argoulais, conseiller du roi, lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 27 août : réception de Me Pierre Alixand le jeune, licencié ès-lois, comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 3 septembre : réception de Me Jean Chevalier comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 septembre : ordonnance présidiale faisant défense

aux maîtres boulangers de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier « de vendre doresnavant le pain mollet et jaunet de quatorze deniers à plus hault prix que douze deniers, du même poidx, à peine de trois livres d'amande contre chacun contrevenant, et ordonne que nostre présente ordonnance sera lue et publiée par tous les carrefours de cette ville, à ce que nul n'en ignore » ; — Me Pierre Higon, vicaire perpétuel de l'église Saint-Jacques de la ville de La Charité, y demeurant, contre Me Jean Dauveau, greffier au bailliage de La Charité, y demeurant. — 5 novembre : « Cejourd'huy, cinquiesme novembre 1687, à l'entrée de l'audiance, maistre Jacques Gascoing, premier advocat du roy en ce siège, c'est (*sic*) levé et a dit que Me Louis Desprez, conseiller, second advocat du roy, vouloit parler à son préjudice, ce qu'il empeschoit, sur quoy, c'est levé led. sieur Desprez qui a déclaré qu'il ne prétendoit point avoir la parole à son préjudice et, comme cedit jour estoit un jour d'assize et ouverture de palais, qu'il estoit besoing de faire des remonstrances aux juges inférieurs et subalternes, advocatz et procureurs de ce siège et huissiers de ce ressort, suivant l'ancien usage, et ce qu'il a faict depuis qu'il est officier à toutes les assizes et ouvertures en l'absence dudit sieur Gascoing ; qu'il n'empesche pas qu'il parle, si bon luy semble, sinon qu'il est prest de le faire. A quoy ledit sieur Gascoing se seroit opposé et dit que ce n'estoit l'usage de ce siège et qu'il a continué ce qui est pratitiqué ; que c'est une innovation de sa part pour le troubler dans les fonctions de sa charge. Lesquelles contestations ouïes, et pour ne retarder l'audience, avons remis à la prochaine assize, avant laquelle sera par nous faict droict sur icelles. » — 12 novembre : Me Jean Feuillet, notaire royal, demeurant à La Collancelle, contre Léonard Chaussefoin, marchand cabaretier, demeurant au même lieu. — 19 novembre : Me Pierre Cointe, prêtre, curé de Lys, y demeurant, contre Claude Jacob, laboureur, demeurant audit Lys, Estienne Charlot, manœuvre, Jean Jacob, laboureur, et consorts, tous habitants de ladite paroisse de Lys : renvoi à l'intendant de la généralité d'Orléans, « attendu qu'il s'agit du restablissement du presbitaire de la parroisse de Lys ». — 26 novembre : Me Guillaume Brisson, conseiller du roi, président en l'élection et grenier à sel de Nevers, contre Me Olivier Mazuer, avocat au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 3 décembre : Honoré de Borniol, écuyer, seigneur de Fribourg, et demoiselle Marie des Paillards, son épouse, contre Philippe de Lichy, seigneur de Lisle. — 10 décembre : Me Gabriel Siramy, prêtre, curé de Sermoise, tuteur des enfants mineurs de Me André Callot, vivant notaire royal et procureur à Nevers, et de dame Françoise Siramy, sa femme, contre Sauge Moireau, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Saulge, fils et héritier de Pierre Moireau, et encore contre François Moireau, marchand, demeurant audit Saint-Saulge, fils et héritier de Jacques Moireau et de Perrette Pinault. — 17 décembre : Me Laurent Carruchet, prêtre, curé de Magny, contre Gabrielle Morin, veuve et commune de Jean Pelloux, huissier au duché. — 24 décembre : honnête femme Louise Lhermite, veuve de Guillaume Panne, exempt en la maréchaussée de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre honorable homme Antoine Dujon, marchand, demeurant en la paroisse de Saincaize.

B. 543. (Registre.) — In-folio, 269 feuillets papier (couvert en parchemin).

1688. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 janvier : noble Étienne Collas, docteur en médecine, demeurant à Corbigny, contre Guillaume Berle, marchand, demeurant à Lormes, et Françoise Devaulx, sa femme. — 14 janvier : Me André Lévesque, sieur des Bardons, demeurant en la ville du Veurdre, fils et héritier de dame Marie-Michelle Durand, qui l'était de Me Charles Durand, bailli de Beaumont-la-Ferrière, contre Me Edme Martin, acquéreur de la charge de notaire royal de Me Edme Hugot ; — honnête femme Léonarde Paillet, veuve d'honorable homme Nicolas Jolly, marchand, demeurant à Lormes, contre Edmée Bezave, femme de noble Anne-Achille Rapine, sieur de Foucherenne, Saxi-Bourdon, et procureur général au bailliage et pairie de Nivernois. — 21 janvier : Guillaume Gascoing, sieur de Villecourt, gentilhomme ordinaire de la grande fauconnerie du roi, contre messire Pierre Vidal, chanoine théologal de l'église cathédrale Saint-Cyr de Nevers. — 28 janvier : Me Joseph-Claude Bachelier, seigneur en partie de Michaugues, bailli de Champlemy, et demoiselle Anne Roger, son épouse, contre François de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossez, et demoiselle Jeanne Amelin, sa femme, demeurant à présent à Thouez, paroisse de Champlemy. — 4 février : Me François Margot, prêtre, curé de Champallement, y demeurant, contre Me Pierre Sallonnyer, sieur de Nyon. — 18 février : installation de Me Charles Alixand comme conseiller du roi au bailliage et présidial de

Saint-Pierre-le-Moûtier, en vertu de ses provisions datées du 15 décembre; — ordonnance présidiale enjoignant à tous les habitants de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier de « tenir leurs cheminées bien nettes, en telle sorte que le feu ne s'y puisse mettre; et, en cas qu'il se mette par leur faute, nous les condempnons, suivant et conformément à nos précédentes ordonnances, à trois livres d'amende ». — 10 mars: installation de Mᵉ Pierre Joully comme conseiller du roi au présidial, en vertu de ses provisions datées du 12 janvier. — 17 mars : les dames prieure et religieuses de La Fermeté-sur-l'Ixeure contre Mᵉˢ Jean et Pierre Charleuf, marchands, demeurant à Montigny-sur-Canne, enfants et héritiers de dame Florence Arvillon, veuve de Mᵉ Germain Charleuf. — 31 mars : honorable homme François Pinard, marchand, demeurant à Ouroux, ci-devant fermier de Bussière, contre messire Edme de Choiseul, chevalier, seigneur marquis de Choiseul, seigneur d'Argoulois et de la terre de Bussière, demeurant au château de Bussière, paroisse d'Ouroux. — 7 avril : réception de Mᵉ Joseph Baudrion comme procureur au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Mᵉ Pierre Baudrion, prêtre, curé d'Azy-le-Vif, dame Gilberte Baudrion, femme de Mᵉ Etienne Dhéré, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demoiselle Gabrielle Baudrion et Mᵉ Joseph Baudrion, procureur audit présidial, tous enfants et héritiers de Mᵉ Jean Baudrion, avocat audit présidial, et de dame Nicole Fontenelle, et encore héritiers de Jean Baudrion, leur frère, et de Jeanne Baudrion, leur sœur, contre dame Marguerite Becquas, veuve de Mᵉ Pierre Fontenelle. — 28 avril : réception de Mᵉ Balthasar Rousset comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — Mᵉ Jean Thibault, notaire royal à Saint-André-en-Morvand, et dame Elisabeth Jourdan, sa femme, contre Mᵉ François Jourdan, procureur à Lormes. — 12 mai : Mᵉ François Margot, prêtre, curé de Champallement, contre messire Julien de Mazarini-Mancini, duc de Nevers. — 26 mai : honorable homme Pierre Bardin, maître fondeur de canons pour la manufacture royale établie en Dauphiné, demeurant à Arbourse, contre Claude Hugon, meunier, demeurant en la paroisse de Giry. — 23 juin : Mᵉ Jean Goguelat, prêtre, curé d'Ouroux, contre le chapitre d'Autun. — 30 juin : Mᵉ François Bonneau, prêtre, curé de Tazilly, contre Denis du Crest, écuyer, sieur de Ponay, et François des Maignoux, écuyer, sieur de l'Aleu, tant pour eux que pour dame Madeleine-Louise de Salins, dame de La Nocle, et les sieurs Chartreux d'Apponay. — 7 juillet : Mᵉ Antoine Bert, notaire et procureur au bailliage et pairie de Nevers. contre dame Marie Tridon, veuve de François Cotignon, écuyer, sieur de Mouasse, tutrice de leurs enfants. — 14 juillet : demoiselle Marie Alixand, veuve de François des Prés, écuyer, sieur de Bruzeaux, conseiller du roi honoraire au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Louis des Prés, écuyer, conseiller et avocat du roi audit présidial, curateur des enfants mineurs dudit François des Prés; — honnête fils René Danthault, agent des affaires du seigneur comte de Chastellux, demeurant audit Chastellux, en Bourgogne, contre honnête femme Marie Miron, femme de Mᵉ Etienne Roy, notaire, demeurant en la paroisse d'Aunay. — 21 juillet : Mᵉ Charles Dupremierfait, prêtre, curé de Montigny-aux-Amognes, fils de Mᵉ Alexandre Dupremierfait, vivant notaire royal, et de dame Anne Lasne, contre Eustache Lasne, chirurgien, demeurant à Lurcy-le-Bourg, tuteur de Roch Lasne, son frère, enfants et héritiers de Pierre Lasne et Jeanne Dupremierfait. — 28 juillet : les dames religieuses « Ursules » de Sainte-Valière de Nevers contre Mᵉ Claude Prisye, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Cyr dudit Nevers, fils et héritier de Mᵉ Claude Prisye, docteur en médecine. — 4 août : dame Jeanne de Bonnétat, veuve d'Edme de Farou, écuyer, seigneur de Couët, demeurant en la paroisse de Ménetou, et Guy d'Anglard, écuyer, seigneur d'Archy, et demoiselle Louise de Boyau, sa femme, demeurant en la paroisse de Crézancy, contre Edme-François d'Anglard, et demoiselle Anne de Marescot, sa femme, demeurant audit Crézancy. — 11 août : Pierre Delaborde, marguillier et fabricien de l'église et paroisse de Mhère, y demeurant, contre dame Marguerite de Conquérant, veuve de noble René de Loron, vivant écuyer, seigneur de Tharot, demeurant audit Mhère. — 18 août : réception de Mᵉ Charles Gigot comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 26 août : réception de Mᵉ Paul Estignard, licencié ès-lois, en qualité de bailli du comté de Château-Chinon, charge dont il avait obtenu provision du 2 dudit mois de Mᵐᵉ la princesse de Carignan, dame comtesse dudit Château-Chinon; ladite réception faite malgré l'opposition de Mᵉ Jean-François Pitois, avocat en Parlement. — 1ᵉʳ septembre : messire Jean Galloix, seigneur abbé de Chores, demeurant à Paris, contre messire Louis Fouquet, évêque et comte d'Agde, abbé de l'abbaye de Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, demeurant à Issoudun, province de Berry, et Mᵉ Charles Goureau, vicaire perpétuel de la cure de Pierre-Pertuis; — Mᵉ Jean Tou-

melin, prêtre, curé de Lucenay-les-Aix, contre honorable homme Antoine Plessier, marchand, demeurant audit Lucenay. — 9 septembre : Me Robert Bernard, prêtre, curé d'Alluy, contre Laurent Laroche, marchand, demeurant en la paroisse de Rouy ; — Me Antoine Delagoutte, avocat en Parlement, demeurant à Autun, contre Me Toussaint Lejay, notaire royal au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — 3 novembre : Me François Parrot, sieur de Luanges, y demeurant, paroisse d'Urzy, contre Gilbert Montfron, foulonnier de ladite paroisse. — 10 novembre : honnête fille Anne Bayard, fille d'Antoine Bayard, concierge des prisons de Lormes, contre honnête François Dorlet, marchand, demeurant audit Lormes. — 17 novembre : « Faisant droict sur la requeste faicte par le procureur du roy sur l'advis qui luy a esté donné que plusieurs juges ressortissant par-devant nous prenent la qualité de juges royaux, et soubs ce pretexte executent les arrestz de nos seigneurs de la cour, nous leur avons fait inhibitions et deffences à l'advenir d'executer les arrestz de nos seigneurs de la cour s'ilz n'y sont desnommez a peine de 300 l. d'amande et d'interdiction ; et seront les greffiers de Dornecy, Villiers-sur-Yonne, Thurigny, Ferrières et Flez-sur-Yonne assignés à la diligence du procureur du roy pour apporter en nostre greffe les procès-verbaux et actes qui auront esté faicts en conséquence desd. arrestz à peine de 300 l. d'amande, et ce dans quinzaine du jour de la publication de notre presente ordonnance » ; — messire Pierre de Neuchèze, chevalier, seigneur du Plessis et autres lieux, mari et exerçant les actions de dame Marguerite d'Estud, son épouse, cessionnaire de messire Charles d'Estud, chevalier, seigneur d'Insèches, contre dame Jeanne de Chaugy, veuve de Charles de Las, écuyer, seigneur de Valotte, y demeurant, paroisse de Saint-Christophe d'Azy. — 24 novembre : messire François de L'Hospital, chevalier, seigneur de la Roche et autres lieux, demeurant à Aigueperse, contre dame Julitte de Saulieu, veuve de messire Georges de Reugny, seigneur du Tremblay. — 1er décembre : Me Jean-Baptiste Baudignon, receveur des aides de l'élection de Vézelay, demeurant à Corbigny, contre Me Guillaume Girard, conseiller du roi, président en l'élection de Château-Chinon, y demeurant. — 9 décembre : dom Mathias Melin, seigneur prieur de Coulonges et en partie de Montigny, contre Jean Charleuf, marchand, demeurant à Montigny-sur-Canne. — 15 décembre : Jacques de Paris, chevalier, seigneur du Chaillou, y demeurant, fondé de pouvoirs de François de Paris, son frère, chevalier, seigneur dudit Chaillou et garde-du-corps de Sa Majesté, héritier de Gabriel de Paris, son père, contre Pierre Seguinot, marchand, demeurant au lieu de Bussières, paroisse de Montigny-sur-Canne. — 22 décembre : Me Claude Aupépin, avocat en Parlement, demeurant à Corbigny, héritier de Me Jean Aupépin, contre Pierre Guillot, laboureur, demeurant à Bazolles.

B. 544. (Registre.) — In-folio de 297 feuillets papier (en mauvais état, couvert en parchemin).

1690 — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : demoiselle Madeleine de Villaines, veuve de Gilbert Couzin, écuyer, sieur du Péage, les Louzetins et Montferrat, tutrice de demoiselle Marie-Madeleine Couzin, sa fille, et dudit défunt, demeurant en la ville de Moulins, contre dame Marie Delaloire, veuve de Jean Couzin, écuyer, seigneur dudit lieu du Péage, demeurant audit Moulins. — 18 janvier : Mr Etienne Moquot, prêtre, curé de Saint-Firmin-de-Bussy, contre le chapitre de Nevers. — 25 janvier : Me Antoine Robertet, prêtre, curé de Vielmanay, contre messire Edme-Ravand de Vielbourg, abbé de Massay, seigneur prieur de Cessy-les-Bois, Coche et Vielmanay. — 1er février : Me Jacques Dheré, prêtre, curé de la paroisse de Chantenay, contre dom Jean-Baptiste Tridon, prieur dudit Chantenay. — 15 février : dom Jean Marquet, religieux profès de l'ordre de Cluny, prieur de Ruages, contre dom Jacques Lemaistre de Lisle, se prétendant pourvu dudit prieuré ; — Me Jean de Montlevrain, prêtre, curé de Lormes, contre Me Claude de Champfeur, prêtre, curé de Magny. — 1er mars : Mr Antoine Moreau, prêtre, curé de Crux-la-Ville, contre Me Saulge de Pardieu, prêtre, ci-devant curé dudit Crux. — 8 mars : Me Robert Bourdier, curé d'Assars, contre Me Claude Bourgier, prêtre, curé de Brinon-les-Allemands. — 15 mars : Me Claude Vaillant, sieur de Guélis, avocat en Parlement, demeurant à Paris, tant en son nom que comme cessionnaire de dames Catherine et Barbe Vaillant, ses sœurs, contre dame Edouarde-Louise-Léonarde de La Barre, femme de François du Brocq, écuyer, sieur du Nozet. — 5 avril : Me Jean Chauveau, prêtre, curé de Saint-Jean de Corbigny, contre Me Charles Magnan, praticien audit Corbigny. — 12 avril : Me René Royer, prêtre, curé et prieur de Beffes, contre messire Léonard de Guillon, chevalier, seigneur de Ménetou, Beffes, Montedon et autres lieux. — 19 avril : Jacques Decolons, écuyer, seigneur de Villecourt, demeurant à Nevers, contre

Me Guillaume Vaillant, marchand, demeurant audit Nevers. — 27 avril : Philibert Roux, écuyer, seigneur du Sallay, conseiller du roi, président et trésorier de France en la généralité de Moulins, y demeurant, et noble Guillaume Brisson, conseiller du roi, président en l'élection et grenier à sel de Nevers, tant en son nom que comme héritier bénéficiaire de défunte Claude Roux, sa mère, contre Maryt de Berthier, écuyer, seigneur de Contre, y demeurant. — 3 mai : ordonnance présidiale portant que Charles de Bréchard, écuyer, sieur de la Cour, Jacques de Paris, écuyer, seigneur de Coulloize, et Zacharie de Verdigny, écuyer, convoqués aux ban et arrière-ban, ayant « requis qu'il leur fût donné quelque somme d'argent, sans quoy ils ne pouvoient et estoient hors d'estat de randre service à Sa Majesté », déclarant qu'il sera fait taxe de cent livres sur le fief d'Ougny, appartenant à la dame de Ballot et de même somme sur le nommé Michot, vivant noblement à Vauvelle, lesquelles sommes seront consignées entre les mains de Me François Bourtyl pour être distribuées auxdits gentilshommes. — 24 mai : ordonnance présidiale portant que la somme de trois cents livres à laquelle a été taxé le fief de Mont-en-Genevray, possédé par le sieur Nicolas Gobellin, marchand, demeurant à Varzy, serait payée intégralement. — 31 mai : taxation des fiefs de la Forest, situé à Pouilly, Vilnay, autrement les Hommes, en la paroisse de Tracy, le fief et château de Tracy, celui de Mignard, paroisse de Narcy et celui de Sept-Voies, paroisse de Saint-Révérien, omis à la taxe générale des fiefs et arrière-fiefs, à la somme de deux cents livres chacun ; — Me René Messan, prieur de Sainte-Marie-Madeleine et curé de Villevoques, petit-fils et héritier de Me Jacques Durand, et demoiselles Elisabeth et Louise Messan, filles majeures, demeurant audit Villevoques, contre noble Jacques Durand, sieur du Pont, conseiller du roi et président au grenier à sel de La Charité, héritier de Me Claude Durand, son père, et de demoiselle Marguerite Vernesson. — 7 juin : honnête fille Marguerite Rollet, fille majeure, demeurant en la paroisse de La Chapelle-Montlinard, contre noble Isaac de Fougières, sieur de Bussy, bourgeois de Paris. — 21 juin : Louis de Cossay, chevalier, seigneur de la Vallée, y demeurant, paroisse de Saint-Germain-en-Viry, contre demoiselle Anne de Pernay, veuve de Claude de Chargère, écuyer, sieur de Moraigne, tutrice de leurs enfants. — 28 juin : Me Charles André, prêtre, curé de Saint-Léger-de-Fougeret, contre Me Raymond Ferrière, prieur de Commagny, seigneur décimateur de ladite paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret. — 5 juillet : dame Monique Bardin, veuve de François Carpentier, écuyer, seigneur de Changy, héritière par bénéfice d'inventaire de défunt Me Michel Bardin, son aïeul, demeurant à Nevers, contre dame Marie Le Bault, veuve de Charles Carpentier, écuyer, sieur de Machy et autres lieux, tutrice de leurs enfants, Charles-Joseph et Joseph Carpentier, ses enfants majeurs, seigneurs de Charbonnière et autres lieux, demeurant à Sauvigny-les-Chanoines. — 19 juillet : demoiselle Barbe du Creuzet, femme d'Edouard de Berthier, écuyer, seigneur de Bizy, contre son mari. — 26 juillet : Me Louis Jamet, fermier des aides de la généralité de Bourbonnais, contre Jean Brezault et Michel Galopin, boulangers et pâtissiers à Saint-Pierre-le-Moûtier. — 2 août : les dames abbesse et religieuses de Sainte-Claire de Decize contre François de Champs, écuyer, seigneur de Champcourt, y demeurant, paroisse d'Achun, fils et héritier en partie de François de Champs, écuyer, seigneur dudit Champcourt; Gaspard de Champs, écuyer, seigneur de Bussy, aussi fils et héritier dudit défunt ; messire Jean de Bréchard, écuyer, seigneur de Brinay, et dame Catherine de Champs, son épouse, aussi fille et héritière dudit défunt, et dame Madeleine de Champs, veuve de Florimond Bardin, écuyer, seigneur de Limonnet, demeurant à Nevers, aussi fille et héritière dudit défunt. — 30 août : Me Louis de Razou, marchand, demenrant à Vésigneux, paroisse de Saint-Martin-du-Puy, contre noble Jean Magdelenet, conseiller du roi, président en l'élection de Vézelay, y demeurant. — 6 septembre : Me Jean Lombard, premier fondeur des canons du roi en la province de Nivernais, demeurant à Marigny-sur-Yonne, contre Claude Thoril, marchand, demeurant en la paroisse d'Anthien. — 13 septembre : Me Pierre Longuet, prêtre, docteur en Sorbonne, prieur commendataire du prieuré de Saint-Victor de Nevers, demeurant ordinairement à Gaillon-en-Normandie, contre Pierre Seigne, souffletier en bois, demeurant en la ville de Nevers. — 20 septembre : honorable homme Philippe Danthault, marchand, demeurant à Vauboulon, paroisse de Maux, contre Me Pierre Sinton, notaire royal, et dame Guillemette Joffriot, sa femme, demeurant à Château-Chinon ; — messire Thomas Bernin, chevalier, seigneur de la Perraudière, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch, poursuivant les criées de la terre et seigneurie de la Chaume, cens, rentes, bordelages, etc., du fief de la Caffondrée, outre le Bois-Franc et dépendances, en haute et basse justice, du fief de la Chaume, du fief de Billot, le tout situé en la

paroisse de Cervon, contre messire Sébastien Le Prestre, chevalier, seigneur de Vauban, Bazoches et autres lieux, lieutenant-général des armées du roi, et dame Anne Bernard, veuve de François Le Picard, chevalier, seigneur d'Aubercourt. — 15 novembre : Barthélemy Darnay, maître boulanger de la ville de Nevers, contre François Desprez, écuyer, seigneur de Charly. — 22 novembre : dame Jeanne Bernot, veuve de Me Noël Pérude, en son vivant avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et substitut de M. le Procureur du roi audit siège, contre Me Louis Rossignol, bourgeois de la ville de La Charité, tuteur de Pierre-Henry Rossignol, son fils, héritier dudit défunt, et dame Jeanne Tillot, veuve de Me Jean Pérude; — Mes Jean-André et Paul Girardot, marchands de bois pour la fourniture de la ville de Paris, contre demoiselle Anne Vézinier, femme séparée de biens d'Edme Bouché. — 29 novembre : Me Balthasar Rousset, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Suzanne Seignoret, sa femme, et demoiselle Françoise Seignoret, sœur de ladite Suzanne, héritières de Gabrielle Paillard, qui l'était de défunte dame Marie Seignoret, veuve de noble Guillaume Paillard, conseiller audit présidial, contre Me Pierre Alixand, sieur de Vasselanges, et demoiselle Anne David, sa femme, héritière de demoiselle Gabrielle Hobelin, sa mère. — 7 décembre : Me Girard Maillart, lieutenant du premier chirurgien du roi, demeurant en la ville de Nevers, contre Pierre Chamoreau, exerçant l'art de chirurgie et barbier au lieu de La Guerche, paroisse du Gravier. — 20 décembre : réception des provisions de conseiller honoraire au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier pour Me Philibert de Bèze.

B. 545. (Registre.) — In-folio, 787 feuillets papier (couvert en parchemin).

1693 (1). — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 janvier : dame Anne-Françoise de Blanchefort, épouse de messire Augustin Chevalier, chevalier, seigneur de Ribourdin, contre Me François Régnard, greffier à Champlin, fils et héritier de Jean Régnard. — 14 janvier : dom Jacques de Lamothe, chambrier du monastère de Notre-Dame de La Charité, contre Me François Godin, receveur de dame Jacqueline de Marcelanges, prieure de La Fermeté-sur-l'Ixeure. — 21 janvier : dame Madeleine de Jarosset, veuve de François Abraham, sieur de la Framboisière, contre dame Catherine de Girard, veuve d'Hugues de Maumigny, vivant écuyer, seigneur de Rivière, tutrice de leurs enfants. — 28 janvier : messire Jean-Alexandre de La Tournelle, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, demeurant en la ville d'Autun, province de Bourgogne, contre Pierre Delaproye, marchand, demeurant à Corancy. — 11 février : demoiselle Marie Desmoulins, veuve de Me Edme Manin, vivant avocat en Parlement, demeurant à Vézelay, contre Philibert Clerc, laboureur, demeurant à Flez-sur-Yonne. — 18 février : demoiselle Claire Alaroze, veuve de François Litault, avocat en Parlement, bailli du Veurdre, tutrice de Jean-François et Claire Litault, leurs enfants, demoiselle Claude Litault, fille majeure, et demoiselle Madeleine Litault, femme de Me André Lévesque, contre Claude Bouzitat, écuyer, seigneur de Séline, créancier de la succession de demoiselle Gabrielle Bouzitat, sa fille, et de défunte dame Gabrielle Litault, sa première femme. — 25 février : demoiselle Jeanne de Bongars, veuve de Me Regnaud Ogier, avocat à Bourges, contre demoiselle Jeanne Aubert, veuve de Pierre Berthault, écuyer, seigneur de la Cour-Belault, demeurant à La Charité. — 4 mars : réception de Me Pierre Marchand, sieur du Gué, comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 mars : installation de Me Guillaume Sallonnyer, avocat en Parlement, et Pierre Delafond, comme avocats au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 1er avril : réception de Me François Luquet comme notaire royal et procureur au présidial ; — Me Antoine Aumont, bourgeois de la ville de Paris, y demeurant, fermier judiciaire des terre et seigneurie de Chevenon, contre François de Lucenay, écuyer, seigneur de Chevenon, capitaine de vaisseau des armées du roi. — 8 avril : Me Pierre Giffard, prêtre, usufruitier de la terre et seigneurie de Frasnay, contre Me Nicolas Maillot, prêtre, curé dudit Frasnay, et Charlotte La Riche, veuve de Pierre Caffard. — 15 avril : Claude Dechantre, sieur du Bouchet, demeurant à l'Éminence, paroisse de Donzy, contre messire Roch-Marie de Roffignac, chevalier, seigneur d'Apremont, et dame Françoise de Bonneval, veuve de messire Charles de Roffignac. — 22 avril : Me Jean Trochereau, seigneur du Boux, demeurant à Vomas, contre Léon Chaveine, marchand, demeurant au bourg de Dompierre. — 29 avril : les sieurs recteurs et administrateurs de la confrérie de la Sainte-Trinité instituée en l'église paroissiale Saint-Trohé de Nevers, contre Toussine Prévost, veuve d'Arnault Delafranchize. — 6 mai :

(1) Les registres de 1691 et 1692 manquent.

demoiselles Elisabeth et Marie de La Ferté-Meun contre messire Louis de Cossaye, chevalier, seigneur de la Vallée, et messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, tuteur des enfants de défunte dame Françoise de Cossay, son épouse. — 20 mai : dame Marguerite Regrain, veuve de Mᵉ Pierre Huguet, seigneur de Sauzay, maître des eaux et forêts de Cérilly, contre Claude du Carlier, écuyer, seigneur de Venas, tant en son nom que comme tuteur des enfants de Roger de Bonneau, écuyer, seigneur de la Varenne, et de dame Anne du Carlier, son épouse. — 27 mai : ordonnance enjoignant, en vertu de l'arrêt du Conseil d'Etat du 16 dudit mois, « à tous nos juges de ce ressort de faire une emple perquisition dans tous les greniers qui dépendent de leurs justices de tous les bleds qui se trouveront dans les maisons de chaques particuliers et d'en faire un estat qu'ils nous envoyeront incessamment » ; — réception de Mᵉ Pierre Marchand, sieur du Gué, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, comme conseiller-vérificateur et rapporteur des défauts « à faulte de comparoir ou deffendre » audit siège. — 3 juin : messire François Panetier, prêtre, curé de la paroisse de Neuvy-le-Barrois, contre dame Charlotte de Richecourt, veuve de messire Gabriel des Crots, chevalier, seigneur baron dudit Neuvy, et tutrice de leurs enfants. — 10 juin : Mᵉ Pierre Dony, notaire royal, demeurant au bourg d'Aunay, tant en son nom que comme tuteur de Guillaume et Françoise Dony, ses enfants, et de dame Marguerite Chauveau, sa femme, contre demoiselle Marie Aupépin, tant pour elle que pour Marguerite Aupépin, sa sœur, demeurant à Corbigny. — 17 juin : messire François Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Sichamps, demeurant à Nevers, contre dame Marie Le Bault, veuve de Charles Carpentier, écuyer, seigneur de la Charbonnière, et Charles Carpentier, écuyer, seigneur de la Charbonnière, fils dudit défunt, demeurant à Sauvigny-les-Chanoines. — 25 juin : messire Roger de La Tournelle, marquis dudit lieu, gouverneur des villes de Gravelines et Bourbourg, contre demoiselle Marie Sallonnyer, veuve de noble Guillaume Girard, président en l'élection de Château-Chinon, tutrice de leurs enfants, demeurant audit Château-Chinon, ledit sieur Girard héritier de demoiselle Madeleine Bruandet, sa mère. — 1ᵉʳ juillet : installation de Mᵉ Joseph Prévost comme conseiller du roi au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 8 juillet : Mᵉ Charles-François Barbier, procureur à la cour, contre Mᵉ Jean Pinet, avocat fiscal au bailliage et pairie de Nevers, et dame Catherine Nicot, sa femme, fille et héritière de Mᵉ Jean Nicot, vivant commissaire aux saisies réelles du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 15 juillet : Mᵉ Saulge de Pardieu, prêtre, ancien curé de Crux-la-Ville, contre Mᵉ Antoine Moreau, prêtre, curé de ladite paroisse ; — Mᵉ Jacques Moreau, prêtre, curé de Châtin, contre Pierre Girardot, sieur de la Forest, receveur des tailles à Château-Chinon. — 22 juillet : dame Anne Gascoing, veuve de messire François de Saulieu, chevalier, seigneur de Rémeron, trésorier de France en la généralité de Moulins, demeurant à Nevers, contre Mᵉ Etienne Vyau, sieur de la Garde, receveur des consignations du siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 29 juillet : Mᵉˢ Léger Pelletier de Chambure et Nicolas Girardot contre messire François de Choiseul, chevalier, seigneur comte de Chevigny, demeurant à Chassy, et messire Jean-Edme de Choiseul, chevalier, seigneur de Bussières et Montsauche ; — dame Marie de Thianges, épouse de Benjamin d'Uisel, écuyer, seigneur de Beauregard, et Gabriel, Simon, Françoise, Marguerite et Marie de Scorailles, enfants mineurs de Jacques de Scorailles, écuyer, seigneur du Pont, et de dame Catherine de Thianges, contre dame Marie Rousset, veuve de Gabriel de Thianges, écuyer, seigneur du Creuzet, tutrice de leurs enfants. — 5 août : Mᵉ Jean-Baptiste Parent, commis à la recette du grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Marie Potier, maîtresse du logis des Trois-Maures de ladite ville. — 12 août : demoiselle Antoinette de Serizy, veuve de messire Jean Popillon, chevalier, seigneur baron d'Arisolle, contre noble Pierre Alixand, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Anne Copin, sa femme. — 19 août : « Faisant droit sur la requeste faite par le sieur Robin, procureur du sieur Salonnier, lieutenant criminel en ce siège, nous, ayant esgard que la dame Marguerite Chaussin, à qui appartient le logis que led. sieur Salonnier occupe, est absent de la province, nous luy avons permis de faire les réparations nécessaires audit logis et ordonné que les quittances qu'il retirera des ouvriers luy passeront en diminution de son bail ; » — demoiselle Marie Bargedé, veuve de noble Jean Colas, avocat en Parlement, demeurant à Corbigny, héritier de Mᵉ Etienne Colas, son père, contre Gabriel Durand. — 26 août : les sieurs prieur et religieux bénédictins de Saint-Etienne de Nevers contre Gilberte Michel, veuve d'Antoine André, marchand à Nevers, et Mᵉ Charles André, curé de Saint-Genest de Lucenay-les-Aix. — 2 septembre : réception de Mᵉ Claude Luzy comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — noble Anne-Achille Rapine de Fou-

cherenne, seigneur de Saxi-Bourdon, procureur fiscal au bailliage et pairie de Nevers, et demoiselle Edmée Bezave, sa femme, contre Pierre Goguelat, marchand, demeurant en la paroisse d'Ouroux, héritier de défunte Michelle Le Bailly, femme de Léonard Goguelat. — 9 septembre : installation de Me Etienne Vyau, sieur de la Garde, en la charge de procureur du roi ès-bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et maréchaussée de ladite ville ; — dame Christine-Charlotte Pot de Rochechouart, femme séparée de biens de messire Jean-Nicolas de Fuligny, contre Jean Martenot, marchand, demeurant à Dun-sur-Grandry, et Philippe Danthault, marchand, demeurant en la paroisse de Maux. — « Du 5 octobre 1693 : de l'ordonnance de nous, Pierre Gascoing, conseiller du roi, lieutenant-général au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, sur l'advis qui nous a esté donné par plusieurs habitans de ceste ville que les boulangiers ne tienne leur boutique garnie de toute sorte de pain, particulièrement de pain bis, qui se vend à la livre, nous avons permis, pour le bien du publicq, à toute sorte de personne d'en cuire et de l'exposer en vente en la place publique de ceste ville sans qu'ilz y puissent estre troublé par lesd. boulangiers, à peine de cent livres d'amende et d'un mois de prison. Ordonnons à tous les particuliers de cette d. ville qui ont des bleds plus qu'il ne leur en fault pour leur fourniture, d'en vendre aux habitans qui leur en demanderont à raison de 22 s. le boisseau seigle et 28 s. le boisseau froment, à peine contre le contrevenans de confiscation de leur bled et de 300 l. d'amende, sans que nostre susd. ordonnance puisse estre réputtée comminatoire, et laquelle sera lue et publiée en la place publique et carrefours de ceste ville, afin que nul n'en ignore. » — 4 novembre : Me Robert Langlois, chirurgien, demeurant en la ville de Nevers, contre les sieurs prieur et religieux du prieuré de Sainte-Croix de Faye. — 12 novembre : réception de Me Gilbert Cocquelin, avocat, en qualité de conseiller-vérificateur et rapporteur des défauts à faute de comparaître et défendre au balliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 18 novembre : Me Jean Morin, prêtre, curé d'Ourouër-aux-Amognes, contre noble Pierre Sallonnyer, avocat en Parlement, sieur de Nyon, demeurant à Nevers. — 28 novembre : ordonnance de Pierre Gascoing, lieutenant-général au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, permettant au maîtres boulangers de ladite ville de vendre pendant les mois de décembre et janvier le pain mollet bien panifié et cuit, du poids de 18 onces cru et de 14 à 15 onces cuit 22 deniers, le jaunet de même prix et poids, sans qu'ils puissent diminuer le poids pour quelque cause et raison que ce soit, et le pain à la livre 18 deniers, et en cas de contravention, les condamnant à la confiscation du pain, vingt livres d'amende et vingt-quatre heures de prison. — 2 décembre : Me Antoine Vaillant, prêtre, curé de Béard, et auparavant curé de Sardolle, contre François Louvrier, laboureur, propriétaire, syndic de ladite paroisse de Sardolle. — 9 décembre : Me Charles Barbier le jeune, fabricien de l'église de Neuffontaines, contre honorable homme Pierre Rabigot, marchand, demeurant audit Neuffontaines. — Du 20 décembre 1696 : « Sur ce qui nous a esté remonstré par Me Jacques Gascoing, conseiller du roy et son premier advocat, que plusieurs habitans de ceste ville et fauxbourgs mouroient en trois ou quatre jours, sans qu'on pût cognoistre la cause de leur maladie, ce qui l'oblige de requérir que pour y remédier il seroit besoing d'en ouvrir, et pour cet effect que les chirurgiens de ceste ville, avecq maistre Jean Naqueau, appothicaire, se transporteront chés les nommés Marin Imbert et Jean Baudouin, où est déceddé un jeune homme, pour ouvrir leur corps (*sic*), savoyr la cause de leur mort, afin qu'ils puissent à l'advenir apporter les remèdes à ceux qui sont malades...; sur quoy faisant droit, nous avons ordonné que les chirurgiens de ceste ville se transporteront avecq led. sieur Naqueau tant chés lesd. Imbert que Baudoin, pour ouvrir les corps qui y sont déceddez pour cognoistre le subjet de leur mort, pour ensuitte traitter et médicamenter ceux qui sont malades de présent et qui le seront cy-après, à peine de 20 livres d'amende, payables sur-le-champ. » — 26 décembre : ordonnance du lieutenant-général faisant inhibition et défense « aux pauvres de ceste ville et fauxbourgs qui sont placés dans les maisons des habitans de ceste ville de demander l'aumosne, à peine d'estre privé du [bien] faict à eux accordé par Sa Majesté. »

B 540. (Registre.) — In-folio de 300 feuillets (en mauvais état, couvert en parchemin).

1694. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 20 janvier : Me Charles Micault, prêtre, curé de Saint-Benin-des-Champs, contre Me François Coquille, prêtre, curé de Montapas. — 27 janvier : Jacques Gourlet, procureur du roi de la ville de Vézelay, contre Philibert Harmand, écuyer, seigneur d'Arcilly, major d'Abbeville. — 3 février : Me François de Maugat, écuyer, conseiller du roi au bailliage et

siège présidial de Bourges, contre honorable homme Philippe Jupinard, cabaretier, demeurant au bourg des Aix, en Berry. — 10 février : Me Jean Foubert le jeune, bourgeois de La Charité, contre Me Jean Joully, avocat en Parlement, demeurant en la paroisse de Jussy-le-Chaudrier, tuteur de Louis Frappier. — 17 février : Me Isaac de Maumirey, conseiller du roy, lieutenant criminel en l'élection de Vézelay, contre Edme Grosjan, huissier à Gâcogne, tuteur de Marie Grosjan, sa fille, héritière bénéficiaire de Me Jean Grosjan, et dame Etiennette Cottenot, sa femme, ses aïeul et aïeule. — Ordonnance du lieutenant général faisant « inhibitions et deffences aux hosteliers et cabarettiers de ceste ville d'aller au-devant des poissonniers, coquetiers et autres personnes qui apportent des marchandises vendre au marché à peine de 10 livres d'amende et de confiscation des marchandises qu'ils auront acheptés; leur faisons pareillement deffences d'en achepter en d'autres endroictz qu'aud. marché, après toutefois que les habitans en seront pourveus ». — 3 mars : Jean-François Carpentier, écuyer, seigneur de Crécy, demeurant à Paris, cloître Notre-Dame, paroisse Saint-Jean-le-Rond, contre Me Marin Baudrion, notaire royal et procureur au présidial de Saint Pierre-le-Moûtier. — 10 mars : Me Jacques Laurot, maître faïencier, demeurant à Nevers, et dame Marie Faulquier, sa femme, contre dom Léonard Nangy, bachelier en théologie, grand-prieur de l'ordre et abbaye de Cluny, et prieur de Saint-Sauveur de Nevers : à cause de la qualité dudit grand-prieur de Cluny, la cause est renvoyée au grand conseil. — 17 mars : noble Etienne Colas, docteur en médecine, demeurant en la ville de Corbigny, contre Gabriel Durand, marchand, et Geneviève Simonneau, sa femme. — 24 mars : les religieuses de la ville de Corbigny contre honorable homme Etienne Grosset, marchand, demeurant à La Charité. — 31 mars : les sieurs fabriciens de l'église Saint-Pierre de Nevers et Me André Micault, prêtre, curé de ladite paroisse, contre Henry-Louis de Morogue, chevalier, seigneur de Sauvage, héritier sous bénéfice d'inventaire de messire François de Morogue, chevalier, seigneur de Fonfay et la Celle, son frère. — 7 avril : ordonnance du procureur du roi au présidial faisant « défense au préconiseur et tambour de cette ville de faire aucune publication ny battre la caisse à l'advenir sans nostre permission et celle du procureur du roy soubs peine de 20 livres d'amende et d'emprisonnement de sa personne pour vingt quatre heures; et, en ce qui regarde la prétendue ordonnance rendue par led. sieur maire de ceste ville, le six de ce mois, nous avons fait et faisons pareillement deffence à tous marchands, bouchers, boulangers, pâtissiers et autres de ceste ville de recoignoistre lesd. sieurs maire et procureur du roy de la communauté pour juges de police soubs peine de 40 livres d'amende contre chacun des contrevenants.....; ordonnons qu'il sera incessamment par nous procédé à la réquisition du procureur du roy, au prix et taux de la viande et du pain ; deffence ausd. bouchers et boulangers de vendre la viande et pain au prix porté par la susdite ordonnance dudit sieur maire à peine de confiscation des marchandises et de 20 livres d'amende ». — 21 avril : demoiselle Marie de Champrobert, veuve de Jean de Berthier, écuyer, sieur de Neurre, contre Edouard de Berthier, écuyer, sieur de Bizy. — 28 avril : Jacques de Lescornay, écuyer, sieur du Mont, demeurant à Dourdan, diocèse de Chartres, contre Louis-Casimir de Vignes, écuyer, sieur de Chiffort. — 5 mai : demoiselle Françoise Alixand, femme de Claude Dubois le jeune, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Pierre Alixand, conseiller au siège présidial dudit Saint-Pierre-le-Moûtier, demoiselle Jeanne Alixand, sa sœur, et Me Jean Lafond, et demoiselle Jeanne Alixand, son épouse, aussi sœur dudit Pierre Alixand : à cause de la qualité dudit Alixand, la cause est renvoyée en la sénéchaussée de Moulins. — 12 mai : Me Verain More, chanoine en l'église collégiale Saint-Martin de la ville de Clamecy, demeurant audit Clamecy, contre Me Edme Lepage le jeune, clerc tonsuré, demeurant chez Me Edme Lepage, son père, marchand de bois, demeurant à Varzy. — 26 mai : Louis Arnoux, manœuvre, demeurant en la paroisse de Champvoux, contre demoiselle Marie Leblanc, veuve de Pierre de Lespinasse, sieur du Battouer, demeurant en ladite paroisse. — 9 juin : François Aupépin, maître chirurgien-juré du roi en la ville de Corbigny, légataire de dame Marie Aupépin, sa tante, contre Me Guillaume Aupépin, prêtre, curé de Chaumot, et Me Jean Aupépin l'aîné, marchand, présomptifs héritiers de ladite Marie Aupépin. — 23 juin : dame Madeleine des Réaux, veuve de Mr Adrien Foucher, marchand à Cosne-sur-Loire, contre Joseph Brezault, cordonnier à Saint-Pierre-le-Moûtier, curateur à l'hérédité de Jean Denis, marchand, demeurant à Narcy. — 28 juin : ordonnance du lieutenant-général faisant défense aux particuliers de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier de vendre les blés : le froment plus de 40 sols le boisseau, le boisseau de méteil plus de 45 sols et le boisseau froment plus de 50 sols, à peine de 500 livres d'amende et confiscation desdits blés ; — Edme Jaillette, fermier du revenu de Saint-Révérien,

contre Claude Jaillette, maréchal, demeurant en la paroisse d'Huez; — apposition des scellés à la cure d'Huez après le décès du sieur Delin, curé. — 7 juillet : « Sur ce qui nous a esté remonstré que Me Jean Rebreget, notaire au duché de Nivernois, non gradué, exerçoit et fait les fonctions de juge dans les justices d'Ysenay, le Tremblay, Pouligny, Montaron, Saint-Gratien, Savigny-sur-Canne et Peron, justices ressortissant en ce bailliage, quoiqu'il ne soit que lieutenant dans lesd. justices, desquelles ensemble de celles du marquisat de Vandenesse, de ced. ressort, sans que ses provisions aient esté connues, ny presté serment, quoyqu'il n'ayent jamais comparu ès assises et qu'il doibve estre gradué pour faire les fonctions et exercices desd charges »..., défense est faite audit Rebreget par le lieutenant-général du présidial de faire aucunes fonctions et exercices desdites charges dans lesdites justices avant d'avoir produit ses titres et fait constater ses capacités, à peine de 40 livres d'amende et de suspension. — 21 juillet : les sieurs vénérables chanoines et chapitre de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Me Pierre Lévesque, inspecteur des bâtiment du roi, demeurant à Nevers. — 28 juillet : Me Gabriel Quantin, écuyer, sieur des Caillots, y demeurant, paroisse de Saint-Privé-lès-Decize, contre Me François Théveneau, docteur en médecine, demeurant à Donzy, tuteur des enfants mineurs de défunt messire Henry de Bonnay. — 1er août : Me Gabriel Delavault, avocat en Parlement, fils et héritier de défunt Me Gabriel Delavault, son père, demeurant à Chalvron, paroisse de Saint-Aubin, contre Me Jean Gudin, prêtre, chanoine de Cervon, curateur aux enfants mineurs de défunts Claude Charneau et Marie Gudin, sa femme. — 16 août : ordonnance du lieutenant général du présidial fixant que le pain mollet devra être de 18 onces cru et de 14 à 15 onces cuit et vendu deux sols, le pain à la livre 18 deniers par livre. — 18 août : noble Charles Berthelon, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Antoine Trottet, laboureur en la paroisse de Mornay. — 1er septembre : messire Claude de Saint-Phalle, chevalier, seigneur de Mongoublin, et dame Anne-Marie Thonnelier, son épouse, cessionnaire de Me François Thonnelier, contre dame Jeanne Sallonnyer, veuve de Me François-Eléonor Girard, tutrice de leurs enfants. — 9 septembre : Me Pierre Genton, prêtre, curé et doyen de Dornes, contre Nicolas Gogué, marchand, demeurant audit Dornes, fermier des dames religieuses de Saint-Andoche d'Autun. — 15 septembre : Me Pierre Perrin, clerc tonsuré du diocèse de Nevers, chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François Lachaize, se prétendant chanoine en ladite église. — 4 octobre : Eustache de Pierrepont, chevalier, seigneur de Baleine et autres lieux, y demeurant, paroisse de Lucenay-sur-Allier, et dame Jeanne Coppin, son épouse, contre Léonard Briot et ses parsonniers, demeurant en la paroisse de Champvert. — 6 octobre : Me Joseph Coquille, bourgeois de Paris, et Me Claude Coquille, son fils, avocat en Parlement, demeurant audit Paris, contre Eustache de Berthier, écuyer, seigneur de la Vallée, y demeurant, paroisse de Parigny-les-Vaux. — 3 novembre : Me Léonard Aupépin, bourgeois, demeurant en la paroisse d'Héry, contre François Margot, vigneron. — 17 novembre : Me Louis Goussot, notaire et procureur au bailliage et comté de Château-Chinon, contre Jean Perraudin, laboureur, demeurant en la paroisse de Châtillon-en-Bazois. — 24 novembre : François de Lichy, écuyer, seigneur dudit lieu, gendarme de la garde du roi, et demoiselle Elisabeth d'Esmé, sa femme, fille et héritière de Charles d'Esmé, contre Toussaint Davault, manœuvre, demeurant à Ardeau, paroisse de Pazy. — 1er décembre : les religieuses Ursulines de la ville de Nevers contre Me Claude Dubois, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Françoise Alixand, sa femme, fille et héritière en partie de Me Pierre Alixand et de dame Françoise Gigot. — 9 dédembre : les religieux Bénédictins de Nevers contre dame Gilberte Michel, veuve de Me François André.

B. 547. (Registre.) — In-folio, 252 feuillets papier (couvert en parchemin).

1695. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 12 janvier : honorable homme Jean Foubert, marchand, demeurant en la paroisse de Précy, et Jean Jolly, demeurant en la paroisse de Jussy-le-Chauldrier, province de Berry, contre Pierre Léveillé, écuyer, sieur du Rochy, et dame Esther Bouju, son épouse, demeurant au lieu du Fournay, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois. — 17 janvier : Charles et Eustache de Bongards, écuyers, gendarmes de la garde du roi, actuellement en service, contre François de Bongards, écuyer, seigneur de Migny. — 19 janvier : dame Bernarde de Ballorre, épouse de Jacques de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, contre son mari. — 26 janvier : Me Simon Delagrange, avocat en Parlement et procureur fiscal à Lormes, tuteur des enfants mineurs de demoiselle Perrette Delagrange,

veuve en premières noces de Mᵉ Joseph Perreau, notaire royal à Corbigny, contre dame Françoise Delagrange, veuve de Mᵉ Philippe Bezave, tutrice de leurs enfants, Mᵉ François Salomon, marchand, et demoiselle Madeleine Delagrange, demeurant à Lormes, et Mᵉ Hugues Bezave, médecin, et demoiselle Jeanne Delagrange, demeurant à Lormes. — 3 février : demoiselle Marie de Bonny, femme de François Barbault, huissier royal, demeurant à Saint-Benin-des-Champs, contre Pierre de Charry, écuyer, et demoiselle Anne de Bonny, sa femme, demeurant en ladite paroisse ; — « Sur ce qui nous a esté représenté par le procureur du roy..... que l'hospital de la ville de Lormes, ressort de ce bailliage et siège, estoit dans un très méchant estat, et que l'intention des fondateurs dud. hospital n'estoit point exécutée par le sieur Champheu, chapelain, nous avons ordonné que led. sieur Champheu rapporteroit les tiltres de fondation dud. hospital par-devant nous, pour en estre dressé procès-verbal et cognoistre les charges de la fondation, pour les faire exécuter..... Mais comme la distance de la ville de Lormes en cette ville est de près de vingt lieues..... », commission au bailli de Lormes à la part de Château-Chinon pour dresser procès-verbal des titres dudit hôpital. — 9 février : les religieux Minimes de Decize contre Mᵉ François Cousin, notaire royal et procureur à Decize. — 23 février : demoiselle Jeanne de Barrault, veuve d'Hugues de Chargère, écuyer, seigneur de l'Hault-d'Avrée, et tutrice de leurs enfants, contre demoiselle Perrette de Chargère, veuve de Claude de Corcelles, écuyer, sieur de Gaudray, tutrice de leurs enfants ; — messire Paul de Rolland et Maurice de Rolland, écuyers, seigneurs d'Arbourse et de Tansenne et autres lieux, demeurant en leur château d'Arbourse, contre Mᵉ Claude Hugot, prêtre, curé de Dompierre-sur-Nièvre. — 2 mars : Mᵉ Claude Sallonnyer, sieur de Saint-Hilaire, contre Louis-Antoine Sallonnyer, écuyer, seigneur de Faye, fils et héritier de Mᵉ Guillaume Sallonnyer, et de demoiselle Edmée Sallonnyer. — 9 mars : demoiselle Marie Girard, veuve de noble Jean Rousset, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, et messire Gilbert-Bon de Saint-Mesmin, chevalier, seigneur des Modières, vice-sénéchal de Bourbonnais et grand-prévôt de la généralité de Moulins, contre demoiselle Françoise Pierrat, veuve de noble Guillaume Cuvelier, docteur en médecine, demeurant en la ville de La Charité, tutrice de demoiselle Madeleine Cuvelier, fille mineure d'elle et dudit défunt, et demoiselle Françoise Cuvelier, leur fille majeure. — 16 mars : messire Sébastien Leprestre, chevalier, seigneur de Vauban, contre dame Marie Panon, veuve de Mᵉ Jean Stample du Pontot. — 23 mars : Mᵉ Joseph Baudrion, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur d'Étienne Baudrion, son fils, et d'Anne Tridon, qui était héritière de défunt Mᵉ Étienne Tridon, son père, et d'Étienne Tridon, son frère, contre Mᵉ Edme Bunot, juge de Maisoncomte et notaire royal, et demoiselle Lazare Richou, sa femme, auparavant veuve dudit Mᵉ Étienne Tridon. — 9 avril : ordonnance du lieutenant-général faisant défense : aux boulangers de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier de vendre le pain mollet et jaunet à plus haut prix que 20 deniers, sans diminution du poids, et le pain à la livre 15 deniers, à peine de 10 livres d'amende ; aux bouchers de ladite ville de vendre la livre de bœuf plus de 2 sols et 3 deniers, et le veau et mouton 3 sols et 3 deniers, sous semblable peine ; aux coquetiers et poissonniers de porter leurs denrées chez les hôteliers et cabaretiers ni ailleurs qu'au marché public, à peine de confiscation de la marchandise et de 3 livres d'amende, et aux hôteliers et cabaretiers d'aller au-devant desdits coquetiers et poissonniers à peine de confiscation. — 20 avril : dom Jean Vignault, prieur claustral de Saint-Révérien, contre Cyr Givry, chirurgien, demeurant à Champallement. — 27 avril : Mᵉ Claude Bordereuil, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant à Sancoins, contre dame Charlotte Boin, veuve de Blaise Soumet, demeurant à Sagonne. — 4 mai : Philibert Pillot, écuyer, seigneur de Fougerette, contre Mᵉ François Jacob, sieur de Montenon, et demoiselle Madeleine de Lacurne, sa femme, héritier de Pierre Jacob, frère dudit François, et demoiselles Françoise, Jeanne et Madeleine Jacob. — 11 mai : illustrissime et révérendissime messire Jacques-Nicolas de Colbert, conseiller du roi en tous ses conseils, abbé de l'abbaye du Bec, seigneur spirituel et temporel du prieuré de Notre-Dame de La Charité, archevêque de Rouen, y demeurant, contre honorable homme Pierre Fontaine, marchand, demeurant à Charentonnay. — 18 mai : noble Claude de Vaux, seigneur de Germancy, contre demoiselle Catherine Vignault, veuve de noble Guillaume Millot, seigneur de Monjardin, et tutrice de leurs enfants. — 1ᵉʳ juin : Charles de Fiovaranty, écuyer, seigneur du Bouchet, contre Mᵉ François Archambault, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 8 juin : défense aux boulangers de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier de vendre le pain mollet plus de deux sols et le pain à la livre un sol. — 22 juin : noble Jean Roussel, sieur de Tilly et du Bost, conseiller du

roi en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, y demeurant, contre Me Marin Berrier, conseiller du roi, lieutenant en la châtellenie de Moulins, et dame Marie de Launay, son épouse. — 30 juin : demoiselle Marie-Eugène Gaucher, veuve de Me Edme Hugot, notaire royal et juge de Sauvage, demeurant à Dompierre-sur-Nièvre, donataire de Me Claude Hugot, curé dudit Dompierre, contre Anne-Achille Jollivet, procureur d'office dudit Dompierre. — 6 juillet : Me Thomas Mogne, notaire, demeurant au village de Mantelay, paroisses de Saint-Sulpice et Saint-Firmin-de-Bussy, alternativement, contre Me Jean Crevel, prêtre, curé de Saint-Sulpice-aux-Amognes. — 20 juillet : Me Guillaume-François Garnier, prêtre, curé de la paroisse de Chaluzy, contre les sieurs prieur et religieux du prieuré de Saint-Etienne de Nevers. — 3 août : demoiselle Anne Brisson, veuve de noble Me Joseph Mocquot, avocat en Parlement, seigneur d'Agnon, demeurant à Nevers, contre dame Marie-Françoise de Rémigny. dame de Poinchy, épouse de messire Pierre de Torcy, chevalier, seigneur de Lantilly. — 11 août : Me Claude Luzy, avocat en Parlement, conseiller et procureur du roi en l'hôlel de ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Marie Enfert, dame baronne de La Ferté-Chaudron. — 17 août : Me François Archambault, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, l'un des recteurs et administrateurs de l'hôpital de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François Robin l'aîné, procureur audit présidial, héritier de Me Jean Robin l'aîné, son père, et de Me Claude Robin, son frère, vivant prêtre, curé de Cougny. — 30 août : Pierre-Erard Niquet, maître arpenteur, demeurant à Asnan, ci-devant sous-fermier de la terre et seigneurie de Niault, dépendant de l'abbaye de Corbigny, contre Sébastien et Jean Tixier, laboureurs, communs parsonniers, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-des-Bois. — 12 septembre : ordonnance du lieutenant général fixant le prix du pain mollet pesant 16 onces à 20 deniers, du pain jaunet au même prix, et du pain à la livre à 10 deniers. — 14 septembre : dame Jeanne Bezave, épouse de messire André d'Anstrude, écuyer, seigneur de Bierry, y demeurant, contre demoiselle Françoise Le Bourgoing, veuve de noble Pierre Pitois, seigneur de Quincize, et noble François Pitois, seigneur dudit Quincize, président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Charlotte Pitois, ses enfants, tous demeurant ensemble audit lieu de Quincize ; — noble Etienne Vyau, conseiller du roi, son procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Marie-Henriette de Bèze, sa femme, fille et héritière de noble Jean de Bèze, seigneur de Verneson, contre Guy et André Saulge, demeurant au village de Velez, paroisse de Flez-sur-Yonne. — 9 novembre : Me Joseph Coquille, prêtre, curé de la paroisse de Sanizy, y demeurant, contre honorable homme François Galle, marchand, fermier de la châtellenie de Champallement, demeurant à Saint-Saulge. — 16 novembre : les dames religieuses Bénédictines de la ville de Cosne-sur-Loire contre Jacques Descolons, écuyer, seigneur de Villecourt, et demoiselle Claude Jacquinet, son épouse ; — renonciation par demoiselles Marguerite, Agnès, Marie et Catherine Pérude, filles de Me Noël Pérude, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, à la succession de leur père : « estant nourries et entretenues par Me François Pérude, archiprestre et curé des esglizes paroissiales de Saint-Pierre et de Saint-Babille de cette ville. » — 23 novembre : demoiselles Clémence et Marguerite Pierrat, celle-ci veuve de Gabriel de Boyau, écuyer, seigneur de Vilmont, exempt des gardes-du-corps de Sa Majesté, demeurant en la ville de La Charité, filles et héritières en partie de Me François Pierrat, greffier en chef de l'élection de La Charité, et de dame Jeanne Cafard, contre noble Pierre Joully, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 1er décembre : ordonnance du lieutenant général fixant les prix du pain mollet et blanc pesant 16 onces à 20 deniers, de celui à la livre à 10 deniers. — 14 décembre : demoiselle Geneviève Soret, veuve de Me Joseph-Roger Duret, prévôt de Sancoins, tutrice de leurs enfants, contre Me Georges Gerbault, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur de ses enfants, et de dame Gabrielle Galoppe, sa femme, fille et héritière de Me Marc Galoppe. — 22 décembre : demoiselle Jeanne-Elisabeth Lasné, femme séparée de biens de Me Claude Challemoux, conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Claude Luzy, avocat audit siège.

B. 548. (Registre.) — In-folio de 252 feuillets (couvert en parchemin).

1696. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : messire Gilbert Gascoing, écuyer, seigneur de Bernay, prévot provincial de Nivernais, et dame Françoise Gascoing, son épouse, contre Pierre Millien, notaire royal à Château-Chinon et pro-

cureur fiscal, et Pierre Huet, marchand, demeurant à Chaligny, paroisse de Saint-Hilaire. — 18 janvier: messire François de Choiseuil, chevalier, seigneur comte de Chevigny, demeurant à Chassy, paroisse de Montreuillon, contre dame Jeanne Armet, veuve de messire Isaac de Blosset, chevalier, seigneur de Précy, tutrice de leurs enfants, héritiers de messire Ravand de Blosset. — 25 janvier: noble Robert Millin, conseiller du roi, premier élu et grènetier au grenier à sel de Nevers, ayant les droits cédés de noble Pierre Challemoux, sieur du Breuillat, et de demoiselle Marie-Madeleine-Jacqueline Mouteau, sa femme, contre messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, tuteur de ses enfants et de défunte dame Françoise de Cossay, son épouse. — 1er février: messire Jean Arnault, prêtre, curé de Saint-Romain de Lucenay-les-Aix, contre Me François Desrouerie, notaire royal, fermier du prieuré de Saint-Romain dudit Lucenay. - 8 février: Charles Desprez, écuyer, seigneur de la Motte et de Roche, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, demeurant en son château de la Motte, paroisse de Saint-Sulpice-le-Châtel, contre François de Bongars, écuyer, seigneur de Migny, demeurant en la paroisse de Saint-Firmin-de-Bussy. — 22 février: Me Pierre Delaud, praticien, demeurant en la paroisse de Tannay-sur-Loire, contre Me Etienne Coujard, marchand à Cronat, et dame Anne Delaud, sa femme. — 29 février: Me Jean Chardon, diacre du diocèse de Nevers, contre Me François Rogeron de La Chapelle, prêtre. — 14 mars: les sieurs recteurs de l'hôpital de la ville de La Charité, contre demoiselle Edmonde des Ulmes, veuve de Louis de Cotignon, écuyer, seigneur de Monsecq; — honnête femme Jeanne Martin, veuve d'honorable homme François Boissédy, contre Jean-Baptiste de Lavenne, écuyer, seigneur de la Palu, receveur en chef du grenier à sel de Saint-Saulge, fils et héritier d'Etienne de Lavenne, écuyer, sieur des Perriers, et de demoiselle Jeanne Joumier. — 21 mars: messire François de Choiseuil, chevalier, seigneur comte de Chevigny, Chassy, Montautier et autres lieux, demeurant en son château de Chassy, paroisse de Montreuillon, contre dame Elisabeth Sémelé, veuve de messire Louis de Blosset, chevalier, seigneur de Coulon, héritier non bourdelier de messire Ravand de Blosset, son frère. — 28 mars: réception de Me Julien Garnault comme procureur postulant au présidial en remplacement de Me Charles Guillon. — 4 avril: Me Léonard Caillot, prêtre, curé de la paroisse de Prye-sur-l'Ixeure, contre honnête femme Toussine Dyot. — 11 avril: Me François Théveneau, conseiller du roi et son médecin en la ville de Donzy, tuteur de François de Bonnay, écuyer, seigneur de Presle, fils et héritier universel de messire Henry de Bonnay, écuyer, seigneur dudit Presle, et de dame Marie Luquet, contre messire Louis-Balthazar de La Chasseigne, chevalier, seigneur des Granges. — 2 mai: Mes Claude Bichon et Léonard Moreau, procureurs fabriciens de l'église de Château-Chinon, contre Léonard Bertin et Jean Jolliot, procureurs fabriciens de l'église d'Ougny; — demoiselle Jeanne Maron, femme en secondes noces de Jacques de Mullot, écuyer, contre son mari. — 10 mai: Etienne de Saint-Loup, sergent dans la compagnie de monseigneur le chevalier de Luxembourg, contre Jean Roly, marchand à Tronsanges. — 16 mai: Paul de Charry, écuyer, sieur de Fourviel, y demeurant, paroisse de Saint-Benin-des-Bois, et demoiselle Anne de Bonny, son épouse, contre demoiselle Marie de Bonny, fille et héritière de défunts Balthazar de Bonny, écuyer, seigneur de Fourviel, et d'Anne Testefort, et François Barbault, son mari. — 23 mai: Jean Chenu, écuyer, et demoiselle Catherine Boucher, son épouse, demeurant à Villabon, contre les Bénédictins de la ville de La Charité. — 30 mai: Me François-Denis Coppin, sieur de Chevannes, conseiller du roi, président et grènetier ancien au grenier à sel de Decize, héritier de demoiselle Jeanne Millin, son aïeule, fille et héritière de Me Robert Millin, grènetier à Decize, et de demoiselle Charlotte Lithier, contre Gabriel Esmalle, procureur fiscal de la ville et châtellenie de Decize, y demeurant. — 20 juin: Me Guillaume Bernard, seigneur de Thoury, demeurant à Nevers, contre Jean-François Carpentier, écuyer, seigneur de Crécy, demeurant audit lieu, paroisse de Saint-Aré-lès-Decize. — 27 juin: Benoît de Maunoury, écuyer, seigneur de Neufonds et de la Baratte, demeurant en la ville de Nevers, contre Mr Jean Bargedé, prêtre, curé de Saint-Lazare de la ville de Nevers. — 4 juillet: messire Henri de Régnier, chevalier, seigneur, marquis de Guerchy, baron de La Guerche et autres ses terres, demeurant audit Guerchy, contre Me Pierre Chamorot, procureur au bailliage de La Guerche. — 11 juillet: réception de Mr Vyau comme avocat au présidial; — dame Marie Chambon, femme de Me François Vyau, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Anne Chambon, femme de Me François Archambault, notaire et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Charlotte Coujard, veuve de Louis Pasquelin, marchand du pays de Comté, demeurant en la paroisse de Pougy, diocèse de Besançon, fille et héritière de défunt Me Nicolas Coujard et de dame Jeanne Drouillet; — noble Nicolas

Guyot du Chesne, avocat en Parlement, demeurant à Paris, et Mᵉ Pierre Moreau, son fermier de l'Huis-Louvreau, contre Mᵉ François Millin, prêtre, curé de Chougny. — 11 juillet : ordonnance du lieutenant général faisant défense aux marchands et artisans de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier de reconnaître les maire et procureur du fait commun de ladite ville comme juges de police. — 18 juillet : réception de Mᵉ Toussaint Guibelin comme procureur au présidial en remplacement de Mᵉ François Robin l'aîné ; — noble Etienne Vyau, procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Marie de Bèze, son épouse, contre Mᵉ Jean Voilleau, sieur du Plessis, demeurant paroisse de Morache, héritier de Philippe Voilleau et de Françoise Charpentier, ses père et mère. — 26 juillet : Mᵉ Toussaint Baudot, notaire au duché de Nivernois, à présent garde du roi en la maîtrise particulière royale des eaux et forêts du Nivernois, contre dame Françoise de Berthier, dame du Veuillin. — 2 août : Mᵉ Nicolas Béthery, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel d'Avallon, contre Mᵉ Paul Etignard, bailli du comté de Château-Chinon, et demoiselle Jeanne Mazillier, sa femme. — 8 août : Guillaume Tenon, écuyer, et dame Jeanne Galaix, sa femme, contre Mᵉ Jean Delafond, conseiller du roi, maire perpétuel de Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Jeanne Alixand, son épouse, noble Pierre Alixand, conseiller du roi audit Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Françoise Alixand, femme de Mᵉ Claude Dubois le jeune, sieur de Bichy, tous lesdits Alixand enfants de Mᵉ Pierre Alixand. — 29 août : Mᵉ François Vaulcoret, prêtre, curé de Cizely, y demeurant, contre Lazare Partiot. — 5 septembre : installation de Mᵉ Claude Litault, licencié en loix, comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Mᵉ Louis Guillin, prêtre, curé de Chaulgnes, contre Pierre Dubois, praticien, demeurant à Nevers. — 12 septembre : Louis Drouillet, secrétaire du roi, demeurant en la ville de Paris, rue du Mail, contre Mᵉ Jean Thoumelin, prêtre, curé de la ville et paroisse de Château-Chinon ; — Mᵉ Jacques Baron, prêtre, curé de la paroisse de Coulanges, contre Mᵉ Gabriel Bert, prêtre, curé de Saint-Genest de Nevers. — 7 novembre : Mᵉ Laurent Ferrand, sieur de la Forest, y demeurant, paroisse de Savigny-sur-Canne, contre messire Michel de Las, écuyer, seigneur de Valotte. — 14 novembre : Mᵉ Claude-Pierre Bergeron, sieur de Bougy, procureur du roi en la prévôté de Sancoins, tant pour lui que pour Mᵉ Pierre Bergeron, licencié ès-loix, et demoiselles Jeanne et Anne Bergeron, leurs sœurs, enfants et héritiers de noble Pierre Bergeron, contre dame Marguerite Duméru, veuve de Mᵉ Gilbert Daugy, notaire royal et procureur audit Sancoins. — 21 novembre : demoiselle Jeanne Maron, femme séparée de biens de Jacques de Mullot, écuyer, seigneur de Villenaut, contre son mari. — 28 novembre : noble Gaspard Arvillon, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, contre Madelon David, marchand à Givry. — 5 décembre : Mᵉ Jean Millin, ancien procureur au Parlement, seigneur de Thaveneau, paroisse de Mouron, demeurant à Paris, contre Jean Loury, marchand, fermier de la terre et seigneurie d'Epiry, y demeurant. — 12 décembre : Mᵉ Claude Sallonnyer, sieur de Saint-Hilaire, contre Gilbert-François Le Bault, écuyer, seigneur de Langy, et demoiselle Anne-Radegonde Carpentier, son épouse. — 19 décembre : messire Paul de Lichy, chevalier, seigneur de Parigny, Jean de Lichy, chevalier, seigneur dudit lieu, et Samuel de Lichy, écuyer, seigneur de Grandchamp, poursuivant les criées des immeubles de défunt Philippe de Lichy, contre Eustache de Lichy, fils de Jean de Lichy, chevalier, seigneur dudit lieu, héritier dudit défunt Philippe de Lichy, son grand-oncle ; — Pierre de Challudet, écuyer, seigneur de Bobéry et Chevenon, demeurant audit lieu de Chevenon, contre Jacques Titollier, vigneron, demeurant au village de Paraize, paroisse de Livry, curateur comptable des enfants mineurs de défunt Mᵉ Pierre Alixand, vivant seigneur de Vasselange, et de demoiselle Anne David, héritiers de leurs père et mère.

B. 549. (Registre.) — 282 feuillets papier (couvert en parchemin).

1697. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 janvier : dame Françoise Sallonnyer, veuve de Mᵉ Toussaint Lejay, contre Marie Guillaumot, veuve de Mᵉ François Bourtyl. — 16 janvier : Mᵉ Gaspard Arvillon, seigneur de Saint-Baudière, avocat à la cour, contre messire Léonard de La Barre, chevalier, seigneur baron de Givry, et demoiselle Gabrielle de La Barre, sa sœur, héritiers de dame Madeleine de Villaines. — 23 janvier : les dames religieuses de Sainte-Claire de Decize contre le curateur à l'hérédité vacante de Claude Pichon et Élisabeth Decray. — 30 janvier : Mᵉ Pierre Gasque, prêtre, curé de Mont-et-Marré, contre dame Claude Challemoux, veuve de Claude Girard, écuyer, seigneur d'Espeuilles, et tutrice de leurs enfants. — 6 février : Jacques Berger, capitaine au régiment de Champagne, étant aux droits de noble

Louis Semin, conseiller au présidial de Moulins, contre dame Catherine de Rolland, veuve de Léonard des Gentils, chevalier, seigneur de Lamenay ; — ordonnance d'émancipation pour Jean-Jacques du Brocq du Nozet, fils de François du Brocq, écuyer, seigneur du Nozet, et de dame Louise-Léonarde-Edouarde de La Barre. — 27 février : Me Pierre Duruisseau contre Michel Potrelot, sieur de Grillon, gendarme du roi. — 4 mars : défense au procureur fiscal et au juge de la Mouloise et de Larochemillay, qui avaient apposé les scellés sur les effets délaissés par le sieur de Chargère de Magny dans la maison où il est décédé, située et assise en la justice de Tourny, ressort du bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et « encore en la maison du sieur du Cray de Montigny, qui commendoit le ban de ce bailliage l'année dernière », n'ayant aucun caractère pour rendre la justice et faire aucune fonction dans les justices de Millay, Tourny, Chiddes et autres du ressort dudit bailliage, d'y exercer aucune fonction de justice. — 6 mars : Me Samuel Denis, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-des-Champs, proche Sancerre, contre honorable homme Pierre Musson, marchand, demeurant à La Charité. — 20 mars : Pierre de Chargère, écuyer, sieur de Moragne, et demoiselle Maulais, son épouse, auparavant veuve de Me Pierre Boutin, contre dame Anne-Catherine de Rolland, dame de Lamenay. — 27 mars : messire Geoffroy de Chaussecourte, écuyer, seigneur de Lespinat, opposant à la nomination de tuteur faite aux enfants mineurs de messire Edme-Eustache Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Allarde, et de dame Marie de Chaussecourte, de la personne de Paul de Bunot, écuyer, et pour curateur de messire Nicolas Le Roy, chevalier, seigneur de Lavault, contre lesdits de Bunot et Le Roy. — 17 avril : Pierre de Torcy, chevalier, seigneur de Lantilly et de Challuy en partie, premier fondateur de l'église de Saint-Barthélemy de Cervon, contre Claude Hiron, marguillier de ladite église. — 24 avril : dame Anne Voilleau, veuve de Me Jean-Baptiste de Mérigot, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, dame de Meaulce, contre messire Antoine Marion, prêtre, curé de Meauce. — 2 mai : messire Laurent de Chéry, chevalier, seigneur de Poissons, Chaillant, Grenan et autres lieux, demeurant audit Poissons, paraisse de Rigny, contre demoiselle Gabrielle Pluchon, veuve de Guillaume de Lucenay, écuyer, seigneur de Chevenon, demeurant à Nevers. — 8 mai : Me Pierre Thibault, prêtre, curé de Lichy, y demeurant, contre honorable homme Pierre Champeaux, marchand, demeurant à Bona. — 15 mai : Me Jean Lachenay, marchand, demeurant à Gannay-sur-Loire, contre François de Champrobert, écuyer, seigneur des Fossés, et demoiselle Anne Lachenay, son épouse ; — messire Roger de La Tournelle, chevalier, seigneur marquis dudit lieu et autres ses terres, contre Me Paul Girardot, bourgeois de Paris. — 22 mai : Me Gabriel Delavault, avocat en Parlement, demeurant à Saint-Aubin-des-Chaumes, fils et héritier de Gabriel Delavault, son père, contre Pierre Robin, marchand, demeurant à Marigny-en-Morvand. — 5 juin : demoiselle Jeanne de Barrault, veuve d'Hugues de Chargère, écuyer, seigneur de Vaux, contre Roger de La Corcelle, écuyer, seigneur de Bailly, fils et héritier d'Adrien de La Corcelle et de demoiselle Françoise de Bréchard, et Jean de La Corcelle, écuyer, fils et héritier de Jean de La Corcelle, qui l'était desdits Adrien de La Corcelle et Françoise de Bréchard. — 12 juin : noble Jacques Gascoing, seigneur de Berthun, conseiller du roi et son premier et ancien avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Me François Archambault, notaire royal et procureur audit siège, directeur et administrateur de l'hôtel-Dieu de ladite ville et de la chapelle de la Sermellerie, y réunie, contre Joseph-François de La Chasseigne, chevalier, seigneur de Rosemont et Uxeloup, y demeurant, paroisse dudit Uxeloup, héritier de défunt Jérôme de La Chasseigne, son père, vivant seigneur dudit Rosemont ; — demoiselle Edmée Tillot, veuve en premières noces de Me Jacques Blanzat, avocat à la cour, demeurant en la ville de La Guerche, paroisse du Gravier, contre François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, y demeurant, paroisse d'Aubigny-le-Chétif. — 19 juin : Me Claude de La Forest, prêtre, curé de Champlin, contre Jean Jolly, marchand, bourgeois, syndic des habitants de ladite paroisse : réparations à la maison curiale. — 26 juin : Me Pierre Martinat, sieur de la Planche, demeurant en la ville de Chéranton, contre demoiselle Marie Bouju, veuve de noble homme Pierre Chabrol, docteur en médecine, demeurant en la ville de Maringue, tutrice de leurs enfants. — 10 juillet : Me Gilles Bouteuille, avocat à la cour, demeurant à Paris, contre Me Laurent Ferrand, sieur de la Forest, y demeurant, paroisse de Savigny-sur-Canne ; — Me Pierre Gigot, lieutenant en la châtellenie de Decize, contre Me Charles Berthelon, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 17 juillet : réception de Me Joseph Berthelon, licencié en lois, comme avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 24 juillet : Me Jean Jolly, avocat en Parlement, demeurant en la paroisse de Jussy-le-Chauldrier, tuteur de Louis Frappier, fils et héritier

de défunt honorable homme Antoine Frappier et de dame Marguerite Dasvin, contre Me François Frappier, procureur au bailliage et pairie de Donzy, et dame Marie Dasvin, veuve en premières noces de défunt Me Pierre Frappier et femme de Me Hubert Foucault, Marit Chapus, Anne Frappier, sa femme, Guy Frappier, majeur, demeurant en la ville de Donzy, François Mouillot, apothicaire, demeurant à Cosne-sur-Loire, et Marie Frappier, sa femme, tous lesdits Frappier héritiers dudit Pierre Frappier, leur père. — 31 juillet : dame Marguerite de Grand, dame de Cormaillon, contre Louis de Certaine, écuyer, et demoiselle Bénigne de Certaine. — 7 août : procès-verbal de prestation de serment par Me Gabriel Martin, substitut du procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et de sa réception à l'office d'adjoint audit présidial. — 14 août : Me Antoine Chevalier, prêtre, curé de Craux, contre dame Anne-Catherine de Rolland, dame de Lamenay et Craux. — 21 août : dame Françoise Pinet, veuve de messire Hugues-Nicolas de Chaugy, chevalier, seigneur de Montigny-sur-Canne et des Ecots, y demeurant, paroisse de Ville-les-Anlezy, contre Me Jean Pellé, sieur de la Motte, fermier dudit Montigny. — 28 août : les Chartreux de Bellary contre Me Augustin de Lespinasse, sieur de Mannay, y demeurant. — 4 septembre : Me Jean Régnault, prêtre, curé de Saint-Martin-du-Puy, et Me Louis Mourcelot, procureur fabricien de ladite paroisse, y demeurant, contre noble Jean Magdelenet, conseiller du roi, président en l'élection de la ville de Vézelay. — 11 septembre : ordonnance de faire assigner les décimateurs des paroisses de Pouques et de Magny, près Lormes, pour faire faire les réparations nécessaires aux églises paroissiales desdits lieux. — 1er octobre : Me Nicolas Bernard, maître chirurgien, demeurant en la paroisse de Saint-Jean de Lichy, contre Jean Niaudot, laboureur, de la paroisse de Prémery. — 6 novembre : les dames religieuses Ursulines du faubourg Sainte-Valière de Nevers contre François de La Roche, chevalier, seigneur de Rimbé et de Lupy, tuteur de demoiselle Marie de Bonnet, fille et héritière de Me Léonard de Bonnet, écuyer, et de dame Madeleine de Cotignon. — 20 novembre : noble Augustin de Lespinasse, sieur de Mannay, conseiller du roi, lieutenant criminel en l'élection de Gien, y demeurant, contre noble Henri de Lespinasse, sieur du Pavillon, grènetier au grenier à sel de la ville de La Charité, y demeurant. — 27 novembre : Me Pierre Perrin, chanoine en l'église collégiale de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François de La Chaise, aussi chanoine en ladite église. — 4 décembre : Marie Roy, veuve de Pierre Pacoux, demeurant à Nevers, contre dame Marie Baranger, femme de messire Léonard de Guillon, écuyer, seigneur de Saint-Benin. — 11 décembre : Me Balthasar Rousset, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, fils et héritier de Me Antoine Rousset et de dame Marie Chaselle, contre dame Marie Guitot, veuve de Me Claude Guillaume, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice d'Anne Guillaume, leur fille. — 18 décembre : Me Philibert Le Sage, avocat, demeurant à Autun, contre Me Paul Etignard, avocat en Parlement, bailli du comté de Château-Chinon.

B. 550. (Registre.) — In-folio, 286 feuillets papier (couvert en parchemin).

1698. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : Me Pierre Gigot, sieur de la Brosse, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Decize, contre demoiselle Marie Vyau, fille et héritière de Me Pierre Vyau, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 15 janvier : Me François Alixand, sieur de Champdiou, conseiller du roi et son médecin, demeurant à Nevers, contre Henri Limozin, chirurgien, demeurant audit Nevers. — 22 janvier : demoiselles Anne et Madeleine de Druy, filles majeures, demeurant en la paroisse de Nolay, contre noble Etienne Vyau, sieur de la Garde, conseiller et procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et receveur des consignations audit siège, et contre Léonard du Verne, écuyer, sieur de la Varenne, tuteur des mineurs de Gilles du Verne, écuyer, seigneur de Bona, et de demoiselle Anne de Saint-Quentin — 29 janvier : les religieux Augustins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre demoiselle Angélique Lenoir, veuve de Me Léonard Cochet, seigneur de Froidefonds, tutrice de leurs enfants, et François Cochet, sieur de Mont, demeurant en la ville de Nevers. — 5 février : Me Antoine Berthelon, prêtre, curé de Cours, tant en son nom qu'étant aux droits de Me François Buisson, au jour de son décès curé dudit lieu, contre noble Guillaume Brisson, président en l'élection de Nevers. — 19 février : dom Nicolas Saulnier, religieux, sous-prieur de l'abbaye de Corbigny et prieur de Saint-Georges de Sardy-les-Forges, demeurant audit Corbigny, contre messire Camille Savary, chevalier, seigneur comte de Brèves, y demeurant, et Léonard Vitureau, charron, syndic des habitants de La Maison-Dieu, y demeurant. — Me Léonard Gudin, lieutenant-général au bailliage de Château-Chinon, fils et héritier de

Mᵉ Denis Gudin, vivant notaire royal, contre Jeanne Régnault, veuve de Léonard Régnault, tutrice de leurs enfants, demeurant à Ouroux. — 26 février : messire Roger de La Tournelle, marquis dudit lieu, seigneur de Beauregard, Fachin, Maisoncomte, l'Huis-Lefranc et autres ses terres, gouverneur de Gravelines et de Bourbourg, demeurant en son château de la Tournelle, paroisse d'Arleuf, contre Mᵉ Paul Etignard, avocat en Parlement, bailli de Château-Chinon, y demeurant. — 5 mars : dom Jacques de Marcelanges, chambrier de l'abbaye d'Esbreuil, prieur de Chantenay, contre Mᵉ Claude Chevalier, maître de la poste de Villeneuve, et demoiselle Marguerite Chevalier, sa sœur. — 12 mars : Mᵉ Gilbert-Augustin Frachot, lieutenant au bailliage de La Charité, contre Mᵉ Pierre Gigot, lieutenant en la châtellenie de Decize. — 19 mars : Mᵉ Jean Postallier, prêtre, curé de Dirol, ci-devant desservant la cure de Saint-Didier, contre Jacques Milot, laboureur audit Saint-Didier. — 29 mars : ordonnance du lieutenant général taxant le veau et le mouton à 3 sols la livre, et le bœuf à 2 sols, à peine de dix livres d'amende et de confiscation. — 2 avril : ordonnance du même défendant aux charcutiers, à cause des chaleurs, de tuer aucun porc et d'en exposer en vente, à peine de confiscation et de dix livres d'amende. — 9 avril : messire Hubert de Choiseuil de La Rivière, seigneur marquis de Choiseuil, maistre de camp du régiment de cavalerie de la reine, demeurant ordinairement en la ville de Paris, contre Hugues Gajot, sergent à Gipy, paroisse de Giry. — 16 avril : messire Antoine-Louis Damas, chevalier, seigneur comte de Crux, Demain, La Collancelle et autres lieux, contre Mᵉ François Paichereau, docteur en médecine, demeurant à Corbigny, fils et héritier de Mᵉ François Paichereau. — 23 avril : Mᵉ Louis Fontaine, ancien curé de Ville-les-Anlezy, à présent curé de Lichy, contre Mᵉ Jean Chardon, diacre du diocèse de Nevers. — 30 avril : réception de Mᵉ Claude Dubois comme procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 7 mai : Henri Nault, maître chirurgien de la ville de Luzy, contre demoiselle Jeanne de La Corcelle, fille majeure, demeurant en la ville de Lormes ; — les dames religieuses de La Fermeté-sur-l'Ixeure contre les chanoines et chapitre de Nevers ; — messire Edme-Elie de Certaines-Fricambault, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine de vaisseau pour le service de Sa Majesté, et demoiselle Armande de Certaines-Fricambault, demeurant au château de Corvol-d'Embernard, contre dame Antoinette Lemaistre, dame dudit Corvol, Chevannes-sous-Montenoison, Saint-Martin-des-Vaux et autres lieux, demeurant en son château dudit Corvol. — 28 mai : Pierre de Baillorgue, écuyer, gendarme du roi, et dame Jacquette Maslin, son épouse, contre messire Annet-Paul-Laurent des Gentils, chevalier, seigneur comte du Bessay. — 4 juin : Louis de Razou, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, héritier en partie de Louis de Razou, son père, contre Noël Girard, laboureur, demeurant à Marigny-l'Église. — 11 juin : Mᵉ Jean Lempereur, bourgeois de Paris, exempt de la connétablie de France, demeurant rue Bourtibourg, paroisse Saint-Paul, contre Paul, François et Marie de Charry, enfants et héritiers de Samuel de Charry et de Jeanne du Puits, vivant seigneurs d'Huez. — 18 juin : les sieurs vénérables de Saint-Cyr de Nevers contre Mᵉ François Coquille, prêtre, curé de Montapas, juge-député du clergé du diocèse, promoteur général de l'officialité de Nevers. — 25 juin : Mᵉ François Née, avocat en Parlement, demeurant à Clamecy, contre Mᵉ Jacques Charon, prêtre, curé d'Armes ; — Jacques Regnault, marchand, demeurant à Fleury-la-Tour, contre Claude Pion, marchand de la ville de Paris. — 2 juillet : dame Charlotte de Cotignon, femme séparée de biens de messire Jean-François de La Porte, chevalier, seigneur d'Issertieux et du Brioux, et dame Marie-Madeleine de Cotignon, épouse de noble Jean Pinet, sieur de Tabourneau, lieutenant particulier du bailliage et pairie de Nevers, contre Henri de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye, y demeurant, paroisse d'Argenvières, fils et héritier de Jacques de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye. — 9 juillet : Isaac de Fougère, sieur de Bussy, commissaire aux revues des troupes de Sa Majesté en la ville de La Charité, y demeurant, contre demoiselle Françoise Pierrat, veuve de noble Guillaume Cuvelier, docteur en médecine, demeurant en ladite ville, et noble Guillaume Cuvelier, fils et héritier dudit défunt. — 16 juillet : dom Jean Pelletier, prieur claustral de Saint-Révérien, contre Mᵉ Jean-Baptiste Jacquier, conseiller du roi, économe-séquestre du diocèse de Nevers. — 23 juillet : demoiselle Marie Lejay, fille de Mᵉ Toussaint Lejay et de dame Françoise Sallonnyer, contre Mᵉˢ Toussaint et Pierre Lejay, notaire royal et commissaire aux revues de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, aussi fils et héritiers desdits défunts. — 30 juillet : Mᵉ Gilbert Chaussin, marchand, demeurant à Issy-l'Évêque, fils et héritier de Mᵉ Bernard Chaussin, contre Eustache Desprez, écuyer, sieur de la Boue, demeurant à Saint-Honoré, tuteur de ses enfants et de défunte dame Marguerite de Mathieu ; — demoiselle

Anne de Druy, épouse de Jean des Brandons, écuyer, seigneur de Saint-Martin et autres lieux, garde-du-corps du roi, demeurant à Orbec, paroisse de Nolay, et demoiselle Madeleine de Druy, fille majeure, demeurant aux Pierroux, même paroisse, contre messire Laurent du Verne, écuyer, seigneur de la Varenne. — 6 août : messire Jean de La Villatte, prêtre, docteur en théologie, prieur et seigneur temporel de la paroisse de La Chapelle-Hugon, contre dame Anne Bouladier, veuve de Mᵉ Jean Baratot. — 20 août : Antoine de Masclary, écuyer, seigneur de Chaumorot et autres lieux, ayant la garde noble d'Antoine de Masclary, son fils, et de défunte demoiselle Judith Guyot, fille et héritière de demoiselle Judith Léveillé, demeurant à La Charité, contre les héritiers de Mathieu Thomas, demeurant à Raveau. — 27 août : commission pour faire assigner les décimateurs de la paroisse de Chantenay par-devant le lieutenant général, pour « faire entre eux un régallement pour le rétablissement du clocher » de ladite paroisse, endommagé par le tonnerre qui était tombé dessus en 1688 et menaçant ruine. — 3 septembre : Mᵉ Léonard Paillard, seigneur de Fertotot, contre messire Charles-François de Roffignac, chevalier, seigneur d'Apremont, demoiselles Marie-Charlotte et Marie-Madeleine de Roffignac. — 10 septembre : Claude Prisye, écuyer, sieur de Trassy, demeurant en la paroisse de Savigny-les-Chanoines, demoiselle Marie Prisye, veuve de Mᵉ François Pinet, sieur des Perrins, Anne Prisye, veuve de Mᵉ Etienne Duplex, avocat à la Cour, contre Mᵉ Philippe Prisye, sieur de Curty, conseiller du roi, élu en l'élection de Nevers, y demeurant — 14 septembre : ordonnance du lieutenant général du bailliage faisant défense aux hôteliers et cabaretiers de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier de donner à manger et à boire pendant la messe de paroisse et vêpres aux habitants de ladite ville, à peine de 10 livres d'amende pour la première fois et de 24 heures de prison pour la seconde fois. — 22 septembre : Mᵉ Charles Fromental, exempt de la prévôté générale de Moulins, contre Annet Judet, laboureur, demeurant à Saint-Symphorien. — 5 novembre : demoiselle Jeanne Girardot, fille majeure, demeurant à Asnan, contre Simon Grosjan, huissier royal, demeurant au même lieu ; — Edme-Ysabeau de Marcelanges, écuyer, demeurant en la paroisse de Cossaye, cessionnaire de messires Antoine et Pierre de Marcelanges, ledit Pierre seigneur prieur de Mazille, et ledit Antoine seigneur de Chaumigny, contre messires Eustache, Charles et Jean Le Roy de Carreau, chevaliers, seigneurs de Marcilly, Cuy et Frétoy, fils et héritiers de messire Jean Le Roy de Carreau. — 9 novembre : « Sur les plaintes à nous faictes cejourd'huy par plusieurs particuliers habitans de ceste ville qu'au préjudice des deffences par nous cy-devant faictes aux mousniers des environs de ceste ville de se trouver dans le lieu où se trouve le marché à bled de ceste d. ville pendant le cours du marché, pour y achepter le bled, attendu qu'ils en font des magazins pour le vendre ensuitte à des estrangers qui le transportent ailleurs, et, à ce moyen, font augmenter le prix dud. bled, qu'ils acheptent mesme plus cher que lesd. habitans, ce qui faict un préjudice nottable ; lesd. mousniers auroient néantmoings ce cejourd'huy esté trouvez dans led. marché acheptant des grains qu'ils ont enlevé à quelques habitans, au sujet qu'ils en ont promis un prix plus hault : sur quoy faisant droict, et ce requérant le procureur du roy, comparant par son substitud, nous avons réitéré nos deffence faictes ausd. mousniers de se trouver aud. marché pendant le cours d'iceluy ny de achepter aucuns grains à peine de dix livres d'amende, et, en cas de récidive, de ladicte amende et de prison... » — 12 novembre : messire Louis de Morogue, chevalier, seigneur de Sauvage, contre Edme Bourdeau, marchand à Châteauneuf-au-val-de-Bargis. — 19 novembre : enregistrement des « lettres patentes de Sa Majesté du mois de juin dernier... portant permission à Jean-Jacques du Brocq de changer son nom en celuy de de La Barre. » — 26 novembre : Mᵉ Edme Parent, huissier royal à Vézelay, contre honnête femme Anne Baudoin, veuve d'André Goureau, marchand, tutrice de leurs enfants. — 3 décembre : Mᵉ Jacques Moreau, prêtre, curé de Bona, contre Mᵉ Philippe Moreau, notaire royal, et dame Jeanne Vidot, sa femme, demeurant à Château-Chinon. — 10 décembre : Mᵉ Gabriel Dufour, ci-devant secrétaire de M. le comte du Montal, demeurant à Tannay, contre Pierre de Guichard, chevalier, seigneur de Roison, et dame Bénigne Mazillier, son épouse, fille et seule héritière de Mᵉ Paul Mazillier. — 17 décembre : Mᵉ Pierre Leblanc, notaire royal à Lurcy-le-Bourg, contre honnête femme Marie Merlin, veuve de Mᵉ Edme Régnier, marchand, demeurant à Prémery. — 24 décembre : François Mayeux, marchand fermier de Montambert, y demeurant, contre dame Jeanne Girard, veuve de Mᵉ Louis Delault, notaire royal à Cronat.

B. 551. (Registre.) — In-folio, 306 feuillets papier (couvert en parchemin.)

1699. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 janvier : demoiselle Jeanne Girardot, héritière de Me Jean Girardot, son père, contre Guillaume Tardivon, vigneron, demeurant en la paroisse de Morache ; — dame Laurence Borne, veuve de Louis Moireau, faïencier, demeurant à Nevers, contre Me Jean Alasœur, conseiller du roi, receveur en titre au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 janvier : demoiselle Marie Sallonnyer, femme de Me Jean-Jacques Burgat, contre Me Claude Sallonnyer, sieur de Saint-Hilaire. — 21 janvier : ordonnance enjoignant aux seigneurs décimateurs de la paroisse de Saincaize de faire les réparations nécessaires au chœur de l'église de ladite paroisse et de fournir à ladite église les vases et ornements sacrés dont elle avait besoin. – 28 janvier : dame Marie Guillaumot, veuve de Me François Bourtyl, seigneur d'Autry et de la Franchise-de-Bourg, contre Me Pierre Esmalle, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 4 février : Nicolas Portrait et Guillaume Pinette, chirurgiens-jurés à Corbigny, contre Léon Souverain, chirurgien audit lieu, et Me Joseph Souverain, procureur à Corbigny ; — Me Antoine Dhéré, chanoine du Saint-Sépulcre à Paris, y demeurant, rue Saint-Denis, et demoiselle Gabrielle Dhéré, sa sœur, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritiers pour chacun un quart de demoiselle Gilberte Baudrion, leur mère, contre Me Etienne Dhéré, notaire royal et procureur au présidial, père et légitime tuteur de Jean Dhéré et Pierre Dhéré, ses enfants. — 11 février : Antoine Benoist et Benoist Desroche, fermiers des dames abbesse et prieure de Saint-Andoche d'Autun, contre honorable homme Simon Baratier, marchand, demeurant à la Selle. — 18 février : Me Philibert Le Sage, avocat en Parlement, demeurant à Autun, demoiselle Elisabeth Roullet, sa femme, et Me Pierre Roullet, bourgeois, demeurant à Vézelay, contre Me Paul Etignard, avocat en Parlement, bailli de Château-Chinon, et demoiselle Jeanne Mazillier, sa femme. — 25 février : messire Louis des Crots, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, capitaine commandant les galères du roi sur le Ponant, curateur des mineurs de messire Gabriel des Crots, seigneur comte de Neuvy-le-Barrois, et de dame Marie-Charlotte de Richecourt, poursuite et diligence de Me Martin Poisson, notaire royal et châtelain dudit Neuvy-le-Barrois, contre Pierre Brunet, meunier en la paroisse dudit Neuvy. — 11 mars : messire Joseph de Vigouroux, écuyer, archiprêtre, prieur et curé de la ville de Moulins-Engilbert, contre Me Léonard Save, maire perpétuel de ladite ville, fabricien de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste et recteur de l'hôpital dudit lieu, tant pour lui que pour Charles Robert, contrôleur des actes de notaires et recteur dudit hôpital ; — dame Louise-Marie Andrault de Langeron, abbesse du couvent de Notre-Dame de la ville de Nevers, et les dames religieuses dudit couvent, contre Jean-Antoine de Magnien, écuyer, seigneur de Chailly, et dame Françoise de Bazelle, son épouse, héritière de noble Pierre de Bazelle, son père, qui l'était de noble Gabriel de Bazelle. — 18 mars : Louis-Joseph Bernot, sieur de Charant, conseiller du roi, maire de la ville de La Charité, y demeurant, héritier de M. François Bernot, son père, qui était donataire de Me François Bernot, contre messire Guillaume du Broc, chevalier, seigneur du Nozet, fils et héritier de Louis du Broc, écuyer, seigneur dudit lieu. — 1er avril : « Sur ce qui nous a esté remonstré par le procureur du roy que les habitans de ceste ville et autres personnes se plaignent que les potiers qui apportent des pots vendre en ceste ville n'est pas bien cuitte (*sic*) non plus que plombée ny vernie, qui faict que lad. poterie ne peut souffrir le feu, nous requiert qu'il leur soit fait deffence à l'advenir ausd. potiers d'aporter ny d'exposer en vente lesd. poteries qu'elles ne soient bien cuitte, plomblée et vernie. Sur quoy faisant droit, nous avons faict inhibitions et deffence à l'advenir ausd. potiers d'exposer en vente lesd. poteries qu'elles ne soient bien cuitte, plombée et vernie, à peine de confiscation desd. poteries et de dix livres d'amende... » — 8 avril : noble Pierre Alixand, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, opposant aux criées des immeubles de défunt Me Jean Delagrange, contre Benoît de Maulnoury, écuyer, seigneur de Neufond, gentilhomme ordinaire de Monseigneur le duc d'Orléans, frère unique du roi, et dame Jeanne Brisson, son épouse, héritière en partie de défunts Me Léonard Bezave, conseiller du roi, président en l'élection de Château-Chinon, et demoiselle Jeanne Moreau, ses aïeul et aïeule, Philibert de Sauvage, écuyer, seigneur de Monbaron, dame Marguerite de Conquérant, veuve de Me René de Loron, vivant chevalier, seigneur de Tharot, dame Marie Panon, veuve de Me Jean Stample, sieur du Pontot, et autres. — 29 avril : Me Jean Porcher, prêtre, curé de Saint-Gengoult, contre Antoine de Berger, écuyer, seigneur de Mouland, demeurant en

ladite paroisse. — 6 mai : autorité de justice accordée à Marie de Bréchard, épouse d'Edme Bunot, « attendu l'absence dud. Bunot depuis sept années en çà et qu'elle est aagée de cinquante ans » ; — Me Charles de Ruthan, clerc, chantre de l'église de Cervon, contre messire Roch du Verdier, abbé dudit Cervon, et les chanoines dudit lieu. — 20 mai : noble Joseph Pinet, sieur de Mantelet, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Samuel de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur baron de Poiseux, et dame Marie du Lys, son épouse. — 27 mai : messire Joseph Andrault de Langeron, marquis dudit lieu, lieutenant-général des armées navales de Sa Majesté, inspecteur des vaisseaux du roi, contre Gabriel Mousnier, marchand à Fleury, et demoiselle Gabrielle Vaillant, sa femme. — 3 juin : Me Étienne-Joseph Delaporte, conseiller du roi, élu à Clamecy, contre dame Gabrielle de Girard, veuve de Paul du Verne, écuyer, seigneur d'Aglan, tutrice de leurs enfants ; — André Chenu, écuyer, seigneur des Maisons-Neuves, conseiller du roi au bailliage et présidial de Bourges, contre demoiselle Jeanne Mosnier, épouse de messire Christophe de Mérigot. — 17 juin : Jean Gaulmin, écuyer, seigneur de Laly, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins, y demeurant, contre Me Pierre Moreau, procureur ès-dits sénéchaussée et siège présidial, et dame Marie-Constance Rolin, sa femme. — 1er juillet : messire André Filhol de La Fauconnière, doyen de Notre-Dame de Moulins et prieur de Saint-Marc, contre Me Louis-Bernard Fouet, prêtre, curé de Chaumont ; — dame Catherine Le Bourgoing, veuve de François de Champs, écuyer, sieur de Champcourt, contre Gaspard et François de Champs, écuyers, seigneurs de Bussy et de Champcourt, et demoiselle Catherine de Champs, femme de Jean de Bréchard, écuyer, seigneur de Brinay, ses enfants. — 8 juillet : Me Claude Geoffroy, employé dans les affaires de Sa Majesté, contre Jean Piédecerf, charron à Langeron. — 15 juillet : Henri de Flory, écuyer, seigneur de Guilly, conseiller du roi, receveur au grenier à sel de Sancoins, y demeurant, dame Elisabeth de Fanjat, sa mère, et dame Marguerite de Flory, sa sœur, contre honorable homme Jean Groslier, marchand, demeurant audit Sancoins. — 22 juillet : Henry Gascoing, écuyer, sieur de Boisjardin, contre Guillaume Gascoing, écuyer, seigneur de Demeurs, y demeurant, paroisse d'Urzy. — 29 juillet : ordonnance du lieutenant-général faisant défense aux bouchers de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier « de tuer aucuns bœufs ny vaches qui n'ayent esté auparavant exposés pendant deux heures à un poteau qui sera mis sur la levée de la chaussée de l'estang de cette ville, du costé de la porte de Nevers ». — 5 août : messire Antoine Marion, prêtre, curé de la paroisse de Meauce, contre les sieurs doyen, chanoine et chapitre de l'église de Nevers. — 12 août : dame Anne-Catherine de Rolland, dame de Lamenay, contre Gabriel Godard, marchand à Decize. — 19 août : Guillaume Le Bourgoing, écuyer, chapelain de la chapelle de la Sainte-Trinité, fondée en l'église de Saint-Aré de Decize, contre Me Charles Lhermite, prêtre, curé de la paroisse d'Avril-sur-Loire ; — Pierre Cacadier, marchand, demeurant au Poids-de-Fer, contre Me René Royer, prêtre, curé de Parigny-les-Vaux et ci-devant curé de Beffes. — 2 septembre : demoiselle Angélique de Toulonjon, ayant la garde noble des enfants mineurs de Philippe de Toulonjon, et de demoiselle Charlotte de Thoury, demeurant en la paroisse de Dompierre, contre Claude-François de Toulonjon, écuyer, fils et héritier en partie dudit défunt et universel de ladite dame. — 9 septembre : dame Charlotte Lhermite, veuve d'Henri Coiffart, sieur des Pelauds, y demeurant, contre dame Jeanne-Elisabeth Lasné, épouse de noble Claude Challemoux, écuyer, seigneur de la Planche, conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 4 novembre : demoiselle Angélique Duvoigne, veuve de Laurent Chalmeaux, avocat à la cour ; Edme Créthé, seigneur de Perrigny, et demoiselle Anne Duvoigne, sa femme ; Me Edme Bargedé, gendarme du roi, et demoiselle Marie Duvoigne, sa femme, demeurant tous à Auxerre, contre Me Philippe Rebreget, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert. — 12 novembre : haut et puissant seigneur messire Louis de Bourbon, chevalier, comte de Busset, demeurant en son château de Vésigneux, contre Dimanche et Jean Petit, demeurant au lieu de Mazignien. — 18 novembre : Me Charles Gaillon, sieur de la Pinelle, demeurant à Gannay-sur-Loire, contre Me Jean Lachenaye, marchand, demeurant audit Gannay. — 25 novembre : demoiselle Jeanne de Pagany, veuve de Me Louis Perreau, marchand, demeurant à Prémery, contre Claude Mondefroy, marteleur, demeurant paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois. — 2 décembre : dame Louise d'Ancienville, dame marquise d'Epoisses, contre Philippe-Ignace du Broc, écuyer, seigneur des Meurs, y demeurant, paroisse d'Ourouër. — 9 décembre : dom Philippe-Antoine Dasmont, sacristain du prieuré de Saint-Révérien, y demeurant, contre dom Jean Pelletier, prieur claustral dudit prieuré. — 16 décembre : Me Jean Charroy, prêtre, curé de Marseilles-les-Aubigny, y demeurant,

contre Pierre Léveillé, écuyer, sieur du Rochy, et demoiselle Esther Bouju, son épouse. — 23 décembre : Pierre Musson, horloger à La Charité, tuteur de Salomon Musson, fils et héritier dudit Pierre et de Jeanne Droye, contre Mᵉ Edme Bouziat, procureur fiscal audit lieu de La Charité.

B. 552. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets papier (couvert en parchemin).

1702 (1). — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : Michel Boyon, maréchal, demeurant en la paroisse de Guérigny, commissaire établi aux dîmes saisies à la requête des habitants de Poiseux sur Mᵉ Etienne Flamen, prêtre, curé dudit Poiseux, contre Sébastien Bobillot. aussi maréchal, syndic de la paroisse dudit Poiseux. — 18 janvier : Claude Borne, écuyer, seigneur de Grandpré, sous-brigadier des gendarmes du roi, contre Basile Petit, laboureur à Marigny-l'Église. — 25 janvier : noble Joseph Berthelon, conseiller, procureur du roi de police en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Girard, vigneron, demeurant à Marsigny. — 1ᵉʳ février : Simon et Jacques Pellé, marchands, demeurant à Ségoules, paroisse d'Azy, contre Jean Cornu, vigneron, demeurant audit lieu. — 8 février : Mᵉ Lazare Delaproye, prêtre, curé d'Onlay, contre Pierre Vallette, maréchal, demeurant à Moulins-Engilbert. — 15 février : Charles de Fioravanty, écuyer, seigneur du Bouchet, et dame Marguerite de Lespinasse, sa femme, contre demoiselle Anne Simonnin, veuve de Mᵉ Jean Gigot, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 février : messire Claude de Courcelle, prêtre, curé de Toury-en-Séjour, contre Paul-Laurent des Gentils, chevalier, seigneur comte du Bessay ; — Mᵉ Edme Bouziat, procureur du roi en la communauté de la ville de La Charité et procureur fiscal au bailliage de ladite ville, contre demoiselles Marie et Claude Triboudet sœurs, ladite demoiselle Claude femme dudit sieur Bouziat. — 8 mars : Mᵉ Jean Langlois, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritier de Mᵉ Jean Langlois et de dame Charlotte Berthier, ses père et mère, contre Mᵉ Antoine Bert, notaire et procureur à Nevers, et dame Claude Bertier, sa femme. — 15 mars : messire François de Rogeron de La Chapelle, prêtre, curé d'Ouagne, contre messire André de Colbert, conseiller du roi en ses conseils, évêque d'Auxerre, et Mᵉ Pierre Febvre, supérieur du séminaire dudit Auxerre. — 22 mars : dame Barbe Moireau, veuve de Mᵉ Toussaint Gorget, demeurant à Champlemy, contre Jean Paris, marchand, demeurant à Montenoison ; — Jean-Henri Guinet, écuyer, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée de Nevers, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Françoise Thonnelier, contre Mᵉ Aré Thonnelier, bourgeois, demeurant à Nevers. — 29 mars : Mᵉ Antoine Vaillant, prêtre, curé de la paroisse de Béard, contre Mᵉ Valentin Cordier, prêtre, curé de Fleury-sur-Loire. — 5 avril : les sieurs recteurs de l'hôtel-Dieu Saint-Didier de Nevers contre messire Louis Moreau, prêtre, curé dudit Saint-Didier. — 26 avril : Mᵉ François Charpin, marchand, demeurant en la paroisse de Tintury, contre Mᵉ Laurent Ferrand, sieur de Brière, demeurant en la paroisse de Sauzay ; — demoiselle Marie Guillaud de La Mothe, veuve de messire Antoine de Charry des Guillots, seigneur comte des Gouttes, capitaine des vaisseaux du roi, comme ayant acquis les droits de demoiselle Marie Rousseau, fille aînée de Gilbert Rousseau et de demoiselle Marie Guillaud, et ladite Marie Guillaud comme tutrice d'Elisabeth et Jean Rousseau, ses enfants mineurs et dudit défunt, et pour Marie Rousseau, sa fille cadette absente, contre Mᵉ François Rousseau, seigneur en partie du Pal : incendie du château du Pal. — 3 mai : Mᵉ Lazare Guillaume, prêtre, curé de Planchez, contre Mᵉ Gabriel Gerbault, conseiller du roi, lieutenant en la maréchaussée de Château-Chinon. — 10 mai : Jean Rousset, écuyer, gentilhomme servant de la grande fauconnerie du roi, demeurant à Nevers, contre Mᵉ François Vincent, prêtre, curé de Saint-Etienne de Nevers. — 17 mai : Mᵉ Guillaume Depardieu, prêtre, prieur et curé de la paroisse d'Urzy, y demeurant, contre honorable homme Pierre Marion, marchand orfèvre, demeurant à Nevers. — 24 mai : messire Claude Maréchal, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de la commanderie des Bordes et de Saint-Jean-de-Bout, contre dame Françoise de La Mure, veuve de noble Jean Rouher, conseiller à Moulins. — 31 mai : Gabriel d'Escorailles, écuyer, seigneur du Pont et de la Chaise, contre Simon d'Escorailles, écuyer, seigneur de Torcy, y demeurant, province de Bourgogne. — 21 juin : réception de Mᵉ Pierre Delafond, avocat, en la charge de conseiller commissaire à l'apposition et levée des scellés et confection des inventaires du bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — dame Anne-Polixène d'Arville de Palloiseau, veuve de messire Roger de La

(1) Les années 1700 et 1701 manquent.

Tournelle, chevalier, marquis dudit lieu, seigneur de Maisoncomte et autres ses terres, demeurant à Paris, rue de l'Université, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice, tutrice de messire Charles de La Tournelle, leur fils, chevalier, seigneur marquis desdits lieux, contre Claude Bazot, marchand, demeurant en la paroisse de Corancy. — 28 juin : Me Claude Camuzet, prêtre, curé de Saint-Père de Nevers, contre Me Louis Magdelénat, marchand, demeurant en la paroisse de Chalaux, fils et héritier de demoiselle Perrette de Pons, qui était héritière de Gaspard de Pons, écuyer, seigneur du Gripet, et de demoiselle Jeanne Magdelénat. — 5 juillet : Me Jean-Alexis Aupépin, prêtre, curé de la paroisse de Ruages, contre Georges de Bony, écuyer, seigneur du Cluzeau. — 12 juillet : dame Marie Goby, veuve de Me François Picquet, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre honorable homme Jacques Picquet, maître du logis du Cheval-Blanc de ladite ville. — 19 juillet : François de Bonnay, chevalier, seigneur de Presle, la Grenouille et autres lieux, contre noble François Théveneau, docteur en médecine, demeurant à Donzy. — 26 juillet : Me Jean Pougault, docteur en médecine, demeurant à Moulins-Engilbert, contre messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, et Pierre Bidault, marchand, fermier de Poussery. — 2 août : les sieurs curés et fabriciens de Saint-Aré de Decize et de Champvert contre demoiselle Edmée Tillot, veuve en premières noces de Me Charles Blanzat, avocat en Parlement. — 9 août : Me Vincent Rossignol, prêtre, curé de Saint-Sauveur de la ville de Nevers, contre Me Charles Thonnelier, prêtre du diocèse de Nevers, y demeurant. — 23 août : Jacques Gascoing, seigneur de Berthun, conseiller du roi et son premier avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Antoine-François Girard, sieur de Busson, conseiller du roi, lieutenant-assesseur civil et criminel audit siège, et demoiselle Charlotte-Marie Vyau, son épouse, fille et héritière de défunte demoiselle Edmée Sallonnyer. — 30 août : dame Marie Merlin, veuve de Me Edme Régnier, marchand, demeurant à Prémery, contre Me Antoine Panetier, marchand, demeurant audit Prémery. — 6 septembre : Me Jean Collin, sieur de Montify, contre Elie Delagrange et René Guillaume, marchands à Lormes. — 8 novembre : dame Marguerite de Saulx de Tavannes, marquise de Druy, contre Me Clément de Razou, bailli de Saint-Martin-du-Puy. — 15 novembre : Me Michel Charnin, prêtre de l'Oratoire, demeurant à Paris, contre les dames abbesse, religieuses et couvent de Notre-Dame de Nevers. — Ordonnance pour les réparations au clocher et au chœur de l'église de Bazolles. — 22 novembre : demoiselle Marie Chambon, veuve de Me François Vyau, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et tutrice de leurs enfants, contre demoiselle Marie Vyau, fille et héritière de Me Pierre Vyau, conseiller du roi audit présidial, et de demoiselle Jacquette Gigot. — 29 novembre : Me Paul Daubinet, bourgeois, demeurant en la ville de Decize, et dame Charlotte Sallonnyer, sa femme, contre noble Charles Deméru, conseiller du roi au bailliage et siège présidial d'Autun, tuteur de Jacques Deméru, son fils, et de demoiselle Jeanne Tillot, et demoiselle Edmée Tillot, veuve en secondes noces de Me Jean Sallonnyer, sieur du Perron, héritiers de demoiselle Marie Tillot. — 7 décembre : Etienne Thonnelier, écuyer, conseiller du roi et son procureur en la maréchaussée de Nivernais, demeurant à Nevers, et demoiselle Jeanne Decoulon, sa femme, étant aux droits de Me Jean Decoulon, procureur audit Nevers, et de dame Jeanne de Villars, sa femme, demoiselle Anne Brisson, veuve de noble Joseph Mocquot, seigneur d'Agnon, avocat en Parlement, aussi demeurant audit Nevers, contre Henry de Cotignon, chevalier, seigneur de la Charnaye, fils et donataire de Jacques de Cotignon, écuyer, seigneur de ladite Charnaye. — 13 décembre : Me Michel Cornu, procureur au bailliage et pairie de Nevers, contre noble Jean Lempereur, conseiller du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 20 décembre : réparations au chœur de l'église de Toury.

B. 553. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets papier (couvert en parchemin).

1703. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 10 janvier : honorable homme Jean Dadin, marchand, demeurant en la paroisse de Druy, adjudicataire du revenu de la terre et seigneurie de Druy, saisie sur messire François-Eustache de Marion, chevalier, seigneur comte dudit Druy, lieutenant des gardes-du-corps du roi, lieutenant général de ses armées, contre messire Charles de Monsaulnin, chevalier, seigneur comte du Montal, héritier universel de défunt messire Charles de Monsaulnin, en son vivant chevalier, seigneur comte du Montal, lieutenant général des armées de Sa Majesté, et de dame Gabrielle de Soulage, son épouse, aïeul et aïeule dudit seigneur comte du Montal, poursuivant les criées de ladite terre de Druy. — 17 janvier : Me Etienne Denis, maître

chirurgien juré du roi en la ville de La Charité, contre Mᵉ Joseph Taupin, conseiller, médecin du roi, et honorable homme Pierre Grasset, aussi maître chirurgien juré en ladite ville. — 24 janvier : Mᵉ Lazare Lempereur, prêtre, curé de Chassy, en Charolais, diocèse d'Autun, contre Jean Tixier, laboureur, demeurant en la paroisse de Limanton. — 31 janvier : demoiselle Juliette de Lhospital, étant aux droits de messire Louis-Henri de Lhospital, écuyer, seigneur dudit lieu, héritier pour une sixième portion de dame Etiennette de Reugny, sa mère, contre Mᵉ François Pellé, marchand fermier, demeurant en la paroisse de Saint-Gratien. — 7 février : réception de Mᵉ Gabriel Lefebvre comme avocat au présidial. — 14 février : noble Jean du Parcq, officier de monseigneur le duc de Bourgogne, représenté par Mᵉ François du Parcq, officier, demeurant à Champagne, paroisse de Metz-le-Comte, contre François Charlot, laboureur, demeurant audit Champagne. — 28 février : François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, demandeur en maintenue et garde en la succession de François de Druy, son neveu, contre Arnault du Verne, écuyer, seigneur de Jailly, et dame Gabrielle Lemaréchal, son épouse. — 7 mars : Louis Desprès, écuyer, conseiller et avocat du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur de François Després, son fils, et de défunte dame Jeanne Pierre, contre Mᵉ Pierre Alixand, sieur de Vasselanges, avocat, demeurant en la ville de Nevers, Jean Alixand et Louis Alixand, sieurs de Paraize, enfants et héritiers de demoiselle Anne David. — 14 mars : Mᵉ Claude Maillot, sieur du Bourdy, bourgeois de la ville de Nevers, y demeurant, héritier de défunt Mᵉ Nicolas Maillot, vivant prêtre, curé de la paroisse de Frasnay-les-Chanoines et Saint-Aubin, contre Pierre Monnot et Regnault Maistre-Jean, son associé, demeurant en ladite paroisse de Frasnay-les-Chanoines. — 21 mars : la dame abbesse et les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Nevers contre Mᵉ Pierre Bernard, avocat en Parlement, fils et héritier de Mᵉ Vincent Bernard. — 28 mars : demoiselle Suzanne Roy, veuve de Mᵉ Etienne Feydeau, contre demoiselle Jeanne Régnaud, veuve de messire Jean-François Feydeau, exempt en la prévôté de Moulins, tutrice de leurs enfants. — 18 avril : Joseph-François de La Chassaigne, chevalier, seigneur de Rosemont, contre Gabriel de La Chassaigne, écuyer ; — Pierre de Bayeul, écuyer, seigneur de Baillorgue, et dame Jacquette Maslin, son épouse, cessionnaire de demoiselle Françoise Goussot, veuve de Mᵉ Benoît Bredeau, contre demoiselles Marie et Anne Millaud, héritières de Mᵉ Gilbert Millaud et de demoiselle Gilberte Vyau, leurs père et mère ; — réception de Mᵉ Pierre Esmalle à l'office de receveur des épices au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 26 avril : Mᵉ François Grénetier, avocat en Parlement, héritier de défunte demoiselle Françoise Maillot, sa mère, créancière de défunt Mᵉ Pierre Grénetier, son mari, demeurant à Paris, contre Pierre Vasnon, émailleur, demeurant à Nevers, tuteur des mineurs de Germain Gautheron et Anne Grénetier, sa femme. — 2 mai : demoiselle Madeleine Galais, femme d'Hubert-Nicolas Blandin, sieur de Pée, contre son mari ; — François de Rolland, écuyer, seigneur de Martigny, Couëron, Thaix et autres lieux, contre Mᵉ Pierre Jolly, marchand à Cercy-la-Tour. — 10 mai : Paul Foucher, marchand à Cosne, cessionnaire de dame Madeleine Désormeaux, veuve d'Adrien Foucher, contre François Gestat, marchand à Narcy. — 16 mai : Mᵉ Jean Dubois, marchand, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur subrogé aux lieu et place de défunt Mᵉ Léonard Dubois, prêtre, curé de Langeron, à Marie Pannat, fille de défunt Mᵉ Toussaint Pannat, et de dame Marie Dubois, contre demoiselle Gabrielle Bourtyl. — 6 juin : dame Marguerite de Loron, épouse séparée de biens de messire Antoine de Bretagne, chevalier, seigneur de Précy et autres lieux, contre Mᵉ Claude Dechampfeu, prêtre, curé de Magny et chapelain de l'hôpital de Lormes ; Mʳ Thévenin, prêtre, curé de Vauclaix ; Mᵉ Claude Bussy, prêtre, curé de Gâcogne ; Mᵉ Pierre de Maurage, prêtre, curé de Lormes ; dame Jeanne de Monlevrain, veuve de Mᵉ Sébastien Maillot, héritière de défunt Mᵉ Jean de Monlevrain, prêtre, curé de Lormes. — 20 juin : Mᵉ Edme Lemaigre, prêtre, prieur de Germenay, contre Pierre Tardivon, laboureur audit Germenay. — 27 juin : Mᵉ Jean Baratot, bailli du Chautay et lieutenant de La Guerche, demeurant au Gravier, contre Mᵉ Jean Delavillatte, prêtre, prieur et curé de la paroisse de La Chapelle-Hugon. — 4 juillet : Mᵉ Gaspard Breugnot, prêtre, curé de Dommartin, contre Jean Verrier, vigneron, demeurant en ladite paroisse ; — Pierre de La Godine, écuyer, fils et héritier de demoiselle Guillemette de Noury, au jour de son décès femme de François de La Godine, écuyer, et auparavant veuve de Louis de Virgille, écuyer, demeurant en la paroisse d'Yzeure, province de Bourbonnais, contre demoiselle Roberte de Prudhon, veuve de défunt Jean de Virgille, vivant écuyer, seigneur de Chevannes et des Chaizes, tutrice de leurs enfants, demeurant en la paroisse de Diennes. — 11 juillet : installation de Mᵉ Joseph Berthelon, avocat en Parlement, comme

conseiller du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 18 juillet : demoiselle Marguerite Desbordes, femme de Jacques Ribault, ci-devant lieutenant d'infanterie, demeurant en la paroisse de Senat, contre son mari. — 26 juillet : défense à la dame veuve Lemoine, dame du fief d'Arcy, en la paroisse d'Anizy, ledit fief dépendant et mouvant du roi, de comparaître en la pairie de Nevers. — 8 août : messire Louis-Marie de Maunoury, conseiller en la grande chambre du Parlement, à Paris, contre Me Joseph Régnier, prêtre, curé de Saint-Jean de Lichy. — 22 août : Me François Massé, prêtre, curé de Champvert, contre les dames prieure et religieuses de La Fermeté. — 29 août : Me Guillaume Bernard, seigneur de Thoury ; Me Claude Prisye, avocat en la cour, et demoiselle Marie Bernard, son épouse, et Me Pierre Bernard, sieur de Presle, aussi avocat à la cour, demeurant en la ville de Nevers, contre Me Jean-Baptiste Langlois, sieur de la Provostière, conseiller du roi, maire perpétuel de la ville de Decize, et dame Anne Chappelain, son épouse. — 5 septembre : Me Louis Rousselin, sieur de Carcot, demeurant à La Charité, contre noble Pierre Bernot, seigneur de Passy, conseiller du roi, président en l'élection de La Charité, y demeurant ; — Toussaint Laforge, syndic de la paroisse de Maulais, y demeurant, contre François Mahieu, marchand, demeurant à Montambert, et Lazare Maronnat, syndic aux lieu et place dudit Laforge. — 12 septembre : dame Françoise Delavillatte, veuve de Me Claude Lempereur, demeurant à Nevers, contre Jean Pannon, marchand cabaretier, demeurant en la paroisse d'Ourouër. — 1er octobre : les dames religieuses prieure et couvent des Bénédictines de La Charité contre messire Henri de Cotignon, chevalier, seigneur de la Charnaye. — 19 octobre : Me Charles Gentil, prêtre, curé de Luthenay, contre Me Eustache Lyon, notaire, et Jean Pillot, laboureur, en ladite paroisse. — 9 novembre : Jacques Sallonnyer, écuyer, secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, seigneur d'Argoulais, et dame Madeleine Girard, son épouse, fille et héritière de Claude Girard, vivant seigneur de Vannes, demeurant à Charnoy, paroisse de Montigny-en-Morvand, et dame Claude Challemoux, veuve de Jacques Girard, vivant écuyer, secrétaire du roi, seigneur d'Espeuilles, contre Michel Cabaille, chirurgien à Cercy-la-Tour ; — Louis-Balthasar de La Chasseigne, chevalier, seigneur des Granges, et dame Jeanne de Lespinasse, son épouse, auparavant veuve de Louis-François Simon, sieur de Brinet, contre Me Louis Simon, conseiller au présidial de Bourges, et François Robert, écuyer, seigneur de Pesselière. — 21 novembre : Me Jean Thomelin, archiprêtre et curé de Château-Chinon, contre les RR. PP. Capucins de ladite ville. — 28 novembre : les sieurs doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Nevers contre Gaspard de Champs, écuyer, seigneur de Bussy, demeurant en la paroisse d'Achun. — 5 décembre : les religieux Chartreux du Val-Saint-Georges contre les procureurs fabriciens de l'église de Lormes. — 12 décembre : Henri de Paris, écuyer, seigneur de Prélichy, et Jean de Paris, écuyer, seigneur de la Bussière, contre Louis Gauthier, marchand à Nevers — François de Chargères, écuyer, seigneur de Vaux, et dame Elisabeth de Bongards, son épouse, contre Jean Durand, chirurgien, et demoiselle Marie de Chargères, sa femme. — 19 décembre : dame Louise de Bonnet, femme de messire François de La Roche-Loudun, chevalier, seigneur de Rimbé, contre messire Gilbert de Chantelot, chevalier, seigneur de la Chaize, et dame Gabrielle de Villaines, son épouse.

B. 554. (Registre.) — 162 feuillets papier (couvert en parchemin.)

1704. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : Me Philibert Guillot, notaire royal, demeurant à Montreuillon, et dame Marie Delagrange, demeurant à Lormes, adjudicataires du revenu des immeubles de Me Jean Delagrange, contre les religieux chartreux du Val-Saint-Georges. — 16 janvier : messire François de Roffignac, chevalier, seigneur de Bouy, garde-du-corps du roi, contre François Carpentier, écuyer, sieur de Ratilly. — 23 janvier : Mathieu Naslé et Mathurin Delaunay, ouvriers de voitures, et autres ouvriers travaillant pour Jean Boutard et consorts pour la conduite de marchandises sur la rivière de Loire, contre lesdits Jean Boutard et consorts. — 30 janvier : Jacques Bonjean, adjudicataire du revenu des immeubles saisis sur Hugues de Maumigny, écuyer, seigneur de Rivière, contre dame Antoinette de Sérizy, dame d'Arizolles. — 20 février : Me Charles-Louis Dupré, fermier général des duchés de Nivernois et Donziois, demeurant à Paris, contre Me François Gravier, marchand, demeurant à Saint-Léger-des-Vignes, commissaire établi aux bois saisis sur Me Gabriel Lemoine, marchand fermier de La Charbonnière. — 27 février : Me Robert Callot, prêtre, curé de Garchizy, contre dame Marie Pluchon, femme

de Me Pierre Duplessis, bourgeois de ladite paroisse de Garchizy, y demeurant, ladite Pluchon fille et héritière de Marguerite Peigné, sa mère, veuve de Louis Pluchon. — 5 mars : demoiselle Florence Vaillant, femme de Me Charles Chevalier, directeur de la poste de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Claude Millien et demoiselle Claire Née, son épouse. — 12 mars : Me Lazare Girard, marchand fermier d'Ougny, demeurant à Châtillon-en-Bazois, contre Me Jean-Baptiste Save, avocat à la cour, seigneur dudit Ougny. — 2 avril : Me Jean Alasœur, ci-devant fermier de la terre d'Apremont, contre Me Claude Dubois, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Françoise Alixand, sa femme, héritière de Me Pierre Alixand, son père. — 9 avril : Me André Verger, prêtre, curé de Monceaux-sur-Azy, contre Michel de Las, chevalier, seigneur de Valotte. — 16 avril : Léger Gouzin, charron, demeurant au village de Pommay, paroisse de Magny, contre Me Jean Taillefert, prêtre, curé dudit Magny. — 23 avril : Jean-François de Cotignon, écuyer, seigneur de Mouasse et de la Fosse, demeurant à Bussy, paroisse de Saint-Maurice, contre Me Jacques Etignard, sieur de la Faulotte, lieutenant en l'élection de Château-Chinon, y demeurant ; — publication du contrat de donation entre-vifs fait par Me Charles Grasset, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Clamecy, et demoiselle Anne de Lucenay, son épouse, au profit de l'hôtel-Dieu dudit Clamecy. — 30 avril : Me Pierre Bodin, sieur des Touches, marchand, demeurant à Decize, fermier du prieuré de Coulonges, contre Edme Régnaut, laboureur, demeurant au village du Marais. — 7 mai : Jacques de Dreuille, écuyer, seigneur d'Issard, y demeurant, paroisse d'Autry, ayant la garde noble de François-Hyacinthe de Dreuille, son fils, héritier de demoiselle Elisabeth de Culant, sa mère, capitaine de cavalerie dans le régiment de Lévy, contre Me Louis Semin, conseiller du roi en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins. — 21 mai : Jean-François Carpentier, écuyer, seigneur de Crécy, y demeurant, paroisse de Decize, contre Gilbert-François Lebault, écuyer, seigneur de Langy, et dame Radegonde Carpentier, son épouse. — 28 mai : Jacques Delabarre, marchand, demeurant en la paroisse de Tronsanges, contre Lazare Aupépin, marchand, demeurant en la ville de La Charité. — 4 juin : dame Louise-Edouarde-Léonarde de La Barre, femme séparée de biens de François du Broc, écuyer, seigneur du Nozet, contre Me Etienne Régnard, prieur de Saint-Andelain. — 20 juin : Léger Chirard, habitant de la ville de Sancoins, contre Me Antoine Daugy, marchand et fermier du prieuré dudit Sancoins. — 25 juin : dame Jeanne Taillefer, femme de Me Marin Baudrion, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre son mari. — 2 juillet : Me Charles-Louis Dupré, fermier général du duché de Nevers, demeurant à Paris, contre Me François de Lespinasse, seigneur des Pivotins, maire perpétuel de Donzy. — 9 juillet : Jean-François Carpentier, écuyer, seigneur de Crécy, contre Simon Beteau, marchand, demeurant à Saint-Parize-en-Viry. – 16 juillet : messire Pierre Andras, chevalier, seigneur de Boirousseau, Serre et autres ses terres, contre Me Louis Thierriat, prêtre, curé de Parigny-la-Rose ; — Me Jean-Baptiste Née, prêtre, curé d'Anthien, contre Nicolas Torterat, meunier, demeurant au moulin de Certaines, paroisse de Cervon. — 30 juillet : messire François de Morogue, chevalier, seigneur de Sauvage, Guichy et autres lieux, demeurant en son château dudit Sauvage, paroisse de Beaumont-la-Ferrière, contre Pierre Caffard, sieur de Long, et demoiselle Suzanne Laviron, son épouse. — 6 août : Me Jean Rossignol, conseiller du roi, receveur en titre au grenier à sel de Decize, contre François du Crest, écuyer, seigneur de Chigy. — 20 août : Claude de Borne, écuyer, seigneur de Grandpré, sous-brigadier des gendarmes du roi, contre Ambroise de Thomassin, écuyer, seigneur de Meulois, et demoiselle Anne Rousseau, sa femme ; — Me Jean Tridon, bourgeois de Paris, contre Me Pierre Regnault, fermier de Fleury-la-Tour et Anlezy. — 22 août : dame Jeanne Lobereau, veuve de Me Gilbert Meure, capitaine de la bourgeoisie de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Claude Boulzan, procureur au présidial dudit Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Jeanne Meure, sa femme. — 27 août : Joseph Brisson, écuyer, seigneur de Plagny, lieutenant de la vénerie du roi, contre demoiselle Jeanne de Villards, veuve de Me Jean Berthier, commissaire aux saisies réelles du Nivernais, demeurant à Nevers. — 10 septembre : Me Jean Denohe, lieutenant de la châtellenie de Marcy, demeurant à Thurigny, paroisse de Saint-Germain-des-Bois, héritier de Me Joseph Denohe, vivant juge royal de Thurigny, son frère, et de défunt Me Nicolas Denohe, juge de Beuvron, son père, contre Louis Marchand, dit La Rose. — 5 novembre : messire Pierre de Marcelanges, chevalier, seigneur de Cossaye, héritier de messire Antoine de Marcelanges, chevalier, seigneur de Chaumigny, contre dame Anne Lebreton, femme de Jacques de Champs, écuyer, seigneur de Salorge. — 12 novembre : Antoine-François

Aubery, écuyer, seigneur du Plessis, conseiller du roi, son procureur en la sénéchaussée et maréchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, contre Me Jean Mestrault et Marin Brault, marchands grossiers de la ville de Moulins, et associés. — 19 novembre : Me Charles Joly, conseiller du roi, receveur en titre du grenier à sel de la ville de La Charité, poursuivant les criées des immeubles de Claude Lasné, sieur de Ville, et de demoiselle Marie, Colas, son épouse, contre Louis Lasné, sieur des Barres. — 3 décembre : demoiselle Françoise de Lespinasse, veuve de Me Paul Triboudet, contre Henri de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye — 10 décembre : Me Julien Faure, marchand, demeurant aux Plauts, paroisse d'Imphy, contre Jean Serrurier, meunier, demeurant à La Fermeté. — 17 décembre : Me Louis Bérenger, bourgeois de Paris, y demeurant, rue de Saint-Jean-de-Lépine, paroisse de Saint-Jean-en-Grève, demandeur en vérification des saisies et criées des immeubles de messire Sébastien Leprestre, chevalier, seigneur de Vauban, Bazoche, Neuffontaines et autres ses terres, maréchal de France, contre ledit sieur de Vauban. — 20 décembre : Me Charles-Antoine Melon, seigneur du Verdier, conseiller du roi, receveur des tailles à Nevers, et dame Edmée Sallonnyer, son épouse, contre honorable homme Pierre Bidault, marchand, fermier de la terre de Poussery, y demeurant, paroisse de Montaron.

B. 555. (Registre.) — In-folio de 122 feuillets (couvert en parchemin).

1705. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 janvier : dame Jeanne Cousin, veuve de Pierre Debouy, marchand, demeurant à Montaigu-en-Combrailles, contre François Prévost, laboureur, demeurant à Charrin. — 14 janvier : dame Françoise Guinet, veuve de Me Guillaume Bernard, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre Jacques Beaumont, sellier, demeurant au faubourg de Saint-Privé de la ville de Decize. — 21 janvier : messire Charles de Lévis, seigneur comte de Charlus, Pouligny et autres lieux, lieutenant général pour le roi en la province de Bourbonnais, seigneur engagiste de la prévôté de Sancoins, contre messire Claude Champfeu, chanoine en l'église cathédrale de Nevers. — 28 janvier : Louis-Antoine Sallonnyer, écuyer, seigneur de Faye, trésorier de France à Moulins, contre Claude Pascault, marchand, demeurant à Nevers. — 4 février : messire Samuel de Meun, chevalier, seigneur baron de Poiseux, et Joseph de Bèze, écuyer, seigneur de la Belouze, tant pour eux que pour noble Claude de Vaulx, seigneur de Germancy, contre Me Claude Larrivé, marchand, demeurant à La Charité ; — Me Nicolas Deroux, intéressé et directeur de la manufacture de Beaumont-la-Ferrière, et dame Anne-Marie Guiot, son épouse, demeurant au château dudit Beaumont, contre François Bernard, huissier royal, demeurant en la paroisse de La Celle-sur-Nièvre. — 11 février : Louis-Antoine Sallonnyer, écuyer, seigneur de Faye, contre Laurent de Chéry, écuyer, seigneur de Poissons et autres lieux. — 18 février : Me Gaspard Rochery, notaire et procureur à Nevers, contre Me Joseph Vaillant, marchand orfèvre en ladite ville. — 4 mars : Me Claude Coppin, prêtre, prieur de Cossaye, contre Michel Beraut, laboureur à Champvert. — 18 mars : dame Elisabeth Morin, comtesse de Larochemillay, contre Me Lazare Fontaine, bourgeois, demeurant à Luzy. — 26 mars : honorable homme Antoine Riguelet, marchand à La Charité, contre dame Jeanne Bernot, veuve de Me Noël Pérude, avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant audit Saint-Pierre, héritière universelle de dame Marie Coulon, sa mère, lors de son décès femme dudit Riguelet, — 1er avril : dame Marguerite de Loron, femme séparée de biens d'Antoine de Bretagne, chevalier, seigneur de Marcilly, contre demoiselle Françoise de Loron, fille majeure. — 22 avril : Me François Dufeuilloux, ancien chanoine en l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, contre noble Pierre Arvillon, conseiller du roi, maire perpétuel de la ville de Nevers ; — Adrien Leroy, écuyer, seigneur de Marmagne, demeurant en la paroisse de Fourchaud, contre Pierre Gayault, écuyer, seigneur de Bijou, situé en la censive dudit Marmagne, donataire de dame Anne Lesueur et Pierre Gayault, écuyer, sieur de Crux, conseiller du roi au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges. — 29 avril : Me François Paichereau, docteur en médecine, et demoiselle Etiennette Vincent, son épouse, demoiselle Anne Baillet et Me André Vincent, contre Me Pierre Maillart, procureur au bailliage de La Charité, et demoiselle Marguerite Baillet, sa femme. — 6 mai : Me François Pérude, prêtre, recteur et vicaire perpétuel des églises annexes de Saint-Pierre-le-Moûtier et Saint-Babyle, contre dom Léonard d'Arfeuille, seigneur prieur titulaire du prieuré de ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, de la congrégation de Saint-Maur. — 20 mai : demoiselle Claude-Edmée Desprès, fille majeure, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Louise-

Léonarde-Edouarde de La Barre, épouse séparée de biens de François du Broc, écuyer, seigneur du Nozet. — 10 juin : Gaspard-François de Champs, écuyer, seigneur de Saint-Léger-de-Fougeret, héritier portionnaire de François de Champs, son frère, contre Jacques de Champs, écuyer, gendarme de la garde du roi. — 17 juin : Mᵉ Laurent Ferrand, sieur de la Forêt, contre Pierre Lault, marchand, demeurant à Savigny. — 8 juillet : Mᵉ François Flamen, docteur en théologie, prêtre, curé de Saint-Jean de Nevers, y demeurant, contre Mᵉ André Bernardin, prêtre, substitut du procureur de l'officialité de Nevers. — 15 juillet : Jean-Nicolas de Chéry, chevalier, seigneur de Neuvy, contre messire Eustache de Chéry, chevalier, seigneur de Beaumont, prieur commendataire de Saint-Révérien ; — le procureur du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier contre vénérable et discrète personne Mᵉ Pierre Champion, prieur des RR. PP. de l'Oratoire de la ville de Nevers, y demeurant, doyen des sieurs chanoines de Frasnay-les-Chanoines, seigneur décimateur en partie de la paroisse de Pougues, tant pour lui que pour les autres seigneurs décimateurs ecclésiastiques de ladite paroisse, qui sont condamnés à « faire restablir le clocher qui est sur le chœur de lad église de Pougues ». — 29 juillet : dame Catherine Lepage, veuve de Charles-François de Rutan, écuyer, héritière de défunte dame Françoise Lepage, femme de Guillaume Guillaumet, sieur d'Eschon, maire perpétuel de la ville de Corbigny. — 5 août : ordonnance de procéder à l'inventaire des effets de Mᵉ Charles Jacob, curé de Corancy. — 12 août : dame Jeanne-Elisabeth Lasné, épouse de noble Claude Challemoux, seigneur de la Planche, conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Charles Blanzat, avocat en Parlement, et demoiselle Gabrielle Challemoux, son épouse. — 19 août : Mᵉ François Lardereau, procureur fiscal au bailliage de Larochemillay, et demoiselle Jeanne Duméru, son épouse, héritière de dame Jeanne Potrellot, sa mère, contre Pierre Vadrot. — 26 août : Joseph Carpentier, écuyer, seigneur de Baugy, et demoiselle Françoise Cabaille, son épouse, demeurant à Nevers, contre Pierre Daniel, cabaretier en la paroisse de Balleray. — 2 septembre : les dames abbesse et religieuses de l'abbaye royale de Notre-Dame de Nevers, contre Arnault du Verne, écuyer, seigneur de Jailly, et dame Anne Maréchal, son épouse. — 9 septembre : Charles-François de Roffignac, écuyer, seigneur de Bouy, garde-du-corps du roi, contre Jean de Châteaubodeau, écuyer, sieur de Mingot, et dame Madeleine des Escures, sa femme. — 4 novembre : demoiselle Paule de Pernet, demeurant au château de Chassy, paroisse de Saint-Jacques de Montreuillon, contre François Jacquinet, écuyer, seigneur de Faulin, demeurant audit Montreuillon, tant pour lui que pour dame Marie-Madeleine de Choiseuil, son épouse, dame Jeanne-Angélique de Choiseuil, chanoinesse d'Epoisses, et dame Marie-Anne de Choiseuil, épouse de Philibert de Pillemier, écuyer. — 12 novembre : haut et puissant seigneur messire Antoine-François de Bourbon, chevalier, seigneur comte de Chalus, fondé de procuration de haut et puissant seigneur messire Louis de Bourbon, chevalier, comte de Busset, Saint-Martin-du-Puy, Vésigneux et autres ses terres, contre Mᵉ Jean Regnaudot, procureur audit Saint-Martin-du-Puy, y demeurant, héritier de Mᵉ François Regnaudot, fermier dudit Saint-Martin-du-Puy, Vésigneux et dépendances, père et tuteur de Françoise Regnaudot, héritière dudit François Regnaudot, son aïeul, et Mᵉ Clément de Razout, bailli dudit Saint-Martin-du-Puy. — 18 novembre : Jean Delin, forgeron, demeurant à Saint-Eloy, contre Eustache de Berthier, écuyer, seigneur de la Vallée-Bizy. — 25 novembre : Mᵉ Gabriel Esmalle, procureur fiscal de la ville de Decize, contre les sieurs recteurs de l'hôpital et maladrerie dudit Decize. — 9 décembre : Mᵉ Jean-Baptiste Gattier, prêtre, curé de Lichy, contre Mᵉ Pierre Thibault, prêtre, curé de Ville-les-Anlezy. — 16 décembre : Mᵉ Valentin Cordier, prêtre, curé de Fleury-sur-Loire, contre Jacques Bourdelier, laboureur, demeurant au village de Varennes, paroisse dudit Fleury, — 23 décembre : Mᵉ Guillaume-François Garnier, prêtre, curé d'Uxeloup, contre Laurent Moutardier, marchand, syndic de ladite paroisse, Joseph-François de La Chasseigne, chevalier, seigneur de Rosemont, et dame Claude Challemoux, dame d'Espeuilles.

B. 556. (Registre.) — In-folio, 112 feuillets papier (couvert en parchemin, en très-mauvais état).

1706. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 20 janvier : Mᵉ Guillaume Guillaumet, seigneur d'Eschon, conseiller du roi, maire perpétuel de la ville de Corbigny, contre la communauté des procureurs au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 27 janvier : demoiselle Judith de Lhospital, comme étant aux droits de messire Louis-Henry de Lhospital, écuyer, seigneur dudit lieu, contre François Pellé, fermier, demeurant en la paroisse de Saint-Gratien. —

3 février : demoiselle Laurence Antoine, veuve de Me Claude Barce, avocat, demeurant à Vézelay, étant aux droits de Me Claude Barce, receveur des tailles audit lieu, contre Jean Regnaudot, marchand à Saint-Martin-du-Puy. — 10 février : Etienne Dubos, marchand, demeurant au Gravier, tuteur de Catherine Dubos, sa fille, héritière bénéficiaire de Me Nicolas Dubos, vivant prêtre, curé du Gravier, son oncle, fermier du papier terrier du prieuré dudit Gravier, contre demoiselle Anne Crosnier, veuve de Me Jean Barateau, lieutenant au bailliage de La Guerche. — 25 février : Claude de Borne, écuyer, seigneur de Grandpré, sous-brigadier des gendarmes du roi, contre Pierre Petit, meunier, demeurant à Brassy. — 3 mars : messire Louis de Bourbon, comte de Busset, Vésigneux, Saint-Martin-du-Puy et autres ses terres, demeurant à Vésigneux, contre François Magdelénat, marchand, demeurant au village de l'Huis-Granger, paroisse dudit Saint-Martin-du-Puy. — 10 mars : Charles-François de Roffignac, écuyer, seigneur de Bouy, contre François Magnein, marchand, demeurant au Port-des-Bois. — 17 mars : Me Antoine Dessoudé, prêtre, chanoine de l'église Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François Delachaize, prêtre, chanoine de la même église. — 14 avril : Jean Faure, agent d'affaires de dame Marie Guillaumot, veuve de Me François Bourtyl, vivant greffier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François Deparis, conseiller du roi, commissaire aux saisies réelles dudit présidial. — 21 avril : noble Gilbert Coquelin, seigneur de Saint-Vincent, conseiller du roi, lieutenant de maire en la ville de Nevers, y demeurant, contre Jean Saget, forgeron de la paroisse de Murlin. — 5 mai : François d'Estut, chevalier, seigneur de Tracy, demeurant à Paray-le-Frézy, contre Adrien Picard, marchand, demeurant à Gannay-sur-Loire. — 12 mai : Me Guillaume de Bèze, bourgeois de Paris, y demeurant, contre Me Jean Le Seurre, prêtre, curé d'Ouagne. — 20 mai : Me Joseph Delisle, avocat à Nevers, contre Me Léonard Save, conseiller du roi, maire perpétuel de Moulins-Engilbert. — 23 juin : Me Hilaire Cosson, prêtre, curé de la paroisse de Givardon, contre Me Jean Sybert, prieur commendataire du prieuré dudit Givardon. — 14 juillet : Me Quantin Febvre, bourgeois de Paris, demeurant à présent à Vésigneux, paroisse de Saint-Martin-du-Puy, étant aux droits de Me Philibert Magdelénat, procureur d'office dudit lieu, contre messire Paul de Rémigny, chevalier, seigneur marquis de Joux, demeurant en son château du Bouchet, paroisse de Neuffontaines. — 28 juillet : Me Jean Litaud, prêtre, curé de Langeron, et Me Jean Dubois, maître tanneur, demeurant à Nevers, héritier universel de défunts Mes François et Léonard Dubois, prêtres, curés de Langeron, contre Me Balthasar Rousset, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, tuteur de Jean-Balthasar Rousset, son fils, et de demoiselle Suzanne Seignoret et demoiselle Françoise Seignoret, sœur de ladite Suzanne. — 4 août : demoiselle Claude-Marguerite de Rochefort de La Tour d'Ally contre Me Etienne Vyau, conseiller du roi au présidial. — 18 août : Me Gabriel Lebrun, prêtre, curé de Thaix, contre Me Henry-Siméon de Talvande, prêtre, curé de Sauzay. — 22 septembre : Claude Marinier, marchand, demeurant à Decize, contre Hugues Angelier, laboureur, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-en-Viry.

B. 557. (Registre.) — In-folio de 84 feuillets papier (couvert en parchemin).

1707. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 12 janvier : Me Joseph Bergier, prêtre, curé de Rix, demeurant à Clamecy, contre dame Marie Martin, veuve d'Edme Régnier. — 19 janvier : Me Pierre Martinet, fermier général de monseigneur l'archevêque de Bourges, y demeurant, contre Me François Barbarat, notaire royal et bailli de Naves, y demeurant. — 26 janvier : noble Claude Challemoux, seigneur de la Planche, conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Louis Millin, marchand, demeurant en la ville de Nevers. — 9 févrièr : dame Madeleine d'Estut, veuve de Guy du Creuzet, écuyer, seigneur de Richerand, contre René Lasne le jeune, laboureur, demeurant en la paroisse de Parigny-lès-Vaux. — 16 février : les dames religieuses Ursulines de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Guillaume Brisson, seigneur de Gigny, demoiselle Gabrielle Després, son épouse, héritière de demoiselle Marguerite Chaussin, veuve de Me Charles Vyau, lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Charles Le Tellier, écuyer, seigneur de Valmeur, et demoiselle Angélique Geuffrin, sa femme. — 2 mars : Me Jean Thibault, notaire royal à Châtillon-en-Bazois, et dame Edmée Pigory, sa femme, tuteurs des enfants de Me Léger Pigory et de dame Edmée Bellevaux, donataires universels de Me Jacques Deveneau et de Marie Pigory, sa femme, contre Pierre et Jean Mongin, maréchaux, frères, communs personniers, demeurant en la paroisse d'Aunay. — 16 mars : ordonnance adjugeant à messire Edouard

Bargedé, évêque de Nevers, le lit du sieur Archambault, curé d'Azy. — 23 mars : Me Philibert de La Salenne, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Clamecy, contre Me François Thonnelier, marchand à Montreuillon. — 30 mars : Me Jean Colin de Montify, procureur au bailliage de Lormes, et Gabrielle Dubois, procédant à son autorité, contre Me Claude Dubois, premier huissier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 6 avril : messire François de Choiseuil, chevalier, seigneur comte de Chevigny, contre Louis de Certaine, écuyer, seigneur de Villemolin. — 4 mai : Me Pierre Durand, procureur du roi au grenier à sel de La Charité, contre Mathieu Cofert, écuyer, seigneur de Beaulon. — 11 mai : Barthélemy d'Estut, écuyer, seigneur de Talon, et demoiselle Jeanne Sémelé, son épouse, contre demoiselle Jeanne Sémelé, dame de Chantreau. — 18 mai : Me Lazare Gourleau, prêtre, curé de Billy, contre Gilbert Cousin, cabaretier audit Billy. — 25 mai : Me Louis de Montchanin de Lagarde-Marzat, seigneur prieur de Fontaine, et Me Pierre Delaud, son fermier, contre dame Catherine de Rolland, dame de Lamenay. — 1er juin : René de Court, marchand, demeurant au village de Chevigny, paroisse de Germigny-sur-Loire, contre Me Pierre Cacadier, marchand, demeurant au Poids-de-Fer, paroisse de Germigny-sur-l'Aubois. — 22 juin : Me Claude Boulzan, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, légataire de défunte dame Jeanne Meure, sa femme, contre Me Gabriel Martin, avocat en Parlement, substitut du procureur du roi audit présidial, demeurant audit Saint-Pierre-le-Moûtier, et demoiselle Elisabeth Meure, sa femme, fille et héritière en partie de défunt Me Gilbert Meure, capitaine de bourgeoisie de ladite ville de Saint-Pierre, et de dame Jeanne Lobreau, et Me Gilbert Meure, aussi avocat audit présidial et héritier en partie desdits Gilbert Meure et Jeanne Lobreau, ses père et mère. — 6 juillet : Me Pierre Terrasse, prêtre, curé de La Chapelle-Hugon, contre Me Lazare Lempereur, prêtre, curé de Brinay, prieur de ladite Chapelle-Hugon. — 20 juillet : réception de Me Gabriel Martin à l'exercice de la charge de conseiller du roi, auditeur des comptes, des recettes, des consignations et de commissaire des saisies réelles au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 27 juillet : dame Marie Garnault, veuve de noble Charles Alixand, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritière en partie de Me Gilbert Garnault, et de dame Madeleine Ferré, contre Me Pierre Gerbault, clerc tonsuré, et demoiselle Françoise Gerbault, héritiers de Me Georges Gerbault et de dame Gabrielle Galoppe, et contre dame Sophie Gerbault, femme de Me Pierre Asselin, commis greffier audit présidial, fille et héritière bénéficiaire desdits Me Georges Gerbault et Gabrielle Galoppe. — 3 août : messire Jules Hardouin-Mansart, conseiller du roi en ses conseils, seigneur comte de Sagonne, contre Françoise Cordelier, veuve de Guy Barbarin, tutrice de leurs enfants. — 11 août : messire Jean de Burgo, prêtre irlandais, docteur en théologie, curé de la paroisse de Champallement, contre Me Léonard Poitereau, fermier et greffier de la châtellenie de Monceaux-le-Comte. — 31 août : dame Antoinette de La Platière, épouse de Pierre-Claude des Ulmes, écuyer, seigneur de Servandet, demeurant à Trougny, paroisse de Rouy, contre son mari ; — Me Gilbert Cheureau, procureur du roi au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Jeanne Bourtyl, sa femme, contre dame Gilberte Roger, femme de Me Jean Robin, faïencier, demeurant à Nevers ; — Jacques Valençon, Marie Lagaume, sa femme, et Alexandre Estienne, héritiers de dame Marie d'Espeuilles, lors de son décès femme d'Adrien de Thianges, écuyer, sieur du Coudray, contre ledit Adrien de Thianges, écuyer, sieur du Coudray. — 14 septembre : Pierre Boullé, écuyer, seigneur de Marcy, conseiller du roi, commissaire ordinaire des guerres de Sa Majesté, demeurant à Paris, rue de la Boucherie, paroisse de Saint-Etienne-du-Mont, contre messire Pierre Andras, chevalier, seigneur de Serre et baron de Poiseux, et dame Françoise-Marguerite Després, sa femme. — 9 novembre : messire Etienne Damas, chevalier, seigneur comte de Crux, contre Jean-Henri Paillard, marchand, demeurant à Vitry, paroisse de Laché. — 23 novembre : Me Gabriel Robinot, prêtre, curé de Verneuil, contre les dames religieuses et abbesse de l'abbaye de Notre-Dame de Nevers. — 1er décembre : dame Marie Alexandre de Beausson, dame de Cougny, demeurant à Nevers, contre Me Jean Jolly, marchand, demeurant à Prémery. — 14 décembre : les RR. PP. religieux Bénédictins de la ville de La Charité contre Pierre de Challudet, écuyer, seigneur de la Maison-Fort. — 22 décembre : messire Michel de Chéry, ancien trésorier de l'église de Nevers, ci-devant prieur du prieuré de Saint-Révérien, demeurant à Nevers, contre messire Eustache de Chéry, seigneur de Beaumont et prieur commendataire dudit Saint-Révérien.

B. 558. (Registre.) — In-folio de 86 feuillets papier (couvert en parchemin, en mauvais état).

1708. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : Mᵉ Jean Sibert, docteur en théologie, prieur commendataire du prieuré de Saint-Pierre de Givardon, contre Mᵉ Hilaire Cosson, prêtre, curé de la paroisse dudit Givardon. — 18 janvier : installation de Germain de Pagany, écuyer, sieur de la Chaize, capitaine au régiment d'infanterie de monseigneur le Dauphin, en qualité de conseiller-chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, en remplacement de Claude de Pagany, écuyer, seigneur de la Chaize, son père ; — Mᵉ Louis-Noël Delabarre, tant pour lui que pour Mᵉ Jacques Delabarre, son frère, conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection de la ville de La Charité, contre Mᵉ Pierre Durand, conseiller du roi et son procureur au grenier à sel de la ville de La Charité. — 25 janvier : Gilbert Sallé, huissier royal de police en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur de Michel Sallé, son fils, et d'Anne Lefebvre, contre Michel Lefebvre, archer en la maréchaussée de ladite ville, veuf d'Élisabeth Colin. — 1ᵉʳ février : dame Marie Alixand, veuve de François Després, écuyer, seigneur de Bruzeaux, conseiller-avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselles Anne et Marie Millault, filles majeures, demeurant en ladite ville. — 8 février : dame Perrette Chenu, veuve de Mᵉ Antoine Lebeau, marchand, demeurant à Chalon-sur-Saône, contre Mᵉ Laurent Robin, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — dame Marie-Charlotte Vyau, veuve d'Antoine-François Girard, écuyer, seigneur de Busson, conseiller du roi, lieutenant-assesseur civil et criminel au présidial et maréchaussée de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Louis Després, écuyer, conseiller du roi et son avocat audit présidial, curateur des enfants mineurs dudit défunt sieur Girard de Busson et de ladite dame. — 15 février : sentence condamnant Claude des Ulmes, écuyer, seigneur de Servandet et Trougny, à délaisser à dame Antoinette de La Platière, sa femme, séparée de biens, la jouissance des terres de Montifault, de Villaines et de celle de Saint-Pierre-de-Nusy, près Cosne, pour le droit qu'elle y a, et permettant à ladite dame de disposer desdites terres ainsi qu'elle avisera. — 28 février : messire Jacques Girard, abbé de Breuille, chanoine de l'église de Nevers, y demeurant, paroisse Saint-Jean, fils et héritier en partie de défunt Jacques Girard, grand-maître des eaux et forêts du Nivernais, contre noble Philibert Simonin, conseiller du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tuteur de ses enfants, et de dame Michelle Sallonnyer, héritiers de dame Geneviève de Pagany, leur grand'mère. — 14 mars : réception de Mᵉ Simon de Lahaye, receveur général des octrois de la ville de Nevers, en qualité de conseiller du roi, commissaire aux saisies réelles du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, en remplacement de Mᵉ François de Paris ; ladite réception faite à la requête de demoiselle Anne-Catherine de Semons, veuve dudit de Paris, tutrice de leurs enfants. — 28 mars : réception de Mᵉ Etienne Aladanne comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — les sieurs prieur et religieux du prieuré de Saint-Révérien, ordre de Cluny, contre Mᵉ Jean Michel, bailli dudit Saint-Révérien et ci-devant fermier du prieuré dudit lieu. — 26 avril : demoiselle Jeanne Arvillon, fille majeure, héritière de demoiselle Marie Bourgoing, sa mère, contre Mᵉ Gaspard Arvillon, son père, avocat en Parlement, demeurant à Nevers. — 10 mai : Jean Trochard, meunier, demeurant en la paroisse de Tresnay, et Claude Mousnier, sa femme, contre Mᵉ Claude Garnault, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 16 mai : Mᵉ Jean-François Mirault, prêtre, curé de Cuzy, contre dame Marie du Clerroy, veuve de Roger de Chaugy, écuyer, seigneur de Savigny-l'Étang. — 23 mai : Jean-Baptiste Roussel, écuyer, seigneur de Tilly, conseiller du roi au présidial de Moulins, y demeurant, contre Rémy Chamailloux, ci-devant fermier de la terre de Tilly ; — dame Marie Testelette, veuve de Mᵉ Antoine Thonnelier, marchand faïencier, demeurant à Nevers, tutrice de leurs enfants, contre Mᵉ Guy-Pierre Gueneau, conseiller du roi, président aux traites foraines dudit Nevers, et dame Marie-Catherine Marquet, sa femme, fille et héritière de Mᵉ Claude Marquet et de Françoise Marion. — 20 juin : Mᵉ Joseph Coquille, prêtre, curé de Sanizy et Narlou, son annexe, contre dom Jean Andrault, prêtre, prieur du prieuré de Châtillon-en-Bazois. — 4 juillet : les sieurs recteurs de l'hôpital de Saint-Didier de Nevers contre André Robert, dit La Gabarre. — 11 juillet : Eustache de Berthier, écuyer, seigneur de la Vallée-Bizy, contre Joseph de Bèze, seigneur de la Belouze. — 26 juillet : Mᵉ Noël Naqueau, prêtre, curé de Mars, y demeurant, contre M. Étienne Thonnelier, procureur du roi en la maréchaussée de Nevers, y demeurant. — 2 août : demoiselle Jeanne Arvillon, fille majeure, demeurant à Nevers, contre Mᵉ Gaspard Arvillon, avocat en Parlement, son père :

levée de l'opposition au mariage de ladite Jeanne Arvillon avec Me François Sallonnyer, sieur du Perron. — 8 août : dame Antoinette Guillebon, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, épouse d'Antoine Vauvrille, seigneur de Blasson, contre son mari : mauvais traitements à ladite dame par son mari et un fils qu'il avait eu d'un premier lit. — 22 août : Jean Bellisle, chirurgien, demeurant au bourg de Magny, contre Charles Bureau et Jean Pichon, maîtres chirurgiens jurés en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 29 août : les dames abbesse et religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Nevers contre Me Hugues Jannot, procureur à Nevers. — 5 septembre : Me Charles-Joseph Bault, chanoine de l'église cathédrale de Nevers, y demeurant, contre messire Pierre de Mallos, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Affre et prieur titulaire du prieuré de Sancoins. — 12 septembre : messire Charles de Marcelanges, prieur commendataire du prieuré de Saint-Imbert, et Me Jean Aladane, avocat, fermier dudit prieuré, contre dame Françoise Théveneau, veuve de Me François Martin, notaire royal à Chantenay, y demeurant, héritier de dame Marie de Cuzy. — 17 septembre : Jean-François de Pagany, écuyer, seigneur d'Eugny, et dame Anne Bernot, son épouse, héritière de dame Anne Maignein, son aïeule, contre Henri de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye. — 25 septembre : les sieurs doyen, chanoines et chapitre de Saint-Cyr de Nevers contre dame Anne de Sève, veuve de messire Hubert de Lange, chevalier, seigneur de Guérigny et autres lieux, Guillaume-Balthasar et Louis de Lange, seigneurs de Guérigny, ses fils et dudit défunt, héritiers de leur père et d'Arnault de Lange, leur aïeul. — 21 novembre : les sieurs curés et fabriciens de l'église de Saint-Aré de Decize contre Me Gabriel Enfer, notaire royal à Decize, et demoiselle Catherine d'Estut, veuve de Louis-Ludovic de La Souche, écuyer, sieur de Chevigny. — 5 décembre : Me Jacques Orguelin, prêtre, curé de la paroisse d'Isenay, contre Charles de Marcelanges, écuyer, prieur commendataire de Mazille, seigneur décimateur de ladite paroisse d'Isenay. — 12 décembre : les dames religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Nevers contre Regnault Jodier, maître faïencier audit Nevers ; — ordonnance sur les réparations à faire à l'église paroissiale de Mars et à son clocher. — 19 décembre : Me Gaspard Bargedé, prêtre, docteur en théologie, official et grand-vicaire du diocèse de Nevers et curé de l'église paroissiale de Saint-Arigle dudit Nevers, contre Me Pierre Alixand, sieur de Vasselange, demeurant à Paraize, héritier de Me Philibert Alixand, son aïeul.

B. 559. (Registre.) — In folio de 78 feuillets papier (couvert en parchemin).

1709 — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 janvier : Me François Paichereau, docteur en médecine, conseiller du roi et son médecin ordinaire établi en la ville de Nevers, y demeurant, contre Me Roch Chauvot, médecin en la ville de Clamecy, y demeurant ; — François Chenet, marteleur de forge, demeurant à Prémery, contre Me Nicolas Deroux, intéressé et directeur de la manufacture des fers blancs et noirs établie à Beaument-la-Ferrière, fermier de la grosse forge, fourneau, boucart et fonderie de Prémery. — 23 janvier : Me Henri Guillier, prêtre, curé de Limanton, contre Me Jean Le Seigne, prêtre, prieur de l'abbaye de Notre-Dame de Bellevaux, seigneur décimateur de ladite paroisse. — 20 février : Me René Lemaire, prêtre, curé de la paroisse d'Alluy, contre Michel Potrelot, sieur de Grillon, gendarme de la garde du roi. — 2 mai : Me Jean Sibert, prêtre, prieur de Givardon, contre Me Pierre Cosson, prêtre, curé dudit Givardon. — 8 mai : Me Jean Drouillet, bourgeois de la paroisse de Châtin, et demoiselle Marguerite Leuthereau, sa femme, contre demoiselle Marie Couault, veuve de Me François Mouillefert, notaire royal à Château-Chinon, tutrice de leurs enfants. — 29 mai : David de La Garde, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Richelieu, et dame Judith Duchesne, son épouse, fille et héritière de défunt Me Blaise Duchesne, qui était légataire de défunt Me Isaac Etignard, contre Me Léonard Save, docteur en médecine et maire de la ville de Moulins-Engilbert. — 5 juin : dom François Pérude, religieux de l'ordre de Cluny et chapelain titulaire de la chapelle de Saint-Lazare, dépendant du prieuré de La Charité-sur-Loire dudit ordre, représenté par dom Étienne Sabatin, prieur-syndic dudit prieuré, contre Jean Challudet le cadet de La Maisonfort, héritier de Guillaume Challudet et de demoiselle Marie de Brandon, ses père et mère. — 26 juin : Me Gaspard Despaillards, prêtre, curé de Luthenay, contre les dames abbesse et religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Nevers ; — Me Pierre Roux, fermier du prieuré de Châtillon-en-Bazois, contre dom Jean Andrault, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, prieur du prieuré de Châtillon-en-Bazois, assigné au domicile de dom Louis Lemoyne, cellérier et procureur de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre : portion congrue du sieur Coquille, curé de Sanizy. — 3 juillet : Me Pierre

Grosjan, prêtre, curé de Neuffontaines, contre Me Pierre Rabigot, marchand, syndic de la paroisse de Neuffontaines. — 10 juillet : Me François Jourdier, marchand, demeurant à Vitry, contre dame Marie de Chargères, veuve de François de Druy, écuyer, sieur d'Avril, héritier de François de Druy, son fils, ladite dame tutrice de ses enfants, héritiers de leur père. — 17 juillet : dom Jean Morin, docteur de Sorbonne, grand-prieur de Cluny, représenté par Me Jean Alasœur, receveur au grenier à sel de Nevers, son fermier du prieuré de Saint-Sauveur de ladite ville, contre Me Joseph Pinet, sieur de Mantelet, bourgeois de de Nevers, fils de Me Nicolas Pinet. — 24 juillet : Me Jean Crevel, prêtre, curé de Saint-Sulpice-le-Châtel, contre Me Jean Jeannot, prêtre, curé de Saint-Firmin-de-Bussy. — 7 août : Pierre de Challudet, sieur de Baubery, commissaire de l'artillerie, demeurant en la paroisse de Chevenon, contre demoiselles Gabrielle et Marguerite Berthelon, filles majeures, demeurant en la paroisse de Cours-sous-Magny, enfants et héritières de noble Charles Berthelon, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et de dame Marie Chevalier. — 14 août : Me Gilbert Loiseau, conseiller du roi et son procureur en la châtellenie de Bourbon, contre Me Martin Balle, sieur de la Motte, demeurant à Langeron. — 21 août : Me Jean Guéron, prêtre, curé de la paroisse de Coulanges-les-Nevers, contre Gabriel Desprès, écuyer, prêtre, curé de Saint-Genest de la ville de Nevers. — 28 août : Claude Couillard, manœuvre, demeurant à Soulangy, paroisse de Magny, fermier des dîmes du prieuré de Saint-Sauveur de Nevers et de celles du chapelain de la chapelle de Pomay, à percevoir en ladite paroisse de Magny, contre le sieur Copin, huissier audit Magny. — 4 septembre : Me Pierre Alixand, conseiller du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Louise Coppin, son épouse, contre Me Marin Baudrion, notaire royal et procureur audit bailliage et siège. — 11 septembre : Me Philibert Vaillant, prêtre, curé de Mingot, contre demoiselle Marie de Cotignon, veuve de Me Jean Save, avocat en Parlement, tutrice de leurs enfants. — 30 septembre : Pierre Challemoux, seigneur de Marigny, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, demeurant à Nevers, contre Edme Peuillon, laboureur à Sermoise. — 9 octobre : dom Edmond-Jean-Baptiste Duret, prêtre, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, et prieur titulaire du prieuré de cette ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, poursuite et diligence de dom Eustache Logerot, prêtre, religieux dudit ordre, procureur du couvent de Saint-Martin d'Autun, contre les religieux bénédictins, prieur et couvent du prieuré de cette ville. — 6 novembre : réception de Me Charles Alixand comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — demoiselle Gabrielle Langlois, fille majeure, demeurant à Decize, héritière de défunte demoiselle Marie Dhernard, sa mère, épouse en premières noces de Jean-Baptiste Langlois, écuyer, seigneur de la Provostière, contre dame Anne Chapelain, veuve dudit sieur de la Provostière, mère et tutrice de leurs enfants. — 16 novembre : noble Pierre Pin, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins, héritier en partie de Me Antoine Pin, sieur des Ambrasses, contre demoiselle Elisabeth Tridon, veuve dudit Antoine Pin, et Me Antoine Pin, sieur de la Goutte, avocat, Jean Régnaudet et Jean Desbouis, maris des dames Suzanne et Elisabeth Pin. — 20 novembre : dom Michel Pansseron, religieux de l'ordre de Cluny, prieur de Jailly, contre Louis du Verne, écuyer, seigneur de Jailly, et dame Louise de Bongards. — 27 novembre : Charles Brisson, écuyer, seigneur de Montalin, contre Me François Marquis, conseiller au bailliage de Nevers. — 4 décembre : Me Louis Prescheur, conseiller du roi, inspecteur et conservateur des eaux et forêts du bailliage d'Auxois, demeurant à Avallon, contre Jean Dorlet de Palmaroux, marchand, et dame Louise de Razou, veuve de Gaspard de Pons, seigneur des Fourneaux, tutrice de leurs enfants, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-du-Puy ; — messire Edme-Hubert de La Verne, chevalier, seigneur comte de Gamache, seigneur de Sury-ès-Bois et autres lieux, père et tuteur de demoiselle Marie-Charlotte-Farre de La Verne, sa fille, et de défunte dame Gabrielle-Françoise de La Souche, son épouse, et messire Pierre du Pé, chevalier, seigneur de Louesme, au nom et à cause de demoiselle Françoise-Marguerite de La Verne, sa femme, aussi fille dudit sieur comte de Gamache et de ladite défunte, contre messire Edme-Sylvain de La Souche, chevalier, seigneur de Chevigny, oncle desdites demoiselles de La Verne, lesdits de La Souche et demoiselles de La Verne héritiers de demoiselle Marie de Bérault, veuve en premières noces de noble Paul du Crest et en secondes de noble Achille Lepape, aïeule maternelle dudit Edme-Sylvain de La Souche et de ladite dame Gabrielle-Françoise de La Souche. — 11 décembre : noble Charles Blanzat, pourvu de l'office de lieutenant particulier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Gabrielle Challemoux, son épouse, et demoiselles

Marie et Suzanne Challemoux contre Mᵉ Chaude Challemoux, sieur de la Planche, ancien lieutenant particulier audit siège, et demoiselle Anne Challemoux, sa fille; — renonciation par Mᵉ Pierre Challemoux, conseiller du roi, lieutenant en la maîtrise royale des eaux et forêts de Nevers, à la succession de Mᵉ Pierre Challemoux, son père. — 18 décembre : Mᵉ Claude Dollet, sieur de Chassenay, conseiller du roi et son procureur au grenier à sel de Nevers, y demeurant, contre Philippe Champrobert, marchand, demeurant en la paroisse de Charrin.

B. 560. (Registre.) — In-folio de 104 feuillets papier (couvert en parchemin).

1710. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : renonciation par Mᵉ Claude Baudrion, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, à la succession de François Blondeau, son neveu, fils de Lazare Blondeau et de dame Claude Baudrion. — 15 janvier : Gilbert Galaix, laboureur, demeurant au village de la Ronde, paroisse de Tresnay, contre Mᵉ Charles-Gervais Lefort, sieur des Fontaines, et dame Marie Richin, son épouse. — 22 janvier : messire Pierre Robin des Bouillons, prêtre de Sorbonne, de la faculté de Paris, seigneur prieur du prieuré de Valigny-le-Monial, poursuite et diligence de Mᵉ Pierre Berault, sieur de Furot, son fermier du terrier dudit Valigny, contre Mᵉ Pierre Bujon, conseiller du roi, lieutenant en la châtellenie d'Ainay, et demoiselle Louise Ruby, son épouse, auparavant veuve de Mᵉ Gilbert Becquas, sieur du Plaix. — 29 janvier : Mᵉ Jacques Gascoing, conseiller et premier avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Claude Berger, marchand, demeurant à La Charité. — 5 février : Mᵉ Gilbert Taillefert, prêtre, curé de Magny, contre noble Michel de Lespinasse, seigneur de Planchevienne, conseiller du roi, premier président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 19 février : Mᵉ Gabriel Saillant, conseiller du roi en la sénéchaussé du Bourbonnais et siège présidial de Moulins, contre Mᵉ Simon Baratier, marchand, demeurant à La Celle. — 26 février : Mᵉ Paul Chouët, commissaire en la maréchaussée de Nevers, y demeurant, et dame Jeanne Taillandier, son épouse, auparavant veuve de Mᵉ Jacques Casset, contre demoiselle Madeleine Naqueau, veuve de Mᵉ Jacques Garnault, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et tutrice de demoiselle Marie-Madeleine Garnault, sa fille, donatrice universelle de défunte demoiselle Jacquette Maslin. — 12 mars : Pierre Dagoret, sieur des Robiniers, conseiller du roi, lieutenant en l'élection de Bourges, Julien Guay, marchand en ladite ville, Nicolas Riguelay, écuyer, seigneur de la Bignais, demoiselle Françoise Thibault, fille majeure, et les sieurs et dames créanciers des successions de défunts François Robert et Gilbert Thibault, écuyers, ledit Gilbert conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Bourges, contre Nicolas Esterlin, écuyer, seigneur de Pirax, conseiller du roi, garde des sceaux audit présidial de Bourges, syndic desdits créanciers. — 26 mars : Mᵉ Antoine Grasset, marchand et receveur général du revenu du prieuré de Notre-Dame de la ville de La Charité, y demeurant, contre Antoine Bourgoing, écuyer, seigneur de la Douée, et demoiselle Françoise Damond, son épouse, demeurant en leur château de la Douée, paroisse de Frasnay. — 2 avril : les sieur prieur et religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Bellevaux contre messire Henri de Bréchard, écuyer, seigneur de Brinay, fils et héritier de messire Jean de Bréchard, vivant écuyer, seigneur dudit lieu, y demeurant, curateur de ses frères et sœurs. — 9 avril : Mᵉ Blaise Godinot et compagnie, marchands, demeurant à Cramain, paroisse de Chasnay, contre Mᵉ Angilbert Cocquelin, sieur de Saint-Vincent, lieutenant de maire de la ville de Nevers, y demeurant. — 30 avril : Mᵉ Étienne Vyau, procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Marie-Henriette de Bèze, sa femme. — 7 mai : Mᵉ Marin Richard, marchand, fermier du prieuré de Lucenay-les-Aix, subrogé aux droits de Mᵉ Nicolas Favart, prieur dudit prieuré, y demeurant, contre Gabriel Gaschot, laboureur, demeurant en la paroisse de Toury-sur-Abron, ci-devant fermier dudit prieuré. — 14 mai : Edme-François d'Anglars, écuyer, seigneur de Crézancy, y demeurant, contre Mᵉ Denis Blondeau, chanoine de l'église de Notre-Dame-de-Salle de Bourges. — 21 mai : Mᵉ Gaspard Despaillards, prêtre, curé de Luthenay, y demeurant, contre Mᵉ Balthasar Rousset, avocat à la cour, demeurant à Nevers. — 28 mai : Mᵉ Jean-Baptiste Moreau, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Cy-Fertrève, et demoiselle Gabrielle Ferrand, son épouse, contre Mᵉ Lazare Alloury, capitaine de bourgeoisie de la ville de Moulins-Engilbert, tuteur des enfants mineurs de Mᵉ Laurent Ferrand, sieur de la Forest, et de dame Anne Rameau. — 4 juin : Guy Couroux, marchand, demeurant à Dompierre-sur-Nièvre, contre Mᵉ Jean Delavault, prêtre, curé dudit Dompierre. — 18 juin : Mᵉ Jean Aladane,

conseiller du roi au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Gilbert Giraud, laboureur. — 25 juin : Me Louis Dasglon, prêtre, promoteur en l'officialité de Nevers et curé de Saint-Sauveur de ladite ville, contre Étienne Raisonnier, marchand émailleur, et Françoise Faulquier, veuve de Jean Petit, aussi marchand, demeurant audit Nevers ; — Louis de La Bussière, écuyer, seigneur de Guédelong et de la Bussière, y demeurant, paroisse de Treigny-en-Puisaye, messire François de La Bussière, chevalier, seigneur d'Angeliers, dame Madeleine de La Bussière, veuve de messire Antoine de Moncorps, chevalier, seigneur de Chéry, et dame Bénigne de La Bussière, épouse de messire François de Lanty, chevalier, seigneur de Lavault, lesdits sieurs et dames de La Bussière frères et sœurs de dame Marguerite de La Bussière, au jour de son décès épouse de messire Barthélemy de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de Challement, contre dame Guitte de Georges, veuve dudit Barthélemy de Meun, tutrice de leurs enfants. — 2 juillet : les sieurs doyen, chanoine et chapitre de Saint-Cyr de Nevers, contre Me Florimond Daillon, prêtre, curé de Saincaize. — 9 juillet : demoiselle Jeanne Marinier, veuve de Jean de Coulon, écuyer, seigneur de Monceneau, tutrice de leurs enfants, contre Claude de Toulonjon, écuyer, seigneur de Laubois, curateur desdits enfants. — 16 juillet : dom Jacques de Marcelanges, religieux bénédictin de l'ordre de Cluny, prieur de Chantenay, contre Louis Martinet, maréchal audit Chantenay. — 3 juillet : Me Claude Geoffroy, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Guéret, contre Jean Piédecerf, charron à Langeron. — 30 juillet : messire François de Joumard-Tizon d'Argence, chevalier, comte d'Argence, demeurant à Chassy, contre Me Paul Lemerle, prêtre, curé de Saint-Germain-des-Bois, y demeurant. — 6 août : François de Rolland, écuyer, seigneur de Brugeat, tuteur de ses enfants et de défunte dame Claude Gaulmain, son épouse, contre dame Catherine de Roland, dame de Lamenay ; — Me Edouard-Joseph Blondet, prêtre, curé du Chautay, contre Me Sylvain Dolbé, prêtre, curé du Gravier. — 20 août : demoiselle Catherine Prisye, femme de Jean Thomas-Maslin de La Motte, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Nevers, y demeurant, contre Nicolas Dollet, sieur de Solière, avocat à la cour, demeurant à Nevers, et dame Françoise Prisye, son épouse. — 27 août : messire Claude Le Maréchal, commandeur de Saint-Jean-de-la-Boue, contre Jean Crochard, meunier, marchand, demeurant en la paroisse de Cronat. — 3 septembre : les dames religieuses ursulines de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Julien Faure, marchand, demeurant à Imphy, et dame Marie Coiffard, son épouse, ledit Faure tuteur de Madeleine Coiffard, et lesdites dames Coiffard héritières de Charlotte Lhermitte, leur mère, et encore contre Jean-Michel Coiffard, capitaine au régiment d'Aulnay, aussi fils et héritier de ladite Charlotte Lhermite. — 10 septembre : dame Sophie-Thérèse Gerbault, femme de Me Pierre Asselin, greffier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritière par bénéfice d'inventaire de Me Georges Gerbault, procureur audit siège, et de dame Gabrielle Galoppe, ses père et mère, contre Antoine Girardet, manœuvre, demeurant à Ardennais, paroisse de Givardon. — 2 octobre : demoiselle Etiennette Vincent, épouse de Me François Paischereau, conseiller du roi et son médecin en la ville de Nevers, héritière paternelle de noble Jean Sémelier, conseiller, procureur du roi au bureau des finances de la généralité de Bourges, contre les sieurs recteurs de l'hôpital de la ville de La Charité — 5 novembre : ordonnance sur les réparations à faire à l'église de Bazolles. — 12 novembre : Jean de Châteaubodeau, écuyer, seigneur de Mingot, et demoiselle Madeleine des Escures, sa femme, étant aux droits de demoiselle Gabrielle Seignoret, veuve d'Edme des Escures, écuyer, sieur de la Vivère, contre Jean de Barbarin, écuyer, seigneur de la Mirande, demeurant à Chaulmes. — 26 novembre : Me Charles Girard, subdélégué de monseigneur l'Intendant de Moulins au département de Prémery et lieutenant au bailliage et comté dudit lieu, contre Me Philibert Lasne, chanoine, Me Jean-Marie Lasne et demoiselle Louise Lasne, veuve de Me Augustin Descoulons, et dame Hélène Bourgier, veuve de Me Eustache Lasne. — 3 décembre : Me Antoine Baratot, prêtre, curé de la paroisse de La Chapelle-Hugon, y demeurant, contre Me Gabriel Gautier, prieur de La Chapelle-Hugon et curé de la paroisse du Château de Bourges. — 17 décembre : messire Joseph Andrault de Langeron, chevalier, seigneur marquis dudit lieu, lieutenant général des armées du roi, contre Me Pierre Lejay, conseiller du roi, commissaire aux revues des troupes en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 24 décembre : dame Marie-Anne Pierre, femme de messire Joseph-François de La Chasseigne, chevalier, seigneur de Rosemont, Uxeloup et autres lieux, contre son mari.

B. 561. (Registre.) — In-folio de 134 feuillets (couvert en parchemin).

1711. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 14 janvier : messire Michel de Cassagnet de Tilladet, seigneur évêque de Mâcon, prieur commendataire du prieuré de Saint-Etienne de Nevers, et les religieux bénédictins dudit prieuré, contre Mᵉ Jean Guesse. — 21 janvier : Mᵉ Gabriel-Edme Gourlet, prêtre, curé de Saint-Pierre de Vézelay, y demeurant, contre dame Marthe-Angélique Savary de Brève, veuve de messire Paul de Rémigny, chevalier, seigneur marquis de Joux, du Bouchet, du Pontot et autres ses terres, demeurant en son château de Saint-Franchy, tutrice de leurs enfants. — 4 février : Mᵉ Pierre Delespinasse, sieur de Marteauneuf, conseiller du roi, son procureur en l'élection de La Charité, contre Renault Gaudat, marchand à La Charité. — 11 février : messire Guillaume du Coin, chevalier, seigneur d'Ascon, et demoiselle Catherine de Saulieu, son épouse, demeurant à Bourges, contre haut et puissant seigneur messire Joseph Andrault de Langeron, chevalier, marquis dudit lieu et autres ses terres, fils et héritier de messire Philippe Andrault et de dame Claude de Faye. — 4 mars : Mᵉ Jacques-Louis Pellé, notaire royal, demeurant en la paroisse de Dun-les-Places, contre Mᵉ Philippe Delacour, notaire au comté de Château-Chinon, demeurant au château du Montal, même paroisse. — 11 mars : Jean de Marchand, écuyer, sieur de Belleroche, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du roi, demeurant à Lormes, contre Jean Dorlet, sieur de Palmaroux, demeurant à Saint-Martin-du-Puy. — 18 mars : dame Marie-Françoise Feydeau, dame de Cluzeaux, contre Marc-Remy Aubery, écuyer, seigneur du Gouttet, y demeurant. — 26 mars : dame Madeleine Barre, femme de Mᵉ Etienne Dhéré, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre son mari. — 15 avril : dame Françoise-Louise Thuillier, femme séparée de biens de messire Paul-Louis de Rémigny, chevalier, seigneur marquis de Joux, contre son mari. — 22 avril : dame Marie-Madeleine Hurault de L'Hôpital, abbesse du couvent de Notre-Dame du Réconfort, contre Mᵉ Joseph-Henri Bogne, procureur au domaine de monseigneur le duc de Nivernais. — 22 avril : Mᵉ Jean Thoumelin, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret, contre les sieurs doyen, chanoines et chapitre de l'église Saint-Cyr de Nevers. — 6 mai : dame Charlotte Pot, femme séparée de biens de messire Nicolas de Fuligny-Damas, contre messire Jacques-Louis de Mesgrigny, chevalier, seigneur comte de Villebertin et d'Aunay. — 13 mai : réparations au clocher de l'église de Tresnay. — 10 juin : Mᵉ Pierre Bogne, marchand, demeurant en la paroisse de Beffes, contre demoiselle Jeanne Pluchon, veuve de Nicolas de Borniol, écuyer, héritière de Louis Pluchon et de Marguerite Peigné, ses père et mère. — 25 juin : Mᵉ François Jalloureau, maître du logis du Grand-Monarque en la ville de La Charité, contre Pierre Gelly, maître du logis de Saint-Jacques de la même ville. — 8 juillet : Joseph de Bèze, écuyer, seigneur de la Belouze, caution de défunt Christophe Ferquas, fermier la grosse forge de Guérigny, demeurant en la ville de Nevers, contre les sieurs vénérables de Saint-Cyr de Nevers. — 22 juillet : demoiselle Marguerite Fiteau, veuve de Louis Beaufils, marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre messire Pierre Léveillé, chevalier, seigneur du Rochy, et dame Esther Bouju, sa femme, demeurant en leur château du Fournay, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois ; — dame Anne Gaulmain, épouse de Pierre Dorat, écuyer, seigneur de Châtelus, fille et héritière de dame Gilberte de La Barre, au jour de son décès épouse d'Antoine Gaulmain, contre Mᵉ Jean Alixand. — 29 juillet : Mᵉ Louis Hygon, prêtre, curé de Munot, contre Mᵉ Pierre Besnard, prêtre, curé de Saint-Jacques de La Charité. — 5 août : Jean de Noury, écuyer, seigneur de Thurigny, y demeurant, contre Mᵉ Jean Durand, sieur des Couteaux, héritier bénéficiaire de Jacques Durand, sieur du Pont, son frère, et de dame Marguerite Vernesson, sa mère, demeurant audit lieu du Pont, paroisse de Châteauneuf. — 12 août : Louis du Verne, écuyer, seigneur de Jailly, capitaine au régiment de Noailles, et demoiselle Anne des Manchins, fille et héritière de Claude des Manchins, écuyer, seigneur de Chassy, et de dame Edmée de Druy, contre dame Marie de Chargères, veuve de François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, tutrice de leurs enfants. — 19 août : Nicolas Godefroy, seigneur des Maisons-Rouges, conseiller du roi, contrôleur en la maréchaussée provinciale du Berry, contre Jacques Godefroy, écuyer, conseiller du roi, lieutenant en la maréchaussée générale du Berry. — 26 août : Claude Chrestien, écuyer, seigneur de Briailles, demeurant en la ville de Moulins, rue de Paris, seul héritier de défunt Claude Chrestien, son père, contre Claude Goumier, veuve de Pierre Laronde, marchand et fermier de Gain ; — réparations à l'église de Bazolles. — 2 septembre : demoiselle Anne Rogier, veuve de noble Jean-Baptiste Perrotin, sieur de la Serrée, avocat en Parlement, demeurant à Moulins,

contre Mᵉ François Boutin, et demoiselle Françoise Loison, son épouse. — 11 septembre : Mᵉ Louis Dupain, procureur au Parlement, contre Pierre Léveillé, écuyer, seigneur du Rochy. — 4 novembre : dame Marie Hugot, veuve de Pierre Seigne, marchand, demeurant à Nevers, contre Mᵉ Jean Robin. — 18 novembre : Mᵉ Pierre Beugon, conseiller du roi, lieutenant en la châtellenie d'Ainay, contre Mᵉ Pierre Beraud, fermier du prieuré de Valigny-le-Monial. — 25 novembre : dame Marguerite Presleau, veuve de Louis Limosin, chirurgien, Mᵉ Henri Moutardier, prêtre, curé de la paroisse Saint-Lazare de Nevers, et dame Marie Moutardier, femme de Mᵉ Henri Guillier, procureur au bailliage de Nevers, héritiers de dame Claude Presleau, femme de Mᵉ François Robin, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Marie Hugot, veuve de Mᵉ Pierre Seigne, marchand à Nevers, tutrice de leurs enfants. — 2 décembre : Pierre de Challudet, écuyer, seigneur de Beaubery, commissaire de l'artillerie, demeurant en la paroisse de Chantenay, contre Mᵉ Pierre Alixand, avocat. — 16 décembre : Mᵉ Pierre Alixand, conseiller du roi au bailliage et siége présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Louise Coppin, son épouse, y demeurant, contre Mᵉ Lazare Huet, bourgeois, demeurant en la paroisse de Saint-Péreuse. — 23 décembre : Mᵉ Gilbert Taillefert, prêtre, curé de Magny, contre les dames abbesse et religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Nevers.

B. 562. (Registre.) — In-folio de 62 feuillets papier (couvert en parchemin).

1712. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 20 janvier : Claude Régnier, bourgeois de Prémery, contre Charles Dosnon l'aîné, laboureur au domaine du Coudray. — 27 janvier : dom Michel Passeron, prieur de Jailly, contre Mᵉ Pierre Babotte, prêtre, curé dudit Jailly. — 17 février : messire Claude Girard, chevalier, marquis d'Espeuilles, seigneur dudit lieu, demeurant en la paroisse de Montapas, fils et héritier de défunt Mᵉ Jacques Girard, écuyer, seigneur d'Espeuilles, son père, et de dame Claude Challemoux, sa mère, contre Mᵉ Jean Pellé de La Motte, marchand, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne, fils et héritier de défunt Mᵉ Paul Pellé ; — dame Catherine-Apolline de Rolland, veuve de messire Claude de Pagany, chevalier, seigneur de la Chaize, contre messire Jacques de Mesgrigny, chevalier, seigneur d'Aunay, et messire Jean-Charles de Mesgrigny, chevalier, seigneur comte d'Aunay, donataire universel dudit sieur Jacques de Mesgrigny, son père. — 2 mars : messire François-Claude de Guénégaud, prêtre, docteur de la maison de Sorbonne, abbé de Notre-Dame-du-Lieu-Restauré, et Mᵉ Guillaume Demagny, tuteur onéraire de monseigneur le prince de Pont, propriétaires chacun par moitié des greffes du bailliage et siége présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Gilbert Cheureau, ci-devant commis-greffier desdits greffes. — 9 mars : Mᵉ Ignace Lempereur, avocat à la cour, contre Claude et Suzanne de Roffignac, écuyer, et demoiselle d'Apremont, et François de Morogues, chevalier, seigneur de Guichy et Sauvage, leur oncle et curateur prenant le fait et cause pour dame Anne de Morogues, veuve en secondes noces de Claude de Neuchèze, leur mère. — 16 mars : dame Marie Panon, veuve de Jacques Stample, sieur du Pontot, contre Pierre de Guichard, écuyer, sieur de Roison. — 6 avril : Mᵉ Claude-Gabriel Farjonnel, marchand à Moulins, contre messire Adrien de Thianges, écuyer, sieur du Coudray, demeurant à Sancoins, tuteur de ses enfants et de dame Anne d'Espeuilles, sa femme. — 20 avril : messire Paul de Grivel, chevalier, seigneur comte d'Ourouër, Grossouvre, Traizy, Pesselières et autres ses terres, demeurant ordinairement en son château de Grossouvre, paroisse de La Chapelle-Hugon, contre messire Pierre de La Barre, écuyer, seigneur de Forest, capitaine dans le régiment de cavalerie d'Anjou. — 4 mai : Jean Gourjon, marchand, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre la communauté des procureurs postulants audit Saint-Pierre. — 25 mai : messire Jean-Gabriel de Marion, chevalier, seigneur comte de Druy, enseigne des gardes-du-corps de Sa Majesté, colonel de cavalerie, héritier universel de messire François-Eustache de Marion, chevalier, seigneur comte de Druy, vivant lieutenant général des armées de Sa Majesté, commandant en la province de Luxembourg et pays de Trèves, contre messire Charles-Louis de Monsaulnin, chevalier, seigneur comte du Montal, brigadier des armées de Sa Majesté et colonel du régiment de Poitou, héritier universel de messire Charles de Monsaulnin, comte du Montal, vivant lieutenant général des armées du roi et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. — 15 juin : Paul de Bunot, seigneur de Frétoy, contre Mᵉ Jean Casset, marchand, fermier du comté de Sagonne ; — Mᵉ François Vaucoret, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, dame Marie Bélard, son épouse, et Mᵉ Claude Bélard, avocat à la cour, demeurant à Decize, contre dame Marie-Jeanne Marinier, veuve de Jean de Coulon, écuyer,

seigneur de Mirebeau et Monceneau, tutrice de leurs enfants. — 22 juin : Me Remy Pernin, sieur de Villebourse, et demoiselle Marie Duplex, contre Paul et Joseph Colin, vignerons, demeurant en la paroisse de Varennes-les-Nevers. — 30 juin : honnête femme Marguerite Poltet, veuve de Pierre Imbert, contre Claude Dubois, huissier royal, Marguerite et Elisabeth Dubois, enfants de Claude Dubois, premier huissier audiencier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 6 juillet : Me Pierre Ségoin, notaire royal, demeurant au Poids-de-Fer, fils et héritier de Me Antoine Ségoin, bailli de Cours-les-Barres et fermier de M. l'Évêque de Nevers, contre Me Pierre Cacadier, marchand, demeurant audit lieu. — 20 juillet : demoiselles Charlotte et Louise Pérude, filles majeures, demeurant en la ville de Nevers, contre Guillaume Miflin. — 3 août : les dames abbesse, religieuses et couvent de Notre-Dame de Nevers, contre dame Charlotte des Gouttes, veuve de François de Troussebois, écuyer, demeurant en la paroisse de Verneuil, tutrice d'Etienne de Troussebois, son fils, légataire d'Étienne Després, écuyer, seigneur de Lancray. — 17 août : dom Jacques de Marcelanges et Me Pierre Galaix, prêtres, prieur et curé de Chantenay, contre Jean Guibelin, valet domestique de la dame de La Ferté. — 31 août : Me Jean Berger, conseiller en l'élection de Nevers, contre dame Étiennette Vincent, épouse de Me François Paichereau, conseiller du roi et son médecin en la ville de Nevers, seul et unique héritier paternel et cessionnaire de Me Jacques Grasset, seul héritier maternel et mobilier de Me Jean Sémelier, conseiller du roi et son procureur au bureau des finances du Berry. — 14 septembre : Me Nazaire Gourleau, prêtre, curé de Billy, contre Françoise Commaille, veuve de Gilbert Cousin, cabaretier, demeurant audit Billy. — 9 novembre : Me Joseph Gonneau, sieur de la Villeneuve, demeurant en la paroisse de Trizy, province de Bourbonnais, contre messire Hector-Antoine-Saladin, chevalier, seigneur comte de Montmorillon, et dame Marie des Gentils, son épouse, et demoiselle Louise des Gentils, sa belle-sœur, fille majeure, demeurant en la ville de Decize. — 16 novembre : Me Jean de Vallery, greffier, demeurant à Corancy, contre Me Jean Febvre, procureur à Château-Chinon, tuteur des enfants mineurs de Bernard Vaucoret et d'Edmée Boucher. — 1er décembre : Me Etienne Guillerault, licencié ès-lois, et demoiselle Marguerite Rabion, son épouse, contre Me Pierre Martinat, sieur de la Planche, avocat à la cour, demeurant au lieu de Mouron, paroisse de Mèves. — 7 décembre : noble Jean Aladane, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Marie Hugot, veuve de Pierre Seigne. — 14 décembre : demoiselle Antoinette de Crombecq, veuve de Me Jean Maillard, marchand, demeurant au Bois-Gizet, contre Me François Jourdier, marchand, demeurant à Vitry. — 22 décembre : dame Jeanne Bezave, épouse de messire François d'Anstrude, chevalier, seigneur de Bierry-en-Bourgogne, étant aux droits de dame Edmée Bezave, femme de messire Achille Rapine, seigneur de Saxi-Bourdon, procureur général au bailliage et pairie de Nevers, contre Jean Ducaroy et Jeanne Rousseau, sa femme, fille et héritière de Noël Rousseau, demeurant à Lormes.

B. 563. (Registre.) — In-folio de 54 feuillets papier (couvert en parchemin) (1).

1713. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : Me Jean Berger, conseiller du roi, commissaire-enquêteur et examinateur en l'élection de la ville de Nevers, contre Me François Paichereau, conseiller du roi, son médecin en la ville de Nevers. — 18 janvier : procès-verbal d'ouverture du testament de défunt Me Jacques-Gabriel de Bazelle, prêtre, curé de Thianges, doyen de l'église collégiale de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 1er février : messire Eustache de Chéry, seigneur de Beaumont, prieur commendataire de Saint-Révérien, ordre de Cluny, contre dame Marguerite Commeau, veuve de messire Laurent de Chéry, seigneur de Poissons. — 15 février : noble François Sallonnyer, écuyer, seigneur de Montbaron, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre Guillaume Sallonnyer, écuyer, conseiller du roi, lieutenant criminel au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 8 mars : demoiselle Françoise Save, femme de Me François-Denis Coppin, contre Mr Léonard Save, conseiller du roi, maire perpétuel de Moulins-Engilbert, son frère. — 15 mars : Jean Coiffier, écuyer, seigneur des Nouettes et de Belair, conseiller du roi, chevalier d'honneur en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, contre Me Noël-Clément Lalias, prêtre, curé de Neuvy. — 22 mars : Claude-François de Bèze, écuyer, seigneur du Cholet, contre dame Catherine de Champs, veuve de Jean de Bréchard, écuyer. —

(1) Les couvertures de B. 563 et 564 sont des feuillets d'un terrier du prieuré de Saint-Révérien, datés de 1530 et 1539, et dressé pour le prieur Pierre de Baudreuil.

29 mars : Philibert Arvillon de Saint-Baudière, conseiller du roi, maire perpétuel et receveur pour Sa Majesté au grenier à sel de Nevers, contre Me Julien Garnault, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et syndic de la communauté des procureurs audit siège. — 4 mai : messire Paul de Grivel, chevalier, seigneur comte d'Ourouër, Grossouvres et autres lieux, contre Jean des Escures, écuyer, seigneur de Pontcharrault. — 17 mai : Me Gilbert Chaufournier, prêtre, curé de Neuville, proche Brinon-les-Allemands, contre Me Jacques Voilleau, demeurant à la tour d'Hubans, marchand, et messire Pierre-Antoine de Jaucourt, chevalier, seigneur marquis d'Espeuilles. — 24 mai : messire François de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de Solière, père et tuteur de ses enfants et de défunte dame Anne Leroy, son épouse, et dame Anne Le Roy, épouse de messire Edme de La Corcelle, chevalier, seigneur de Précy, commandant pour le roi du fort du Rhin, de Strasbourg, contre messire François Le Roy, seigneur de Lavault. — 31 mai : les sieurs doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, contre Me François Chauveau, sieur du Martray, fils et héritier de Me Pierre Chauveau, demeurant à Arzembouy, et Guillaume Chauveau, marchand à Cervon, tuteur des enfants mineurs dudit Pierre Chauveau. — 14 juin · Me Jean Chardon, prêtre, curé de la paroisse de Franay-le-Ravier, contre noble Pierre Pierre, écuyer, seigneur dudit Franay, trésorier de France en la généralité de Moulins, fils et héritier de Me Pierre Pierre, avocat. — 21 juin : honnête femme Jacquette Champeau, veuve de Maritte Frebault, demeurant en la paroisse de Saint-Benin-des-Bois, contre Étienne Quoy, marchand, demeurant en la paroisse d'Azy. — 5 juillet : les sieurs religieux Bénédictins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Marguerite Loyal, veuve de Charles Couliard. — 19 juillet : Charles-Antoine Melon, sieur du Verdier, conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection de Nevers, tuteur de demoiselle Martiale Melon, sa fille, et de défunte demoiselle Edmée Sallonnyer, contre dame Madeleine Garnier, veuve de messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, tutrice de leurs enfants. — 26 juillet : dom Joseph Soret, prieur claustral de Notre-Dame de Faye, contre les dames religieuses Ursulines du faubourg Sainte-Valière de Nevers — 2 août : Étienne Vyau de La Garde, conseiller du roi au bailliage et siége présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, jouissant des dîmes de Buy et Verrières et dépendances, appartenant à la dame abbesse de Nevers, contre Me Paul Turpin des Chanaux, de la paroisse de Saint-Parize-le-Châtel. — 30 août : Michel Tréfoux, étapier, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre les religieux Augustins de ladite ville. — 6 septembre : Me Louis Aupépin, agent des affaires de M. le comte d'Aunay, demeurant au château d'Aunay, contre les dames prieure et religieuses du prieuré de Notre-Dame de La Fermeté. — 19 septembre : Paul Maillard, seigneur de Ballorre, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, contre Robert de Paris, écuyer, seigneur de la Bussière et de Villeneuve. — 8 novembre : Me Charles Pellisson, marchand, demeurant à Sauvigny, ci-devant fermier de la terre et seigneurie de Clusors, contre dame Mayeule Deléage, veuve d'Antoine Roy, et Me Gilbert Roy, son fils ; — Honoré Maréchal, écuyer, seigneur de Franchesse, y demeurant, tant en son nom que comme père et tuteur de sa fille et de défunte dame Jeanne de Saint-Hilaire, étant aux droits d'Anne de Saint-Hilaire et de Françoise de Reugny, contre dame Madeleine Garnier, veuve de messire Louis de Reugny, chevalier, comte du Tremblay, tutrice de leurs enfants. — 15 novembre : demoiselle Marie Chambon, veuve de Me François Vyau, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, poursuivant les criées des immeubles de défunt noble Pierre Vyau, conseiller audit présidial, contre demoiselle Marie Vyau, fille majeure, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 novembre : Me Claude Nicot, conseiller du roi, maître particulier ancien, alternatif et triennal des eaux et forêts de Nevers, contre honorable homme François Dariaux, marchand, demeurant au Bec-d'Allier. — 7 décembre : Jean Bertin, marchand, demeurant à Dommartin, contre divers habitants de ladite paroisse. — 20 décembre : demoiselle Barbe Cochet, dame de la Ferté-Chauderon, contre demoiselle Claude Després de Bruzeaux.

B. 561. (Registre.) — In-folio de 74 feuillets papier (couvert en parchemin).

1714. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 10 janvier : Olivier Commaille, sieur de Fontenelle, demeurant à Michaugues, contre Charles Hérault, laboureur, demeurant au même lieu. — 17 janvier : Jean Pierre, seigneur de Saint-Cy-Fertrève, conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Moulins, contre Me Gabriel Gondier, sieur de la Vallée-Bureau, y demeurant, paroisse de Diennes. —

24 janvier : Jean Gascoing, écuyer, seigneur de Froü et Chaumaillot, conseiller du roi, lieutenant général au boilliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jacques Roy, dit Vallet, meunier au moulin de Papotte, paroisse d'Ainay. — 31 janvier : Me Jacques Lagogué, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de Bonny, bailli dudit lieu, contre Me Jean Laurent, notaire et procureur en la justice de Léré. — 7 février : messire Charles-Joseph de Clermont, conseiller du roi, prieur et seigneur de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, co-seigneur avec le roi, contre les religieux Bénédictins de ladite ville. — 21 février : dame Marie-Élisabeth Palatin de Dyot de Montpéroux, dame de Dorne, contre les religieux Bénédictins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 28 février : Me Michel Clerc, prêtre, curé de Lichy, contre Jean Bourdeau, charpentier, demeurant en la paroisse de Crécy. – 7 mars : Me Charles Gramain, conseiller du roi, prévôt-juge royal de Coulanges-sur-Yonne, légataire universel de Me André Gramain, son père, contre dame Madeleine de Cossay, héritière de Louis de Cossay, chevalier, seigneur de la Vallée-en-Viry. — 14 mars : Anne Planchard, veuve de Pierre Bernard, demeurant à Chasnay, contre Pierre Berriat, laboureur au Boullet, paroisse dudit Chasnay. — 21 mars : Guillaume de Lespinasse, capitaine au régiment d'Orléans, demeurant en la paroisse de Champvoux, contre Me Pierre Morin, procureur en la châtellenie de La Marche. — 11 avril : les fabriciens de l'église paroissiale de Limoise contre Me Gilbert Meure, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — Me Michel Frémin, ancien président du bureau des finances à Paris, seigneur de Corvol-d'Embernard, contre Claude Delaporte, seigneur d'Ausson, élu en l'élection de Clamecy, tant en son nom qu'en qualité de tuteur de demoiselle Élisabeth Delaporte, sa nièce. — 18 avril : Me Mathurin Lyon, avocat à la cour, procureur du roi en l'hôtel de ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Michel Tréfoux, étapier en ladite ville. — 26 avril : réception de Me Louis Maslin, licencié ès-lois en qualité d'avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — les sieurs recteurs et administrateurs de l'hôtel-Dieu de Nevers, donataires entre-vifs et légataires universels de Me Charles Roy, lieutenant criminel en l'élection de Nevers, contre dame Marie de Chargères, veuve de messire François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, et tutrice de leurs enfants. — 2 mai : ordonnance rendue à la requête de Me Guillermet, prêtre, doyen de Dornes, par laquelle il est enjoint au sieur Bâtissier, procureur en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, de restituer audit Guillermet les titres et papiers concernant la cure et doyenné de Dornes, confiés audit Bâtissier par Me Pierre Genton, prêtre, curé et doyen de Dornes, prédécesseur dudit sieur Guillermet. — 16 mai : Me Jean Alassœur, conseiller du roi, receveur au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Nicolas Bernier, menuisier en ladite ville. — 30 mai : Me Claude Gobereau, avocat en Parlement, contre Me Pierre Duplessis, marchand à Garchizy. — 6 juin : Me Jean Testelette, prêtre, curé d'Uxeloup, contre Laurent Moutardier ; — Gabriel de Borne, écuyer, seigneur de Vorseille, procédant sous l'autorité de Claude de Borne, écuyer, seigneur de Grandpré, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, maréchal-des-logis dans la compagnie des gendarmes de la garde du roi, son père, contre Me Charles Rousseau, avocat en Parlement, bailli de Lormes à la part de Chalon. — 20 juin : Léonard Blondeau, chirurgien de la ville de La Charité, contre Me François Denis, prêtre, curé de Bulcy, tuteur de Marie Denis, sa sœur. — 27 juin : ordonnance portant que les reconnaissances en minute du terrier de Vasselange, passées par Me François Archambault et remises à Me Joseph Berthelon, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, seront déposées entre les mains de Me Laurent Robin, notaire royal, pour expéditions en être délivrées audit sieur Berthelon. — 4 juillet : ordonnance portant que les minutes des notes de défunts Mes Jean Aladane, François Robin, François Archambault et Jean Fussin seront mises entre les mains de Me Claude Dubois, notaire royal à Saint-Pierre-le-Moûtier. — 18 juillet : Me Étienne Foussier, avocat en Parlement, contre Me Antoine Palierne, procureur en l'élection de Moulins. — 26 juillet : messire Philippe-François d'Escorailles, chevalier, seigneur, marquis de Bouhans, maréchal-de-camp des armées du roi, tant en son nom que comme donataire de messire François d'Escorailles, sieur de Villume, son père, contre dame Perrette Chenu, veuve d'Antoine Lebeau. — 2 août : demoiselle Marguerite Charton, veuve de Me Jean Garcin, marchand, demeurant à la Selle, contre Michel Viellard, marchand au même lieu. — 22 août : les religieux Minimes de Decize contre Philibert Girard, menuisier à Toury. — 29 août : Claude Gerbault de Belgère et Gabriel Gerbault, lieutenant en la maréchaussée de Château-Chinon, demeurant à Planchez, contre dame Nicole de Champfleur, femme de Georges Miens. — 5 septembre : demoiselle Anne Resmond, veuve de noble Jean Destrapiers, conseiller-médecin du roi, tutrice de ses petits-enfants, enfants de noble Joseph

Destrapiers, aussi docteur en médecine, son fils, demeurant à l'abbaye royale de Saint-Menoux, contre Jean Alasœur, dit Marinel, laboureur, veuf de Claudine Tartarin, autre Jean et Gilbert Alasœur, leurs enfants, demeurant au village de Monceau, paroisse de Bourbon ; — les dames supérieure et religieuses Bernardines de la ville de Moulins contre dame Gabrielle Seignoret, veuve d'Edme des Escures, écuyer, seigneur de la Vivère, Jean de Châteaubodeau, écuyer, et dame Madeleine des Escures, sa femme, tous demeurant en la paroisse de Langeron. — 12 septembre : Mᵉ Jean Levacher, conseiller du roi, lieutenant en l'élection de la ville de La Charité, contre Edme Carouay, laboureur, demeurant à Charenton. — 7 novembre : Mᵉ Nicolas Bunot, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue de la Vieille-Draperie, paroisse de Sainte-Croix-en-la-Cité, oncle paternel de défunt Étienne Baudrion et son plus proche parent habile à lui succéder, contre Mᵉ Étienne-Jean-Pierre Dhéré et demoiselle Gabrielle Dhéré, veuve du sieur Vernoy de Monjournal. — 14 novembre : demoiselle Marie Tartier de Chantemesle, fille majeure, dame Jacquette Gascoing, veuve de François Gascoing, sieur de Villecourt, tutrice de leurs enfants mineurs, héritiers de Guillaume Gascoing, sieur de Villecourt, leur aïeul, lequel était aussi héritier de demoiselle Françoise Gascoing, sa sœur, Louis Olivier, écuyer, fils et héritier de dame Marie Gascoing, Pierre et Charles Brisson, écuyers, maris de dames Marie et Marguerite Roussel, héritières de dame Françoise Roussel, leur tante, lesdites demoiselles de Chantemesle, sieur et dame Gascoing et dames Roussel héritiers des anciennes rentes de Mᵉ Pierre Roy, lieutenant de l'élection de Nevers, demeurant, ladite de Chantemesle à Paris, lesdits sieurs Olivier, Gascoing et Brisson à Nevers, contre dame Marie de Chargères, veuve de François de Druy, écuyer, seigneur d'Avril-les-Loups, tutrice de leurs enfants, demeurant en la paroisse d'Aubigny-le-Chétif. — 20 novembre : Mᵉ Etienne Jobert, chapelain de la chapelle de Notre-Dame, fondée en l'église de Saint-Éloi-les-Nevers, contre dame Suzanne Clouet, femme de Mᵉ Jean Alassœur, receveur au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 28 novembre : Mᵉ André Blanc, fermier des terres et seigneuries de Sauvage et Guichy, contre messire François de Morogues, chevalier, seigneur desdits lieux, et dame Anne de Morogues, son épouse. — 5 décembre : Mᵉ Louis Alixand, sieur de Paraize, y demeurant, paroisse de Livry, contre Jean Saget, laboureur, demeurant audit lieu. — 12 décembre : Charles Garilland, archer en la maréchaussée de Nevers, et Charlotte Moreau, sa femme, contre révérend Père en Dieu monsieur Edouard Bargedé, évêque de Nevers. — 14 décembre : Pierre et François Valois, meuniers, demeurant à Montigny-aux-Amognes, contre Jean Lefranc, marchand, demeurant au même lieu.

B. 565. (Registre.) — In-folio de 66 feuillets papier (couvert en parchemin).

1715. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 janvier : Mᵉ Gaspard Fonjean, prêtre, curé de la paroisse de Gannay-sur-Loire, contre dame Catherine de Rolland, veuve de messire Paul-Léonard des Gentils, écuyer, seigneur de Lamenay. — 23 janvier : Jean Desprez, écuyer, seigneur de Bourdoizeau, y demeurant, paroisse de Venas, contre dame Marguerite de Paris, veuve de Nicolas Desprez, écuyer, seigneur de Neuville, tutrice de leur fils, héritier présomptif de Jean Desprez, écuyer, seigneur de Mouron, son aïeul paternel, demeurant à La Charité. — 6 février : défense à Boulzan, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, de comparaître devant le juge de Livry. — 20 février : dame Françoise Lameure, veuve de noble Jean Rouard, conseiller du roi en la sénéchaussée de Bourbonnais, demeurant à Moulins, contre Michel Tréfoux, ci-devant étapier en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 27 février : messire Hugues de Charry, chevalier, seigneur de Lurcy et Beuvron, contre Jean Paris, marchand, demeurant à Montenoison. — 20 mars : Mᵉ Claude Farjonnel, marchand à Moulins, contre Jean des Escures, écuyer, seigneur de Pontcharrault, et demoiselle Catherine des Escures. — 27 mars : Pierre et François Mussat, laboureurs, demeurant en la paroisse de Sancoins, contre Mᵉ Gaspard Agard, prêtre, chanoine de Bourges, y demeurant. — 2 mai : dame Marguerite de La Souche de Saint-Augustin, veuve de Jean-François Carpentier de Crécy, et messire Gilbert de La Souche de Saint-Augustin, chanoine de Mâcon, contre Mᵉ Pierre Robin, procureur en l'élection de Nevers. — 8 mai : demoiselle Antoinette de Ravizy, veuve de Mᵉ François Gudin, tutrice de leurs enfants, et demoiselle Edmée de Mussy, fille majeure, demeurant à La Collancelle, contre messire Etienne Damas, chevalier, seigneur comte de Crux et de Demain. — 15 mai : Mᵉ Louis Rossignol, marchand, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne, contre Mᵉ Jean Pellé, sieur de la Motte, et demoiselle Marie Rossignol, sa femme. — 22 mai : Mᵉ Claude et demoiselle Étiennette Goureau

contre Mᵉ Léonard Pinet, prêtre, curé de Metz-le-Comte. — 5 juin : réparations à l'église de Saint-Léger-de-Fougeret. — 26 juin : dame Jeanne Pluchon, veuve de Nicolas de Borniol, écuyer, Mᵉ Pierre Duplessis, veuf de dame Marie Pluchon et tuteur de Marie Duplessis, leur fille, héritiers pour les deux tiers de dame Jacquette Pluchon, contre les procureurs au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 3 juillet : dom Jacques de Marcelanges, prieur du prieuré de Chantenay, contre Mᵉ Jean-Baptiste Tostain, prêtre, curé de Livry. — 10 juillet : les sieur doyen et chanoines du chapitre de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Mᵉ Etienne Thonnelier, conseiller du roi et son procureur en la maréchaussée de Nevers. — 24 juillet : Imbert-Vincent Henry, directeur des affaires du roi, demeurant à Paris, donataire de défunt Antoine Lefebvre de Varmel et de Catherine Bouche, son épouse, contre Mᵉ Claude Bouche, prêtre, curé de la paroisse de Chevenon, et demoiselle Françoise Bouche, sa sœur. — 31 juillet : Mᵉ Pierre Gasté, docteur en médecine, et demoiselle Jeanne Girardot, son épouse, demeurant à Château-Chinon, contre Mᵉ Sébastien Oudaille, bourgeois, demeurant à Lormes. — 14 août : les fabriciens de Toury-en-Séjour contre dame Antoinette de Beauvray de Clérant, tutrice de demoiselle Antoinette-Louise-Gabrielle des Gentils, sa petite-fille. — 7 septembre : André Vernin, écuyer, seigneur de Villemouron, demeurant en la paroisse de Champenoux, contre Mᵉ Pierre Morin, sieur d'Ouneau. — 11 septembre : messire François de Cluny, chevalier, seigneur comte de Thénissey, y demeurant en son château, paroisse dudit lieu, tuteur de ses enfants et de défunte dame Marie-Anne de Popillon, son épouse, héritiers de défunte dame Antoinette de Sérizy, veuve de messire Jean de Popillon, chevalier, seigneur d'Arizolles, leur aïeule, contre dame Catherine de Rolland, veuve de messire Léonard des Gentils, chevalier, seigneur de Lamenay. — 20 septembre : les sieurs religieux Bénédictins du prieuré de Notre-Dame de La Charité, poursuite et diligence de dom Jean-Baptiste Piédenus de La Villatte, syndic de la communauté, contre Henry de Cotignon, écuyer, seigneur de La Charnaye. — 20 novembre : dame Anne Michel, veuve de Mᵉ Claude Ancé, greffier de l'hôtel de ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Jean Dusserre, marchand en ladite ville. — 4 décembre : Mᵉ Jean Renier, avocat en Parlement, demeurant à Sémelins, paroisse de Billy, contre Dominique Théveneau, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant audit Billy. — 11 décembre : Mᵉ Antoine-Victor Marceau, prêtre, curé de Sémelay et chapelain de Saint-André-lès-Luzy, contre Jean Guichard, fermier dudit Saint-André ; — Mᵉ Lazare Huet, conseiller du roi, receveur des épices et amendes et greffier au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Hippolyte Jacquard, marchand à Château-Chinon, fermier du domaine de Chaligny.

B. 566. (Cahier.) — In-folio, 60 feuillets papier.

1716. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : messire Jean-Baptiste-François de Mérigot, seigneur de Meauce, fils et héritier de dame Anne Voileau, veuve de messire Jean-Baptiste de Mérigot, chevalier, demeurant à Paris, contre Mᵉ Jean Berthier, chanoine de l'église de Nevers. — 15 janvier : Mᵉ Michel de Varennes, conseiller du roi, receveur général des consignations au bailliage de Nevers, seigneur de Demeurs, contre messire Hyacinthe de Lange, chevalier, seigneur de Villemenant. — 29 janvier : Mᵉ Marc de La Morellie, prêtre, curé de la paroisse d'Yzeure et ses annexes, demeurant en la ville de Moulins, contre Philibert Dubuisson, écuyer, seigneur de Mont, conseiller du roi, président et lieutenant particulier au présidial de Moulins. — 5 février : Mᵉ Gilbert Torterat, chirurgien-juré de la ville de Nevers, contre Etienne Sève, marchand, demeurant en la paroisse de Germigny, et Jean Brossard, son gendre. — 12 février : Charles-Simon-François Cochet, sieur de Mont, et dame Renée-Basilique Millin, son épouse, demeurant à Nevers, contre dame Catherine Guillerault, veuve de Jacques Durand, sieur des Prébandes, tutrice de Charles Durand, leur fils, héritier tant dudit sieur des Prébandes, son père, que de Jacques Durand, sieur du Pont, son oncle. — 4 mars : les religieux de l'abbaye royale de Fonmorigny contre Mᵉ Bernard Delagrange, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de La Charité. — 11 mars : Mᵉ François Gueneau, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier et fermier du prieuré de ladite ville, contre Jean de Barbarin, écuyer, seigneur de Chaulmes. — 26 mars : messire Charles de Lévis, chevalier, seigneur comte de Charlus, contre dame Françoise Bouzitat, veuve de Simon Giraud, conseiller à Moulins. — 1ᵉʳ avril : Mᵉ Léonard Moreau, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de Château-Chinon, notaire royal et procureur au bailliage dudit lieu, contre Etienne Finot, greffier au bailliage dudit Château-Chinon. — 12 avril : les dames religieuses Ursulines de la ville de Saint-

Pierre-le-Moûtier contre Me Franzois Brezault, maître boulanger et pâtissier en ladite ville. — 22 avril : Me Léonard Save, conseiller du roi, maire perpétuel de la ville de Moulins-Engilbert, contre Pierre Larleveau, bourgeois de Château-Chinon, Me Philippe Larleveau, prêtre, curé de Corancy, demoiselle Anne Larleveau, fille majeure, François Beliard, bourgeois, Françoise Larleveau, sa femme, Jean Drouillet et Marguerite Larleveau, sa femme, et demoiselle Madeleine Larleveau, veuve de Me Lazare Goguelat héritiers de Me Jean Larleveau, avocat, leur père et beau-père. — 20 avril : les chirurgiens-jurés de la ville de Nevers contre Me Antoine Decray, commis aux rapports, demeurant en la ville de Decize. — 6 mai : messire Pierre-Antoine de Jaucourt, chevalier, seigneur marquis d'Espeuilles, baron d'Hubans et de Brinon, contre Me Pierre-Louis Doreau, avocat, et ses frères. — 10 juin : Me François Charpin, notaire royal, et demoiselle Madeleine Ferrand, son épouse, demeurant en la paroisse d'Isenay, contre Jean-Baptiste Moreau, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Cy-Fertrève, et demoiselle Gabrielle Ferrand, son épouse, demoiselle Jeanne Ferrand, émancipée, et Gabriel Ferrand, sieur de la Forêt. — 17 juin : Me Jean Panetrat, notaire royal, demeurant à Pouilly, paroisse de Fontenay, contre Me Jean Ragon, notaire royal, demeurant en la même paroisse. — 25 juin : Me Claude Mérigot, seigneur de Barge, et dame Anne Voileau, sa mère, contre Me François Lecomte, prêtre, curé de Magny. — 1er juillet : Me Nicolas Pinsot, prêtre, curé de Saint-Pierre-de-Verrière, au diocèse de Troyes, chapelain de Notre-Dame de Poumay, contre messire Jean-Baptiste-François de Mérigot, seigneur de Meauce. — 15 juillet : messire Eustache de Chéry, chevalier, seigneur de Beaumont, prieur commendataire de Saint-Révérien, tuteur des enfants mineurs de François de La Roche-Loudun, chevalier, seigneur de Rimbé, contre messire Henri de Cotignon, chevalier, seigneur de la Charnaye, y demeurant. — « Faisant droit sur la requête judiciaire présentement faitte par le procureur du roy, qu'il a eu advis que la chapelle Saint-Mathieu d'Huban a été depuis longtemps abandonnée et est demeurée en ruine, ce qui fait que les fondations et le service qui s'y doit faire ne s'y fait plus, pourquoy luy octroions commission pour, à sa requête, faire assigner les recteurs de l'hopital de la ville de Saint-Saulge, pour la faire y rétablir, et y faire exécuter les fondations ; et jusqu'à ce, luy permettons faire saisir les revenus. » — 22 juillet : Simon Grosjean, huissier royal, demeurant à Asnan, contre noble Claude Luzy, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et noble Antoine Galaix, aussi conseiller audit présidial, mari de dame Gabrielle Luzy, lesdits Luzy héritiers de Me Claude Luzy, avocat. — 29 juillet : Me Pierre Thibault, prêtre, curé de Ville-les-Anlezy, contre Me François Duquet, notaire royal à Saint-Benin-des-Bois. — 5 août : les sieur doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale d'Autun contre Me Claude Bussy, prêtre, curé de Gâcogne. — 19 août : Jacques du Crest, chevalier, seigneur de Villaines et autres lieux, demeurant en son château de Vandenesse-sur-Arroux, contre Louis-Antoine Sallonnyer, écuyer, seigneur de Faye. 2 septembre : Barthélemy Blondat, huissier royal à Decize, contre Jacques Genty, laboureur, demeurant en la paroisse de Devay. — 9 septembre : messire Charles-Joseph de Clermont, prieur de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François Gueneau, procureur au présidial de ladite ville, et dame Françoise Lyon, sa femme, et demoiselle Jacquette Lyon, fille majeure, ci-devant fermiers des revenus dudit prieuré. — 4 novembre : messire Anonyme de Torcy, chevalier, seigeeur de Lantilly, contre messire Antoine de Mesgrigny. — 12 novembre : messire Jean-Raymond Ferrier, abbé commendataire de Charoux, chanoine de l'église de Rodez, y demeurant, et prieur du prieuré de Saint-Laurent de Commagny, contre Me Jérôme Duboscq, sieur de Cussy, demeurant en la paroisse de Villapourçon, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Reine Coujard. — 25 novembre : Me François Lardereau, mari de dame Françoise Duméru, fille et héritière de Me Jean Duméru et de dame Jeanne Potrelot, contre François Derangère, meunier à écorce, demeurant en la paroisse de Villapourçon. — 16 décembre : messire François de Druel, écuyer, prêtre, curé de Saint-Cy-Fertrève, contre Me François Beaumont, prêtre, curé de Diennes.

B. 567. Cahier.) — In-folio de 76 feuillets papier.

1717. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 20 janvier : Edme Richard, marchand, demeurant à Lormes, contre dame Marthe de Ruthan, femme de Me Bernard Pajot. — 27 janvier : Me Léonard Gobillot, prêtre, curé de Cuffy, contre Me Pierre Bernard, sieur de Presle, avocat en Parlement, demeurant à Nevers. — 3 février : demoiselle Marie Rossignol, femme de Me Jean Pellé, sieur de la Motte, demeurant à Montigny-sur-Canne, fille et héritière en partie de défunt Me Charles Rossignol, marchand, et de dame

Marie Robin, contre Mᵉ Laurent Rossignol, Mᵉ Jean Rossignol, demeurant audit Montigny, aussi fils et héritiers desdits défunts, Mᵉ François Pellé, marchand à Saint-Gratien, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Louise Rossignol, héritiers desdits défunts, leurs aïeul et aïeule, Mᵉ Gilbert Lault, marchand à Coulonge, demoiselle Louise Maulaire, sa femme, fille et héritière de Mᵉ Gabriel Maulaire et de Marie-Jeanne Rossignol, et aussi héritière desdits défunts, ses aïeul et aïeule maternels, et demoiselle Charlotte Rossignol, veuve de Guillaume Rossignol, écuyer, aussi fille desdits défunts. — 17 février : ordonnance portant que les deux cloches de l'église de Saint-André-lès-Luzy, déposées chez le sieur de Mazille, seront séquestrées entre les mains de deux notables habitants de ladite paroisse, avec défense à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient de tenter de les enlever ; — vénérable personne messire François Paseret, prêtre, prieur de Notre-Dame de Faye, contre Sylvain Valton, laboureur, demeurant en la paroisse de Garchizy ; — messire Balthasar d'Estud, chevalier, seigneur de Talon, lieutenant-colonel réformé du régiment d'infanterie de Strasbourg, et dame Jeanne Semelé, son épouse, contre Mᵉ Paul-Alexandre Mazillier de Beauregard, bourgeois, demeurant à Chantereau, héritier de défunte dame Jeanne Sémelé, sa tante. — 3 mars : messire Pierre-Antoine de Jaucourt, chevalier, seigneur d'Espeuilles, Hubans, Brinon et autres lieux, contre Mᵉ Florimond Ducloux, notaire royal, demeurant à Brinon ; — Mᵉ Etienne Melon, conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection de Nevers, seigneur de Couëron et Thaix, contre Mᵉ Jean Garenne, prêtre, curé de Thaix ; — Mᵉ Charles Broutier, marchand à Nevers, et dame Marie Callot, son épouse, contre Mᵉ Léonard Goussot, chapelain de la chapelle de la Grotte, en l'église cathédrale de Nevers. — 10 mars : Mᵉ Nicolas Charpentier, bourgeois d'Orléans, y demeurant, fermier général du prieuré de La Charité pour la moitié, et Mᵉ Pierre Guiot, directeur et receveur dudit prieuré, contre Mᵉ Grégoire Baudron, bourgeois de Paris, y demeurant, fermier dudit prieuré pour une portion, et Mᵉ Michel Robichon de La Giraudière, maire de la ville de Nevers, y demeurant. — 17 mai : Louis-Antoine Sallonnyer, écuyer, sieur de Faye, y demeurant, trésorier de France en la généralité de Moulins, contre dame Charlotte des Gouttes, veuve d'Edme de Troussebois. — 7 avril : Mᵉ Jean Pinet, sieur de Tabourneau, lieutenant particulier au bailliage de Nevers, héritier de dame Françoise Pinet, sa sœur, qui était légataire de messire Hugues-Nicolas de Chaugy et Pierre Pierre, écuyer, seigneur de Frasnay, trésorier de France en la généralité de Moulins, contre Jacques de Paris, écuyer, seigneur du Chailloux, Alexandre de Paris, écuyer, garde-du-corps, et demoiselle Claire de Paris, veuve du sieur du Pont. — 5 mai : les chirurgiens-jurés de la ville de Nevers contre le sieur Thuiault, maître chirurgien de la ville de Clamecy, et ses confrères ; — François Lardereau, procureur fiscal au bailliage de Larochemillay, et dame Françoise Duméru, sa femme, fille et héritière de Mᵉ Jean Duméru et de dame Jeanne Potrelot, contre François Deranger, meunier, demeurant en la paroisse de Villapourçon ; — Mᵉ Jean Moreau, prêtre, curé de la paroisse de Patinges, contre Mᵉ Gascoing, seigneur de Patinges, demeurant en la ville de Nevers. — 26 mai : Mᵉ Antoine Gentil, prêtre, curé de Saint-Parize-le-Châtel, contre dame Marie Guitot, veuve et commune de Claude Guillaume, et Mᵉ François Grosjean, avocat ; — messire Claude Coppin, prêtre, prieur de Cossaye, contre Jean Jarre, laboureur, demeurant paroisse Saint-Aré de Decize. — 2 juin : Mᵉ François Delagrange, procureur à Lormes, contre Mᵉ Jacques du Pasquier, prêtre, curé de Saint-André-en-Morvand. — 9 juin : Mᵉ Simon Barleuf, prêtre, curé de Saint-Loup et Chassenay, contre noble Pierre Palierne, seigneur de Chassenay, fils et héritier de défunte dame Charlotte Millin ; — Barthélemy Thomas, marteleur, demeurant à la forge de l'Éminence, contre Jacques Charron, demeurant à La Charité. — 23 juin : dom Michel Panseron, prieur du prieuré de Patinges, demeurant en la ville de Sancoins, contre Jean Doreau, marchand en la paroisse de Cuffy ; — Mᵉ Jean Delaporte, prêtre, curé de Chiddes, contre dame Élisabeth Morin, dame comtesse de Larochemillay, et messire François-Annet de Rousselet, son fils, marquis de Chasse, comte et seigneur de Larochemillay. — 30 juin : Mᵉ Valentin Pinot, ancien garde du roi, et demoiselle Gabrielle Dhéré, son épouse, demeurant en la paroisse de Neuville, contre Mᵉ Jean Dhéré, employé dans les affaires du roi ; — dame Marie Henriot, veuve de Jean Blanzat, vitrier à La Charité, fils et héritier universel de défunt Mayeul Blanzat, maître chirurgien, et de dame Marie de Lachaize, ladite Henriot femme de Jean Collin de Montiffy, premier huissier audiencier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ François de Lachaize, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritier de Mᵉ André de Lachaize, son frère, aussi prêtre et chanoine de ladite église. — 14 juillet : Mᵉ Pierre Mestrot, marchand, demeurant à Moulins, fermier,

de Crécy, contre Gilbert Le Bault, écuyer, seigneur de Langy, et à son autorité Gilbert Carpentier, écuyer, seigneur de Crécy, mineur ; — messire François Pérude, prêtre, curé des paroisses de Saint-Pierre et Saint-Babyle de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre dom Joseph de Clermont, prieur dudit Saint-Pierre-le-Moûtier. — 21 juillet : les vénérable doyen, chanoines et chapitre de Frasnay contre Jean Boisson, laboureur, demeurant en la paroisse de Parigny-les-Vaux. — 28 juillet : Jean Théveneau, laboureur, fermier du prieuré de Jailly, contre dom Henry Ferrier, prieur conventuel de Saint-Etienne de Nevers, fondé de procuration de dom Pierre de Lacombe, prieur dudit Jailly ; — demoiselles Gabrielle et Marguerite Berthelon, filles majeures, contre Me Pierre Cosson, sieur de Lassé. — 4 août : ordonnance du lieutenant général du présidial rendue à la réquisition de Jacques Loiseau, écuyer, sieur de Champ, principal habitant de la paroisse de Ruage, fondé de procuration des autres habitants de ladite paroisse, diocèse d'Autun, ressort du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, prononçant la saisie du dîme de sieur Jean-Alexis Aupépin, prêtre, curé dudit Ruage, principal et le plus considérable décimateur de ladite paroisse « dont le revenu est de plus de cinq cents livres », et la vente des grains saisis, pour le prix en être employé aux réparations à faire au chœur de l'église dudit Ruage. — 11 août : Jacques Loiseau, écuyer, sieur de Champs, principal habitant de la paroisse de Ruage, fondé de la procuration des habitants de ladite paroisse, contre dom Claude Corneil, prieur titulaire de Notre-Dame dudit Ruage, et Me Jean-Alexis Aupépin, prêtre, curé dudit Ruage. — 18 août : messire Jacques Maréchal, chevalier, seigneur de Franchesse, ayant la garde noble de demoiselle Eléonore Maréchal, sa nièce, héritière de dame Jeanne-Thérèse de Saint-Hilaire, sa mère, demeurant en son château de Bouquétereau, paroisse de Franchesse, contre dame Madeleine Garnier, dame du Tremblay. — 1er septembre : Jacques de Dreuille, écuyer, seigneur d'Issards, y demeurant, paroisse d'Autry, contre dame Madeleine Garnier, veuve de messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay. — 10 novembre : messire Pierre Bruneau, chevalier, seigneur de Champlevrier, baron de Vitry, contre Léonard Gaudard, laboureur, demeurant en la paroisse de Chiddes. — 17 novembre : dame Madeleine du Gouray, dame marquise de Langeron, contre dame Marie-Françoise Robin, veuve de Me François Vyau, ci-devant fermier de Cougny. — 24 novembre : les dames abbesse et religieuses de Notre-Dame de Nevers, ordre de Cluny, contre Paul de Maumigny, écuyer, seigneur de Riégeot, y demeurant, paroisse de Verneuil ; — Me René Lemaire, prêtre, curé d'Alluy, et Me Philibert Vaillant, prêtre, curé de Mingot, contre Edme Perrot, laboureur, demeurant au village de Ravisy, paroisse de Mingot. — 1er décembre : messire Pierre de Laloge, écuyer, seigneur de Chatelnault, contre messire Louis de Bourbon, chevalier, seigneur comte de Busset, Vésigneux et Saint-Martin-du-Puy ; — les religieux Minimes de la ville de Decize contre demoiselle Marie Girard, fille et héritière de défunt François Girard, seigneur de Busson, assesseur au présidial de Saint-Pierre-le Moûtier, et de demoiselle Marie Vyau. — 15 décembre : messire Paul comte de Chabannes, chevalier, seigneur du Puy, et dame Marie-Madeleine Sallonnyer, son épouse, contre dame Marguerite de Beaufils, veuve d'Armand Gandat, hôtesse de la Croix-Blanche de la ville de La Charité. — 22 décembre : Louis Lecourieux, marchand, demeurant en la ville de Cosne-sur Loire, paroisse de Saint-Jacques, contre Edme Boucher, fermier du domaine des Chazeaux, y demeurant, paroisse de Pouilly ; — messire Claude Coppin, prêtre, prieur de Cossay, contre messire Hector-Antoine-Saladin, comte de Montmorillon, et dame Françoise des Gentils, son épouse.

B. 568. (Cahier.) — In-folio de 81 feuillets papier.

1718. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 12 janvier : demoiselle Florence Vaillant, veuve de Mr Charles Chevalier, vivant maître de la poste de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Gilbert Cheureau, procureur du roi au grenier à sel de ladite ville ; — Pierre Théveneau, laboureur, demeurant en la paroisse de Montlinard, contre Me Jean Berger, avocat à la cour, demeurant en la ville de Nevers, et demoiselle Marthe Jolly, son épouse. — 12 janvier : procès-verbal d'installation de dom Charles-Joseph de Clermont, prieur du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, en la charge de premier conseiller au bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 19 janvier : dame Apolline de Rolland, dame de la Chaize et des Granges, paroisse de Pazy, veuve de messire Claude de Pagany, chevalier, seigneur desdits lieux, contre Jean Robin, manœuvrier, demeurant audit lieu des Granges — 26 janvier : demoiselle Madeleine Collon, veuve de Me Gédéon Compérat, marchand de bois, demeurant à Lormes, fille et héritière de Me Jacques Collon, avocat en Parlement, et de demoiselle Jeanne Mazillier, ladite demoi-

selle Mazillier fille et héritière en partie de noble Gédéon Mazillier, docteur en médecine, et Mᵉ Pierre Gasté, aussi docteur en médecine, demeurant au bourg d'Asnan, et demoiselle Jeanne Girardot, son épouse, fille et héritière de Mᵉ Jean Girardot, contre Jean de Marchand, écuyer, seigneur de Belleroche, demeurant en la paroisse de Lormes; — Mᵉ Elie Rameau, sieur de la Barre, conseiller du roi, élu à La Charité, contre Nicolas Girault, marchand, demeurant à Garchy. — 16 février : les sieurs Bon Cheval et frères, marchands, demeurant en la ville d'Avallon, contre messire Pierre-Antoine de Mesgrigny, abbé et seigneur de Marcilly, héritier de défunt messire Jean-Henry de Mesgrigny, son frère. — 23 février : Mᵉ François Tillioux, prêtre, curé de Soulangy, contre messire Paul de Chabannes et dame Madeleine Sallonnyer d'Argoulais, son épouse. — 9 mars : Jean-Henry Gascoing, écuyer, seigneur de Bernay, contre Mᵉ Pierre Méchine, sieur d'Orgue, marchand, demeurant à Lanty, tant pour lui que pour le sieur Méchine de Montanteaume, capitaine de cavalerie, Jacques Méchine, sieur d'Armeville, capitaine d'infanterie, le sieur Méchine de La Mazille et les dames Méchine, leurs sœurs, tous héritiers de Jacques Méchine et dame Marie Soreau, leurs père et mère; — Mᵉ Pierre Thibault, prêtre, curé de Ville-les-Anlezy, contre Jean et Nazaire Chaudron, frères — Mᵉ François Panseron, ecclésiastique, demeurant à Nevers, contre messire François Rapine, grand-archidiacre de l'église Saint-Cyr de Nevers, y demeurant. — Ordonnance du lieutenant-général du présidial faisant défense à Mᵉ Gaspard Dougny, prêtre, curé de Champvert, de se servir d'une sentence de l'official de Nevers du 2 dudit mois, condamnant l'abbesse de Nevers, la prieure de La Fermeté, le chapitre de Mâcon et le prieur de Saint-Privé-les-Decize, à payer 230 livres de portion congrue au vicaire institué par l'évêque de Nevers en la paroisse de Champvert en mars 1717, ledit official étant juge incompétent en la matière. — 23 mars : Pierre Vyau, chirurgien, demeurant à la Tournelle, contre Pierre et Denis Gaignard, tisserands, demeurant audit lieu; — les dames abbesse et religieuses de l'abbaye royale de Notre-Dame de Nevers, ordre de Cluny, et Claude Boulé, accenseur de leur dîme de Saint-Martin-d'Heuille, contre Toussaint Chambert, voiturier par terre, demeurant en la paroisse dudit Saint-Martin-d'Heuille. — 23 mars : Mᵉ Joseph Delafosse, prêtre, curé d'Arbourse, contre messire Louis de Morogues, chevalier, seigneur de Sauvages; — messire Alexandre de Boulainvilliers, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, commissaire général de l'artillerie de la marine, demeurant à Rochefort, contre dame Marie de Blanchefort, épouse de Mᵉ Claude de Borne de Grandpré, et auparavant veuve de messire Louis de Boulainvilliers. — 27 avril : noble Pierre Joully, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Gaspard Lefebvre, prêtre, curé d'Argenvières, y demeurant. — 4 mai : Claude de La Souche, écuyer, seigneur des Foucaux, y demeurant, paroisse de Chenilly, province de Bourbonnais, père et tuteur de ses enfants, contre Charles de Mesgrigny, chevalier, seigneur comte d'Aunay; — demoiselle Madeleine Galaix, épouse d'Hubert-Nicolas Blandin, écuyer, seigneur de Pée, officier de Son Altesse Royale monseigneur le duc de Berry, contre Georges Bouquin, laboureur, demeurant au village et paroisse de Saint-Parize; — messire Nicolas de Buttery, prieur de Mars-sur-Allier, contre Mᵉ Étienne Thonnelier, procureur du roi en la maréchaussée de Nevers. — 11 mai : Jean Dorlet, seigneur de Palmaroux, demeurant à Saint-Martin-du-Puy, tuteur des enfants mineurs et non héritiers de défunt François Dorlet, leur père, héritiers seulement de défunte demoiselle Louise d'Aulenay, leur mère, contre Mᵉ Charles Rousseau, avocat en Parlement, bailli de Lormes; — dom Charles Roujon, prieur claustral de Notre-Dame de Faye, ordre de Grandmont, contre demoiselle Jeanne Pérude, veuve de noble Édouard Roy, docteur en médecine; — Mᵉ Balthasar Dougny, prêtre, curé de Champvert, contre les dames abbesse et religieuses de l'abbaye royale de Notre-Dame de Nevers. — 18 mai : dame Gabrielle Challemoux, épouse de noble Charles Blanzat, conseiller du roi, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre son mari. — 1718, 25 mai : ordonnance du lieutenant général du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, ordonnant aux principaux décimateurs ecclésiastiques et possesseurs de dîmes inféodées de la paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret de se réunir pour délibérer sur les réparations à faire au clocher et aux voûtes du chœur de l'église Saint-Léger-de-Fougeret endommagés par le tonnerre qui était tombé sur le clocher, conformément au procès-verbal de la visite de ladite église faite par messire Louis-Marie Dollet, chanoine et archidiacre de l'église de Nevers, du 3 septembre 1717, en présence de Mᵉ Pierre Clergeault, archiprêtre et curé de ladite paroisse. — 1ᵉʳ juin : le seigneur évêque de Nevers contre Mᵉ Joseph Radureau, doyen et curé de Prémery. — 15 juin : les chirurgiens-jurés de la ville de Nevers contre Charles Biat, se disant chirurgien, demeurant en Blains, paroisse de

Sardy ; — messire Gilbert de Berger, chevalier, seigneur de Rivière-du-Mont, et dame Jeanne Bâtenay, sa femme, héritière de Mᵉ Jean Bâtenay, contre Mᵉ Pierre Laporte, prêtre, curé de Chiddes, et Jean Berger, marguillier audit lieu ; — messire Joseph de Vigouroux, écuyer, prêtre, curé de Moulins-Engilbert, contre Mᵉ Jean Robert, sieur de Villecourt, tant pour lui que pour les autres recteurs et administrateurs de l'hôtel-Dieu et maladrerie de ladite ville. — 22 juin : noble Jacques Perrotin, sieur de Chevagney, conseiller du roi en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, mari et maître des droits de dame Marie-Anne Modérat, et Mᵉ Gabriel Modérat, marchand audit Moulins, contre Claude de La Souche, chevalier, seigneur de Montcoquier et des Foucaux, et Gilbert de La Souche, majeur ; — messires Jean-Charles et Jacques de Blosset, chevaliers, seigneurs de Précy, y demeurant, paroisse de Guipy, héritiers de défunt messire Louis de Blosset, chevalier, seigneur de Coulon, leur oncle, contre dame Françoise Sémelé, veuve de messire Joachim de Jaucourt, seigneur de Saint-Andeux, demeurant à Coulon, paroisse de Mouron. — 30 juin : messire Jean Morizot, prêtre, curé de Dun-les-Places, contre Philibert Boule, maréchal, demeurant audit lieu. — 6 juillet : Mᵉ Claude Lévesque, prêtre, curé de la paroisse de Varennes, contre messire Édouard Bargedé, évêque de Nevers, les sieurs doyen, chanoines et chapitre de Nevers, les dames abbessse et religieuses de l'abbaye dudit lieu, et le sieur Arvillon, prieur de Saint-Victor de Nevers : lesdits évêque, chapitre, abbaye et prieuré sont condamnés à payer audit curé la somme de quarante-neuf livres pour « l'augmentation de l'ancien supplément de sa portion congrue ». — Ordonnance du lieutenant général portant que le receveur des consignations au siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier « recevra pour argent comptant les créances dudit Gondier (Mᵉ Gabriel Gondier, seigneur de la Vallée-Bureau, adjudicataire de la terre de Monceneau, vendue sur demoiselle Jeanne-Marie Marinier, veuve du sieur de Coulon, seigneur dudit Monceneau, tutrice de leurs enfants), pour lesquelles il a été colloqué par notre sentence d'ordre et que led. receveur des consignations luy remettra les créances du sieur curé de Dienne qui ont été consignées entre ses mains ». — 8 juillet : ordonnance du lieutenant particulier au présidial faisant défense à Mᵉ Jean Marceau, prêtre, curé de Villapourçon, de procéder en l'officialité de Moulins, diocèse d'Autun, contre Mᵉ Pierre Delaporte, prêtre, curé de Chiddes, dans un procès au sujet de dîmes. — 13 juillet : ordonnance du lieutenant particulier rendue à la requête de demoiselles Gabrielle et Marguerite Berthelon, faisant défense à tous particuliers des environs des étangs de Quiquemgrougne et de la Demi-Lune d'envoyer boire et pacager leurs bestiaux dans lesdits étangs « et mesmes leurs porcs, attendu qu'ils y mangent les poissons », et d'y faire aiger leur chanvre. — 14 juillet : Mᵉ Nicolas Pinet du Deffend, conseiller et procureur du roi en l'élection de Nevers, et dame Anne Moquot, son épouse, et dame Claude Moquot, veuve du sieur Prisye de Curty, héritières mobilières de messire Nicolas Moquot, doyen de Nevers, contre Mᵉ Jacques Pansseron de La Moussière et dame Marie-Ursule Millin, son épouse, demeurant en la ville de Nevers. — 20 juillet : dom Jacques de Marcelanges, prieur de Chantenay, contre Angélique Rouher, fille majeure. — 27 juillet : Mᵉ Joseph Mérincq, avocat en Parlement, et demoiselle Jeanne Rivet, contre Mᵉ François Brossin, procureur fiscal de Clémont, et demoiselle Marie Morel, sa femme. — 10 août : réception de Robert Gourjon comme secrétaire de la chambre du conseil du présidial en remplacement de Mᵉ Claude Baudrion. — 21 août : les dames religieuses Ursulines de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre noble Claude Luzy, conseiller au présidial, Mᵉ Mathurin Lyon, avocat en Parlement, et demoiselle Marguerite Luzy, son épouse, héritiers de Mᵉ Claude Luzy, père desdits Claude et Marguerite Luzy, et contre Mᵉ Ignace Brusleau, prêtre, curé de Saint-Martin, et Mᵉ Gilbert Brusleau, prêtre, curé d'Authiou, fils et héritiers de Mᵉ Jacques Brusleau et dame Catherine Casset ; — Jean Gascoing, écuyer, seigneur de Lavault et de Créange, gentilhomme servant de Sa Majesté, son conseiller et lieutenant général en ce siège, contre Mᵉ François Rosticelli, capitaine du château de Decize. — 7 septembre : Mᵉ Pierre Thibault, prêtre, curé de Ville-les-Anlezy, contre André Bouliot, manœuvre, demeurant en la paroisse de Thianges ; — demoiselle Marie Baudrion, femme de Mᵉ Charles Gourleau, marchand à Saint-Saulge, contre Etienne Vizier, marchand au bourg d'Apremont. — 9 novembre : demoiselle Marie Houdaille, femme de Mᵉ Jean-Baptiste Bourgier, juge de Dornecy, François Fillon, marchand, dame Claude Plaine, sa femme, veuve en premières noces de Mᵉ François Houdaille, contre Jacques Grosjan, marchand à Planvoy, et Denis Grosjan, marchand à à Mhère. — 16 novembre : Mᵉ Lazare Huet, greffier en chef civil et criminel en ce bailliage et siège, contre Jean Guérin, marchand, demeurant à Larochemillay, et Mᵉ François Lardereau, procureur fiscal audit lieu.

— 3 décembre : Mᵉ René Dubois, prêtre, curé de la paroisse de Munot, diocèse de Nevers, contre Mᵉ Guillaume Goyre de La Planche, avocat en Parlement, dame Marie Resmond, son épouse, Dominique Peschereau, apothicaire à Corbigny, et demoiselle Anne Resmond, son épouse. — 7 décembre : Mᵉ François Baraton de Villeneuve, commis à la recette générale des finances de Bourges, contre François Merlet, serrurier à La Charité, curateur à la succession vacante de Mᵉ Bernard Delagrange, ci-devant receveur de l'élection de la ville de La Charité. — 14 décembre : Mᵉ Robert Lemaistre, prêtre, curé de Saint-Lazare-lès-Nevers, contre Mᵉ Antoine Caziot, prêtre, curé d'Ourouër-aux-Amognes.

B. 569. (Cahier.) — In-folio de 56 feuillets papier.

1719. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : Mᵉ Gaspard Despaillards, prêtre, curé de Luthenay, contre Jean Rosier, laboureur au même lieu. — 25 janvier : messire Pierre Andras, chevalier, seigneur de Serre, baron de Poiseux, y demeurant, contre Mᵉ Étienne Quartier, prêtre, curé de Poiseux. — 1ᵉʳ février : réception de Philippe-François-Marie Robin comme commis-greffier. — 15 février : Mᵉ Jacques Berthelot, prêtre, curé de Villiers et Cuncy, contre les sieurs chanoines et chapitre de Clamecy. — 1ᵉʳ mars : Mᵉ Jacques Berthelot, curé de Villiers et Cuncy, contre messire Joseph de Fournier, baron de Cuncy. — 8 mars : Mᵉ Charles Pellé, curé de Maux, contre messire Jean-Baptiste de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de Champdioux. — 22 mars : messire Pierre Bruneau, écuyer, chevalier d'honneur au Châtelet de Paris, baron de Vitry, seigneur de Champlevrier et autres lieux, contre Léonard Godard, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant en la paroisse de Chiddes. — 29 mars : noble Antoine Aubry, écuyer, seigneur du Plessis, conseiller du roi et son procureur au présidial de Moulins, fils et héritier de Remy Aubry, écuyer, aussi conseiller et procureur du roi audit siège, qui l'était de Jean Aubry, aussi écuyer, contre Claude Belon, laboureur, demeurant en la paroisse de Valligny. — 26 avril : Gabriel Girard, ancien garde et collecteur des amendes et autres sommes adjugées au profit de Sa Majesté en la maîtrise royale des eaux et forêts du Nivernais, contre messire Louis-Claude de Roffignac, chevalier, seigneur comte d'Apremont, et contre Jacques Champeau, perroyeur, demeurant en la paroisse du Veuillin. — 4 mai : Mᵉ Robert Héron, conseiller du roi, receveur des gabelles de la généralité de Moulins, contre messire Louis-Claude de Roffignac, chevalier, seigneur, comte d'Apremont. – 10 mai : Jean de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, contre François de Champs, écuyer, seigneur de Champcourt, et dame Anne de Noury, son épouse. — 17 mai : Charles de Morillon du Mousseau, écuyer, seigneur de Surpalis, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis et d'honneur au présidial de Semur, contre Germain Ravier, marchand, demeurant au village de Surpalis. — 21 juin : Mᵉ Claude Nicot, conseiller du roi, maître particulier en la maîtrise royale des eaux et forêts de la ville de Nevers, contre Mᵉ Jean-Baptiste Lecompte, procureur fiscal de la justice de Cuffy. — — 5 juillet : Mᵉ Jean Passot, notaire royal et greffier de la maîtrise des eaux et forêts de la ville de Nevers, contre Mᵉ Jean Berthier, chanoine en l'église cathédrale de la ville de Nevers et chapelain de la chapelle Saint-Jacques-le-Majeur fondée en ladite église. — 20 juillet : demoiselle Barbe Cochet, dame baronne de La Ferté-Chaudron, contre Léonard Girard, écuyer, seigneur de Vannes, grand-maître des eaux et forêts du Nivernais. — 2 août : dame Jacquette Sallonnyer, veuve de noble Jacques Gascoing, seigneur de Berthun, conseiller et premier avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean-Edme Gascoing, écuyer, seigneur dudit Berthun, y demeurant. — Ordonnance du lieutenant général du présidial défendant à tous cabaretiers demeurant dans l'étendue du ressort du présidial de donner à boire à quelques personnes que ce soit les jours de fête avant et pendant les messes de paroisse, attendu le scandale que cela cause, à peine de cinquante livres d'amende. — 30 août : Mᵉ Pierre Heulhard, sieur de Certilly, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Moulins, cessionnaire du sieur de La Roche, écuyer, gentilhomme ordinaire de Son Altesse Royale madame la duchesse de Bourgogne, contre Jacques Grosjan, marchand et Denis Grosjan, marchand, demeurant à Mhère. — 8 novembre : Mᵉ Jean Lafaye, prêtre, curé de La Marche, y demeurant, chapelain des chapelles de Sainte-Catherine de Chevenon et Saint-Léger de Mars-sur-Allier, contre Jean Dessanlis, laboureur à Dary, paroisse de Langeron. — 15 novembre : Mᵉ François Boy, procureur au Parlement de Paris, y demeurant, contre messire Louis de Mascrany, chevalier, marquis de Paroy, seigneur comte de Château-Chinon et autres lieux, conseiller du roi en tous ses conseils, président au grand conseil, demeurant à Paris, rue du Foin, paroisse Saint-Paul ; — Jean-Baptiste Gautheron, ouvrier

faïencier, fils et héritier bénéficier de Germain Gautheron et Anne Grénetier, demeurant à Nevers, contre Louis Buselin, laboureur, demeurant en la paroisse de Parigny-les-Vaux. — 20 décembre : Gilbert Carpentier, écuyer, seigneur de Crécy, contre Me Pierre Mestrot, marchand, fermier de la forge de Crécy, y demeurant, paroisse de Saint-Aré-les-Decize ; — dame Marie Brotier, veuve de Louis Desprez, écuyer, conseiller et avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Edmée Desprez, fille majeure.

B. 570. (Cahier.) — In-folio, 61 feuillets papier.

1720. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — Me Guy Moreau, marchand, demeurant à Moux, contre Me François Ballivet, prêtre, curé de la paroisse de Moux. — 7 janvier : Me Pierre Cabaille, bourgeois, demeurant à Nevers, et demoiselle Monique Allasseur, sa femme, auparavant veuve de Me Pierre Alixand, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre noble Jean Aladane, conseiller du roi audit présidial. — 31 janvier : Me Charles Ballard, conseiller du roi, président au grenier à sel de Luzy, y demeurant, frère utérin et héritier de Me Claude Reignault, vivant lieutenant général de Bourbon-Lancy, contre demoiselle Lazare Reignault, veuve de Me Lazare Repoux, sieur des Moindreaux, demeurant à Luzy. — 21 février : noble Jean Pierre, seigneur de Saint-Cy, conseiller du roi au présidial de Moulins, contre Me Hubert Lault, fermier de Coulonges et Lancray. — 28 février : messire Gabriel Desprez, écuyer, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Genest de Nevers et chapelain de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, fondée en l'église Saint-Victor de la ville de Nevers, contre dame Madeleine d'Estud, veuve de messire Guy Creuzet, seigneur de Richerand, tutrice de leurs enfants, demeurant audit Richerand. — 6 mars : demoiselle Marie Girardot, femme de Me François Guillaume, bourgeois, demeurant à Château-Chinon, contre dame Louise Dubois, veuve de Me Pierre Girardot, receveur des tailles à Château-Chinon, tutrice de leurs enfants. — 20 mars : Me Pierre Jourdan, notaire et procureur au bailliage de Corbigny, y demeurant, contre honorable homme Jean Richard, marchand tanneur, demeurant en ladite ville. — 10 avril : demoiselle Anne Roy, fille majeure, demeurant à Nevers, demoiselle Jeanne Galle, veuve de Me Pierre Ravisy, demeurant à Saint-Saulge, demoiselle Anne-Catherine Roy, femme de Me Ignace Lempereur, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, contre Me Jean Michel, bailli de Saint-Révérien, demeurant à Guipy ; — Me Gabriel Godard, marchand, demeurant à Decize, et dame Adrienne Ogier, sa femme, donataire de défunte dame Gabrielle Bellard, sa tante, contre Me Guillaume Coppin, prieur de Cossaye, demeurant audit Decize ; — dame Marie Charron, marchande, demeurant en la ville de La Charité, veuve du sieur Claude Roger, contre Pierre et Pierre Léveillé, père et fils, écuyers, seigneurs du Rochy, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois. — 17 avril : Me Florimond Daillant, prêtre, curé de Saincaize, contre demoiselle Anne Gentil, femme de Me Martin Sirot, avocat en Parlement. — 8 mai : Guillaume Sallonnyer, écuyer, seigneur du Pavillon, lieutenant criminel de robe courte au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en la paroisse de Commagny, contre messire Charles de Bar, chevalier, seigneur comte de Limanton, Mont, Bernay et autres lieux, demeurant en son château de Limanton. -- 29 mai : Laurent Rousset, sieur de la Brossardière, et demoiselle Marie-Madeleine Garnault, son épouse, contre Me Gilbert Meure, avocat en Parlement. — 5 juin : Me Charles Vignault, notaire royal à Saint-Saulge, y demeurant, fils et héritier de défunt Me Jean Vignault, lieutenant de bourgeoisie de ladite ville, et d'Edmée Gorget, et Catherine Marchangy, son épouse, contre honorable homme Jean Robin, chirurgien, demeurant en la ville de Prémery. — 12 juin : Me Gabriel Gaulthier, prieur de La Chapelle-Hugon, curé de Château-les-Bourges, y demeurant, et Me Adrien Gallaud, curé de La Chapelle-Hugon, y demeurant, contre Jean Davery, laboureur, demeurant audit lieu. — 26 juin : Jean Thomas-Maslin, seigneur de la Motte, avocat à la cour, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de la ville de Nevers, y demeurant, contre Me Joseph Dessoudé, procureur au bailliage et pairie de Nevers. — 17 juillet : les sieurs doyen, chanoines et chapitre de Nevers, y demeurant, contre dame Madeleine de Gouray, veuve de haut et puissant seigneur messire Joseph Andrault, chevalier, seigneur marquis de Langeron, tutrice de leurs enfants. — 31 juillet : dame Sylvie Fontier, veuve de Me Jean Mineau, marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre Pierre Léveillé, écuyer, sieur du Rochy, tuteur de ses enfants et de dame Esther Bouju. — 7 août : dame Gilberte Robinot, veuve de Me Jacques Picquet, demeurant en la paroisse de Thoury-en-Séjour, contre Me Gilbert Chevereau, procureur du roi au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 14 août : messire Michel de Fremin, seigneur de Corvol-d'Ember-

nard, contre Me Léger Despatis, officier au grenier à sel de Clamecy; — messire Laurent Delaveinne, prêtre, prieur-curé de la Montagne, demeurant à Grenois, contre Jean Monsinjon, manœuvre, demeurant audit lieu. — 28 août : Me Paul Dobinet, bourgeois de la ville de Decize, et demoiselle Charlotte Sallonnyer, son épouse, contre les sieurs curé et fabriciens de l'église de Saint-Aré-lès-Decize; — Me Jacques Simonin, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Nizier-sous-Charlieu, chapelain de la chapelle Saint-Jean, fondée en l'église de Saint-Eloy, contre dame Jeanne Chouët, veuve Bardin, demeurant en la paroisse de Marzy. — 4 septembre : dame Elisabeth Casset, veuve de Me François Longbois, tutrice de leurs enfants, contre Michel Gendre dit Driot, meunier, demeurant en la paroisse de Garchizy; — Me André Leblanc, receveur et intéressé dans la ferme générale du prieuré de La Charité, contre Me Pierre Guyot, ci-devant receveur et directeur de ladite ferme, demeurant à Beaumont-la-Ferrière. — 11 septembre : François Carpentier de Changy, écuyer, seigneur de Vanzé, ingénieur ordinaire du roi, actuellement employé au service de Sa Majesté, contre Me Balthasar Dougny, prêtre, curé de la paroisse de Champvert. — 13 novembre : Me Benoît Marion, seigneur de Givry, la Mosle et autres lieux, contre Madelon David, marchand, fermier de Givry. — 11 décembre : Me Isaïe Londeras, employé dans les fermes du roi, et Jacquette Lyon, sa femme, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me François Gueneau et dame Françoise Lion, sa femme. — 18 décembre : Me Jean-Baptiste Grasset, marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre Claude-Antoine Bourgoing, écuyer, seigneur de la Douée, paroisse de Saint-Aubin-sous-Frasnay; — messire Charles-Eugène de Lévis, lieutenant général des armées de Sa Majesté en la province de Bourbonnais, commandant en chef pour le service du roi en Franche-Comté, seigneur engagiste du domaine de Sancoins, héritier de défunt messire Charles-Antoine de Lévis, comte de Charlus, contre dom Michel Panseron, prieur titulaire du prieuré de Sancoins, y demeurant.

B. 571. (Cahier.) — In-folio de 75 feuillets papier.

1721. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : noble Jean Pierre, seigneur de Saint-Cy, conseiller du roi en la sénéchaussée et siége présidial de Moulins, y demeurant, contre Me Gabriel Gondier, marchand, demeurant en la paroisse de Dienne. — 15 janvier : messire Imbert Roux, prêtre, chanoine régulier, curé de Guipy, y demeurant, contre Me Joachim Gillet, prêtre, chanoine régulier, prieur dudit Guipy. — 29 janvier : les vénérables chanoines et chapitre de Léré contre messire Jean Loustonau, prêtre, curé de Sury. — 5 février : Me François Chevalier, diacre du diocèse de Nevers et curé de la paroisse d'Avril-sur-Loire, contre Regnault Soupe, marchand, demeurant en ladite paroisse, commissaire établi aux blés et foins saisis sur l'hérédité de Me Pierre Lhermite, vivant curé de ladite paroisse; — demoiselle Marie de Borne, veuve de Gilles Rousset, sieur de Jailly, tutrice de leurs enfants, contre les sieurs chapelains des six chapelles de l'église paroissiale de Saint-Alban de Lorme. — 19 février : Me Jean Baroin, huissier au bailliage de Château-Chinon, y demeurant, contre Me François Vaucoret, marchand à Château-Chinon. — 5 mars : François Lardereau, seigneur de la Bart et de Grand-Bois, contre François Vadraut, dit Blou. — 12 mars : Me Philibert Millin, bachelier en théologie, archiprêtre et curé de Parigny-la-Rose, contre Me Elie Voilleau, notaire au duché, demeurant à Asnan. — 19 mars : Me Mathurin Brossard, prêtre, curé de Saint-Pierre-le-Moûtier et de Saint-Babyle, contre Me Guillaume Lombois, prêtre, doyen de la collégiale de ladite ville. — 26 mars : Me Jean Chevereau, capitaine de bourgeoisie, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Jean-Baptiste Allassœur, receveur au grenier à sel de ladite ville. — 2 avril : messire Lazare de Chargères, écuyer, seigneur de Roudon, Creuzille et autres lieux, demeurant à Saint-Honoré, tuteur de ses enfants et de dame Marie-Charlotte Desprez, fille et héritière en partie de défunte dame Marguerite de Mathieu, fille et héritière de Pierre de Mathieu, contre Philippe Mathé, marchand, demeurant à Saint-Honoré. — 23 avril : Me Girard Béronny, prêtre, bachelier en théologie, chantre, chanoine et curé de la ville de Clamecy, contre les sieurs chanoine et chapitre de Saint-Martin-de-Clamecy. — 14 mai : Me Pierre Bidault, marchand, fermier du marquisat de La Nocle, contre Jean Millet, marchand à Mazille. — 21 mai : demoiselle Marguerite Michellon, veuve de Me Edme Bert, avocat à la cour, tutrice de leurs enfants, contre Me Nicolas Testelette, notaire royal et procureur à Nevers, tuteurs de ses enfants et de défunte dame Claude-Marguerite Bert, demoiselle Elisabeth Bert, épouse de Me Aré Bourgeon, seigneur de Luanges. — 28 mai : Michel Castellan, écuyer, maître de la verrerie de la ville de Nevers, contre Me Jean-Baptiste Allassœur, receveur au grenier

à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 juin : honnête femme Anne Berger, veuve en premières noces d'Antoine Gagnepain et en secondes de Jacques Alicault, maître des écoles de Pouilly, y demeurant, contre Mᵉ Claude Basset, notaire, demeurant à la Chastre en Berry ; — Mᵉ Gilbert Thomas, sieur de Champdoux, bourgeois, demeurant à Saint-Saulge, frère et héritier de Jérôme Thomas, légataire universel de Mᵉ Gabriel Thomas, prêtre, curé de Dienne, son oncle, contre Jacques Rimbault, demeurant en la paroisse de Dienne. — 18 juin : messire Gilbert Gascoing du Chazault, chanoine de l'église Saint-Cyr de Nevers, y demeurant, contre messire Edme-François Rapine de Sainte-Marie, grand archidiacre de ladite église de Nevers. — 9 juillet : Mᵉ Jean Morizot, prêtre, curé de Dun-les-Places, contre Philippe Gabin, marguillier et fossoyeur, demeurant audit lieu. — Mᵉ Claude Desmoulins, prêtre, curé de la paroisse de Moulinot, y demeurant, contre Mᵉ Pierre Grosjan, prêtre, curé de Neuffontaines et chapelain de la chapelle du Bouchet. — 16 juillet : dame Françoise de Loron, veuve de messire Louis-François de Jaucourt, chevalier, seigneur du Bouchet et de Domecy-sur-Cure, contre messire André de Bretagne, chevalier, seigneur de Ruère, demoiselles Jeanne, Françoise et Mathurine de Bretagne, fils et filles et héritiers de défunte dame Marguerite de Loron, épouse de messire Antoine de Bretagne, leur père. — 30 juillet : les fabriciens de l'église collégiale et paroissiale de la ville de Clamecy contre la communauté des maîtres boulangers de ladite ville, confrères de la confrérie de Saint-Honoré. — 6 août : messire François Souchon, seigneur prieur du prieuré de Commagny, contre Mᵉ Armand Durand, prêtre, curé de la ville de Candes, y demeurant. — 13 août : Mᵉ Pierre Dameron, conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection de Château-Chinon, y demeurant, contre demoiselle Louise Dubois, veuve d'Étienne Girardot, receveur des tailles dudit Château-Chinon, y demeurant, et demoiselle Marie Girardot, femme de Mᵉ François Guillaume ; — messire René-Nicolas d'Archambault, clerc tonsuré du diocèse de Chartres, prieur de Saint-Nicolas de la ville de Nevers, contre messire François Fleury, prêtre, chanoine en l'église de Vézelay, y demeurant. — 27 août : Mᵉ Isaïe Londra, employé dans les fermes du roi, et dame Jacquette Lyon, sa femme, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ François Gueneau, procureur au présidial, et dame Françoise Lyon, sa femme. — 10 septembre : demoiselle Marie Stample, dame du Pontot et de Mhère, demeurant en son château du Pontot, paroisse de Cervon, contre Pierre Gillet, manœuvre audit Mhère ; — Mᵉ Louis Septier, sieur de Rigny, et dame Elisabeth Jaubert, son épouse, contre messire Edme-François Rapine de Sainte-Marie, grand archidiacre de la cathédrale de Nevers. — 11 septembre : Claude Vaucoret et Bernard Pasquier, bourgeois, demeurant à Arnay-le-Duc, contre Claude Chauveau, huissier royal, demeurant à Château-Chinon. — 5 novembre : demoiselle Jacquette Gerbault, veuve de Philippe Ursin de Boisvert, demeurant en la paroisse d'Alluy, contre dame Madeleine Baret, veuve de François Boucher. — 12 novembre : Mᵉ Charles Destrappes, prêtre, curé de la paroisse de Sainte-Croix de La Charité, Marcou et Jacques Ogier, procureurs-fabriciens de ladite paroisse, contre Mᵉ André Paichereau de Cramain, marchand à La Charité. — 19 novembre : Mᵉ Claude Devaux, seigneur de Germancy, conseiller du roi, président en la chambre des comptes de Nevers, y demeurant, paroisse Saint-Jean, contre Mᵉ Joseph Dubois, demeurant à Pitié, en la paroisse Saint-Aré de Decize, et dame Marie de Lavenne, épouse de messire Alexandre de Paris, chevalier, seigneur du Chailloux et autres lieux, l'un des gardes-du-corps de Sa Majesté. — 10 décembre : les dames abbesse et religieuses de Notre-Dame de Nevers contre messire Jean-Michel de Meun de La Ferté, écuyer, seigneur de la Cave, y demeurant, paroisse de Beaumont-Sardolles, donataire de dame Marie de Chéry, veuve de messire Anne-Achille des Ulmes. — 24 décembre : Jacques de Loiseau, écuyer, seigneur de Champs, demeurant en la paroisse de Ruages, et les autres habitants dudit lieu contre Mᵉ Claude Corneille, religieux Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, prieur du prieuré dudit Ruages : « condamnant ledit dom Claude Corneille à faire faire incessamment les réparations du chœur de l'église de Ruages... et cependant permis au procureur du roi de faire saisir les revenus du prieuré appartenant audit dom Claude Corneille. »

BB. 572. (Cahier.) — In-folio de 60 feuillets papier.

1722. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 janvier : messire Louis de La Roche de Loudun, chevalier, seigneur de Rimbé, demeurant à Nevers, subrogé-tuteur aux sieurs et demoiselles ses frères et sœurs, tous héritiers de François de La Roche, chevalier, seigneur dudit Rimbé, contre messire Henri de Cotignon, chevalier, seigneur de la Charnaye. — 28 janvier : demoiselle Madeleine des Escures, femme

de Jean de Châteaubodeau, écuyer, contre Gilbert et Jean Buisson frères, laboureurs. — 4 février : dame Marguerite Comeau, veuve de messire Laurent de Chéry, chevalier, seigneur de Poissons et autres lieux, tutrice de leurs enfants, contre Me Jean Pivert, prêtre, desservant la cure de Rigny : « Ayant égard qu'il n'est que desservant, nous avons permis à ladite dame de faire desservir sa chapelle de Poissons ainsi et comme elle advisera, jusqu'à concurrence des revenus de ladite fondation, dont elle demeurera deschargée envers ledit curé, jusques à ce qu'il y ait un titulaire qui acceptera ou refusera la fondation. » — 11 février : dame Barbe Cochet, dame de la Ferté-Chauderon, héritière de dame Marie Enfert, sa mère, et de demoiselle Marguerite Cochet, sa sœur, contre demoiselle Edmée Desprez, sœur et unique héritière de demoiselle Claude-Françoise Desprez. — 25 février : Me Henry Robinot, prêtre, curé de la paroisse de Dompierre-sur-Héry, contre Me Charles Save, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Saulge. — 4 mars : demoiselle Marie Connestable, veuve de Me Pierre Panetrat, procureur au bailliage de Lormes, y demeurant, tutrice de leurs enfants, contre Philibert de Pillemier, écuyer, seigneur de Montfort, capitaine au régiment de la marine, seigneur de Pert, Oussy et dépendances, demeurant à Charancy, paroisse de Saint-Aubin-des-Chaumes; — Me Gaspard Despaillards, prêtre, curé de la paroisse de Luthenay, contre Marie Bonard, marchand cabaretier en la paroisse de Luthenay, et Marie Rondeau, sa femme. — 11 mars : demoiselle Pierrette Pansseron, veuve de Me Pierre Bernard, avocat à la cour, contre demoiselle Catherine Bernard. — 18 mars : messire Philippe-François d'Escorailles, chevalier, seigneur de Villume, Livry, marquis de Bouhan, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, demeurant ordinairement à Paris, contre Me Jean-Baptiste Tostin, prêtre, curé de la paroisse de Livry; — les notaires royaux de la ville de Château-Chinon contre Mes Pierre Guillaume, François Sinton, Lazare Devoucoux et François Guillaume, notaires au comté de Château-Chinon. — 26 mars : demoiselle Henriette Aulard, veuve de Me Philippe Destré, notaire royal et procureur à La Charité, contre Pierre Jacteau, armurier de la ville de La Charité, et Catherine Giraud, sa femme. — 15 avril : messire Jean Velleret de La Moux, docteur en théologie, prêtre, chanoine de l'église cathédrale Saint-Cyr de Nevers, contre les sieurs doyen, chanoines et chapitre de ladite église; — demoiselle Jeanne Galle, veuve de Me Pierre Ravizy, procureur fiscal de la ville de Saint-Saulge, contre Louis du Verne, écuyer, seigneur de Jailly, demeurant audit lieu. — 22 avril : Me Erard Béronny, prêtre, curé de Saint-Martin de Clamecy, contre les fabriciens de la même église : « Ayant égard que la charge de juré-crieur a été réunie à la fabrique de Clamecy par édit du 1er avril 1692, dont elle a païé la finance..., nous avons, lesdits fabriciens renvoyés de la demande contre eux formée par ledit sieur Béronny, sans préjudicier néanmoins à son droit de percevoir les draps blancs sur les mortuaires de sa paroisse. » — Me Louis-Antoine Marchangy, notaire royal à Saint-Saulge, contre honorable homme Pierre Lefranc, marchand en la même ville; — dom Joseph Legault, seigneur prieur du prieuré d'Aubigny, contre messire dom Ordry, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois. — 6 mai : messire Hubert de Choiseuil, chevalier, seigneur marquis dudit lieu et de la Rivière, contre Me François Parizot, prêtre, curé de Gâcogne; — Me Pierre Boutin, prêtre, curé de Beaulieu, contre vénérable et discrète personne messire Bénigne Bitrin, prêtre, curé de Neuilly, y demeurant. — 20 mai : messire Dominique Brunet, prêtre, curé de Crux-la-Ville, contre messire Claude Bernard, prêtre, curé de Saint-Saulge, y demeurant : « Nous avons ledit sieur Brunet maintenu et gardé en la possession dans laquelle il est de dire et célébrer tous les ans, dans l'église paroissiale de Saint-Saulge, au maître-autel d'icelle, la grande messe, les jours de feste patronnalle de la paroisse dudit Saint-Saulge, et de y faire lors d'icelle le devoir requis; deffense audit sieur deffendeur de le troubler à l'advenir. » — 10 juin : Me Henry Robinot, prêtre, curé de Dompierre-sur-Héry, contre Pierre Gaulon le jeune, manœuvre, demeurant audit lieu. — 1er juillet : messire Jean-Louis de Cotignon, écuyer, seigneur du Deffand et Garnat, contre Étienne Berroyer, maître et chef de sa communauté, demeurant en la paroisse de Chevagnes. — 8 juillet : Me Paul Grignard, juge ordinaire des justice et châtellenie de Montenoison et Champallement, demeurant audit Champallement, et demoiselle Louise Chaufournier, sa femme, contre Me Révérien Givry, marchand, demeurant à Champallement. — 29 juillet : Jean-Charles et Jacques de Blosset, écuyers, seigneurs de Précy, contre dame Françoise Sémelé, veuve de messire Joachim de Jaucourt, chevalier, seigneur de Saint-Andeux, héritière de défunte dame Elisabeth Sémelé, épouse de Louis de Blosset, écuyer, seigneur de Coulon. — 5 août : Me Augustin de Lespinasse, seigneur du fief de Mannay, demeurant à La Charité,

contre Me Marin Lambert, prêtre, curé de Vielmanay, y demeurant. — 12 août : Me Charles Gramain, conseiller du roi, prévôt de la prévôté royale de Coulanges-sur-Yonne, contre François Morillon, seigneur de Bazarne. — 19 août : demoiselle Louise Dubois, veuve de Me Pierre Girardot, conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection de Château-Chinon, et demoiselle Marie Girardot, femme de Me François Guillaume, contre Me Pierre Dameron, conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection de Château-Chinon ; — dame Louise Léveillé, veuve d'Abraham Jallot, marchand à Corbigny, contre messire Gabriel de Certaines, chevalier, seigneur de Villemolins. — 2 septembre : Me François Vatan, praticien, et demoiselle Marie Turpin, sa femme, et demoiselle Marie Basset, veuve de Me Louis Turpin, demeurant en la paroisse d'Aubigny, contre Me Antoine Danjou, prévôt et juge ordinaire des justices de Ménétréol et la Place, demoiselle Jeanne Turpin, sa femme, demeurant à Aubigny, Me Joseph Frappier, sieur de Montbenoist, bourgeois, demeurant à Donzy, et demoiselle Marguerite Turpin, sa femme, et Me Simon Turpin, fermier de la terre et seigneurie de Vouzeron, y demeurant. — 2 septembre : Me Antoine Petitjean, avocat en Parlement, sieur de Jépy et Coulombières, demeurant à Moulins, contre François Aubry, écuyer, seigneur du Plessis, conseiller du roi et son procureur en la chambre des comptes de Bourbonnais, demeurant en la paroisse d'Autry. — 9 septembre : ordonnance présidiale portant qu' « il sera procédé à la vente... des revenus de la collégiale de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour les deniers en provenant être employés aux réparations de lad. église » ; — Jean de Marchand, écuyer, seigneur de Belleroche, contre Georges de Juisard, écuyer, seigneur de Tamnay, et contre dame Jeanne Beugnot, veuve d'Antoine Jourdan, et Me Simon Jourdan, procureur au bailliage de Lormes ; — Me Jacques Berthier, curé de Savigny-Poil-Fol, contre Jacques du Crest, écuyer, seigneur de Pomay, y demeurant, paroisse de Fléty ; — demoiselle Marie Triboudet, veuve de Jacques Rossignol, demeurant à La Charité, contre Louis Millin, écuyer, seigneur de Garchy. — 4 novembre : Me Jean Foubert, marchand à Orléans, et Me Charles-Gabriel Annet, marchand à La Charité, contre Me Pierre Martinat, seigneur de Mouron, avocat à la cour, demeurant audit Mouron, paroisse de Mêves. — 8 novembre : les RR. PP. Augustins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre dame Élisabeth Palatin de Dyo, veuve de messire Antoine de Damas, vivant chevalier, seigneur comte d'Anlezy. — 25 novembre : Sébastien Bernot de La Pointe, seigneur de Mouchy, Montifault, président-trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Bourges, demeurant en la ville de La Charité, contre Jean Bigot, vigneron, demeurant en ladite ville. — 2 décembre : messire Nicolas de Buttery, prieur de Notre-Dame de Mars-sur-Allier, contre dame Jeanne Decolons, veuve de Me Etienne Thonnelier, conseiller du roi, son procureur en la maréchaussée de Nevers, tutrice de leurs enfants mineurs. — 16 décembre : les dames abbesse et religieuses du Réconfort, y demeurant, paroisse de Saizy, contre demoiselle Claude Collon, veuve de Me Claude Barce, conseiller du roi, receveur des tailles de Vézelay, y demeurant.

B. 573. (Cahier.) — In-folio de 72 feuillets papier.

1723. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 20 janvier : demoiselle Marie-Henriette Le Bault, veuve de Me Laurent Robin, tutrice de Marie-Charlotte, Gabrielle-Catherine et Louis-Gilbert Robin, ses enfants et dudit défunt, ledit défunt, lors de son décès, neveu de Me Laurent Paillot, contre dame Marie Brotier, veuve en premières noces dudit Paillot et en secondes de Louis Desprez, conseiller du roi et son premier avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 27 janvier : Barthélemy Cabaille, faïencier, demeurant à Nevers, et Anne Renard, sa femme, contre Jean Pasquet, voiturier par terre, demeurant en la paroisse de Raveau. — 3 février : messire Pierre Boissédy, prêtre, curé de la paroisse de Tintury, contre messire Charles Pellé, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Cy-Fertrève. — 17 février : messire Louis du Verne, écuyer, seigneur de Jailly, y demeurant, contre Pierre Duplessis, marchand, demeurant audit Jailly. — 25 février : Me Pierre Chapuis, lieutenant au bailliage de Dornecy, y demeurant, contre Me Christophe Gandouard, prêtre, curé de Saint-Pierre-sous-Vézelay. — 3 mars : Me Jean Durand, sieur des Couteaux, demeurant en la ville de Cosne-sur-Loire, contre messire Balthasar de Rolland, chevalier, seigneur d'Arbourse et autres lieux, y demeurant, et dame Geneviève de Guillon, son épouse ; — Me Claude Ravisy, sieur de Poussignol, contre Me Jacques Jacquinot, procureur au bailliage de Nevers, y demeurant. — 17 mars : Me Charles Barbier, greffier en chef au grenier à sel de Vézelay, demeurant à Achun, contre honnête femme Marie Morlé, veuve de Jean Mailland, demeurant à Saizy. — 7 avril : demoiselle Marie Gentil, veuve de Michel

Castellan, écuyer, maître de la verrerie de Nevers, contre Mᵉ Jean-Baptiste Alassœur, receveur au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier; — messire Jean-François de Juisard, écuyer, seigneur de Dirol, demeurant en son château du Coudray, paroisse d'Achun, contre Dominique Talboutier, tisserand, demeurant au village de Varigny, même paroisse; — commission à Mᵉ Charles Alixand de Maux, avocat, pour exercer les fonctions de juge de la justice de Saint-Sauveur de Nevers jusqu'à ce qu'il en ait été nommé un par le prieur. — 21 avril : Mᵉ Michel Fremin, seigneur de Corvol-d'Embernard, contre Mᵉ Léger Despatys. — 5 mars : renonciation par François Vaucoret, marchand, demeurant à Château-Chinon, à la succession de Mᵉ François Vaucoret, son oncle, prêtre, curé de Cheilly. — 12 mai : messire Joseph-André de Bretagne, chevalier, seigneur de Ruère, y demeurant, paroisse de Gâcogne, procédant sous l'autorité de messire Antoine de Bretagne, chevalier, seigneur de Marcilly, contre dame Marie-Anne des Ulmes, veuve de messire Philippe de Veilhan de Digoigne, seigneur de Chappes, et tutrice de leurs enfants. — 26 mai : Mᵉ Jean-Baptiste Moreau, marchand, demeurant en la paroisse de Savigny-sur-Canne, contre Mᵉ Hubert Lault, marchand, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne. — 2 juin : les dames abbesse et religieuses du Réconfort, y demeurant, paroisse de Saizy, contre Mᵉ Guillaume Rabigot, notaire et procureur, demeurant en la paroisse de Neuffontaines, fabricien de l'église dudit lieu; — messire André Millin, docteur en théologie, prêtre, prieur de Challement, y demeurant, étant aux droits de messire Charles Geoffroy, prêtre, curé dudit Challement, son prédécesseur, contre Mᵉ Guillaume Bonnemain, praticien, fils de Guillaume Bonnemain; — Mᵉ Philibert Chaufournier, prêtre, curé de la paroisse de Neuville, contre messire Pierre de Jaucourt, chevalier, marquis d'Espeuilles, seigneur baron d'Hubans et autres lieux. — 23 juin : dame Françoise de Quatrebarbes, veuve de messire Léonard-Clément Guillot, chevalier, seigneur de la Motte-Jaligny et autres lieux, tutrice de leurs enfants, contre Mᵉ Jean-Baptiste Rousseau du Pal. — 7 juillet : messire Antoine Jamet, prêtre, curé de Cuncy et Villiers-sur-Yonne, archiprêtre de Tannay, contre messire Jacques Berthelot, prêtre, ci-devant curé dudit Cuncy. — 11 août : messire Guillaume Tambonneau, prêtre, bachelier en théologie, chanoine de l'église de Paris, y demeurant, cloître Notre-Dame, prieur commendataire du prieuré de Conflans-Sainte-Honorine, contre messire Pierre Langlois La Fortaine, docteur de la maison et société de Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye de Bouras, conseiller du roi en sa cour de Parlement de Paris, y demeurant, rue des Francs-Bourgeois, paroisse de Saint-Gervais. — 14 août : Honoré de Meaux, écuyer, et dame Edmée-Perrette de La Perrière, sa femme, demeurant à Aix-en-Provence, contre dame Anne d'Anglard, veuve de messire Edme-Roch de La Perrière, tutrice de leurs fils mineurs. — 26 août : réception de Germain-Jean de Pagany, écuyer, lieutenant de cavalerie au régiment de Ligny, en qualité de conseiller du roi, chevalier d'honneur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, en remplacement de Germain de Pagany, sieur de la Chaize, son frère. — 1ᵉʳ septembre : Mᵉ Jean Guipier, procureur fiscal de Toulon-sur-Arroux, contre divers habitants de la paroisse de Limanton; — messire Gérard de Béronny, prêtre, chantre, chanoine et curé de Clamecy, contre messires Louis Rameau, Louis et Edouard Fontier et Remy Guidon, tous prêtres et chanoines dudit Clamecy. — 10 novembre : dom Charles-Joseph de Clermont, seigneur prieur de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Michel Robichon de La Girodière, commissaire aux saisies réelles. — 17 novembre : Mᵉ Pierre Delafond, avocat en Parlement, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Guillaume Delaprée, avocat au présidial, demeurant en ladite ville. — 1ᵉʳ décembre : Mᵉ Jean Guéron, prêtre, curé de Coulanges-les-Nevers, contre Mᵉ Guillaume Gascoing, sieur de Villecourt, procureur fiscal de la pairie de Nevers. — 15 décembre : messire Antoine Scionnest, prêtre, curé de Prye, contre Mʳ Clément, notaire royal, demeurant en ladite paroisse de Prye. — 22 décembre : Mᵉ Charles Ballard, conseiller du roi, président au grenier à sel de la ville de Luzy, contre Mᵉ Denis Nault, conseiller du roi, auditeur des comptes de Dôle, juge de Luzy, tant en son nom que comme tuteur des enfants mineurs de Mᵉ Charles-Claude Repoux, et demoiselle Louise Repoux, épouse dudit Mᵉ Denis Nault.

B. 574. (Cahier.) — In-folio de 76 feuillets papier.

1724. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 12 janvier : messire Lazare d'Esmé de Chanteloup, chevalier, seigneur d'Ardan, contre messire Gabriel d'Esmé, chevalier, seigneur de Chanteloup; — Philibert Harmand, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, aide-major au régiment de Beauce, demeurant à Vassy, paroisse de Pou-

ques, contre Jean Maillard, marchand, demeurant à Saint-André-en-Morvand. — 26 janvier : Eustache de Chargères, écuyer, seigneur de Vaux, majeur, demeurant en la paroisse de Fléty, héritier de dame Élisabeth de Bongards, sa mère, qui l'était de Louis-Charles de Bongards, son frère, contre messire François de Chargères, écuyer, demeurant en ladite paroisse de Fléty. — 3 février : Me Pierre Galle, conseiller du roi et grènetier ancien au grenier à sel de la ville de Saint-Saulge, et demoiselle Madeleine Dronereau, son épouse, fille et héritière de défunt Mr Jean Dronereau et de demoiselle Jeanne Pinet, ladite Jeanne Pinet fille et héritière de Simon Pinet et de défunte Charlotte Roy, contre Jean Pieuchot, demeurant en la paroisse de Saint-Benin-des-Bois. — 9 février-5 avril : frère Israël de Moussière, commandeur de la Croix-au-Bost, seigneur de la commanderie du Feuilloux et autres dépendances, demeurant ordinairemeut en la ville de Sallers, province d'Auvergne, contre Jean Taupin, marchand et ci-devant fermier de la commanderie du Feuilloux, demeurant en la paroisse de Neuville. — 26 avril : noble Engilbert Cocquelin, sieur de Saint-Vincent, ancien conseiller au bailliage de Nevers, et dame Charlotte Dollet, son épouse, demeurant à Nevers, paroisse Saint-Martin, contre Pierre Brisson, écuyer, demeurant audit Nevers, paroisse Saint-Arigle; — messire Roch Lasne, prêtre, curé de la paroisse de Brinon-les-Allemands, y demeurant, contre Pierre Dorlet, charron, et autres habitants de Brinon et d'Hubans; — messire François Therriat, clerc tonsuré du diocèse d'Auxerre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Martin de Clamecy, étudiant au séminaire d'Auxerre, procédant sous l'autorité de demoiselle Françoise Béthenon, sa mère, veuve de Loup Therriat, apothicaire, demeurant à Clamecy, contre les sieurs chanoines et chapitre de ladite église de Clamecy. — 10 mai : les sieurs vénérables doyen et chanoines de l'église cathédrale de la ville de Nevers et les religieux Minimes du couvent de la ville de Decize contre demoiselle Françoise Save, veuve de Me Denis Coppin, sieur de Chevannes, demeurant en ladite ville de Decize. — 17 mai : messire Jean de Lavenne, seigneur de la Mothe, demeurant à Olcy, contre Charles Hérault, maçon, demeurant à Michaugues, paroisse de Brinon-les-Allemands; — Me Jean-Baptiste Guilhermet, prêtre, curé de la paroisse de Dornes, fondé de procuration des dames abbesse et religieuses du royal monastère de Saint-Andoche d'Autun, contre dame Marie Baratier, veuve de Me Claude Dubois, notaire royal. — 24 mai : dom Hyacinthe Thiroux, religieux, chantre du prieuré de Saint-Révérien, y demeurant, contre Me Charles Gourleau, marchand, demeurant en la ville de Saint-Saulge, fils et héritier de Charles Gourleau et Jeanne Simon. — 14 juin : dom Sébastien Vincent, prêtre, religieux profès de l'ordre de Cluny, infirmier titulaire du prieuré de Notre-Dame de La Charité, et en cette qualité prieur du prieuré de Berry, membre dépendant de La Charité, contre Germain Chenu, fermier du revenu du prieuré de Berry, et Marie Baille, sa femme; — dame Françoise de Corvol, veuve de messire Philibert Danguy, chevalier, seigneur de Monteuillon, y demeurant, contre Laurent de Lavenne, écuyer, demeurant à Poiseux, Jean et Jacques de Lavenne, ses frères. — 5 juillet : demoiselle Catherine Marchangy, veuve de Me Charles Vignault, notaire royal, demeurant en la ville de Saint-Saulge, contre Me Jean Robin, chirurgien-juré, demeurant en la ville de Prémery. — 19 juillet : ordonnance du lieutenant général portant que « quoyque la connaissance des difficultés qui intéressent les ecclésiastiques nous appartiennent, à l'exclusion des juges des seigneurs et autres juges subalternes, cependant... les échevins de la ville de Clamecy, pour avoir un prétexte d'introduire devant le juge de la châtellenie dudit lieu les chanoines de l'église collégiale de ladite ville, ont eu l'adresse de se faire assigner sous le nom de Pierre Desnoyers, ci-devant maître d'école dudit lieu, pour être condamnés à lui faire délivrer par lesdits chanoines une certaine quantité de grains pour la prébende affectée par l'article 9 de l'ordonnance d'Orléans à l'instruction de la jeunesse, et ont dénoncé cette demande auxdits chanoines... » et faisant défense au juge de la châtellenie de Clamecy de connaître du procès intenté par-devant lui à peine de cent livres d'amende. — 26 juillet : Me Jean Chevalier, prêtre, curé de Rouy, contre Me Jean Pinault, curé de Saint-Martin-de-la-Bretonnière-et-Sainte-Marie. — 23 août : Jacques Dufeuilloux, colonel de la bourgeoisie de la ville de Nevers, contre André Micault de Saint-Léger. — 30 août : Georges Caillat, marchand tanneur, demeurant à Cousin-le-Pont, faubourg d'Avallon, contre Dominique Hérault, procureur d'office à Corbigny et autres. — 6 septembre : messire Joseph Taillefert, prêtre, prieur commendataire du prieuré de Mazille, contre différents habitants dudit lieu; — Me Léger-Nicolas Despatys, seigneur de Courteille, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de Clamecy, et Me François Née, avocat en Parlement, demeurant audit Clamecy, contre Charles Guitet, hôte du Cheval-Blanc de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Marie Rossignol, sa femme. — 22 novembre : Jean,

Edme, François et Louise-Renée Grosjean, frères et sœur, demeurant à Asnan, contre Charles Dumont, greffier à Sancoins. — 29 novembre : dame Marie Sauvaget, épouse de François de Chargères, écuyer, seigneur de Vaux, demeurant en la paroisse de Fléty, contre son mari.

B. 575. (Cahier.) — In-folio de 52 feuillets papier.

1725. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 10 janvier : messire Laurent de Lavenne, écuyer, prieur-curé de la Montagne, demeurant à Grenois, contre Philibert Guillerand, huissier royal, demeurant à Asnan. — 28 février : dame Madeleine Oudaille, veuve de Roger Bouguier, écuyer, seigneur de Vellery, gentilhomme d'honneur au présidial d'Auxerre, contre demoiselle Louise de Razout, veuve de Gaspard de Razout, seigneur des Fourneaux, tant pour elle que pour Louis de Razout, seigneur des Roches, et Clément de Razout, bailli de Saint-Martin-du-Puy. — 26 avril : Mᵉ Claude Berger, marchand, demeurant à La Charité, contre les religieux Bénédictins de ladite ville. — 30 mai : messire Pierre Gasque, prêtre, curé de Sardy-les-Épiry, contre Mᵉ Paul Girardot et Mᵉ François Moreau, marchands de bois ; — illustrissime et révérendissime messire Pierre Guérin de Tancin, archevêque d'Embrun, abbé et seigneur spirituel et temporel de l'abbaye de Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, contre divers habitants de Dornecy. — 6 juin : Mᵉ Jacques-Charles Alixand de Maux, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, contre messire Antoine Testelette, prêtre, curé de la paroisse d'Uxeloup. — 4 juillet : Mᵉ Jean Rousseau, marchand, ci-devant sous-fermier du prieuré de Mazilles, contre messire Joseph Taillefert, prêtre, curé de la ville de Souvigny, prieur dudit prieuré. — 11 juillet : messire Laurent Barbier, prieur commendataire, seigneur spirituel et temporel du prieuré de Saint-Robert d'Andryes, demeurant ordinairement à Paris, en l'hôtel de S. A. Sérᵐᵉ Monsieur le cardinal de Rohan, contre messire Antoine Pinette, prêtre, curé de Cuncy et Villiers-sur-Yonne. — 18 juillet : Mᵉ Gilbert Maure, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire François d'Escorailles, écuyer, seigneur comte de Soubertier, Villume et Livry. — 26 juillet : messire François de Fournillon de Buttery, écuyer, grand cellérier de l'abbaye royale de Savigny-en-Lyonnais, prieur du prieuré de Notre-Dame de Mars-sur-Allier, ordre de Cluny, poursuite et diligence de Mᵉ Jean Gourjon, notaire au duché de Nivernais, demeurant en la paroisse de Gimouilles, contre Mᵉ Charles Maillot, bourgeois, demeurant en la paroisse dudit Mars, fils et héritier de Mᵉ François Maillot, son père. — 2 août : les religieux Minimes de la ville de Decize contre François de Rosticelly, capitaine du château de monseigneur le duc de Nevers de ladite ville de Decize. — 29 août : les vénérables prieur et religieux Chartreux de Notre-Dame d'Apponay contre Jean et Pierre Baudin, laboureurs et communs personniers, demeurant en la paroisse de Lanty. — 14 novembre : dame Jeanne Langlois, femme de Gabriel Pierre, seigneur des Hulmes, ci-devant capitaine au régiment de Rouergue, contre François Robin, notaire, demeurant au bourg et paroisse de Druy. — 28 novembre : demoiselle Marguerite Langlois, fille majeure, demeurant à Decize, héritière de demoiselle Anne Capelain, sa mère, veuve de Jean-Baptiste Langlois, contre Gilbert Carpentier, écuyer, seigneur de Crécy. — 5 décembre : les dames religieuses Bernardines de la ville de Moulins contre Jean de Châteaubodeau, écuyer, et dame Madeleine des Ecures, sa femme, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 29 décembre : réception de Mᵉ Laurent Rousset, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, en l'office de bailli du prieuré dudit Saint-Pierre.

B. 576. (Cahier.) — In-folio de 51 feuillets papier.

1726. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 janvier : Mᵉ Philippe Petitier, notaire royal, demeurant à Brassy, contre honorable homme Jean Grosjan, marchand, demeurant à Asnan. — 23 janvier : Jean Bernard, vigneron, demeurant en la paroisse de Pouilly, contre Simon Planel, tonnelier, demeurant en ladite paroisse. — 6 février : messire Pierre Pitois, chevalier, seigneur de Quincize, contre dame Marie de Cotignon, veuve de noble Jean Save, avocat à la cour, dame de la terre et seigneurie d'Ougny. — 13 février : Mᵉ Charles Magdelénat, prêtre, curé de Sainte-Colombe, Mᵉ François Magdelénat, prêtre, curé d'Angely, demoiselles Perrette, Claudine et Agathe Magdelénat, leurs sœurs, tous enfants et héritiers de Mᵉ Charles Magdelénat et de demoiselle Claudine Magdelénat, contre Mᵉ Clément de Razout, bailli de Saint-Martin-du-Puy, tuteur des enfants de Jean Renaudot. — 27 février : Mᵉ Jean Moulin l'aîné, praticien, demeurant à Chazeuil, père et tuteur du sieur Jean Moulin, son fils, héritier de Mᵉ Jean Jarreau, son aïeul mater-

nel, seigneur dudit Chazeuil, contre Me Léger Despatys, conseiller du roi et grènetier au grenier à sel de Clamecy, y demeurant. — 13 mars : dame Marguerite-Catherine Legros, épouse de messire Henry de Cotignon, chevalier, seigneur de la Charnaye, contre son mari. — 27 mars : messire Gaspard Leblanc, prieur commendataire du prieuré de Lurcy-le-Bourg, contre Edme Ansery, laboureur, demeurant en la paroisse de Ligny. — 3 avril : messire Antoine Gentil, prêtre, curé de Saint-Parize, contre Antoine Gobillot, tisserand en toile, demeurant en la même paroisse ; — messire Charles Vaillant, prêtre, curé de Mingot, contre messire Louis Baillot, prêtre, curé d'Ougny : sentence déclarant la permutation faite entre le sieur Baillot et le sieur Vaillant de la cure d'Ougny contre celle de Mingot, du 11 mars dernier, et le billet du même jour portant pension viagère de 150 livres par an au profit dudit sieur Vaillant nul et de nul effet, comme simoniaque, et défendant au sieur Baillot de faire aucune fonction de curé de Mingot et d'en percevoir les revenus. — 15 mai : messire Philibert Bourgier, prêtre, curé de Montigny-sur-Canne, contre messire Ignace-Antoine Philippe, prieur de Coulonges. — 29 mai : frère Louis-Adrien Corbeille, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, seigneur commandeur des commanderies du Saulsay et Biches, demeurant ordinairement en la ville de Rouen, contre Edme Pouillard et Léonard Albourg, demeurant au bourg de Biches. — 5 juin : messire Pierre Demoncharmoux, prêtre, curé de Millay, y demeurant, contre Pierre Picard, laboureur, chef de sa communauté, demeurant au village des Moindrots, paroisse de Luzy ; — messire Edme Mongin, évêque de Bazas, abbé de Saint-Martin d'Autun, conseiller du roi en tous ses conseils, et les sieurs grands vicaires de ladite abbaye, contre Me Armand Durand, prieur du prieuré de Commagny : sentence condamnant le prieur de Commagny à reconnaître au profit de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun le droit de patronage qu'il doit à cause de sondit prieuré de Commagny, à raison de trente livres par an....., « comme aussy à délivrer auxd. sieurs grands vicaires et religieux une chape précieuse pour son avénement aud. prieuré, le tout suivant les statuts de l'abbaye ». — 19 juin : ordonnance présidiale donnant commission au sieur Magnan, avocat, demeurant à Corbigny, pour exercer les fonctions de juge des justices de Colon, Chantereau, Vernizy, le Creuzet, la Trouillère, Taveneau, Cuzy, Lantilly, Villemoulin, Certaine, la Chaume, Demain, la Collancelle et le Pontot, jusqu'à ce qu'il ait été nommé des juges auxdites justices par les seigneurs à qui elles appartiennent. — 10 juillet : Me Pierre Delespine, clerc tonsuré du diocèse de Senlis, prieur de Notre-Dame de Mars, contre messire François de Fournillon de Buttery, prieur dudit prieuré : double nomination audit prieuré ; — messire Michel Lingue, prêtre, curé de la paroisse de Chevenon, contre Mr Vyau de La Garde, chanoine de l'église Saint-Cyr de Nevers, syndic du chapitre de ladite église. — 17 juillet : Me Charles Paillard, sieur de Goulnot, conseiller du roi élu en l'élection de Nevers, contre le chapitre dudit Nevers. — 31 juillet : messire Achille Boillot, prêtre, prieur de Beffes, contre Me Michel Bagnayt, docteur en médecine, demeurant à La Charité, fils de Me François Bagnayt, aussi docteur en médecine ; — messire Étienne Quartier, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-Yves, fondée en l'église de Saint-Arigle de Nevers, y demeurant, contre le sieur Paponnat, corroyeur audit Nevers. — 7 août : messire François Naudet, prêtre, curé de Saint-Céols, contre Léonard Calier et Pierre Barbier, marchands, fermiers du revenu du prieuré de Saint-Céols. — 11 septembre : Guillaume Sallonnyer, écuyer, seigneur du Pavillon, ancien lieutenant criminel de robe courte au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Madeleine Garnier, veuve de messire Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, et Louis-Alexandre de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay. — 27 septembre : Me Jean Michel, marchand, demeurant à Cercy-la-Tour, fermier d'Avril-les-Loups, contre dame Marie de Chargères, épouse de messire Charles-Clair de Virgille. — 20 novembre : demoiselle Agathe de Charry, veuve de Me Claude Gudin, avocat à la cour, tutrice de leurs enfants, héritiers de leur père, demeurant à Chassy, paroisse de Mhère, contre Pierre Pigoury, marchand, demeurant audit Chassy. — 11 décembre : Me Pierre Jolly, avocat en Parlement, lieutenant particulier au bailliage de La Charité, contre Me Henry de Lespinasse de La Grange, avocat en Parlement, demeurant à La Charité, héritier de Me Pierre de Lespinasse, son frère, procureur du roi en l'élection dudit lieu. — 18 décembre : messire Jean Bouard, prêtre, curé de la paroisse de Cougny, contre Thomas Coppin, meunier ; — ordonnance du lieutenant général enjoignant à la dame comtesse de Bissy, au sieur vicomte d'Armes, à la dame marquise de Béthune de Châtillon, au sieur marquis d'Espeuilles, au sieur François Comptant, à la veuve Théveneau, au sieur Robert Boussé, aux chanoines réguliers de Nevers, tous seigneurs décimateurs de la paroisse de Bazolles, de faire faire dans les trois

mois les réparations des chœur et clocher de l'église paroissiale de Bazolles ; — ordonnance du même ordonnant aux sieurs prieurs de Bellevaux, Biches et Coulonges, seigneurs décimateurs de la paroisse de Limanton, de faire faire dans les trois mois les réparations du chœur et du clocher de l'église de Limanton.

B. 577. (Cahier.) — In-folio de 54 feuillets papier

1727. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 29 janvier : Me Jacques-Charles Alixand de Maux, procureur général au domaine et chambre des comptes de Nivernois, demeurant à Nevers, contre Joseph Lagarde, huissier royal. — 5 février : dame Mathurine-Reine de Bretagne, veuve de Claude-François Rousset, seigneur de Jailly, tutrice de leurs enfants, demeurant à Gâcogne, contre messire Étienne-François de Guijon, écuyer, seigneur de Précy, major d'infanterie. — 19 mars : Claude Petiot, ci-devant fermier de Giry et à présent fermier de la terre de Prémery, contre Me Hugues Leblanc, procureur d'office au bailliage de Prémery. — 2 avril : sentence rendue contre le sieur Berchard, prêtre, desservant le prieuré de Fontaine, qui est condamné à 150 livres d'aumône, applicables « aux réparations de l'auditoire de ce palais », pour avoir fait rébellion à justice et « fait sonner le tocsin lors de l'apposition de nos scellés au prieuré de Fontaine ». — 30 avril : Me François-Louis Moreau, notaire royal, demeurant à Château-Chinon, contre François du Crest, écuyer, seigneur de Ponay. — 14 mai : ordonnance du lieutenant particulier faisant défense à Me Claude-Louis Vigier, prêtre, curé de la paroisse de Chevannes-sous-Montenoison, d'assigner les habitants dudit Chevannes par-devant le juge dudit lieu au sujet des réparations à faire à l'église et au presbytère dudit Chevannes, un procès étant engagé au présidial à ce sujet entre les habitants dudit lieu et les héritiers de messire Jean Chevrier, précédemment curé dudit Chevannes. — 28 mai : dame Olympe de Bretagne, épouse séparée de biens de François de Guijon, écuyer, contre dame Mathurine-Reine de Bretagne, veuve de Claude-François Rousset, seigneur de Jailly ; — messire Antoine Scionnest, prêtre, curé de Prye, contre différents habitants dudit lieu. — 2 juillet : Denis-Louis Lizarde de Radonvilliers, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, dame Gabrielle Simonin, son épouse, Me Claude Belard, avocat en Parlement, demoiselle Louise Simonin, son épouse, Me Louis-François Simonin, seigneur du Vernay, conseiller du roi au bailliage et pairie de Nevers, Louis Simonin, sieur de Vauvrille, Edouard Simonin, sieur de la Motte, et Edouard Simonin, sieur de Verrières, enfants de noble Philibert Simonin, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, messire Louis Raboin, prêtre, curé de Saint-Aré de la ville de Decize, Gabrielle Raboin, fille majeure, Me Jean-Érard Chatellain et demoiselle Michelle Raboin, son épouse, lesdits sieur et demoiselles Raboin enfants de demoiselle Jeanne Simonin, leur mère, lesdits Gabrielle, Marie, Philibert et Jeanne Simonin enfants et héritiers de Me Louis Simonin, avocat en Parlement, contre dame Louise Coppin, veuve de noble Pierre Alixand, conseiller du roi, lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritière de messire Claude Coppin, prieur commendataire de Cossaye ; — messire François de Joumard-Tizon d'Argence, chevalier, enseigne de vaisseau du roi, fils et héritier de messire Edme-François de Joumard-Tizon, comte d'Argence, et de dame Charlotte-Élisabeth de Vince, demeurant à Changy, contre dame Marie Comeau, veuve de messire Pierre de Joumard-Tizon, marquis d'Argence, tutrice de leurs enfants, ledit Pierre aussi fils et héritier desdits François de Joumard-Tizon et Charlotte-Élisabeth de Vince. — 23 juillet : messire Imbert Roux, prêtre, chanoine régulier, prieur-curé de Saint-Germain de Guipy, contre messire Henry Robinot, prêtre, curé de Dompierre-sur-Héry ; — messire Laurent de Lavenne, prieur de la Montagne, demeurant à Grenois, contre Edme Milard, laboureur et fabricien de ladite paroisse de la Montagne. — 20 août : honorable homme Léonard Jourdan, marchand, demeurant à Corbigny, contre Gabriel Pannetrat, huissier royal, demeurant à Lormes. — 27 août : Me Pierre-Jacques Regnault, marchand, fermier de la commanderie du Feuilloux, contre Léonard Guignebard, marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Jean-aux-Amognes ; — noble Léonard Gudin, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François Damon, marguillier de l'église paroissiale de Mhère : « Nous avons ordonné qu'à l'avenir le défendeur sera tenu de porter le pain bénit à l'église de lad. paroisse de Mhère audit sieur demandeur après le seigneur dudit lieu par préférence au sieur Girard, et avons condamné ledit défendeur aux dépens ». — 3 septembre : Jean Rochery, Étienne Lhomme et Charles Bureau, chirurgiens-jurés du roi composant la communauté des maîtres chirurgiens de cette ville et ressort de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Antoine Donnet, maître apothicaire en la même ville.

— 10 septembre : Guy de La Bussière, écuyer, demeurant en la ville de Saint-Saulge, et demoiselle Marie-Hélène de Tournemire, sa femme, héritière de Edmée-Hélène de Lavenne, sa mère, contre Étienne Quoy, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant en la paroisse de Crux-la-Ville ; — messire Claude Camuset, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Père de Nevers, seigneur du fief et justice de Varennes, situé en la paroisse de Pazy, demeurant en la ville de Nevers, contre Louis Bureau, bourgeois, demeurant en la paroisse de Saint-Seine de Corbigny. — 16 octobre : Mᵉ Jean Rousseau, sieur du Pal, y demeurant, contre demoiselle Françoise Bourguignon, veuve de Mᵉ Jean Rogier, fermier du membre du Pal, dépendant du prieuré du Moustier, demeurant en la paroisse de Dompierre. — 5 novembre : Mᵉ François Haly, ci-devant fermier de la ferme du Plais, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-d'Heuille, contre dame Élisabeth Turchy, veuve de Mᵉ Antoine Daugy, demeurant en la ville de Sancoins. — 12 novembre : messire Étienne Bonnemain, prêtre, curé de la paroisse d'Hubans, y demeurant, contre Pierre-Antoine de Jaucourt, marquis d'Espeuilles, seigneur baron d'Hubans et autres lieux, demeurant en la ville de Paris, seigneur décimateur de la paroisse d'Hubans. — 19 novembre : demoiselle Angélique de Cotignon de La Charnaye, fille majeure, demeurant au Chateauguet, contre Henri de Cotignon, écuyer, seigneur de la Charnaye. — 3 décembre : messire Charles de Lavenne, écuyer, prêtre, curé de Poiseux, y demeurant, contre messire Étienne Quartier, ci-devant curé dudit Poiseux, demeurant en la ville de Nevers : sentence condamnant ledit sieur Quartier à rembourser audit de Lavenne les réparations qu'il a fait faire tant à sa maison curiale qu'à l'église, et à achever de faire faire lesdites réparations à ses frais. — 10 décembre : dom Eucher, seigneur prieur de Fontaine, contre Mᵉ Jean Thévenet, ci-devant fermier dudit prieuré, qui est condamné à restituer audit prieur tous les terriers, titres et papiers qu'il a en sa puissance, dépendant dudit prieuré de Fontaine. — 24 décembre : Mᵉ Gabriel Gondier, seigneur de la Vallée, officier chez le roi, demeurant audit lieu de la Garenne, contre Thomas et Henry Berger, laboureurs, demeurant au village de la Garenne, paroisse de Langy.

B. 578. (Cahier.) — In-folio de 46 feuillets papier, en mauvais état.

1728. — REGISTRE DES SENTENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 4 février : messire Marie de Girard, chevalier, seigneur marquis d'Espeuilles, contre Louis-Antoine Sallonnyer, chevalier, seigneur de Faye, trésorier de France en la généralité de Moulins et dame Jeanne de Bèze, son épouse ; — demoiselle Constance Beroult, veuve de Jean-François, seigneur de Chibault et du Meuble, demeurant à Moulins, contre messire Henri de Cotignon, seigneur de la Charnaye, demeurant en son château dudit lieu. — 18 février : ordonnance du lieutenent général enjoignant au prieur du prieuré de Saint-Saulge de nommer un juge pour exercer la justice dudit prieuré. — 10 mars : messire Charles-Bonaventure Quantin de Richebourg, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, marquis de Sancergues, seigneur de Précy et autres lieux, contre Jean Gascoing, écuyer, seigneur de Berthun, Beffes et Motédon, demeurant en son château de Berthun. — 17 mars : messire Paul Gourleau, prêtre, curé de Neuville, contre Mᵉ Jean Chaufournier, héritier de Mᵉ Philibert Chaufournier, curé dudit Neuville. — 7 avril : demoiselle Agathe Charry, veuve de Mᵉ Claude Gudin, avocat en Parlement, tutrice de leurs enfanls, demeurant à Chassy, paroisse de Mhère, contre Pierre Pigoury, marchand, demeurant au même lieu. — 14 avril : dame Claude Leclerc, veuve de Mᵉ Jean Pourcher, conseiller du roi au grenier à sel de Clamecy, y demeurant, contre Mᵉ François Grosjan de Vincelles, avocat en Parlement, demeurant à Asnan. — 28 avril : noble Jean-Étienne Michel des Préfays, conseiller du roi, lieutenant-assesseur du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François Robillard, manœuvre, demeurant au village de Sangué, paroisse de Lurcy-le-Bourg ; — ordonnance du lieutenant général enjoignant au nommé Grosjan fils, ci-devant demeurant au bourg d'Asnan, faisant sa résidence actuelle au bourg de Saint-Révérien, de produire au présidial les titres en vertu desquels il exploite en qualité d'huissier royal. — 12 mai : messire Henry Mars, prêtre, curé de Rémilly, y demeurant, contre François du Crest, écuyer, seigneur de Ponay et Saint-Michel-en-Longue-Salle, et dame Marie-Josèphe de Virgille, son épouse, demeurant audit Saint-Michel, susdite paroisse de Rémilly ; — Mᵉ Gaspard Potereau de Marcy, avocat en Parlement, demeurant à Paris, tant pour lui que pour Étienne, Claude et Guil-

laume Poitereau, ses frères, tous héritiers de Me Gaspard Girard, seigneur de Marcy, leur oncle maternel, contre Pierre et Pierre Rateau père et fils, laboureurs et communs personniers, demeurant à Charpuis. — 9 juin : Charles-Simon-François Cochet de Monts, seigneur de La Ferté-Chaudron, y demeurant, contre Léonard Gentil, fermier de Monts, paroisse de Béard. — 30 juin : Charles-Nicolas Desprez, écuyer, seigneur de Bligny, y demeurant, paroisse de Saint-Firmin, contre différents habitants de ladite paroisse. — 7 juillet : messire François-Léonard Michel, prêtre, curé de la paroisse de Cercy-la-Tour, y demeurant, contre dom Ignace Philippe, prêtre, religieux de l'ordre ancien de Cluny, prieur de Notre-Dame de Coulonge, et le sieur Micault, prêtre, chapelain de la chapelle de Saint-Antoine de Champlevoy, seigneurs décimateurs ecclésiastiques en ladite paroisse de Cercy : sentence condamnant lesdits prieur et chapelain à payer trois cents livres par an de portion congrue au curé de Cercy, et cent cinquante livres par an pour son vicaire, payables de quartier en quartier et par avance. — 28 juillet : Me Pierre Pelletier, marchand, demeurant en la paroisse de Vauclaix, contre Léonard Gruer, manœuvre en la même paroisse. — 11 août : Henry de Lespinasse, sieur du Batoué et de la Grange, procureur du roi en l'élection de La Charité, contre dame Catherine Micault, veuve du sieur Alexandre de Chevas, écuyer, seigneur de Favane et autres. — 18 août : Me Jean Thomas-Maslin, sieur de la Motte, avocat en Parlement, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Nevers, y demeurant, contre Me Claude Seigne, marchand faïencier, demeurant à Nevers. — 26 août : dame Élisabeth Blandin de Pée, épouse de Jean-François Gascoing, seigneur de Monts, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre son mari. — 9 septembre : demoiselle Marguerite de Jarsaillon, veuve de messire Pierre Bruneau, chevalier d'honneur au Châtelet de Paris, contre Léonard et Pierre Godard père et fils, laboureurs, demeurant en la paroisse de Chiddes. — 17 novembre : Me Joseph Prévost, licencié ès-lois, seigneur de Perrigny, fils et unique héritier de noble Joseph Prévost, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et héritier d'Antoine Prévost et Anne-Marie Delault, ses aïeul et aïeule, demeurant en la paroisse de Saint-Aré-les-Decize, contre dame Catherine Chaussin, veuve en secondes noces de messire François du Crest, lieutenant de vaisseau, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et en premières noces dudit noble Joseph Prévost, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants et dudit sieur du Crest. — 1er décembre : Me Nicolas Charlot, prêtre, curé de Bona, contre Joseph Jaillette, marchand, demeurant en la paroisse de Huez, et messire Nicolas des Ulmes, seigneur de Brion, tuteur des enfants mineurs de François du Verne, en son vivant seigneur de Marancy et d'Aglan en partie, et de dame Marie-Anne de Laduz ; — messire Charles Fontaine des Montées, conseiller du roi au Parlement de Paris et d'honneur en tous les parlements du royaume, comte de Prémery, évêque de Nevers, contre Me Claude Petiot, ci-devant fermier de Prémery.

B. 579. (Registre.) — In-folio de 36 feuillets papier (couvert en parchemin).

1729. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 26 janvier : messire Léonard-François-Michel, prêtre, curé de Cercy-la-Tour, contre le chapitre de Nevers. — 3 février : messire Jean-Baptiste Deroche, prêtre, curé de Flez et Cuzy-sur-Yonne, y demeurant, contre différents habitants de ladite paroisse. — 16 février : messire Louis Taillandier, chanoine de Nevers, contre Me Jean Sallonnyer de Nyon, avocat en Parlement, demeurant à Nevers. — 23 mars : François et Louis Mercier frères, marchands, demeurant au Petit-Massé, paroisse de Chougny, contre dame Marie de Cotignon, dame d'Ougny, veuve de messire Jean-Gaptiste Save, seigneur d'Ougny, y demeurant. — 30 mars : Charles Greffier, huissier-audiencier en l'élection de Nevers, contre demoiselle Françoise Cacadier, pensionnaire des Ursulines de Nevers, et dame Marie Cacadier, veuve de Léonard David. — 6 avril : messire Louis-Arnault Marchangy, prêtre, prieur et curé de la paroisse de Saxi-Bourdon, y demeurant, contre Étienne Monnet, manœuvre, demeurant en ladite paroisse. — 11 mai : messire Jean-Michel de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de Beaumont-sur-Sardolle, la Cave, Sichamps, démeurant au château de la Cave, paroisse de Beaumont, contre Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur de Choulot, demeurant en la paroisse de Beaumont-la-Ferrière ; — ordonnance du lieutenant général du présidial pour l'élection d'un curateur à la succession vacante de messire Achille Martin, prêtre, curé de Champallement, décédé le 19 mars précédent. — 1er juin : réception de Me Marin Huet de Courjamont en qualité d'avocat au présidial. — 15 juin : Jean Michault, voiturier par terre de la ville de La Charité, contre Me Pierre Davin, prêtre, curé de la Celle. — 30 juin : les dames abbesse et religieuses de l'abbaye

de Nevers contre Philibert Leblanc, vigneron de la paroisse de Saint-Laurent-les-Nevers, François Passot et Jean Pellier, dîmeurs du sieur Quartier, curé de Chaluzy. — 6 juillet : noble Charles Alixand, sieur de Cuffier, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François de Chargères, écuyer, seigneur de Vaux, et dame Marie Sauvaget, son épouse, héritière de Jean Sauvaget et demoiselle Madeleine Gueneau, ses père et mère. — 20 juillet : Jean de Bèze, seigneur de Chasnay, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, étant aux droits de Jean de Bèze, son frère, contre Pierre Lemerle, vigneron, demeurant en la paroisse de Marzy ; — messire Claude Camuzet, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pierre de la ville de Nevers, y demeurant, contre Mᵉ André Micault de Saint-Léger, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, étant aux droits de Mᵉ Jean Micault, son aïeul. — 3 juillet : messire Gabriel des Prez, écuyer, ancien curé de Saint-Genest de la ville de Nevers, contre Jacques Baudet, laboureur, demeurant en la paroisse de Meauce. — 7 septembre : dame Anne Morin, veuve de Léon Renaud, garde du roi, tutrice de leurs enfants, demeurant au village du Chazeau, paroisse d'Imphy, contre messire Michel de Las, chevalier, seigneur de Vallotte et autres lieux, demeurant à Prye. — 23 novembre : Mᵉ Jacques-Charles Alixand, procureur général au domaine et chambre des comptes de Nivernois, et dame Claude Vaillant, son épouse, contre Mᵉ Antoine Gourjon, notaire royal, demeurant à Nevers, tuteur *ad hoc* de Gabriel Bergeron, fils mineur de Barthélemy Bergeron. — 14 décembre : Mᵉ Nicolas Simonnot, entreposeur du tabac à Clamecy, et dame Marie de Lamoignon, son épouse, contre Samuel de Meun de La Ferté, écuyer, demeurant à Clamecy. — 22 décembre : Jacques Masson, seigneur de Guérigny et autres lieux, conseiller au conseil des finances de monseigneur le duc de Lorraine et directeur général de ses eaux et forêts, demeurant à Lunéville en Lorraine, contre Antoine Quittard, laboureur, demeurant au bourg et paroisse de Guérigny.

B. 580. (Cahier.) — In-folio de 58 feuillets papier.

1730. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : Mᵉ Jean-Baptiste Rochery, lieutenant du premier chirurgien du roi en la ville et dépendances de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Léonard Blondeau, Guillaume Loison et Jean-Baptiste Jousselin, faisant fonctions de chirurgiens et barbiers en la ville de La Charité, y demeurant. — 1ᵉʳ février : ordonnance du lieutenant particulier faisant défense à Mᵉ Jean Gascoing, lieutenant général au présidial, cité par dame Marie Roussel, veuve de Pierre Brisson, et demoiselles Marie et Marguerite Brisson, leurs filles, par-devant le lieutenant général de la pairie de Nevers de comparaître devant ledit lieutenant général de la pairie. — 8 février : messire Antoine-Victor Marceau, prêtre, curé de Sémelay, contre François Sauvaget, fendeur de bois. — 8 mars : dame Jeanne Fouquet, veuve de Mᵉ François Evrat, François et Jean Evrat et Jean Breton, mari d'Henriette Evrat, enfants de ladite veuve et dudit défunt, demeurant à La Charité, contre Guillaume Coisson. — 29 mars : messire Charles Fontaine des Montées, conseiller du roi en tous ses conseils d'honneur en son Parlement de Paris et autres parlements du royaume, comte de Prémery, évêque de Nevers, contre messire Léonard Gobillot, prêtre, curé de Cuffy et seigneur décimateur en partie de ladite paroisse ; — Mainlevée en faveur de messire Pierre Bureau, doyen de l'église collégiale de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, des revenus de ladite église qui avaient été saisis pour subvenir aux réparations et à la desserte de ladite église. — 26 avril : Laurent du Verne, écuyer, seigneur de Presle et Giverdy en partie, y demeurant, contre Mᵉ Pierre Gasle, procureur fiscal de la châtellenie de Saint-Saulge. — 4 mai : dame Barbe d'Anstrude, veuve de messire Charles de Lenfernat, chevalier, seigneur de la Resle, demeurant en la paroisse de Montigny-le-Roy, dame Françoise de Lenfernat, femme de messire Gabriel de Certaines, chevalier, seigneur de Villemolin, demeurant à Villemolin, paroisse d'Anthien, messires Gabriel-André et Charles de Lenfernat, chevaliers, seigneurs de la Resle et de la Bande, demeurant audit lieu de la Resle, tous enfants et héritiers dudit seigneur de la Resle, contre dame Marguerite Ducrot, veuve de messire Charles de Certaines, chevalier, seigneur de Villemolin, demeurant audit lieu. — 10 mai : messire Paul de Chabannes, comte dudit lieu, seigneur d'Huez et autres lieux, demeurant en son château d'Huez, contre Mᵉ Henry Gory, avocat en Parlement, demeurant à la Tournelle, paroisse d'Arleuf ; — messire Laurent de Lavenne, prêtre, prieur et curé de la Montagne, demeurant à Grenois, contre messire Jean-Baptiste Testelette, prêtre, curé de la paroisse d'Asnan, y demeurant : sentence faisant défense au curé d'Asnan d'administrer à l'avenir aucuns sacrements aux paroissiens de la cure de la Montagne, lui enjoignant de se conformer au rituel et

règlement du diocèse de Nevers, et ordonnant que l'extrait baptistère de Claude Gresle, inséré sur les registres de la cure d'Asnan sera rayé et transcrit sur ceux de la paroisse de la Montagne, en présence des parrain et marraine dudit Gresle. — 17 mai : Me Pierre Gasle, conseiller du roi, grènetier ancien au grenier à sel de la ville de Saint-Saulge, et dame Jeanne Gasle, veuve de Me Pierre Ravizy, contre Philippe Mariller, laboureur, demeurant au village de Marmantray, paroisse de Crux-la-Ville. — 24 mai : demoiselle Marie Baudrion, épouse de Me Lazare Huet, greffier en chef au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre son mari. — 7 juin : messire François Vincent, prêtre, curé de Saint-Étienne de Nevers, y demeurant, contre Pierre Lasne, marchand tanneur, demeurant en la ville de Nevers. — 5 juillet : sentence faisant mainlevée au profit de Me Lazare Rebreget, prêtre, curé d'Alluy, des revenus de sa cure. — 19 juillet : Me Claude Delaporte d'Ausson, conseiller du roi, élu en l'élection de Clamecy, contre Paul et Laurent Adam, demeurant en la paroisse de Chevannes-sous-Montenoison ; — Guillaume Millot, écuyer, seigneur de Monjardin et Chaumigny, trésorier de France en la généralité de Moulins, et Me Philibert Dougny, fermier de Mazille, contre Philippe Coulon, marchand, demeurant à Cronat. — 26 juillet : ordonnance du présidial faisant défense aux justiciables de la justice d'Héry, où il n'y avait pas de juge de nommé, de comparaître ailleurs qu'au présidial ; — sentence contre le chapitre de Nevers, décimateur de la paroisse de Balleray, qui est condamné à faire faire dans les deux mois les réparations du chœur de l'église dudit Balleray et à fournir les vases sacrés et ornements utiles et neufs. — 28 juillet : Me Charles Dubled, sieur de Loizelot, avocat à la cour, demeurant à Lormes, contre Charles Bussy, praticien et procureur fiscal de la justice de Brassy, demeurant aussi à Lormes. — 9 août : Me François Mocquot, seigneur d'Agnon, commensal de la maison du roi, demeurant en la ville de Nevers, contre Me Gilbert Chevreau, fermier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 30 août : Me Philippe Henriet, seigneur de Thaveneau, y demeurant, paroisse de Mouron, contre messire Edme Garnier, prêtre, chanoine en l'église collégiale de Cervon, y demeurant : ledit Garnier, après signification à lui faite de l'acte d'acquisition par ledit Henriet de la maison qu'il occupe, devra la vider dans huitaine, « sinon... ledit temps passé, permet audit Henriet de l'expulser et mettre ses meubles sur le carreau » ; — messire Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur d'Olcy, Choulot, Sichamps et autres lieux, et dame Marie de Quinquet, son épouse, demeurant à Olcy, paroisse de Neuilly, contre messire Charles Oudet, prêtre, curé dudit Sichamps. — 15 novembre : demoiselle Edmée Garnault, fille majeure et marchande, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Marie Lejay, veuve de Me Julien Garnault, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, tutrice de leurs enfants. — 13 décembre : Jacques Girard, écuyer, seigneur de Vanne et Lavault, grand-maître des eaux et forêts du Nivernais, héritier de Jacques Girard, écuyer, et de dame Claude Challemoux, ses père et mère, contre messire Joseph-André de Bretagne, chevalier, seigneur de Ruère, demeurant à Avallon, demoiselles Marguerite-Jeanne-Françoise et Edmée-Renée de Bretagne, héritiers de dame Marguerite de Loron, leur mère.

B. 581. (Registre.) — In-folio de 60 feuillets papier (couvert en parchemin).

1731. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 10 janvier : dame Marie Richou, épouse de Philibert de Champs, écuyer, seigneur de Salorge, contre Pierre Béguignon, maître serrurier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, curateur nommé et confirmé à l'absence dudit sieur de Champs ; — messire Gabriel-André et Charles de Lenfernat, chevaliers, seigneurs de la Resle et de la Bande, demeurant, ledit sieur Gabriel-André de Lenfernat audit la Resle, et ledit Charles de Lenfernat à Chéü, dame Françoise de Lenfernat, veuve de messire Gabriel de Certaines, demeurant à Villemolin, tous héritiers de messire Charles de Lenfernat et de dame Barbe d'Anstrude, leurs père et mère, contre dame Marguerite Ducrot, veuve de messire Charles de Certaines, chevalier, seigneur de Villemolin. — 17 janvier : Louis-François Simonin, seigneur du Vernay, assesseur général au bailliage et pairie de Nevers, Louis Simonin, seigneur de Vauvrille, Edouard Simonin, seigneur de la Motte, et Gaspard Simonin, seigneur de Verrières, contre Jacques Charbonnier, cordonnier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, curateur à l'absence de noble Joseph Doûet, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 24 janvier : Samuel de Meun de La Ferté, écuyer, seigneur de Villiers-le-Sec, demeurant à Clamecy, et demoiselle Catherine-Angélique de La Bussière, son épouse, auparavant veuve de messire Claude-Gabriel de Borne de Grandpré, écuyer, tutrice de demoiselle Louise-Reine de Borne de Grandpré,

contre Mᵉ Philippe Petitier, notaire royal, demeurant à Lavault, paroisse de Brassy. — 31 janvier : dame Hyacinthe Lauverjat, veuve de Pierre de Lavigne, écuyer, seigneur en partie de Bulcy, tutrice de leurs enfants, demeurant en son château de Bulcy, contre le seigneur prince Frédéric de La Tour d'Auvergne, seigneur-prieur du prieuré de La Charité. — 14 février : messire Jacques Girard, prêtre, sieur de Marcy, et demoiselles Marie et Gabrielle Girard, ses sœurs, filles majeures, demeurant à Marcy, paroisse de Brassy, contre Mᵉ Sébastien Henriot, marchand de bois pour la fourniture de Paris, demeurant à Cervon. — 21 février : messire Pierre Bureau, doyen de l'église collégiale de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Octave de Trésaguet, seigneur du Bouchet, y demeurant, paroisse de Chantenay, et dame Élisabeth de Feydeau, son épouse, fille et héritière de défunte dame Marguerite de Lespinasse, veuve de Charles de Fioravanty, écuyer, seigneur du Bouchet. — 28 février : Mᵉ François Goutelle, conseiller du roi, receveur général de la polette du Berry, et demoiselle Marguerite Rousset, son épouse, demeurant en la ville de Mehun-sur-Yèvre, contre Louis Minard et Gilbert Facin, vignerons, de la paroisse de Livry. — 7 mars : Mᵉ Jacques-Charles Alixand de Maux, avocat à la cour, procureur général au domaine du duché de Nivernois, contre Philibert Cayau, cabaretier. — 4 avril : Mᵉ Dominique Moreau, fermier du prieuré de Commagny, contre messire Armand Durand, prêtre, prieur dudit Commagny. — 26 avril : démission par Mᵉ Laurent Rousset, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, de l'office du juge du prieuré de ladite ville. — 23 mai : François Archambault, huissier royal au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant à Nevers, contre Charles Pannetier, tailleur d'habits, et Jeanne Archambault, sa femme, fille et héritière de Jean Archambault. — 30 mai : demoiselle Anne-Marie Charrier, veuve Mᵉ Claude Garnault, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en ladite ville, contre Mᵉ Jean Archambault, procureur au même siège, et demoiselle Antoinette Gendré, son épouse. — 27 juin : messire François Therriat, prêtre de la ville de Clamecy, y demeurant, contre messire Pierre Oury, prêtre, chantre, chanoine et curé de l'église et paroisse de Clamecy, et Mᵉ Pierre Lemoine, avocat en Parlement, premier échevin pour l'année 1731 de ladite ville : sentence ordonnant que ledit messire Pierre Oury « sera tenu de donner son consentement par écrit pour dire par ledit demandeur à la chapelle de Beteléem les messes basses fondées par le testament de messire André de Sauzéa, évesque dud. Beteléem, de paier ou faire paier à cet effet la somme de deux cents livres de quartier en quartier au prorata de sa déserte, conformément audit testament ». — 4 juillet : François Moreau, praticien, et Louise Moreau, sa sœur, demeurant à Château-Chinon, contre Mᵉ Charles-Isaac Amyot, avocat en Parlement, demeurant à Vignes, province de Bourgogne, Jean-Bernard Amyot, lieutenant au régiment de Ponthieu-infanterie, Jacques et Léonard Amyot, cadets au régiment de Nivernois, enfants de Nicolas Amyot, lequel était fils de dame Marie de Coujard, fille de Émiland de Coujard. — 11 juillet : François Moreau de Charny, écuyer, seigneur de Chivre, Champsimon, la Toulouse, portemanteau du roi, demeurant à Clamecy, tuteur de ses enfants et de demoiselle Cécile de Chénory, son épouse, contre François de Saulieu, écuyer, demeurant à Nevers ; — Mᵉ Jean Michel, marchand, demeurant à Roueterre, paroisse de Champvert, tuteur de Charles-François Michel, son petit-fils, héritier par bénéfice d'inventaire de Mᵉ François Michel, son oncle, prêtre, curé de Cercy-la-Tour et desservant de Codes, contre dom François Eucher Delphline, prieur de Fontaine. — 2 août : messire Adrien Cabout, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Champallement, contre Pierre Provost, meunier au moulin de la Roche, paroisse de Brinon. — 22 août : messire Henri de Cotignon, chevalier, seigneur de la Charnaye, demeurant au château dudit lieu, paroisse d'Argenvières, contre le sieur Jean Paillard, marchand tanneur, demeurant à La Charité. — 22 août : messire Étienne Dhéré, docteur en théologie, doyen du chapitre du Saint-Sépulcre de Paris, y demeurant, rue Saint-Denis, et Mᵉ Pierre Dhéré, procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, son frère, contre Mᵉ Claude Dhéré, sieur de la Prée, demeurant audit Saint-Pierre. — 12 septembre : dame Marie-Henriette de Bèze, veuve de Mᵉ Étienne Vyau, procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Dechaume, vigneron. — 28 novembre : Mᵉ Jacques Boissédy, fermier de Lancray, paroisse de Montigny-sur-Canne, contre Robert Martin et Edmée Blondeau, sa femme, demeurant au moulin du Gué, même paroisse ; — Mᵉ Charles Maillot, bourgeois, demeurant à Nevers, fils et héritier de Mᵉ François Maillot et de défunte demoiselle Jacquette Scyrot, contre Mᵉ Charles Thonnelier, sieur de Vallier, licencié ès-lois, brigadier de la brigade de la maréchaussée de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, fils et héritier de

Mᵉ Étienne Thonnelier, procureur du roi en la maréchaussée de la ville de Nevers.

B. 582. (Cahier.) — In-folio de 74 feuillets papier.

1732. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 janvier : Mᵉ Claude Bidault, seigneur de la Tour-Rabuteau, contre messire André Millin, prêtre, prieur de Challement. — 30 janvier : demoiselle Claude-Marie Frachot et le sieur Achard, son mari, employé dans la marque des fers, demeurant en la ville de La Charité, contre François Sauvaget et Étienne Jourdier, marchands, demeurant en la paroisse d'Issy-l'Évêque. — 20 février : dame Claude Coullon de Vaubertin, veuve de Claude Barce de Vaubertin, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Vézelay, tutrice de demoiselles Laurence, Marie et Claude Barce, ses filles, contre demoiselle Claude Magdelénat, demeurant à Saint-Martin-du-Puy. — 5 mars : Mᵉ Élie Rameau de La Borde, conseiller du roi, élu en l'élection de La Charité, demeurant en la paroisse de Garchy, contre Nicolas Bernard et Nicolas Fouchier, laboureurs, demeurant en la paroisse de Vielmanay. — 12 mars : Mᵉ Érard Roblin, prêtre, curé de Rigny, y demeurant, contre François de Saulieu, écuyer, demeurant à Nevers. — 19 mars : Charles-François de Morogues, chevalier, seigneur de la Celle et Fonfay, y demeurant, paroisse de Châteauneuf-val-de-Bargis, contre Charles Chottard, marchand, demeurant en la paroisse de La Celle. — 2 avril : dame Antoinette de Maupas, veuve de Louis Dupont-Saint-Pierre, marchand, demeurant à La Charité, contre les dames prieure et religieuses du prieuré de Notre-Dame-du-Mont-de-Piété de La Charité. — 30 avril : dame Marie Richou, femme de Philippe de Champs, écuyer, seigneur de Salorge, absent et hors du royaume, contre Pierre Béguignon, curateur nommé en justice à l'absence dudit sieur de Salorge, et messire Louis de Champs, prêtre, curé de la paroisse de Préporché, tuteur *ad hoc* de demoiselles Françoise, Geneviève, Marie et Anne-Louise de Champs, filles mineures desdits sieur et dame de Champs. — 7 mai : Mᵉ Jean Vaillant, praticien, demeurant à Arzembouy, et demoiselle Madeleine Chauveau, son épouse, contre les sieurs doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers. — 21 mai : messire Anne-François Geoffroy, prêtre, curé de Rigny, contre Mᵉ Jean Lyon, marchand, demeurant au Marais, paroisse de Lurcy. — 28 mai : messire Gabriel Millet, prêtre, cur de la paroisse de Châtillon-en-Bazois, contre Pierre Prudhomme, marchand, et Catherine Conquis, sa femme, demeurant en la paroisse de Frasnay-lès-Châtillon. — 11 juin : les révérends Pères prieur et religieux du couvent des Augustins de Notre-Dame de Prunevaux, paroisse de Nolay, y demeurant, contre Edme Brossard, tonnelier, demeurant en la paroisse de Lurcy-le-Bourg. — 25 juin : dame Madeleine des Escures, épouse de Jean de Châteaubodeau, écuyer, seigneur de Parzeux, ancien capitaine d'infanterie, contre Mᵉ André Micault de Saint-Léger, avocat en Parlement. — 16 juillet : demoiselle Claude Boussard, veuve de Mᵉ Guillaume Dubled, marchand de bois pour la fourniture de Paris, tutrice de leurs enfants, demeurant à Lormes, contre messire Samuel de Meun de La Ferté, écuyer, demeurant à Lormes. — 30 juillet : messire Paul-Louis-Jean-Baptiste de Rémigny, chevalier, marquis de Joux, seigneur de Billy, Dumphlun, Cizely, Saint-Franchy et autres lieux, demeurant en son château de Dumphlun, contre Étienne Dreux, manœuvre, demeurant aux Chavrins, paroisse de Billy. — 13 août : dame Marguerite-Françoise de La Verne, épouse de messire Pierre du Pé, chevalier, marquis de Louesme, demeurant au château du Parc-Vieil, paroisse de Champignelles, pays de Puisaye, contre Benoît-Marie de Vaux, écuyer, seigneur de Germancy, président en la chambre des comptes de Nevers, y demeurant. — 3 septembre : les vénérables prévôt et chanoines du chapitre de la ville de Tannay, y demeurant, contre Mᵉ Louis Morin, contrôleur, demeurant en ladite ville de Tannay ; — Louis Thibault, huissier audiencier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, et Antoinette Archambault, sa femme, contre Jean-Baptiste Thévenet, tailleur d'habits ; — Mᵉ Pierre Grosjan, prêtre, curé de Neuffontaines et de l'église de Mont-Sabot, son annexe, contre messire Étienne Flandin, prêtre, curé de la paroisse de Bazoches et de Saint-Aubin-des-Chaumes, son annexe. — 12 novembre : Guillaume Bazille, meunier, demeurant au lieu de Sury, paroisse Saint-Jean de Lichy, syndic des habitants de ladite paroisse, contre Mᵉ Claude-Philibert Gueneau, conseiller du roi, lieutenant en la maîtrise royale des eaux et forêts de Nevers, y demeurant. — 19 novembre : dame Jeanne-Ursule de Pracomtal, dame comtesse de Busseaux, dame de Rouy, Chevannes-Gazeaux et autres lieux, demeurant en son château de Vesvre, paroisse de Rouy, contre messire Jean-Claude Gauthier, prêtre, curé de Chevannes-Gazeaux, y demeurant ; — Mᵉ Pierre Dubois, sieur de Bichy, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moû-

tier, et dame Suzanne de Challemoux, son épouse, contre Louis Dechaulmes, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant au village de Marcigny. — 26 novembre : messire Edme-Jean Gascoing, chevalier, seigneur de Berthun, demeurant à Bourges, paroisse Saint-Oustrille, contre Gilbert Gascoing, écuyer, seigneur de l'hôtel de Patinges, demeurant en la ville de Nevers. — 10 décembre : messire Gilbert Després, chevalier, seigneur de Cougny, contre Me Philibert Gueneau, lieutenant en la maîtrise royale des eaux et forêts de Nevers. — 24 décembre : messire Ignace Gauthier, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Sauveur de Nevers, y demeurant, contre les RR. PP. Jésuites ayant la direction des revenus du prieuré et de la sacristie dudit Saint-Sauveur, qui sont condamnés en qualité de curés primitifs de Saint-Sauveur à payer audit Gauthier, de quartier en quartier et par avance, la somme de 300 livres par an de portion congrue.

B. 583. (Cahier.) — In-folio de 60 feuillets papier.

1733. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — François Moreau de Charny, écuyer, seigneur de Chivres, Champsimon, la Toulouse et autres lieux, demeurant à Clamecy, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Cécile de Chénory, son épouse, ladite dame héritière de Cécile de Chéry, sa mère, qui l'était de messire Eustache de Chéry, évêque de Nevers, contre Me Mathieu Legoube, avocat en Parlement, demeurant à Prémery. — 4 février : Me Jean Michel, marchand, demeurant au village de La Ferté-Chauderon, paroisse de Chantenay, contre Me Philippe Michel, seigneur de Fonzay, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Decize. — 11 février : Me Gilbert Cheureau, procureur du roi au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Me Jean Cheureau, bourgeois, demeurant en la même ville. — 11 février : Me Guillaume Sallonnyer, seigneur du Pavillon, ancien lieutenant criminel de robe courte au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant au Pavillon, paroisse de Commagny, contre messire Louis-Alexandre de Reugny, comte du Tremblay, demeurant en la paroisse d'Isenay. — 18 mars : messire Étienne-Marie marquis d'Escorailles, chevalier, seigneur de Saint-Germain-du-Bois, Villume, la Perrine, Livry et autres lieux, capitaine de cavalerie au régiment de Sassenage, demeurant en son marquisat d'Escorailles, province de Bourgogne, contre Simon Buisson, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant au village de La Ferté-Chauderon, paroisse de Chantenay. — 26 mars : les dames prieure et religieuses Ursulines de Sainte-Vallière de la ville de Nevers contre demoiselle Gabrielle Blandin de Pée, fille majeure, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 22 avril : Benoît-Marie de Vaux, écuyer, seigneur de Germancy, président en la chambre des comptes de Nevers, contre dame Marguerite-Françoise de La Verne, épouse de messire Pierre du Pé, chevalier, seigneur de Louesme. — 6 mai : messire François Ferron, prêtre, curé de Fleury-la-Tour, contre messire Gilbert Thibault, prêtre, curé de Crécy. — 10 juin : Gabriel-Pierre des Ulmes, ancien capitaine au régiment de Rouergue-infanterie, contre Jacques-Gabriel de Crézy, écuyer, demeurant à Millay. — 25 juin : messire Germain-Joseph de Pagany, chevalier, seigneur d'Eugny et Saint-Parize-le-Châtel, chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant à Saint-Parize, contre Me Jean-Pierre Pinet, seigneur des Ecots, président-trésorier de France en la généralité de Moulins, demeurant à Nevers. — 1er juillet : Me Edmond Cabaille, prêtre, l'un des quatre curés de la ville de Decize, y demeurant, et chapelain de la chapelle Saint-Aré dudit lieu, contre messire Jean de Lalande de Boismont, écuyer, demeurant audit Decize : sentence ordonnant que ledit de Lalande remettra audit Cabaille les titres de la chapelle de la Trinité, qu'il a entre les mains, et dont inventaire sera dressé, et que « en ce qui concerne les titres des patrons..... ils resteront entre les mains du seigneur de Boismont pour être remis à l'héritier de la dame de Couloise, qui en estoit patronne ». — 8 juillet : Me Louis Taillandier, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, chapelain de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste de l'église de Saint-Arigle dudit Nevers, contre messire Gilbert Flamen, chevalier, seigneur du Coudray, conseiller du roi, président-trésorier de France au bureau des finances de Bourges, fils et héritier de Guillaume Flamen, seigneur du Coudray, commissaire de l'artillerie, et de dame Marie de Mahy. — 15 juillet : Me Laurent Rousset, avocat en Parlement, et dame Hyacinthe Chevalier, son épouse, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, propriétaires du terrier et fief de Vasselange, contre noble Jean Aladane, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 22 juillet : Me Joseph Bardin, seigneur de Champagne, fermier de la commanderie de Champallement, contre messire Robert Laligne, prêtre, curé de Beaulieu. — 29 juillet : Me Edme

Régnier, bourgeois, demoiselles Marie et Jeanne Régnier, enfants et héritiers de dame Marie Merlin, veuve de Mᵉ Edme Régnier, demeurant en la ville de Prémery, contre Jean Pannetier l'aîné, huissier royal, demeurant en la même ville. — 5 août : messire Jean de Lavenne, écuyer, seigneur d'Olcy, y demeurant, tuteur de Charles, Pierre et Florimond de Lavenne, ses neveux, héritiers de messire Joseph de Quinquet, écuyer, leur oncle, contre messire Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur de Choulot, la Montoise et autres lieux, demeurant en son château de la Montoise, paroisse de Sainte-Colombe-des-Bois. — 2 septembre : messire François Lévesque, prêtre, curé de Varennes-les-Nevers, y demeurant, contre Marie Gresle, demeurant au village de Boulorge, même paroisse, veuve de Michel Pivert; — messire Jean Harmand, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, maréchal-des-logis des chevau-légers de la garde du roi, mestre de camp de cavalerie, demeurant à Montreuillon, contre dame Edmée de Sainte-Maure, veuve de messire Philibert Harmand, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Beauce, demeurant à Vassy, paroisse de Pouques. — 9 septembre : Mᵉ Bernard Regnault, bourgeois, demeurant à Saint-Saulge, contre Jean Perruchot, laboureur, demeurant en la paroisse de Tintury; — dame Madeleine de La Barre de Querinon, veuve de Philibert Pilmier, écuyer, seigneur de Montfort, capitaine au régiment de la Marine, tutrice de leurs enfants, demeurant à Charancy, paroisse de Saint-André-des-Chaumes, contre Mᵉ François Girard, bourgeois, demeurant à Chassy, paroisse de Mhère. — 4 novembre : dame Louise Pitois de Quincize, épouse de messire Jacques-Louis de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de Solière, contre dame Louise Gevallois, veuve de messire Pierre Pitois, chevalier, seigneur de Quincize, et Pierre Pitois, écuyer, seigneur de Quincize, fils de ladite veuve et dudit défunt. — 9 décembre : messire Edme d'Escorailles, écuyer, demeurant à Cluny, fils et non héritier de Gabriel d'Escorailles et héritier substitué de Charles d'Escorailles, son bisaïeul, contre demoiselle Marie d'Escorailles, fille majeure, et Jacques d'Escorailles, écuyer. — 16 septembre : messire Jean-François Sallonnyer, prêtre, curé de la paroisse de Cuffy, contre illustrissime et révérendissime messire Charles Fontaine des Montées, évêque de Nevers, comte de Prémery. — 23 décembre : messire Charles de Lavenne, écuyer, curé de Poiseux, y demeurant, contre messire Pierre Andras, chevalier, seigneur dudit Poiseux.

B. 584. (Cahier.) — In-folio de 58 feuillets papier.

1734. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 13 janvier : renonciation par dame Marie Challudet, veuve de Nicolas de Tenon, écuyer, demeurant en la paroisse de Chantenay, à la communauté d'entre elle et son mari; — demoiselle Marie-Anne Piroû, fille majeure, demeurant en la ville de Nevers, contre Jean Piroû, marchand, demeurant en la ville de Prémery; — Mᵉ Charles Duplécis, maître d'école, demeurant en la ville de Prémery, contre François Gronier, syndic et collecteur de la ville et paroisse dudit Prémery : sentence condamnant la communauté des habitants de ladite ville à payer audit Duplécis la somme de deux cent quarante-sept livres dix sols pour deux ans et trois mois de la somme de cent dix livres par chacun an; celle de deux cent dix livres dix-huit sols neuf deniers, aussi pour deux ans et trois mois de la somme de quatre-vingt-treize livres quinze sols due sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, lesdits deux ans et trois mois de terme dus audit Duplécis montant à la somme totale de quatre cent cinquante-huit livres huit sols neuf deniers, « et ce pour le contenu au procès-verbal d'assemblée d'habitans de lad. ville de Prémery en datte du 27 septembre 1729, par lequel le demandeur s'est engagé d'exercer pendant neuf ans la qualité de maître d'escolle sous les conditions y contenues », et condamnant en outre les habitants à payer les loyers dus de la maison occupée durant son exercice par ledit Duplécis. — 3 février : Jacques-Gabriel Vaillant, écuyer, officier commandant en la place du fort du Mortier, en Alsace, et dame Anne-Angélique de Conflans, son épouse, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Lejay, ancien commissaire aux revues de ladite ville, demeurant au château de Mauboux, paroisse de Précy. — 10 février : messire Jean-Joseph de Caïsac, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur des Bordes et Saint-Jean-de-Boux et membres en dépendant, demeurant à Lyon, contre le sieur Trésaguet, inspecteur des ouvrages du roi; — messire Gabriel-Edme Gourlet, prêtre, curé de Saint-Pierre de Vézelay, y demeurant, contre dame Claude Collon, veuve de Mᵉ Claude Barce, tutrice de leurs enfants, et messire Abel de La Barre de Caroy, conseiller en la cour des aides de Paris, et dame Marie-Laurence Barce, son épouse. — 3 mars : Mᵉ Pierre Collet, marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre messire Michel Collet, prêtre, vicaire de la paroisse de Pouilly,

y demeurant. — 17 mars : Antoine d'Estud, chevalier, seigneur comte de Tracy et de Paray-le-Frésy, demeurant audit Paray, province de Bourbonnais, contre messire Daniel Farneau, prêtre, curé de la ville de Pouilly, y demeurant. — 31 mars : « sur la plainte judiciairement faite par Pivain, procureur, que la nommée Marie Gaulmier vient de tout présentement, en nostre face et audience tenante, le traitter de volleur et de fripon de profession..... avons lad. Gaulmier condamnée par forme de correction à garder prison pendant huitaine et en l'amende de trois livres envers les pauvres de cette ville..... » — 5 mai : Sébastien Maquin, écuyer, seigneur de Boussat, conseiller du roi en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, dame Anne Maquin, veuve de Jean-François Palierne, écuyer, seigneur de Lécluse, Marie-Louise Roy, demoiselle majeure, Claude-Sébastien Roy, écuyer, seigneur de Seauve, lieuteuant au régiment de Mortemart, Jean-Gilbert Roy, écuyer, seigneur de la Brosse, lieutenant au même régiment, et Joseph Roy, écuyer, seigneur de Presle, aussi lieutenant audit régiment, procédant sous l'autorité d'Étienne Baugy, écuyer, seigneur de Rochefort, leur curateur, contre François, Jean, Edme et Louise-Reine Grosjean. — 26 mai : les sieurs fabriciens de l'église de Pouilly contre Guillaume du Brocq du Nozet, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, tant pour lui que pour les sieurs du Brocq de Chabé et du Nozet, ses neveux. — 2 juin : messire Alexandre de Paris, chevalier, seigneur du Chailloux, sous-brigadier des gardes-du-corps du roi, demeurant en cour, contre messire Pierre du Pé, chevalier, seigneur de Louesme, et dame Françoise de La Verne, sa femme, héritière universelle de dame Charlotte de La Verne, sa sœur, vivante épouse dudit sieur de Paris. — 9 juin : demoiselle Marguerite Alixand, fille majeure, héritière universelle de messire Louis-Marie Alixand, chanoine de l'église de Nevers, son frère, contre Me Gilbert Alixand, bourgeois, demeurant à Nevers. — 30 juin : messire Claude Bardin, prêtre, curé de la paroisse de Magny, contre messire François de Cotignon de Mouasse, docteur en théologie, trésorier et chanoine en l'église Saint-Cyr de Nevers. — 7 juillet : messire Pierre Bardin, prêtre, curé de la paroisse de Bazolles, y demeurant, contre Michel Thomas, manœuvre, demeurant en ladite paroisse ; — les sieurs recteurs et administrateurs de l'hôpital de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Anne Dechaulme, veuve de Blaise Gentilhomme, maître boulanger. — 21 juillet : Me Claude Delaprée, marchand, demeurant à La Charité, contre Me Pierre Joully, conseiller du roi, élu en l'élection de La Charité. — 4 août : Me Jean-Robert Ferrand, marchand, fermier de Fonmorigny, demeurant à Baugy, contre Me Étienne Giraudot, chirurgien-juré, demeurant en la ville de La Guerche. — 11 août : les sieurs fabriciens et procureurs de l'église paroissiale de Pouilly contre messire Guillaume du Brocq, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, messire François du Brocq, chevalier, seigneur de Crespy et Chabé, et M. du Brocq du Nozet, écuyer : « Nous avons ordonné que la chapelle de question demeurera réuny à l'église paroissiale dud. Pouilly, à la charge d'entretenir les armes et épitaphes desd. du Brocq, ensemble la cave qui est dessous, pour leur servir de sépulture » ; — Philippe Coulon, marchand, fermier de la terre et seigneurie de Fragne et Saint-Ceire des Couests, demeurant en la paroisse de Mornay, contre messire Henry de Thianges, chevalier, seigneur de Gué de Bourg, demeurant à Sancoins, Michel de Thianges, capitaine de cavalerie et gentilhomme de S. A. Sérme Monseigneur le duc, et demoiselle Marie-Marguerite de Thianges, héritiers en tiers de messire Adrien de Thianges, et encore contre les sieurs Jacques-Claude de Flory, écuyer, seigneur de Beauvais, Léonard de Flory, écuyer, seigneur de Losarne, et Jean-Henri de Flory, écuyer, seigneur de Versallieux. — 18 août : messire Léonard Gobillot, prêtre du diocèse de Nevers, contre François Sallonnyer, prêtre, curé de Cuffy. — 26 août : Mes Jean et Claude Delaprée, marchands, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier et en celle de La Charité, contre Jacques Picquet, maître de la poste de Villars. — 1er septembre : messire François-Gabriel du Verne, écuyer, prieur de Jailly, y demeurant, contre le sieur de Saint-Paul, ci-devant prieur dudit Jailly. — 9 septembre : messire René-François de Cotignon, écuyer, prêtre, docteur en théologie, chanoine et trésorier de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, contre messire Jean-François de Bréchard, écuyer. seigneur de Chamonot, y demeurant, paroisse de Brinay. — 10 novembre : noble Jean Aladane, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Jean de Barbarin, écuyer, seigneur de Chaulmes, paroisse de Chantenay. — 9 décembre : Barthélemy Cheureau, compagnon boucher, demeurant à Magny, contre Me Gilbert Cheureau, procureur du roi au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 585. (Cahier.) — In-folio de 52 feuillets, papier (en mauvais état.)

1735. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 26 janvier : Mᵉ Jean Vincent, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, et dame Marguerite-Louise de Ravisy, son épouse, donataire de Mᵉ Claude de Ravisy, sieur de Poujeux, et de dame Catherine Lempereur, héritière en partie de Mᵉ Jean Lempereur, son frère, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Louis Pajot, hôte du logis où pend pour enseigne le Grand-Monarque de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 3 février : messire Louis-Théodore Andrault, chevalier, seigneur comte de Langeron, brigadier des armées du roi, son lieutenant général ès quatre évêchés de la basse Bretagne, demeurant à Paris, paroisse Saint-Sulpice, contre Mᵉ Charles Thonnelier, sieur de Vallière, officier de maréchaussée, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 16 février : Mᵉ Marin Huet de Courjamon, avocat à la cour, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Jourde, pionnier, travaillant ordinairement aux environs de ladite ville. — 23 mars : Mᵉ Claude Bidault, seigneur de la Tour-Rabuteau, contre Mᵉ André Millien, prêtre, prieur et curé de Challement. — 30 mars : demoiselle Madeleine-Thérèse de Chéry, fille majeure, demeurant à Poisson, en la paroisse de Rigny, contre Mᵉ Jean Michel, bailli de Saint-Révérien. — 20 avril : Mᵉ Pierre Robin, notaire royal, lieutenant du comté de Chastellux, demeurant en la paroisse de Marigny-l'Église, contre Mᵉ Pierre Chauveau, marchand, demeurant au lieu de Crottefoux, même paroisse. — 4 mai : demoiselle Marie Jourdan, veuve de Gabriel Houdaille, chirurgien, demeurant à l'Huis-Baudon, paroisse de Vauclaix, contre Mᵉ Simon Jourdan, bourgeois, demeurant à Lormes ; — dame Marie Save, veuve de Henri Rapine, seigneur de Pontillard, paroisse de Saxi-Bourdon, tutrice de son fils, contre Mᵉ François Gascoing, sieur du Chazault, seigneur de la Charnaye et Foucherenne, conseiller du roi, élu en l'élection de Nevers, y demeurant. — 11 mai : messire Étienne Flandin. prêtre, curé de la paroisse de Bazoches, y demeurant, contre messire Pierre Grosjan, prêtre, curé de Neuffontaines. — 18 mai : Claude Joseph Chanet, marchand, demeurant en la ville de Prémery, receveur des droits d'aides et autres y joints, syndic du fait commun de ladite ville, contre messire Antoine Lainé, docteur en Sorbonne, doyen-curé de ladite ville de Prémery, y demeurant. — 25 mai : messire Jean Martin, prêtre, curé de Chasnay, y demeurant, contre Gaspard Ferrier, marchand tanneur et de vin, demeurant à Prémery ; — demoiselle Anne Turchy, femme de Jean Delaprée, marchand de bois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre son mari. — 15 juin : Mᵉ Claude-Gilbert Vézinier, avocat en Parlement, demeurant à Clamecy, et Mᵉ Gilbert Vézinier, son frère, bourgeois, demeurant à Paris, contre Mᵉ Jean Gerberon, marchand, demeurant à La Charité. — 30 juin : messire Paul Sallonnyer, prêtre, chanoine de Notre-Dame de Moulins-Engilbert, y demeurant, contre Mᵉ Philibert Bisson. — demoiselle Marguerite de Lavigne, femme du sieur Pierre-Laurent Roger de La Brosse, demeurant en la justice vassalle de Dompierre, contre son mari. — 6 juillet : messire Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur de la Montoise et autres lieux, demeurant en son château de la Montoise, paroisse de Sainte-Colombe-des-Bois, contre Hubert Charloy, marchand, demeurant en la même paroisse. — 27 juillet : dame Gabrielle Blandin de Pée, veuve de Mᵉ Edouard Simonin de La Motte, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Boutissault, notaire royal, demeurant au bourg et paroisse de Neuvy-le-Barrois ; — les sieurs prieur et religieux de Faye, ordre réformé de Grandmont, demeurant audit Faye, paroisse de Sauvigny, contre Claude Millien. — 11 août : Mᵉ Charles Vyau, avocat au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant audit lieu, contre noble Charles Blanzat, lieutenant particulier audit siège. — 7 septembre : Mᵉ Pierre Gasque, marchand, demeurant en la ville de Nevers, contre Mᵉ Jean Garnault du Pavillon, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 15 septembre : Mᵉ Jacques-Charles Alixand de Maux, seigneur des Bruères, procureur général fiscal au domaine et chambre des comptes de Nevers, contre Mᵉ Claude-Philibert Gueneau de Marcé, conseiller du roi, lieutenant en la maîtrise royale des eaux et forêts de Nevers, y demeurant ; — enregistrement des lettres-patentes de Sa Majesté, du 4 août, qui autorisent la suppression de cinq fêtes dans le diocèse de Nevers. — 16 novembre : Mᵉ Jean Bourtyl, sieur d'Autry, bourgeois, demeurant en la ville de Moulins-en-Bourbonnais, et demoiselle Anne Foussier, son épouse, contre Guillaume Colas, fermier dudit Autry, y demeurant. — 23 novembre : messire Antoine Lainé, prêtre, docteur en Sorbonne, doyen et curé de la ville et paroisse de Prémery, y demeurant, contre Vincent Fion, cordonnier, demeurant audit Prémery. — 1ᵉʳ décembre : demoi-

selle Anne Turchy, femme de Mᵉ Jean Delaprée, demeurant actuellement en la ville du Veurdre, contre Mᵉ Philibert Gueneau de Marcé, lieutenant en la maîtrise royale des eaux et forêts de la ville de Nevers, y demeurant. — 22 décembre : dom Joseph Legau, prieur et seigneur spirituel de Saint-Agnan d'Aubigny-sur-Loire, contre Pierre Berthault, marchand, demeurant audit Aubigny.

B. 586. (Cahier.) — In-folio de 50 feuillets papier.

1736. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : Mᵉ Louis Chamoreau du Vernay, seigneur des Crays, avocat en la cour, conseiller du roi, maître particulier en la maîtrise royale des eaux et forêts de Nivernois, Donziois, ancien ressort de Saint-Pierre-le-Moûtier et enclaves d'icelui, demeurant à Nevers, contre Mᵉ Claude-Philibert Gueneau de Marcé, conseiller du roi, lieutenant de robe courte en ladite maîtrise, demeurant audit Nevers. — 25 janvier : messire Philibert Millien, archiprêtre et curé de la paroisse de Parigny-les-Vaux, contre les révérends supérieur et prêtres de l'Oratoire de la ville de Nevers, doyen, chanoines et chapitre de Franay, co-décimateurs de la paroisse de Parigny-les-Vaux conjointement avec Mᵐᵉˢ l'abbesse et religieuses de l'abbaye Notre-Dame de Nevers. — 1ᵉʳ février : Edme-Roger de Cotignon, écuyer, seigneur de Laché, fils et héritier de messire Jean-François de Cotignon, demeurant en ladite paroisse de Laché, contre messire Nicolas Le Roy de Cuy, seigneur dudit lieu, fils et héritier de défunt Charles Le Roy de Cuy ; — Mᵉ Jacques Joully, tenant la poste pour le roi en la ville de La Charité, y demeurant, demoiselle Jacquette Foing, sa femme, Mᵉ Etienne Rameau, avocat en Parlement, et demoiselle Marie-Anne Gilly, son épouse, fille de ladite demoiselle Foing, et Mᵉ Pierre-François Gilly, tenant la poste à Mesves, lesdits sieur et demoiselle Gilly héritiers de Mᵉ Pierre Gilly, contre Jacques Destré, aubergiste du logis où pend pour enseigne la Poste-Royale, demeurant en la ville de La Charité. — 28 février : Mᵉˢ Jean Lault et Jacques Boissédy, marchands, demeurant paroisses de Savigny et Montigny-sur-Canne, contre messire Eustache-François de Chéry de Neuvy, chevalier, seigneur de Montigny-sur-Canne, Lancray et autres lieux, demeurant en son château dudit Montigny. — 29 février : messire Georges Boulier, prévôt du chapitre de Ternant, y demeurant, contre Claude Loreau, vigneron, demeurant au village d'Appussy. — 18 avril : demoiselle Marie Gin, veuve de Mᵉ Pierre Charry, demeurant à Lavault, paroisse de Brassy, contre Louis Bouché, laboureur, demeurant en ladite paroisse. — 26 avril : acte donné de la lecture du contrat de mariage d'entre Guillaume Collon, docteur en médecine, demeurant à Château-Chinon, et demoiselle Marie Étignard, sa femme, reçu Goussot, notaire royal à Nevers, le 7 novembre 1734 ; — messire Jean-Baptiste Naudet, prêtre, curé de la paroisse de Sancoins, contre Marie Daugy, épouse du sieur Jacques Gillet, dit Duval, bourgeois, demeurant en ladite ville de Sancoins. — 13 mai : acte de la lecture du contrat de mariage d'entre messire Joseph de Tenon, écuyer, demeurant en la paroisse du Chautay, et dame Marie-Charlotte des Ulmes, reçu Marchangy, notaire royal à Saint-Saulge, le 10 septembre 1726. — 30 mai : Mᵉ Rodolphe Jolly, sieur de Martou, avocat en Parlement, conseiller du roi, élu en la ville de La Charité, contre messire Henri de Cotignon, chevalier, seigneur de la Charnaye, y demeurant, paroisse d'Argenvières. — 6 juin : demoiselle Louise du Quesnay, dame en partie de la terre et seigneurie d'Agriez, demeurant en son château dudit lieu, paroisse de Morache, héritière en partie de dame Anne Berthier, sa mère, contre Jeanne Cointe, veuve de Pierre Guillerault, demeurant à Héry. — 20 juin : messire Alexis Roussel, prêtre, chanoine de l'église collégiale et paroissiale de Léré, contre messire Pierre-Jules Coignet, seigneur de Courson. — 27 juin : les sieurs recteurs et administrateurs de l'hôtel-Dieu de la ville de La Charité, contre messire Jean-François de Morogue, chevalier, seigneur de Sauvages et autres lieux, demeurant à Sauvages, paroisse de Beaumont-la-Ferrière, légataire de Jean-François de Morogue, son fils ; — acte de la lecture du contrat de mariage d'entre messire Jacques des Prés, chevalier, seigneur de Roche et autres lieux, et dame Julienne-Augustine du Crest de Breuil, reçu Régnard, notaire royal à Bourbon-Lancy, le 25 janvier 1734. — 25 juillet : dame Marie Millien, veuve de Jean Deschamps, marchand, demeurant à Decize, contre Mᵉ Claude Popin, notaire et procureur, demeurant en la même ville. — 22 août : messire Joseph Fabrégou, prêtre, curé d'Arbourse, y demeurant, exécuteur testamentaire de messire François Coustoux, prêtre, curé de Dompierre-sur-Nièvre, contre Pierre Noël, greffier du bailliage et châtellenie de Dompierre, Murlin et Saint-Bonnot, demeurant au bourg et paroisse de Beaumont-la-Ferrière. — 29 août : renonciation par demoiselle Barbe Nicault, veuve de Jean Garnault du Pavillon, bourgeois de la ville de

Saint-Pierre-le-Moûtier, à la communauté d'avec son défunt mari. — 5 septembre : les maîtres bouchers de la ville de La Charité contre Jean Ragon, garçon boucher en ladite ville : « ayant égard que les bouchers de la ville de La Charité n'ont rapporté aucuns réglements ny statuts qui les authorisent à exiger aucuns droits des récipiandaires et que mesme cellà leur est prohibé par les ordonnances..., condamnons les bouchers... en l'amende et aux dépens. » — 12 septembre : messire Jérôme Vignault, prieur de Châtillon-en-Bazois, contre divers habitants dudit lieu ; — déclaration faite par dom Ignace Perbé, prieur claustral de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, fondé de procuration de dom Joseph Legault, prêtre, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, prieur de l'abbaye royale de Cormery et prieur titulaire du prieuré simple et régulier de Saint-Aignan d'Aubigny, que ledit dom Legault a été envoyé depuis quelques jours, par ordre de ses supérieurs, en ladite abbaye de Cormery pour y faire actuelle résidence en qualité de prieur dudit couvent. — 30 octobre : déclaration par dom Pierre Surget, prieur de l'abbaye de Saint-Léonard de Corbigny, fondé de procuration de dom André Rigot, prêtre, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, sous-prieur du monastère de Saint-Robert de Cornillon, du même ordre et congrégation, et prieur du prieuré simple et régulier de Notre-Dame de Ruage, que ledit dom André Rigot a été envoyé depuis peu, par ordre de ses supérieurs, dans le monastère de Saint-Robert de Cornillon, diocèse de Grenoble, pour y faire actuelle résidence en qualité de sous-prieur. — 14 novembre : Me Claude Martel, lieutenant au bailliage de Châtillon-en-Bazois, contre dame Marie Bureau, veuve de Charles Bureau, marchand ; — dame Marie Garnault, veuve de Me Claude Bordereuil, tutrice de leurs enfants, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Claude Dhéré, bourgeois, demeurant en la même ville. — 5 décembre : réception comme avocat au présidial de Me Jacques-Henry Vyau, reçu licencié en l'université de Bourges. — 12 décembre : demoiselle Madeleine Larlevault, veuve de Lazare Goguelat, Philippe et Anne Goguelat, bourgeois, demeurant à Ouroux, contre Françoise Pinard, fille majeure, demeurant au même lieu.

B. 587. (Registre.) — In-folio de 60 feuillets papier (couvert en parchemin).

1737. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 janvier : Me Jean Bourtyl, sieur d'Autry et Franchise de Bourd, bourgeois, demeurant à Moulins, paroisse d'Yzeure, contre messire Jacques-Gabriel de Magnein, écuyer, seigneur de Chailly et Buy, fils de dame Marie de Bazelle. — 16 janvier : messire Étienne Beaufils, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, conseiller au conseil de Monseigneur le duc d'Orléans, seigneur de Beauvoir et Saint-Germain-en-Viry, demeurant à Paris, rue Saint-Benoît, paroisse Saint-Sulpice, contre messire Edme de Fomberg, chevalier, seigneur de la Forêt et de Lurcy-sur-Abron, y demeurant. — 23 janvier : les RR. PP. Minimes de Decize contre François Decray, huissier royal, demeurant en la ville de Decize, fils et héritier d'Étienne Decray, chirurgien, qui était fils et héritier de Martin-Edmond Decray. — 30 janvier : réception de lettres de bénéfice d'inventaire pour César de Borne, écuyer, fils de François de Borne, écuyer, seigneur de Gouveault et Meulois, ancien capitaine d'infanterie au régiment de la Sarre, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, et de dame Huguette Meulois, au sujet de la succession de Philibert Harmand, écuyer, major au régiment de Beauce-infanterie ; — Me Jean-Baptiste Faure, seigneur de Sallay, demeurant à Nevers, contre Me Jacques Sirot, bourgeois, demeurant en la même ville. — 20 février : Me François Dieudonné, seigneur-prieur commendataire du prieuré de Notre-Dame de Coulonge, ordre de Cluny, Me Jean Lault de Vernillat, marchand, fermier dudit prieuré, demeurant à Reugny, paroisse de Savigny-sur-Canne, et messire Pierre Dessertaine, prêtre, curé de la paroisse de Cercy-la-Tour, contre Me Edme Pellé, marchand, fermier de la terre et seigneurie de Champlevois, y demeurant. — 3 avril : Me Étienne Mellon, écuyer, seigneur de Couëron, Thaix et autres lieux, demeurant en son château de Couëron, paroisse de Thaix, contre Georges Cabailles, manœuvre, demeurant en la paroisse de Cercy-la-Tour. — 10 avril : messire Léonard Comaille, prêtre, prieur et curé de La Collancelle, contre Me Pierre Simonot, marchand fermier, demeurant au château de Demain, dite paroisse. — 15 mai : Claude Chambon, marchand, fermier de la terre de Trésolle, demeurant à Guipy, contre les sieurs Philibert et Pierre Millien, tous les deux seigneurs de Trésolle, demeurant à

Asnan. — 22 mai : messire Guillaume-Antoine de Chastellux, comte de Chastellux, vicomte d'Avallon, baron de Quarré-les-Tombes, seigneur de Marigny-l'Église, Queuzon, les Bois et autres lieux, premier chanoine héréditaire de l'église cathédrale de Saint-Étienne d'Auxerre, maréchal des camps et armées du roi, demeurant à Paris, en son hôtel, grande rue et faubourg Saint-Honoré, contre Pascal Bourdillat, marchand, demeurant à Marigny-l'Église. — 5 juin : messire François-René de Cotignon, écuyer, seigneur de Mouasse, docteur en théologie, prêtre, trésorier et chanoine de l'église de Nevers, y demeurant, et curé primitif et gros décimateur de la paroisse de Marzy, contre messire Louis Bertin, prêtre, vicaire perpétuel de ladite paroisse de Marzy. — 10 juillet : les sieurs prieur claustral ef religieux composant la communauté de Saint-Étienne de la ville de Nevers, ordre de Cluny, contre messire Philippe Gondier, curé-vicaire de ladite paroisse de Saint-Étienne de ladite ville de Nevers, y demeurant. — 31 juillet : Me Charles-Jean-François Michel, clerc tonsuré du diocèse de Nevers, prieur titulaire du prieuré de Saint-Privé-lès-Decize, ordre de Saint-Benoît, contre messire Pierre Boyau, prêtre, curé de la paroisse de Devay, y demeurant. — 7 août : Jacques Lariche, marchand, demeurant à Champlin, contre messire Jean de Lavenne, écuyer, seigneur d'Olcy, et dame Marguerite de Thianges, son épouse. — 28 août : messire Jacques Vaillant, écuyer, seigneur de Mauboux, capitaine commandant la compagnie du Fort-Griffon, près Condé, y demeurant, et dame Angélique-Louise de Conflans, son épouse, contre Pierre Girault, vigneron, demeurant au village de Chambon, paroisse de Livry. — 4 septembre : demoiselle Marie-Anne Mineau, épouse du sieur Jean Jolly l'aîné, demeurant en la ville de La Charité, paroisse de Sainte-Croix, contre Me Philippe-François de Bonnevie, receveur de la terre du Melay, demeurant au château du Melay, paroisse dudit lieu. — 20 novembre : messire Guillaume Herbert, curé de Champvoux, y demeurant, contre messire Louis Bourdeau, curé de La Marche. — 11 décembre : dame Marie-Claude Bezave, épouse de noble Jean Aladane, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Claude Cheureau dit Daubond. — 18 décembre : messire Charles de Lavenne, écuyer, prêtre, prieur et chanoine de Montréal-en-Bourgogne, y demeurant, Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur de Choulot, et Jean de Lavenne, écuyer, seigneur d'Olcy, y demeurant, tous trois héritiers de François de Lavenne, écuyer, seigneur de Travant, leur cousin germain, contre divers habitants de Travant, paroisse de Parigny-sur-Sardolle.

B. 588. (Cahier.) — In folio de 50 feuillets papier.

1738. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — Messire Jean Gascoing, chevalier, seigneur de Créange et Lavault, gentilhomme servant ordinaire du roi, son conseiller, président et lieutenant général au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, chevalier des ordres royaux et militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, tuteur de messire Jean-Baptiste-Michel Gascoing, son fils, contre Jean Fabry, couvreur, demeurant en la paroisse d'Urzy ; — enregistrement du testament de messire Laurent Chalmeaux, prêtre, chanoine de l'église cathédrale Saint-Cyr de Nevers, du 29 avril 1736 : legs à ses sœurs, Marie-Suzanne et Marie-Perronne Chalmeaux, religieuses aux dames de la Visitation de Nevers, à Madeleine Chalmeaux, sa nièce, épouse de Me Philibert Richer, avocat au bailliage d'Auxerre ; nomme exécuteurs messire Jean Créthé, prêtre, chanoine en l'église d'Auxerre, son cousin, et Me Nicolas Créthé, aussi son cousin, chanoine de la Cité de ladite ville d'Auxerre. — 26 février : Me Louis Simonin, seigneur du Vernay, assesseur au bailliage de Nevers, y demeurant, contre Étienne Blondat, serrurier, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier. — 12 mars : les sieurs vénérables prêtres de l'Oratoire de Nevers, en leur qualité de doyen et chanoines de Franay, et les dames abbesse et religieuses de l'abbaye royale de Notre-Dame de Nevers, contre messire Philibert Millien, prêtre, curé de Parigny-les-Vaux. — 19 mars : messire Henri Fialin, prêtre, curé de la paroisse de Chantenay, y demeurant, contre Jacques Adam, charpentier, demeurant en ladite paroisse. — 26 mars : dame Marie Chaludet, épouse de messire Pierre de Champs, écuyer, seigneur d'Achun et Champcourt, demeurant en la paroisse d'Achun, et dame Françoise Chaludet, épouse de messire Louis-Marie des Prés, chevalier, seigneur du Péron, demeurant en la ville de Nevers, paroisse de Saint-Étienne, contre les sieurs religieux Bénédictins de la ville de La Charité. — 23 avril : Me Pierre Chapuis, lieutenant au bailliage de Dornecy, y demeurant, contre dame Germaine Sonnet, veuve du sieur Claude du Merle, légataire universel de Me Christophe Gandouard, son oncle, curé de Saint-Père-sous-Vézelay. — 21 mai : ordonnance du lieutenant général enjoignant aux procureurs du présidial

de tenir quatre registres : dans le premier, ils inscriront les exploits qui leur seront envoyés et les pièces et titres concernant les procès; dans le second, les sommes qu'ils recevront de leurs parties et pour quelles affaires elles leur seront données ; dans le troisième, la remise des pièces qu'ils feront aux avocats dudit siège et la communication d'icelles aux gens du roi, ensemble, la restitution qui leur sera faite desdites pièces ; le quatrième, la décharge desdites pièces ; — Me Pierre Robert, marchand, demeurant à Moulins-Engilbert, et Madeleine Robert, sa sœur, femme du sieur Ligier, marchand, demeurant à Bourbon-Lancy, héritiers de Me Nicolas Robert, leur père, marchand, lequel était héritier de demoiselle Jeanne Robert, sa sœur, femme de Me François Guillier, avocat en Parlement, et ledit Pierre Robert, tant de son chef que comme héritier de Me Nicolas Robert, chirurgien, son frère, contre Me François Guillier, marchand, demeurant en la paroisse de Maux. — 11 juin : noble François Vernois de Monjournal, conseiller du roi, doyen de messeigneurs les conseillers de la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, y demeurant, contre Jacques Perreau. — 18 juin : Me Andoche Parent, marchand, demeurant à Gouloux, contre Marie-Huguette Parent, femme de Léger Guyard, marchand, demeurant en la paroisse d'Ouroux. — 2 juillet : dame Catherine Gascoing, veuve de Me Pierre Berthelot, avocat en Parlement, contre messire Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur de Choulot et la Montoise, demeurant à Nevers, et messire Charles de Lavenne, écuyer, son frère, prêtre, prieur et chanoine de la collégiale royale de Montréal en Bourgogne, y demeurant, héritiers du sieur de Lavenne d'Olcy, seigneur de Travant. — 9 juillet : Nicolas Chauveau, marchand, demeurant en la paroisse de Marigny-l'Église, contre Me Pierre Robin, notaire, demeurant au même lieu. — 16 juillet : ordonnance du lieutenant général faisant défense à demoiselle Anne Ballard, à laquelle était échue la succession du sieur Étienne Nault, bourgeois, du village des Vernes, paroisse de Millay, située dans le ressort du présidial et étant en franc-alleu, de comparaître en la pairie de Nevers, où elle avait été assignée ; — demoiselle Madeleine Bidault, femme d'Edme Pellé, marchand, fermier de la terre et seigneurie de Champlevois, y demeurant, paroisse de Cercy-la-Tour, contre messire Édouard de Reugny, chevalier, seigneur de Poussery, y demeurant, paroisse de Montaron. — 6 août : messire François Panseron, ecclésiastique de Cluny, prieur titulaire du prieuré de Saint-Martin de Sancoins, demeurant à Nevers, contre haut et puissant seigneur Charles de Lévy, duc de Lévy, pair de France, fils et héritier du sieur comte de Charlus. — 3 septembre : messire René Pucelle, conseiller-clerc en la grande chambre de Parlement de Paris, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Léonard de Corbigny et les sieurs prieur, religieux et couvent de ladite abbaye, contre Me Pierre Boyaux, prêtre, curé de la paroisse de Devay, y demeurant, et prieur titulaire du prieuré de Saint-Hilaire-lès-Decize, qui est condamné, conformément à une reconnaissance du 26 mars 1721, consentie par dom Joseph-Jacques-Hilaire Frotin, au profit dudit sieur Pucelle, à reconnaître au profit desdits abbés et religieux le droit de patronage de trente livres dû par chacun au 1er novembre de chaque année. — 10 septembre : Me Rodolphe Jolly, sieur de Martou, conseiller du roi, élu en l'élection de La Charité-sur-Loire, et dame Anne Jolly, sa femme, seule et unique héritière de défunte dame Anne-Suzanne de Fougière, sa mère, veuve de Charles Jolly de Talain, major de la ville de La Charité, laquelle était seule et unique héritière d'Isaac de Fougière de Bussy, son frère, contre Marguerite Sorin, veuve de Pierre Gillet. — 25 septembre : déclaration faite par dom Paul-Henri Train, religieux Bénédictin, procureur et cellérier de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, fondé de procuration de dom Jean Truffy, religieux Bénédictin des mêmes ordre et congrégation, pourvu de l'office de sacristain du prieuré régulier de Saint-Aignan d'Aubigny-sur-Loire, diocèse de Nevers, en exécution de la déclaration du roi du 1er février 1720, que ledit dom Jean Truffy a été envoyé depuis peu par ses supérieurs à l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges, où il fait actuellement sa résidence. — 19 novembre : Philippe Doizon, fermier du bail judiciaire de la terre et seigneurie de Précy-Chéreau, contre Me Jean-Baptiste Robichon de La Giraudière, commissaire aux saisies réelles du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 décembre : noble Charles Alasœur, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre François Chevrier, marchand tanneur, demeurant au faubourg de Nevers de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 24 décembre : messire Barthélemy d'Estud, chevalier, seigneur d'Orbec, Talon et autres lieux, demeurant en la paroisse de Nolay, contre Pierre Narquin, blatier, demeurant en la paroisse de Ligny.

B. 589. (Cahier.) — In-folio de 62 feuillets papier

1739. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 28 janvier : Me Olivier Alamargot de Fonbouillant, chevalier, seigneur de Quinsaine, Château-Vieux, le Cluzeau et autres ses terres, demeurant en la ville de Moulins, contre Barthélemy et Étienne Devauraix, bourgeois, demeurant au bourg de la Chapelaude. — 25 février : messire Marc-Antoine-Louis Godet, procureur des sieurs prieur et religieux de l'abbaye royale de Bellevaux, y demeurant, contre messire Louis Dollet, doyen du chapitre de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, abbé de ladite abbaye, demeurant à Nevers. — 18 mars : ordonnance portant que dans quinzaine tous les curés du ressort du présidial seront tenus d'envoyer au greffe du présidial leurs registres de l'année 1737. — 29 avril : messire Jacques Bouchet, prêtre, chapelain de Dracy-lès-Couches, paroisse de Couches, contre Me Philippe Hériet, seigneur de Taveneau, y demeurant, paroisse de Mouron. — 27 mai : messire Henri Souchon, prêtre, curé de la paroisse de Commagny, y demeurant, contre François Cassier, sellier, demeurant à Moulins-Engilbert. — 3 juin : messire François Descolons, prêtre, prieur et curé de la paroisse de Saint-Ouën, y demeurant, contre Jean Bureau, maître et chef de sa communauté, principal habitant et syndic de ladite paroisse ; — dame Antoinette Prévost, veuve de Me Jacques Dupin, avocat en Parlement, demeurant en la paroisse de Toury-sur-Abron, contre Me Pierre Bidault, marchand, fermier de Mingot, y demeurant. — 17 juin : Me Simon Roux, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, subdélégué de monsieur l'intendant du Bourbonnais au département de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre le sieur Louis Dollet de Chassenet, clerc commis à la chancellerie présidiale dudit Saint-Pierre, et dame Gabrielle Blandin, son épouse. — 8 juillet : Mes Jean-Gilbert Aladane, receveur des aides de la ville et élection de Chartres en Beauce, y demeurant, Jean-Marie Aladane, contrôleur ambulant dans les aides d'Orléans, y demeurant, Claude-Joseph Aladane, employé dans les aides appartenant à monseigneur le duc d'Orléans, demeurant en la ville de Blois, et messire Claude Aladane, prêtre, chanoine de l'église Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre le-Moûtier, y demeurant, contre noble Jean Aladane, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, leur père, au sujet de la succession de dame Marie-Claude Bezas, leur mère, mariée audit sieur Jean Aladane par contrat du 9 novembre 1698, et des droits successifs échus à ladite dame Bezas par les décès de dame Marie Vigier et de Me Jean-Louis Vigier, sa mère et son oncle. — 15 juillet : Acte de la lecture de la donation portant substitution faite le 25 mars 1736 par dame Jeanne Pluchon, veuve de Nicolas de Borniol, écuyer, demeurant au lieu de Fourchambault, paroisse de Garchizy, au profit de Jacques-François de Borniol, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Martin de la Bretonnière, Louis de Borniol, et aux enfants de Louis Riffé et Jacquette Duplessis. — 22 juillet : messire Pierre Harlay, prêtre, curé de la paroisse d'Azy-le-Vif, y demeurant, contre Claude Deschamps, laboureur, demeurant à Vacheresse, même paroisse. — 19 août : messire Jacques-Gabriel Vaillant, écuyer, seigneur de Mauboux, capitaine commandant la garnison au château de Béfort, et dame Louise-Angélique de Conflans, son épouse, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Girault, vigneron, demeurant au village de Chambon, paroisse de Livry. — 26 août : messire Paul Sallonnyer, prêtre, prieur d'Abon, demeurant à Moulins-Engilbert, contre demoiselle Madeleine Guipier, veuve de Me Léonard Marotte, bourgeois, demeurant au lieu de Varennes, paroisse de Saint-Péreuse. — 9 septembre : Élisabeth et Charles Rousseau, frère et sœur, enfants de Jean Rousseau, sieur du Pal, et d'Anne Desbrets, demeurant en la paroisse du Pal, contre Marin Michel, manœuvre, demeurant en la pareisse de Paray ; — Guy-François Frappier, bourgeois de Donzy, contre le sieur Pivain, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 12 novembre : réception de Me André Micault de Saint-Léger, licencié en droit, comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 2 décembre : demoiselle Françoise Daubinet de Chaumont, fille majeure, demeurant en la ville de Moulins, paroisse de Saint-Pierre d'Yzeure, contre Henriette Camuzat, veuve de Michel Dumas, boulanger, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier. — 16 décembre : dame Simonne-Geneviève Dey de Séraucourt, veuve en premières noces de messire Antoine Vallière de Renot, brigadier des armées du roi, capitaine au régiment des gardes-suisses et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et en secondes de messire Jean de Barbarin, chevalier, seigneur de Chaulmes, contre les religieuses Ursulines de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 590. (Cahier.) — In-folio de 50 feuillets papier.

1740. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 20 janvier : messire François Jacquemet, prêtre, chantre et chanoine de l'église cathédrale de Bourges, official ordinaire de monseigneur l'archevêque dudit Bourges, syndic du clergé et titulaire du prieuré de Sancoins, demeurant audit Bourges, contre Annet Fercol et Pierre Legrand, marchands, demeurant audit Sancoins ; — messire Jean-Baptiste Pinot, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Franchy-en-Archère, y demeurant, contre Gaspard et Georges Laboureau, demeurant au même lieu. — 27 janvier : messire Nicolas Régnard, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Laurent de la ville de Nevers, y demeurant, contre Me Henry Leblanc, notaire royal et procureur en l'élection de Nevers, y demeurant. — 10 février : acte de la lecture du testament de messire Jean-Baptiste de Mérigot, seigneur de Meauce, du 3 novembre 1739. — 24 février : messire Étienne Moreau, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Martin d'Ourouër-aux-Amognes, contre Nicole Daniel, demeurant en la paroisse de Balleray. — 4 mai : Me Pierre Brotier, procureur et bourgeois de la ville de Tannay, et Gabrielle Dufour, son épouse, fille et héritière de Me Gabriel Dufour, demeurant à Tannay, contre messire Philibert Jacob, prêtre, chanoine de l'église collégiale dudit Tannay. — 18 mai : messire François Parizot, prêtre, curé de Gâcogne et chapelain de la chapelle Saint-Jacques et Saint-Philippe, vulgairement appelée la maison-Dieu ou l'hôpital de Lormes, située au faubourg de Lormes, évêché d'Autun, contre Anne Robin, veuve de François Berle, fermier des revenus de ladite chapelle. — 1er juin : les sieurs recteurs et administrateurs de l'hôtel-Dieu de Varzy contre messire Pierre Andras de Serre, chevalier, seigneur dudit lieu, demeurant à Poiseux, qui est condamné à baisser la chaussée de son étang Béchereau de façon que l'eau de son étang ne puisse inonder le pré dudit hôpital. — 15 juin : Lazare Derangère, laboureur, demeurant au bourg et paroisse d'Arleuf, contre Me Simon Sautereau, marchand, fermier du marquisat de la Tournelle, et messire Jean-Baptiste de La Tournelle, chevalier, seigneur marquis de la Tournelle, Corancy, Maisoncomte et autres lieux, colonel du régiment de Condé-infanterie. — 30 juin : acte donné à messire Louis Delorme, prêtre, prieur commendataire et seigneur de Saint-Pierre de Montambert, de la lecture faite de l'aveu et dénombrement par lui donné au roi, à cause de son heureux avénement à la couronne, du prieuré et seigneurie dudit lieu de Montambert, relevant de Sa Majesté à cause de la tour carrée du boulevard de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, ledit dénombrement du 4 août 1739. — 6 juillet : Me Jean Jolly, avocat, bailli de Lormes à la part de Chalon, demeurant audit Lormes, contre Me Charles Dubled, avocat en Parlement, faisant fonction d'échevin de la ville de Lormes, y demeurant. — 10 août : dame Jeanne Collas, veuve de Me Jean Aupépin, marchand, demeurant à Corbigny, contre Guillaume Benoît, marchand, demeurant au même lieu. — 31 août : dame Edmée de Sainte-Maure, veuve de Philibert Harmand, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien major au régiment de Beauce, demeurant à Vassy, paroisse de Pouques, contre François Borne, seigneur de Gouvault, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de la Sarre, tuteur de César, son fils, se disant héritier dudit sieur Harmand. — 7 septembre : acte de la lecture du testament de dame Jeanne-Madeleine Marchand, épouse de Jacques de Bèze, du 21 janvier 1730, portant substitution de la portion de Jacques-Vincent de Bèze, son fils, au profit de ses enfants et petits-enfants. — 15 septembre : messire Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur de Choulot et la Montoise, y demeurant, paroisse de Sainte-Colombe-des-Bois, tuteur de ses enfants et de dame Marie de Quinquet, contre Jacques Rémond, demeurant à Sauvages, paroisse de Beaumont-la-Ferrière. — 16 novembre : messire Eustache de Druy, chevalier, seigneur d'Avril-les-Loups, y demeurant, paroisse d'Aubigny-le-Chétif, contre Marguerite Dougny, veuve de Nicolas Soullier, demeurant au village des Nolats, paroisse de Thianges. — 14 décembre : Me Claude Berger, seigneur de la terre et baronnie de Frasnay-les-Chanoines et autres lieux, demeurant en la ville de La Charité, contre Jean Pointe, commis aux fourneaux du Chautay, y demeurant, paroisse dudit lieu.

B. 591. (Registre.) — In-folio de 52 feuillets papier (couvert en parchemin).

1741. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : Me Pierre Lefyot, notaire royal, demeurant en la ville de Nevers, contre Jean Doreau, laboureur, demeurant à Boulorge, paroisse de Varennes-les-Nevers. — 18 janvier : messire Philippe Gondier, prêtre, doyen de l'église collégiale de Notre-Dame de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre

demoiselle Madeleine Paris, veuve de Me Pierre Dhéré, procureur au présidial. — 8 février : Anne-Constance Gaudry, épouse de Jean-Louis de Thomassin, écuyer, seigneur du Vivier, demeurant à Autun, contre Jean Judas, marchand, demoiselle Claude Boussard, veuve de Me Guillaume Dubled, et Me Charles Bussy, juge du bailliage de Lormes à la part de Château-Chinon, tous demeurant à Lormes. — 22 février : commission au sieur Claude-François Parent, juge de Ferrière, demeurant à Tannay, pour administrer la justice dans les justices de Flez-Cuzy-sur-Yonne, partie de Dornecy, partie de Villiers-sur-Yonne, Thurigny et Dompierre-sur-Héry, jusqu'à ce que les seigneurs desdits lieux aient nommé des juges. — 1er mars : Me Joseph Taillefert, gradué en la faculté de théologie et université de Paris, prêtre et curé de la ville et paroisse de Sauvigny-en-Bourbonnais, y demeurant, ci-devant seigneur prieur commendataire du prieuré de Saint-Germain de Mazille, et messire Auguste Véron, clerc tonsuré, seigneur prieur dudit prieuré, demeurant à Paris, au collége de Lisieux, rue Saint-Étienne-des-Grès, paroisse de Saint-Benoît, contre Me Jacques Boissédy, marchand, fermier du lieu et domaine de Ferrière, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne ; — haut et puissant seigneur messire Éléonor-Armand, marquis de Pracomtal, chevalier, seigneur de Châtillon-en-Bazois et autres lieux, demeurant ordinairement en son château, paroisse dudit lieu, curateur à la personne et biens de haute et puissante dame Jeanne-Ursule de Pracomtal, sa tante, demeurant au château de Vesvre, paroisse de Rouy, contre messire Edouard Michel, prêtre, curé de la paroisse de Moussy, y demeurant. — 8 mars : messire Louis-Gilbert Boiret, prêtre du diocèse de Nevers, contre messire Philibert Simien, prêtre, dernier titulaire de la cure de Parigny-les-Vaux. — 15 mars : Antoine Bataillier, procureur fiscal du bailliage de la ville de La Charité-sur-Loire, contre Jacques-Thomas Delafond et Marie-Jeanne Lombard. — 22 mars : Me Jacques-Henry Vyau de Baudreuil, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en ladite ville, héritier pour un tiers de Me Étienne Vyau, conseiller du roi et son procureur audit présidial, son père, contre Louis Camuzat. — 12 avril : demoiselle Madeleine Larleveault, veuve de Lazare Goguelat, Philippe et Anne Goguelat, demeurant à Ouroux, contre Françoise Pinard, fille majeure, demeurant en la paroisse d'Ouroux. — 10 mai : les sieurs recteur et administrateurs de l'hôpital de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre dame Élisabeth Bert, veuve de Me Aré Bourgoin de Leurange, demeurant à Nevers, fille et héritière d'Antoine Bert, procureur au bailliage et pairie de Nevers, et de demoiselle Claude Berthier. — 17 mai : réception du sieur Garnault comme procureur postulant au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 30 mai : établissement de commissaire à la saisie des dîmes de la paroisse de Druy, dont le produit de la vente doit servir aux réparations à faire au chœur, sanctuaire et clocher de l'église dudit lieu. — 5 juillet : Marie-Anne Portepain, veuve de Me Edme Hecquard, notaire royal et procureur fiscal au bailliage de la ville de Pouilly, y demeurant, tutrice de leurs enfants, contre Me Jean Midon, marchand, demeurant audit Pouilly.— 26 juillet : Pierre Pitois, écuyer, seigneur de Quincize et autres lieux, demeurant en son château de Quincize, fils et héritier de messire Pierre Pitois, chevalier, seigneur dudit lieu, commandeur des ordres royaux de Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, contre Me Jacques Bruandet, notaire royal, et Jean Bruandet, procureur, demeurant à Château-Chinon, fils et héritiers de Me Claude-Abel Bruandet. — 9 août : messire François-César de Cotignon, écuyer, seigneur de Mouasse et autres lieux, demeurant en son château de Mouasse, paroisses de Saint-Léger-de-Fougeret et Saint-Hilaire alternativement, contre messire Claude-François Gaucher, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret, y demeurant. — 23 août : déclaration par dom Vincent Marchand, abbé régulier de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, fondé de procuration de dom Joseph Legault, prêtre, religieux profès de la congrégation de Saint-Maur, ordre de Saint-Benoît, prieur titulaire régulier de Saint-Aignan d'Aubigny-sur-Loire, que ledit dom Joseph Legault a été envoyé depuis quelques jours, par ordre de ses supérieurs, dans le monastère de Saint-Julien de Cours, pour y faire sa résidence en qualité de prieur. — 6 septembre : messire Jean-Baptiste Reine, prêtre, curé de Pierre-Pertuis, y demeurant, diocèse d'Autun, chapelain de la chapelle de Saint-Franchy, sise à Teigny, même diocèse, contre François Clerc l'aîné, procureur-fabricien de l'église paroissiale dudit Teigny, y demeurant. — 29 novembre : messire Paul-Jean-Baptiste de Rémigny, seigneur marquis de Joux, demeurant à Saint-Franchy, contre Guy Boyau, marchand fermier, demeurant au même lieu. — 20 décembre : Me Charles Vyau, avocat, et demoiselle Hyacinthe Bergeron, sa femme, contre Gilbert Daugy dit Pascault, marchand, demeurant en la paroisse de Germigny-en-Exempt.

B. 592. (Cahier.) — In-folio de 40 feuillets papier.

1742. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — Anne Robin, veuve de Claude Goumet, boulanger et pâtissier, et tutrice de leurs enfants, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Jacques-Gabriel Magnain, écuyer, seigneur de Chailly, demeurant en son château aux Beaumes, paroisse d'Antully, province de Bourgogne. — 31 janvier : acte de la lecture faite du contrat d'abandon fait par Me Jean Aladane père, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, de tous ses biens au profit de Me Claude Aladane, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre-le-Moûtier, Jean-Gilbert Aladane, Jean-Marie Aladane et Claude-Joseph Aladane, ses enfants, conformément au contrat de mariage d'entre ledit Jean Aladane et dame Claude Besas, son épouse. — 31 janvier-27 février : déclaration par dom Claude Baudinot, prêtre, religieux, procureur général de l'étroite observance de l'ordre de Cluny, fondé de procuration de dom Nicolas de Lespinasse, prêtre, religieux profès de ladite étroite observance, prieur titulaire du prieuré conventuel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier et prieur claustral de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, y demeurant, que ledit dom de Lespinasse demeure actuellement à Paris, au prieuré dudit Saint-Martin-des-Champs, en sadite qualité de prieur claustral; qu'il a été pourvu du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier par bulle de notre Saint-Père le Pape en date du 20 août 1741, en conséquence de la permutation avec dom Charles-Joseph de Clermont de Charts, en date du 26 juillet précédent; que sur lesdites bulles il a obtenu des lettres patentes de Sa Majesté le 21 décembre suivant, lesquelles ont été enregistrées au grand conseil par arrêté du 8 janvier dernier, et qu'il a pris possession dudit prieuré le 28 dudit mois de janvier. — 11 avril : Me Jacques Sanglé du Moutot, marchand de bois pour la provision de Paris, demeurant à Clamecy, contre messire Pierre Orry, chantre et curé dudit Clamecy. — 26 avril : demoiselle Madeleine Bruandet, veuve de Me Jean Tridon, avocat, et Me Jean Tridon, conseiller du roi, élu en l'élection de Château-Chinon, son fils et dudit défunt, contre Me Jacques-Edme Parent, sieur de Frétoy, bourgeois, demeurant en la paroisse d'Ouroux, veuf de demoiselle Jeanne Bunot, qui était fille et héritière de Me Paul Bunot et de demoiselle Françoise Le Roy, ledit Parent tuteur de ses enfants mineurs. — 9 mai : Charles Tartarin, laboureur, demeurant au domaine du Boishault, paroisse de Livry, contre messire Claude Aladane, prêtre, chanoine d'honneur de l'église royale collégiale de Notre-Dame de Moulins, fils de Me Jean Aladane, conseiller au présidial. — 23 mai : haute et puissante dame madame Marie-Françoise Potier de Tresme, dame d'Apremont et autres lieux, femme de messire Louis-Marie-Victoire, chevalier, comte de Béthune, maréchal des camps et armées du roi, grand chambellan de Son Altesse Royale monseigneur le duc de Lorraine et de Bar, demeurant à Paris, contre François Prunier, marchand, demeurant audit Apremont. — 30 mai : acte du contrat d'abandon de tous ses biens par Me Jean Bourtyl au profit de demoiselle Marie Bourtyl, sa fille, et de demoiselle Marie Canuel. — 20 juin : Jacques-Vincent Delaporte, avocat en Parlement et subdélégué en la ville de Clamecy, et dame Marguerite de Tenon, son épouse, demeurant en la ville de Clamecy, contre Me André Micault de Saint-Léger, avocat en Parlement; — demoiselle Jeanne Reuillon contre Me Pierre Michot, fermier de la terre et seigneurie de Bunas, et Me Charles Guillier de Mont, avocat en Parlement, héritier dudit Michot, son oncle. — 27 juin : Me Pierre Dubois de Bichy, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Suzanne Challemoux, son épouse, contre Me Louis Morin de Cérizy, avocat en Parlement, et la dame Grosjan de Vincelles, son épouse, demeurant en la ville de Nevers. — 11 juillet : Antoine Diot, tailleur d'habits, et Simon Robin, meunier, demeurant en la paroisse de Montapas, contre messire Guillaume Dony, prêtre, curé de ladite paroisse. — 25 juillet : messire Joseph Locquet, prêtre, curé de la paroisse de Varennes-les-Narcy, y demeurant, contre Joseph Girard, vigneron, demeurant au village de Charenton, paroisse de Pouilly. — 8 août : le sieur Jean Bonamour, marchand de bois pour la provision de Paris, demeurant à Neuville, paroisse dudit lieu, contre Gabriel Champesle, marchand de bois pour la provision de Paris, demeuraut en la paroisse de Chevannes-sous-Montenoison. — 22 août : messire Lazare Berrier, prêtre, curé de la paroisse de Cervon, y demeurant, contre les sieurs abbé, chanoines et chapitre de l'église collégiale dudit Cervon. — 6 septembre : Me Pierre Ravisy, procureur en la cour du Parlement, demeurant à Paris, rue Saint-Victor, contre messire Pierre Albuisson, prêtre, curé de la paroisse d'Assars. — 12 septembre : Me François Deberssac, notaire royal à la résidence d'Aunay, contre Me Lazare Duruisseau, notaire royal à la résidence de Moulins-Engilbert, à qui il est fait défense de faire les fonctions de notaire à la résidence d'Aunay. —

19 décembre : messire Pierre Charpignon, prêtre, curé de la paroisse de Mars, y demeurant, exécuteur testamentaire de messire Claude Bardin, curé de Magny et Rosier, contre Me Pierre Gentil, notaire royal, demeurant à Nevers, et dame Jeanne Bardin, son épouse, héritière présomptive dudit défunt, son frère.

B. 593. (Cahier.) — In-folio de 74 feuillets papier.

1743. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 23 janvier : Philippe de Champs, écuyer, seigneur de Salorge, demeurant au château dudit lieu, paroisse de Corancy, tuteur de ses enfants mineurs et de dame Marie Richou, contre François-César de Cotignon, écuyer, seigneur de Mouasse, demeurant au château dudit Mouasse, paroisses de Saint-Léger-de-Fougeret et Saint-Hilaire alternativement. — 6 février : défense à messire Charles Andras, comte de Marcy, de comparaître en la pairie de Nevers, où il avait été assigné à la requête de Louis-Antoine Andras, écuyer, et de demoiselle Anne Andras, ses frère et sœur, au sujet du partage de la succession de messire Pierre Andras, seigneur de Poiseux, leur père. — 6 mars : François-Gabriel de Morogue, écuyer, seigneur de Fonfay, La Celle-sur-Nièvre et autres lieux, contre Louis Reboulleau, notaire et procureur en la pairie de Donzy, y demeurant, et demoiselle Marie Vaille, son épouse, héritière de Louis Vaille, son père. — 20 mars : Me Jacques Etignard de La Faulotte, ancien lieutenant en l'élection de Château-Chinon, demeurant audit lieu, contre messire François-César de Cotignon, écuyer, seigneur de Mouasse. — 3 avril : messire Antoine Sionnest, prêtre, curé de la paroisse de Prye-sur-l'Ixeurre, contre Jean Perreau, fermier des dîmes du chapitre de Saint-Cyr de Nevers. — 18 mai : messire Prix Beraut, seigneur de Rix, conseiller au bailliage et siège présidial d'Auxerre, demeurant audit Auxerre, contre Paul Ferlet, marchand, demeurant à Clamecy. — 12 juin : dame Antoinette-Lucrèce du Gourré, veuve de Pierre Baudouin, écuyer, seigneur de Montorcy, demeurant à Paris, rue de la Harpe, paroisse de Saint-Côme, contre Pierre Léveillé, seigneur du Rochy et de Bréviande, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois. — 19 juin : messire Denis Glaud, prêtre, curé de la paroisse de Magny, y demeurant, contre le chapitre de Nevers. — 26 juin : dame Madeleine Gascoing, veuve de messire Guillaume Millot, écuyer, seigneur de Monjardin, demeurant en la ville de Saint-Saulge, contre Me Jean-Claude de Rosticelly, seigneur de Brain, substitut de M. le procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, héritier de François de Rosticelly et de Rose Bonineau, ses père et mère ; — Marie-Jeanne Fournier, épouse de Me Jean-Claude Rosticelly de Brain, contre son mari. — 7 août : dame Constance Gaudry, veuve du sieur Jean-Louis de Thomassin, écuyer, seigneur du Vivier, demeurant en la ville d'Autun, contre demoiselle Anne de Thomassin, fille majeure, héritière en partie dudit sieur de Thomassin, son frère, le sieur Gilles Borne de Gouvault, bourgeois, et dame Gabrielle de Thomassin, son épouse ; — Me Joseph Micault, arpenteur en la maîtrise royale des eaux et forêts de Nevers, contre le chapitre de Saint-Cyr de Nevers. — 14 août : messire Charles-Arnault du Broc de Chabé, chevalier, seigneur de Villume-la-Barre, Boishault, la Perrine et Livry en partie, demeurant en son château de Villume-la-Barre, paroisse de Livry, contre Me Joseph Garilland, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 28 août : messire Claude Sauvageot, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Genest de Lucenay-les-Aix et La Celle, son annexe, demeurant audit Lucenay, contre dame Marie-Anne-Élisabeth de La Mouillye, veuve de messire Edme-Isabeau de Marcelanges, chevalier, seigneur de la Grange et Cossaye, demeurant en son château de la Grange ; — Édouard Potrelot de Grillon, écuyer, seigneur du Plessis, lieutenant de carabiniers, demeurant en son château du Plessis, paroisse de Sémelay, contre Lazare Sauvaget, laboureur, demeurant au lieu des Renauds, en la même paroisse. — 11 septembre : François Massüe, marchand, demeurant en la ville de La Charité, tuteur des enfants mineurs de François Potiron et de la dame Milleraut, sa seconde femme, contre demoiselle Marie Dargent, veuve de Me François Potiron, marchand, demeurant en la même ville. — 11 décembre : messire Jean Chapuis, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, y demeurant, Marie Chapuis, femme de Claude Lecouffre, marchand, demeurant à Clamecy, Françoise Chapuis, femme de Jean Dauvé, procureur fiscal au bailliage de Dornecy, y demeurant, Marguerite Chapuis, femme d'Edme Dufour, marchand, demeurant audit lieu, et demoiselle Antoinette Chapuis, fille majeure, demeurant aussi audit lieu, tous enfants et héritiers de Pierre Chapuis, lieutenant au bailliage dudit Dornecy, lequel était héritier d'Antoinette Jamet, sa mère, fille de Jacques Jamet, contre demoiselle Madeleine Sonnet, veuve du sieur du Merle, légataire du sieur Gandouard, curé de Saint-Père-sous-Vézelay, demeurant audit Vézelay.

B. 591. (Registre.) — In-folio de 62 feuillets papier (couvert en parchemin).

1744-1745. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1744. — 8 janvier : Me Pierre Regnault-Landois, marchand, demeurant en la ville de Moulins, contre messire Gilbert de Bonnay l'aîné, écuyer, demeurant en la ville de Decize, et messire Marc-Antoine de Bonnay, écuyer, son frère. — 26 février : messire Jean-Jacques Javelot, prêtre du diocèse d'Autun, pourvu de la cure de Moulinot et dépendances, y demeurant, et à présent pourvu, par provisions de cour de Rome, de la cure et paroisse de Bazoches et de Saint-Aubin-des-Chaumes, annexe dudit Bazoches, contre messire Charles Danzelle, prêtre, desservant la cure de Bazoches et Dun-les-Places : En conséquence des lettres de provision obtenues de Rome le 15 avril 1743 par ledit sieur Javelot, de la cure de Bazoches et de Saint-Aubin-des-Chaumes, vacante par le décès de Me Jean Malingue, dernier titulaire, et de la prise de possession desdites cures par ledit Javelot, par acte du 13 octobre de la même année, ledit sieur Javelot est maintenu et gardé en la possession desdites cures de Saint-Hilaire de Bazoches et Saint-Aubin-des-Chaumes, son annexe, le sieur Danzelle est condamné à restituer audit Javelot les fruits indûment perçus desdites cures ; — messire Sébastien Pellé, prêtre, curé de la paroisse de Chougny, y demeurant, et prieur-seigneur d'Abon, contre Me Guillaume Sallonnyer, seigneur de Chaligny, officier chez le roi, demeurant à Moulins-Engilbert, Jacques Sallonnyer, licencié ès-lois, demeurant en la paroisse de Commagny, et Pierre Sallonnyer, seigneur de Tamnay, tous héritiers de messire Paul Sallonnyer, ci-devant prieur et seigneur dudit Abon. — 11 mars : les RR. PP. Minimes de la ville de Decize, seigneurs-prieurs du prieuré de Decize, y demeurant, contre messire Jacques Senneterre de Dreuille, chevalier, seigneur de Lorgue et d'Avril-sur-Loire, et dame Jeanne de Lichy de Chevroux, son épouse, demeurant en leur château et paroisse d'Avril-sur-Loire, ladite dame héritière de Samuel de Lichy de Grandchamp. — 15 avril : Louis Ramat, serrurier, demeurant à Nancy-en-Lorraine, fils et héritier de Philippe Ramat, huissier, demeurant à Château-Chinon, et de Marie Prégermain, contre Nicolas Coujard, marchand, demeurant en la paroisse de Dommartin, et demoiselle Lazare Coujard, sa sœur, femme de Me François Danthault, marchand, demeurant en la paroisse de Dun-sur-Grandry, et encore contre Me François Blandin, avocat, et Jeanne Tépenier, son épouse, demeurant à Château-Chinon, et Me Paul Sallonnyer, sieur de Chaligny, tuteur de Madeleine Coujard, fille de Charles Coujard et Marie Bergeret. — 22 avril : acte de la lecture de la donation faite le 10 décembre 1743 à Marie Cahouët par haut et puissant seigneur messire Antoine-Louis comte de Torcy, chevalier, seigneur de Lantilly, Cervon en partie et autres lieux, demeurant en son château de Lantilly, d'une pension viagère de 300 livres. — 6 mai : messire Sébastien Pellé, prêtre, curé de la paroisse de Chougny et prieur d'Abon, contre les sieurs Sallonnyer, héritiers de messire Paul Sallonnyer, prieur d'Abon, qui sont condamnés à faire faire les réparations nécessaires audit prieuré, ainsi qu'elles sont portées au procès-verbal du 12 octobre 1741, et « à livrer pour la décoration de l'église dudit Abon un tabernacle, six chandeliers, un calice et patenne d'argent doré, un ciboire dont la coupe sera dorée, un soleil pour exposer le Très-Saint-Sacrement, un missel, un graduel, un antiphonaire, un pessautier (*sic*) à l'usage de Nevers, des chasubles de cinq couleurs : blanche, violette, rouge, verte et noire, un tableau représentant saint Donat, patron de lad. église, avec un cadre doré ». — 20 mai : acte de la lecture du dénombrement fourni par Me Jean Lault de Vernillat, demeurant en la paroisse de Savigny-sur-Canne, de la rente et directe seigneurie inféodée de quatre livres par an faisant la principale et meilleure partie du fief de Champdoux, en la paroisse de Diennes, mouvant en plein fief de Sa Majesté, à cause de sa tour carrée et boulevard de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Me Jean Tridon, conseiller du roi, élu en l'élection de Château-Chinon, fils et héritier de Me Jean Tridon, avocat, et de demoiselle Madeleine Bruandet, contre Me Antoine Gerbault, marchand, demeurant au bourg et paroisse de Planchez, tuteur de Jacques Gerbault, son fils, héritier de Gabriel Gerbault, son grand-oncle. — 10 juin : Etienne Coujard, marchand, fermier de la terre et seigneurie de Rivière, paroisse de Saint-Gengoult, y demeurant, contre Toussaint et Philippe Bonnot, laboureurs, demeurant audit lieu. — 1er juillet : dame Françoise Saget, femme du sieur Pierre Poitier, marchand, fermier de Garchy, y demeurant, contre messire Philippe Chauchet, prêtre, curé et prieur de Garchy, qui est condamné à faire réparation d'honneur à ladite Saget, « à reconnaître que témérairement et scandaleusement, sans cause ni raison, il a refusé la communion paschale à lad Saget ». — 15 juillet : Me Philibert Buteau, procureur au bailliage de Château-

Chinon, et demoiselle Marie Barry, sa femme, demeurant à Château-Chinon, Mᵉ François Barry, bourgeois, demeurant à l'Huis-Labour, paroisse de Moux, Mᵉ François-Charles Barry, bourgeois, demeurant à Champausserin, paroisse de Dun-sur-Grandry, et Mᵉ Pierre Marotte, marchand, demeurant à Thare, paroisse de Chougny, tuteur de ses enfants et de défunte demoiselle Marie Barry, sa femme, contre Mᵉ Jean Buteau, greffier au grenier à sel de Château-Chinon, demeurant à Vouchot, paroisse de Corancy. — 29 juillet : Mᵉ Jean-Baptiste Rochery, lieutenant du premier chirurgien du roi à Saint-Pierre-le-Moûtier, et la communauté des maîtres chirurgiens de ladite ville et ressort, poursuite et diligence d'Étienne Lhomme, prévôt en ladite communauté, demeurant en ladite ville, contre les sieurs Mongin et La Goutte, chirurgiens, demeurant au bourg et paroisse de Dompierre-sur-Bèbre ; — dame Antoinette Aladane, femme du sieur Claude-André Debâtisse, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre son mari. — 19 août : messire Vivant Couault, prêtre, curé de Millay, y demeurant, contre Gilles Berger, maréchal, demeurant audit Millay. — 26 août : messire Sébastien Pellé, prêtre, curé de la paroisse de Chougny et prieur d'Abon, contre messire Jean Boiret, prêtre, curé de la paroisse de Tamnay, desservant la paroisse d'Abon, demeurant audit Tamnay, qui, conformément à une transaction du 10 janvier 1541, est condamné à reconnaître le droit de patronage du prieur sur ladite paroisse et à payer 10 livres pour deux années échues dudit droit de patronage, à raison de cent sols par an. — 9 septembre : messire François Chevalier, prêtre, curé de la paroisse de Patinges, y demeurant, contre Mᵉ François Morin, marchand, demeurant au Poids-de-Fer. — 4 novembre : messire Antoine Sionnest, prêtre, curé de la paroisse de Prye-sur-l'Ixeure, y demeurant, contre Claude Tixier, laboureur, demeurant en ladite paroisse. — 9 décembre : messire Nicolas d'Escorailles, seigneur de la Barre, demeurant en la ville de Toulon, province du Charolais, contre le sieur René Belin, la demoiselle Belin, héritière et nièce de messire Jean Belin, prêtre, curé de Montambert. — 16 décembre : messire Jean Alixand, prêtre, chanoine de l'église de Saint-Cyr de Nevers, demeurant en sa maison canoniale, cloître de ladite église, paroisse Saint-Jean, contre messire Philibert Berger du Bouchat, prêtre, chanoine et syndic du chapitre de ladite église, y demeurant. — 1745. — 27 janvier : messire Pierre Perrin, prêtre, curé de la paroisse de Bussy-la-Pesle, y demeurant, contre Jean Guyon, meunier et fermier du moulin de Bouteville, paroisse de Neuville, y demeurant. — 3 février : messire Jacques-Édouard Michel, prêtre, curé de la paroisse de Moussy, y demeurant, contre messire Armand de Pracomtal, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis, héritier de la dame comtesse de Busseaux, sa tante. — 10 février : dom Charles Michel, prêtre, religieux profès de l'étroite observance de l'ordre de Cluny, et en cette qualité seigneur prieur de Soury, contre Guillaume Collon, marchand fermier, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 mars : Jean Tripier, marchand, Jeanne Roux, sa femme, demeurant en la paroisse d'Ouroux, contre Léonard et Dominique Berthou, laboureurs, demeurant en la même paroisse. — 24 mars : acte de la lecture faite de l'aveu et dénombrement de la terre du Fragne par dame Marie Vallier d'Aubonne, fille de M. le marquis de Chataigneux. — 31 mars : messire Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur de Sichamps, Choulot et autres lieux, demeurant à la Montoise, paroisse de Sainte-Colombe-des-Bois, tuteur de ses enfants et de dame Marie de Quinquet, son épouse, contre messire Robert Blondeau, prêtre, actuellement curé de la paroisse de Mesves et ci-devant de celle dudit Sichamps, y demeurant. — 28 avril : Jean et Claude Comte frères, marchands, demeurant au village de Trinquet, paroisse d'Arleuf, fils et héritiers de Claude Comte, contre Michel et Charles Comte, marchands, demeurant au bourg dudit Arleuf. — 5 mai : Mᵉ Claude-Denis Barleuf, se disant procureur fiscal de la justice de Montambert, contre messire Nicolas d'Escorailles, chevalier, seigneur de la Barre, demeurant en la ville de Toulon, province de Charollais. — 23 juin : Mᵉ Robert Caziot, prêtre, curé de la paroisse de Garchizy, contre Édouard Gascoing, écuyer, seigneur d'Azy ; — messire Joseph Givry, prêtre, curé de la paroisse de Poiseux, y demeurant, contre messire Étienne Quartier, aussi prêtre et ancien curé de ladite paroisse. — 7 juillet : acte au procureur du sieur Jean Chabrol de Bonnefond, ancien officier de marine, demeurant à Paris, rue des Cordiers, paroisse Saint-Benoît, tuteur *ad hoc* de Pierre-Noël Léveillé, écuyer, et de Denise-Françoise Léveillé, enfants mineurs de Pierre Léveillé, écuyer, seigneur du Fournay, de la réquisition par lui faite de l'homologation des avis des parents desdits mineurs du 4 mai précédent ; — messire Lazare Sautereau, prêtre, curé de la paroisse de Corancy, contre messire François Jacquand, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Hilaire ; — le R. P. Augustin Peuvrel, prêtre, religieux des Frères-Prêcheurs de l'ordre de Saint-Dominique

de la communauté de Nevers, desservant la paroisse de Jailly, contre messire François-Gabriel du Verne, écuyer, prieur et gros décimateur dudit Jailly, y demeurant, qui est condamné à payer audit Père Peuvrel la somme de 146 l. 5 s. 5 d. t. pour sa portion congrue. — 14 juillet : acte au procureur de dame Anne Bongard, épouse de messire Léonard Méchine de La Masille de la lecture de la donation entre-vifs portant pension viagère de la somme de trois cents livres faite par le sieur Joseph de Goujon, seigneur de Vernizy, demeurant en la ville de Decize, à ladite dame Bongard, sa cousine germaine, du 13 octobre 1742 — 11 août : Me Joseph-Florimond Bessin, conseiller du roi, président en l'élection de Clamecy, contre les RR. PP. religieux, prieur et couvent de la Chartreuse de Basseville. — 9 septembre : Jean Martinet, meunier, demeurant au moulin de Faulin, paroisse de Villapourçon, contre François Bereau, huissier royal, demeurant à Larochemillay. — 22 décembre : Me François Bouis, conseiller du roi, receveur général des domaines et bois de la généralité de Moulins, contre Gilbert Guérin et Charles Mautinot, vignerons, demeurant en la paroisse de Garchizy ; — messire Louis-Arnault Marchangy, prêtre, prieur et curé de Saxi-Bourdon, contre divers habitants dudit lieu ; — messire Henri d'Estud, chevalier, seigneur de Villiers-le-Sec et Talon en partie, demeurant audit Villiers, paroisse de Cuncy, contre messire Samuel de Meun de La Ferté, demeurant à Clamecy.

B. 595. (Cahier.) — In-4° de 46 feuillets papier.

1746. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — Messire Benoît de Maulnoury, chevalier, seigneur de Romenay et autres lieux, demeurant en son château dudit Romenay, paroisse d'Aubigny-le-Chétif, contre le duc de Nevers et messire Louis-François Damas, chevalier, seigneur comte d'Anlezy, demeurant en son château dudit lieu, paroisse du même nom : « Après lecture faite des lettres de main souveraine obtenues de Sa Majesté par ledit sieur de Maulnoury, le 4 décembre dernier, en conséquence, ayant égard que par le contrat de vente des fiefs du Gué et de la Cour-des-Prés du deux février mil sept cent trente-huit, reçu Jaubert et Philippe, notaires, ledit seigneur d'Anlezy a vendu lesdits fiefs comme estant de sa mouvance, la somme de six mil livres ; que led. sieur de Maulnoury luy en a fait la foy et homage et payé les droits comme faisant partye du prix de ladite acquisition, et que led. seigneur duc de Nevers a saisy féodalement les revenus et fruits desd. fiefs... faute de foy et hommage non faits, droits et devoirs non payez, comme prétendant lesd. fiefs estre de sa mouvance à cause de sa justice de Thianges..., nous avons enthériné lesd. lettres de main souveraine ; en conséquence, ordonnons que ledit sieur de Romenay jouira desd. fiefs par main souveraine..., et ce en attendant que la contestation pour raison de la mouvance desd. fiefs entre les seigneurs duc de Nevers et comte d'Anlezy soit décidée. » — 19 janvier : commission à Me Jacques Ruby, avocat en Parlement, pour faire les fonctions de juge de la justice de Champagne, jusqu'à ce que les seigneurs de ladite justice aient nommé un juge. — 9 février : Me Jean-Claude Rosticelly, seigneur de Brain, avocat, conseiller du roi, substitut de son procureur au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre les sieurs Denis-François Enfer et Pierre Vilhardin, marchands, demeurant en la ville de Nevers. — 2 mars : les sieurs vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers contre messire Antoine Sionnest, prêtre, curé de la paroisse de Prye-sur-l'Ixeure : « Ordonnons que les demandeurs feront preuve comme la destruction de l'église de la paroisse de Prye-sur-l'Ixeure a esté faitte et est arrivée par les faits du sieur Sionnest, curé dud. Prix. » — Me André Micault de Saint-Léger, seigneur de Dienne, Chevannes-les-Crots, les Chaises et autres lieux, avocat en Parlement, conseiller du roi, ancien lieutenant en l'élection de Nevers, demeurant en sa terre de Saint-Léger, paroisse de Mars-sur-Allier, contre le sieur Desprès, seigneur de Lancray, demeurant en son château de Lancray, paroisse de Montigny-sur-Canne. — 30 mars : Me Charles Cabaille, licencié ès-lois, demeurant en la ville de Sancoins, contre dame Claude Seuillet, veuve de Claude d'Antigny, écuyer, demeurant ordinairement en la ville de Moulins-en-Bourbonnais. — 20 avril : Me Guillaume Collon, docteur en médecine, et dame Anne Étignard, sa femme, demeurant à Château-Chinon, et demoiselle Élisabeth Étignard, demeurant à Lormes, lesdites dame et demoiselle Étignard filles et héritières de dame Jeanne Mazillier, leur mère, et héritières en partie de Me Gédéon Mazillier, leur oncle maternel, contre demoiselle Marie-Jeanne Mazillier, fille majeure, dame de Coulon, en partie aussi héritière dudit Gédéon Mazillier, demeurant au château dudit Coulon, et encore contre Me Jean Étignard, sieur de Corcy, avocat à la cour, demeurant à Lormes, tant en son nom que comme curateur à la démence du sieur Paul Étignard, son frère, lesdits sieurs Étignard aussi fils et héritiers

de ladite dame Jeanne Mazillier. — 11 mai : Me Philippe-Michel de Fouzay, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, contre Antoine Daubinet, sieur de Marcy, bourgeois, demeurant en la paroisse de Cossaye. — 25 mai : dom Adrien Leduc, prêtre, religieux de l'ordre de Cluny, chambrier de Notre-Dame de La Charité, et en cette qualité prieur du prieuré d'Ourouër, contre François Bernichon, laboureur, demeurant en la paroisse de Flavigny-en-Berry. — 22 juin : Me Gilbert Cortet de Montigny, seigneur du fief de Lanty, la Chasseigne, Lanty en partie et autres lieux, conseiller du roi et subdélégué de la ville de Luzy, contre Jeanne Chapinet, veuve de Jean Régnault, vigneron, demeurant en la paroisse de Lanty. — 30 juin : acte au procureur de messire Pierre-Antoine Hinselin, chevalier, seigneur de Morache, de la lecture faite de la ratification de la donation entre-vifs faite à son profit par demoiselle Anne-Perrette Hinselin de Morache, fille majeure, demeurant à Paris, en la communauté des dames de la Croix, cul-de-sac de Sainte-Geneviève, paroisse de Saint-Paul, de tous les droits successifs mobiliers et immobiliers à elle échus par le décès de messire Edme-Ravan, marquis de Vieilbourg, seigneur de Myennes, lieutenant général pour le roi des provinces de Nivernais et Donziais, du 29 octobre 1741. — 6 juillet : Me Jean Jolly l'aîné, marchand, demeurant en la ville de La Charité, contre demoiselle Jeanne-Angélique Berger, héritière de défunt Me Jacques Berger, son père. — 3 août : Edme Millet, maître chirurgien-juré du roi, demeurant à Champlemy, contre Gabriel Mercier, laboureur, demeurant en la paroisse de Chasnay. — 17 août : Nicolas Magnan, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Martin-du-Puy, contre Jean-Baptiste Massé, chirurgien-juré, demeurant audit Saint-Martin-du-Puy. — 7 septembre : Michel Paillard, marchand, fermier de la terre et comté de Prémery, y demeurant, tuteur de Michel-Gabriel Paillard, son fils, héritier de Louise Ferrand, sa mère, contre Jean-Baptiste Moreau, fermier de La Collancelle, tuteur de ses enfants et de Gabrielle Ferrand, sa femme. — 16 novembre : acte de la lecture d'un édit du roi portant suppression des offices de trésorier et receveur et payeur des quatorze deniers pour livre du prix des bois. — 22 décembre : demoiselle Marie Garnault, épouse de Me Jean-Louis Ruby, notaire royal et procureur au bailliage et présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, auparavant veuve de Me Jean-Baptiste Alixand, seigneur de Paraize, contre Augustin Daugy, marchand, fermier de Paraize et dépendances.

B. 596. (Cahier.) — In-4° de 58 feuillets papier (couvert en parchemin).

1747. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : les sieurs religieux de l'ordre de Sainte-Geneviève, prieur et couvent de l'abbaye royale de Saint-Martin de Nevers, à cause de leur prieuré de Guipy, contre Léonard Ferlet, laboureur, demeurant en la paroisse de Lâché. — 18 janvier : Me Jean Gasque, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Trohé de la ville de Nevers, chapelain de la chapelle de Pomay, demeurant à Nevers, contre Joseph Basin, tailleur d'habits, et François Rigault, aussi tailleur d'habits, demeurant en la paroisse de Magny. — 25 janvier : Me Etienne Jaubert, conseiller-avocat général au bailliage et pairie de Nevers, contre le sieur Pierre Chaillot, bourgeois, demeurant audit Nevers. — 1er février : messire Jean-Baptiste Courdavault, prêtre, curé de la paroisse de Châtillon-en-Bazois, contre messire Gabriel Millin, ancien curé de ladite paroisse; — dame Marie Millot du Cloistre, supérieure des sœurs de la Charité chrétienne, demeurant à l'hôpital de La Selle-en-Berry, contre le sieur Millot du Cloistre. — 22 février : Me Claude Lallemand, marchand, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Arigle, contre messire Denis Glaud, prêtre, curé de la paroisse de Magny, y demeurant; — Claude Pic, peintre et doreur, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Pierre Arnault, prêtre, curé de la paroisse de Château-sur-Allier, fils et héritier de Claude Arnault. — 1er mars : messire Jean Faultier, prêtre, curé de la paroisse d'Achun, y demeurant, contre Jacques Verdelet, tisserand, demeurant au village de Fuzilly, paroisse de La Collancelle. — 8 mars : Jean Montillot, recteur des écoles de la ville de Moulins-Engilbert, y demeurant, contre Claude Saboureau, ci-devant marchand et à présent huissier au duché, demeurant en la ville de Nevers. — 22 mars : messire François Descolons, prêtre, prieur et curé de Saint-Ouën, y demeurant, contre Charles-Jacques Gascoing, seigneur de Bouy, demeurant audit Saint-Ouën, hérititier de Charles-François Gascoing, bourgeois, demeurant à Nevers, son frère. — 12 avril : Louis Bonnaut, marchand, fermier, demeurant au bourg de Montambert, et dame Charlotte Mayeux, sa femme, contre Claudine Delault, fille majeure, demeurant en la paroisse de Paray-le-Frésil. — 26 avril : Me Joseph Garilland, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Guillaume Tartarin, dit Le

Blond, laboureur, demeurant à Livry. — 31 mars : dame Gabrielle Simonin, veuve de Louis de Radonvilliers, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ayant repris l'instance au lieu et place de Me Claude Belard, avocat au Parlement, et demoiselle Marie Simonin, son épouse, Me Louis-François Simonin, seigneur du Vernay, conseiller-assesseur général civil et criminel au bailliage et pairie de Nevers, et Me Gaspard Simonin, sieur de Verrière, héritiers de Louis Simonin, sieur de Vauvelle, et d'Édouard Simonin, sieur de la Motte, leurs frères, lesdits Simonin enfants et héritiers de Me Philibert Simonin, contre dame Louise Coppin, veuve de Me Pierre Alixand, lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritière de Me Claude Coppin. — 7 juin : Pierre Potier, fermier de Garchy, y demeurant, contre messire Pierre Pitié, prêtre, curé de Mêves, y demeurant. — 21 juin : messire Vivant Courault, prêtre, curé de la paroisse de Millay, y demeurant, contre Gabriel Raymond, marchand, demeurant audit Millay. — 5 juillet : Me Charles Rousseau, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel d'Avallon, y demeurant, contre Jean-Dominique Milonguy et Françoise Thibault, sa femme, demeurant à Dun-les-Places — 12 juillet : messire Louis Alixand, prêtre, curé de la paroisse de Livry, contre Pierre Mayer, bourgeois de Paris, y demeurant, et Joseph Mayer, fermier, du bailliage de Corbière, canton de Fribourg, en Suisse, héritiers du sieur Mayer, précédent curé de Livry. — 19 juillet : Me Guillaume Barbier, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Vézelay, tuteur de Françoise Barbier, sa fille, et de demoiselle Jeanne Loger, sa femme, demeurant à Joux-la-Ville, contre les dames religieuses Ursulines de Corbigny, qui sont condamnées « à payer et restituer audit sieur Barbier la somme de cinq cents livres qu'il leur avait délivrée lors de la prise de voile de sadite fille... et en ce qui concerne le surplus de la demande dudit sieur Barbier touchant les dommages et intérêts pour l'expulsion de sa fille hors du couvent, sur la soutenance faite par ledit sieur Barbier que le jour même du refus qui fut fait de sa fille par lesd. dames de l'admettre à profession, elles la mirent hors de leur couvent à sept heures du soir, au mois de mars dernier, sans au préalable en avoir averti ledit sieur Barbier, et qu'il n'en a été instruit qu'après l'expulsion, même qu'il avait été répandu dans la ville, avant la délibération desd. dames sur la profession, que sa fille ne seroit point reçue. Et sur la soutenance faite au contraire que lad. demoiselle Barbier ne s'étant point trouvée propre à estre admise à la profession par la délibération de leur scrutin, qui l'a rejetée non pas avec infamie... puisque, son refus connu, elle sortit de jour et non pas de nuit, et se retira chez la dame Besave, sa cousine, à Corbigny, qui fut invitée de la recevoir la veille de sa sortie », renvoi de l'affaire pour faire preuve. — 2 août : Étienne Bonneville, boulanger, demeurant à Sancoins, contre Marguerite Blanzat, pauvre fille majeure, demeurant en la même ville. — 23 août : le général des habitants de la paroisse de Mars contre messire Pierre Charpignon, prêtre, curé de ladite paroisse. — 30 août : dame Marie Tenon, veuve de Pierre de Challudet, écuyer, seigneur de Beaubry, commissaire d'artillerie, demeurant en la ville de Nevers, contre Me Jean-Louis Ruby, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, pro-tuteur des enfants mineurs de Me Jean Alixand de Paraise, dame Marie Garnault. sa veuve, épouse dudit sieur Ruby, et encore dame Marie de Challudet, veuve de messire Pierre de Champs, chevalier, seigneur de Champcourt, et dame Françoise de Challudet, veuve de messire Louis-Marie Després, chevalier, seigneur du Péron, demeurant à Nevers, paroisse Saint-Pierre, héritières de dame Marie Tenon, leur mère, contre ledit sieur Ruby. — 3 octobre : dame Catherine Bernard, veuve de Me Pierre Lévesque, avocat à la cour, et Me Charles Gaudin de Mussy, aussi avocat, et dame Marie Bernard, son épouse, contre Gourjon et Catherine Méthier, sa femme, laboureurs et fermiers, demeurant en la paroisse de Challuy. — 19 décembre : acte de la lecture de la vente des terres du Bessay et de Lucenay-les-Aix ; — les dames Ursulines de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Louis Vé, maître chirurgien en ladite ville.

B. 597. (Cahier.) — In-4° de 50 feuillets papier (couvert en parchemin).

1748. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 janvier : messire Charles Dougny, prêtre, curé de la paroisse de Champvert, y demeurant, contre la dame abbesse de Nevers, y demeurant, et le sieur Debette, prieur du prieuré de Saint-Privé-lès-Decize. — 16 janvier : Charles Garilland, maître boulanger et pâtissier, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Etienne, contre le chapitre de Nevers. — 30 janvier : réception de maître Jacques-Henry Vyau, avocat en Parlement comme avocat au présidial ; — messire Louis-Arnault Marsangy, prêtre, curé de la paroisse de Saxi-Bourdon, et Louis-Antoine Marsangy,

notaire royal et procureur, demeurant à Saint-Saulge, Jean Marsangy, gendarme de la reine, et Louis-Antoine Marsangy, gendarme de Bretagne, demeurant à Saint-Saulge, contre Mᵉ Lazare Sautereau, prêtre, curé de Corancy, y demeurant; — Mᵉ Antoine Deridoit de Sensé, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, commissaire provincial d'artillerie, commandant en troisième l'école d'artillerie de Strasbourg, y demeurant, et dame Jeanne-Marthe-Madeleine Fautrier de Corvol, son épouse, fille et héritière de dame Madeleine Delaporte, au jour de son décès épouse du sieur Joachim-Eusèbe Fautrier de Corvol, contre François Grandcoing, meunier au moulin Cassiot, paroisse de Chevannes-sous-Montenoison. — 12 juin: messire François Piouche, prêtre, curé de Sardy-les-Épiry, contre Mᵉ Etienne-Antoine Létouffé, marchand, demeurant audit lieu de Sardy. — 19 juin: messire Nicolas-Léon Duval de Bonneval, écuyer, seigneur en partie de Cerqueuse et autres lieux, prêtre, bachelier de la faculté de théologie de Paris, archidiacre et chanoine de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, contre les sieurs doyen, chanoines et chapitre de ladite église. — 26 juin: messire Pierre Denoüe, prêtre, chanoine et curé de Tannay, contre Mᵉ Pierre Rousseau, avocat en Parlement et échevin de ladite ville de Tannay, y demeurant. — 10 juillet: messire Louis Alixand de Cuffier, ci-devant chanoine de Saint-Cyr de Nevers et curé de la paroisse de Livry, contre Jean-François Gascoing, bourgeois, demeuraut au village de Chambon, paroisse de Livry, et demoiselle Marie-Michelle Vaillant, son épouse. — 31 juillet: Léonarde Borne, veuve de Toussaint Gillot, marchand, demeurant à Fragny, paroisse de Gâcogne, héritière portionnaire de Jean Borne, son père, tutrice de ses enfants, contre Marie Roubé, veuve de Jean Borne, Claude, Etienne et Toussaint Borne, ses enfants, marchands, demeurant à Polquemignon, paroisse de Brassy. — 7 août: messire Jean-Marie Brissard, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Martin de Nevers, maître des requêtes ordinaires de la reine, demeurant ordinairement en la ville de Paris, contre messire Jean-Baptiste Sabatiny, prêtre, curé de la paroisse de Fleury-sur-Loire. — 21 août: enregistrement du testament de François Panseron, sous-diacre du diocèse de Nevers, du 3 décembre 1744; — messire Antoine d'Escorailles, chevalier, seigneur de Torcy, demeurant à Autun, contre demoiselle Marie de Chargères, fille majeure, et Claudine de Chargères, femme de François Maillard, bourgeois, demeurant en la paroisse de Tannay-sur-Loire. — 4 septembre: mainlevée du temporel des curés de Sainte-Croix et Saint-Pierre de La Charité, de Varennes-les-Nevers, de Parigny-les Vaux, du Chautay et du Gravier, saisi à la requête du procureur du roi faute d'avoir déposé au greffe leurs registres paroissiaux des années 1741 et 1742. — 20 novembre: acte de la donation faite par messire François Silbon, prêtre, curé de la paroisse de Biches, au profit de demoiselle Eugénie-Catherine Vignault, demeurant à Nevers. — 27 novembre: Pierre Leclerc, bourgeois, demeurant à Michaugues, paroisse de Brinon-les-Allemands, contre Mᵉ Gabriel Brotier, huissier royal, demeurant à Tannay; — dom Ignace de Marcelanges d'Arson, religieux profès de l'ordre de Cluny, seigneur prieur de Chantenay, curé primitif dudit lieu, demeurant ordinairement au château d'Arson, paroisse de Vicq, contre Jean Archambault, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 décembre: Mᵉ Simon Cortet, curé de Luzy, contre Mᵉ Denis Nault, procureur au grenier à sel de la ville de Luzy, y demeurant, bailli des bailliages de Saint-André-lès-Luzy, Sémelay, Avrée et la commanderie de Tourny. — 18 décembre: Edouard Girard, seigneur de Bussy, demeurant à Blismes, contre demoiselle Jeanne Ferrand, fille majeure sous l'autorité de François Pellé, son oncle et curateur, demeurant au lieu de la Forest, paroisse de Savigny-sur-Canne.

B. 598. (Cahier.) — In-4° de 66 feuillets papier (couvert en parchemin).

1749. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 15 janvier: Mathieu Miens, vigneron, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean et Marie Gué, laboureurs, demeurant en la paroisse de Tresnay. — 12 février: messire Nicolas Régnard, prêtre, curé de Saint-Laurent de Nevers, contre Edme Rondeau, marchand corroyeur, et Charles Garilland père, maître boulanger et pâtissier, demeurant en ladite ville de Nevers. — 26 février: François Bonneau, huissier royal, légataire de défunte Reine Chevrier, sa femme, tuteur de leurs enfants, demeurant au prieuré de Notre-Dame-de-Vanoise, paroisse de Larochemillay, contre Pierre Brossard, huissier, demeurant à Château-Chinon. — 5 mars: messire Henri Robinot, prêtre, curé de Dompierre-sur-Héry, contre Étiennette Gaulon, veuve de Pierre Le Merle, taillandier. — 19 mars: Mᵉ Claude Meure, conseiller du roi, son contrôleur au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Mᵉ Philippe Michel de Fouzay,

avocat en Parlement, tuteur de demoiselle Anne-Gabrielle Michel des Préfays, sa nièce, demeurant au Marais, paroisse de Diennes ; — enregistrement de lettres à terrier pour dame Marie-Françoise Potier de Tresme, dame d'Apremont et autres lieux. — 26 mars : Jacques Lasné de La Brosse, bourgeois, demeurant à Narcy, contre messire François de Pagany, chevalier, seigneur de la Chaise. — 23 avril : messire Jacques-Louis de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de Solière, baron de Larochemillay, demeurant en son château de Saulière, paroisse de Sainte-Péreuse, contre messire Vivant Courault, prêtre, curé de la paroisse de Millay. — 7 mai : Me Jacques Étignard de Corcy, seigneur de Coulon, avocat en Parlement, demeurant à Lormes, contre messire Charles-Marie Baillet, chevalier, seigneur comte de Panfou et autres lieux, lieutenant de roi et major des ville et château de Sainte-Menehould en Champagne, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, messire Claude-Antoine comte de Lavault, chevalier, seigneur de Saint-Ouën, et dame Marie Baillet de Panfou, son épouse, demeurant à Neufchâteau en Lorraine. — 14 mai : messire Georges de Verdigny, écuyer, seigneur de Chanaud, y demeurant, paroisse de Savigny-Poil-Fol, et Me Jean Badeuf, bourgeois, demeurant audit lieu de Chanaud, et à son autorité demoiselle Marie de Verdigny, fille dudit sieur de Verdigny et de demoiselle Madeleine Mérat, contre Jacques Bouteron, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant au domaine du Bois-de-Vaux, paroisse de Fléty. — 11 juin : messire Jean-Simon Brissard, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Martin de Nevers, maître des requêtes ordinaires de la reine, demeurant à Paris, contre messire Louis-Gilbert Boiret, prêtre et vicaire de l'église paroissiale de Saint-Arigle de la ville de Nevers, fils et héritier de Me Gilbert Boiret, avocat, et messire Jean-Baptiste Sabatiny, prêtre, curé de Fleury, y demeurant. — 2 juillet : messire Louis Alixand de Cuffier, prêtre, curé de Livry et de Saint-Jean de Précy, son annexe, ancien chanoine de l'église cathédrale et royale de Nevers, contre Charles-Arnault du Broc, chevalier, seigneur de la Barre et autres lieux ; — messire Pierre Grosjan, prêtre, curé de Neuffontaines et Mont-Sabot, son annexe, contre différents habitants dudit Neuffontaines. — 9 juillet : messire Andoche Dorlet de Palmaroux, capitaine de dragons « aux colonies des isles de France », contre Michelle Gauthereau. — 23 juillet : messire Jean-Louis Pierre, sieur de Champrobert, conseiller du roi et son procureur en la maîtrise royale des eaux et forêts du Nivernais, contre messire Charles Coste de Champerron, chevalier, conseiller du roi en tous les conseils, président à la cour des aides de Paris, seigneur comte de Druy et autres lieux. — 30 juillet : demoiselle Marie de Chargères, fille majeure, et Claudine de Chargères, épouse du sieur François Maillard, bourgeois, demeurant en la paroisse de Tannay-sur-Loire, lesdites de Chargères filles et héritières de Barthélemy de Chargères et Madeleine d'Escorailles, contre messire Antoine d'Escorailles, chevalier, seigneur de Torcy et Railly, demeurant à Autun : reddition de comptes par ledit d'Escorailles, comme héritier de demoiselle Marie d'Escorailles, tante et tutrice desdites demoiselles de Chargères. — 6 août : Léonard Conquis et Marie-Rosalie Save, son épouse, marchands, demeurant au village de Bunas, paroisse de Maux, contre Jeanne Reuillon, veuve de Gaspard Thibault. — 27 août : Me François Delagrange, bourgeois, demeurant à Lormes, contre Pierre Bierry, laboureur, demeurant à Planvoy, paroisse de Lormes. — 19 novembre : Me André Micault de Saint-Léger, ci-devant seigneur de Diennes et autres lieux, avocat à la cour, demeurant à Saint-Léger, paroisse de Mars, contre Benoît de Maunoury, seigneur de Romenay et Aubigny-le-Chétif, et messire Pierre Pierre, écuyer, seigneur de Frasnay-le-Ravier, Neuvy-le-Barrois, Diennes, les Chaises et autres lieux, président du bureau des finances de Moulins, demeurant à Nevers. — 10 décembre : messire Nicolas-René d'Archambault, prieur de Saint-Nicolas de Nevers et chanoine de Toul en Lorraine, y demeurant, contre messire Philippe Le Bault de Langy, écuyer, seigneur de Chauvance et autres lieux. — 17 décembre : le sieur Guy Coquille, notaire et procureur au bailliage de Saint-Saulge, y demeurant, contre Me Jean Bonamour, marchand de bois, demeurant en la paroisse de Neuville.

B. 599. (Cahier.) — In-folio de 68 feuillets papier.

1750. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 21 janvier : noble Pierre Alixand, conseiller du roi, lieutenant criminel au bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, légataire de Me Claude Coppin, prieur de Cossaye, son grand-oncle, contre dame Marguerite Pierre, veuve de Me Gabriel Ferrand, seigneur de la Forêt, y demeurant, paroisse de Savigny-sur-Canne, héritière de dame Gabrielle-Marie Pierre, veuve de Joseph Goujon de Vernizy, sa tante. — 18 février : Me Pierre Lepage, bourgeois, demeurant en la

principauté souveraine d'Henrichemont, Marie Lepage, procédant à l'autorité de Mᵉ Nicolas Sauget, grènetier au grenier à sel de Vierzon, et Édmée Lepage, épouse de Mᵉ Vincent Douard, avocat en Parlement, lieutenant au bailliage de Saint-Satur, lesdits Lepage héritiers de Jacquette Lepage, leur tante, contre François Maillet, contrôleur des actes, et Marie Brunot, sa femme, demeurant à Léré, Mᵉ Laurent Achet, notaire et procureur audit Léré, tuteur des enfants d'Anne Brunot, sa femme, auparavant veuve de Jean Garenain; — messire Jean-Baptiste Pougault, prêtre, curé de la paroisse de Maux contre MM. François et Pierre Guillier de Mont père et fils, demeurant à la chaume Glaud, paroisse dudit Maux. — 25 juin: Mᵉ Claude-Bonaventure Barbier, conseiller du roi, élu en l'élection de Clamecy, demeurant à Corbelin, contre Claude Limanton, maître chirurgien-juré du roi, demeurant à Tannay, et Marie Villatte, sa femme — 4 mars: messire Jean-Jérôme Vignault, prêtre, curé de la paroisse Saint-Genest de la ville de Nevers, prieur commendataire du prieuré de Châtillon-en-Bazois, contre messire Lazare Rebreget, prêtre, curé de la paroisse d'Alluy, y demeurant. — 11 mars: acte de la lecture des provisions de l'office de bailli des justices du prieuré de Saint-Pierre le-Moûtier, membres en dépendant, et Livry, accordées à Mᵉ Pierre Bordereuil, avocat à la cour, par dom Nicolas de Lespinasse, seigneur prieur dudit prieuré. — 18 mars: messire Jacques-François de Borniol, prêtre, chanoine de l'église de Nevers et chapelain de la chapelle de Notre-Dame de Pomay, territoire de Rosier, annexe de la paroisse de Magny, contre messire Jacques Gasque, prêtre, curé de la paroisse Saint-Arigle de Nevers et promoteur de l'officialité dudit Nevers, se prétendant aussi titulaire de ladite chapelle. — 9 avril: acte à dom Placide Matheret, religieux profès de l'étroite observance de Cluny, et procureur du monastère de Saint-Pierre-le-Moûtier, où il demeure, fondé de la procuration de dom Charles Taupin, prieur claustral du monastère de Sainte-Croix de la Voûte, de la déclaration faite par ledit dom Matheret que ledit dom Taupin a été pourvu par le Pape du prieuré simple et régulier de Ménetou-Ratel par bulle en date des calendes de septembre 1749 et lettres patentes accordées sur icelles le 28 novembre suivant, et prise de possession dudit prieuré du 29 janvier 1750, et que ledit dom Taupin réside audit monastère de Sainte-Croix de la Voûte, diocèse de Saint-Flour. — 15 avril: enregistrement du testament et des codicilles de messire Gabriel-Edme Gourlet, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pierre de Vézelay, en date des 15 mars, 26 juin et 3 juillet 1746 et 22 novembre 1747. — 29 avril: acte de la lecture de la donation mutuelle faite entre François Cabaille, ouvrier travaillant à la faïence, demeurant à Nevers, et Antoinette Guibelin, sa femme. — 6 mai: acte de la lecture du testament fait par dame Marie-Thérèse Bouhier, veuve de messire François-Paul marquis de Rouvray, au profit de monsieur Bouhier de Fontaine, son neveu, conseiller au Parlement de Dijon. — 23 mai: acte de dom Nicolas de Lespinasse, religieux profès de l'étroite observance de Cluny et prieur titulaire du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, fondé de la procuration de dom Charles-Marcou Taupin, prêtre, religieux profès du même ordre, ci-devant prieur claustral du prieuré de Sainte-Croix de la Voûte, diocèse de Saint-Flour, actuellement prieur claustral de Saint-Arnault de Crespy en Valois, du même ordre, diocèse de Senlis, et prieur titulaire du prieuré simple et régulier de Ménetou-Ratel, dudit ordre de Cluny, diocèse de Bourges, de la déclaration faite par ledit dom de Lespinasse que ledit dom Taupin quitte ledit prieuré de la Voûte et qu'il va demeurer dans le prieuré de Crespy en Valois en qualité de prieur claustral dudit prieuré. — 10 juin: Mᵉ Gabriel Gondier, bourgeois, demeurant en la paroisse d'Alluy, contre Guillaume Chevrier, marchand, demeurant au bourg et paroisse de Biches. — 8 juillet: Claude Goguelat, laboureur, demeurant au bourg et paroisse de Planchez, contre Simon Sautereau, marchand de bois pour la fourniture de Paris, demeurant au bourg et paroisse d'Arleuf. — 22 juillet: messire Jacques-Gabriel Vaillant, écuyer, seigneur de Mauboux, capitaine commandant les compagnies des invalides au fort de Saint-André, en Franche-Comté, et dame Angélique de Conflans, son épouse, contre la veuve de Mᵉ Jean-Baptiste Archambault, procureur au présidial. — 19 août: demoiselle Gasparde Robert, veuve de Dominique Moreau, fermier du prieuré de Commagny, tutrice de ses enfants mineurs et dudit défunt, et messire Charles Moreau, prêtre, curé de Balleray, fils et héritier dudit défunt, contre Philippe Besson, marchand, demeurant audit Commagny; — dame Elisabeth Martel, veuve de Mᵉ Eloy-Jacques Bousquet, conseiller du roi, notaire au Châtelet de Paris, seigneur du Sauloy et de Champmorin, contre François de Boisselet, chevalier, seigneur d'Harlus. — 26 août: Mᵉ Jean-Baptiste-Étienne Beaufils, géomètre des ponts et chaussées, demeurant ordinairement à Paris, fils et héritier de demoiselle Anne Grasset, héritière de Mᵉ Antoine Grasset, son père, et de dame Henriette Dauveau, sa

mère, contre messire Pierre Grasset, prêtre, chanoine de l'église de Nevers, demeurant à La Charité-sur-Loire, et Me Jean-Baptiste Grasset, marchand, demeurant au même lieu, aussi héritiers desdits Mes Antoine Grasset et Henriette Dauveau, leurs père et mère. — 2 septembre : Me Jean-Baptiste Moret de La Place, entrepreneur des ouvrages du roi, demeurant en la ville de Nevers, contre noble Louis-Edouard Marceau, conseiller, avocat général au bailliage et pairie de Nevers, y demeurant. — 18 novembre : réception de dom Nicolas de Lespinasse, prieur du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, en qualité de premier conseiller au présidial. — 18 décembre : réception de Jean Godin, commissaire à terrier et géomètre, demeurant en la paroisse de Savigny-sur-Canne, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Savigny. — 23 décembre : Me Jean-Louis Ruby, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre demoiselle Marie-Charlotte Garnault, fille de Jean Garnault du Pavillon, bourgeois.

B. 600. (Cahier.) — In-folio de 52 feuillets papier.

1751-1752. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1751. — 13 janvier : acte de la lecture de lettres royaux de bénéfice d'inventaire pour Jean-Baptiste Gascoing, écuyer, sieur des Meurs, et dame Jeanne Gascoing, épouse de messire Robert-François Mergat, écuyer, seigneur de Crécy, fils et fille de messire Jean Gascoing, président, lieutenant général au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 3 février : Michel Magdelénat, marchand, demeurant à l'Huis-Barat, paroisse de Chalaux, contre Louis Guyard, marchand, demeurant à Saint-Martin-du-Puy. — 17 mars : les sieurs François Pellé, agent des affaires du seigneur comte d'Aunay, demeurant à Aunay, François Fontaine, marchand fermier, demeurant à Broin, paroisse dudit Aunay, et François Bonamour, aussi marchand fermier, demeurant à Épiry, contre messire Jean-Henri Dony, prêtre, curé d'Achun. — 28 avril : enregistrement de lettres à terrier pour messire Jean-Charles de Mesgrigny, chevalier, seigneur comte d'Aunay, Achun, Saint-Péreuse, Besne, Grandry, Épiry et autres lieux. — 5 mai : acte de la lecture du testament du sieur Claude-Marie Gayot, receveur de Mme la maréchale duchesse de Villars. — 26 mai : enregistrement de lettres à terrier pour le sieur Tépenier, seigneur de Montbaron, en la paroisse de Cervon ; — dame Catherine Chapault de Verneville, veuve de messire François de Barbançois, marquis de Sarzay, messire Eusèbe de Barbançois, marquis de Sarzay, et demoiselle Claire-Charlotte de Barbançois de Sarzay, ces deux derniers héritiers dudit défunt leur père, seigneurs et dames des terres de Dornes, Arizolle et autres lieux, demeurant à Paris, contre le sieur Jean-Baptiste Roy, marchand, demeurant à Decize. — 23 juin : demoiselle Madeleine de Charry, veuve de Mathieu Pelletier, bourgeois, demeurant à Nataloup, paroisse de Montsauche, contre Jean Pelletier, procureur audit Montsauche, y demeurant. — 7 juillet : acte de la lecture d'un procès-verbal fait à la réquisition du sieur Claude-Etienne Berger de Chamilly, seigneur d'Azy-le-Vif, de la situation d'un banc neuf situé dans le chœur de l'église dudit Azy, appartenant audit sieur Berger. — 4 août : messire Paul Pelletier, prêtre, curé d'Ouroux, y demeurant, contre Antoine Picoche, laboureur, demeurant au lieu de Courboin, paroisse dudit Ouroux. — Philibert-Gabriel Dubled de Beauvoisin, bourgeois, demeurant à Lormes, Me Charles Dubled, sieur de Loizelot, avocat en Parlement, Andoche Dubled du Boulois, bourgeois, Nazaire-Guillaume Dubled de Montfleury, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment de Tresnel-infanterie, et Me Edme Dubled, sieur du Breuil, conseiller du roi, élu en l'élection de Château-Chinon, tous héritiers portionnaires de défunte Claudine Boussard, veuve de Guillaume Dubled, vivant marchand de bois pour la provision de Paris, leur mère, contre le sieur Hugues-Clément Dubled, ancien garde-du-corps de Sa Majesté, officier invalide, demeurant en la paroisse de Brassy. — 1er septembre : messire André Perreau, prêtre, prieur, curé de la paroisse de Saxi-Bourdon, contre messire Charles Vignault, prêtre du diocèse de Nevers : sentence maintenant et gardant ledit sieur Perreau, en sa qualité de gradué, en la possession et jouissance du prieuré et cure de Saxi-Bourdon. — 17 novembre : « Après que les causes cy-dessus expédiées, le substitut du procureur du roy nous auroit dit d'un ton peu convenable, après que nous avons eu levé le siège, qu'il vouloit une audience criminelle. Nous luy avons dit que nous allions à la chambre criminelle pour faire subir interrogatoire à deux accusez et décrettés d'adjournement personnel et qu'il en seroit délibéré sur les remontrances qu'il auroit à nous faire à la chambre du conseil. Me Charles Allassœur nous auroit suivi en ladite chambre, et, ledit substitut n'ayant comparu pour faire ses remontrances, nous avons dit audit sieur Allassœur que nous allions fairre interrogatoire à deux accusés, dont l'un estoit desjà présent. Ledit sieur Allassœur s'est retiré. Ce qui fait

que nous ordonnons que lorsque ledit substitut aura quelques audiences criminelles à demander, qu'il avertira la veille le greffier, affin qu'il apporte les registres des audiances criminelles... » — 15 décembre : lecture du testament de messire Antoine Bernard de Commeau, écuyer, seigneur de Chassenet, Charry, Précy, la Bretonnière et autres lieux, du 26 août 1750. — 1752, 26 janvier : les sieurs prieur, procureur et religieux de la chartreuse d'Apponay, y demeurant, paroisse de Rémilly, contre messire Didier de Chargères, écuyer, sieur de Vaux, et dame Marie du Crest, son épouse, demeurant au lieu de Vaux, paroisse de Fléty, Jean du Crest, écuyer, seigneur de Ponay et Saint-Michel-en-Longues-Salles, demeurant en son château dudit Ponay, paroisses de Tazilly et Fléty alternativement, et messire Antoine du Crest, chevalier, capitaine au régiment de Lorraine, demeurant au château de Tourny, dite paroisse de Fléty, lesdits sieurs et dame du Crest héritiers pour chacun un quart de François du Crest, écuyer, seigneur de Ponay et Saint-Michel-en-Longues-Salles, et de dame Marie-Josèphe-Louise de Virgille, leurs père et mère. — 14 juin : acte de la lecture des lettres à terrier pour messire Jean-Baptiste-Louis de La Tournelle, officier au régiment royal-infanterie, chevalier, seigneur du marquisat de la Tournelle, Beauregard, Poissons, Fâchin, Maison-Comte, Aringette et autres lieux ; — messire Antoine Verron, prêtre du diocèse de Tolède, en Espagne, prieur commendataire du prieure de Mazille, contre Perrette Bordet, Jeanne Millet et Angélique Bordet : bail des moulins banneaux du prieuré de Mazille, paroisse d'Isenay ; — acte de la lecture du contrat de mariage d'entre messire Gaspard-Antoine Prévost de La Croix, chevalier, seigneur de Sonotte, Préjailly et autres lieux, capitaine au régiment de Touraine-infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et demoiselle Agathe de Vaux, fille de Jean de Vaux, écuyer, seigneur de Fleury-sur-Loire et autres lieux, et de défunte dame Jeanne de Bèze, du 24 janvier de ladite année. — 28 juin : Jean Tépenier, seigneur de Montbaron, marchand de bois pour la provision de la ville de Paris, y demeurant, rue Contrescarpe, sur les fossés de la Bastille, faubourg Saint-Antoine, paroisse de Sainte-Marguerite, contre messire Sébastien de Blosset, chevalier, seigneur de Certaine et autres lieux, demeurant ordinairement en son château de Certaine paroisse de Cervon ; — Guillaume Bezave, sieur de Montigny, ci-devant lieutenant de grenadiers au régiment du Dauphiné, et actuellement capitaine au régiment de Médoc, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, et dame Mathurine-Françoise-Renée de Bretagne, son épouse, veuve en premières noces de Claude Rousset, seigneur de Jailly, demeurant à Lormes, contre Mᵉ Pierre Le Fiot, avocat en Parlement, et Pâul Le Fiot, procureur au bailliage de Lormes, demeurant audit Lormes, frères, héritiers d'Étienne Le Fiot, leur frère, conseiller du roi, élu en l'élection de Château-Chinon. — 12 juillet : messire Louis-Sébastien Bernot de Mouchy, écuyer, président-trésorier de France en la généralité de Berry, demeurant à Paris, rue de Vaugirard, paroisse de Saint-Sulpice, contre Sylvain Denis, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire : « Ayant égard quepar les ordonnances il est deffendu de saisir les habits journalliers des particuliers et que l'épée dud. sieur de Mouchy fait partie de ses habits journalliers, nous luy avons fait pleine et entière mainlevée de lad. épée saisie sur sa table, dans son appartement... » — 19 juillet : messire Claude Clémendot, prêtre, curé de Cuncy-sur-Yonne, contre messire Jacques-Camille de Fourvière, chevalier, seigneur de Cuncy, Villiers-sur-Yonne et autres lieux. — 23 août : demoiselle Étiennette-Julie Grandjan, veuve d'Antoine Cassiat, bourgeois de la ville de Nevers, y demeurant, contre Simon Sautereau, marchand de bois, demeurant à Arleuf. — 15 novembre : messire Jean-Bernard Carlet, prêtre du diocèse de Dijon, ancien chanoine de l'église cathédrale de Dijon, ci-devant vicaire général dudit diocèse, prédicateur ordinaire de la reine et prieur commendataire du prieuré de Saint-Georges d'Anlezy, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Nevers, demeurant à Paris, cloître et paroisse Saint-Jean-en-Grève, contre dom Claude du Roux, religieux de la congrégation de Saint-Maur, prieur de l'abbaye de Corbigny, y demeurant : ledit Carlet est maintenu et gardé en possession dudit prieuré. — 20 décembre : messire Paul Pelletier, prêtre, curé de la paroisse d'Ouroux, y demeurant, contre les sieurs administrateurs et recteurs et procureur-trésorier de l'hôpital de Château-Chinon.

B. 601. (Cahier.) — In-folio de 50 feuillets papier.

1753. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 10 janvier : acte de la lecture du testament de dame Jeanne-Ursule de Pracomtal, comtesse de Busseaux, dame de Rouy et autres ses terres, veuve de haut et puissant seigneur messire Anne-Henri d'Armes, seigneur desdits lieux, portant substitution au profit des enfants de messire Léonor, chevalier,

marquis de Pracomtal, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant pour Sa Majesté des provinces de Nivernais et Donziais, sire de Châtillon-en-Bazois, Bernières et autres ses terres, neveu de la testatrice. — 31 janvier : Joseph-François Mocquot d'Agnon, officier chez le roi, tuteur de Marie-Anne-Perrette Mocquot, sa fille, demeurant en la ville de Nevers, et Jean-François Gascoing de Mons, sieur des Thureaux, tuteur de Gilbert Gascoing, son fils, demeurant aux Thureaux, paroisse de Varennes-les-Nevers, contre François Gascoing, conseiller du roi, élu en l'élection de Nevers, y demeurant, paroisse Saint-Jean, messire Gilbert Gascoing, chanoine de l'église cathédrale de ladite ville de Nevers, y demeurant, même paroisse, et Guillaume Gascoing, procureur au bailliage et pairie de Nevers, y demeurant, tous opposants au mariage d'entre ledit Gilbert Gascoing, sieur des Thureaux, et ladite Marie-Anne-Perrette Mocquot : sentence levant les oppositions. — 21 février : installation de Mᵉ Jacques-Henry Vyau, avocat en Parlement, en qualité de lieutenant général au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Jean Sautereau, marchand, fermier de la commanderie de Biches, y demeurant, contre Vivant Poulet, marchand, demeurant en la paroisse dudit Biches. — 28 février : messire Alexandre Lalligant, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Brisson, y demeurant, contre messire Claude Philippat, prêtre, vicaire desservant, demeurant à Gouloux. — 14 mars : acte de la lecture de lettres à terrier pour messire Edouard Potrelot de Grillon, chevalier, seigneur du Plessis, capitaine de carabiniers, du 22 mars 1752. — 14 mars : réception de Charles Alixand comme procureur postulant au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 4 avril : messire Pierre de Saulieu, écuyer, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Philibert Berger du Bouchet, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers. — 2 mai : acte de la lecture de lettres-patentes accordées par Sa Majesté à messire Pierre-François-de-Paul de Soudeilles, au mois de mars 1752, et de l'arrêt de la cour de Parlement de Paris du 21 mars de la même année, commettant Jacques-Henri Vyau, seigneur de Baudreuille, premier président et lieutenant général au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour dresser procès-verbal de *commodo* et *incommodo* de l'établissement de cinq foires dans les paroisses de Druy, Béard et Sougy. — 23 mai : Mᵉ Isaac-Charles Amyot, avocat en Parlement, demeurant à Moulins-Engilbert, contre messire Anne-Edouard de Reugny, seigneur de Poussery, Montaron et autres lieux, demeurant en son château de Poussery, paroisse de Montaron. — 30 mai : acte du serment prêté par Mᵉ Charles Dubled de Loizelot, avocat en Parlement et investiture du même en qualité de bailli des justice et baronnie de Lormes à la part de Chalon, office auquel il avait été nommé par messire Louis-Léon Bouthillier de Chavigny, chevalier, baron de Lormes à la part de Chalon, par lettres du 10 décembre 1752, en remplacement de Mᵉ Jean Jolly ; — acte du serment prêté par Mᵉ Pierre Lefiot, avocat en Parlement, demeurant à Lormes, et investiture du même en qualité de bailli des justices de Coulon et Chantereau, office auquel il avait été nommé par Jacques Étignard, sieur de Corcy, seigneur desdits Coulon, Chantereau et dépendances, en remplacement de Mᵉ Jean Jolly. — 27 juin : messire Claude Harlay, prêtre, curé de la paroisse d'Azy-le-Vif, y demeurant, contre messire Guillaume Doré, prêtre, curé de la paroisse de Cougny, y demeurant. — 18 juillet : dame Charlotte-Thérèse de Dormy, épouse de messire Gilbert de Bonnay, chevalier, seigneur dudit lieu, contre son mari. — 17 août : réception de Mᵉ Jacques Pornotte, notaire royal, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, en qualité de procureur postulant au présidial. — 29 août : messire Jacques de Sénecterre de Dreuille, chevalier, seigneur d'Avril-sur-Loire, Lorgue, la Croix et autres lieux, demeurant ordinairement audit Avril, contre messire Gilbert de Bonnay, écuyer, seigneur dudit lieu. — 5 septembre : acte du serment prêté par Jean Camuzat, notaire royal, demeurant à Lormes et investiture du même en qualité de juge de la seigneurie et justice de Certaine, office auquel il avait été nommé par messire Sébastien de Blosset, chevalier, seigneur de Certaine, la Trouillière, Chasseigne, le Chemain et autres lieux ; — Mᵉ Claude-François Gondier, bourgeois, demeurant à la Garde, paroisse de Millay, contre messire Jean du Crest, écuyer, seigneur de Ponay, demeurant en son château dudit lieu, paroisses de Tazilly et Fléty. — 12 septembre : dame Suzanne Tridon, veuve de Thomas Maslin, son dernier mari, demeurant à Nevers, contre Mᵉ Louis Dollet de Chassenet, bourgeois, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier. — 26 septembre : Jacques-François Hotte de Pont-Charreau, tant en son nom que se faisant fort pour Jean et Louis Hotte, ses frères, héritiers de Mᵉ Jacques Hotte de Pont-Charreau, leur père, demeurant à La Charité, contre Mᵉ François-Étienne Hotte, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue de la Verrerie, paroisse Saint-Méry, le sieur François Paichereau des Bondes, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine du bataillon de milice du

Berry, et dame Rose Hotte, son épouse, Me Michel Lalande, greffier au grenier à sel de ladite ville de La Charité, et dame Marie-Anne Hotte, son épouse, demeurant en ladite ville de La Charité, aussi héritiers chacun pour un quart dudit François Hotte et de Marie Morin, son épouse. — 21 novembre : Gilbert Rochery, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi en la communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Claude Mercier, chirurgien, demeurant à Prémery. — 28 novembre : réception d'Antoine Pelletier, praticien, comme procureur postulant au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 5 décembre : Louis Maringe, marchand, demeurant à Marolles, paroisse d'Oulon, contre Jean Pillet, huissier royal à Prémery.

B. 602. (Registre.) — In-folio de 60 feuillets papier (couvert en parchemin).

1754. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 16 janvier : acte de la lecture des lettres de maîtrise en chirurgie accordées à Claude Mercier, résidant à Prémery. — 23 janvier : acte de la lecture du contrat de mariage d'entre le sieur Louis Bonenfant et demoiselle Françoise Bourgoing, du 31 janvier 1733, portant substitution au profit de Marie-Jacquette Bourgoing et ses enfants et du sieur de Soultrait, son mari. — 30 janvier : acte de la lecture des lettres de maîtrise en chirurgie accordées à Antoine-François Rochery, demeurant à Sancoins. — 6 mars : acte de la lecture du contrat de mariage d'entre Pierre Gascoing, écuyer, seigneur du Pressour, et demoiselle Marie-Ursule Joully, portant donation au futur par François Gascoing du Chazeau du bien du Chazeau et substitution en faveur des enfants mâles des futurs époux, du 19 décembre 1753 ; — réception de Me André-Antoine Laudard, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Révérien. — 27 mars : Marguerite-Louise Ravisy, veuve de Me Jean Vincent de Marcé, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, donataire de Me Claude Ravisy de Poussignol et de dame Catherine Lempereur, héritière en partie de Me Jean Lempereur, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Louis Pajot, hôte du logis du Grand-Monarque de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 24 avril : réception de François-Pierre Pivain, praticien, en qualité de procureur postulant au présidial ; — acte du serment prêté par Joseph Rebreget, praticien et investiture du même en qualité de bailli de la justice de Biches, office auquel il avait été nommé par le sieur commandeur Jourdain, seigneur de la commanderie de Biches. — 2 mai : réception de François Loiseau, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence d'Arleuf. — 8 mai : acte de la lecture du testament de Me Charles Alixand de Maux, conseiller du roi et président au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et de dame Claude-Madeleine Vaillant, son épouse, du 20 janvier 1748 ; — messire Etienne Lacombe, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Hilaire-sur-Loire, y demeurant, contre Jean Thévenet, cabaretier, demeurant à Tharault, paroisse de Gannay, et fermier des dîmes de ladite paroisse. — 22 mai : acte à Jean-Joseph-Pierre Sallonnyer d'Avrilly, écuyer, fils aîné du sieur Sallonnyer d'Avrilly, trésorier de France, de la lecture de la donation entre-vifs de la terre de Tamnay et autres biens immobiliers faite au profit dudit Jean-Joseph-Pierre Sallonnyer d'Avrilly par messire Pierre Sallonnyer, écuyer, seigneur dudit Tamnay, y demeurant, du 26 mars 1754. — 19 juin : Me Pierre Robin, notaire royal, demeurant à Marigny-l'Église, contre Paschal et Pierre Bourdillat père et fils, marchands, demeurant au même lieu. — 3 juillet : acte à dame Charlotte-Thérèse Dormy de La Chapelle, veuve de messire Gilbert de Bonnay, de la renonciation qu'elle fait à la communauté d'entre elle et sondit mari ; — dame Gabrielle de Challemoux, veuve de Me Charles Blanzat, conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en ladite ville, contre Me Guy Blanzat, demoiselles Edmée et Marie Blanzat, et encore contre Me Guy Blanzat, licencié en lois, demeurant en la même ville. — 10 juillet : acte du serment prêté par Me Charles Girard, sieur de la Roche, ancien subdélégué de la ville de Prémery, y demeurant, et investiture du même en qualité de bailli de la justice et paroisse de La Celle-sur-Nièvre, office auquel il avait été nommé par M. de Morogues, chevalier, seigneur de Fonfay, La Celle-sur-Nièvre et autres lieux, le 4 dudit mois ; — acte du serment prêté par Me Charles Delagogué, licencié en lois, demeurant en la ville de Léré-sur-Loire, et investiture du même en qualité de bailli des justices de Léré, Sury et dépendances, en survivance de Charles Ramon, bailli desdites justices, office auquel il avait été nommé par messire Gilles-Louis Taschereau des Pictières, chanoine de l'église de Tours, prévôt et seigneur de la justice et châtellenie de Léré, Sury et dépendances, le 26 mai 1753 ; — acte de la lecture des lettres de maîtrise en chirurgie obtenues par Didier-François Usquin, demeurant à Pouilly. — 31 juillet : acte de la lecture de la

vente du Grand et du Petit-Pelgé, paroisse de Nérondes, portant donation et substitution au profit des enfants nés et à naître de dame Nicole Denis, femme de Me Etienne Lauverjat de Congy. — 7 août : acte du serment prêté par Me Edme-Vincent Gounot, procureur en la pairie de Nevers, y demeurant, et investiture du même en qualité de bailli des justices de Sardolles, Trois-Vêvres, Port-des-Bois, Pinet, Mussy, Chevigny et dépendances, office auquel il avait été nommé par la dame abbesse de l'abbaye royale de Notre-Dame de Nevers, dame desdites seigneuries, le 1er dudit mois ; — messire Jean-Baptiste-Henry Limozin, prieur de Commagny, demeurant ordinairement à Paris, dans la communauté des prêtres de la paroisse Saint-Roch, rue Neuve, dite paroisse Saint-Roch, contre demoiselle Gilberte Audias, veuve de François Méténier, bourgeois, demeurant en la paroisse de Reugny, demoiselle Marie Audias, épouse de Jean-Baptiste Regrain, bourgeois, demeurant en ladite paroisse de Reugny, et son mari, et encore contre demoiselle Marie Audias, épouse du sieur Lamoureux, employé dans les gabelles, demeurant en la paroisse d'Huriel, et son mari, toutes lesdites demoiselles Audias héritières chacune en partie de messire Jean-Gilbert Audias, prieur commendataire dudit Commagny, chanoine de Saint-Pierre de Verneuil, leur frère et oncle. — 21 août : messire Pierre Pitois, chevalier, seigneur de Quincize, Blismes, Étoules, Saint-Maurice, Villars-le-Boux, Montigny-en-Morvand et autres lieux, grand bailli d'épée du bailliage royal et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, gouverneur pour le roi de la ville de Château-Chinon, demeurant en son château de Quincize, paroisses de Blismes et Poussignol alternativement, contre dame Marie Brenot, dame de Quincize, son épouse ; — messire Hubert Loret, prêtre, curé de la paroisse de Lurcy-le-Bourg, y demeurant, et chapelain de la chapelle de Saint-Barthélemy, fondée en l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, contre Madeleine Boucher, veuve d'Antoine Gasque, et tutrice de leurs enfants, demeurant en la paroisse d'Urzy. — 28 août : acte du serment prêté par Me Gabriel Belard, avocat en Parlement, juge-châtelain de la ville de Decize, y demeurant, et investiture pour le même en qualité de bailli des terre et comté de Druy et dépendances, office auquel il avait été nommé par dame Jeanne-Geneviève Coste de Champerron, épouse de messire Louis-François-de-Paul de Soudeilles, chevalier, marquis dudit lieu, comte de Druy, le 20 juillet ; — acte du serment et investiture du même en qualité de bailli de la justice et seigneurie de Coulonges et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Pierre-Antoine Romelot, prêtre, chanoine et archidiacre de Sancerre, en l'église de Bourges, prieur commendataire du prieuré de Notre-Dame de Coulonges, le 10 juillet ; — acte du serment et investiture du même en qualité de bailli de la justice du prieuré de Sainte-Marie-Madeleine de Fontaine, office auquel il avait été nommé par dom Louis-Bernard Romand, prêtre, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît, au monastère de Percey, en Charolais, et prieur titulaire dudit prieuré, le 7 novembre 1753 ; — acte du serment et de l'investiture du même en qualité de bailli des justices d'Aubigny-le-Chétif, Romenay, Dienne, Mont-de-Dienne, Vaujolly, Chevannes-les-Crots, les Chaises, Apassy, la Cour-des-Prés, le Gué et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Benoît de Maulnoury, chevalier, seigneur desdits lieux, le 9 novembre 1753 ; — acte du serment et de l'investiture du même en qualité de bailli de la justice de Montambert, office auquel il avait été nommé par dom Antoine Bordon, prieur du prieuré titulaire et régulier de Saint-Pierre de Montambert, le 28 juin. — 4 septembre : réception de Me Étienne Flandin, praticien, en qualité de notaire royal à Corbigny ; — acte de la lecture de lettres de maîtrise en chirurgie pour Philippe Marquet, demeurant à Marigny-l'Église ; — acte de la lecture de lettres à terrier pour messire Léonor, marquis de Pracomtal, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant des provinces de Nivernais et Donziais, sire de Châtillon-en-Bazois, baron de Bernières ; — messire Étienne Callot, prêtre, curé de Beuvron, diocèse de Nevers, y demeurant, contre Claude Popat, ci-devant domestique au château de Beuvron, demeurant à Tannay. — 25 septembre : Françoise Berger, fille majeure, demeurant en la ville et paroisse de Moulins-Engilbert, contre Claude Goguelat, laboureur, demeurant en la paroisse d'Ouroux. — 20 novembre : Me Joseph-François Mocquot, écuyer, seigneur d'Agnon et dépendances, officier de la maison du roi, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Martin, contre François Petitrégnaud, sacristain ou marguillier de la paroisse de Chantenay : sentence maintenant et gardant ledit Mocquot d'Agnon « en la possession où il est de recevoir par présentation des mains des marguilliers de la paroisse de Chantenay... le pain bény immédiatement après le seigneur baron de La Ferté-Chauderon. » — 27 novembre : réception de Charles Mathé, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Maison-en-Longues-Salles. — 11 dé-

cembre : enregistrement des lettres de réhabilitation accordées par Sa Majesté au sieur Alixand, lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 18 décembre : acte de la lecture du testament d'Antoine Tassin, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, ci-devant consul de France à Alexandrie d'Egypte, demeurant lors de son décès en la ville de La Charité, en date du 27 mars 1753.

B. 603. (Cahier.) — In-folio de 64 feuillets, papier, non relié.

1755. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Jean-Charles de Mesgrigny, chevalier, seigneur et comte d'Aunay, baron d'Épiry, Saint-Péreuse, Besne, Grandry, seigneur de Cervon, Tressole, fief de la Caffondrée, de la Chaulme, du Tillot, du fief du Moulin-de-Ravenet, autrement du Moulin-de-Certaine, du fief de l'Étang-de-Vauclaix, de Marcilly, du Creuzet, Vernizy et Sardy en partie, lieutenant général des armées du roi, inspecteur général de ses fortifications, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, demeurant en son château d'Aunay. — 22 janvier : messire Pierre-Gaspard Le Blanc, seigneur prieur du prieuré de Lurcy-le-Bourg et chanoine de l'église de Nevers, y demeurant, rue de l'Evêché, cloître Saint-Cyr, en sa maison canoniale, contre Pierre Jouray, dit Fitty, fendeur de bois, demeurant à Lurcy-le-Châtel. — 5 février : messire Louis-Claude Jacob, prêtre, prieur-curé de la paroisse de Garchy, contre Claude Potier, marchand et fermier de la terre et seigneurie dudit Garchy. — 19 février : réception de Mᵉ Jean-Marie-Philippe-François Michel du Chazault, bachelier et licencié en droit de l'université de Bourges, comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 5 mars : réception de Mᵉ Claude Sirot, procureur au bailliage et pairie de Nevers, en qualité de notaire royal à la résidence de Nevers ; — messire François Pioche, prêtre, curé de la paroisse de Sardy, y demeurant, contre Antoine Chalumeau, tisserand en toile, demeurant en ladite paroisse. — 19 mars : acte de la lecture de lettres de maîtrise en chirurgie accordées à Jean-François Desfossez, demeurant au bourg de Saint-Révérien. — 9 avril : réception d'Hugues-Alban Bezave comme second commis-greffier ; — acte du serment prêté par Mᵉ François Héreau, avocat en Parlement, demeurant à Corbigny, et investiture pour le même en qualité de juge de la justice de Guipy-Barneau et dépendances, office auquel il avait été nommé par dame Lazare-Renée Buffot, veuve de messire Joseph-René du Pré, chevalier, seigneur de Guipy-Barneau, ancien major des carabiniers, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis, le 13 octobre 1754. — 16 avril : défense au sieur Barleuf, curé de Saint-Loup, de déposer ses grains et pailles dans la nef de son église et de se servir de ladite nef pour d'autres usages que eeux du service divin. — 23 avril : Mᵉ Louis Dollet de Chassenet, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Mᵉ Claude Picq, peintre et doreur, demeurant en la ville de Paris. — 30 mai : Mᵉ François Pelletier, bourgeois, demeurant en la ville de Luzy, ayant repris l'instance au lieu et place de demoiselle Lazare Fontaine, veuve de Mᵉ Antoine Pelletier, bourgeois, contre Gabriel Resmond, pionnier. — 7 mai : messire Gaspard Pillet, prêtre, curé de la paroisse de Ligny, y demeurant, contre Gilbert Rosette, fermier, demeurant à Courtois, paroisse de Nolay. — 9 mai : enregistrement des lettres de provision d'office de président au bailliage royal et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier obtenues par Mᵉ Guy Blanzat, avocat ; — messire Hubert Loret, prêtre, curé de la paroisse de Lurcy-le-Bourg, y demeurant, chapelain de la chapelle Saint-Barthélemy, fondée en l'église Saint-Cyr de Nevers, contre Michel Proux et Marie Charbonneau, sa femme, marchands faïenciers, demeurant en la ville de Nevers. — 28 mai : acte de la lecture de lettres de maîtrise en chirurgie accordées à Étienne Moreau, demeurant à Château-Chinon, et à Géraud Bézombe, demeurant aussi à Château-Chinon ; — messire Florimond de Lavenne, écuyer, seigneur de Travant, Olcy en partie, demeurant au lieu de Travant, paroisse de Parigny-sur-Sardolles, contre messire Claude-Gabriel Quentin, prêtre, curé de la paroisse dudit Parigny et de Trois-Vêvres, son annexe. — 11 juin : acte donné à Françoise Ruby, femme de Sébastien Perrot, procureur au présidial, de sa renonciation à la succession de Jean-Louis Ruby, son père, aussi procureur audit présidial. — 25 juin : acte du serment prêté par Mᵉ François Moreau, notaire royal à la résidence de Château-Chinon, et investiture pour le même en qualité de bailli au comté de Larochemillay, Chiddes, etc , office auquel il avait été nommé par M. de La Ferté-Saulière, le 21 février 1739 ; — acte du serment prêté par Mᵉ Blaise Geoffroy, notaire royal à la résidence de Chiddes, et investiture pour le même en qualité de bailli des justices de Champrobert, La Verchère, Moncharlon et Villette-les-Forges, office auquel il avait été nommé par M. Bruneau, écuyer, seigneur de Vitry et autres lieux, seigneur desdites

justices, le 31 mars 1737. — 2 juillet : acte de la lecture de lettres de maîtrise en chirurgie accordées à Jacques Beaufils, demeurant à Poiseux. — 16 juillet : Claude Limanton, maître chirurgien-juré de roi, demeurant en la ville de Tannay, et Marie Villotte, sa femme, fille et héritière portionnaire d'Henri Villotte et Marie Dupremierfait, contre Me Claude-Bonaventure Barbier, conseiller du roi en l'élection de Clamecy, demeurant à Gorbelin, paroisse de La Chapelle-Saint-André. — 6 août : Me Jean-Joseph Richard, chirurgien-juré, demeurant en la ville de Clugny, province du Mâconnais, contre dame Charlotte Dormy, veuve de messire Gilbert de Bonnay, chevalier, seigneur dudit Bonnay, tutrice de leurs enfants. — 20 août : Me Pierre-Robert Alixand, seigneur du Monceau, conseiller du roi, son président au grenier à sel de Decize, y demeurant, fils et héritier de Me Philibert Alixand et de dame Gabrielle Bergeron, contre demoiselle Marie Garnault, veuve de Me Jean-Louis Ruby, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — dame Marie Lemoine, veuve de messire Nazaire-Edme Girard de Busson, secrétaire du roi, maison-couronne de France et de ses finances, dame de Tresnay et autres lieux, demeurant en son château de Beaumont, paroisse de Saint-Babyle de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Me Louis Dollet de Chassenet, clerc chauffe-cire en la chancellerie présidiale de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 27 août : acte du serment prêté par Me Guillaume Alloury, avocat en Parlement, demeurant à Moulins-Engilbert, et investiture pour le même en qualité de bailli des justices de Saint-Péreuse, Grandry et Besne, office auquel il avait été nommé par messire Jean-Charles de Mesgrigny, chevalier, seigneur comte d'Aunay, baron de Saint-Péreuse, etc., le 30 janvier 1725 ; — acte du serment et investiture pour le même en qualité de bailli des justices de la Montagne, Mary-sous-la-Montagne, etc., office auquel il avait été nommé par messire Claude-François Sallonnyer de Montbaron, écuyer, seigneur d'Argoulais, la Montagne, Mary-sous-la-Montagne, le 1er juillet 1742. — Acte des serment et investiture pour le même en qualifé de bailli des justices de Vandenesse et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Louis-Thomas du Bois de Fienne-Olivier, chevalier, seigneur marquis de Vandenesse, le 15 septembre 1743. — 3 septembre : demoiselle Marie Garnault, veuve de Me Jean-Louis Ruby, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en ladite ville, contre les créanciers de son mari ; — messire Denis Coste, prêtre, curé de Lâché, contre messire Pierre Albuisson, prêtre, curé d'Assards. — 8 octobre : acte de la lecture de lettres de commission de lieutenant en la maréchaussée générale du Bourbonnais à Jean Chaillot de Lugny, écuyer, ancien lieutenant en titre de ladite maréchaussée, lesdites lettres du 1er septembre. — 26 novembre : messire François-Gabriel de Morogue, chevalier, seigneur de Fonfay, La Celle-sur-Nièvre et autres lieux, contre demoiselle Marie Germain, veuve du sieur Louis Petit. — 3 décembre : messire Jean Lefebvre, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Benin-des-Champs, contre Léonard et Pierre Lion, laboureurs, en ladite paroisse ; — messire Jean-Baptiste Cottin, prêtre, curé de Bazolles, y demeurant, contre Pierre Gauthier, laboureur audit lieu.

B. 604. (Registre.) — In-folio de 70 feuillets papier (couvert en parchemin).

1756. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 janvier : Me Charles Vyau, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en ladite ville, contre Me Charles Alassœur, conseiller du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et autres. — 4 février : messire Pierre-André Sauget, prêtre, curé de Saint-Germain-du-Puy, près Bourges, contre Jean Leplat, huissier royal, demeurant à La Charité. — 10 mars : réception de Me Pierre Alassœur comme avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — acte de la lecture de lettres de maîtrise en chirurgie accordées à Pierre Maillard, fils de Me Hugues Maillard, pour la résidence d'Enfer et environs. — 17 mars : messire Antoine Foleau, prêtre, curé de Domecy et Chores, demeurant à Chores, contre messire Robert-Marie de Gourmont de Laval, vicaire général de l'évêché de Dijon, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Martin de Chores, demeurant à Chores. — 28 avril : acte du serment prêté par Me Gilbert Cortet, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Luzy, et investiture du même en qualité de juge du doyenné de Saint-André-lès-Luzy, office auquel il avait été nommé par messire Frédéric-Jérôme de Roye de La Rochefoucauld, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, du titre de Saint-Jacques-hors-les-Murs, patriarche-archevêque de Bourges, primat d'Aquitaines, abbé, chef, supérieur général et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, du 4 juin 1755 ; — messire Edme de Boisselet, chevalier, seigneur de la Boulay, demeurant en son château du Nozay, paroisse de

Sainte-Gemme, contre messire François de Boisselet, chevalier, seigneur d'Arlus. — 5 mai : Pierre Millot de Monjardin, pricur-curé de la paroisse de Mingot, héritier de messire Guillaume Millot, seigneur de Monjardin, écuyer, conseiller du roi, président-trésorier de France au bureau des finances de Moulins, contre le sieur Gondier de La Vallée, héritier de Me Antoine Gondier de La Vallée, son père. — 12 mai : acte du serment prêté par Me Charles Rignault, avocat en Parlement, demeurant au bourg et paroisse d'Aunay, et installation du même en qualité de notaire royal à la résidence d'Aunay, en remplacement de François de Bersart. — 20 mai : messire François Decolons, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, y demeurant, cloître du chapitre, paroisse Saint-Jean, et prieur du prieuré de Saint-Saulge, contre Me Ignace Lagoutte, procureur du roi au grenier à sel de Nevers, y demeurant, même paroisse. — 2 juin : réception de Me Christophe Delavault, procureur à Clamecy, en qualité de notaire royal à la résidence de la même ville ; — acte du serment prêté par Me Bernard Gondier, avocat, demeurant à Nevers, et installation du même en qualité de procureur du roi de la maréchaussée du Bourbonnais à la résidence de Nevers. — 15 juin : installation de Me Guy Blanzat, avocat en Parlement, en la charge de conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, à laquelle il avait été nommé par lettres royales du 23 juin 1755 ; — acte de la lecture d'un arrêt du Conseil d'Etat du roi donné à Versailles, le 13 avril, ordonnant que la résidence de notaire royal à la résidence (*sic*) de Saint-Martin-du-Puy accordée à Pierre Bourdillat, demeurera fixée au bourg et paroisse de Marigny-l'Église. — 23 juin : acte du serment prêté par Me Claude Lévesque, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, et investiture du même en qualité de bailli du cellier, cloître, terres et juridictions temporelles de ladite église, office dont il avait été pourvu en remplacement de Me Jean Sallonnyer de Nyon ; — acte du serment prêté par Me Jean-Claude Flamen d'Assigny, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, et investiture du même en qualité de bailli des justices de Parzy, Varennes-les-Nevers, Urzy, Saint-Martin-d'Heuille et Aubigny-sur-Loire, office dont il avait été pourvu par l'évêque de Nevers, seigneur desdites justices, par lettres du 26 mars 1753 ; — acte du serment et investiture du même en qualité de bailli des justices, terres, baronnies et seigneuries de Frasnay-les-Chanoines, Guérigny, Villemenant, de la moyenne et basse justice de Demeurs, office auquel il avait été nommé par messire Pierre Babaud de La Chaussade, écuyer, baron dudit Frasnay et seigneur desdites justices. — 30 juin : Me Charles Guillier de Monts, lieutenant général civil, criminel et de police au bailliage, duché-pairie et domaine de Nivernais et Donziais, et dame Catherine Barce, son épouse, demeurant à Nevers ; Me Pierre Antoine de Saint-Martin, conseiller du roi, élu en l'élection de Vézelay, et dame Suzanne-Edmée Barce, son épouse, demeurant audit Vézelay, paroisse de Saint-Pierre, et Me Claude-François Barce, aussi conseiller du roi, élu en l'élection de Vézelay, y demeurant, légataires universels de messire Gabriel-Edme Gourlet, prêtre, curé de ladite paroisse Saint-Pierre de Vézelay, contre Me Adrien-Nicolas-Léger More de Tannerre, conseiller du roi, élu en l'élection de Clamecy, y demeurant, et dame Marie-Jeanne Barce, son épouse, légataires universels pour l'autre quart dudit défunt. — 7 juillet : Pierre Guérin, chirurgien, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre Louis Puissin, doyen des maîtres chirurgiens de la ville de La Charité, tant pour lui que pour les autres chirurgiens de ladite ville. — 4 août : réception de Jean-Baptiste Houdaille, notaire royal, demeurant à Lormes, en qualité de sergent royal à la résidence dudit Lormes. — 11 août : réception de Noël Rabuteau en qualité de notaire royal à la résidence de la ville de Nevers. — 1er septembre : messire Guillaume Prévôt, prêtre, curé titulaire de Saint-Pierre de Dompierre et de Saint-Gildard de Bourbon-Coutard, son annexe, contre François Bourachot, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Bessay. - 15 septembre : messire Jean Nétoux, prêtre, curé de La Maison-Dieu, y demeurant, contre Jean Bossu, meunier et laboureur, demeurant au moulin de Forbat, paroisse de La Maison-Dieu. — 17 novembre : réception de François Morlé, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Tannay, en remplacement de Claude Parent ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Paul-Augustin Save, chevalier, seigneur d'Ougny, y demeurant, et par Thomas du Verne, écuyer, seigneur de Jailly. — 22 décembre : messire Joseph Taillefert, prêtre, curé de la ville de Souvigny-en-Bourbonnais, y demeurant, et prieur de Saint-Imbert, contre Antoine-François Regnault, cabaretier, demeurant au faubourg de Moulins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 605. (Registre.) — In-folio de 72 feuillets papier (couvert en parchemin).

1757. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 26 janvier: messire Claude Clémendot, prêtre, curé de la paroisse de Cuncy, Villiers-sur-Yonne, demeurant audit Villiers, contre Pierre Lecomte le jeune, meunier, demeurant au moulin de Cuncy-sur-Yonne. — 9 février: messire Pierre-Paul Daligny, prêtre, curé de la paroisse de Jussy-le-Chaudrier, y demeurant, et Jean-François Daligny, maître chirurgien, demeurant actuellement en la paroisse de Sury-en-Vaux, et demoiselle Françoise Daligny, procédant à l'autorité de Me Joseph Perrony, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité, lesdits sieurs et dame Daligny enfants et héritiers de dame Marguerite de Rocquancourt, au jour de son décès aussi héritière de Jean-Charles-Joseph Barbarin, son neveu, qui l'était aussi de défunte dame Claude Bourdoiseau, sa mère, épouse en premières noces de Me Olivier Mazuer, avocat, contre les dames supérieure, dépositaire et autres religieuses Ursulines du couvent de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 23 mars: messire François Deschamps, prêtre, curé de la paroisse de Balleray, contre Me Pierre Sallonnyer, seigneur de Nyon, bourgeois, et dame Antoinette Millin, son épouse. — 27 avril: messire Augustin Delagogué, prêtre, chanoine en l'église collégiale de Saint-Martin de Léré, y demeurant, contre Me Laurent Achet, notaire royal, demeurant audit Léré. — 25 mai: acte du serment prêté par Gilbert-Guy Coquille, avocat en Parlement, demeurant à Saint-Saulge, et investiture du même en qualité de juge de la justice de Lichy, office auquel il avait été nommé par les sieurs de Lichy, seigneurs dudit lieu, le 2 janvier; — réceptions de Louis Martin, praticien, demeurant en la paroisse de Beaumont-la-Ferrière, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Beaumont, en remplacement de Jacques Martin, son père; — de Richard Dupain, praticien, en qualité de sergent royal à Luzy. — 8 juin: réception de Me Jean-Marie-Philippe-François Michel, sieur de Chazeau, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, en qualité de notaire royal à la résidence de Decize, en remplacement de Claude-Denis Barleuf. — 30 juin: demoiselle Antoinette Dujardin, veuve de Me François Bruandet, procureur en l'élection de Château-Chinon, demeurant audit lieu, contre Jean-Louis et Jean Bruandet et Dominique Sautereau, veuve de Charles Bruandet, et tutrice de leurs enfants, tous laboureurs, communs parsonniers, demeurant à Courmon, paroisse de Châtin. — 20 juillet: Antoine Paradis, marchand, demeurant en la ville de Moulins, et demoiselle Louise Torterat, son épouse, contre demoiselle Madeleine Dhéré. — 3 août: messire Jacques-Claude de Bèze, prêtre, docteur en théologie, prévôt de l'église collégiale et chapitre de Tannay, y demeurant, contre les vénérables chanoines dudit chapitre. — 31 août: messire François Panetrat, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Andeux, y demeurant, contre Me Claude Étignard, seigneur de Coulon, y demeurant, paroisse de Mouron, et demoiselle Françoise Étignard de Corcy, sa sœur, fille majeure, demeurant en la ville de Lormes; — messire Jean-Jacques Javelot, prêtre, curé de Bazoches et de Saint-Aubin-des-Chaumes, son annexe, y demeurant, contre Toussaint Thuillier, demeurant à Montjarnoy, paroisse de Bazoches. — 23 novembre: Marie Vaucoret, veuve de Me Lazare-Cosme Ravizy, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de Saint-Saulge, et tutrice de leurs enfants, demeurant à Saint-Saulge, contre Pierre Thibaudat, vannier, demeurant à Montchenu, paroisse de Saint-Saulge. — 1er décembre: réception d'Edme Boissard en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Martin-du-Puy, en remplacement de François de Razou. — 7 décembre: dom Gilbert Poncet, prieur du prieuré de Chantenay, y demeurant, contre Philibert-Claude Seigne, faïencier, et Marie-Charlotte Garnault, sa femme, demeurant à Nevers; — dom Zacharie Merle, profès de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, demeurant à l'abbaye de Saint-Seine, et prieur titulaire du prieuré de Château-sur-Allier, contre messire Michel Cadier, écuyer, seigneur du Bouy, demeurant en son château dudit lieu. — 22 décembre: acte de la lecture de lettres de maîtrise en chirurgie accordées à Jacques Bertrand; — messire Claude-Isaac de Violaine, écuyer, seigneur de la Cour-lès-Mailly, tuteur de ses enfants mineurs et de Louise de Juisard, son épouse, demeurant audit Mailly-la-Ville, comté d'Auxerre, contre messire Jean-Joseph de Bréchard, écuyer.

B. 606. (Registre.) — In-folio de 62 feuillets papier (couvert en parchemin).

1758. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 18 janvier: réception de François Galli, notaire au duché de Nivernois, en qualité de notaire royal à la résidence de la ville de Saint-Saulge, en remplacement d'Antoine Pinault. — 15 février: acte

de la lecture de lettres de lieutenant du premier chirurgien du roi dans la communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier accordées à Louis Vée ; — Joseph Perronny, ci-devant huissier, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre messire Jean-Simon de Paris, écuyer, seigneur de la Motte, demeurant en son château de la Roche, paroisse de Tracy, messire Charles-Philippe Le Vallois, chevalier, marquis de Murçay, et dame Anne-Suzanne de Paris, son épouse, demeurant ordinairement à Paris, paroisse Saint-Eustache, lesdits sieur et dame de Paris enfants et héritiers de dame Suzanne-Marguerite Courtillat. — 15 mars : réceptions de Joseph Perronny en qualité de procureur postulant au présidial ; — de Claude Desmoulins, demeurant à Monceaux-le-Comte, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Monceaux, en remplacement de Jacques Desmoulins, son père. — 5 avril : acte du serment prêté par Me François Héreau, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Corbigny, et investiture du même en qualité de bailli des justices de Lantilly, Cervon en partie, office auquel il avait été nommé par messire Louis-Antoine comte de Torcy, chevalier, seigneur desdits lieux et de Sauvage, le 29 octobre précédent. — 24 mai : messire Robert-Marien de Gourmond-Laval, grand-vicaire du diocèse de Dijon et abbé commendataire de l'abbaye de Chore, demeurant en la ville de Dijon, rue Chapelotte, paroisse Saint-Jean, contre Pierre Micheau, tonnelier, demeurant à Seuvre, paroisse de Fontenay ; — réception d'Edme Maufoy, praticien en qualité de sergent royal à la résidence de Saint-Révérien. — 7 mai : messire Louis Bertin, prêtre, curé de la paroisse de Marzy, y demeurant, contre messire Lazare Bertin, prêtre, curé de la paroisse de Poussignol, y demeurant. — 14 juin : acte du serment prêté par Claude Glaud, notaire royal, demeurant à La Guerche, et investiture du même en qualité de bailli de la terre et seigneurie du Chautay, office auquel il avait été nommé par messire Joseph de Tenon, écuyer, seigneur dudit lieu, en remplacement de Me Pierre Camuzat. — 21 juin : messire Étienne Quartier, ancien curé de la paroisse de Poiseux, contre messire Joseph Givry, prêtre, curé de ladite paroisse. — 28 juin : Me Hercule-Hugues-Clément Marion de Commery, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Lormes, donataire entre-vifs et héritier institué du sieur Gabriel Grosjan, prêtre, docteur en théologie, chanoine de Cervon, et de demoiselle Jeanne-Louise Grosjan, femme du sieur François Delagrange, bourgeois, contre François Marion, huissier royal, demeurant audit Lormes. — 26 juillet : acte du serment prêté par Me François Héreau, avocat en Parlement, demeurant à Corbigny, et investiture du même en qualité de juge de la seigneurie des Troches et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Jean-Louis Bertier, chevalier, seigneur de Sauvigny, les Troches et autres lieux, intendant de justice, police et finances de la généralité de Paris, le 18 décembre 1750. — 2 août : acte de la renonciation faite par Joseph Carimantrand, marchand de la ville de Nevers, tuteur des enfants de Guillaume Parigot et Anne Audard. — 9 août : dame Anne-Constance Gaudry, veuve de messire Jean-Louis de Thomassin, et à présent épouse de messire Jacques de Chalon, seigneur de Serre, contre dame Françoise Dorlet, femme de Jean-Baptiste Gagnereau de Saint-Victor, dame Madeleine Girard, épouse du sieur René Petitier de Chaumail, dame Françoise Delagrange, veuve du sieur Simon Jourdan de La Garenne, demoiselle Jeanne de Razout, fille majeure, demoiselle Jeanne de Razout, femme du sieur Charles Rousset, de Jailly, et dame Huguette de Thomassin, veuve du sieur François Borne de Gouvault. — 23 août : réception de Jacques-Joseph Gin, praticien, en qualité de sergent royal à la résidence de Lormes. — 30 août : messire Henri Gaucher, écuyer, ancien exempt de la maréchaussée du Bourbonnais et à présent officier à l'hôtel royal des Invalides, à Paris, y demeurant, et demoiselle Reine Gaucher, sa fille mineure, contre Me Simon Sautereau, marchand de bois pour la provision de Paris, demeurant à Arleuf, et encore contre messire Henri-Marie Gaucher, ancien capitaine au régiment de Lorraine, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, demeurant à Nolay, en Bourgogne. — 6 septembre : acte du serment prêté par Me Pierre Lefiot, avocat en Parlement, demeurant en la ville de de Lormes, et investiture du même en qualité de juge de la terre et seigneurie de Montbaron, office auquel il avait été nommé par Me Jean Tépenier, seigneur de Montbaron et autres lieux, demeurant à Paris, le 23 avril 1756 ; — acte des serment et investiture du même en qualité de juge de la terre et seigneurie de Certaine, office auquel il avait été nommé par messire Paul de Blosset, chevalier, seigneur de Certaine, le Chemin en partie, Chasseigne, la Trouillière et autres lieux, le 11 décembre 1757 ; — acte des serment et investiture du même en qualité de juge de la terre, justice et seigneurie de Villemolin, office auquel il avait été nommé par dame Françoise de Lanfernat, veuve de messire Gabriel de Certaine, chevalier, seigneur de Villemolin et autres lieux, chevalier de l'ordre

royal et militaire de Saint-Louis, major du régiment de Fimarcon-dragons, et Pierre-Jacques de Certaine, chevalier, seigneur dudit Villemolin et dépendances et de Lâché, le 27 avril 1756; — réception de Mᵉ Jean-Alban Berle, bailli de Saint-Révérien, en qualité de notaire royal à la résidence de Montenoison; — Mᵉ Claude Rafias de La Maison-Rouge, receveur du grenier à sel de la ville de Corbie, en Picardie, y demeurant, père et tuteur de son fils et de défunte demoiselle Marguerite Blondeau, contre le sieur François Évrat l'aîné, marchand, demeurant à La Charité. — 10 octobre : acte du serment prêté par Mᵉ Laurent Rousset, avocat en Parlement, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, et investiture du même en qualité de bailli des justices de Beaumont, Tresnay, Montigny et dépendances, office auquel il avait été nommé par dame Marie Lemoine, dame desdits lieux. — 8 novembre : acte de la lecture des lettres de maître chirurgien à la résidence de la ville de Lormes pour Claude Marion. — 22 novembre : messire Simon Cortet, prêtre, curé de la ville de Luzy, et Gilbert Cortet de Montigny, seigneur du Fort-de-Lanty, Lanty en partie et autres lieux, conseiller du roi, subdélégué de monsieur l'intendant au département de la ville de Luzy, contre Jean Berthelot et autres, laboureurs, demeurant en la paroisse d'Avrée. — 13 décembre : réceptions de Mᵉ Philippe Rondot, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Martin-du-Puy; — de François Nandrot, procureur au bailliage de Saint-Révérien, y demeurant, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Saint-Révérien. — 20 décembre : réception de Jean Jaillette en qualité de sergent royal à la résidence de Saint-Péreuse.

B. 607. (Registre.) — In-folio de 78 feuillets papier (couvert en parchemin).

1759. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 10 janvier : Hercule-Henri Dubled, officier invalide, ancien garde-du-corps du roi, demeurant en la paroisse de Brassy, contre dame Huguette de Thomassin, veuve de Jean Borne, écuyer, seigneur de Gouvault, demeurant en la même paroisse. — 24 février : messire Guy Pépin, prêtre, curé de la paroisse d'Avril-sur-Loire, contre Mᵉ Jean-Baptiste Legrand, intéressé dans les affaires du roi, seigneur de Crécy et Saint-Loup. — 31 janvier : acte de la lecture du testament de messire Jacques-François de Borniol, prêtre, écuyer, chanoine de l'église cathédrale de la ville de Nevers, portant substitution au profit du sieur Jacques-François de Borniol, du 7 décembre 1757. — 14 février : réceptions de Jean-Guillaume Gallion, praticien, en qualité de sergent royal à la résidence de Monceaux-le-Comte; — de Jean-Léger Reuche en qualité de notaire royal à la résidence dudit Monceaux-le-Comte, en remplacement de Léger Reuche. — 7 mars : Jean-Baptiste Chariot, ouvrier en faïence, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Genest, contre Marguerite Guichard, demeurant à Challuy. — 7 mars : réception de Claude Pilloux, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Magny, en remplacement de Guy Pilloux, son père. — 14 mars : acte du serment prêté par Jean-Étienne Jolly, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité, et installation du même dans la charge de maire de ladite ville de La Charité, charge où il avait été élu par les échevins et principaux habitants de ladite ville le 9 dudit mois. — 4 avril : acte de la lecture des lettres royales obtenues par les prieur et religieux du couvent de Notre-Dame de la ville de La Charité-sur-Loire pour le renouvellement des terriers des terres et seigneuries de Pouilly, Maltaverne, Petit-Magny, Charenton, Rochefort, Champfraud, Berry, Sainte-Montaine, la Maisonfort, Sainte-Marie-sous-Sancerre, Villabon, Biches, Maupertuis, Ourouër, Soury, la Charnaie, Chamvoux, des fiefs de la Chapelle, de Saint-Jean, de Saint-Lazare et du May de la Madeleine; — messire Henri Gaucher, écuyer, ancien exempt en la maréchaussée du Bourbonnais, à présent officier de l'hôtel royal des Invalides de Paris, y demeurant, demoiselle Reine Gaucher, sa fille et de défunte dame Marie Marceau, son épouse, procédant sous l'autorité de son père et de messire François Marceau, prêtre, curé de la paroisse de Glux, son oncle, demeurant audit Glux, en la maison presbytérale dudit lieu, contre Mᵉ Simon Sautereau, marchand de bois pour la provision de Paris, demeurant à Arleuf, et messire Henri-Marie Gaucher, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Lorraine, et lesdits Sautereau, contre lesdits Henri-Marie Gaucher, Claude Gaucher, prêtre, curé de la paroisse de Sully-en-Bourgogne, y demeurant, et Lazare-Marie Gaucher, chanoine de l'église collégiale d'Autun, y demeurant. — 2 mai : acte du serment prêté par Mᵉ Jean Pancet, procureur au bailliage et pairie de Nevers, y demeurant, et investiture du même en qualité de juge civil et criminel de la justice de Chamoy; — réception de Mᵉ Jean Moreau, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Nevers en remplacement de Pierre

Carron. — 16 mai : Mᵉ Jean-Baptiste-Étienne Beaufils du Pavillon, entrepreneur des ouvrages du roi, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre messire Joseph-Gabriel de Fourvière, vicomte de Quincy, baron de Sur-Yonne, vicomte du Châtelet de Clamecy, seigneur de Mons, Roche et Chevannes, capitaine au régiment de cavalerie de Condé, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et dame Marie-Marguerite de Cotignon, dame de la terre et seigneurie de la Charnaye, son épouse, demeurant en leur château de la Charnaye, paroisse d'Argenvières. — 30 mai : Mᵉ Antoine-François Martin, avocat en Parlement, subdélégué de l'intendance du Bourbonnais au département de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Mᵉ Louis Dollet de Chassenet, bourgeois, demeurant en ladite ville. — 27 juin : messire Philippe Delaforge, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Éloy, y demeurant, contre le sieur Léonard Duchollet fils, marchand, demeurant à Nevers. — 11 juillet : dame Marie-Rose Pinet, veuve de Mᵉ Louis-Gédéon Mayou de Chaluzy, tutrice de leur fille mineure, demeurant à Nevers, contre Mᵉ Philippe Deforge (*sic*), prêtre, curé de Saint-Éloy. — 25 juillet : Mᵉ Jean Parent, bourgeois, seigneur de Frétoy, y demeurant, héritier en partie de défunte dame Marie de Bunot, sa mère, femme de Mᵉ Jacques-Edme Parent, seule et unique héritière de Jacques de Bunot, son oncle, et le sieur Nicolas de la Creuzille, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse d'Ouroux, et dame Anne Parent, son épouse, aussi héritière en partie de ladite dame de Bunot, sa mère, qui était héritière en partie de Mᵉ Paul de Bunot, son père, contre messire Pierre Le Roy, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien capitaine du régiment de la Sarre, seigneur de Cuy, héritier de messire Charles Le Roy, son père, demeurant en son château de Cuy, paroisse de Chougny. — 8 août : messire Paul Dony, prêtre, curé de la paroisse de Dommartin, contre Jeanne Bergeret, veuve de Jean Miné, marchand, demeurant en ladite paroisse. — 12 septembre : demoiselle Marie-Angélique Archambault, fille majeure de Mᵉ Jean Archambault, procureur à Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant à Orléans, paroisse de Notre-Dame-de-Recouvrance, contre demoiselle Antoinette Gendré, veuve dudit Archambault. — 14 novembre : réception d'Antoine Lapertot, l'un des anciens commis-greffiers du bailliage et présidial, en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 28 novembre : réceptions de Mᵉ Hugues-Claude Miron, avocat en Parlement, en qualité de notaire royal à la résidence de Moulins-Engilbert, en remplacement de Lazare Duruisseau ; — d'Antoine Pornotte, praticien, en qualité de procureur postulant au présidial ; — de Joseph Delagrange, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Chalaux, en remplacement de Jean Quantin Roy. — 5 décembre : acte du serment prêté par Mᵉ Jean Huet, conseiller du roi, lieutenant général de police de la ville et siège royal d'Ainay-le-Châtel et investiture du même en qualité de juge de la baronnie d'Allarde, office auquel il avait été nommé par M. Le Roy d'Allarde, seigneur de ladite justice. — 12 décembre : messire Jean-Baptiste Seigne, prêtre, curé de la paroisse de Tronsanges, y demeurant, contre Louis Morin, vigneron en ladite paroisse. — 19 décembre : Mᵉ Laurent Achet, notaire royal, demeurant en la ville de Léré, contre messire Augustin Delagogué, prêtre et chanoine de l'église de Léré.

B. 608. (Cahier.) — In-folio de 82 feuillets papier.

1760. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 9 janvier : Mᵉ Henry Brotot, conseiller du roi, lieutenant en l'élection de la ville de La Charité-sur-Loire, et dame Jeanne Butet, son épouse, demeurant en ladite ville, contre Mᵉ Pierre Marpon, officier chez le roi, demeurant en la même ville. — 16 janvier : réception d'Eustache Blondeau, contrôleur des actes de la ville de Prémery, y demeurant, en qualité de notaire royal à la résidence de ladite ville, en remplacement d'Eustache Blondeau, son père. — 6 février : Mᵉ Claude-Étienne Berger de Chamilly, seigneur d'Azy-le-Vif, avocat en Parlement, demeurant à Paris, rue de la Tixeranderie, paroisse Saint-Gervais, contre Antoine Delaude, charbonnier, demeurant en la paroisse d'Azy-le-Vif. — 27 février : réception de Mᵉ Claude Languignier, arpenteur-juré, demeurant à Saint-Sulpice-le-Châtel, en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Jean-aux-Amognes et Saint-Sulpice, en remplacement de Jean Geoffroy. — 5 mars : réception de Mᵉ Claude Martel, bailli d'Ougny, en qualité de notaire royal à la résidence de Châtillon-en-Bazois et aux paroisses d'Alluy, Mingot, Biches, Brinay, Ougny et Montapas. — 12 mars : dame Gabrielle Blandin, veuve de Mᵉ Louis Dollet de Chassenet, receveur des émoluments du bailliage royal et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre messire Alexandre de La Roche, écuyer, seigneur de Lupy, demeurant en la ville de Nevers, curateur des enfants dudit Louis Dollet de Chassenet, et encore contre Louis et demoi-

selle Marguerite-Gabrielle Dollet, enfants dudit défunt. — 23 avril : acte du serment prêté par Mᵉ Joseph Rebreget, juge de la commanderie de Biches et investiture du même en qualité de juge du prieuré dudit Biches, office auquel il avait été nommé par dom François Rollet, prêtre, religieux profès de l'étroite observance de l'ordre de Cluny, comme fondé de procuration de dom Claude Tirode, prieur du prieuré de La Charité, le 4 mars précédent. — 30 avril : Mᵉ André Micault de Saint-Léger, seigneur de Dienne, Chevannes-les-Crots et autres lieux, avocat en Parlement, conseiller du roi, ancien lieutenant en l'élection de Nevers, contre Mᵉ Philippe Michel de Souzay, avocat en Parlement, tant en son nom que comme tuteur de ses enfants mineurs et de dame Louise de Druy d'Avril, et entre messire Benoît de Maulnoury, chevalier, seigneur de Romenay, Aubigny et autres lieux, et dame Françoise-Guillemette-Augustine Pierre, son épouse, fille et héritière de messire Pierre Pierre, écuyer, seigneur de Frasnay, Dienne, la Garenne, Neuvy-le-Barrois et autres lieux, président-trésorier de France au bureau des finances de Moulins, acquéreur dudit sieur Micault de Saint-Léger de ladite terre et seigneurie de Dienne, Chevannes-les-Crots et dépendances, contre lesdits Mᵉ Philippe Michel de Fouzay, Mᵉ Marie-Philippe Michel de Chazeau, avocat et lieutenant en la châtellenie de Decize, et la demoiselle Michel de Fouzay, lesdits sieurs Michel de Chazeau et demoiselle Michel de Fouzay enfants dudit Mᵉ Philippe Michel de Fouzay et de ladite dame de Druy et héritiers de cette dernière. — 7 mai : acte au procureur de messire Louis-Marie de Rémigny, chevalier de Joux, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, lieutenant-colonel du régiment de la Sarre, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Martin, de la représentation par lui faite du contrat de vente consenti au profit dudit sieur de Rémigny par messire Claude-Louis-François Rapine du Nozet, seigneur de Sainte-Marie et autres lieux, et dame Gabrielle Carpentier de La Thuillerie, son épouse, portant substitution du 10 avril précédent ; — réception de Claude Bonneau, praticien, en qualité de notaire royal à la résideuce de Semelay en remplacement de Claude Bonneau. — 11 juin : défense aux meuniers demeurant dans l'étendue du ressort du présidial de prendre et percevoir autres et plus grands droits que la seizième partie des blés qui leur seront conduits, conformément à la coutume de la province, et la douzième partie des blés qu'ils iront chercher chez les particuliers non sujets à banalité ; il leur est enjoint d'avoir une mesure dûment étalonnée et barrée pour percevoir ledit droit et de tenir dans leurs moulins des balances avec poids de marc ou des romaines dûment vérifiées pour peser les grains qui leur seront conduits ou qu'ils iront chercher, pour les peser et rendre, lorsqu'ils seront convertis en farines, même poids que celui qu'ils auront reçu, à la déduction néanmoins du seizième ou douzième, le tout à peine de douze livres d'amende pour la première fois, de restitution de ce qu'ils auront pris de trop, et de plus grandes peines en cas de récidive. — 2 juillet : réception de Jean-Paul Bault, procureur, en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Saulge, en remplacement de Louis François sieur de Chanveré ; — messire Jean Hardouin-Mansart, chevalier, seigneur du comté de Sagonne, la Chaussée et autres lieux, lieutenant de roi de la province de Bourbonnais, demeurant ordinairement à Paris, poursuite et diligence de Pierre Busserolle, fermier du fief de la Chaussée et dépendances, demeurant au bourg et paroisse de Lurcy-Lévy, contre Gilbert et Antoine Auperin fréres, laboureurs, demeurant en ladite paroisse. — 16 juillet : réception d'Étienne Roux, procureur, en qualité de notaire royal garde-notes à la résidence de Decize, en remplacement de Pierre Rousseau. — 23 juillet : demoiselle Paule-Louise-Jeanne-Baptiste-Elisabeth-Geneviève de Rémigny, majeure de vingt-cinq ans, demeurant à Paris, au couvent des dames Récollettes, rue du Bac, faubourg Saint-Germain, contre messire Jean-Baptiste-François-Angélique marquis de Rémigny, chevalier, seigneur de Dumphlun, Billy et autres lieux : levée des oppositions au mariage d'entre ladite demoiselle, née le 10 juin 1735, et le comte de Feuillens. — 30 juillet : messire François Léger, prêtre, curé de Savigny-sur-Canne, y demeurant, contre le sieur François-Léonor Girard, bourgeois, demeurant à Chassy, paroisse de Mhère. — 31 juillet : acte du serment prêté par Mᵉ Germain Guillemain de Talon, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Corbigny, et investiture du même en qualité de juge de la terre et baronnie de Demain-la-Collancelle, en remplacement de Dominique Guillemain d'Auxois, office auquel il avait été nommé par messire Louis-Alexandre Damas, chevalier, comte de Damas de Crux, baron de Demain et La Collancelle, marquis de Souhey, vicomte de Grésigny, seigneur de Saint-Euphrone et Magny en partie, marquis de Menou, seigneur de Ménestreau, Villiers-Blosset et autres lieux, le 23 mai 1759. — 6 août : demoiselle Marie-Thérèse Collas de Brouville, fille majeure, demeurant à Paris, contre messire Sébastien-Louis Bernot de Mouchy, écuyer, conseiller du roi, président-trésorier de France

au bureau des finances de la généralité de Bourges, demeurant au bourg et paroisse de Raveau. — 27 août : demoiselle Reine Rollot, fille majeure de Me Nicolas-François Rollot, greffier en chef en l'élection de Château-Chinon, contre Me Claude Étignard de La Faulotte, bourgeois, demeurant audit Château-Chinon, paroisse dudit lieu, tant pour lui que pour ses frères et sœurs, enfants et héritiers de Jacques Étignard de La Faulotte. — 3 septembre : acte du serment prêté par Me Jean Guillot, notaire royal et juge de Montreuillon, y demeurant, et investiture du même en qualité de bailli et juge de Bunas, office auquel il avait été nommé par les sieurs prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, seigneurs de ladite justice, le 1er octobre 1759; — acte du serment et investiture de Me Antoine Cabaille de Vasselange, avocat en Parlement, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier, en qualité de prévôt de Buy et Verrière, office auquel il avait été nommé par Me Jacques-Henri Vyau, seigneur de Baudreuille, Buy, Verrière, etc.; — messire Jean-Baptiste Perraudin, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Benin-d'Azy, y demeurant, contre Gabriel et François Martin, vignerons, demeurant à Ségoule, paroisse dudit Saint-Benin. — 24 septembre : autorisation à Me Claude-Joseph Estivant, docteur en médecine, de faire sa résidence en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 19 novembre : messire Louis Lebail, prêtre, curé de Monceaux-le-Comte, contre Me Claude Desmolins, notaire royal. — 26 novembre : acte du serment prêté par Me Gilbert Cortet de Montigny, seigneur de Lanty, juge civil et criminel de la ville de Luzy, avocat en Parlement, et investiture du même en qualité de juge de la terre de Tourny, office auquel il avait été nommé par frère Pie de Fassion de Saint-Jean, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Tourny. — 10 décembre : demoiselle Marie Bonneau, veuve de Me Louis Bonneau, marchand, demeurant au Martray, paroisse de Semelay, contre Antoine Rebreget, marchand, demeurant audit Semelay. — 17 décembre : messire Gabriel de Lichy, chevalier, seigneur de Lichy, Chevroux et autres lieux, capitaine de cavalerie, demeurant en son château de Chevroux, paroisse de Saint-Quentin, contre messire Jacques-Sénectaire de Dreuille, chevalier, seigneur d'Avril-sur-Loire, y demeurant.

B. 609. (Registre.) — In-folio de 84 feuillets papier (couvert en parchemin).

1761. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 janvier : demoiselle Françoise Étignard de Corcy, fille majeure, héritière de défunt Me Jacques Étignard de Corcy, avocat en Parlement, seigneur de Coulon, Chantereau et autres lieux, et de dame Madeleine Compérat, qui était aussi héritière de Me Gédéon Compérat, aussi avocat en Parlement son père, contre Barthélemy et François Galbois, laboureurs, demeurant aux Granges et à la Villainne. — 11 février : réception de François Simon, praticien, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Arigle, en qualité de sergent royal en ladite ville. — 18 février : réception d'Étienne Parnot, praticien, demeurant à Château-Chinon, en qualité de sergent royal en ladite ville. — 25 février : Me Jean-Baptiste Marandat, architecte, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Étienne, et demoiselle Jeanne La Tour, son épouse, fille du sieur Guillaume La Tour, marchand apothicaire, demeurant à Nevers, contre Pierre Martin, cabaretier, et Marie Bonnet, sa femme, demeurant au faubourg de Moulins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 4 mars : dom Jacques Huguet, prêtre, religieux bénédictin de l'ordre de Cluny, chambrier titulaire du prieuré de Notre-Dame de la ville de La Charité-sur-Loire, et en cette qualité prieur du prieuré de Berry-sous-Villequier, membre dépendant de ladite chambrerie, et en cette dernière qualité patron et collateur de la cure et vicairie perpétuelle de Précy, demeurant au prieuré de Vandenesse, poursuite et diligence de dom Philibert Lorin, aussi religieux dudit ordre, garde des archives dudit prieuré, chargé de la recette et recouvrement des droits seigneuriaux d'icelui, y demeurant, paroisse de Sainte-Croix, contre Mr Fournier, curé-vicaire perpétuel de l'église de Précy, y demeurant. — 11 mars : acte de la lecture de lettres de maîtrise en chirurgie pour Jean Ladouère, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier; — messire Henri Lieutault, prêtre, curé de Gien-sur-Cure, contre Charles Roux et autres habitants du village de la Chaise, paroisse de Planchez. — 1er avril : acte de la lecture de lettres à terrier accordées à frère Louis Jourdain, chevalier magistral de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de la commanderie du Saussoy et de Biches; — acte de la lecture de lettres de maîtrise en chirurgie accordées à Antoine Guesde pour la résidence de la ville de La Charité. — 22 avril : demoiselle Françoise

Bouys, fille de François Bouys, conseiller du roi, receveur général des bois et domaines de la généralité de Moulins, et de dame Marie Prisye, demeurant au couvent des dames Ursulines de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre ladite dame Marie Prisye, sa mère : levée d'opposition pour le mariage de ladite Françoise Bouys avec le sieur Fayet de Fonville. — 6 mai : messire Mathurin Brossard, archiprêtre, curé des paroisses Saint-Pierre et Saint-Babyle de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Jean-Baptiste Paponat, prêtre, vicaire desdites paroisses, contre Me Joseph Bernard, marchand, fermier des revenus du prieuré de ladite ville, et dom Nicolas de Lespinasse, prieur dudit prieuré. — 20 mai : messire Philibert de Bonin, chevalier, seigneur du Cluzeau, du Bouquin, Chaloué et autres lieux, fils et héritier de messire Paul-Georges de Bonin, demeurant à Monceaux-le-Comte, contre messire Germain-Joseph de Pagany, chevalier, seigneur d'Eugny, conseiller d'honneur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant en la ville de Corbigny. — 3 juin : dame Louise de Thomassin, veuve de François de Borne, auparavant capitaine au régiment de la Sarre, tutrice de leurs enfants, demeurant au Razelot, paroisse de Brassy, contre Jeanne Gillot, veuve d'Edme Borne, laboureur, demeurant à l'Huis-Carré, paroisse de Brassy.— 10 juin : dame Germaine Miron, veuve d'Hugues Bezave, marchand, tutrice de leurs enfants, héritiers de leur père, demeurant au lieu d'Enfer, paroisses de Mhère et Montigny-en-Morvan alternativement, contre le sieur Pierre Maillard, chirurgien-juré, demeurant au même lieu ; — réception d'Antoine Chrétien, notaire au duché et pairie de Nevers, demeurant à Vauclaix, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Vauclaix, généralité de Paris. — 1er juillet : acte du serment prêté par le sieur Jacques-Marie Riffé, notaire royal et procureur au bailliage et pairie de Nevers, y demeurant, et investiture du même en qualité de bailli de la justice de Magny, office auquel il avait été nommé par messire de Cotignon de Mouasse, prêtre, docteur en théologie, trésorier et chanoine de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, seigneur patron et curé primitif de la paroisse de Magny. — 8 juillet : messire François-Bénigne du Trousset d'Héricourt, conseiller du roi en sa cour de Parlement de Paris et grande chambre d'icelle, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, demeurant à Paris, rue du Temple, paroisse Saint-Paul, contre messire Jérôme Vignault, prêtre, curé de Saint-Genest de la ville de Nevers et prieur de Châtillon-en-Bazois. — 29 juillet : messire Claude Gourlet, prêtre, prieur commendataire du prieuré de Saint-Cyr de Rennes en Bretagne et curé de la paroisse de Chaumot, diocèse de Nevers. demeurant audit Chaumot, contre Jean Cossenet, fermier des dîmes de blé de la paroisse de Saint-Camille et dépendances. — 12 août : messire Jean-Baptiste-Bernard Clopin, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Laurent, diocèse d'Auxerre, demeurant en la ville de Dijon, paroisse Saint-Jean, rue de la Chapelotte, contre Me Jean-Baptiste-Étienne Bonfils du Pavillon, entrepreneur des ouvrages du roi, seigneur de Regnard, Bailly et les Barres, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, paroisse Saint-Jacques. — 19 août : messire Eustache Paillard, prêtre, curé de la paroisse de Jaugenay, contre Nicolas Boyau, marchand, demeurant à Nevers. — 26 août : réceptions de Gilbert Place et Philibert Caziot, praticiens, demeurant en la ville de Nevers, en qualité de sergents royaux à la résidence de ladite ville. — 9 septembre : messire Jean-Edme Rousset, prêtre du diocèse de Nevers, maître ès-arts en l'Université de Bourges, gradué, nommé et dûment qualifié, notifié et insinué sur le chapitre de l'église cathédrale de Nevers, pourvu de la cure de Saint-Pierre et Saint-Paul de Sanizy, demeurant actuellement en la maison curiale dudit Sanizy, et curé de la paroisse de Saint-Étienne de Mingot, contre Me Robert Daguet, prêtre, se disant aussi curé dudit Saint-Étienne de Mingot : le sieur Rousset est maintenu et gardé en possession de la cure de Mingot, attendu que « la cure de Sanizy n'est pas d'un revenu à remplir led. sieur Rousset ». — 12 novembre : acte du serment prêté par Me Thomas Desrots, avocat en Parlement, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, et investiture du même en qualité de lieutenant général au bailliage de La Charité-sur-Loire et juge de la châtellenie de Dompierre, Murlin et Saint-Bonnot et autres juridictions dépendantes dudit prieuré, office auquel il avait été nommé par lettres de messire François-Joachim de Pierre de Bernis, cardinal de la sainte Église romaine, comte de Lyon, abbé commendataire des abbayes royales de Troisfontaines et de Saint-Médard de Soissons, prieur commendataire et seigneur spirituel et temporel de ladite ville de La Charité-sur-Loire, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, ministre d'État, données au château de Vic-sur-Aisne, le 28 mars. — 18 novembre : réceptions de François-Claude Thierriat, praticien, demeurant à Luzy, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Luzy ; — de Jean Arvey, praticien, demeurant à Moulins-Engilbert, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Moulins-Engilbert, en remplacement d'Eugène-Claude

Miron, démissionnaire en sa faveur. — 26 novembre : messire Henri Laurent, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Romain de Lucenay-les-Aix, Étienne Jandot et Denis Vallet, fabriciens de ladite église, y demeurant, contre messire Pierre-Timoléon Mérite de Rochepierre, prieur du prieuré de Saint-Romain de Lucenay-les-Aix, seigneur décimateur de ladite paroisse, y demeurant.— 2 décembre : demoiselle Marie-Anne Ouvray, veuve d'Antoine-François Rochery, demeurant au faubourg de Vertay de la ville de Nantes, en Bretagne, contre Lazare Granger, marchand chapelier, curateur à l'hérédité vacante dudit Antoine-François Rochery, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — acte de la lecture de l'aveu et dénombrement fait par le sieur Claude-Gédéon Étignard de Coulon, demeurant à Paris, propriétaire des fief, terre et seigneurie de Chantreau, situés en l'élection de Nevers, généralité de Moulins-en-Bourbonnais, aux présidents-trésoriers de France et généraux des finances de la généralité dudit Moulins, comme étant ledit fief de Chantreau mouvant et relevant du roi en franc-aleu noble, à cause de sa tour carrée et boulevard de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 16 décembre : les sieurs prieur claustral et religieux bénédictins de l'ordre de Cluny de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre dom Nicolas de Lespinasse, seigneur prieur du prieuré dudit Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant.

B. 610. (Registre.) — In-folio de 74 feuillets papier (couvert en parchemin).

1762. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 20 janvier : messire Martin Besse, bachelier en théologie, prêtre, curé de la ville de Sancoins, y demeurant, contre Mᵉ Mayeul Ménard, notaire royal audit Sancoins. — 27 janvier : réception d'Antoine-Marin Gourjon, praticien, demeurant en la ville de Nevers, en qualité de notaire royal-tabellion-garde-notes en ladite ville de Nevers, en remplacement d'Antoine Gourjon, son père. — 3 février : dame Marie Rousset, veuve de César Gudin de Vallerin, tutrice de leurs enfants, demeurant à Raffigny, paroisse de Gâcogne, Étienne Gudin, bourgeois, demeurant à Montreuillon, et Claude Gudin, aussi bourgeois, enfants de ladite dame Rousset, contre César Grillet, laboureur, demeurant à L'Huis-Bréchard, paroisse dudit Gâcogne. — 3 mars : réception de François Rogier, l'un des commis-greffiers au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, en qualité de premier huissier audiencier en la châtellenie royale de Riousse ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par François Fontaine, seigneur de la Grenouillière. — 24 mars : François Cortet, marchand, demeurant au lieu de Charnay, paroisse de Lanty, centre messire Antoine du Crest, écuyer, capitaine au régiment de Lorraine, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant en son château de Saint-Michel-en-Longue-Salle, paroisse de Rémilly. — 21 avril : réception de Pierre-François Dupin, demeurant à Clamecy, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Clamecy ; — Mᵉ Gaspard Berthelot, prêtre, curé de la paroisse de Luthenay, contre Mᵉ Jean-Pierre Hulin, prêtre, curé de la paroisse d'Uxeloup. — 28 avril : acte du serment prêté par Jean Godin, notaire royal, demeurant à Coulonge, et investiture du même en qualité de juge des justices et seigneuries de Couëron, Thaix, Martigny, Vendonne et dépendances. — 12 mai : messire Étienne Pelletier, prêtre, curé de la paroisse de Chitry-la-Mine, y demeurant, contre les fermiers de la dîme de Marigny et Sauvigny-sur-Yonne. — 23 juin : acte du serment prêté par Pierre Bonin, praticien, demeurant en la paroisse de Pouques, et investiture du même en qualité de sergent royal à la résidence du Val-Saint-Georges ; — dame Louise Bardin, veuve de messire Claude-Lyé, marquis de Saint-Phalle, baron de Cudot, le Het, Chambrun, Champagne et autres lieux, tutrice de leurs enfants, contre Mᵉ Claude Gudin, bourgeois, demeurant en la paroisse de Mhère. — 7 juillet : Jean-Edme Rousset, prêtre, prieur-curé de la paroisse de Mingot, y demeurant, contre divers habitants de ladite paroisse. — 21 juillet : les RR. PP. Augustins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre dame Marie Grosjan de Vincelles, veuve de Mᵉ Louis Morin de Cérisy, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Étienne ; — Mᵉ Blaise Gestat, avocat en Parlement, Edme Gestat, arpenteur royal, et Guy Gestat, marchand de bois, tous demeurant à Champlemy, contre messire Jean Foucault, chevalier, seigneur de Marcilly, demeurant en la ville de Bourges, paroisse de Notre-Dame du Fourchaud, tant en son nom que comme tuteur de messire Charles-Jean Foucault de Marcilly, son fils. — 28 juillet : dame Marie-Jacquette Bourgoin, dame de Toury-sur-Abron, veuve de Mᵉ Pierre Richard, seigneur de Soultrait, correcteur en la Chambre des comptes de Dôle, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Jean, contre Paul-Augustin Save, écuyer, seigneur d'Ougny, demeurant en son château d'Ougny, demoiselle Marie-Perrette-Louise Save d'Ougny, demeurant au couvent

des dames Ursulines de la ville de Nevers, enfants et héritiers de messire Paul-Augustin Save, écuyer, seigneur d'Ougny, mineurs émancipés procédant sous l'autorité de messire Edme-Roger de Cotignon, seigneur de Mouasse, leur curateur aux causes, demeurant en son château de Mouasse, paroisse de Saint-Léger-de-Fougeret et Saint-Hilaire, alternativement. — 4 août : messires Remy Guedon et Guillaume Guillin, prêtres, chanoines de l'église collégiale de Saint-Martin de Clamecy, demeurant en la même ville, exécuteurs testamentaires et légataires universels de messire Ponce Boucher, vivant prêtre, chanoine de ladite église collégiale de Clamecy, contre messire Gabriel-Louis Peché de La Potrie, prêtre, chantre, chanoine et curé de ladite église. — 1er septembre : messire François de Meun de La Ferté, écuyer, surnuméraire dans la compagnie des gendarmes de la garde du roi, demeurant à Paris, rue du Cherche-Midi, faubourg Saint-Germain, paroisse de Saint-Sulpice, contre messire Jacques-Louis de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de Solière, comte de la Rochemillet, et dame Louise Pitois de Quincize, son épouse, demeurant en leur château de la Rochemillet. — 9 septembre : acte de la lecture de la donation entre-vifs portant substitution faite par messire Henry-Maurice de La Barre, prêtre, docteur en Sorbonne, le 18 août ; — acte de la lecture de lettres à terrier accordées à Me Gaspard Poitreau, sieur de Marcy, avocat en Parlement, seigneur de Chitry-les-Mines et dépendances. — 22 septembre : dame Eugénie Pluvinet, veuve d'Étienne Beaufils, sieur de Guérigny, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre Jean-Baptiste-Étienne Beaufils, sieur du Pavillon, entrepreneur des ouvrages du roi, demeurant en ladite ville de La Charité-sur-Loire. — 10 novembre : messire Jean-Baptiste Chapel-Legrand, seigneur des terres de Crécy et Saint-Loup, et dame Huguette Mollé, sa femme, demeurant à Paris, contre Gilbert Badet, marchand, fermier audit lieu de Crécy, y demeurant, paroisse de Saint-Aré-lès-Decize. — 1er décembre : messire Hubert Lorret, prêtre, curé de la paroisse de Moussy, diocèse de Nevers, chapelain de la chapelle Saint-Barthélemy, fondée en l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, contre Pierre-Louis Perronny, maître de manufacture en faïence, demeurant en la ville de Nevers.

B. 611. (Registre.) — In-folio de 60 feuillets, papier (couvert en parchemin).

1763. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 12 janvier : acte de la lecture de lettres à terrier pour messire François-Louis-Antoine de Bourbon, comte de Busset, maréchal des camps et armées du roi, seigneur des baronnies, terres et seigneuries de Saint-Marin-du-Puy, Vézigneux, Brugny, Chalaux, Montcrecon, Berges, le Meix-Richard, Mazignen, le Mont-de-Marigny, le Meix-de-Chalaux, Razout, Mallerin, Chaumois, Empury, Vignes-le-Haut, Vignes-le-Bas, membres et appartenances d'icelles ; — réceptions de Jacques-Étienne Bouchot de Plainchant, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence d'Apremont ; — de Me Simon Bureau de Montbion, avocat en Parlement, demeurant au bourg et paroisse de Champlemy, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Champlemy, en remplacement de Me François Gestat. — 19 janvier : messire Pierre-Timoléon Méritte de Rochepierre, prieur du prieuré de Lucenay-les-Aix, contre Louis Château, maréchal, demeurant audit lieu. — 2 mars : demoiselles Martiale-Perpétue Mellon de Martigny, et Suzanne Mellon de Vendonne, demeurant en la ville de Nevers, contre Jean Chauveau, demeurant à Urzy. — 9 mars : Edme Billardon, marchand, fermier de la terre et seigneurie du Bouquin, et demoiselle Marie Barbier, son épouse, héritière en partie de Me Charles Barbier, son père, demeurant audit Bouquin, paroisse de Chaumot, contre Pierre Tamboué, charron, demeurant à Dornecy. — 16 mars : dame Geneviève Blandin, veuve de Me Jacques Millereau, notaire royal, demeurant au château et paroisse de Bazoches, contre Charles Martin, marchand, demeurant à Villars, paroisse de Domecy-sur-Cure. — 20 avril : Me Hubert Loret, prêtre, curé de la paroisse de Moussy, chapelain de la chapelle Saint-Barthélemy, fondée en l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, contre dame Marie-Marguerite Lemaître, abbesse de l'abbaye royale de Notre-Dame de Nevers. — 11 mai : Marie Petitier, veuve de Jean Grosjan, demeurant au bourg et paroisse de Cervon, contre Jean Poitreau, laboureur, demeurant au lieu des Chaises, paroisse de Brassy. — 25 juin : demoiselle Angélique Archambault, fille majeure de Me Jean-Baptiste Archambault, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et de demoiselle Antoinette Gendré, héritière pour moitié dudit défunt, demeurant à Orléans, contre Joseph Bernard, fermier du prieuré dudit Saint-Pierre-le-Moûtier. —

6 juillet : réception de François Connétable en qualité de notaire royal à la résidence d'Ouroux, en remplacement de François Bonnamour. — 20 juillet : réception de Mᵉ Charles Goussot, licencié en lois, en qualité de notaire royal à la résidence de la ville de Nevers, en remplacement de Mᵉ Étienne Goussot, son père ; — de François Charneau en qualité de sergent royal à la résidence de Saint-Martin-du-Puy. — 10 août : messire Pierre Mésangy, prêtre, curé de la paroisse de Garchizy, contre le chapitre de Nevers. — 17 août : messire Charles Alexandre, prêtre, curé de la paroisse de Sémelay, y demeurant, contre Antoine Rebreget, marchand tanneur, et demoiselle Étiennette Marceau, sa femme, héritière de messire Antoine-Victor Marceau, prêtre, curé dudit Sémelay, son frère, demeurant audit lieu. — 7 septembre : réception du sieur Mallet, praticien, demeurant en la paroisse de Neuffontaines, en qualité de notaire royal, tabellion, gardenotes et greffier des arbitrages du baillage et siége présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, à la résidence de ladite paroisse de Neuffontaines, en remplacement de Louis Mallet ; — messire Jean-Baptiste Coste, prêtre, curé de la paroisse de Satinges, y demeurant, contre Guillaume Cadeau, vigneron, demeurant en la même paroisse ; — messire Jacques-Marie de Druy, chevalier, seigneur de La Motte-d'Ouanne et d'Avril-les-Loups, demeurant en son château de La Motte-d'Ouanne, paroisse d'Ouanne en Bourgogne, contre Germain Bodin, marchand et propriétaire, demeurant à Chérancy, paroisse de Champvert. — 26 octobre : le R. P. Fidèle de Colmar, religieux Capucin, desservant la paroisse de Dompierre-sur-Nièvre, procédant sous l'autorité du R. P. Simon de Barbançon, gardien de la maison des Capucins de la ville de Nevers, contre messire André Migault, curé de ladite paroisse, et François Lhuissier, fermier des revenus de ladite paroisse, qui sont condamnés à payer audit Père Fidèle 300 livres pour quatre quartiers échus du desservissement de ladite cure. — 16 novembre : réception du sieur Charles Panetrat, praticien, demeurant à Saint-Brisson, en qualité de notaire royal à la résidence de Dun-les-Places. — 7 décembre : réception de Pierre Rousseau, praticien, demeurant à Asnan, en qualité de sergent royal à la résidence dudit Asnan ; — messire Paul Gourlot, prêtre, curé de la paroisse de Neuville, demeurant en sa maison presbytérale dudit lieu, contre messire François Oyon de Rosières, prêtre, prieur, curé de la paroisse de Morache, y demeurant.

B. 612. (Cahier.) — In-folio de 60 feuillets, papier.

1764. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : Claude Parent de La Sauzaye, bourgeois, demeurant à La Collancelle, et dame Marie-Jeanne Sery, son épouse, contre Edme Perreau le jeune, laboureur, demeurant au domaine des Breuilles, paroisse de La Collancelle. — 25 janvier : messire Pierre-Dominique Perreau, chanoine de la collégiale et chapitre de Cervon, y demeurant, contre messire Claude Guillot, aussi chanoine et syndic dudit chapitre. — 29 février : messire Joseph-François Moquot, écuyer, seigneur d'Agnon, contre dom Abel de Lespinasse, prieur titulaire du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — messire Jean-Baptiste de Brachet, écuyer, seigneur de Mongazon et autres lieux, demeurant en la paroisse de Saint-Andeux en Bourgogne, poursuite et diligence de Pierre Goux, fermier de ladite terre de Mongazon, paroisse de Saint-Franchy, contre Eustache Trameson, meunier, demeurant au moulin dudit Mongazon. — 28 mars : acte du serment prêté par Bernard Legrand et investiture du même en qualité de juge de Marigny-l'Église et de Chastellux en partie, office auquel il avait été nommé par la dame comtesse de Chastellux, au mois de janvier précédent ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par dame Catherine Boucher d'Orsay, dame de Châtillon ; — messire Pierre-Antoine Romelot, prêtre, bachelier de Sorbonne, vicaire général de l'archevêché de Bourges, chanoine de Notre-Dame de Paris, prieur du prieuré de Coulonge, demeurant à Paris, rue et faubourg Saint-Honoré, contre Louis Tariault, meunier au moulin Chevellier. — 11 avril : messire Pierre Ballivet, prêtre, curé de la paroisse de Cours-sous-Magny, contre messire Guillaume Dreux, prêtre, curé de Magny, au sujet des limites des deux paroisses, le château neuf de Boisvert ayant été bâti sur la ligne séparative des deux circonscriptions, de telle sorte que les chambres dudit château étaient les unes sur une paroisse, les autres sur l'autre. — 2 mai : demoiselle Marie Marcelin des Priaux, fille majeure, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, héritière de dame Marie Caruchet, sa mère, veuve de Mᵉ Pierre Marcelin, contre messire Philippe de Bourgoin, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien garde-du-corps de Sa Majesté, et dame Marie Marcelin, son épouse, aussi héritière de dame Marie Caruchet, sa mère, demeurant au bourg et paroisse de Magny. — 9 mai : réception d'Edme Millelot en qualité de notaire royal à la résidence de Clamecy.

— 23 mai : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Pierre-Jacques de Girard, seigneur de Vannes, Sermoise et autres lieux, grand bailly d'épée de Nivernais, lieutenant subdélégué des maréchaux de France et juge du point d'honneur en ladite province de Nivernais. — 6 juin : réceptions des sieurs Petitier et Desmoulins, en qualité de notaires royaux à la résidence de Château-Chinon. — 20 juin : messire Jean-François de Bréchard, chevalier, seigneur de Brinay, Champcourt et autres lieux, gendarme de la garde ordinaire du roi, demeurant en son château de Brinay, paroisse du même nom, contre Vincent Poulet, meunier, demeurant au moulin de Fleury, paroisse de Biches. — 4 juillet : réception du sieur Maillard en qualité de notaire royal à la résidence de Lormes. — 25 juillet : messires Nicolas et Eustache de Lichy, seigneurs dudit Lichy, demeurant : ledit Nicolas dans son château dudit Lichy, et ledit Eustache à Bost, paroisse de Rémilly, tous les deux héritiers de messire Eustache de Lichy, leur père, contre divers habitants dudit Lichy. — 8 août : réception du sieur Amiet, notaire royal à Bourbon-Lancy, en qualité de notaire apostolique, en remplacement du sieur Régnard, démissionnaire en sa faveur. — 29 août : François Hureau, marchand, demeurant en la ville d'Orléans, rue de Recouvrance, paroisse de Saint-Paul, contre Me Jean-Henry Brotot, conseiller du roi, lieutenant en l'élection de la ville de La Charité-sur-Loire, y demeurant, et dame Jeanne Butet, son épouse ; — demoiselle Catherine-Étiennette Léveillé du Fournay, propriétaire de la terre de La Pointe, demeurant en son château de La Pointe, paroisse Saint-Pierre de la ville de La Charité, contre Paul Desleures, demeurant en ladite ville. — 5 septembre : acte de la lecture de la donation portant substitution faite au profit de messire Claude-Pierre Marion de Givry, écuyer, mousquetaire dans la première compagnie pour la garde ordinaire du roi, par messire Benoît Marion, écuyer, baron de Givry et La Môle, seigneur de Cours-les-Barres, Gascogne et Le Lieu, son père, par son contrat de mariage d'avec demoiselle Marguerite-Victoire Pascault, passé devant Me Pastu et son confrère, notaires à Paris, le 27 juin. — 7 novembre : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Étienne Paris, seigneur du Pontot et de La Motte-Cervon. — 14 novembre : réceptions de Paul Ragon en qualité de notaire royal à la résidence des Bordes paroisse d'Anthien ; — de Simon-Louis Choslin en qualité de notaire royal à la résidence de Bazoches ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Denis-François Angrand d'Alleray, conseiller honoraire en la cour de Parlement de Paris. — 28 novembre : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par dame Gabrielle Millot de Monjardin, veuve d'Anne-Édouard de Reugny, chevalier, seigneur de Poussery, le Bazois, Montaron en partie et autres lieux. — 5 décembre : réception de Jean-Léonard Perrin en qualité de procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 19 décembre : acte de la lecture du testament de messire Barthélemy, comte de Bar, chevalier, baron et seigneur de Limanton et autres lieux portant substitution à son fils aîné jusqu'à la seconde génération, en date du 6 février 1764.

B. 613. (Cahier.) — In-folio de 60 feuillets, papier.

1765. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 16 janvier : les dames abbesse et religieuses de l'abbaye royale de Notre-Dame-du-Réconfort contre François Baudoin, procureur-fabricien de l'église de Neuffontaines. — 23 janvier : acte du serment prêté par Me Charles Girard, seigneur de la Roche, et investiture du même en qualité de lieutenant au bailliage et comté de Prémery, office auquel il avait été nommé par l'évêque de Nevers, le 7 juillet 1759. — 30 janvier : messire Gilbert Arcelin, prêtre, curé de la paroisse de Livry et Précy, son annexe, demeurant en celle de Livry, contre divers habitants de Riousse, paroisse de Livry. — 5 février : messire Jean Gagniard, prêtre, curé de la paroisse de Marigny-l'Église, y demeurant, contre François Magdelénat, laboureur, demeurant à l'Huis-Barat, paroisse de Chalaux. — 27 février : réception de Gabriel Lioult en qualité de notaire royal à la résidence de Germigny-l'Exempt. — 6 mars : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Charles-François Robert, sieur de Chevannes, écuyer, ancien garde-du-corps, seigneur de Creux. — 20 mars : Jean-Henri Pellé, seigneur de Mont-en-Bazois, Chauvance et autres lieux, contre messire Jean-Baptiste Cotin, prêtre, curé de la paroisse de Bazolles, y demeurant. — 27 mars : réception de Me Nicolas Voillaud en qualité de notaire royal à la résidence de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 17 avril : réception d'Hugues Grenot en qualité de notaire royal au grenier à sel de la ville de Decize ; — acte du serment prêté par Me Simon Delagrange d'Urbigny et investiture du même en qualité de bailli de Lormes, Brassy, Dun-les-Places à la part de Château-Chinon, office auquel il avait été nommé par messire Louis de Mascrany, comte de Château-Chinon et

autres lieux, le 1er février 1765 ; — acte du serment et investiture du même en qualité de juge de Parjot, les Chaises et dépendances, office auquel il avait été nommé par Charles Rousset de Jailly, seigneur desdites justices, le 2 mars. — 2 mai : messire Robert-Nazaire Girard, écuyer, seigneur de la Maison-Blanche, Ville-Evrard et autres lieux, demeurant à Paris, rue Basse-du-Rempart, contre messire Etienne-Nazaire Girard, écuyer, seigneur de Chasnay, la Vernière, demeurant en son château de Beaumont, paroisse de Saint-Babyle de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 8 mai : les sieurs administrateurs de l'hôtel-Dieu de Rodez contre messire Jean-Baptiste-Henry Limosin, prieur de Commagny. — 15 mai : acte de la lecture d'une donation entre-vifs égale et réciproque des sieurs Claude-Philbert Galliot, prêtre, curé de la paroisse de Huez, Claude-Jean Galliot, chanoine de l'église de Cervon, et demoiselle Marie-Louise Galliot, fille majeure, demeurant audit Huez, frères et sœur, le 6 janvier. — 5 juin : réception d'Annet Belet en qualité de notaire royal à la résidence de Cercy-la-Tour. — 12 juin : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Louis-Théodose Andrault, comte de Langeron, lieutenant-général des armées du roi, baron de la Ferté-Langeron, et en cette qualité seigneur haut, moyen et bas justicier de la paroisse de Chantenay; — Me Guillaume Thomas, prêtre, curé de la paroisse de Montapas, contre Me Charles Dony, notaire à Chougny. — 3 juillet : réception de Philbert Gaillot en qualité de sergent royal à la résidence de Champlemy ; — messire Paul Guillouët, chevalier, seigneur d'Orvilliers, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Navarre, et dame Charlotte de La Roche-Loudun, son épouse, contre Alexandre de La Roche de Lupy, curateur aux causes de Louis Dollet de Chassenay, demeurant en la ville de Nevers. — 10 juillet : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par le sieur Rousset de Jailly, ancien lieutenant au régiment du Dauphiné, seigneur de Perjot; — dame Annette Burgat, veuve du sieur Joseph Gevalois, écuyer, demeurant en la ville de Bourbon-Lancy, Gaspard Le Bègue du Fondis, demeurant en la paroisse de Saint-Nazaire dudit Bourbon-Lancy, et Louise Gevalois, son épouse, François de Rousseau du Pal, lieutenant de maréchaussée, demeurant à Moulins, paroisse d'Izeure, et demoiselle Josèphe Gevalois, sa femme, contre dame Marie-Louise d'Assigny, veuve de messire Jean-François de Bréchard, écuyer, seigneur de Chamonot et Pouligny, tutrice de leur fils mineur. — 24 juillet : acte de la lecture de lettres de maîtrise en chirurgie accordées au sieur Ferrier, à la résidence de la ville de Prémery ; — Joseph Prévost, bourgeois, demeurant à Rouettard, paroisse de Champvert ; Jean-Nicolas Prévost de Vaujolly, bourgeois, demeurant à Diennes ; Me Henri Souchon, avocat en Parlement, et dame Marie Prévost, sa femme, demeurant en la ville de Moulins-Engilbert ; Guillaume Alloury, lieutenant réformé au régiment royal cavalerie, et dame Louise Prévost, sa femme, demeurant aussi à Moulins-Engilbert, contre Gilbert et Claude Purier, marchands, demeurant à Cercy-la-Tour. — 14 août : acte de la lecture d'un brevet de maire de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier accordé par le roi à M. Alassœur, doyen des conseillers au présidial. — 20 novembre : réception de Claude-Gilbert Bord, praticien, demeurant à Guérigny, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Guérigny. — 11 décembre : messire Anne-Achille de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de Beaumont, La Cave, paroisse de Beaumont-sur-Sardolles, héritier de messire Michel de Meun de La Ferté, son père, seigneur dudit Beaumont, Sichamps et autres lieux, contre Jacques Pillet, huissier royal ; — Me Philibert Rousseau de Vermot, avocat à la cour, demeurant à Avallon, se faisant fort pour Charles-Nicolas Rousseau de Vermot, capitaine au régiment de La Sarre, son frère; demoiselle Charlotte Rousseau, sa sœur, tous enfants du sieur Charles Rousseau de Vermot, et le sieur Sallonnyer de Chaligny, écuyer, demeurant à Moulins-Engilbert, contre Jean-Dominique Miloski, marchand, Louis et Antoine Miloski, ses fils, demeurant à Dun-les-Places.

B. 614. (Cahier.) — In-folio de 70 feuillets papier.

1766. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : messire Charles-François Robert de Chevannes, écuyer, ancien garde du corps du roi, pensionnaire de Sa Majesté, seigneur de Creux, paroisse de Cuncy-sur-Yonne, à cause de dame Charlotte Dubled, son épouse, demeurant à Lormes, contre Me Jean-Baptiste Massé, notaire royal, demeurant en la ville de Clamecy. — 22 janvier : réception d'Edme Lureau en qualité de notaire royal à la résidence de Champlemy. — 29 janvier : acte de la lecture du testament de dame Agathe Postallier, veuve de Me Étienne-Guillaume Moreau, docteur en médecine, demeurant à Clamecy, du 14 juin 1765. — 26 février : acte de la lecture de lettres de bénéfice d'inventaire accordées à messire Guy de Balatier, marquis de

Lantage, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant à Angoulême, dame Bénigne de Balatier, veuve de messire Charles de Balatier, baron du Dauphiné, chevalier, seigneur de Bragelonne, demeurant à Bragelonne en Champagne, messire Claude-Robert, comte du Gon, demeurant à La Rochette en Bourgogne, et messire Henri de Riollet, chevalier, seigneur de Morteville, y demeurant, paroisse de Marseville en Bourgogne, tous habiles à se dire et porter héritiers de messire Louis-Antoine comte de Torcy. — 19 mars : messire Gaspard Vignier, prêtre, desservant la paroisse de Sermoise, contre Louis Prémery, laboureur, demeurant au domaine du Coudray, dite paroisse. — 10 avril : réception de Jean Pornotte en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 23 avril : ordonnance du présidial rappelant les propriétaires des jardins des fossés de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier du côté de l'étang de ladite ville à l'exécution des ordonnances antérieures relatives au curage du ruisseau coulant du déchargeoir dudit étang. — 14 mai : acte de la lecture du testament de messire Louis-Marie de Rémigny, seigneur de Joux, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, ancien lieutenant-colonel au régiment de La Sarre, demeurant au château de Dumphlum, du 12 janvier 1765 ; — acte de la lecture de la renonciation faite par messire Thomas du Verne, seigneur de Jailly, au nom et comme tuteur honoraire et onéraire de messire François de Bréchard à la succession de messire Joseph de Bréchard de Chamonot, oncle dudit mineur, et à l'acquisition que la dame d'Orléans dit avoir fait pour son fils du sieur de Bréchard de Brinay du quart des terres de Champcourt, Bussy et le Coudray. — 4 juin : réception d'Antoine-Pélerin Ruby en qualité de procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 11 juin : réception d'Antoine Delatour de La Pommeraye, licencié ès-lois, demeurant à Nevers, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Nevers. — 18 juin : réceptions d'Henri Leblanc en qualité de notaire royal à la résidence de Nevers ; — de Jean-Baptiste Daubanton en qualité de notaire royal à la résidence de la ville et prévôté de Sancoins ; — de Michel Voucoux en qualité de notaire royal à la résidence de Château-Chinon. — 9 juillet : dame Hyacinthe-Jeanne Vyau, veuve de Me Charles-François Vivier, avocat du roi au bailliage et présidial de Bourges, y demeurant, paroisse du Fourchaud, contre messire Jean-Marie de Bosredon, écuyer, et dame Marie Menard, son épouse, héritière de dame Catherine Menard, sa sœur, première femme du sieur Jean-Marie Collin, prévôt de la prévôté royale de Sancoins ; — messire Samuel Thomas, prêtre, prieur de Saint-Étienne de Nevers, demeurant en la ville de Paris, contre messire Pierre Brossard, prêtre, curé de Bona. — 23 juillet : réception de Jean-André Lethuillier, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Nevers. — 30 juillet : réception de Me Louis Dollet de Chassenay, licencié ès-lois, en qualité d'avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 6 août : réception de Claude Thibault en qualité de sergent royal à la résidence de Tannay. — 20 août : acte de la lecture d'un acte portant partage et substitution fait par Me Pierre Rousseau, avocat en Parlement, demeurant à Tannay, et dame Perleret, son épouse, au profit de leurs enfants, du 24 août 1765. — 10 septembre : réception de Jean-Louis Camuzat en qualité de notaire royal à la résidence de Corbigny ; — messire Jean-Baptiste Guillier, prêtre, curé de la paroisse de Maux, y demeurant, contre Léonard Labour, manouvrier, demeurant en ladite paroisse ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par M. Rapine de Saxy ; — par messire C aude-Robert du Gon, comte de Bois-Lamy, seigneur de La Rochette, Mouches, Le Tremblay et autres lieux, demeurant ordinairement à La Rochette en Bourgogne. — 12 novembre : Me François Guillier, avocat en Parlement, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel et juge châtelain de la châtellenie de Moulins-Engilbert, y demeurant, contre dame Reine de Meun de La Ferté, veuve de Me Louis Guillier de Cromas, et tutrice de leurs enfants, demeurant au lieu de Vauvelle, paroisse de Maux. — 26 novembre . réception de Me Jean Sautereau en qualité d'avocat au présidial. — 3 décembre : réception de Jean-Baptiste Delageneste, sieur des Garbois, commissaire en droits seigneuriaux, en qualité de notaire royal à la résidence de Decize, en remplacement du sieur Michel du Chazault. — 10 décembre : messire Charles Le Roy, chevalier, seigneur baron d'Alardes, demeurant en son château de Laumois, paroisse de Neuilly en Dun-le-Roi, fils et héritier de messire Jean-Baptiste Le Roy, qui l'était de messire Louis-Eustache Le Roy, vivant chevalier, seigneur dudit Alardes, contre Me Jacques Masuet, demeurant au bourg et paroisse d'Ouroux, tuteur des enfants du sieur Jean Parent, seigneur de Frétoy, fils et héritier de Marie Bunot, héritière de Paul de Bunot. — 17 décembre : acte de la lecture du testament de dame Marie Brisson, veuve Faure, portant substitution pour les enfants du sieur Claude-Édouard-François-de-Paul Lempereur de Bissy, et de dame Jeanne Tail-

lefert, son épouse, du 6 dudit mois; — acte de la lecture de lettres de maîtrise en chirurgie obtenues par le sieur Thibault, à la résidence de Montsauche. — 24 décembre : messire Jean-Baptiste de Neuchèze, écuyer, demeurant au château de Sauvage, paroisse de Beaumont-la-Ferrière, contre dame Agnès de Neuchèze, dame de Chéry.

B. 615. (Cahier.) — In-folio de 66 feuillets, papier.

1767. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 28 janvier : le sieur Jean-François-Bénigne Buteau, bourgeois, et dame Françoise Ravisy, son épouse, fille de Me Lazare Ravisy, notaire royal et procureur fiscal de la ville de Saint-Saulge, et de dame Marie Vaucoret, contre Claude Etignard de Corcy, seigneur de Coulon, demeurant en son château dudit lieu, paroisse de Mouron, fils et héritier en partie de Me Jacques Etignard de Corcy, avocat en Parlement, et de dame Madeleine Compérat. — 4 février : acte de la lecture du testament de dame Marie-Catherine Morillon, épouse de Me Pierre Tenaille, élu en l'élection de Clamecy, portant substitution pour demoiselle Tenaille, sa fille aînée et ses enfants. — 11 février : Jean Clémandot, bourgeois, et demoiselle Jeanne Moreau, son épouse, demeurant à Château-Chinon, contre Jean Coujard, marchand, et Jacques Tépenier, laboureur, demeurant au village de L'Huis-Robin, paroisse de Dommartin. — 18 mars : messire Georges Boulieu, prêtre, curé de la paroisse de Tannay-sur-Loire, contre Antoine et François Regnard, frères, laboureurs, demeurant en ladite paroisse. — 25 février : messire Nicolas, marquis de Fussey, chevalier, seigneur du Tremblay, Isenay, Saint-Gratien, Savigny-sur-Canne, Pron, Montaron en partie, le Baugis et autres lieux, et dame Anne-Élisabeth de Reugny, son épouse, contre dame Gabrielle Millot de Monjardin, veuve de messire Anne-Édouard de Reugny, chevalier, seigneur de Poussery, demeurant en son château de Poussery, paroisse de Montaron, tutrice de ses enfants mineurs, et dudit défunt. — 11 mars : réceptions de Pierre-Roch Boury en qualité de notaire royal à la résidence de la ville de Nevers ; — de Jean Lapartot en qualité de notaire royal à la résidence de Brinon-les-Allemands ; — messire Antoine-Pierre Verron, prêtre, curé de la ville de Souvigny en Bourbonnais, prieur du prieuré de Saint-Germain de Mazille, contre messire Pierre-Marie Pougault, prêtre, curé de la paroisse de Montaron ; — messire Claude Poullet, prêtre, curé de la paroisse d'Isenay, y demeurant, contre Jean Grosjean, chirurgien, demeurant en la même paroisse. — 18 mars : messire Claude Aladane, chanoine de l'église royale et collégiale de la ville de Moulins en Bourbonnais, y demeurant, paroisse d'Izeure, tuteur de Laurent Aladane, fils mineur de Me Joseph Aladane, bourgeois, et de dame Marie-Anne Alixand, contre demoiselle Jeanne Taillefert, veuve dudit Me Joseph Aladane, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 26 mars : Me Laurent Alixand, sieur de Cuffier, grènetier au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, et demoiselle Jeanne Garilland, son épouse, contre Me Joseph Peronny, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 8 avril : acte de la lecture d'une donation entre-vifs faite par demoiselle Louise-Marie Le Bourgoing à messires Claude-Joseph et Philippe Le Bourgoing, le 30 décembre 1766 ; — messire André Pérault, prêtre, prieur et curé de la paroisse de Saxi-Bourdon, et les procureurs fabriciens de ladite paroisse, contre les sieurs recteurs et administrateurs de l'hôtel-Dieu de la ville de Nevers : sentence ordonnant que le testament de Me Pierre Badeuf, ci-devant curé de ladite paroisse, du 3 octobre 1688, sera exécuté. — 29 avril : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Pierre-François de Fourvière, comte de Cuncy, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Condé, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur d'Arthel, la Motte, Authiou, Soffin et autres lieux. — 6 mai : réceptions de Marie Imberdot, femme d'Étienne Gin, et Françoise Droit, en qualité de sages-femmes à la résidence de la ville de Lormes ; — Augustin Grosyeux de La Guérenne, docteur en médecine, intendant des eaux minérales de Néris, et Saint-Pardoux, seigneur de la Mouse et des directes de Neureux, demeurant en la ville de Moulins, paroisse Notre-Dame, contre Jean Pereau, laboureur, demeurant à Beaumont, paroisse de Pouzy. — 20 mai : réception d'Edme Martignon, procureur au bailliage de la ville de La Charité-sur-Loire, en qualité de notaire royal à la résidence de ladite ville. — 1er juillet : acte du serment prêté par Me François Blandin, avocat en Parlement, lieutenant-général au bailliage de Château-Chinon et dépendances, et investiture du même en qualité de bailli de Château-Chinon, Ouroux et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Louis de Mascrany, marquis dudit lieu, comte dudit Château-Chinon, le 25 avril précédent ; — acte de la lecture du testament de Me Jean Millin, avocat en Parlement, bailli de la ville et comté de Château-Chinon, y demeu-

rant, portant substitution au profit des enfants de Me François-Jean Millin de Dommartin, du 18 août 1764; — réception de François Harand en qualité de notaire royal à la résidence de Cervon. — 8 juillet : les habitants de la paroisse de Sainte-Marie de Flageolle contre messire Etienne-François Jourdan, prêtre, curé des paroisses de Saint-Martin de La Bretonnière et Sainte-Marie de Flageolle, demeurant au presbytère dudit Saint-Martin. — 22 juillet : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Jean Omelane, prêtre, docteur en théologie de la maison de Sorbonne, premier conseiller au conseil de monseigneur le duc d'Orléans, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Léonard de Corbigny, et en cette qualité doyen de la même abbaye; — par messire Pierre Babaud de La Chaussade, écuyer, secrétaire du roi pour la rénovation des papiers terriers des baronnies, châtellenies et seigneuries de Frasnay-les-Chanoines, Villemenant, Guérigny, Narcy, Demeurs et dépendances, Ouvrault et Richerand; — réception de Me Charles-Claude Rousset en qualité d'avocat au présidial. — 5 août : Me Charles Millin du Solin, seigneur de Septvoies, et dame Louise Lempereur, sa femme, contre Paul Amelaine, sabotier. — 19 août : réception de Me François-Mathurin Jousselin en qualité de notaire royal à la résidence de la ville de La Charité. — 2 septembre : dame Marie-Michelle Reculé, veuve de Jean-Baptiste Faure, sieur du Sallay, demeurant en son château du Sallay, paroisse de Saincaize, contre messire Jacques Danthault, prêtre, curé dudit Saincaize. — 18 novembre : réceptions de Guillaume Benard en qualité de procureur postulant au présidial; — de Claude Coquille, licencié en droit, en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Saulge, en remplacement de Léonard Coquille; — messire Guillaume Moreau, clerc tonsuré, demeurant à Auxerre, contre Dominique Héreau, marchand de bois, demeurant à Vaux, paroisse de La Collancelle, et dame Catherine Barger, son épouse. — 2 décembre : messire François de Forestier, écuyer, seigneur de Villars, major du régiment du roy, dragons, actuellement en quartier à Castres, contre Philippe Roy, charpentier en bateaux, demeurant en la paroisse de Mornay-sur-Allier. — 10 décembre : messire Étienne Pelletier, prêtre, curé de la paroisse de Chitry-la-Mine, y demeurant, contre Philippe Renard, laboureur, demeurant audit Chitry; — messire Guillaume-Hilaire Quesnay, écuyer, seigneur de Beauvoir et Saint-Germain-en-Viry, demeurant en son château de Beauvoir, dite paroisse, contre Nicolas Girard, marchand, demeurant au bourg et paroisse de Toury-sur-Abron. — 16 décembre : dame Marie-Madeleine Dejoyes, veuve de Me Charles Dupin de Cœur, contre dom Jean Périnet, religieux Bénédictin, chantre du prieuré de Saint-Révérien. — 23 décembre : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Louis-César, baron de Choiseuil, capitaine-lieutenant des gendarmes dauphins, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ambassadeur de Sa Majesté près le roi de Sardaigne, pour la rénovation des terriors de ses terres et seigneuries de Sermoise, Pully, Chevigny, Chamon, Saint-Parize-le-Châtel, Charnoy, Vaux, Vauclaix, Mhère et dépendances.

B. 616. (Cahier.) — In-folio de 62 feuillets, papier.

1768. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 20 janvier : réception de Jean-François Cortet en qualité de notaire royal à la résidence de Larochemillay. — 27 janvier : Me Rodolphe Jolly de Bussy, conseiller du roi, élu en l'élection de la ville de La Charité-sur-Loire, seigneur de Bussy, Martoux et autres lieux, demeurant en ladite ville de La Charité, paroisse Sainte-Croix, contre Pierre Lucas, dit Dominique, manœuvre, demeurant en la paroisse de Saint-Léger. — 24 février : acte de la lecture du testament du sieur Pierre Tenaille, conseiller, élu en l'élection de Clamecy, portant substitution au profit des enfants de demoiselle Madeleine Tenaille, épouse du sieur Burat, du 2 novembre 1766. — 1er mars : Me Charles-François Robert de Chevannes, écuyer, garde du corps et pensionnaire de Sa Majesté, seigneur de Creux, paroisse de Cuncy-sur-Yonne, demeurant en la ville et paroisse de Lormes, contre Thibault Comte, manœuvre, demeurant en ladite paroisse de Cuncy-sur-Yonne. — 2 mars : réception de M. Rousset en qualité de conseiller du roi, son avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — acte du serment prêté par Me Grenot et investiture du même en qualité de juge des justices du Tremblay, Isenay, Saint-Gratien, Savigny-sur-Canne, Pron et Montaron en partie, office auquel il avait été nommé par le sieur marquis de Fussey, le 14 juillet précédent. — 15 mars : Dominique Bonamour, bourgeois, demeurant à Saulieu, et Jeanne Guillaume, son épouse, se disant fille et unique héritière de Jean-Baptiste Guillaume, marchand, contre Pierre Guillaume, marchand, demeurant au village de Gien-sur-Cure. — 16 mars : réception de Jean Gaulon en qualité de notaire royal à la résidence de Michaugue.

— 12 avril : Pierre-François Tenaille, marchand de bois, demeurant à Clamecy, François Tenaille de Millery, bourgeois, demeurant à Auxerre, dame Madeleine Tenaille, épouse du sieur Charles Burat du Châtelet, bourgeois, demeurant à Guerchy, lesdits sieurs et dame Tenaille, enfants et héritiers portionnaires de Me Pierre Tenaille, conseiller, élu en l'élection de Clamecy, et de dame Marie-Catherine Morillon, contre Pierre-Alexandre Tenaille du Chaumont, marchand de bois, demeurant à Clamecy, et encore contre Pierre-François Tenaille de Beaumont, aussi marchand de bois, et dame Charlotte Tenaille, son épouse, demeurant audit Clamecy. – 20 avril : Me Jean Parent, marchand, demeurant en la paroisse de Valligny-le-Monial, contre Me Jacques-Philippe Ruby de Bergerenne, demeurant en la ville de Sancoins ; — Me Mathieu Paillard, notaire royal, et dame Marie Métairie, sa femme, auparavant veuve du sieur Jean-Baptiste Bréant de Chambellant, ci-devant fermier de la terre de la Charnaye, pro-tuteur et tutrice des enfants mineurs dudit sieur Bréant de Chambellant et de ladite dame Métairie, demeurant au Poids-de-Fer, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre messire Joseph-Henri-Gabriel de Fourvière, vicomte de Quincy et du Châtelet de Clamecy, baron de Sur-Yonne, seigneur de Mont, Rochevane, la Charnaye, Boisvolant, du fief de la dîme d'Héry, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant en son château de la Charnaye, paroisse d'Argenvière. — 27 avril : acte du serment prêté par Me Joseph Delagrange, notaire royal, demeurant à Lormes, et investiture du même en qualité de juge de Montsauche, Roche, Argoulais et dépendances, office auquel il avait été nommé par la dame comtesse de Choiseuil. — 4 mai : demoiselle Agathe Gudin, veuve en secondes noces du sieur François Guyard, marchand, demeurant au village de Cœuzon, paroisse d'Ouroux, contre les sieurs François et Pierre Gudin, frères, demeurant en la paroisse de Gouloux. — 11 mai : Mres Edmond Robinot et Guillaume-André Duret, prêtres, curés de la paroisse de Saint-Aré de Decize, desservant celle de Saint-Léger-des-Vignes, contre François Simonnin, marchand, demeurant en ladite paroisse de Saint-Léger-des-Vignes. — 18 mai : réceptions de Denis-François Prosergue en qualité de notaire royal à la résidence de Nevers ; — d'Hercule-Hugues-Clément Marion en qualité de notaire royal à la résidence de Lormes ; — acte de la lecture de lettres-patentes du roi obtenues par messire Louis de Mascrany, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaires, propriétaire des terres et seigneuries de Château-Chinon, Lormes, Brassy et Dun-les-Places, portant réunion des justices de Brassy et Dun-les-Places à celle de Lormes pour ne faire qu'une seule et même justice. — 1er juin : Hyacinthe de Bière, écuyer, demeurant en la ville de Nevers, chez M. le chevalier de Rémigny, fils et unique héritier de défunt Jean de Bière, et Jeanne Barillé, contre Nicolas Jolly des Préaulx, officier en la marine de la compagnie des Indes au département de Lorient, et Pierre-Noël Jolly, son frère, licencié ès-loix, demeurant en la ville de Lormes. — 15 juin : réceptions de Pierre Mathé en qualité de sergent royal à la résidence de Lormes ; — de Me Charles-Claude Rousset en qualité de conseiller du roi, son avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 26 juillet : dame Jeanne-Antoinette Potrelot de Grillon, veuve de messire Jacques-Marie de Champrobert, écuyer, seigneur de Bussières et autres lieux, demeurant en son château de Bussières, paroisse de Charrin, contre François Chardin, fendeur de bois, demeurant en la paroisse de Saint-Hilaire. — 27 juillet : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par dame Charlotte de Foudras, comtesse de Choiseuil, baronne d'Alligny, dame de Montsauche, Roche, Argoulais, Palmaroux, Champgazon, du Sault, du Breuil, Gâcogne, Montreuillon en partie, Pert, Oussy, Velotte, du Meulois, Bonin, Bussière et autres lieu. — 2 août : très-haut et très-puissant seigneur messire Louis Le Pelletier, chevalier, marquis de Rosambo et autres lieux, conseiller du roi en son conseil d'État et en tous ses conseils, ancien premier président du Parlement de Paris, y demeurant en son hôtel, sur la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas, le sieur Claude Michelin, bourgeois de Paris, y demeurant, rue des Bourdonnais, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, tuteur honoraire et onéraire de puissant seigneur Louis Le Pelletier de Rosambo, chevalier, conseiller du roi, président du Parlement, nommé légataire de monsieur le comte d'Aunay, son aïeul maternel, contre Jean Boulin, laboureur, demeurant en la paroisse d'Epiry. — 10 août : François Sordet, maître de forges, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, et demoiselle Eugénie-Louise Beaufils, son épouse, contre le sieur Pierre-Augustin Delafousse de La Chassagne, ci-devant fournisseur de bois pour la maison du roi, et demoiselle Marguerite Beaufils, son épouse, demeurant en leur terre de la Chassagne, paroisse de Chevagnes-le-Roi en Bourbonnais, et François Bourdeaux, entrepreneur des bâtiments du roi, et demoiselle Élisabeth Beaufils, son épouse, demeurant à Versailles. —

17 août : acte du serment prêté par Jacques Robin des Fourneaux, avocat en Parlement et investiture du même en qualité de juge des justices et châtellenies de Pouilly, Petit-Magny, Rochefort et dépendances, office auquel il avait été nommé par les Bénédictins du prieuré de Notre-Dame de La Charité, seigneurs desdites justices ; — messire Jean-Baptiste Aubry, prêtre, curé de la paroisse d'Avril-sur-Loire, y demeurant, contre Michel Jolly, laboureur, demeurant en la même paroisse. — 24 août : Gabriel Morin, régisseur de la forge de Dompierre-sur-Nièvre, demeurant au château dudit lieu, contre Pierre Bernard, laboureur, demeurant au village de Biches, même paroisse ; — Me Gabriel Paillard, notaire royal et arpenteur-juré, demeurant en la ville et paroisse de Prémery, héritier de dame Louise Ferrand, sa mère, au jour de son décès épouse du sieur Michel Paillard, son père, fille et héritière du sieur Laurent Ferrand, sieur de la Forêt, son père, contre le sieur Jean Ferrand, dit Cavalier, bourgeois, demeurant à Sauzay, paroisses d'Isenay et Anizy alternativement. — 30 août : Arnaud de Bellombre, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur pour le roi de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Melchior-Charles Gaudenne de La Fortelle, lieutenant pour Sa Majesté de ladite ville, y demeurant, contre dom Abel de Lespinasse, prieur titulaire du prieuré de ladite ville ; — messire Jean Paponnat, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Révérien, y demeurant, contre dom Jean Perrinet, religieux Bénédictin, chantre du prieuré dudit Saint-Révérien, y demeurant. — 31 août : dom Pierre Admiral, sacristain de la sacristie de Saint-Révérien, demeurant à Paris, poursuite et diligence du sieur Charles Admiral, son père, marchand en la ville de Nevers, y demeurant, contre François Chambon de La Chapelle, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Guipy, fermier des revenus de la sacristie dudit Saint-Révérien. — 19 octobre : Mathieu Enfert, fermier de la terre de Sauvage et dépendances, y demeurant, paroisse de Beaumont-la-Ferrière, contre messire Jean-Baptiste de Neuchèze, curateur créé à l'interdiction de dame Suzanne de Roffignac, demeurant au château de Sauvage, paroisse dudit Beaumont. — 16 novembre : les sieurs échevins et conseillers de ville, notables et habitants de la ville et paroisse de Léré contre Jean Maison, pionnier, demeurant au bourg et paroisse de Saint-Satur. — 14 décembre : dame Charlotte Nogué, veuve de Louis Comaille, chirurgien, demeurant en la ville de Saint-Saulge, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants mineurs, contre messire Charles-Léonard Comaille, prêtre, curé de la paroisse de La Collancelle. — 20 décembre : messire Jean-François de Beaucaire, seigneur de Liénesse et autres lieux, tant pour lui que pour ses enfants mineurs, et de dame Anne de Neuchèze, demeurant en son château de Liénesse, contre Mathieu Enfert, fermier de la terre et forge de Sauvage, demeurant en la paroisse de Beaumont-la-Ferrière

B. 617. (Cahier.) — In-folio de 68 feuillets, papier.

1769. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 4 janvier : prestation de serment et installation de Me Pierre Bordereuil, avocat au présidial, en qualité de maire de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, charge à laquelle il avait été nommé par brevet du roi du 29 octobre 1768. — 17 janvier : messire Jacques-Antoine d'Orléans, chevalier, seigneur des Guyons, capitaine au régiment de La Marche-Prince infanterie, et dame Loupse-Marie-Louise d'Assigny, son épouse, auparavant veuve de messire Jean-François de Bréchard, chevalier, seigneur de Bussy, Achun, Poully, Champcourt et autres lieux, demeurant en leur château des Guyons, paroisse de Saint-Marcel, diocèse d'Auxerre, contre les fermiers de Champcourt et Bussy, paroisse d'Achun. — 24 janvier : messire Charles Buffet, prêtre, curé de Saint-Gengoult, diocèse d'Autun, contre messire Mathurin-Jean Escalier, prêtre, demeurant actuellement en la paroisse de Saint-Gengoult. — 25 janvier : Jean-Baptiste-Étienne Grasset, écuyer, seigneur des Écots, conseiller du roi, général provincial des monnaies au département de Berry, subdélégué de M. l'Intendant de Berry en la ville et élection de La Charité ; Edme-François Gaudat, greffier en la justice de la même ville et autres habitants de la paroisse Saint-Jacques de ladite ville, contre messire Jacques Bergounioux, curé de ladite paroisse et les fabriciens de ladite église. — 31 janvier : messire Pierre-Claude-Marie Deshayes, prêtre, vicaire général du diocèse d'Alby, prieur du prieuré de Saint-Honoré-la-Montagne, demeurant à Alby, contre demoiselle Marie Roy, légataire universelle de messire Louis Mauger, curé dudit Saint-Honoré, demeurant au bourg dudit lieu. — 1er février : messire Laurent du Verne de Presle, chevalier, seigneur de Giverdy, demeurant en son château et paroisse dudit Giverdy, contre messire Louis-Étienne-François Damas, comte de Crux, baron de La Collancelle, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-

Louis, colonel du régiment de Limousin, demeurant ordinairement en son château dudit Crux. — 15 février : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Armand-Marc-Jacques de Chastenet, marquis de Puységur, officier aspirant au corps royal d'artillerie, fils mineur de messire Jacques-François-Maxime de Chastenet, marquis de Puységur, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Marie-Marguerite Masson, son épouse, pour la rénovation du terrier des terres, fiefs, seigneuries et châtellenies de Garchy, Puisat, Vêvres, Mézières, Montclavin et autres. — 1er mars : messire Pierre Dessertaines, prêtre, curé de la paroisse de Cercy-la-Tour, y demeurant, contre Jacques Michel, cabaretier, demeurant au faubourg Saint-Gilles, paroisse Saint-Aré de Decize. — 7 mars : François Barrie, maître chirurgien, demeurant en la paroisse de Montigny-sur-Canne, contre messire Joseph Perraudin, prêtre, curé de la paroisse de Druy, y demeurant. — 14 mars : messire Jean-François Delon, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Romain de Domecy-sur-Chore, contre messire Robert-Marien Gourmont de Laval, abbé dudit Chore et dépendances, et en cette qualité grand décimateur de Domecy, demeurant en son château abbatial dudit Chore. — 11 avril : Jacques Barbier de La Brosse et dame Marie-Philiberte Millin, son épouse, seigneur et dame de Vignes et autres lieux, demeurant à Vignes, paroisse de Saint-Pierre-de-Montsabot, contre Léonard Bradé, manœuvre, demeurant en la paroisse d'Héry. — 12 avril : réception d'Hugues Neaudot en qualité de notaire royal à la résidence d'Asnan ; — commission au même pour remplir les fonctions de juge en la justice de Ferrière. — 29 avril : messire Jean Bernard, prêtre, curé de la paroisse de Mars-sur-Allier, contre Me Charles Maliot, avocat en Parlement, demeurant à Nevers. — 9 mai : François Marceau, seigneur de Choreau, demeurant au bourg et paroisse de Glux, contre Philippe Magnien, manœuvre, demeurant aux Gachats, paroisse d'Onlay. — 7 juin : messire Guillaume-Adrien Decray, prêtre, l'un des quatre portionnaires et curés de la paroisse de Saint-Aré lès-Decize, ayant repris l'instance aux lieu et place de Me Edmond Robinot, aussi curé de ladite paroisse et ci devant desservant de la paroisse de Saint-Léger-des-Vignes, contre François Simonin, marchand, demeurant à Saint-Thibault, susdite paroisse de Saint-Léger-des-Vignes. — 13 juin : réception de Me Jean-Baptiste-Lazare Pougault, avocat en Parlement, né le 23 décembre 1742, en qualité de notaire royal à la résidence de Moulins-Engilbert. — 4 juillet : réception de Me Charles Merland, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Rouy. — 25 juillet : les prieur et religieux de l'ordre de la réforme de Grandmont du couvent d'Époisses-en-Bourgogne, poursuite et diligence de dom Joseph Peyronny, l'un d'eux, contre Me Pierre Faure, procureur en la ville de Nevers, y demeurant. — 9 août : messire Pierre-François Oyon de Rozière, chanoine régulier de l'abbaye royale de Saint-Martin de Nevers, prieur et curé de la paroisse de Morache, contre Jean Baron, laboureur, demeurant en ladite paroisse. — 17 août : messire Claude Servais, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Germain-en-Viry, contre Pierre Pieuchot, charpentier, demeurant en ladite paroisse. — 23 août : installation de Me Guillaume Dubled, sieur du Bouloy, en qualité de conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 12 août : réception de Joseph Grenot, praticien, en qualité de sergent royal à la résidence de Saint-Parize. — 6 septembre : réceptions de Louis-Martial Barault en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — de Jean Jacob, praticien, en qualité de sergent royal à la résidence de Lormes ; — dame Catherine-Angélique de La Bussière, veuve de messire Samuel de Meun de La Ferté, chevalier, seigneur de Villiers-le-Sec et autres lieux, demeurant à Cuncy-lès-Varzy, contre Claude Étignard de La Faulotte, marchand de bois pour la provision de Paris, y demeurant, rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain, paroisse de Saint-Sulpice ; — messire Paul Gourlot, prêtre, curé de la paroisse de Neuville-les-Brinon, y demeurant, contre Me Joseph Perrodin, prêtre, curé de la paroisse d'Hubans, y demeurant ; — « sur la remontrance qui nous a été judiciairement faite par le procureur fiscal de la baronnie de La Ferté-Langeron, que les fossés qui servent à l'écoulement des eaux qui fluent du vieil Allier et du moulin de Chaume en ladite justice de La Ferté sont comblés et que la négligence des propriétaires des héritages qui bordent lesdits fossés à les faire curer occasionne un préjudice très-considérable au public, que dans cette position et pour remplir les fonctions de son ministère il se trouvait obligé de faire procéder à l'adjudication au rabais du curage desdits fossés, mais que une partie de ces mesmes fossés se trouve dans l'étendue de la justice de Riousse, de ce ressort, il requiert qu'il nous plût commettre le sieur bailly de lad. justice de La Ferté pour procéder à sa réquisition, à l'adjudication de lad. partie dudit fossé qui se trouve en l'étendue de lad. justice de Riousse, en

procédant à celle qui se trouve dans l'étendue de la justice de La Ferté. Et, sur ce ouy les gens du roy en leurs conclusions, faisant droit sur les remontrances et réquisitions dud. procureur fiscal, nous avons commis le sieur bailly de lad. baronnie de La Ferté pour procéder à la réquisition dud. procureur fiscal, à l'adjudication du curage de la partie desd. fossés qui se trouvent dans l'étendue de la châtellenie de Riousse en procédant à celle qui se trouve dans la justice de La Ferté, sur les publications qui seront faites à cet effet en la manière accoutumée et qui sera exécutée, etc. » — 18 octobre: Madeleine Bonnot, veuve de Philibert Cottin, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre Charles Devallery, bourgeois, demeurant en la paroisse de Corancy. — 15 novembre: réceptions d'Étienne Lebon en qualité de notaire royal à la résidence de La Nocle ; — de Guillaume Adam en qualité de notaire royal à la résidence de Narcy. — 22 novembre: dom Pierre-François Nicod, religieux et vicaire général de l'étroite observance de l'ordre de Grandmont, et les religieux dudit ordre de la communauté d'Époisses-lès-Dijon, à laquelle celle de Faye a été réunie provisoirement en vertu de lettres patentes de Sa Majesté, du 12 juillet de ladite année, contre messire François Septier de Rigny, prêtre, chanoine de l'église royale et cathédrale de Nevers, official du diocèse, prieur commendataire du prieuré dudit Faye, demeurant en la ville de Nevers, cloître Saint-Cyr, paroisse Saint-Jean, et autres; — acte de la présentation des lettres de provision de la charge de gouverneur et lieutenant général au pays et duché de Nivernais accordé par Sa Majesté à M. le duc de Nivernais, en date du 12 octobre 1768. — 6 décembre: réception de Mᵉ Gabriel-Jean Meure, avocat en Parlement, en qualité d'avocat au présidial. — 13 décembre: acte de la lecture de lettres-patentes obtenues par messire Denis-François Angrand d'Alleray, conseiller honoraire au Parlement de Paris et procureur général au grand conseil, portant réunion des justices de Pierre-Pertuis, Pouilly, Neuffontaines, Vauban et Domecy-sur-Cure, au bailliage de Bazoches, du 18 août précédent. — 20 décembre: acte de la lecture du testament olographe de messire Pierre-Dominique Perrot, chanoine de l'église collégiale de Cervon, du 30 avril 1764.

B. 618. (Cahier.) — In-folio de 90 feuillets, papier.

1770-1771. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1770, 7 janvier : Mᵉ Jean-Baptiste-François Rossignol de Chantrenne, notaire royal et procureur fiscal de la ville et paroisse du Veurdre-sur-Allier, y demeurant, fils et héritier de Louis-François Rossignol, bourgeois de Châteauneuf-sur-Cher, et de dame Marie-Jeanne Michelon, contre Mᵉ Gabriel Brunet, notaire royal, demeurant en la ville et paroisse de Sancoins, fils et héritier de Jean Brunet et de Catherine Beaugonin, et héritier de Jean Beaugonin qui l'était de Jean Beaugonin, son père, praticien à Châteauneuf-sur-Cher, qui avait épousé Marie-Jeanne Michelon, mère dudit Rossignol. — 10 janvier : Mᵉ Louis Brochet de Villeneuve, avocat en Parlement, receveur au grenier à sel de Clamecy, contre dame Marie-Anne Bellart, veuve de Léonard Blondeau, demeurant à Nevers. — 16 janvier: messire Claude-Louis Duvivier, prêtre, curé de la paroisse de Chevannes-sous-Montenoison, y demeurant, contre Pierre-Gabriel Champesle, marchand de bois pour la provision de Paris, demeurant au bourg dudit Chevannes; — messire Claude-Marie Butheau, bachelier en théologie, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Romain de Château-Chinon, contre messire Jacques Royer, chanoine de l'église cathédrale de Dijon, prieur commendataire du prieuré de Saint-Christophe dudit Château-Chinon. — 23 janvier : Mᵉ Jean-Baptiste Richebraque, notaire royal, tuteur de ses enfants mineurs et de défunte dame Marthe Desmoulins, et demoiselle Anne Desmoulins, fille majeure, demeurant en la ville de Vézelay, paroisse Saint-Pierre, lesdites dames Marthe et Anne Desmoulins, héritières pour les deux tiers du sieur Olivier Desmoulins, qui était héritier pour un cinquième de Mᵉ Jean Desmoulins et de dame Louise Michot, et encore lesdites dames seules héritières du sieur François Desmoulins, chanoine de l'église royale de Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, leur frère germain, seul héritier immobilier de dame Marie-Madeleine Desmoulins, sa tante, au jour de son décès veuve du sieur Laurent Michel, contre les sieurs Jean-Révérien Michel, Claude Mâchefert du Cormier, bourgeois, demoiselle Marie Michel, son épouse, Laurent Michel de Savenay, bourgeois, et messire Jean de Veilhan, officier au régiment de Guerchy-infanterie, et dame Geneviève Michel, son épouse, lesdits sieurs et demoiselles Michel, frères et sœurs, enfants et héritiers du sieur Révérien Michel et de défunte dame Marie-Madeleine Lejault — 14 février : messire Charles-Amable des Ulmes, chevalier, seigneur de Torcy, Beaulon et autres lieux, demeurant en son château de Torcy, paroisse de Beaulon, et dame Bénigne-Françoise Léveillé du Fournay, son épouse, et messire Joseph-An-

toine de La Porte d'Issertieux, capitaine au régiment d'Orléans-cavalerie, demeurant en la ville de La Charité, et dame Catherine-Étiennette Léveillé, son épouse, contre dame Élisabeth Bernot de Charant, veuve de messire Pierre Léveillé du Fournay, tutrice de leurs enfants, demeurant en ladite ville de La Charité. — 27 mars : dame Jeanne Blochet, veuve du sieur Lazare Caillery, dame de Monteuillon et Chevagnes, demeurant à Monteuillon, paroisse de Luzy, contre Jean-Claude Ledy le jeune, tailleur d'habits, demeurant à Luzy. — 2 mai : messire Guillaume Pougault, trésorier, chanoine, syndic et receveur du chapitre séculier de Notre-Dame de Moulins-Engilbert, y demeurant, contre Jean Isambert, marchand, demeurant au village de James, paroisse de Commagny. — 8 mai : messire Antoine-Nicolas Fayolle, curé de Maux, y demeurant, contre le chapitre de Nevers. — 9 mai : réception de Me Edme-Nicolas Balley en qualité de notaire royal et apostolique à la résidence de la ville de La Charité. — 15 mai : Antoine Dumaret, meunier, et Marie Deschaux, sa femme, demeurant au moulin de Gravillot, paroisse de Château-Chinon, contre Jean Clémandot, bourgeois, et dame Jeanne Moreau, son épouse, Amable Robert, marchand tanneur, et dame Geneviève Moreau, sa femme, demeurant en la ville de Château-Chinon. — 29 mai : dame Elisabeth Souverain, veuve de Me Etienne Flandin, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Corbigny, paroisse Saint-Seine, contre Simon-François Ragon, bourgeois, demeurant au village de Bailly, paroisse de Magny ; — messire Claude-Marie Arbet, prêtre, curé de la paroisse d'Azy-le-Vif, et pourvu de celle de Chantenay, demeurant au presbytère de ladite paroisse d'Azy, contre Jean-Baptiste Thévenet, fermier du prieuré de Chantenay, y demeurant. — 27 juin : messire Etienne Mouron, prêtre, curé de la paroisse de Jouy, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de messire Balthazar de Bosredon et de dame Marie-Louise Mouron, contre Me Jacques-Philippe Ruby de Bergerenne, subdélégué de M. l'intendant de Bourges, demeurant en la ville et paroisse de Sancoins. — 25 juillet : acte de la lecture faite à la requête de Me Jean-Jacques de Villars, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de la ville de Nevers, tuteur à la substitution des enfants mineurs des sieur et dame Lempereur de Bissy, de l'acte de partage du 28 juin précédent et du partage fait entre ledit sieur de Villars, audit nom et encore en son nom et en celui de dame Madeleine Taillefert, son épouse, les sieur et dame Lempereur et autres, leurs co-héritiers de dame Anne Brisson, leur tante, décédée veuve d'Antoine Faure, receveur des tailles en l'élection de Nevers. — 14 août : acte de la lecture du contrat de mariage d'entre messire Augustin de Lespinasse, écuyer, capitaine au corps royal d'artillerie, et dame Louise-Angélique Beaufils, demeurant en la ville de Pouilly, du 26 février précédent. — 22 août : publication d'un arrêté de police pour l'exploitation des moulins. — 4 septembre : Me Gabriel Gondier du Chazeaut, bourgeois, demeurant aux lieu et paroisse d'Alluy, contre messire François Ponat, prêtre, curé de la paroisse de Tamnay ; — messire Léonard-Gabriel Roger, prêtre, curé de la paroisse de Fleury-la-Tour, y demeurant, contre messire Guillaume Pougault, prêtre, curé de la paroisse de Tintury, y demeurant. — 5 septembre : dame Marie-Rose Cardon, dame comtesse de Sagonne, veuve de messire Pierre-Henri Renault, chevalier, seigneur de Bois-Renault et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, demeurant en la ville de Moulins en Bourbonnais, contre Jean Baptiste, laboureur, demeurant paroisse de Givardon. — 28 novembre : Gilbert Flamen, écuyer, seigneur du Coudray, président-trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Bourges, demeurant à Nevers, contre François-René de Cotignon, écuyer, seigneur de Mouasse, docteur en théologie et chanoine de l'église Saint-Cyr de Nevers, comte du Saint-Empire, vicaire général du diocèse, curé primitif de la paroisse de Marzy. — 4 décembre : messire Jean-Edme Rousset, prieur-curé de la paroisse de Maingot, contre messire Pierre Richard, prêtre, demeurant au bourg de Châtillon, et Joseph Quin, cabaretier, demeurant à Bouteuille, paroisse d'Alluy. — 11 décembre : François Sautereau, marchand, et demoiselle Jeanne Girard, son épouse, demeurant à Chitry-la-Mine, contre Antoine Marchand, laboureur, demeurant en la paroisse de Montreuillon. — 20 décembre : messire Philippe-François Delagrange, curé de la paroisse de Montsauche, Jacques Delagrange, curé de Domecy-sur-Cure, et Françoise Delagrange, veuve de Toussaint Pelletier, notaire royal à Lormes, tant de son chef que comme ayant par moitié les droits du sieur Elie Delagrange, capitaine d'infanterie, son frère, contre Jean-Baptiste Houdaille, notaire et huissier royal, et Marie-Anne Delagrange, sa femme, demeurant à Lormes, et François Jourdan de Chevigny, bourgeois, demeurant à Chevigny, paroisse dudit Lormes, au nom et comme tuteur de ses enfants et de Claudine Delagrange. — 1771, 15 janvier : dame Jeanne-Jacquette Alloury, épouse du sieur Jean Gondier du Chaumont, seigneu

de la Vallée, y demeurant, paroisse de Diennes, ladite dame demeurant actuellement au couvent des Ursulines de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre son mari ; — Me Louis-Bernard Gourjon, avocat en Parlement, Henri Gourjon, premier huissier-audiencier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jean Godeau, laboureur, demeurant en la paroisse de Mars. — 23 janvier : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par M. Le Muet de Belombre, chevalier, sire de la baronnie et poté d'Asnois, Saligny et Bidon, seigneur de Saint-Germain-des-Bois, Thurigny pour les deux tiers, Escolives, Belombre, La Motte du Monceau, lieutenant-général au bailliage d'Auxerre ; — messire Louis Lieuteau, prêtre, curé de la paroissé de Saint-Denis de Saizy-en-Morvan, y demeurant, contre messire Paul-François Mallet, prêtre, curé de Candor, en Picardie. — 26 février : Me Bernard Sallé, avocat en Parlement, et dame Edmée-Laurence Barce, son épouse, demeurant à Paris, rue des Vieux-Augustins, contre Me Jean-Baptiste Richebraque, notaire royal, demeurant à Vézelay, tuteur à la substitution portée au testament de messire Edme Gourlet, curé de Vézelay, du 15 mars 1746. — 6 mars : homologation d'une sentence arbitrale du 5 juillet 1770 rendue entre dame Marie Millot de Monjardin, veuve de messire Anne-Edouard de Reugny, chevalier, seigneur de Poussery et autres lieux, tutrice de leurs enfants, héritiers de leur père, d'une part, et messire Nicolas, marquis de Fussey, et dame Anne-Élisabeth de Reugny du Tremblay, son épouse, d'autre part. — 16 avril : Me François Pluvinet, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de la ville de La Charité-sur-Loire, et Étienne Pluvinet, bourgeois, son frère, demeurant en ladite ville de La Charité, héritiers pour un tiers par représentation de Marie-Marguerite-Jeanne Denis, leur mère, du sieur Sylvain Denis, leur aïeul, contre Me Sylvain Denis, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de la ville de La Charité, y demeurant, Me Étienne-Nicolas Lauverjat, conseiller du roi, élu en l'élection de la ville de Bourges, y demeurant. — 24 avril : installation de Me Jacques-Philippe Ruby de Bergerenne, avocat en Parlement, dans les fonctions de conseiller, président, prévôt, juge et garde de la prévôté royale de Sancoins, lieutenant particulier civil et criminel, commissaire-enquêteur et examinateur en ladite prévôté en vertu des lettres-patentes à lui accordées le 10 dudit mois, des lettres de dispense d'âge et de parenté d'entre lui et Me François-Pierre Collin, son oncle maternel, procureur du roi en ladite prévôté ; — messire Guillaume Pougault, trésorier du chapitre séculier de la paroisse de Moulins-Engilbert, premier curé de la paroisse de Tintury, contre Jean Baujon, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant en la paroisse de Sermages. — 30 avril : réception de Gilbert Pannecet, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Nevers ; — acte de la lecture de l'aveu et dénombrement donné à Sa Majesté par messire César-Gabriel-Étienne de Borne, écuyer, seigneur de Gouvault et de Grandpré, pour le fief du Meulois. — 14 mai : réception de François Trépier, praticien, en qualité de sergent royal à la résidence du bourg de Rouy ; — messire Jean-Baptiste Francon, prêtre, licencié en droit, chapelain de Sainte-Radegonde dans l'église Saint-Seine de Corbigny, diocèse d'Autun, demeurant à Paris, rue du Grenier-Saint-Lazare, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, contre messire Jean Magnant, prêtre, chanoine de l'église collégiale Saint-Barthélemy de Cervon. — 15 mai : réception d'Hubert Comaille, notaire au duché de Nivernois, demeurant au bourg et paroisse de Cercy-la-Tour, en qualité de sergent royal à la résidence dudit Cercy. — 26 juin : acte du serment prêté par M. Cabaille de Vasselange, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et investiture du même en qualité de bailli de Langeron et de Cougny. — 2 juillet : messire Étienne Berthiau, prêtre, curé de Jaugenay, y demeurant, contre le sieur Dury, entreposeur des tabacs. — 10 juillet : réception de Jean-Alban Delagrange, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Corbigny. — 30 juillet : messire Paul Simien, prêtre, curé de la paroisse de Parigny-les-Vaux, contre Pierre Lacour, manœuvre, demeurant en la paroisse dudit Parigny. — 7 août : dom Jean-François Malaur, prêtre, religieux Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, demeurant actuellement au monastère de Saint-Jouin-sous-Chatillon en Poitou, prieur titulaire du prieuré de Saint-Céols en Berry, contre Claude Delabussière, tuteur de Sylvain Delabussière, son fils, demeurant au bourg et paroisse de Rians. — 27 août : Me Pierre-François Robin, ancien greffier en chef du grenier à sel de Nevers, et Me François-Marie Robin, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre dame Marie-Jeanne Luzy, veuve de Me Simon Roux, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, exécuteur testamentaire de dame Marie Pétoille. — 18 septembre : messire Jean-Baptiste Gagnereau de Saint-Victor, écuyer, pensionnaire du roi, capitaine d'infanterie, seigneur de Palmaroux, demeurant en son château dudit lieu, contre messire Jean-Baptiste Dorlet de Palmaroux, écuyer, pensionnaire du roi, demeurant à

Bonnetré, paroisse de Brassy. — 2 octobre : acte de la lecture faite à la requête de Me Gabriel Gauthier, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Bourges, y demeurant, et demoiselle Claire Pinet, son épouse, Me Jean Gauthier d'Aubeterre, avocat en Parlement, demoiselle Claude-Marie Pinet, son épouse, demeurant en la ville de Nevers, du testament du sieur Joseph Pinet de Tronsin, père desdites demoiselles Pinet, du 27 août 1768, portant substitution au profit des enfants qui pourraient naître en légitime mariage de Mr Rémi-François Pinet de Tronsin, fils dudit testateur. — 13 novembre : réception de Me Louis-Bernard Gourjon, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, en qualité de maire dudit Saint-Pierre, fonctions auxquelles il avait été nommé par brevet royal du 1er dudit mois. — 11 décembre : messire Joseph Paillet, prêtre, prieur commendataire du prieuré de Saint-Étienne de Nevers, contre Étienne Geoffroy, fermier, demeurant à Bougy, paroisse de Sancoins ; — messire Jean-Baptiste Seigne, prêtre, curé de la paroisse de Tronsanges, y demeurant, contre Étienne Routy, vigneron, demeurant en la ville de La Charité.

B. 619. (Cahier.) — In-folio de 46 feuillets papier.

1772. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 janvier : messire Jean-Marie Sallonnyer de Montbaron, chevalier, seigneur de Montbaron, Argoulais, la Montagne, Couloise et autres lieux, demeurant en son château de la Montagne, paroisse de Saint-Honoré, contre Léonard Lagarde le jeune, manœuvre, et autres, habitant au village de Villette, paroisse de Chiddes. — 8 janvier : messire Étienne Vyau de Fontenay, doyen de la collégiale de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Me Joseph Gondier, conseiller du roi, élu en l'élection de la ville de Nevers, héritier de messire Philippe Gondier, doyen de ladite collégiale, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Étienne-Nazaire Girard, écuyer, seigneur de Montifault, Beaumont et autres lieux, demeurant en son château de Beaumont, paroisse de Saint-Babyle. — 28 janvier : messire Jean-Baptiste Lejault, prêtre, curé de la paroisse de Diennes, y demeurant, contre Me Marie-Philippe-François Michel des Chazeaux, lieutenant particulier en la pairie de Nevers, y demeurant. — 26 février : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par les grand prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, seigneurs de Bunas. — 17 mars : Me Philbert Descolons, conseiller du roi, garde-scel notaire en la ville de Nevers, colonel de la milice bourgeoise de ladite ville, et dame Anne Simonin, sa femme, demeurant en ladite ville de Nevers, paroisse Saint-Arigle, contre Me Gabriel Meure, avocat en Parlement, demeurant au bourg et paroisse de Chantenay, et Claude Meure, commissaire de police de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 18 mars : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Charles-Louis-David Le Pelletier, chevalier de Malte, comte d'Aunay, baron d'Epiry, Saint-Péreuse, Besne et Grandry, cornette de la première compagnie des mousquetaires de la garde du roi, demeurant à Paris, pour la rénovation des papiers terriers des seigneuries d'Aunay, Epiry, Saint-Péreuse, Besne, Grandry, Cervon, la Chaulme, le Tillot, Marcilly, le Plotot, le Creuzet, Sardy en partie et autres terres et seigneuries. — 6 mai : réception de Me Pierre-Gabriel Vyau, avocat au Parlement de Paris, en qualité d'avocat au présidial ; — d'Étienne-François Bouquerot en qualité de notaire royal à la résidence d'Asnan. — 26 mai : messire Étienne Labbe, écuyer, seigneur de Saint-Georges et autres lieux, demeurant à Bourges, contre Mathieu Guillemin, domestique, demeurant en la paroisse de Neuilly en Dun-le-Roi. — 3 juin : réception de Jean-Paptiste Minard en qualité de notaire royal à la résidence de Sancoins ; — messire Louis-Pierre de Jaucourt, chevalier, maréchal des camps et armées du roi, baron d'Hubans et Combreux en Brie, demeurant à Paris, rue du Bac, faubourg Saint-Germain et messire Claude Garnier, prêtre, curé de la Montagne, demeurant à Grenois, contre messire Paul Gourleau, prêtre, curé de la paroisse de Neuville-les-Brinon. — 30 juin : messire Michel Godin, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Ouën, contre Annet Dhéré, propriétaire, demeurant en la paroisse de Béard. — 26 juillet : messire Marie-Joseph Barbier, prêtre, curé de Sury-en-Vaux, et prieur du prieuré de Saint-Martin de Cossaye et Saint-Germain-en-Viry, demeurant en sa maison presbytérale de Sury-en-Vaux, contre dom Laurent Perrin, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, desservant les dames d'Izeure, de la ville de Moulins, y demeurant. — 11 août : Pierre-Joseph Alliaume, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, tuteur *ad hoc* de demoiselle Louise-Jacobine Bernot, fille de messire Louis-Sébastien Bernot de Mouchy et de défunte dame Anne-Charlotte-Blanche du Chêne, héritière portionnaire de ladite dame du Chêne, contre S. E. messire Joachim de Pierre de Bernis, cardinal-archevêque d'Alby, prieur du prieuré de la ville de La Charité. — 26 août : acte de la

prestation de serment faite par Me Guillaume Decray, avocat en Parlement, procureur fiscal de la châtellenie de Decize et investiture du même en qualité de bailly, juge civil et criminel des justices de Dienne, Chevannes, les Crots et dépendances, office auquel il avait été nommé par Me Maubroury, seigneur desdites justices, le 26 avril 1771. — 1er septembre : messire Lazare de Chargères, écuyer, seigneur de Marié, y demeurant, paroisse de Millay, contre demoiselle Claude-Jacquette Guillot de La Rochette, sa femme, retirée à Saulieu chez la dame Guillot, sa mère. — 3 septembre : messire François Coujard, prêtre, curé de la paroisse d'Hubans, y demeurant, contre messire Paul Gourleau, prêtre, curé de la paroisse de Neuville-les-Brinon, y demeurant. — 18 novembre : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Louis-Etienne-François de Damas, chevalier, seigneur-comte de Crux, baron de Demain, La Collancelle et autres lieux ; — acte de la lecture du testament de Simon Picault du Petit-Nozet, bourgeois, demeurant en la ville de Pouilly, du 20 octobre 1771, portant substitution des biens du testateur au profit de la fille de Simon Picault le jeune, son fils unique. — 26 novembre : réception de Me Jean-Louis Perrat, licencié en droit, en qualité d'avocat au présidial. — 9 décembre : acte du serment prêté par Me Pierre-Guillaume Morin de Maunoir, avocat en Parlement, et investiture du même en qualité de bailly civil, criminel et de police de Guérigny et dépendances, office auquel il avait été nommé par M. Babaud de La Chaussade le 1er dudit mois. — 15 décembre : messire Antoine-Bernard Baille de Beauregard, écuyer, demeurant en la paroisse de Saint-André ; messire François-Etienne Baille, écuyer, demeurant à Pousseaux, et messire Nicolas-Basile Baille de Presle, écuyer, gendarme du roi, contre messire Louis-Philibert Baille, écuyer, seigneur de Beauregard, lieutenant d'infanterie, demeurant à Champlin. — 23 décembre : acte donné au procureur du roi de la présentation par lui faite de la personne de Me Edmond Decray, notaire royal, demeurant en la ville de Decize, reçu par S. M. pour homme vivant et mourant à cause des offices municipaux établis en la ville dudit Decize par édit du mois de novembre 1771.

B. 620. (Cahier.) — In-folio de 44 feuillets papier.

1773. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — Les recteurs et administrateurs de l'hôpital de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Me Pierre-Robert Thonnelier de Marigny, avocat en Parlement, directeur des aides et administrateur de l'hôpital général de la ville de Bourges, y demeurant, et dame Marguerite Chaillot, son épouse. — 26 janvier : messire Louis-Nicolas Bernot de La Cave, aide-major au régiment de Guyenne, représenté par Me Louis-Sébastien Bernot de Mouchy, son père, contre Augustin Mallot, manœuvre, demeurant en la paroisse de Raveau. — 27 janvier : Acte de la lecture du testament de haut et puissant seigneur messire Nicolas-Etienne de Chaugy, chevalier, comte de Roussillon, maréchal des camps et armées du roi, du 1er décembre 1772. — 10 février : François Bagnayt de Villotte, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre Me Jacques-Michel Bagnayt de Prêle, lieutenant-général au bailliage de la ville de La Charité, y demeurant : levée d'opposition au mariage dudit Bagnayt de Villotte avec Marguerite Duclos. — 3 mars : réception de Pierre Narjot en qualité de procureur postulant au présidial. — 9 mars : dame Catherine Lévêque, veuve de Bernard de Borniol, écuyer, maîtresse de la verrerie de la ville de Nevers, y demeurant, contre Léonard Lavitejon, marchand de bœufs, du pays de Limousin. — 17 mars : acte de la lecture du testament de Louis Faulquier, entrepreneur des ouvrages du roi, demeurant en la ville de Nevers. — 20 avril : demoiselle Louise Jourdan, veuve de Pierre Simonot, bourgeois, tutrice de leurs enfants, demeurant à Meuré, paroisse de La Collancelle, contre Charles et Antoine Boing père et fils, voituriers par terre, demeurant à Bailly, même paroisse. — 27 avril : installation de Me Jacques Bruandet, bourgeois, demeurant en la ville de Château-Chinon, en qualité d'échevin de ladite ville. — 4 mai : dame Jeanne-Thérèse Grasset, veuve de Me Jacques Chasteignier, conseiller du roi, président en la ville de La Charité-sur-Loire, y demeurant, contre le sieur Louis Chasteignier de Chamon, maître de forge, demeurant à La Charbonnière, paroisse de Frasnay-les-Chanoines. — 5 mai : réception de Me Pierre Bordereuil, avocat au présidial, en qualité de maire de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, charge à laquelle il avait été nommé par brevet du roi du 29 octobre 1772. — 12 mai : réception de Jean Pelletier en qualité de notaire royal à la résidence d'Anthien ; — Jacques Achet, marchand fermier de la seigneurie du Pezeau, paroisse de Bannay, fils et héritier en partie de Laurent Achet, notaire et procureur fiscal de la justice de Léré, et de défunte Anne Bruneau et Gaspard Garsonnin et Marie Garsonnin frères, marchands, demeurant en la paroisse de Sury, aussi enfants et en partie héritiers de ladite défunte Anne

Bonnetré, paroisse de Brassy. — 2 octobre : acte de la lecture faite à la requête de Me Gabriel Gauthier, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Bourges, y demeurant, et demoiselle Claire Pinet, son épouse, Me Jean Gauthier d'Aubeterre, avocat en Parlement, demoiselle Claude-Marie Pinet, son épouse, demeurant en la ville de Nevers, du testament du sieur Joseph Pinet de Tronsin, père desdites demoiselles Pinet, du 27 août 1768, portant substitution au profit des enfants qui pourraient naître en légitime mariage de Mr Rémi-François Pinet de Tronsin, fils dudit testateur. — 13 novembre : réception de Me Louis-Bernard Gourjon, avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, en qualité de maire dudit Saint-Pierre, fonctions auxquelles il avait été nommé par brevet royal du 1er dudit mois. — 11 décembre : messire Joseph Paillet, prêtre, prieur commendataire du prieuré de Saint-Étienne de Nevers, contre Étienne Geoffroy, fermier, demeurant à Bougy, paroisse de Sancoins ; — messire Jean-Baptiste Seigne, prêtre, curé de la paroisse de Tronsanges, y demeurant, contre Étienne Routy, vigneron, demeurant en la ville de La Charité.

B. 619. (Cahier.) — In-folio de 46 feuillets papier.

1772. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 7 janvier : messire Jean-Marie Sallonnyer de Montbaron, chevalier, seigneur de Montbaron, Argoulais, la Montagne, Couloise et autres lieux, demeurant en son château de la Montagne, paroisse de Saint-Honoré, contre Léonard Lagarde le jeune, manœuvre, et autres, habitant au village de Villette, paroisse de Chiddes. — 8 janvier : messire Étienne Vyau de Fontenay, doyen de la collégiale de Notre-Dame de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Me Joseph Gondier, conseiller du roi, élu en l'élection de la ville de Nevers, héritier de messire Philippe Gondier, doyen de ladite collégiale, demeurant en la ville de Nevers, contre messire Étienne-Nazaire Girard, écuyer, seigneur de Montifault, Beaumont et autres lieux, demeurant en son château de Beaumont, paroisse de Saint-Babyle. — 28 janvier : messire Jean-Baptiste Lejault, prêtre, curé de la paroisse de Diennes, y demeurant, contre Me Marie-Philippe-François Michel des Chazeaux, lieutenant particulier en la pairie de Nevers, y demeurant. — 26 février : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par les grand prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, seigneurs de Bunas. — 17 mars : Me Philbert Descolons, conseiller du roi, garde-scel notaire en la ville de Nevers, colonel de la milice bourgeoise de ladite ville, et dame Anne Simonin, sa femme, demeurant en ladite ville de Nevers, paroisse Saint-Arigle, contre Me Gabriel Meure, avocat en Parlement, demeurant au bourg et paroisse de Chantenay, et Claude Meure, commissaire de police de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 18 mars : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Charles-Louis-David Le Pelletier, chevalier de Malte, comte d'Aunay, baron d'Epiry, Saint-Péreuse, Besne et Grandry, cornette de la première compagnie des mousquetaires de la garde du roi, demeurant à Paris, pour la rénovation des papiers terriers des seigneuries d'Aunay, Epiry, Saint-Péreuse, Besne, Grandry, Cervon, la Chaulme, le Tillot, Marcilly, le Plotot, le Creuzet, Sardy en partie et autres terres et seigneuries. — 6 mai : réception de Me Pierre-Gabriel Vyau, avocat au Parlement de Paris, en qualité d'avocat au présidial ; — d'Étienne-François Bouquerot en qualité de notaire royal à la résidence d'Asnan. — 26 mai : messire Étienne Labbe, écuyer, seigneur de Saint-Georges et autres lieux, demeurant à Bourges, contre Mathieu Guillemin, domestique, demeurant en la paroisse de Neuilly en Dun-le-Roi. — 3 juin : réception de Jean-Paptiste Minard en qualité de notaire royal à la résidence de Sancoins ; — messire Louis-Pierre de Jaucourt, chevalier, maréchal des camps et armées du roi, baron d'Hubans et Combreux en Brie, demeurant à Paris, rue du Bac, faubourg Saint-Germain et messire Claude Garnier, prêtre, curé de la Montagne, demeurant à Grenois, contre messire Paul Gourleau, prêtre, curé de la paroisse de Neuville-les-Brinon. — 30 juin : messire Michel Godin, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Ouën, contre Annet Dhéré, propriétaire, demeurant en la paroisse de Béard. — 26 juillet : messire Marie-Joseph Barbier, prêtre, curé de Sury-en-Vaux, et prieur du prieuré de Saint-Martin de Cossaye et Saint-Germain-en-Viry, demeurant en sa maison presbytérale de Sury-en-Vaux, contre dom Laurent Perrin, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, desservant les dames d'Izeure, de la ville de Moulins, y demeurant. — 11 août : Pierre-Joseph Alliaume, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, tuteur *ad hoc* de demoiselle Louise-Jacobine Bernot, fille de messire Louis-Sébastien Bernot de Mouchy et de défunte dame Anne-Charlotte-Blanche du Chêne, héritière portionnaire de ladite dame du Chêne, contre S. E. messire Joachim de Pierre de Bernis, cardinal-archevêque d'Alby, prieur du prieuré de la ville de La Charité. — 26 août : acte de la

prestation de serment faite par Me Guillaume Decray, avocat en Parlement, procureur fiscal de la châtellenie de Decize et investiture du même en qualité de bailly, juge civil et criminel des justices de Dienne, Chevannes, les Crots et dépendances, office auquel il avait été nommé par Me Maubroury, seigneur desdites justices, le 26 avril 1771. — 1er septembre : messire Lazare de Chargères, écuyer, seigneur de Marié, y demeurant, paroisse de Millay, contre demoiselle Claude-Jacquette Guillot de La Rochette, sa femme, retirée à Saulieu chez la dame Guillot, sa mère. — 3 septembre : messire François Coujard, prêtre, curé de la paroisse d'Hubans, y demeurant, contre messire Paul Gourleau, prêtre, curé de la paroisse de Neuville-les-Brinon, y demeurant. — 18 novembre : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Louis-Etienne-François de Damas, chevalier, seigneur-comte de Crux, baron de Demain, La Collancelle et autres lieux ; — acte de la lecture du testament de Simon Picault du Petit-Nozet, bourgeois, demeurant en la ville de Pouilly, du 20 octobre 1771, portant substitution des biens du testateur au profit de la fille de Simon Picault le jeune, son fils unique. — 26 novembre : réception de Me Jean-Louis Perrat, licencié en droit, en qualité d'avocat au présidial. — 9 décembre : acte du serment prêté par Me Pierre-Guillaume Morin de Maunoir, avocat en Parlement, et investiture du même en qualité de bailly civil, criminel et de police de Guérigny et dépendances, office auquel il avait été nommé par M. Babaud de La Chaussade le 1er dudit mois. — 15 décembre : messire Antoine-Bernard Baille de Beauregard, écuyer, demeurant en la paroisse de Saint-André ; messire François-Etienne Baille, écuyer, demeurant à Pousseaux, et messire Nicolas-Basile Baille de Presle, écuyer, gendarme du roi, contre messire Louis-Philibert Baille, écuyer, seigneur de Beauregard, lieutenant d'infanterie, demeurant à Champlin. — 23 décembre : acte donné au procureur du roi de la présentation par lui faite de la personne de Me Edmond Decray, notaire royal, demeurant en la ville de Decize, reçu par S. M. pour homme vivant et mourant à cause des offices municipaux établis en la ville dudit Decize par édit du mois de novembre 1771.

B. 620. (Cahier.) — In-folio de 44 feuillets papier.

1773. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — Les recteurs et administrateurs de l'hôpital de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Me Pierre-Robert Thonnelier de Marigny, avocat en Parlement, directeur des aides et administrateur de l'hôpital général de la ville de Bourges, y demeurant, et dame Marguerite Chaillot, son épouse. — 26 janvier : messire Louis-Nicolas Bernot de La Cave, aide-major au régiment de Guyenne, représenté par Me Louis-Sébastien Bernot de Mouchy, son père, contre Augustin Mallot, manœuvre, demeurant en la paroisse de Raveau. — 27 janvier : Acte de la lecture du testament de haut et puissant seigneur messire Nicolas-Etienne de Chaugy, chevalier, comte de Roussillon, maréchal des camps et armées du roi, du 1er décembre 1772. — 10 février : François Bagnayt de Villotte, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre Me Jacques-Michel Bagnayt de Prèle, lieutenant-général au bailliage de la ville de La Charité, y demeurant : levée d'opposition au mariage dudit Bagnayt de Villotte avec Marguerite Duclos. — 3 mars : réception de Pierre Narjot en qualité de procureur postulant au présidial. — 9 mars : dame Catherine Lévêque, veuve de Bernard de Borniol, écuyer, maîtresse de la verrerie de la ville de Nevers, y demeurant, contre Léonard Lavitejon, marchand de bœufs, du pays de Limousin. — 17 mars : acte de la lecture du testament de Louis Faulquier, entrepreneur des ouvrages du roi, demeurant en la ville de Nevers. — 20 avril : demoiselle Louise Jourdan, veuve de Pierre Simonot, bourgeois, tutrice de leurs enfants, demeurant à Meuré, paroisse de La Collancelle, contre Charles et Antoine Boing père et fils, voituriers par terre, demeurant à Bailly, même paroisse. — 27 avril : installation de Me Jacques Bruandet, bourgeois, demeurant en la ville de Château-Chinon, en qualité d'échevin de ladite ville. — 4 mai : dame Jeanne-Thérèse Grasset, veuve de Me Jacques Chasteignier, conseiller du roi, président en la ville de La Charité-sur-Loire, y demeurant, contre le sieur Louis Chasteignier de Chamon, maître de forge, demeurant à La Charbonnière, paroisse de Frasnay-les-Chanoines. — 5 mai : réception de Me Pierre Bordereuil, avocat au présidial, en qualité de maire de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, charge à laquelle il avait été nommé par brevet du roi du 29 octobre 1772. — 12 mai : réception de Jean Pelletier en qualité de notaire royal à la résidence d'Anthien ; — Jacques Achet, marchand fermier de la seigneurie du Pezeau, paroisse de Bannay, fils et héritier en partie de Laurent Achet, notaire et procureur fiscal de la justice de Léré, et de défunte Anne Bruneau et Gaspard Garsonnin et Marie Garsonnin frères, marchands, demeurant en la paroisse de Sury, aussi enfants et en partie héritiers de ladite défunte Anne

Bruneau, leur mère, veuve en premières noces de Marc Garsonnin, leur père, et dame Guillemette Garsonnin, veuve de François Boisson, demeurant en la paroisse d'Ouzouër-sur-Trézée, aussi héritière dudit Garsonnin, contre messire Michel-Henri-Claude de La Barre, écuyer, seigneur de Villattes, y demeurant, paroisse dudit Léré. — 26 mai : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Me Michel Bouez du Chesne, avocat au Parlement de Paris, à cause de ses terres et seigneuries d'Amazy et Chevannes. — 9 juin : réception de Louis-Claude Rochery en qualité de procureur postulant au présidial ; — acte de la lecture du contrat de mariage d'entre messire Jacques-Sébastien-Louis Dubois, ci-devant officier au régiment d'infanterie du Limousin, président en la chambre des comptes de Nevers, et demoiselle Anne-Marie-Elisabeth de Bèze, du 6 février de ladite année. — 15 juin : Claude Remond, enseignant la jeunesse, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre Me Étienne Beaufils de La Chaume, conseiller du roi, grènetier au grenier à sel de ladite ville de La Charité, y demeurant ; — Jean-Baptiste Ruby, soldat au régiment de Périgord, actuellement en garnison à Poitiers, fils et héritier en partie de Me Jean-Louis Ruby, procureur au présidial, et de dame Marie Garnault, contre Me Sébastien Perrot, procureur audit présidial. — 7 juillet : Me Antoine-Julien Ruby, procureur ès-cours royales de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, tant pour lui que pour les autres cohéritiers de dame Marie Garnault, sa mère, contre Me Marie-François Robin, aussi procureur ès-cours — 20 juillet · réception de François Morlé en qualité de notaire royal à la résidence de Guérigny. — 27 juillet : Me Lazare Huet de Bourneuf, conseiller du roi, son procureur au grenier à sel de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre dom Abel de Lespinasse, prieur titulaire du prieuré de ladite ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant. — 28 juillet : acte de la lecture du contrat de mariage d'entre messire Louis-Etienne-François Damas, chevalier, seigneur-comte de Crux et autres lieux, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Limousin-infanterie, demeurant à Paris, et demoiselle Eulalie-Xavière de Talaru, du 29 janvier précédent. — 3 août : acte de la lecture de lettres de maître en chirurgie à la résidence de la ville de Prémery accordées à Jean-Baptiste-Joseph Plissard. — 10 août : dame Marie Hôte, veuve de messire François Paichereau des Bondis, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre Claude-François Sordet, bourgeois, demeurant en la même ville. — 11 août : acte du serment prêté par Me Etienne Morin, procureur à Nevers, et investiture du même en qualité de juge des justices et baronnie de Poiseux et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Charles Andras, chevalier, comte de Marcy, baron de Poiseux. — 18 août : les prieur, sous-prieur, célerier, procureur et religieux bénédictins de l'abbaye royale de Saint-Léonard de Corbigny, y demeurant, contre Antoine Marillier et Jean Sautereau, marchands, demeurant au bourg et paroisse d'Aunay, et messire Sébastien Dony, prêtre, prieur, curé de la paroisse d'Aunay, y demeurant. — 24 août : réception de Me Louis-Joseph Binet, avocat en Parlement, en qualité de notaire royal et apostolique à la résidence de la ville de La Charité-sur-Loire ; — messire Jean-Marie Duc, prêtre, curé de la paroisse du Veuillin, contre messire Gilbert de Berthier, écuyer, seigneur du Veuillin, demeurant en son château dudit lieu ; — messire Pierre Bertin, prêtre, curé de la paroisse de Pazy, y demeurant, contre Jean Picodat, laboureur, demeurant au domaine de Vaux, paroisse de La Collancelle. — 31 août : messire Eustache Paillard, prêtre, curé de la paroisse d'Ourouër-aux-Amognes, y demeurant, tuteur aux enfants mineurs de Me Gabriel Paillard, notaire royal et arpenteur, demeurant en la ville et paroisse de Prémery, héritiers de leur père, qui était fils et héritier de défunte dame Louise Ferrand, sa mère, femme de Michel Paillard, son père, laquelle était fille et héritière du sieur Laurent Ferrand, son père, contre Jean Ferrand, dit Cavalier, bourgeois, demeurant aux lieu et paroisse de Sauzay. — 7 septembre : demoiselle Jeanne Boizeau, femme du sieur Jacques Faye, demeurant au lieu de Rosière, paroisse de Sougy, contre Jean-Marie Grenot, procureur en la châtellenie de Decize, y demeurant. — 17 novembre : Jean Roux, bourgeois, demeurant à Moulins-en-Bourbonnais, et demoiselle Catherine Dutreuil, sa femme, contre messire Nicolas Dutreuil, prêtre, curé de la paroisse d'Argenvières, y demeurant. — 24 novembre : installation de Me Joseph Bourdier, avocat en Parlement, en qualité de procureur du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — réception de Godefroy Gandouard en qualité de notaire royal à la résidence de Clamecy, en remplacement de Claude Tapin ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Louis-Jules-Barbon Mazarini-Mancini, duc de Nivernais et Donziais, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, prince de Vergagne et du Saint-Empire romain, noble Vénitien, baron

romain, chevalier des ordres du roi, son gouverneur, lieutenant général des provinces de Nivernais, Donziais, ville, bailliage, ancien ressort et enclaves de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, lieutenant général pour le roi des duchés de Lorraine et de Bar, ci-devant ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté auprès du Saint-Siége, des cours de Prusse et de Grande-Bretagne, l'un des quarante de l'Académie française et des Inscriptions et belles-lettres pour ses châtellenies de Decize, Champvert, Gannay et autres, ses terres et seigneuries, dans l'étendue du duché de Nivernais. — 1er décembre : dame Marie-Madeleine Rousset, veuve de Jacques Duché-Bricourt, lieutenant de cavalerie, Me Antoine Cabaille de Vasselange, avocat en Parlement, et dame Marie-Anne Rousset, son épouse, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, lesdites dames Rousset seules et uniques héritières de Me Laurent Rousset, avocat en Parlement, contre les sieurs prieur, procureur et religieux composant la communauté des Bénédictins de la ville de Saint-Pierre-le Moûtier. — 22 décembre : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par les sieurs abbé, chanoines et chapitre de Saint-Barthélemy de Cervon.

B. 621. (Cahier.) — In-folio de 53 feuillets, papier.

1774. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : messire François de Saulieu, chevalier, seigneur du Marais et autres lieux, demeurant en son hôtel, à Nevers, paroisse Saint-Pierre, contre Edme Millin, laboureur, demeurant en la paroisse de Ligny. — 18 janvier : les vénérables doyen, chanoines, syndic et chapitre de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, représentés par messire Guillaume Decantes, prêtre, chanoine et syndic de ladite église, demeurant ordinairement cloître Saint-Cyr, paroisse Saint-Jean, et messire Nicolas Ravin, prêtre, aussi chanoine de ladite église, vicaire général du diocèse de Nevers, demeurant au palais épiscopal, même paroisse, lesdits sieurs chanoines, propriétaires, et ledit sieur Ravin, titulaire et usufruitier de la chapelle Saint-Jacques, fondée en ladite église cathédrale, contre Dominique Prévost, dit Bertal. laboureur, demeurant en la paroisse de Chaluzy. — 9 février : réception de René Pelletier en qualité de notaire royal à la résidence de Vauclaix, en remplacement d'Antoine Chrétien ; — acte de la lecture de lettres de garde-gardienne obtenues par les sieurs prieur et religieux du prieuré de Notre-Dame de la ville de La Charité-sur-Loire, ordre de Cluny. — 22 février : réception de Philibert Brotier en qualité de notaire royal à la résidence de la ville de Tannay, généralité d'Orléans, en remplacement de François Morlé ; — Jean Blochet, négociant, fermier de la terre et seigneurie de Cuzy et Montigny, en cette qualité fermier des rentes nobles dudit Cuzy et Montigny, demeurant au château de Cuzy, contre dame Marguerite Langlois de La Prévostière, veuve de messire Joseph du Crest de Montigny, demeurant en la paroisse de Millay. — 23 février : acte du serment prêté par Me Perrot, procureur au présidial, et investiture du même en qualité de bailli des justices de Magny et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire François-René de Cotignon de Mouasse, prêtre, docteur en théologie, trésorier et chanoine de l'église cathédrale de Nevers, comte du Saint-Empire, seigneur spirituel et temporel et patron de ladite seigneurie de Magny ; — réception de François Mineau en qualité de notaire royal à la résidence de Gâcogne, en remplacement de Pierre-Antoine Collin ; — dom Claude Perrier, religieux bénédictin de l'ordre de Cluny et sacristain titulaire du prieuré de Notre-Dame de la ville de La Charité-sur-Loire, et en cette qualité seigneur censier du territoire des Gelauds, demeurant en l'abbaye de Mazeau, contre Me Jean-Jacques Bouret de Noyent, intéressé dans les affaires du roi, demeurant à Paris, rue de Cléry, paroisse Saint-Eustache. — 1er mars : messire François Maillet, prêtre, curé de la paroisse de Chasnay, y demeurant, poursuite et diligence de Jean-François de Lespinasse, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Nannay, François Maréchal, régisseur, demeurant à la Varenne, paroisse dudit Chasnay, et Pellerin Fabre, demeurant au lieu de Guichy, paroisse de Nannay, tous trois fermiers de la dîme de vin de la paroisse de Chasnay, contre monsieur Fourier, prêtre, curé de la paroisse de Dompierre-sur-Nièvre. — 9 mars : installation de Joseph-François Moquot d'Agnon en qualité de conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, en remplacement de Me Charles Alassœur ; — acte du serment prêté par Me Charles Marcellin-Santilly et investiture du même en qualité de maire de la ville de Tannay, office créé par édit de S. M. du mois de novembre 1771 et auquel ledit Marcellin avait été nommé par lettres du 12 janvier 1774. — 17 mars : messire Claude Bureau de Saint-Alembert, capitaine au régiment de Roussillon, et dame Marie-Gilberte de Meun de La Ferté, son épouse, contre dame Anne Paichereau, veuve de Me Guillaume Guillemain, notaire royal et

procureur fiscal à Corbigny, y demeurant. — 16 mars : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par les maire et échevins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 23 mars : réception d'Hugues-Antoine Barreau, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Nevers. — 13 avril : réception de Pierre Richard en qualité de notaire royal à la résidence de Châtillon-en-Bazois ; — acte du serment prêté par ledit Me Pierre Richard et investiture du même en qualité de juge de la justice de Thurigny, assise en la paroisse d'Aunay, office à lui accordé par M. de Noury de Thurigny, le 15 juillet 1773 ; — de juge de la justice de Brinay et La Cour, office auquel il avait été nommé par M. de Bréchard, seigneur desdits lieux, le 16 mars 1774 ; — et de juge de la justice de Champcourt et Bussy, office auquel il avait été nommé par Mr du Verne en qualité de tuteur du mineur François de Bréchard, le 1er avril ; — acte du serment prêté par Me Jean-François Héreau, avocat en Parlement, demeurant à Corbigny et investiture du même en qualité de juge de la justice de Certaine, office auquel il avait été nommé par Jean-Pierre de Certaine, chevalier, seigneur de Villemolin, Certaine et autres lieux, le 7 avril ; — et de juge de la justice de Prélichy et dépendances, office auquel il avait été nommé par le sieur Claude Bureau de Saint-Alembert, seigneur dudit Prélichy ; — réception de Me Charles-Simon Delagrange, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence d'Épiry, en remplacement de Simon Delagrange, son père. — 20 avril : acte donné au sieur Charles-Bernard du Foing, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant de bataillon, maire et lieutenant général de police de la ville de Longwy, généralité de Metz, exécuteur testamentaire du sieur Lazare Théveneau de Palméry, médecin de l'hôpital militaire de ladite ville de Longwy, subdélégué de l'intendance de Metz en ladite ville, du rapport et présentation du testament dudit sieur Théveneau de Palméry. reçu Bernard, notaire à Longwy, le 30 mars 1769, portant substitution des biens immobiliers dudit sieur Théveneau de Palméry, situés dans le ressort du siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, au profit des enfants nés et à naître du sieur Léonard-Casimir Théveneau de Palméry, son fils, et à défaut desdits enfants, au profit du sieur François Théveneau de Bussière, frère du testateur. — 21 avril : César Gudin, bourgeois, demeurant à Raffigny, paroisse de Gâcogne, fils et héritier en partie de César Gudin et de dame Marie Rousset, contre Me Pierre Gillot, notaire royal, demeurant à Lavault, paroisse de Brassy. — 28 avril : François Camuzat et André Bonamour, fermiers de la baronnie de Lormes-Chalon, demeurant : ledit Camuzat en la ville de Lormes et ledit Bonamour au bourg et paroisse de Montreuillon, contre Christophe Millereau, bourgeois, demeurant à Vauban, paroisse de Bazoches. — 5 mai : les abbé, prieur et religieux de l'abbaye royale de Notre-Dame de Bellevaux, ordre de Prémontré, contre messire Pierre Cottet, prêtre, curé de la paroisse de Limanton, y demeurant. — 18 mai : installation de Me Joseph Guillier, avocat en Parlement, en qualité de procureur du roi en la maréchaussée générale du Bourbonnais à la résidence de Nevers. — 1er juin : installation de Me Louis-Bernard Gourjon en qualité de conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — Pierre Faucillon, émailleur, demeurant en la ville de Nevers, contre Julitte Gauvin, fille majeure, demeurant en la ville de Nevers, messires Ignace Dugué, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Sauveur de ladite ville, et Jean-Jérôme Vignault, prêtre, curé de Saint-Genest de la même ville : levée d'oppositions formées au mariage dudit Faucillon. — 22 juin : acte du serment prêté par Jean-François Héreau, avocat en Parlement, demeurant à Corbigny, et investiture du même en qualité de bailli des justices attachées au prieuré de Saint-Révérien, office auquel il avait été nommé par messire Laurent de Chéry, prieur commendataire dudit prieuré, le premier dudit mois ; — serment et investiture du même en qualité de juge d'Eugny, office auquel il avait été nommé par messire Germain-Joseph de Pagany, chevalier, seigneur d'Eugny, le 8 mai ; — serment et investiture du même en qualité de juge de La Chaise, office auquel il avait été nommé par messire Claude de Pagany, chevalier, seigneur de La Chaise, le 12 dudit mois. — 30 juin : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par les abbé et religieux de l'abbaye royale de Notre-Dame de Bellevaux, ordre de Prémontré. — 6 juillet : Lazare Brossard, procureur fiscal de la justice de Beaumont-la-Ferrière, y demeurant, contre Claude Bonnet, tisserand en toile, demeurant en la paroisse de Châteauneuf-au-Val-de-Bargis. — 20 juillet : messire Dominique Dubled, prêtre, curé de la paroisse de Chaumot, y demeurant, contre Hugues Regnard, manœuvre, demeurant au bourg et paroisse de Chitry-la-Mine. — 28 juillet : réception de Me François Cohin en qualité d'avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 10 août : acte du serment prêté par Me Charles Merlan, notaire royal, demeurant en la paroisse de Rouy, et réception du même en qualité de bailli de la justice d'Ougny, office auquel il avait été nommé par messire Paul-Augustin Save d'Ougny, sei-

gneur dudit lieu, le 6 dudit mois. — 11 août : Guillaume-Blaise Quesnay, seigneur de Beauvoir et Saint-Germain-en-Viry, contre Claude Moreau, veuve de Nicolas Girard, marchand au bourg et paroisse de Toury-sur-Abron. — 17 août : installation de Me Gabriel-Jean Meure, en qualité de conseiller et lieutenant particulier au présidial. — 18 août : messire Pierre-René de Charry, chevalier, seigneur de Lurcy-le-Bourg, Sangué, Marré, Villeneuve et Boullon, y demeurant en son château, susdite paroisse de Lurcy-le-Bourg, contre messire Gaspard Moreau, prêtre, curé de la paroisse de Lurcy-le-Bourg, et messire Pierre-Gaspard Leblanc, prêtre, chanoine de l'église de Nevers, prieur du prieuré de Lurcy-le-Bourg : il est enjoint audit Moreau « de continuer la célébration de la messe paroissiale au maître autel où elle s'est toujours dite, à l'heure accoutumée ». — 23 août : acte du serment prêté par Me François-Marie Dulion, notaire, demeurant en la ville de Moulins-Engilbert, et investiture du même en qualité de juge bailli de la commanderie de Biches, office auquel il avait été nommé par le sieur Jourdain, commandeur de ladite commanderie. — 30 août : réceptions de Me Louis-Henri de Razout, avocat en Parlement, en qualité de notaire royal à la résidence de Seneux, paroisse de Saint-Martin-du-Puy ; — de Pierre Desnoyers, procureur au bailliage de Saint-Révérien, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Saint-Révérien. — 7 septembre : Jean-Baptiste de Meun de La Ferté, écuyer, ancien garde du corps du roi, demeurant en la paroisse de Maux, contre Léonard Branlard, meunier, demeurant en la même paroisse. — 14 décembre : réception de François Roumier en qualité de sergent royal en la paroisse de Neuffontaines. — 22 décembre : François Subert, marchand, demeurant en la paroisse de Chantenay, contre Me François-Joseph Moquot d'Agnon, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 622. (Cahier.) — In-folio de 36 feuillets, papier.

1775. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : acte du serment prêté par Me Jean-Baptiste Pougault, avocat en Parlement et notaire royal à la résidence de Moulins-Engilbert, et investiture du même en qualité de juge du marquisat de Vandenesse, Noury, Givry, Pouligny-le-Boult et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Charles-Léonard de Baylens, chevalier, marquis de Poyanne, Vandenesse et autres lieux, lieutenant général des armées du roi, chevalier commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mestre-de-camp-lieutenant du corps des carabiniers de Monseigneur le comte de Provence, gouverneur du château de Dax ; — Gabriel et Antoine Gondier, Philippe Saclier et Madeleine Gondier, son épouse, et Jeanne Gondier, Jean-Baptiste Gondier du Chazault, héritiers de Gabriel Gondier du Chazault, leur père, bourgeois, demeurant ès paroisses d'Etang, Alluy et Verneuil, contre Léonard Poirier. cardeur de laine, demeurant au villlage de Maupertuis, paroisse de Biches. — 3 février : messire François du Broc, chevalier, seigneur du Nozet, demeurant en son château de Segange, paroisse d'Arvermes, héritier par bénéfice d'inventaire de Charles-Arnault du Broc, contre messire Hyacinthe de Dreuille, l'un des cent chevaux-légers de la garde du roi, demeurant au château de la Barre. — 15 février : Réception de Jean Dumont en qualité de notaire royal à la résidence de Sancoins. — 9 mars : messire Louis Bernot de Mouchy, chevalier, aide-major au régiment de Guyenne-infanterie, tant en son nom que comme ayant les droits de demoiselle Louise-Françoise-Jacobine Bernot, sa sœur, religieuse professe de l'abbaye de Magny-en-Vexin, poursuite et diligence de messire Louis-Sébastien Bernot de Mouchy, son père, écuyer, président-trésorier de France honoraire au bureau des finances de Bourges, contre Son Eminence monseigneur Joachim de Pierre de Bernis, archevêque d'Alby, cardinal de l'église de Rome, prieur commendataire du prieuré de La Charité ; — messire Jean Davout, écuyer, demeurant au bourg et paroisse de Préporché, contre François Lemaistre, marguillier, bedeau de ladite paroisse, auquel il est enjoint de porter et présenter le pain bénit, lors de la distribution qu'il en fera dans ladite paroisse de Préporché, audit sieur Davout préférablement à Jean Martin, fermier de ladite paroisse et tous autres habitants, excepté le seigneur haut justicier, et, en cas d'absence, les officiers gradués lorsqu'ils se trouveront à la messe de ladite paroisse ; et le condamnant aux dépens, pour s'être refusé à porter et présenter le pain bénit audit sieur Davout le jour de Saint Simon dernier, et l'avoir présenté avant lui audit Jean Martin et à tous ceux qui étaient dans son banc. — 6 avril : acte du serment prêté par Me Jean-Baptiste Bonnet, commissaire aux saisies réelles, demeurant en la ville de Nevers, et investiture du même en qualité de bailli de la justice de La Celle-sur-Nièvre, office auquel il avait été nommé par dame Louise-Françoise de Prunelé, dame de ladite seigneurie, le 15 janvier de ladite année.

— 26 avril : Etienne Mallet, bourgeois, demeurant au faubourg du Pont-de-Loire de la ville de La Charité-sur-Loire, contre François Vincent, manœuvre, demeurant en la paroisse de Garchy. — 18 mai : acte du serment prêté par Me Germain Guillemain de Talon, avocat en Parlement, et investiture du même en qualité de bailli et juge en chef du baillage et justice de Lormes à la part de Château-Chinon, Brassy, Dun-les-Places, Ouroux et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Louis, marquis de Mascrany, seigneur desdits lieux, le 17 décembre 1774 ; — acte du serment et investiture du même en qualité de bailli d'Aunay, office auquel il avait été nommé par messire Charles-Louis Le Pelletier, chevalier, comte d'Aunay, baron d'Epiry, Saint-Péreuse, Besne, Grandry, seigneur de Cervon, La Chaume et autres lieux, mestre de camp de cavalerie, le 25 juillet 1774 ; — commission donnée audit sieur Guillemain de Talon, pour remplir les fonctions de juge de la terre de Montbaron, jusqu'à ce que le propriétaire de ladite terre et justice ait nommé un juge. — 31 mai : messire Denis-François Angrand d'Alleray, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, ancien procureur général au grand conseil, lieutenant civil de Paris, et dame Marie-Angélique Darlus, son épouse, seigneur et dame hauts, moyens et bas justiciers des baronnies, châtellenies, terres et seigneuries de Pierre-Pertuis, Neuffontaines et autres lieux, demeurant ordinairement en leur hôtel à Paris, rue des Blancs-Manteaux, contre maître Charles Guillier de Mont, lieutenant-général du bailliage et pairie de Nevers, et dame Marie-Catherine Barce, son épouse ; — dame Louise Bardin, veuve de messire Claude-Lyé, marquis de Saint-Phalle, baron de Cudot, seigneur de Saint-Martin-d'Ordon, Le Het, La Roche, Champagne et autres lieux, demeurant en son château de Champagne, paroisse de Champallement, contre Jean Cheau, laboureur, demeurant à Tory. — 5 juillet : acte du serment prêté par Me Claude-Louis Millet, procureur au bailliage royal de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et investiture du même en qualité de bailli juge de la justice de Beaumont et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Étienne-Nazaire Girard, écuyer, seigneur de Beaumont, Montiffault, Chasnay, La Vernière et autres lieux, demeurant en son château de Beaumont, le 1er dudit mois. — 19 juillet : acte du serment prêté par Me Lazare-Alexis Richou, avocat en Parlement, et installation du même en qualité de bailli du bailliage, ville et comté de Château-Chinon et du bailliage d'Ouroux et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Louis, marquis de Mascrany, comte de Château-Chinon, Ouroux, seigneur de Villers et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes honoraire de son hôtel, sur la démission faite en sa faveur par Me François Blandin, ci-devant bailli desdites justices. — 9 août : réception de Simon Cointe en qualité de notaire royal à la résidence d'Asnan ; — Claude-François-Marie Charleuf, receveur de la terre et seigneurie de Chassy, Pierre-Jacques Charleuf, Claude Charleuf, Jean-François Charleuf et demoiselle Marie-Françoise Charleuf, enfants mineurs de Claude Charleuf et de dame Claudine Pellé, demeurant audit Chassy, paroisse de Montreuillon, agissant sous l'autorité de Me Claude Bonneau, leur curateur aux causes et leur beau-frère, notaire royal, demeurant au Martray, paroisse de Sémelay, et ledit Bonneau, audit nom et comme mari de demoiselle Marie Charleuf, son épouse, contre messire Nicolas, marquis de Fussey, seigneur du Tremblay, Isenay et autres lieux, demeurant ordinairement en son château du Tremblay, paroisse d'Isenay. — 18 août : messire Louis Buteau, prêtre, curé de Saizy en Morvan, contre Claude-Jacques Tiersot, marchand, demeurant à Semur en Auxois, Marie-Claude Tiersot, marchand au même lieu, Augustin Tiersot, épicier à Avallon, et Marie-Anne Tiersot, fille majeure, demeurant à Semur, tous enfants et héritiers de Thomas Tiersot, héritier du sieur Tiersot, à son décès curé de ladite paroisse de Saizy : réparations au chœur de l'église paroissiale dudit Saizy. — 23 août : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par les vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Saint-Lazare d'Autun pour la rénovation des droits et fonds relevant de leurs justices hautes, moyennes et basses de Marigny, Sauvigny, Chitry, Chaumot, Maizière, Beauregard, Dirol et autres lieux, dans le ressort du siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 30 août : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Benoît Moreau, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, seigneur des terres et seigneuries de Bouy, Travant, Meauce, Trémigny, Montmigny et Pas sençay. — 15 novembre : acte de la lecture et publication faite à la requête de messire Jean-Pierre de Damas, de l'arrêt du Conseil d'État du 19 mars 1773, ordonnant que la substitution établie par le codicille de Marie-Gilberte de Roquefeuil, veuve d'Yves, marquis d'Aligre, du 7 novembre 1693, sur les terres de Castelnau, Montratier et de Roquefeuil, serait et demeurerait transféré sur celles d'Anlezy et de Fleury et qu'elles seraient en conséquence affectées au dernier degré

qu'il reste à remplir de ladite substitution ; — réception d'Élie Camuzat en qualité de notaire royal à la résidence de la paroisse de Pouques ; — messire Jean-Baptiste Courdavault, prêtre, curé de la paroisse d'Anizy, contre Me Claude Bonneau, notaire royal, demeurant en la paroisse de Sémelay. — 13 décembre : réception de Jacques-Hilaire Desmolins en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Parize-le-Châtel. — 20 décembre : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Nicolas Dupré de Saint-Maur, conseiller du roi en tous ses conseils, maître des requêtes de son hôtel, intendant de justice, police et finances de la généralité de Bourges, seigneur de la terre et seigneurie de Sainte-Montaine.

B. 623. (Cahier.) — In-folio de 66 feuillets, papier.

1776-1777. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1776, 10 janvier : Alexandre Cohin, bourgeois, demeurant à Vandenesse, tuteur de ses enfants mineurs et de défunte Jeanne Buteau, contre dame Marie-Jeanne Rebreget, veuve du sieur Charles Buteau, Amable-Claude-Charles-Roger Buteau, Jean Bernard et Marie Buteau, sa femme. — 24 janvier : messire Jacques Barbier de La Brosse, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres, seigneur de Vignes-le-Bas, Tressolles et autres lieux, demeurant à Vignes-le-Haut, paroisse de Neuffontaines, contre Louis Gougnot, laboureur, demeurant au même lieu. — 8 février : messire Augustin Morelle, prêtre, curé de la paroisse de Vielmanay, y demeurant, contre Pierre Champion, laboureur en ladite paroisse, et Louis Leblanc de Lespinasse de La Grange, bourgeois, demeurant au lieu de La Grange, paroisse de Saint-Pierre de La Charité. — 6 mars : réceptions de Thomas Bussy, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Marigny-l'Eglise ; — de Guillaume-Denis Allôury en qualité de notaire royal à la résidence de Pouilly, paroisse de Fontenay ; — de François Dugny en qualité de notaire royal à la résidence de la ville de Nevers. — 20 mars : réception d'Étienne Devoucoux en qualité de sergent royal à la résidence de Château-Chinon. — 27 mars : messire François Doyen des Roziers, prieur de Moraches, contre Daniel Doux, notaire, demeurant en la même paroisse. — 17 avril : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par le duc de Nivernais à cause de sa châtellenie de Cercy-la-Tour et marquisat de Thianges et autres ses terres et seigneuries situées dans l'étendue du ressort du présidial ; — de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Jean-François de Bréchard, chevalier, seigneur de Brinay et autres lieux, pour ses terres et seigneuries de Brinay, Chamoneau et La Cour ; — du contrat de mariage de messire Louis-Étienne-François Damas, chevalier, comte de Crux, baron de Demain, La Collancelle, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Limousin-infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien menin du roi, avec demoiselle Sophie-Joséphine-Antoinette de Ligny ; — dame Françoise de Bard, veuve de messire Étienne Labbe de Saint-Georges, dame des Genêtois, Gauvain et autres lieux, contre Pierre Plès, laboureur, demeurant en la paroisse de Valigny-le-Monial. — 8 mai : réception de Léonard Robinot en qualité de notaire royal à la résidence de Decize ; — acte du serment prêté par Me Étienne Morin, procureur ès-cours de Nevers, et investiture du même en qualité de bailli civil, criminel et de police et de juge gruyer de la baronnie, gruerie et comté de Druy, Saint-Ouen, Sougy, Parigny et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Louis-François-de-Paul, marquis de Soudeilles, lieutenant de roi de la province de Limousin, seigneur desdits lieux ; — messire Jean-Baptiste Limosin, prêtre, chanoine de l'église de Nevers, prieur du prieuré de Commagny, demeurant ordinairement en la ville de Nevers, contre Michel Ranvier, laboureur en la même paroisse. — 22 mai : réception de René Luthereau en qualité de notaire royal à la résidence de Dun-les-Places ; — Mes Gabriel-Jacques Tenaille, Pierre-François Tenaille de Châtillon, Christophe Delavault, François Dupin de Villeneuve, Christophe Frotier de Monteroin, Pierre-François Bogne et François Massé, avocats en Parlement, André Dupin et Simon Heuilhard d'Arcy, médecins, tous demeurant en la ville de Clamecy, contre Me Guillaume Portefaix de Brugières, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Clamecy et maire de la même ville. — 12 juin : acte du serment prêté par Me Jean-Alban Heulhard et investiture du même en qualité de bailli de la baronnie de Lormes à la part de Châlon, office auquel il avait été nommé par messire Pierre-Constantin Le Vicomte, comte de Blangy, baron de Lormes à la part de Châlon, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 15 mars 1774 ; — Simon Coquille, receveur des aides au département de Charlieu en Forez, y demeurant ; dame Charlotte Coquille, veuve du sieur Jean-Baptiste de Lavenne, écuyer, sieur de Marcenay, demeurant en la ville de Saint-Saulge, contre Pierre et François Théveneau de Palméry, demeurant au lieu de

Bussières, paroisse de Bazolle. — 19 juin : réception d'Étienne Cottin en qualité de notaire royal à la résidence d'Ouroux ; — dom Jean Pillet, prêtre, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, prieur titulaire du prieuré de Saint-Privé-lès-Decize, dépendant de l'abbaye royale de Corbigny, demeurant au couvent de Saint-Pierre-le-Vif-lès-Sens, contre messire Jacques Sallonnyer de Faye, prêtre, chanoine de l'église de Nevers. — 2 juillet : réception de Paschal Bourdillat en qualité de notaire royal à la résidence de Marigny-l'Eglise ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Louis-Étienne-François de Damas, chevalier, seigneur comte de Crux, baron de Demain, La Collancelle et autres lieux, brigadier des armées du roi et colonel du régiment de Limousin-infanterie. — 24 juillet : réception de Dominique Marceau, en qualité de notaire royal à la résidence de Larochemillay. — 30 juillet : Pierre Rousset, écuyer, officier de la prévôté de l'hôtel du roi et grande prévôté de France, demeurant à Leury-le-Châtel en Champagne, contre Antoine-François-Edme-Jean Navarre et autres, demeurant en la paroisse de Pouques ; — Jacques Rousset, bourgeois, demeurant en la paroisse de Pouques, contre Étienne Magdelénat, Étienne Pesle et autres, demeurant à Vassy. — 7 août : messire Claude Destève, prêtre, curé de la paroisse d'Urzy, contre Pierre Gondaut, laboureur en la même paroisse. — 14 août : réception de Jean Raquin, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence du bourg de Saint-Révérien. — 28 août : réception de Guillaume Bernard, praticien, demeurant à Crux, en qualité de sergent royal à la résidence de Saint-Révérien ; — Pierre-Claude Gayot, peintre en faïence, contre Alexandre-Henri Lebaulieu, directeur de la poste aux lettres à Nevers, et demoiselle Marie-Louise Gayot, son épouse : levée d'opposition au mariage dudit Pierre-Claude Gayot avec demoiselle Marie Caziot ; — messire Simon-Louis Moreau, prêtre, curé de la paroisse d'Oulon, y demeurant, contre messire Pierre-Gaspard Leblanc, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Nevers et prieur du prieuré de Lurcy-le-Bourg, demeurant en la ville de Nevers. — 4 septembre : Me Olivier Malaisé, diacre du diocèse de Nevers, Jean-Baptiste Malaisé, bourgeois, demeurant à Chevannes-sous-Montenoison, tous deux fils d'Anne Mougne, seconde femme de Pierre Malaisé, leur père, procédant sous l'autorité du sieur Olivier Mougne, marchand, demeurant à Trinay, paroisse de Marcy, leur curateur, et François Rondon, marchand, et demoiselle Louise Malaisé, son épouse, sœur desdits Malaisé et fille de ladite Mougne, demeurant à Tannay, contre le sieur Jacques Malaisé, fils du premier lit dudit Pierre Malaisé, demeurant audit Chevannes. — 27 novembre : messire François Blain, prêtre, curé de la paroisse de Montaron et Pouligny, contre Jean Chauveau, manœuvre, demeurant aux Loges, paroisse dudit Montaron ; — messire Jean Rousset, licencié ès-lois canoniques et civiles, prêtre, prieur et curé de la paroisse de Mingot, contre Jean Cornu l'aîné, marchand, fermier, demeurant au Grand-Neuzilly, paroisse de Montapas ; — Simon Coquille, receveur des aides au département de Charlieu-en-Forez, y demeurant, et dame Charlotte Coquille, veuve de Jean-Baptiste de Lavenne, écuyer, seigneur de Marcenay, demeurant en la ville de Saint-Saulge, contre Pierre et François Théveneau de Palméry, demeurant au lieu de Bussière, paroisse de Bazolle, héritiers du sieur Léonard-Casimir Théveneau de Palméry, et Me Charles Regnault, avocat en Parlement, officier au grenier à sel de Saint-Saulge, exécuteur testamentaire dudit sieur Théveneau de Palméry. — 4 décembre : acte du serment prêté par Me Jean-Baptiste Pougault, avocat en Parlement, demeurant à Moulins-Engilbert, et investiture du même en qualité de juge-bailli de la justice de la commanderie de Biches, office auquel il avait été nommé par le frère Jourdain, commandeur de ladite commanderie. — 18 décembre : Adrien Régnier l'aîné, marchand, demeurant au Port-Tarreau, contre Pierre Martin, marchand, Jean Caruchet, manœuvre, Adrien et Antoine Lamartine, priopriétaires et habitants de la paroisse de Ganay-sur-Loire ; — Me Paul Sallonnyer, prêtre, religieux Dominicain, curé de la paroisse de Saint-Éloi-lès-Nevers, contre Pierre Brossard, jardinier, demeurant au grand faubourg du Mouësse, paroisse de Saint-Lazare-lès-Nevers. — 1777, 8 janvier : réception de Jean-Révérien Michel, ancien procureur fiscal de la justice de Saint-Révérien, y demeurant, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Saint-Révérien ; — acte de la lecture de lettres de maître en chirurgie accordées à Nicolas Sergent fils, à la résidence de Saint-Martin-du-Puy ; — dame Marie-Anne Mérat, veuve de messire Barthélemy Guillaume, chevalier, seigneur de Sermizelle, Moissy-Moulinot, Le Bouchet en partie, Chitry-sous-Montsabot et autres lieux, demeurant en son château dudit Moissy, contre Jean Rousseau, François Gautier, Sébastien Bidault, Marin Grenot, Reine Mazillier, veuve de Jean Moulinote, Jean Demarigny, Marthe Doux, veuve Jean Piveau, Pierre Perdery et Marie Perdery, tous habitant au lieu de Chitry, paroisse de Neuffontaines ;

sentence maintenant et gardant ladite dame de Sermizelle dans le droit et la possession de la banalité du moulin du Bouchet sur les habitants dudit Bouchet, Chitry-sous-Montsabot, Fin, les condamnant à 6 livres d'amende pour avoir fait moudre leurs grains dans des moulins étrangers. — 15 janvier : — acte de la lecture de la donation faite par Me Claude-Charles Dollet de Billy, avocat en Parlement, demeurant à Paris, à M. Dollet de Chassenet, conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Louis-François-de-Paul, marquis de Soudeilles, comte de Druy, lieutenant pour le roi en la province du Bas-Limousin, et dame Jeanne-Geneviève Coste de Champeron, son épouse, à cause de leurs terres et seigneuries de Druy, Sougy, Béard, Saint-Ouen, Parigny-sur-Sardolles; — dame Madeleine Leblanc, veuve du sieur Jean-Pierre Vignault, tutrice de leurs enfants, demeurant en la ville de Saint-Saulge, contre Noël Camus père et fils, marchands, fermiers, demeurant ensemble dans la paroisse de Bazolles; — messire Guillaume Michotte, prêtre, curé de la paroisse de Pousseaux, contre Etienne Leclerc, marchand de bois, demeurant audit Pousseaux; — messire Henri Laurent, prêtre, curé de la paroisse de Chevenon, y demeurant, contre Jean-Baptiste Basseporte, marchand, demeurant en la même paroisse. — 22 janvier : messire Marcel Durand, prêtre, curé de la paroisse de Ligny-le-Châtel, y demeurant, contre Jean Gobet, marchand, fermier, demeurant en la paroisse de Saint-Benin. — 29 janvier : acte de la lecture du testament de dame Anne-Gabrielle du Pré de Guipy, femme de messire Anne-Joseph-François, marqnis du Hamel, seigneur de Saint-Denis, du 16 mars 1752. — 19 février : installation de Me Philibert Ballard, avocat au Parlement de Dijon, en qualité d'avocat au présidial. — 26 février : les prieur, procureur et religieux Bénédictins de la ville de La Charité, contre messire Alexis Rapin, prêtre, curé de la paroisse de Suilly et Vergers, y demeurant. — 5 mars : Réception de Me Pierre Mougne, licencié ès lois, demeurant en la ville de La Charité, paroisse Saint-Jacques, en qualité de greffier des arbitrages, compromis, syndicats et direction des créanciers, notaire royal, tabellion garde-notes en la ville, faubourgs et banlieue de La Charité. — 7 avril : réception de Pierre Buffet, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Decize. — 23 avril : Me François Berthélemot, notaire royal, demeurant à Tannay, fils de Léger Berthélemot, contre les prévôt, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Léger de Tannay. — 14 mai : messire Etienne-Guillaume Moreau, prêtre du diocèse d'Auxerre, demeurant en la ville et paroisse d'Entrain, contre Me Edme-Hyacinthe Delange, contrôleur au grenier à sel de Clamecy ; — Antoine Perrier, marchand de bois pour la provision de Paris, et dame Nicole Grenot, son épouse, demeurant en la ville de Corbigny, Me Nicolas Royer, avocat en Parlement et procureur ès-juridictions royales de la ville de Saint-Didier en Champagne, et dame Françoise Charles des Etangs, sa femme, François-Xavier Charles des Etangs, clerc, demeurant à Paris, et demoiselle Louise-Bonnette Charles des Etangs, demeurant en la ville de Corbigny, lesdits sieur et dames Charles des Etangs, héritiers de Marie Grenot, leur mère, qui était héritière avec ladite Nicole Grenot du sieur Guillaume Grenot, contre Jacques Davaux, laboureur, demeurant au village de Dreuzy, paroisse d'Héry. — 25 juin : réception de Jean-Charles Legoube, procureur au bailliage et comté de Prémery, y demeurant, en qualité de notaire royal à la résidence de la ville de Prémery ; — messire Claude Cogner, prêtre, curé de Bazoches et de Saint-Aubin-des-Chaumes, chapelain de la chapelle de Saint-Franchy, demeurant en la cure dudit lieu, contre Claude Maloigne et Lazare Maloigne, son fils, meuniers, demeurant au moulin de Cure, paroisse de Domecy-sur-Cure. — 2 juillet : Léger-Nicolas Delaporte, bourgeois, demeurant en la ville de Clamecy, héritier de Me Jacques-Vincent Delaporte, avocat en Parlement, son père, tant pour lui que pour ses co-héritiers, contre Me Jean-Baptiste Lapertot, notaire royal ; — messire Léonard-Gabriel Rogue, prêtre, curé de la paroisse Saint-Aré-lès-Decize, contre les sieurs recteur, procureur et religieux Minimes de la communauté de Decize : sentence portant « qu'il n'a pas été loisible auxdits religieux Minimes de Decize de députer l'un d'eux le 30 mars dernier pour aller officier en la paroisse de Saint-Léger-des-Vignes », leur faisant défense de récidiver à l'avenir, et ordonnant que « lorqu'ils jugeront à propos d'exercer les droits de curés primitifs, ils seront tenus de se conformer aux déclarations du roi de 1726 et de 1731 ». — 6 août : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire François-Marie, marquis de Mascrany, comte de Château-Chinon, à cause de ses terres de Château-Chinon, Ouroux, Lormes à la part de Château-Chinon, Brassy et Dun-les-Places. — 13 août : Installation de Me Pierre Vyau de Baudreuille en qualité de conseiller, lieutenant criminel au présidial. — 16 septembre : Gilles Boizeau, tourneur en faïence, et Marie Gobillot, sa femme, demeurant à Nevers, contre Claude et Jean Chevreau, père et fils, demeurant au bourg et paroisse de Livry.

B. 624. (Cahier.) — In-folio de 70 feuillets, papier.

1777-1778. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1777 : réception de Me Jean-Louis Perrot, avocat en Parlement, en qualité d'avocat au présidial; — Jacques-Camille Badin et Etienne-Marie Maltête, marguilliers en charge de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Martin de Clamecy, contre Me André Dupin, médecin, se disant directeur de la prétendue confrérie du Saint-Sacrement de la ladite paroisse. — 26 novembre : acte de la lecture faite à la requête des marguilliers et fabriciens de la paroisse Saint-Privé, de la ville de Decize, du réglement de l'évêque de Nevers du 17 septembre précédent; — acte de la lecture faite à la requête de demoiselle Gabrielle Robillard, veuve du sieur Florimond Bouquerot, demeurant en la paroisse Saint-Arigle de la ville de Nevers, du testament olographe dudit Bouquerot, du 18 mars précédent, portant substitution du lot à échoir dans sa succession au profit des enfants nés et à naître de Marie Bouquerot, sa fille, épouse du sieur Jean-Baptiste Bourgillon de La Motte, ancien capitaine d'infanterie, demeurant en la ville de Pouilly; — acte du serment prêté par Jean Colas, procureur au bailliage et pairie de Nevers, y demeurant, et investiture du même en qualité de juge civil, criminel et de police des justices de Guérigny et Demeurs, office auquel il avait été nommé par M. Pierre Babaud de La Chaussade, seigneur desdites justices, le 30 novembre; — acte du serment prêté par Antoine Gauthier et investiture du même en qualité de bailli, juge civil, criminel et de police de la justice de Magny, office auquel il avait été nommé par l'abbé de Damas, trésorier de l'église cathédrale de Nevers, le 29 janvier. — 16 décembre : dame Gabrielle Millot de Monjardin, veuve de messire Anne-Édouard de Reugny, chevalier, seigneur de Poussery et autres lieux, demeurant en son château de Poussery, paroisse de Montaron, contre Jean Paquet l'aîné, marchand cabaretier, demeurant au bourg et paroisse de Pouligny. — 1778, 7 janvier : réception de Me Guillaume-Amable Robert, avocat en Parlement, en qualité d'avocat au présidial. — 28 janvier : messire Claude Amard, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Éloy, y demeurant, contre Anne Boullet et Jean Perrin, propriétaires, demeurant en la même paroisse. — 4 février : réception de Louis Morin, demeurant en la paroisse de Guérigny, en qualité de notaire royal à la résidence de Champlemy. — 17 février : messire François-Lazare Dessauze, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Sulpice de Planchez, y demeurant, contre Jean-Guillaume dit La Miche, laboureur, demeurant au village de La Chaise, paroisse dudit Planchez. — 18 février : réception du sieur Magnan en qualité de notaire royal à Corbigny; — dom Jean-Baptiste Courtin, supérieur général de l'étroite observance de Cluny, poursuite et diligence de dom Michel Bruys, procureur général de ladite observance, demeurant à Paris, maison conventuelle de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, rue Saint-Martin, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, contre messire Pierre Perrier, prêtre, prieur commendataire du prieuré de Fontaine, y demeurant : réparations aux bâtiments dudit prieuré. — 25 février : réception du sieur Jacques Bernard, de Quarré-les-Tombes, en qualité de notaire royal à la résidence de Seneux. — 11 mars : réception de Me Guillemain de Tallon en qualité de notaire apostolique dans les paroisses du ressort du présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier dépendantes du diocèse d'Autun. — 18 mars : acte du serment prêté par Me Paul Ragon, avocat en Parlement et notaire royal à la résidence de Chalvron et investiture du même en qualité de bailli, juge civil, criminel et de police de la justice de Chors « tant pour la partie de ce ressort que de celle de Bourgogne », office auquel il avait été nommé par M. de Gourmont, abbé commendataire de ladite abbaye; — François Chambon, ancien fermier et marchand, demeurant en la paroisse de Guipy, Louis Chambon, marchand, demeurant en la ville de Compiègne, tous les deux enfants et héritiers de Claude Chambon, fermier des revenus du prieuré de Guipy, contre les prieur, chapitre et chanoines réguliers de l'abbaye royale de Saint-Martin de Nevers. — 1er avril : réception de Pierre Simonnot en qualité de notaire royal au grenier à sel de la ville de Saint-Saulge; — les vénérables chantre, chanoines et chapitre de Sainte-Eugénie de Varzy, et messire Jean-Baptiste Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, à cause de sa dignité épiscopale seigneur spirituel et temporel de la ville et châtellenie de Varzy, contre messire Guy Pepin, prêtre, curé de la paroisse de Cuncy-lès-Varzy. — 29 avril : réception de Me Jean-François Héreau, avocat en Parlement, bailli de Corbigny, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Corbigny; — acte du serment et investiture du même en qualité de juge des justices de Villemolin et Lâché, office auquel il avait été nommé par M. de Certaines, seigneur desdites justices, le 1er juin 1776; — acte du serment et investiture du même en qualité de juge de la haute, moyenne et basse justice d'Héry à la part du Bouquin et de la basse

justice du Bouquin, autrement Chaumot, office auquel il avait été nommé par François-Guillaume Poitreau de Vélard, écuyer, secrétaire du roi, maison-couronne de France et de ses finances, seigneur desdites justices, le 1er octobre 1777 ; — acte du serment et investiture du même en qualité de juge de la justice de Chantereau, office auquel il avait été nommé par Claude-Gédéon Etignard, seigneur de Coulon et de ladite justice, le 30 octobre 1776; — acte du serment et investiture du même en qualité de bailli-lieutenant de la terre et justice du Pontot et membres dépendants, office auquel il avait été nommé par le sieur Paris, seigneur de ladite justice, le 12 septembre 1776 ; — acte du serment et investiture du même en qualité de juge de la justice des Troches, office auquel il avait été nommé par messire Louis-Bénigne-François Bertier, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, intendant de la généralité de Paris, seigneur de Presle, Cussy-les-Forges, Sainte-Magnance, Bierry, Méluzien, des Troches et autres lieux, le 22 septembre 1776 ; — réception de Pierre Jaubert en qualité de sergent royal à la résidence de la ville de Moulins-Engilbert. — 6 mai : acte du serment prêté par Me Claude Bonnet, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Saulieu, et investiture du même en qualité de bailli des justices du Montal, Bonnaré, Dun-les-Places et leurs dépendances, Montsauche et Palmaroux, office auquel il avait été nommé par M. le comte de La Rivière, vicomte de Tonnerre, baron de Courcelles, Island, Saint-Brisson, Le Montal et leurs dépendances, le 14 mars 1777. — 12 mai : Claude Coujard, bourgeois, demeurant en la paroisse de Gannat-le-Vivier, province de Bourbonnais, et demoiselle Michelle Melheurat, son épouse, Jean-François Melheurat, mineur émancipé, procédant sous l'autorité de Me Antoine Melheurat, conseiller du roi, élu en l'élection de Moulins, son curateur aux causes, demeurant en la ville de Moulins, contre Adrien Régnier, marchand, demeurant au Port-Tarreau, paroisse de Saint-Hilaire. — 13 mai : réception de Me Nicolas Heulhard du Féry en qualité de notaire royal à la résidence de Lormes. — 20 mai : acte du serment prêté par M. Antoine Gautier et investiture du même en qualité de bailli, juge civil, criminel et de police des justices et seigneuries de Givry, La Môle et dépendances, office auquel il avait été nommé par messire Claude-Pierre Marion, écuyer, seigneur de Givry, La Môle et autres lieux, capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 8 dudit mois ; — René Leclerc, maître de pension à Paris, et Catherine Lebault, son épouse, veuve en premières noces de Jean-Claude Beraud, demeurant à Paris, rue des Boucheries, paroisse Saint-Sulpice, contre messire Gilbert d'Aubigny, écuyer, seigneur de Bonnay et autres lieux, et dame Françoise Beraud, son épouse, demeurant au Bourget, paroisse de Saint-Jean-des-Bois, en Berry. — 27 mars : Louis-Antoine et Jean Commaille, marchand tanneur et chirurgien, demeurant en la ville de Saint-Saulge et en la paroisse de Chevannes-Gazeau, contre Me Jean Lapertot, notaire royal et greffier de la châtellenie de Montenoison, demeurant au bourg et paroisse de Brinon. — 21 juillet : Gilbert Sarriau, charron, demeurant en la paroisse de Tresnay, contre Louis Minard, vigneron, demeurant au village de Riousse, paroisse de Livry ; — messire Antoine Chedez, prêtre, curé de la paroisse de Champvert, y demeurant, contre demoiselle Agathe Mouzat, veuve du sieur Louis Desniaux. — 4 août : messire Marc-Antoine Carré, prêtre, curé de Fontenay-lès-Vézelay, contre Pierre Mazillier, vigneron, demeurant audit Fontenay. — 11 août : Jean-Baptiste-Elie-François Voilleau, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse d'Asnan, François Chauveau, seigneur de la terre de Bourdon, demeurant à Clermont-Ferrand, tous les deux héritiers et légataires de défunte dame Anne Chauveau, au jour de son décès veuve de Claude Chambon, marchand, fermier, contre Pierre-Antoine Rignaud, marchand, fermier, demeurant au bourg et paroisse de Guipy. — 19 août : réception de Gilles Gillot en qualité de notaire royal à la résidence de Mhère. — 26 août : Jean-Jacques Berardy, graveur en la manufacture royale de bijouterie et quincaillerie de la ville de La Charité-sur-Loire, y demeurant, contre demoiselle Marie-Angélique Auger, son épouse, demeurant actuellement en la maison de dame Marie Berthin, veuve du sieur Charles Auger, sa mère, demeurant au faubourg des ponts de Loire de ladite ville de La Charité. — 2 septembre : réception de Jean Paupert en qualité de sergent royal à la résidence de Corbigny. — 16 septembre : actes de la lecture de lettres à terrier obtenues par Jacques-Charles Regnault, seigneur de Touteuille, pour la rénovation du terrier de ladite seigneurie de Touteuille; — de lettres à terrier obtenues par messire Marc-Antoine de Bonnay, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de La Grange, Lomoy, Le Cormier, Les Petites-Oullières, La Motte-Moreau, et par moitié de Cossaye et de Ris. — 18 novembre : réceptions de Claude-Philibert Seigne en qualité de conseiller notaire royal à la résidence de Nevers ; — de Charles Dumas

en qualité de notaire royal à la résidence de Narcy. — 26 novembre : acte de la lecture du testament de Jean Boizeau, tourneur en faïence, demeurant à Nevers, portant substitution au profit de Gilles Boizeau, tourneur en faïence, et de Jean Bonnereau, blâtier à Nevers, du 16 août de ladite année; — acte de la lecture du testament de dame Anne Jolly, veuve de M. Lefiot de Lavault, portant substitution au profit du sieur Pierre-Noël Jolly, son neveu, du 13 septembre de ladite année. — 2 décembre : acte du serment prêté par Mᵉ François Méchin, avocat en Parlement, et investiture du même en qualité de bailli de la ville de La Charité et châtellenie de Dompierre, Murlin et Saint-Bonnot, office auquel il avait été nommé par le cardinal de Bernis, archevêque d'Alby, seigneur spirituel et temporel de la ladite ville. — 16 décembre : acte du serment prêté par le sieur Coquille, avocat en Parlement et notaire royal, et investiture du même en qualité de juge civil, criminel et de police de la justice de Lichy, office auquel il avait été nommé par le seigneur dudit Lichy. — 23 décembre : Marie Leblanc, veuve d'Antoine Bouchard, huissier royal en la ville de La Charité, contre Mᵉ Pierre Baudot, docteur en médecine, et le sieur Jean-Jacques Lallement, marchand apothicaire, demeurant en ladite ville.

B. 625. (Cahier.) — In-folio de 50 feuillets, papier.

1779-1780. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1779, 27 janvier : réceptions de Guillaume Guillerault en qualité de notaire royal à la résidence de la ville de Pouilly ; — de Mᵉ Joseph-Olivier-Marie Riffé en qualité de notaire royal au grenier à sel de la ville de Nevers ; — messire Jean Collin, prêtre, curé de la paroisse de Metz-le-Comte, contre Jean-Léger Morlet, laboureur, demeurant à Champagne, dite paroisse ; — dame Marie-Anne-Madeleine Bernot de Charant, veuve de messire Philippe Aupépin de La Motte, capitaine au régiment de La Vieille-Marine, chevalier de Saint-Louis, héritière de messire Jacques-François Bernot de Charant, écuyer, conseiller général provincial honoraire des monnaies au département des provinces du Berry, Bourbonnais et Nivernais, son père, demeurant à Dreuzy, paroisse d'Héry, côntre dame Marie Vézinier, veuve de Mᵉ Eustache Blondeau, contrôleur des actes et notaire royal, tutrice de leurs enfants, le sieur Pascal, bourgeois, et dame Marie-Anne Blondeau, son épouse, fille et héritière dudit sieur Blondeau, tous habitant en la ville de Prémery, — 10 mars : réception de Jean-Baptiste Frebault en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Sulpice-le-Châtel ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Joseph-Henri-Gabriel de Fournier de Quincy, vicomte du Châtelet de Clamecy, baron de Sur-Yonne, seigneur de La Charnaye, Bois-Roland et autres lieux, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et dame Marguerite-Anne de Cotignon, son épouse, pour la rénovation du terrier de ladite seigneurie de La Charnaye et dépendances. — 24 mars : réception de Maurice Serruau, procureur au bailliage de Châtillon-en-Bazois, en qualité de notaire royal à la résidence dudit Châtillon ; — acte de la lecture du testament du sieur Léonard-Casimir Théveneau de Palméry, fait au profit du sieur Pierre-Casimir Théveneau de Palméry, son fils, du 21 avril 1777. — 14 avril : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Louis-Marie-César-Gabriel, baron de Choiseuil, ambassadeur pour le roi près le roi de Sardaigne, à cause de sa terre et baronnie d'Alligny et dépendances ; — acte de la lecture de lettres de provision d'office de grand bailli d'épée au siége présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, accordées par Sa Majesté le 19 novembre 1777 à M. Sallonnyer d'Avrilly. — 20 mai : réception de Pierre Picq en qualité d'arpenteur royal à la résidence de Champlemy. — 9 juin : réception d'Antoine Camuzat en qualité de notaire royal en la résidence de Neuffontaines. — 7 juillet : réception de Pierre Lafond en qualité de notaire royal à la résidence du bourg de Lurcy-Lévy ; — Mᵉ Jacques-Paul Roger, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, et Guillaume Hyde, maître de forge, demeurant tous deux en la ville de La Charité-sur-Loire, au nom et comme fabriciens de l'œuvre et fabrique de la paroisse Saint-Pierre de ladite ville, contre le sieur Claude-François Berger, bourgeois, demeurant au village de Charenton, paroisse de Pouilly, héritier de demoiselle Charlotte Piquet, sa mère, veuve du sieur Claude Berger le jeune, marchand, demeurant à La Charité, son père. — 21 juillet : dame Madeleine-Christine Van Gangel, veuve de Mᵉ Jacques Bernot de Charant, ancien général provincial des monnaies de France, contre messire Antoine-Robert Girard de Busson, chevalier, seigneur de Neuilly-sur-Marne, Ville-Evrard, La Maison-Blanche, Trainay et autres lieux, et messire Etienne-Nazaire Girard de Montifault, chevalier, seigneur de La Vernière, Montifault, Chasnay, Beaumont et autres lieux, tous les deux héritiers de dame Marie Lemoine, leur mère, et de messire Nazaire-Marie-

François Girard de Chasnay, leur père. — 4 août : réception de Mᵉ Pierre Martin, notaire royal à la résidence de Beaumont-la-Ferrière ; — messire Etienne Dutartre, prêtre, curé de la paroisse de Luthenay, y demeurant, contre Jean Miel, propriétaire aux Bruyères-Radon, même paroisse ; — messire Bertrand Paignon, prêtre, curé de la paroisse de Lichy, Marin et Charles Paignon, bourgeois, demeurant en la paroisse de Saint-Benin-des-Bois, contre messire François Paignon, prêtre, curé de la paroisse de Bussy-le-Pesle. — 11 août : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Gaspard-Antoine de Prévost, ancien capitaine d'infanterie, chevalier, seigneur de Germancy, Crécy et Saint-Loup, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant en la ville de Nevers, pour la rénovation du terrier desdites terres de Germancy, Crécy, Saint-Loup et dépendances. — 1ᵉʳ septembre : dame Marguerite Guillaumot, veuve de messire Pierre de Thianges, chevalier, seigneur de Pouzieux, messire Gilbert de Chalus, baron de Servière, seigneur de Proudine et autres lieux, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et dame Elisabeth de Thianges, son épouse, demeurant au château de Proudine, paroisse de même nom, contre messire Pierre Marion, écuyer, seigneur de Givry, et dame Victoire-Marguerite Pascaud, son épouse, demeurant en la ville de Nevers. — 7 septembre : réception de Joseph Sallard en qualité de notaire royal à la résidence de Dornes. — 17 novembre : demoiselle Louise Le Bourgoing, femme de Simon Barbarin, demeurant au Plessis, paroisse de Varennes-lès-Nevers, contre Pierre Cliquet, marchand boucher, demeurant à Nevers. — 24 novembre : réception de Jacques Barbaran en qualité de notaire royal à la résidence de Pouilly ; — dame Marguerite Olivier d'Albigny, épouse de messire Guillaume Alloury de Grandfond, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur de la ville de Moulins-Engilbert, demeurant à l'hôtel du Cheval-Blanc, de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre ledit sieur Guillaume Alloury, demeurant au lieu de Bonnefer, paroisse de Langeron. — 1ᵉʳ décembre : réceptions de François Guérin en qualité de notaire royal à la résidence de Luzy ; — de Claude Decray en qualité de sergent royal à la résidence de Decize. — 15 décembre : messire Pierre Dessertaine, prêtre, curé de la paroisse de Cercy-la-Tour et de celle de Codde, son annexe, contre Charles Quoy, marchand, fermier de la terre et seigneurie de Clamplevois et Codde, demeurant audit Champlevois, paroisse de Cercy-la-Tour. — 27 décembre : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par le duc de Nivernais pour la rénovation de tous les droits et devoirs à lui dus à cause de ses châtellenies, terres, justices et seigneuries de Nevers, Châteauneuf-sur-Allier, Cuffy, Pougues et fiefs mouvant et dépendant desdites châtellenies ; — messire Pierre Brossaud, prêtre, curé de Bona, y demeurant, contre Jean Taillon, tailleur d'habits, demeurant en ladite paroisse ; — messire Laurent Alliot, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Aubin et Frasnay-les-Chanoines, demeurant audit Saint-Aubin, contre Roch Moreau, laboureur, demeurant à Vingeux, paroisse de Poiseux. — 1780, 12 janvier : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Charles-François, marquis de Bonnay, mestre de camp de cavalerie, sous-lieutenant des gardes du corps du roi, pour la rénovation de tous les droits et devoirs à lui dus à cause de ses terres et seigneuries de Lucenay-les-Aix, Buize, Montjournal et dépendances, La Grange, moitié de Cossaye et autres lieux.

B. 626. (Cahier.) — In-folio de 69 feuillets, papier.

1780. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 26 janvier : réception d'Edme Arnould en qualité de chirurgien à la résidence de Clamecy ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Barthélemy, comte de Bard, chevalier, capitaine de cavalerie au régiment Royal-Étranger, baron de Limanton, seigneur de Sozay, Bernay et autres lieux ; — messire Claude-François Clémandot, prêtre, curé de la paroisse d'Avrée, contre Emiland Licas, meunier, demeurant au moulin de la commanderie de Tourny, paroisse de Fléty. — 23 février : dame Dorothée de Belligny, femme de messire Paul-Augustin Save d'Ougny, demeurant actuellement au couvent des Ursulines de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre ledit messire Paul-Augustin Save, écuyer, seigneur d'Ougny, demeurant en son château d'Ougny, paroisse du même nom. — 8 mars : acte de la lecture du testament de messire Louis-Théodore Andrault, comte de Langeron, lieutenant général des armées du roi, portant substitution au profit de son fils, du 5 juillet 1773. — 15 mars : Mᵉ Gabriel Belard, avocat en Parlement, juge de la ville et châtellenie de Decize, et Mᵉ Guillaume Decray, aussi avocat en Parlement, procureur fiscal de ladite châtellenie, demeurant en ladite ville de Decize, paroisse Saint-Aré, contre Jean-Marie Grenot le jeune, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel et second échevin de

ladite ville, y demeurant, même paroisse, et les officiers municipaux et habitants de ladite ville. — 12 avril : Gabriel Ferrand de La Forêt, conseiller du roi, élu en l'élection de Nevers, contre demoiselle Jeanne Dessertaine, veuve de Mᵉ Philibert Charpin, notaire royal au bourg et paroisse de Cercy-la-Tour. — 19 avril : Godefroy Bogne, bourgeois, et dame Marie-Catherine Le Goube, son épouse, demeurant en la ville de Prémery, contre Sébastien Le Goube du Breuille, bourgeois, demeurant en la paroisse dudit Prémery. — 3 mai : Pierre-Antoine Rignault, bourgeois, demeurant en la paroisse de Guipy, et demoiselle Jeanne-Eugénie Laudard, son épouse, contre le sieur François Chambon de La Chapelle, marchand, demeurant en la paroisse de Guipy, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de Claude Chambon et de ladite demoiselle Jeanne-Eugénie Laudard. — 24 mai : réception de Mᵉ Bouquerot en qualité de notaire royal à la résidence de Clamecy. — 7 juin : messire Louis-François Rapine de Sainte-Marie, seigneur dudit Sainte-Marie, Saint-Martin, Jailly en partie, Giverdy, Les Coques et autres lieux, demeurant en son château dudit Saint-Martin, contre Jean-Jacques-Pierre Saint-Cy, seigneur de Frasnay, Jailly en partie et autres lieux, demeurant à Moulins en Bourbonnais ; — messire Bernard Salvetat, prêtre, prieur du prieuré de Jailly, demeurant en la ville d'Antraigue, contre Louis Brissard, marchand, demeurant au village de Varigot, paroisse de Jailly. — 14 juin : les révérends Pères gardien et religieux Cordeliers du couvent royal de la ville de Lyon, de l'Observance, contre messire Sébastien-Joseph Espiard, écuyer, seigneur de Liernais, demeurant en son château dudit lieu. — 5 juillet : messire Jean-Baptiste Guillier, chanoine de l'église collégiale de Moulins-Engilbert, curé de la paroisse de Maux, y demeurant, contre messire Jean-François de Meun de La Ferté, écuyer, seigneur de Maux, y demeurant ; — messire Joseph-Pierre des Ulmes, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pierre de Préporché, y demeurant, contre messire Jean-Baptiste-Henri Limosin, prêtre, chanoine de l'église royale et cathédrale de la ville de Nevers, prieur du prieuré de Commagny, demeurant en la ville de Nevers. — 12 juillet : messire Henry de Cordon, grand-chantre, comte de Lyon, abbé commendataire de l'abbaye royale de Fontmorigny, demeurant en la ville de Lyon, contre Mᵉ Mathieu Paillard, notaire royal, demeurant au Poids-de-Fer, paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois ; — réception du sieur Bonnet en qualité de notaire royal à la résidence de Châteauneuf-val-de-Bargis. — 18 août : acte du serment prêté par Mᵉ Jean-Charles Le Goube et investiture du même en qualité de lieutenant des justices du comté de Prémery, office auquel il avait été nommé par l'évêque de Nevers, le 12 mai précédent. — 23 août : acte du serment prêté par Jean-Alban Heulhard et investiture du même en qualité de juge de la haute justice de Mhère, office auquel il avait été nommé par dame Françoise de Bèze, veuve de messire Pierre-Jacques de Girard de Vannes, dame dudit Mhère, le 16 dudit mois. — 30 août : réception de Claude Guillaumet en qualité de sergent royal à la résidence de Cervon. — 6 septembre : réception de Joseph Perreau en qualité de notaire royal à la résidence d'Amazy. — 15 novembre : acte de la lecture du contrat de mariage du sieur Louis Battelier, écuyer, greffier en chef du bureau des finances de la généralité de Moulins, et de dame Marie Olivier, veuve de Mᵉ Remy-François Pinet de Troncin, du 23 octobre précédent, contenant donation entre-vifs au profit de ladite dame Pinet d'un principal de rente de douze mille livres avec substitution, dans le cas où ladite dame décéderait sans enfants, au profit du sieur Mathurin Olivier et de ses enfants, ladite donation et substitution faite par dame Claude Olivier, veuve de Mᵉ Louis Jacquemain, écuyer, greffier en chef audit bureau des finances. — 29 novembre : messire Sébastien Pelletier, prieur d'Abon, curé de Dienne, contre M. Millin, prêtre, curé de la paroisse de Langy. — 13 décembre : acte du serment prêté par Mᵉ Jean-Baptiste-Lazare Pougault, avocat en Parlement, et investiture du même en qualité de juge et gruyer des justice et gruerie de Lancray et La Loge, Bussière et Champdoux, office auquel il avait été nommé par messire Guillaume-Robert de Chéry, chevalier, seigneur desdites justices, le 12 dudit mois ; — acte du serment et investiture du même en qualité de juge et gruyer des justice et gruerie du prieuré de Saint-Honoré, office auquel il avait été nommé par messire Jean-Marie Sallonnyer de Montbaron, chevalier, seigneur de La Montagne, Saint-Honoré et autres lieux, le 16 août précédent. — 20 décembre : réception de Jean Lelong en qualité de procureur postulant au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier.

B. 627. (Cahier.) — In-folio de 90 feuillets, papier.

1781. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 10 janvier : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Jacques Serré de Saint-

Roman, chevalier, conseiller au Parlement de Paris, et dame Hélène-Françoise de Murat, son épouse, pour leur terre, seigneurie et châtellenie de Cluzor. — 17 janvier : messire Louis-David Le Pelletier, chevalier, comte d'Aunay, baron d'Epiry, Saint-Péreuse, Bène, Grandry et Demain-La-Collancelle, seigneur de Cervon, La Chaume, Le Tillot, Marigny, Vernizy, Le Creuzet, Sardy en partie et autres lieux, mestre de camp de cavalerie, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, chaussée d'Antin, paroisse de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, contre Me Simon-Pierre Sautereau, secrétaire du roi, seigneur de Villard, demeurant en son château de Quincize, paroisses de Blîmes et Poussignol alternativement. — 24 janvier : Me Louis-Aré Bert de La Bussière, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, contre Pierre Mortet, laboureur, demeurant en la paroisse de Pougues. — 31 janvier : réception de Thomas Frebault en qualité de notaire royal à la résidence de Magny. — 14 février : Me Jean-Louis Pennot, avocat en Parlement, et dame Hyacinthe-Laurence Duché, son épouse, Laurent-Jacques Duché de Bricourt, directeur des postes de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, Me Nicolas Voillaud, notaire royal, et dame Anne Petit, son épouse, Me Antoine Lapertot, notaire royal, et dame Henriette Petit, son épouse, tous demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Jacques Petit, boulanger, demeurant en la ville de Nevers, Pierre Turigny, premier maréchal-des-logis en chef du troisième régiment des chevau-légers, et Madeleine Ruby, son épouse, contre Me Claude Rousset, conseiller du roi, son premier avocat au bailliage royal de Nivernais et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 21 mars : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Jean-Pierre Damas, comte d'Anlezy, maréchal des camps et armées du roi pour la rénovation de tous les droits et devoirs à lui dus à cause de ses terres, fiefs et seigneuries de Fleury-la-Tour, Crécy et Tintury en partie, etc. — 28 mars : messire Claude-Gaspard Prisye de Chazelle, écuyer, conseiller auditeur ordinaire de la Chambre des comptes de Paris, seigneur d'Azy-le-Vif, Paranche, Tabourneau, Chabbé et autres lieux, et dame Françoise-Louise-Marie Simonin du Vernay, son épouse, demeurant à Paris, place Vendôme, paroisse Saint-Roch, contre messire Jean-Michel Gascoing de Demeure, écuyer, et dame Marie-Louise de Boudeville, son épouse, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Martin. — 9 mai : Me Claude Garnier, ancien prieur, curé de la paroisse de La Montagne, actuellement curé de la paroisse de Dornecy, y demeurant, contre Agathe Gaillon, veuve de Barthélemy Bernon, manœuvre, demeurant à Cervenon, paroisse de Saint-Germain-des-Bois ; — demoiselle Marie Leblanc, veuve du sieur Antoine-Joseph Bouchard, bourgeois, demeurant actuellement en la ville de Nevers, tutrice de ses enfants, contre messire Joseph Marie, écuyer, seigneur et baron d'Avigneau, et dame Geneviève Frappier, son épouse, demoiselle Catherine-Camille Frappier de Ratilly, demeurant en la ville d'Auxerre, lesdites dame et demoiselle Frappier de Ratilly héritières chacune pour moitié de messire Pierre Frappier de Dalinet et de dame Marie-Camille de La Bussière, leurs père et mère. — 11 juillet : messire Nicolas Duvivier, prêtre, curé de la paroisse de Chevannes-sous-Montenoison, contre Gabriel Champesle l'aîné, marchand de bois pour la provision de Paris, demeurant au bourg et paroisse dudit Chevannes. — 18 juillet : dame Louise-Charlotte-Nicole de Truffin, veuve de messire Pierre de Faubert, chevalier, seigneur de Crécy, Bissy, Montpetit et autres lieux, demeurant en son château de Crécy en Bourgogne, contre messire Claude de Chargère, écuyer, demeurant en la paroisse de Millay. — 25 juin : réception de François Jacquard en qualité de notaire royal, tabellion, garde-notes et greffier des arbitrages en la ville de Château-Chinon ; — messire Antoine-Augustin Verron, prêtre, curé de la ville et paroisse de Souvigny, prieur du prieuré de Mazille, demeurant audit Souvigny, contre Léonard-Louis Gorry, fermier dudit prieuré. — 2 août : Me Michel Bouez, avocat au Parlement de Paris, demeurant rue Saint-Hyacinthe, paroisse Saint-Benoît, seigneur haut justicier du village d'Amazy, Chevannes et autres lieux, contre messire Jean Régné, prêtre, curé de la paroisse d'Amazy, qui est condamné : 1o « à donner audit Me Bouez, à la dame son épouse et à leurs enfants l'eau bénite par présentation de l'aspersoir séparément, avec distinction, avant le peuple, les dimanches et fêtes solennelles en l'église paroissiale d'Amazy, même en l'absence dud. Me Bouez à la dame son épouse et à leurs enfants ; 2o à recommander à ses prônes ledit Me Bouez comme seigneur haut justicier d'Amazy et la dame son épouse nommément et avec expression de leurs noms et qualité, et leurs enfants dans les prières publiques ; 3o à donner audit Me Bouez, à la dame son épouse et à leurs enfants, les jours de fêtes solennelles et de celle du patron de l'église, les encensements à la messe et à vêpres ; le tout conformément aux réglements et au rituel du diocèse de Nevers ; et, pour s'y être refusé jusqu'à ce jour, le condamnons aux dépens. » — 8 août : messire Claude

de Chabannes, marquis de Chabannes, ancien capitaine au régiment de Lameth-cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Rosemont, Luthenay, La Vesvre et dépendances, demeurant ordinairement en la ville de Clamecy, contre Gabriel Pascaut, propriétaire, demeurant au village du Thoreau, paroisse de Luthenay; — messire Nicolas-François Tirode, prêtre, curé de la paroisse de Rouy, y demeurant, contre les dames prieure et religieuses du prieuré royal de La Fermeté, sis en la paroisse de Prye-sur-l'Ixeure. — 17 août : réception de Me Jacques Dumont en qualité de procureur du roi en la prévôté royale de Sancoins; — messire Jean Rousseau, prêtre, curé de la paroisse de Brinon-les-Allemands, contre Joseph Perronny, bourgeois, demeurant au Lieu-Baron, paroisse de Chantenay. — 22 août : réception de Me Jean-Alban Lefiot, avocat au parlement de Dijon, en qualité d'avocat au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 29 août : réception de Me Vincent Radot en qualité de notaire royal à la résidence de Pazy. — 14 novembre : réceptions de Me Pierre-Louis Bonamour, avocat en Parlement, en qualité de notaire royal à la résidence de Montreuillon; — d'Edouard Bertrand en qualité de notaire royal à la résidence de Larochemillay. — 21 novembre : réception de Jean-Pierre Hornsteiner en qualité de notaire royal à la résidence de Cervon. — 7 décembre : acte de la lecture de lettres à terrier accordées à messire Antoine-Louis-François Viel de Lunas, marquis d'Espeuilles. — 19 décembre : Claude Auger, marchand de fer, demeurant en la ville de La Charité, faubourg de Loire, paroisse de Sainte-Croix, contre Edme Jullien père, marchand, demeurant en la même ville, faubourg de Loire, même paroisse, et Antoine Jullien, son fils, et de demoiselle Jeanne Auclerc; — messire Simon Salonnier, écuyer, sieur de Varennes, contre les habitants de la paroisse de Sermages : sentence autorisant ledit sieur de Varennes, ses successeurs et ayants-cause, à jouir à l'avenir de la chapelle dite de Varennes, située en l'église paroissiale de Sermages, et à s'y placer à l'exclusion de tous autres habitants, à la charge par ledit sieur de Varennes, ses successeurs et ayants-cause, d'entretenir et réparer à leurs frais ladite chapelle, de la décorer convenablement, de rembourser aux fabriciens et habitants le coût des carrelages et autres dépenses par eux faites à ladite chapelle pendant le cours de l'instance, et de payer les dépens par eux faits sur ladite contestation, suivant l'arrêté ou la taxe qui en sera faite, ce qui sera exécuté, etc.; attendu que ledit sieur de Varennes est fondé en titres.

B. 628. (Cahier.) — In-folio de 70 feuillets, papier.

1782. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 6 février : Me Joseph Jourdier, procureur du roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre le sieur Bourgillon de La Motte, ancien officier d'infanterie, demeurant en la ville de Pouilly-sur-Loire. — 27 février : Me Claude Meure, notaire royal, contre la dame veuve Garnier. — 6 mars : réception de Me Charles-Mathurin Martin en qualité de notaire royal à la résidence de Prémery et Lurcy-le-Bourg. — 13 mars : ordonnance présidiale des réparations à faire à l'église de Champallement. — 24 avril : messire Paul-Augustin Save, seigneur d'Ougny, ancien chevau-léger de la garde ordinaire du roi, demeurant au château d'Ougny, contre Pierrette Gallois, veuve d'Etienne Petit-Guillaume. — 8 mai : acte de la lecture de lettres de bénéfice d'inventaire obtenues par demoiselle Marguerite Rabigot, femme de Me Jean-Louis Rocheux des Tours, avocat en Parlement; — messire Etienne-Nazaire Girard, écuyer, seigneur de Montiffault, Chasnay, La Vernière, Beaumont et autres lieux, demeurant actuellement en la ville de Nevers, contre Maurice Chapier, vigneron, demeurant au faubourg de Moulins de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 29 mai : dame Marie-Françoise de Champs de Saint-Léger, veuve de messire Claude de Pagany, chevalier, seigneur de La Chaize, Précy-Chéreau et autres lieux, ancien capitaine au régiment de Hainaut-infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, pensionnaire du roi, son gouverneur en la ville de Corbigny, tutrice de ses enfants, demeurant en son château de La Chaize, paroisse de Pazy, contre Nicolas Billardon, sieur d'Ainay, demeurant audit Ainay, paroisse de Guipy; — dame Marie-Madeleine Salonnyer, veuve de messire Paul, comte de Chabannes, contre messire François de Mascrany, comte de Château-Chinon. — 5 juin : commission donnée au sieur Cabaille de Vasselange, avocat, pour exercer les fonctions de juge de la justice de l'Ile-Savary et de celle de Mauboux. — 26 juin : texte de la lecture d'un acte de donation entre-vif fait par le sieur Jean-Louis Rocheux, sieur des Aubus, au profit du sieur Jean-Louis Rocheux des Tours, docteur en médecine, son fils, du 14 avril 1780; — messire Jean-Baptiste-René de Percy, abbé du chapitre de l'église collégiale et abbatiale de Saint-Barthélemy de Cervon contre les chanoines et chapitre de ladite église : réparations à l'église de Cervon. —

18 juillet : acte du serment prêté par Jean-François Héreau, et installation du même en qualité de bailli de la terre et baronnie de Demain-la-Collancelle, office auquel il avait été nommé par messire Charles-David Le Pelletier, chevalier, comte d'Aunay, seigneur de ladite justice, le 20 avril 1780; — installation de Me Colas, en qualité de juge des justices des terres, seigneuries et fiefs de Guérigny, Vrille, Demeurs, Villemenant, Frasnay-les-Chanoines, La Douée, Montigny, Gondelin, Marzy, Biez, Médine, Minier, La Motte-d'Ourouër et dépendances, office auquel il avait été nommé par le roi le 10 dudit mois ; — installation de Me François Leblanc de La Passière, en qualité de procureur du roi des mêmes justices ; — installation de Jacques Berger en qualité de greffier des mêmes justices. — 14 août : dame Marie Grosjean de Vincelles, veuve de Me Louis Morin de Cuizy, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, contre Jean Laurent, laboureur, demeurant à Vignol ; — 21 août : acte du serment prêté par Me Henri Régnaud, procureur fiscal à Luzy, et investiture du même, en qualité de juge de la justice de Tourny, office auquel il avait été nommé par messire Anne-Philippe Piétremand de Valloy, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie de Tourny ; — réception de Jean-Claude-Philbert Godin en qualité de notaire royal à la résidence de Savigny-sur-Canne. — 28 août : installation de Me Binet, en qualité de procureur du roi des justices des terres, seigneuries et fiefs de Narcy, Narcy-Rue-des-Fourneaux, Richerand, Ouvrault, Bois-Gavard, La Vache, La Bletterie, Berlière et dépendances; — Me Pierre Narjot, procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et dame Marie Bergeron de Bougy, son épouse, héritière pour un tiers de Me Pierre-Robert Bergeron de Bougy, son père, et pour un quart de dame Marie Garilland de Francheville, sa mère, contre François-Louis Bergeron, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, le sieur Pierre Bergeron, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Sancoins, frères germains de ladite dame, et Balthazar Béraut, bourgeois, demeurant au bourg de Lurcy-Lévy, frère utérin de ladite dame. — 4 septembre : réception du sieur Belanger en qualité de notaire royal à la résidence de Guérigny ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par la dame Crozat, comtesse de Béthune, tant en son nom que comme tutrice honoraire de demoiselle Adélaïde-Léontine-Françoise de Béthune, sa fille, et de M. le comte de Béthune, les comte et comtesse de Masséran, et dame Louise-Charlotte de Béthune, veuve de M. de La Tour du Pin de La Charce, pour la rénovation du terrier de la baronnie d'Aspremont, et des seigneuries de Laumois, Oméry, Les Réaux et dépendances. — 1er octobre : Sébastien Le Goube du Breuille, bourgeois, demeurant au Breuille, paroisse de Prémery, contre Edouard Tardy, marchand, demeurant au lieu du Gué, même paroisse. — 20 novembre : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par le duc de Nevers pour la rénovation du terrier de Montenoison et Champallement. — 27 novembre : réception de Jacques Boucherat, en qualité de sergent royal à la résidence du Val-Saint-Georges. — 18 septembre : messire Jacques-Gilbert Duvernoy, prêtre, curé de la paroise d'Igornay, près Autun, contre le sieur Bonnet, marchand, demeurant au lieu de La Baillie, paroisse de Vomas.

B. 629. (Cahier). — In-folio de 100 feuillets, papier.

1783-1784. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 8 janvier : messire Benoît Moreau, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, seigneur de Meauce, Trémigny, Bouy, Travan, Montmigny, Passençay et autres lieux, demeurant en la ville de Nevers, contre dame Catherine Enfer, veuve de Claude-Joseph Charramond, demeurant en la même ville. — 15 janvier : Jacques Bourceret, arpenteur et commissaire à terrier, demeurant à Château-Chinon, contre Dominique Gautherin, marchand, demeurant à Chaumard. — 22 janvier : réception de Joseph-Philibert-François Dubois en qualité de notaire royal à la résidence de Moulins-Engilbert ; — de Joseph Duchemin en qualité de notaire royal à la même résidence. — 29 janvier : réception de Jean-Etienne Roux en qualité de notaire royal à la résidence de Decize. — 30 janvier : messire Lazare-François Dessauze, prêtre, curé de la paroisse de Frétoy et Planchez, contre Jeanne Clémendot, veuve de François Robin, laboureur. — 5 février : acte du serment prêté par Louis-Antoine Marchangy et investiture du même en qualité de bailly, juge et garde de la justice de Sury, office auquel il avait été nommé par messire Charles-François Laurès, chevalier, conseiller du roi honoraire en la cour et grand'chambre du Parlement de Paris, seigneur de ladite justice ; — réception du même en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Saulge. — 12 février : acte du serment prêté par Me Jean-Baptiste Caillery, de Montreuillon, et investiture du même en qualité de juge de Saint-André-de Luzy, office auquel il avait été nommé par messire

Dominique de La Rochefoucauld, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, archevêque de Rouen, primat de Normandie, abbé de la Sainte-Trinité de Fécamp, abbé, chef et supérieur général, administrateur perpétuel de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny; — réception de Pierre-François Robin en qualité de notaire royal au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier; — messire Guillaume Paillard, prêtre, curé de la paroisse d'Ourouër-aux-Amognes, y demeurant, héritier du sieur Eustache Paillard, son frère, précédent titulaire de ladite cure, contre Jacques Thomas, propriétaire, demeurant au bas de Cougnan, même paroisse. — 26 février : réception de Me Pierre-Nicolas Douette, commissaire en droits seigneuriaux, en qualité de notaire royal à la résidence de Ganay-sur-Loire. — 26 mars : réception de Jean Lapertot en qualité de notaire royal au présidial de Saint-Pierre-le Moûtier. — 9 avril : messire Jean-Louis Lhopitau, prêtre, curé et prieur de la paroisse d'Aunay, contre messire Henry Dony, prêtre, curé de la paroisse d'Achun, et Me Charles Dony, notaire, demeurant à Chougny, héritiers de Me Sébastien Dony, ancien curé d'Aunay. — 30 avril : acte du serment prêté par Me Pougault, juge des justices de Vandenesse, prieuré de Saint-Honoré, prieuré et commanderie de Biches, et investiture du même en qualité de juge de la justice et gruerie de Bunas, office auquel il avait été nommé par les prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, seigneurs de ladite justice; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Elie-Charles de Tailleyrand-Périgord, prince de Chalais, grand d'Espagne de première classe, mestre de camp en second du régiment Royal-Pologne cavalerie, tant en son nom que comme mari de dame Marie-Caroline-Rosalie de Baylens de Poyanne, princesse de Chalais, à cause de leur marquisat, terre et seigneurie de Vandenesse, Noury et Veroux; — installation de Me Jean-Baptiste-Etienne Decolons avocat en Parlement, en qualité de procureur du roi en la compagnie de maréchaussée du Bourbonnais à la résidence de Nevers; — dom Berchoud, religieux profès de l'étroite observance de l'ordre de Cluny, chapelain titulaire de la chapelle de Saint-Jean, érigée en l'église Notre-Dame de la ville de La Charité-sur-Loire, poursuite et diligence de dom François Lallier, religieux dudit ordre, procureur du prieuré de La Charité, y demeurant, contre Jacques Aucouturier, vigneron, demeurant en la ville de La Charité; — Joseph Godin, commis en second à la régie générale des aides et droits réunis, direction de Landivisiau en Basse-Bretagne, Jean-Baptiste Barthoneuf, marchand-distillateur, demeurant en la ville de Clermont-Ferrand, et demoiselle Jeanne Godin, son épouse, et demoiselle Jeanne-Fleurie Godin, demeurant aussi audit Clermont-Ferrand, contre demoiselle Madeleine Micault, veuve de François Rigny, bourgeois, demeurant en la paroisse de Béard, et messire Antoine Chedez, prêtre, curé de Champvert, tuteur de Joseph et Catherine Rigny, enfants du premier lit dudit défunt. — 7 mai : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Joseph-Pierre-François-Xavier Foullon de Doué, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, et dame Isabelle-Jacqueline-Joséphine de Pestre, son épouse, seigneur et dame du marquisat de La Tournelle, Beauregard, Poisson, Fachin, Maisoncomte, Aron, Aringette et autres lieux. — 14 mai : demoiselle Marie Cacadier, épouse du sieur Louis Gingaut, demeurant paroisse de Saint-Germain-sur-l'Aubois, contre Pierre-François Pivain de Prailloux. — 4 juin : réception de Me François Ravary en qualité de notaire royal à la résidence de Moulins-Engilbert. — 5 juin : messire Jean-Baptiste Mallapart, archiprêtre et curé de la ville et paroisse de Luzy, y demeurant, contre Claude Durand du Montot, bourgeois. — 18 juin : réception de Jean Duvernoy en qualité de notaire royal à la résidence d'Arleuf. — 2 juillet : Guillaume-Nazaire Dubled de Montfleury, bourgeois, et dame Jeanne Feuillet, son épouse, ladite dame fille et unique héritière de dame Geneviève Gudin, sa mère, veuve de Claude Feuillet, demeurant en la ville de Lormes, contre Jean Desfossés, marchand tanneur à Château-Chinon. — 16 juillet : réception de François Louault en qualité de notaire royal à la résidence de la ville de La Charité; — messire Charles Arvey, prêtre, curé de la paroisse d'Onlay, contre Jeanne Moreau, veuve de Pierre Guenaud, tailleur d'habits, demeurant à Château-Chinon. — 30 juillet : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par le duc de Nevers pour la rénovation du terrier de sa terre, seigneurie et châtellenie de la ville de Clamecy et dépendances. — 31 juillet : Simon Ragon, bourgeois, demeurant au château de Bailly, paroisse de Magny, contre Me Etienne Flandin, notaire royal et contrôleur des actes, demeurant à Corbigny. — 7 août : messire Antoine Gaulon, prêtre, curé de la paroisse de Marzy, y demeurant, contre Pierre Bongrand, vigneron, demeurant en ladite paroisse. — 3 septembre : acte de la lecture d'une donation faite par messire Joseph-Christophe Lemuet de Bellombre, chevalier de la baronnie et poté d'Asnois, Saligny et Bidon, seigneur de Saint-Germain-des-Bois, Tuigny, Escolives, fief d'Yonne, Bellombre, La Motte et autres

lieux, lieutenant général d'épée au bailliage et comté d'Auxerre au profit de messire Jules-César Lemuet de Turigny, chevalier, capitaine d'artillerie, du 14 mai précédent ; — réception de Me Pierre Tardy, avocat en Parlement, en qualité de secrétaire-greffier du point d'honneur au bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Henri-Charles de Thyard, de Bissy, comte de Thyard, baron de Vaux, lieutenant général des armées du roi, gouverneur pour Sa Majesté des ville et château de Brest et île d'Ouessant, commandant en chef en Provence, premier écuyer de Mgr le duc d'Orléans, pour la rénovation du terrier de sa terre de Vaux ; — acte de la lecture du testament de messire Joseph Perraudin, archiprêtre, curé de Druy, du 16 mars 1781. — 1er octobre : réception de Bernard Lhomme en qualité de second huissier audiencier au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 26 novembre : messire Jacques-Louis de La Ferté-Meun, chevalier, vicomte de La Ferté, demeurant en son château de Saulière, paroisse de Saint-Péreuse, contre Jean Cas, ci-devant agent des affaires de Madame la comtesse de La Rochemillet, demeurant au château de La Rochemillet. — 3 décembre : acte de la lecture du testament de Jean-Baptiste Marchangy, du 2 novembre précédent, portant substitution au profit des enfants nés et à naître de Jean Marchangy et des enfants d'Anne Marchangy, ses frère et sœur ; — Charles-François Guillier de Mont, lieutenant général civil, criminel et de police du bailliage, duché-pairie et domaine de Nivernois et Donziois, demeurant à Nevers, et Charles-Jérôme Guillier de Mont, bourgeois, demeurant à Chalvron, contre le sieur Guillier des Vallerins, bourgeois, demeurant paroisse de Limanton. — 17 décembre : installation de Me Pierre-Gabriel Vyau de Baudreuille en qualité de lieutenant général au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — messire Nicolas Dutreuil, prêtre du diocèse d'Autun, ci-devant curé de la paroisse de Munot, diocèse d'Auxerre, et actuellement curé de celle de Garchy, même diocèse, y demeurant, contre messire Pierre Bergounioux, prêtre du diocèse de Clermont, ci-devant curé de la paroisse de Garchy et actuellement curé de la paroisse de Saint-Jacques de la ville de La Charité ; — messire Charles-François Bricault, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Brain, Saint-Léger, Clos-Morin et autres lieux, demeurant à Paris, en son hôtel, rue Saint-Antoine, au Marais, contre le sieur François Clément, ancien officier de maréchaussée et pensionnaire de Sa Majesté, demeurant à Decize, paroisse Saint-Aré. — 1784 : 7 janvier : Me Antoine Caillery, marchand, fermier des revenus du prieuré de Saint-André-lès-Luzy, Sémelay et autres lieux, demeurant en la paroisse de Cuzy, contre Gentien Asselinot des Mazures de La Pruneville, seigneur de La Bussière, et dame Catherine-Antoinette des Bâtisses, son épouse, demeurant au château de La Bussière, paroisse de Sémelay. — 21 janvier : acte de la lecture de lettres d'honorariat accordées à Me Jacques-Henry Vyau de Baudreuille, ancien lieutenant général au présidial. — — 28 décembre : réception de Louis Dubois en qualité de notaire royal à la résidence de Lucenay-les-Aix.

B. 630. (In-folio.) — Cahier de 116 feuillets, papier.

1784. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 18 février : Me Jacques Lefebvre, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Hilaire et Fontaine, son annexe, demeurant audit Saint-Hilaire, contre Étienne Régnier, clerc, demeurant au Port-Tarreau, paroisse dudit Saint-Hilaire. — 3 mars : dame Reine-Sophie de Chéry, épouse de messire Guillaume de Palierne, chevalier, seigneur de Saux, demeurant en son château de Chevagne, contre son mari ; — messire Jean Roy, prêtre, curé de la paroisse de Cuncy-lès-Varzy, y demeurant, contre les habitants de ladite paroisse. — 10 mars : réception de Jean Sautereau en qualité de notaire royal à la résidence de Mouron. — 17 mars : réception de Jean-Gabriel Resmond en qualité de notaire royal à la résidence du Veurdre. — 24 mars : dom Claude Tirode, religieux bénédictin, prieur du prieuré de Biches, dépendant de la chambrerie du prieuré de La Charité unie à la maison conventuelle dudit prieuré, contre Pierre Barbier, demeurant au lieu et paroisse dudit Biches ; — messire Edme-Marie Bouard, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, prieur du prieuré de Saint-Victor de ladite ville, y demeurant, cloître Saint-Cyr, paroisse Saint-Jean, contre Me Hubert Bernard de Presle, ancien commensal de la maison du roi, demeurant à Presle, paroisse de Cuffy. — 28 avril : messire Jean-Baptiste Bazot, prêtre, curé de la paroisse de Champallement, y demeurant, contre Jean-Louis Leclère, marchand fermier et adjudicataire des réparations de l'église dudit Champallement, demeurant au lieu et paroisse de Giry : réparations à l'église dudit Champallement. — 12 mai : acte du serment prêté par Me Hugues Grenet et investiture du même en qualité de juge de la justice de Thaix et de Couëron, office auquel il avait été nommé par demoiselle Antoinette-Martiale-

Perpétue Melon de Martigny, dame desdites justices, le 11 mai 1783. — 26 mai : réception de Charles-Etienne Midou en qualité de notaire royal à la résidence de Champlemy ; — 9 juin : installation de Me Jean-Louis Pinot en qualité de lieutenant assesseur civil et criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 23 juin : acte du serment prêté par Me Henri Brue et investiture du même en qualité de bailly des justices de Givry, la Môle et dépendances, office auquel il avait été nommé par le seigneur dudit lieu ; — Me Jean-Dominique-Elie Hérault de Perny, prévôt général de messieurs les maréchaux de France à la connétablie de la Table de Marbre du palais, à Paris, demeurant à Clamecy, contre dame Catherine Roger de La Martinière, sa mère, veuve de Me Dominique Hérault, demeurant audit Clamecy. — 22 juillet : messire Désiré Rose, prêtre, curé d'Ougny, y demeurant, et Guillaume Guillemenot, fabricien, demeurant paroisse d'Ougny, contre Françoise Boulandet, veuve de Pierre Goussot, marchand, demeurant en la paroisse d'Aunay. — 4 août : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par les religieux, prieur claustral, couvent et offices claustraux du prieuré de Notre-Dame de La Charité-sur-Loire pour la rénovation du terrier des fiefs, terres et seigneuries de Pouilly, Maltaverne, Petit-Magny, Charenton, Rochefort, Champfraut, Berry, Sainte-Montaine, La Maisonfort, Sainte-Marie-sous-Sancerre, Villabon, Biches, Maupertuis, Ourouër, Soury, La Charnaye, Champvoux, des fiefs dépendant de la chapelle de Saint-Jean, de celle de Saint-Lazare, du doyenné et du May de La Madelaine ; — Augustin et François Borget, bourgeois et maître de forge, demeurant au lieu de Cramain, paroisse de Chasnay, contre Nicolas-François Paichereau de Cramain, aussi maître de forge, demeurant en la ville de La Charité. — 11 août : acte de la lecture des lettres à terrier obtenues par messire Pierre-Etienne Bruneau, chevalier, baron de Vitry, pour ses terres de Champlevrier, Champrobert, La Roche, Villette-les-Forges, Saint-Jean-de-Curtil, Moncharlon et La Corvée en partie ; — messire Guillaume-Antoine du Broc, chevalier, seigneur de Perchenet, La Varenne et autres lieux, demeurant en son château de La Varenne, paroisse de Marré-en-Bazois, seul et unique héritier de messire François du Broc, son père, qui était héritier bénéficiaire de messire Charles-Arnaud du Broc, seigneur de La Barre, son frère, contre Joseph Fournier, domestique, demeurant au village de Paraize, paroisse de Livry. — 18 août : les dames religieuses Ursulines de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, y demeurant, contre Charles-Louis Delafond de Fontallier, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 1er septembre : réceptions de Michel Robin, en qualité de procureur au présidial ; — de Me Marie-Jacques-François-de-Paul-Bonaventure Grenot, avocat en Parlement, en qualité de notaire royal à la résidence de Decize ; — acte du serment prêté par Me François Héreau, avocat en Parlement, et investiture du même en qualité de juge de la terre, justice et seigneurie de Guipy et dépendances, office auquel il avait été nommé par monsieur le baron d'Aizy, seigneur de ladite justice. — 17 novembre : installation de Me Jacques-Olivier Riffé, avocat en Parlement, demeurant à Nevers, dans la charge de procureur du roi de la justice de Guérigny, Vrille, Demeurs, Villemenant, Frasnay-les-Chanoines, La Douée, Montigny, Gondelins, Narcy, Biez, Médine, Miniers, La Motte d'Ourouër et dépendances. — 24 novembre : acte du serment prêté par Me Jean Baptiste Goyard et investiture du même en qualité de juge des justices de Garnat et Dompierre, office auquel il avait été nommé par les seigneurs desdites justices. — 1er décembre : réceptions de François Dupont en qualité de notaire royal à la résidence de Cronat ; — de François Audiat en qualité de notaire royal à la résidence de Pouilly ; — Louis Foucher, commis des régies du roi, demeurant au bourg et paroisse de Châtillon-en-Bazois, et dame Jeanne Gondier, son épouse, Gilbert Gondier, négociant à Saint-Domingue, demoiselles Louise et Marie Gondier, filles majeures, demeurant à Château-Chinon, contre Jean-Baptiste Gondier de La Vallée, bourgeois, demeurant à Bussière, paroisse de Montigny-sur-Canne. — 15 décembre : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par dame Louise-Françoise-Thérèse Viel de Lunas, veuve de messire Jean-Edouard de Marguerie, vivant chevalier, comte de Marguerie, l'un des anciens mousquetaires du roi, pour la rénovation du terrier de ses terres et seigneuries de Lamnay-sur-Loire, Craux, Cossaye et autres lieux ; — Me Jean Houry, prêtre, curé de la paroisse de Surgy ; contre Louis Veullard, garde forestier, demeurant en ladite paroisse. — 1785, 12 janvier : réception de Jean-Baptiste Malaisé en qualité de notaire royal à la résidence de Chevannes-sous-Montenoison. — 26 janvier : François Perroteau, marchand libraire, demeurant à Nevers, paroisse Saint-Jean, contre Antoine-Nicolas Vergaland, voiturier par terre, demeurant à Saint-Pierre-le-Moûtier. — 27 janvier : Gilbert Gautheron, marchand manufacturier en faïence, lieutenant de la louveterie royale, demeurant en la ville de Nevers, contre M. de Chéry, chevalier, seigneur de Montigny-sur-Canne. — 16 février : réceptions de François-Marie Garenne en qualité de sergent royal à

la résidence Cercy-la-Tour ; — de Hugues Neaudot en qualité de notaire royal à la résidence d'Asnois ; — de Jean-Baptiste Moreau en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Saulge ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Pierre-François Fournier, comte de Quincy, pour la rénovation du terrier des terres et seigneuries d'Arthel, Authiou, Soffin et dépendances. — 9 mars : acte du serment prêté par Me Jean-Alban Lefiot de Lavault, avocat en Parlement, et investiture du même en qualité de bailly civil, criminel et de police des justices du prieuré de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, Livry et autres justices dépendantes dudit prieuré, office auquel il avait été nommé par dom Abel de L'Espinasse, seigneur prieur dudit prieuré. — 17 mai : dame Françoise Gondier, dame des fiefs, terres et seigneuries de Mons et Chauvance-en-Bazois, demeurant en son château et paroisse de Mons, contre messire Joseph-Gabriel Fournier de Quincy, seigneur de La Charnaye, y demeurant, paroisse d'Argenvière. — 6 avril : réception de Louis-Emmanuel Dubacq en qualité de notaire royal à la résidence de Seneux. — 13 avril : installation de M. Ballard en qualité de maire de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 27 avril : demoiselles Guillemette et Françoise Alloury de Grandfond, procédant sous l'autorité de messire Guillaume Alloury de Grandfond, capitaine de cavalerie, gouverneur de la ville de Moulins-Engilbert, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, leur curateur, demeurant au lieu de Bonnefert, paroisse de Langeron, contre Antoine Rat, maître de la poste aux chevaux de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 4 mai : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par dame Jeanne de Bar, dame des terres et seigneuries de Neuvy-le-Barrois, Pée, La Garenne, La Tournelle, Bobard, Les Fontaines et autres lieux, veuve de messire Joseph-Marie de Raffélis, marquis de Saint-Sauveur, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur général de la cavalerie et des dragons, pour la rénovation du terrier desdites seigneuries ; — messire François Mouchet de Villedieu, évêque de Digne en Provence, seigneur et prieur de Saint-Révérien, demeurant en son palais épiscopal, audit Digne, contre Nicolas Bourdier, marchand, demeurant à Marolle, paroisse d'Oulon. — 12 mai : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Charles-Jean-Baptiste des Galois de La Tour, premier président de la cour de parlement d'Aix, commissaire départi et intendant de Provence, chevalier, marquis de Saint-Aubin, baron de Chézelles, Dompierre, seigneur de La Tour, Cherray et autres lieux, pour la rénovation du terrier de ladite baronnie de Chézelles et Dompierre ; — François Laporte, marchand fripier, et Anne Clerc, sa femme, demeurant à Nevers, rue et paroisse Saint-Martin, Louis Marmion, marchand, et Jeanne Clerc, sa femme, demeurant au bourg et paroisse de Lurcy, contre Louis Archambault, procureur à Nevers, et dame Elisabeth Martin, son épouse. — 25 mai : réception de Pierre-Noël Jolly en qualité de conseiller-maire en la ville et communauté de Lormes ; — de Jean-Pierre Coppin en qualité de notaire royal à la résidence de La Collancelle.

B. 631. (Cahier.) — In-folio de 50 feuillets, papier.

1785. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1er juin : acte du serment prêté par Me Jean-Baptiste-Lazare Pougault, avocat en Parlement, et investiture du même en qualité de bailly juge de Brinay, Chamorot, La Cour et Villeneuve, office auquel il avait été nommé par les sieurs de Bréchard frères le 16 mars précédent. — 15 juin : « Ouï en personne frère Claude Ruby, religieux de l'ordre des Frères-Mineurs de Saint-Augustin, ci-devant prieur du couvent desdits Saint-Augustins de cette ville, lequel nous a requis d'ordonner l'enregistrement de l'arrêt de la cour de Parlement de Paris du dix may dernier, qui l'a reçu au serment d'avocat ; et, sur ce ouy le procureur du roi qui a dit qu'il lui paraissoit étonnant que ledit frère Claude Ruby se présentât pour requérir l'enregistrement de sa matricule d'avocat, lorsque, sur la communication qu'il m'a fait à la chambre du conseil où il s'est présenté avant la tenue de l'audience, il lui avoit été observé qu'étant connu en cette ville pour religieux, il ne pouvoit y exercer lad. profession d'avocat qu'il ne justifiât d'une sécularisation revêtue des formalités de droit ; que si la cour du Parlement l'avoit admis au serment d'avocat, il pensoit que c'étoit à l'effet de la scrupuleuse attention qu'il paraissoit que frère Ruby avoit apporté à sceller sa qualité de religieux dans tous les actes du cours de droit, lettre de bachelier et de licence, en se qualifiant seulement de prêtre, d'ancien curé de Rougemont, que la cour, ne le connoissant pas, et ne voyant rien qui lui indiquât la réclusion dudit frère Ruby, puisque son habillement est celui d'un clerc régulier, sa religion a été surprise ; ledit frère Ruby, Augustin, auroit dû, avant de se présenter à la barre, s'empresser d'établir la réalité de sa sécularisation, et ce, avec d'autant plus de raison, que par sen-

tence de ce siége du vingt-quatre novembre dernier, rendue dans une contestation qui subsistoit entre luy et un nommé Dufond, fermier en la paroisse de Varennes-lès-Nevers, il lui avoit été déjà enjoint de justifier de sa prétendue sécularisation; que ne l'ayant pas fait et s'y refusant encore, ledit procureur du roi requiert qu'avant de procéder à l'enregistrement de la matricule d'avocat présentée par frère Claude Ruby, religieux Augustin, sous la seule dénomination de Me Claude Ruby, il soit ordonné qu'il sera tenu de justifier de sa sécularisation. Faisant droit sur la réquisition dudit procureur du roi, et avant de faire droit sur la réquisition verbale et judiciaire dudit frère Claude Ruby, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, ci-devant prieur du couvent desd. Augustins de cette ville, nous ordonnons que ledit frère Ruby sera tenu de justifier de sa sécularisation dans les formes de droit, pour, ce fait, être statué ainsi qu'il appartiendra. » — 22 juin : messire Pierre-Régis-Camille de La Jaumes, prieur du prieuré de Lurcy-le-Bourg, demeurant ordinairement en la ville de Langogne-en-Gévaudan, contre messire Louis Convert, curé de Giry. — 6 juillet : réceptions du sieur Dumoulin en qualité de notaire royal au grenier à sel de Saint-Saulge; — de Léonard Houdaille en qualité de sergent royal à la résidence de Lormes ; — de Jean-Gabriel Clément en qualité de sergent royal à la résidence de Tannay. — 13 juillet : réception de Louis-Pierre Charbonneau en qualité de notaire royal à la résidence de Brinon-les-Allemands ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par les prieur et religieux de la chartreuse d'Apponay. — 20 juillet : acte du serment prêté par Me Michel Pierre de Champrobert, avocat en Parlement, et investiture du même en qualité de juge de Magny, office auquel il avait été nommé par messire Guillaume Decantes chanoine, vicaire général et trésorier de l'église de Nevers, et en cette dernière qualité, seigneur haut justicier dudit Magny. — 27 juillet : acte de la lecture de la donation faite le 21 avril précédent par Me Edme-Laurent Alixand de Cuffier, grènetier au grenier à sel de Saint-Pierre-le-Moûtier, au profit de Louis-François Thomas-Maslin et Edme-Laurent Thomas-Maslin, frères. — 10 août : acte du serment prêté par Me Massé, avocat en Parlement, juge des ville et justice de Villequiers en Berry, et investiture du même en qualité de juge du Chautay, office auquel il avait été nommé par messire Jean-Agathange de Digoine, seigneur de Bel et de la terre et justice du Chautay, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, le 3 juin précédent. — 24 août : Claude Duminy père, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre les sieurs recteurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu de La Charité. — 31 août : réception d'Annet Bellet en qualité de notaire royal à la résidence de Château-Chinon. — 6 septembre : Pierre Habert, marchand libraire, demeurant en la ville de Clamecy, contre M. Marille, prêtre, curé de la paroisse de Vielmanay, y demeurant. — 19 octobre : messires Louis-Pierre-Étienne de Berthier, écuyer, et Jean-Pomponne de Berthier, écuyer, frères germains, enfants de messire Étienne-François de Berthier, chevalier, seigneur de Bizy, Neures, Contre, La Maure, La Vallée, Les Fougis, Thionne, Marcy et autres lieux et de dame Louise-Rose Babaud de La Chaussade, son épouse, contre le procureur du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 16 novembre : réception d'Étienne-François Rabier en qualité de notaire royal à la résidence de Corbigny. — 23 novembre : installation de Me Henry Breu en qualité de procureur du roi en la compagnie de maréchaussée du Bourbonnais à la résidence de Nevers. — 7 décembre : réception du sieur Garnier des Bruères en qualité de conseiller du roi, receveur des consignations au présidial ; — installation de Me François-Étienne Berger de Saint-Quentin, avocat en Parlement, en qualité de juge des justices royales de Narcy et dépendances. — 14 décembre : François Morvanchet, maître en chirurgie et receveur fabricien de la paroisse de Saint-Pierre de la ville de Luzy, y demeurant, contre Charles Pelletier, ancien fabricien de ladite paroisse et premier échevin de ladite ville.

B. 632. (Cahier.) — In-folio de 78 feuillets, papier.

1786. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 11 janvier : installation de Me Maillot en qualité de conseiller-avocat-ancien au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 25 janvier : Antoine Péronny, bourgeois, et Marie Leclerc, son épouse, demeurant au Lieu-Baron, paroisse de Chantenay, contre Joseph Péronny de Dary et dame Françoise-Marie Dalligny, son épouse, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 1er février : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par dame Gabrielle de Perthuis, veuve de Léonard-Claude de Pracomtal, marquis de Pracomtal, et tutrice honoraire de messire Léonor-Anne-Gabriel de Pracomtal-Busseaux, marquis de Pracomtal, son fils, chevalier, seigneur de Vêvres, Rouy, Chevannes-Gazeaux,

Deuxvilles et autres lieux. — 8 février : acte de la lecture du testament de Marie-Anne Bourdeau, veuve de Laurent Barbier, arpenteur royal, demeurant à Mailly-Château. — 15 février : installation de M. Me Etienne-Marie Dubosc du Roseau en qualité de conseiller-lieutenant criminel au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Pierre-Claude des Jours, chevalier, comte de Mazille, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de dragons, seigneur des terres et seigneuries de Montarmin, La Goutte, La Faye, Bussière, Ettevaux, Mongenerat et autres lieux. — François Feuillet, marchand orfèvre, joailler, bijoutier, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, veuf en premières noces de demoiselle Marie-Madeleine Rameau de Neuville et des Theureaux, contre messire Henri Héron, prêtre, curé de Sainte-Croix, André Guillaubelle, marchand, et le sieur Lallemand, maître apothicaire et droguiste, demeurant tous les deux en la ville de La Charité, fabriciens de ladite paroisse Sainte-Croix : sentence condamnant lesdits curé et fabriciens de la paroisse Sainte-Croix à faire replacer au tombeau de la demoiselle Rameau de Neuville, la croix qu'ils ont fait ôter et poser au lieu où était ci-devant la croix publique du cimetière de ladite paroisse et à rétablir les pierres qui la portaient dans leur premier état. — 22 février : Jacques-Nicolas Germain, chirurgien-juré, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Nicolas Pouillot, laboureur, demeurant en la même ville. — 8 mars : réception de Jean Paillard, en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Germain-sur-l'Aubois. — 22 mars : messire Julien de Chargères, chevalier, seigneur des Planches, Chigy-le-Monial, ancien lieutenant d'infanterie au régiment d'Austrasie, demeurant en la ville de Bourbon-Lancy, contre Jean Maître, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse d'Issy-l'Evêque. — 29 mars : réception de Jean Lault des Brûlés en qualité de notaire royal à la résidence de Cercy-la-Tour. — 5 avril : installation de Claude Etignard de La Faulotte, avocat en Parlement, en qualité de maire de la ville et communauté de Château-Chinon. — 10 mai : réception d'Antoine-Jean-Baptiste Rouderon en qualité de notaire royal à la résidence de Nevers ; — messire Jean-Joseph Paillet, prêtre, docteur en Sorbonne, prieur commandataire du prieuré de Saint-Etienne de Nevers, contre messire Louis-Jacques de Chabannes, vicaire général du diocèse de Nevers, Louis-Antoine, vicomte de Chabannes, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Joachim, chevalier de Chabannes, seigneur d'Huez, Apiry et autres lieux, demeurant ordinairement en leur château d'Huez, paroisse du même nom ; — messire François Vadier, prêtre, prieur de La Montagne, demeurant en la maison curiale dudit lieu, contre Me François Carat, prêtre, demeurant en la paroisse de Grenois : sentence annulant la résignation de la cure de La Montagne faite par ledit Vadier audit Carat par acte du 19 juin 1785. — 17 mai : installation d'Antoine Perrier en qualité de conseiller-maire de la ville et communauté de Corbigny ; — messire Prix-Joseph Deschamps de Charmelieu, chevalier, marquis de Saint-Bris, capitaine-sous-lieutenant de la compagnie colonelle du régiment du colonel général de la cavalerie, et dame Elisabeth-Adélaïde Denis, son épouse, ladite dame seule et unique héritière de Mr Sylvain Denis, son père, demeurant en la ville d'Auxerre, contre Etienne Pluvinet du Colombier, bourgeois, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire. — 24 mai : acte de la lecture de lettre à terrier obtenues par Paul-Augustin Save, chevalier, seigneur d'Ougny ; — messire Jean-Claude Gauthier, curé de la paroisse de la Celle-sur-Nièvre, contre Françoise-Scholastique Péronny, fille de Nicolas-Joseph Péronny, bourgeois, demeurant en la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 31 mai : réceptions de Jean Grasset en qualité de notaire royal à la résidence de Tannay ; — de François Rozé en qualité de notaire royal à la résidence d'Asnan ; — madame Marie-Philiberte Lamy de La Perrière, veuve de messire Pierre Achard-Joumard de Tison, chevalier, marquis d'Argence, demeurant en son château du Buisson, paroisse de Gy-les-Nonnains, contre messire Pierre-François de Fourvière, seigneur de Cuncy, demeurant en son château d'Arthel, paroisse du même nom. — 14 juin : réceptions d'Henri-Jean-Marie Godin en qualité de notaire royal à la résidence de Châtillon-en-Bazois ; — de César Camuzat en qualité de notaire royal à la résidence de Montsauche. — 28 juin : réception de Jean Gaudry en qualité de sergent royal à la résidence de Decize. — 19 juillet : Me Léonard-Gabriel Moreau de Bissy, avocat en Parlement, titulaire actuel de l'office de lieutenant de la maîtrise royale et particulière des eaux et forêts de Nevers, demeurant à Saint-Gratien, contre Me Claude Lévêque, avocat en Parlement, ci-devant titulaire dudit office. — 26 juillet : messire Jean-Baptiste Dupin de Cœur, écuyer, ancien gendarme de la garde du corps du roi, et dame Marie-Ursule de Cullon, son épouse, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Jean, contre Jean de Veilhan, chevalier, demeurant au lieu et paroisse de Saint-Révérien ; — messire Jean-Joseph de Brun, écuyer, officier au régi-

ment de Normandie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant à Nevers, et dame Jeanne-Etiennette-Françoise Maillot, sa femme, contre messire Guillaume Brisson, écuyer, seigneur de Saincaize et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant à Nevers. — 2 août : réception de Jean Magnand en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Martin-du-Puy. — 23 août : Mᵉ Charles-Jean Vivier de Roussy, trésorier de France au bureau des finances de Bourges, Mᵉ Paul-Marc Vivier de La Chaise, avocat en Parlement, demeurant tous deux à Bourges, et Mᵉ François Hyacinthe-Benoît Vivier de La Chaussée, avocat au Parlement de Paris, demeurant rue Saint-André-des-Arts, contre les dames veuves Frébault et leurs fils, tous fermiers, demeurant en la paroisse de Saint-Parize-le-Châtel. — 22 novembre : installation de Jean Butot, négociant, dans les fonctions de maire de La Charité-sur-Loire. — 29 novembre : acte du serment prêté par Mᵉ Jean-Baptiste-Lazare Pougault, avocat en Parlement, et investiture du même en qualité de bailly des justices du Tremblay et Isenay, office auquel il avait été nommé par la dame de Reugny, marquise de Fussey, dame desdites justices, le 27 septembre précédent ; — acte du serment prêté par Mᵉ Alexandre-César Lefiot de Lavault, avocat en Parlement et investiture du même en qualité de juge des justices de Montsauche, Argoulais et dépendances, office auquel il avait été nommé par le baron de Choiseul, seigneur desdites justices, le 10 juin 1785. — 13 décembre : réception de François Clément en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Jean-de-Lichy ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Guillaume-Robert, marquis de Chéry, chevalier, seigneur du Marais, Gimouille, Aglan, Saint-Christophe, Mussy, Villars, Grosboux, Le Coudray, La Planche, Montigny-sur-Canne, Lancray, Chandoux et autres lieux ; — acte de la lecture de la transaction passée entre Charles Admiral, avocat en Parlement, professeur royal de mathématiques à Lyon et membre de l'Académie des sciences de ladite ville, la dame son épouse, la dame Charlotte Boyau, veuve Admiral, sa mère, et demoiselle Thérèse Admiral, sa sœur, devant Boury, notaire à Nevers, le 10 août 1786. — 1787, 18 janvier : messire Gaspard de Chaussin, chevalier, seigneur d'Urly, La Chaise, Le Pont, Soultrait et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien gendarme de la garde ordinaire du roi, demeurant en la ville de Nevers, et les dames supérieure, assistantes, zélatrices, dépositaires et religieuses du monastère de Sainte-Ursule, faubourg de Sainte-Valière de ladite ville de Nevers, contre Noël Trinquard, ci-devant meunier au moulin des Réaux et actuellement meunier en la paroisse de Cougny.

B. 633. (Cahier.) — In-folio de 50 feuillets, papier.

1787. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 31 janvier : messire Jacques-Philippe Barbier de La Brosse, écuyer, officier d'infanterie, demeurant en la ville d'Auxerre, contre Mᵉ Jean-Baptiste Sauvageot, prêtre, curé de la paroisse de Monceaux-le-Comte ; — messire Jean-Baptiste-Lazare Espiard, chevalier, baron de La Cour d'Arcenay et Franvaux, seigneur de Mâcon, Chaupprin et autres lieux, capitaine au régiment de la reine-cavalerie, demeurant au château de Mâcon, paroisse de Saint-Martin-de-La-Mer, contre Joseph Dumay, marchand, demeurant à La Cour d'Arcenay, paroisse dudit Saint-Martin. — 7 février : les abbé, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Cervon, contre messire Edme Sergent, curé, vicaire perpétuel de la paroisse de Magny. — 28 février : haut et puissant seigneur messire Louis-Pierre comte de Jaucourt, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur baron d'Hubans, Brinon-les-Allemands, Bussy et autres lieux, demeurant ordinairement à Paris, représenté par Charles Martin, son régisseur, contre le sieur Péronny, bourgeois, demeurant à Chaumes, paroisse de Chantenay, et demoiselle Marie Leclerc, son épouse. — 14 mars : installation de messire Jean de Châteaubodeau dans la charge de lieutenant de la compagnie de maréchaussée du Bourbonnais, à la résidence de Nevers ; — messire Claude-Marie Baudequin, prêtre, curé de la paroisse de Beaulieu, contre messire François Mouchet de Villedieu, évêque de Digne, prieur du prieuré de Saint-Révérien, et les sieurs chantre et religieux dudit prieuré. — 28 mars : acte de la lecture de l'aveu et dénombrement donné au roi par messire François-Senneterre de Dreuille, pour les fiefs de La Perrine et Prélong. — 18 avril : réception de Pierre-Louis Arnaud en qualité de notaire royal à la résidence de Gâcogne. — 2 mai : dom François-Jérôme Dheure, prêtre, profès de l'ancienne observance de Cluny, prieur du prieuré simple et régulier de Saint-Pierre de Montambert, demeurant au Pont-Saint-Esprit, contre Jacques Jourdier, bourgeois, demeurant au lieu de Chétoing, paroisse de Crônat-sur-Loire. — 16 mai : Pierre des Jours, chevalier, comte de Mazille et autres lieux, chevalier de l'ordre

royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de dragons, demeurant ordinairement en son château de Mazille, paroisse de Saint-Pierre de la ville de Luzy, contre Mᵉ Claude Ballard, avocat en Parlement, demeurant en la ville d'Autun. — 6 juin : messire Hugues Cottaud, prêtre, curé de la paroisse de Chatin, y demeurant, contre messire Jean-Claude Clémendot, ci-devant curé de ladite paroisse. — 13 juin : réception de François Louveau en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Saulge ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par dame Marie-Henriette de Fourvière de Cuncy, veuve de messire Claude-François marquis de Chabannes, seigneur de Cuncy, Villiers-sur-Yonne et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, tutrice de leurs enfants. — 27 juin : acte de la lecture du testament de messire Guillaume Brisson, écuyer, seigneur de Saincaize, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Nevers, du 8 juin 1786 ; — messire Pierre Babaud de La Chaussade, écuyer, secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, seigneur haut justicier de l'église et paroisse de Beaumont-la-Ferrière, demeurant à Paris, contre messire Jean-Marie Balandreau, prêtre, curé de ladite paroisse. — 28 juin : messire Pierre Thévenet, prêtre, curé de la paroisse de Lamnay, y demeurant, contre Pierre Forestier, cavalier de maréchaussée à la résidence de Decize, y demeurant. — 4 juillet : Etienne Turquet le jeune, huissier royal, demeurant en la ville de La Charité-sur-Loire, contre François Cliquet, aussi huissier royal, demeurant en la même ville. — 11 juillet : acte de la lecture d'une donation entre-vifs du 29 mai précédent faite par demoiselle Antoinette-Martiale-Perpétue Melon de Martigny, au profit de messire François-Anne-Marie Rapine de Saxy, son neveu, écuyer, capitaine au corps royal du génie, étant aux Indes, en la ville de Pondichéry, pour le service du roi, de la moitié de la terre et seigneurie de Thaix et dépendances, échue à ladite donatrice par le décès de demoiselle Anne-Pierrette-Elisabeth Melon, sa sœur, et des terres et seigneuries de Martigny et Vendonne, et d'une maison à Nevers, avec substitution en faveur des enfants nés et à naître dudit sieur Rapine de Saxy et à leur défaut aux enfants du sieur Sallonnyer de Chaligny et de dame Rapine de Saxy, son épouse, nièce de la donatrice. — 18 juillet : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par le duc de Nivernais pour la rénovation de ses terriers des châtellenies et seigneuries de Monceaux-le-Comte, Metz-le-Comte et Tannay ; — messire Charles-Antoine Cassard, prêtre, curé de la paroisse d'Arzembouy, y demeurant, Augustin Cassard du Pont, avocat en Parlement, demeurant à Arthel ; Louis-Etienne Cassard d'Oury, notaire et procureur, demeurant à Brinon-les-Allemands, et Augustin Cassard, procureur au bailliage et pairie de Nevers, y demeurant, contre Guillaume Paget, charron, demeurant au lieu et paroisse d'Hubans. — 25 juillet : madame Marthe-Elisabeth de Lacroix, veuve de messire Etienne Boulard de Corvol-d'Embernard, seigneur dudit Corvol, officier chez le roi, demeurant actuellement à Nevers, paroisse Saint-Etienne, contre Jean Limosin, marchand, demeurant à Chevannes-les-Godots. — 2 août : réception de Mᵉ Jean-Baptiste Houdaille, avocat en Parlement, en qualité de notaire royal à la résidence de Brassy. — 8 août : messire Jacques-Louis, vicomte de La Ferté-Meun, seigneur de Saulière et autres lieux, demeurant en son château de Saulière, paroisse de Saint-Péreuse, contre messire Jacques-Marie de La Ferté-Meun, chevalier, demeurant au Champy, paroisse dudit Saint-Péreuse, messire Claude de la Ferté-Meun, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant à Château-Chinon, demoiselle Charlotte-Jacquette de La Ferté-Meun, messire Jean-Baptiste de La Ferté-Meun, ancien garde du corps du roi, chevalier, seigneur d'Ursier, y demeurant, paroisse de Maux, messire Jean-Joseph de La Ferté-Meun, officier au régiment de l'Ile-de-France, et demoiselle Jeanne-Claudine de La Ferté-Meun, les trois derniers enfants mineurs de messire Jean-Jacques de La Ferté-Meun de Champdioux.

B. 634. (Cahier.) — In-folio 50 feuillets, papier.

1787-1788. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1787, 22 août : acte du serment prêté Mᵉ Edouard Bertrand le jeune et investiture du même en qualité de bailly et juge civil et criminel des justices de Chiddes, office auquel il avait été nommé par messires Nicolas et Jacques-Louis, comte et vicomte de La Ferté-Meun. — 22 août : messire Hubert Loret, prêtre, curé de la paroisse de Moussy, y demeurant, contre François Laudray, propriétaire et syndic en charge des habitants et communauté de la paroisse de La Collancelle. — 3 octobre : messire Dominique Dangelin de L'Etang, prêtre du diocèse de Nancy, curé de la paroisse de Saint Léger-des-Vignes, diocèse de Nevers, contre messire Gilbert Troufflaut, chanoine de Saint-Gildard, demeurant à Nevers. — 14 novembre : acte au procureur de dame Jacqueline-Louise Perrinet du Pezeau, veuve de messire David-Pierre Perrinet du

Pezeau, de la lecture d'un arrêt du Parlement enregistrant des lettres patentes du mois de mai 1784 au sujet de la réunion de la justice de Briou-Senay à celle de Rigny. — 21 novembre : réception de Philibert Guénard en qualité de notaire royal à la résidence de Saint-Révérien ; — acte du serment prêté par François Couraud et investiture du même en qualité de juge des justices de Champlevrier, Champrobert, Motcharlon, Saint-Jean-des-Curtils, La Verchère, La Couvée, Villette-les-Forges et Chigy, office auquel il avait été nommé par le baron de Vitry, seigneur desdites justices. — 28 novembre : acte de la lecture du codicille fait par Me Jacques-Philippe Ruby, avocat en Parlement, président en second de la chambre des comptes du duché de Nevers, du 27 juin 1786, étant à la suite de son testament olographe du 6 juin 1782, ledit codicille portant révocation du legs universel fait par ledit testateur à Me Jacques-Philippe Ruby de Bergerenne, prévôt de Sancoins, avec substitution à ses enfants, et transfert dudit legs universel aux enfants dudit Ruby de Bergerenne. — 16 décembre : dame Marie-Anne Morin, veuve de messire Gabriel de Burdelot, écuyer, seigneur de Malfontaine et autres lieux, demeurant en la ville de Vézelay, paroisse Saint-Pierre, contre dame Geneviève-Catherine de Meun de La Ferté, épouse de messire Nicolas-Edme de Mullot de Villenaut, capitaine au régiment de Lyonnais, demeurant à Bouras-la-Grange, paroisse de Champlemy. — 1787, 9 janvier : acte de la lecture faite à la requête de Louis-Alexandre Comeau, écuyer, seigneur de Satenot et autres lieux, demeurant ordinairement en son château de Satenot, paroisse d'Hiry et Ternant alternativement, au nom et comme exécuteur testamentaire de messire Antoine-Bernard Comeau de Satenot, prieur de Saint-Mémin, et encore au nom de messire Louis-Melchior Comeau, officier d'infanterie, demeurant à Semur-en-Brionnais, légataire dudit messire Antoine-Bernard Comeau de Satenot, suivant son testament olographe du 9 janvier 1782 portant substitution d'un legs en faveur de dame Marie-Claude de Meun de La Ferté, sa belle-sœur, dudit testament. — 16 janvier : messire Louis-Gervais de Chargères, écuyer, seigneur de Roudon, Villars et autres lieux, seul fils et universel héritier de messire Joseph de Chargères, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant en son château de Villars, paroisse de Floret-en-Bourbonnais, contre messire Louis-Jacques de Chabannes, vicaire général du diocèse de Nevers, messire Louis-Antoine, vicomte de Chabannes, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et messire Claude-Joachim de Chabannes, aussi chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lesdits Louis-Antoine et Claude-Joachim de Chabannes seigneurs de Huez et autres lieux, demeurant au château dudit Huez, paroisse du même nom. — 30 janvier ; réception de François-César-Annet Robin en qualité de notaire royal à la résidence de Montenoison. — 20 février : acte du serment prêté par Me Hercules-Hugues-Clément Marion de Commery et investiture du même en qualité de bailly du bailliage de la ville de Lormes à la part de Chalon, office auquel il avait été nommé par messire François-Joseph Lelièvre, marquis de La Grange, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur et baron de la terre et ville de Lormes à la part de Chalon, le 21 janvier précédent ; — acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Louis-Philippe du Verne de Marancy, seigneur de Marancy et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine commandant du régiment de Navarre pour la rénovation du terrier de sa terre de Marancy et fief de La Cave. — 5 mars : installation de Me Paul-Marc Vivier de La Chaise en qualité de conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — réception de Me Jean-François Simonnet en qualité de médecin ordinaire du roi au présidial ; — messire François Girard, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Franchy-en-Archère, chapelain de Saint-Julien-de-Crissé et seigneur de La Roche en partie, contre Marguerite Chériot, veuve d'Hugues Thomas, marchand, demeurant en la paroisse de Lurcy-le-Bourg, et messire Pierre-Régis Chanalleilles de La Saumes, prieur du prieuré dudit Lurcy-le Bourg, demeurant à Langogne en Gévaudan. — 2 avril : Daniel Desnoyers, huissier royal, demeurant au lieu et paroisse de Brinon-les-Allemands, contre Pierre Desnoyers, notaire royal, demeurant au bourg et paroisse de Saint-Révérien, Jacques Champroux, laboureur, et Marie Desnoyers, sa femme, demeurant à Olcy, paroisse de Neuilly, Guillaume Nandraud, manœuvre, et Françoise Desnoyers, sa femme, demeurant à Brèches, paroisse de Saint - Révérien, Guillaume Desnoyers, marchand, demeurant à Michaugue, paroisse de Brinon, et Pierre Desnoyers, aussi marchand, demeurant audit Michaugue. — 16 avril : réceptions d'Etienne-Louis Gonin, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Montigny-sur-Canne ; — de Philibert Denouhe en qualité de sergent royal à la résidence de Tannay. — 23 avril : réception d'Etienne Duprilot en qualité de notaire royal à la résidence de Michaugue. — 7 mai : Me Claude-Laurent Aladane, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de

Moulins-en-Bourbonnais, demeurant à Paraize, paroisse de Livry, contre messire Nazaire Girard de Montifault, seigneur dudit lieu, Beaumont et autres lieux, et dame Marie-Rosalie Sallonnyer, son épouse, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Etienne. — 4 juin : réception de François Roy en qualité de notaire royal à la résidence de Pouilly-sur-Loire. — 20 août : réception de Me Jean-Baptiste Robert de Genay en qualité de conseiller du roi, son médecin ordinaire en la ville et faubourg de Nevers et lieux dépendants de la communauté des chirurgiens de ladite ville — 26 novembre : réceptions de François Couraud, notaire royal à Luzy, en qualité de notaire apostolique pour les paroisses du diocèse d'Autun ressortissant au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier ; — de Charles Thierriat, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Luzy ; — acte de la lecture faite à la requête du sieur Antoine-Adam Dieudonné, premier adjudant au régiment d'Artois cavalerie, et de dame Ducarteron, son épouse, héritière de dame Marie-Anne Portepain, veuve de Pierre Ducarteron, de la substitution contenue au testament de ladite dame Portepain, veuve du sieur Pierre Ducarteron, bourgeois, demeurant au faubourg de Nièvre, paroisse Saint-Victor, du 29 octobre précédent, au profit des enfants à naître de Pierre-Hugues Ducarteron ; — acte à Me Louis Dard, conseiller du roi, juge au grenier à sel de la ville de Nevers et premier échevin de ladite ville, exécuteur testamentaire de dame Marie-Marguerite-Françoise Doyard, femme du sieur Jean-Louis Carnot, commis des trésoriers généraux du marc d'or des ordres du roi à Paris, de la lecture du testament olographe de ladite dame, du 7 décembre 1781 ; — demoiselle Françoise Colas, veuve de Claude Étignard, bourgeois, contre Michel Bonneau, perruquier à Lormes ; — dame Anne Faure, veuve du sieur Jean-Baptiste Faure du Poumay, demeurant en la ville de Paris, contre le sieur Lault des Brûlés fils, notaire royal, demeurant à Cercy-la-Tour. — 3 décembre : messire Henri Leclerc de Juvigny, écuyer, demeurant ordinairement à Saint-Saulge, contre dame Marie-Anne Save, épouse de messire Louis-François des Champs de Pravier, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant en la même ville.

B. 635. (Cahier.) — In-folio de 50 feuillets, papier.

1788-1789. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1788 : 10 décembre : acte de la lecture faite à la requête de Me Jean-Baptiste Jourdan du Mazot, conseiller du roi, élu en l'élection de Vézelay, du partage fait par Me Nicolas Jourdan de La Garenne, avocat en Parlement, conseiller honoraire en ladite élection, demeurant à Lormes, et dame Geneviève-Marguerite Queil de Roche-André, son épouse, du 29 octobre précédent, portant substitution au profit dudit Jean-Baptiste Jourdan du Mazot ; — messire Charles Follereau, prêtre, curé de la paroisse de Villelès-Anlezy, contre M. Deschamps, prêtre, curé de la paroisse de Thianges. — 17 décembre : réception de René Leuthereau, praticien, en qualité de notaire royal à la résidence de Dun-les-Places ; — Me Antoine Pifaut, prêtre, curé de la paroisse de Mont-et-Marré, y demeurant, contre François Villans, entrepreneur de bâtiments, demeurant à Corbigny. — 1789 : 7 janvier : messire Étienne Biton, prêtre, curé de la paroisse de Chaulgnes, contre Pierre et Jean Bachelier, regrattiers, demeurant au bourg et paroisse dudit Chaulgnes. — 21 janvier : Gabriel Subert, marchand, demeurant en la villle de Nevers, paroisse Saint-Victor, Jean-Élie Pellé, vitrier, et Marguerite Subert, sa femme, demeurant en la ville de Sancoins, contre Claude Subert père, marchand, demeurant en ladite ville de Sancoins, leur père et beau-père. — 28 janvier : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par Simon-Pierre Sautereau, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France, seigneur du Bruit, Villars, Saint-Maurice et Quincize. — 11 février : réception d'Henri-François-Marie Moisy en qualité de greffier de la compagnie de maréchaussée du Bourbonnais à la résidence de Nevers ; — messire Jean-Joseph de La Ferté, ancien officier du régiment de l'Ile de France, en garnison à Landerneau en Basse-Bretagne, héritier pour moitié de demoiselle Claudine de La Ferté de Champdioux, sa sœur, Jacques-Marie de La Ferté de Champdioux, écuyer, demeurant au Champy, paroisse de Sainte-Péreuse, aussi héritier pour moitié de ladite demoiselle, et demoiselle Jacquette-Charlotte de La Ferté-Meun, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre Jean-Baptiste Cordillot, marchand fermier, demeurant en la paroisse de Maux. — 18 février : installation de Me Jean-François Gourjon en qualité de conseiller au bailliage et siège

présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 4 mars : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Jean-Charles Gravier, baron de Vergennes, colonel du régiment de La Sarre, et la dame son épouse, seigneurs de Passy, Varennes, Crot-Guillot, Longfroy, La Cave, Révérien, Villatte, Lamoury, Mouchy, Montiffault et autres lieux ; — messire Antoine Vic de Pontgibaud, chevalier, seigneur d'Avrilly, Le Bois Réau, Eschelette, Contant, Chevannes et autres lieux, ancien lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis et pensionnaire du roi, demeurant à Moulins en Bourbonnais, contre messire Etienne-Nazaire Girard, écuyer, seigneur de Montiffault, Beaumont et autres lieux, demeurant en son château de Beaumont, paroisse de Saint-Babyle ; — Pierre-Gaspard de Razout, contrôleur ambulant des messageries royales de France, demeurant à Avallon, Pierre Gibier, marchand tanneur, et demoiselle Louise de Razout, sa femme, et Françoise de Razout, fille majeure, ces deux dernières demeurant au lieu de Seneux, paroisse de Saint-Martin-du-Puy, lesdits sieur et demoiselle de Razout, héritiers du sieur Jean-Baptiste Magdelénat, leur trisaïeul, décédé procureur fiscal de la justice de Saint-Martin-du-Puy, contre plusieurs habitants de Saint-Martin-du-Puy. — 11 mars : réception de Me François-Joseph Bouillon en qualité de notaire royal à la résidence de Dompierre ; — 22 avril : messire Jean-Baptiste-Louis-Etienne Sauvageot, prêtre, curé de la paroisse de Monceaux-le-Comte, contre messire Joseph Paillet, vicaire général du diocèse d'Auxerre, prieur commandataire du prieuré de Saint-Etienne de Nevers ; — 20 mai : Me Jacques Petitier de Boisfranc, conseiller du roi, son président en l'élection de Château-Chinon, y demeurant, et dame Anne-Sébastienne Pellé, son épouse, fille de Jean-Henri Pellé et de dame Françoise Gondier, contre Me Jean-Charles-Louis-David Pellé, demeurant au château de Mont, paroisse du même nom, et François Pellé de Chavance, bourgeois, demeurant à Château-Chinon ; — 27 mai : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par le sieur Guillaume de Sermizelle, chevalier, seigneur de Moissy-Moulinot, en Nivernais, ancien capitaine au régiment d'Artois infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. — 10 juin : messire Claude Grozelier, chantre et chanoine de l'église collégiale de Saint-Andoche de la ville de Saulieu, y demeurant, contre messire Pierre Nolot, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Brisson et Gouloux, son annexe, successeur de messire Jean-Baptiste Riollet, curé desdits Saint-Brisson et Gouloux, qui était en fonction le 7 février 1778 ; — messire Jean-Baptiste Seigne, prêtre, ancien curé de la paroisse de Saint-Péreuse, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre messire Jean de Vaucoret, capitaine au régiment de Dauphiné infanterie, demeurant en la même ville. — 1er juillet : réception de Jean-Auguste-Alexandre-Thibault Billacois de Boismont en qualité de notaire royal à la résidence de La Charité.

B. 636. (Cahier). — In-folio de 50 feuillets, papier.

1789-1790. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1789, 8 juillet : réception de Pierre Anginiot en qualité de notaire royal à la résidence de Clamecy ; — François Frazey, maître de forge, demeurant à Imphy, contre dame Marie de Las, marquise du Bourg, dame des terres d'Azy, Mousseaux, Valotte, Prye, Imphy et autres lieux, demeurant à Nevers. — 25 juillet : acte à Perrin, procureur de dom Abel de Lespinasse, prieur du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, du rapport de la délibération prise en l'hôtel commun dudit Saint-Pierre, relativement à la cuisson du pain des particuliers aux fours par lui prétendus bannaux de ladite ville ; — dame Madeleine Marion de Coumery, contre Me Pierre-Robert Bergeron de Bougy, son mari. — 22 juillet : acte du serment prêté par Me François Guillier de Montchamois, avocat en Parlement, lieutenant assesseur en la châtellenie de Moulins-Engilbert, y demeurant, et investiture du même en qualité de juge de la justice de Bernay et dépendances, en la paroisse de Limanton, et de juge gruyer desdites justices, office auquel il avait été nommé par le comte de Bar, seigneur dudit lieu. — 29 juillet : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Regnault-César-Louis de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, pour la rénovation du terrier de ses terres et seigneuries de Chassy, Enfer, Montigny-en-Morvand, Vannes, Mhère, La Chaux, Blismes, Montautier et autres seigneuries réunies ou non réunies et droits en dépendants ; — Me Louis-Aré Bert de La Bussière, avocat en Parlement, lieutenant particulier au bailliage et duché-pairie de Nevers, et dame Marie Bergeron, son épouse, demeurant en la ville de Nevers, contre le sieur Michel Guichon, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Givardon, héritier de Me Henri Guichon de La Faye, prêtre, prieur et curé dudit Givardon. — 12 août : réception de Pierre Gaget en qualité de notaire royal à la résidence de La Guerche. — 26 août : Etienne-Gaspard Chambon, marchand, et dame Françoise Jourdan de Chevigny, son épouse, fille et

unique héritière de Charlotte Leflot, femme du sieur François Jourdan de Chevigny, contre messire Paul-Jean de Certaines, chevalier, seigneur de Villemolin, demeurant au château dudit Villemolin, paroisse d'Anthien; — messire Charles Connétable, prêtre, curé de la paroisse de Brèves et Sardy, contre Michel Gagnié, laboureur, demeurant audit Sardy-les-Forges, paroisse dudit Brèves; — Germain du Bois, vicomte d'Aisy, chevalier, capitaine au régiment Dauphin-cavalerie, seigneur de Guipy, Barnault, Prélichy et autres lieux, demeurant ordinairement en la ville de Semur en Auxois, Bourgogne, contre le sieur François Chambon, marchand, demeurant en la paroisse de Guipy. — 3 septembre: Simon-Guillaume Sautereau du Part, bourgeois, demeurant au village des Moines, paroisse de Villapourçon, contre Jean Perraudin, manœuvre, demeurant à Cussy, même paroisse. — 18 novembre: François Chambon de La Chapelle, bourgeois, et dame Jeanne Deguergue, sa femme, demeurant en la paroisse de Guipy, contre Antoine Dechamps, huissier à Montapas, Michel Dechamps l'aîné, Mᵉ Louis Dechamps, boulanger, et le sieur Henri Meunier, apothicaire, tous trois demeurant à Nevers. — 16 décembre: messire Elie-Charles de Talleyrand-Périgord, prince de Chalais, grand d'Espagne de première classe, mestre de camp au régiment de Royal-Normandie, et dame Madeleine-Rosalie-Caroline de Baylens de Poyanne, son épouse, seigneur et dame des terres et marquisat de Vandenesse, Anisy et autres lieux, demeurant à Paris, en son hôtel, rue de l'Université, faubourg Saint-Germain, contre divers paroissiens d'Anisy; — messire Etienne des Jours, chevalier, seigneur de Mazille, ancien capitaine de vaisseaux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et dame Louise-Jeanne de Chargères de Vaux, son épouse, demeurant en la ville de Bourbon-Lancy, contre les prieur, procureur et religieux Bénédictins de Paray-le-Monial. — 23 décembre: Antoine Laroque, bourgeois, demeurant à Chaillant, paroisse de Poiseux, tuteur onéraire à la substitution en faveur de messire Anne-Marie Andras, créée par monsieur le baron de Poiseux, par son testament du 12 mai précédent, contre messire Edme Andras, vicomte de Marcy, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Victor, et messire Charles Andras, chevalier de Marcy, demeurant au château et paroisse de Poiseux. — 1790, 20 janvier: messire Charles-Jacques-Philippe de Bosredon, chevalier, demeurant en la ville et paroisse de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François Cosson de Lalande, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Givardon. — 3 février: messire Jean-Etienne Paponnot, prêtre, curé de la paroisse de Lurcy-le-Châtel et Ligny, y demeurant, contre Etienne Ancéry, propriétaire, demeurant au domaine des Ancérys, dite paroisse — 10 février: messire Gabriel Paris, prêtre, curé de la paroisse de Druy, y demeurant, contre Jean-Michel Rigny, bourgeois, demeurant aux Assarts, paroisse de Saint-Ouen. — 3 mars: Jacques-François Alloury, bourgeois, demeurant en la paroisse de Sauzay, contre Denis Perrin, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant au domaine de La Varenne, paroisse d'Anisy.

B. 637. (Cahier.) — In-folio de 50 feuillets, papier.

1790. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 14 avril: dame Jeanne de Bar, marquise de Saint-Sauveur, dame de Neuvy-le-Barrois, demeurant ordinairement à Paris, contre les habitants de la paroisse de Neuvy-le-Barrois. — 12 mai: Henri Masson, marchand fermier, demeurant en la paroisse de Pougues, contre dame Jeanne-Jacquette Berthault, veuve de messire Jacques-Dominique Chaillot, écuyer, trésorier de France honoraire, demeurant à Nevers; — messire Henri Héron, prêtre, curé de la paroisse de Sainte-Croix de la ville de La Charité, contre le sieur Bressault, marchand à La Charité. — 30 juin: Jean Guenot, manouvrier, demeurant au lieu et paroisse de Pazy, contre Mᵉ Germain Guillemain de Tallon, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Corbigny, fils et héritier de dame Marie Peschereau, veuve Mᵉ Guillaume Guillemain. — 21 juillet: Paul Dony, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Cougny, François Coujard, bourgeois, et dame Jeanne Dony, son épouse, demeurant à Dommartin, et François Hannequin, bourgeois, et dame Anne Dony, son épouse, demeurant en la ville de Château-Chinon, lesdits sieurs et demoiselle Dony héritiers du sieur Charles Dony, leur père, contre messire Paul-Augustin Save, chevalier, seigneur d'Ougny, demeurant en son château dudit lieu, paroisse du même nom. — 22 juillet: Jean-Baptiste-Charles Truitié de Varreux, chevalier, garde du corps de Sa Majesté, lieutenant de roi des provinces de Nivernais et Donziais, demeurant en la ville de Decize, contre Jean-Alban Marinier, demeurant au bourg et paroisse Saint-Privé de la ville de Decize. — 11 août: dame Jeanne de Bar, propriétaire des terres de Neuvy-le-Barrois et autres lieux, veuve de monsieur Joseph-Marie de Rafélis, commandeur de l'ordre royal et mili-

présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier. — 4 mars : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Jean-Charles Gravier, baron de Vergennes, colonel du régiment de La Sarre, et la dame son épouse, seigneurs de Passy, Varennes, Crot-Guillot, Longfroy, La Cave, Révérien, Villatte, Lamoury, Mouchy, Montiffault et autres lieux ; — messire Antoine Vic de Pontgibaud, chevalier, seigneur d'Avrilly, Le Bois Réau, Eschelette, Contant, Chevannes et autres lieux, ancien lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis et pensionnaire du roi, demeurant à Moulins en Bourbonnais, contre messire Etienne-Nazaire Girard, écuyer, seigneur de Montiffault, Beaumont et autres lieux, demeurant en son château de Beaumont, paroisse de Saint-Babyle ; — Pierre-Gaspard de Razout, contrôleur ambulant des messageries royales de France, demeurant à Avallon, Pierre Gibier, marchand tanneur, et demoiselle Louise de Razout, sa femme, et Françoise de Razout, fille majeure, ces deux dernières demeurant au lieu de Seneux, paroisse de Saint-Martin-du-Puy, lesdits sieur et demoiselle de Razout, héritiers du sieur Jean-Baptiste Magdelénat, leur trisaïeul, décédé procureur fiscal de la justice de Saint-Martin-du-Puy, contre plusieurs habitants de Saint-Martin-du-Puy. — 11 mars : réception de Me François-Joseph Bouillon en qualité de notaire royal à la résidence de Dompierre ; — 22 avril : messire Jean-Baptiste-Louis-Etienne Sauvageot, prêtre, curé de la paroisse de Monceaux-le-Comte, contre messire Joseph Paillet, vicaire général du diocèse d'Auxerre, prieur commandataire du prieuré de Saint-Etienne de Nevers; — 20 mai : Me Jacques Petitier de Boisfranc, conseiller du roi, son président en l'élection de Château-Chinon, y demeurant, et dame Anne-Sébastienne Pellé, son épouse, fille de Jean-Henri Pellé et de dame Françoise Gondier, contre Me Jean-Charles-Louis-David Pellé, demeurant au château de Mont, paroisse du même nom, et François Pellé de Chavance, bourgeois, demeurant à Château-Chinon ; — 27 mai : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par le sieur Guillaume de Sermizelle, chevalier, seigneur de Moissy-Moulinot, en Nivernais, ancien capitaine au régiment d'Artois infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. — 10 juin : messire Claude Grozelier, chantre et chanoine de l'église collégiale de Saint-Andoche de la ville de Saulieu, y demeurant, contre messire Pierre Nolot, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Brisson et Gouloux, son annexe, successeur de messire Jean-Baptiste Riollet, curé desdits Saint-Brisson et Gouloux, qui était en fonction le 7 février 1778; — messire Jean-Baptiste Seigne, prêtre, ancien curé de la paroisse de Saint-Péreuse, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre messire Jean de Vaucoret, capitaine au régiment de Dauphiné infanterie, demeurant en la même ville. — 1er juillet : réception de Jean-Auguste-Alexandre-Thibault Billacois de Boismont en qualité de notaire royal à la résidence de La Charité.

B. 636. (Cahier). — In-folio de 50 feuillets, papier.

1789-1790. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 1789, 8 juillet : réception de Pierre Anginiot en qualité de notaire royal à la résidence de Clamecy ; — François Frazey, maître de forge, demeurant à Imphy, contre dame Marie de Las, marquise du Bourg, dame des terres d'Azy, Mousseaux, Valotte, Prye, Imphy et autres lieux, demeurant à Nevers. — 25 juillet : acte à Perrin, procureur de dom Abel de Lespinasse, prieur du prieuré de Saint-Pierre-le-Moûtier, du rapport de la délibération prise en l'hôtel commun dudit Saint-Pierre, relativement à la cuisson du pain des particuliers aux fours par lui prétendus bannaux de ladite ville ; — dame Madeleine Marion de Coumery, contre Me Pierre-Robert Bergeron de Bougy, son mari. — 22 juillet : acte du serment prêté par Me François Guillier de Montchamois, avocat en Parlement, lieutenant assesseur en la châtellenie de Moulins-Engilbert, y demeurant, et investiture du même en qualité de juge de la justice de Bernay et dépendances, en la paroisse de Limanton, et de juge gruyer desdites justices, office auquel il avait été nommé par le comte de Bar, seigneur dudit lieu. — 29 juillet : acte de la lecture de lettres à terrier obtenues par messire Regnault-César-Louis de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, pour la rénovation du terrier de ses terres et seigneuries de Chassy, Enfer, Montigny-en-Morvand, Vannes, Mhère, La Chaux, Blismes, Montautier et autres seigneuries réunies ou non réunies et droits en dépendants ; — Me Louis-Aré Bert de La Bussière, avocat en Parlement, lieutenant particulier au bailliage et duché-pairie de Nevers, et dame Marie Bergeron, son épouse, demeurant en la ville de Nevers, contre le sieur Michel Guichon, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Givardon, héritier de Me Henri Guichon de La Faye, prêtre, prieur et curé dudit Givardon. — 12 août : réception de Pierre Gaget en qualité de notaire royal à la résidence de La Guerche. — 26 août : Etienne-Gaspard Chambon, marchand, et dame Françoise Jourdan de Chevigny, son épouse, fille et

unique héritière de Charlotte Lefiot, femme du sieur François Jourdan de Chevigny, contre messire Paul-Jean de Certaines, chevalier, seigneur de Villemolin, demeurant au château dudit Villemolin, paroisse d'Anthien ; — messire Charles Connétable, prêtre, curé de la paroisse de Brèves et Sardy, contre Michel Gagnié, laboureur, demeurant audit Sardy-les-Forges, paroisse dudit Brèves ; — Germain du Bois, vicomte d'Aisy, chevalier, capitaine au régiment Dauphin-cavalerie, seigneur de Guipy, Barnault, Prélichy et autres lieux, demeurant ordinairement en la ville de Semur en Auxois, Bourgogne, contre le sieur François Chambon, marchand, demeurant en la paroisse de Guipy. — 3 septembre : Simon-Guillaume Sautereau du Part, bourgeois, demeurant au village des Moines, paroisse de Villapourçon, contre Jean Perraudin, manœuvre, demeurant à Cussy, même paroisse. — 18 novembre : François Chambon de La Chapelle, bourgeois, et dame Jeanne Deguergue, sa femme, demeurant en la paroisse de Guipy, contre Antoine Dechamps, huissier à Montapas, Michel Dechamps l'aîné, Mᵉ Louis Dechamps, boulanger, et le sieur Henri Meunier, apothicaire, tous trois demeurant à Nevers. — 16 décembre : messire Elie-Charles de Talleyrand-Périgord, prince de Chalais, grand d'Espagne de première classe, mestre de camp au régiment de Royal-Normandie, et dame Madeleine-Rosalie-Caroline de Baylens de Poyanne, son épouse, seigneur et dame des terres et marquisat de Vandenesse, Anisy et autres lieux, demeurant à Paris, en son hôtel, rue de l'Université, faubourg Saint-Germain, contre divers paroissiens d'Anisy ; — messire Etienne des Jours, chevalier, seigneur de Mazille, ancien capitaine de vaisseaux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et dame Louise-Jeanne de Chargères de Vaux, son épouse, demeurant en la ville de Bourbon-Lancy, contre les prieur, procureur et religieux Bénédictins de Paray-le-Monial. — 23 décembre : Antoine Laroque, bourgeois, demeurant à Chaillant, paroisse de Poiseux, tuteur onéraire à la substitution en faveur de messire Anne-Marie Andras, créée par monsieur le baron de Poiseux, par son testament du 12 mai précédent, contre messire Edme Andras, vicomte de Marcy, demeurant en la ville de Nevers, paroisse Saint-Victor, et messire Charles Andras, chevalier de Marcy, demeurant au château et paroisse de Poiseux. — 1790, 20 janvier : messire Charles-Jacques-Philippe de Bosredon, chevalier, demeurant en la ville et paroisse de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre François Cosson de Lalande, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Givardon. — 3 février : messire Jean-Etienne Paponnot, prêtre, curé de la paroisse de Lurcy-le-Châtel et Ligny, y demeurant, contre Etienne Ancéry, propriétaire, demeurant au domaine des Ancérys, dite paroisse — 10 février : messire Gabriel Paris, prêtre, curé de la paroisse de Druy, y demeurant, contre Jean-Michel Rigny, bourgeois, demeurant aux Assarts, paroisse de Saint-Ouen. — 3 mars : Jacques-François Alloury, bourgeois, demeurant en la paroisse de Sauzay, contre Denis Perrin, laboureur, maître et chef de sa communauté, demeurant au domaine de La Varenne, paroisse d'Anisy.

B. 637. (Cahier.) — In-folio de 50 feuillets, papier.

1790. — REGISTRE DES AUDIENCES CIVILES DE BAILLIAGE. — 14 avril : dame Jeanne de Bar, marquise de Saint-Sauveur, dame de Neuvy-le-Barrois, demeurant ordinairement à Paris, contre les habitants de la paroisse de Neuvy-le-Barrois. — 12 mai : Henri Masson, marchand fermier, demeurant en la paroisse de Pougues, contre dame Jeanne-Jacquette Berthault, veuve de messire Jacques-Dominique Chaillot, écuyer, trésorier de France honoraire, demeurant à Nevers ; — messire Henri Héron, prêtre, curé de la paroisse de Sainte-Croix de la ville de La Charité, contre le sieur Bressault, marchand à La Charité. — 30 juin : Jean Guenot, manouvrier, demeurant au lieu et paroisse de Pazy, contre Mᵉ Germain Guillemain de Tallon, avocat en Parlement, demeurant en la ville de Corbigny, fils et héritier de dame Marie Peschereau, veuve Mᵉ Guillaume Guillemain. — 21 juillet : Paul Dony, bourgeois, demeurant au bourg et paroisse de Cougny, François Coujard, bourgeois, et dame Jeanne Dony, son épouse, demeurant à Dommartin, et François Hannequin, bourgeois, et dame Anne Dony, son épouse, demeurant en la ville de Château-Chinon, lesdits sieurs et demoiselle Dony héritiers du sieur Charles Dony, leur père, contre messire Paul-Augustin Save, chevalier, seigneur d'Ougny, demeurant en son château dudit lieu, paroisse du même nom. — 22 juillet : Jean-Baptiste-Charles Truitié de Varreux, chevalier, garde du corps de Sa Majesté, lieutenant de roi des provinces de Nivernais et Donziais, demeurant en la ville de Decize, contre Jean-Alban Marinier, demeurant au bourg et paroisse Saint-Privé de la ville de Decize. — 11 août : dame Jeanne de Bar, propriétaire des terres de Neuvy-le-Barrois et autres lieux, veuve de monsieur Joseph-Marie de Rafélis, commandeur de l'ordre royal et mili-

taire de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, inspecteur général de la cavalerie et des dragons, demeurant en la ville de Nevers, contre Pierre Grand, fermier dudit Neuvy. — 18 août : Jean-Baptiste Caquet, fermier du prieuré de Fontaine, demeurant audit prieuré, paroisse de Saint-Hilaire, contre le sieur Pierre Perrier, prieur dudit prieuré ; — Louis Mathieu, fermier des forges royales de Guérigny, maire de la municipalité de ladite paroisse, y demeurant, contre le sieur François, commis auxdites forges de Guérigny, y demeurant. — 1er septembre : messire Etienne-Antoine de Touzard, chevalier de l'ordre de Malte, capitaine au corps royal du génie, demeurant au château de la commanderie de Biches, paroisse dudit lieu, contre Jean et Dominique Barbier, et Claude Barbier, propriétaires, demeurant en la paroisse dudit Biches. — 24 novembre : Michel Dechaux, cabaretier à Château-Chinon, contre messire Jean Clémendot, prêtre, curé de Maux, Pierre Clémendot, marchand fermier à Sardy, Françoise et Marie Clémendot, filles majeures, demeurant audit Château-Chinon. — 1er décembre, demoiselle Madeleine Chauveau, veuve d'Etienne Louapt, marchand, Louis-César Louapt, huissier royal, et Louis Louapt, marchand, demeurant tous les trois au bourg et paroisse de Montsauche, et Claude Malcoiffé, marchand, et demoiselle Jacquette Louapt, son épouse, demeurant en la ville de Château-Chinon, contre Mathurin Millot, laboureur, demeurant à Palmaroux, paroisse de Montsauche.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

INDEX.

Nevers, imp. G. Vallière.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

DE LA

NIÈVRE

Antérieures à 1790

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

SOUS-SÉRIE 2 C

(Administration des Domaines)

Les documents qui figurent au présent répertoire sont tous des registres, sauf le n° 1.172. La plus grande partie d'entre eux sont entrés aux Archives en 1898 et 1899. Toutefois, des recherches effectuées en octobre et novembre 1919 ont amené la découverte de 204 articles nouveaux.

On constatera, avec regret, de grosses lacunes, notamment pour les bureaux de Nevers et de Clamecy. Malgré les réponses négatives des receveurs, nous voulons encore espérer que ces vieux registres ne sont pas définitivement perdus, mais simplement égarés sous la poussière de greniers ignorés. C'est dans cet espoir que nous avons conservé des numéros vacants à la suite des bureaux qui présentent quelques chances de découverte postérieure.

Au lieu de grouper les divers bureaux par généralité, nous avons adopté leur répartition en une série unique dans l'ordre alphabétique, en ajoutant, toutes les fois que nous avons pu la déterminer de façon précise, l'indication de la Généralité, du Département et de l'Élection dont dépendait chacun d'eux. Il nous a paru que c'était le procédé le plus commode, dans une province où les circonscriptions administratives se pénétraient au plus haut point. En particulier, cela nous a permis de laisser groupés, les uns près des autres, au lieu d'être scindés en deux ou même trois portions, les registres des bureaux de Corbigny, Lormes et La Charité; chacune de ces villes avait, en effet, au XVIII[e] siècle, deux bureaux d'enregistrement, chacun d'eux dépendant d'une généralité particulière. C'est ainsi que nous avons les bureaux de Corbigny-Moulins et Corbigny-Paris; Lormes-Moulins et Lormes-Paris; La Charité-Bourges, La Charité-Moulins et même La Charité-Orléans.

Bureau d'Anlezy

(Généralité de Moulins).

1-2. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1704-1706).

1. — 1[er] septembre 1704 - 9 avril 1705.
2. — 4 janvier 1705 - 19 février 1706.

Bureau d'Arthel

(Généralité et département de Bourges, élection de La Charité).

3-8. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1749-1765).

3. — 24 septembre 1749 - 25 août 1754.
4. — 27 août 1754 - 28 décembre 1756.

5. — 28 décembre 1756 - 14 avril 1759.
6. — 15 avril 1759 - 7 mai 1761.
7. — 7 mai 1761 - 14 avril 1763.
8. — 15 avril 1763 - 2 août 1765 (1).

Bureau d'Asnan

(Généralité de Paris, département de Tonnerre, élection de Vézelay).

9-69. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1696-1789).

9. — 20 mai 1696 - 20 janvier 1697.
10. — 30 janvier - 12 juillet 1697.
11. — 1er juillet 1698 - 11 mars 1699.
12. — 29 avril 1699 - 25 novembre 1701.
13. — 1er juin 1716 - 29 septembre 1718.
14. — 1er octobre 1718 - 7 avril 1720.
15. — 7 avril - 31 juillet 1720.
16. — 10 août 1720 - 20 juin 1722.
17. — 23 juin 1722 - 12 mai 1724.
18. — 12 mai 1724 - 22 juin 1726.
19. — 23 juin 1726 - 30 juin 1727.
20. — 1er juillet 1727 - 7 mars 1731.
21. — 7 mars 1731 - 14 avril 1734.
22. — 15 avril 1734 - 6 février 1735.
23. — 6 février - 30 novembre 1735.
24. — 30 novembre 1735 - 14 juillet 1736.
25. — 14 juillet 1736 - 30 mai 1737.
26. — 30 mai 1737 - 27 mai 1738.
27. — 27 mai 1738 - 11 mars 1739.
28. — 11 mars 1739 - 13 février 1740.
29. — 14 février 1740 - 2 mars 1741.
30. — 2 mars 1741 - 10 mars 1742.
31. — 10 mars 1742 - 14 mai 1743.
32. — 15 mai 1743 - 28 février 1744.
33. — 28 février - 9 décembre 1744.
34. — 10 décembre 1744 - 11 avril 1747.
35. — 11 avril 1747 - 15 novembre 1751.
36. — 16 novembre 1751 - 15 août 1752.
37. — 16 août 1752 - 1er avril 1753.
38. — 1er avril 1753 - 2 janvier 1754.
39. — 3 janvier - 5 août 1754.
40. — 6 août 1754 - 1er juin 1755.
41. — 2 juin 1755 - 14 mars 1756.
42. — 15 mars - 3 décembre 1756.
43. — 3 décembre 1756 - 1er septembre 1757.
44. — 1er septembre 1757 - 8 juillet 1758.
45. — 9 juillet 1758 - 30 avril 1760.
46. — 1er mai 1760 - 22 octobre 1761.
47. — 22 octobre 1761 - 6 juillet 1762.
48. — 6 juillet 1762 - 17 mai 1763.
49. — 17 mai 1763 - 12 mars 1764.
50. — 11 mars 1764 - 17 décembre 1765.
51. — 17 décembre 1765 - 27 décembre 1766.
52. — 28 décembre 1766 - 10 octobre 1767.
53. — 11 octobre 1767 - 2 mars 1769.
54. — 3 mars 1769 - 12 février 1770.
55. — 12 février - 18 décembre 1770.
56. — 18 décembre 1770 - 22 octobre 1771.
57. — 23 octobre 1771 - 2 juillet 1772.
58. — 2 juillet 1772 - 11 février 1773.
59. — 12 février - 14 décembre 1773.
60. — 15 décembre 1773 - 24 sept. 1774.
61. — 25 septembre 1774 - 3 sept. 1775.
62. — 3 septembre 1775 - 16 juillet 1776.
63. — 17 juillet 1776 - 13 mai 1778.
64. — 14 mai 1778 - 22 décembre 1780.
65. — 1er janvier - 2 décembre 1781.
66. — 2 décembre 1781 - 18 octobre 1782.
67. — 18 octobre 1782 - 5 juin 1783.
68. — 5 juin 1783 - 15 décembre 1786.
69. — 15 décembre 1786 - 10 octobre 1789.

70-80. *Insinuations.* (1720-1788).

70. — 20 août 1720 - 19 janvier 1734.
71. — 20 janvier 1734 - 30 mars 1741.
72. — 31 mars 1741 - 23 octobre 1745.
73. — 24 octobre 1745 - 29 octobre 1754.
74. — 30 octobre 1754 - 3 août 1758.
75. — 4 août 1758 - 23 juin 1763.
76. — 23 juin 1763 - 16 décembre 1767.
77. — 17 décembre 1767 - 13 février 1772.
78. — 14 février 1772 - 20 avril 1776.
79. — 21 avril 1776 - 5 octobre 1781.
80. — 6 octobre 1781 - 14 mars 1788.

81-100. *Centième denier.* (1716-1790).

81. — 1er juin 1716 - 16 juillet 1720.
82. — 20 août 1720 - 20 novembre 1726.

(1) Le bureau d'Arthel a été réuni à celui de Beaumont-la-Ferrière (Cf. 2 C. 5, couverture).

83. — 29 décembre 1734 - 31 août 1738.
84. — 28 septembre 1738 - 27 avril 1740.
85. — 27 avril 1740 - 5 novembre 1743.
86. — 6 novembre 1743 - 16 avril 1747.
87. — 17 avril 1747 - 24 juillet 1753.
88. — 28 octobre 1754 - 13 juillet 1756.
89. — 13 juillet 1756 - 4 avril 1760.
90. — 4 avril 1760 - 30 septembre 1762.
91. — 30 septembre 1762 - 31 déc. 1764.
92. — 1er janvier 1765 - 8 mars 1767.
93. — 8 mars 1767 - 13 mars 1769.
94. — 13 mars 1769 - 7 janvier 1771.
95. — 8 janvier 1771 - 23 décembre 1772.
96. — 1er janvier 1773 - 6 décembre 1774.
97. — 6 décembre 1774 - 1er avril 1777.
98. — 1er avril 1777 - 2 août 1782.
99. — 3 août 1782 - 19 septembre 1784.
100. — 19 septembre 1784 - 19 mars 1790.

Bureau de Beaumont-la-Ferrière

(Généralité et département de Bourges, élection de La Charité).

101-117. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1699-1789).

101. — 4 janvier 1699 - 25 mai 1705.
102. — 25 mai 1719 - 25 juin 1720.
103. — 1er juillet 1720 - 27 novembre 1723.
104. — 28 novembre 1723 - 27 juin 1726.
105. — 28 juin 1726 - 27 octobre 1729.
106. — 28 octobre 1729 - 4 juin 1732.
107. — 22 juillet 1732 - 8 mars 1736.
108. — 9 mars 1736 - 18 mars 1738.
109. — 18 mars - 8 septembre 1738.
110. — 9 septembre 1738 - 17 nov. 1740.
111. — 18 novembre 1740 - 27 janvier 1744.
112. — 5 novembre 1745 - 23 sept. 1749.
113. — 2 août 1765 - 4 juin 1770.
114. — 5 juin 1770 - 16 août 1775.
115. — 4 septembre 1775 - 8 août 1780.
116. — 8 août 1780 - 6 juillet 1785.
117. — 6 juillet 1785 - 7 août 1789.

118-119. *Tables des mutations d'immeubles de toutes manières.*

118. — Table selon l'ordre alphabétique des vendeurs, 1753-1790.
119. — Table selon l'ordre alphabétique des acquéreurs, 1752-1779.

Bureau de Cercy-la-Tour

(Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

120-129. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1727-1791).

120. — 28 août 1727 - 18 juin 1736.
121. — 18 juin 1736 - 31 décembre 1741.
122. — 1er janvier 1742 - 19 octobre 1746.
123. — 20 octobre 1746 - 6 novembre 1750.
124. — 7 novembre 1750 - 22 mars 1757.
125. — 22 mars 1757 - 6 juin 1763.
126. — 7 juin 1763 - 3 mai 1767.
127. — 3 mai 1767 - 13 décembre 1771.
128. — 11 avril 1784 - 10 février 1790.
129. — 11 février 1790 - 24 mars 1791.

130-136. *Centième denier.* (1727-1791).

130. — 27 août 1727 - 7 janvier 1741.
131. — 8 janvier 1741 - 31 décembre 1746.
132. — 1er janvier 1747 - 1er octobre 1760.
133. — 1er octobre 1760 - 20 février 1767.
134. — 21 février 1767 - 7 septembre 1778.
135. — 7 septembre 1778 - 21 nov. 1787.
136. — 22 novembre 1787 - 31 janvier 1791.

137. *Centième denier des donations et legs.* (1er février 1750 - 12 janvier 1751).

Bureau de Champallement, puis de Saint-Révérien (1).

(Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

138-159. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1719-an II).

138. — 28 août - 30 septembre 1719 (feuille).

(1) Le transfert du bureau de Champallement à Saint-Révérien, fut opéré entre le 20 janvier et le 3 mai 1732.

139. — 6 octobre 1719 - 2 août 1720.
140. — 12 août 1720 - 16 décembre 1722.
141. — 16 décembre 1722 - 10 nov. 1724
142. — 10 novembre 1724 - 16 avril 1727.
143. — 17 avril 1727 - 24 février 1733
144. — 28 mars 1733 - 28 juillet 1737.
145. — 1er août 1737 - 18 mai 1741.
146. — 19 mai 1741 - 6 mai 1746.
147. — 6 mai 1746 - 10 février 1756.
148. — 10 février 1756 - 13 avril 1760.
149. — 14 avril 1760 - 29 mai 1764.
150. — 29 mai 1764 - 7 novembre 1767.
151. — 8 novembre 1767 - 14 février 1771.
152. — 14 février 1771 - 10 octobre 1773.
153. — 11 octobre 1773 - 22 janvier 1777.
154. — 22 janvier 1777 - 21 juillet 1779.
155. — 22 juillet 1779 - 19 août 1781.
156. — 20 août 1781 - 6 avril 1785.
157. — 7 avril 1785 - 14 janvier 1787.
158. — 14 janvier 1787 - 7 janvier 1790.
159. — 7 janvier 1790 - 11 prairial II (1).

160-170. *Centième denier.* (1721-1791).

160. — 20 février 1721 - 11 mai 1725.
161. — 2 octobre 1726 - 15 décembre 1732.
162. — 30 mars 1733 - 14 janvier 1741.
163. — 15 janvier 1741 - 31 décembre 1747.
164. — 1er janvier 1748 - 16 mars 1759.
165. — 16 mars 1759 - 13 février 1765.
166. — 13 février 1765 - 7 mars 1768.
167. — 7 mars 1768 - 24 juillet 1774.
168. — 25 juillet 1774 - 22 avril 1781.
169. — 22 avril 1781 - 3 juin 1786.
170. — 4 juin 1786 - 18 mars 1791.

Bureau de Champlemy

(Généralité d'Orléans, département de Montargis, élection de Clamecy).

171-193. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1787).

171. — 14 mai - 27 décembre 1693 (petit registre).

(1) Le bureau de Saint-Révérien fut supprimé et réuni à celui de Corbigny, par arrêté du District de Corbigny en date du 16 mars 1791; mais il fut rétabli par le Département le 13 décembre de la même année. Le bureau fonctionna à nouveau, à partir du 10 avril 1792.

172 — 14 mai - 27 décembre 1693 (grand registre).
[729. — 2 septembre 1698 - 18 mai 1699].
173. — 28 octobre 1717 - 30 juin 1720.
174. — 3 juillet 1720 - 3 janvier 1723.
175. — 4 janvier 1723 - 30 décembre 1724.
176. — 1er janvier 1725 - 1er décembre 1726.
177. — 1er décembre 1726 - 12 juillet 1728.
178. — 13 juillet 1728 - 15 février 1730.
179. — 21 février 1730 - 5 décembre 1731.
180. — 6 décembre 1731 - 26 novembre 1733.
181. — 27 novembre 1733 - 12 déc. 1735.
182. — 13 décembre 1735 - 9 novembre 1740.
183. — 9 novembre 1740 - 1er novembre 1745.
184. — 3 novembre 1745 - 15 juillet 1750.
185. — 16 juillet 1750 - 5 février 1755.
186. — 6 février 1755 - 14 mai 1759.
187. — 15 mai 1759 - 22 avril 1765.
188. — 22 avril 1765 - 1er septembre 1768.
189. — 3 septembre 1768 - 10 janvier 1773.
190. — 10 janvier 1773 - 17 juillet 1777.
191. — 27 (*sic*) juillet 1777 - 6 déc. 1781.
192. — 12 décembre 1781 - 28 janvier 1785.
193. — 30 janvier 1785 - 19 juillet 1787.

194. *Insinuations.* (18 juin 1790 - 16 octobre 1791). Continué par l'enregistrement des *recettes pour amendes de police à Champlemy et Saint-Bonnot* (14 novembre 1791-27 messidor III).

Bureau de Chantenay

(Généralité de Moulins).

195. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (4 décembre 1698 - 26 avril 1705).

Bureau de Château-Chinon

(Généralité de Moulins, département de Nevers, élection de Château-Chinon).

196-260. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1790).

196. — 11 mai 1693 - 6 avril 1694.

197. — 6 avril - 31 août 1694.
198. — 6 avril 1694 - 13 juillet 1695.
199. — 14 juillet 1695 - 14 août 1697.
200. — 1er juillet 1698 - 31 janvier 1699.
201. — 1er février 1699 - 14 janvier 1700.
202. — 14 janvier 1700 - 14 juin 1701.
203. — 14 juin - 27 octobre 1701.
204. — 30 avril 1704 - 2 avril 1705.
205. — 3 janvier 1705 - 8 novembre 1706.
206. — 11 novembre 1706 - 23 mai 1707.
207. — 1er juin 1707 - 6 février 1708.
208. — 7 février - 5 novembre 1708.
209. — 5 novembre 1708 - 11 déc. 1709.
210. — 12 décembre 1709 - 7 janvier 1711.
211. — 7 janvier - 8 juillet 1711.
212. — 7 janvier 1711 - 18 août 1712.
213. — 22 août 1712 - 1er décembre 1713.
214. — 6 décembre 1713 - 11 nov. 1714.
215. — 11 novembre 1714 - 1er sept. 1715.
216. — 2 septembre 1715 - 25 juillet 1716.
217. — 26 juillet 1716 - 2 juin 1717.
218. — 2 juin 1717 - 24 janvier 1719.
219. — 28 janvier - 25 novembre 1719.
220. — 26 novembre 1719 - 11 juillet 1720.
221. — 1er juillet 1720 - 23 octobre 1721.
222. — 26 octobre 1721 - 20 avril 1722.
223. — 20 avril - 22 novembre 1722.
224. — 22 novembre 1722 - 18 nov. 1723.
225. — 19 novembre 1723 - 13 mars 1724.
226. — 13 mars 1724 - 8 janvier 1725.
227. — 9 janvier 1725 - 23 avril 1726.
228. — 2 janvier 1733 - 31 août 1734.
229. — 1er septembre 1734 - 19 sept. 1735.
230. — 20 septembre 1735 - 23 nov. 1736.
231. — 24 novembre 1733 - 10 janvier 1738.
232. — 11 janvier 1738 - 19 février 1739.
233. — 8 mai 1750 - 22 avril 1751.
234. — 22 octobre 1755 - 27 septembre 1757.
235. — 27 septembre 1757 - 11 juin 1759.
236. — 12 juin 1759 - 27 mai 1761.
237. — 28 mai 1761 - 20 mai 1763.
238. — 20 mai 1763 - 5 mai 1764.
239. — 5 mai 1764 - 12 juillet 1765.
240. — 13 juillet 1765 - 30 août 1766.
241. — 30 août 1766 - 26 octobre 1767.
242. — 26 octobre 1767 - 9 janvier 1769.
243. — 10 janvier 1769 - 24 mars 1770.
244. — 24 mars 1770 - 22 avril 1771.
245. — 22 avril 1771 - 14 mai 1772.
246. — 14 mai 1772 - 4 juin 1773.
247. — 4 juin 1773 - 5 juillet 1774.
248. — 5 juillet 1774 - 1er juillet 1775.
249. — 1er juillet 1775 - 5 juin 1776.
250. — 6 juin 1776 - 4 juin 1777.
251. — 5 juin 1777 - 9 mai 1778
252. — 10 mai 1778 - 9 avril 1780.
253. — 9 avril 1780 - 8 mars 1782.
254. — 8 mars 1782 - 21 octobre 1783.
255. — 22 octobre 1783 - 20 août 1784.
256. — 21 août 1784 - 23 juin 1785.
257. — 23 juin 1785 - 5 décembre 1786.
258. — 5 décembre 1786 - 1er avril 1788.
259. — 2 avril 1788 - 9 juillet 1789.
260. — 9 juillet 1789 - 22 novembre 1790.

261-273. *Insinuations.* (1705-1789).

261. — 1er février 1705 - 27 décembre 1710.
262. — 30 décembre 1710 - 12 janvier 1711.
263. — 16 janvier 1711 - 20 mars 1714.
264. — 10 janvier 1718 - 16 novembre 1719.
265. — 16 novembre 1719 - 24 juin 1720.
266. — 26 juillet 1720 - 24 novembre 1726.
267. — 25 novembre 1726 - 30 nov. 1736.
268. — 1er décembre 1736 - 26 juillet 1743.
269. — 14 janvier 1751 - 1er avril 1755.
270. — 1er avril 1755 - 23 avril 1758.
271. — 1er août 1761 - 27 mars 1767.
272. — 27 mars 1767 - 30 avril 1770.
273. — 1er mai 1770 - 18 mars 1789.

274-295. *Centième denier.* (1705-1789).

274. — 2 juillet 1705 - 26 septembre 1710.
275. — 12 juillet 1720 - 14 octobre 1723.
276. — 17 octobre 1723 - 29 janvier 1725.
277. — 15 janvier 1725 - 31 août 1728.
278. — 1er septembre 1728 - 30 nov. 1735.
279. — 1er décembre 1735 - 11 déc. 1741.
280. — 12 décembre 1741 - 30 juin 1745.
281. — 1er juillet 1745 - 18 janvier 1751.
282. — 19 janvier 1751 - 4 janvier 1755.
283. — 1er avril 1758 - 12 juin 1759.
284. — 13 juin 1759 - 14 février 1761.
285. — 14 février 1761 - 16 janvier 1763.
286. — 17 janvier 1763 - 21 octobre 1764

287. — 22 octobre 1764 - 24 avril 1766.
288. — 28 avril 1766 - 14 septembre 1767.
289. — 14 septembre 1767 - 30 nov. 1771.
290. — 1er décembre 1771 - 12 février 1774.
291. — 13 février 1774 - 20 sept. 1777 (1).
292. — 21 septembre 1777 - 11 mai 1780.
293. — 12 mai 1780 - 9 juillet 1783.
294. — 10 juillet 1783 - 12 juin 1786.
295. — 12 juin 1786 - 6 janvier 1789.

296-297. *Sommiers d'ordre pour les tournées de recouvrement.* (1780-1788).

296. — 1780 - 1784.
297. — 1784 - 1788.

Bureau de Châteauneuf-Val-de-Bargis

(Généralité de Bourges, élection de La Charité).

298. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées* (17 décembre 1719 - 29 octobre 1720). Registre clos le 5 novembre 1720, pour suppression de bureau.

Bureau de Châtillon-en-Bazois

(Généralité et département de Moulins, élection de Nevers).

299-330. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1791).

299. — 22 mai 1693 - 14 janvier 1694.
300. — 29 octobre 1698 - 19 décembre 1700.
301. — 15 juillet 1716 - 30 juillet 1719.
302. — 19 août 1719 - 27 novembre 1720.
303. — 13 juillet 1720 (*sic*) - 19 février 1722.
304. — 19 février 1722 - 17 juillet 1723.
305. — 22 juillet 1723 - 1er décembre 1724.
306. — 2 décembre 1724 - 18 avril 1726.
307. — 18 avril 1726 - 16 avril 1727.
308. — 16 avril 1727 - 21 novembre 1729.
309. — 21 novembre 1729 - 25 juillet 1732.
310. — 26 juillet 1732 - 9 mai 1735.
311. — 9 mai 1735 - 30 septembre 1736.
312. — 1er octobre 1736 - 25 juin 1739.
313. — 25 juin 1739 - 20 décembre 1741.
314. — 20 décembre 1741 - 20 déc. 1743.
315. — 20 décembre 1743 - 14 déc. 1748.
316. — 14 décembre 1748 - 30 août 1751.
317. — 30 août 1751 - 9 mars 1757.
318. — 9 mars 1757 - 18 octobre 1761.
319. — 18 octobre 1761 - 15 avril 1764.
320. — 17 avril 1764 - 23 juin 1767.
321. — 23 juin 1767 - 8 mai 1770.
322. — 10 mai 1770 - 5 août 1772.
323. — 6 août 1772 - 14 janvier 1775.
324. — 15 janvier 1775 - 3 août 1777.
325. — 3 août 1777 - 8 janvier 1780.
326. — 8 janvier 1780 - 17 février 1782.
327. — 17 février 1782 - 9 mars 1785.
328. — 9 mars 1785 - 5 octobre 1787.
329. — 5 octobre 1787 - 25 octobre 1790.
330. — 25 octobre 1790 - 21 mars 1791 (1).

331-336. *Insinuations.* (1716-1791).

331. — 30 juillet 1716 - 25 juin 1720.
332. — 14 juillet 1720 - 19 décembre 1727.
333. — 2 février 1728 - 5 novembre 1736.
334. — 6 novembre 1736 - 1er juin 1753.
335. — 15 février 1769 - 17 septembre 1780.
336. — 17 septembre 1780 - 21 mars 1791.

337-349. *Centième denier.* (1720-1791).

337. — 23 août 1720 - 3 juillet 1724.
338. — 10 juillet 1724 - 22 août 1726.
339. — 28 août 1726 - 6 août 1735.
340. — 20 septembre 1735 - 9 avril 1739.
341. — 9 avril 1739 - 6 novembre 1743.
342. — 6 novembre 1743 - 5 mai 1751.
343. — 5 mai 1751 - 30 septembre 1762.
344. — 1er octobre 1762 - 4 mars 1768.
345. — 4 mars 1768 - 2 juillet 1774.
346. — 2 juillet 1774 - 25 février 1778.
347. — 25 février 1778 - 28 juin 1784.
348. — 28 juin 1784 - 22 avril 1789.
349. — 22 avril 1789 - 20 mars 1791.

(1) La couverture de ce registre est formée de feuilles d'enregistrement pour les droits de courtiers et jaugeurs de vins, années 1737 et 1738.

(1) Bureau supprimé et réuni à celui de Moulins-Engilbert, par arrêté du District de Moulins-Engilbert, du 20 mars 1791. Ce bureau fut rétabli par le Département, le 13 décembre 1791.

350. *Petit Scel.* (10 août 1742-31 octobre 1788).

351. Enregistrement du droit de *quatre deniers pour livre* des prisées et ventes de meubles (23 décembre 1767 - 31 août 1768). Suivi des noms des décimateurs de Châtillon, Mingot, Marré, et Mont.

Bureau de Chevagnes (Allier)

(Généralité de Moulins).

352. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (6 janvier 1705 - 2 avril 1707).

Bureau de Clamecy

(Généralité d'Orléans, département de Montargis, élection de Clamecy).

353-356. Numéros vacants.

357-358. Enregistrement des ordres et instructions.

357. — 1776-1780.
358. — 1777-1792.

Bureau de Corbigny-Moulins

(Généralité et département de Moulins, élection de Nevers).

359-377. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1700-1791).

359. — 9 avril 1700 - 9 janvier 1704.
360. — 7 juin 1704 - 1er avril 1705.
361. — 14 mai 1716 - 23 mai 1720.
362. — 26 mai - 9 août 1720
363. — 24 janvier 1727 - 24 mars 1729.
364. — 24 mars 1729 - 17 avril 1732.
365. — 17 avril 1732 - 31 mai 1736.
366. — 1er juin 1736 - 4 décembre 1738.
367. — 5 décembre 1738 - 24 janvier 1741.
368. — 25 janvier 1741 - 7 septembre 1752.
369. — 8 septembre 1752 - 11 août 1764.
370. — 11 août 1764 - 11 janvier 1769.
371. — 11 janvier 1769 - 2 novembre 1771.
372. — 3 novembre 1771 - 15 janvier 1775.
373. — 16 janvier 1775 - 15 janvier 1778.
374. — 16 janvier 1778 - 5 décembre 1780.
375. — 5 décembre 1780 - 1er octobre 1783.
376. — 1er octobre 1783 - 5 mai 1788.
377. — 6 mai 1788 - 13 juillet 1791.

378-384. *Insinuations.* (1716-1791).

378. — 16 avril 1716 - 29 juin 1720.
379. — 20 janvier 1727 - 2 mars 1732.
380. — 24 mars 1732 - 5 octobre 1735.
381. — 24 février 1736 - 19 septembre 1745.
382. — 14 mai 1748 - 20 décembre 1757.
383. — 21 décembre 1757 - 13 sept. 1765.
384. — 14 septembre 1765 - 13 janvier 1772.
385. — 14 janvier 1772 - 30 avril 1785.
386. — 1er mai 1785 - 29 avril 1791.

Bureau de Corbigny-Paris

(Généralité de Paris, département de Tonnerre, élection de Vézelay).

387-461. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1704-1791).

387. — 13 novembre 1704 - 5 nov. 1705.
388. — 17 juillet 1707 - 8 octobre 1708.
389. — 25 septembre 1708 - 25 octobre 1709.
390. — 26 octobre 1709 - 6 août 1711.
391. — 6 août 1711 - 30 juin 1713.
392. — 1er juillet 1713 - 3 mai 1715.
393. — 4 mai 1715 - 30 mars 1717.
394. — 1er avril 1717 - 26 mai 1718.
395. — 26 mai 1718 - 14 février 1719.
396. — 19 février - 18 décembre 1719.
397. — 21 décembre 1719 - 23 août 1720.
398. — 1er juillet 1720 - 20 janvier 1722.
399. — 20 janvier 1722 - 29 mai 1723.
400. — 30 mai 1723 - 2 avril 1724.
401. — 2 avril 1724 - 17 mars 1725.
402. — 19 mars 1725 - 27 novembre 1726.
403. — 27 novembre 1726 - 24 mars 1729.
404. — 24 mars 1729 - 7 décembre 1731.
405. — 9 décembre 1731 - 25 mai 1733.

406. — 1er février - 2 octobre 1734.
407. — 3 octobre 1734 - 26 mai 1735.
408. — 27 mai 1735 - 14 mars 1736.
409. — 14 mars 1736 - 12 janvier 1737.
410. — 12 janvier - 8 novembre 1737.
411. — 8 novembre 1737 - 5 sept. 1738.
412. — 6 septembre 1738 - 5 juin 1739.
413. — 5 juin 1739 - 2 mars 1740.
414. — 3 mars 1740 - 27 janvier 1741.
415. — 28 janvier - 31 octobre 1741.
416. — 31 octobre 1741 - 14 juillet 1742.
417. — 14 juillet 1742 - 6 juillet 1743.
418. — 7 juillet 1743 - 25 mai 1744.
419. — 26 mai 1744 - 6 mai 1745.
420. — 6 mai 1745 - 24 mars 1746.
421. — 24 mars 1746 - 18 février 1747.
422. — 19 février 1747 - 3 décembre 1748.
423. — 4 décembre 1748 - 9 février 1750.
425. — 9 février - 5 octobre 1750.
426. — 6 octobre 1750 - 27 juin 1752.
427. — 28 juin 1752 - 11 mai 1753
428. — 11 mai 1753 - 28 février 1754.
429. — 28 février - 23 novembre 1754.
430. — 24 novembre 1754 - 22 août 1755.
431. — 22 août 1755 - 12 juin 1756.
432. — 12 juin 1756 - 15 mars 1757.
433. — 15 mars - 26 novembre 1757.
434. — 27 novembre 1757 - 4 juillet 1758.
435. — 5 juillet 1758 - 25 mars 1759.
436. — 26 mars 1759 - 22 janvier 1760.
437. — 22 janvier - 24 novembre 1760.
438. — 5 février - 20 novembre 1766.
439. — 21 novembre 1766 - 29 août 1767.
440. — 30 août 1767 - 10 juin 1768.
441. — 10 juin 1768 - 3 avril 1769.
442. — 3 avril 1769 - 11 juillet 1770.
443. — 11 juillet 1770 - 1er mai 1771.
444. — 1er mai 1771 - 12 janvier 1772.
445. — 12 janvier - 2 octobre 1772.
446. — 3 octobre 1772 - 1er juillet 1773.
447. — 1er juillet 1773 - 6 mai 1774.
448. — 6 mai 1774 - 13 mars 1775.
449. — 13 mars - 19 décembre 1775.
450. — 20 décembre 1775 - 4 octobre 1776.
451. — 5 octobre 1776 - 15 juillet 1777.
452. — 15 juillet 1777 - 1er mai 1778.
453. — 1er mai 1778 - 27 juillet 1780.
454. — 28 juillet 1780 - 7 avril 1781.
455. — 7 avril 1781 - 1er janvier 1782.
456. — 1er janvier 1782 - 5 mai 1783.
457. — 5 mai 1783 - 18 janvier 1784.
458. — 19 janvier - 9 août 1784.
459. — 9 août 1784 - 10 février 1787.
460. — 10 février 1787 - 23 mars 1789.
461. — 24 mars 1789 - 26 mars 1791.

462-477. *Insinuations.* (1705-1791).

462. — 17 novembre 1705 - 30 mars 1715. Et, en retournant : 17 novembre 1705 - 29 janvier 1707.
463. — 4 avril 1715 - 29 juillet 1720.
464. — 29 juillet 1720 - 20 janvier 1734.
465. — 21 janvier 1734 - 25 février 1737.
466. — 26 février 1737 - 18 décembre 1738.
467. — 19 décembre 1738 - 7 nov. 1742.
468. — 8 novembre 1742 - 22 mai 1749.
469. — 23 mai 1749 - 14 septembre 1751.
470. — 15 septembre 1751 - 24 mars 1755.
471. — 25 mars 1755 - 30 août 1761.
472. — 31 août 1761 - 20 juillet 1764.
473. — 21 juillet 1764 - 6 mars 1774.
474. — 7 mars 1774 - 15 août 1778.
475. — 15 août 1778 - 11 juin 1783.
476. — 11 juin 1783 - 31 janvier 1788.
477. — 31 janvier 1788 - 29 avril 1791.

Bureau de Cosne

(Généralité d'Orléans, département de Montargis, élection de Gien).

478-540. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1790).

478. — 6 mai - 19 juin 1693 (petit registre).
479. — 19 juin - 23 août 1693 (petit registre).
480. — id. id. (grand registre).
481. — 23 août 1693 - 21 mars 1694 (petit registre).
482. — 23 août 1693 - 21 mars 1694 (grand registre).
483. — 21 mars - 15 août 1694 (petit registre).
484. — id. id. (grand registre).
485. — 15 août 1694 - 31 décembre 1696.

486. — 1ᵉʳ janvier 1697 - 4 février 1699.
487. — 11 juillet 1700 - 25 avril 1702.
488. — 27 avril 1702 - 7 mars 1703.
489. — 7 mars 1703 - 25 janvier 1705.
490. — 25 janvier 1705 - 27 octobre 1707.
491. — 27 octobre 1707 - 17 mars 1709.
492. — 20 juin 1709 - 15 juin 1710.
493. — 18 juin 1710 - 9 août 1711.
494. — 9 août 1711 - 4 février 1713.
495. — 4 février 1713 - 23 avril 1714.
496. — 23 avril 1714 - 11 août 1715.
497. — 11 août 1715 - 26 mars 1717.
498. — 26 mars 1717 - 1ᵉʳ septembre 1718.
499. — 1ᵉʳ septembre 1718 - 13 déc. 1719.
500. — 13 décembre 1719 - 30 juin 1720.
501. — 1ᵉʳ juillet 1720 - 5 avril 1721.
502. — 5 avril 1721 - 21 septembre 1722.
503. — 23 septembre 1722 - 23 janv. 1724.
504. — 23 janvier 1724 - 16 juillet 1725.
505. — 17 juillet 1725 - 21 septembre 1726.
506. — 22 septembre 1726 - 20 mai 1727.
507. — 20 mai 1727 - 7 juillet 1728.
508. — 7 juillet 1728 - 31 décembre 1729.
509. — 1ᵉʳ janvier - 22 novembre 1730.
510. — 23 novembre 1730 - 28 octobre 1731.
511. — 28 octobre 1731 - 28 août 1732.
512. — 29 août 1732 - 19 août 1733.
513. — 20 août 1733 - 6 juillet 1735.
514 — 6 juillet 1735 - 7 mars 1737.
515. — 7 mars 1737 - 15 novembre 1738.
516. — 16 novembre 1738 - 20 juin 1740.
517. — 20 juin 1740 - 1ᵉʳ janvier 1742.
518. — 2 janvier 1742 - 26 septembre 1743.
519. — 27 septembre 1743 - 10 juillet 1745.
520. — 11 juillet 1745 - 2 mai 1747.
521. — 2 mai 1747 - 22 janvier 1749.
522. — 22 janvier 1749 - 23 juillet 1750.
523. — 23 juillet 1750 - 21 novembre 1754.
524. — 21 novembre 1754 - 8 nov 1757.
525. — 8 novembre 1757 - 26 août 1760.
526. — 26 août 1760 - 26 juin 1763.
527. — 27 juin 1763 - 30 novembre 1765.
528. — 1ᵉʳ décembre 1765 - 18 nov. 1767.
529. — 18 novembre 1767 - 7 nov. 1769.
530. — 8 novembre 1769 - 24 mars 1772.
531. — 25 mars 1772 - 4 août 1774.
532. — 4 août 1774 - 20 janvier 1777.
533. — 20 janvier 1777 - 23 septembre 1778.
534. — 24 septembre 1778 - 23 mars 1780.
535. — 24 mars 1780 - 7 août 1781.
536. — 7 août 1781 - 31 mars 1783.
537. — 1ᵉʳ avril 1783 - 8 janvier 1785.
538. — 8 janvier 1785 - 22 octobre 1786.
539. — 22 octobre 1786 - 11 juin 1788.
540. — 12 juin 1788 - 8 avril 1790.

541-553. *Insinuations.* (1705-1791).

541. — 15 juillet 1705 - 30 juin 1720.
542. — 24 novembre 1720 - 8 sept. 1726.
543. — 26 octobre 1726 - 1ᵉʳ octobre 1729.
544. — 1ᵉʳ octobre 1729 31 décembre 1733.
545. — 1ᵉʳ janvier 1734 - 30 juin 1759.
546. — 1ᵉʳ juillet 1759 - 28 février 1774.
547. — 1ᵉʳ mars 1774 - 26 novembre 1776.
548. — 26 novembre 1776 - 12 octobre 1780.
549. — 3 novembre 1780 - 22 nov. 1782.
550. — 21 novembre 1782 - 12 août 1784.
551. — 12 août 1784 - 13 février 1786.
552. — 13 février 1786 - 20 mai 1789.
553. — 21 mai 1789 - 31 janvier 1791.

554-584. *Centième denier.* (1720-1790).

554. — 2 juillet 1720 - 13 décembre 1723.
555 — 11 octobre 1723 - 8 juin 1725.
556. — 20 juin 1725 - 18 août 1726.
557. — 28 août 1726 - 21 septembre 1727.
558. — 22 septembre 1727 - 2 octobre 1729.
559. — 1ᵉʳ octobre 1729 - 27 novembre 1733.
560. — 28 novembre 1733 - 30 sept. 1738.
561. — 1ᵉʳ octobre 1738 - 27 nov. 1742.
562. — 28 novembre 1742 - 19 mars 1748.
563. — 19 mars 1748 - 17 avril 1751.
564. — 17 avril 1751 - 12 juin 1757.
565. — 12 juin 1757 - 18 août 1758.
566. — 19 août 1758 - 7 février 1764.
567. — 8 février 1764 - 21 février 1768.
568. — 22 février 1768 - 6 avril 1771.
569. — 6 avril 1771 - 27 juillet 1773.
570. — 27 juillet 1773 - 19 avril 1775.
571. — 19 avril - 6 décembre 1775.
572. — 6 décembre 1775 - 6 sept. 1777.
573. — 7 septembre 1777 - 3 juin 1778.
574. — 3 juin 1778 - 24 février 1779.
575. — 25 février - 9 juillet 1779.

576. — 10 juillet 1779 - 15 avril 1780.
577. — 16 avril - 29 octobre 1780.
578. — 29 octobre 1780 -27 avril 1781.
579. — 28 avril - 16 décembre 1781.
580. — 17 décembre 1781 - 30 déc. 1783.
581. — 30 décembre 1783 - 21 sept. 1785.
582. — 22 septembre 1785 - 28 mars 1787.
583. — 28 mars 1787 - 7 octobre 1788.
584. — 7 octobre 1788 - 4 juillet 1790.

585. *Registre d'ordre et d'instructions* (28 juillet 1782 - 21 décembre 1785).

Bureau de Donzy

(Généralité et département de Bourges (1), élection de La Charité).

586-640. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1698-1790).

586. — 5 juillet 1698 - 18 janvier 1699.
587. — 29 juin 1700 - 19 novembre 1701.
588. — 24 novembre 1701 - 15 juillet 1702.
589. — 16 juillet 1702 - 31 mars 1704.
590. — 31 mars 1704 - 1er mai 1706.
591. — 1er mai 1706 - 9 décembre 1707.
592. — 11 décembre 1707 - 21 nov. 1709.
593. — 21 novembre 1709 - 25 juin 1711.
594. — 25 juin 1711 - 16 septembre 1713.
595. — 21 septembre 1713 - 2 mai 1715.
596. — 18 avril 1717 - 24 avril 1719.
597. — 26 avril 1719 - 1er février 1720.
598. — 1er juillet 1720 - 18 avril 1722.
599. — 27 juin - 18 décembre 1722.
600. — 26 décembre 1722 - 15 avril 1724.
601. — 14 août 1724 - 26 février 1725.
602. — 22 mai 1725 - 25 juin 1726.
603. — 25 juin 1726 - 25 novembre 1727.
604. — 25 novembre 1727 - 11 mars 1729.
605. — 12 mars 1729 - 18 juin 1730.
606. — 18 juin 1730 - 28 juin 1731.
607. — 30 août 1731 - 14 mai 1733.
608. — 15 mai 1733 - 19 avril 1734.
609. — 9 septembre 1734 - 15 nov. 1736.
610. — 17 novembre 1736 - 27 janvier 1738.
611. — 28 janvier 1738 - 5 avril 1739.
612. — 5 avril 1739 - 31 mai 1740.
613. — 1er juin 1740 - 4 septembre 1742.
614. — 4 septembre 1742 - 2 janvier 1745.
615. — 2 janvier - 26 juin 1745.
616. — 26 juin 1745 - 10 novembre 1747.
617. — 10 novembre 1747 - 23 mai 1750.
618. — 23 mai 1750 - 26 mai 1752.
619. — 26 mai 1752 - 18 mai 1754.
620. — 18 mai 1754 — 15 avril 1755.
621. — 16 avril 1755 - 22 février 1756.
622. — 22 février 1756 - 18 avril 1757.
623. — 19 avril 1757 - 22 novembre 1758.
624. — 22 novembre 1758 - 4 sept. 1759.
625. — 4 septembre 1759 - 28 juin 1761.
626. — 28 juin 1761 - 11 août 1763.
627. — 11 août 1763 - 19 août 1765.
628. — 20 août 1765 - 2 octobre 1767.
629. — 3 octobre 1767 - 7 octobre 1769.
630. — 8 octobre 1769 — 26 juillet 1771.
631. — 26 juillet 1771 — 8 juin 1773.
632. — 8 juin 1773 — 16 juin 1775.
633. — 16 juin 1775 - 22 avril 1777.
634. — 26 avril 1777 - 5 février 1779.
635. — 5 février 1779 - 21 novembre 1780.
636. — 20 novembre 1780 - 16 nov. 1782.
637. — 17 novembre 1782 - 23 nov. 1784.
638. — 23 novembre 1784 - 11 déc. 1786.
639. — 11 décembre 1786 - 31 octobre 1788.
640. — 1er novembre 1788 — 20 juillet 1790.

641-649. *Insinuations.* (1720-1790).

641. — 27 août 1720 - 28 octobre 1728.
642. — 29 octobre 1728 - 10 juillet 1735.
643. — 10 juillet 1735 - 12 février 1748.
644. — 13 février 1748 - 31 juillet 1753.
645. — 2 août 1753 - 23 mars 1758.
646. — 23 mars 1758 - 31 décembre 1762.
647. — 1er janvier 1763 - 31 mars 1768.
648. — 1er octobre 1778 - 26 avril 1782.
649. — 26 avril 1782 - 14 janvier 1790.

650-674. *Centième denier.* (1706-1790).

650. — 19 avril 1706 - 28 octobre 1713.
651. — 2 juillet 1720 - 5 novembre 1723.

(1) Le premier registre provient de la généralité de Moulins.

652. — 25 juin 1725 - 6 octobre 1727.
653. — 6 octobre 1727 - 8 janvier 1730.
654 — 9 janvier 1730 - 16 juillet 1733.
655. — 16 juillet 1733 - 29 octobre 1736.
656. — 29 octobre 1736 - 10 novembre 1742.
657. — 10 novembre 1742 - 1er février 1748.
658. — 1er février 1748 - 21 juin 1752.
659. — 21 juin 1752 - 31 mai 1756.
660. — 1er juin 1756 - 24 février 1758.
661. — 25 février 1758 - 2 novembre 1759.
662. — 3 novembre 1759 - 14 août 1761.
663. — 14 août 1761 - 15 février 1764.
664. — 15 février 1764 - 4 décembre 1767.
665. — 4 décembre 1767 - 6 novembre 1769.
666. — 23 septembre 1769 - 2 mai 1772.
667. — 2 mai 1772 - 14 mai 1775.
668. — 14 mai 1775 - 31 mars 1778.
669. — 1er avril 1778 - 12 mai 1780.
670. — 12 mai 1780 - 8 juillet 1782.
671. — 8 juillet 1782 - 6 juin 1784.
672. — 6 juin 1784 - 14 janvier 1786.
673. — 14 janvier 1786 - 31 mars 1788.
674. — 31 mars 1788 - 19 avril 1790.

675. *Droits d'amortissement et de franc-fief.* (28 novembre 1733 - 3 janvier 1759).

676. *Droits d'échange.* (4 décembre 1767 - 20 décembre 1789).

677-686. *Tables.* (1750 - an VI).

677. — Table alphabétique des donations mutuelles, dons manuels, institutions contractuelles, subtitutions en faveur des collatéraux ou étrangers et autres donations. (1750-1789).
678. — Table alphabétique des testaments et codicilles qui ont été contrôlés. (1784-1789).
679. — Table alphabétique des contrats de mariage. (1763-1778).
680. — Table alphabétique des contrats de mariage. (1778-1789).
681. — Table alphabétique des baux des gens de mainmorte. (1763-1783).
682. — Table alphabétique des baux des gens de mainmorte. (1784-1791).
683. — Table alphabétique des baux de toute nature des biens appartenant aux laïcs. (1763-1776).
684. — Table alphabétique des baux de toute nature des biens appartenant aux laïcs. (1777-1783).
685. — Table alphabétique des baux de toute nature des biens appartenant aux laïcs. (1778-1782).
686. — Table alphabétique des baux de toute nature des biens appartenant aux laïcs. (1784-an VI).

Bureau de Dornes

(Généralité de Moulins).

687. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (29 octobre 1702 - 20 octobre 1704).

Bureau d'Entrains

(Généralité d'Orléans, département de Montargis, élection de Clamecy).

688-722. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1787).

688. — 20 octobre 1693 - 30 juin 1694.
689. — 15 juillet 1694 - 15 juin 1695.
690. — 1er juillet 1695 - 14 juin 1697.
691. — 4 juillet 1699 - 31 août 1701.
692. — 6 septembre 1701 - 4 décembre 1702.
693. — 6 décembre 1702 - 18 avril 1706.
694. — 21 avril 1706 - 27 mars 1709.
695. — 27 mars 1709 - 20 novembre 1710.
696. — 24 novembre 1710 - 17 mai 1713.
697. — 17 mai 1713 - 10 novembre 1715.
698. — 10 novembre 1715 - 17 janvier 1718.
699. — 17 janvier 1718 - 14 février 1720.
700. — 14 février - 2 juillet 1720.
701. — 1er juillet 1720 - 14 mars 1722.
702. — 14 mars 1722 - 12 septembre 1725.
703. — 13 septembre 1725 - 11 octobre 1726.

704. — 12 octobre 1726 - 17 juillet 1728.
705. — 17 juillet 1728 - 14 octobre 1729.
706. — 15 octobre 1729 - 5 mai 1731.
707. — 6 mai 1731 - 22 juin 1732.
708. — 23 juin 1732 - 13 septembre 1733.
709. — 13 septembre 1733 - 25 juin 1737.
710. — 26 juin 1737 - 23 février 1744.
711. — 23 février 1744 - 14 novembre 1747.
712. — 15 nov. 1747 - 31 décembre 1750.
713. — 1er janvier 1751 - 14 juillet 1753.
714. — 15 juillet 1753 - 24 décembre 1757.
715. — 25 décembre 1757 - 5 février 1765.
716. — 5 février 1765 - 15 juin 1768.
717. — 15 juin 1768 - 18 juin 1772.
718. — 18 juin 1772 - 21 janvier 1778.
719. — 21 janvier 1778 - 5 septembre 1781.
720. — 5 septembre 1781 - 9 février 1785.
721. — 9 février 1785 - 22 octobre 1787.
722. — 22 octobre 1787 - 13 mars 1791 (1).

723-724. *Tables alphabétiques des testaments et codicilles qui ont été contrôlés.*

723. — 1735-1755.
724. — 1769-1807.

Bureau de La Celle-sur-Nièvre (2)

(Généralité et département de Bourges, élection de La Charité).

725. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (27 janvier 1744 - 5 novembre 1745).

Bureau de La Charité-Bourges

(Généralité et département de Bourges, élection de La Charité).

726-794. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1698-1790).

726. — 7 août 1698 - 20 juin 1699.
727. — 20 juin 1699 - 30 décembre 1700.
728. — 31 décembre 1700 - 6 février 1702.
729. — 6 février 1702 - 28 avril 1703 (1).
730. — 28 avril 1703 - 31 janvier 1705.
731. — 3 juillet 1707 - 6 octobre 1708.
732. — 12 octobre 1708 - 17 janvier 1710.
733. — 3 janvier 1712 - 9 novembre 1713.
734. — 10 novembre 1713 - 17 nov. 1714.
735. — 18 novembre 1714 - 9 avril 1716.
736. — 11 avril 1716 - 30 juin 1717.
737. — 30 juin 1717 - 3 juillet 1718.
738. — 3 juillet 1718 - 6 juin 1719.
739. — 9 juin 1719 - 18 janvier 1720.
740. — 18 janvier - 6 juin 1720.
741. — 8 juin 1720 - 30 mai 1721.
742. — 1er juin 1721 - 20 juillet 1722.
743. — 22 septembre 1722 - 26 mars 1723.
744. — 26 mars 1723 - 26 février 1724.
745. — 26 février 1724 - 8 novembre 1726.
746. — 8 novembre 1726 - 8 décemb. 1727.
747. — 8 décembre 1727 - 22 avril 1728.
748. — 23 avril 1728 - 1er février 1729.
749. — 2 février - 25 novembre 1729.
750. — 26 novembre 1729 - 18 juin 1731.
751. — 19 juin 1731 - 5 avril 1733.
752. — 5 avril 1733 - 26 janvier 1734.
753. — 26 janvier - 9 décembre 1734.
754. — 9 décembre 1734 - 21 mars 1735.
755. — 21 mars 1735 - 21 décembre 1736.
756. — 21 décembre 1736 - 22 juin 1738.
757. — 23 juin 1738 - 20 avril 1739.
758. — 21 avril 1739 - 29 janvier 1740.
759. — 29 janvier 1740 - 6 mai 1741.
760. — 6 mai 1741 - 10 août 1742.
761. — 10 août 1742 - 24 septembre 1743.
762. — 24 septembre 1743 - 13 janvier 1745.
763. — 13 janvier 1745 - 8 août 1746.
764. — 8 août 1746 - 9 juin 1747.
765. — 9 juin 1747 - 31 mars 1748.
766. — 1er avril 1748 - 3 décembre 1749.
767. — 3 décembre 1749 - 24 mai 1751.
768. — 24 mai 1751 - 18 août 1752.
769. — 18 août 1752 - 12 mars 1754.
770. — 12 mars 1754 - 24 juillet 1755.

(1) Par arrêté du District de Clamecy, du 12 mars 1791, le bureau d'Entrains fut supprimé et réuni à celui de Clamecy.

(2) La couverture du registre porte que le bureau de La Clele fut réuni à celui de Beaumont-la-Ferrière.

(1) Les trois premières pages concernent le bureau de Champlemy (2 septembre 1698-18 mai 1699), bureau supprimé, le 24 mai 1699, par M. Faucheron, directeur général du contrôle des actes. Le bureau de Champlemy fut rétabli dans la suite. Cf. nos 173 et suiv.

771. — 24 juillet 1755 - 27 mars 1756.
772. — 27 mars - 28 novembre 1756.
773. — 28 novembre 1756 - 14 juillet 1757.
774. — 15 juillet 1757 - 10 février 1759.
775. — 10 février 1759 - 31 octobre 1760.
776. — 31 octobre 1760 - 5 juillet 1762.
777. — 5 juillet 1762 - 19 mars 1764.
778. — 19 mars 1764 - 6 février 1766.
779. — 6 février 1766 - 14 novembre 1767.
780. — 15 novembre 1767 - 1er juillet 1769.
781. — 1er juillet 1769 - 23 mars 1771.
782. — 23 mars 1771 - 10 janvier 1773.
783. — 10 janvier 1773 - 1er septembre 1774.
784. — 2 septembre 1774 - 27 avril 1776.
785. — 27 avril 1776 - 18 septembre 1777.
786. — 18 septembre 1777 - 10 janvier 1779.
787. — 19 janvier 1779 - 26 avril 1780.
788. — 26 avril 1780 - 30 août 1781.
789. — 30 août 1781 - 14 avril 1783
790. — 14 avril 1783 - 17 octobre 1784.
791. — 18 octobre 1784 - 27 mars 1786.
792. — 28 mars 1786 - 15 novembre 1787.
793. — 15 novembre 1787 - 8 mai 1789.
794. — 8 mai 1789 - 11 décembre 1790.

795-798. *Centième denier.* (1720-1768).

795. — 29 juin 1720 - 6 novembre 1726.
796. — 7 novembre 1726 - 17 mars 1732.
797. — 12 mars 1757 - 21 juillet 1762
798. — 22 juillet 1762 - 18 octobre 1768.

799-801. *Tables alphabétiques des extraits de sépulture et des professions en religion, ensemble des personnes réputées mortes par une longue absence.* (1722-1792).

799. — 1722-1776.
800. — 1770-1777.
801. — 1777-1792.

802. *Table alphabétique des mutations par noms des acquéreurs.* (1720-1770).

Bureau de La Charité-Moulins

(Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

803-805. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1702-1739).

803. — 18 mars 1702 - 10 janvier 1705.
804. — 13 août - 22 novembre 1720 (1).
805. — 12 mars 1729 - 19 juin 1739.

Bureau de La Charité-Orléans

806. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (4 mai-22 juin 1693).

Bureau de La Roche-Millay

(Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

807-836. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1791).

807. — 11 octobre 1693 - 20 février 1696.
808. — 24 février 1696 - 6 août 1698.
809. — 2 juillet 1698 - 1er juin 1699.
810. — 1er juin 1699 - 8 août 1701.
811. — 8 août 1701 - 9 juin 1704.
812. — 9 juin 1704 - 14 février 1707.
813. — 20 février 1707 - 26 mai 1709.
814. — 26 mai 1709 - 23 novembre 1710.
815. — 29 mai - 3 juillet 1720.
816. — 6 juillet 1720 - 3 février 1723.
817. — 3 février 1723 - 24 mars 1725.
818. — 24 mars 1725 - 6 octobre 1726.
819. — 7 octobre 1726 - 28 septembre 1729.
820. — 29 septembre 1729 - 10 sept. 1732.
821. — 11 septembre 1732 - 17 janvier 1736.
822. — 17 janvier 1736 - 7 juillet 1738.
823. — 7 juillet 1738 - 22 janvier 1740.
824. — 23 janvier 1740 - 7 avril 1746.
825. — 8 avril 1746 - 15 juillet 1754.
826. — 15 juillet 1754 - 18 mai 1758.
827. — 19 mai 1758 - 1er avril 1762.

(1) Bureau supprimé le 22 novembre 1720, faute de notaire, *et n'estant qu'un bureau d'emprunt.*

828. — 1er avril 1762 - 3 mai 1766.
829. — 4 mai 1766 - 24 janvier 1770.
830. — 25 janvier 1770 - 11 juillet 1773.
831. — 12 juillet 1773 - 3 septembre 1777.
832. — 4 septembre 1777 - 16 nov. 1780.
833. — 17 novembre 1780 - 17 juin 1783.
834. — 17 juin 1783 - 26 octobre 1785.
835. — 27 octobre 1785 - 4 janvier 1790.
836. — 4 janvier 1790 - 22 mars 1791.

837-849. *Insinuations.* **(1706-1791).**

837. — 3 février 1706 - 10 septembre 1708.
838. — 17 mars 1710 - 19 janvier 1711.
839. — 19 janvier 1711 - 19 janvier 1714.
840. — 30 janvier 1714 - 30 avril 1717.
841. — 4 mai 1717 - 1er juillet 1720.
842. — 22 juillet 1720 - 25 février 1725.
843. — 26 février 1725 - 18 janvier 1727.
844. — 8 novembre 1728 - 11 août 1734.
845. — 12 août 1734 - 20 octobre 1739.
846. — 21 octobre 1739 - 10 avril 1746.
847. — 11 avril 1746 - 31 juillet 1756.
848. — 1er août 1756 - 22 novembre 1768.
849. — 23 novembre 1768 - 22 mars 1791.

850-863. *Centième denier.* **(1720-1791).**

850. — 12 août 1720 - 14 août 1723.
851. — 16 août 1723 - 15 août 1725.
852. — 16 août 1725 - 19 novembre 1726.
853. — 19 novembre 1726 - 25 janvier 1730.
854. — 25 janvier 1730 - 14 février 1735.
855. — 17 février 1735 - 19 novembre 1736.
856. — 20 novembre 1736 - 1er juin 1740.
857. — 8 juin 1740 - 25 janvier 1744.
858. — 25 janvier 1744 - 21 décembre 1747.
859. — 22 décembre 1747 - 15 février 1756.
860. — 15 février 1756 - 23 janvier 1766.
861. — 23 janvier 1766 - 10 février 1770.
862. — 11 février 1770 - 5 octobre 1782.
863. — 6 octobre 1782 - 22 mars 1791.

864. *Centième denier des biens réputés immeubles* **(26 janvier 1749 - 12 mars 1752).**

865. *Droits de scel.* **(30 juillet 1698 - 26 mars 1705).**

Bureau de Longrest (1)

(Généralité de Bourges).

866-869. *Centième denier et insinuations.* **(1731-1791).**

866. — 1er avril 1731 - 22 décembre 1747.
867. — 18 janvier 1748 - 26 décembre 1768.
868. — Janvier 1769 - 22 décembre 1776.
869. — 4 janvier 1777 - 11 janvier 1791.

Bureau de Lormes-Moulins

(Généralité de Moulins, département de Nevers, élection de Château-Chinon).

870-902. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* **(1703-1788).**

870. — 28 juillet 1703 - 6 avril 1705.
871. — 1er janvier 1705 - 30 novembre 1708.
872. — 5 avril 1714 - 24 juin 1717.
873. — 10 août 1719 - 30 juin 1720.
874. — 8 juillet 1720 - 2 mai 1722.
875. — 3 mai 1722 - 31 août 1723.
876. — 4 mars 1725 - 18 janvier 1729.
877. — 19 janvier 1729 - 6 septembre 1730.
878. — 6 septembre 1730 - 11 janvier 1734.
879. — 12 janvier 1734 - 15 novembre 1735.
880. — 16 novembre 1735 - 12 août 1737.
881. — 12 août 1737 - 21 août 1739.
882. — 22 août 1739 - 2 février 1741.
883. — 2 février 1741 - 7 septembre 1743.
884. — 7 septembre 1743 - 13 déc. 1744.
885. — 13 décembre 1744 - 19 déc. 1747.
886. — 20 décembre 1747 - 17 sept. 1750.
887. — 18 septembre 1750 - 1er mars 1753.
888. — 2 mars 1753 - 9 décembre 1755.
889. — 9 décembre 1755 - 20 août 1758.
890. — 20 août 1758 - 9 janvier 1760.
891. — 9 janvier 1760 - 30 avril 1763.
892. — 1er mai 1763 - 7 février 1765.
893. — 7 février 1765 - 13 juin 1767.

(1) Longrest est une forme ancienne du nom de la commune de Saint-Laurent, canton de Pouilly-sur-Loire. L'abbaye qui y avait été fondée était nommée, au VIe siècle : *Vulfini monasterium seu Longoretense* (cf. G. de Soultrait, *Dictionnaire topographique du département de la Nièvre*, vo : Saint-Laurent).

894. — 13 juin 1767 - 5 novembre 1769.
895. — 7 novembre 1769 - 2 nov. 1771.
896. — 3 novembre 1771 - 4 sept. 1773.
897. — 4 septembre 1773 - 28 sept 1775.
898. — 27 septembre 1775 - 24 oct. 1777.
899. — 24 octobre 1777 - 22 octobre 1779.
900. — 22 octobre 1779 - 25 nov. 1781.
901. — 2 décembre 1781 - 10 février 1785.
902. — 3 avril 1785 - 6 février 1788.

903-912. *Insinuations.* (1720-1785).

903. — 13 novembre 1720 - 30 octob. 1724.
904. — 30 octobre 1724 - 5 août 1730.
905. — 5 août 1730 - 19 janvier 1737.
906. — 8 juillet 1738 - 23 novembre 1740.
907. — 24 novembre 1740 - 24 nov. 1744.
908. — 25 novembre 1744 - 6 juillet 1754.
909. — 7 juillet 1754 - 20 février 1759.
910. — 20 février 1759 - 30 septembre 1764.
911. — 1er octobre 1764 - 9 juin 1769.
912. — 10 juin 1769 - 24 août 1781. Suit un cahier, 10 février - 1er avril 1785.

913-926. *Centième denier.* (1706-1790).

913. — 18 février 1706 - 30 mars 1708.
914. — 16 avril 1708 - 20 avril 1711.
915. — 10 janvier 1711 - 20 mars 1720.
916. — 14 décembre 1731 - 31 juillet 1734.
917. — 1er août 1734 - 4 mai 1737.
918. — 4 mai 1737 - 19 septembre 1738.
919. — 20 septembre 1738 - 22 avril 1741.
920. — 23 avril 1741 - 29 janvier 1746.
921. — 29 janvier 1746 - 11 août 1757.
922. — 29 mars 1764 - 24 novembre 1765.
923. — 25 novembre 1765 - 29 déc. 1768.
924. — 30 décembre 1768 - 10 avril 1774.
925. — 10 avril 1774 - 9 février 1780.
926. — 9 février 1780 - 20 septembre 1790.

927. *Centième denier des biens réputés immeubles.* (Avril 1748 - 18 janvier 1751).

928. *Petit scel.* (15 février 1705 - 20 juillet 1719; mai 1723 - 1791).

929. *Droits d'amortissement.* (30 juin 1738 - 8 janvier 1790).

930-932. *Affirmations de voyage.* (1726 - 1791).

930. — 13 septembre 1726 - 15 déc. 1770.
931. — 24 janvier 1786 - 21 septembre 1790.
932. — 12 janvier - 2 mai 1791.

Bureau de Lormes-Paris

(Généralité de Paris, département de Tonnerre, élection de Vézelay).

933-1000. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1694-1788).

933. — 14 décembre 1694 - 5 nov. 1695.
934. — 5 novembre 1695 - 28 février 1696.
935. — 1er mars 1698 - 29 juin 1702.
936. — 29 juin 1702 - 10 septembre 1703.
937. — 10 septembre 1703 - 1er mars 1706.
938. — 4 mars 1706 - 5 février 1707.
939. — 5 février 1707 - 20 août 1708.
940. — 22 août 1708 - 8 janvier 1710.
941. — 8 janvier 1710 - 30 juillet 1712.
942. — 1er août 1712 - 12 septembre 1714.
943. — 22 septembre 1714 - 17 août 1716.
944. — 17 août 1716 - 11 juin 1720.
945. — 20 février 1722 - 13 juillet 1723.
946 — 8 novembre 1725 - 17 nov. 1727.
947. — 18 novembre 1727 - 5 juillet 1728.
948. — 5 juillet 1728 - 7 juillet 1731.
949. — 7 juillet 1731 - 2 février 1733.
950. — 2 février - 3 octobre 1733.
951. — 3 octobre 1733 - 25 août 1734.
952. — Août 1734 - 6 mars 1735.
953. — 7 mars 1735 - 4 janvier 1736.
954. — 5 janvier - 12 novembre 1736.
955. — 13 novembre 1736 - 28 août 1737.
956. — 29 août 1737 - 13 juin 1738.
957. — 13 mars - 12 décembre 1739.
958. — 12 décembre 1739 - 19 août 1740.
959. — 20 août 1740 - 25 mai 1741.
960. — 25 mai 1741 - 21 janvier 1742.
961. — 3 juillet 1743 - 14 juillet 1744.
962. — 14 juillet 1744 - 2 juin 1746.
963. — 2 juin 1746 - 14 juin 1747.

964. — 16 juin 1747 - 3 mars 1749.
965. — 4 mars 1749 - 5 septembre 1750.
966. — 3 septembre 1751 - 2 juillet 1752.
967. — 2 juillet 1752 - 9 juillet 1753.
968. — 10 juillet 1753 - 23 mai 1754.
969. — 23 mai 1754 - 16 avril 1755.
970. — 16 avril 1755 - 22 janvier 1757.
971. — 2 novembre 1758 - 30 juillet 1760.
972. — 31 juillet 1760 - 30 mai 1761.
973. — 30 mai 1761 - 18 avril 1762.
974. — 19 avril 1762 - 1er février 1763.
975 — 1er février - 4 novembre 1763.
976. — 5 novembre 1763 - 8 juillet 1764.
977. — 9 juillet 1764 - 22 avril 1765.
978. — 8 février - 13 octobre 1766.
979. — 13 octobre 1766 - 6 juin 1767.
980. — 6 juin - 14 décembre 1767.
981. — 14 décembre 1767 - 9 juillet 1768.
982. — 9 juillet 1768 - 27 février 1769.
983. — 28 février - 21 novembre 1769.
984. — 21 novembre 1769 - 7 juillet 1770.
985 — 7 juillet 1770 - 19 octobre 1771.
986. — 20 octobre 1771 - 22 juillet 1772.
987. — 22 juillet 1772 - 12 mars 1773.
988. — 13 mars - 17 décembre 1773.
989. — 28 juillet 1774 - 13 mai 1775.
990. — 10 août 1776 - 25 décembre 1777.
991. — 25 décembre 1777 - 21 oct. 1779.
992. — 21 octobre 1779 - 21 avril 1780.
993. — 21 avril - 23 novembre 1780.
994. — 23 novembre 1780 - 30 mai 1781.
995. — 30 mai 1781 - 19 janvier 1782.
996. — 19 janvier - 30 juillet 1782.
997. — 1er août 1782 - 8 mars 1783.
998. — 8 mars - 2 septembre 1783.
999. — 2 septembre 1783 - 29 déc. 1785.
1000. — 30 décembre 1785 - 18 mai 1788.

1001-1015. *Insinuations.* **(1720-1791).**

1001. — 12 juillet 1720 — 26 décembre 1726. Et, en retournant, enregistrement du centième denier : 4 mars 1724-2 septembre 1725.
1002. — 13 janvier 1727 - 19 septembre 1733.
1003. — 19 septembre 1733 - 18 nov. 1736.
1004 — 19 novembre 1736 - 24 juin 1740.
1005. — 25 juin 1740 - 23 août 1743.
1006. — 24 août 1743 - 23 juillet 1745
1007. — 24 juillet 1745 - 22 janvier 1749.
1008. — 24 janvier 1749 — 12 nov. 1752.
1009. — 13 novembre 1752 - 13 février 1755.
1010. — 14 février 1755 - 24 janvier 1759.
1011. - 25 janvier 1759 - 22 juillet 1763.
1012. — 23 juillet 1763 - 17 mars 1768.
1013 — 18 décembre 1773 - 4 avril 1779.
1014. — 4 avril 1779 - 10 avril 1788.
1015. — 10 avril 1788 - 31 janvier 1791.

1016-1037. *Centième denier.* **(1720-1791).**

1016. — 2 juillet 1720 - 4 mars 1724.
[1001. — 4 mars 1724 - 2 septembre 1725.]
1017. — 18 septembre 1725 - 8 mars 1727.
1018. — 8 mars 1727 - 5 octobre 1729.
1019. — 5 octobre 1729 - 29 septembre 1732.
1020. — 12 novembre 1732 - 23 mars 1736.
1021. — 23 mars 1736 - 8 janvier 1738.
1022. — 9 janvier 1738 - 16 janvier 1740.
1023. — 3 février 1742 - 20 mai 1743.
1024. — 21 mai 1743 - 11 août 1745.
1025. — 11 août 1745 - 20 septembre 1747.
1026. — 11 novembre 1751 - 23 sept. 1753.
1027. — 23 septembre 1753 - 3 janvier 1756.
1028. — 4 janvier 1756 - 11 janvier 1758.
1029. — 22 janvier 1760 - 20 avril 1762.
1030. — 20 avril 1762 - 25 mars 1764.
1031. — 25 mars 1764 - 24 mai 1766.
1032. — 16 octobre 1768 - 12 avril 1771.
1033. — 13 avril 1771 - 18 février 1776.
1034. — 16 avril 1780 - 8 mars 1783.
1035. — 8 mars 1783 - 29 mai 1785.
1036. — 30 mai 1785 - 27 juin 1788.
1037. — 28 juin 1788 - 2 mars 1791.

1038. *Centième denier des biens réputés immeubles.* **(1er août 1748 - 4 octobre 1750).**

1039. *Droit de quatre deniers pour livre des prisées et ventes de meubles.* **(29 novembre 1767-1er juin 1774).**

1040. *Droit de quatre deniers pour livre des ventes de meubles.* **(Avant le 15 février 1773-2 mai 1791).**

1041. *Droits d'échange.* (9 août 1734 - 1er août 1754).

1042-1044. *Tables.* (1734-1791).

1042. — Table alphabétique des testaments contrôlés. (1760-1783).
1043. — Table alphabétique des tutelles et curatelles. (1764-1783).
1044. — Table alphabétique des donations mutuelles, dons manuels, institutions contractuelles, substitutions en faveur des collatéraux ou étrangers et autres donations. (1756-1787).

Bureau de Lucenay-les-Aix

(Généralité de Moulins).

1045. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (23 janvier 1702 - 29 décembre 1704).

Bureau de Lurcy-le-Bourg

(Généralité de Moulins).

1046-1048. *Tables.* (1773-1789).

1046. — Table des morts naturelles ou civiles donnant ouverture à successions collatérales. Table alphabétique des extraits de sépultures et des professions en religion, ensemble des personnes réputées mortes par une longue absence. (1780-1785).
1047. — Table des actes translatifs et rétrocessifs de propriété de biens immeubles, par noms de vendeurs. (11 mai 1779-1789).
1048. — Table alphabétique des partages passés devant notaires ou faits sous signatures privées. (1er janvier 1773 - 4 août 1788).

Bureau de Luthenay

(Généralité de Moulins, élection de Nevers).

1049. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1er juillet 1702 - 25 avril 1704).

Bureau de Luzy

(Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

1050-1082. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1789).

1050. — 11 mai - 21 septembre 1693.
1051. — 2 juillet 1698 - 4 janvier 1700.
1052. — 29 avril 1701 - 18 novembre 1702.
1053. — 18 novembre 1702 - 29 octobre 1704.
1054. — 1er novembre 1704 - 1er avril 1705.
1055. — 6 janvier 1705 - 14 mai 1707.
1056. — 21 mars 1714 - 12 nov. 1717 (1).
1057. — 15 novembre 1717 - 2 juillet 1720.
1058. — 3 juillet 1720 - 24 octobre 1722.
1059. — 15 novembre 1722 - 10 fév. 1725 (1).
1060. — 19 février 1725 - 13 septembre 1726.
1061. — 14 septembre 1726 - 24 avril 1728.
1062. — 25 avril 1728 - 23 novembre 1729.
1063. — 24 novembre 1729 - 30 déc. 1732.
1064. — 1er janvier 1733 - 17 décembre 1736.
1065. — 18 décembre 1736 - 22 février 1740.
1066. — 23 février 1740 - 12 février 1745.
1067. — 13 février 1745 - 3 mai 1749.
1068. — 4 mai 1749 - 28 septembre 1751.
1069. — 28 septembre 1751 - 26 nov. 1756.
1070. — 27 novembre 1756 - 11 février 1758.
1071. — 11 février 1758 - 22 avril 1760.
1072. — 22 avril 1760 - 22 mai 1762.
1073. — 22 mai 1762 - 20 juin 1764.
1074. — 20 juin 1764 - 24 juin 1767.
1075. — 25 juin 1767 - 2 mai 1770.
1076. — 2 mai 1770 - 3 septembre 1772.
1077. — 4 septembre 1772 - 8 mars 1775.
1078. — 8 mars 1775 - 24 juin 1777.
1079. — 25 juin 1777 - 2 octobre 1779.
1080. — 2 octobre 1779 - 7 décembre 1781.

(1) Chacun de ces registres est suivi de plusieurs feuillets où le receveur a inscrit sa comptabilité personnelle.

1081. — 7 décembre 1781 - 10 octobre 1785.
1082. — 11 octobre 1785 - 16 avril 1789.

1083-1091. *Insinuations.* (1705-1791).

1083. — 10 juillet 1705 - 16 octobre 1709.
1084. — 30 octobre 1714 - 28 juin 1720.
1085. — 13 septembre 1720 - 23 nov. 1725.
1086. — 24 novembre 1725 - 8 janvier 1729.
1087. — 20 février 1729 — 5 octobre 1748.
1088. — 6 octobre 1748 — 22 juillet 1759.
1089. — 23 juillet 1759 - 23 janvier 1767.
1090. — 24 janvier 1767 - 28 mai 1776.
1091. — 29 mai 1776 - 17 février 1791.

1092-1102. *Centième denier.* (1725-an VI).

1092. — 18 décembre 1725 - 8 octobre 1727.
1093. — 8 octobre 1727 - 13 novembre 1736.
1094. — 13 novembre 1736 - 31 juillet 1743.
1095. — 1er août 1743 - 1er janvier 1751.
1096. — 1er janvier 1751 - 14 mai 1762.
1097. — 15 mai 1762 - 29 avril 1766.
1098. — 30 avril 1766 - 7 février 1770.
1099. — 8 février 1770 - 4 septembre 1778.
1100. — 5 septembre 1778 - 31 mars 1784.
1101. — 1er avril 1784 - 8 janvier 1790.
1102. — 9 janvier 1790 — 27 floréal VI.

1103-1104. *Petit scel.* (1698-1712).

1103. — 2 juillet 1698 - 25 novembre 1702.
1104. — 18 novembre 1707 - 23 février 1712.

1105. *Droit de quatre deniers pour livre des prisées et ventes de meubles* (22 octobre 1767 - 6 octobre 1768). Suivi d'une table alphabétique des testaments (1727-1788).

1106-1107. *Tables.* (1699-1829).

1106. — Table alphabétique des donations à cause de mort. (20 août 1771-1785).
1107. — Table alphabétique des donations mutuelles, dons manuels, institutions contractuelles, substitutions en faveur des collatéraux ou étrangers et autres donations. (1699-1829).

Bureau de Magny

(Généralité de Moulins).

1108-1110. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1698-1720).

1108. — 20 novembre 1698 - 6 mars 1704.
1109. — 6 mars 1704 - 5 avril 1705.
1110. — 6 janvier 1719 - 24 juillet 1720.

Bureau de Monceaux-le-Comte

(Généralité de Paris, département de Tonnerre, élection de Vézelay).

1111-1158. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1713-1791).

1111. — 15 avril 1713 - 26 mars 1715.
1112. — 27 mars 1715 - 10 juin 1718.
1113. — 10 juin 1718 - 8 août 1720.
1114. — 1er juillet 1720 - 18 mars 1722.
1115. — 19 mars 1722 - 8 septembre 1723.
1116. — 9 septembre 1723 - 13 février 1725.
1117. — 13 février 1725 - février 1726.
1118. — 11 février 1726 - 19 octobre 1727.
1119. — 20 octobre 1727 - 30 avril 1732.
1120. — 1er mai 1732 - 29 mai 1734.
1121. — 29 mai 1734 - 1er mai 1735.
1122. — 1er mai 1735 - 14 juin 1736.
1123 — 15 juin 1736 - 24 septembre 1737.
1124. — 25 septembre 1737 - 4 déc. 1738.
1125. — 4 décembre 1738 - 10 déc. 1739.
1126. — 11 décembre 1739 - 23 janvier 1741.
1127. — 24 janvier 1741 - 26 février 1742.
1128. — 26 février 1742 - 15 mars 1743.
1129. — 15 mars 1743 - 11 mai 1745.
1130. — 12 mai 1745 - 10 juin 1746.
1131. — 10 juin 1746 - 20 juin 1747.
1132. — 20 juin 1747 - 4 juin 1748.
1133. — 5 juin 1748 - 16 avril 1749.
1134. — 17 avril 1749 - 17 janvier 1750.
1135. — 17 janvier - 23 juillet 1750.
1136. — 23 juillet 1750 - 19 février 1752.
1137. — 20 février - 15 novembre 1752.
1138. — 15 novembre 1752 - 14 sept. 1753.
1139. — 15 septembre 1753 - 10 août 1754.
1140. — 11 août 1754 - 18 juillet 1755.

1141. — 19 juillet 1755 - 25 juin 1756.
1142. — 26 juin 1756 - 3 juillet 1757.
1143. — 4 juillet 1757 - 19 août 1758.
1144. — 8 juillet 1764 - 16 août 1765.
1145. — 15 août 1765 - 1er octobre 1766.
1146. — 2 octobre 1766 - 4 novembre 1767.
1147. — 5 novembre 1767 - 22 nov. 1768.
1148. — 22 novembre 1768 - 29 déc. 1769.
1149. — 30 décembre 1769 - 3 janvier 1771.
1150. — 19 septembre 1774 - 3 nov. 1775.
1151. — 4 novembre 1775 - 30 sept. 1777.
1152. — 1er octobre 1777 - 16 octobre 1778.
1153. — 17 octobre 1778 - 12 novembre 1779.
1154. — 12 novembre 1779 - 2 janvier 1782.
1155. — 2 janvier 1782 - 31 janvier 1783.
1156. — 31 janvier 1783 - 15 février 1784.
1157. — 15 février 1784 - 13 février 1788.
1158. — 13 février 1788 - 17 mars 1791.

1159-1170. *Insinuations.* (1706-1791).

1159. — 7 février 1706 - 30 mai 1716.
1160. — 13 juin 1716 - 8 août 1720.
1161. — 17 octobre 1720 - 21 août 1734.
1162. — 22 août 1734 - 31 août 1740.
1163. — 1er septembre 1740 - 14 juin 1744.
1164. — 15 juin 1744 - 16 mai 1748.
1165. — 17 mai 1748 - 30 juin 1756.
1166. — 1er juillet 1756 - 11 janvier 1765.
1167. — 12 janvier 1765 - 6 juillet 1773.
1168. — 7 juillet 1773 - 29 octobre 1780.
1169. — 30 octobre 1780 - 5 février 1788.
1170. — 5 février 1788 - 17 mars 1791 (1).

1171. *Centième denier.* (4 août 1748 - 16 juin 1750).

1172. *État d'arrondissement du bureau.* 19 novembre 1708. (1 feuillet).

Bureau de Montreuillon

(Généralité de Moulins).

1173. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1er janvier - 9 juillet 1705).

(1) Bureau supprimé et réuni à celui de Lormes, par arrêté du Directoire du District de Corbigny, du 16 mars 1791.

Bureau de Moulins-Engilbert

(Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

1174-1229. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1789).

1174. — 3 mai 1693 - 24 mai 1695.
1175. — 3 mai 1693 - 24 mai 1695 (1).
1176. — 24 mai 1695 - 14 mai 1696.
1177. — 14 mai 1696 - 25 juin 1697.
1178. — 25 juin 1697 - 6 août 1698.
1179. — 1er juillet 1698 - 13 août 1699.
1180. — 17 août 1699 - 18 février 1701.
1181. — 18 février 1701 - 6 mars 1702.
1182. — 6 mars 1702 - 9 mai 1703.
1183. — 9 mai - 4 décembre 1703.
1184. — 4 décembre 1703 - 21 mars 1705.
1185. — 2 janvier 1705 - 14 mai 1706.
1186. — 24 mars - 1er avril 1705.
1187. — 14 mai 1706 - 15 mars 1707.
1188. — 15 mars 1707 - 22 mars 1708.
1189. — 22 mars 1708 - 14 avril 1709.
1190. — 15 avril 1709 - 21 janvier 1710.
1191. — 21 janvier - 24 novembre 1710.
1192. — 11 décembre 1710 - 4 mai 1715.
1193. — 2 janvier 1711 - 7 septembre 1712.
1194. — 4 mai 1715 - 26 janvier 1717.
1195. — 26 janvier 1717 - 18 novembre 1718.
1196. — 19 novembre 1718 - 12 juin 1720.
1197. — 18 juin - 12 juillet 1720.
1198. — 1er juillet 1720 - 4 décembre 1721.
1199. — 4 décembre 1721 - 30 janvier 1723.
1200. — 30 janvier 1723 - 13 mai 1724.
1201. — 13 mai 1724 - 19 septembre 1725.
1202. — 20 septembre 1725 - 16 nov. 1727.
1203. — 16 novembre 1727 - 8 nov. 1729.
1204. — 9 novembre 1729 - 17 mai 1732.
1205. — 18 mai 1732 - 21 juillet 1734.
1206. — 22 juillet 1734 - 20 avril 1736.
1207. — 21 avril 1736 - 2 février 1738.
1208. — 3 février 1738 - 24 janvier 1740.
1209. — 24 janvier 1740 - 13 mai 1743.
1210. — 13 mai 1743 - 1er janvier 1745.

(1) Le registre n° 1174 ne porte que la mention de l'enregistrement, sans indication de recette. Celle-ci est inscrite au registre n° 1175. Les registres suivants portent la recette en même temps que l'enregistrement.

1211. — 2 janvier 1745 - 15 novembre 1748.
1212. — 16 novembre 1748 - 29 juin 1752.
1213. — 29 juin 1752 - 6 mai 1756.
1214. — 6 mai 1756 - 16 janvier 1758.
1215. — 17 janvier 1758 - 27 avril 1761.
1216. — 4 mai 1761 - 19 avril 1763.
1217. — 19 avril 1763 - 13 décembre 1764.
1218. — 14 décembre 1764 - 11 janvier 1767.
1219. — 12 janvier 1767 - 24 avril 1769.
1220. — 24 avril 1769 - 28 avril 1771.
1221. — 28 avril 1771 - 2 avril 1773.
1222. — 3 avril 1773 - 23 février 1775.
1223. — 23 février 1775 - 16 décembre 1776.
1224. — 17 décembre 1776 - 17 octobre 1778.
1225. — 17 octobre 1778 - 3 juillet 1780.
1226. — 3 juillet 1780 - 4 avril 1782.
1227. — 5 avril 1782 - 10 février 1785.
1228. — 10 février 1785 - 12 juillet 1786.
1229. — 12 juillet 1786 - 15 janvier 1789.

1230-1241. *Insinuations.* (1706-1787).

1230. — 10 janvier - 2 mai 1706.
1231. — 21 juin 1715 - 25 février 1720.
1232. — 16 juillet 1720 - 30 avril 1727.
1233. — 1er mai 1727 - 15 novembre 1733.
1234. — 16 novembre 1733 - 27 août 1740.
1235. — 28 août 1740 - 9 janvier 1745.
1236. — 10 janvier 1745 - 14 août 1756.
1237. — 15 août 1756 - 21 juin 1761.
1238. — 22 juin 1761 - 1er mars 1766.
1239. — 2 mars 1766 - 12 mars 1771.
1240. — 13 mars 1771 - 23 janvier 1780.
1241. — 24 janvier 1780 - 27 mars 1787.

1242-1261. *Centième denier.* (1705-1789).

1242. — 22 septembre 1705 - 23 janvier 1711.
1243. — 23 janvier 1711 - 22 octobre 1713.
1244. — 19 novembre 1713 - 21 juin 1715.
1245. — 1er juillet 1720 - 14 juin 1726.
1246. — 8 juillet 1726 - 20 février 1730.
1247. — 21 février 1730 - 26 février 1736.
1248. — 27 février 1736 - 17 avril 1741.
1249. — 18 avril 1741 - 29 novembre 1743.
1250. — 30 novembre 1743 - 30 déc. 1746.
1251. — 30 décembre 1746 - 16 mai 1752.
1252. — 17 mai 1752 - 19 septembre 1761.
1253. — 20 septembre 1761 - 6 mars 1764.
1254. — 7 mars 1764 - 20 janvier 1766.
1255. — 21 janvier 1766 - 7 mars 1767.
1256. — 8 mars 1767 - 6 octobre 1770.
1257. — 7 octobre 1770 - 4 septembre 1773.
1258. — 5 septembre 1773 - 19 juin 1777.
1259. — 20 juin 1777 - 10 janvier 1781.
1260. — 11 janvier 1781 - 29 février 1784.
1261. — 29 février 1784 - 15 novembre 1789.

1262. *Petit scel.* (20 juillet 1787 - 31 mars 1792).

1263. *Registres des « droits de syndic des notaires »* (1) (7 octobre 1707 - 26 avril 1716).

1264-1265. *Registres d'ordre et de correspondance.* (1770-1788).

1264. — 1770-1774.
1265. — 1784-1788.

1266-1267. *Tables alphabétiques des testaments et codicilles contrôlés.* (1714-1811).

1266. — 1714-1785.
1267. — 1786-1811.

Bureau de Nevers

(Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

1268-1412. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1698-1791).

1268. — 13 août 1698 - 2 juin 1699.
1269. — 3 juin 1699 - 27 mars 1700.
1270. — 27 mars 1700 - 11 janvier 1701.
1271. — 12 janvier - 29 juin 1701.
1272. — 29 juin 1701 - 8 janvier 1702.
1273. — 9 janvier - 17 avril 1702.
1274. — 18 avril - 10 novembre 1702.

(1) Créés par les édits de mars 1706 (Isambert, XX, p. 485, n° 1997) et d'août 1707 (Isambert, XX, p. 525, n° 2050), les « droits de syndic des notaires » furent établis à partir du 25 mai 1706. Ils furent d'abord mentionnés en marge des registres de contrôle. Le 26 avril 1716, le receveur eut l'ordre de cesser de les percevoir jusqu'à nouvel avis.

1275. — 16 juin 1703 - 9 février 1704.
1276. — 10 février - 29 mai 1704.
1277. — 30 mai - 8 juillet 1704.
1278. — 8 juillet - 9 septembre 1704.
1279. — 10 septembre 1704 - 29 mars 1705.
1280. — 1er janvier 1705 - 9 janvier 1706.
1281. — 10 janvier - 17 août 1706.
1282. — 18 août - 7 novembre 1706.
1283. — 8 novembre 1706 - 10 janvier 1707.
1284. — 10 janvier - 25 mai 1707.
1285. — 26 mai - 20 août 1707.
1286. — 20 août 1707 - 20 janvier 1708.
1287. — 21 janvier - 2 avril 1708.
1288. — 3 avril - 1er juin 1708.
1289. — 4 juin - 21 octobre 1708.
1290. — 27 octobre 1708 - 7 juillet 1709.
1291 — 7 juillet - 31 août 1709.
1292. — 1er septembre 1709 - 28 mars 1710.
1293. — 28 mars - 14 décembre 1710.
1294. — 15 décembre 1710 - 13 juillet 1711, (fol. 1 à 20, recto) et 2 janvier - 23 septembre 1712.
1295. — 2 janvier - 30 juin 1711.
1296. — 1er juillet - 31 décembre 1711.
1297. — 24 septembre 1712 - 16 août 1713.
1298. — 16 août 1713 - 18 avril 1714.
1299. — 18 avril - 17 août 1714.
1300. — 19 août 1714 - 25 janvier 1715.
1301. — 25 janvier - 12 août 1715.
1302. — 12 août 1715 - 6 mai 1716.
1303. — 7 mai 1716 - 3 janvier 1717.
1304. — 4 janvier - 3 juillet 1717.
1305. — 1er août 1717 - 6 avril 1718.
1306. — 6 avril - 11 novembre 1718.
1307. — 11 novembre 1718 - 23 mai 1719.
1308. — 23 mai - 19 décembre 1719.
1309. — 19 décembre 1719 - 2 mars 1720.
1310. — 15 avril - 1er juillet 1720.
1311. — 1er juillet - 2 octobre 1720.
1312. — 2 octobre 1720 - 8 mars 1721.
1313. — 1er avril - 27 juillet 1721.
1314. — 14 juillet - 8 novembre 1721.
1315. — 9 novembre 1721 - 22 juin 1722.
1316. — 22 juin - 4 décembre 1722.
1317. — 5 décembre 1722 - 7 mars 1723.
1318. — 8 mars - 6 mai 1723.
1319. — 8 mai 1723 - 20 janvier 1724.
1320. — 20 janvier - 20 novembre 1724.
1321. — 15 février - 2 juin 1724.
1322. — 22 novembre 1724 - 31 mai 1725.
1323. — 1er juin - 31 décembre 1725.
1324. — 31 décembre 1725 - 15 mars 1726.
1325. — 16 mars - 30 septembre 1726.
1326. — 1er octobre 1726 - 4 avril 1727.
1327. — 4 avril - 30 octobre 1727.
1328. — 31 octobre 1727 - 27 avril 1728.
1329. — 28 avril - 1er décembre 1728.
1330. — 1er décembre 1728 - 31 janvier 1730.
1331. — 31 janvier 1730 - 23 avril 1731.
1332. — 23 avril 1731 - 11 mars 1732.
1333. — 11 mars 1732 - 26 avril 1733.
1334. — 26 avril 1733 - 8 février 1734.
1335. — 9 février - 21 juin 1734.
1336. — 21 juin 1734 - 5 février 1735.
1337. — 6 février - 1er juillet 1735.
1338. — 1er juillet 1735 - 27 janvier 1736.
1339. — 27 janvier - 12 novembre 1736.
1340. — 12 novembre 1736 - 18 janvier 1737.
1341. — 18 janvier - 13 juin 1737.
1342. — 13 juin 1737 - 3 mai 1738.
1343. — 3 mai 1738 - 2 janvier 1739.
1344. — 2 janvier - 14 mars 1739.
1345. — 14 mars - 2 décembre 1739.
1346. — 2 décembre 1739 - 15 juillet 1740.
1347. — 15 juillet 1740 - 12 avril 1741.
1348. — 12 avril - 11 décembre 1741.
1349. — 11 décembre 1741 - 8 juin 1742.
1350. — 8 juin 1742 - 8 janvier 1743.
1351. — 8 janvier - 26 septembre 1743.
1352. — 27 septembre 1743 - 26 juin 1744.
1353. — 26 juin 1744 - 31 mars 1745.
1354. — 31 mars 1745 - 15 février 1746.
1355. — 16 février - 28 décembre 1746.
1356. — 28 décembre 1746 - 6 nov. 1747.
1357. — 6 novembre 1747 - 2 août 1748.
1358. — 2 août 1748 - 9 mai 1749.
1359. — 9 mai 1749 - 8 février 1750.
1360. — 9 février - 4 décembre 1750.
1361. — 4 décembre 1750 - 5 août 1751.
1362. — 5 août 1751 - 2 juin 1752.
1363. — 2 juin 1752 - 25 mars 1753.
1364. — 26 mars 1753 - 2 février 1754.
1365. — 3 février - 14 novembre 1754.
1366. — 15 novembre 1754 - 31 juillet 1755.
1367. — 31 juillet 1755 - 15 mai 1756.
1368. — 15 mai 1756 - 28 février 1757.

1369. — 1er mars - 3 décembre 1757.
1370. — 3 décembre 1757 - 21 août 1758.
1371. — 21 août 1758 - 4 mai 1759.
1372. — 4 mai 1759 - 14 février 1760.
1373. — 14 février - 22 décembre 1760.
1374. — 22 décembre 1760 - 7 nov. 1761.
1375. — 7 novembre 1761 - 30 août 1762.
1376. — 30 août 1762 - 19 juillet 1763.
1377. — 19 juillet 1763 - 30 juin 1764.
1378. — 30 juin 1764 - 13 août 1765.
1379. — 13 août 1765 - 3 octobre 1766.
1380. — 4 octobre 1766 - 24 octobre 1767.
1381. — 24 octobre 1767 - 19 novembre 1768.
1382. — 19 novembre 1768 - 23 nov. 1769.
1383. — 23 novembre 1769 - 12 déc. 1770.
1384 — 12 déc. 1770 - 1er décembre 1771.
1385. — 2 décembre 1771 - 25 mai 1772.
1386. — 25 mai - 28 décembre 1772.
1387. — 28 décembre 1772 - 28 juin 1773.
1388. — 28 juin 1773 - 9 février 1774.
1389. — 9 février - 18 août 1774.
1390. — 18 août 1774 - 15 février 1775.
1391. — 15 février - 31 juillet 1775.
1392. — 31 juillet 1775 - 23 février 1776.
1393. — 23 février - 6 août 1776.
1394. — 6 août 1776 - 11 février 1777.
1395. — 11 février - 16 août 1777.
1396. – 16 août 1777 - 24 août 1778.
1397. — 24 août 1778 - 19 août 1779.
1398. — 19 août 1779 - 26 août 1780.
1399. — 26 août 1780 - 26 février 1781.
1400. — 26 février 1781 - 4 février 1782.
1401. — 4 février 1782 - 10 janvier 1783.
1402. — 10 janvier - 23 juin 1783.
1403. — 23 juin 1783 - 14 mai 1784.
1404. — 14 mai 1784 - 18 mars 1785.
1405. — 18 mars - 20 août 1785.
1406. — 20 août 1785 - 7 juillet 1786.
1407. — 7 juillet 1786 - 19 mai 1787.
1408. — 20 mai 1787 - 8 mars 1788.
1409. — 8 mars 1788 - 21 janvier 1789.
1410. — 21 janvier - 28 novembre 1789 (1).
1411. — 1er décembre 1789 - 4 nov. 1790.
1412. — 4 novembre 1790 - 17 sept. 1791.

(1) Les feuillets du 28 novembre au 1er décembre ont été arrachés.

1413. ***Numéro vacant, en vue de réintégration éventuelle des registres d'insinuations.***

1414. ***Numéro vacant, en vue de réintégration éventuelle des registres du centième denier.***

1415-1420. ***Tables.*** **(1721-1789).**

1415. — Table alphabétique (dans l'ordre des acquéreurs) des ventes, échanges, cessions, transports et autres actes translatifs et rétrocessifs de propriété de biens immeubles. (1721-1741).
1416. — Id. (1742-1773).
1417. — Id. (1757-1785).
1418. — Même table : ordre des vendeurs. (1757-1785).
1418. — Id. (1786-1789).
1419. — Table des baux à ferme pour les biens de mainmorte. (1740-1789).
1420. — Table des baux à ferme pour les biens laïcs. (1734-1787).

Bureau de Pougues

(Généralité de Moulins).

1421. ***Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.*** **(1er mai 1700 - 15 janvier 1702).**

Bureau de Pouilly-sur-Loire

(Généralité et département de Bourges, élection de La Charité).

1422-1464. ***Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.*** **(1694-1789).**

1422. — 30 juillet 1694 - 22 juillet 1695.
1423. — 15 octobre 1696 - 31 décembre 1697.
1424. — 14 nov. 1696 - 30 décembre 1698.
1425. — 1er janvier 1698 - 8 mai 1699.
1426. — 18 septembre 1699 - 9 février 1702.
1427. — 9 février 1702 - 8 mai 1703.
1428. — 8 janvier 1705 - 27 janvier 1707.
1429. — 1er février 1705 - 8 juillet 1707.

1430. — 28 janvier 1707 - 5 mai 1710.
1431. — 4 juin 1714 - 9 juin 1718.
1432. — 11 juin 1718 - 30 juin 1720.
1433. — 2 juillet 1720 - 25 juillet 1723.
1434. — 25 juillet 1723 - 4 novembre 1725.
1435. — 5 novembre 1725 - 18 février 1727
1436. — 18 février 1727 - 25 sept. 1729.
1437. — 25 sept. 1729 - 23 novembre 1730.
1438. — 23 novembre 1730 - 8 mai 1733.
1439. — 8 mai 1733 - 7 juin 1734.
1440. — 7 juin 1734 - 25 mars 1735.
1441. — 25 mars 1735 - 31 décembre 1738.
1442. — 1er janvier - 21 novembre 1739.
1443. — 21 novembre 1739 - 25 juillet 1740
1444. — 25 juillet 1740 - 7 mars 1742.
1445. — 7 mars 1742 - 31 janvier 1743.
1446. — 31 janvier 1743 - 17 juillet 1744.
1447. — 19 juillet 1744 - 9 mars 1746.
1448. — 10 mars 1746 - 3 décembre 1748.
1449. — 3 décembre 1748 - 1er juin 1751.
1450. — 1er juin 1751 - 17 janvier 1754.
1451. — 17 janvier 1754 - 10 janvier 1757.
1452. — 10 janvier 1757 - 8 mai 1758.
1453. — 8 mai 1758 - 19 mars 1761.
1454. — 20 mars 1761 - 27 juillet 1762.
1455. — 28 juillet 1762 - 18 mai 1765.
1456. — 19 mai 1765 - 26 juin 1768.
1457. — 27 juin 1768 - 9 avril 1771.
1458. — 9 avril 1771 - 19 mai 1773.
1459. — 19 mai 1773 - 6 avril 1776.
1460. — 6 avril 1776 - 23 novembre 1778.
1461. — 23 novembve 1778 - 2 mars 1781.
1462. — 3 mars 1781 - 6 janvier 1784.
1463. — 6 janvier 1784 - 7 janvier 1787.
1464. — 8 janvier 1787 - 16 juillet 1789.

1465-1474 *Insinuations.* (1704-an IV).

1465. — 5 janvier 1704 - 25 juin 1720.
1466. — 2 juillet 1720 - 26 novembre 1728.
1467. — 28 novembre 1728 - 7 mai 1735.
1468. — 10 mai 1735 - 29 janvier 1748.
1469. — 6 février 1748 - 31 janvier 1753.
1470. — 1er février 1753 - 19 mars 1757.
1471. — 20 mars 1757 - 31 mars 1765.
1472. — 1er avril 1765 - 29 janvier 1776.
1473. — 29 janvier 1776 - 20 novembre 1786.
1474. — 21 novembre 1786 - 14 pluviôse IV.

1475-1492. *Centième denier.* (1720-1788).

1475. — 20 juillet 1720 - 3 novembre 1725.
1476. — 4 novembre 1725 - 24 octobre 1728.
1477. — 25 octobre 1728 - 4 mars 1732.
1478. — 7 mars 1732 - 8 janvier 1736.
1479. — 8 janvier 1736 - 31 juillet 1739.
1480. — 1er août 1739 - 29 septembre 1742.
1481. — 30 septembre 1742 - 28 nov. 1746.
1482. — 28 novembre 1746 - 21 juin 1751.
1483. — 22 juin 1751 - 7 mars 1756.
1484. — 7 mars 1756 - 14 novembre 1757.
1485. — 14 novembre 1757 - 24 février 1761.
1486. — 24 février 1761 - 11 septembre 1763.
1487. — 12 septembre 1763 - 7 avril 1768.
1488. — 7 avril 1768 - 10 juillet 1771.
1489. — 11 juillet 1771 - 12 juin 1775.
1490. — 13 juin 1775 - 23 avril 1779.
1491. — 24 avril 1779 - 31 mars 1783.
1492. — 1er avril 1783 - 8 avril 1788.

Bureau de Prémery

(Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

1493-1532. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1736).

1493. — 7 mai - 23 décembre 1693.
1494. — 7 mai - 23 décembre 1693.
1495. — 23 décembre 1693 - 4 juin 1694.
1496. — 9 février - 20 avril 1694.
1497. — 11 juin 1694 - 20 août 1696.
1498. — 1er juillet 1698 - 20 juillet 1700.
1499. — 20 juillet 1700 - 3 juillet 1703.
1500. — 4 juillet 1703 - 30 juillet 1705.
1501. — 3 juillet 1705 - 6 mars 1708.
1502. — 18 mars 1708 - 1er février 1713.
1503. — 28 septembre 1716 - 1er juillet 1720.
1504. — 1er août 1719 - 18 juin 1720.
1505. — 9 juillet - 4 novembre 1720.
1506. — 1er juillet 1720 - 15 juillet 1722.
1507. — 15 juillet 1722 - 14 mars 1724.
1508. — 14 mars 1724 - 10 janvier 1726.
1509. — 10 janvier 1726 - 16 janvier 1727.
1510. — 17 janvier 1727 - 8 août 1729.
1511. — 8 août 1729 - 30 décembre 1731.
1512. — 30 décembre 1731 - 1er déc. 1733.

1513. — 1er décembre 1733 - 25 octobre 1735.
1514. — 20 septembre 1735 - 1er juillet 1737.
1515. — 1er juillet 1737 - 22 janvier 1739.
1516. — 22 janvier 1739 - 27 avril 1740.
1517. — 28 avril 1740 - 6 décembre 1742.
1518. — 6 décembre 1742 - 26 avril 1746.
1519. — 26 avril 1748 - 23 février 1750.
1520. — 24 février 1750 - 14 février 1752.
1521. — 15 février 1752 - 4 avril 1756.
1522. — 5 avril 1756 - 15 mars 1758.
1523. — 16 mars 1758 - 28 janvier 1760.
1524. — 28 janvier 1760 - 23 février 1762.
1525. — 23 février 1762 - 31 mai 1764.
1526. — 1er juin 1764 - 21 avril 1767.
1527. — 22 avril 1767 - 11 février 1770.
1528. — 11 février 1770 - 17 mars 1773.
1529. — 17 mars 1773 - 21 mai 1776.
1530. — 22 mai 1776 - 13 février 1779.
1531. — 14 février 1779 - 30 septembre 1781.
1532. — 1er octobre 1781 - 30 avril 1786.

1533-1541. *Tables.* (1753-1792).

1533. — Table alphabétique des contrats de mariage. (1er janvier 1779 - 29 juillet 1788).
1534. — Table alphabétique des testaments et codicilles. (1er janvier 1773 - 11 avril 1789).
1535. — Table alphabétique des co-partageants (1er janv. 1773-24 août 1788).
1536. — Table alphabétique des acquéreurs d'immeubles (1753- 1789).
1537. — Table alphabétique des nouveaux possesseurs d'immeubles (11 mai 1779 - 27 juillet 1788).
1538. — Table alphabétique des mutations en ligne collatérale, par successions, legs, ouverture de donation ou autrement. (24 octobre 1774 - 11 avril 1789).
1539. — Autre table semblable. (1754-1792).
1540. — Table alphabétique des baux des biens de mainmorte. (1er mai 1781 - 4 août 1788).
1541. — Table alphabétique des baux de biens appartenant à des laïcs. (1er janvier 1782 - 11 avril 1789).

Bureau de Saint-Amand-en-Puisaye

(Généralité d'Orléans, département de Montargis, élection de Gien).

1542-1572. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1791).

1542. — 14 mai - 16 nov. 1693. (Petit reg.).
1543. — Id. (Grand reg.).
1544. — 26 janvier - 4 septembre 1694.(Petit registre).
1545. — 26 janvier 1694 - 23 février 1695. (Grand registre).
1546. — 1er mars - 30 avril 1695. (Petit reg.).
1547. — 1er mars 1695 - 30 juillet 1696.
1548. — 1er août 1696 - 29 mars 1698.
1549. — 14 octobre 1699 - 21 février 1702.
1550. — 10 décembre 1715 - 21 juillet 1720.
1551. — 1er juillet 1720 - 18 avril 1723.
1552. — 18 avril 1723 - 14 décembre 1725.
1553. — 15 décembre 1725 - 29 mai 1727.
1554. — 29 mai 1727 - 23 novembre 1728.
1555. — 24 novembre 1728 - 12 mai 1730.
1556. — 13 mai 1730 - 22 avril 1732.
1557. — 23 avril 1732 - 12 avril 1734.
1558. — 13 avril 1734 - 7 novembre 1737.
1559. — 8 novembre 1737 - 30 juin 1741.
1560. — 1er juillet 1741 - 19 avril 1745.
1561. — 19 avril 1745 - 27 mars 1749.
1562. — 27 mars 1749 - 16 avril 1754.
1563. — 16 avril 1754 - 1er avril 1758.
1564. — 1er avril 1758 - 23 janvier 1765.
1565. — 23 janvier 1765 - 13 août 1768.
1566. — 13 août 1768 - 3 février 1774.
1567. — 3 février 1774 - 31 mars 1779.
1568. — 1er avril 1779 - 24 août 1781.
1569. — 25 août 1781 - 6 avril 1784.
1570. — 7 avril 1784 - 12 mars 1787.
1571. — 13 mars 1787 - 7 décembre 1789.
1572. — 8 décembre 1789 - 6 mars 1791 (1).

1573-1575. *Insinuations.* (1782-1791).

1573. — 25 mars 1782 - 30 avril 1786.
1574. — 1er mai 1786 - 31 octobre 1789.
1575. — 1er novembre 1789 - 6 mars 1791.

(1) Bureau supprimé et réuni à celui de Cosne par arrê du District de Cosne, du 4 mars 1791.

1576-1601. *Centième denier.* (1705-1790).

1576. — 2 novembre 1705 - 30 mai 1719
1577. — 1er juin 1719 - 20 juillet 1720 (fol. 1 à 11); 10 juillet 1728 - 15 mai 1730 (fol. 12 et suivants).
1578 — 1er juillet 1720 - 5 août 1725.
1579. — 5 août 1725 - 30 janvier 1727.
1580. — 1er février 1727 - 9 juillet 1728.
[1577. — 10 juillet 1728 - 15 mai 1730].
1581. — 15 mai 1730 - 1er janvier 1736.
1582 — 1er janvier 1736 - 7 juin 1737.
1583. — 7 juin 1737 - 4 septembre 1745.
1584. — 5 septembre 1745 - 11 mai 1749.
1585. — 12 mai 1749 - 8 décembre 1750.
1586. – 8 décembre 1750 - 12 janvier 1753.
1587. — 13 janvier 1753 - 24 avril 1755.
1588. — 25 avril 1755 - 26 septembre 1757.
1589. — 26 septembre 1757 - 8 nov. 1763.
1590. — 8 novembre 1763 - 24 janvier 1767.
1591. — 25 janvier 1767 - 1er novembre 1769.
1592. — 4 novembre 1769 - 21 nov. 1772.
1593 — 21 novembre 1772 - 14 nov. 1774.
1594. — 14 novembre 1774 - 21 mars 1777.
1595. — 22 mars 1777 - 22 novembre 1778.
1596. — 22 novembre 1778 - 2 juin 1780.
1597. — 3 juin 1780 - 27 février 1782.
1598. — 1er mars 1782 - 11 octobre 1783.
1599. — 12 octobre 1783 - 13 juin 1786.
1600. — 14 juin 1786 - 23 mars 1788.
1601. — 24 mars 1788 - 23 février 1790.

1602. *Centième denier des immeubles fictifs.* (25 janvier - 19 juin 1750). En retournant le registre : *Répertoire alphabétique* à l'usage du receveur.

1603-1604. *Droits d'échange.* (1744-1790).

1603. — 10 janvier 1744 - 3 décembre 1756.
1604. — 1er février 1759 - 5 avril 1790.

Bureau de Saint-Benin-d'Azy

(Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

1605. *Numéro vacant, pour le contrôle des actes.*

1606-1611. *Insinuations.* (1720-1781).

1606. — 3 juillet 1720 - 10 octobre 1725.
1607. — 12 décembre 1725 - 22 janvier 1730.
1608. — 20 mars 1730 - 14 décembre 1739.
1609. — 15 décembre 1739 - 7 nov. 1748.
1610. — 8 novembre 1748 - 24 sept. 1760.
1611. — 25 septembre 1760 - 14 juin 1781.

1612-1624. *Centième denier.* (1711-1791).

1612. — 19 janvier 1711 - 3 janvier 1717.
1613. — 3 janvier 1717 - 1er juillet 1720.
1614. — 18 juillet 1720 - 20 octobre 1722.
1615. — 20 octobre 1722 - 15 avril 1725.
1616. — 15 avril 1725 - 11 décembre 1727.
1617. — 11 décembre 1727 - 14 août 1736.
1618. — 14 août 1736 - 17 mai 1740.
1619. — 24 mai 1740 - 4 mars 1745.
1620. — 5 mars 1745 - 3 août 1753.
1621. — 3 août 1753 - 4 juin 1762.
1622. — 5 juin 1762 - 1er novembre 1769.
1623. — 2 novembre 1769 - 18 octobre 1784.
1624. — 20 octobre 1784 - 31 janvier 1791.

1625. *Registre journal du receveur.* (1750-1782).

1626-1628. *Registre d'ordre et de correspondance.* (1770-1791).

1626. — 1770-1783.
1627. — 1782-1784.
1628. — 1771-1791.

1629-1630. *Tables.* (1721-1817).

1629. — Table alphabétique des donations mutuelles, dons manuels, institutions contractuelles, substitutions en faveur des collatéraux ou étrangers, et autres donations. (1er janvier 1769 - 1er octobre 1817).
1630. — Table alphabétique des testaments et donations insinués (1721-1781).

Bureau de Saint-Laurent

(Voir : Bureau de Longrest, p 14, nos 866-869).

Bureau de Saint-Pierre-le-Moûtier

Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

1631-1681. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1791).

1631. — 4 mai 1693 - 20 avril 1695.
1632. — 20 avril 1695 - 3 janvier 1696.
1633. — 1er janvier 1696 - 16 août 1698.
1634. — 16 août 1698 - 16 septembre 1700.
1635. — 22 juillet 1702 - 17 janvier 1704.
1636. — 28 février 1708 - 17 novembre 1710.
1637. — 17 novembre 1710 - 20 février 1714.
1638. — 3 janvier 1711 - 17 octobre 1712.
1639. — 20 février 1714 - 22 juillet 1715.
1640. — 5 janvier 1718 - 10 juin 1719.
1641. — 10 juin 1719 - 30 juin 1720.
1642. — 1er juillet 1720 - 15 mars 1721.
1643. — 16 mars 1721 - 4 mars 1722.
1644. — 4 mars 1722 - 4 décembre 1723.
1645. — 5 décembre 1723 - 24 août 1725.
1646. — 25 août 1725 - 21 mars 1727.
1647. — 21 mars 1727 - 21 septembre 1728.
1648. — 22 septembre 1728 - 30 mai 1730.
1649. — 1er juin 1730 - 23 décembre 1731.
1650. — 23 décembre 1731 - 15 juillet 1733.
1651. — 16 juillet 1733 - 7 juillet 1734.
1652. — 8 juillet 1734 - 31 août 1735.
1653. — 1er septembre 1735 - 9 octobre 1736.
1654. — 9 octobre 1736 - 7 décembre 1737.
1655. — 13 décembre 1737 - 26 février 1739.
1656. — 26 février 1739 - 30 mai 1741.
1657. — 30 mai 1741 - 3 juillet 1743.
1658. — 3 juillet 1743 - 23 décembre 1745.
1659. — 24 décembre 1745 - 18 nov. 1748.
1660. — 18 novembre 1748 - 6 août 1751.
1661. — 6 août 1751 - 20 août 1754.
1662. — 20 août 1754 - 2 juillet 1757.
1663. — 3 juillet 1757 - 4 février 1760.
1664. — 4 février 1760 - 4 juin 1761.
1665. — 5 juin 1761 - 26 octobre 1762.
1666. — 26 octobre 1762 - 20 février 1764.
1667. — 21 février 1764 - 10 juin 1767.
1668. — 10 juin 1767 - 5 novembre 1768.
1669. — 5 novembre 1768 - 9 avril 1770.
1670. — 10 avril 1770 - 1er juin 1771.
1671. — 1er juin 1771 - 5 septembre 1772.
1672. — 5 septembre 1772 — 10 février 1774.
1673. — 11 février 1774 — 30 juin 1775.
1674. — 1er juillet 1775 - 20 décembre 1776.
1675. — 20 décembre 1776 - 12 mai 1778.
1676. — 12 mai 1778 - 1er décembre 1780.
1677. — 1er décembre 1780 - 23 mars 1783.
1678. — 23 mars 1783 - 12 mai 1784.
1679. — 12 mai 1784 - 29 juillet 1786.
1680. — 30 juillet 1786 - 2 octobre 1788.
1681. — 3 octobre 1788 - 6 février 1791.

1682. *Cens, rentes et redevances de toute nature dûs au roi.* (15 octobre 1781 - 13 novembre 1791).

1683. *Table alphabétique des baux des biens de gens de mainmorte.* (1er janvier 1757 - 1er octobre 1788.)

Bureau de Saint-Révérien

(Généralité de Moulins).

1684. *Centième denier.* (1er février 1706 - 10 août 1707).

Bureau de Saint-Saulge

(Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

1685-1744. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1790).

1685. — 1er mai 1693 - 21 août 1694.
1686. — 1er mai 1693 - 12 juillet 1694 (1).
1687. — 21 août 1694 - 20 décembre 1696.
1688. — 1er juillet 1698 - 10 juillet 1699.
1689. — 10 juillet 1699 - 28 juin 1700.
1690. — 28 juin 1700 - 24 juillet 1701.
1691. — 25 juillet 1701 - 9 juillet 1703.
1692. — 9 juillet 1703 - 22 février 1704.
1693. — 22 février 1704 - 3 avril 1705.
1694. — 1er janvier 1705 - 7 mai 1706.
1695. — 7 mai 1706 - 26 janvier 1708.
1696. — 28 janvier 1708 - 7 janvier 1709.

(1) Registre de recette. Cf. n° 1175, note.

1697. — 11 janvier 1709 - 22 mai 1710.
1698. — 22 mai 1710 - 26 décembre 1713.
1699. — 8 janvier 1711 - 16 mai 1712.
1700. — 28 décembre 1713 - 5 janvier 1716.
1701. — 20 janvier 1716 - 27 août 1717.
1702. — 29 août 1717 - 30 mars 1719.
1703. — 1er avril 1719 - 20 mai 1720.
1704. — 24 mai - 6 juillet 1720.
1705. — 2 juillet 1720 - 29 octobre 1721.
1706. — 2 novembre 1721 - 21 déc. 1722.
1707. — 26 décembre 1722 - 7 janvier 1724.
1708. — 7 janvier 1724 - 10 août 1725.
1709. — 11 août 1725 - 9 août 1727.
1710. — 9 août 1727 - 11 juin 1729.
1711. — 12 juin 1729 - 24 août 1731.
1712. — 25 août 1731 - 30 octobre 1733.
1713. — 30 octobre 1733 - 7 juin 1735.
1714. — 8 juin 1735 - 17 février 1737.
1715. — 18 février 1737 - 20 décembre 1738.
1716. — 22 décembre 1738 - 25 sept. 1739.
1717. — 25 septembre 1739 - 25 avril 1742.
1718. — 27 avril 1742 - 17 mars 1744.
1719 — 17 mars 1744 - 29 juin 1745.
1720. — 29 juin 1745 - 19 mai 1749.
1721. — 19 mai 1749 - 24 janvier 1751.
1722 — 26 janvier 1751 - 27 janvier 1754.
1723. — 27 janvier 1754 - 7 mars 1757.
1724. — 7 mars 1757 - 11 novembre 1759.
1725. — 11 novembre 1759 - 26 nov. 1762.
1726. — 26 novembre 1762 - 25 mai 1764.
1727. — 26 mai 1764 - 20 février 1766.
1728. — 21 février 1766 - 5 octobre 1767.
1729. — 5 octobre 1767 - 18 avril 1769.
1730. — 18 avril 1769 - 19 novembre 1770.
1731. — 19 novembre 1770 - 26 février 1772.
1732. — 26 février 1772 - 28 juin 1773.
1733. — 29 juin 1773 - 9 décembre 1774.
1734. — 10 décembre 1774 - 3 avril 1776.
1735. — 3 avril 1776 - 16 juin 1777.
1736. — 16 juin 1777 - 21 septembre 1778.
1737. — 21 septembre 1778 - 13 nov. 1779.
1738. — 13 novembre 1779 - 27 déc. 1780.
1739. — 27 décembre 1780 - 22 janvier 1782.
1740. — 22 janvier 1782 - 8 février 1784.
1741. — 9 février 1784 - 6 décembre 1785.
1742. — 6 décembre 1785 - 11 août 1787.
1743. — 11 août 1787 - 14 mai 1789.
1744. — 14 mai 1789 - 8 juillet 1790.

1745-1752. *Insinuations.* (1720-1790).

1745. — 5 juillet 1720 - 28 décembre 1727.
1746. — 1er janvier 1728 - 28 juin 1737.
1747. — 5 juillet 1737 - 31 octobre 1742.
1748. — 1er novembre 1742 - 18 mars 1752.
1749. — 19 mars 1752 - 2 novembre 1760.
1750. — 3 novembre 1760 - 5 nov. 1766.
1751. — 19 avril 1769 - 9 juin 1782.
1752. — 10 juin 1782 - 28 mai 1792.

1753-1775. *Centième denier.* (1705-1791).

1753. — 19 octobre 1705 - 7 juillet 1709.
1754. — 9 juillet 1709 - 31 décembre 1710.
1755. — 9 janvier 1711 - 31 décembre 1713.
1756. — 31 décembre 1713 - 22 mars 1717.
1757. — 5 avril 1717 - 14 juin 1720.
1758. — 6 juillet 1720 - 1er mars 1726.
1759. — 15 avril 1726 - 4 janvier 1731.
1760. — 4 janvier 1731 - 15 janvier 1736.
1761. — 15 janvier 1736 - 9 novembre 1740.
1762. — 11 novembre 1740 - 13 avril 1745.
1763. — 14 avril 1745 - 10 février 1753.
1764. — 10 février 1753 - 18 avril 1759.
1765. — 18 avril 1759 - 14 juin 1762.
1766. — 14 juin 1762 - 2 juin 1765.
1767. — 3 juin 1765 - 22 décembre 1768.
1768. — 22 décembre 1768 - 30 nov. 1772.
1769. — 30 novembre 1772 - 10 octobre 1777.
1770. — 10 octobre 1777 - 11 septembre 1780.
1771. — 12 septembre 1780 - 4 août 1783.
1772. — 4 août 1783 - 25 janvier 1786.
1773. — 26 janvier 1786 - 23 janvier 1788.
1774. — 23 janvier 1788 - 5 mai 1790.
1775. — 5 mai 1790 - 9 avril 1791.

Bureau de Savigny-sur-Canne

(Généralité de Moulins, département et élection de Nevers).

1776-1778. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1771-1784).

1776. — 14 décembre 1771 - 17 janvier 1775.
1777. — 17 janvier 1775 - 17 avril 1778.
1778. — 17 avril 1778 - 10 avril 1784.

Bureau de Tannay

(Généralité d'Orléans, département de Montargis, élection de Clamecy).

1779-1830. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (1693-1789).

1779. — 6 mai - 23 novembre 1693. (Petit registre).
1780. — 6 mai - 23 novembre 1693 (Grand registre).
1781. — 23 novembre 1693 - 24 juin 1694. (Petit registre).
1782. — 23 novembre 1693 - 24 juin 1694. (Grand registre).
1783. — 24 juin 1694 - 1er juin 1696.
1784. — [24] octobre 1701 - 20 déc. 1703.
1785. — 6 février 1704 - 8 juillet 1705.
1786. — 4 juillet 1705 - 14 juillet 1707.
1787. — 15 juillet 1707 - 13 juillet 1709.
1788. — 1er juillet 1709 - 25 octobre 1710.
1789. — 25 octobre 1710 - 10 mai 1712.
1790. — 11 mai 1712 - 16 novembre 1713.
1791. — 18 novembre 1713 - 22 nov. 1714.
1792. — 23 novembre 1714 - 11 déc. 1715.
1793. — 11 décembre 1715 - 25 mai 1717.
1794. — 25 mai 1717 - 22 février 1719.
1795. — 23 février 1719 - 1er juillet 1720.
1796. — 1er juillet 1720 - 24 novembre 1721.
1797. — 24 novembre 1721 - 30 sept. 1723.
1798. — 1er octobre 1723 - 28 octobre 1724.
1799. — 28 octobre 1724 - 16 sept. 1725.
1800. — 17 septembre 1725 - 18 juillet 1728.
1801. — 19 juillet 1728 - 10 janvier 1730
1802 — 12 janvier 1730 - 5 mars 1731.
1803 — 6 mars 1731 - 7 avril 1732.
1804. — 8 avril 1732 - 30 juin 1733.
1805. — 17 décembre 1734 - 7 janvier 1737.
1806. — 8 janvier 1737 - 5 décembre 1738.
1807. — 30 novembre 1738 - 4 juillet 1740.
1808. — 4 juillet 1740 - 12 février 1742
1809. — 12 février 1742 - 31 janvier 1744.
1810. — 1er février 1744 - 25 novembre 1745.
1811. — 25 novembre 1745 - 4 juillet 1747.
1812. — 13 avril 1749 - 11 février 1751.
1813. — 12 février 1751 - 29 septembre 1752.
1814. — 29 septembre 1752 - 17 mars 1755.
1815. — 17 mars 1755 - 24 juillet 1757.
1816 — 24 juillet 1757 - 18 août 1759.
1817. — 18 août 1759 - 25 mars 1762.
1818. — 25 mars 1762 - 8 novembre 1764.
1819. — 8 novembre 1764 - 8 mai 1766.
1820. — 9 mai 1766 - 8 mai 1769.
1821. — 8 mai 1769 - 3 juin 1771.
1822. — 3 juin 1771 - 5 juillet 1773.
1823. — 5 juillet 1773 - 1er janvier 1776.
1824. — 1er janvier 1776 - 13 septembre 1777.
1825. — 13 septembre 1777 - 6 mai 1779.
1826. — 7 mai 1779 - 25 janvier 1781.
1827. — 25 janvier 1781 - 4 janvier 1783.
1828. — 4 janvier 1783 - 13 janvier 1785.
1829. — 14 janvier 1785 - 14 mars 1787.
1830. — 15 mars 1787 - 19 mars 1789.

1831-1843. *Insinuations.* (1706-1792).

1831. — 2 février 1706 - 31 août 1711.
1832. — 6 décembre 1711 - 1er janvier 1716.
1833. — 2 janvier 1716 - 28 mars 1720.
1834. — 24 novembre 1739 - 15 mai 1750.
1835. — 15 mai 1750 - 6 juin 1757.
1836. — 20 juin 1757 - 31 octobre 1764.
1837. — 11 décembre 1764 - 15 avril 1769. (Registre reconstitué).
1838. — 18 juin 1769 - 6 août 1773.
1839. — 7 août 1773 - 17 novembre 1776.
1840. — 17 novembre 1776 - 8 janvier 1781.
1841. — 9 janvier 1781 - 25 janvier 1785.
1842. — 25 janvier 1785 - 25 août 1790.
1843. — 25 août 1790 - 1er juillet 1792. Suivi de l'enregistrement d'*amendes d'attribution :* 1er juillet - 21 décembre 1792.

1844-1891. *Centième denier.* (1720-1790).

1844. — 10 juillet 1720 - 10 novembre 1722.
1845. — 18 novembre 1722 - 7 mai 1724.
1846. — 10 mai 1724 - 16 avril 1725.
1847 — 17 avril 1725 - 2 mars 1726.
1848. — 2 mars - 28 décembre 1726.
1849. — 28 décembre 1726 - 9 sept. 1728.
1850. — 10 septembre 1728 - 29 juin 1731.
1851. — 30 juin 1731 - 11 avril 1734.
1852. — 11 avril 1734 - 13 avril 1737.
1853. — 14 avril 1737 - 3 décembre 1739.

1854. — 5 décembre 1739 - 20 février 1742.
1855. — 21 février 1742 - 12 mars 1745.
1856. — 12 mars 1745 - 9 juin 1746.
1857. — 10 juin 1746 - 7 septembre 1747.
1858. — 8 septembre 1747 - 15 déc. 1749.
1859. — 16 décembre 1749 - 2 février 1752.
1860. — 3 février 1752 - 21 avril 1753.
1861. — 21 avril 1753 - 7 novembre 1755.
1862. — 8 novembre 1755 - 10 mai 1758.
1863. — 10 mai 1758 - 23 février 1760.
1864. — 23 février 1760 - 4 mars 1761.
1865. — 4 mars 1761 - 5 avril 1762.
1866. — 5 avril 1762 - 24 novembre 1764.
1867. — 8 novembre 1764 - 25 nov. 1765.
1868. — 25 novembre 1765 - 26 janvier 1767.
1869. — 26 janvier - 1er février 1767. (Premier feuillet seulement du registre).
1870. — 19 janvier - 1er juillet 1768.
1871. — Janvier 1768 - mai 1769. (Registre reconstitué).
1872. — 8 mai 1769 - 26 février 1770.
1873. — 1er mars - 14 octobre 1770.
1874. — 14 octobre 1770 - 4 juin 1771.
1875. — 5 juin 1771 - 9 janvier 1772.
1876. — 10 janvier - 2 juin 1772.
1877. — 4 juin - 25 novembre 1772.
1878. — 25 novembre 1772 - 18 juillet 1773.
1879. — 18 juillet 1773 - 21 mai 1774.
1880. — 22 mai 1774 - 12 mars 1775.
1881. — 13 mars - 6 décembre 1775.
1882. — 6 décembre 1775 - 20 mai 1777.
1883. — 20 mai 1777 - 21 février 1778.
1884. — 21 février 1778 - 22 août 1779.
1885. — 22 août 1779 - 31 mars 1780.
1886. — 1er avril 1780 - 29 janvier 1781.
1887. — 29 janvier - 16 août 1781.
1888. — 16 août 1781 - 17 mars 1783.
1889. — 17 mars 1783 - 3 mai 1785.
1890. — 3 mai 1785 - 9 février 1788.
1891. — 9 février 1788 - 22 février 1790.

1892. *Centième denier des immeubles fictifs.* **(7 octobre 1763 - 2 février 1765). Articles reportés ensuite au registre n° 1867.**

1893. *Petit scel.* **(4-30 juillet 1698). Premier feuillet du registre.**

Bureau de Varzy

(Généralité d'Orléans, département de Montargis, élection de Clamecy).

1894-1939. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* **(1703-1792).**

1894. — 10 novembre 1703 - 12 déc. 1707.
1895. — 12 décembre 1707 - 1er avril 1710.
1896. — 3 avril 1710 - 5 février 1712.
1897. — 5 février 1712 - 13 août 1713.
1898. — 13 août 1713 - 20 décembre 1714.
1899. — 20 décembre 1714 - 10 août 1716.
1900. — 10 août 1716 - 21 janvier 1718.
1901. — 23 janvier 1718 - 19 nov. 1719.
1902. — 19 novembre 1719 - 30 juin 1720.
1903. — 1er juillet 1720 - 13 juillet 1721.
1904. — 13 juillet 1721 - 6 juillet 1722.
1905. — 10 juillet 1722 - 9 avril 1723.
1906. — 10 avril 1723 - 24 février 1724.
1907. — 25 février 1724 - 11 février 1725.
1908. — 11 février - 9 décembre 1725.
1909. — 9 décembre 1725 - 19 juillet 1726.
1910. — 20 juillet 1726 - 28 mars 1727.
1911. — 28 mars - 26 décembre 1727.
1912. — 26 décembre 1727 - 16 juillet 1728.
1913. — 24 janvier 1730 - 17 février 1731.
1914. — 22 décembre 1732 - 9 février 1734.
1915. — 9 février 1734 - 19 juillet 1735.
1916. — 20 juillet 1735 - 19 avril 1737.
1917. — 20 avril 1737 - 18 avril 1739.
1918. — 19 avril 1739 - 28 février 1741.
1919. — 1er mars 1741 - 7 mars 1743.
1920. — 8 mars 1743 - 18 février 1745.
1921. — 18 février 1745 - 21 mai 1747.
1922. — 22 mai 1747 - 23 juin 1749.
1923. — 24 juin 1749 - 20 juin 1752.
1924. — 20 juin 1752 - 25 juin 1754.
1925. — 25 juin 1754 - 6 mai 1757.
1926. — 7 mai 1757 - 31 janvier 1760.
1927. — 1er février 1760 - 28 février 1763.
1928. — 1er mars 1763 - 9 février 1766.
1929. — 9 février 1766 - 14 janvier 1768.
1930. — 14 janvier 1768 - 19 mars 1770.
1931. — 19 mars 1770 - 13 avril 1773.
1932. — 14 avril 1773 - 28 février 1776.

1933. — 29 février 1776 - 10 sept. 1778. (1)
1934. — 19 septembre 1778 - 25 janvier 1781.
1935. — 26 janvier 1781 - 24 mai 1783.
1936. — 25 mai 1783 - 5 septembre 1785.
1937. — 6 septembre 1785 - 1er février 1788.
1938. — 1er février 1788 - 1er sept. 1790.
1939. — 1er septembre 1790 - 21 juin 1792.

(1) Les derniers feuillets, du 10 au 19 septembre, ont été arrachés.

1940. *Petit scel.* (11 juillet 1778-13 germinal VI).

Bureau de Ville-lez-Anlezy

(Généralité de Moulins).

1941. *Contrôle des actes des notaires et des sous-signatures privées.* (10 mars 1701 - 1er septembre 1704).

TABLE DES MATIÈRES

(Ordre alphabétique des noms des bureaux)

Fortin & Cie. — Nevers-Paris.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

NIÈVRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

DE LA NIÈVRE

INVENTAIRE SOMMAIRE

DE LA

SÉRIE 1 F

FONDS BRUNEAU DE VITRY

RÉDIGÉ PAR

Paul DESTRAY

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT

NEVERS

Imprimerie FORTIN & Cie

—

1927

INTRODUCTION

La série F des Archives départementales (Fonds divers se rattachant aux Archives civiles) est destinée tout particulièrement à recevoir les collections importantes de vieux titres que leurs propriétaires veulent bien confier aux dépôts des Préfectures.

Il est à prévoir que cette série deviendra de plus en plus volumineuse dans la Nièvre, qui compta de puissantes familles féodales et où les Archives particulières sont nombreuses et importantes. Pour le moment, elle n'est qu'amorcée, mais avec deux fonds des plus intéressants :

1° Le fonds Bruneau de Vitry (1 F), qui fait l'objet du présent inventaire ;

2° Le fonds du Bourg de Bozas (2 F), déjà doté d'une répartition sommaire avec un répertoire numérique provisoire, et dont l'inventaire est presque achevé pour ce qui concerne les titres généalogiques et de familles. Les pièces principales de ce fonds doivent être publiées dans la *Collection du Bourg de Bozas,* dont le premier fascicule a paru en 1924.

Les documents du fonds Bruneau de Vitry ont fait l'objet d'une donation anonyme, annoncée dans le *Rapport de l'Archiviste* de 1894, et réalisée en 1895 pour la portion principale et en 1896 pour quelques dossiers complémentaires. Ils proviennent du château de Devay (1), propriété de la marquise de Vitry. Aussi est-ce sous la rubrique : *Archives de Devay* qu'ils sont indiqués dans les fiches manuscrites du dépouillement des Archives de la Nièvre ainsi que dans le *Nobiliaire de Nivernois* (2).

Après avoir assuré l'installation de ces papiers au dépôt départemental, Adam de Flamare en opéra une première répartition, en 145 dossiers, dont 10 liasses très grosses : 4 de procédures, 3 de rentes, 1 de quittances de droits, et 2 de pièces diverses.

C'est en cet état que son successeur trouva le fonds, en 1911. Après un second examen des pièces, la rédaction de l'inventaire fut commencée en 1914, et son impression, en 1921.

La première partie est consacrée aux Titres de familles (articles 1 à 42). Le chercheur y trouvera quelques rares indications de faits militaires, d'intéressants renseignements sur le paiement et l'exemption des tailles et sur la reconnaissance des privilèges de noblesse, mais surtout des données très curieuses sur la condition sociale et la manière de vivre de la petite noblesse et de la bourgeoisie, particulièrement aux XVIe et XVIIe siècles.

Viennent ensuite les titres relatifs aux Biens et droits de la Baronnie de Vitry, dont les principales subdivisions sont : les *Comptes* (articles 44 à 48), les *Titres généraux* (articles 51 à 58), les *Terriers* et *Lièves* (articles 59 à 69), les *Hommages* et *Dénombrements* (articles 70 à 84), enfin, un précieux *Inventaire* du XVIIIe siècle (article 98), lequel a permis de signaler entre crochets, dans la présente publication, les pièces disparues depuis. La simple lecture de l'inventaire indiquera, — nous l'espérons du moins, — quelle ample moisson d'indications

(1) Nièvre, arrondissement de Nevers, canton de Decize.

(2) Par Adolphe de Villenaut, avec la collaboration de M. de Flamare. Nevers, G. Vallière, 1900, in-4°.

précises sont susceptibles de fournir ces documents. Mais il y a plus : les terriers et les lièves fourmillent de notes marginales, parfois très brèves, indiquant, outre la perception des redevances, les noms des détenteurs successifs (1). Il y a là toute une mine de renseignements précieux qui, joints aux indications des états de sections de la période révolutionnaire et du cadastre, permettraient de suivre, en ce coin de Bourgogne, du XVIe siècle jusqu'au XIXe, l'évolution de l'exploitation rurale. Autre indication : les notes marginales des terriers du XVIe siècle donnent lieu de supposer, en toute vraisemblance, qu'il y eut, à ce moment, une tentative pour ressusciter des redevances tombées en désuétude et pour vérifier les actes d'affranchissement (2). Le besoin d'argent ressort d'ailleurs implicitement des affranchissements accordés, vers 1600, ou bien moyennant une somme d'argent déterminée et la conversion des tailles en cens, ou bien moyennant le seul doublement, à titre de cens, du montant des tailles.

La troisième partie est consacrée aux TITRES DE BIENS ET DROITS, CLASSÉS PAR LOCALITÉS, dans l'ordre alphabétique des anciennes paroisses. Ici, la matière de documentation est dispersée de façon tout à fait inégale : certaines paroisses ne sont représentées que par une ou deux pièces seulement, tandis qu'à d'autres sont consacrés plusieurs liasses ou dossiers importants, constituant comme de petits fonds féodaux. Nous citerons, parmi ceux-ci : à Brinay, les fiefs de Bernay (articles 116 à 119) et de Palluau (articles 120 à 151) ; à Chiddes, le fief de Champlevrier (articles 164 à 167) ; à Cronat, celui de Cognard (articles 184 et 185) ; à Montaron, celui de Poussery (articles 220 à 224) ; à Poil, la seigneurie de Concley (articles 267 à 270). D'autres, parmi ces dossiers, valent comme petits fonds d'établissements religieux, ainsi les articles 114 et 115 (église de Brinay), 174 à 179 (prieuré de Marchy, à Cronat). — Par ailleurs, sous le nom de certaines paroisses privilégiées, on trouvera d'intéressantes séries de documents, par exemple pour Alluy, Biches, Metz-le-Comte, Parigny-les-Vaux, Pouligny-sur-Aron, Satinges, Sermoise, Varennes-lez-Nevers. Mais on peut dire cependant qu'il n'est pas un article, si petit soit-il, qui n'apporte sa part de renseignements tant à l'histoire biographique et généalogique qu'à l'étude de l'économie rurale. C'est ainsi que, dans le minuscule dossier 289 (4 pièces), consacré à l'ancienne paroisse de Saint-Benin-des-Champs, aujourd'hui dans la commune de Montapas (3), le dernier acte n'est autre qu'une consultation juridique écrite et signée de la main de Guy Coquille : c'est un des très rares autographes de notre célèbre juriste !

La quatrième partie : PIÈCES DIVERSES ET RÉSIDUS (articles 391 à 406), a reçu les documents qui n'avaient pas trouvé ailleurs de place déterminée : pièces sans date ni signature, débris de parchemin et de papier, pièces lacérées. La curiosité des chercheurs, là non plus, ne sera pas déçue. On y remarque, en particulier, un important inventaire, — malheureusement incomplet, — des titres et papiers du château (4) de Saint-Franchy (1 F 394) et la fin d'un compte des deniers communs de la ville de Nevers, rendu par Jean Lesperon, le 30 mars 1529 (1 F 406, p. 4).

Enfin, un SUPPLÉMENT de 53 articles (1 F 407 à 459) groupe des pièces retirées de dossiers de procédures où elles n'avaient que faire. Il s'ensuit que la plupart de ces documents sont d'importance bien menue ; mais nous devons signaler cependant les articles concernant la terre de La Cour, paroisse de Biches (1 F 429 à 434) et la liasse 1 F 439, consacrée aux fiefs de Cossay et de La Motte-Grillon, paroisse de Cercy-la-Tour.

En résumé, pas de document sensationnel : aucun ne s'impose, soit par son antiquité (les plus anciens ne remontent qu'au XIVe siècle), soit par l'autorité dont il pourrait émaner (aucun acte de roi, de reine, de grand feudataire, ni de grand dignitaire de l'Eglise). Mais, par contre, des séries de documents nous montrent par le

---

(1) Les notes du terrier de 1438 (1 F 59) renvoient au terrier Jehannet (1 F 60) ; celles de ce dernier, au terrier Desbois (1 F 62) et au terrier Chassenay (1 F 63). Les lièves comprises sous la cote 1 F 67 sont dressées d'après le terrier Chassenay et portent en marge, au début de chaque article et avant l'enregistrement des perceptions, la formule : *Tenet X*, ou *Tenet M^r X*, avec l'indication des modifications qui ont pu survenir dans le mode de tenure : affranchissement, réduction de redevances, etc.

(2) Les terriers cotés 1 F 59 et 1 F 62 portent, en marge de nombreux articles, d'une écriture de la fin du XVIe siècle, des mentions comme celles-ci : *Mainmorte*, ou : *Hic, de condition de mainmorte*, ou : *Hic, confessent estre de serville condition et de mainmorte*, ou des variantes analogues.

(3) Nièvre, arrondissement de Nevers, canton de Saint-Saulge.

(4) Le château de Saint-Franchy (arrondissement de Nevers, canton de Saint-Saulge), appartenait aux de Rémigny qui, indépendamment d'autres titres, portaient ceux de marquis de Joux-la-Ville (Yonne) et de seigneurs de Gigny-aux-Bois (Marne).

menu la vie quotidienne, les habitudes, les mœurs de la petite noblesse, de la bourgeoisie, des marchands et des paysans, et ceci est loin d'être sans intérêt. Nous pouvons suivre, pendant plusieurs siècles, l'histoire de familles importantes : André, Delaporte, Ducoing, Després, Guichard. Nous voyons les de Gayot apparaître dans une communauté et s'éteindre, un siècle plus tard, avec Charles de Gayot, si pauvre qu'il tenait son bétail à cheptel. Le 25 octobre 1584 (1), Jean de Vienne, seigneur de Vitry, accorde à Louis de Migniers de Cognard, seigneur de Fraise, l'autorisation de bâtir une *maison fort pour dormir sûrement!*

Mais c'est surtout en ce qui concerne la condition des personnes et la modalité des tenures rurales que le fonds Bruneau de Vitry fournira des renseignements précieux. Les actes d'affranchissement sont nombreux: voyez, entre autres, les articles 85, 221, 269, 270, sans parler des mentions qui se trouvent fréquemment dans les terriers et les lièves de redevances. De même, quantité de baux à métairie, à cens, et des mutations de bordelage à cens. En ce qui touche les tenures bordelières, on en rencontre de trois sortes: 1° le bordelage nivernais traditionnel, cas de beaucoup le plus fréquent, avec ou sans droit d'entrée ou entrage; 2° le bordelage *parti et non parti, divisé et non divisé,* où la succession peut être dévolue à l'héritier non commun (par exemple à Parigny-les-Vaux, 1 F 262); 3° le bordelage ne comportant succession qu'en ligne directe (par exemple à Préporché, 1 F 282). — Une autre tenure, qui paraît particulière à la région, mérite une mention à part.

Le mot: *carpot* revient à diverses reprises, affecté de deux sens différents. Il désigne parfois des terrains, des finages, par exemple les *Carpots Bertrand* et les *Carpots Choullon* (1 F 90, p. 27). Ailleurs, il indique une redevance particulière: *terre sujette aux carpots* (1 F 67, fol. 55 v°). On en trouvera de nombreux exemples, en particulier dans la liève 1 F 67. L'ancien inventaire (1 F 98, fol. 57) écrit plus exactement: *quarpots.* Il s'agit en effet d'un bail au quart des fruits. D'après Godefroy, qui renvoie sur cet article au Glossaire de Laurière, le mot *carpot* indique « en Bourbonnois la part de vendange du propriétaire d'une vigne qui en partage les fruits avec son vigneron. Cette part était le quart de la vendange ». Les faits prouvent qu'aux environs de Vitry-sur-Loire ce mot avait une compréhension beaucoup plus étendue. Voyez la liève 1 F 67, aux folios 21 et suivants; vous trouverez, aux articles annotés du mot *carpots,* les indications suivantes: « ... pour cultiver et labourer à la quarte gerbe... »; ou bien : « ... à cultiver et donner de quatre haires une... »; ou encore celle-ci, plus nettement explicite: « ... à luy cy devant données par led. seig^r à la quarte partie... ». Enfin, un dernier document nous définit exactement le mot: lors d'un bail du 21 août 1664, les preneurs « seront tenus, lorsqu'il y aura des terres propres à labourer, en ensemencer et cultiver le plus que faire se pourra et, des fruits qui en proviendront, en laisser de quatre haires une, avec le dîme, pour lesdits seigneur et dame de Vitry, leurs fermiers, receveurs ou commis, en la manière accoûtumée et tout ainsi que les autres sujets ont accoûtumé de labourer des terres appelées : *Les Carpots...* » Ce qui nous permet de définir ainsi le mot *carpot,* ou plus exactement *quarpot :* une forme de bail, usitée particulièrement pour les défrichements ou pour la culture des terres d'accrues, où le propriétaire perçoit une gerbe ou une charretée (*haire,* de *harida*) sur quatre. — Le sens du mot s'est, par la suite oblitéré, et on trouve l'indication suivante, deux fois répétée: « Carpot de huit haires une » (1 F 67, fol. 47 v° et 64 v°).

Le fonds Bruneau de Vitry a déjà été utilisé pour plusieurs publications. C'est ainsi que M. l'abbé Cachet a étudié *Une convocation électorale au prieuré de La Fermeté en 1400* (*B. Soc. Nivernaise,* année 1923, p. 3-7). Personnellement, sous le titre *Enrichissement de paysan et exemption d'impôts* (*M. Soc. Acad. Nivernais,* t. 18, p. 72-74), j'ai fait connaître le cas intéressant de François Jourdier, marchand de bois. Enfin, je me suis servi de diverses pièces pour des mémoires parus dans les collections de la Société Académique du Nivernais (t. 24, p. 6), et de la Société Nivernaise des Lettres (année 1925, p. 76 et 77, avec reproduction de la consultation de Guy Coquille).

P. DESTRAY.

---

(1) Voir 1 F 74, p. 6 et 7.

Département de la Nièvre

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SERIE 1 F.

(Fonds Bruneau de Vitry)

I

Titres de familles

1 F 1 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1612. — Barré. — Sentence du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier portant condamnation de Guillaume Barré, dans le procès par lui soutenu contre Archambault de Villars, écuyer, seigneur dudit lieu (24 octobre).

1 F 2 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1690. — Baugy. — Partage de la succession de Gilbert Roy, seigneur des Bouchaines, lieutenant général en la sénéchaussée et présidial de Moulins en Bourbonnais, entre Gilbert Roy, cornette au régiment de Charlus, et Marie-Louise Roy, femme d'Étienne Baugy, seigneur de Rochefort, président trésorier de France et général des finances à Moulins, reçu Cantat (18 mars).

1 F 3 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1637. — Bellevault. — Sentence du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier portant défaut contre Léonard Bellevault, au profit de François Reuillon, et condamnant ledit Bellevault au paiement de la dette par lui contractée et aux dépens de l'instance (26 mai). Suit la quittance définitive délivrée par Reuillon (27 juillet).

1 F 4 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1416. — Benoit. — Mainlevée des biens dépendant de la succession d'Humbert Benoît, écuyer, consistant en une vigne à Saint-Péreuse et des dîmes à Marigny-lez-Aunay, par suite de transaction sur procès pendant au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, consentie entre Huguenin des Roueaulx, écuyer, et Jean des Roueaulx, son fils, d'une part, et Isabeau de Palluau, veuve de Jean La Foudre, écuyer, et mère de Jeanne La Foudre, et Jean de Champfeur, écuyer, estant au nom de Jeanne de Palluau, sa femme, sœur d'Isabeau, et de défunt Humbert de Champfeur, son fils; Humbert Benoît fut le dernier mari de la mère des sœurs de Palluau; intervient au procès et à la transaction messire Guillaume, curé de Brinay (29 décembre 1416. *Vidimus* du 16 septembre 1529).

1 F 5 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1690. — Berier. — Sentence de la Sénéchaussée de Bourbonnais, portant assiette de rentes, dans un procès où interviennent Marien Berier, avocat en Parlement; Gilbert de La Geneste; les religieuses de La Palice; Gilbert de Bort, avocat en Parlement, et Marie-Claude Rousseau, sa femme (15 mars).

1 F 6 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1575. — Berthier. — Vente de portion d'un pré sis en la paroisse de Neuvy (Allier), consentie par François de Valle, écuyer, seigneur de La Garenne, en la paroisse de Mornay, et Péronelle Cadier, sa femme, en faveur de Me Gilbert Berthier, procureur en la sénéchaussée de Bourbonnais; présence de Louis Peignier, procureur à Moulins (21 avril).

1 F 7 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1499. — Boisseau. — Sous le sceau de la chancellerie d'Orval (Cher), cession par Thomas Pailleron et Marguerite, sa femme, à Jean Boisseau, bourgeois et marchand de Saint-Amand-Montrond, d'une rente de 10 sous et 1 denier tournois, moyennant 6 livres payées moitié en numéraire et moitié en fer et acier (24 décembre).

1 F 8 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 14 pièces papier.

1515-1680. — Bongards (de). — 1. Contrat de mariage entre Jean de Montigny et Didière, fille de Jean Bongards l'aîné, écuyer et verrier, et d'Eugénie de Ruyaud, reçu G. Esgrot (16 juillet 1515). — 2. Transport par Jean Jullyot à Edme de Bongards de la moitié de deux obligations en faveur de feu Jean Jullyot père, l'une sur Martin Millon, l'autre sur Philippe Pourceau, reçu Chauchefoing (25 juin 1557). — 3-5. Procès devant le Châtelet de Paris comme conservateur des privilèges royaux de l'Université, à cause de Louis Olivier, naguère étudiant, entre Marie Lamoignon, veuve de Louis Olivier, seigneur d'Arreaux, Surpalis, Chitry, Bernières, Abrigny et Bouteilles, et Edme de Bongars, écuyer, relatif à des droits seigneuriaux dépendant de Bernières : sentence du Châtelet (30 novembre 1581); mandement de signification au nom d'Antoine Duprat (24 janvier 1582), et, au dos, quittance par Marie de Lamoignon, au nom d'Antoine et Louis Olivier, ses enfants, de 31 écus et demi, 5 sous, 10 deniers, montant des dépens, reçus d'Edme de Bongars; acte reçu Dyen, notaire royal, à Nevers (5 juin 1582); taxe des dépens (24 janvier 1582). — 6. Quittance pour vente de deux bœufs, par Benoît Mertin, *serpantier*, à François Julliot, représentant Edme de Bongars (5 avril 1586). — 7. Assignation à Toussaint Seguin, ses enfants et serviteurs, demeurant à Bernay, pour comparaître devant la justice de Biches, en une affaire où Edme de Bongars est partie civile (2 janvier 1632) — 8. Reconnaissance de noblesse en faveur de Victor de Bongars, écuyer, par les habitants de Biches, à propos de son inscription aux rôles des tailles de la paroisse par M. de Champs, élu (24 septembre 1634). — 9. Sentence du Bailliage de Nevers en faveur de Jeanne de Bongars, contre Hector de Bongars, à propos de la succession de leur père (12 octobre 1645). — 10. Pièce de procédure pour Jeanne de Bongars contre Hector de Bongars (31 octobre 1645). — 11. Copie (du 19 juillet 1678, signée : Bernard, curé de Biches), de l'acte de baptême de Charlette, fille d'Hector de Bongars, écuyer, sieur de La Cour, et de Charlette de Lichy (29 avril 1647). — 12. Reçu par Dutout à Charlotte de Lichy, veuve d'Hector de Bongars, de 106 livres 15 sous, dûs pour une rente de 300 livres (14 décembre 1651). — 13. Donation entre-vifs par Jeanne de Bongars, femme de Jean Seguin, marchand faïencier à Nevers, en faveur de Gaspard Choizeau, son neveu, et de Paule Seguin, fille dudit Jean Seguin; acte reçu Léger, notaire (15 avril 1658). Suit l'insinuation au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier (12 mai 1658). — 14. Mandement de contrainte, à la requête d'Edme de Bréchard, écuyer, sieur de Chevigny, ayant droit par transport d'Anne de Boismaison, épouse autorisée de Louis de Berthier, écuyer, sieur d'Uscord, et fille de feue Péronelle de Billon, laquelle était veuve de François de Bouron, écuyer, sieur de Boismaison, contre Charlotte de Lichy, de la somme de 755 livres 5 sous 4 deniers, pour dépens adjugés par arrêt du 28 avril 1655, et de 18 livres 17 sous 6 deniers pour le droit de contrôle de 6 deniers pour livre (7 décembre 1660). — 15. Tutelle, au Bailliage de Nevers, pour les enfants d'Hector de Bongars et de Charlotte de Lichy, celle-ci devenue femme de François de Closse, écuyer, sieur de Palluau (18 février 1661). — 16. Renonciation, au Bailliage de Châtillon-en-Bazois, par Charlotte de Bongars, mineure, à l'hérédité d'Hector de Bongars, son père (29 novembre 1662). — 17. Confirmation de la renonciation précédente, et au même Bailliage, par Charlotte de Bongars, épouse de Pierre de Closse, écuyer, sieur de Palluau (12 avril 1672). — 18. Assignation à Robert Bernard, curé de Biches, d'avoir à apporter devant M. Gascoing, procureur du roi en l'élection de Nevers, le registre baptistaire contenant l'acte de baptême de Charlotte de Bongars (1er juin 1680). — 19 et 20. Deux mémoires de procédure, sans date, relatifs au procès entre Jeanne de Bongars, épouse de Jean Seguin, marchand faïencier, et Hector de Bongars, écuyer, sieur de La Cour (xviie siècle).

1 F 9 (Liasse). — 12 pièces parchemin, 20 pièces papier.

1511-1666. — Bongards (de). — 1. Contrat de mariage entre Florent, fils de Pierre de Bongards, écuyer, et Simonne, fille de Pierre de Bonnet, écuyer, reçu par

Étienne Guérin et François d'Aulnay, notaires à *Scurzy* [Cercy ?] (8 avril 1511). Faux du XVIIe siècle. — 2. Contrat de mariage entre Edme, fils de Florent de Bongards, écuyer, et Françoise, fille de Jean Julliot, écuyer, et de Marie de Brossart, par devant Aubert Thibault, notaire (6 novembre 1552). — 3. Contrat de mariage entre César, fils d'Edme de Bongards et de Françoise de Julliot, et Léonarde, fille de feu Pierre Jacquinet, écuyer, seigneur de Maux, et de Barbe Carreau, reçu par François Clément, notaire (8 mai 1588). — 4. Certificat de service et de solde délivré par François de Bonnay, capitaine de cent lances, et autres, à Parceval de Bongards, homme d'armes, à la suite de la revue passée à *Champsrenier*, près Billy (29 octobre 1594). — 5. Contrat de mariage entre Parceval de Bongards, écuyer, sieur de Bongards, demeurant à Selins, paroisse de Bazolles, fils d'Edme de Bongards, et Anne, fille de Guy de Juisard, écuyer, sieur de Lacour et Chamonot, demeurant à Brinay, par devant Bellevaulx, notaire (17 novembre 1596). Copie collationnée le 26 mars 1641, par Milliet, notaire à Châtillon-en-Bazois. — 6. Partage de la succession d'Edme de Bongards entre ses fils César et Parceval, et leurs femmes, reçu Imbert Noël, notaire (13 mars 1602). — 7. Cession à César et Parceval de Bongards, par Maximilien de Beauvallet et Anne de Bongards, sa femme, du droit que celle-ci peut avoir sur la succession d'Edme de Bongards et Françoise de Julliot, ses grands-parents, comme fille de défunt Claude de Bongards, écuyer, par devant Pierre Ducrot, notaire (21 juin 1610). — 8-14. Pièces relatives à un procès entre Léonarde Jacquinet, veuve de César de Bongards, et Parceval de Bongards (11 avril-16 septembre 1614). — 15. Extrait, délivré le 27 juin 1634, du rôle des nobles de l'élection de Nevers, concernant César et Parceval de Bongards, pour la paroisse de Bazolles (1599). — 16. Donation universelle de tous ses biens, faite par Parceval-Victor de Bongards à Anne de Juisard, sa femme, par devant Gabriel Milliet, notaire (21 juillet 1635). Suit l'insinuation au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (22 août). — 17. Extrait du registre de convocation du ban et de l'arrière-ban de Saint-Pierre-le-Moûtier : ordre à Parceval-Victor de Bongards de se trouver à Lormes, au rendez-vous du comte de Bussy, le 10 août suivant, pour, de là, gagner Dijon (31 juillet 1635). — 18, 20 et 21. Certificats de service délivrés par Thibault, baron de Saint-Huruge, attestant qu'Hector, fils de Victor de Bongards, fait partie du régiment du marquis de Pluvault, en garnison à Charleville (4 août, 28 novembre 1635, et 8 avril 1636). — 19. Dispense de service, pour cause de maladie, accordée à Parceval-Victor de Bongards, par Léonor de Rabutin, comte de Bussy-le-Grand, lieutenant général au gouvernement de Nivernais, Donziais et pays adjacents, donnée au camp de Baccarat (1er octobre 1635). — 22. Dispense de répondre à la convocation des gentilshommes pour l'armée de Picardie, accordée par le lieutenant particulier du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier à Parceval-Victor de Bongards, atteint « d'une sciatique et dessante de boyaut » (23 août 1636). — 23. Transaction relative à la donation universelle de leurs biens faite par Victor-Parceval de Bongards et Anne de Juisard à Hector de Bongards, leur fils, à la charge de doter sa sœur, Jeanne de Bongards, par devant Doreaut (1er mars 1639). — 24. Lettres de rescission obtenue en chancellerie par Jeanne de Bongards contre la transaction précédente (11 janvier 1643). Suit la signification à Hector de Bongards (3 février). — 25 et 26. Contrat de mariage entre Hector de Bongards et Charlotte, fille d'Eustache de Lichy et de Claude de Maumigny, reçu par Doreaut, notaire ducal (28 avril 1644). Copie, signée le 20 septembre 1643, par Cornu, curé de Lichy, du baptême de Charlette de Lichy. Parrain : Charles de Maumigny; marraine : Madeleine de Maumigny, oncle et tante de la baptisée; de Norry, curé de Lichy (12 avril 1630). — 27. Transaction sur procès intenté devant le Bailliage de Nevers entre Jeanne de Bongards, épouse de Jean Seguin, maître faïencier à Nevers, et Hector de Bongards, son frère, au sujet de la rente fixée par leurs père et mère pour la dot de ladite Jeanne, par devant Milliet, notaire royal à Châtillon-en-Bazois (5 avril 1647). Suit le consentement de Jean Seguin (24 avril). — 28. Copie de l'acte de baptême de Charlotte de Bongards (29 avril 1647), délivrée par Roy, curé de Biches (28 avril 1669). — 29. Donation mutuelle de tous leurs biens au dernier survivant, entre Pierre de Closse, seigneur de Palluau, et Charlotte de Bongards, sa femme, par devant Pasquier, notaire ducal (17 mai 1666). Suit l'insinuation au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (9 juin). — 30. Inventaire de pièces remises par la dame de Palluau au prieur de Vannoise (sans date). — 31. Inventaire des titres remis entre les mains des officiers de l'élection et du grenier à sel de Nevers par Charlotte de Bongards, veuve de Pierre de Closse, afin de prouver qu'elle est de noble extraction (sans date). — 32. Inventaire des pièces soumises à la Cour des Aides par Charlotte de Bongards et Charlotte de Luzy, veuve de Pierre de Closse, dans le procès qu'elles soutiennent contre les habitants de Brinay, relativement aux rôles de taille (sans date).

1 F 10 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1755-1819. — BRUNEAU. — 1. Constitution d'une rente viagère de 200 livres, par Denis-Robert Bruneau, en faveur d'Antoinette Fauvre, ancienne gouvernante de ses enfants (8 juillet 1755). — 2. Contrat de mariage entre Pierre-Étienne, fils de Denis-Robert Bruneau et de défunte Louise-Henriette Hugon, et Gabrielle, fille de feu Édouard de Reugny et de Gabrielle Milot ; présence, outre les membres de la famille, de François Blin, curé de Montaron (29 juin 1773). — 3. Constitution d'une pension viagère de 600 livres par Pierre-Étienne Bruneau, au profit de François Blin, curé de Montaron, en récompense des soins qu'il a donnés à l'éducation des enfants du seigneur de Vitry (12 juin 1784). — 4. « Mémoire pour Denis-Robert Bruneau, baron de Vitry, écuyer, seigneur de Champlevrier et autres lieux, et son origine. » Généalogie, arbre généalogique et armoiries (s. d., XVIIIe siècle). — 5. Traité entre Pierre-Étienne Bruneau et Gabrielle de Reugny, concernant la succession d'Antoine-François Bitaut de Vaillé, ancien conseiller au Parlement de Paris (23 mai 1814). — 6. Consultation touchant ce traité, signée : Blondin-Vallière (Nevers, 24 août 1819). — 7. Projet de ratification dudit traité, dressé au nom de Pierre-Étienne Bruneau, de Gabrielle de Reugny et de Louis-François-Antoine Bruneau de Vitry, leur fils (s. d.)

1 F 11 (Liasse). — 4 pièces papier.

1802-1811. — CHARGÈRES (DE). — 1. Contrat de mariage entre Louis-Sébastien, fils de Pierre-Claude Desjours-Mazille et de Marie-Rome de Saint-Laurent, et Françoise-Charlotte, fille de Didier Chargères et d'Anne-Josèphe Ducret (7 floréal an X). — 2. Reconnaissance d'une dette de 10.000 livres tournois par Louis-Sébastien Desjours-Mazille et Françoise-Charlotte Chargères, son épouse, au profit de Marie-Jeanne Chargères, leur sœur et belle-sœur, femme divorcée de Louis-Gervais Chargères (1er novembre 1807). — 3. Bordereau de créances hypothécaires relatif à la dette susdite (10 novembre 1807). — 4. Quittance de ladite dette, délivrée par les héritiers de Marie-Jeanne Chargères aux débiteurs (21 janvier 1811). — Ces quatre actes passés par devant Jean-Chrysostome Boulu, notaire à Luzy.

1 F 12 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1577. — CHASTEAUX (DE). — Sentence de la Pairie de Nevers, pour Philibert André, conseiller au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, Pierre Coillard et Claude André, sa femme, contre Guillaume Guillier, tuteur de Jacques de Chasteaux, relative au compte de la tutelle dudit mineur, fils de Henri de Chasteaux (29 novembre).

1 F 13 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 40 pièces papier.

1499-1659. — CLOSSE (DE). *Titres de famille.* — 1. Conclusion du chapitre de Saintes, à la requête de l'Évêque de Nevers, portant permission de départ en faveur de Léonard Clausse, chanoine (18 juin 1499). — 2. Autorisation de tester donnée, au refus de Nicolas Clausse, écuyer, son mari, par le juge de Palluau à Jeanne de Nourry (22 août 1587). — 3. Testament, en vertu d'autorisation judiciaire, d'Anne de Corailles, femme de *Natoyre* Clausse, écuyer, reçu par Léonard Moireau, juge de Palluau et notaire au duché (24 septembre 1605). — 4. Assignation pour comparaître au Bailliage de Nivernais, donnée à *Anatoyre* Clausse, à la requête d'Anne de Corailles, femme autorisée de François de Cruard, écuyer, au sujet de la succession de Françoise Closse, fille dudit Anatoire et d'Anne de Corailles, sœur de la requérante (16-24 février 1606). — 5. Saisie de meubles sur Anatole Clausse, pour inexécution d'une obligation du 1er mars 1606 contractée en faveur de François de Cruard et Esmée de Corailles, sa femme (19 janvier 1607). Suit une promesse de paiement (30 janvier). — 6. Procès-verbal d'estrousse des récoltes de grains saisis sur Natoyre Closse à la requête des mêmes créanciers, dressé par la justice du lieu « soubz le groz chaisgne commung de Paleau » (5 juillet 1607). — 7. Quittance de 149 livres 10 sous à Clausse par Esmée de Corailles, signée d'elle seule, son mari, de Cruard, ne sachant ni lire ni écrire (15 février 1608). — 8-9. Autorisation pour la poursuite de ses droits donnée par Léonard Moyreau, juge de Palluau, à Françoise [l'acte suivant porte : Florence] d'Ambly, femme d'Anatole Closse. Donation entre-vifs, en conséquence, faite devant Léonard Moireau, notaire, sous le sceau de la prévôté de Nevers, entre les époux susdits (1er mars 1608). Suit l'insinuation au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (12 juin). — 10. Projet de procuration générale par Florence *(sic)* d'Ambly, veuve de *Natoire* Closse, au sujet de la succession de son mari, par devant Olivier Bunot, notaire royal à Châtillon-en-Bazois (avril 1608). — 11. Pièce de procédure devant le Bailliage de Bourbon-Lancy pour *Anatoyre* de Closse et Florence d'Ambly, au sujet de la vente par eux faite de la seigneurie d'Ambly à Pierre de Grandval, écuyer, sieur de *Frezi* (30 juin 1608). — 12. Contrainte ordonnée par Guy Burgat, bailli de Bourbon-Lancy, contre Florence d'Ambly, pour 14 livres 11 sous 1 deniers dûs par elle à Jean Falque.

bourgeois de Bourbon (12 août 1608). Exécution faite en conséquence sur Pierre de Grandval (8 novembre) ; et reçu (21 janvier 1609). — 13. Transaction en conséquence du contrat de mariage d'Anathoire de Closse avec Florence d'Ambly (21 janvier 1609). — 14. Quittance de 300 livres tournois payées à François de Cruard par Anatoire Clausse (29 janvier 1609). — 15 et 16. Autorisation judiciaire et testament en conséquence, de Florence d'Ambly, reçu par Moyreau, notaire (7 mai 1609). — 17. Extraits baptistaires de la paroisse de Brinay : de François de Closse, fils d'Anatoire et de Françoise de Corcelles : parrain, François Loizeau, écuyer, seigneur de Champs ; marraine, Françoise de Bréchard, dame de Sozay ; curé, Vincent Poullet (20 décembre 1611) ; de Pierre de Closse, fils de François et de Jacquette Lelarge : parrain, Pierre de Roland, écuyer, seigneur de Curiot ; marraine, Jeanne de La Rivière, dame de Passy ; curé, Jean Poullet (30 juillet 1646) ; extraits délivrés le 25 avril 1678 par J. Poullet, curé. — 18. Transaction sur procès entre Jean de Grandval, sieur de Champagny, et Jeanne d'Ambly, sa femme ; Philibert de Saugy et Philiberte d'Ambly, sa femme ; René de Grandval et Marguerite d'Ambly, sa femme, d'une part, et Anatoire de Clausse, mari de défunte Florence d'Ambly, d'autre part (3 septembre 1612). — 19 à 21. Trois pièces concernant les successions de Marie et de Catherine de la Corcelle (5 mars, 30 avril 1618). — 22. Quittance de 12 livres 10 sous par Guillaume Lebreton, marchand à Moulins-Engilbert, à Anatole Clausse (1er mai 1620). — 23. Certificat de François Roy, chirurgien à Châtillon-en-Bazois, attestant qu'Anatoire de Closse, âgé de 70 ans, est atteint d'ulcères qui l'empêchent de se tenir à cheval (16 février 1636). — 24. Dispense de service militaire en faveur d'Anatoire de Closse, accordée par Étienne Gascoing, lieutenant général au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, sur l'attestation donnée par François Naquian, docteur en médecine, et Claude Vignier, apothicaire, que les ulcères dont souffre l'intéressé menacent de se gangrener (21 août 1636). — 25. Requête au bailli de Châtillon-en-Bazois par François de Clausse, à fin d'élection de curateur à sa sœur Catherine, en vue de contradiction de communauté contre son père et sa sœur (2 mars 1638). — 26. Contrat de mariage, reçu Milliet, notaire royal, entre Claude de Joulle, écuyer, sieur d'Angly, et Catherine, fille de défunt Anatoire de Clausse, et de Françoise de la Corcelle (3 août 1639). — 27 à 32 Quittances de la dot stipulée au précédent contrat, payée par François de Clausse, frère de l'épouse (3 décembre 1639, 28 mars, 17 septembre, 27 décembre, 1640, 18 mars 1646, et 19 septembre 1659). — 33. Certificat de Delaroche, chirurgien de la compagnie des gendarmes du Duc d'Enghien, attestant que François de Closse est hors de service pour le reste de la campagne (Au camp devant Thionville, 14 août 1643). — 34. Sentence arbitrale, relative à la succession de Claude de Foulle, portant condamnation de Claude de Foulle, père du défunt, au profit de François de Closse (14 septembre 1655). — 35. Tutelle et curatelle, en la justice de Palluau, aux enfants de François de Closse et de défunte Jacqueline Lelarge (17 mai 1650). — 36 à 38. Monitoire (sans date) et pièces de procédure (30 juin et 9 septembre 1656) relatifs à des menaces et une tentative d'assasinat contre François de Clausse. — 39 à 41. Pièces, sans date, concernant : la généalogie de la famille de Closse ; l'inventaire des meubles de Charlotte Clausse ; la succession de Florence d'Ambly. — 42. Lettre du seigneur de Palluau à M. de Tamenet, au Coudray (vers 1639).

1 F 14 (Liasse). — 9 pièces parchemin, 71 pièces papier.

1660-1706. — Closse (de). *Titres de famille.* — 1 et 2. Contrat de mariage, par devant Robert Bernard, notaire au duché, entre François de Closse et Charlotte de Lichy, veuve d'Hector de Bongards (25 mai 1660). — 3. Copies de reçus de différentes sommes, délivrés par François de Closse à : Michel de Lichy, chanoine de la cathédrale de Nevers (15 janvier 1661) ; Philippe de Lichy, seigneur de l'Isle, Riégeot et Morand (12 février 1661) ; et Eustache de Lichy, seigneur de Bost (25 février 1662). — 4. Quittance par Picart des Lauriers, de Moulins, au seigneur de Palluau, pour partie de la pension du fils de ce dernier, et demande d'augmentation, en raison de ce « que tout est fort cher par desa et que le blé est hors de raison » (16 octobre 1661). — 5 à 17. Correspondance, mémoire au Parlement et pièces de procédures au sujet de la succession d'Hector de Bongards (1661-1665). — 18. Lettres de bénéfice d'âge en faveur de Pierre, fils de François de Closse et de Jacquette Lelarge (12 décembre 1665). — 19 et 20. Tutelle et curatelle des enfants de François de Closse, mort à Clermont-Ferrand (18-28 décembre 1665). — 21. Entérinement au Bailliage de Nivernais des susdites lettres de bénéfice d'âge (4 janvier 1666). — 22. Consultation, signée à Nevers, par Petit, relative à la succession de François de Closse (2 janvier 1666). — 23 et 24. Pièces relatives à la tutelle et curatelle des enfants de François de Closse (4 janvier et 1er mai 1666). — 25. Donation mutuelle entre-vifs, entre Pierre de Closse et Charlotte de Bongards, sa femme (17 mai 1666). Suit le procès-verbal d'insinuation au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (9 juin). — 26 et 27. Requête au Bailliage de Nivernais,

et signification en conséquence relative à la nourriture et à l'entretien de Jean de Closse, fils de François, placé sous la tutelle de Pierre de Turigny (23-30 juin 1666). — 28 à 31. Renonciation, devant Henri Bolacre, lieutenant général de Nivernais, par Charlotte de Lichy à la communauté d'entre elle et son défunt mari (2 janvier 1666), et procédures relatives à la succession de François de Closse, devant le Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (1er février-1er septembre 1666). — 32. Extrait (délivré le 14 septembre 1680 par Poullet, curé de Brinay) du baptême de Nicolas, fils de Pierre de Closse et de Charlotte de Bongards ; parrain, Nicolas de Pommereul ; marraine, Esmée Sallonnier (26 mai 1669). — 33. Tutelle, en la Pairie de Nevers, aux enfants mineurs de Pierre de Closse, décédé le 21 du même mois (26 juin 1670). — 34. Quittance à Pierre de Closse par Jean de Closse et de Noury, sieur de Turigny, son tuteur, pour partie de la pension dudit mineur (26 décembre 1671). — 35. Sentence en la justice de Lichy, par le juge Anatole Moireau, avocat en Parlement, relative à la succession mobilière de François de Closse (15 juillet 1672). — 36. Convocation de Pierre et Jean de Closse pour le ban et arrière-ban de Nivernais et Donziais (3 septembre 1674). — 37. Certificat de service, signé du marquis de La Vallière, pour Pierre de Closse (18 septembre 1674). — 38. Congé à Pierre de Closse, servant dans l'armée d'Alsace commandée par Turenne (8 novembre 1674). — 39. Procuration générale, par devant Delavesse, notaire, donnée par Pierre de Closse à Charlotte de Bongards, sa femme (18 septembre 1674). — 40 à 42. Procédures et requête relatives à la taxation du fief de Palluau, pour faute de comparaître à la convocation du ban et arrière-ban (23-30 octobre 1674). — 43 et 44. Consultations relatives au testament de Jean de Closse, reçu Delaut, notaire royal à Crosnat-sur-Loire : la première signée par Symonnin, avocat (20 mai (?) 1675), la seconde, par Marion (Nevers, 29 juin 1675). — 45. Assignation pour comparaître à la tutelle des enfants de Pierre de Clausse devant le Bailliage de Nivernais (25 juin 1677). — 46. Inventaire dudit Pierre de Closse (sans date ; dressé en exécution d'ordonnance du Lieutenant général de Nivernais, du 26 juin 1677). — 47. Clôture dudit inventaire (7 octobre 1677). — 48. Publication de la vente des meubles de Pierre de Closse, faite à Châtillon-en-Bazois par Bullot, huissier, et à Brinay par Étienne Rachus, prêtre, sous-prieur de Bellevaux (16 et 17 octobre 1677). — 49. Vente en conséquence, par Pierre Bullot, huissier au duché, résidant à Alluy (20 octobre 1677). — 50. Saisie judiciaire, par Bullot, des deniers provenant de cette vente (20 octobre 1677). — 51. Sentence du Bailliage de Nevers autorisant Charlotte de Bongards, veuve de Pierre de Closse, à fournir la preuve du faux dont elle accuse Anne Lelarge, femme d'Étienne Rousset, maître chirurgien à Châtillon-en-Bazois, et commettant pour experts Guillaume Sallonnier, maître écrivain juré, et André Callot, notaire royal (2 mai 1678). — 52 à 58. Réquisition par Charlotte de Bongards, à Jean Paillet, curé de Brinay, d'extraits d'actes de baptême et mariage concernant sa famille (1er-5 juin 1680). — 59. Lettre de tonsure pour Nicolas de Closse, fils de Pierre et de Charlotte de Bongards (21 septembre 1680). — 60. Compte de deniers entre Babouhot, prieur de Vannoise, et Charlotte de Bongards (22 juillet 1681). — 61. Quittances, signées Michelot, à Charlotte de Bongards pour la pension de Nicolas de Palluau, son fils (Saint-Saulge, 23 septembre et 22 décembre 1681). — 62. Testament de François de Rolland, écuyer, sieur *des Troches*, capitaine des gardes du duc de Nivernais, portant, entre autres, donation à Charlotte de Bongards ; acte reçu Garnier et Tardiveau, notaires au Châtelet de Paris (14 juin 1685). — 63 à 67. Pièces relatives aux droits de francs-fiefs payés pour Palluau (1694-1701) ; entre autres : certificat attestant que Nicolas de Closse et de Palluau sert dans l'escadron de la noblesse de Nivernais (15 mai 1694). — 66. [Nicolas] de Closse-Palluau constitue sa mère pour son héritière universelle (12 mai 1694). — 68. Extrait du rôle des taxes pour la contribution du ban du Bailliage de Nevers ; Palluau taxé à 3 livres (3 juin 1696). — 69 à 74. Pièces relativse à la taxation du ban (1697) ; entre autres : certificat du maréchal de Lorge attestant que de Closse-Palluau, garde du corps de sa compagnie, « sert actuellement... à la cornette » (8 avril 1697). — 75 et 76. Sommations, par Nicolas de Closse, à l'avocat du traitant des taxes sur les faux nobles de l'élection de Nevers (1699). — 77. Signification au commissaire aux droits de franc-fief de la surséance accordée par le roi en faveur de ses gardes du corps (22 janvier 1703). — 78. Mémoire de dettes et de paiement par le sieur de Palluau (1705). — 79 et 80. Procuration par de Closse-Palluau à sa mère (20 et 22 février 1706).

1 F 15 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 32 pièces papier.

1599-XVIIe siècle. — Closse (de). *Procédures relatives aux tailles de Brinay*. — 1. Mandement des élus de Nivernais portant exemption des tailles de Brinay en faveur d'Anatoire Closse, noble, et signification en conséquence (23 et 24 juin 1599) — 2 à 6. Procédure en l'élection de Nevers, à la requête d'Anatoire Closse, contre Bernard Buisson et consorts, asseurs de la paroisse (1600-1601). —

7. Ordonnance des commissaires royaux députés sur la révocation des privilèges, prescrivant à François de Closse de rapporter par devant eux, à Moulins, les titres de noblesse en vertu desquels il se prétend exempt des tailles (28 février 1641). Signification en conséquence (18 mars). — 8. Lettres de relief d'appel en la Cour des Aides pour François de Closse (10 juillet 1641). — 9 Sentence des Commissaires généraux députés en la généralité de Moulins, portant remboursement, en faveur de François de Closse, des deniers par lui versés pour l'imposition des tailles de Brinay (23 février 1643). — 10. Requête à l'Intendant de Moulins Phelippeaux, par François de Closse, en décharge du rôle de tailles auquel il a été imposé dans la paroisse de Brinay par l'Intendant Dupré, et ordonnance de décharge en conséquence (23 octobre 1643). — 11 à 17. Procédure en l'Élection de Nevers, entre François de Closse et les habitants de Brinay, relative à la radiation du rôle des tailles (29 août-28 octobre 1644). — 18 à 24. Procédure semblable devant la Cour des Aides et son exécution par l'Élection de Nevers (Arrêt, simplement cité, du 14 mai) 1647. — 25. Ajournement par la Cour des Aides, en vertu d'arrêt du même jour (10 décembre 1647). — 26. Requête en décharge de tailles, par François de Closse, à l'Élection de Nevers, et ordonnance en conséquence (26 septembre 1648). — 27. Arrêt de la Cour des Aides confirmant la sentence de l'Élection de Nevers, du 26 octobre 1644, et portant confirmation des privilèges de noblesse en faveur de François de Closse (30 décembre 1648). Suivent : signification aux adversaires de François de Closse (20 janvier 1649) ; certification de publication au prône par J. Poulet, curé de Brinay (14 mars 1649) ; et enregistrement en l'Élection de Nevers (12 mai 1649). — 28. Quittance pour les frais du procès, signée par Bignon, procureur au Parlement (1er janvier 1649). — 29. Certificat de publication au prône, par Clémendot, curé de Limanton (15 août 1649). — 30. Signification de l'arrêt de la Cour des Aides, faite au sieur Guyet, chargé du recouvrement des francs-fiefs en Nivernais (22 mars 1656). — 31 à 35. Requête et autorisations d'ester en justice pour François de Closse et pour Charlotte de Bongards : 4 pièces sans date.

1 F 16 (Liasse). — 28 pièces papier.

1542-Fin du XVIIe Siècle. — Closse (de). *Procès en revendication des privilèges de noblesse.* — 1. Requête de François de Clausse aux trésoriers de France à Moulins, commissaires députés sur la révocation des privilèges, et décision en conséquence (30 juin 1641). — 2. Jacques Trabot, préposé à la recherche des usurpations du titre de noblesse, s'inscrit en faux contre une transaction sur parchemin, du 5 novembre 1561, présentée par Pierre et Jean de Closse (27 mai 1667). — 3. Inventaire des pièces fournies par Pierre et Jean de Closse à Mgr d'Herbigny, intendant des généralités de Moulins et de Bourges, commissaire départi pour la vérification des titres de noblesse (sans date). — 4 à 16. Copies, collationnées le 27 août 1666, des pièces fournies aux commissaires : 4, transaction entre Esme Closse, écuyer, sieur de *Puiseux*, et Guillaume de Nourry, écuyer, sieur de Palluau, et Charlotte Closse, sa femme, au sujet de la succession d'Antoine Closse, écuyer et capitaine de Saint-Saulge, et de Jeanne le Riche, sa femme (4 décembre 1542) ; 5, contrat de mariage, reçu par G. Bunot, notaire, entre *Anatoire* de Closse, fils de Nicolas et de Jeanne de Nourry, âgé d'environ 22 ans, et Anne de Corailles, fille de François, écuyer, sieur de la Gibaudière, et de Charigny en partie, autorisée de Claude Andras, sa belle-mère (6 juillet 1597) ; 6, requête de François de Closse à l'intendant Phelippeaux (voir 1 F 15, n° 8) ; 7 à 11, procédures relatives à l'exemption des tailles (1599-1635) ; 12, contrat de mariage, par devant le notaire Antoine Chastel, entre *Anatoire* de Closse et Florence d'Ambly, fille de Philippe et de Claire de Semoux (1er septembre 1607) ; 13, contrat de mariage, reçu par François Sassin, notaire royal à Corbigny, entre *Anatoire* de Closse et Françoise de Courcelle, fille de Laurent, écuyer, sieur de *Précy-Baisly*, et d'Élisabeth de Torcy (14 février 1611) ; 14, contrat de mariage (voir 1 F 13, n° 25) ; 16, copie des certificats de service de François, *Anatoire* et Nicolas de Closse ; ces certificats, dans l'ordre suivant, sont délivrés par : le marquis de Pluvault (Châtillon-en-Bazois, 7 mai 1644) ; Louis de Bourbon, duc d'Enghien (Bar-le-Duc, 7 octobre 1643) ; le même (au camp devant Thionville, 29 [mois omis] 1643) ; le maréchal de La Motte Vileroy (au camp du Collège, en Catalogne, 12 octobre 1642) ; le maréchal de Schomberg (au camp, devant Perpignan, 4 septembre 1642) ; le marquis de Pluvault (Paris, 1er avril 1642) ; Dominique des Trapes de Valençay (Valençay, 19 février 1637) ; le marquis de Pluvault (Vézelay, 7 novembre 1636) ; Léonor de Rabutin (Bar-le-Duc, 20 [mois omis] 1635) ; suivent : extrait de la convocation du ban et arrière-ban de Saint-Pierre-le-Moûtier (2 juillet 1635) ; certificat de service au siège d'Amiens, où *Natoire* Closse figure parmi d'autres Nivernais (27 septembre 1597) ; congé à Nicolas Closse, par *Anatoire* Louis de Pontailler, seigneur de Châtillon-en-Bazois, enseigne de cinquante hommes d'armes de la compagnie du duc de Rethelois (12 décembre 1588). — 17. Procuration pour ester en justice en son lieu et place durant qu'il est à Paris, donnée

par Pierre de Closse à Charlotte de Lichy, sa femme (22 septembre 1668). — 18. Pièces notariées pour le procès en noblesse de Pierre de Closse (14-16 février 1669). — 19. Requête en dégrèvement de taxe adressée par Pierre de Closse à Sallonnier de Nyon, subdélégué, chargé de la connaissance des affaires de francs-fiefs et nouveaux acquêts dans l'élection de Nevers (ordonnance de communication au procureur du roi, du 30 mai 1673). — 20. Sommation par Pierre de Closse à Pierre de Nourry, curateur de Jean de Closse, son frère, d'avoir à lui fournir deniers, en vue de poursuivre au Conseil privé leur instance en reconnaissance de noblesse (21 janvier 1673). — 21. Reçu des titres de preuve de noblesse par Scard (5 septembre 1674). — 22. « Mémoire pour Mademoiselle de Palleau, 1674 », signé : de Closse-Palleau, indiquant l'état du procès et les pièces à fournir. — 23. Requête à la Cour des Aides, pour Charlotte de Bongards, veuve de Pierre de Closse (après juin 1677). — 24 à 27. Requêtes et mémoires, sans date, relatifs au procès de noblesse. A la pièce 25, mention que les originaux des pièces anciennes, contre lesquelles le traitant de la recherche des nobles se serait inscrit en faux, auraient été brûlés « pendant les guerres arrivées en la province » ; indications de la mort de Pierre de Closse, en sa maison, en 1677, et de Jean de Closse, à Nancy, au retour de la campagne d'Allemagne de 1675. — 28. Lettre, sans adresse, date, ni signature (1).

1 F 17 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1572-1592. — Coillard. — 1. Partage, reçu par Jean Delaigle, notaire, entre Jacques Coillard, notaire à Nevers, et Pierre Coillard le jeune, marchand, aussi à Nevers, des biens de la succession de Louis Coillard, notaire et praticien à Nevers, et Catherine Bertrand, leurs père et mère (15 mai 1572). — 2. Sentence par défaut, en la Pairie de Nevers, contre Blaise Dringuereaul, pour Pierre Coillard, marchand à Nevers, poursuivant les criées de la maison de Pierre Communaudat (1er septembre 1584). — 3. Contrat de mariage, par devant Jacques Henry, notaire, entre Pierre Coillard, marchand à Nevers et Isabeau Carré, veuve, en premières noces, de Jacques [Moireau ?] et, en secondes noces, de Jean Millin, marchand à Nevers (8 novembre 1592).

(1) Voici le texte de cette lettre, qui émane très probablement de Charlotte de Bongards, après la mort de son fils Jean. L'orthographe, très fantaisiste, a été ramenée à l'usage actuel : « Mr, M. de Nourry m'a mandé que vous lui avez mis entre mains des papiers que feu Palleau, mon fils, vous avait laissés quand il partit pour aller dans le malheureux endroit où il est demeuré. Le pauvre garçon avait mis à la loterie. Je vous supplie, Mr, de me dire s'il ne vous en a pas laissé les numéros et la devise. Si je suis assez heureuse pour qu'il vous les ait laissés, ayez la bonté, Mr, de les donner au porteur, qui est Mr de Nourry ».

1 F 18 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1675-1679. — Coullon (de). — 1. Transaction, par devant Pierre, notaire, entre Jean de Coullon, écuyer, sieur de Montceneau, mari de Claude de Closse, et Pierre de Closse, sur le testament de Jean de Closse, reçu par Delault, notaire royal à Cronat, le 3 février 1672 (10 août 1675); suivent : la procuration donnée par Claude de Closse à son mari, reçue par Prévost, notaire royal (7 août 1675); et l'approbation de la transaction précédente par ladite Claude de Closse, par devant Seguin et Pierre, notaires royaux (24 octobre 1679).

1 F 19 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1589. — Cruard (de). — Par devant Symphorien Serchaut, notaire, contrat de mariage entre François de Cruard, fils de Denis, écuyer, demeurant à *Quoie* (Coux), paroisse de Moraches, et Esmée de Coural, fille de François, écuyer, seigneur de la Gibaudière et de Thurigny, paroisse d'Aunay (14 février 1589).

1 F 20 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1588-1651. — Delaporte. — 1. Par devant Philibert Brisson, notaire royal, contrat de mariage entre Lazare, fils de Claude Delaporte, sieur de Chevannes, et de défunte Françoise Courtois, demeurant à Tannay, et Madeleine, fille de feu Jean Guichard, marchand bourgeois à La Charité, et de Marie Lhuillier, remariée audit Claude Delaporte (24 février 1588). Suit l'insinuation au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier (15 juin 1588). — 2. Échange de rentes en argent, par devant Claude Baret, entre Marie Lhuillier et Lazare Delaporte et Madeleine Guichard (11 octobre 1588). — 3. Par devant Jean Guedan, notaire royal, transaction entre Lazare Delaporte, marchand à Clamecy, Benigne Delaporte, pour elle et pour son mari Claude Gibier, avocat et conseiller du roi au Bailliage de Sens, et Antoine Courtois, seigneur de Thurigny en partie, grénetier et élu particulier à Moulins-Engilbert, relative à la succession de Claudine Courtois, veuve de Jean Boutton (22 octobre 1593). Suit une remise de contrats faite en conséquence par Philippe Quéray, lieutenant d'Asnois (8 novembre 1593). — 4. Sentence du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, condamnant Marie Després, dame de Mont, à des dommages et intérêts envers Madeleine Delaporte, sauf recours contre Georgette Defraie, veuve de Michel Vignier (25 janvier 1651).

1 F 21 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1555-1656. — Desprès. — 1. Reçu de Daunan Brison de 200 écus d'or au soleil pour l'office de lieutenant du prévôt des maréchaux nouvellement rétabli au pays de Nivernais (Blois, 18 janvier 1555). — 2 et 3. Partage, par devant Claude Barie, notaire royal, de la succession de Jean Guichard, marchand à Nevers, entre : Françoise Guichard, veuve de noble Nicolas de Fougerest, licencié en droit, sieur de Marchaubin, bailli de Cosne-sur-Loire; Guy Rapine de Sainte-Marie, seigneur de Boisvert et Châtillon, grénetier au *magazin* à sel de Nevers, mari d'Hélène Guichard; et Madeleine Guichard, femme de Lazare Delaporte, marchand bourgeois à Clamecy; lesdites Guichard, filles du défunt (11 octobre 1588). Signification à comparoir au Bailliage de Nevers, délivrée à Lithault, avocat au Bailliage, et Hélène Guichard, sa femme, veuve de noble Guy Rapine de Sainte-Marie (17 octobre 1615). — 4. Quittance par Marie Ducoing, femme de Jean Desprès, receveur des tailles en Nivernais, délivrée à Claude Mercier, marchand à Saint-Amand (9 septembre 1595). — 5. Sentence en la Pairie de Nevers, touchant des redevances dues à Jean Desprès le Jeune et à M. de Fonfay (15 février 1522; en mauvais état). Suit la signification faite en conséquence à noble François Pernin et à Michel Dumarché (22 février 1622). — 6. Par devant Dimanche Gabillot, notaire royal à Nevers, Madeleine Guichard, veuve en premières noces de Lazare Delaporte et, en secondes noces, d'Archambault de Villars, fait à sa fille et à son gendre, Madeleine Delaporte et Jean Desprès, écuyer, commissaire des guerres en la maréchaussée de Château-Chinon, donation, entre autres choses, d'une rente due par Gilles Thomas et René Biossard, de Lurcy-le-Bourg (6 mars 1623). Signification à Gilles Thomas (27 mars 1627). — 7. Donation, par devant Pierre Delavau, notaire royal à Clamecy, faite par Madeleine Guichard à Antoine et Madeleine Desprès, ses petits-enfants (12 janvier 1626). Insinuation au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (14 janvier 1626). — 8. Compte entre Madeleine Guichard et sa fille, mariée à Jean Desprès (30 avril 1630). — 9. Quittance de la pension due à Madeleine Guichard par Madeleine Delaporte, veuve de Jean Desprès; reçue par Pierre Delavau, notaire royal à Clamecy (29 mars 1633). — 10. Lettre à Madeleine Guichard, veuve Desprès, par son fils unique, Jean Desprès, écuyer, sieur de Montorges, de la compagnie de Vielbourg, au régiment des Gardes du Roi, relative aux exemptions des gentilshommes; brouillon du certificat de services dudit Desprès (Paris, 20 mars 1640). — 11. Quittance pour acquisition d'une *meulle*, délivrée à la veuve Desprès, par Léonard Marcadier, ancien vivandier de défunt François Desprès (4 décembre 1648). — 12. Exécutoire rendu par le Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, en la cause entre Madeleine Delaporte et Michel Dumarché (1er février 1656).

1 F 22 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1574. — Dupont. — Arrêt du Parlement confirmant une sentence du Bailliage de Nevers rendue le 24 mars 1571 en faveur de Gaston Gallot contre Pierre Dupont, sieur de Chalons (2 janvier).

1 F 23 (Liasse). — 1 pièce papier.

1721. — Durand des Cousteaux. — Signification à Jean de Nourry, écuyer, sieur de Thurigny, de l'appel interjeté au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, par Jean Durand des Cousteaux, bourgeois de Cosne, d'une sentence rendue contre ce dernier, le 9 septembre 1720, par le Bailliage de Cosne (5 mai).

1 F 24 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 43 pièces papier.

1712-1809. — Fussey (de). — 1. Sommation des Cordeliers d'Autun à Sébastien Delagoutte, avocat, procureur du Bureau des pauvres, pour chute d'un mur séparant leur couvent de l'Hôpital général Saint-Gabriel (15 janvier 1712). — 2. Contrainte de 700 livres à M. de Fussey, pour le centième denier de la terre de Chissey et dépendances, à lui donnée par sa mère, en vertu de contrat passé, le 4 décembre 1707, par devant Baraut, notaire à Chalon-sur-Saône (26 avril 1729). — 3 et 4. Par devant Godin, notaire royal à Cercy-la-Tour, contrat de mariage entre Nicolas de Fussey, marquis de Serrigny, Sichez et Ebaugy, fils émancipé de défunts François de Fussey et Anne-Marie Nuguet d'Ebaugy, autorisé par Léopold-Charles de Fussey, chevalier, marquis de Menessaire, et Anne-Élisabeth, fille de Louis-Alexandre de Reugny, chevalier, comte du Tremblay, et de Marie-Étiennette Hugon de Pouzy (17 septembre 1753). Suit le texte de la procuration donnée à Léopold-Charles de Fussey par Claude Changarnier, notaire royal et procureur au Présidial d'Autun (2 septembre 1753). — 5 à 7. Quittances à M. de Fussey, par Darnay, pour confection du terrier de Chissey (5 février 1751 - 25 septembre 1762). — 8. Reconnaissance de dette par Nicolas-François-Xavier de Fussey et Anne de Reugny, sa femme, au profit de Marie Sallonnier, veuve de Nicolas de Ganay, reçue par Changarnier, notaire à Autun (1er mai 1771. Copie délivrée par Jarriot, successeur de Changarnier, et légalisée le 11 fructidor an VII). — 9. Acquisition par Anne-

2

Élisabeth de Reugny du Tremblay d'un terrain à Autun, rue de l'Arquebuse, appartenant aux Cordeliers (12 février 1782). Copie. — 10. Autre acte semblable et de même objet (5 mars 1782), suivi de reçu délivré par le F. Vautrin, gardien des Cordeliers (14 mai 1789). — 11. Approbation de la vente précédente par le définitoire de la province (11 septembre 1782). — 12. Dépôt, par Mᵉ Changarnier, d'un acte sous écriture privée, de Paris, 11 mars 1782, portant acceptation par Élie-Élisabeth de Fussey, marquise de Courtivron, femme de Gaspard, marquis de Compasseur, Créquy et Montfort, de la donation à elle faite par Anne-Élisabeth de Reugny, épouse du marquis de Fussey (4 novembre 1782). — 13. Dépôt de l'acte de vente, du 5 mars 1782, consentie par les Cordeliers d'Autun à Anne-Élisabeth Reugny-Fussey (6 mars 1783). Extrait certifié, du 11 fructidor an VII. — 14. Vingtièmes de Bourgogne. Avertissement pour les privilégiés, adressé au marquis de Fussey pour La Motte de Chissey (21 janvier 1785). — 15. Renonciation par Antoine Virgile, fermier de la terre de Chissey, à la clause de son bail lui accordant fourniture de bois pour son chauffage (16 octobre 1786). — 16. Pièce semblable au nº 14 (18 janvier 1787). — 17 à 19. Par devant Gabriel Jarriot, notaire royal à Autun, donation des meubles se trouvant dans leur hôtel d'Autun faite par Nicolas-Antoine-Lazare-François-Xavier de Fussey à sa femme, Anne-Élisabeth de Reugny du Tremblay (10 mars 1788). — 20 à 26. Quittances diverses et bordereau de compte concernant la marquise de Fussey (1788-1793). — 27. Extrait mortuaire de Nicolas-Antoine-Lazare-François-Xavier de Fussey, inhumé au cimetière de Saint Nicolas, à Fribourg, en Suisse (27-28 avril 1793); légalisé par Jean-Baptiste Odet, évêque de Lauzanne (11 juin 1802). — 28. Main-levée du mobilier de l'hôtel d'Autun, accordée par le Directoire du département de Saône-et-Loire à Anne-Élisabeth Fussey, veuve Reugny (25 juin 1793). — 29. Consultation relative à l'arrêté du Département de Saône-et-Loire du 2 fructidor an III, signée : Montpir (29 vendémiaire an VII). — 30. Extrait du rôle foncier de la commune d'Autun pour l'an VII. Art. 740, concernant la citoyenne Reugny, veuve Fussey (11 fructidor an VII) — 31 à 34. Quittances de contributions (ans VIII-IX). — 35 à 37. Main-levée de séquestre sur les biens de la veuve Fussey, à la suite de radiation de la liste des émigrés. Arrêtés des préfets : de la Nièvre (28 floréal an X) et de Saône-et-Loire (27 prairial an X). — 38 et 39. Quittance (1806) et Avertissement (1809) pour les contributions. — 40 à 44. Pièces sans date. A signaler : 43 et 44, liquidation des droits d'Anne-Élisabeth Reugny sur les biens qui étaient possédés par son mari.

1 F 25 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 13 pièces papier.

1482-1620. — GAYOT (DE). — 1. Double contrat de mariage, en présence de nobles Guillaume de Baudoin et Philippe de La Genete : 1° entre Guillaume Gayot, écuyer, seigneur de la Brosse, et Françoise, veuve de Bertrand Roux, écuyer, dame de Palluau ; 2° entre Jean Roux, écuyer, seigneur de Montjalmain, et Jeanne, fille dudit Guillaume Gayot et de défunte Louise de Toury ; constitution entre eux d'une communauté à laquelle sont associés Barthélemy, Antoine et Léonard Roux, fils de Françoise et frères de Jean Roux ; leurs sœurs Philberte et Marie, demeureront, sans y acquérir droit, dans la communauté qui les aidera à se marier ; ce qui n'est pas mentionné dans le contrat sera réglé « selon le stille des nobles du pays » (10 janvier 1494). En faveur du mariage projeté entre Bertrand Roux et Françoise Bureau, nobles Philbert Bureaul, dit Chevrot, Bartholomier et Guiot Bureaul, père et frères de la future, donnent à celle-ci toute leur terre et seigneurie de Brienne, en la paroisse de Brinay et 100 livres tournois ; de son côté, la future renonce à tous les droits qu'elle pourrait avoir de ses parents ; présence de nobles Jean de Marry, Jacques de La Perrine, Guiot de Pringes et Alexandre de Gayot, écuyers (29 octobre 1482). Copie du 29 août 1541. — 2. Transaction sur procès entre Esme de la Chapelle, tuteur de François Roux, fils de défunt Jean Roux et de Jeanne Gayot, d'une part, et Françoise Bureaul, veuve de Guillaume Gayot, au nom de Bartholomier, Antoine, Léonard, Philberte et Marie, enfants issus de son mariage avec Bertrand Roux, et d'Antoine et Lucette, enfants d'elle et dudit Guillaume Gayot, ledit procès touchant les droits provenant de Bertrand Roux et de Marie de La Chapelle, grand-père et grand'mère de François Roux : Esme de la Chapelle aura la maison du Haut de Devay et la seigneurie de Montjalmain ; Françoise Bureau gardera Palluau, partagé par moitié avec Guillaume de Baudoin ; présence de nobles Guiot Bureaul et Jean de Nourry (17 août 1507). — 3. Partage de ses biens et dettes, fait par Charles de Gayot, écuyer, seigneur de La Motte-Palluau, veuf de Marie de Fougères, entre ses enfants : François, Antoine, Charles et René (8 janvier 1590). — 4 à 7. Procédures en conséquence dudit partage, engagées contre Charles de Gayot, le Jeune, par Léonard de Nourry et Anatoire Closse (17 décembre 1598-11 août 1599). Un exploit porte assignation *devant la porte du colombier de Palluau* (p. 4). — 8. A la requête d'Anatoire Closse, écuyer, seigneur de Palluau en partie, présentation par Anatoire de Gayot, neveu, et Marguerite Jacquinet, ser-

vante de défunt Charles de Gayot, du bétail que ledit de Gayot tenait en cheptel dudit Closse; Charles de Gayot est mort le 7 avril (8 avril 1620). — 9. Requête par Anatoire Closse au juge de Palluau et La Motte, demandant la saisie des biens laissés par Charles de Gayot pour garantir le paiement de ses dettes; le défunt *était si évidemment pauvre qu'il avait vendu ses héritages et tenait son bétail à titre de cheptel dudit sieur Closse*; il ne laissait pour héritiers que son neveu, Natoire de Closse, en bas âge, et trois petits enfants illégitimes qu'il avait eus de sa servante, Marguerite Jacquinet (11 avril 1620). — 10 et 12. Adjudication des récoltes appartenant à Charles de Gayot (7 et 17 juin 1620). — 11. Inventaire des biens laissés par le défunt. — 13 et 14. Consultations d'avocats relatives à la succession de Charles de Gayot, particulièrement en ce qui concerne les enfants de Marguerite Jacquinet; signés: Sallonnier et Pomereuil (s. d.).

1 F 26 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1561. — GUIGNARD. — Contrat de mariage entre Jean Boullerat, fils de défunt Mathieu Boullerat, de la paroisse de Saint-Désiré, demeurant au village de Cros, paroisse de Saulzais-le-Potier, et Philippe Guignard, fille de Jean Guignard et de défunte Marguerite Duffault, veuve de Denis Demay, « tous demourans en une communaulté, au village d'Uffault, » paroisse de Faverdines; les futurs entreront dans la communauté des Guignard, à laquelle le futur apportera tous ses biens personnels, plus 50 livres tournois; présence de Jean Dulau et de Jean Dubois, écuyers (31 août 1561).

1 F 27 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 2 pièces papier.

1697-1709. — HUGON DE POUZY. — 1. Fondation en l'église de Triel, par Élisabeth Guenaut, veuve de Pierre Hugon, chevalier, seigneur de Givry, Pouzy et autres lieux, en l'étude de Pierre Thomassin, notaire royal à Triel (23 janvier 1697). — 2. Inventaire des objets mobiliers et des papiers dépendant de la succession de Gilbert Hugon, écuyer, sieur de Fourchaud (9 août 1709). — 3. Résumé estimatif de l'inventaire précédent.

1 F 28 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1609-1644. — LABRAULT (DE). — 1. Contraintes en paiement de dettes signifiées par le Présidial de Bas-Limousin à François Labrault, juge de Soulage (17 et 21 août); saisie en conséquence (1er septembre 1609). — 2. Sentence du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier contre Louise de Jacob, veuve de Jean de Labrault, écuyer, sieur de la Chatonnière (4 juin 1624). — 3. Reconnaissance de noblesse en l'Élection de Nevers, en faveur de Louise Jacob, veuve de Jean de Labrault, originaire du Limousin (8 juillet 1637). — 4 et 5. Mandement d'arrestation décerné par le lieutenant criminel de robe courte au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre de Labrault (9 novembre 1644); saisie en conséquence, à défaut d'arrestation (12 novembre 1644). — 6. Pièce de procédure pour Jean de Labrault, écuyer, seigneur de la Chatonnière, des Doreaux et de Bussières en partie, contre Louis de Saulnier, écuyer, seigneur du Chailloux et de Bussières (sans date),

1 F 29 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 26 pièces papier.

1526-1679. — LICHY (DE). — 1. Accord relatif au mariage d'Antoine de Maumigny, écuyer, avec Claude, fille de Blaise de Lamoignon, écuyer, seigneur de Rivière et de Triel (16 février 1526). — 2. Contrat de mariage entre Eustache de Lichy, écuyer, fils d'Adrien et d'Élisabeth du Lys, et Claude, fille de François de Maumigny et de Nicole d'Ymonville, seigneur et dame de La Boue et de Maumigny (1er mars 1609). Suivent: procuration pour assister au contrat, donnée par Eustache du Lys, évêque de Nevers, à Laurent Pyochon, chanoine de Nevers et vicaire général du diocèse (26 février 1609); et reçu de la dot de la future (14 avril 1612). — 3 à 15. Procédures en affaires de succession (1660-1686). — 16. Lettre du sieur de Palluau à Philippe de Lichy, sieur de l'Isle, demeurant à Riégeot: demande d'argent (13 août 1660). — 17 à 21. Quittances diverses (1662-1665). — 22. Acte en la justice de Lichy, entre Charlotte de Lichy, veuve de François de Closse, et Philippe Cadeau, dépositaire des meubles de Jean de Lichy (19 février 1672). — 23 à 26. Autres quittances (1672-1679). — 27. Inventaire des pièces produites en la justice de Lichy par Charlotte de Lichy (sans date).

1 F 30 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1485. — MOTTE (DE LA). — Foi et hommage à Antoine de Rochefort, seigneur de Châtillon-en-Bazois, par Bertrand de La Motte et Françoise, sa femme, pour le fief de La Motte, tenu auparavant par Jeanne Després (10 décembre).

1 F 31 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1533. — MOTTOT. — Contrat de mariage entre Guillaume Mottot, de Neuzilly, paroisse de Montapas, et Marie Barbier, veuve d'Hubert Lyon, de la paroisse de Mingot; après la célébration du mariage, la future entrera dans la

communauté des Mottot, à laquelle elle apportera : 10 livres tournois, une vache et son veau, un taureau de la valeur de 100 sous, une brebis suivie ou pleine, une « triette print » du prix de 25 sous, un lit garni de couette, coussin, couverture et quatre draps, une robe de bureau neuve, un chaperon de noir, une paire de chausses noires « avec son chaque jour », une arche fermant à clé et une nappe de trois aunes de long (10 janvier).

1 F 32 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 36 pièces papier.

1514-1791. — Noury (de). — 1 et 2. Partage de leurs biens entre : 1° Charles de Nourry et Antoine, son fils ; 2° Agnette, veuve de Guillaume de Nourry, et leurs enfants : Jean, Léonard, Mathieu et Pierron ; 3° Jeanne de Cresancy, veuve de Georges de Nourry, et Gilles, leur fils ; 4° noble Antoine Michel et Lucette, sa femme ; 5° Claude de Nourry et Huguette, sa femme ; 6° et défunt Philibert de Nourry, pour payer les frais de sa sépulture et l'exécution de son testament ; présence d'Érard d'Aunay et de Vincent Michel, écuyers (26 juillet 1514). Original et copie. Au dos de la copie : « Pour Charles de Norry avec ses parsonniers ». — 3. Constitution d'une rente de 60 sous tournois par Esmond de Miniers, écuyer, et Philiberte Roux, sa femme, au profit de Pierre de la Tournelle, écuyer, seigneur du Chailloux, et Jacqueline de Baudiment, sa femme ; présence d'Antoine Roux, écuyer (24 novembre 1520). Au dos, transport de cette rente par Pierre de la Tournelle à Jean de Nourry, écuyer (17 octobre 1543). — 4. Quittance par Philibert de Nourry, écuyer, seigneur de Palluau en partie, et Antoinette Bouault, sa femme, le jour de leur mariage, à Érard Bouault, écuyer, seigneur de la Boube et de Chazaux en partie, et à Jacqueline Bouault, sa sœur ; le contrat de mariage des deux époux avait été passé par devant Me Jean de Nourry, notaire, sous le sceau de la prévôté de Châtillon-en-Bazois, le 21 février précédent (Tintury, 29 juin 1529). — 5. Cession de son droit à la succession de ses parents, consentie par Jeanne, fille de Philibert de Nourry et d'Antoinette Bouault, en faveur de son frère, Léonard de Nourry, et de Marguerite Dufournet, sa femme (29 août 1569). — 6 Contrainte en paiement de dette, signifiée à *Natoire* de Closse, sur la réquisition de Gaspard de La Roche, mari et au nom de Gilberte de Nourry (27 février 1637). — 7. Sentence de la justice d'Apremont, en un procès contre *Eugin* de Nourry, écuyer, sieur de Palluau, tuteur de Marie de La Boissière, et François de Marguery, écuyer, sieur de Saint-Georges (9 décembre 1643). Fragment. — 8. Procuration au porteur, par Gilberte de Nourry, veuve de Gaspard de La Roche, pour affirmer la cession par elle faite à Pierre de Nourry, écuyer, sieur de Palluau, son frère, de son droit aux successions de leurs père et mère (16 mars 1651). — 9. Sentence du Présidial de Bourges pour les religieuses de l'Annonciade de cette ville, au sujet de la pension de sœur Élisabeth Desprès, religieuse professe, due par Pierre de Nourry, écuyer, sieur de Turigny, et Madeleine Després (7 août 1659). — 10. « Extraict de la sentence d'ordre des cryées des immeubles saisis sur l'heredité de Thomas Regnier, à la requeste de Françoise Bourbon, vefve de Liger Cerceau, fille et héritière de Guillaume Bourbon... ». Extrait concernant le sieur de Nourry (27 mars 1662). — 11. Sentence en l'Élection de Nevers pour Martin du Fresnoy, fermier général des Aides de France, contre Pierre de Nourry et Madeleine Després, sa femme, en raison de fraude de 6 poinçons de vin qui seront confisqués (13 juillet 1680). — 12. Par devant Dony, notaire royal, contrat de mariage entre Guillaume de Noury, écuyer, fils de feu Pierre et de Madeleine Després, et Louise, fille de Pierre de Closse et de Charlotte de Bréchard (5 septembre 1707). — 13. Certificat de notoriété du baptême, à Brinay (10 décembre 1710), de Marie-Pierre, fils de Guillaume de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, Palluau et autres lieux, et de Louise de Closse ; parrain, Pierre Duchamp, écuyer, sieur de Champcourt ; marraine, Madeleine Garnier, dame du Tremblay. « ... Le registre de l'année [1710] a esté perdu aussy bien que plusieurs autres après le décez de plusieurs curés et desservants... » (Brinay, 22 janvier 1722). — 14. Extrait baptistaire d'Eugénie-Gilberte, fille de Guillaume Millot, écuyer, seigneur de Montjardin, président-trésorier de France à Moulins, et de Madeleine Gascoing ; parrain, Gilbert Gascoing, écuyer, sieur de Garchizy, représenté par Pierre Millot ; marraine, Eugénie Carpentier de la Tuilerie, représentée par Jacquette Coiffard, sœur de la Charité chrétienne (Saint-Saulge, 23 septembre 1715). — 15. Acte du mariage, à Cercy-la-Tour, de Pierre de Noury et Eugénie Millot, dame de Chaumigny, veuve de Michel Pellé (26 novembre 1743). — 16 à 33. Procédure au Bailliage de Nevers, au sujet de l'état des biens de Turigny, Palluau, Champagne, Metz-le-Comte, Amazy, Asnois, Breugnon et autres (1757-1760). — 34. Lettre au sieur de Noury, signée : « Vandière de Vissart », écrite au camp d'Alperbeck : «... Je vous écris à la hâte. Les ennemis sont décampés cette nuit. Nous avons sur le moment ordre de seller et brider... Nous sommes fort fatigués... (1) » (2 juillet 1761). — 35. Sépulture, en la paroisse Saint-

(1) L'orthographe, très fantaisiste, a été ramenée à l'usage actuel.

Pierre de Cercy-la-Tour, d'Eugénie Millot, épouse en secondes noces de Pierre de Nourry (8 octobre 1783). — 36 et 37. Sépulture au caveau de la famille de Noury, sous la chapelle de N.-D. de Pitié, en l'église de Brinay, de Pierre-Marie de Noury, seigneur de Chaumigny, Turigny, Palluau et Verroux en partie, mort à Cercy-la-Tour (22 février 1784). — 38. Par devant Moreau de Montatin, notaire au duché, contrat de mariage entre Charles-Léonard Duverne, capitaine au régiment de Limousin, en garnison à Calvi (Corse), fils de défunts Thomas, chevalier, seigneur de Jailly, Orgue et autres lieux, et Marie Méchine, et Madeleine, fille de défunts Marie-Pierre de Noury et Gilberte-Eugénie Millot de Montjardin (19 juin 1786). — 39 à 42. Apposition de scellés au décès de Jean-Marie de Noury, propriétaire, demeurant à Palluau (1791). 43 et 44. Pièces sans date : compte (XVII[e] siècle) ; consultation d'avocat signée : C. Bredeau, pour une affaire judiciaire intentée à tort devant la maréchaussée de Château-Chinon : rixe et duel entre les sieurs de Noury et François de Pergues.

1 F 33 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1665. — Parent. — Diplôme de licence en droit civil délivré à Edmond-Claude Parent, du diocèse d'Auxerre, par Pierre des Chasteaux, chancelier de l'Université d'Orléans (24 juillet).

1 F 34 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1562. — Petitbon. — Sentence du Bailliage de Châtillon-en-Bazois portant défaut contre François Petitbon, au profit de Pierre Portrait, gruyer dudit Châtillon, et ajournement donné en conséquence au défaillant pour la taxation des dépens (4 juin).

1 F 35 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1660. — Pinet. — Sentence du Bailliage de Nevers, pour François Pinet, avocat audit Bailliage, contre Madeleine Després, demanderesse en retrait lignager : ladite Madeleine, femme de Pierre de Nourry, écuyer, seigneur de Thurigny, est fille de Jean Després le Jeune, écuyer, frère de Charlotte Després, épouse de Michel Dumarché, ces deux Després eux-mêmes enfants de Jean Després, écuyer, seigneur de Torteron, et de Barthelomière Couillard, fille de Pierre Couillard (13 février).

1 F 36 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1606. — Pontailler (de). — 1. Par devant Olivier Bunot, notaire royal, contrat de mariage entre Pierre de Saint-Chamant, écuyer, sieur de Pazaiac, Soulage, La Morelle et Perci, et Esmée, fille de feu Nathoire-Louis de Pontailler, seigneur de Châtillon-en-Bazois, et de Françoise de Gimel, en présence, entre autres, d'Esme de Rochefort, chevalier (1[er] juillet 1606). Suivent les insinuations: au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (8 novembre 1606) et à la Sénéchaussée de Bas-Limousin, à Tulle (10 juin 1611).

1 F 37 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1650-1659. — Regnier. — 1. Sentence du Bailliage de Nevers pour Madeleine Delaporte, veuve de Jean Després, commissaire en la maréchaussée de Château-Chinon, contre Pierre Morin et Thomas Regnier (18 janvier 1650). — 2. Autre, pour la même, contre les mêmes, touchant une reconnaissance de rente de 7 livres, 10 sous et un cens de 5 sous (10 juillet 1659).

1 F 38 (Liasse). — 3 pièces papier.

1734-1787. — Rémigny (de). — 1. Déclaration des biens possédés par François-Angélique, marquis de Rémigny, dans les paroisses de Billy-Chevannes, Cizely et Saint-Franchy-en-Archers ; indication de leur état et mention de grêles en 1729, 1730 et 1733 (14 mai 1734, copie). — 2. Quittance par Servier, procureur de l'abbaye de Saint-Martin de Nevers, de 150 livres « pour le droit de lit de Messire de Rimigny, décédé sur notre paroisse » (13 juin 1779). — 3. Mémoire sans date, touchant le droit de centième denier dû par Thérèse Séguier, veuve du marquis de Rémigny, décédé le 15 janvier 1787, et décision du Conseil sur cette affaire, en date du 13 août 1787.

1 F 39 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1666-1767. — Reugny du Tremblay (de). — 1. Ordonnance de dépôt de pièces pour le procès pendant au Grand Conseil entre Charles-François de Loménie de Brienne, abbé commendataire de Saint-Germain d'Auxerre, et Louis de Reugny, écuyer, prieur du prieuré de Mazilles en dépendant, d'une part, et dom Hiérôme Le Brethon, religieux profès de l'ordre de Saint-Benoît (15 juillet 1666). — 2. Extrait baptistaire, en l'église de Sainte-Marie-Madeleine d'Isenay, d'Édouard-Anne, fils de Louis de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, Isenay,

Pouligny, Montaron, Poussery, Saint-Gratien, Savigny, Peron, etc., et Madeleine Garnier. Parrain, Édouard de Reugny; marraine. Anne-Catherine de Roland, dame de Lamenay et Cossaye (4 juillet 1703). — 3. Contrat de mariage entre Anne-Édouard de Reugny, chevalier, seigneur de Poussery et autres lieux, fils de Louis de Reugny et de Madeleine Garnier, et Gabrielle Millot, fille de défunt Guillaume Millot, seigneur de Monjardin, etc., grand voyer, président trésorier de France au bureau des Finances du Bourbonnais, et de Madeleine Gascoing; présence, outre les membres de la famille, d'Antoine Ursin, bourgeois d'Alluy, de Noël Michau, huissier à Cercy, et de Pierre Millot de Monjardin, prêtre, prieur-curé de Mingot, frère de la future (3 novembre 1749). — 4 à 6. Partage et comptes relatifs à la succession de Pierre Hugon de Pouzy (7 novembre 1767).

1 F 40 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1475-1487. — Roux. — Contrat de mariage entre Bertrand Roux, écuyer, et Marie de La Chapelle; présence de Bartholomier Bureaul, écuyer, et de Jean Champerroux, prêtre (26 novembre 1475. Copie du 30 mars 1481). — 2. Procuration donnée par Jacques de Beaufort, marquis de Canillac et vicomte de La Motte, à Bertrand Roux, pour la perception des revenus apppartenant audit de Beaufort dans ses seigneuries de Nourry, de Vandenesse et de Paulin-le-Bois; présence de noble Antoine « de Cros » (7 mars 1488).

1 F 41 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1656. — Saulnier. — Contrainte par le Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Gaspard Saulnier, écuyer, seigneur de Chailloux, en paiement de 103 livres 8 sous dûs à M[e] François Villadieu, recteur des écoles de ladite ville de Saint-Pierre (23 septembre).

1 F 42 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1653-An III. — Pièces diverses. — 1. Dernier feuillet d'un acte concernant un office de conseiller du roi au Présidial de Paris, intéressant: Du Floquet, Bruneau père, Marie Mollon, femme, séparée de biens, de Claude Joubert, sieur de Montigny, et Anne des Essarts, veuve d'Abraham Contant (15 septembre 1653). — 2 à 4. Élargissement de détenus à Nevers, par arrêté du Comité de Salut Public. Les intéressés sont: les citoyennes Millot, veuve Duverne; Henriette Duverne, et Philippine Duverne, divorcée Courvol; Charles Duverne; Louis-Alexandre Nourry, ancien militaire; et la citoyenne veuve Chavance, fille Millot (11 brumaire III; pièces 2 et 3); les citoyennes Courvol mère et sa fille; Marie Duverne, veuve Dubroc, et Anne Dubroc, sa fille; Philippe Veillan et Anne Duverne, sa femme; Madeleine Nourry, femme de Charles Duverne; les citoyennes Courvol-Reugny et Courvol, fille aînée (2 frimaire III; pièce 4).

II

Biens et Droits. — Baronnie de Vitry.

1 F 43 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1378. — 1. Partage de la seigneurie de Vitry, entre Aulais de Bourbon, veuve de Girart de Bourbon, seigneur de Vitry, et Jean de Champagny, procureur de Guillaume de Marloux, seigneur de Chizeuil et de Givry, mari d'Isabeau de Bourbon, fille de Girart (13 juin 1378). — 2 à 4. Copies de la pièce précédente (XVIII[e] siècle).

1 F 44 (Cahier). — Petit in-folio, 52 pages, papier (298/220mm).

1416-1417. — Compte de la terre de Vitry rendu à Mgr. de Listenois, seigneur dudit lieu, par Guiot Curé, dit: de Saint-Denis. — P. 1. Recette du domaine. — P. 3. Recette pour vente de l'herbe des prés vacants et de ceux du domaine seigneurial. — P. 5. Recette pour vente de vins. — P. 6. Recette pour exploits de justice. — P. 7. Recette pour accense des paissons, des ports, des péages et des eaux vives et mortes. — P. 9 à 12, en blanc. — P. 13. Recette à cause du douaire d'Aulais de Bourbon. — P. 17. Recette provenant de l'amodiation de la châtellenie, des mainmortes et des biens vacants. — P. 18 à 20, en blanc. — P. 21. Dépenses: achat de vin, frais de séjour du seigneur et de ses gens, etc.; entres autres: à Jean de Druy, licencié en lois, bailli de La Roche et de Vitry, 3 écus, pour « distribuer à pluseurs gens de conseil qui ont declairez leurs opinions de certaines affaires de mondit s[r] » (p. 23); frais de Jean de Druy, Hugues son fils, et de plusieurs autres, des 13 avril 1417 et jours suivants, passés à évaluer la terre de Vitry « pour en fere assiète à mess. Jehan de Vienne » (p. 25); pêche des étangs et des fossés du château (p. 26). — P. 27, en blanc. - P. 28. Dépenses pour façons de vignes. — P. 29. Décharge de deniers pour

biens vacants. — P. 30. Gages d'officiers : Jean de Druy, bailli, 6 francs 3 gros ; Guillaume Johannot, de Bourbon, procureur, 2 francs ; le receveur, 15 francs (article rayé) ; Jean Dampnon, portier du château, 5 francs 3 gros. — P. 32. – Dépenses pour façons de vignes, sur le compte du douaire. — P. 33. Décharge de deniers (douaire). — P. 35 Recette sur le port et péage de Loire et le péage par terre : port et péage de Lesme, amodié aux enchères à Jean Bailly, Martin Audigier et Jean Veillault, 113 livres 6 sous 8 deniers ; péage par terre de Cronat, 13 sous 4 deniers. — P. 36. Recette pour épaves, mainmortes, vente d'herbe des prés du seigneur. — P. 37 et 38, en blanc. – P. 39. Compte des blés : froment, seigle et avoine. – P. 44. Recette de pontages : néant. — P. 45. Compte de vins. — P. 46. Comptes de gélines. — P. 48. Compte de cire. — P. 49. Recette d'écuelles « garnies de trancheux et de crosez » que doivent les habitants de *Vernoces*, à cause de leur chauffage. — P. 50. Menues parties du compte.

1 F. 45 (Liasse). — 2 cahiers papier, 12 et 7 feuillets.

1316-1428. — Actes de foi et hommage. — 1. Copie collationnée d'actes existant à la Chambre des comptes de Moulins, délivrée à Pierre Bachelier, procureur de Bénigne de Granson, veuve de François de Vienne, chevalier, seigneur de Listenois (29 mars 1531). Fol. 1 : Agnès d'Arcy, dame de Vitry, rend hommage à Jean de Châteauvillain, seigneur de Luzy, de ce qu'elle tient à Vitry, sauf en ce qui relève de Genat de Châtelain, seigneur de la Roche, et aux Vaux, excepté la Motte des Vaux, tenue du duc de Bourgogne, et ce qu'elle vient d'acquérir de Hugues de Bourbon, sire de Montperoux, qui est en franc-alleu (3 mars 1316). Fol. 1 v° : hommage à Jean de Châteauvillain, seigneur de Luzy et de Bourbon, par Jean de Bourbon, chevalier, sire de Vitry (janvier 1347). Fol. 2 v° : Hommage à Jean de la Trémoille, seigneur de Bourbon-Lancy, par Girard de Bourbon, chevalier, seigneur de Montperoux, de son fief de La Loge, paroisse de Cronat, et de ses dépendances (15 février 1378). Fol. 4. Guillaume de Mello, chevalier, seigneur de Givry en Chalonnais et de La Roche de Millay, à cause d'Isabeau de Bourbon, sa femme, prête hommage à son frère, Guillaume de La Trémoille, seigneur de Bourbon-Lancy, pour Vitry et ses dépendances (8 juin 1388). Fol. 5 : hommage à Guy de La Trémoille, seigneur d'Uchon et de Bourbon-Lancy, par Louis de Listenois, seigneur de Montagu et de Châtelledon, pour Vitry (4 juillet 1410). Fol. 6 v° : autre hommage du même au même, pour moitié de Vitry et ses dépendances (24 février 1413). Fol. 7 v° : hommage semblable au même, pour l'autre moitié de Vitry, par Guillaume de Mello, seigneur d'Époisses et de Vitry, frère de Louis de Listenois (19 novembre 1412). Fol 9 : hommage à Guy de la Trémoille, chevalier, comte de Joigny, baron de Bourbon-Lancy, par Isabeau de Listenois, dame de Bonnencontre et de Vitry, veuve de Jean de Vienne (26 septembre 1420). Fol. 10 v° : hommage au même par Charles de Mello, seigneur de Saint-Bris et de La Roche de Millay, pour Isabelle de Montagu, sa femme (10 juillet 1428). — 2. Copie fautive de la pièce précédente (exécutée en 1738).

1 F. 46 (Cahier). — Petit in-folio, 45 pages (298/220 %).

[**1434**]. — Compte de la terre de Vitry. — Manque le début. Même ordre que pour le n° 1 F. 44. On relèvera seulement les articles qui ont paru les plus intéressants. — P. 9 : le péage de Lesme est amodié à Guy Carriot, curé de Lesme, Jean Portier et Martin Veillault ; le péage de Cronat n'a pas été amodié faute de soumissionnaire « pour l'empeschement des guerres ». — Sont en garnison à Vitry pour la garde de la place : Guillon du Bois, écuyer, capitaine de Vitry, du 3 juin au 14 juillet ; Zacharie de Roucheneux, 24 juin (p. 13) ; le même, 10 août (p. 14) ; Guichart Bréchart et Louis de la Villeneuve (p. 16). — P. 17 : achat, par Alphonse de Roales « d'ung fers à mectre prisonniers, pour ce qu'il n'en avoit point aud. Vitry », 6 gros. On ramène la « charrière » (bac) du port de Lesme, qui avait été remisée à Decize, « pour doubte qu'elle ne feust perdue des ennemis ». — P. 18 : Guillaume (ou Guillon) Dubois, capitaine de Vitry, 24 mars 1435. On répare un martinet à tendre les arbalètes. — P. 19 ; à Perrin Guiot, portier de Vitry, pour l'aider à payer sa rançon, 1 réal d'or, ou 18 gros. – P. 21 : Hugues de Druy, bailli de Vitry. — P. 29 : battage de froment pris à l'ennemi par la garnison de Vitry. — P. 32 : battage de seigle pris à l'ennemi. — P. 35 : la blairie n'a pu être amodiée à cause de la guerre.

1 F. 47 (Cahier). — Petit in-folio, 56 pages (288/220 %).

1437-1438. — Compte de la terre de Vitry, rendu par Jean Guillot, receveur, à Charles de Mello, seigneur de Saint-Bris, de La Roche de Millay et de Vitry. Dépouillé comme le précédent. — P. 2 : Jean Margot paie 5 sous tournois pour la place d'un moulin sur la rivière de Somme. — P. 16 : pour l'achat d'un fer de charrue (areau) à claveau, vendu par Vincent Bourbon, maréchal, et pour son transport à Bonnencontre, 4 gros. — P. 17 : dépense

pour la confection d'un terrier, 3 francs 4 gros et demi, y compris 16 gros et demi pour achat du parchemin. — P. 18 : à Perrinet Gressart, capitaine de La Charité, 48 francs, en déduction de ce qui lui est dû. Poursuite, à Autun, d'un procès contre les officiers du duc de Bourgogne qui prétendaient que le seigneur de Vitry n'avait point obéi à un mandement ducal. — P. 19 : autre mention de Perrinet Gressart. — P. 25 : réparations au moulin de la Loge. — P. 27 : Hugues de Druy, bailli de Vitry, 10 francs de gages ; Henriet Salin, châtelain, 5 francs ; le receveur, 15 francs, plus 4 francs pour une robe ; Perrin Guiot, portier, 5 francs. — P. 35 : le moulin de la Loge est amodié à Perrin Liretier. — P. 52 : ordre par Charles de Mello à Henriet Salin de dresser l'état récapitulatif du compte et et des deux précédents (15 septembre 1438). P. 53 : état récapitulatif des comptes de Jean Guillot, de 1435-1438.

1 F. 48 (Cahier). — Petit in-folio, 38 pages (288/200 %).

1483-1484. — Compte de la terre de Vitry, rendu par le receveur, Pierre Patin, prêtre, à Jean de Vienne, chevalier, seigneur de Listenois, Montgilbert, Chatelledon, du Donjon et de Vitry. Dépouillé comme les précédents. — P. 5 : amodiation de la glandée et du droit de paisson. — P. 9 : Mention de défunt Benoît Bailleux, ancien receveur de Vitry. — P. 12 : mentions d'informations sur le fait de la chasse. — P. 18 : gages d'officiers : Jean Germain, bailli de Vitry, 8 francs ; Philibert Peyner, châtelain, 5 francs ; le receveur, 15 francs.

1 F. 49 (Cahier). — Petit in-folio, 31 feuillets (257/160 %).

1484. — Limites de la Bourgogne et du Bourbonnais. — Fol. 1. Déclaration de Charles VIII, portant que les terres royales enclavées aux élections d'Autun et de Mâcon continueront à être tenues comme du vivant du duc Philippe (Montils-les-Tours, 19 mars 1484). — Fol. 3. Lettre d'attache de la Chambre des comptes de Dijon (26 avril 1484). — Fol. 4 v°. Requête du procureur syndic des États de Bourgogne à la Chambre des comptes, en autorisation de prendre copie des procès-verbaux de limites du Bailliage de Brionnois et des enquêtes qui y ont servi. — Fol. 5 v°. Autorisation (Dijon, 24 mai 1650). — Fol. 5 v° et suiv. : copie des procès-verbaux et enquêtes.

1 F. 50 (Cahier). — Petit in-folio, 33 pages (300/215 %).

1493. — Compte de la terre de Vitry. — Manque le début. Dépouillé comme les précédents. — P. 4 : mention de Gilbert de Lespinasse, maître d'hôtel du seigneur de Vitry. — P. 5 : envoi de châtaignes au seigneur. — P. 16 : gages d'officiers : Jean Terrière, capitaine, 10 livres ; Jean Germain, bailli, 8 livres ; Jean Deméru, châtelain, 100 sous ; Jean Moucault, procureur, 100 sous ; Hugues Picault, gruyer, 60 sous ; le receveur, 10 livres. Observation en marge que les gages ne devront être payés que sur les exploits de justice ; si ceux-ci ne sont pas suffisants, les gages seront réduits d'autant.

1 F. 51 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 22 pièces papier.

1564-1650. — Titres généraux. — 1. Évaluation des revenus de la Seigneurie de Vitry (2 octobre 1564). — 2. Déclaration de l'étendue des bois en dépendant (22 novembre 1564). — [Copie collationnée par Boullyer, notaire royal, sur les terriers reçus Janet et Picaud, et Chassenay, en 1525 et 1623 (en déficit : pièce signalée d'après l'inventaire)]. — 3. Par devant Blaise Robert, notaire royal à Bourbon-Lancy, vente de la coupe du bois de la Loge faite à Antoine Lebreton, Jean et Pierre Serrebource, marchands à Orléans, par Claude Prudhon, écuyer, demeurant à Bourbon-Lancy, au nom de Françoise de la Baulme, veuve de Gaspard de Saulx-Tavannes (2 mars 1582). Suit la ratification, par Françoise de la Baulme, reçue à Arc-sur-Tille par Thomas Nicolardot, notaire de la Chancellerie de Bourgogne, demeurant à Bressey-sur-Tille (8 mars 1582). — 4. Jean de Saulx-Tavannes autorise Jean Gonin, *alias* Émery, chef et gouverneur de sa communauté, laboureur à Cronat, à se servir du moulin Émery, qu'il a fait bâtir en cette paroisse, moyennant 20 deniers tournois et une coupe de seigle, mesure de Bourbon-Lancy, à payer chaque année, représentant la dispense de la banalité (30 juillet 1603). — 5. Transaction sur procès pendant au Bailliage de Vitry, entre Jean de Saulx-Tavannes et les habitants de Vitry, Cronat, Maltat et Lesme, par laquelle ceux-ci cèdent au seigneur les droits qu'ils avaient au bois de la Grande-Marchie, à la réserve du droit de vaine pâture (22 juillet, 1er et 5 août 1603). — 6. Transaction entre le seigneur de Vitry et Jean Moreau, dit Chardon, du village de Chanelet, paroisse de Cronat, portant affranchissement de la dîme de blairie, moyennant 9 coupes d'avoine, mesure de Bourbon-Lancy, à payer chaque année (23 juillet 1603). — 7. Conversion en argent de la dîme de blairie due par Jean et Gilbert Poytreaulx, de la paroisse de Vitry, qui devront payer 40 sous par an, lesquels seront réduits à 20 sous si les intéressés « se remettent en une communauté et à ung mesme feu » (24 juillet 1603). — 8 et 9. Transaction sur procès pendant aux Requêtes du Palais à Dijon, entre Jean

de Saulx-Tavannes et Claude de Billon, écuyer, seigneur des Prés et de Saint-Martin-des-Lais, relativement au droit de pêche dans la Loire (27 août 1604, 2 expéditions). — 10. Déclaration du domaine des Natifs, tenu de Jean de Saulx-Tavannes, faite par Antoine Natif (28 août 1604). — 11. Transaction sur procès pendant au Bailliage de Vitry et aux Requêtes du Palais à Dijon, entre Jean de Saulx-Tavannes, à lui joint le receveur de Vitry, et Pierre Lamartine, maître et chef de sa communauté, relativement à une reconnaissance de mainmorte et à l'héritage de mainmortables décédés (13 août 1607). — 12. Extrait du terrier Chassenay (1623), donnant le nom de ceux qui sont astreints à curer les fossés du château (copie du XVIII[e] siècle). — 13. Sentence des Requêtes du Palais à Dijon, pour Jean de Saulx-Tavannes, contre Jacques Burgat, contrôleur au grenier à sel de Bourbon-Lancy (4 mars 1628). — 14. Transaction sur procès entre Jean de Saulx-Tavannes et Madeleine de Balorre, veuve de François de Montjornal, écuyer, sieur du Vergier et du Deffend, relativement à divers droits et propriétés (4 septembre 1625). — 15. Bail des accrues de Loire, consenti à Gilles Auduger, paroissien de Lesme, chef de sa communauté, par Jean Gouneau, curé de Vitry, procureur de Jean de Saulx-Tavannes (5 mars 1630). Suit la copie de la procuration de Saulx-Tavannes (au château de Suilly, 23 octobre 1629). — 16. Arrêt du Grand Conseil dans le procès entre Philippe de Champfeu, écuyer, sieur de Saint-Martin, Jean-François de Champfeu, écuyer, sieur de la Fin, Gabriel Lesbaupin, curé de Saint-Martin et Gilbert Morize, meunier du moulin du même lieu, d'une part, et Henri de Saulx-Tavannes, seigneur de Vitry, d'autre part (9 décembre 1642). — 17 et 18. Transaction relative audit procès, reçue par Bretin, notaire royal (28 novembre 1643. Original et copie). — 19. Transaction entre Henri de Saulx-Tavannes et les habitants de Lesme, pour mésus et dégradation dans les bois de la seigneurie de Vitry (10 août 1644). — 20. Reconnaissance de dette fournie pour le même motif par les habitants de Vitry : les fonds seront versés aux Ursulines de Bourbon-Lancy (15 janvier 1645). — 21 et 22. Quittances en conséquence (10 mai 1645 et 20 juin 1648). — 23. Assignation aux Requêtes du Palais, à Dijon, donnée à Toussaint Deleau, marchand à Cronat, pour le contraindre à payer les corvées et blairies qu'il doit (9 juillet 1648). — 24 et 25. Pièces de procédure aux Requêtes du Palais, à Dijon, relatives à des usurpations d'accrues au bord de la Loire (1649). — 26. Requête par Henri de Saulx-Tavannes, à l'effet d'assigner au Parlement de Dijon certains de ses sujets en reconnaissance de mainmorte et en restitution de biens usurpés sur les terres vaines et vagues de la baronnie de Vitry (23 janvier 1650).

1 F 52 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 33 pièces papier.

1650-1718. — Titres généraux. — 1 à 7. Déclarations des biens usurpés sur les terres vaines et vagues de la baronnie de Vitry, fournies par : 1, Anne Rat, veuve de Gilbert Goneau; 2, Jean Esperon, dit Varion; 3, Blaise Moreau; 4, Philippe Esperon; 5, Benoît Borachot; 6, Gilbert Regnault; 7, Pierre Potereau (12 avril 1650). — 8. « Mémoire de ce que j'ay rendu compte de l'année 1652, de la terre de Vitry », signé : Musnier, receveur : total, 1733 livres 18 sous, dont il faut déduire 300 livres pour les gages. — 9, 10 et 12. Acquisitions de prés en l'Étang Vallée, par dame Melchior de Bueil de Grimaldi, comtesse de Rispe, dame du Donjon et de Vitry (1673-1674). — 11 et 13. Pièces de comptabilité relatives à ces achats (1673-1678). — 14. Dénombrement fourni à la Chambre des Comptes de Dijon par la dame Melchior de Bueil, veuve de Brocard de Gianny, comte de Rispe, baron de Vitry (27 juin 1688). Copie donnée à la requête de Marguerite de Jarsaillon, veuve de Pierre Bruneau de Vitry (3-5 juin 1741). — 15. Donation des seigneuries de Vitry et du Donjon faite par ladite dame de Beuil à sa cousine issue de germaine Henriette de Saulx-Tavannes, veuve de Louis-Eustache de Marion de Druy, marquis de Druy, major général de la gendarmerie, mestre de camp d'un régiment (3 juin 1696). — 16. Transaction sur procès pendant aux Requêtes du Palais, à Dijon, entre Jean de Saulx-Tavannes et Jean Pariset, de Bourbon-Lancy, relativement au moulin Moucaud, sis sur la rivière de Somme, paroisse de Lesme (12 septembre 1605). — 17. Procès-verbal relatif au droit dû sur le moulin Moucaud (31 mai 1703). — 18. Description de la baronnie de Vitry (sans date, XVIII[e] siècle). — [Acquisition de la baronnie de Vitry, par Pierre Bruneau, chevalier, seigneur de Champlevrier, sur Marguerite-Henriette de Saulx-Tavannes (6 mars 1714). En déficit]. — 19 à 21. Apposition de scellés sur le coffre contenant les papiers de la baronnie, et récolements (22 avril-26 mai 1714). — 22. État des biens possédés par François Jourdier, marchand de bois à Cronat, relatif à sa cotte d'imposition (1715). — 23. Billet de François Jourdier, pour 125 livres restant dues sur le prix du bail à lui fait par la marquise de Druy, lequel a été continué par Bruneau (19 janvier 1715). — 24. Bail des carpots de Lesme (15 mars 1717). — 25 et 26. Publications faites au

prône par Compin, curé de Maltat, enjoignant aux tenanciers de payer leurs rentes, blairies et corvées (3 novembre 1716 et 17 octobre 1717). — 27. Accense consentie à François Jourdier des herbes et de la glandée du bois de Montcocu (5 mai 1717). — 28. Déclaration par le sieur de Lamartine et Gabrielle Durégon, sa femme, tuteurs des enfants d'Étienne Lebesgue et au nom de ceux-ci, qu'ils ne prétendent droit aux eaux mortes du crot, proche le domaine des Fondis (19 décembre 1717). — 29 à 33. Échange entre Pierre Bruneau et Marguerite de Jarsaillon, sa femme, et Adrien Delachèse, docteur en théologie, prévôt et chanoine de Notre-Dame de Bourbon-Lancy, et procédures y relatives (1717-1718). — 34. Transaction sur procès entre les mêmes (24 octobre 1718).

1 F 53 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 36 pièces papier.

1718-1789. — Titres généraux. — 1 à 3. Baux généraux des revenus de la baronnie, consentis par Pierre Bruneau ou Marguerite de Jarsaillon, sa femme: à Philippe Durand et Antoine Veillaut (18 novembre 1718); à Joseph Boullier et Jeanne Moreau, sa femme (14 mai 1728); à Jean-Baptiste Jourdier (12 mai 1739). — 4 à 6. Pièces relatives au paiement des vingtièmes (1750). — 7. Autre, relative à une fausse déclaration de la valeur de la baronnie (11-26 mai 1750). — 8. Différend entre Pierre Bruneau et dom Pierre-Henry Roussignol, prieur de Saint-Nazaire-lez-Bourbon-Lancy, et Antoine Rigodon, curé de Lesme, au sujet de la dîme des carpots de Lesme (13 décembre 1718). — 9. Compromis sur ce sujet, portant choix, comme arbitre, de Gevalois, ancien lieutenant au Bailliage de Bourbon-Lancy (3 février 1719). — 10. Dépôt de pièces relatives à ce droit de dîme, opéré par Lazare Dureuil, greffier du Bailliage de Bourbon-Lancy, en l'étude de Jean-Claude Pinot, notaire royal (2 mai 1783). — 11. Transaction entre Pierre Bruneau et Pierrette Coret, veuve de Pierre Boueret, laboureur à La Marchie, paroisse de Vitry, relativement à une indemnité due pour avoir laissé en friches des terres entragées (14 septembre 1723). — 12. Sentence de la Table de marbre de Dijon, contre Gaspard Dreux et autres, pour anticipations sur des biens communaux et sur des chemins (7 juillet 1724). — 13. Arrêt du Parlement de Dijon confirmant la sentence précédente (5 janvier 1726). — 14. Sentence de la Table de marbre de Dijon, entre les mêmes parties, au sujet de délits de pêche et de chasse (13 août 1727). — 15 et 16. Procès-verbaux de levées de cadavres trouvés en Loire (21 octobre 1728 et 3 juillet 1729). — 17 à 35. Pièces de procédures entre le baron de Vitry et le seigneur de Saint-Martin-des-Lais, relativement au droit de pêche et aux accrues et îles de la Loire (1729-1739). A relever: une consultation signée à Dijon par Varenne (28 avril 1729), et un mémoire manuscrit fourni à la Cour des Aides par Robert Bruneau (signifié le 23 décembre 1763). — 36. Transaction sur procès pendant au Bailliage de Bourbon-Lancy, entre Marguerite de Jarsaillon et Pierre de Challemoux, officier de marine, à propos de la propriété de l'île de Lesme ou du Fourneau et du droit de parcours appartenant au domaine Auduger (29 octobre 1730). — 37. Lettre de la dame de Vitry, à Pinot, procureur fiscal de la baronnie, relative à la même affaire (sans date). — 38. Lettre de M. de Foubert au baron de Vitry, sur le droit de parcours du domaine Auduger; fragment (16 mai 1789). — 39 et 40. Procès-verbal de levée et d'examen du cadavre de Louis Thomassin, ci-devant employé dans la brigade des gardes, au grenier à sel de Bourbon-Lancy, noyé en Loire (11 mars 1731). — 41. Procès-verbal de délit dans le bois des Écossais: arbres coupés pour enlever une voiture de pierres (4 juillet 1731). — 42. Sentence du Bailliage de Bourbon-Lancy, portant maintenue de droits de blairie et autres en faveur de Marguerite de Jarsaillon, contre Jacques Bougarel, seigneur de Ballore (4 septembre 1738). — 43. Adhésion donnée par quinze habitants de Cronat à l'exécution de la sentence précédente (31 mai 1739).

1 F 54 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 10 pièces papier.

1741-1761. — Titres généraux. — 1. Arrêt du Parlement de Dijon, sur appel du Bailliage de Bourbon-Lancy, condamnant Pierre Poillot, sieur du fief de Valence, en la justice de Cressy, à payer à Pierre de Faubert des droits de blairie et de banalité (27 février 1741). — 2. Arrêt du même Parlement, confirmatif de sentence du Bailliage de Bourbon-Lancy, du 4 septembre 1738, pour Marguerite de Jarsaillon et Denis-Robert Bruneau, son fils, contre Jacques Bougarel, relativement aux droits de blairie et d'usage du domaine de Coignard et du Domaine-Neuf (28 juin 1741). — 3. Copie de l'arrêt précédent. — 4 à 8. Pièces relatives à la taxation des dépens de l'arrêt précédent (1741). La pièce 8 est une copie de consultation signée à Dijon par Ponsenard (8 décembre 1741). — [Procès-verbal et plan relatifs au bois de Bigarnis (1741). En déficit.] — 9 à 11. Transaction sur procès pendant aux Requêtes du Palais, à Paris, entre Denis-Robert Bruneau et Jacques Bougarel, sur l'étendue des justices de Vitry, Ballore et Trizy (4 janvier 1742). Deux pièces jointes: extrait du terrier de la seigneurie du Chambon; « observations sur ce qui peut servir à prouver notre droit de disme dans les

Plottes », contenant un plan visuel de Trizy. — 12. Mémoire pour la dame Bruneau contre les sieurs Gouneau et Bougarel, à propos d'une terre abandonnée en pacage aux habitants dépendant de sa seigneurie (sans date). — [Pièces de procédures contre François de Bongards et autres, au sujet du Max de la Picharne (1743). En déficit]. — 13. Consitution de rente par Denis-Robert Bruneau, au profit de François Descréaux, curé de Vitry (31 juillet 1747). — 14. Cession de ladite rente par les héritiers Descréaux à Jean Bijon, notaire royal à Bourbon-Lancy (19 février 1761). — 15. Assignation à Jean Teuillon, laboureur au village de Lamartine, à comparoir au Bailliage de Vitry pour produire le contrat d'acquisition de l'entrage Bellaire (22-23 mai 1750). — 16. Amodiation de l'île du Fourneau consentie à François Bonjour, marchand voiturier par eau, par Joseph Boullier, notaire royal à La Nocle, régisseur de la baronnie de Vitry (22 juin 1750).

1 F 55 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 69 pièces papier.

1741-1783. — Titres généraux. — 1 à 3. Consultations d'avocats relatives à des interprétations de droits seigneuriaux, signées: à Dijon, par Bannelier (24 août 1741, 2 pièces), et à Autun, par Moreaul (9 avril 1751). — 4 à 7. Procédures pour délit de pêche au carrelet dans la Loire (1751-1752). — [Procès-verbaux de délits dans les bois (1753-1754). En déficit]. — 8. Procès-verbal de délit forestier, contre le sieur Jourdier, bourgeois à Cronat (22 novembre 1758). — [Autre procès-verbal de délit de bois (1758). En déficit.] — 9. Plainte au bailli et gruyer de Vitry, par le procureur fiscal de la baronnie, relativement à des délits de chasse et dans les bois (15 mars 1759). — 10. Procédure contre Antoine Brandin, curé de Vitry, pour anticipation de terrain (24 juin 1760). — 11. Pièce jointe à la précédente : copie de l'édit royal concernant les acquisitions des gens de mainmorte (Versailles, août 1749). — 12. Assignation à Louis de Virgile, écuyer, seigneur des Boutards, pour anticipations (1760). — 13. Provision de l'office de procureur fiscal de la baronnie de Vitry, accordée par Denis-Robert Bruneau à Jean-Baptiste, fils de Joseph Boullyer, en succession de son père défunt (18 avril 1761). — 14. Bail général des revenus de la baronnie consenti par Denis-Robert Bruneau à Jean Cuvilliers, marchand à Vitry, et Antoinette Fauvre, sa femme (27 août 1761). — 15 à 46. Publications aux prônes relatives au paiement des droits, rentes et revenus (1761-1783). — 47 à 50. Procès en la Cour des Aides, relativement aux droits de la baronnie. (Arrêt du 5 août 1765). — 51. Sous-ferme de la pêche en Loire, consentie par Jean-Baptiste Cuvillier à Pierre et Jean Senlis, père et fils, pêcheurs à Nevers (23 août 1762). — [Assignation à Charles Goutereaux pour comparoir au Bailliage de Vitry, en raison de délit forestier (1763). En déficit.] — 58 à 62. Publications aux prônes pour le paiement des redevances (1764-1780). — 63. Sous-ferme de la pêche des eaux vives de la baronnie consentie par Jean Cuvillier à Henri Gay, bourgeois de Lesme (3 mai 1766). — 64 et 65. Consultations d'avocats relatives au droit de dîme, signées par Ranfer et Vernin (Dijon, 5 janvier 1768) et par Moreau (28 mars 1768. Copie). — 66 et 67. Plaintes au juge et gruyer de Vitry par le procureur fiscal, en raison de délits forestiers (1767-1768). — [Mémoire et avis d'avocats relatifs au droit de pêche et de chasse prétendu par Brandin, curé de Vitry (1769). En déficit.] — 68 et 69. Procès-verbaux de délits de pêche en Loire et en Somme (28 février et 8 mars 1770). — 70. Copie fragmentaire d'un dénombrement de la baronnie (vers 1770).

1 F 56 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 27 pièces papier.

1603-1774. — Titres généraux. — 1 à 6. Procès-verbal et procédure en conséquence au Bailliage de Vitry, pour délit de pêche au feu et à la *foine* (juillet-décembre 1771). — 7. Sous-ferme du droit de pêche en Loire, consentie par Jean-Baptiste Cuvillier à Jacques Caruat, pontonnier au port du Fourneau (24 août 1771) — [Procès-verbal de délit forestier (1772). En déficit.] — 8. Lettre du sieur Compin, de la Motte-Maltat, à M. de Vitry, relative à des recherches de titres (4 juin 1772). — 9 à 17. Procès au Parlement de Dijon, entre Denis-Robert Bruneau et Antoine Brandin, curé de Vitry, à propos de la dîme : requête, mémoires, imprimés et manuscrits, pièces et extraits à l'appui, etc. ; entre autres : transaction entre Françoise de la Baume, veuve du maréchal de Tavannes, et Jean Gouneaud, curé de Vitry (24 juillet 1603) ; arrêt définitif du Parlement (12 août 1772). — 18 à 21. Procès au Bailliage de Vitry, pour délit forestier (1772-1774). — 22 et 23. Procès au Parlement de Dijon, pour Denis-Robert Bruneau, contre Pierre-François de Faubert et Antoine Brandin, curé de Vitry : mémoire imprimé et arrêt (1er février 1773). — 24. Procès-verbal de mésus de bestiaux (8 août 1773). — 25 à 29. Procès en la maîtrise d'Autun, entre Denis-Robert Bruneau et Jean-François de Faubert, sur la propriété du bois du Défend : sentence du 4 juin 1774. — 30. Procès-verbal, à la requête des bouchers de Cronat, contre Moineau, vigneron-cabaretier à Vitry, pour abattage et vente d'un taureau (21 août 1774).

prône par Compin, curé de Maltat, enjoignant aux tenanciers de payer leurs rentes, blairies et corvées (3 novembre 1716 et 17 octobre 1717). — 27. Accense consentie à François Jourdier des herbes et de la glandée du bois de Montcocu (5 mai 1717). — 28. Déclaration par le sieur de Lamartine et Gabrielle Durégon, sa femme, tuteurs des enfants d'Étienne Lebesgue et au nom de ceux-ci, qu'ils ne prétendent droit aux eaux mortes du crot, proche le domaine des Fondis (19 décembre 1717). — 29 à 33. Échange entre Pierre Bruneau et Marguerite de Jarsaillon, sa femme, et Adrien Delachèse, docteur en théologie, prévôt et chanoine de Notre-Dame de Bourbon-Lancy, et procédures y relatives (1717-1718). — 34. Transaction sur procès entre les mêmes (24 octobre 1718).

1 F 53 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 36 pièces papier.

1718-1789. — Titres généraux. — 1 à 3. Baux généraux des revenus de la baronnie, consentis par Pierre Bruneau ou Marguerite de Jarsaillon, sa femme : à Philippe Durand et Antoine Veillaut (18 novembre 1718) ; à Joseph Boullier et Jeanne Moreau, sa femme (14 mai 1728) ; à Jean-Baptiste Jourdier (12 mai 1739). — 4 à 6. Pièces relatives au paiement des vingtièmes (1750). — 7. Autre, relative à une fausse déclaration de la valeur de la baronnie (11-26 mai 1750). — 8. Différend entre Pierre Bruneau et dom Pierre-Henry Roussignol, prieur de Saint-Nazaire-lez-Bourbon-Lancy, et Antoine Rigodon, curé de Lesme, au sujet de la dîme des carpots de Lesme (13 décembre 1718). — 9. Compromis sur ce sujet, portant choix, comme arbitre, de Gevalois, ancien lieutenant au Bailliage de Bourbon-Lancy (3 février 1719). — 10. Dépôt de pièces relatives à ce droit de dîme, opéré par Lazare Dureuil, greffier du Bailliage de Bourbon-Lancy, en l'étude de Jean-Claude Pinot, notaire royal (2 mai 1783). — 11. Transaction entre Pierre Bruneau et Pierrette Coret, veuve de Pierre Boueret, laboureur à La Marchie, paroisse de Vitry, relativement à une indemnité due pour avoir laissé en friches des terres entragées (14 septembre 1723). — 12. Sentence de la Table de marbre de Dijon, contre Gaspard Dreux et autres, pour anticipations sur des biens communaux et sur des chemins (7 juillet 1724). — 13. Arrêt du Parlement de Dijon confirmant la sentence précédente (5 janvier 1726). — 14. Sentence de la Table de marbre de Dijon, entre les mêmes parties, au sujet de délits de pêche et de chasse (13 août 1727). — 15 et 16. Procès-verbaux de levées de cadavres trouvés en Loire (21 octobre 1728 et 3 juillet 1729). — 17 à 35. Pièces de procédures entre le baron de Vitry et le seigneur de Saint-Martin-des-Lais, relativement au droit de pêche et aux accrues et îles de la Loire (1729-1739). A relever : une consultation signée à Dijon par Varenne (28 avril 1729), et un mémoire manuscrit fourni à la Cour des Aides par Robert Bruneau (signifié le 23 décembre 1763). — 36. Transaction sur procès pendant au Bailliage de Bourbon-Lancy, entre Marguerite de Jarsaillon et Pierre de Challemoux, officier de marine, à propos de la propriété de l'île de Lesme ou du Fourneau et du droit de parcours appartenant au domaine Auduger (29 octobre 1730). — 37. Lettre de la dame de Vitry, à Pinot, procureur fiscal de la baronnie, relative à la même affaire (sans date). — 38. Lettre de M. de Foubert au baron de Vitry, sur le droit de parcours du domaine Auduger ; fragment (16 mai 1789). — 39 et 40. Procès-verbal de levée et d'examen du cadavre de Louis Thomassin, ci-devant employé dans la brigade des gardes, au grenier à sel de Bourbon-Lancy, noyé en Loire (11 mars 1731). — 41. Procès-verbal de délit dans le bois des Écossais : arbres coupés pour enlever une voiture de pierres (4 juillet 1731). — 42. Sentence du Bailliage de Bourbon-Lancy, portant maintenue de droits de blairie et autres en faveur de Marguerite de Jarsaillon, contre Jacques Bougarel, seigneur de Ballore (4 septembre 1738). — 43. Adhésion donnée par quinze habitants de Cronat à l'exécution de la sentence précédente (31 mai 1739).

1 F 54 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 10 pièces papier.

1741-1761. — Titres généraux. — 1. Arrêt du Parlement de Dijon, sur appel du Bailliage de Bourbon-Lancy, condamnant Pierre Poillot, sieur du fief de Valence, en la justice de Cressy, à payer à Pierre de Faubert des droits de blairie et de banalité (27 février 1741). — 2. Arrêt du même Parlement, confirmatif de sentence du Bailliage de Bourbon-Lancy, du 4 septembre 1738, pour Marguerite de Jarsaillon et Denis-Robert Bruneau, son fils, contre Jacques Bougarel, relativement aux droits de blairie et d'usage du domaine de Coignard et du Domaine-Neuf (28 juin 1741). — 3. Copie de l'arrêt précédent. — 4 à 8. Pièces relatives à la taxation des dépens de l'arrêt précédent (1741). La pièce 8 est une copie de consultation signée à Dijon par Ponsenard (8 décembre 1741). — [Procès-verbal et plan relatifs au bois de Bigarnis (1741). En déficit.] — 9 à 11. Transaction sur procès pendant aux Requêtes du Palais, à Paris, entre Denis-Robert Bruneau et Jacques Bougarel, sur l'étendue des justices de Vitry, Ballore et Trizy (4 janvier 1742). Deux pièces jointes : extrait du terrier de la seigneurie du Chambon ; « observations sur ce qui peut servir à prouver notre droit de disme dans les

Plottes », contenant un plan visuel de Trizy. — 12. Mémoire pour la dame Bruneau contre les sieurs Gouneau et Bougarel, à propos d'une terre abandonnée en pacage aux habitants dépendant de sa seigneurie (sans date). — [Pièces de procédures contre François de Bongards et autres, au sujet du Max de la Picharne (1743). En déficit]. — 13. Constitution de rente par Denis-Robert Bruneau, au profit de François Descréaux, curé de Vitry (31 juillet 1747). — 14. Cession de ladite rente par les héritiers Descréaux à Jean Bijon, notaire royal à Bourbon-Lancy (19 février 1761). — 15. Assignation à Jean Teuillon, laboureur au village de Lamartine, à comparoir au Bailliage de Vitry pour produire le contrat d'acquisition de l'entrage Bellaire (22-23 mai 1750). — 16. Amodiation de l'île du Fourneau consentie à François Bonjour, marchand voiturier par eau, par Joseph Boullier, notaire royal à La Nocle, régisseur de la baronnie de Vitry (22 juin 1750).

1 F 55 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 69 pièces papier.

1741-1783. — Titres généraux. — 1 à 3. Consultations d'avocats relatives à des interprétations de droits seigneuriaux, signées : à Dijon, par Bannelier (24 août 1741, 2 pièces), et à Autun, par Moreaul (9 avril 1751). — 4 à 7. Procédures pour délit de pêche au carrelet dans la Loire (1751-1752). — [Procès-verbaux de délits dans les bois (1753-1754). En déficit]. — 8. Procès-verbal de délit forestier, contre le sieur Jourdier, bourgeois à Cronat (22 novembre 1758). — [Autre procès-verbal de délit de bois (1758). En déficit.] — 9. Plainte au bailli et gruyer de Vitry, par le procureur fiscal de la baronnie, relativement à des délits de chasse et dans les bois (15 mars 1759). — 10. Procédure contre Antoine Brandin, curé de Vitry, pour anticipation de terrain (24 juin 1760). — 11. Pièce jointe à la précédente : copie de l'édit royal concernant les acquisitions des gens de mainmorte (Versailles, août 1749). — 12. Assignation à Louis de Virgile, écuyer, seigneur des Boutards, pour anticipations (1760). — 13. Provision de l'office de procureur fiscal de la baronnie de Vitry, accordée par Denis-Robert Bruneau à Jean-Baptiste, fils de Joseph Boullyer, en succession de son père défunt (18 avril 1761). — 14. Bail général des revenus de la baronnie consenti par Denis-Robert Bruneau à Jean Cuvilliers, marchand à Vitry, et Antoinette Fauvre, sa femme (27 août 1761). — 15 à 46. Publications aux prônes relatives au paiement des droits, rentes et revenus (1761-1783). — 47 à 50. Procès en la Cour des Aides, relativement aux droits de la baronnie. (Arrêt du 5 août 1765). — 51. Sous-ferme de la pêche en Loire, consentie par Jean-Baptiste Cuvillier à Pierre et Jean Senlis, père et fils, pêcheurs à Nevers (23 août 1762). — [Assignation à Charles Goutereaux pour comparoir au Bailliage de Vitry, en raison de délit forestier (1763). En déficit.] — 58 à 62. Publications aux prônes pour le paiement des redevances (1764-1780). — 63. Sous-ferme de la pêche des eaux vives de la baronnie consentie par Jean Cuvillier à Henri Gay, bourgeois de Lesme (3 mai 1766). — 64 et 65. Consultations d'avocats relatives au droit de dîme, signées par Ranfer et Vernin (Dijon, 5 janvier 1768) et par Moreau (28 mars 1768. Copie). — 66 et 67. Plaintes au juge et gruyer de Vitry par le procureur fiscal, en raison de délits forestiers (1767-1768). — [Mémoire et avis d'avocats relatifs au droit de pêche et de chasse prétendu par Brandin, curé de Vitry (1769). En déficit.] — 68 et 69. Procès-verbaux de délits de pêche en Loire et en Somme (28 février et 8 mars 1770). — 70. Copie fragmentaire d'un dénombrement de la baronnie (vers 1770).

1 F 56 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 27 pièces papier.

1603-1774. — Titres généraux. — 1 à 6. Procès-verbal et procédure en conséquence au Bailliage de Vitry, pour délit de pêche au feu et à la *foine* (juillet-décembre 1771). — 7. Sous-ferme du droit de pêche en Loire, consentie par Jean-Baptiste Cuvillier à Jacques Caruat, pontonnier au port du Fourneau (24 août 1771) — [Procès-verbal de délit forestier (1772). En déficit.] — 8. Lettre du sieur Compin, de la Motte-Maltat, à M. de Vitry, relative à des recherches de titres (4 juin 1772). — 9 à 17. Procès au Parlement de Dijon, entre Denis-Robert Bruneau et Antoine Brandin, curé de Vitry, à propos de la dîme : requête, mémoires, imprimés et manuscrits, pièces et extraits à l'appui, etc. ; entre autres : transaction entre Françoise de la Baume, veuve du maréchal de Tavannes, et Jean Gouneaud, curé de Vitry (24 juillet 1603) ; arrêt définitif du Parlement (12 août 1772). — 18 à 21. Procès au Bailliage de Vitry, pour délit forestier (1772-1774). — 22 et 23. Procès au Parlement de Dijon, pour Denis-Robert Bruneau, contre Pierre-François de Faubert et Antoine Brandin, curé de Vitry : mémoire imprimé et arrêt (1er février 1773). — 24. Procès-verbal de mésus de bestiaux (8 août 1773). — 25 à 29. Procès en la maîtrise d'Autun, entre Denis-Robert Bruneau et Jean-François de Faubert, sur la propriété du bois du Défend : sentence du 4 juin 1774. — 30. Procès-verbal, à la requête des bouchers de Cronat, contre Moineau, vigneron-cabaretier à Vitry, pour abattage et vente d'un taureau (21 août 1774).

1 F 57 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 47 pièces papier.

1778-1788. — TITRES GÉNÉRAUX. — 1 à 3. Procès-verbaux pour délits de bois ou de pacage (25 juin 1778, 22 avril 1781, 16 avril 1784). — [Procédures au Bailliage de Bourbon-Lancy pour le paiement des redevances (1784). En déficit.] — 4 à 10. Lettres à terrier (26 avril 1786), leur enregistrement au Bailliage de Bourbon-Lancy, proclamats en conséquence et acceptation, pour la rénovation du terrier de la baronnie de Vitry, de Me François-Agnet Montgilbert, notaire royal à Bourbon (1786). — 11 à 16. Demande et procédure en nouvelle reconnaissance, pour le baron de Vitry contre Claude Fleuriat, demeurant au Sancoin, paroisse de Vitry (1787-1788). — 17. Publication au prône de Cronat pour le paiement des redevances (18 novembre 1787). — 18. Sentence du Bailliage de Bourbon-Lancy pour le baron de Vitry contre Jean Marion, meunier au moulin du Roi, pour la reconnaissance de redevances à inscrire au terrier (26 novembre 1787). — 19 à 50. Pièces de procédures relatives à l'affaire précédente (1787-1788).

1 F 58 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 93 pièces papier.

1630-1789. — TITRES GÉNÉRAUX. — [Procédure au Bailliage de Bourbon-Lancy, contre François-Sébastien Mouteau, en reconnaissance de directe dépendant du domaine de la Malevelle (1787-1788). Procédure analogue, au Parlement de Dijon, pour reconnaissance concernant la prairie de la Jonchère (1630-1789). En déficit.] — 1 à 9. Procédure au Bailliage de Bourbon-Lancy, contre Benoît et Antoine Lambert, frères (1773-1789). — [Demandes en nouvelles reconnaissances formées contre des habitants des villages Vallée et Patin (1788). En déficit.] — 10 à 20. Procédure semblable contre les nommés Dumont et Picault, meuniers en la paroisse de Dioux (1788). — 21. Publication au prône pour le paiement des redevances (9 novembre 1788). — 22 à 80. Autre procédure, contre Joseph Caruat (1788). — 81. Acquisition par Pierre-Étienne Bruneau d'une maison et dépendances, à Vitry, appartenant à Jean Darniat, tonnelier, et remise à l'ancien propriétaire, à titre de bail à culture (12 décembre 1788). — 82. Déclaration de défrichement de l'île du Fourneau (14 février 1789). — [Approbation par Marie Saint-André d'une rétrocession par droit de retrait censuel consentie par Antoine Lambert, son mari, et Benoît Lambert (1789). En déficit.] — 83. Déclaration de défrichement de la terre Peilereau, du champ de la Grande-Borne et de la Bourbonne (9 mai 1789). — 84 à 95. Procédure au Parlement de Dijon, contre Jean-Marie Compin de la Motte, en nouvelle reconnaissance (1789). — 96 et 97. Contestation entre le baron de Vitry et Jean-François de Faubert, au sujet du droit de pacage de l'île du Fourneau (13 août et 1er octobre 1789).

1 F 59 (Cahier). — In-fol., 24 feuillets, parchemin (320/170 %).

1438. — TERRIERS. — Terrier de la châtellenie de Vitry, dressé par Charles de Mello, chevalier, seigneur de Saint-Bris et de Vitry, et Isabeau de Montagu, sa femme, par Henriet Salin, de Bourbon-Lancy, notaire royal. — Fol. 1. Tailles. A Bolargue : Jean Moreau le jeune ; Pierre Charret ; Jean Pelerin (fol. 2) ; Jean Baratier ; Jean Guioneaul ; Bietrix, veuve de Jean Martin ; Guillaume Perrot. Fol. 3. A Montangon : Jean Durantin ; Bartholomier Durand. Fol. 3 v°. A la Loge : André Huguenin ; Agnès, veuve de Jean Bartholomier ; Jean Coyron (fol. 4) ; Huguenin Bartholomier ; Jean Naulet, pour lui et pour ses *parceniers*. Fol. 4 v°. A Chaveillay et la Grant Marchie : Philibert Jehandet ; Guiot Pierre ; Jean Galousat (fol. 5) ; Jean Maignevat ; Jean Durantin ; Huguenin Borgier ; Guiot Bartholomier. Fol. 6. A Colonges : Jean Amiot Boyer ; Nicole, veuve de Jean Amiot Boyer ; Jean Morin ; Huguenin Revenu ; Guillaume Bornes. Fol. 7. A Brain : Guiot Prevost ; Jean Moreaul, de Tramblay ; Guichard Chambonier ; Huguenin Pontenier. Fol. 8. A Villers : Jean le Gouhat ; Pierre des Bos ; Robert Tuillon, pour lui et ses *parceniers* ; Huguenin Breulefer ; Jean Taboulet ; Louis de la Vallée. Fol. 9. A Vitry : Pierre Taupin ; Jean Portier ; Guillaume Messaigier ; Guiot Moreaul ; Martin du Cloux ; Jean Patin, pour lui et ses *parceniers* (fol. 10) ; Pierre Dassart ; Perrin Rat ; Guiot Rat ; Jean Rat ; Guillaume Valée ; Regnault Gaultier (fol. 11). Fol. 11 v°. A Lesme : André Perreaul ; Guillaume Greillault. — Fol. 12 v°. *Cens et chauffaiges*. Martin Veillault ; Philibert du Plasseiz (fol. 13) ; Perrin Guiot ; Jean Marchant, de la Court-Vieille ; Jean Guillot ; Pierre des Bos (fol. 14) ; Vincent Bourbon ; Jean Pelerin ; Martin Picault ; Guiot Andrer (fol. 15) ; Jean Lochin ; Jean Dassart. — Fol. 16 v°. Quêtes dues tous les trois ans : Perrin Leritier. — Fol. 17. Port et péage de Lesme : énumération du tarif. — Fol. 19. Listes des bois et de leurs revenus. — Fol. 19 v°. Droits sur les eaux vives et mortes. — Fol. 20 v°. Domaine, justice et autres droits. — Fol. 23. Revenus en blé. — Fol. 24. Revenus en seigle.

1 F 60 (Registre). — In-4°, 533 feuillets, papier (285/205 %).

1525-1533. — TERRIERS. — Terrier de la seigneurie de Vitry, pour Bénigne de Granson, tant en son nom qu'en qualité de baillistre de François de Vienne, son fils, dressé

par Antoine Jehannet et Benoît Picault, notaires en la chancellerie de Bourbon-Lancy. — Fol. 1 v°. Lettres à terrier (Saint-Just-sur-Lyon, 23 nov. 1525). Fol. 4 v° Commission des notaires, délivrée au nom de Michel Cadier, seigneur de la Brosse, bailli de Bourbon-Lancy (5 déc. 1525). Fol. 5. Vacation à Gentenay, avec assignation des marchands fréquentant la rivière de Loire. Fol. 11. Port et péage à Lesme. Fol. 18 v°. Déclaration du domaine et des droits dépendant de la seigneurie. Fol. 26 v°. Limites de la seigneurie et de celle de Ternant. Fol. 29 v°. Copie de la transaction passée entre Huguenin, seigneur de Ternant, et Agnès, dame de Vitry, épouse de Hugues de Varigny, chevalier, intervenant pour elle et pour Jehannet, Huguenin, Guillemin et Guyot, enfants qu'elle avait eus de son mariage avec Jehannet, dit Papillat, seigneur de Vitry, au sujet de ces limites (9 juil. 1307) Fol. 31. Tailles et cens dus à Vitry par : Mathieu Patin et consorts ; Jean Poirier et les siens (fol. 38) ; Gabriel Perreau, dit Varion, pour lui et ses *commungs personniers* (fol. 40 v°) ; Huguenin Patin, sergent, et les siens (fol. 43) ; Guichart Protat, prêtre, et ses neveux (fol. 44) ; François de Finy, écuyer, pour lui et pour Gabrielle de Finy, sa mère, et Adrien de Finy, son frère (fol. 45 v°) ; défaut contre Jean et Claude Guillot, frères (fol. 46 v°) ; refus de reconnaissance par Claude Durant, maréchal à Montigny (fol. 47). — Fol. 53. Tailles et cens à Montigny, dus par : Claude Vallet, prêtre, Gilbert Vallet et leurs *personniers* ; Martin Messaigier et ses communs (fol. 60) ; Claude Durand, maréchal (fol. 64) ; Jean Estienne et ses communs (fol. 70 v°) ; Simon Robert, Jacques Corre et leurs *personniers* (fol. 75 v°) ; Simon Rat et ses communs (fol. 82) ; Guillaume, fils de Jean Estienne le père, et autres (fol. 86 v°); Guiot Moreau et les siens (fol. 89 v°); Mathieu Janet, d'Ambly (fol. 97); Claude Vallet, prêtre, et ses communs (fol. 98 v°) ; Philippe Petit, écuyer, seigneur d'Ambly (fol 101). — Fol. 106. Défauts de reconnaissances à Brain. — Fol. 113. Droits dûs à Brain par : Pierre Picault, marchand, à Coulonges, paroisse de Cronat, et les siens ; Simon Ponthenier et ses communs (fol. 116 v°) ; Odot Baron, et les siens (fol. 121), et ratification, du 29 août 1527, par Jean Riche, parsonnier d'Odot Baron (fol. 124) ; le meix d'Huguette Chambonnier n'est plus exploité (fol. 126) ; Gilbert Prévost, l'ancien, et les siens (fol. 129 v°) ; Georges Baptisat et ses communs (fol. 133) ; Léonard Prévost, prêtre, curé de Garnat, et les siens (fol. 134 v°) ; Jean Chambonnier, l'ancien, et ses communs (fol. 138 v°). — Tailles et cens dus à Gentenay par Quentin Sonnery (fol. 143). — Fol. 148. Finages de Lesmes, *Montarlin* et *Bolzianeau*. Cens dûs à la Saint-Martin d'hiver : sur le meix Guillaume Bidelat, alors vacant ; par Guillaume Guiot et ses communs (fol. 149 v°) ; sur la terre de Denis Addot, décédé (fol. 150 v°) ; par Martin Bourneau, et les siens (fol. 151) ; par Pierre Poitrault et ses communs (fol. 152 v°) ; par Berthier Villault, prêtre, et les siens (fol. 153 v°) ; par le même et ses communs (fol. 154), et ratification (fol. 157). — Fol. 157 v°. — Exhibition de titre (9 fév. 1496, n. st.) par François Veillault. — Fol. 158. Reconnaissances de tailles par : Martin Racolet et les siens ; Denis Nerault (fol. 159) ; André Boussault et les siens (fol. 161). Reconnaisance de cens par Guillaume Moucault, bachelier en décret, bourgeois de Bourbon-Lancy (fol. 162 v°). Autres, de taille, par : Pierre Blondat, l'ancien, bourgeois de Bourbon-Lancy, comme tuteur de Claude, fils de Pierre Perreault, dit Chalemoux, en son vivant canonnier en l'artillerie du roi (fol. 164) ; Gilles Audugier, prêtre, et ses communs (fol. 166) ; Martin Perreaul et ses communs (fol. 168 v°) ; Pierre Carcosset (fol. 170 v°) ; Julien Piilon et ses communs (fol. 171) ; Pierre Jacot et les siens (fol. 171 v°) ; Guillaume Guiot, Martin Regnault et leurs consorts (fol. 173). — Fol. 174 v°. Meix vacants. — Fol. 176. Redevances dues par : Benoîte Buduée ; Philippe Petit, seigneur d'Ambly ; Isabeau, veuve de Jean Perreau ; Durand de l'Entre. — Fol. 177. Autres tailles portant gelines, corvées et droit de mainmorte, dûs au village de Boulargue par : Jean Moreau et ses communs ; Noël Bergiron, prêtre, et ses communs (fol. 187) ; Jean Bobelin et ses communs (fol. 190 v°) ; Jean de Lentre et ses communs (fol. 201) ; Claude Girard et ses communs (fol. 206) ; le meix Colas Girard, vacant et à ce moment démembré (fol 211) ; Agnès Girard, veuve de Colas Veillault (fol. 214) ; Jean Chadeau et les siens (fol. 216) ; le même et ses communs (fol. 218) ; Berthier Villault, Jean Roy et Pierre Poitrault (fol. 222). — Fol. 237. *Au Cloux* et *La Cornille*. Tailles et cens dûs par : Gilbert Nodon, Jean Guyot et leurs communs ; Gilbert Bobier et les siens (fol. 243 v°) ; Nicolas Forget et ses communs (fol. 245) ; Pierre du Monceau et les siens (fol. 246) ; Faulque de Prereault, veuve de noble Jean de Myniers, seigneur de Fraise, pour elle et pour Jean de Myniers, son fils, 29 juin 1529 (fol. 247). Défaut de reconnaissance pour le meix *Berichar* Geay et Guillemin Boullet (fol. 250). — Fol. 257. Tailles dues à La Chappe, sur lesquelles la dame de Fraise prélève 8[st]. Elles sont dues par Gilbert Perrot, prêtre, et les siens, *tous vivans en communion de biens* ; Jean Guyonneau, l'ancien, et les siens (fol. 262 v°) ; Gilbert Martin et les siens (fol. 268). — Fol. 274. Reconnaissance collective par les habitants de La Chappe d'une taille de 21 s. 8 d. t., qu'ils doivent payer conjointement avec les

habitants d'Assart. — Fol. 283. Tailles dues à Assart par : Jean Clerc ; Huguenin Riche et les siens (fol. 285) ; Guichart Riche et les siens (fol. 288) ; Jean Durand (fol. 290) ; Denis Esperon (fol. 291) ; Guichard Riche et autres (fol. 295). — Folio 296 v°. Taille commune d'Assart et de La Chappe (cf. fol. 274). — Fol. 298. Taille due par Guillaume Geoffroy et ses communs. — Fol. 307. Chavellay. Tailles et autres redevances dues par : Liénard Pierre et ses communs ; le même, au nom de la collectivité des habitants, au nombre de 18 (fol. 310 v°) ; Jean Moreau (fol. 312) ; le même et ses *consors* (fol. 312 v°) ; Louis Simon et ses *consors et personniers* (fol. 314) ; Guillemin d'Assart et les siens (fol. 315 v°) ; Jean Moreau et les siens (fol. 317) ; Jean Bagot (fol. 318) ; Jean Esperon (fol. 318 v°) ; Berthier Moreau, Louis Simon et autres (fol. 320); Simon de Roche et ses communs (fol. 321) — Fol. 327. A la Grant Marchie. Tailles, et autres redevances dues par : Jean Chevaigny ; Guyot Moreau, *alias* Bergier, et ses communs (fol. 330) ; Huguenin Roy (fol. 333 v°) : *Euffron* Chazay (fol. 336 et 350) ; Claude Garlaud et les siens (fol. 338) ; Jacques Girard, dit Garlaud (fol. 341) ; Guichart, fils de feu Jean Civet (fol. 348 et 351) ; Claude Garlaud et autres (fol. 351 v° et 353) ; Jean des Botz, bourgeois et marchand de Bourbon-Lancy (fol. 352 v°). — Fol. 354. Substitution de Laurent Martin à Guichart Civet (16 nov. 1529). — Fol. 357. Blanot. Tailles et autres redevances dues par : Jean Prince et son frère François ; Jean Jandeau et les siens (fol. 358 v°) ; Jean Pillon et les siens, 11 août 1526 (fol. 362 v°) ; Jean Prince et autres (fol. 363 v°) ; Laurent Rendu, *alias* Core (fol. 364). — Fol. 369. Vernuces. Tailles et autres redevances dues par : Jean Moreau et ses communs; Gilbert Moreau et ses *consors* (fol. 371) ; Guillaume Gabuzat, Claude Moreau, *alias* Gabouzat, et leurs communs (fol. 373 v°) ; Jean Moreau et autres, et leurs communs pour droits d'usage au bois de *la Quartellée* (fol. 376) ; Jean Pellerin et les siens (fol. 377 v°). — Fol. 379 et 386. Bornage du domaine où Jean Moreau a été substitué à Gilbert Moreau (14 déc. 1528). — Fol. 381. Villerot. Tailles et autres redevances dues par : Guyot, fils de Guillaume de Villerot ; Jacques Vincent (fol. 382) ; Jean Dandin et ses communs (fol. 383 v°) ; Antoine Barbette et Jean Guyot (fol. 384) ; Jean Dandin, *alias* Villier (fol. 385). — Fol. 387. La Loge et Marchy. Tailles et autres redevances dues par : Jean Bartholomier; Denis Huguenin (fol. 389 v°) ; Jean Bartholomier et les siens (fol. 392 v°) ; Gilbert de Conneuf et les siens (fol. 396 v°). — Fol. 413. Montangon. Tailles et autres redevances dues par Jean Pillon et les siens ; Benoît Begier et autres, et leurs *consors et commungs personniers* (fol. 418) ; Huguenin Maignenat et ses communs (fol. 420 v°). — Fol. 439. Coulonges et les Amyotz Bouhier. Tailles et autres redevances dues par Claude Picault, l'aîné, Claude Picault, le jeune, gruyer de Vitry, et leurs communs ; Guillaume Lhéritier et Catherine, veuve de Jean Tholain, pour elle et ses 7 enfants (fol. 443) ; Léonard et Pasquet Seguynet, frères (fol. 447) ; Jean Maistre, fils de feu Léonard Maistre, *alias* Morin, Léonard Seguynet, et autres *leurs domestiques et commungs en biens* (fol. 450) ; François de la Baulme et les siens (fol. 453). — Fol. 463. Cronat. Tailles et autres redevances dues par : Huguenin Chappelle, dit Meriot, et Pierre Chappelle; Jean Grandgonin et les siens (fol. 464) ; Claude Perraugier, l'ancien (fol. 465) ; Martin Gayot et Jean Forget (fol. 467) ; Odin Dardereux (fol. 468) ; Marguerite Prevost, veuve de Claude Barthier, et ses enfants (fol. 469) ; Benoît Panier (fol. 475 v°) ; Berthier Naty et les siens (fol. 471) ; Claude du Vignault et autres (fol. 472) ; Claude Perraugier, comme tuteur de Simon Claudat (fol. 474 v°) ; Claude Mauvoisin (fol. 475) ; Claude Esmery et Charles Prevost (fol. 476) ; Claude Perraugier, l'ancien, et autres, et leurs *consors* (fol. 479) ; Charles Prevost, bourgeois et marchand à Bourbon-Lancy (fol. 480 v°) ; Claude Perraugier et ses communs (fol. 483 v°). — Fol. 484 v°. Redevances dues par : les héritiers de Jean Naty ; le seigneur du Chambon ; Benoît Monin ; Claude Mauvoisin ; Benoît Chambonnier (fol. 485) ; Jean Bonin, dit Chappelle ; Jean Moreau ; les héritiers de Claude Claudat. — Fol. 490. Villers-sur-Somme. Tailles et autres redevances dues par : Blaise de la Vallée et ses communs ; Guillaume Marcault, bachelier en lois, bourgeois de Bourbon-Lancy (fol. 494) ; Guillaume des Botz et ses communs (fol. 495) ; Germain Pierre et les siens (fol. 497 v°) ; Guillaume Pascault et les siens, Guillaume La Martene et les siens (fol. 500 v°) ; Berthier de la Braye et ses communs (fol. 505 v°) ; Sylvestre Pigne (fol. 509) ; Guillaume Rat et ses communs (fol. 510) ; Jean Perreau et ses communs (fol. 511) ; Huguenin Loiseau (fol. 512) ; Vincent Bobelin (fol. 512 v°). — Fol. 514. Meix vacants. — Folio 514 v°. Reconnaissance de taille par Jacques Taboulet (5 septembre 1529). — Fol. 520. Semblables par : Georges Peraugier, 21 janv. 1533 n. st. ; Claude Esmery, 21 janv. 1533 n. st. (fol. 521 v°) ; Gilbert Valle, 29 avril 1533 (fol. 523 v°) ; Claude Durand, *alias* Moreau, maréchal à Montigny, 29 avril 1533 (fol. 525 v°) ; Gilbert Picault, 21 janv. 1533 n. st. (fol. 527) ; Simon Rat et ses communs, 29 février 1530 (fol. 528). — Fol. 530. Table.

1 F 61 (Registre). — In-4°, 538 feuillets, papier (305/205 %).

1525-1587. — Terriers. — Copie du terrier précédent, collationnée le 18 janvier 1576, à la suite de laquelle ont été reliées les pièces suivantes : fol. 527, entrage d'une pièce de terre, dite le Frementaul, consenti à Pierre Josserand et à Hugues Jay, demeurant au village du Bessay, paroisse de Vitry, par Étienne Rousseau, accenseur de la terre de Vitry (date effacée) ; fol. 529, ratification par Jean de Bauffremont d'un bail passé par Étienne Rousseau, jadis fermier de Vitry, à Pierre Josserand (22 octobre 1565); fol. 530, bail à bordelage de la Goutte des Vesvres, paroisse de Cronat, par Jean de Bauffremont à Louis de Vellerot et à Mathieu Moreau, du village de Vernasses, en ladite paroisse : présence de Philippe Rousseau, ancien fermier de Vitry et de Jean Corrier, licencié en lois, habitant de Cusset et bailli de Vitry (22 octobre 1565) ; fol. 531 v°, accense d'une terre à Claude de Roches et Benoît Poitreau, du village de Montarlin, paroisse de Vitry, par Fernand du Mont-Saint-Léger, écuyer, seigneur dudit lieu, surintendant de Jean de Bauffremont : présence de Benoît de la Moloise, curé de Millay, et de Guillaume Protat, sergent de Vitry (31 mai 1567) ; fol. 537, bail à cens par Françoise de la Baume, veuve de Gaspard de Saulx-Tavannes, à Gilbert Satin, chef et maître de sa communauté : présence de Guy de Vaulx, bailli, et de Jean Guyonneau, gruyer de Vitry (12 septembre 1587).

1 F 62 (Registre). — In-4°, 150 feuillets, papier (275/205 %).

1561-1563. — Terriers. — Terrier de la seigneurie de Vitry, reçu par Jean Desbois et Gilbert Grousset, notaires à Bourbon-Lancy, pour Gaspard de Saulx de Tavannes, lieutenant général au duché de Bourgogne, et Jeanne de La Baulme, sa femme, Louis de La Fayette et Anne de Vienne, sa femme, Antoine de Vienne, dit de Bauffremont, Claude et Jean de Bauffremont.— Fol. 1. Étienne Rousseau, procureur des seigneurs de Vitry, requiert l'exécution des lettres à terrier. — Fol. 2. Reconnaissance de servitude et de mainmorte, selon la coutume de Bourgogne, par Louis Moureaul et ses parsonniers. — Fol. 3. Lettres à terrier (Dijon, 18 déc. 1561). – Fol. 5, v°. Commission des notaires, délivrée au nom de Gabriel Lagaron, bailli de Bourbon-Lancy (24 février 1562). — Fol. 6. Procurations données à Étienne Rousseau par les seigneurs de Vitry. — Fol. 13. Reconnaissance de servitude et de mainmorte, de tailles et autres redevances dues par : Pierre et Antoine Tixier et leurs femmes ; Huguenin Nodon et les siens (fol. 17 v°) ; Léonard Patin (fol. 21) ; Oddot Guichart et les siens (fol. 24) ; Benoît Varion ; Léonard Regneaul et leurs parsonniers (fol. 26) ; Anne Vauthier, veuve Jean Desvaulx (fol. 27 v°). — Fol. 28 v°. Reconnaissance de rente par Guillaume Protat. — Fol. 29. Autres, de servitude et de mainmorte, de tailles et autres redevances dues par : Antoine Theullon et les siens ; Martin Millyn (fol. 30) ; Nazaire Rapt et les siens (fol. 32) ; Louis Valle et ses parsonniers (fol. 34) ; Antoine Theulay et les siens (fol. 35 v°) ; Louis Moureaul, maréchal et ses parsonniers (fol. 39 v°. La fin de l'acte manque) ; Louis Valée et ses communs et *personniers* (fol. 43) ; Léonard Serrurier (fol. 49) ; Martin Theullon (fol. 50) ; Gilbert Nodon (fol. 50 v°) ; Louis Moreau, maréchal, et ses parsonniers (fol. 51) ; Léonard Maistre (fol. 53) ; Gilbert Nodon, messire Pierre Desvaulx, prêtre et Gilbert Guyot, *alias* Desvaulx, pour eux et pour leurs parsonniers (fol. 53 v°) ; Gilbert Vevier (fol. 54 v°) ; Jean Villyn et sa femme (fol. 55 v°) ; Anne Vacher, veuve Jean Desvaulx et ses enfants (fol. 56 v°) ; Benoît Bergeron, maréchal (fol. 57 v°) ; Louis Moreau, maréchal (fol. 58 v°) ; Léonard Moureaul (fol. 59 v°) ; Antoine Theullon et ses parsonniers (fol. 65) ; Esme Pontenyer et ses parsonniers (fol. 67) ; Benoît Remusart, *alias* Prevost et ses parsonniers (fol. 74 et 77 v°) ; Léonard Gonneaul et sa femme (fol. 75 v° et 82 v°) ; Jean Claudat et sa femme (fol. 83 v°) ; Huguenin Picault (fol. 86) ; Vincent Picault (fol. 86 v° et 88) ; Georges Peraugier (fol. 87 v°) ; le même et ses consors (fol. 88 v°) ; Simon Claudat (fol. 91 v°) ; Benoît Peraugier et ses personniers (fol 92 v°) ; Guillaume Michelet et Claude Garlaud (fol. 93) ; Gilles Claudat et ses parsonniers (fol. 93 v°) ; Bartholomier Peraugier et ses parsonniers (fol. 94 et 98 v°) ; Claude Bergier et ses parsonnières (fol. 97 v°) ; Antoine Patin, gruyer et forestier des bois de Vitry (fol 99 v°) ; Bartholomier Sarron et autres (fol. 101) ; Pierre et Jean Girard (fol. 108) ; Antoine Girard (fol. 114 v°) ; Claude de Roche et ses parsonniers (fol. 116 et 121 v°) ; Benoit Poictreaul et ses parsonniers (fol. 118) ; demoiselle Anne Breschard, veuve François Cotheret (taille, fol. 119) ; Pierre Jousserand (fol. 119 v° et 127) ; *Médat* Seguin et les siens (fol. 122 v°) ; Ligier Morin et les siens (fol. 127 v°) ; Gilbert Pagnyer et les siens (fol. 130 v°) ; Georges Peraugier (fol. 131) ; Benoîte Esperon, veuve Jean Martin, dit Peraugier (fol. 131 v°) ; Gilles Claudat (fol. 132). — Fol. 133. Assignation en reconnaissance adressée à Robert Burgat, marchand, à Bourbon-Lancy. — Fol. 133 v°. Autres reconnaissances de servitude et de droits dûs par : Quentin et Gilles Moreaul ; Vincent Picauld et Symphorien Pacauld, son parsonnier (fol. 135) ; honorable homme Claude Chalemoux, marchand à Bourbon-Lancy [acte rayé] (fol. 136) ; Jean Galland, dit Colas et autres (fol. 136 v°) ; Philibert Nodin (fol. 139 v°),

— Entrage et reconnaissance au nom de : Pierre Jay (fol. 140 v°) ; Pierre et Jean Jay (fol. 141 v°) ; maître Guillaume Moncontour, avocat au Bailliage de Bourbon-Lancy, pour deux mottes et leurs dépendances et droits (fol. 143 v°). — Reconnaissances de servitude et de tailles par : Claude Gareaul, de Bourbon-Lancy, au nom de demoiselle Pierrette Simonin, veuve Adrien Moton (fol. 147 v°) ; Martin Perreau et Quentin Moreau, communs et parsonniers (fol. 149 v°).

1 F 63 (Registre). — In-4°, 9 et 1274 feuillets, papier (350/245 %).

1607-1626. — Terriers. — Terrier de la baronnie de Vitry, dressé par François Chassenay, pour Jean de Saulx de Tavannes. — Fol. 1 à 9. Table. — Fol. 2 v°. Lettres à terrier (Dijon, 12 janv. 1623). — Fol. 6. Commission de François Chassenay, notaire royal au Donjon. — Fol. 16. Procuration à Jean Gouneaul, curé de Vitry, pour recevoir le terrier. — Fol. 17 v°. Quittance de 3^{lb} 16 s. par les fermiers du tabellion d'Autun et Bourbon-Lancy. — Fol. 18. Autre, par les fermiers du droit de tabellion au Bailliage de Bourbon-Lancy. — Fol. 20. Droits exercés sur la rivière de Loire (l'énumération de ces droits est aux fol. 30 v° — 38). — Fol. 41. Droits seigneuriaux : l'église et le château (fol. 44) ; les chapelles (fol. 44 v°) ; le boulevard (fol. 45) ; le cimetière (fol. 45 v°) ; la vigne ; l'étang de la Verchère (fol. 46 v°) ; l'étang de Gueresse (fol. 47) ; les bois : de Montcocu (fol. 47 v°) ; des Vaux (fol. 48) ; de Suze ; la métairie de Fondis (fol. 48 v°) ; le pré (fol. 49) ; le bois de la Garenne de Challenay (fol. 49 v°) ; foires (fol. 50) et marchés (fol. 52 v°) à Cronat ; péage par terre (fol. 53), la chasse (fol. 53) à la perdrix et aux grosses bêtes ; corvées (fol. 54) ; blairie (fol. 54 v°) ; officiers de justice ; approbation des témoins (fol. 56). — Fol. 57 v°. Justice et droits à Lesme : péage, fol. 69-75. — Fol. 77. Droit de pêche. — Fol. 79. Limites entre la justice de Vitry et celle du Chambon. — Fol. 85. Limites de la justice de Gannat. — Fol. 97 v°. Limites du côté de Maulaix et Ternant. — Fol. 108. Droits : à Cronat ; à Maltat (fol. 120) ; à Lesme (fol. 122 v°). — Fol. 125. Assignation des vassaux.

Dénombrement des héritages tenus des vassaux de la baronnie. Tenanciers : de Pierre de Grandval, sieur de Fraise, à cause de Fraise et de La Baulme (fol. 127) ; du seigneur de La Nocle (fol. 154) ; du seigneur de Ballore (fol. 164) ; du seigneur de Finy (fol. 189) ; du sieur de Breullat (fol. 198) ; du sieur de Champaigny (fol. 227) ; de la commanderie de *Bunay* (fol. 252) ; du sieur du Chambon (fol. 252 v°) ; de l'abbé de Sept-Fonds (fol. 269) ; du curé de Vitry (fol. 283 v°) ; du curé de Cronat (fol. 288) ; du sieur du Martray et du Meuble (fol. 293 v°) ; du sieur de Poussery (fol. 298) ; du sieur d'*Arfois* (fol. 303) ; du prieur de Marcy (fol. 305) ; du sieur de La Chaize et de Villaine (fol. 309) ; du sieur Courtois (fol. 322) ; du sieur de Faulin (fol. 326) ; du prieur du bourg Saint-Lazare-lez-Bourbon-Lancy (fol. 328) ; des héritiers Philibert Motin (fol. 329) ; du sieur du Pont et de La Marche (fol. 330 v°) ; du sieur de Toulonjon (fol. 338) ; du sieur de Serre (fol. 338 v°) ; du sieur de La Serrée (fol. 343) ; du curé de Maltat (fol. 347 v°) ; du curé de Lesme (fol. 348) ; du curé de Ternant (fol. 350) ; de l'hôpital de Bourbon (fol. 352) ; du sieur de Lavault (fol. 358) ; du prieur de Paray (fol. 360) ; du sieur de Baucheront (fol. 364) ; de messieurs de La Praye, lez Bourbon-Lancy (fol. 365 v°) ; du curé de Saint-Léger, de Bourbon-Lancy (fol. 368) ; du sieur d'Ambly (fol. 368 v°).

Fol. 383. Reconnaissances pour la paroisse de Vitry, de redevances dues par : Jean Guionneau, dit Patin, chef et gouverneur de sa communauté, Guillaume Guionneau, *alias* Satin, aussi chef de sa communauté, demoiselle Philiberte Desnay, veuve de Jean Prudhon, sieur des Boutardz, femme de Jean de Grandval, écuyer, sieur du Prenat, Antoinette Patin, femme de Claude Repoux, Gilbert Boullier, sergent et Benoît Sarron : tenure collective de biens de mainmorte (fol. 386 v°) ; Étienne Guionneau, notaire en la baronnie de Vitry, et Jean Guionneau, *alias* Patin, observent que les héritages qu'ils tiennent de Jean Guyonneau, gruyer de la baronnie, et de ses parsonniers, ont été affranchis de la mainmorte par Françoise de la Baulme (fol. 398 v°) ; reconnaissances de tenures par : Benoît Teullon l'aîné, Benoît Teullon le jeune et Claude Poirier, dit Bontemps, chefs de leurs communautés (fol. 404 v°) ; Gilbert Bergier, Gilbert Varion et son parsonnier (fol. 413) ; Gabriel Bourbon, dit Maréchal et Benoît Moreau, dit Pataud, chefs de communautés (fol. 417 v°) ; Antoine Moreau et Gabriel Bourbon, dit Maréchal, chefs de communautés (fol. 428 v°, 439 v°, 474) ; Guillaume Guionneau, *alias* Satin (fol. 439) ; les mêmes et Benoît Moreau, dit Patault, chef de communauté (fol. 470 v°) ; Antoine Moreau (fol. 480) ; Gabriel Bourbon, dit Maréchal, Antoine Moreau et Jacques Desmiers, chefs de communautés (fol. 481 v°) ; Louis Bourrachot, *alias* Vale, chef de communauté (fol. 490) ; Étienne Guionneau, notaire en la baronnie de Vitry, et Guillaume Guionneau, *alias* Satin (fol. 525) ; cinq personniers pour droit d'usage dans les bois et droit de blairie (fol. 528) ; Jean Esperon (fol. 530) ; Jean Lebègue, greffier en chef au Bailliage de Bourbon-Lancy (fol. 533) ; Guillaume Varion, chef de communauté (fol. 536) ; Pierre de Grandval, écuyer, sieur de Fraise, Mourouard, Ambly et La Baume (fol. 539) ;

Philippe Esperon, *alias* Jeandeau, et Louis Bergeron, *alias* Jeandeau, et leurs parsonniers (fol. 543) ; Philiberte Daynay, veuve de Jean Prudon (fol. 552 v°) ; Mathieu Gay, tisserand (fol. 560) ; Jean Dardereulx (fol. 562 v°) ; Louis Esperon et Esme Simonnet, *alias* Durant (fol. 566 v°. En marge, mention de l'affranchissement fait en 1659 ou 1660) ; Claude Poirier, dit Bontemps, pour lui et ses parsonniers (fol. 571) ; Blaise Doreloux (fol. 575) ; Guy Naudon, chef de communauté (fol. 578) — Entrage en faveur de Jean Gouneaul, curé de Vitry (fol. 583 v°). — Reconnaissances de tenures par : Jean Effame, marchand à Vitry (fol. 586) ; Jean Villedieu, maître charpentier au même lieu (fol. 588) ; Philippe Renaud et Aubin Picault, chefs de communautés (fol. 593) ; Benoît Sarron et Philippe Renaud (fol. 618) ; Gabriel Bourbon, dit Maréchal, chef de communauté (fol. 639) ; Ligier Trappe, chef de communauté (fol 643) ; Claude Chapouttot (fol. 652) ; Guillaume Guionneau, Gilbert Delagrange, Nicolas Perraudin, tisserand, Mathieu Bourbon et Pierre Janet, et leurs parsonniers (fol. 661) ; Gilbert Durand, Martin, Louis et Pierre, chefs de communautés (fol. 684) ; Benoît Teullon l'aîné, chef de communauté (fol. 694) ; Hugues Denezeaud, chef de communauté (fol. 697); Benoît Deroche (fol. 702) ; Pierre Dumontet, marchand (fol. 709 v°) ; Dimanche Toreault (fol. 713). — Fol. 722 v°. Transcription d'entrage fait par François Gentil, procureur de Jean de Bauffremont, en faveur de Jean Blondat (2 août 1566) ; reconnaissance des biens spécifiés audit entrage, par Gilbert Pinot (fol. 726). — Fol. 727. Procuration donnée par Jean de Bauffremont à Philippe de Grandval et à François Gentil (Clairvaux, 23 juil. 1566). — Reconnaissance de tenure par Gilbert Poictreault (fol 731); entrage en faveur de Hugues Denizeau, chef de communauté (fol. 733).

Fol. 737. Reconnaissances, pour la paroisse de Lesme, de redevances dues par : Noël et Guy Marion, frères ; Marc et Gilbert Audugier et leurs parsonniers (fol. 746) ; Jean Pierre, Gilbert Poutreaux et leurs parsonniers (fol. 755) ; Ligier Petit, marchand à Bourbon-Lancy (fol. 762) ; le même, avec Pierre Dumontet, marchand à Vitry (fol. 765) ; Claude Durgon, marchand à Bourbon-Lancy (fol. 769 v°) ; André Boussault (fol. 771) ; Guillaume Moucault, avocat (fol. 772) ; Esme Soullard (fol. 774) ; Jacques Burgat, contrôleur au grenier à sel de Bourbon-Lancy (fol. 777) ; Philippe Caruat, maître tailleur d'habits au port du Fourneau (fol. 784 v°).

Fol. 788. Reconnaissances, pour la paroisse de Maltat, de redevances dues par : Claude Pacault et Pierre Lamartine, chefs de communautés ; Jean Blondat, marchand à Issy-l'Évêque, à cause de Jeanne Perreau, sa femme, et Gilbert Totellan, chef de la communauté des Perreau (fol. 806) ; Jean Bernard, chef de communauté (fol. 814) ; François Desbois et ses parsonniers (fol. 818 v°) ; Laurent Feullon, meunier (fol. 827). Nouveau bail à Benoît Rat (fol. 830). Autres reconnaissances par : Pierre Bourrachot, marchand à Bourbon-Lancy (fol. 833) ; Messire Jean Durgon, curé de Saint-Léger, doyen de La Praye-sous-Arcy, chanoine de N.-D. de Bourbon (fol. 842).

Fol. 850. Reconnaissances, pour la paroisse de Cronat, de redevances dues par : Pierre Delamartine; Lazare Core, Gilbert Durand et leurs parsonniers (fol. 861); Noël Bonin (fol. 871) ; Léonard Peraugier, dit Delarue, chef de communauté (fol. 874); Benoît Prost, dit Verdellet, chef de communauté (fol. 882 v°) ; Léonard Peraugier, dit Bourdon, chef de communauté (fol. 902 v°) ; Nicolas Bois et autres (fol. 910); Quantin Gouneaul, marchand à Bourbon-Lancy (fol. 921 v° et 1028 v°) ; Antoine Fellectier (fol. 926 v°) ; Jean Regnaud et autres (fol. 937 v°) ; Blaise Mallenat et ses parsonniers (fol. 957) ; Claude Bergier, dit Decogneuf, et son parsonnier (fol. 965) ; Jean et Jeanne Prevost, dits Moniers (fol. 972 v°) ; Benoît Picaud, *alias* Guionneau, chef de communauté (fol. 978) ; messire Jean Durgon (fol. 1008) ; Pierre Durignault et autres (fol. 1040 v°) ; Gaspard de Balorre, écuyer, seigneur dudit lieu et de Cougnard (fol. 1043 v°) ; Pierre Natif (fol. 1055 v°) ; Alexandre Pontenier, marchand à Cronat (fol. 1057) ; Philippe Cordelier et Jean Jeangermain (fol. 1060) ; Henri Veilleret et ses parsonniers (fol. 1063 v°) ; Gilbert Pellerin, chef de communauté (fol. 1073) ; Michel Veilleret, dit Billaud, chef de communauté (fol. 1079 v°) ; Dimanche Jeangonnain et ses parsonniers (fol. 1085) ; Denis Fleaux, *alias* Picaud, chef de communauté (fol. 1092 v°) ; Charles et Simon Gadots, et leurs parsonniers (fol. 1101 v°) ; Georges Pethion, chef de communauté (fol. 1108); Louis Boudaud, chef de communauté (fol. 1110 v°) ; Philippe Gillet, procureur d'office de la seigneurie de Maulaix, et autres (fol. 1114) ; Léonard Daudon (fol. 1116) ; Denis Galouzat et Toussaint Cyteaud (fol. 1118 v°) ; Jean Cheigne, *alias* Seguinet, et ses parsonniers (fol. 1124 v°) ; Gabriel Gerbault, écuyer, seigneur de La Serrée, paroisse de la Chapelle-aux-Chasses (fol. 1141) ; Pierre de Grandval (fol. 1143) ; Guy Desmaizeaux, apothicaire à Bourbon-Lancy (fol. 1147) ; François de Comarre, écuyer, seigneur de La Marche et du Pont de Cressonne, paroisse de Tannay (fol. 1166) ; Asselin Seguin et Gilbert Vallet (fol. 1168) ; Claude et Pierre Delaud et leurs parsonniers (fol. 1171) ; Antoine Delaud et François Prevost, maîtres de communautés (fol. 1175 v°) ; François Bernard, marchand à la forge des Mauvoisins, paroisse de Cronat (fol. 1179) ;

Sébastien Vaillault, procureur d'office de la baronnie de Vitry (fol. 1180 v°); Gaspard de Balorre (fol. 1188 v°); Gilbert Dubois, marchand à Decize (fol. 1193); Jean Billon, dit Garlaud, chef de communauté (fol. 1196); demoiselle Marie de Laugère, veuve de Claude Tixier, écuyer, seigneur de La Baume (fol. 1218); Jean de Grandval, écuyer, sieur de Champagny, paroisse de Maltat (fol. 1221 v°); Pierre Durignault (fol. 1243 v°); Charles de Meraut, écuyer, seigneur de Finy, paroisse du Pin (fol. 1249). — Fol. 1253. Transaction relative au droit d'usage dans le bois des Écossais (14 octobre 1607), et procuration y relative (fol. 1260 v°). — Fol. 1262 v°. Redevance due par Berthier Natif et autres.

Fol. 1264. Additions, de la main de Chassenay. Reconnaissances de tenures par : Valentin Challemou, grénetier à Bourbon-Lancy ; le même et Claude Durgon, bourgeois de Bourbon (fol. 1264 v°) ; Jean de Grandval, écuyer, sieur de Champagny et de *Tins* [Thaix ?], paroisse de Maltat (fol. 1265); Marc Audugier, marchand à Lesme, et ses parsonniers (fol. 1265 v°). — Fol. 1266 v°. Meix vacants.

1 F. 64 (Registre). — In-4°, 322 feuillets, papier (385/225 %).

1623-1626. — TERRIERS. — Copie, non signée, du terrier précédent. — Fol. 319. Table.

1 F. 65 (Registre). — In-4°, 203 pages, papier (260/195 %).

1725. — TERRIERS. — Copie d'entrages et autres pièces, collationnée par Geoffroy, notaire royal à La Roche-Millay, pour Pierre Bruneau, écuyer, conseiller chevalier d'honneur au Châtelet de Paris, seigneur baron de Vitry, Champlevrier, Champrobert, La Verchère et autres lieux. — P. 1. Entrage consenti par dame Claude de Saulx de Tavannes, épouse d'Antoine de Jaubert, comte de Barault, Baignat et autres lieux, capitaine de Certes en Buch, conseiller du Roi en ses conseils d'État, sénéchal et gouverneur de Bazadais, et ci-devant ambassadeur de France en Espagne ; et par Brocard de Giani, comte de Rispe, seigneur de Dion, époux de Melchior de Grimaldi, en faveur d'Antoine Fouchier, bourgeois de Moulins, sieur des Quantins (21 fév. 1654). — Autres, consentis par Henri de Saulx de Tavannes, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, premier chevalier de la cour de Parlement, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, baron de Vitry, du Donjon, etc., en faveur de : Antoine Desbois, bourgeois à Bourbon-Lancy, 20 avril 1645 (p. 9) ; 4 nov. 1645 (p. 16) ; 11 sept. 1644 (p. 20) ; Léonard de Coneuf, tisserand, à Vitry, 13 sept. 1649 (p. 14) ; 8 sept. 1649 (p. 49) ; Antoine Desbois et Jean Lebègue, avocat à Bourbon-Lancy, 11 sept. 1644 (p. 24) ; Louis Nodon, hôte, à Vitry, 8 déc. 1649 (p. 38) : François Seguin, 28 sept. 1649 (p. 47) ; Madelon Billin, journalier aux Mouilles, paroisse de Cronat, 15 nov. 1647 (p. 55) ; Antoine Dénault, 15 nov. 1647 (p. 57) ; Madelon de Mongorgé, marchand à Cronat, maître de la forge du Pont d'En-Haut ; droit d'utiliser les eaux de la Cressonne et de la Vausille pour faire travailler sa forge, mais non pour faire flotter le bois ou permettre le flottage, 11 août 1650 (p. 76 et 80) ; Léonard Velleret, 11 août 1650 (p. 78) ; Jacques Talpin, 15 nov. 1647 (p. 89) ; François Molleton, 23 juil. 1649 (p. 121) ; Gabriel Gillay, 1er fév. 1648 (p. 147) ; Thomas Jacob, 25 août 1646 (p. 174) ; Georges Marion, 28 sept. 1649 (p. 177) ; Jean Dumay, 28 sept. 1649 (p. 180). — Entrages consentis par Brocard de Giani, comte de Rispe, et Melchior de Grimaldi, sa femme, en faveur de : André de Virgile, écuyer, sieur de La Motte-lez-Maltat, 18 janv. 1661 (p. 35) ; Antoine Faucher, bourgeois de Moulins, 18 oct. 1657 (p. 42) ; Léonard Boiret, 21 déc. 1654 (p. 100). — Autres, consentis par dame Melchior de Bueil de Grimaldi, veuve de Brocard de Giani, en faveur de : Me Louis Delault, notaire royal à Cronat, 27 sept. 1674 (p. 59) ; Blaise Renault, 18 nov. 1683 (p. 94) ; Antoine Bourbon, 12 avril 1689 (p. 136) ; Gaspard Brouillot, 9 oct. 1704 (p. 139) ; Guillaume Bardot, 10 août 1683 (p. 141), 14 nov. 1683 (p. 179) ; Lazare Naty, 8 déc. 1673 (p. 163) ; Claude Trappe, 27 sept. 1674 (p. 165) ; Philippe Gaillard, 25 avril 1703 (p. 172) ; Jacques Bourbon, 29 juin 1703 (p. 189) ; François Martin, maréchal à Vitry, 8 déc. 1673 (p. 195) ; Jean Lavantage, 26 août 1680 (p. 196). — Autres, consentis par Pierre Meunier, fermier de la baronnie, en faveur de : Gaspard Claudat, laboureur, chef de communauté, 5 janv. 1669 (p. 62) ; Cassien Gouneau, bourgeois à Bourbon-Lancy, 10 oct. 1657 (p. 65) ; Léonard Richard, marchand, à Cronat, 4 mars 1655 (p. 97) ; Dimanche Chandier, 26 déc. 1660 (p. 108) ; Gilbert Sardier, 29 janv. 1651 (p. 112) ; Philippe Boulié, 19 août 1660 (p. 115) ; Gilbert Goujon, vigneron, à Cronat, 13 juin 1650 (p. 118) ; Léonard Guionot, 21 juin 1650 (p. 123) ; René Bertrand et Jean Gainart, marchands, à Cronat, 13 juin 1650 (p. 130) ; Charles Beurière, 29 juin 1650 (p. 144) ; Jean Laurent, sergent à Vitry, 9 déc. 1649 (p. 151) ; Claude Repoux, 11 nov. 1649 (p. 153) ; Louis Naudon, hôte, à Vitry, 9 déc. 1649 (p. 155) ; Thomas Jacob, 9 déc. 1649 (p. 157) ; Nicolas Dumonsault, 3 déc. 1653 (p. 169) ; Henri Durgon, praticien à Bourbon-Lancy, 4 juin 1678 (p. 186) ; Émiland Langeron, 28 mai 1668 (p. 192) ; Jean Gamet, marchand, à Cronat, 13 juin 1650 (p. 200). — Autres, consentis par Pierre Bruneau, en faveur de : Lazare Renault, veuve de François Michelet, 3 mai 1718

(p. 72); Pierre Desbots, 20 mai 1717 (p. 91); Pierre Lambert, corroyeur, 26 oct. 1717 (p. 148). — Autres, consentis par Lazare-Gaspard de Saulx de Tavannes, comte de Villefranche, baron de Vitry et du Donjon, en faveur de: Jean de Grandval, écuyer, sieur de Champagny et de Thaix, 11 sept. 1632 (p. 82); Claude Belin, 25 mars 1634 (p. 105); Jean Jeangonin, le jeune, 2 août 1635 (p. 128); Benoît Viviant, 26 févr. 1634 (p. 142); Jeanne Souvery, veuve de Claude Durégon, bourgeois de Bourbon-Lancy, 18 déc. 1634 (p. 161); Philippe Éperon, 5 janv. 1633 (p. 167); Émé Souillard, 17 mars 1634 (p. 170); Pierre Bourachot, marchand à Bourbon-Lancy, 3 mai 1633 (p. 182). — Autres, consentis par Jean de Bauffremont, chevalier, baron de Clairvaux, Orme, Chateauvillain, Vitry, etc., en faveur de: Gilbert et Blaise Malna, 20 mars 1566 (p. 132); Huguenin Nodon, 23 mars 1566 (p. 198). — Autre, consenti par Sébastien Barbier, apothicaire du roi, demeurant à Bourbon-Lancy, en faveur de Gilbert Thevenet, vigneron, à Vitry, 13 sept. 1668 (p. 125). — Autre, consenti par Louis-Claude de Marion de Druy, abbé commendataire de Rigny, fondé de procuration de la marquise de Druy, baronne de Vitry; en faveur de Claude Jacob, marchand, à Maltat, 6 oct. 1705 (p. 184). — Affranchissements, par Henri de Saulx de Tavannes, de biens de mainmorte tenus: par Antoine Fouchier, 8 mars 1653 (p. 26), 14 avril 1652 (p. 29); par Blaise Berger, 1er juillet 1653 (p. 85). — Reconnaissances de tenures, envers Henri de Saulx de Tavannes, par: Jean Favero, huissier de salle en la maison du duc d'Enghien, et Catherine Greffier, sa femme, 24 nov. 1644 (p. 32); Madelon de Mongorgé, marchand, à Cronat, 10 août 1650 (p. 70). — Transactions: sur une dîme de blé, entre Jean de Saulx de Tavannes et Jean et Gilbert Poytreaux, 24 juil. 1603 (p. 52); sur des redevances: entre le seigneur de Vitry et Jean Renauld, dit Durand, 23 août 1629 (p. 135); entre Henri de Saulx de Tavannes et Guy et Georges Marion, 7 janv. 1651 (p. 159). — Transfert de tenure par Jean Durgon, bourgeois de Bourbon-Lancy, à Pierre Duc, tisserand, à Vitry, 5 mars 1668 (p. 175).

1 F 66 (Registre). — In 4°, 58 feuillets, papier (270/200%).

Vers 1600. — Lièves. — « Liève de la terre, justice et seigneurye de Vitry appartenant à puissante dame Françoise de la Baulme ». Relevé des redevances dues d'après les indications d'un terrier perdu; indication des tenanciers et de ceux qu'ils ont remplacés; quelques mentions des recettes effectuées pour l'année 1601. On ne relèvera ici que les noms des fonctionnaires, des nobles et des ecclésiastiques. — Fol. 1. *Vitry*. Jean Guyonneau, gruyer. — Fol. 4 v°. *Montigny*. — Fol. 6 v°. Demoiselle Claire de Semur, au lieu de Philippe Petit, sieur d'Ambly. Fol. 7 v°. *Brain*. Noble Claude de Balorre: taille due à la Saint-Nazaire. — Fol. 10 v°. *Gentenay*. — Fol. 11 v°. *Lesme*. — Fol. 12. Robert Burgat, au lieu de Jean de Bauchereau, sieur de Serre. — Fol. 13 v°. Les héritiers de François Cotherel, écuyer. — Fol 15. Claude Challemoux, au lieu de Pierre Challemoux, son père, « en son vivant canonnier du Roy ». Fol. 19. *Bolargues*. — Fol. 23. *Aux Clouz* et *La Cornille*. Messire Pierre Desvaulx, prêtre, Gilbert et Pierre Guyot, ses parsonniers. — Fol. 24 v°. Philippe de Grandval, écuyer, sieur de Finy, au lieu de Faulque de Préault, sa grand'mère — Fol. 25. *La Chappe*. — Fol. 26 v°. *Achard*. — Fol. 29. Chaleny — Fol. 32. *La Grande Marchie*. — Fol. 34 v°. Blanot. — Fol. 36. *Vernasses*. — Fol. 37. *Vellerot*. — Fol. 39. *La Loge* et *Marcy*. — Fol 41. *Vellerot*. — Fol. 42. *Montangon*. — Fol. 44. *Colonges* et *les Amiots*. — Fol. 45 v° Dimanche Thollin, Jean et Claude Michellet, au lieu de François de la Baulme et de Jean du Vignault. — Fol. 46. *Cronat*. — Fol. 46 v°. *Phorien* et Guichard Thibaudat, pour la tuilerie de Vitry, jadis tenue par Jean Grandgonin. — Fol. 50 v°. *Villers-sur-Somme*. — Fol. 54. Messire Benoît de La Moloise, 25 sous pour accense, sa vie durant, de la motte du château de Vitry. — Fol. 54 v°. Concession du droit de vendre vin à Igornay en faveur de Jean Chevalier, et permission donnée à Me Henri de chasser toute espèce de bêtes, sauf le cerf (sans date).

1 F 67 (Registre). — In-4°(1), 257 feuillets, papier (294/210%).

1680-1717. — Lièves. — « Liève de la terre et baronie de Vitry-sur-Loire, appartenant à puissante dame Melchior de Bueil de Grimaldis, où sont énoncés les reçus des cens, rentes, blairies et autres droits dûs à la dite baronie, faite par Mr l'Abbé de Druys, au nom de la dite dame ». (Titre sur papier collé au plat de la reliure). — Fol. 1. Table, suivant l'ordre du terrier de 1625. — Fol. 8. Succession des seigneurs de Vitry, depuis Alix de Bourbon. Relevé des droits seigneuriaux énumérés dans le terrier de Chassenay. — A partir du fol. 19, relevé des « rentes et devoirs » dûs par les habitants des diverses paroisses, avec la mention, en marge, des paiements annuels et des modifications de tenure. On relèvera ici les noms des tenanciers et la mention des documents postérieurs au terrier.

Fol. 19. Rentes et devoirs dûs par les habitants de la paroisse de Vitry, Jean Guionneau, dit Patin, et ses par-

(1) Reliure à plats gaufrés, desquels ont été dégagées des lettres d'indulgences imprimées au début du XVIe siècle.

sonniers. — Fol. 19 v°. Entrage par Lazare-Gaspard de Saulx de Tavannes en faveur d'Étienne Gueneau et de Joseph Lavantage (14 sept. 1634) ; autre, par Melchior de Bueil, en faveur de Jean Lavantage (26 août 1680). — Fol. 20. Benoît et Étienne Tuillon et Claude Poirier, dit Bontemps ; Gilbert Berger et ses parsonniers ; Guillaume Guionneau, *alias* Satin ; Guillaume Varion et ses parsonniers. — Fol. 20 v°, Claude Poirier, dit Bontemps, et ses parsonniers ; Léger Trappe (carpots). — Fol. 21 et v°. Léger Trappe et ses parsonniers (carpots); Benoît Tuillon, chef de communauté (carpots). — Fol. 22. Jean Blondat, marchand à Issy-l'Évêque, et ses parsonniers. — Fol 22 v°. Laurent Fuillon, meunier au moulin Perreau. Entrage consenti par Henri de Saulx de Tavannes, au profit de Me Antoine Desbois, fermier du péage de Vitry et Jean Le Bègue, avocat à Bourbon-Lancy (11 sept. 1644. — Fol. 23. Autres entrages consentis par le même, en faveur de : Antoine Desbois (20 avril 1645) ; Jean Faverot, huissier de salle en la maison du duc d'Enghien (24 nov. 1644) ; fol. 23 v° : Léonard de Coneuf, tisserand à Vitry (13 sept. 1649), biens affranchis en faveur du sieur Mouteau, par sousseing privé du 15 fév. 1691. Affranchissements de biens et terres, par le même seigneur, en faveur d'Antoine Foucher, bourgeois de Moulins (14 avril 1652, carpots). — Fol. 24. Entrages audit Antoine Foucher, par le comte de Rispe et la comtesse de Barrault (21 fév. 1654 ; 18 octobre 1657). — Fol. 25. Louis Bourrachot, *alias* Vallée, chef de communauté. En marge, mention qu'en 1680 l'article des Vallée est divisé en 18 portions, tenues par Moutteau, médecin, Louis Bourbon et Madelon Lamartine, ses métayers, et Blaise Bourrachot, métayer de la *lieutenante* Le Bègue. — Fol. 26. Entrages par Henri de Saulx de Tavannes, en faveur de : Léonard de Coneuf (28 sept. 1649) et François Seguin, vigneron à Vitry (28 sept. 1649). — Fol. 26 v°. Gabriel Bourbon, dit Maréchal, et Benoît Moreau, dit Pacaut, chefs de communauté. En marge, mention de l'affranchissement, par Henri de Saulx de Tavannes, en faveur de Valentin Challemoux, sieur du Brouillat, du domaine *des Maréchaux* de Montigny, par lui acquis par décret sur Gabriel, Jean et Pierre Bourbon, de la communauté des Maréchaux (27 janv. 1649). — Fol. 27. Les mêmes et Antoine Moreau, aussi chef de communauté. — Fol. 27 v°. Claude Durand, *alias* Maréchal ; Antoine Moreau, Gabriel Bourbon et Jacques Dermier, tous trois chefs de communautés. — Fol. 28. Léonard Perauger, dit de la Rue, chef de communauté. — Fol. 28 v°. Entrage par Henri de Saulx de Tavannes à Benoît Sailly, vigneron à La Chappe, paroisse de Cronat. — Fol. 30. Étienne Guionneau, notaire en la baronnie de Vitry, et Guillaume Guionneau, *alias* Satin, chef de communauté — Fol. 30 v°. Philippe Renaud et Aubin Picaud, chefs de communautés. — Fol. 31. Jean Esperon, clerc ; Louis Esperon et Edme Simonet, *alias* Durand. Affranchissement par le comte de Rispe des biens reconnus par Louis Esperon, au profit de Charles Gouneau, notaire à Bourbon-Lancy (acte reçu Jacquelin, notaire à Épinac, 19 janv. 1661). Entrage par Lazare-Gaspard de Saulx de Tavannes, au profit de Jean Esperon (1er janv. 1633). — Fol. 31 v°. Autres entrages par le même, en faveur d'Edme et Benoît Simonet (30 déc. 1632) et dudit Charles Gouneau, notaire (9 avril 1649). — Fol. 32. Blaise Doreloux ; Me Jean Gouneau, prêtre, curé de Vitry ; Jean Villedieu, maître charpentier à Vitry ; Léger Petit, marchand à Bourbon-Lancy (v°) ; le même, avec Pierre Dumontet, clerc et marchand à Vitry, et Marin Billaud. — Fol. 33. Me Jean le Bègue, greffier en chef au Bailliage de Bourbon-Lancy ; Jean et Jeanne Prost, dit Meniers, frères, à Broin, paroisse de Cronat ; Mre Jean Durgon, curé de Saint-Léger-lez-Bourbon-Lancy, doyen de La Prée. — Fol 33 v°. Mention d'un affranchissement de biens par la Maréchale de Tavannes, reçu Renard, notaire royal (1500). — Fol. 34. Pierre de Grandval, écuyer, seigneur de Fraise, Mauroy, Ambly et La Baume. « Le 12 may 1633, permission a esté donnée à Mr de Fraize de faire pacager ses bestiaux de ses domaines de Fraize dans la Grande Marcie, de grace specialle, par contract receu Delaud. La grosse *deficit*. » — Fol. 34 v°. Philippe Esperon, *alias* Jeandeau, Louis Bergeron, *alias* Jeandeau, et leurs parsonniers ; Jean Durgon, prêtre. Affranchissement par Lazare-Gaspard de Saulx de Tavannes, de tous les meix et héritages appartenant audit Durgon et à : Me Adrien Navetat, prêtre, trésorier de N. D. de Bourbon ; Me Jacques Challemoux, contrôleur de la maison de Monseigneur le Prince ; Me Sébastien Vaillant, procureur d'office de Vitry ; Pierre Andrieu, maître apothicaire à Bourbon ; Pierre Bourrachot ; Me Gilbert Pinot, procureur à Bourbon et sa famille ; et Philippe Desdames, serrurier audit Bourbon (reçu Delaud, notaire royal à Cronat, 19 avril 1633). — Fol. 35. Entrage à Jean Bergeron, par Henri de Saulx de Tavannes (8 déc. 1649). — Fol. 35 v°. Philiberte Desnay, veuve de Jean Prudon, sr de Boutar, femme de Jean de Grandval, écuyer, seigneur de Prenat; Benoît Deroche. Affranchissement de biens par Henri de Saulx de Tavannes, en faveur de Valentin Gouneau, bourgeois de Bourbon (reçu Bretin, notaire royal à Bouton, 9 juin 1647). Autorisation de pacage à la Grande Marchie, donnée par Lazare-Gaspard de Saulx de Tavannes à Claude Deroche et autres (12 mai 1633). — Fol. 36. Dimanche Toureau et ses parsonniers.

Affranchissement du domaine Toureau (9 juin 1647). — Fol. 36 v°. Entrages par la comtesse de Rispe en faveur du sieur Bardot (14 nov. 1683 ; 3 déc. 1682). Autorisation de pacage à la Grande Marchie, donnée à Gilbert Thoreau et autres par Lazare-Gaspard de Saulx de Tavannes (12 mai 1633). — Fol. 37. Bail à cens, consenti au sieur Bardot, d'héritage dépendant du fief de Finy (7 mars 1685). — Fol. 37 v°. Mathieu Gay, tisserand; Guy Nodon, chef de communauté. — Fol. 38. Jean Effame, marchand à Vitry ; Benoît Sarron et Philippe Renaud. — Fol. 38 v°. Claude Chapotot; Gilbert Durand, Martin et Louis Pierre, maîtres et chefs de leurs communautés. Autorisation de pacage à la Grande Marchie, accordée à Pierre Lamartine, chef de la communauté Chapotot, par Lazare-Gaspard de Saulx de Tavannes (Delaud, notaire. 12 mai 1633. Mention rayée, l'insertion étant faite au fol. 39 v°). – Fol. 39. Antoine Pelletier. Entrage par Henri de Saulx de Tavannes en faveur de Mathieu Demier (23 septembre 1649); autre en faveur de Pierre Musnier (17 oct. 1657). — Fol. 39 v°.) Autre entrage en faveur du même (8 déc. 1673) et affranchissement du domaine Chardon et Chenavé, qu'il exploite, par la comtesse de Rispe (28 sept 1674); autre affranchissement de biens pour le même (8 déc. 1673). — Fol. 40. Guillaume Guionneau, *alias* Satin, et quatre personniers, dont Nicolas Perraudin, tisserand. — Fol. 40 v°. Michel Velleret, dit Billaud, chef de communauté, au domaine Billaud. Mention d'affranchissement de ce domaine par la comtesse de Rispe (Reçu Delaud, notaire, 10 oct. 1679. En marge : *deficit*). Louis Boudaut, chef et gouverneur de communauté. — Fol. 41. Mention de l'affranchissement des biens reconnus par Boudaut, consenti par la comtesse de Rispe, en faveur du sieur Carré (Delaud, 10 oct. 1679. *Deficit*). Philippe Gilet, procureur d'office de Maulaix, et autres héritiers de Simon Velleret, Laurent Baudin. – Fol. 41 v°. Jean Blondat, M° Gilbert Pinot, fils de dame Isabeau Girard. Affranchissement des domaines de La Croix et Blondat et des moulin et étang Esmery, autrement dits du Ruaux de la Serrée, consenti par Henri de Saulx de Tavannes en faveur de Gilbert Pinot, portant en outre entrage de différentes terres (28 janv. 1649). — Fol. 42. Hugues Denizeau, dit Bagot, chef et gouverneur de communauté. Réduction des charges d'un entrage (6 juillet 1683). — Fol. 42 v°. Entrage à François Molleton par Henri de Saulx de Tavannes (23 juillet 1649). Pierre Dumontet, clerc et marchand à Vitry. — Fol. 43. Gilbert Poitereau. Vente d'une terre à Louis Girier, vigneron à Vitry, par Blaise Dorloux, maître et chef de communauté (Reçu Étienne Guionneau, notaire juré de la baronnie de Vitry, 22 juil. 1619).

Fol. 45. Nouveaux entrages, dans la paroisse de Vitry, faits après le terrier de 1625. Le premier, consenti par Jean de Saulx de Tavannes, à Guillaume Caruat, relatif au moulin de la Verchère (Reçu Joseph Jacquand, notaire royal à Bourbon, 22 sept. 1629. Mention : *deficit*). Autre par Lazare Gaspard de Saulx de Tavannes à Philippe Esperon (Delaud, notaire, 5 janv. 1633); transféré à Moutteau, contrôleur au grenier à sel de Bourbon (Reçu par Renard, 25 oct. 1683). — Fol. 45 v°. Autre, par le même à Claude Carré, de terres, bruyères et pâturages où il construira sa maison et qu'il mettra « en nature de labourage et prey... sans abbattre aucun chesne » ; ledit entrage portant droit de champoyer et pacager dans les usages de la baronnie, moyennant paiement du droit de blairie (Delaud, notaire, 18 sept. 1634). — Fol. 46. Entrages à Robert Grandjean (18 sept. 1634) et Émiland Langeron (3 février 1640), tous deux avec mention : *deficit*. — Fol. 46 v°. Autre à : Émiland Langeron (1er avril 1652; 28 mai 1668); Émiland Boiret, 16 mars 1635 (fol. 47); Gilbert Thoreau, 16 mars 1635 ; Jean Pindon, 9 nov. 1635 (*deficit*; fol. 47 v°); Nicolas Boy, 3 avril 1637; Thomas Jacob, 25 août 1646 (fol. 48); Claude Repoux, 11 nov. 1649; Louis Nodon, hôte à Vitry : entrage des toit et étable de justice, où seront conduits les bestiaux pris en mésus dans la paroisse de Vitry, 8 déc. 1649 (fol. 48 v°); Jean Laurens, sergent à Vitry, 9 déc. 1649 (fol. 49); Thomas Jacob, 9 déc. 1649; Charles Burrier, 29 juin 1650 (fol. 49 v°); Claude Trappe, 27 sept. 1674 et 25 août 1683; Benoît Poitereau, 6 nov. 1650 (fol. 50); Guy et Georges Marion, 7 janv. 1651 ; Léonard Boiret, 21 déc. 1654 (fol. 50 v°), remplacé par Léonard Baudin et Pierre Boiret, 19 sept. 1655 ; Jean Baujard et Pierre Boiret, 24 mars 1668 ; Antoine Lambert, 3 déc. 1655 (fol. 51); Nicolas Dumonceau, 3 déc. 1655 ; François Martin, maréchal, 8 déc. 1673 (fol. 51 v°); Lazare Naty, 8 déc. 1673 ; vente par Naty à Louis Bourbon et remise à Madelon Vallet, métayer, 16 août 1686; Étienne Fontignot, 19 août 1674 (fol. 52); Madelon Valet, métayer, 27 mars 1692 ; Germain Duplessis, 26 août 1680; Pierre Poitereau, 31 janv. 1582, et cession par Gilbert Poitereau à Françoise Ladvenier, femme séparée de biens d'Antoine Vaillant, marchand à Garnat, 28 sept. 1686; Philibert Hubert, 1686 (fol. 53); François Larmurier, s. d.

Fol, 54. Rentes et devoirs dûs par les habitants de Lesme. Noël et Guy Marion. Entrage par Henri de Saulx de Tavannes à Georges Marion (Bretin, notaire royal à Bourbon (28 sept. 1649). — Fol. 54 v°. Marc et Gilles Audugiers et leurs personniers. Réglement à 30 s. par an du *dîner de blairie* (14 mars 1684). Léonard Perauger, dit

Bourdon, chef de communauté. — Fol. 55. Pierre de Grandval. Valentin Challemoux, grénetier à Bourbon-Lancy. Entrage de La Motte Véliot, consenti au sieur du Brouillat (Jacquand, notaire, 4 mai 1684). — Fol. 55 v°. Les Natys. Entrages par Lazare-Gaspard et Henri de Saulx de Tavannes, à Gilles Audigier, de certaines accrues (30 déc. 1632 et 5 mars 1630. Assujettissement aux carpots). — Fol 56. Autres entrages à Gilles Audigier (10 mars et 17 mars 1634). Affranchissement d'un domaine consenti par la comtesse de Rispe au profit du sieur du Brouillat (18 déc. 1678. *Deficit*). Jean de Grandval. Réduction des redevances (27 janv. 1649) et mention d'un affranchissement, 17 août 1689 [cf. fol. 173 v°]. — Fol. 56 v°. Jean Pierre et Gilbert Poitereau et leurs personniers. Entrage en faveur d'Étienne Thevenet (3 juil. 1675. *Deficit*. — Fol. 57. Edme Souillard et entrage en sa faveur (7 mars 1634). Jacques Burgat, praticien et contrôleur au grenier à sel de Bourbon: contestation pour la condition de mainmorte. — Fol. 57 v°. Entrage à Gilbert Dubois, marchand à Cronat (9 sept. 1634. Rayé). Affranchissement par Henri de Saulx de Tavannes, en faveur de Jean Durgon, bourgeois à Bourbon-Lancy, des domaines: Bontemps, Bailly, *alias* Souillard, et Bouleteau, *alias* Duplessis (Bretin et Gouneau, notaires, 28 janv. 1649). — Fol. 58. Entrage à Jean Dumeix (28 sept. 1649) et Georges Marion (16 janv. 1655). — Fol. 56 v°. Philippe Caruat, maître tailleur d'habits au port du Fourneau. Augmentation des redevances, par contrat passé entre Henri de Saulx de Tavannes et Symphorien Babut (Belisme, notaire à Sully, 24 août 1644). Claude Durgon, marchand à Bourbon.

Fol 61. Nouveaux entrages faits à Lesmes, après le terrier de 1625. Entrages et transactions en faveur de: Philibert Cartelier, 22 avril 1640 *(deficit)*; Claude Durgon, avec affranchissement, 13 avril 1652 *(deficit)*; Jeanne Souvery, veuve de Claude Dargon, 18 déc. 1634 (fol. 61 v°); Antoine Foucher, bourgeois de Moulins; bien affranchi de mainmorte, avec pouvoir de tenir un bateau sur la Loire pour la desserte (18 oct 1657); Jeanne Souvery: deux moulins, l'un à grains, l'autre à drap, sur la Somme, et l'étang Prothée, 30 janv. 1645 (fol. 62); Gaspard de la Molaise: droit de pacage et d'usage dans les bois *communs et usagers* de Lesme, même pour « ses porcs en temps de glandée », 28 sept. 1674.

Fol. 64. Rentes et devoirs dûs en la paroisse de Maltat, Claude Pacaut et Pierre Lamartine, chefs de communautés. — Fol. 64 v°. Jean Bruard, chef de communauté. Entrage (carpots) à Jean Lamartine, dit Grandbois (7 mai 1637, *deficit*). Permission de pacage dans la Grande Marchie accordée à Pierre Lamartine (12 mai 1633). — Fol. 65. Jean Blondat, marchand à Issy-l'Évêque, et ses personniers. — Fol. 65 v°. François Desbots, Gilbert et Pierron Desbots. — Fol. 66. Benoît Rat. — Fol. 66 v°. Pierre Bourrachot, marchand à Bourbon. Affranchissement par Lazare-Gaspard de Saulx de Tavannes, en faveur de Jean Durgon (Delaud, notaire, 19 avril 1633). Entrage à Pierre Bourrachot (3 mai 1633).

Fol. 69. Nouveaux entrages faits à Maltat, après le terrier de 1625. Entrages et autres titres en faveur de: Jean Pignier et autres, 11 sep. 1632; André de Virgile, écuyer, s[r] de La Motte-lez-Maltat, 18 janv. 1661 *(deficit)*; Louis Humbert, maître de la communauté des Thevenots; droit de pacage à la Grande Marchie, 12 mai 1633; Jean Durgon, doyen de La Prée, 20 juil. 1635 (fol. 69 v°; *deficit*); Guy Vanon, puis François Tixier, 27 fév. 1640 (fol. 70; *deficit*); Simon Desbaux et Benoît Dumont, communs en biens, 29 mars 1640; Léonard Boiret, tailleur d'habits à Maltat, 1[er] fév. 1657 (fol. 70 v°); Pierre Duc, tisserand à Vitry, 5 mars 1668; Henri Durgon, praticien à Bourbon, 4 juin 1678 (fol. 71).

Fol. 74. Rentes et devoirs dûs en la paroisse de Cronat. Pierre Delamartine. Nicolas Boy et autres. Bonot Picaud, *alias* Guionneau, chef de communauté (fol. 74 v°). — Fol. 75. Entrage à Étienne Gueneau [cf. fol. 19 v°]. — Fol. 75 v°. Lazare Coré, Gilbert Durand et leurs personniers. — Fol. 76. Noël Bonin. Pierre Duvignaut et autres. Gaspard de Balorre et Jean Petit, Charles et Simon Godot, Dimanche Delaloge et leurs parsonniers (fol. 76 v°). Fol. 77. Gaspard de Balorre et François Duvignaud. Affranchissement par Melchior de Bueil en faveur d'Étienne Maillard, marchand à Ballore (Delaud, notaire à Cronat, 27 nov. 1678). Benoît Prost, dit Verdelet, chef de communauté (fol. 77 v°). — Fol. 78. Cassien Gouneau, bourgeois et marchand à Bourbon-Lancy: étang et moulin du Ruau de la Serrée, affranchis le 28 janv. 1649 [cf. fol. 41 v°]. — Fol. 78 v°. Jean Renaud et autres. Entrage par Jean de Saulx de Tavannes à Gilbert et Blaise Maillenat (Faulcourier, notaire, 21 mars 1566). — Fol. 79. Blaise Maillenat, le jeune, et ses parsonniers, Claude Berger, dit de Cogneuf. Affranchissement du meix Berger en faveur de Pierre Andrieu (16 mai 1647). Entrage en faveur de Dimanche Sardier (26 oct. 1660). — Fol. 80. Blaise Maillenat, l'aîné, et ses parsonniers, Edme Maillenat et le sien. Affranchissement du 19 avril 1633, en faveur de Jacques Challemoux [cf. fol. 34 v°]. — Fol 80 v°. Jean Billin, dit Garlaud, chef et gouverneur de communauté. Affranchissement [cf. fol. 34 v°]. — Fol. 81. Pierre Natys, Philippe Cordelier et Jean Jeangonin. — Fol. 81 v°. Mention d'accense d'une dîme (4 juillet 1675). Gaspard Naty, accenseur d'un entrage fait à Nicolas Tarin,

comportant droit d'usage dans le bois des Écossais (entrage du 10 janv. 1634). Le même, accenseur d'entrage (Bretin, notaire, 15 nov. 1647) fait à Jacques Talepin. Entrage en faveur de Gilbert Sardier (29 janv. 1651). — Fol. 82. Alexandre Pontenier, marchand à Cronat. — Fol. 82 v°. Henri Velleret et ses personniers. Affranchissement *(deficit)*, au profit de la lieutenante Le Bègue, des domaines : Velleret, Pellerin, Moreau et Recie (Delaud, notaire, 20 octobre 1679). — Fol. 83. Gilbert Pellerin, chef de communauté. La lieutenante Le Bègue. Entrage à Madelon Billin, 15 nov. 1647 (fol. 83 v°). — Fol. 84. Entrage au profit de la lieutenante Le Bègue (20 oct. 1679. *Deficit*). Entrage du 11 sept. 1644 [cf. fol. 22 v°]. Autre, en faveur d'Antoine Denaux (15 nov. 1647). — Fol. 84 v°. Dimanche Jeangonin et ses personniers. Affranchissement de biens par Lazare-Gaspard de Saulx de Tavannes (3 avril 1637). Amortissement des rentes et devoirs au profit de Valentin Challemoux (Gouneau, notaire, 28 janv. 1649). — Fol. 85. Denis Fleau, *alias* Picaud, chef de communauté. Mention d'affranchissement par le sieur du Brouillat. Philippe Cordelier et Jean Jeangonin. — Fol. 85 v°. Henri Galouzat et Toussaint Citeau. Affranchissement [cf. fol. 34 v°]. — Fol. 86. Jean Cheigne, *alias* Seguinet. Mention d'affranchissement. Guy Demezeau, apothicaire à Bourbon-Lancy (fol. 86 v°). — Fol. 87. François Descorailles. Antoine Delaud, maître et chef de communauté. François Bernard, marchand à la forge des Mauvoisins (fol. 87 v°). Fol. 88. Africain Seguin et Gilbert Vallet. Entrage [rayé, faute de jouissance] à Gaspard Claudat (5 janv. 1669). — Fol. 88 v°. Claude et Pierre Delaud et leurs personniers. Mention de droits d'usage au bois des Écossais. Entrage en faveur de Me Louis Delaud, notaire royal à Cronat (27 sept. 1674). — Fol. 89. Me Sébastien Vaillant, procureur d'office de la seigneurie de Vitry. Mention d'affranchissement [cf. fol. 34 v°]. Gaspard de Ballore (fol. 89 v°). Gabriel Gerbaud, seigneur de La Serrée. Gilbert Dubois, marchand à Decize. — Fol. 90. Marie de Laugère, veuve de Claude Tixier, seigneur de La Baume. Entrage à Jean Jeangonin, le jeune (2 août 1635), renouvelé en faveur de Léonard Richard (4 mars 1655). — Fol. 90 v°. Anne Leclerc, veuve de Louis Rose. Pierre Duvignaut et autres — Fol. 91. Charles de Méran, écuyer, seigneur de Finy et de Méran. Georges Pethion, chef et gouverneur de communauté. — Fol. 92. Jean de Grandval, écuyer, seigneur de Champagny. Pierre de Chargères, écuyer, seigneur de Montigny et en partie de Finy. Entrage au seigneur de Champagny (11 sept. 1632). — Fol 92 v°. Valentin Challemoux, grénetier à Bourbon, et Claude Durgon, bourgeois de cette ville. Marc Audigier, marchand à Lesme, et ses personniers. Le toit de justice, accensé à Anne Leclerc.

Fol. 95. Nouveaux entrages faits à Cronat après le terrier de 1625. Entrages et autres titres en faveur de : Nicolas Tarin, 10 janv. 1634 [cf. fol. 81 v°] ; Benoît Vincent, 26 fév. 1634 (fol. 95 v°) ; Claude Belin, 25 mars 1634 (fol. 96) ; Léonard Léger, fendeur de bois à Cronat, 25 mars 1634 (fol. 96 v°) ; Jean Petit, 28 sept. 1634 (fol. 97); Jean Lamartine, 7 mai 1637 (rayé) ; Benoît Huguenin, 10 août 1638 (*deficit*) ; Lazare Broichot, tisserand, 20 oct. 1647 (fol. 97 v°) ; René Bertrand et Jean Gamet, marchands à Cronat, 13 juin 1650 ; Jean Gamet, 13 juin 1650, et transfert à Gilberte Bordet, 29 janv. 1717 (fol. 98) ; Gilbert Goujon, 13 juin 1650 ; Léonard Guioneau, 21 juin 1650 (fol. 98 v°) ; Madelon de Moncorger : un moulin sur la Vauzelle, avec le cours d'eau pour l'usage du moulin seulement et sans y pouvoir faire flotter du bois, et sans préjudicier à la banalité des moulins de Vitry, 10 août 1650 ; le même, 11 août 1650 [cf. 1 F. 65, p. 76 et 80] : en marge : « On a détruit le moulin et la forge est tombée » ; déclaration, reçue Belisme, notaire à Sully, par laquelle François Bernard, sergent royal à Cronat, se désiste de toute prétention sur les rivières de Vauzelle et de Cressonne (fol. 99) ; autre déclaration semblable, devant le même notaire, par Léonard Velleret, relative à la Vauzelle et au pont de Cressonne (11 août 1650) ; Blaise Berger, hôte à Cronat (affranchissement), 1er juil. 1653 (fol. 99 v°) ; Léonard Richard, 4 mars 1655 (rayé) ; Cassien Gouneau, bourgeois de Bourbon-Lancy, 10 oct. 1657 et 22 fév. 1686 (fol. 100) ; Philippe Bouillier, 19 août 1660 ; Louis Latour et ceux qui lui ont été substitués (fol. 100 v°) ; Jean Gondard ; les étangs pratiqués aux Augères, près Chalnay (fol. 101) ; Michel Chandioux, tailleur d'habits à Cronat, 21 avril 1664 ; Jean Goujon, charpentier à Cronat (s. d.), acte reçu : Virot, notaire à Cronat (fol. 101 v°. *Deficit*) ; Sébastien Vaillant, procureur d'office de Vitry (s. d. ; *deficit*) ; Michel Couturier, 13 oct. 1683, reçu : Moncorger, notaire *baronique* (fol. 102) ; François Brureau, 10 nov. 1683 : entrage sans contrat, mais sur billet signé de la comtesse de Rispe, attendu le peu de conséquence ; Louis Langeron (fol. 102 v°. *Deficit*) ; Blaise Renaud, 18 nov. 1683 ; doubles rayés (fol. 103) ; Antoine Bourbon, 12 avril 1689 (fol. 103 v°) ; Esme Pierre, 19 janv. 1651 (*deficit*).

Fol. 104. Entrages en d'autres paroisses. *La Nocle*. Entrage à Jacques Guenet, marchand à La Nocle, « d'un cros et pescherie propre à faire estang, appellé le Cros au Gendarme », au finage de Maulaix, avec pouvoir d'y faire un étang, 14 avril 1634. — Fol. 104 v°. *Saint-Seine*.

Entrages en faveur de : Jean Houdot, fendeur de bois, 29 août 1663 : son fils, 1er nov. 1686 (*deficit*) ; Gabriel Gilet, 1er fév. 1648 (fol. 105) ; Michel Velleret, 14 fév. 1648, transféré à Jean Bezard, hôte aux Bruères, 1684 ; Antoine Dubuis, 14 fév. 1648 (fol. 105 v°) ; Gilbert de La Forêt, tisserand, 25 oct. 1660. — Fol. 106 : doubles.

Fol. 108. Table de la liève, relevant les noms des possesseurs vers 1680. — Fol. 110. « Rolle des habitans de la baronnie de Vitry qui doivent chacun an quatre coupes et demy d'aveine et deux courvées de fener et vandanger, pour droit de blerie, vaines pastures et à cause du feu, pour l'année 1684. » En marge sont inscrites les recettes concernant les années de 1680 à 1692. — Vitry (fol. 110 à 115) ; Lesme (fol. 116 et 117) ; Maltat (fol. 117 v° à 119) ; Cronat (fol. 120 à 128) ; Saint-Seine et Maulaix (fol. 129) ; paroisses Saint-Martin et Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy (fol. 130).

Fol. 142 et suiv. — Autre liève, suivant le même ordre, portant en marge les recettes des années 1692 à 1717. On ne relèvera ici que les mentions non signalées précédemment. — Fol. 142. Paroisse de Vitry. — Fol. 159. Mention d'un entrage [s d.], en faveur de Gaspard Marion (Gallet, notaire royal à Cronat). — Fol. 161 v°. Autre, en faveur d'Étienne Thevenet (3 juil. 1675), transféré au sieur de La Chaize, puis à Thevenin, apothicaire à Bourbon-Lancy. — Fol. 169. Autre [s. d.], à Jean Bourbon. — Fol. 171. Paroisse de Lesme. — Fol. 173. Entrages [s. d.], en faveur du sieur du Brouillat; et affranchissement de bien (fol. 173 v°) en faveur du même, 17 août 1689 [cf. fol. 56]. — Fol. 179. Copie de l'entrage consenti à Pierre Guy, jardinier à Lesme (3 sept. 1690). — Fol. 180. Paroisse de Maltat. — Fol. 182 v°. Remise d'entrage par Pierre Bourachot [cf. fol. 66 v°] à Alexandre Renaud (Renard, notaire, 1er mai 1680). — Fol. 184. Entrage [s. d.] par l'abbé de Druy à Claude Jacob. Autre, à Pierre Desbots (Gallet, notaire, 30 mars 1717). — Fol. 189. Paroisse de Cronat. — Fol. 214 v°. Entrage à Antoine Brureau (16 nov. 1696). — Fol. 215. Autre [s. d.] à la veuve Gueneau. — Fol. 216. Paroisses de La Nocle et de Maulaix. — Fol. 218. Cronat. Entrages à Gilbert Maillenat (Regnard, notaire à Bourbon, 28 sept. 1695) et Jean Gondart (Jacquand, notaire, 2 nov. 1686). — Fol. 230. Devoirs de blairies et corvées. Relevé du terrier concernant ces droits, et indication de la recette, de 1700 à 1703, pour la paroisse de Vitry. — Fol. 255 v°. - 256. Notes de comptabilité.

1 F 68 (Cahier). — In-4°(1), 40 pages, papier (265/195mm).

1688-1702. — Lièves. — « Rolle des habitans de la baronnie de Vitry qui doivent chacun [an] quatre coupes et demy d'aveine et deux courvées de fener et vandanger pour le droit de blerie, vaines pastures et à cause du feu, pour l'année 1692. » Dans la marge, à gauche des noms, mention des recettes. — Page 1. Paroisse de Vitry. — Page 9. Paroisse de Lesme. — Page 11. Paroisse de Maltat. — Page 15. Paroisse de Cronat. — Page 26. Paroisses de Saint-Seine et de Maulaix. — Page 27. Paroisses de Saint-Martin et de Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy. — Page 29. Mention de recettes. — Page 31. « Mémoire de ceux qui ont fait les courvées en 1695. — Page 40. Notes de comptabilité.

1 F 69 (Cahier). — In-4°(2), 13 feuillets, papier (285/200mm).

1698-1703. — Lièves. — Liève semblable à la précédente. — Fol. 1. Paroisse de Vitry. Au total : 100 habitants (fol. 4). — Fol. 5. Paroisse de Lesme. 20 habitants. — Fol. 6. — Paroisse de Maltat. 23 habitants. — Fol. 6 v°. Paroisses Saint-Martin et (fol. 7) Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy. — Paroisses de Saint-Seine et Maulaix. — Fol. 8. Paroisse de Cronat, 132 habitants (fol. 12)(3).

1 F 70 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1363-1778. — Actes de foi et hommage ; aveux et dénombrements. *Ambly*. — 1. Hommage rendu par Girard d'Ambly, damoiseau, à Girard de Bourbon, chevalier, seigneur de Vitry et de La Roche-Millay, pour des biens de mainmorte sis à Saint-Martin-des-Lais et à *Vilers*, pour un droit d'usage dans les bois *de Marchi*, et pour le droit de blairie qu'il exerce entre la Loire et les terres d'Ambly et du Chambon (11 janvier 1363). — 2. Autre, rendu pour les mêmes biens (le nom de Saint-Martin-des-Lais est remplacé par celui de Vitry) par Jean d'Ambly, damoiseau, à Isabelle de Bourbon, dame de Vitry (24 août 1400). — 3.

(1) Couverture parchemin : 4 pages d'un traité de droit, cursive, xve siècle.

(2) Couverture parchemin : un feuillet d'une vie de St Cassien, lettres de forme.

(3) Une autre liève est en déficit. Elle est ainsi mentionnée par l'*Inventaire des titres de la baronnie de Vitry* (fol. 57) : « La quatrième pièce est une liève aussi couverte en parchemin, où sont rapportés tous les droits de blairies, corvées, cens, rentes, mainmortes, quarpots, dixmes et autres droits dus à la baronie de Vitry-sur-Loire, perçus par le sieur Jean-Baptiste Cuvillier, fermier de ladite terre appartenant à puissant seigneur Denis-Robert Bruneau, chevalier, baron dudit Vitry, depuis 1761 jusques et compris 1783. »

Autre, par Philippe Petit, écuyer, seigneur d'Ambly et de Champagny, mari de Claude de Semur, dame de Champagny, rendu, en l'absence du seigneur de Vitry, à Guy Prevost, seigneur de Perreau, lieutenant général au Bailliage de Vitry, à Philippe de Grandval, seigneur de Fraise et Monpetit, capitaine, et à Mre Jean Guillet, seigneur de Fondis, procureur fiscal de Vitry (15 mars 1571). — 4-6. Dénombrement des fiefs d'Ambly et de Champagny, tenus de Gaspard de Saulx par Philippe d'Ambly et Claude de Semur, sa femme, fille de Jacques de Semur, écuyer, seigneur de Champagny, et de Raymonde Simonin ; le péage d'Ambly et du Chambon a été démembré de la seigneurie d'Ambly par Philippe, père du déclarant, qui l'a donné à son autre fils, Claude d'Ambly (12 mai 1574). — 7. Hommage du fief rendu à Melchior de Bueil de Grimaldi, dame de Rispe, par Pierre le Besgue, secrétaire des finances du défunt duc d'Orléans, ledit fief à lui remis par Charles de Las, écuyer, sieur de Valotte, qui l'avait acquis des héritiers de Michel et Jean de Grandval (14 septembre 1676). — Autre, pour les fiefs d'Ambly et du *Moulau*, rendu par François-Amable-Charles Dubuisson (26 novembre 1778).

1 F 71 (Liasse). — 1 cahier papier.

1603. — Actes de foi et hommage; aveux et dénombrements. *Ballore*. — Dénombrement rendu à Jean de Saulx par Claude Gerbault, écuyer, sieur du Vignault et de Lesme (8 août 1603).

1 F 72 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1380-1765. — Actes de foi et hommage; aveux et dénombrements. *Champagny*. — 1. Hommage rendu à Guillaume de Mello, chevalier, seigneur de Vitry et de La Roche-Millay, mari d'Isabelle de Bourbon, par Guillaume de Champagny, à l'occasion des biens qu'il tient au Chambon, paroisse de Cronat (30 juin 1380). — 2. Copie du même acte (XVIIIe siècle). — 3. Autre, rendu à Girard de Bourbon, chevalier, seigneur de Vitry, par Perrin de La Roche, pour lui et pour Catherine de Montroart, sa femme (après le 15 août 1384). Copie du XVIIIe siècle. — 4. Autre, à Guillaume de Mello, au nom que dessus, par Jean de Champagny (6 décembre 1384). — 5 et 6. Dénombrement fourni par Claude de Semur, veuve de Philippe d'Ambly, à Jean de Saulx (7 août 1603). — 7 et 8. Autre semblable, fourni à Jean de Saulx par Jean de Grandval, écuyer, sieur de Prenat, Thaix et Champagny (1er septembre 1604). — 9. Autre semblable, par Annet de Gerbault, chevalier, seigneur de La Serrée, La Boue et Champagny (23 octobre 1653). — 10. Hommage par François de La Ramisse, avocat, commis à la recette du grenier à sel de Bourbon-Lancy, rendu à la comtesse de Rispe (15 juin 1682). — 11. Autre semblable, par Anne Comte, veuve de François de La Ramisse (6 novembre 1693). — 12. Autre semblable, par François-Bernard de La Ramisse, en son nom et au nom de ses frères et sœurs (11 août 1700). — 13. Dénombrement fourni par le même (15 août 1700). — 14. Dénombrement fourni à Marguerite de Jarsaillon, veuve de Pierre Bruneau, dame de Vitry, par Denis Nault, écuyer, auditeur en la Chambre des Comptes de Dôle, juge de la châtellenie de Luzy, au nom des enfants mineurs de feu Charles-Claude Repoux, lieutenant général de Bourbon-Lancy, et de Pierrette-Éléonore Nault, sa femme (25 mai 1728). — 15. Autre semblable fourni à Robert Bruneau, chevalier, baron de Vitry, par Claude Nault de Champagny, lieutenant-colonel d'infanterie, major du régiment de Champagne (21 octobre 1765).

1 F 73 (Liasse). — 2 pièces papier.

1529-1583. — Actes de foi et hommage; aveux et dénombrements. *Finy*. — 1. Hommage rendu à Bénigne de Granson, veuve de François de Vienne, par Philippe de *Myniers*, veuve de Pierre de Semur, écuyer, Jacques du Crest et Claude Thibeuf, écuyers, les deux derniers, au nom d'Antoinette et de Marie de Semur, leurs femmes (6 novembre 1529). — 2. Autre semblable, rendu à Françoise de La Baume, veuve de Gaspard de Saulx, par Jean de Mérans, écuyer (16 juin 1583).

1 F 74 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 21 pièces papier.

1292-1789. — Actes de foi et hommage; aveux et dénombrements. *Fraise*. — 1. Jean, fils d'Étienne de Fraise, reconnaît être homme taillable et exploitable de Jean, seigneur de Vitry, noble damoiseau (13 octobre 1292). — 2-4. Copies de l'acte précédent. — 5. Traduction de cet acte. — 6 et 7. Institution du fief de Fraise par Jean de Vienne et Anne de Vienne, sa femme, en faveur de Louis de Migniers de Cognard (25 octobre 1484). Copie fautive de 1676. Autre copie du XVIIIe siècle. — 8. Dénombrement fourni à Jean de Saulx par Pierre de Grandval, écuyer (14 août 1603). — 9. Jean de Saulx demande aux Requêtes du Palais, à Dijon, de décider le maintien du château dans la condition de mainmorte (1645). — 10. Melchior de Bueil de Grimaldi s'oppose au décret qu'Anne de Las a fait mettre sur les biens de défunt Michel de Josian de Grandval, son mari (1675). — 11. Remise des fiefs de Fraise et Montrouard à Jacques Gevalois, écuyer, par

Charles de Las, écuyer, et Jeanne de Chaugy, sa femme, acquéreurs des héritiers de feu Michel de Grandval (27 août 1676). — 12. Hommage rendu par Jacques Gevalois à Melchior de Bueil (14 septembre 1676). — 13 et 14. Dénombrement des seigneuries de Fraise et Montrouard, fourni à Robert Bruneau par Élisée-Marie-Virginie de Pontenet des Buons (30 juillet 1740). — 15 et 16. Hommage des mêmes seigneuries rendu par Étienne Buon, marchand de bois pour la fourniture de la marine (3 juillet 1749). — 17 à 21. Mémoires à consulter sur l'affaire du dénombrement fourni par Mlle de Buons. Consultation des avocats Bannelier et Guyton (Dijon, 21 janvier 1751). — 22 et 23. Hommage par Jean-Baptiste Buon (6 juillet 1789).

1 F 75 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 8 pièces papier.

1378-1780. — Actes de foi et hommage ; aveux et dénombrements. *La Baume*. — 1 et 2. Hommage rendu à Guillaume de Mello, chevalier, à cause de sa femme, Isabelle de Bourbon, fille de défunt Girard de Bourbon, chevalier, par Guiot, dit Berchart, de Toury, au nom de Marguerite, sa femme, fille de feu Guichard Moret, de Bourbon (3 juillet 1378). — 3 Dénombrement fourni à Mme de Listenois par François Le Tort, écuyer, seigneur du Chambon et de La Baume (7 novembre 1529). — 4. Hommage rendu par Lazare Le Tort, femme de Guy Tixier, écuyer, et Philippe Le Tort, veuve de Guy Tixier, aussi écuyer (26 novembre 1579). — 5. Autre, par Léger Petit, marchand à Bourbon-Lancy (23 août 1581). — 6. Dénombrement fourni par Claude Tixier, écuyer (29 juillet 1603). — 7. Autre, par Pierre Challemoux, sieur du Brouillat, acquéreur de Nazaire Gevalois, écuyer (9 décembre 1677). — 8. Dénombrement fourni par Guillaume Bouillier (20 septembre 1759). — 9. Hommage par Georges Bouillier, curé de Tannay (9 juin 1780)

10. Hommage par Claude Picaud, contrôleur au grenier à sel de Bourbon-Lancy, représentant Esmée Main, héritière, et Florence de Vaux, veuve de Mre Guy Prevost, grénetier de Bourbon et bailli de Vitry, pour des cens, rentes et droits acquis de Gilbert Le Tort, écuyer, seigneur de La Baume (21 avril 1575).

11. Vente de la Grande Vigne de La Baume, consentie par Claude Tixier, écuyer, au profit de Claude Bellon, aussi écuyer (24 mars 1601). — 12. Hommage rendu pour cette vigne par Jean-Baptiste Tixier, marchand à Cronat (25 mai 1771).

13. Hommage rendu par Louis Bonneau, bourgeois, à Montambert, acquéreur en retrait lignager du moulin et de l'étang des Bruyères, près Cronat, parties démembrées du fief de La Baume (19 mars 1768).

1 F 76 (Liasse). — 8 pièces papier.

1637-1781. — Actes de foi et hommage ; aveux et dénombrements *Le Brouillat*. — 1 et 2. Hommage par Valentin Challemoux, acquéreur de Robert Mathieu, écuyer, et d'Étiennette Degand, sa femme (4 avril 1637). — 3. Vente de la terre du Brouillat, consentie par Pierre de Faubert, fils, écuyer, en faveur d'Étienne Bijon, marchand de bois et entrepreneur pour la fourniture de la marine, et de Marguerite Laforêt, sa femme (17 août 1747). — 4 et 5. Reprise de fief en conséquence, par Étienne Bijon (12 septembre 1747). — 6. Dénombrement du fief du Brouillat (22 novembre 1747). — 7. Remise de ce dénombrement, par ministère d'huissier, entre les mains du greffier de la baronnie de Vitry (1er décembre 1747.) — 8. Hommage par Étienne Bijon, avocat à la Cour (8 mars 1781).

1 F 77 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 19 pièces papier.

1376-1767. — Actes de foi et hommage ; aveux et dénombrements. *Le Chambon*. — 1 et 2. Hommage rendu par Guy de Chambon, chevalier, à Girard de Bourbon, seigneur de Vitry (27 août 1376). Et copie de cet acte (XVIIIe siècle). — 3. Hommage à Guillaume de Mello par Guy de Chambon, pour des revenus acquis de Jean de Rodon, curé de Vitry (3 septembre 1382). — 4. Reprise de fief et dénombrement par Charles Le Tort, écuyer, acquéreur d'Amiot d'*Aynay* et d'Esme de Ballore (2 mars 1581). — 5. Dénombrement fourni par René de Grandval-Josian, écuyer, seigneur du Donjon et du Chambon en partie, Laurent de La Rivière, écuyer, et Madeleine de *Monsy* (8 juillet 1603). — 6. Autre, fourni par René de Grandval-Josian, pour le Chambon et pour La Baume (14 août 1603). — 7 et 8. Autre, fourni par François d'Escorailles et Marguerite de La Platière, son épouse, seigneurs du Chambon pour un quart : le reste est à Charles Despaillards, écuyer, pour moitié, et à Jean de La Tournelle, écuyer, pour un quart (5 mars 1626). — 9. Autre, fourni par le même, pour ce qu'il a acquis de Gabriel de Gerbault et de sa femme (5 février 1630). — 10. Hommage rendu par Jordan d'Escorailles, fils de François, acquéreur de partie de la seigneurie du Chambon sur Jean de Montcorps et Jeanne Despaillards, sa femme (8 février 1638). — 11. Vente par Jordan d'Escorailles à Charles d'Escorailles (29 août 1640) et reprise de fief en conséquence (21 mars 1641). — 12. Lettre de Challemoux au marquis de Tavannes, pour s'excuser du retard apporté à la reprise de fief du Chambon (20 février 1646). — 13. Reprise de fief par Nazaire Challemoux, écuyer de la grande écurie du Roi (30 octobre

1646). — 14. Déclaration des biens usurpés par Nazaire Challemoux sur les terres vaines et vagues de la baronnie de Vitry (16 avril 1650) — 15 à 18. Procédure contre Joseph et François Challemoux, fils de Nazaire, faute de reprise de fief (1683). — 19. Reprise de fief par eux faite en conséquence (7 juillet 1683). — 20. Mise en demeure d'avoir à produire le dénombrement qu'ils avaient promis (28 février 1684). — 21 à 23. Mémoire à consulter, lettre, et consultation de l'avocat Moreau (Autun, 18 août 1750), relatif à une reprise de fief de M. de Saint-Aubin. — 24. Reprise de fief pour Gabriel-Lazare Le Bègue, d'Ambly (27 mars 1767).

1 F 78 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 3 pièces papier.

1603-1768. — Actes de foi et hommage : aveux et dénombrements. *Le Pont, La Chaise* et lieux voisins. — 1. Dénombrement fourni par Marie Petit, veuve de Pèlerin de Marry, écuyer (9 septembre 1603). — 2. Assignation à François d'Escorailles, écuyer, d'avoir à comparaître aux Requêtes du Palais, à Dijon, pour justifier du fief qu'il possède dans la baronnie de Vitry (28 mars 1643). — 3. Dénombrement fourni par Jacques d'Escorailles, écuyer (18 juin 1685). — 4. Hommage rendu par Claude Dubois, notaire à Cronat, au nom de Gaspard Chaussin d'Urly (19 mars 1768), en vertu de procuration dont suit la copie (11 mars 1768).

1 F 79 (Liasse). — 2 pièces papier.

1603-1663. — Actes de foi et hommage ; aveux et dénombrements. *Les Fondis.* — 1. Dénombrement fourni par Léonard Guillot, écuyer (11 août 1603). — 2. Échange de rentes et de biens entre Jean Durégon, bourgeois à Bourbon-Lancy, et Antoine Foucher, avocat au Parlement (14 avril 1663).

1 F 80 (Liasse). — 2 pièces papier.

1568. — Actes de foi et hommage ; aveux et dénombrements. *Lesme* et *Chevigny.* — 1 et 2. Dénombrement fourni par Charles Roy, écuyer, sieur du Martray, comme acquéreur de Louis Le Tort et de Françoise du Pré, veuve de Pierre Le Tort (25 mai 1568).

1 F 81 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1321-1396. — Actes de foi et hommage ; aveux et dénombrements. *Saint-Martin-des-Lais.* — 1. Hommage rendu par Regnaud de Saint-Martin, chevalier, à Louis, comte de Clermont, seigneur de Bourbon et chambrier de France (29 novembre 1321). — 2 et 3. Autre, rendu à Girard de Bourbon, chevalier, seigneur de Vitry, par Hugues Challeroux, de Faye-Brocellière, au nom d'Ahelide, sa femme, fille de défunt Guillaume Menasser (4 août 1363). — 4 et 5. Autre, rendu à Guillaume de Mello, par Hugues de Saint-Vincent, clerc, et Guillaume, fils de Pierre Simonin, de Bourbon (18 septembre 1378). — 6. Autre, rendu au même par les mêmes (15 juin 1396).

1 F 82 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1396-1762. — Actes de foi et hommage ; aveux et dénombrements. *Serre.* — 1. Hommage rendu à Guillaume de Mello par Thomas de Perrelay, damoiseau (18 septembre 1396). 2. Dénombrement fourni par Nicolas et Jean de Banchereaul, frères, écuyers (14 août 1603). — 3. Autre, par Jacques de Banchereaul, donataire de Jean de Banchereaul, son oncle (7 juillet 1627). — 4. Reprise de fief par Jacques de Chalon, écuyer, fils d'Antoine de Chalon, décédé (26 août 1750). — 5. Vente du fief de Serre, consentie par ledit Jacques de Chalon à Gilbert Briandet, sieur des Bergerons, gendarme de la garde ordinaire du Roy, et à Pierrette Burgat, sa femme (20 octobre 1762).

1 F 83 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 2 pièces papier.

1378-1634. — Actes de foi et hommage ; aveux et dénombrements. *Vernasse* et *Pèlerin.* — 1. Hommage rendu à Guillaume de Mello par Marguerite de Marry, veuve de Jean le Bidault, écuyer, au nom de leurs filles Jeanne, Isabeau et Alix (22 novembre 1378). Copie fautive du XVIIIe siècle. — 3. Autre, rendu par Me François Girard, sieur des Tardes, greffier aux Bailliage et Chancellerie de Bourbon-Lancy, à qui Vernasse est échu par le décès de Françoise Deschamps, sa mère (11 octobre 1634). — [*En déficit* : Dénombrement fourni par Jean Bouton et Claudine Courtoys, sa femme, à cause de plusieurs cens, rentes et bordelages qu'ils possèdent à Vernasse et autres lieux. 19 septembre 1568.]

1 F 84 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 8 pièces papier.

1365-1767. — Actes de foi et hommage ; aveux et dénombrements. Diverses localités. — 1 et 2. Perreau de Montanteaume, damoiseau, rend hommage à Girard de Bourbon, seigneur de Vitry et de La Roche-Millay, pour la moitié qu'il possède de la dîme de Cronat, l'autre moitié étant aux mains des héritiers de Guillaume de Vitry, damoiseau (14 juin 1365). — 3. Hommage rendu par Me Claude Picault, contrôleur du grenier à sel de Bourbon-Lancy, acquéreur sur Guillaume d'Ambly de biens et droits à

Maringes-sur-Somme, paroisse de Lesme et de Saint-Nazaire de Bourbon, comprenant notamment l'étang du moulin au Rapiat et le pré du Vignier (18 février 1574). — 4 et 5. Autre, pour les mêmes biens, rendu par Valentin Challemoux, au nom de Claude Challemoux, marchand à Bourbon-Lancy, et de Guillemette Picaud, ses père et mère (1er juin 1581). — 6. Vente de rentes et droits sis en diverses paroisses, par Hugues de Vaulx, bailli de Bourbon-Lancy, à Valentin Challemoux, grénetier au grenier à sel de ladite ville (29 juin 1597) et hommage en conséquence (24 février 1600). — 7 et 8. Serment d'hommage prêté par Gilbert Delhault, laboureur au village de Bessay, paroisse de Vitry, *marié en la famille des Bergerons,* avec Barbe Bergeron, pour une rente de 50 sous 10 deniers tournois affectée sur des héritages sis audit village (17 décembre 1579) ; mention de l'acquisition antérieurement faite (1544) par Benoît, Guichon, Gilbert et Jacques Bergeron, frères, sur Gilbert Symonet, marchand à Moulins-Engilbert, et Gilberte Coquille sa mère. Dénombrement fourni en conséquence (26 décembre 1579). — 9. Hommage rendu par François Cochot, prêtre, curé de Maltat, pour le fief attaché à cette cure (3 août 1767).

1 F 85 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 13 pièces papier.

1599-1773. — Affranchissements de biens et de droits. — Ces affranchissements sont accordés ou bien moyennant une somme d'argent déterminée et la conversion des tailles en simple cens, ou bien moyennant le doublement, à titre de cens, du montant des tailles sans versement d'argent. Souvent les corvées sont transformées en redevance en argent. Ces actes sont consentis par les différents seigneurs de Vitry au profit de : 1. Louis Guyonneau et ses personniers, habitants de La Chappe, paroisse de Cronat, pour le meix Ponthenier et autres héritages (5 août 1599) et mention d'un affranchissement antérieur ; 2. Jean Guionneau, gruyer des eaux et forêts de la baronnie de Vitry, et ses personniers : Noël et Benoît Guionneau, pour le meix Patin (13 septembre 1601) ; 3. Jean Durégon, prêtre, doyen de La Praye, Adrien Navetat, prêtre, trésorier de Notre-Dame de Bourbon-Lancy, Jacques Challemoux, contrôleur de la maison de Mgr le Prince, Sébastien Vaillant, procureur d'office de la baronnie de Vitry, Pierre Andrieu, bourgeois à Bourbon-Lancy, Pierre Bourachot, Gilbert Pinot, procureur à Bourbon-Lancy, agissant pour lui et pour les siens, et Philippe Desdames, serrurier à Bourbon-Lancy (19 avril 1633) ; 4-6. Valentin Challemoux, sieur du Brouillat, pour le domaine Jeangonin de Marcy, paroisse de Cronat (3 avril 1637) ; 7. Pierre Andrieu, bourgeois de Bourbon-Lancy, pour le meix Coueux, autrement dit : le meix Berger, paroisse de Cronat (16 mai 1647) ; 8. Valentin Challemoux, sieur du Brouillat, contrôleur ordinaire en la maison de Mgr le Prince, acquéreur par décret du domaine des Maréchaux (ancienne communauté), sis à Montigny, paroisse de Vitry (27 janvier 1649) ; 9. Jean Durégon, bourgeois à Bourbon-Lancy, acquéreur d'Étienne Poirier, dit Bontemps, et de ses personniers, pour le domaine Bontemps (28 janvier 1649), et : 10. Assignation en restitution d'un trop perçu de redevances, adressée par André Mouteau, écuyer, à Jean Cuvillier, régisseur de la baronnie de Vitry (23 novembre 1773) ; 11. Gilbert Pinot, procureur au Bailliage de Bourbon-Lancy, pour les domaines de la Croix et Blondat et le moulin et l'étang Esmery, autrement dit : du Réaux de la Serrée, paroisses de Cronat et de Saint-Martin-lez-Bourbon-Lancy, jadis possédés par les Esmery, de Cronat, et les Blondat, de Longevignes, paroisse Saint-Martin (28 janvier 1649) ; 12. Antoine Foucher, bourgeois de Moulins-en-Bourbonnais, pour divers biens, entre autres au meix Bertrand et au meix Theuillon, ou meix Poirier, (14 avril 1652) ; 13. Blaise Berger, hôte à Cronat, pour la maison des Bardets et ses dépendances, une vigne En Vernay et le pré Émery (1er juillet 1653) ; 14 et 15. Étienne Maillard, sieur de Ballore et de Cognard, bourgeois de Paris, pour les domaines des Jeandeaux et de la Loge et pour le domaine Frisy, paroisse de Cronat (27 novembre 1678) ; 16. Pierre Challemoux, sieur du Brouillat, pour les héritages non encore affranchis du domaine des Audugers, paroisse de Lesme (18 décembre 1678) ; 17. François Carré, marchand à Digoin, à cause de Françoise Marré, sa femme, pour les domaines des Billots, des Boudots et Dessus, paroisses de Cronat et de Maulaix (10 octobre 1679) ; 18. Jeanne Challemoux, veuve de Jean le Bègue, conseiller du roi, lieutenant criminel au Bailliage de Bourbon-Lancy, pour les domaines Villers, Moreau, Pèlerin et Récis, paroisse de Cronat (26 octobre 1679) ; 19. Pierre Challemoux, sieur du Brouillat et de la Baume, pour le domaine Picaud, paroisse de Cronat (19 août 1689) ; 20. Jean-Claude Mouteau, conseiller, médecin ordinaire du roi, intendant des eaux minérales de Bourbon-Lancy, pour le meix Vallée et cinq bichetées de terre (15 février 1691). — Les deux derniers actes sont dressés sous seing privé ; les précédents ont été passés par-devant notaires.

1 F 86 (Liasse). — 8 cahiers papier.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Entrages. Listes et inventaires. — 1. « Cayer de tous les entrages rapportés dans la liève de Monsieur l'abbé de Druy et Michaely ». [Cf. I.F. 44].

Dans la marge de chaque analyse figure son numéro. On ne relèvera ici que les actes ne figurant pas à la liève indiquée. N° 168 : Remise d'entrage consentie à Jean Ladvantage (4 mars 1703). N° 169 : Entrage consenti en faveur de Gaspard Brureau (9 octobre 1704). N° 209 : Vente d'une pièce de vigne et d'une ouche, sises au village des Mouilles, consentie par Pierre Cleradin, charbonnier, demeurant à Cigogne, à Jean Roze, charbonnier, demeurant au village de la Loge (s. d., reçu Gentil, notaire à Bourbon-Lancy). N° 210 : Entrage en faveur de Lazare Desvaut, veuve de François Michelet (3 mai 1718). N° 217 : Extrait du procès-verbal rendu au décret des biens de Benoît Caruat, délivré au Bailliage de Bourbon-Lancy (31 mai 1703). N° 228 : Entrage en faveur de Jean Descréau (14 septembre 1723). N° 231 : « Transaction passée entre Mme de Vitry et le sieur de Challemoux, au sujet de l'isle du Fourneau, par-devant Pinot, notaire, le 29 octobre 1730 ».

2. « Etat des titres de la baronnie de Vitry ». A part les terriers, tous les titres indiqués sont du XVIIe siècle. — 3. « État des titres et entrages... remis aux sieurs Veillault et Vincent, fermiers de la baronnie de Vitry ». — 4 et 5. Listes d'entrages. — 6. « Etat des entrages remis à Monsieur Jourdhyer ». — 7. « Etat des entrages qui sont à la suite du terrier signé Chassenay... ». — 8. « Nouveaux entrages faits après le terrier de 1625 ».

1 F 87 (Liasse). — 3 cahiers papier.

1784. — Recettes de blairie. — 1. Cahier de recette pour la blairie de la baronnie de Vitry et dépendances, commencé le 2 août 1784. Cronat : du 2 août au 10 septembre, en recette : 100 livres, 4 sous, plus 23 coupes et demie d'avoine ; du 7 au 24 novembre : 155 livres, 11 sous, 6 deniers, et 4 coupes et demie d'avoine. A Vitry, du 4 au 12 août, 418 livres, 11 sous, 6 deniers, et 58 coupes et demie d'avoine ; du 5 au 8 septembre : 16 livres, 14 sous, 6 deniers et 9 coupes d'avoine ; et, le 14 novembre, 3 livres, 6 sous, 6 deniers. A Maltat, du 4 au 12 août : 253 livres, 15 sous, 9 deniers et 8 coupes et demie d'avoine ; et, le 5 septembre, 3 livres, 6 sous, 6 deniers. A Lesme, du 9 au 12 août : 106 livres, 1 sol, 6 deniers. A Saint-Nazaire, les 10 et 11 août : 54 livres, 14 sous et 4 coupes et demie d'avoine. Et à Saint-Martin, le 11 août : 59 livres, 5 sous, 6 deniers.

2 Recette de la blairie de Vitry, Lesme, Maltat, Saint-Martin et Saint-Nazaire, pour la St-Martin 1784. Vitry : 136 livres, 2 sous et 225 coupes et un quart d'avoine. Lesme : 31 livres, 18 sous et 32 coupes et un quart d'avoine. Maltat : 41 livres, 14 sous et 39 coupes et demie d'avoine.

3. Cahier semblable au précédent, pour la blairie de Cronat : 349 livres, 11 sous, et 310 coupes trois quarts et un douzième d'avoine.

1 F 88 (Liasse). — 12 pièces papier.

1623-1734. — Procédures. — Procès contre Jacques Bougarel, procureur au Parlement de Paris, seigneur de Ballore, au sujet des droits seigneuriaux. — 1 et 2. Copies de reconnaissances extraites du terrier de 1623 [1 F. 41] : Gaspard de Ballore, écuyer, 20 octobre 1623 [fol. 1043 v°]; Charles et Simon Godots et leurs parsonniers, 10 novembre 1623 [fol. 1101 v°]. — 3, 6 et 10. Consultations des avocats : Varenne (Dijon, 19 mars 1730) et Bannelier (Dijon, 18 avril et 22 juin 1731). — 12. « Etat du procès indécis au Bailliage de Bourbon-Lancy, où la dame baronne de Vitry et M. Bruneau, lieutenant de dragons, son fils, sont deffendeurs et demandeurs, contre Me Jacques Bougarel, procureur au Parlement de Paris..., Jean Berger, journalier, Jean Citeau, huilier, et autres particuliers du lieu de Crosnat... » (Imprimé. Historique de l'affaire, suivi de conclusions de Bannelier, Dijon, 12 octobre 1734. Sans nom d'imprimeur, in-fol.). [Fin du procès à 1 F. 32].

1 F 89 (Liasse). — 36 pièces papier.

1784 — Procédures. — Procès, à la requête de Pierre-Étienne Bruneau, baron de Vitry, contre trente-six habitants de Cronat, pour le paiement de la blairie, des corvées et du droit de quatre sous pour le droit de pacage au bois des Écossais.

1 F 90 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 39 pièces papier.

1786-1788. — Procédures. — Procès au Bailliage de Bourbon-Lancy contre François-Sébastien Mouteau, juge grénetier au grenier à sel dudit Bourbon, à l'occasion de trente-deux articles de directe dépendant de son domaine de la Malevelle, relevant de Finy et de Vitry. — 1. Lettre de Mouteau à Berger, commissaire à terrier (16 septembre 1786). — 27. Copies de pièces : 1° Affranchissement de maisons, terres et vignes, comprenant les *Carpots Bertrand* et les *Carpots Choullon*, consenti par Henri de Saulx-Tavannes en faveur d'Antoine Foucher, bourgeois de Moulins, moyennant paiement de 575 livres (14 avril 1652) ; 2° Partage, entre Jean-Claude Mouteau, conseiller médecin ordinaire du roi, intendant des eaux minérales de Bourbon-Lancy, et Adrien Pignier, sieur du Chambon, trésorier de l'extraordinaire des guerres au département de Bourbonnais et Nivernais, des biens provenant d'An-

toine Foucher, avocat en Parlement, Jeanne Desbois, sa femme, et Françoise Foucher, leur fille (29 novembre 1674); 3° Ordonnance de Bouchu, intendant de Bourgogne, modérant à 50 livres les droits dûs par Mouteau à l'occasion d'un affranchissement consenti à Foucher, le 6 mars 1653, par le marquis de Tavannes (Dijon, 13 août 1680). – 34. Sentence du Bailliage de Bourbon-Lancy condamnant Mouteau (18 août 1788). — 36. Appel par Mouteau (15 septembre 1788). – 38. Mémoire des faits du procès, sans date ni signature et incomplet.

1 F 91 (Liasse). — 18 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1531-1586. – Rentes et obligations. - 1. Guillaume de Nourry, écuyer, demeurant à Brinay, reconnaît devoir à Pierre Delagrange et à sa femme 17 livres, 12 sous tournois, pour 8 boisseaux de froment et 8 boisseaux de seigle, à la mesure de Châtillon (21 avril 1531). — 2. Transport, moyennant 500 livres tournois, de redevances et prestations à percevoir aux environs de Nérondes, consenti par Claude Cabou, seigneur de Verrières, Crezancy et Milly, en faveur de Jean Veron, seigneur de Bournay, conseiller et maître des comptes de la comtesse de Nevers, agissant comme tuteur de François, Gabrielle et Catherine Ducoing, enfants mineurs de défunts Guillaume Ducoing, seigneur du « Grateiz », et Jeannne Buxières, sa femme (3 décembre 1537). — 3. Jehan Le Camus, prêtre, curé de Narlou, en son nom et au nom de Claude et Érard le Camus, ses frères, vend au même Jean Veron, agissant comme dessus, pour le prix de cent livres tournois, une rente de huit livres assignée sur une maison à Saint-Saulge (14 mai 1541). — 4. Constitution de rente où figure Pierre Guillaume, échevin de Nevers, pour lui et pour ses collègues (11 novembre 1555. Pièce en mauvais état). — 5. Transport d'une rente de 20 sous tournois consenti à Pierre Gaisnat, par Claude Gascoing et Pierre de Saint-Vincent, échevins de Nevers (4 août 1558). — 6. Reçu délivré à la veuve Herbaut des 5 écus auxquels elle a été taxée par Jacques Jobert, lieutenant civil et criminel de Berry (11 juillet 1558). — 7. Constitution de rente en conséquence sur les deniers des aides et équivalent de Nivernais, en faveur de Marie, veuve de Jean Herbaut (4 août 1558). — 8. Cession de cette même rente, consentie à Pierre Coillard, le jeune, marchand à Nevers, et à Jeanne André, sa femme, par Laurent Herbault, prêtre, demeurant à Aubigny-le-Chétif, neveu et héritier de Jean Herbault et de Marie Bouez, son épouse (19 février 1575). – 9. Cession de rente de 20 sous tournois sur les aides et équivalent de Nivernais, consentie par Pierre Caignat, de Cuffy, en faveur de Pierre Coillard, le jeune, marchand à Nevers (6 mai 1572). — 10. Vente, moyennant 200 livres tournois, d'une rente de 16 livres, 13 sous, 4 deniers, assignée sur des héritages de la paroisse de Bressolles, ladite vente consentie par Pierre Rivereulx et ses parsonniers, demeurant audit Bressolles, en faveur de Mathieu Maillard, marchand tanneur à Moulins, et Philippe Chaulmet, sa femme (8 décembre 1572). — 11. Lazare Mathé, marchand à Nevers, cède à Pierre Coillard, le jeune, une rente de 40 sous tournois (1575). — 12. Transaction entre Esmond Parigot, marchand à Nevers, et Pierre Coullard, sur procès pendant au Bailliage de Nevers, à l'égard de divers immeubles sur lesquels était assignée une rente de 25 livres tournois (31 juillet 1578). — 13. Reconnaissance de dette de deux écus, dûs par Pierre Quinauldat, charpentier à Nevers, à Pierre Coillard, marchand audit lieu (24 novembre 1578). — 14. Constitution, en faveur des habitants de Brèves, d'une rente de cinq écus et demi d'or affectée sur la recette des tailles de l'Élection de Clamecy (8 février 1580). — 15 à 20. Dossier d'une rente de cinq écus dix sous tournois, sur les tailles de l'Élection de Clamecy, en faveur des habitants d'Amazy. Constitution de la rente (8 février 1580). Cession de partie de cette rente, montant à 37 sous 6 deniers tournois, consentie par Franchy Abraham et Joseph Barce, habitants d'Amazy, en faveur de Claude Delaporte, sieur de Chevannes, demeurant à Tannay (8 février 1580). Acquisitions par le même de diverses portions de cette même rente : 40 sous tournois (6 novembre 1581); 40 sous tournois (16 juillet 1583); 5 écus (15 janvier 1584); 12 sous 6 deniers tournois (10 août 1586). — 21. Pierre et Jean Quinauldat, charpentiers à Nevers, reconnaissent devoir 5 écus à Pierre Coillard, l'aîné, marchand audit Nevers (15 avril 1580)

1 F 92 (Liasse). — 14 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1581-1614. — Rentes et obligations. — 1. Pierre Quinauldat et Jean, son fils et commun parsonnier, charpentiers, reconnaissent devoir 6 écus deux tiers à Pierre Coillard, l'aîné, marchand (8 janvier 1581). — 2 et 3. Vente à Claude Delaporte, marchand à Tannay, par les habitants de Brèves, d'une rente de 5 écus et demi d'or sur la recette des tailles de l'Élection de Clamecy (12 mars 1582. Original et copie). — 4. Reconnaissance de dette par Pierre et Jean Quinauldat envers Pierre Coillard (15 février 1585). – 5. Cession de rente annuelle d'un écus 40 sous, consentie par Pierre Denis, marchand à Nevers, en faveur de Jean Després, sieur de Cougny, receveur des aides et des

tailles en l'Élection de Nevers, et Marie Ducoing, sa femme (29 avril 1585). — 6. Constitution pour Claude Delaporte d'une rente de 5 écus sur les aides et les tailles (21 juillet 1586) et reçu du principal de 60 écus délivré par Nicolas Bolacre, receveur des tailles en l'Élection de Clamecy (25 mai 1586). — 7. Transport d'une rente de 6 écus 56 sous tournois, par Esmée Chevalier, veuve d'Antoine Lévêque, de Clamecy, à Antoine Courtois, sieur de Turigny, demeurant à Moulins-Engilbert (19 mars 1588). — 8 et 9. Rente de 66 écus 40 sous constituée par Pierre Couillard, bourgeois de Nevers, et Jean Després, le jeune, en faveur de Claude Miron, marchand à Nevers: cession par Miron à Jean Destrappes, receveur des deniers communs de la ville de Nevers, et Catherine Pernin, sa femme, au prix de 800 écus (3 novembre 1593); rétrocession par Destrappes à Robert de Grossouvre, écuyer, seigneur de Sichamps, et Guillemette Després, sa femme (14 décembre 1593). — 10. Signification et assignation à comparoir au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, au sujet de la succession d'Esmée Chevalier (26 avril 1594). — 11. Constitution d'une rente de 25 écus affectée sur l'universalité de ses biens, par Jean Després, le jeune, prévôt des maréchaux en Nivernais, en faveur de Jacquette Guillaume, femme d'Étienne Semelier, marchand à Nevers, et aussi de Jacques Semelier, leur fils (13 juin 1594). En marge : reçu de 225 livres tournois faisant le quart du principal de cette rente, délivré par Jacquette Semelier, veuve de Jean Berger et fille dudit Jacques Semelier, à Pierre de Nourry, écuyer, seigneur de Turigny et de Chambrun, et Madeleine Després, sa femme (2 juin 1667). — 12. Reçu par Edmée de Bongards, femme de noble Léonard Seron, de ce que lui avaient promis par contrat de mariage Edme de Bongards et Françoise de Juliot, ses père et mère (10 juin 1597). — 13. Constitution d'une rente de 83 écus 20 sous, affectée sur l'universalité de ses biens par Jacques Vernesson, procureur fiscal au Bailliage de La Charité, en faveur d'Antoine Destrappes, élu de Nevers (17 novembre 1597). — 14. Constitution de rente d'un écu 15 sous, par Jean Camuse, dit Royer, laboureur, demeurant à Tannay, en faveur de Martin Camuse, son frère (4 avril 1598). — 15. Transport de cette rente à Lazare Delaporte, demeurant à Tannay, par Martin Camuse, notaire royal au même lieu (19 octobre 1603). — 16. Constitution de rente de 66 écus deux tiers, assignés par Jean Després, l'aîné, sieur de Cougny, Marie Ducoing, sa femme, Jean Després, leur fils, prévôt des maréchaux en la ville de Nevers, et Françoise Dubroc, sa femme, en faveur de Françoise Acarie, veuve de Jean Turpin, écuyer, sieur de Vauvredon, conseiller du roi en son Grand Conseil (13 juillet 1598). En marge, mention d'amortissement par Jean Després, l'aîné (16 août 1608). — 17. Ratification par Marie Ducoing et Françoise Dubroc (28 avril 1600). — 17. Transport de cette rente à Renée Sain, veuve de Jacques Amanjon, bourgeois d'Orléans, par la dite Françoise Acarie et François Rougnat, seigneur de Corbenton, receveur général des bois au département d'Orléans, époux de Françoise Turpin, fille de François Acarie et de feu Jean Turpin (1er mai 1600). — 19. Amortissement de cette rente, moyennant 2.400 livres tournois versées par Toussaint Cendre, marchand à Nevers, au nom de Jean Després et de Marie Ducoing (16 août 1608). — 20. Constitution de rente d'un écu deux tiers, au principal de 60 livres, par Pierre Perrot, taillandier à Tannay, en faveur de Pierre Baudot, seigneur de Prémaison (12 octobre 1598), ladite rente transportée à Madeleine Guichard, femme séparée de biens d'Archambaud de Villars, écuyer, par François Baudot, chanoine de Tannay, frère de Pierre (24 octobre 1614).

1 F 93 (Liasse). — 19 pièces parchemin, 16 pièces papier.

1604-1687. — Rentes et obligations. – 1. Constitution d'une rente de 12 livres 10 sous effectuée par Charles de Gayot, écuyer, sieur de Palluau, en partie, et Adrienne Jacquinet, sa femme, en faveur de Gilbert Jacquinet, écuyer, sieur de Pannecière, demeurant en la paroisse de Chevanne-sous-Montaron (19 octobre 1604). — 2. Transaction entre Pierre Baudot, élu en l'Élection de Clamecy, ayant droit de Nicolas Bolacre et de Lucrèce de Champeau, sa femme, d'une part, et Lazare Delaporte, contrôleur en la maison du prince de Condé, curateur à la succession vacante de Claude Delaporte, d'autre part (12 avril 1607); assignation de rente en conséquence, consentie en faveur dudit Lazare Delaporte par François Baudot, chanoine de Tannay, et Philibert Baudot, procureur fiscal en la châtellenie de Metz-le-Comte, solidairement avec Pierre Baudot (26 juin 1607). — 3. Jean Regnault, le jeune, notaire royal à Asnois, cède son office à Philippe Lochot, fils de Sébastien Lochot, sergent royal au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant à Tannay, et reçoit en échange ledit office de sergent royal, moyennant paiement d'une prime pour la plus-value de l'office de sergent, et sous diverses conditions financières (14 juillet 1607). — 4. Constitution d'une rente de 15 livres 4 sous, par Nicolas Cordier, maréchal, et Jeanne Bergeat, sa femme, demeurant aux faubourgs de Lormes, en faveur de noble Lazare Delaporte, commissaire en la maréchaussée de l'Élection de Château-Chinon (15 septembre 1607). — 5. Reconnais-

sance d'une rente de 4 livres 10 sols due par Étienne Gaillard, héritier d'Étienne Caillon, à Pierre de Bèze, marchand à Tannay, ayant droit de Jean Chauveau (9 avril 1609). — 6. Pierre Perrot, marchand à Tannay, promet d'acquitter Madeleine Guichard, épouse d'Archambaud de Villars, écuyer, du principal de 300 livres tournois et des intérêts, à raison de 20 deniers pour livre, qu'elle doit à Louis de La Chasseigne, écuyer, ayant droit de Jacques de Forgues, son beau-père (10 mars 1614). — 7. Transaction sur procès entre Claude Gibier, écuyer, seigneur de Serboys, avocat du roi au Bailliage de Sens, marié à Béguine Delaporte, d'une part, et Madeleine Guichard. femme séparée de biens d'Archambaud de Villars, et veuve de Lazare Delaporte, en son vivant curateur à la succession de Claude Delaporte, son père (3 août 1614); collation de différentes pièces relatives à la même affaire. — 8. Constitution d'une rente de 18 livres 15 sous, par Martin Poictreau, marchand aux faubourgs de Corbigny, et Jeanne Duchâtel, sa femme, au profit de Madeleine Guichard, demeurant à Clamecy, veuve de noble Lazare Delaporte, réprésenté par M[e] Louis Durand, sergent royal au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier et au grenier à sel de Clamecy (10 décembre 1615). — 9. Autre, d'une rente de 6 livres, 3 sous, 4 deniers, au profit de la même Madeleine Guichard, par Jean Gresle, marchand à Clamecy (29 décembre 1616). — 10. Reconnaissance de dette, au principal de 750 livres, par André Delacroix, sieur de *Sauveloup*, et Guillemette de Chaugy, sa femme, au profit de Jacques Desmoulins, écuyer, sieur d'*Apacy* (31 mars 1617) — 11. Pierre de Bèze transporte à Madeleine Guichard la rente de 4 livres 10 sous due par les héritiers d'Étienne Gaillard (28 novembre 1617. Voir pièce n° 5). — 12. Constitution d'une rente de 50 livres par Claude de Bèze, élu, contrôleur en l'Élection de Clamecy, et Jean Després, le jeune, écuyer, en faveur de Françoise Guichard, épouse de noble Georges Belaugier, receveur des gabelles à Nevers (26 juillet 1618); en marge, quittance du principal de 800 livres pour rachat de la rente et de 43 livres d'arrérages (8 juin 1621); à la fin, quittance définitive et amortissement de la rente (20 novembre 1622). — 13. Reçu délivré au nom de Pierre Roy, lieutenant en l'Élection de Nivernais, à Jean Després, le jeune, héritier en partie de Pierre Couillard, son aïeul, de 600 livres tournois, formant partie d'une rente constituée par Jean Després, prieur de Torteron, et Pierre Couillard, bourgeois de Nevers, au profit de Claude Miron ; historique de cette rente (26 février 1619). — 14. Reconnaissance de rente de 12 livres 10 sous, due solidairement par François Baudot, prêtre, curé de Saisy et chanoine de Tannay, et François Fortot, sergent royal audit Tannay, à Jean Després, écuyer, à cause de Madeleine Delaporte, sa femme (24 avril 1619). — 15. Lettre d'affaires, signée : Dongat (26 avril 1619). — 16 Constitution de rente de 6 livres 5 sous par Pierre Perrot, marchand à Avallon, au profit de Jean Després, écuyer (26 avril 1619). — 17. Autre, d'une rente de 37 livres 10 sous, par Pierre Hugon, écuyer, sieur du Breuil, Givry, Saint-Ressent et La Forestille, au profit de Jacques Heroys, sieur de Montaigut « en Coullendon », avocat au Présidial de Moulins (1[er] septembre 1620) ; en marge : amortissement de cette rente, moyennant 600 livres en principal et 212 livres d'arrérages, versées par Gaspard Hugon, écuyer, sieur de Fourchault, à Louis Heroys, écuyer, sieur de Montaigut, trésorier de France en la Généralité de Moulins (27 avril 1652). — 18 à 26. Dossier d'une procédure entre Claude Faulquier, lieutenant criminel au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, d'une part, et Claude de Bèze, époux de Marie Delaporte, et Jean Després, le jeune, époux de Madeleine Delaporte, d'autre part (2 mars 1622 - 29 mars 1623). — 27. Subrogation de Pierre Gaudé, procureur au Châtelet d'Orléans, à la place de Simon Boudin, greffier de Monceaux-le-Comte, pour le paiement du reliquat d'une somme due à Jean Després, le jeune, commissaire ordinaire des guerres en la maréchaussée de Château-Chinon (14 mai 1622). — 28. Sentence du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, en la cause entre Jean Després et Pierre Faulquier et consorts (22 septembre 1622). — 29. Constitution d'une rente de 11 livres 8 sous 11 deniers, par Jean Rousseau, laboureur à Saint-Jean de Lichy, en faveur de Jean Després, le jeune (19 juillet 1625). — 30. Assignation donnée à Messire François Baudot, de la part de Madeleine Delaporte, veuve de Jean Després (10 septembre 1627). — 31. Fragment d'une nouvelle reconnaissance d'une rente de 20 livres 6 sous 3 deniers, précédemment constituée par Benoît Gilbert et Jacques Beauvallet au profit de Guillaume Lebreton, marchand à Moulins-Engilbert, à l'occasion d'un paiement versé à Charlotte Demerlier, veuve de Michel de Chaugy, écuyer, seigneur de Montigny-sur-Canne (1628). — 32 à 35. Dossier d'une rente de 37 livres 10 sous: constitution, au profit de Claude Berault, procureur au Présidial de Moulins, par : Claude Gemaris, « veuve, commune et personnière » d'Antoine Morne, procureur audit Présidial, Jean Coussion, aussi procureur, époux de Françoise Morne, et sire Jean Plessis, dit : Barbotière, maître joueur d'instruments à Moulins (16 décembre 1630) ; en marge: reçu pour moitié du principal (21 avril 1682); reçu du reliquat (9 février 1687). Constitution d'autre rente de 21 livres 2 sous 6 deniers, en faveur de Martin Berié, avo-

cat au Parlement, par Jean Sauldois, marchand, et Claudine Berié, sa femme, et consorts (9 février 1687). Signification de la part de Martin Berié, à Marie Malot, veuve d'Antoine Barraud, maître corroyeur à Moulins (4 mars 1687).

1 F 94 (Liasse). — 14 pièces parchemin, 34 pièces papier.

1632-1699. — Rentes et obligations. — 1. Sentence en la Pairie de Nevers (4 juin 1632), assignation (30 octobre 1632) et signification (26 janvier 1633) ayant trait à un procès entre Madeleine Delaporte et François Chaudot. — 2. Constitution d'une rente de 50 livres par Pierre Hugon, écuyer, sieur de Givry et Fourchault, et Anna Rimbert, sa femme, au profit de Suzanne Feydeau, veuve de Jean Alleaume, élu en l'Élection de Moulins (27 novembre 1632). — Suit l'approbation par Anna Rimbert (24 décembre 1632). En marge : Amortissement de cette rente consenti par Me Mareschal, chevalier, seigneur de Bompré, Ambourg et autres lieux, et Suzanne Feydeau, sa femme, à Gaspard Hugon, écuyer, sieur de Fourchault, fils de Pierre (4 mai 1652). — 3 à 6. Dossier d'une rente de 4 livres 15 sous assignée sur des héritages à Metz-le-Comte : constitution par Jean Sçavard, laboureur à Champagne, paroisse de Metz-le-Comte, et Françoise Angelot, sa femme, au profit de Madeleine Delaporte (29 mars 1633) ; transport de cette rente (6 mai 1640) ; reconnaissance donnée par Pierre Croisé, laboureur aux Mortes, paroisse d'Amazy, en faveur de Pierre de Nourry et de Madeleine Després, sa femme, fille de Madeleine Delaporte (5 mai 1664) ; exploit pour lesdits de Nourry et Després contre Jacques Guillier, maréchal, à Champagne (1er novembre 1674). — 7 à 9. Madeleine Delaporte, fille de Madeleine Guichard, héritière des droits de Claude Delaporte, donne reçu d'un semestre de rente à Cristophe Joguet, receveur des tailles en l'Élection de Clamecy, représentant Nicolas de Noyer, receveur et payeur des rentes constituées sur les tailles de la Généralité d'Orléans (18 juillet 1634). — 10. Pierre Baudot, lieutenant en l'Élection de Clamecy, paiera une partie de la rente due à Marie Roy, veuve de Jean Bogne, par Madeleine Delaporte, veuve de Jean Després, moyennant que ladite Delaporte le substitue en son lieu aux criées poursuivies sur l'héritage de François Baudot, prêtre (13 mai 1640). — 11 et 12. Reçus de rentes délivrés par Madeleine Delaporte et son fils (8 et 11 juillet 1644). — 13. Cession par Jean Copin, prieur de Cossaye (?) et de Saint-Germain-en-Viry, fils et héritier en partie de Denis Copin, grénetier au grenier à sel de Decize, à Catherine Copin, veuve d'Henri Guillier, et à François, son fils, d'une rente due par Jean Perrot et Gilbert Ponge (4 février 1645). — 14. Nouvelle reconnaissance de rente due à Madeleine Delaporte, héritière en cette partie de Lazare Delaporte, par Pierre Millard, fils de défunt Daniel Millard, praticien, demeurant à Mouchy, paroisse de Moraches (24 août 1645). — 15 à 20. Procédure entre Madeleine Delaporte et Claude Bolacre, veuve de Pierre Baudot, lieutenant en l'Élection de Clamecy (1645-1646). — 21. Sentence de la Pairie de Nevers pour Pierre de Nourry et Madeleine Després, sa femme, contre Jacquette Semelier, veuve de Jean Berger (31 mai 1661). — 22 à 26. Cession par François de Closse à François Delaproie, marchand fermier à Ougny, d'une rente constituée par Jean Pasdeloup et Eugénie Duron, sa femme, au profit de défunt Léonard Barage, Pierrette Blondelet, sa femme, et Paul Barage, leur fils (14 février 1663). Procédures en conséquence (1667). — 27. Obligation par Jean de Coullon, écuyer, sieur de Monceneau, et Claude de Closse, sa femme, à Pierre de Closse, fils de François (29 mars 1663). Exploit en conséquence (25 octobre 1669). — 28. Obligation par Charlotte de Lichy, veuve de François de Closse, et Pierre de Closse, écuyer, sieur de Palluau, son fils, au profit d'Étienne Moquot, marchand à Nevers (22 février 1666). En marge, inscription de trois reçus. — 29. Reconnaissance d'un prêt de 300 livres, délivrée au commandeur de Biches et Sauzay (4 juillet 1667). — 30. Obligation signée solidairement par Pierre de Closse et Hugues Arvey, marchand à Moulins-Engilbert, au profit de Paul Bauffet, écuyer, sieur du *Vignou* (5 juillet 1667). — 31. Autre, par Pierre de Closse à Charles Chifflet, sieur de Surmont, receveur au grenier à sel de Moulins-Engilbert (4 décembre 1671). Reçu de 100 livres, signé : Chifflet de Surmont. — 32. Autre, par Pierre de Closse, Charlotte de Bongars, sa femme, et Charlotte de Lichy, au profit de Nicolas Pomereul, écuyer, seigneur de Romenay (paroisse d'Aubigny), porte-manteau ordinaire du Roi (8 novembre 1673). Reçu, signé : Pomereul Romenay (6 février 1678). — 33. Procuration par Pierre de Closse à Charlotte de Bongars (26 juin 1674). Suit une liste de noms et d'adresses et l'indication de démarches faites, selon toute vraisemblance, à l'occasion d'un procès (1675). — 34. Reconnaissance de rente de 7 livres, 10 sous, par Jean Brenet, vigneron à Rose, paroisse de Varennes-lez-Nevers, et Marie Mornet, sa femme, au profit de Pierre de Nourry et de Madeleine Després, son épouse (17 juin 1677). — 35 à 42. Obligations contractées par Charlotte de Bongars, veuve de Pierre de Closse, envers Nicolas Pomereul (1) ; reçus en conséquence (1678-1698). — 43. Titre nouveau d'une rente de 166 livres,

(1) Nous croyons utile de reproduire ci-après la pièce 42, comme

13 sous, 4 deniers, due par Henri Bolacre, lieutenant général enquêteur et examinateur en la Sénéchaussée de Bourbonnais, à Louis de Louviers, chevalier, bailli et gouverneur de Melun et Moret, ladite rente constituée, au principal de 3.000 livres, par Marie de Vizilier, épouse et procuratrice de Jean Roy, écuyer, sieur de Bauchesne, André Roy, sieur de Villiers, président au Présidial de Moulins, et Marguerite Bourdereuil, sa femme, en faveur d'Élizabeth Pigneron, veuve d'Henri Philippes, maître des comptes (15 mars 1678). En marge : mention du remboursement du principal et des arrérages (25 juillet 1682). — 44. Déclaration relative aux registres paroissiaux d'Isenay, faite par Nicolas Dantault, ancien curé de cette paroisse, et à ce moment retenu à Arconcey, au bailliage d'Arnay-le-Duc, dont il assure la desserte pour son oncle, Hugues Davignon, âgé de 83 ans : alors qu'il était curé d'Isenay, il n'a jamais tenu de registres, se bornant à inscrire les actes « tantôt sur des papiers vollants, sur des livres d'esglises dudit lieu, mesme au bas de ses escripts de philosophie » ; comme preuve, il montre douze feuillets de ces écrits, au premier duquel figure le mortuaire de Marguerite Charpentier, du 6 juin 1652 (7 mai 1678). — 45 Charlotte de Bongars transporte à Nicolas Pomereul le reliquat d'une rente jadis constituée par Pierre de Nourry et Madeleine Després, au profit de Pierre de Closse (25 juillet 1679). — 46. Transaction à la suite de procès, portant obligation à la charge de Pierre Cossard, laboureur, demeurant à Creulle, paroisse de Montaron, au profit de Pierre Anceau, marchand de bois, demeurant à Vandenesse (19 janvier 1693). — 47. Assignation en paiement délivrée par le lieutenant général au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier contre François de Champs, écuyer (19 novembre 1693). — 48. Obligation par Joseph de Nourry, écuyer, seigneur en partie de Turigny (paroisse d'Aunay), au profit de François Thonnelier, marchand, demeurant à Chassy, paroisse de Montreuillon (4 mai 1699).

démonstrative des difficultés financières où se débattait à cette époque la petite noblesse :

De Palleau, le 17 juillet 1698.

Monsieur,

C'est avec bien de la peine que je prends la liberté de vous écrire, puisque mes lettres vous sont importunes. Je vous supplie par charité de vouloir me prêter trente-trois livres pour envoyer à Bourges à votre filleul. Son notaire les a avancés pour lui, pour quelque chose qu'il a eu besoin et ne veut pas le laisser venir sans être payé. Ainsi sera double dépense si je ne le retire promptement, parce qu'il faudra que je paie la pension inutilement. Ainsi je vous supplie, mon très cher Monsieur, de m'envoyer par le porteur les trente-trois livres que je vous demande ; je vous en ferai mon billet à la première vue.

Accordez-moi la grâce que je vous demande, je vous en supplie, la chose est pressée, et permettez que je me dise avec respect

Monsieur,

Votre très obéissante, plus humble et obligée servante,

C. de Bongard, Vve de Palleau.

Monsieur Delorme et sa sœur vous veulent aller voir. Ils m'ont prié d'aller avec eux. Je crois que [ce] sera au retour des Brûles, où ils sont présentement.

Monsieur de Romenay, à Romenay.

1 F. 95 (Liasse). — 10 pièces parchemin, 11 pièces papier.

1722-1808. — Rentes et obligations. — 1. Transport à Marie Girard, veuve de Sallonnier d'Argoulais, par Marguerite Bolacre de Cigogne, fille de Jean Bolacre et de Marguerite Gascoing, d'une rente, au principal de mille livres, due par le sieur de Nourry. Acte rayé (5 décembre 1722). — 2 à 9. Dossier d'une rente de 300 livres, au principal de 6.000 : constitution par Louis-Alexandre de Reugny, comte du Tremblay, et Marie-Étiennette Hugon, son épouse, en faveur des enfants mineurs de défunts Charles Prisye de Chazelles et Marie-Anne Prisye, ayant pour tuteur Claude-Guillaume Prisye, avocat en Parlement, conseiller maître en la Chambre des Comptes de Nevers (10 août 1760); transport, par ledit tuteur, à Marie-Claude Prisye de Curty, veuve de François Bouys, receveur général des domaines et bois de la Généralité de Moulins (16 février 1769); titre nouveau portant obligation de Louise-Jeanne de Reugny, chanoinesse du chapitre noble d'Alix, fille et unique héritière du comte du Tremblay, au profit de Françoise Bouys, veuve de Jean-Baptiste Fayet de Fonville, écuyer, capitaine de cavalerie, prévôt général des maréchaussées du Bourbonnais, fille et unique héritière de Marie-Claude Prisye (19 août 1789); procédures (ans II et III) et remboursement à Françoise Bouys par Louise-Marie Simonin, veuve de Claude-Gaspard Prisye (5 floréal III). — 10. Constitution d'une rente de 120 livres, au principal de 2.400, par Denis-Robert Bruneau, baron de Vitry, au profit de Pierre-François Landelle, marchand à Nevers, et de Marie-Charlotte Beaumont, sa femme, constitution passée en conséquence d'un billet consenti par ledit baron de Vitry au profit de Madeleine Guipier, veuve Marotte (18 septembre 1770). — 11 et 12. Autre, d'une rente de 180 livres, au principal de 3.600, par le même, au profit de Madeleine Thevenot, veuve Jean Perraudin, demeurant à Riparoux, paroisse de Saint-Gengoult (29 juillet 1773). — 13. Autre, d'une rente de 400 livres, au principal de 4.000, par le même, au profit de François Lamand, bourgeois de Paris, et, à la mort de celui-ci, de Claudette Remy, femme séparée quant aux biens de Nicolas Clément, marchand de vins à Paris (5 mars 1777). En marge, approbation par Gabrielle de

Reugny, épouse du baron de Vitry, devenue majeure (27 février 1779). — 14. Désistement de Lamand au profit de Claudette Remy (8 mars 1777). — 15. Constitution d'une rente de 250 livres, au principal de 5.000, par Pierre-Étienne Bruneau de Vitry, au profit de Nicolas Gay, bourgeois de Cronat (29 septembre 1781). — 16. Reconnaissance par Pierre-Étienne Bruneau de la rente constituée au profit de Pierre-François Landelle [cf. pièce n° 10] (7 février 1786). — 17 et 18. Partage de contrats de rente entre : Jean et François Saclier, marchands à la Boutrille, paroisse de Millay; Didier Saclier, marchand au bourg de Millay; Jean Saclier, marchand à Luzy; Jean-Paul Navault, bourgeois à Entrezy, paroisse d'Avrée, procureur de François Saclier-Thevenot, membre du collège et académie royale de chirurgie; René-Dominique Derangère, contrôleur des actes au bureau de La Roche-Millay, acquéreur des droits de Jean Saclier, puîné, marchand au bourg de Millay; et Vivant Berger, huissier au duché de Nivernais, demeurant à Luzy, acquéreur des droits de François Saclier, marchand à Saint-Gengoult; tous héritiers de Gaspard Thevenot, membre du collège et académie royale de chirurgie, accoucheur à Paris (23 avril 1789). – 19. Reconnaissance par Gabrielle Reugny, épouse de Bruneau-Vitry, au profit de Charlotte Duminy, veuve de François Landelle, de moitié de la rente constituée en 1770 [cf. pièce n° 10] (12 prairial IX). — 20. Procuration en blanc, au nom de Louise-Jeanne de Reugny du Tremblay, ex-chanoinesse, pour remboursement à faire aux héritiers de Françoise-Louise-Marie Simonin, veuve de Claude-Gaspard Prisye [cf. n°s 2 à 9] (19 décembre 1807). — 21. Quittance donnée à Louise-Jeanne de Reugny, ex-chanoinesse d'Alix, par Denis Durozier de Vertpré agissant tant en son nom, à cause d'Agathe-Marie Prisye, sa femme, que comme mandataire d'Antoine-Joseph Chabrol de Chaméane et d'Anne Prisye, son épouse (5 mars 1808).

I F. 96 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 41 pièces papier.

1594-XVIIe Siècle. — Rentes et obligations : procédures. — 1 à 12. Procès entre Jean Després, commissaire en la maréchaussée de Château-Chinon, époux de Madeleine Delaporte, et Pierre Faulquier et Claude Faulquier, lieutenant général criminel au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier (1622-1623). — 13 à 21. Autre, entre Madeleine Delaporte, veuve de Jean Després, et François Baudot, chanoine de Tannay (1629-1630). — 22 à 25. Autre, de ladite Madeleine Delaporte, contre Daniel de Saumaise, écuyer, receveur des tailles à Vézelay (1634-1636). — 26 à 30. Autres procédures, entre ladite Delaporte et Claude Bolacre, veuve de Pierre Baudot, lieutenant en l'Élection de Clamecy (1642-1646) — 31. Moyens d'opposition fournis par Louis Guillouet, aïeul et tuteur des enfants de défunts Jean Guillouet, élu en l'Élection de Moulins, et de Marguerite Gascoing, sa femme (après le 29 novembre 1647). — 32 à 41. Procès à la Pairie de Nevers entre Pierre de Nourry, mari de Madeleine Després, et Jacquette Semelier, veuve de Jean Berger (1660-1661). Pièce 39 : Constitution de rente par Jean Després le jeune, prévôt des maréchaux en Nivernais, en faveur de Jacquette Guillaume, femme d'Étienne Semelier, marchand à Nevers, et de Jacques Semelier, leur fils (13 juin 1594). — 42 et 43. Pièces, sans date, d'une procédure entre Charlotte de Bongards, veuve de Pierre de Closse, et Anne Lelarge, femme d'Étienne Rousset, chirurgien à Châtillon-en-Bazois.

I F. 97 (Liasse). — 14 pièces papier.

1653-1659. — Rentes et obligations : procédures. — 1. Obligations de 2.000 livres tournois souscrite par François de Closse et Paul Pellé, marchand en la paroisse de Biches, au profit de Charles de Loron, chevalier, seigneur baron de Limanton (2 septembre 1653). — 2 à 13. Procédure en conséquence devant le Bailliage de Nevers, avec intervention de Pierre de Bar, seigneur de Buranlure, gendre de Charles de Loron (1655-1659). — 14. Assignation à trois jours rendue par ledit Bailliage (5 avril 1659).

I F. 98 (Registre). — 8 et 273 feuillets papier (432/280 %).

XVIIIe Siècle. — « Inventaire des titres de la baronnie de Vitry ». — Fol. a. Répertoire alphabétique des matières contenues dans l'inventaire. Fol. 1. « Inventaire des titres, papiers et autres enseignements composants les archives de haut et puissant seigneur messire Pierre-Étienne Bruneau, chevalier, seigneur baron de Vitry-sur-Loire, Lesme, Maltat et Cronat, seigneur de Chigy, Champlévrier, Poussery et Montaron; qui établissent incontestablement les droits à lui appartenant à cause de sa Baronie du dit Vitry, comme cens, rentes en argent, tailles, bordelages, mainmortes, grains, gelines, blairies, corvées, droits de langues, lèdes, étalonage, péage et port sur la rivière de Loire, péage par terre et autres droits et devoirs seigneuriaux; justice haute, moyenne et basse, dîmes inféodées, quarpots, droits de patronage et honorifiques, fiefs et arriers-fiefs, droits de pêche et de justice sur les deux bords de la dite rivière de Loire, sur les eaux mortes et sur partie de celles de Somme, Cressonne, et Vauzelle, droits de chasse, propriétés et autres soit réels et person-

nels ou mixtes, généralement quelconques, ez paroisses des dits Vitry, Lesme, Maltat, Cronat, Maulais, St-Seigne, Saint-Nazaire, St-Martin-de-Bourbon-Lancy et autres circonvoisines. » Chef-lieu de la Baronnie de Vitry: liasse 1. — Fol. 49. Terriers et reconnaissances : liasse 2. — Fol. 56. Lièves, liasse 3. — Fol. 58. Propriété des chapelles de Vitry; fondations et droits : liasse 4. — Fol. 62. Actes de foi et hommage; aveux et dénombrements : liasse 5. — Fol. 69. Affranchissements et commutations : liasse 6. — Fol. 77. Entrages dans la paroisse de Vitry : liasse 7. — Fol 106. Entrages dans la paroisse de Cronat : liasse 8. — Fol. 136. Entrages dans la paroisse de Lesme : liasse 9 — Fol. 148. Entrages dans la paroisse de Maltat : liasse 10. — Fol. 157. Entrages dans la paroisse de Saint-Seine : liasse 11. — Fol. 162. Péage du port de Lesme : liasse 12. — Fol. 192. Titres du fief de Finy et des propriétés de La Folie, du Domaine Sancoin et de la vignonnerie Trompette : liasse 13. — Fol. 237. Titres des propriétés de Montigny : liasse 14. — Fol. 267. « Titres du prieuré de Marchy » : liasse 15. — Cet inventaire comporte des analyses minutieuses auquelles il sera toujours utile de se reporter en l'absence des originaux ou en cas de détérioration. Les titres ainsi analysés, et qui n'ont pas été retrouvés dans le fonds Bruneau, ont été signalés à la place où ils auraient dû figurer, avec la mention : *deficit*.

III

Biens et droits. — Titres classés par localités (1)

1 F 99 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 6 pièces papier.

1581 (?)-**1666**. — Achun. — 1. Contrat de mariage entre Pierre Gaulthé, laboureur à Chavance, et Adrienne Maillet, veuve de Jean Bonneau, de Fucilly (23 décembre 1581 ?). — 2. Sentence du Bailliage de Nevers, pour François Millon, contre Jean Guillemain (1er février 1662). — 3. Bail à métairie d'un domaine de deux charrues de bœufs, consenti par François de Champs en faveur de Jean Guillemain, maître et chef de sa communauté (17 février 1662). — 4. Reconnaissance, par Guillemain et ses parsonniers, du cheptel de bestiaux fourni par M. de Champs (17 février 1662). — 5 à 7. Reconnaissances de dettes contractées par ledit Guillemain, dit Grandjean, et ses parsonniers, envers : François de Champs (22 mai 1662) ; François de Closse (19 décembre 1663) ; Pierre de Closse (23 octobre 1666).

1 F 100 (Liasse). — 26 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1365-1683. — Alluy. — 1. Huguenin *li Clerz* vend à Jean Venelle, maréchal à Châtillon-en-Bazois, tout ce qu'il possède à Andenas, paroisse d'Alluy (13 mars 1365, n. st). — 2. Vente de maison et d'héritages sis au Pont, paroisse d'Alluy, consentie par Pierre Quinquery et sa sœur, Louise, demeurant à Franay-lez-Châtillon, en faveur de Jean Marion et de Françoise, sa femme, habitants dudit Pont (22 janvier 1544/5). Au verso : ratification de ladite vente par Jeanne Marlain, femme de Pierre Quinquery (28 mai 1566). — 3. Charlotte Motot, veuve de Simon Ryault, demeurant à Alluy, vend différents héritages, sis au finage d'Éguilly, à Étiennette Decolons, femme de Jacques Pernin, représentée par Étiennette de La Tillaye, sa mère (23 juin 1560) — 4. Bail à bordelage des trois vingtièmes du domaine de Banges, aux paroisses de Biches et d'Alluy, consenti par Gabriel le Bourgoing, écuyer, seigneur de Faulin, Champlevrier et Meulot, en faveur de Guillaume Jaulbard, boucher et marchand à Biches, ce dernier agissant en son nom et au nom de Pierre et Guillaume (*sic*) Jaulbard (6 février 1564/5). — 5. Contrat de mariage entre Pierre et Liger Moyne, d'Alluy, et Léonarde et Marie Durand, du Grand-Neuzilly, paroisse de Montapas. Les deux futures entreront dans la communauté des Moÿne, à condition d'apporter, pour acquérir le droit de communauté : 26 écus deux tiers ; 2 bœufs ou 10 écus ; 2 vaches « prangs ou veaulées » ou bien 10 écus ; 2 juments ou pouliches, ou bien 12 écus soleil ; 2 truies « prangs ou cochettées » ; 2 arches ou coffres fermant à clé ; 4 brebis avec leurs agneaux ; 2 nappes, chacune de 3 aunes de long ; 12 serviettes ; 2 lits garnis de couette, coussin, couvertures de bougras marquées de laine ; 8 « linceulx » ; 2 « orilliers » ; plus, pour Léonarde : 3 cottes de couleur, une noire, une autre violette et la troisième rouge, « avec ses checungs jours et son trousseaul » ; et, pour Marie : une robe de drap noir, une robe de bureau et un « blanchot ». Témoin : François Barat, prêtre, curé d'Alluy (12 juin 1580. Copie du 10 mars 1588). — 6. Confirmation par la Pairie de Nevers d'une sentence du Bailliage de Châtillon, pour Jacques Pellé, notaire et praticien à Alluy, contre Paul Jacob (24 octobre 1617). — 7. Reçu de la redevance

(1) Ces titres ont été répartis suivant l'ordre alphabétique des anciennes paroisses.

bordelière due par la veuve de Jean Colas (24 janvier 1653). — 8. Reconnaissance de dette, par François Marchand, manouvrier à Bernay, paroisse de Limanton, au profit de Gabriel Deveneau, marchand, à Alluy (28 janvier 1645). — 9. Autre, par Jean Poideloup, laboureur, à Brinay, et Eugénie Durand, sa femme, au profit de Claude Grandjean, demeurant à Châtillon-en-Bazois (5 février 1650). — 10. Vente par décret du domaine Bernard, à Andenas, paroisse d'Alluy, à la réquisition de Jean Pellé, notaire et praticien, demeurant à Alluy. Acquéreur : Jean Pellé (11 mai 1652). — 11. Reconnaissance de dette par Jean Poildeloup, demeurant à Banges, paroisse d'Alluy, au profit de Jean Pellé, marchand à Alluy (7 août 1652). — 12 à 19. Pièces de procédures devant le Bailliage de Châtillon-en-Bazois, en l'affaire de Jean Poildeloup, assigné en remboursement des tailles payées pour lui par Gaspard Boy, curé de Biches (1654-1657). — 20 à 22. Obligations et quittances entre Poildeloup et divers (1658-1659). — 23. Bail des dîmes d'Alluy, consenti à Jean Poildeloup par Blaise Lepère, curé dudit lieu (16 août 1659). — 24. Convention de fourniture de bétail et de semences et de partage de récoltes, entre Poildeloup et François de Closse, écuyer (30 août 1659). — 25 Quittance à Poildeloup par Jean Durand, son beau-frère, laboureur à Montigny-sur-Canne (18 octobre 1659). — 26. Mémoire d'achats et de ventes, pour la veuve Poildeloup (après le 3 septembre 1661). — 27 à 30. Pièces relatives aux tailles dues à Brinay par Poildeloup (1648-1661). — 31. Signification de l'exemption d'impositions, accordée par les Élus à Jean Poildeloup, « pauvre habitant de la paroisse d'Alluy » (14 mars 1660). — 32. Obligation par Jacques Bellevault, marchand à Alluy, au profit de Charlotte de Bongars, veuve de Pierre de Closse (4 juin 1683).

1 F 101 (Liasse). — 1 parchemin, 10 pièces papier.

1750-1776. — ALLUY. — 1. Vente d'héritages par Jean Galchon, manouvrier, demeurant à Andenas, et Jeanne Reugny, sa femme, à François-Charles de Noury, chevalier, seigneur de Palluau (6 juin 1750). Suit la quittance définitive donnée par Galchon (25 juin 1751). — 2. Vente à reméré d'un pré, consentie par Jean Caillou, le jeune, sabotier à Andenas, et Jeanne Moreau, sa femme, à Antoine Lhoste, laboureur au Landay, paroisse de Pouilly, annexe de Brinay, moyennant 60 livres de principal et 24 sous d'épingles (1er mai 1759). Quittance des lods et ventes dûs au prieur de Biches (26 septembre 1762). — 3. Quittance définitive par Caillou à Lhoste (15 juillet 1759). — 4. Bard permet à M. de Nourry de passer par le pré de la *Chaintre* les foins récoltés dans la prairie de la Malsine, lorsque la rue ne sera pas praticable, sans aucun dédommagement, mais à condition de bien boucher les passages pour que les bestiaux ne puissent pénétrer dans le pré (31 mars 1761). — 5. Bard reconnaît avoir reçu de M. de Nourry la quittance de M. du Chazault, touchant la rente due par les Bertin (2 septembre 1764) – 6. Rétrocession par Lhoste à Jean Caillou, moyennant 74 livres 14 sous, du pré naguères vendu à reméré [cf. n° 2] et vente dudit pré par Caillou à Charles-François de Noury, brigadier des gardes du corps du roi, seigneur de Palluau, au prix de 109 livres (25 février 1767). — 7. Affiche de la vente par licitation du domaine des Bard, à Andenas (Nevers, imp. de la Vve Lefebvre, 1772). — 8. Transaction sur procès entre Jean-Marie de Noury, et Louis Bard, cabaretier à Ougny, et Joseph Bard, bourgeois, demeurant à Chougny (29 janvier 1776). — 9. Lettre de Bard au chevalier de Noury, relative à cette affaire : «...Si vous ne finissez pas, la justice en décidera. Je suis faché d'avoir écrit à Paris et à St-Pierre pour faire cesser les deux instances. Vos paroles sont comme le vent : vous ne cherchez que des chiquanes mal à propos. Si cela ne finit point, jeudi, on envoira votre sous-seing avec votre lettre dans les deux tribuneaux.» (3 février 1776). — 10. Lettre au chevalier de Noury, touchant un procès avec les habitants de Brinay (28 janvier 1776). — 11. Notes informes portant relevé de redevances ou impositions dues par des habitants de la paroisse de Brinay, avec mentions indiquant la pauvreté, la mendicité, les maladies des laboureurs et les pertes de bestiaux (ancienne chemise d'un dossier Bard).

1 F 102 (Liasse). — 75 pièces papier.

1662-1755. — ALLUY. *Procédures.* — 1. « Estimation du bestail de Eugénie Durand, vefve de feu Jehan Poildeloup, tenu à tiltre de cheptel de Mr de Palleau. » Signification en conséquence (6 février 1662). — 2. Vente de bestiaux précédemment donnés à cheptel, par François Bernard, le jeune, procureur fiscal au Bailliage de Châtillon-en-Bazois, demeurant à Alluy, à Jean Bertin, marchand à Brinay, et Esmée Regnault, sa femme; les 830 livres provenant de la vente sont constituées en une rente de 41 livres 10 sous (29 mai 1718). — 3. Reconnaissance de ladite rente, passée par Jean Bertin, laboureur à Brinay, et Jean Nugue, manouvrier à Augiard, paroisse de Limanton, en faveur de François Bernard, procureur fiscal de la justice du prieuré de Biches (19 avril 1741). — 4 à 6 Procédures en conséquence, à la requête de Gabriel Gondier, sieur du Chazot, et d'Anne Bernard, son épouse

(1750-1752). — 7. Aveu et dénombrement de diverses redevances tenues par François Ravary, marchand à Moulins-Engilbert, en fief de Cornille d'Aerssens, chevalier, marquis de Sommelsduck, et de Marguerite du Puy-Montbrun, dame de Châtillon et Bernière en Bazois (29 novembre 1669). — 8 à 17. Procédures devant le Bailliage de Châtillon-en-Bazois, entre Pierre Ravary, marchand à Aunay, puis Léonard Ravary, bourgeois à Moulins-Engilbert, et les Gallois, et autres laboureurs d'Andenas (1722-1762). — 18 à 74. Appel de la même cause et procédures en conséquence devant la Pairie de Nevers; les parties sont: Léonard Ravary, procureur du roi au grenier à sel de Moulins-Engilbert, Louise Sallé, veuve de Jean Gallois, les Bard (1762-1767). — 75. A la suite d'un procès concernant la desserte du pré *Poué*, à Ravisy, transaction intervenue entre Thomas du Verne, au nom de sa femme, Marie Méchine de Montantheaume, Paul-Augustin Save, écuyer, seigneur d'Ougny, correcteur en la Chambre des Comptes de Dôle, Lazare Rebreget, archiprêtre, curé d'Alluy, Gabriel Prudhomme, huissier royal à Châtillon, et autres (17 mars 1755).

1 F 103 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 44 pièces papier.

1615-1787. — Alluy. *Procédures*. — 1. Vente d'un domaine à Andenas, consentie par François Pellé, marchand à Mazille, paroisse d'Isenay, à Louis Bard, marchand à Passy, paroisse de Pouilly, et Anne Tépénier, sa femme (1er octobre 1747). — 2 à 37. Procédures au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, entre Jean-Marie de Noury, chevalier, seigneur de Palluau, et les enfants de Louis Bard et d'Anne Tépénier: Joseph Bard, marchand à Chougny; Claude Bard, curé de Crux-la-Ville; Louis Bard, directeur des carrosses et messageries, à Montargis; et Edmée Bard, femme d'Antoine Rousset, marchand à Montigny-aux-Amognes (1775). Voir aux pièces 23 et 26 des indications relatives aux réparations à une chapelle et aux murs d'un cimetière, réparations sollicitées par les habitants de Brinay et de Pouilly, son annexe, et à la construction d'une sacristie à l'église de Brinay.

38. Signification au sieur de Noury, d'avoir à passer reconnaissance d'héritages sis à Andenas et chargés de redevances au profit de l'abbaye de Bellevaux, ladite signification portant transcription des anciennes reconnaissances, savoir: 1° à Blaise Cornu, seigneur de Tournon, secrétaire de la Chambre du Roi, chapelain de la chapelle Sainte-Croix, fondée en la basse Sainte-Chapelle du Palais, à Paris, abbé commendataire de Bellevaux, et en sa présence, par Benoît Poideloup, chef et maître de sa communauté (présence de François de Scorailles, demeurant à Passy, paroisse de Pouilly); Jean Bernard, Benoît Potdevin, Dominique et Pierre Perrot, solidairement (présence d'André Prudhomme, notaire à Châtillon-en-Bazois); Jean Bernard et ses parsonniers: Sébastien, François et Pierre Bernard; Benoît Potdevin et ses enfants et parsonniers: Claude, Pierre et Léonard Potdevin (présence de Claude Defosse, sergent royal à Moulins-Engilbert), le 7 novembre 1615. 2° A Roger de Bussy-Rabutin, abbé commendataire de Bellevaux, représenté par François Labouret, prieur claustral, par: Jean et Eugin Gallois, Pierre Gachon, Gaspard Pannetier, François Cailloux, pour lui et pour Eugin Paillard, ces deux derniers pour trois portions, sur un total de sept (6 septembre 1701; présence de Claude Buffière, huissier royal à Châtillon-en-Bazois); François Pellé, marchand à Saint-Gratien, et nombre d'autres (27 août 1702; présence de Jean Lobereau, huissier royal à Moulins-Engilbert); François Pellé et autres (26 août 1702). Suivent: la déclaration par nouveaux confins des terres que le chevalier de Noury tient de l'abbaye de Bellevaux; les lettres à terrier obtenues, par les religieux, du Conseil supérieur de Clermont-Ferrand (23 juin 1774); enfin, la désignation de Michel Devoucoux, notaire à Corbigny, commissaire chargé de la confection du terrier par le Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier (30 juin 1774).

39. Signification à Jean-Marie de Noury, de l'appel interjeté au Parlement de Paris, par Louis Bard et sa femme, Pierrette Cottet, de la sentence rendue le 5 juillet précédent par le Présidial de Saint-Pierre (15 novembre et 22 décembre 1775). — 40. Mémoire des frais de la procédure contre les Bard et quittance donnée au chevalier de Noury par Perrin, son procureur (26 mai 1776). — 41 et 43. Mémoires informes et sans date, de la main du chevalier de Noury, relatifs à l'affaire Bard. — 42. Autre note informe sur la même affaire, portant au verso le plan des terres qui font l'objet du litige. — 44. Assignation à comparoir signifiée, à la requête du chevalier de Noury, à Jean Rion et à François Javon, d'Andenas (28 juillet 1787). — 45 et 46. Note informe et brouillon de lettre, sans date, tous deux de la main de Noury, relatifs à ladite contestation.

1 F 104 (Liasse). — 4 pièces papier.

1636-1773. — Amazy. — 1. A la requête de Madeleine Delaporte, veuve de Jean Després et de Claude Alligret, écuyer, sieur de La Croix, ayant la garde noble des enfants mineurs de défunts François Anjorrant et Louise Alligret, seigneur et dame d'Amazy, assignation donnée à Jean

Salliget, d'Amazy, de comparoir en la Pairie de Nevers pour être obligé à payer la dîme de quinze gerbes l'une (26 mai 1636). — 2. Accense, pour trois ans, consentie à Michel Relu, le jeune, praticien, demeurant à Amazy, du droit de dîme audit lieu appartenant à Madeleine Delaporte ; présence de Louis Gasté, lieutenant au Bailliage d'Amazy (12 juin 1637). — 3. Sommation adressée à François Bizot, laboureur à Amazy et à Jean Enfer, charretier à Tannay, pour le paiement d'une obligation contractée au profit de Pierre de Nourry, écuyer, sieur de Turigny, et de Madeleine Després, sa femme (28 mars 1680). — 4. Vente du cinquième de la dîme de grains qui se perçoit sur partie du finage d'Amazy, consentie par Louis Balthazard de Nourry, chevalier de Saint-Louis, ancien brigadier des gardes du corps, demeurant à Chaumigny, paroisse de Cercy-la-Tour, au profit de Michel Bouez, avocat au Parlement, seigneur d'Amazy, demeurant ordinairement à Paris, rue des Grands-Augustins (19 octobre 1773).

1 F 105 (Liasse). — 1 pièce papier.

1708. — Anisy. — Jean Chaussard, métayer au domaine de Palluau, informe les habitants, syndic et collecteurs d'Anisy qu'il a *éteint son feu* dans cette paroisse, où il a été remplacé par Léonard Coulon comme métayer au domaine de Tout-Vent (publication à la porte de l'église d'Anisy, 24 août).

1 F 106 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1635-1673. - Asnois. — 1. Pierre de Bèze, marchand, et Charlette Viau, sa femme, vendent deux prés à Madeleine Delaporte (24 janvier 1635). — 2. Quittance pour ses frais et salaires, donnée à Madeleine Delaporte par Jean Morlé, d'Asnois, commissaire à la garde des fonds et fruits de Loup Houdry, saisis à la requête de ladite dame ; présence de Jean Joubés, joueur d'instruments à Tannay (31 janvier 1635). — 3. Quittance à Mlle Després, par Germain, receveur du Chapitre de Châtillon-en-Bazois, pour cinq années échues d'un cens dû sur le pré de la Cuisine (25 octobre 1657). — 4. Vente de prés en la prairie d'Asnois, lieu dit *Chassenois,* justice d'Amazy, consentie par Pierre de Nourry et Madeleine Després, à Antoine Pelisson, manouvrier à Tanneau, paroisse de Tannay, et Dimanche Baudon, sa femme (20 mars 1660). En marge : quittance du principal et des arrérages de la rente qui avait été constituée en paiement (20 août 1673).

1 F 107 (Liasse). — 31 pièces papier.

1563-1635. — Bazolles. *Mougny.* — 1. Reconnaissance de tenures, au profit de la seigneurie de Mougny, par François de Bareton, écuyer, conforme à celle précédemment faite au profit de Philibert Babou, sieur dudit Mougny ; présence de Gaston du Cloux, avocat en Nivernais (12 mai 1563). — 2. Accense de biens sis à Mougny, consentie par Victor de Bongards, écuyer, demeurant à La Cour, paroisse de Biches, à Jean Segueneau, habitant de Bazolles ; présence de Jean de Courvoux, écuyer, sieur de La Boissière (18 décembre 1628). — 3 à 22. Procédure au Bailliage de Mougny et Fucilly, puis, en appel, au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier entre Jean Chappelain, contre Jean Segueneau et Élie Choizeau, y intervenant Victor de Bongards, au sujet de la saisie, pour paiement d'une dette, de 6 boisseaux et demi de froment et de 150 poignées de chanvre (1629-1634). Le bailli de Mougny et Fucilly est François Semelé, licencié en lois, avocat en Parlement (p. 7) ; François Sassin est lieutenant ordinaire du Bailliage (p. 20). Consultations signées : Bunot (p. 21 et 22). — 23 à 31. Procédure au Bailliage de Mougny et Fucilly et, en appel, au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, entre Victor de Bongards et Guillaume Apertot, son métayer (1633-1635). Consultation (p. 26), signée : Gigot (14 décembre 1634).

1 F 108 (Liasse). — 23 pièces parchemin, 6 pièces papier.

XVe siècle-1641. — Bazolles. *Selins.* — 1. Bail à bordelage, à treize parsonniers, d'un pré appartenant à Antoine de Rochefort, seigneur de Rochefort, de Bussy-le-Grand et de Châtillon-en-Bazois (entre 1471 et 1491). — 2. Autre bordelage consenti à Gilbert Martin, Guillemin Guenot, frères, et leurs neveux, Guillemin et Guillaume Guenot, « perçonniés et commungs en biens », par Jeanne, veuve de Jean de Rochefort, agissant pour elle et pour ses filles mineures, Charlette et Christianne de Rochefort (5 mai 1502). — 3. Vente d'une terre à Toussaint Valeaul par Claude et Jean Ravier et leurs femmes (2 février 1504, n. st.). — 4. Acquisition d'héritages pour Guillemin Guenot et sa communauté (29 avril 1505). — 5. Bail à bordelage par Jacques de Champdiou, abbé de Notre-Dame de Bellevaux, à Guillemin Guenot, *couturier* à Selins, et aux siens (12 janvier 1508, n. st.). — 6. Contrat de mariage entre Eugin Doulceron, de Jailly, paroisse de Bazolles, et Marguerite, fille de Toussaint Valeaul, de Selins. La future quittera la communauté de son père pour celle de son mari. Ample énumération de l'argent, du bétail, du mobilier et des effets qu'elle apporte. Présence de messires :

Guillaume Chauldot, Simon Doulceron, Guillaume Simonnet et Claude Guenot, prêtres (5 juin 1531). — 7. Vente de neuf boisselées de terre à froment et à seigle, par Léonard Berthais, de Selins, à Nicolas Guenot et à ses parsonniers (25 avril 1530). — 8. Partage de biens entre Guillaume Valeaul, prêtre, et son frère Jean avec sa famille, d'une part, et Philippe Valeaul et Marion, sa femme (11 août 1529. Copie, sous le sceau de la prévôté de Châtillon-en-Bazois, du 11 mars 1531, n. st). — 9. Vente d'une terre à Guillemin Guenot et à ses parsonniers, par Huguenin Laichel, son fils Guillemin, et sa sœur Marguerite, veuve de Jean Michel (31 janvier 1532, n. st.). — 10. Bordelage à Liénard Guenot, par Georges Damas, baron de Marcilly, seigneur de Vaux, de Chazeuil, de Thianges, de Fleury-la-Tour et de Bussières, paroisse de Bazolles ; présence de noble Roux Darlan, écuyer, maître d'hôtel dudit seigneur (8 août 1533). — 11. Autre, à Guillaume et à Jean Guenot, cousins germains et à leurs parsonniers, par Michel Barrault, marchand à Saint-Saulge, et sa femme, les bailleurs agissant pour eux, pour leurs hoirs « et pour ung hoir tel qu'il leur plairra eslire et nommer, ou l'ung d'eulx, et pour les hoirs dudict hoir » (18 novembre 1533). — 12. Bail à cens par Claude de Pontailler, chevalier, seigneur de Talmay, Rochefort, Châtillon et Vaux, et Christianne de Rochefort, sa femme, à Léonard Guenot et à ses parsonniers, au nombre desquels figure messire Claude Guenot, prêtre ; présence de Louis de La Perrière, capitaine et maître d'hôtel dudit seigneur ; Charles Choppard, écuyer, et Léonard de Nourry, seigneur de Palluau (22 janvier 1535, n. st.). — 13. Vente de trois minées de terre par Jean Mynot et ses parsonniers à messire Claude Guenot, prêtre, natif de Bazolles, demeurant à Nevers, et à ses communs (25 juin 1537) Au dos : reçu des lods et ventes et mise en possession de la terre acquise par Guillaume Bailezy, fermier de la seigneurie de Bernières (31 juillet 1537). — 14. Vente de terre et vigne par Claude Mossard et Philippe Guenot, sa femme, à Jean David, Léonard Guenot, son gendre, Jean et Nicolas David, ses neveux (20 février 1546, n. st.). — 15. Jean Guenot, couvreur, fils de feu Léonard Guenot, vend tous les biens et droits qu'il possède aux paroisses de Bazolles et de Mont-en-Bazois, à Pierre Poutret, marchand à Châtillon-en-Bazois, gruyer de la terre et seigneurie dudit lieu (31 août 1554). — 16. Denis Doulceron, Jeanne Laschot, sa femme, Jean Thomas, fils de celle-ci et de défunt Gabriel Thomas, et Jeanne Guenot sa femme, vendent à Pierre Poutret et à Catherine Perigot, sa femme, les biens et droits paternels et maternels de ladite Guenot, moyennant 20 livres tournois et une paire de chausses, à l'usage de Jean Thomas, estimée 30 sous tournois ; les biens vendus sont tenus à cens du seigneur de Châtillon-en-Bazois (18 juillet 1555). — 17. Vente de biens tenus à cens de la seigneurie de Châtillon, par Claude Guenot, prêtre, demeurant à La Charité-sur-Loire, à Pierre Pourtrel, gruyer de Châtillon (19 avril 1561). — 18. En conséquence de la vente précédente, partage des biens des Guenot entre Pierre Pourtraict et Catherine, sa femme, d'une part, et Léonard Guenot, d'autre part, ce dernier, frère et commun parsonnier de Claude Guenot, prêtre, natif de Selins, demeurant à La Charité-sur-Loire ; présence de Georges Gambert prêtre, et de noble Claude du Puys, sieur des Fossés (24 mai 1561). — 19. Reconnaissance de tenure en bordelage par noble Esme de Bongards, écuyer, demeurant à Selins, et Françoise de Juliot, sa femme, au profit de dom Hélain Lamoignon, abbé de Bellevaux, prieur de Saint-Pierre-le-Moûtier ; présence de Toussaint Le Clerc, avocat, et de Jean Bellon, procureur au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier (10 janvier 1575 (1)). — 20. Contrat de mariage entre Jeanne Thomas, de Selins, et Léonard Guenot, fils de défunt Philibert, natif de Selins, demeurant à Sermantray, paroisse de Montapas : le futur entrera dans la communauté de Jean Thomas et lui apportera tout ce qui lui est advenu de ses père et mère ; il pourra la quitter et, dans ce cas, ledit Jean Thomas donnera aux époux 5 écus d'or sol, un lit garni de couette, coussins, couverture de bougras et 4 draps, une arche fermant à clé, deux brebis et une truie ; présence de Claude Ravisy, marchand à Baye (24 mai 1579). — 21. Par devant Jacques Bailezy, notaire royal, commissaire député de par le roi à la confection du terrier de Bussières-lez-Bazolles, reconnaissance de tenure en bordelage par Esme Bongards, écuyer, demeurant à Selins, et Françoise de Juliot, sa femme, au profit de Léonard Damas, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant ordinaire de cent hommes d'armes sous la charge du duc de Mayenne, seigneur de Thianges, Fleury-la-Tour, Bussières, Touteuille, du Vault de Chazeuil, du Deffend, de Quincey et Charancey (17 août 1582). — 22. Reçu par Michelle Main, veuve de Jean Comaille, à Charles de La Bussière, gendre d'Esme de Bongards, des cens dûs pour un pré sis au finage de Selins (21 avril 1584). — 23. Obligation par Antoine de Boisthierry, écuyer, seigneur de Marquereau, paroisse de Limanton, à César de Bongards, écuyer, demeurant à Selins, pour le prix d'un muid de seigle (11 avril 1595). — 24. Reconnaissance de bordelage par César et Parceval de Bongards, écuyers,

(1) Le mot *quinze* est une rectification sur un grattage. Le scribe avait dû écrire : *quatorze*, par suite de l'habitude qu'il avait jusqu'alors d'employer le style de Pâques.

au profit de Jean des Trappes, contrôleur des deniers communs de la ville de Nevers; présence de Richard de Brossard, écuyer, seigneur de Jailly (9 janvier 1599). — 25. Au sujet de la succession en bordelage de César de Bongards, transaction sur procès entre Jean Andrault, chevalier, seigneur de Langeron, Alligny, Cougny, et baron de Vaux, et Parceval de Bongards, écuyer (30 juin 1615) — 26. Procès-verbal de visite d'une terre par Parceval de Bongards et Guillemette de Monfoy, veuve de Paul de Courailles, écuyer, demeurant à Mont-en-Bazois; présence de Pierre Ducrot, notaire, demeurant à Meuré, paroisse de Bazolles (17-21 juillet 1615). - 27. Compte de métayage entre Hector de Bongards et Toussaint Prévost; présence de Jean de Courvol, écuyer (27 mars 1639). — 28. Transaction sur procès, à propos de convention de cultures, entre Hector de Bongards, écuyer, et Toussaint Prévost, maître et chef de sa communauté (26 juillet 1641). — 29. État de ce dont jouit le sieur de Bongards à Selins et qu'il veut reconnaître (sans date ; XVIIe siècle).

1 F 109 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1608-1653. — Biches. — 1. Dénombrement du fief de La Cour, fourni à Adrien de Rignier, écuyer, seigneur de Saint-Gratien, par Élie de Juisard, écuyer, sieur de La Cour, lez la Commanderie (11 juin 1608). — 2. Échange de biens et droits entre Gilbert de Basmaison, écuyer, sieur de Boron, demeurant en la paroisse de Voussac, et Hector de Juisard, écuyer, sieur de La Cour, fils de défunt Élie de Juisard et d'Étiennette de Billon (8 octobre 1627). — 3. Quittance donnée par le fermier du revenu de la Commanderie de Biches à Victor de Bongards et Anne de Juisard, sa femme, héritiers de défunt Élie de Juisard (11 janvier 1636). — 4. Parceval-Victor de Bongards, sieur de La Cour, confesse devoir à Jean Pellé, notaire à Alluy, 37 livres tournois pour achat de blé ; présence de Paul Milliet, drapier à Châtillon-en-Bazois (4 décembre 1638). — 5. Inventaire après le décès d'Hector de Bongards, dressé par Jean Durand, greffier de la justice de La Cour, à la requête de Charlotte de Lichy (12 mai 1649). — 6. Reconnaissance par Charlotte de Lichy à Frère Jean de Haudessens des Cloizeaux, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, en qualité de commandeur de Biches, des biens tenus à cens de la Commanderie par ladite demoiselle, reconnaissance conforme à celle précédemment passée par Élie de Juisard, lors de la confection du terrier de la Commanderie, et reçue par Dubois, le 12 décembre 1602 ; présence de Jean Pellé, notaire à Alluy, et de Martin Bernard, praticien à Limanton (21 octobre 1653). — 7. Semblable reconnaissance, de la même au même, concernant les fiefs tenus de la Commanderie : droits d'usages dans la forêt de Vincence, droit de pêche dans la rivière d'Aron, prés et champs (22 octobre 1650). Suit la prestation de foi et hommage par ladite dame, au nom de ses enfants, du même jour.

1 F 110 (Liasse). — 13 pièces papier.

1628-1666. — Biches. *Procédure de Bongards contre de Boron.* — 1. Sentence en la Pairie de Nevers, pour Victor de Bongards contre Hector de Juisard, écuyer, sieur de La Cour, et Gilbert de Basmaison, au sujet de la jouissance de la métairie de La Cour, jouissance exercée en compensation des intérêts non payés d'une dot constituée par contrat de mariage en date de 1596 (5 mai 1628). A la requête de Péronelle de Billon, signification en conséquence faite à Hector de Bongards, écuyer, fils de défunt Victor de Bongards et d'Anne de Juisard (24 février 1648). — 2. Quittance d'arrérages de rentes donnée à Hector de Bongards par Bertho (26 novembre 1639). — 3. Exploit à François de Closse, à la requête de Jean de Bréchard, écuyer, sieur de Brinay et Chamonnot, exerçant les droits de Françoise de Juisard, fille et héritière de feu Élie de Juisard, écuyer, sieur de Chamonnot (18 février 1640). — 4. Sentence en la Pairie de Nevers, pour Péronelle de Billon, veuve de François de Basmaison (27 février 1649). — 5 à 11. Significations et appel, au sujet des criées de la terre de La Cour (1659-1666). — 12. Inventaire des pièces produites au Parlement de Paris par Charlotte de Lichy, veuve d'Hector de Bongards, écuyer, sieur de La Cour, contre Péronelle de Billon, veuve de François de Bouron, écuyer, sieur de Basmaison (s. d.). — 13. Mémoire informe résumant les points du procès

1 F 111 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 24 pièces papier.

1601-1662. — Biches. *Procédures diverses.* — 1. Saisie de vêtements en paiement d'une dette, opérée, à la requête de Parceval de Bongards, exerçant les droits d'Anne de Juisard, sa femme, contre Élie de Juisard (8 mars 1601). — 2. Parceval de Bongards, contre Élie de Juisard (17 août 1601). — 3 et 4. Léonarde Jacquinet, veuve de César de Bongards, contre Parceval de Bongards, au sujet de l'héritage mobilier dudit César, décédé le 1er janvier 1614 (1614). — 5. Assignation de jour, à la requête d'Anatole de Closse en un procès contre Thomas Minot (22 juin 1617). — 6. Procuration donnée par Hector de Bongards à son père Parceval (7 mai 1635). — 7. Au nom de l'Officia-

lité de Sens, sommation à Jeanne de Bongards de payer à Gilbert Taillandier, greffier de l'Officialité de Nevers, 25 livres tournois pour avoir rédigé et déposé au greffe de l'Officialité de Sens les pièces du procès criminel en l'Officialité de Nevers entre ladite demoiselle et Gaspard Boist, curé de Biches (26 août 1637). — 8. Saisie mobilière contre Parceval-Victor de Bongards, à la requête de François Ravary, marchand à Moulins-Engilbert (23 décembre 1638). — 9 à 14. Procédure pour dette, au Bailliage de Nevers, entre Hector de Bongards et Jeanne de Fombelle, veuve de François de Brossard, écuyer, demeurant en la paroisse de Jailly (1643). — 15. Mandement aux fins d'assignation au Bailliage de Nevers contre Jean Serny, maître de sa communauté, relativement à la jouissance d'une terre, au finage de *Serain*, revendiquée par Hector de Bongards (29 juillet 1645). — 16. Assignation à quinzaine devant le Bailliage de Brinay, contre François de Closse (3 mars 1650). — 17. Reçu d'une rente de 18 livres 15 sols, délivré à Mme de Bongards par Dutout (1er août 1653). — 18. Révélations faites à Boy, curé de Coulanges, en conséquence d'un monitoire obtenu par Charlotte de Lichy, veuve d'Hector de Bongards (9 juillet-12 août 1656). — 19. Arrêt du Grand Conseil portant permission d'informer en la cause entre Esme et Jean de Bréchard, père et fils, et Pierre de La Corcelle, contre François de Closse et Jacques Boyer, son domestique (24 juillet 1656). — 20 à 22. Contrainte en paiement d'amende exécutoire et arrêt portant condamnation des Bréchard (1657). — 23. Mémoire au Parlement par Étienne Moquot, marchand à Nevers, ayant droit par transport d'Esmée de Juisard, veuve d'Edme de Bréchard, contre François de Closse et Charlotte de Lichy, sa femme (signifié le 2 septembre 1661). — 24. Acte du Bailliage de Châtillon-en-Bazois concernant la saisie, à la requête de François de Corvol, écuyer, sieur de Grandvaux, d'immeubles sur Jean Charpain, curateur de Jeanne de Bongards (1er juillet 1662). — 25. Procuration informe et sans date, donnée par Georges de Reugny, chevalier, seigneur du Tremblay, Saint-Gratien et autres terres, dans l'affaire à lui intentée au Bailliage de Nevers par Edme de Bréchard, écuyer, sieur de Chérigny. — 26 et 27. États des avances faites par Hector de Bongards pour le paiement des dettes de Victor Parceval de Bongards (s. d.).

1 F 112 (Liasse). — 11 pièces papier.

1620-1772. — Breugnon. — 1. Bail de biens sis aux justices de Breugnon et Villaine consenti à Regnault Tilly et Charles Gabereau, laboureurs à Moulot, paroisse de Clamecy, par Madeleine Guichard, épouse d'Archambault de Villars, écuyer, demeurant à Clamecy, ayant charge de son gendre, Jean Després, mari de Madeleine Delaporte (16 mai 1620). — 2. Autre, de biens sis en la justice de Latrault, à Pierre Graillot, marchand à Clamecy, par François Després, écuyer, procureur de Madeleine Delaporte, sa mère; présence de Lazare Symonet, avocat à Clamecy (17 décembre 1644). — 3. Autre, de biens sis aux finages et justices de Villaine, Breugnon, Latrault et Sembrèves, à Jean Cerceau, laboureur à Breugnon, par Louis-Balthazard de Nourry (3 mars 1743). — 4 à 9. Ventes, à la date du 19 juillet 1772, par Louis-Balthazard de Nourry, ancien brigadier des gardes du corps, compagnie de Luxembourg, à : Claude Paillard, laboureur à Latrault, un pré à Villaines (4); Claude Renard, fermier à Flez, paroisse de Saint-Pierre-du-Mont, un pré à Breugnon (5); Étienne Cordonnier, fermier à Cuncy-sur-Yonne, une terre à Breugnon (6); Jean Picq, laboureur à Breugnon, un pré à Villaine (7); François Renard, laboureur à Villaine, un pré audit Villaine (8); Jacques Renard, laboureur à Latrault, un pré à Villaine (9). — 10 et 11. Ventes par le même de Nourry d'un pré sis à Villaine, au profit de Claude Cordonnier l'aîné, marchand à Cuncy-sur-Yonne (19 juillet 1772), et, à François Gavard, marchand de bois à Clamecy, d'un pré sis à Breugnon (20 juillet 1772)

1 F 113 (Liasse) — 2 pièces parchemin, 37 pièces papier.

1590-1635. — Brèves. *Sur-Yonne.* — 1. Constitution de rente par Jacques Houdry, laboureur à Sur-Yonne, au profit de Jean Rochery, marchand à Tannay, qui a rendu au procureur du fait commun de la paroisse de Brèves 10 écus levés par Houdry sur les habitants pour la taille des « clouchers » en l'année 1592, taille remise par le Roi; présence d'Antoine Senard, accenseur dudit Brèves (11 décembre 1596). — 2. Reconnaissance de ladite rente, au profit de Madeleine Delaporte, par Loup Houdry, vigneron, fils de Jacques (27 décembre 1631). — 3. Transport de rente à Madeleine Delaporte par Philippe Frotier, ci-devant sergent royal, demeurant à Clamecy (17 janvier 1635). — 4 à 39. Procédure en la justice de Metz-le-Comte, à la requête de Madeleine Delaporte, poursuivant les criées des immeubles saisis sur Loup Houdry (1632-1635).

1 F 114 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 23 pièces papier.

1676-1780. — Brinay. *Église.* — 1. Lettre à M. de Palluau, concernant les droits de ce seigneur en ce qui touche la sépulture dans l'église, le banc des chantres et

la chapelle seigneuriale (Bellevaux, 31 août 1676). — 2. Devis pour les réparations à faire dans l'église et pour la construction d'une sacristie (12 décembre 1774). Suit une requête [au subdélégué?] demandant que les réparations au cimetière soient jointes à celles de l'église afin de mettre le tout en adjudication. — 3. Lettre à M. de Thurigny par Nicolas Branlard, curé de Brinay et Pouilly, indiquant que le curé et les habitants consentent à lui accorder une chapelle seigneuriale; il ne reste plus à obtenir que le consentement du seigneur de Brinay (4 mars 1775). — 4. Concession d'une chapelle, sous l'invocation de Notre-Dame-de-Pitié, dans l'église de Brinay, faite par les paroissiens dudit lieu à Messieurs de Nourry (9 avril 1775). — 5 à 7. Copie du devis des réparations, approbation et cahier des charges de l'adjudication, au nom de Philippe Goguelat, subdélégué de Château-Chinon (1775). — 8 à 16. Requêtes à l'Intendant de Moulins concernant les réparations à l'église et au cimetière, certificats de publication de la mise en adjudication et procès-verbal de l'adjudication des travaux, tranchée à Claude Beaudequin, meunier au moulin de Limanton (1775). Mentions de : Pougault, vicaire de Commagny (p. 10); Ravary, curé de Commagny (p. 11); Courvavault, curé de Frasnay et Châtillon (p. 12); Gilbert Desmazières, prieur de Bellevaux (p. 14). — 17. Lettre au chevalier de Nourry, par Branlard, curé de Brinay, au sujet des réparations, du procès entre les paroissiens et M. de Brinay et des difficultés que l'hostilité de ce dernier fait éprouver au curé (23 février 1776). — 18 et 19. Visite de l'église et du cimetière de Brinay par Guillaume-Marie-François Alloury, chanoine de Nevers et promoteur de l'Officialité du diocèse, commissaire désigné à cet effet par l'évêque de Nevers (18 octobre 1776). Original et copie; à la suite de celle-ci, transcription de requête adressée par les habitants de cette paroisse à l'évêque de Nevers, pour obtenir l'approbation des réparations dont la nécessité a été constatée (Nevers, 18 octobre 1776). — 20. Ordonnance épiscopale prescrivant l'exécution des réparations conformément au procès-verbal de visite (19 octobre 1776). — 21. Lettre du chevalier de Thurigny à M. de Palluau, lui faisant connaître l'arrêt qui interdit les inhumations dans les églises et les cimetières y attenant (Chaumigny, 14 décembre 1776). — 22. Délibération de la communauté, relative à l'église et à la clôture du cimetière, à la suite de requête adressée à l'Intendant de Moulins par Nicolas-Marie de Bréchard, seigneur haut justicier de Brinay et patron fondateur de l'église, par Gilbert Desmazières, prieur de Bellevaux, et Nicolas Branlard, curé de la paroisse (8 octobre 1780). — 23. Minute d'une lettre adressée par M. de Palluau à Goguelat, subdélégué de Château-Chinon (s. d.). — 24. Mémoire, sans date ni signature, résumant les faits.

1 F 115 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 26 pièces papier.

1523-1779. — BRINAY. *Église: procédures.* — 1 et 2. Résumé d'un acte de 1523, stipulant que Jean de Nourry n'aura aucun droit particulier sur la chapelle par lui construite au chœur de l'église de Brinay, laquelle doit être commune à tous les habitants, comme l'église même. — 3. Assignation à Jacques Cochet par Anatoire de Closse, devant le Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, concernant la jouissance d'une place au chœur de l'église, devant l'autel de Notre-Dame (21 mars 1631). Transaction par devant le sergent royal porteur de l'assignation contre Closse et Cochet : le premier sera maintenu dans sa place devant l'autel de la Bonne-Dame et entre cet autel et celui de Saint-Sébastien, sous la voûte du Crucifix et Cochet n'y prétendra aucun droit du fait que sa fille y ait été enterrée par suite d'une erreur du marguillier; le tout attesté par Vincent Poulet, curé de Brinay (22 mars). Certificat, signé Poullet, curé de Brinay, déclarant que l'enterrement de Jacques Poullet, son frère, a été fait par inadvertance à la place qui appartient au seigneur de Palluau (1er mai 1676). — 4. Copie de l'assignation et de la transaction ci-dessus, suivie d'un mémoire du seigneur de Palluau touchant des inhumations devant l'autel de la Bonne-Dame. — 5 à 7. Signification à Claude Beaudequin, meunier et charpentier, demeurant au moulin du Grand Étang, paroisse de Limanton, d'un appel interjeté par les habitants de Brinay, de sentence contre eux rendue au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, le 3 juillet 1776, et promesse par Jean-Marie et Pierre-Marie de Nourry de garantir ces paroissiens des frais qu'ils auront à supporter dans la poursuite de cette affaire (1776). — 8 à 26. Minutes de lettres, requêtes et mémoires, et notes de procédures, non datées ni signées, indiquant les détails des faits et de la contestation. — 27. Homologation en Parlement de délibération et convention terminant cette affaire (7 juin 1779).

1 F 116 (Liasse). — 10 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1526-1771. — BRINAY. *Fief de Bernay.* — 1. Vente d'une terre consentie à Philibert de Nourry, écuyer, par Jean, fils de feu Guillaume Roy, du village de Bernay, paroisse de Limanton, au nom de ses communs parsonniers (23 décembre 1526). — 2. Semblable vente, au même

écuyer, par Léonard Colin (19 août 1532). — 3. Autre vente de terre, par Clément Arnault, natif de Cherigny, demeurant à Mont-sur-Aron, paroisse de Limanton, à Othelin d'Aunay, écuyer, seigneur de Bernay en partie, et à Claude de Bosrodon, sa femme (26 septembre 1546). — 4. Acquisition de plusieurs biens, sur divers finages, par Vincent Colin, marchand à Bernay, sur Toussaint Durand et ses parsonniers (28 août 1557). Au dos : approbation par Marie Robin, femme de Durand, et par Guillaume Robin, son frère (2 mai) ; quittance par Léonard Petit, de Champallement, accenseur de la Commanderie de Biches (24 juin 1558). — 5. Acquisition d'un pré par Thomas Colin, de Bernay, sur Léonard Devesnon, maréchal à Cherigny, paroisse de Biches, et sur ses communs parsonniers (30 juin 1565). Au dos : ratification par les parsonniers de Devesnon (21 mars 1566, n. st.). — 6. Vente de divers biens par Clément Delignay, de Bernay, à Sébastien Taupin, tisserand de toile à Brienne, paroisse de Brinay ; le prix, de 15 livres tournois, est payé « en deux telles, l'une d'icelles vaillant la somme de quarente quatre solz tournois, et l'aultre, la somme de quarente solz tournois, ung ducat à la grand croix vaillant la somme de trois livres deux solz six deniers tournois, ung pistollet d'or sol vaillant la somme de cinquante quatre solz tournois, et le reste en monnoye blanche » (23 mars 1573, n. st.). Au dos : quittance des lods et ventes, délivrée par Guillaume de Regnault, dit de Chitry, écuyer, seigneur de Bernay en partie (En la chapelle S[t]-Franchy, de Mont-sur-Aron, 16 mai 1583). — 7. Bail à bordelage consenti à Philippe Maulmy, laboureur à Bernay, et à ses parsonniers, par dom Gilbert de Toury, prieur de Biches (23 avril 1575). — 8. Accense des diverses portions de la prévôté de Bernay (6 juin 1593). — 9. Acquisition par Guillaume de Nourry sur Antoine Bredeau et Gilbert Richard, communs parsonniers, demeurant à Meauce (26 décembre 1619). Suit le reçu des lods et ventes, délivré par Léonard Lion, curé d'Alluy. — 10. Vente d'une pièce de buisson, à François de Closse, par Philberte Aurousseau, veuve d'Antoine Gillot, pour acquittement définitif d'une obligation contractée par ledit Gillot envers Anatoire de Closse, père de l'acquéreur ; présence de Jean Durand, procureur fiscal au Bailliage de Brinay (15 février 1639). — 11. Cession à François de Closse par Gabriel Deveneau, hôtelier à Sermoise : 1° d'une obligation de 22 livres dues par François Marchant, de Bernay ; 2° d'une somme de 9 livres 15 sous, due par Vincent Jourdin, de Brinay, en vertu de sentence de la justice de Brinay (7 septembre 1647). — 12. Échange de divers biens, entre François de Closse, père et tuteur de Pierre, et Philippe Frachot, marchand à Cherigny (11 juillet 1665). — 13. Mutation de bordelage en cens bordelier, consentie par Pierre de Bar à Pierre de Closse ; présence de Simon Cassien, procureur fiscal en la seigneurie de La Marche (26 juin 1666). — 14. Quittance, par Henri de Bar, de rente due à la seigneurie de Bernay et des droits payés pour commutation d'un bordelage en cens, le tout en conséquence de l'acte d'échange précédent (9 mars 1671). — 15. Vente d'un champ par Henry Guillier, bourgeois à Bernay, et Louise Goussot, sa femme, à Jean-Marie de Noury (22 mars 1771). Suivent les quittances du prix de vente, signées par Guillier.

1 F 117 (Liasse). — 3 pièces papier.

1790. — Brinay. *L'Hâte du Clos-Bourdeau.* — 1 et 2. Significations relatives au partage de cette terre, auquel s'opposent François Taché et Claire Poulet, sa femme, et Jean Poulet et Marie Morizot, sa femme, tous meuniers demeurant ensemble au moulin de Brienne (21 avril). — 3. Partage de cette terre, en exécution d'arrêt du Parlement de Paris, du 1[er] juillet 1789, entre Jean-Marie de Noury et Jean Millet, maréchal, et Marie Paquet, sa femme, veuve en premières noces de Simon Cochet (5 mai).

1 F 118 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 44 pièces papier.

1584-1785 — Brinay. *Fief de Bernay. Procédures : eaux, bois, pacage.* — 1 à 29. Procès en la justice de Bernay, puis devant la Pairie de Nevers, à la requête de Claude Barry, procureur fiscal en la justice de Bernay, contre Jean de Closse, Esme Delorme, son serviteur, et Léonard Ravard, son métayer, à l'occasion d'un délit de bestiaux (1668).

30 à 35. Procès contre Pierre de Closse, relativement au droit de pêche dans la rivière d'Aron (1669). A noter, les pièces suivantes : 33, copie collationnée de divers actes de procédure, entre autres : sentence du Bailliage de Limanton contre Vincent Poulet, curé de Brinay, et autres (21 octobre 1617, fol. 1 à 3) ; extrait du terrier de la seigneurie de Bernay, comportant procès-verbal des limites de cette seigneurie, que François de Loron venait d'acquérir du prieur de Biches et de nobles Othelin et Pierre d'Aunay (2 octobre 1600, fol. 3 v°-6 v°) ; transaction pour la justice de la rivière d'Aron, entre Othelin d'Aunay et Charles de Gayot (3 avril 1584).

36. Procès entre le sieur de Noury et Vincent Bourgeois, marchand à Champlong, paroisse de Limanton, justice de Bernay, concernant la glandée d'un buisson ; contestation de ressort entre les Bailliages de Nevers et de Saint-Pierre-

le-Moûtier, en ce qui regarde Champlong (1751). — 37 à 44. Procès en la Maîtrise royale des eaux et forêts, entre Jean-Marie de Noury et le nommé Guiottot : délit de bois (1786). — 45. Plainte en dommages et intérêts contre Closse-Palleau, pour avoir fait jeter du bois dans l'Aron (fragment, sans date).

1 F 119 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 22 pièces papier.

1601-1784. — BRINAY. *Fief de Bernay : procédures diverses.* — 1 à 3. Procès pour dette, entre Balthazard Bellevaux et François Gravier; mention d'un accord entre Gravier et Jeanne de Noury, veuve de Nicolas de Closse (1601-1602). — 4 à 7. Significations et pièces de procédures diverses (1650-1669). — 8 à 23. Procédures au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Jean-Marie de Noury, contre Josèphe Martinet et Jean Labour (1780-1783). — 24 A la requête de Marie Léger, veuve de Nicolas Reuillon, fermier de la terre de Châtillon, signification à Jean-Marie de Noury, au sujet des réparations à effectuer à la rue Charbonneau (5 août 1784).

1 F 120 (Liasse). — 13 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1449-1575. — BRINAY. *Fief de Palluau : titres de la seigneurie.* — 1. Aveu et dénombrement fourni à Guillaume de Rochefort, seigneur de Châtillon-en-Bazois, par Jean de Champfeur, écuyer, à cause de sa femme, Jeanne de Montanteaume ; présence de Guillaume Pain, écuyer (12 juin 1449. Copie du 19 janvier 1504, n. st.). — 2. Guillaume de Rochefort reçoit l'hommage de noble Pierre de Noury, écuyer (22 juin 1456). — 3. Dénombrement fourni à Guillaume de Rochefort par noble Jean de Baudoin, écuyer, des biens qu'il a acquis, à Palluau, de Roland, bâtard de Noury, Jeanne de Champfeur, sa femme, et Guiot de Champfeur, son beau-frère. Présents : frère Étienne Douet, prieur de Châtillon-en-Bazois ; maître Dominique Boaul, bachelier en lois, et Hugues de Noury (10 septembre 1463). — 4. Transaction sur procès, touchant la succession de Jeanne Després, dame de La Motte-Palluau et de Chassenay en partie, entre Guillaume de Baudoin et Bertrand Roux, écuyer, d'une part, et Jean de Champdiou, chevalier, d'autre part. Présents, nobles Barthélemy Chevrot et Jean de Noury, écuyers (23 mars 1485, n. st). — 5 et 6. Quittance à Baudoin et à Roux, par Antoine de Rochefort, des droits de quint et requint à lui dûs pour le rachat des biens de La Motte-Palluau provenant de Jeanne Després; présence de Philibert de Corvol, seigneur du Tremblay, et de maître Guillaume Lardon, licencié en lois (5 août 1485). — 7. Foi et hommage à Antoine de Rochefort par Guillaume de Baudoin, mari d'Anne de Corvol, du fief de La Motte-Palluau à lui advenu de la succession de Jeanne Desprès (10 décembre 1485). — 8. Semblable hommage, par le même, rendu à Jean de Pontailler (10 janvier 1502, n. st.). — 9. Vente de biens assis en la seigneurie de Palluau, consentie par noble Antoine de La Court et Lucette de Noury, sa femme, fille de défunt Jean de Noury, en faveur de Barbe de Baudoin, épouse de noble Jean des Paillards, écuyer; présents, nobles Pierre du Bois, Thierry du *Boutehanry* et Huguet Gayot, écuyers (13 avril 1520). — 10. Noble Gillet de Noury, écuyer, fils de défunt Georges de Noury, demeurant à Fleury-la-Tour, prenant en main pour sa femme, Marguerite, « et pour tous ses commungs personniers », vend à son cousin Philibert de Noury, écuyer, tout ce qu'il possède à Palluau; présence d'Othelin d'Aunay, écuyer (4 juin 1528). — 11. Ratification de la vente précédente, par Gillet de Noury et Marguerite, sa femme (11 juin 1528). — 12. Ratification par Toussaint Roux, écuyer, fils de défunt Antoine Roux, d'une vente consentie par Philibert Roux, écuyer, son frère, au profit de Guillaume de Noury, suivant acte reçu par Georges Delaplanche, Claude de Noury et Étienne Durand, notaires : présence de Marc Gedeneau, prêtre (27 août 1548). — 13. Copie fragmentaire d'une déclaration des biens et droits de La Motte-Palluau, acquis de Philibert, Toussaint, Léonarde et Huberte Roux (3 juillet 1555).

14. Petit terrier de Palluau (11 feuillets, papier). Fol. 1. Déclaration des terres de Palluau pour Claude de Baudoin (1556), d'après d'anciens dénombrements, le plus ancien daté du 3 juin 1309, fait en présence de Jean de Champfeur et de Roland, bâtard de Noury (fol. 6). Fol. 7 v° : acquisition du pré des Mullots par Hugues de Baudoin, prêtre, curé de Verneuil, sur Roland, bâtard de Noury (1er août 1461) ; approbation de ce contrat par Jeanne de Champfeur, femme dudit Roland (octobre 1461), en présence de Guillaume Durand, prêtre, curé de Sauzay. Fol. 8 : acquisition du pré Coing, par le même, sur les mêmes (10 octobre 1461). Fol. 9 : rentes dues à Claude de Baudoin. Fol. 10 : état de ce que Claude de Baudoin acheta, le 27 février 1537 (n. st.) de son cousin Jean de Noury, acquéreur antérieurement d'Antoine Roux. Fol. 10 v° : échange conclu le 5 avril 1531 (n. st.) entre Claude de Baudoin et son beau-frère, Antoine de Noury, gruyer de Châtillon-en-Bazois.

15. Vente à Charles de Gayot et à Marie de Fougère, sa femme, par Claude de La Perrière, Barbe de Baudoin, sa femme, et Esmée de Baudoin, sa belle-sœur, de la moitié de la seigneurie de La Motte-Palluau, échue aux

vendeurs par la succession de Claude de Baudoin et de Jeanne de Halwin, son épouse, ces derniers l'ayant acquise précédemment de Jean de Noury (13 avril 1566, « suyvant l'edict »). — 16. Investiture par Paul de Pontailler, seigneur de Châtillon-en-Bazois, en faveur de Léonard de Noury, écuyer, seigneur de Palluau, d'un bordelage acquis par ce dernier de Guillaume Prévost et d'Antoine Rossignol; quittance des lods et tiers deniers dûs pour cette mutation, présence de Pierre Pourchasson, curé de Mingot (5 mai 1572). — 17. Offre de prestation d'hommage par Léonard de Noury à Paul de Pontailler et réserves de celui-ci jusqu'à plus ample informé; présence de Dom Rodolphe Gaulthier (5 novembre 1573). — 18. Claude de Noury, Jean Mourguin *royer*, et sa femme Georgette de Noury, et Barbe de Noury, veuve de Guillaume de Montjou, vendent leurs biens de Brinay à Jeanne, fille de Philibert de Noury (5 août 1574). Au dos, reçu des lods et ventes (24 novembre). — 19. Hommage, en conséquence de ladite acquisition, par Jeanne de Noury à Paul de Pontailler (13 septembre 1574). — 20. Autre hommage, au même seigneur, par Charles de Gayot (4 juin 1575).

1 F 121 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 14 pièces papier.

1614-1793. — Brinay. *Fief de Palluau : titres de la seigneurie.* — 1. Vente de la seigneurie de La Motte-Palluau, consentie par François de Gayot à Natoire Closse (30 avril 1614). Approbation par les enfants dudit François de Gayot; présence de Charles de Juisard, écuyer, sieur de Cherigny, et de Gilbert de Noury (16 juillet 1614). — 2. Hommage par Gilbert et Guillaume de Noury, écuyers, à Françoise de Gimel, douairière, et à Pierre de Gimel de Saint-Chamant-en-Bazois, seigneur de Châtillon et Bernières (1er décembre 1617). — 3. Consultation, sans date, signée : Bredeau, en vue de reconnaissance des bordelages et redevances dûs à Charles de Gayot (avant 1620). — 4 et 5. Françoise de La Rivière, veuve de Gilbert de Noury, vend à François de Closse tout ce qu'elle possède en la terre de Palluau; présence de Guillaume de Balorre, écuyer, seigneur de Mussy, paroisse de Pouligny-sur-Aron (5 juillet 1638). Original et copie. L'original est suivi de l'approbation du contrat de vente par Guillemette de Noury, fille de Françoise de La Rivière, épouse de Louis de Virgile, écuyer; présence de Claude Sargères, écuyer, seigneur des Gris (2 novembre 1658). — 6. Inventaire des contrats, concernant le fief et domaine de Palluau, remis par François de La Rivière à François de Closse (9 juillet 1638). — 7. Dénombrement fourni par François de Closse à Roger de Rochefort (18 février 1639). — 8. Signification à Closse d'avoir à rendre hommage à François de Rochefort (25 mai 1663). — 9. Signification à Pierre de Closse, faite au nom de Cornille d'Aerssens, d'avoir à comparaître en la justice de Bernay (16 février 1669). — 10. Hommage rendu à Cornille d'Aerssens par Pierre de Closse (14 novembre 1669). — 11. Réponse à blâmes de dénombrement, pour Pierre de Closse, contre Cornille d'Aerssens (11 janvier 1670). — 12. Convention sous-seing privé, entre Armand de Pracomtal et Pierre de Noury, relative aux droits de justice et d'usage du fief de Palluau (12 décembre 1736). — 13. Quittance, signée : Godin, à M. de Turigny et au chevalier de Noury, pour les honoraires d'un dénombrement de Palluau (2 mai 1777). — 14. Lettre du Directoire du District de Moulins-Engilbert à Charles du Verne, l'informant qu'il ne peut avoir aucun droit sur Palluau, d'après une déclaration de la femme d'Alexandre de Noury (13 février 1793). — 15 à 18. Pièces sans date : 15, touchant une reprise de fief de Palluau (XVIe siècle), où se lit le nom de Léonard de Noury; 16, préambule d'un partage de biens entre : Jean de Baudoin, et Barbe, Marguerite et Agnès, ses sœurs; Françoise Bureau, Antoine et Léonard Roux, ses enfants, Toinette, femme dudit Antoine, et leurs parsonniers; Charles de Noury, Claude de Noury et Huguette, sa femme, Étienne de Noury, Jeanne de Crésancy, veuve de Georges de Noury; Antoine Michel et Lucette de Noury, sa femme; Agnette, veuve de Guillaume de Noury, et leurs enfants : Jean, Mathieu, Pierre et Léonard (début du XVIe siècle); 17 et 18, notes pour la rédaction d'un dénombrement (XVIIIe siècle).

1 F 122 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 20 pièces papier.

1532-1652. — Brinay-Palluau. *Justice.* — 1. Procès-verbaux de la justice de Palluau, 2 feuillets. Fol. 1 : Levée d'un cadavre trouvé dans l'Aron, par Jean Renvoisy, prévôt (18 février 1532, n. st.). Fol. 1 v° : Procuration par Antoinette Bouault à son mari, Philibert de Noury, pour rendre hommage à Sébastien de Rabutin, à cause de la terre de Taconnay, mouvant d'Hubans (3 avril). Fol. 2 : Jours de justice à Brinay, par Georges Delaplanche, juge de Palluau (8 janvier 1533, n. st.). — 2 et 3. Arbitrage par Jean Comaille, juge ordinaire de Palluau, pour trancher la contestation pendante au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier entre Léonard de Noury et Charles de Gayot, touchant les limites de leurs justices (30 mars 1570). Original et copie. Présence de Gilbert de Juisard, écuyer, seigneur de Tamnay, d'Antoine de Courson, écuyer, seigneur dudit lieu, de Jean de Boisthierry, écuyer,

seigneur de Marquereau, et de Jean Bourdeault, notaire et praticien à Bernay. — 4. Protestation de non-préjudice signifiée, à la requête de Pierre de Closse, à Pierre de Bar, chevalier, seigneur de Buranlure, à l'occasion de délimitation de justices (22 septembre 1666). — 5 à 22. Fatras de procédures, d'abord au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, puis devant le Parlement, entre François de Closse contre Charles de Loron et Jean de Bréchard, à l'occasion de diverses atteintes à leurs droits de justice respectifs (1649-1652).

1 F. 123 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 11 pièces papier.

1486-1736. — BRINAY-PALLUAU. *Droits dans les bois et sur la rivière d'Aron.* — 1. Concession de droits d'usage dans la forêt de Vincence, accordée par Frère Simon Carpentier, commandeur de Biches et de Champallement, à Jean de Noury ; présence d'Étienne Gagnaiche, curé de Tamnay, et de Jean Vignault, clerc (20 novembre 1486). — 2. Autre concession semblable, pour le bois de la Sarrée, accordée à Nicolas Closse, par Anatoire de Pontailler (19 août 1579). — 3. Transaction sur procès pendant au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, par laquelle Charles de Gayot reconnaît qu'en la justice de Bernay, la rivière d'Aron appartient tout entière à Othelin d'Aunay, sieur dudit Bernay (3 avril 1584). — 4. Concession de droits d'usage dans la forêt de Vincence, accordée par Frère Hector de Mengin, commandeur de Biches, à Charles de Gayot, le jeune, par suite du décès de Claude Rolland (4 juillet 1600). — 5 et 6. Autre concession de semblables droits dans la même forêt, par ledit Frère Hector de Mengin à Anatoire de Closse (13 décembre 1600). — 7. Reconnaissance par Anatoire de Closse au profit de Frère Jean Adeline, chambrier du prieuré de La Charité, représenté par son procureur Jacques Ogier, sieur de La Prée, avocat fiscal au Bailliage de La Charité, d'une tenure à cens comportant une terre aux Petites Hâtes de Palluau, des droits d'usage dans les bois et pâtures du prieuré de Biches et le droit de pêche dans la rivière ; présence de Jean Jaubert, notaire et greffier à Biches, et de Jean Barry, sergent royal, à Lantilly, paroisse de Limanton (29 mars 1629). — 8. Ordonnance du bailli de la commanderie de Biches et signification en conséquence à Pierre de Closse, touchant la répression d'abus commis en fait de port d'armes, de chasse et de pêche (16 et 23 janvier 1671). — 9. Requête par Guillaume de Noury contre la marquise de Béthune, dame de Châtillon-en-Bazois, en maintenue de droits d'usage dans les bois : «... Le profit le plus essentiel des biens de campagne du Nivernois consiste dans la vente des porcs. C'est le revenu le plus assuré et même, en quelque façon, le seul qui puisse assurer le paiement des impositions, les grains que l'on recueille dans le Bazois ne suffisant pas pour la nourriture des métayers... ». — 10. Opposition, par Pierre de Noury à la saisie réelle de la terre de Châtillon-en-Bazois, en vue d'être maintenu dans ses droits d'usage de bois (11 avril 1736). — 11 et 12. Consultations d'avocats relatives aux droits d'usage, signées : Maulnorry, et Sallonnyer (sans date). — 13 et 14. Notes insignifiantes, sans date.

1 F 124 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 66 pièces papier.

1643-1777. — BRINAY-PALLUAU. *Impositions.* — 1 à 70. Procédures en réclamations contre les rôles de tailles de Brinay, par les différents seigneurs de Brinay, devant l'Élection de Nevers et devant la Cour des Aides. A signaler les pièces suivantes :

16 et 17. Extraits des rôles de tailles pour Brinay, pour 1647 et 1649. — 29. Fixation à 205 livres des impositions à payer pour Brinay, à la part de l'Élection de Nevers, pour l'année 1667 (Affiche imprimée). — 40. Requête en radiation du rôle des usages et communaux, adressée par Nicolas de Closse à l'Intendant de Moulins, de Maupeou. Délibération en conséquence par la communauté de Brinay (16 janvier 1705) et ordonnance de décharge par l'Intendant (27 janvier) : seuls, les habitants de Brinay à la part de l'Élection de Château-Chinon ont droit aux usages, à l'exclusion des justiciables de l'Élection de Nevers.

71. Notification au greffe de l'Élection de Nevers par Jean-Marie de Noury, de l'exploitation personnelle qu'il effectue du pâturail *Montay*, aux fins d'exemption d'impositions (11 septembre 1777).

72. Institution de Paul Sautereau, drapier à Alluy, pour commissaire au fief de Palluau, faute par le seigneur d'avoir comparu à la convocation du ban pardevant le lieutenant général au Bailliage de Nivernais (23 octobre 1674).

1 F 125 (Liasse). — 9 pièces papier.

1638-1714. — BRINAY-PALLUAU. *Bâtiments.* — 1. En suite de l'acquisition faite par François et Anatoire de Closse sur les Noury, procès-verbal de visite des bâtiments de Palluau, qui sont en ruine, ainsi que le colombier ; parmi les experts figure Paul Chaveau, maître couvreur d'ardoise, tuile et esseaune (26 août 1638). — 2. Marché pour la construction d'un corps de logis avec tour et meurtrière, entre François de Closse et Antoine Periau,

maçon, de *Saint-Pierre-de-Charnia*, évêché de Limoges (3 novembre 1638). — 3. Reçu d'un acompte de 66 livres 13 sous, tant en blé qu'en argent, par Periau (16 juin 1639). — 4. Marché avec Jean Brunet, serrurier à Decize (9 décembre 1639) et quittance en conséquence (8 mai 1640). — 5. Marché avec Jean Bleuf, maçon à Châtillon-en-Bazois, pour la construction d'une grange (5 janvier 1647). Quittance du 28 novembre 1648. — 6. Autorisation à M. de Palluau pour faire de l'esseaune, signée : Merville (9 février 1647). — 7. Quittance de Jean Bleuf (18 novembre 1647). — 8. Compte de travaux (1647). — 9. En conséquence de visite des bâtiments par Jean Aurousseau, charpentier à Bernay, autorisation à Guillaume de Noury par Robert Bernard, bailli de la Commanderie de Biches, de faire couper dix chênes dans les bois de la Commanderie assujettis à l'usage de Palluau (2 novembre 1714).

1 F 126 (Liasse). — 8 pièces papier.

1663-1770. — BRINAY-PALLUAU. *Baux à métairie du domaine de Palluau.* — 1. A Jean Guillemin, François et Léonard Ravard, laboureurs et communs parsonniers (28 mars 1663). État des emblavement du domaine, pour vérification à l'expiration du bail (4 avril 1664). — 2. A Jean Freuillot et Paul Naudin, fendeurs de bois à Brinay ; présence de Lazare Laproye, curé de Brinay, et de Jean Harlet, curé de Mingot (16 juin 1690). — 3. A Léonard Collas, Léger et Jean Garnet, et Philibert Pautot, dit Bardot, laboureurs et communs parsonniers ; présence d'Hercule Conquis, meunier des moulins banaux de Châtillon-en-Bazois (2 mai 1713). — 4. A Jacques Milon, maître et chef de sa communauté (2 mai 1719). — 5. A Jean Billoué, manœuvre à Romenay, paroisse de Biches (12 novembre 1720). — 6 et 7. A Jean Billoué, père, Pierre, Charles et Dimanche Billoué, ses fils, laboureurs et communs parsonniers ; présence de François Dony, notaire à Aunay (30 avril 1729). — 8 A Pierre, Jean et Philibert Jacquemain, père et fils, laboureurs à Champardolle, paroisse de Limanton (6 février 1770).

1 F 127 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 35 pièces papier.

1588-1788. — BRINAY-PALLUAU. *Marchés de cultures, cheptels, défrichements, etc.* — 1. Obligation de 50 écus sol. reconnue par Nicolas Cloz, écuyer, maître d'hôtel d'Anatoire-Louis de Pontailler, et Étienne Flechot, notaire royal et receveur dudit seigneur, au profit d'Antoinette Dumay, pour livraison de deux queues de vin rouge et d'une feuillette de bon vin (8 juillet 1588). — 2. Cheptel et obligation reconnus par Jean Michel, tisserand de toile à Brienne, au profit d'Anatoire de Closse ; présence de Gilbert de Noury, écuyer (4 juillet 1611). Actes rayés. — 3. Autre obligation, pour éviter saisie de biens, par Madeleine Taupin, veuve de Jean Michel ; présence de Jean Durand, greffier de Brinay (2 janvier 1623). Reçus en marge. — 4. Cheptel, par les mêmes (2 janvier 1623). — 5. Cheptel de bestiaux par Pierre Carpentier à Anatoire Closse (11 juillet 1634). — 6. Constitution d'une rente de 9 livres tournois à Anatoire de Closse par Jean Michot et Jean Delorme, laboureurs et communs parsonniers, et Pierre Grillot, pour s'acquitter de l'obligation contractée par Madeleine Taupin, leur mère et belle-mère (23 septembre 1634). Reçu en marge. — 7. Quittance par Jean Jolliot, vigneron ; présence de Jean Durand, procureur fiscal au Bailliage de Brinay (18 décembre 1640). — 8. Léonard Cadon, marchand à Maupertuis, reconnaît devoir à François de Closse 29 livres tournois pour vente d'un poinçon de vin clairet ; présence de Robert Bernard, praticien à Alluy (29 mars 1642). — 9. Autre quittance par Jean Jolliot, pour façons de vignes ; présence de Jean Delaplace, notaire à Meulot, paroisse d'Alluy (2 mai 1642). — 10. Marché pour façons de vignes, entre François de Closse et Jean Jolliot (27 janvier 1644). — 11. Quittance de Jolliot (27 février 1647). — 12. Obligation de 26 livres tournois, pour vente de porcs, reconnue par Jean Pasdeloup, laboureur, au profit de Jean Courson, tisserand (17 février 1649). — 13. Compte entre François de Closse et Esme Berthin, son vigneron ; présence de Paul Taveau, couvreur d'esseaune, à Montigny-sur-Canne (5 mars 1659). — 14. Compte de cheptel avec Marceau (1660). — 15. Marché pour façons de vignes, passé avec Léonard Bourgeois et Benoît Paupert ; présence de Claude Martel, procureur fiscal de Châtillon-en-Bazois (4 novembre 1662). — 16. Vente de bestiaux par Paul de Noury à François de Closse, moyennant 3.900 livres (28 février 1663). — 17. Quittance par Benoît Paupert, vigneron (17 août 1669). — 18. Reconnaissance de cheptel au profit de Charlotte de Bongards, veuve de Pierre de Closse, par Étienne Chauveau, Philibert Robelin et Philibert Desbruères, laboureurs et communs parsonniers (1er juin 1670). — 19. Compte de Pierre de Closse avec ses métayers Léonard et François Ravard, laboureurs et communs parsonniers (4 février 1672). — 20. Obligation de 240 livres tournois par François Ravard, maître et chef de sa communauté, à la suite de compte de métayage (14 mai 1674). — 21. Reconnaissance de cheptel à Pierre de Closse, par Germain Guillot, Antoine Desbruères et Étienne Chauveau (21 juin 1675). — 22. Compte de cheptel entre Char-

lotte de Bongards, d'une part, et, d'autre part, Jean et François Millan, frères et communs parsonniers ; présence de Jean Poulet, curé de Brinay, et de Jean Bernaud, chirurgien, à Alluy (9 octobre 1682). — 23. Minute du début d'un sous-seing privé par lequel François de Closse vend à Martin Bernard, praticien à Limanton, du bois propre à faire *traversin à vin* (s. d., XVII[e] siècle). — 24. Obligation à Guillaume de Noury, par Léonard Liger et ses parsonniers, de 170 livres tournois, pour blé prêté pour leur nourriture (2 mai 1713). — 25. Obligation de 204 livres 7 sous par les mêmes ; présence d'Henri Russel, prieur de Brinay, et de Gabriel Jullien, huissier au Bailliage de Nevers, demeurant à Moulins-Engilbert (28 février 1719). — 26. Accense d'une *louagerie* par François de Noury à Jean Gaunat, vigneron, à charge de façons de vignes (19 mars 1745). — 27 à 33. Comptes et différends avec Jean Labour et consorts (1779-1781). — 34 à 36. Déclarations de défrichements (1777-1788).

1 F 128 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 42 pièces papier.

1496-1774. — BRINAY-PALLUAU. *Obligations, reçus et quittances diverses*. — 1. Quittance à Jean de Noury et à ses parsonniers par Guy de Baudoin, prêtre, sa mère et ses frères et sœurs; présence de noble Guillaume Gayot (22 juin 1496). — 2. Vente d'une redevance bordelière dont l'assiette n'est pas indiquée, consentie par Françoise Bureau, *alias* Chevrot, veuve de Guillaume Gayot, écuyer, et leurs enfants, Antoine et Liénard, à Jean Arthus et Thomasse, sa femme; présence de Guillaume Roy, prêtre (15 mai 1512). — 3. Réméré donné par Étienne et Jean Buisson et leurs communs et parsonniers, à Huguet Gayot et Lucette de Palluau, sa femme, et à Guillaume Bernard, fils de Gilles, écuyers, à l'occasion d'une vente précédemment contractée; présence de Jean Dobret, prêtre (30 mars 1516). — 4. Reconnaissance de dette par Léonard de Noury, écuyer, et Marguerite Dufournet, sa femme, au profit de Jeanne de Noury, leur sœur (29 août 1569). — 5. Promesse par de Vaucoret à Closse et à Sébastien Tridon de les acquitter envers M. de Challement (29 janvier 1592). — 6. Promesse semblable par François de Gayot et Françoise de Bérard, sa femme, d'acquitter Nicolas de Closse à l'égard de Jean de Bréchard, avec stipulation de transport d'héritages au cas de défaut d'exécution ; présence de Michel Bellevaux, notaire (1[er] décembre 1595). — 7. Quittance à Anatoire de Closse par Lazare Maulmy, manouvrier, à Limanton ; présence de Vincent Poullet, curé de Brinay, et de Gilbert de Noury, écuyer (16 janvier 1612). — 8. Obligation à Anatoire de Closse par Jean Michot, tisserand de toile, et Madeleine Taupin, sa femme, suivie de reconnaissance de cheptel (18 juin 1612). Actes rayés. — 9. Quittance d'un terme de rente due par Anatoire de Closse (1[er] mai 1613). — 10. Obligation par ce dernier à Roux, sergent royal (7 juin 1613). — 11. Quittance à M. de Closse par Reuillon (27 décembre 1618). — 12 et 13. Quittances par les fermiers de la Commanderie de Biches (1626 et 1638). — 14. Quittance signée : G. Lebreton (12 mai 1634). — 15. Obligation par Jean Pasdeloup à Sébastien Mouchard ; présence de Jean Gautherin, chirurgien, et de Claude Dieudonné, clerc (28 mars 1643) — 16. Autre, par le même, à Claude Martel (4 janvier 1645). Quittance de Martel (3 novembre 1657). — 17 Quittance par le fermier de Biches (20 janvier 1651). — 18. Constitution d'une rente de 200 livres tournois par Pierre de Noury et Madeleine Després, au profit de Pierre de Closse, écolier, demeurant à Nevers, chez Guillaume Sallonnier, maître écrivain ; présence de Claude Quartier, avocat, de Jean Creuzet et de Jacques Perude, clercs (4 juin 1655). — 19 à 25. Quittances par les fermiers de la seigneurie de Brinay (1658-1669). — 26. Transaction sur procès pendant au Bailliage et à l'Élection de Nevers, entre François de Closse et Liger et Pierre Larrivé, portant obligation au profit de Closse de 40 livres tournois (19 février 1663). — 27. Pierre de Closse promet à Pierre de Noury de l'acquitter des comptes de tutelle qu'il doit rendre aux enfants de François de Closse et de Catherine Lelarge; présence de Gilbert Bruslault, procureur au Bailliage de Nevers, et de Pierre Rochery, praticien audit Nevers (4 janvier 1666). — 28 à 32. Billets et quittances (1667-1678). — 33 à 40. Reçus délivrés par divers fermiers du prieuré de Biches (1678-1697). — 41 Reçu de bétail, signé : Reuillon (9 juillet 1687). — 42 à 46 Quittances et notes de comptabilité (1699-1774)

1 F 129 (Liasse) — 5 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1549-1598. — BRINAY-PALLUAU. *Terres tenues du Prieuré Saint-Jean, de Châtillon-en-Bazois*. — 1. Bail à bordelage de différentes terres *Ès Varennes*, consenti au nom de Germain Bertrand, prieur, par Bonaventure Prudhomme, accenseur du prieuré, à Guillaume Taupin et à ses parsonniers; présence de Pierre Bonez, prêtre (21 novembre 1549). — 2. Reconnaissance de bordelage par ledit Taupin (même date). — 3. Reconnaissance de bordelage sur une terre *Aux grandes Varennes*, par Jean Droin et Guillaume Peneau, communs parsonniers, au profit de Gabriel Guillaumier, prieur commendataire (7 janvier 1584). — 4. Semblable reconnaissance, sur des terres au

même finage, par Claude de Veron et ses parsonniers, au profit du même prieur (14 janvier 1584). — 5. Bail à cens de différentes terres *Aux Varennes*, consenti à Nicolas de Closse et Jeanne de Noury, sa femme, par Paul Comaille, prieur; présence de noble Simon d'Alemant, demeurant à Châtillon, et de Léonard Guérin, notaire (23 janvier 1590). — 6. Bail semblable des mêmes terres, consenti par le même à Anatole de Closse et à Anne d'Escorailles, sa femme (2 mars 1598).

1 F 130 (Liasse). — 12 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1514-1681. — Brinay-Palluau. *Finage de Palluau.* — 1. Partage de biens entre divers membres de la famille de Noury (cf. 1 F. 32, p. 1); la fin manque (26 juillet 1514). — 2. Vente d'une redevance bordelière de 55 sous tournois et une géline, assise sur leur maison, colombier et biens de Palluau, consentie par Annette, veuve de Guillaume de Noury, et ses enfants, à Jean Arthus et Thomasse, sa femme; présence de Charles de Noury, écuyer (28 décembre 1514). — 3. Approbation de la vente précédente par Mathieu de Noury, fils de Guillaume (11 janvier 1515, n. st.). — 4. Reméré accordé par Jean Vessiaut, de Montigny-sur-Canne, à la suite de l'acquisition d'une terre qu'il a eue de nobles Gilles de Noury, Mathie, veuve d'Étienne de Noury, Noël et François de Noury (20 juin 1528). — 5. Vente de terres et prés par Philibert Le Bourgoing, seigneur de Champlevrier, à Philibert de Noury. Ces biens avaient été précédemment achetés par Jean Bourgoing, père du vendeur, à Claude de Noury, *alias* de Palluau, et baillés à bordelage à ce dernier, moyennant 25 sous, un boisseau d'avoine et une géline (20 décembre 1541). — 6. Acte, en mauvais état, touchant un retrait lignager concernant Érard Bouault, écuyer, sieur de la Boube, Philibert de Noury et Antoinette Bouault, son épouse (11 juillet 1542). — 7. Vente de terre par Philibert Roux, écuyer, seigneur de La Motte, à Guillaume de Noury; présence de Charles Billetat, prêtre, et de Léonard Michot, notaire (10 novembre 1547). — 8. Autre, de divers biens, par Toussaint Roux, écuyer, fils d'Antoine, à Guillaume de Noury (27 août 1548). — 9. Renonciation par Toussaint Roux à la faculté de reméré accordée par Guillaume de Noury, à la suite de l'acte précédent (30 janvier 1551, n. st.). — 10 Transaction pour éviter procès, portant désistement de Guillaume de Noury, moyennant 400 livres tournois, de ses droits sur les biens qu'il a acquis de la famille Roux, au profit de Charles de Gayot, demandeur en retrait lignager (3 juillet 1555). — 11. Vente à Charles de Gayot et Marie de Fougères, sa femme, par Philibert, fils de feu Jean de Noury, l'aîné, demeurant à Ménessaire; présence de Léonard de Noury, écuyer, demeurant à Châtillon-en-Bazois (3 mai 1561). — 12. Vente à Nicolas de Closse (26 avril 1586). Pièce rognée et en mauvais état. — 13. Partage entre Anatoire de Closse et François de Gayot (26 janvier 1599). — 14. Bail à cens par Léonard de Noury et Marie d'Angeliers, sa femme, à Jean Milliet, marchand à Brinay; présence de Vincent Poullet, curé de Brinay, et de Charles de Gayot, écuyer (2 mars 1607). Suit quittance par Milliet à Gilbert de Noury, écuyer (29 février 1608). — 15 Vente à Natoire de Closse par Claude Michot, laboureur à Acourt, paroisse de Biches, et Claudine Colas, sa femme; présence de Jean Durand, praticien et greffier au Bailliage de Brinay (21 janvier 1613). — 16. Vente par Charles de Gayot à Anatoire de Closse; présence de Frère Hector de Mengin, commandeur de Biches, de Jean Durand, greffier de Brinay, et de François de Gayot, demeurant à Cherigny (11 septembre 1613). Suit quittance par Lebreton, fermier du revenu de la seigneurie de Châtillon-en-Bazois (14 septembre). — 17. Autre vente au même par Laurence Després, veuve de Guillaume Peneault, et ses parsonniers (10 janvier 1614). Suit une quittance, de la main de François de Gayot (15 janvier). — 18. Reconnaissance de tenure à cens par Jacques Lechet, fendeur de bois à Brinay; présence de Jean Durand et de Gaspard Peneau, praticiens à Brinay (1er avril 1636). — 19. Échange de terres entre Charlotte de Bongards et Jean et François Durand, de Limanton; présence de Louis Poullet, clerc (28 mars 1681).

1 F 131 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1491-1636. — Brinay-Palluau. *Finage de Brienne.* — 1 et 2. Bail à bordelage par noble Bertrand Roux et Françoise Bureau, sa femme, à Guillaume Ranvoisié et aux siens; présence de Georges de Noury, écuyer (13 mai 1491). Original et copie. — 3. Bail à cens consenti à Jean Roland par Jean et Guillaume de Noury, écuyers, agissant au nom de leurs frères et parsonniers (1er juin 1495). — 4. Bail à bordelage par Guillaume de Gayot, écuyer, et Françoise Bureau, sa femme, pour eux et pour Jean Roux, écuyer (13 octobre 1499). — 5. Bail à cens consenti à Guillaume Renvoisy par Françoise Bureau, veuve de Guillaume de Gayot, et ses enfants : Antoine, Barthélemy et Léonard Roux, et Antoine et Lucette de Gayot; présence de Claude de Noury, écuyer (21 mars 1508, n. st.). — 6. Autre bail à cens, à Jean Ledeulx, par Philibert et Gilbert de Noury, écuyers (5 juin 1547). — 7. Autre semblable, consenti au même et à la même date par Philibert

Roux, écuyer, Toussaint, son frère, et Léonarde, sa sœur. Au dos : Vente du cens, de trois deniers, à Jean Ledeulx et ses parsonniers, par Philibert Roux, écuyer; présence de Bernard Joly, prêtre et d'Antoine de Noury, écuyer (28 janvier 1550, n. st). — 8. Bail à cens à Jean Milliet, par Charles de Gayot et Adrienne de Jacquinet, sa femme; présence de Vincent Poullet, curé de Brinay, et de François Marchand, clerc, demeurant à Bernay (14 juillet 1606). Transport dudit cens par Jean Milliet, notaire à Brinay, à Pierre de Juisard, écuyer, sieur de Chamonot (6 juillet 1607). — 9. Reconnaissance de tenure à cens par Jean Michel, au profit de Natoire de Closse; présence de Jean Durand et de Gaspard Peneau, praticiens à Brinay (1er avril 1636).

1 F 132 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1491-1636. — Brinay-Palluau. *Finage de Chamonot.* — 1. Bail à bordelage par noble Bertrand Roux et Françoise Bureau, sa femme, à Jean Ledeulx, dit Barriglet, et aux siens; présence de Georges de Noury, écuyer (13 mai 1491). — 2. Vente de biens à Guillaume de Noury, écuyer, et Charlotte de Closse, sa femme, par Pacaut Ledeulx et Louis Duboust, communs parsonniers; présence de François de Noury, écuyer, et de Jean Syron, prêtre (5 octobre 1540). — 3. Vente d'une terre par Étienne Rolland à Nicolas de Closse, écuyer (20 janvier 1587). — 4. Autre vente, par Léonard Barbier, le jeune, à Nicolas de Closse, d'une terre chargée de 3 deniers de cens au profit du prieuré de Biches (8 août 1592). Au dos : Reçu des lods et ventes délivré à Natoire de Closse par Frère Hector Mengin, commandeur de Biches (5 juillet 1598). — 5. Vente de terres et prés par Jean Michel et Marguerite Taupin à Anatole de Closse et Anne d'Escorailles, sa femme (2 mars 1598). — 6. Assignation à M. de Closse à comparaître devant le juge de la Commanderie à fin de légitimer par exhibition de titres sa possession de deux pièces de terre (22 mars 1602). — 7. Reconnaissance de tenure à cens par Esme Debrei, au profit de Natoire de Closse; présence de Jean Durand et Gaspard Peneau, praticiens à Brinay (1er avril 1636).

1 F 133 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1608-1614. — Brinay-Palluau *Finage de Champbureau.* — 1. Vente par Charles de Gayot, écuyer, et Adrienne Jacquinet, sa femme, à Natoire de Closse et Florence d'Ambly; présence de Gilbert de Changy, sieur d'Ambly, demeurant à Maltat, en Bourgogne (21 février 1608). — 2. Vente d'un cens à Pierre de Juisard, écuyer, sieur de Chamonot, par François de Gayot, écuyer, veuf de Françoise de Bérard, et leurs enfants : Paul, Hectorde, Jean, Marie, Suzanne, Claude, Natoire et Anne de Gayot; présence de François Marchand, clerc (15 mars 1614)

1 F 134 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1587-1590. — Brinay-Palluau. *Finage de Cherigny.* — 1. Vente de prés à Nicolas de Closse, écuyer, et Jeanne de Noury, sa femme, par Jean Buisson, notaire, et Léonard Buisson, son frère, laboureur à Mont-sur-Aron; présence de Michel de Champrobert, écuyer (30 janvier 1587). Au dos : Quittance des lods et ventes par Frère Hector Mengin, commandeur de Biches, à Natoire de Closse (5 juillet 1598). — 2. Vente de maison, terres et prés à François de Gayot et Françoise de Bérard, son épouse, par Guillemette Durand, veuve de Pierre Michot, et leurs enfants (27 août 1590).

1 F 135 (Liasse). — 5 pièces parchemin.

1452-1520. — Brinay-Palluau. *Finage de Marquereau.* — 1. Vente d'un bordelage et d'une terre consentie à Érard d'Aunay par Rolland, bâtard de Noury, écuyer, Jeanne de Champfeur, sa femme, et Guyot de Champfeur, son beau-frère (30 mars 1452). — 2. Bail à bordelage à Jean Pelleteau par Jean de Noury, écuyer, et Guillaume, son frère, au nom de tous leurs frères et sœurs (5 décembre 1477). — 3. Rachat par Jean et Charlot de Noury, frères, écuyers, à Guillaume d'Aunay, écuyer, des biens vendus (cf. p. 1) par Roland, bâtard de Noury, à Érard d'Aunay, père de Guillaume; présence de nobles Jean Mugnotie et Philibert d'Aunay, écuyers (28 avril 1481). — 4. Bail à bordelage par Lucette de Noury, veuve de Gilles Bernard, à Denis et Guillaume Pallesseau, frères (25 mai 1504). — 5. Bail à rente consenti par Huguet de Gayot, écuyer, Lucette de Noury, sa femme, et Guillaume de Noury, écuyer, son frère, à Étienne Buisson et à ses parsonniers, parmi lesquels figure Liénard Buisson, prêtre (19 mars 1521, n. st.).

1 F 136 (Liasse). — 7 pièces parchemin.

1527-1593. — Brinay-Palluau. *Finage du Pré de l'Ouche.* — 1 à 3. Sous le sceau de la prévôté de Châtillon-en-Bazois, dont est garde Jean de Noury, écuyer, maître ès arts, ventes de prés consenties à Philibert de Noury, écuyer, par : Étienne Lespoignault et les siens (11 avril

1527, n. st.); Antoine Louis, prêtre, et sa famille; présence de Marc Godeneau et de Jean Peneau, prêtres (même date); Jean Mineau et ses parsonniers; présence d'Étienne Imbert, prêtre (8 mars 1529, n. st.). — 4. Vente de terre et pré à Philibert de Noury et Antoinette, sa femme, par Jean de Noury, fils de défunt Georges, prenant en main pour Jeanne de Crésancy, sa mère, et Catherine de Noury, sa sœur; présence de Jean Bellezaulx, prêtre (9 avril 1529). — 5. Bail à cens par Dom Guillaume du Chailloux, chambrier de La Charité et prieur de Biches, à Philibert de Noury, écuyer; présence d'Étienne Jobart, prêtre, accenseur de Biches, et de noble Jean Oschier, écuyer (20 mai 1529). — 6. Vente de pré à Philibert de Noury par Guiot Minot et Jeanne Thibaud, sa femme; présence de Claude et Louis de Noury, frères, écuyers (18 décembre 1530). — 7. Reconnaissance de tenure à cens par Léonard de Noury, écuyer, au profit de Dom Jean Delaprune, chambrier de La Charité, représenté par Sébastien Freuillot, prêtre, chanoine de Nevers; présence de Sébastien Guyonin, notaire au duché de Nivernais, et de François Dantault, sergent royal (26 mai 1593).

1 F 137 (Liasse). — 9 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1460-1605. — Brinay-Palluau. *Finage des Varennes.* — 1. Bail à bordelage d'une terre, consenti à Guillaume Ledeulx et à ses parsonniers par Roland, bâtard de Noury, Jeanne de Champfeur, sa femme, et Guiot de Champfeur son beau-frère (2 mars 1460, n. st). — 2. Vente de terre à Jean Le Bourgoing, écuyer, par Étienne de Noury et Mathie Lebault, sa femme; présence de Philibert Lebault, écuyer (1501). — 3. Autre vente, au même, par les mêmes (10 février 1505, n. st.). — 4. Vente d'une pièce de terre à Martin Taupin par Claude de Noury, écuyer, et Huguette, sa femme (19 mars 1505, n. st.). — 5. Vente d'une terre à Philibert de Noury, écuyer, par Lucette de Noury, veuve d'Antoine Michel, écuyer (16 mars 1529, n. st.). — 6. Vente de terre par Lucette de Noury, veuve d'Antoine Michel, et Denis Michel, leur fils, à Guillaume de Noury, écuyer, et Lucette de Noury, sa mère (26 octobre 1542). — 7. Vente par Paquet Ledeulx à Guillaume Taupin (3 décembre 1549). — 8. Autre vente, par François Gravier, maître et administrateur de sa communauté, à Nicolas de Closse (26 avril 1591). — 9. Sentence arbitrale entre François de Noury et Anatoire de Closse (21 mai 1599). — 10. Vente de terre à Natoire de Closse et Anne d'Escorailles, sa femme, par Léonard de Noury et Marie d'Angeliers, son épouse; présence de Charles de Juisard, écuyer (2 août 1605).

1 F 138 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1494-1777. — Brinay-Palluau. *Finages de :* 1. *La Cloix de Charneau.* Vente de terre à Jean-François de Bréchard par Marie-Pierre de Noury et Jean-Marie de Noury (2 mai 1777). — 2. *Le Champ de Vesvre.* Bail à bordelage à Léonard et Esme Mathé, par nobles demoiselles Françoise Bureau et Anne de Courvol, épouse de Guillaume de Baudoin, pour elles et leurs parsonniers (18 décembre 1508). — 3. *En Champlong.* Bail à bordelage à Hostelin Gravier, par Jean de Noury et ses frères, Guillaume de Baudoin, Jean Roux, écuyers, et Françoise Bureau; présence de noble Amoret de Frasnay (10 octobre 1494. — 4. *Les Chateliers.* Vente de pré par Jean Touzet et Lucette, sa femme, à Jean de Noury, écuyer, et Jeanne Arthus, son épouse (16 avril 1521) — 5. *En Praiz.* Vente de pré par noble Lambert Delaroche et Marie de Noury, sa femme, à demoiselle Antoinette Dehou (16 novembre 1585). — 6. *La Mallechire*, ou *Hâte des Bouchots.* Vente de pré par Gilbert de Noury à Nicolas de Closse et Jeanne de Noury, son épouse (5 septembre 1579). — 7. *Les Mouilles* Bail à cens d'une terre à Jean Seguin par Charles de Gayot, écuyer, et Adrienne Jacquinet; présence de Gilbert de Noury, écuyer (24 septembre 1606). — 8 et 9. *Monceau.* Vente de terre et pré à Nicolas de Closse par Jacques Laurendeau, apothicaire à Moulins-Engilbert (26 juillet 1588).

1 F 139 (Liasse). — 12 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1482-1659. — Brinay-Palluau. *Divers finages.* — 1. Bail à bordelage par noble Philibert de Hoppes, dit Bureaul, écuyer, seigneur de Chamonot, à Guillaume Ledeulx; par devant Guillaume Courtois, prêtre, et Charles de Houppes, clerc, notaires (17 novembre 1482). — 2. Échange de biens entre Guillaume d'Aunay, seigneur de Bernay, en partie, Érard, son fils, et Jeanne Chon, sa femme, d'une part, et, d'autre part, Jean, Philibert, Georges, Guillaume, Claude et Charles de Noury, frères, écuyers, et Lucette de Noury, leur sœur; présence de nobles Guillaume d'Aunay et Jean de la Vigne, écuyers (14 février 1492, n. st.). — Bail à bordelage par Barbe de Baudoin et ses parsonniers à Jean Ledeulx ; présence d'Antoine Dubouchet, prêtre, et d'Antoine Roux, écuyer (16 mars 1529, n. st). — 4. Échange de biens entre Jean de Noury, l'aîné, et Philibert de Noury, son fils, d'une part, et autre Philibert de Noury, écuyer, d'autre part; présence d'Othelin d'Aunay et de Guillaume de Noury (18 avril 1540). — 5. Vente par Gillet Roland à Guillaume de Noury, écuyer, et Charlotte de Closse, son

épouse ; présence de Léonard Joly, prêtre (4 mai 1540). — 6. Bail à cens par Guillaume de Noury à Antoine Roland (7 juillet 1544). — 7. Autre bail à cens, par Claude de Baudoin, écuyer, à Jean Ledeulx et ses parsonniers ; présence de Pierre de Noury, écuyer (6 juin 1547). — 8. Vente d'un pré par Jean Durand, de Versille, paroisse de Biches, à Noël et Gillet Bois ; présence de Guillaume Roy, prêtre (20 octobre 1550). — 9. Vente par Guillaume Viollard et ses parsonniers, à François Delaplanche, écuyer, et à Léonard et Gilberte Delaplanche, ses frère et sœur (28 octobre 1558). — 10. Transaction entre Charles de Gayot et Léonard de Noury (22 mai 1593). — 11. Échange entre Léonard de Noury et Anatoire de Closse ; présence de Paul Commaille, prêtre, prieur de Châtillon-en-Bazois, et de Jacques Duval, prêtre, curé de Limanton (26 juillet 1599). — 12. Transaction et partage de biens entre Antoine Bourdeau, l'aîné, et Guillaume de Noury, époux de Catherine de Crécy ; présence de Gilbert de Noury, écuyer (9 mai 1620). — 13. Vente à Étienne Dubois par Louis Michot et ses parents ; présence de Jacques Casset, clerc (11 février 1636). Quittance des lods et ventes par Bréchard (15 février). — 14. Échange entre François de Closse et Esme Danbeau, chef et maître de sa communauté ; présence de Jean Enfert, clerc (22 août 1659).

1 F 140 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1580-1612. — Brinay-Palluau. *Pièces diverses.* — 1. Par devant Jacques Bailezy, notaire royal, commis à la confection du terrier de Brinay, aveu de servitude avec reconnaissance de taille, de bordelage et de cens par Claude Roland ; présence de Jean Chenu, procureur fiscal de Brinay (24 août 1580). — 2. Contrat de mariage entre Jean Mathé et Pierrette Chevrier, avec assentiment de Jean Teureau, procureur fiscal du Tremblay (3 février 1600). Contrat d'accense, entre Mathie Ledeulx, femme de Guiot-Pataut et Jean Gogeneau ; présence de Vincent Poullet, curé de Brinay (28 décembre 1612).

1 F 141 (Liasse). — 20 pièces papier.

1667-1668. — Brinay-Palluau. *Procédures : Logement de gens de guerre.* — Dossier d'une instance devant l'Intendant de Moulins entre Jean Guillemain, métayer de Palluau, et Claude Barry, procureur d'office de la justice de Limanton, à l'occasion de l'envoi chez Guillemain de deux cavaliers de la garnison de Limanton. Dans la suite, François Ravard est subrogé à défunt Guillemain comme chef de la communauté. La sentence rendue au profit de Ravard est demeurée aux mains de Me Goyn, procureur à Moulins en Bourbonnais. A noter les pièces 8, 13 (délibérations d'habitants de Brinay) et 14 (contredits de Barry), donnant indications sur les circonscriptions ecclésiastique et administrative dont relève Palluau.

1 F 142 (Liasse). — 26 pièces papier.

1591-1699. — Brinay-Palluau. *Procédures avec les curés.* — 1 et 2. Transaction entre Pierre Marie, curé de Brinay, et Charles de Gayot, seigneur de La Motte-Palluau, portant affectation d'héritages à la cure de Brinay, à charge de prières (27 octobre 1591). — 3 à 20. Procédures en conséquence, au Bailliage de Brinay, par Anatoire de Closse contre Jacques Marie, héritier de son oncle, Pierre, et contre Vincent Poullet, curé de Brinay (1602-1604). — 21. Consultation, signée : Decolons, touchant l'évocation de l'affaire devant l'Officialité de Nevers (s. d.). — 22. A la suite d'arbitrage par Michel Paulet, conseiller du Roy au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier et doyen du chapitre de Nevers, transaction entre Vincent Poulet et Anatoire de Closse : les vignes seront exemptes de la dîme, et les terres labourables la paieront à raison de 25 gerbes l'une, « conformément à la coustume de Palleau » ; présence de Jean Dureau, greffier de Sermoise (30 juin 1623). — 23 et 24. Lettre et quittance, à l'occasion d'une autre procédure, au Parlement de Paris, touchant la même affaire et terminée elle aussi par une transaction entre M. de Palluau et J. Poullet, curé de Brinay, reçue par Pierre Bellevaulx, notaire royal (1665-1668). — 25 et 26. Lettres de J. Poullet, curé de Beaulieu et précédemment de Brinay, adressées à Mlle de Palluau et au curé de Brinay, touchant les dîmes de cette paroisse (fin du XVIIe siècle).

1 F 143 (Liasse). — 36 pièces papier.

1450-1669. — Brinay-Palluau. *Procédures : Eaux et Forêts.* — 1 à 32. Dossier d'une instance en la justice de Bernay, touchant les rivières d'Aron et de Trait, contentieuses entre Pierre de Closse et le seigneur de Bernay. A signaler les copies de pièces suivantes : 1, extrait du dénombrement de Palluau, donné à Guillaume de Rochefort par Jean de Champfeur, écuyer, à cause de Jeanne de Montanteaume, sa femme (Érard Tartarin, notaire, 12 janvier 1450, n. st.) ; 2, vente de biens par Charles de Gayot à Anatoire de Closse, en présence d'Hector Mengin, commandeur de Biches, de Jean Durand, greffier de Brinay, et de François de Gayot, seigneur de La Motte-Palluau (11 septembre 1613) ; 3, extrait de dénombrement fourni à Pierre de Gimel de Saint-Chamans par Gilbert de

Noury, écuyer (17 décembre 1617); 4, autre dénombrement donné par Anatoire de Closse à Pierre de Gimel de Saint-Chamans, chevalier, seigneur de Châtillon-en-Bazois, à cause d'Edmée de Pontailler, sa femme, en présence de Louis de Saulnier, écuyer, sieur de Chailloux, et de Jean Villiers, notaire à Châtillon (Bunot, notaire, 29 décembre 1617); 5, extrait d'autre dénombrement donné par François de Closse à Roger de Rochefort (18 février 1639); 6, dénombrement par François de Closse à François de Rochefort (19 décembre 1663).

33 et 34. Exploits relatifs au droit de pêche (1644). — 35. Défaut donné par le juge de la Commanderie de Biches contre François de Closse, à l'occasion de coupe de bois effectuée pour le chauffage d'un four à chaux et pour un échafaudage (18 mai 1640) — 36. Contestation entre les justices de Brinay et de Palluau, à l'occasion d'abattage de glands (2 septembre 1653)

1 F 144 (Liasse). — 19 pièces papier.

1684-1784. — Brinay-Palluau. *Procédures: Chemins.* — 1 à 6. Instance en la justice de Brinay contre Charlotte de Bongards, veuve de Pierre de Closse, inculpée d'usurpation sur le chemin de Brinay à Palluau (1684-1685). — 7 à 10 Différend entre le chevalier de Noury et Mme Desgranges, touchant la restauration du chemin allant de Palluau à la prairie de la Malsire, qui sépare leurs biens (1780). A la pièce 7, note de diverses dépenses ménagères.

11 à 19. Poursuite de l'affaire précédente devant le Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (1782-1784).

1 F 145 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 43 pièces papier.

1649-1785. — Brinay-Palluau. *Procédures : Pacage.* — 1 à 36. Procédures au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier et en Parlement, entre Jean de Bréchard et son fermier de Brinay, Léonard Buisson, contre François de Closse (1649-1656). La pièce 1 contient une délimitation de la justice de Brinay, reconnue en l'absence de Closse et contredite par ce dernier (p. 8 et 9). — 37 à 47. Requêtes, significations, procès-verbaux, enquêtes et lettres à l'occasion de divers délits de bestiaux (1671-1785).

1 F 146 (Liasse). — 24 pieces papier.

1556-1681. — Brinay-Palluau. *Procédures : Terres et récoltes.* — 1. Saisie d'un pré (mai 1556). — 2. Assignation devant le Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, donnée à Charles de Gayot, à la requête de Léonard de Noury (4 mars 1570). — 3. Transaction entre Charles de Noury et Charles de Gayot ; présence d'Othelin d'Aunay et de Gilbert de Noury, écuyers (28 juillet 1574). — 4. Instance au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier entre Natoire de Closse et Charles de Gayot, à l'occasion de terres, prés, vignes et perrière (1600). — 5 à 8. Accord et quittances en conséquence, entre Georges Bouchot et Anatole de Closse (1601). Présences de : Paul Prudhomme, notaire à Cresangy, paroisse de Frasnay-lez-Châtillon (p. 5) ; César de Bongards, écuyer, demeurant à Selins, paroisse de Bazolles (p. 6) ; Antoine de Boisthierry, écuyer (p. 8). — 9 à 18. Contestation au sujet de la propriété ou de la justice de terres et de prés (1612-1681). — 19 à 24. Procès en malfaçon de culture, suivi au Bailliage de Limanton, contre Esme et Jean Frenillot et Paul Naudin, anciens fermiers de Palluau (1699).

1 F 147 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 22 pièces papier.

1556-1613. — Brinay-Palluau. *Procédures.* — Différends entre Charles de Gayot et divers adversaires. On citera, comme les moins dépourvues d'intérêt, les transactions suivantes : 1, avec Claude de Beaudoin, en présence de nobles Othelin d'Aunay et Léonard Delaplanche (16 octobre 1556) ; 18, avec Anatoire de Closse, en présence de nobles Jean de Juisard et François de Gayot (2 juillet 1600) ; 19, entre François de Gayot et Léonard de Noury et Anatoire de Closse, en présence d'Antoine de Boisthierry (13 novembre 1600) ; 22, entre Charles de Gayot et Anatoire de Closse (25 octobre 1610).

1 F 148 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 30 pièces papier.

1599-1666. — Brinay-Palluau. *Procédures.* — 1 à 26. Affaire François de Closse et Jacques Boyer, son serviteur, contre Edme de Bréchard : guet-apens (Cf. 1 F 83, p. 19) (1655-1659). — 27 à 31. Différends entre François de Closse et Jean de Bréchard, notamment (p. 28): destruction d'une planche, tir de pigeons à l'arquebuse et démolition du pont de Dansin, sur l'Aron (1642-1656). — 32. Léonard de Noury contre Anatoire de Closse (1599). — 33 à 35. Pierre de Noury contre François de Closse (1651-1666).

1 F 149 (Liasse). — 55 pièces papier

1545-1790. — Brinay-Palluau. *Procédures diverses.* — 1 et 2. Contre le seigneur de Brinay (1684). — 3 et 4. Contre Jean Bertin (1701). — 5 à 9. Contre Clément Chevrier : rixe (1669). — 10 à 14. Instance en la justice de

Palluau, par les héritiers mineurs de Simon Cochet, en conséquence de procès antérieurement gagné, devant le Parlement de Paris, par ledit Cochet, contre M. de Noury (1790). — 15 à 21. Contre François Delaproye (1666). — 22 à 26. Contre les héritiers de Philippe Frachot (1673-1682). — 27 à 36. Contre les héritiers de Guillaume Godeneau (1606-1612). — 37. Contre Charles Leroy, écuyer (1712). — 38 à 41. Contre Jean Millon et contre ses fils, Jean et Charles, communs parsonniers (1687-1690). — 42. Contre Anatoire Minot (1647) — 43. Contre Guillaume Sallonnier : état de frais, présenté au Parlement de Paris, en conséquence d'arrêt du 10 septembre 1545, condamnant Guillaume de Noury et Charlotte de Closse (après septembre 1545). — 44 à 51. Contre Jean et Toussaint Taupin (1605-1613). — 52 à 55. Affaire de mœurs et de coups et blessures (1656).

1 F 150 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 51 pièces papier.

1599-1729. — Brinay-Palluau. *Obligations, quittances, etc., et procédures y relatives.* — 1 à 9. Charles de Gayot contre Léonard de Noury, Anatoire de Closse et Gilbert Jacquinet (1599-1613). A noter : 8, transaction entre de Closse et Jacquinet (7 juin 1613) ; 9, décret des biens de Charles de Gayot, à la requête de Gilbert Jacquinet, écuyer, sieur de Pannecière (1613), suivi d'une liste généalogique de la famille de Closse. — 10 à 22. Dépôt par Marguerite Charpentier, entre les mains de François de Closse, d'une somme d'argent destinée à Anne Lelarge ; différend en conséquence (1641-1647). — 23 à 33. Affaire avec les Larrivé (1637-1663). — 34 à 53. Pièces diverses (1617-1729).

1 F 151 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 28 pièces papier.

1600-1791. — Brinay-Palluau. *Fatras de procédures.* 1 à 4 Instance en la justice de Palluau au sujet de gages de domestiques (1790-1791). — 5 à 29. Résidus de toutes sortes (1600-1785).

1 F 152 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1396. — Cercy-la-Tour. — Bail à bordelage de divers biens sis au village de Chaumigny, moyennant une poule et 4 boisseaux et demi de froment, à la mesure de Cercy, consenti à Jean Boquin et Agnès, sa femme, par Marguerite de Marry, veuve de Jean le Bidaut de Montaron, et leurs filles, Alips et Jeanne (19 avril 1396). Copie de 1426.

1 F 153 (Liasse). — 15 pièces parchemin.

1557-1569. — Chailley et Venizy. — 1. Vente de terre consentie à Edme de Bongards, écuyer, par Claude Pouillot, laboureur, paroissien de Venizy (16 mars 1557, n. st.). — 2. Autre, de sept treilles et demie de vigne, consentie au même acquéreur par Jean Maingault, marchand, de la même paroisse (2 mai 1557). — 3. Semblable vente d'une terre, au même écuyer, par Pierre Chevreau, notaire à Chailley (27 décembre 1562). — 4 et 5. Autres ventes, au même, par : Perrette Barthelemy, veuve d'Étienne Faulchon (22 janvier 1563, n. st.) ; Pierre Chevreau, notaire, Étienne Lambelin, et autres (20 janvier 1564, n. st.). — 6. Autre, d'une vigne, consentie au même par Rethelin Pinot (19 mars 1564, n. st.). — 7. Échange de biens entre Edme de Bongards et Edme des Barres, charron à Chailley (7 août 1564). — Autre échange entre Edme de Bongards et Jean Maingault (14 août 1564). — 9 et 10. Ventes de terres à Edme de Bongards par Jean Moreau (8 avril 1565, n. st.) et Jean Maingault, l'aîné (19 août 1565). — 11. Autre, de vigne, consentie au même par Edmond Villan, tisserand de toile (27 avril 1566). — 12. Échange de terres entre Edme de Bongards et François Berthélemy (3 mai 1566). — 13 à 15. Ventes de terres à Edme de Bongards par : Jean Thuylier (25 mai 1566) ; Thibault Delescolle (19 octobre 1568) ; Nicolas Girard et Edmond Perroys, tuteurs des enfants de Pierre Duranton et de Jeanne Perroys (4 août 1569).

1 F 154 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1544. — Challuy. — Reconnaissance de tenure en bordelage, au Mou, au profit de Pierre Després, l'aîné, bourgeois et marchand de Nevers, acquéreur de Guillaume Bourgoing, seigneur du Vernay, par Louis des Ulmes, agissant pour lui et pour Laurent des Ulmes, son frère et commun parsonnier, et par Pierre Maulconnaul, agissant de son côté au nom de ses parsonniers (12 décembre 1544).

1 F 155 (Liasse). — 13 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1453-1784. — Chaluzy. — 1. Bail à bordelage consenti par Jeanne Felienne, veuve de Jean Passelat, à Guillemin Bordasse ; mention d'une terre de la chapelle Sainte-Croix, en l'église Saint-Victor de Nevers (17 février 1453, n. st.). — 2. Bail à bordelage de terres sises à Forges, aux paroisses de Sauvigny-les-Chanoines et de Chaluzy, consenti par le comte de Nevers à Pierre Le Sage, dit de Château-Regnault, son *officier d'armes*, portant concession de droits d'usage au bois Au Merle et au bois de Forges (20 février

1487, n. st.). Suit la formule d'enregistrement au registre de la Chambre des Comptes à ce destiné (2 mars). Vidimus du 4 mars 1582, avec indication de la descendance dudit Le Sage. — 3. Autre bail à bordelage par Vincent Ducoing, marchand à Nevers, à Pierre Millot, le jeune, de Saint-Éloi (6 décembre 1492). — 4. Autre bail semblable, par Jean, Étienne et Nicolin Molée, frères, bourgeois de Nevers, à Girard Mereux, du Montot; mention d'un pré de la chapelle Saint-Léger, en l'église Saint-Victor de Nevers (5 janvier 1499, n. st.). — 5. Hommage rendu à la Chambre des Comptes de Nevers par Jacques Decolons, marchand, pour le fief de Gondières, mouvant de la châtellenie de Nevers (3 septembre 1555). — 6. Échange de biens entre noble Louis Olivier, seigneur d'Arriaux et des Murs, demeurant à Nevers, et Antoine Delancre, agissant au nom de ses communs parsonniers (1er février 1560, n. st.). — 7 et 8. Sentence du Bailliage de Nevers, pour Louis Olivier, fils de Joachim Olivier, contre Denis Morillon, au sujet d'une prestation bordelière (20 juin 1564). Original et copie. — 9. Approbation par noble Michel Duchemin, maître des comptes du duché de Nevers, époux de Marie Florent, d'un échange effectué entre Jean Gombault, jardinier à la Baratte, son bordelier, et Antoinette de Grandry, femme de noble Guillaume Tenon (22 juillet 1578). — 10. Échange de redevances et de biens entre Jean Destrappes, contrôleur des deniers communs de la ville de Nevers, d'une part, et, d'autre part, Étienne Tenon, conseiller du Roi et maître des requêtes ordinaires de son hôtel, fils de défunt Guillaume Tenon, élu de Nivernais, représenté par sa femme, Françoise Bolacre, et par son procureur, Jacques Gascoing, marchand à Nevers (29 octobre 1598). — 11. Étienne Tenon échange le domaine de Gondières et les droits d'usage et autres en dépendant contre des rentes cédées par Étienne Maunoury, avocat en la Pairie de Nevers, et Antoinette Devaulx, sa femme : présence de François Taverny, avocat à Nevers (15 janvier 1618). — 12. « Memoire de ce qui est à faire à Gondiers, mestairye de Mr de Maunoury ». Au feuillet de garde, projet d'aménagement d'une tuilerie à Curty (3 mai 1618). — 13. Transaction sur procès pendant au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier entre Étienne Maunoury et Henri Thonnellier, curé de Chaluzy, au sujet de la dîme des *rompeis* à Gondières ; présence de Jean Cotignon, avocat en la Pairie de Nevers (3 août 1622). — 14. Vente de la coupe du bois de Pignolles, paroisse de Chaluzy, par Étienne Maunoury, à Jean de la Franchise, Léonard Girault, Jean Moireau et Charles Hervier, charbonniers à Montigny-aux-Amognes (25 avril 1623). — 15. Acquisition d'un pré par Jean-Marie-Joseph-François Gueneau de Vauzelles, maître des comptes à Nevers (4 et 25 mars 1781). — 16. Vente du domaine de Gondières, par Gueneau de Vauzelles, à Madeleine Millot de Montjardin, veuve de Philippe Le Baul de Chauvance (5 mars 1784). Suit une quittance délivrée par Gueneau de Saint-Péraville à Mme de Chavance (2 juillet 1785).

1 F 156 (Liasse). — 7 pièces parchemin.

1429-1522. — CHAMPVERT. — 1. Bail à bordelage par Jeanne Forande, veuve de Droin Le Tort, à Guillaume, fils d'Étienne de Bonnay, et à ses frères, Jean, Philippe et Gaudry (29 octobre 1420). — 2. Bail à cens par Jean Le Tort, licencié en lois, et Regnaut, son frère, à Jean Thomas, *recouvreur* à Decize (3 mai 1429). — 3 Bail à bordelage par Philibert Bourgoing, écuyer, et Jeanne La Torte, sa femme, à Adam Petier, Marie, sa femme « et à leurs hoirs descendans de leur propre corps en droite ligne successivement de hoir en hoir » (14 avril 1447 ; expédition du 4 avril 1459). — 4. Bail à bordelage semblable, avec même réserve pour la succession, consenti par Philibert Bourgoing, écuyer, et Jeanne Torte, sa femme, à Benoît Billot ; présence de maître Michel Fèvre, du diocèse de Clermont, et de Pierre Borrachin, prêtre (6 mars 1453, n. st.).

5 et 6. Baux à bordelage semblables, avec même réserve pour la succession : par Jeanne Torte, pour son mari, Philibert Bourgoing, à Guillaume Charleuf ; présence de Pierre Bourrachin et de Jean Chaluffot, prêtres (14 septembre 1464) avec procuration de Bourgoing à sa femme, en présence dudit Chaluffot et de Colinet Carpentier, clerc (même date) ; par Benoît Vernoy, procureur de Jean Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Champcharmot, à Étienne et Guillaume Boerat, oncle et neveu (5 août 1486). — 7. Autre bail à bordelage, sans réserve de succession, par François Le Bourgoing, chanoine et official de Nevers, et ses frères, Charles, Pierre, Jean et Philibert Le Bourgoing, à messire Henri Marisy et à son frère Pierre ; présence de Jean Moillot, curé de Langy (12 juin 1522).

1 F 157 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1474-1521. — CHAMPVOUX. — 1. Vente par Regnault Delaste, à Jean Bessières, d'Argenvières, représenté par sa femme, Catherine, de terres chargées de 5 sous tournois de cens au profit du prieur de Champvoux, terme de la Saint-Martin d'hiver (29 décembre 1474). — 2 Bail d'un pré à bordelage, par Louis Chomery, clerc, à Nevers, et Philibert Chomery, son frère, demeurant à Chaulgnes, à Jean Champvion, sous la condition d'y bâtir, dans le délai

de quatre ans, une maison à pignon et cheminée (4 août 1491). — 3. Bail à cens par Vincent Ducoing, bourgeois de Nevers, à Jean Merlin, d'une pièce de terre, close de *perriers*, qui devra être transformée en vigne dans le délai de quatre ans (14 septembre 1492). — 4. Vente de terres à Vincent Ducoing par Guillaume Phelippon, de Neuville-lez-Brinon, meunier du Rozet ; présence de Garnier Perrin, clerc, demeurant à Nevers (4 juillet 1497). - 5. Approbation par la femme de Jean Viliers, sa nièce et le mari de celle-ci, d'une vente consentie par ledit Viliers à Vincent Ducoing ; présence de Jean Maillart, sergent royal à Nevers (9 novembre 1498). — Liste des cens et rentes échus à la Saint-Martin d'hiver 1498, dus à Vincent Ducoing, sur des terres sises à Voluray, Munot et La Charité. — 7. Bail à rente par Jean Belart à Vincent Ducoing (8 février 1500, n. st.). — 8. Bail à bordelage par Guillaume Ducoing, bourgeois et marchand de Nevers, à Bastien Martin, d'une pièce de terre, chargée d'autre part d'un cens au profit du comte, payable à La Marche, à la Saint-Martin d'hiver (28 août 1518). — 9. Bail à bordelage d'une maison, par Guillaume Ducoing et Jeanne Buxière, sa femme, à Pierre Amyot et Jeanne Garnier, sa femme, paroissiens de Saint-Aignan d'Orléans (12 septembre 1521).

1 F 158 (Liasse). — 9 pièces parchemin.

1439-1615. — Charbonnat-sur-Arroux. — 1. Bail du meix au Bois, assis au village de Montjolmain, moyennant les charges accoutumées et un entrage de 16 francs et deux moutons *de claye*, consenti par Tristan de la Chapelle, écuyer, seigneur dudit Montjolmain, à Jean-Vincent Robelin et à Jean Robelin, ses hommes serfs, chacun d'eux pour moitié (lundi, fête de Saint-Didier (*sic*) juillet 1439). — 2. Bail de l'héritage de Guillaume Tixer, consenti par Philibert Bourgoing, écuyer, et Jeanne la Torte, sa femme, à Jean Boulemé, l'aîné, et à Jean Boulemé, le jeune, moyennant deux livres tournois d'entrage, une fois données, et la redevance annuelle de 6 sous 8 deniers forts, un boisseau de froment et deux de seigle, à payer au terme de la conception de N. D. ; présence de Jean Noël et de Pierre Maulnory, prêtres (1er décembre 1464). — 3. Quittance de droits de remuement, tiers deniers et autres, par Madeleine du Pontot, veuve de Jean Bourgoing, écuyer, seigneur de Champ-Charmot, portant investiture de bordelage en faveur de Philibert du Champ, Claude et Jean Durand, et leurs parsonniers, « nature et coustume de bourdelaige, selon le stille du paiz et conté de Nivernoiz, sur ce gardée et observée » (22 octobre 1521). — 4. Bail à bordelage par Jean Pyart, écuyer, seigneur de Couveau et de Montjolmain, à Jean et Pierre Gros, frères (28 septembre 1545). — 5. Autre bail à bordelage (1) par Jean Piard, seigneur desdits lieux et de Montanteaume, à Valentin Jannin (28 mars 1561, n st.). — 6. Vente du bois des Vernes, *alias* Paulthays, consentie à Jean Piard par Georges Rousselle et ses parsonniers (28 mars 1561, n. st.). — 7. Vente de la terre de Montjolmain, relevant du duché de Nivernais, à cause de la baronnie de Luzy, consentie par Gaspard Piard, écuyer, fils de défunt Jean, à Gabriel Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Faulin, Champlevrier et Concley ; présence de messire Jean Peponneaul (6 février 1564, n. st.). — 8. Bail à bordelage (1) par François Le Bourgoing à Antoine Auvincent et Antoine Cornu, communs parsonniers (27 mai 1605). - 9. Autre bail à bordelage, par le même, à Denis Duchamp et à ses parsonniers ; présence de Chrétien Marceau, curé de Chiddes (9 juillet 1615).

1 F 159 (Liasse). - 1 pièce parchemin.

1512. — Charité-sur-Loire (La). — Bail à bordelage d'une vigne à La Charité, consenti à Pierre Billault par Michel Bourbonat et Étienne Morin, clercs, praticiens à Nevers, commissaires à la succession de défunte Marguerite de Pavie, fille de feu Étienne de Pavie et d'Anne le Breton, en présence de Jean Dupont, sieur de Châlons, et d'Agnès Després, tous deux prétendant à ladite succession (23 avril 1512).

1 F 160 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 103 pièces papier.

1672-1725. — Chateaunbuf-Val-de-Bargis. *Le Pont.* — 1. Transaction entre Jacques Verneson, greffier au grenier à sel de Cosne, et Claude Delaporte, grénetier au grenier à sel de Clamecy, touchant la succession de Jeanne Bolacre ; présence de noble Jacques Colot, valet de chambre de la reine mère, demeurant à Cuncy, et de François Boucher, grénetier à Cosne (17 mars 1608). — 2. Saisie réelle du domaine du Pont, à la requête de Pierre de Noury (1672). — 3 Quittance délivrée à Pierre de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, du droit de huitième denier dû pour une rente sur le Pont, aliénée par l'abbaye de Bourras (12 juillet 1676). — 4 à 6. Pièces de procédures d'une instance entre Pierre de Noury et Madeleine Després, sa femme, contre Jacques Durand, sieur du Pont, conseiller du roi, président au grenier à sel de La Charité (1679-1681). — 7. Jacques Durand, comme donataire de Marie Theveneau,

(1) Ces baux sont consentis moyennant un droit d'entrage une fois donné, indépendamment de la prestation annuelle de bordelage.

son aïeule maternelle, reconnaît tenir la métairie du Pont à cens et rente de Jean, Guillaume et Joseph de Noury, et de Marie de Noury, veuve de François de Virgile (24 novembre 1701). — 8 à 103. Fatras de procédures, d'abord au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, puis au Parlement de Paris, entre Jean de Noury, seigneur de Turigny, contre Jean Durand, sieur des Couteaux, héritier de Jacques Durand, du Pont, son frère, et contre Catherine Guillerault, veuve de Jacques Durand, sieur des Prébendes (1704-1725). — 104. Inventaire de productions aux requêtes du Palais par Guillaume de Noury (après 1724).

1 F 161 (Liasse). — 4 pièces parchemin.

1431-1455. — Chatillon-en-Bazois. — 1. Transaction entre Jean de Rochefort et Jeanne de Ruetorte, femme de Philippe de Colons, citoyen de Nevers, touchant la succession de Guillaume Desprès et de son fils, Pierre (14 septembre 1431). Cet acte comporte copie de l'autorisation accordée à sa femme par Philippe de Colons, délivrée par Jean Symon, licencié en lois, lieutenant général de François de Surienne, dit l'Aragonnais, bailli de Saint-Pierre-le-Moûtier ; Jeanne de Ruetorte est fille de Guillaume et de Marie de Sacy (7 septembre 1431). — 2. Mandement de Charles VII au Bailli de Saint-Pierre-le-Moûtier, autorisant une rectification d'écritures en faveur d'Alixand de Billy, veuve d'Huguet de Neuvy, en un procès qu'elle soutient contre les ayant droit de Jeanne de Ruetorte, à l'occasion d'une rente acquise par Jean de Billy, son père (15 février 1442, n. st.). — 3. Foi et hommage reçu de Jeanne Desprès par Guillaume de Rochefort (25 juillet 1442). — 4. Certificat de mise à exécution de lettres de garde gardienne obtenues par Jeanne Desprès (22 décembre 1455).

1 F 162 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 16 pièces papier.

1466-1657. — Chaulgnes. — 1. Bail à cens par Jean Fillion, dit Quilier, de Nevers, à Macé Villiers, meunier de Souris, d'une chaume de vigne en bois et buissons qui devra être mise en nature de vigne dans l'espace de six ans (1er février 1466, n. st.). — 2. Constitution par Jean Villiers et les siens, en faveur de Vincent Ducoing et moyennant 12 livres tournois, d'un bordelage de 20 sous et une geline sur deux vignes, l'une à Eugnes, paroisse de Chaulgnes, l'autre au finage de *Sous-Brécy*, paroisse de Tronsanges ; mention d'une vigne de la Confrérie de Notre-Dame de Tronsanges (4 décembre 1496). — 3. Bail à bordelage consenti à Pierre Pinay par Guillaume André, bourgeois de Nevers, Philibert André, son frère, et leurs épouses ; présence de Philippe Fontaine, sergent du comte de Nevers (13 août 1516). — 4. Vente par Pierre Bidault à Guillaume André, tanneur à Nevers, Claude Decray, sa mère, et Philibert André, son frère, de terres chargées de deux deniers tournois de cens au profit du Chapitre de Nevers (10 février 1529, n. st.). — 5. Maintenue en possession de biens à Châlons-les-Coques, prescrite par la Pairie de Nevers en faveur de Pierre Dupont, seigneur de Châlons, contre ses bordeliers, faute par ces derniers d'avoir payé trois années du bordelage auquel ils étaient tenus (25 février 1575). — 6. Vincent Pellault et son beau-père, *Nathée* Trésorier, communs parsonniers, vendent une redevance bordelière à Pierre Souillard, marchand à Nevers, mari de Claude André (19 juin 1584). — 7 à 15. Pièces de procédures au Bailliage de Nevers, en une instance aux fins de saisie de fruits entre Pierre Dupont, seigneur de Châlons-les-Coques, et Pierre Maignen, marchand à Nevers (1591-1592). — 16. Reconnaissance de bordelage par Antoine André, tanneur à Nevers, tuteur des enfants de Pierre Goby et de Denise André, au profit de Michel Dumarché, procureur au Bailliage de Nivernais, mari de Charlotte Després; présence d'Antoine Coillé, sergent royal à Nevers (19 septembre 1622). — 17 à 23. Procédures au Bailliage de Nevers, entre Pierre de Noury, d'une part, et Jean et Étienne Bidault, d'autre part (1653-1657).

1 F 163 (Liasse). — 4 pièces parchemin.

1389-1504. — Chevanne-sous-Montaron. — 1 Transaction entre Jean de Buissy, prieur de Saint-Révérien, et Henri de Lanty, et en faveur de ce dernier, à l'occasion de la justice de la terre du Pilori, appartenant au curé de Chevanne (acte reçu le 4 mai 1389 et grossoyé le 4 mars 1466, n. st.). — 2. Bail à bordelage, à charge d'édification d'une maison à cheminée, consenti par Jean du Bois, écuyer, seigneur de Poussery, en faveur de Jean Gouniet, moyennant la redevance annuelle de 10 sous tournois, un boisseau d'avoine, mesure de Poussery, et une geline, au terme de la *mi-août* (28 avril 1460). — 3. Bail d'une ouche à bordelage, consenti à Jacquin et Jean Beurgés, frères, et à leurs femmes, par Jean du Bois, écuyer, seigneur de Poussery, sous la redevance annuelle de 20 deniers tournois et d'un demi boisseau d'avoine, à la mesure du Chailloux, payable au terme de la *mi-août* (acte reçu le 9 mars 1465, n. st., et grossoyé le 21 février 1470, n. st). — 4. Échange de biens à Chevanne-Saint-Barthélemy, entre le curé, Denis Lebault, et Jean du Pontot, écuyer, seigneur de Poussery; présence de Guillaume de Rembert, religieux de Bellevaux, et de Benoît Charlin (7 mai 1504).

1 F 164 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1531-1789. — CHIDDES. — 1. François Gornillat, clerc, Jean et Antoine Gornillat, frères, communs en biens, Mathias Dubiez, Mathelie, sa femme, et ceux dont ils ont cause, vendent un pré à Pierre Brulet, dit Planson ; présence de Jean Maignen, clerc (16 mars 1531, n. st.). Au dos, transport de ce contrat de vente par ledit Pierre Bruley à Philibert Le Bourgoing, et quittance en conséquence; présence d'Antoine Lepère, curé de La Roche-Millay (20 juin 1534). — 2. Premier feuillet d'une liève des revenus de Gabriel Le Bourgoing, pour 1570 [Cf. l'article suivant]. — 3. Adjudication par décret de biens au finage de Villeneuve en faveur de René de Rousselet, chevalier, baron de La Roche-Millay, contre Jean Brullé Planchon et Émilande Brullé, sa femme (22 mai 1675). — 4. Arrêt du Parlement de Paris, sur appel de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Denis-Robert Bruneau de Vitry, contre Bernard Brossard, curé de Chiddes, touchant la liberté du cours de l'eau au sortir de l'étang de Champlevrier (22 août 1766). — 5. Extrait du registre de contrôle des actes du bureau de Luzy, attestant vente au baron de Vitry par Jean Repoux et Jeanne Laudet, sa femme, de la cinquième partie du pré de l'Écluse (23 mai 1789).

1 F 165 (Cahier). — 25 feuillets, papier (280/200%).

1571-1572. — CHIDDES. — Liève des droits dus à Gabriel Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Champlevrier, Faulin et Montjolmain, accensés à André Repoux et à Antoine Laudet. Liste des tenanciers, état des redevances dues et, en marge, indication des recettes. — Fol. 1. Lanty et Savigny-Poil-Fol, au terme de la Saint-Martin d'hiver. — Fol. 1 v°. Bordelage dû par noble Vivant Berthelon et Isabeau Berthelon, femme d'Alexandre de La Vesvre, écuyer. — Fol. 2 v°. Bordelages dus à Montjolmain, paroisses de Charbonnat et de *Flaictys*. — Fol. 5 v°. Bordelages et tailles serviles dus à Villette-les-Forges, aux termes du 15 août et de la Mi-Carême. — Fol. 6 v°. La justice de Villette s'accense et s'exerce avec la justice de Champlevrier. — Fol. 7. La Queudre, paroisse de Saint-Honoré. — Fol. 7 v° Bordelages et tailles dus à Champlevrier, et (fol. 8 v°) à Assiart. — Fol. 10 v°. Paiement d'un bordelage « aux termes de Beuvrey et Saint-André » ; autre terme de Beuvray (fol. 11 v°). — Fol. 12. Le bordelage dû par Jean Plantard, près de la maison duquel « y a trois ou quattre noyers », comporte une pinte d'huile, mesure de La Roche-Millay. Mention de prés de la Charbonnière, au finage de La Queudre. — Fol. 13 v°. Coutumes d'avoine dues à Sanglier et à Certhiaux. Ces droits sont payés « au jour de l'an ». — Fol. 14 v°. Bordelages, tailles et droits d'usage dus à Champrobert, aux termes de Beuvray et de Saint-André. — Fol. 16. Bordelage sur le meix et tènement de Montjouan, « ...auquel ...y a maison, estang, mollin bastouer... ». — Fol. 16 v°. Cens dû par Liger Bergier, seigneur de Rivières, sur sa métairie de Mesle, autrement dite : le Meix d'Angry. — Fol. 17. Bordelages et deniers dus à *Vallevron*, paroisse de *Saint-Martin-de-Destel*, en Bourgogne [Valveron, commune de Dettey]. — Fol. 18. Noble Claude de Parvy, seigneur de Mont, paroisse de Cuzy. — Fol. 19. La pêche de l'étang de Valveron, que « les voisins sont tenuz entretenir et empoissonner à leur despens ». — Fol. 20. Bordelages, tailles, cens et devoirs dus à Montjolmain.

1 F 166. (Cahier) — 30 feuillets, papier (280/200 %).

1574-1575. — CHIDDES. — Liève semblable à la précédente, par les mêmes accenseurs et pour le même seigneur. Disposition identique. — Fol. 1. Lanty et Savigny-Poil-Fol. — Fol. 2 v°. Montjolmain. — Fol. 5. Villette-les-Forges. — Fol. 7. La Queudre. — Fol. 8. Champlevrier. — Fol. 9. Assiart. — Fol. 15 v°. Sanglier et Certhiaux. — Fol. 16 v°. Champrobert. — Fol. 19 v°. Les justices de Champlevrier, Champrobert, Villette-les-Forges, Frémouzet et Saint-Jean-des-Courtils se lèvent et s'exercent ensemble. — Fol. 20. Valveron. — Fol. 23. Montjolmain. — Fol. 26 v°. La justice de Montjolmain peut valoir 10 sous par an. — Fol. 28. Recette de deniers. — Fol. 30. Recette des *accords* pour le bois et recette de poules. — Fol. 30 v°. Notes de comptabilité.

La couverture de ce cahier est une feuille de parchemin portant transcription, sous le sceau de la prévôté de Nevers, d'actes relatifs au paiement par Jean Letort, doyen de Nevers, à Agnette de Vaulx, du droit de communauté qu'elle avait avec son premier mari, feu Regnaut Letort, bourgeois de Moulins-Engilbert, frère dudit Jean ; Agnette est fille de Jean de Vaulx, clerc, châtelain de Decize, et remariée à Jacob de Montbar, de Semur-en-Auxois (1432-1444).

1 F 167 (Liasse). — 3 pièces papier.

1783-1788. — CHIDDES. *Fief de Champlevrier*. — 1. Traité, sous seing privé, pour la rénovation du terrier de la seigneurie de Champlevrier, entre Pierre-Étienne Bruneau et Jean-Abram Place, feudiste, demeurant au château de Vandenesse ; prix : 7.000 livres, indépendamment des vacations et des remboursements de frais (9 novembre 1783). — 2. Reçu des titres communiqués par Bruneau à

Place et de l'inventaire dressé par ce dernier (4 novembre 1787). — 3. Bail à bordelage par Pierre-Étienne Bruneau à Lazare Collin, meunier au moulin de Montjouan, paroisse de Saint-Gengoult : interdiction d'établir moulin, foulon, ni huilerie sur les héritages baillés, ni de déranger le cours des eaux (20 mars 1788).

1 F 168 (Liasse). — 5 pièces parchemin.

1665-1787. — CHIDDES. *Couloise*. — 1. Contrainte délivrée par le Présidial de Saint-Pierre-le-Moutier au profit de Catherine Thonnelier, veuve et commune de Guillaume Marinier, contre Gabriel de Paris, écuyer, sieur de Couloise, en paiement de dépens adjugés par sentence du 23 juin (25 juin 1665). — 2. Autorisation de formuler de nouvelles preuves devant le juge de Biches, accordée par le Présidial de Saint-Pierre-le-Moutier à Gabriel de Paris, en l'affaire de dommages et intérêts par lui intentée contre Charles Rousset (7 août 1663). — 3. Sentence à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Étienne Moquot, marchand à Nevers, contre Gabriel de Paris, sieur du Chailloux (29 octobre 1664). — 4. A la requête de René Geoffroy, procureur fiscal de la seigneurie de Champlevrier et autres lieux, prise de possession des biens de Couloise échus au seigneur desdits lieux par réversion bordelière à la mort de Jean-Marie Sallonnier de Montbaron, seigneur de La Montagne, décédé en son château, le 31 juillet 1781 (14 février 1786). — 5. Envoi en possesion desdits biens, par le ministère de Guérin, notaire royal à Luzy (28 avril 1787).

1 F 169 (Liasse). — 1 pièce papier (4 feuillets).

1779. — CHIDDES. *Moncharlon*. — Fol. 1. Dénombrement du fief de Moncharlon, relevant de Saint-Pierre-le-Moûtier, fourni au Bureau des Finances de Moulins par Denis-Robert Bruneau (5 juillet 1779). — Fol. 2 v°. Mention de reconnaissances de tenures fournies le 3 janvier 1687 à Robert de Paris, seigneur de La Bussière et de Moncharlon. Ajournement, par Bruneau, de la délimitation de la justice, tant celle-ci est entremêlée avec celle de La Roche-Millay. — Fol. 3 v°. Publication du dénombrement, à l'issue de la messe paroissiale à Chiddes (29 juillet). — Fol. 4. Mainlevée, par le Bureau des Finances de Moulins, de la saisie féodale effectuée le 3 janvier 1775 (5 octobre).

1 F 170 (Liasse). — 1 pièce papier.

1732. — CIZELY. — Quittance définitive, délivrée par le Bureau de la recette des tailles de l'Élection de Nevers, à Noël Minière, collecteur de Cizely, pour l'entier paiement des impositions de cette paroisse pour 1732, montant à la somme totale de 740 livres, 12 sous, 11 deniers (29 septembre).

1 F 171 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1681. — CHOUGNY. — A la requête de François Bordet, receveur des décimes du diocèse de Nevers, sentence rendue par Claude Prisye, juge du clergé audit diocèse, portant confirmation de la saisie opérée des revenus de la cure de Chougny et institution de Pierre Boutin comme leur fermier judiciaire (30 juillet).

1 F 172 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 64 pièces papier.

1588-1652. — CLAMECY. — 1. Constitution d'une rente de 6 écus 56 sous tournois, par Esmée Chevalier, veuve d'Antoine Lévêque, demeurant à Clamecy, au profit d'Antoine Courtois, sieur de Turigny, moyennant 83 écus 29 sous 6 deniers dont Courtois a acquitté ladite dame à l'égard de Jacques de Pilles ; présence de Claude Delaporte, sieur de Chevannes, demeurant à Tannay (19 mars 1588). Suit la copie de transaction sur procès pendant au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, entre Lazare Delaporte, marchand à Clamecy, et Bénigne Delaporte, femme de Claude Gibier, avocat et conseiller du roi au Bailliage de Sens, contre Antoine Courtois, portant cession à Lazare Delaporte de ladite rente de 7 écus 54 sous *(sic)* ; présence de Claude Delaporte, père de Lazare et de Bénigne ; de Pierre Baudot, lieutenant de Tannay ; d'autre Pierre Baudot, avocat au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, demeurant à Tannay ; et de Philippe Givray, lieutenant au Bailliage d'Asnois (22 octobre 1593). — 2. Testament d'Esmée Chevalier, en présence de Jacques Chalmeaux et de Jean Regnault, avocats (22 juin 1593). — 3 à 61. Pièces de procédures en conséquence des actes précédents, par devant le Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier. A signaler, le 30 août 1602, une vente de vigne, par Denis Provenchère et Urbain Beaufils, à Jean Millelot, praticien à Clamecy, le prix servant à acquitter Beaufils à l'égard de Jean Dabout, avocat en l'Élection de Clamecy, bénéficiaire de la rente constituée en 1588 (p. 19). — 62. Vente d'un pré en la justice de Chétif-Four, consentie par François Pepelin, praticien à Clamecy, à Lazare Delaporte, commissaire de la maréchaussée de Château-Chinon (29 janvier 1605). — 63. Reconnaissance de rente sur une pièce de vigne au finage de Clamecy, par Laurent Grandjean, au nom de sa femme Jeanne Lauverjon, au profit de Jean Després (10 septembre 1621). — 64 et 65. Pièces d'un procès au Bailliage

de Nevers entre Madeleine Delaporte, d'une part, et, d'autre part, les Michot et leur acquéreur, Antoine Robineau, lieutenant civil en l'Élection de Clamecy (1647-1652).

1 F 173 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1493-1575. — COULANGES-LEZ-NEVERS. — 1. Vente par Antoine Bégat et sa femme à Jean et à Huguenin Perot, frères, d'une pièce de terre chargée de cens au profit du Chapitre de Nevers, et d'une vigne frappée d'un cens envers le prieur de Saint-Victor dudit Nevers (4 décembre 1496). — 2. Bail à bordelage par Guillaume Boisseau, couturier à Nevers, à Jean Thomas, d'Origny (26 janvier 1499, n. st.). — 3. Bail à bordelage « parti et non parti, divisé et non divisé » consenti par Jean Olivier, bourgeois de Nevers, à Jean Dupont, seigneur de Châlons, et à Marie Naudine, sa femme (11 mars 1510. n. st.). — 4. Approbation par Antoine Demort et Gilberte, sa femme, d'une vente consentie par Guiot Dayat à défunt Philibert André, avec renonciation à la faculté de reméré (12 septembre 1518). — 5. Autre bail à bordelage par Pierre Dupont, licencié en lois, à Jean Perrot et aux siens ; acte reçu le 4 octobre 1522 et grossoyé le 28 août 1524. — 6. Autre bail semblable par Guillaume Moard, barbier et chirurgien, demeurant au Bourg Saint-Étienne de Nevers, à Pierre Rogier et aux siens (24 février 1541, n. st.). — 7. En conséquence de vente par Guillaume Bourgoing, seigneur du Vernay, à Pierre Després, l'aîné, marchand à Nevers, et à Madeleine Peron, sa femme, reconnaissance de bordelage, au profit de ces derniers, par Guillaume Bretheau, apothicaire à Nevers, et Doucette Faulconnier, son épouse (27 février 1551, n. st.). — 8. Huguet et Guyot Grenetier, frères et communs parsonniers, de la paroisse de Sainte-Vallière-lez-Nevers, vendent à Imbert Durand et à ses parsonniers portion d'un pré sous la seule charge du fief à rendre à Mademoiselle de Villemenant (14 avril 1574). En retour et à la même date, Huguet délaisse à Guyot une pièce de terre et une portion de pré, celui-ci chargé d'une redevance au profit du prieur de Saint-Étienne et de Sainte-Vallière ; mention, parmi les portionnaires du pré, des héritiers de Jean Clerc, médecin. — 9. Investiture de bordelage par Madeleine Peron, veuve de Pierre Després, en faveur d'Alin Ferrat, meunier à Coulanges, et d'Anne Bard, sa femme, à la suite d'acquisition faite par ces derniers de François Petitperron et de Catherine Bertheau, sa femme (acquisition reçue par Guillaume Guillier, notaire, le 17 juin 1572) ; la formule : *parti et non parti, divisé et non divisé*, omise dans le texte, a été ajoutée en deux renvois (3 mai 1575).

1 F 174 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 16 pièces papier.

1576-1777. — CRONAT : PRIEURÉ DE MARCHY. *Personnel, biens et droits.* — 1. Acte portant copie de pièces relatives aux aliénations ecclésiastiques prescrites par les lettres patentes de Henri III (Paris, 27 octobre 1576). Aliénation d'une rente de 45 sous et une geline, adjugée à Blaise Robert, praticien à Bourbon-Lancy, adjugée par les Commissaires de l'évêché d'Autun, au nom de Frère Charles de Moret, prieur de Bellevaux et chapelain de la chapelle Saint-Antoine de Marchy, représenté par Edme de Perrecy (15 janvier 1577). — 2. Quittance à Marc Guitton et Guichard Guillemat, laboureurs à Maulaix, par Claude Berger, fermier du Prieuré Saint-Antoine de Marchy ; présence de M[e] François Gillet, de La Nocle, et de Claude Pharisien, affineur au Pont d'En-Bas (25 janvier 1631). — 3. Lettres à terrier, en faveur de Léonard de Commaille, official d'Autun, prieur commendataire de Saint-Antoine de Marchy (14 février 1632). — 4. Extraits du terrier de Chassenay [Cf. 1 F. 63] collationnés le 10 janvier 1650 par Guillaume Belisme, notaire *baronnic* de Suilly, résidant à Bouton, en présence de François Grillot, chirurgien à *Moullinot*. Une note, en tête, indique que ces extraits doivent servir d'arguments pour une contestation relative à des biens tenus en mainmorte. — 5 et 6. Reçus, pour le prieur de Marchy (1680 et 1689). — 7. Convocation du prieur aux États de Bourgogne, pour le 14 octobre (12 septembre 1694). — 8. Nomination par Denis-Robert Bruneau de Gabriel Berger, chanoine de Moulins, à la suite du décès de Robert Lambert, ancien curé de Bressolles (22 janvier 1755). — 9. Prise de possession par Berger ; présence de Jean-Baptiste Jourdier, fermier du prieuré, et de Pierre Coignard, procureur en la justice de Vitry (1[er] avril). — 10. Procès-verbal de visite des bâtiments et des dépendances, en présence de Jacques Lambert, avocat à la Cour, héritier en partie de Robert Lambert, son oncle (16 juillet 1755). Suit copie de la procuration donnée à Jacques Lambert par les autres héritiers (13 juillet). — 11. Dénombrement de ce qu'Antoine Maillenat tient de Jean de Saulx-Tavannes, baron de Vitry, du sieur de Balorre à cause de sa seigneurie de *Cougnard* et de la chapelle de Marchy (mis en cour le 11 août 1603). — 12. Lettres de prêtrise accordées à Gabriel Berger (28 mai 1768). — 13 et 14. Notes concernant les revenus du Prieuré (sans date). — 15 à 17. Baux à ferme des revenus consentis par Gabriel Berger à : Jean-Baptiste Jourdier, l'aîné, marchand à Cronat (18 novembre 1757) ; François Roy, marchand à Chevagnes-le-Roi ; Joseph Pinaud, bourgois, de la paroisse de Trizy (14 mars 1777). — 18. Extrait de lièves de rentes (au dos, attribution à 1682. Copie du XVIII[e] siècle). — 19. Notes de partages et de tenures à Montangon.

1 F 175 (Liasse). — 20 pièces papier.

1566-1688. — CRONAT : PRIEURÉ DE MARCHY. *Personnel, biens et droits*. — Dossier du prieur Michaélis. — 1. Approbation par Jean de Bauffremont du bail d'un bois consenti par l'abbé de Bellevaux à Jean Durand (18 mars 1566). Copie. — 2. Mémoire à Françoise de La Baume : « Ce qu'il fault rechercher à Vitry ». A la fin, note de la main de Françoise de La Baume (25 juin 1596). — 3. Lettre d'affaires, signée : Vaillant (sans date. Vers 1600). — 4. Copie d'anciennes lièves, d'après une expédition, collationnée le 16 février 1646, d'un cahier signé : Repoux, notaire, le 21 novembre 1639, et de divers titres présentés par Gaspard de Balorre, procureur de Pierre de Balorre, son fils, prieur de Marchy ; annotations en marge Cela, pour servir à la recherche des revenus, en 1669. Au verso de la couverture, la note suivante : « Un gros vaut vingt deniers. Un carolus vaut dix deniers. Un blanc vaut cinq deniers. Denier parisis vaut un denier et demy. Obole vaut demy denier. Niquet vaut le quart d'un denier ». — 5 Copies d'arrêts du Conseil d'État, d'ordonnances de l'Intendant de Bourgogne Bouchu et de signification donnée à Michaélis, prieur de Marchy, réprésenté par Valentin Pinot, curé de Cronat, desservant de Marchy, relativement à l'aliénation des biens ecclésiastiques (1676-1683). — 6 à 20. Lettres, quittances et notes concernant l'administration des biens du prieuré (1667-1683). A la pièce 7, indication sur l'état de l'église, des bâtiments et des biens du prieuré à la prise de possession par Michaélis, successeur de Pierre de Balorre.

1 F 176 (Cahier). — In-4°, 30 feuillets (1), papier (280/200 %).

1481-1596. — CRONAT : PRIEURÉ DE MARCHY. *Lièves* des cens, rentes, tailles et bordelages. — Liste des débiteurs et, en marge, indication des paiements, pour différentes années A la suite des lièves sont insérés divers contrats en originaux ou en copie.

Fol. 1. Liève, avec reçus de 1588 à 1602. Montangon. — Fol 1 v°. Saint-Seine. — Fol. 7. Quittance de cens et rente par Dom Gabriel Burgat, sous-prieur de Saint-Pourçain, procureur de Gilbert Davignan, prieur de Marchy ; présence de Philippe Pariset, procureur à Bourbon-Lancy (11 novembre 1593). — Fol. 14. Autre liève, pour 1550. Montangon. — Fol. 14 v°. Saint-Seine, entre autres le curé de la paroisse. — Fol. 15. Les Mouilles. — Fol. 15 v°. Vitry. — Fol. 16 v°. Lesme. — Fol. 17. Reçu d'un bordelage par Dom Gabriel Burgat, en la même qualité que ci-dessus ; présence de Claude Garnault, sieur de Chantault (11 février 1589). — Fol. 18 Autre reçu d'un bordelage, par le même ; l'avoine est à la mesure de Maulaix (29 novembre 1593). — Fol. 19. Reçu d'une rente, par le même ; présence de Valentin Challemoux, grénetier à Bourbon-Lancy (19 mars 1590). — Fol. 21. Bail à rente, avec entrage, consenti à Huguenin Deconeuf et à ses parsonniers par Frère Toussaint Pépin, docteur en théologie, religieux de Bellevaux, maître de la chapelle de Marchy (30 novembre 1540). — Fol. 22. Reconnaissance de tenure à cens par Barthélemy Durand, de Montangon, au profit des religieux de Bellevaux ; présence de Denis Esperon, prêtre (23 mars 1481, n. st.). — Fol. 24. Autre reconnaissance de cens, par le même, au profit de Bellevaux, à cause de la chapelle de Marchy, en présence de Jean Rebaul, religieux de Bellevaux et chapelain de Marchy, et de Denis Esperon, prêtre (23 mai 1484). — Fol. 29 v° et 30 v°. Reçus de différents droits de cens, au nom de Philibert Deniquand, chapelain de Saint-Antoine de Marchy (1592-1596).

(1) Couverture parchemin : quatre pages d'un missel, en lettres de orme, avec initiales ornées.

1 F 177 (Liasse). — 6 pièces papier.

1773-1774. — CRONAT : PRIEURÉ DE MARCHY. *Bâtiments*. — 1 et 2. Devis des réparations à faire à la chapelle, à la métairie (à couvrir partie en *albardeaux* et partie en tuiles) et à l'étang. Marché en conséquence conclu par Gabriel Berger, prieur, avec Hyacinthe et Jean Brosse, maîtres maçons, et Jean Marcier, maître charpentier, tous trois de Moulins (28 septembre 1773). — 3. Copie des pièces précédentes, avec assignation à Gabriel Berger d'avoir à assister à la réception desdites réparations (9 novembre 1774). — 4. Vérification par Salomon, expert, des travaux exécutés (26 novembre 1774). — 5 et 6. Quittances par les entrepreneurs à Gabriel Berger : d'acompte de 1.000 livres (2 décembre 1773) et définitive (29 novembre 1774).

1 F 178 (Liasse) — 3 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1559-1775. — CRONAT : PRIEURÉ DE MARCHY. *Bois*. — 1 et 2. A la suite de diverses publications au prône de Cronat, et en l'absence de surenchérisseur, confirmation par Jean de Maraffin, abbé commendataire de Bellevaux et aumônier ordinaire du roi, du bail d'entrage d'un bois consenti, le 25 mars précédent, par les religieux dudit couvent et Hugues Delaborde, prieur claustral de Bellevaux et de Marchy, à Jean Durand, de Montangon ; présence de Charles d'Anlezy, prieur et seigneur de Villiers et de Faye (16 mai 1559). Le bail est contracté « à tiltre et

nature de rante annuelle et perpetuelle portant droict de directe seigneurye, à la nature et coustume des bourdellaiges du pays et duché de Nyvernoys, nonobstant que l'heritaige cy après declairé soyt scitué et assis au pays et duché de Bourgogne ». Au dos de la p. 2, ratification dudit bail par Claude de Moret, prieur de Marchy (5 mai 1572). La p. 1 est en mauvais état. — 3 et 4. Quittances à Gay, fermier du prieuré, à l'occasion de l'arpentage des bois, par Chuffin, arpenteur-juré (8 septembre 1770) et pour les officiers de la Maîtrise d'Autun (18 septembre). — 5. Procès-verbal d'arpentage et plan des bois, par Claude Chuffin, arpenteur-juré en la Maîtrise d'Autun (15 septembre 1770). — 6. Arrêt du Conseil d'État portant autorisation de couper le quart de réserve pour subvenir aux réparations des bâtiments (2 juillet 1771). Ordonnance d'enregistrement et commission pour l'exécution à la Maîtrise d'Autun par délégation de la Grande Maîtrise de Bourgogne (6 août). — 7 et 8. Quittances pour balivage de coupes (30 avril 1773). — 9. Adjudication tranchée à Nicolas Gay, marchand à Cronat (30 avril 1773). — 10. Vente de deux coupes de bois par Gabriel Berger, prieur, au même Nicolas Gay (7 mars 1775).

1 F 179 (Liasse). — 53 pièces papier.

1454-1696. — CRONAT : PRIEURÉ DE MARCHY. *Procédures*. — Poursuites en revendication d'arrérages de rentes par Pierre de Balorre et Michaélis, prieurs, devant le juge de Maulaix et Essardon (ou Échardon) et devant le Bailliage de Bourbon-Lancy : requêtes, significations, notes de procédures, lettres, etc. On ne relèvera ici que les copies de pièces anciennes :

1. Bail à bordelage par le couvent de Bellevaux et l'abbé Robert Errard, à Étienne et Jean Lallemand, frères (13 mai 1454). — 2. Reconnaissance de tenure à cens au profit de Bellevaux par Barthélemy Durand, de Montangon ; présence de Denis Esperon, prêtre (23 mars 1481, n. st.). — 3. Extrait du terrier de Maulaix : reconnaissance par Guillaume Thoreau et ses parsonniers, du village d'Essardon, paroisse de Maulaix ; présence de Jean Dupasquier, prêtre, des Loges, paroisse de Saizy (6 juin 1581). — 4 et 5. Extraits des reconnaissances en forme de terrier, du prieuré de Marchy (1608). Le prieur est François Perret. — 6. Reconnaissance de bordelage au profit de Perret par Antoine Rethy ; présence de Jacques Dupont, notaire et praticien (14 octobre 1608). — 7. Bail à cens d'un pré à Maulaix, par François Perret, curé de Decize et prieur de Marchy, à Claude Gillet, passé « au lieu et foire de Brin », en présence de Gabriel Delaborde, curé de Maulaix, et de Noël Esmalle, licencié en lois, demeurant à Decize (14 août 1610). — 8 et 9. Extraits des terriers de Marchy et de Maulaix, de quittances et de comptes.

1 F 180 (Liasse). — 1 pièce papier.

1607. — CRONAT. *Usages de bois*. — Pour terminer un procès au Bailliage de Bourbon-Lancy, par appel de Vitry, transaction entre Sébastien Vaillant, procureur d'office de Vitry, et les habitants de Cronat, portant entrage du bois des Écossais en faveur de ces derniers, moyennant 4 sous de cens annuel à payer par chacun d'eux ; présence de René Billin, notaire *baronique*, et de Léonard Commaille, curé de Gannay (14 octobre). Suit la copie de la procuration donnée par Jean de Saulx-Tavannes à Vaillant (15 août).

1 F 181 (Liasse). — 25 pièces parchemin, 13 pièces papier.

1542-1787. — CRONAT. *Entrages*. — 1. Bail à rente par Jean Piotat et Pierrette Bartier, sa femme, à François Durantin et Léonarde Guiot, sa femme. Entrage : un tonneau de vin blanc (17 juillet 1542), — 2. Bail, à charge de taille et de mainmorte selon la coutume de Bourgogne, d'un héritage au-dessous du moulin de La Loge consenti par Jean de Bauffremont à Louis de Veleret, à Mathieu Moreau et à leurs parsonniers. Présence de Philippe Rousseau, ancien accenseur de Vitry, et de Jean Corrier, licencié en droit, habitant de Cusset, bailli dudit Vitry (22 octobre 1565). — 4. Bail à charge de taille, consenti par le même seigneur à Guillaume Riche, son mainmortable (20 octobre 1565). — 5. Autre bail semblable, par le même seigneur, à Jacques Girard, *alias* Garlaud, et Claude Bergier, de la Grande-Marchie (21 mars 1566, « suyvant l'edict »). — 6. Transaction, portant annulation de l'entrage précédent, entre Claude Bergier et Claude Billin, *alias* Garlaud, d'une part, et, d'autre part, Françoise de La Baume, veuve de Gaspard de Saulx-Tavannes, représentée par noble Claude Prudhon, capitaine de Vitry ; présence de Jean Perret, curé dudit Vitry (6 décembre 1578). — 7. Bail à charge de taille par Jean de Bauffremont à Guillaume Riche, charpentier (23 mars 1566). — 8. Bail à cens, selon la coutume de Bourgogne, de terrain usurpé sur le bois des Écossais, consenti par Claude Prudhon, au nom de Françoise de La Baume, en faveur de François Commarre, notaire royal à Cronat (21 novembre 1578). — 9. Bail, à charge de taille, de l'étang ruiné des Perrins, par Claude Prudhon à Gilles Seguinet et Blaise Jeangonin ; présence de Jean Perret, curé de Vitry (6 décembre 1578).

— 10. Autre bail semblable à Claude Billin, dit Garlaud, et à ses parsonniers, par Guy de Vaux, licencié en lois, seigneur de Germancy, bailli de Vitry. Acte rédigé en la maison de Jean Guioneau, gruyer de Vitry, en présence de Benoît Gouneau, curé de la paroisse (11 mai 1588). Suit la ratification par la dame de Tavannes, en présence de Hugues Bertin, son secrétaire (27 octobre 1588). — 11. Autre bail, identique au précédent pour le reste, passé à Vincent Durand et à ses parsonniers. — 12. Autre bail semblable par Guy de Vaux à Hugues Picault et à ses parsonniers, de maisons et biens au finage des Picauds; présence de Benoît Gouneau, curé, et de Jean Guionneau, sergent, à Vitry (12 mai 1588). Ratification du 27 octobre. — 13. Bail à rente et cens de 40 arpents de terre, alors en bois et buissons, à prendre dans la forêt de La Loge, consenti à Didier Mougin, charbonnier à La Loge, par Claude Poysot, écuyer, procureur de la dame de Tavannes. En sus de l'entrage et du cens, le preneur paiera encore, pour les récoltes futures, la dîme de 13 gerbes l'une, à l'exception des jardins et chenevières qui en seront exempts. Présence de Philippe Cellier, maître chirurgien à Bourbon-Lancy (19 juin 1600). Au dos, entrage de 16 arpents contigus aux précédents, consenti de même à Didier Mougin (24 juillet 1601). – 14. Autre bail, consenti pour 25 arpents et sous les mêmes conditions à Jean Billin ; l'exemption de la dîme pour les jardins et les chenevières n'est pas mentionnée (19 juin 1600). — 15. Bail à cens et rente par ledit Poysot à Benoît de Velleret des deux étangs de la Loge, en ruine depuis 20 ans, à la suite des inondations, et de la place du moulin ; présence de Pierre Duruisseau, sergent en la baronnie de Nitry (24 juillet 1601). — 16 et 17. Bail à charge de taille du moulin Émery, nouvellement édifié, consenti par Jean de Saulx-Tavannes à Jean Jeangonin, *alias* Émery, chef et gouverneur de sa communauté, à condition de ne porter aucun préjudice au droit de banalité du seigneur de Vitry ; présence de Pierre Duruisseau et de Claude Haulmontet, sergents au Bailliage dudit Vitry (30 juillet 1603). — 18. Transaction sur procès jugé par le Bailli de Vitry et poursuivi en appel au Bailliage de Bourbon-Lancy, portant entrage du bois des Écossais à la majorité des habitants de Cronat par Sébastien Vaillant, procureur d'office de Vitry, agissant au nom de Jean de Saulx-Tavannes : chacun des usagers devra payer 4 sous par an, sans préjudice des redevances et devoirs dus pour pacage et autres droits, et le seigneur pourra concéder le même droit à d'autres habitants moyennant la même redevance ou plus forte s'il le peut ; présence de René Billin, notaire *baronicque*, et de Léonard Commaille, curé de Gannat (14 octobre 1607). — 19. Bail (1) à rente par ledit Jean de Saulx à Léonard Laurent, maître et chef de sa communauté, et à Jean Naty, son commun en biens pour un quart ; présence de Nicolas Trecourt, secrétaire du seigneur de Tavannes, et de Jean des Nys, gruyer de Vitry (6 août, l'*an de la Circoncizion* 1609). — 20. Pièce jointe à la précédente : dénombrement donné à Jean de Saulx, représenté par Guillaume Gouneau, curé de Vitry, par Pierre de Grandval, écuyer, seigneur de Fraize et de La Baume (18 décembre 1623). — 21. Transaction sur procès poursuivi à Vitry et, en appel, à Bourbon-Lancy, à l'occasion d'un moulin, récemment construit par Jean et Benoît Perret, père et fils, et leurs parsonniers, et dont le procureur d'office réclamait la démolition : Gabrielle Després de Montpezat, épouse de Jean de Saulx, autorise le maintien du moulin moyennant l'entretien du chemin sur la chaussée et sous le cens de 20 sous tournois et 3 bichets moitié seigle et moitié froment, en outre des redevances habituelles; présence de Philippe Parisot, procureur au Bailliage de Bourbon-Lancy, de Nicolas de Trecourt, secrétaire du baron de Vitry, et de Jean Guionneau, gruyer (26 août 1610). — 22. Pièce jointe : autre transaction pour la même affaire, entre Henri de Saulx et Valentin Challemoux, sieur du Brouillat, de Turigny et de Velleret, portant concession aux justiciables de Vitry du droit de moudre leurs grains au moulin Perret, sis au village de La Chappe ; présence de Guillaume Petit, curé de Lesme, et de Pierre Bonneau, prêtre desservant l'église de Cronat (2 août 1644). — 23. Reconnaissance de tenure à cens par F. d'Escorailles, écuyer, au profit de Jean de Saulx, représenté par Jean Gouneau, curé de Vitry ; présence de Louis Delaud, notaire à Cronat (19 décembre 1623). — 24. Bail d'une terre à cens et rente par Lazare-Gaspard de Saulx-Tavannes à Nicolas Tarin, avec concession de droit d'usage au bois des Écossais ; présence de Philibert Chantereau, notaire royal et procureur au Bailliage de Bourbon-Lancy et lieutenant au Bailliage de Vitry, et de Jean Tornux, notaire royal à Cronat (10 janvier 1634). — 25. Acte semblable, à charge de bâtir une maison et dépendances, en faveur de Benoît Vincent ; présence dudit Chantereau et de Jean Le Muet, écuyer, sieur de Granville (26 février 1634). — 26 et 27. Autre bail semblable, et sous la même condition (2), en faveur de Claude Belin (25 mars 1634). — 28 et 29. Bail

(1) L'acte débute par une commission accordée par la Chancellerie d'Autun à Claude Poing, notaire royal au Grand-Moloy, paroisse de Saint-Germain-du-Bois, pour expédier les actes reçus par défunts Philippe Maulbon et Nicolas Paultin (8 février 1613).

(2) Cet acte, ainsi que les précédents, paraît fixer la date de la fondation du village actuel des Mouilles.

à rente par Lazare-Gaspard de Saulx à Gilbert Dubois ; présence de Jean Gouneau, curé de Vitry, et de Jean Le Bègue, avocat en Parlement, demeurant à Bourbon-Lancy (9 septembre 1634) — 30. Autre bail à rente, par le même, à Jean Jeangonin, le jeune, de terres aux Mouilles sous condition de construction de bâtiments et avec concession de droit d'usage au bois des Écossais (2 août 1635). — 31. Reconnaissance de tenure semblable, au même finage, sous la même condition et avec la même concession d'usage, fournie par Benoît Hugueny ; présence de Pierre Mirebeau, bourgeois de Decize, et de Charles Gouneau, clerc, à Cronat (10 août 1638). — 32. Bail à cens par Henri de Saulx-Tavannes à Lazare Broichot (20 octobre 1647). — 33 à 35. Baux semblables, par le même : à Madelon Billin, à Antoine Desvaux et à Jacques Talepin (15 novembre 1647). — 36. Bail par Henri de Saulx à Gilbert Pinot, procureur au Bailliage de Bourbon-Lancy, à charge de cens non taillable ni mainmortable, mais « subjet toutes fois aux quatre cas » (9 avril 1649). — 37. Bail à rente servile, à Jean Gamet, par Pierre Munier, procureur d'Henri de Saulx ; servitude pour assurer l'écoulement de l'eau dans les caves de Cronat (13 juin 1650). — 38. Pièce jointe : dépôt entre les mains de Dupont, notaire royal à Cronat, d'entrage du même bien consenti à Gilberte Bordet, veuve Buisson, sous la même rente servile, par Bruneau de Vitry (29 janvier 1717), ledit dépôt effectué par François-Étienne Jourdier, héraut d'armes de France (5 mars 1787).

1 F 182 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 32 pièces papier, 1 cachet.

1650-1788. — CRONAT. *Entrages.* 1 et 2. Bail à rente servile par Pierre Munier, agent d'Henri de Saulx, à René Bertrand et Jean Gamet ; présence de Jean Vincent, curé de Trizy (13 juin 1650). Suit l'approbation par Henri de Saulx, « à condition des quatre cas ». — 3. Autre, identique, à Gilbert Goujon (13 juin 1650). — 4. Reconnaissance de tenure à cens d'un moulin par Madelon de Moncorgez au profit d'Henri de Saulx (Cf. 1 F. 65, p. 76 et 80) ; présence de Philibert Parmain, praticien à Saint-Léger-du-Bois, et de François Bernard, sergent général à Cronat (10 août 1650). A la suite de l'analyse jointe, mention que ce moulin du Pont-d'En-Haut est alors détruit et que les biens reconnus ont été affranchis, par acte reçu Virot, ainsi que la forge du Pont-d'En-Haut. — 5. Reconnaissance au même seigneur par Léonard Velleret, touchant la rivière de Vauzelle (11 août 1650). — 6 et 7. Bail à cens et rente, par le même seigneur, à Madelon de Moncorgey, marchand à Cronat et maître de la forge du Pont-d'En-Haut, de la rivière de Vauzelle et du Pont de Cressonne, pour l'usage de ladite forge ; présence de François Bernard, sergent général à Cronat, et de François Grillot, chirurgien à Molinet (11 août 1650). – 8. Bail à rente servile à Edme Pierre, par Pierre Munier, agent d'Henri de Saulx ; présence de Pierre Gouneau, curé de Vitry (19 janvier 1651). — 9. Autre semblable, par le même, a Gilbert Sardier (29 janvier 1651). — Les entrages suivants sont consentis au profit de Brocard de Giani, comte de Rispe, ou de Melchior de Bueil de Grimaldi, sa femme — 10 et 11. Bail à rente servile d'une terre aux Mouilles, à charge de construction, consenti à Léonard Richard (4 mars 1655). — 12. Bail à cens par Pierre Munier, fermier de Vitry, à Cassien Gouneau, bourgeois de Bourbon-Lancy ; présence de Pierre Gouneau, curé de Vitry (10 octobre 1657). Suit l'approbation par le comte de Rispe, portant reçu de l'entrage ; présence de Gabriel Benoît, procureur d'office de Vitry et procureur au Bailliage de Bourbon-Lancy, et de Pierre Court, sergent à Vitry (17 octobre 1657). — 13. Bail à rente à Pierre Munier, fermier de Vitry ; présence de Jean Gallet, praticien à Vitry (17 octobre 1657). – 14. Autre, moyennant rente servile, par Meunier à Philippe Boullier (19 août 1660). Ratification (18 janvier 1661), en présence de Jean Michaélis, prêtre, aumônier à Sully, et de Pierre Amblard, écuyer au service du comte de Rispe. — 15. Bail à rente, aux Mouilles, sous condition de construction, consenti à Michel Chandioux, tailleur d'habits à Cronat (21 avril 1664). — 16 et 17. Pièces jointes à la précédente ; 16, procuration par Pierre-Étienne Bruneau de Vitry, à fin d'exercer un retrait censuel contre Adrien Régnier, acquéreur de Gabriel Chevalon (6 novembre 1788) ; légalisation de la signature de Couny, notaire royal, porteur de la procuration, par Claude Coujard de la Verchère, juge de Luzy (6 novembre 1688. Cachet de la Châtellenie de Luzy) ; 17, transaction entre Adrien Régnier et Jean Berger, commissaire à terrier à Vitry, ayant pouvoir verbal de P. E. Bruneau (5 novembre 1788) — 18. Bail à rente à Gaspard Claudat, chef de sa communauté ; présence de Gilbert Métayer, lieutenant au Bailliage d'Issy-l'Évêque (5 janvier 1669). — 19. Autre, à cens, d'une terre dite Saint-Martin, consenti à Louis Delaud, notaire royal à Cronat (27 septembre 1674). — 20. Autre semblable à Jean Lavantage (26 août 1680). — 21. Bail à rente à Michel Couturier, charpentier aux Mouilles, pardevant Robert de Moncorgier, notaire *baronnique* de la baronnie de Vitry, résidant au Pont-d'En-Haut, en présence de Charles de Moncorgier, praticien à Cronat (13 octobre 1683). — 22. Autre, à rente et cens, à Blaise Renaud, journalier aux Mouilles (18 novembre 1683). — 23. Autre, à rente servile et sous condition de construction, consenti à Michel Couturier ; présence d'Étienne Coujard, clerc, de Montambert

(16 septembre 1684). — 24 et 25. Bail à rente à Jean Goudard (2 novembre 1686) et transport, à la suite de réversion et de mainmorte, à Toussine Maillenat, avec décharge de la servitude (28 septembre 1695). — 26. Autre bail, à rente servile et sous condition de construction (Les Mouilles), consenti à Antoine Bourbon (12 avril 1689). - 27. Bail à rente franche à Pierre Challemoux, sieur du Brouillat et de La Baume, demeurant en la paroisse de Lesme (22 mars 1692). — 28. Bail à cens de la terre des Boulats, à Louis Delaud, notaire royal à Cronat, demeurant à Tannay (31 janvier 1693). — 29 et 30. Bail d'une terre à Assart, à charge de rente servile et sujette aux quatre cas, et sous condition de construction, consenti à Léonard Guionneau (21 juin 1650). Transport à Jacqueline Janin, après le décès de Guionneau (6 avril 1699). — 31. Bail à rente à Michel Couturier (31 mai 1700). — 32. Autre, à Jean Lavantage (4 mars 1703). — 33. Autre, à Gaspard Brureau ; présence de Robert Durégon, fermier du Chambon, paroisse de Cronat (9 octobre 1704). — 34. Autre, à Denis Révillon (19 octobre 1704). — 35. Bail par Pierre Bruneau à Lazare Denault, veuve de François Michelet, portant mutation de rente servile en cens ; présence de Jean Astier de Souvillard, agent des affaires de Bruneau (3 mai 1718). — Les entrages suivants sont consentis au nom de Denis-Robert Bruneau de Vitry. — 36 et 37. Bail à bordelage à Claude et Marie Douard, frère et sœur ; les détails sont réglés suivant la coutume de Bourgogne et comprennent la réversion faute de paiement pendant trois années consécutives (12 septembre 1751). — 38. Bail à cens, à charge de construction, à Jean Douard ; entretien du pont dormant et curage des fossés du château ; réversion, faute de paiement durant trois ans (13 septembre 1751). — 39. Autre, aux mêmes charges et conditions, à Pierre Bergeron (13 septembre 1751).

1 F 183 (Liasse). — 5 pièces papier.

1691-1731. — Cronat. *Procédures et notes* — 1 et 2. Notes pour un procès (1691) au Bailliage de Vitry, à l'occasion des rentes du Pont-d'En-Haut, pour la garantie desquelles ont été saisies des briques et tuiles dans la tuilerie de la forge de Vernasse, accensée (7 février 1690) par Louis Jourdier à Jean Humbert. Jourdier était acquéreur de Madelon de Moncorget, en ce qui concerne la rivière de Vauzelle [Cf. article précédent, 10 août 1650]. — 3. Nouveaux confins d'héritages entragés à Jourdier en 1710. — 4 et 5. Procès au Bailliage de Bourbon-Lancy par les habitants de Cronat contre Jacques Bougarel, procureur au Parlement de Paris, seigneur de Ballore, et Marguerite de Jarsaillon, veuve de Pierre Bruneau (1731).

1 F 184 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 21 pièces papier.

1396-1722. — Cronat. *Fiefs de Ballore et Cognard*. — 1. Foi et hommage rendu par Hugues *Coignart*, damoiseau, seigneur de Montifaut, en la paroisse de Vitry, à Guillaume de Mello, chevalier, seigneur de Vitry et de La Roche-Millay, à cause de dame Isabelle de Bourbon, sa femme (24 mars 1397, n. st.). — 2. Dénombrement de Cognard fourni par Jean de Migniers, écuyer, à Bénigne de Granson, dame de Listenois et de Vitry, et à François de Vienne, son fils ; présence d'Étienne du Pontot, écuyer, seigneur de Poussery, et d'Antoine Jeannet, licencié en lois (9 août 1529). — 3. Autre dénombrement de Cognard, par Claude de Balorre, écuyer, seigneur de Ballore, Moulin-Neuf et Cognard, à Jean de Saulx-Tavannes (14 août 1603). — 4 et 5. Extraits des dénombrements de 1529 et de 1603. — 6. Reprise de fief par François de Balorre, écuyer, seigneur de Trizy, du Deffend et de Cognard, fils de défunt Gaspard de Balorre, à Gabriel Benoît, procureur d'office de Vitry (18 août 1667). — 7. Dénombrement fourni en conséquence ; présence de Charles Minard, praticien à Bourbon-l'Archambault (18 septembre 1667). La maison de Cognard est indiquée comme ayant été incendiée, alors que les dénombrements précédents la répresentent sur une motte entourée de fossés. — 8. Foi et hommage pour Ballore et Cognard, par Étienne et Joseph Maillard, bourgeois de Paris, acquéreurs de François de Balorre et de sa fille, Bernarde, veuve du sieur de *Chantellot* (13 novembre 1676). — 9. Autre, par Paul Maillard, donataire de Joseph, son oncle ; présence de Jean Michaélis, prieur de Marchy, et de Jean de Virgile, écuyer (1er juin 1685). — 10. Dénombrement de Cognard, fourni en conséquence ; présence de Marc Regnard, procureur au Bailliage de Bourbon-Lancy, et de Jacques Gallet, notaire royal en ladite ville (26 juin 1686). — 11 à 20. Procédure au Bailliage de Vitry, touchant la reprise de fief d'Étienne Maillard (1686). — 21 à 23. Vente de Cognard par Paul Maillard à Jacques Bougarel, procureur au Parlement de Paris ; procuration par Bougarel à Jacques Imbert, sieur de La Cour, conseiller au Présidial de Moulins, en vue d'effectuer la prise de possession ; requête au Bailli de Vitry, aux fins de prestation d'hommage (1721-1722). — 24. Foi et hommage en conséquence (20 janvier 1722).

1 F 185 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 59 pièces papier.

1738-1741. — Cronat. — *Fief de Cognard : Procédures*. — Procès relatif aux droits seigneuriaux, évoqué au Parlement de Bourgogne, par appel du Bailliage de Bourbon-Lancy, entre Jacques Bougarel et Marguerite de

Jarsaillon [cf. 1 F. 53 et 54]. — 1 à 31. Fatras de significations, exploits, appointements, etc. — 32. État des fiefs de la paroisse de Cronat, relevant de Vitry, avec les noms des vassaux et de leurs métayers et tenanciers (signifié le 12 juin 1741). — 33. Inventaire de productions pour Marguerite de Jarsaillon. — 34 à 62. Requêtes, mémoires, consultations et productions diverses, émanant des deux parties; les pièces 48, 53 et 56 sont imprimées.

1 F 186 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1411 - XVIIe siècle. — CUFFY, LA GUERCHE, PATINGES ET TORTERON. — 1. Vente d'une vigne à la Côte de Conflans, consentie par Jean Culat à Philippe Laurent et à Jeannet et Jean Daguin, frères (26 septembre 1411). — 2. Autre vente d'une vigne au même finage par Françoise Chatin, veuve de Guillaume Dorlant, marchand voiturier par eau à Nevers, à Pierre Coillard, marchand au Carré Veron, dudit Nevers, et à Claude André, sa femme; présence de Claude Ursin, notaire et praticien à Châtillon, et de François Guérin, clerc, à Nevers (20 janvier 1580). — 3 et 4. Inventaire et moyens d'opposition fournis en la Pairie de Nevers, en une cause relative à ladite vigne (après 1650).

5. Vente de terre par Henri Peaultre, du Brion, paroisse du Gravier, à Étienne Moreau et à Jean Perrot, frères, et à leurs *consors et parsonniers* (10 mars 1518, n. st.). — 6. Constitution de rente par Barthélemy Coueffard, paroissien de Bosme-lez-Cuffy, à Jean Damon, marchand à Cuffy, présence de Charles Jobellin, meunier du Guétin (26 novembre 1563).

7. Inventaire de pièces produites au Bailliage de Menetou-Couture, en une instance relative au Moulin Thoreau, paroisse de Patinges, par Jean Després, contre Mathurin Filleux et Adam Theveneau, fermier de la baronnie du Chautay, appartenant au Chapitre Sainte-Croix d'Orléans (vers 1609). Mention d'une reconnaissance de cens au profit de Jean Jourdain, maître des comptes du duc de Nevers (29 décembre 1575); d'un bail à cens et rente par Gilles Destrappes et par Marie Marandé, femme de Nicolas Regnault (31 août 1594); d'un échange entre Jean Després et Jeanne Belon, veuve de Gilles Destrappes (20 octobre 1607).

8. Mandement du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier pour Jean Després et ses sœurs, épouses de François Perrin, sieur du Mont et de Michel Dumarché, contre Jacques Vernesson (27 février 1619). — 9. Cession de deniers et de biens par Jean Després, écuyer, seigneur de Torteron, à Pierre Després, écuyer, seigneur de Châlons; présence de François Grèze, archer en la Maréchaussée de Nivernais, et de Balthazard Jourdain, clerc, à Nevers (8 février 1622).

1 F 187 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1575-1772. — CUZY. — 1. Confirmation par le Parlement de Paris d'une sentence du Bailliage de Nevers pour Claude Delaporte contre Catherine Bagnet, veuve d'Odot Monfoy (30 avril 1575). — 2. Transaction entre les susdites parties, en une cause jugée à Metz-le-Comte et portée par appel au Bailliage de Nevers puis au Parlement de Paris, touchant la vente à réméré d'un pré sis à Cuzy (4 juin 1575). — 3. Extrait du terrier de Claude Delaporte portant reconnaissance par Léonard Coquerel Guillaut et ses parsonniers de tenures à Cuzy et à Metz-le-Comte (23 janvier 1584). — 4. Acquisition d'une terre par Claude Delaporte, marchand à Tannay (27 novembre 1586?). — 5. Sentence du Bailliage de Metz-le-Comte, portant vente par décret d'une vigne, pour Jean Després, contre Pierre Monfoy (17 juin 1624). — 6. Vente d'un pré, à Pierre Desbruères, vigneron, par Louis-Balthazard de Noury (24 juin 1772).

1 F 188 (Liasse). — 5 pièces parchemin.

1396-1581. — DECIZE. — 1. Transaction entre Jean de Vaulx, clerc, demeurant à Decize, et la veuve et les enfants de Petit Jean Trotier, à l'occasion de rente due sur un étal de boucher (18 juillet 1396). — 2. Bail à bordelage de moitié d'une maison, consenti par Philibert Bourgoing, écuyer, et Jeanne Torte, sa femme, à Jean Picart, à Bonne, sa femme, ainsi qu'à Jeannin et à Pierre Picart, frères du précédent, et à leurs futures épouses éventuellement (7 décembre 1445). — 3. Transaction sur procès devant le bailli de Nevers au siège de Decize, portant échange de directes entre Jean Bourgoing, écuyer, seigneur de Champcharmot, et Guillaume Boisserand, écuyer, seigneur des Crots et de Lamenay; présence de Guiot de Chevigny, écuyer (1er janvier 1488, n. st.). — 4. Approbation par Charles Bourgoing, chanoine de Nevers et d'Auxerre, et ses neveux, enfants de feu noble Jean Bourgoing, du contrat par lequel Claude Berth a associé sa femme, Marguerite Belard, en une moitié de maison tenue en bordelage desdits Bourgoing; présence de Jacques Chaumigny, curé de Saint-Léger-des-Vignes (17 février 1512, n. st.). — 5. Investiture par Philibert André, licencié en lois, conseiller au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Pierre Coillard, l'aîné, à Gilbert Blanc, d'une maison jadis concédée à charge de redevance bordelière commuée depuis en cens à la condition de rebâtir la maison qui avait été incendiée (4 mars 1581).

1 F 189 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1469-1551. — DIENNES. — 1. Échange de terres entre Pierre Belin, dit Doreau, et autre Pierre Belin (8 juillet 1469). — 2. Vente d'un pré sis en l'étang des *Chèzes*, consentie à Jean Doreau par Edmond Belin et les siens (1er avril 1529). — 3. Bail à bordelage à Jean Doreau, l'aîné, par nobles Guillaume Bourgoing, procureur du Roi en l'Élection de Nivernais, et Jean Bourgoing, écuyer, son frère, agissant en leur nom et au nom de Guy et Jacques Bourgoing, leurs frères (28 décembre 1540). — 4. Échange de biens entre Eugin Doreau et Jean Doreau, avec approbation de Guillaume Bourgoing, seigneur du Vernay et de Vaujoly en partie, prenant en main pour lui et pour Guy et Jacques Bourgoing, ses frères (13 juillet 1545). — 5. Vente de pré à Romenay, consentie par Marguerite Despaillards à Guillaume de Noury et à Charlotte Closse, sa femme (17 mai 1551).

1 F 190 (Liasse). — 1 pièce papier.

1592. — FRANAY-LEZ-CHATILLON. — Bail à cens d'une terre et d'un verger dépendant de la cure de Franay, consenti par Jean Soalhat, curé de ladite paroisse, à Léonard Frachot, notaire à Achun (22 octobre).

1 F 191 (Liasse). — 9 pièces parchemin.

1487-1538. — GARCHIZY. — 1. Bail à bordelage d'une terre au finage d'Azy, consenti à Pierre Prudhomme et Simon, son fils, paroissiens de Varennes et de Garchizy *par année*, pour eux et leurs communs, par Jacques Mathieu, bourgeois de Nevers, et Jeanne de Pavie, sa femme, agissant au nom des enfants de ladite Jeanne et de feu Simon Dupont (25 janvier 1487, n. st.). — 2. Autre bail à bordelage, de pré et de terre, par Odinet Vincent à Jean Bardin (30 décembre 1492). — 3. Autre semblable, de vigne et ouche, en faveur de Jean Godeau, par Pierre Berthier, écuyer, seigneur de Bizy, demeurant à Nevers (24 janvier 1497, n. st.). — 4. Vente d'une vigne et d'une terre, chargées de cens au profit du Chapitre de Saint-Cyr de Nevers, par Jean Dusault à Jacques Després, bourgeois et marchand de Nevers; présence de Jean Marchand, curé de Dornes (12 juin 1503). — 5. Autre vente à Jacques Després, par Philippe Vernay, de terre chargée d'un cens dû à l'abbaye de Notre-Dame de Nevers (5 mai 1516). Au dos; investiture à Després par les religieuses dudit couvent (29 novembre 1526). — 6 Bail à cens d'une chaume, consenti à Jacques Després par Jean de Corbigny, concierge de l'hôtel commun de la ville de Nevers, procureur de Jean de Corbigny, seigneur d'Azy; présence de Pierre Garnier, maître de l'Hôtel-Dieu de Nevers (10 février 1525, n. st.). — 7. Bail à bordelage de terres et de prés par Guillaume Tonnelier, tanneur à Nevers, à Jean Gibault (6 décembre 1526). — 8. Vente de vigne chargée de cens au profit de la cure de Garchizy, consentie à Pierre Després, marchand à Nevers, par Jean Geoffroy, de Verain, paroisse de Garchizy; présence de Pierre Forestier, apothicaire à Nevers (13 mai 1534). — 9. Vente de vignes à Guillaume et Philibert André, frères, marchands à Nevers, par Jean de Longeville; mention d'une vigne de la confrérie de Notre-Dame de Garchizy (20 novembre 1538).

1 F 192 (Liasse). — 11 pièces parchemin.

1476-1543. — GARCHIZY. — *Finages de : La Bussière*. — 1. Bail à bordelage d'un pré par Jacques Mathieu, bourgeois et marchand de Nevers, et Jeanne de Pavie, sa femme, au nom des enfants de ladite Jeanne et de feu Simon Dupont, à Étienne Malecorte, de La Bussière, paroissien par moitié de Varennes et de Garchizy; mention d'un pré de la confrérie de Notre-Dame de Varennes (25 juillet 1489). — 2. Autre, de maison, ouche et terre, à la Petite Bussière, par Hugues de Pougues, bourgeois de Nevers, à Pierre Reux (1er mai 1508).

Moranges. — 3. Vente de terres par Jean Cortillier et Jeanne, sa sœur, à Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes de Nevers; présence de Jean Besson, clerc, à Nevers (9 mars 1476, n. st.). — 4. Le même jour, rétrocession, à titre de bordelage, des mêmes terres par Dupont aux Cortillier,

Voisin. — 5. Bail à rente de maison et ouche par Jean Mathé, bourgeois de Nevers, à Étienne Quoquelin et Simone, sa femme (8 mars 1506, n. st). — 6. Rétrocession à bordelage aux vendeurs d'une vigne *blanche et noire* acquise, le même jour, par Guillaume Moard, barbier à Nevers, et Gilberte Desforges, sa femme, sur Jean Geoffroy et ses parsonniers (12 avril 1535).

Vignoble de la Côte du Pied d'Or. — 7. Bail à bordelage à Jean Reux et aux siens, de la Petite Bussière, paroisse de Garchizy, par Jean Frignot, marchand à Moulins-Engilbert, procureur de Jeanne de Pougues, fille de Hugues et de Jeanne Marion; texte de la procuration (2 mars 1519, n. st.); mention d'une vigne de la confrérie du Corps de Dieu, et d'une autre, de l'abbaye de Fontmorigny; présence de Jean Millet, concierge de la Chambre des Comptes, et de Jean Musset, licencié en lois (12 mars

1519, n. st.). — 8. Rétrocession à bordelage aux vendeurs, d'une vigne acquise le jour même par Claude Decray, veuve de Philibert André sur Jean Hugues et sa mère, de La Bussière, paroisses de Varennes et de Garchizy *par années* (1er mars 1529, n. st.).

Vignobles divers. — 9. Bail à bordelage par François Meurlin, de Satinges, à Benoît Munier (4 mars 1535, n. st.). — 10. Vente par François Meurlin à Guillaume et Philibert André, frères, marchands à Nevers (4 juillet 1539). — 11. Bail à bordelage par les frères André à Léonard Tarcousset (26 juillet 1543).

1 F 193 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1576-1770. — Glux. — 1. Acte, le 10 décembre 1576, d'une vente de biens consentie, le 5 janvier précédent, par Ligier Grandjean, prêtre de Saint-Prix-sous-Beuvray, à Lazare Anthouard, châtelain « en Glennes », citoyen d'Autun, et à Françoise Doreau, sa femme. — 2. Vente semblable, par le même, qualifié de curé de Saint-Prix et de paroissien de Saint-Léger-sous-Beuvray, à noble Oudet de Brossard, demeurant à Sermages ; les biens vendus sont assis « tant en Bourgongne que Nyvernois » ; présence de Michel de Melley, prêtre, et de François de Chevigny, sergent royal (15 février 1580). — 3. Transport des mêmes biens par Jeanne des Mathieu, veuve d'Oudet de Brossard, demeurant à Glux-sous-Beuvray, à Edme de Bongards, écuyer ; présence de Lazare Anthouard, châtelain pour le roi en Glennes, et de Pierre de Bart, hôte du Cheval Blanc, à Autun (17 septembre 1583). — 4. Reconnaissance de dette, à l'occasion de procès pendant en la justice de Glennes, fournie à François de Chevigny, sergent royal à Saint-Léger-sous-Beuvray, par Pierre Dufour, Denis Delavault et Edme de Bongards ; présence de Pierre de Maltaverne, curé de Glux (3 juin 1585) — 5. Autre, par François Bernard à Edme de Bongards (1er octobre 1585). — 6. Vente de biens par Ligier et *Nathoille* Moreau à Edme de Bongards (25 février 1587). Charles de La Bussière cautionne Bongards afin de le faire élargir des prisons d'Autun, où il est détenu pour dettes (9 juillet 1588). — Annulation de la vente (17 janvier 1589). — 7. Prolongation pour six ans du bail de Pierre Chevalier (23 septembre 1770).

1 F 194 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1538. — Guérigny. — Bail à bordelage de terre et pré consenti à Guillaume Boge, inciseur, demeurant à Poiseux, par Pierre et Michel de Bréchard, frères, écuyers, seigneurs de Villemenant et de Marigny en partie, agissant sous l'autorité de leur père, Gaspard de Bréchard, seigneur de Cougny, de l'île de Mars, de Marigny et de Chevenon en partie (12 octobre 1538).

1 F 195 (Liasse) — 2 pièces parchemin.

1521. — Imphy. — 1. Vente de maison, terres et vigne, consentie par Jean Chastin, cautionné par Jean Menard, à Guillaume Du Coing, bourgeois et marchand de Nevers, et Jeanne Buxière, sa femme (18 janvier). — 2. Autre, de vigne et terre, consentie au même par Philibert Gourdon (23 mars).

1 F 196 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1430 - An VIII. — Isenay. - 1. Échange de biens entre Jean Niaudin et Jean Billot (28 décembre 1430). — 2. Bail à bordelage à Jean Buisson par noble Jean de Baudoin, écuyer (15 mars 1456, n. st.) — 3. Approbation d'un partage par nobles : Jean de *Seue* [Seu?], Guillaume d'Aunay, Bartholomier Bureau, Guillaume de Baudoin, écuyers, Marguerite de Dio, veuve de Jean de La Chapelle, écuyer, Bertrand Roux, écuyer, et sa femme, Marie de La Chapelle ; présence de Jean de Champfeur, prêtre, et de Jean Poupart, sergent de la justice d'Isenay (15 décembre 1480). — 4 Bail à bordelage à Guillaume Raullier, messire Étienne Raullier, son frère, et autres, par noble Éliacin de Vendonne, écuyer, seigneur d'Isenay en partie (27 avril 1493). — 5. Vente par Jean Naissard et sa femme à Jean Boulé, prêtre (27 octobre 1510). — 6. Transport de la vente précédente à Guiot Guerriat et à ses parsonniers (6 février 1519, n. st.). — 7. Partage entre Jean Carré et Jean de Couses et ses parsonniers (23 févriers 1525, n. st.). — 8. A la requête de Charlotte de Bongards, signification à Nicolas Dantault, curé d'Arconcey et précédemment d'Isenay, d'avoir à produire au Bailliage de Nevers le registre paroissial d'Isenay de 1652 pour en extraire le mortuaire de Marguerite Charpentier (1678). — 9. Reconnaissance fournie par Jean Jolly, meunier, à Nicolas de Fussey et Anne-Élizabeth de Reugny, son épouse, pour la tenure à cens de divers héritages, du moulin banal d'Isenay et du moulin de Bouront, paroisse de Saint-Gratien, comprenant un moulin à blé et une huilerie (3 septembre 1767) ; obligation de tenir bateau pour le passage des hommes et des bestiaux, et droit de pêche et d'usage de bois ; présence de Hubert Commaille, notaire au duché, à Montigny-sur-Canne, et de François Charles, praticien à Isenay. — 10. Quittance d'impôt foncier, à l'acquit de Mme de Fussey (an VIII).

1 F 197 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1502-1545. — ISENAY. *Sauzay*. — 1. Bail à bordelage de maison et héritages au village des Champs, paroisse de Sauzay, consenti à la veuve de Philippe Durand par Vincent Du Coing, bourgeois et marchand de Nevers (Acte reçu le 2 juin 1502 et grossoyé le 27 mai 1505). — 2. Autre bail à bordelage par Claude de Baudoin, écuyer, à Jean Taupin; Jean de Noury, notaire; présence de Jean de Dijon, licencié en lois, et d'Étienne Perot, notaire (18 mai 1545).

1 F 198 (Liasse). — 4 pièces parchemin.

1377-1609. — ISENAY. *Le Tremblay*. — 1. Affranchissement de serfs, avec mutation de la servitude en bordelage par feux, concédé par Guiot de Courvol, écuyer, seigneur en partie d'Isenay, en présence de Jean et Girard de Courvol, ses frères, de Jean d'Isenay, écuyer, et de Guillaume Beluset, curé de La Chapelle (20 octobre 1377). — 2. Bail à bordelage par Antoinette de La Boutière, veuve de noble Érard de Chaugy, seigneur de Saint-Gratien et de Savigny-sur-Canne, et par Guillaume de Chaugy, leur fils, à Jean Carré, dit Dodin, et à ses parsonniers; mention d'Éliacin de Vendonne, prêtre, seigneur d'Isenay (19 novembre 1558). — 3. Vente de rentes consentie par Charles de Mourel, abbé de Bellevaux, à Charles de Reugny, écuyer, seigneur du Tremblay, représenté par Jean Bauldre, notaire; présence de Léonard de Meulot, curé de Montaron (23 octobre 1587). — 4. Reconnaissance de bordelage par Léonard Bonnetête et ses parsonniers au profit de Jean de Reugny et de Charlette de Régnier, sa femme, fournie à Jean Boulley, notaire commis à la confection du terrier du Tremblay (12 décembre 1609). Suit une concession à bordelage, par Jean de Reugny aux mêmes, de droits d'usages aux Brosses de Baudin et aux Chétifs-Quartiers de Pron.

1 F 199 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 21 pièces papier.

1466-1640. — LESME. — *Seigneurie, port et péage*[1]. — 1. Transaction sur procès touchant le péage de la Cornière, en instance devant le Parlement de Paris, conclue entre Jacques des Comptes, bourgeois d'Orléans, Philippe Dupont, bourgeois de Nevers, et Pierre Nette, dit Leroux, marchand de Saint-Haon, procureurs des marchands fréquentant le fleuve de Loire, d'une part, et, d'autre part, Jean Danèves, seigneur de Chirac, Gauthier et Philippe Bréchart, écuyers, Robert Laisant, écuyer, et Georges Odin, *alias* Bigot, de Saint-Aubin-sur-Loire (2 août 1466). Suit la copie de la procuration donnée à leurs représentants par les marchands: Leroux est dit de Roanne (Orléans, 5 juillet 1466). — 2. Extrait du terrier Jehannet et Picault contenant la déclaration du péage de Lesme (1525). — 3 et 4. Enquête relative au même péage, faite par Antoine Dryvet, lieutenant général au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et Léonard Dumontet, conseiller en la même cour, à la requête de Louis de La Fayette, Gaspard de Saulx, Anne de Vienne, Antoine de Vienne, Claude et Jean de Bauffremont, tous héritiers de la maison de Listenois et défendeurs contre les marchands de la Loire (30 et 31 mai 1561). — 5 à 8. Procédure au Bailliage de Vitry contre Jean Satin et Jean Guyonneau, accenseurs de la seigneurie de Vitry, qui ont affermé le péage à la fois à Antoine Jacob et à Guillaume Audugier (1597-1600). — [Deux arrêts du Parlement de Paris: l'un pour Gaspard de Saulx, condamnant les marchands de la Loire à payer à l'avenir le droit de péage et à en restituer, après estimation, les arrérages depuis le 17 mars 1566 au 2 août 1603 (5 décembre 1609); l'autre, prescrivant aux marchands de nommer leurs experts dans la huitaine (20 février 1610). *Deficit.*] — 9. Copie (1620) de l'arrêt du 5 décembre 1609. — 10. Inventaire de productions au Parlement pour les héritiers de Listenois contre les marchands de la Loire (18 décembre 1609). — [Transaction entre Hugues Clerget, procureur de Françoise de la Baume, dame de Vitry, et Nicolas Le Mée, procureur au Parlement de Paris, délégué des marchands de la Loire, fixant à un forfait de 4.000 livres les arrérages dus pour le péage de Lesme (2 août 1610). *Deficit.*] — 11. Procès-verbal de refus de paiement des droits de péage, dressé contre Jean Paté, voiturier par eau, à la requête de Henri Micolle, procureur d'Antoine Desbois, receveur des péages du Chambon et de Lesme (23 mai 1638). — [Commission obtenue en la chancellerie du Parlement de Paris par Gaspard de Saulx, baron de Vitry, prescrivant de mettre à exécution les arrêts rendus au profit de Françoise de la Baume, mère dudit baron, les 5 décembre 1609 et 20 février 1610: les marchands de Loire profitaient de l'absence du baron de Vitry, retenu aux armées, pour le troubler dans la jouissance des droits de péage (11 février 1639). *Deficit.*] — 12. Assignation au Parlement de Paris contre Jean Paté, le jeune, voiturier par eau, demeurant à Roanne, lequel a refusé de payer le droit de péage, conformément aux instructions reçues du procu-

(1) Comme pour tous les articles où il a été possible de le faire, nous avons ici suivi le classement indiqué par l'inventaire 1 F 98. Cela nous a permis de signaler entre crochets, avec la mention: *Deficit*, les pièces disparues, pour la plupart desquelles l'inventaire fournira aux chercheurs des analyses très détaillées.

reur des marchands de La Charité (4 mai 1639). — 13 et 14. — Procès-verbaux de refus de paiement dressés contre plusieurs marchands de Loire (13 octobre et 20 décembre 1639). — 15 à 19. Avertissement, contredits et salvations pour les héritiers de Listenois contre les marchands de Loire (s. d., XVIIe siècle). — 20. Procès-verbal de refus de paiement (19 janvier 1640). — 21. Lettre de Desbois au baron de Vitry, exposant l'état du procès (20 mai 1640). — 22. Inventaire de productions au Parlement pour Henri de Saulx, ayant repris l'instance à la place de son frère, Gaspard, contre les marchands de Loire (s. d., 1640).

1 F 200 (Liasse). — 21 pièces papier.

1439-1790. — LESME. *Seigneurie, port et péage.* — 1. Extraits des terriers de 1438 et de 1525, touchant le péage de Lesme [cf. 1 F 59, fol. 17, 1 F 60, fol. 11]. Copie du 2 janvier 1642. — 2. Contredits pour Henri de Saulx contre les marchands de Loire (1643). — 3. Procès-verbal de collation de terriers, portant défaut contre lesdits marchands (28 avril 1643). — [Arrêt du Parlement de Paris portant condamnation des marchands (8 août 1643), original et copie; signification (18 février 1645). *Deficit*]. — 4. Ordonnance du bailli de Vitry, prescrivant l'enregistrement et l'exécution de l'arrêt du 8 août précédent (3 septembre 1643). — [Signification de l'arrêt de 1643 (20 juillet 1646). — Transaction entre Henri de Saulx et les marchands, par laquelle ceux-ci s'engagent à payer dorénavant les droits de péage, et à fournir la pancarte imprimée qui devra être affichée sur le port, moyennant quoi le baron de Vitry s'oblige à faire exécuter le balisage dans le détroit dudit port (28 juillet 1646). — Arrêt du Conseil d'État fixant la taxe du péage de Lesme et prescrivant son observation (17 mai 1656, imprimé). *Deficit*]. — 5. Arrêt du Conseil d'État portant maintenue dans leur droit des propriétaires d'îles, droits de pêche, péages, bacs, ponts, moulins, etc., dont ils pourront justifier d'une possession au moins centenaire, sous condition de payer chaque année le vingtième denier du revenu (12 mars 1668. Imprimé). Signification à Georges de La Rivière, propriétaire du moulin de Givardon (9 juillet) — 6. La dame de Rispe est taxée à 500 livres, comme propriétaire des îles de Lesme (20 avril 1694). — 7. Quittance de 44 livres pour deux journées de balisage, délivrée à Desbois par Coppin, de Decize, procureur des marchands (17 novembre 1673). — [Bail à ferme du port et péage de Lesme, pour 6 ans, moyennant 750 livres par an, consenti à Philippe Desbois, Marie Delachaise, sa femme, et Jean Delachaise, son beau-frère (20 mars 1688). — Déclaration, par la dame de Rispe, au sujet des îles, droits de pêche, péages et passages qu'elle possède, et pour lesquels elle a été taxée à 5.000 livres (18 juin 1694). — Copies de quittances de sommes versées pour l'acquittement de ladite taxe (8 et 25 août 1694). *Deficit.*] — 8. Signification (16 mars) de la taxe (6 février 1694) du port et péage de Lesme : 1.200 livres. — 9. En conséquence de semblable commandement, délibération des habitants de Lesme affirmant qu'ils n'ont aucune propriété sur laquelle puisse être assise une telle taxe (13 février 1695). — [Copies : d'un commandement (3 avril 1698), et de deux quittances touchant la même taxe. — « Anecdottes » relatives audit péage (s. d.). *Deficit.*] — 10. Inventaire de productions fournies à M. Gevalois, écuyer, lieutenant général du Bailliage de Bourbon-Lancy, par la dame de Rispe, pour justifier du péage de Vitry (26 janvier 1704). — [Certificat de dépôt de pièces délivré par Gevalois (26 janvier 1704). — Copie du bail du péage de Lesme consenti à François Lespagnol, bourgeois de Paris, pour 6 ans, moyennant 1.500 livres par an (17 juillet 1709). — Autre bail dudit péage, consenti à Jean-Baptiste Grasset, marchand à La Charité : 6 ans, 1.500 livres par an (9 juin 1717). — Continuation dudit bail, en faveur du sieur Godard, aux mêmes clauses qui avaient été consenties à François Lespagnol (28 juin 1717). — Autre bail, à Jean-Baptiste Grasset, pour commencer au 5 juillet 1721 (30 juin 1717). *Deficit.*] — 11. Inventaire de productions fournies par Bruneau au lieutenant général d'Autun, commissaire désigné par l'Intendant d'Orléans (s. d.). — [Production de pièces en l'Intendance de Bourgogne, reçues le 28 août 1717. — Sous-seing privé entre Bruneau et le sieur Godard, l'aîné, marchand à Decize, aux termes duquel ce dernier reçoit la régie du port de Lesme, moyennant 100 livres par an (2 juillet 1721). — Bail à ferme dudit port à Gabriel Godard, pour 6 ans, au prix de 1.600 livres par an (30 décembre 1722). — Arrêt du Conseil d'État prescrivant la vérification des titres en vertu desquels sont perçus les droits de péage, passage, etc. (29 août 1724. Imprimé). — Reçu des titres produits en conséquence dudit arrêt par Pierre Bruneau (18 janvier 1725). *Deficit.*] — 12. Lettre de Pelletier des Forts, jointe au reçu précédent (22 janvier 1725). — [Arrêt du Conseil d'État portant confirmatiou du péage de Lesme et approbation du tarif (4 juin 1726). — Signification de l'arrêt précédent, faite aux marchands de Loire, à la personne du sieur Rouchu, marchand au port de la Cornière, paroisse Saint-Léger de Bourbon (29 juin 1726). *Deficit.*] — 13 à 16. Signification de taxe, saisie en conséquence, requête en modération et en autorisation d'effectuer le paiement à Dijon et non à Moulins, celle-ci accor-

dée par lettre de Peletier, du 21 janvier 1727 (1726-1727). — [Bail du péage, à Guillaume Godard, changeur pour le roi, demeurant à Decize : 6 ans, 1400 livres par an (16 mars 1728). — Autre, au même, pour 6 ans, à raison de 1.500 livres par an (20 août 1733). *Deficit.*] — 17. Certificat attestant que la terre de Vitry est comprise, pour les impositions, dans le département du Bailliage de Bourbon-Lancy, en ce qui peut concerner la Bourgogne (2 septembre 1744). — [Requête par Denis-Robert Bruneau à l'Intendant de Moulins, en décharge d'une seconde taxe à laquelle il avait été imposé pour le péage de Lesme (septembre 1744). *Deficit.*] — 18. Attestation portant que la paroisse de Lesme est du Bailliage de Bourbon et du ressort du Parlement de Bourgogne (11 décembre 1744). — [Lettre de Fontenay au baron de Vitry indiquant que ce dernier est imposé à 50 livres dans l'état dressé par l'Intendant de Bourgogne (28 mars 1752). *Deficit.*] — 19 et 20. Copies de quittances (1697 et 1737) et extrait du terrier Chassenay (1625) concernant les droits du baron de Vitry sur la Loire. — [Quittance de 173 livres 8 sous, pour l'imposition du vingtième des privilégiés (12 décembre 1777). *Deficit.*] — 21. Homologation par les intéressés de la sentence arbitrale rendue par Jean-Baptiste-Joseph-Martin Radot, touchant les contestations entre Pierre-Étienne Bruneau et Jean-François de Faubert (15 octobre 1790).

1 F 201 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 21 pièces papier.

1566-1742. — Lesme. *Entrages.* — 1. Bail à rente de terres à Longe-Vigne, paroisse de Saint-Martin-lez-Bourbon-Lancy, consenti à Jean Blondat par François Gentil, secrétaire et procureur de Jean de Bauffremont (2 août 1566). Suit la copie de la procuration de François Gentil (23 juillet). — 2. Bail à cens de terre joignant le bois des Veaux, consenti à Claude Deroche et Benoît Poitreau par Fernand de Mont-Saint-Léger, écuyer, surintendant des enfants de Jean de Bauffremont, après avis de Jean Carrier, licencié en droit, bailli de Vitry; présence de Benoît de La Moloise, curé de Millay, et de Guillaume Protat, sergent de Vitry (31 mai 1567). — 3. Transaction après procès au Bailliage de Vitry, portant bail à cens consenti à Robert Burgat, l'aîné, marchand à Bourbon-Lancy, par Claude Prudon, capitaine de Vitry (22 novembre 1578). — 4. Autre bail à cens par Françoise de La Baume à Gilles Audugier; présence de Pierre Belliard, notaire royal à Bourbon-Lancy (31 janvier 1582). — 5. Bail à rente par Jean de Saulx-Tavannes à Nicolas Burgat, bourgeois et marchand à Bourbon-Lancy (16 août 1607) — 6 et 7. Bail des accrues de Loire au quart et moyennant la dîme, consenti à Gilles Audugier par Lazare-Gaspard de Saulx-Tavannes (30 décembre 1632). — 8 à 11. Pièces touchant une contestation avec Challemoux sur l'emplacement des accrues : 8, Transaction entre Jean de Saulx-Tavannes et Madeleine de Ballore, veuve de François de Montjournal, écuyer, seigneur du Verger et du Deffend, touchant les droits de la Garenne du Deffend et les prérogatives sur la Loire (4 septembre 1625); 9, Plan des accrues; 10 et 11, Consultation, signée : Brun, interprétant le plan et les anciens titres; on y trouvera l'indication des anciens lits de la Loire et de la Somme et l'identification du mot *beugne* pour désigner l'arbre alors appelé *bouliard* [bouleau] (24 décembre 1748). — 12 et 13. Bail à cens et rente à Gilles Audugier; présence de Jean Gouneau, curé de Vitry, et de Jean Le Muet, écuyer, sieur de Grandville (10 mars 1634). — 14. Autre bail semblable, à Esme Soulliard, d'une terre joignant l'étang et le petit étang des Vaux (17 mars 1634). — 15. Autre, à Jeanne Souvery, veuve de Claude Durégon (18 décembre 1634). — 16. Transaction entre Henri de Saulx-Tavannes et Jeanne Souvery, portant maintien de l'étang et des moulins Souvery, l'un à grains et l'autre à drap, ce dernier construit par ladite dame sans autorisation (30 janvier 1645). — 17 à 19. Bail du Bas des Noues avec le droit d'*étable de justice* en la paroisse de Lesme (1652-1661). — 20. Bail à rente foncière à Antoine Foucher, bourgeois de Moulins, avec pouvoir de tenir un bateau sur la Loire pour la desserte de ses domaines (18 octobre 1657). — 21. Bail d'accrues au carpot, consenti à Gilbert Thevenet par Pierre Munier, fermier de Vitry (21 août 1664). — 22. Bail à rente à Henri Jouzeau, marchand à Bourbon-Lancy; présence de Gilbert Métayer, lieutenant au Bailliage d'Issy-l'Évêque (21 septembre (1674). — 23. Concession à Gaspard de La Molaise, pour le Domaine Souvery, du droit d'usage et pacage dans tous les bois communs et usagers dépendant de la Baronnie, dans les paroisses de Lesme et de Vitry (28 septembre 1674). — 24 et 25. Vente de maison, vigne et héritages, comportant leur affranchissement, consentie à Pierre Guy, moyennant 400 livres constituées en une rente annuelle de 20 livres (3 septembre 1690). — 26 et 27. Bail à rente à Pierre Lambert (12 mars et 26 octobre 1717). — [Bail à Jean Descréaud, meunier au moulin Bailly, sous condition de construction de maison et à charge de carpots (14 septembre 1723). *Deficit.*]. — 28. Bail à bordelage à Jean Leblanc (18 août 1742).

1 F 202 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1459-1777. — Limanton. — 1. Transaction sur procès à l'occasion du pré de Vesvre, entre Jean Mynotye, écuyer, et Jeanne d'Aunay, sa femme, d'une part, et, d'autre part, Roland, bâtard de Nourry, écuyer, Jeanne de Champfeur, sa femme, et Guiot de Champfeur, écuyer (reçue le 23 décembre 1459 et grossoyée le 16 février 1490, n. st.). — 2. Quittance par Jean de Baudoin, écuyer, à Roland, bâtard de Noury, et aux Champfeur (30 mars 1461, n. st.). — 3. Transaction sur procès entre Jeanne de Cresancy, veuve de Georges de Nourry, et Claude Taupin, écuyer, et Catherine de Nourry, sa femme, seigneurs de Palluau et de Mont-sur-Aron en partie, et Martin Taupin, paroissien de Sauzay, portant transport à ce dernier d'héritages tenus précédemment à cens et à bordelage par Guillaume Michel; présence de Laurent Raquin, prêtre (2 octobre 1531). — 4. Reconnaissance de tenure à cens au profit de François de Loron, chevalier, baron de Limanton, fournie par Jacques Marie et ses parsonniers à Jacques Bailezy, notaire, commissaire à la confection du terrier de Limanton ; présence de Léonard Moireau, notaire et praticien à Limanton, et de Laurent Geoffroy, clerc, de Moulins-Engilbert (1er mai 1599). — 5. Obligation par Philippe Frachot, apothicaire à Châtillon-en-Bazois, au profit de Charles de Loron ; présence de Michel Cornu, apothicaire, et de M. Juillet, clerc, tous deux de Châtillon (17 mai 1649). — 6. Autre obligation, entre les mêmes ; Frachot est alors accenseur du revenu de la seigneurie de Châtillon-en-Bazois ; présence de Martin Bernard, praticien à Bernay, et de Roger Bunot, praticien à Châtillon (28 décembre 1652). — 7. Rôle de la capitation et des impositions jointes pour la paroisse de Limanton, Brinay et Mont, montant à 2.765 livres 10 sous 6 deniers. On lit, au verso du dernier feuillet : « La paroisse de Limanton est composée de 96 feux ou cottes, y compris les exempts, dans lesquels feux il y a 28 domaines qui composent 46 charrues de bœufs ». Le cahier est protégé par une feuille de parchemin où est inscrit un acte de vente d'une terre à La Sauve, paroisse de Commagny, en faveur de Jean Lardereau, marchand à Château-Chinon (20 septembre 1642).

1 F 203 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 26 pièces papier.

1663-1786. — Limanton. *Procédures.* — 1 à 5. — Affaire au Bailliage de Nevers entre François de Closse et Léger Larrivé, à l'occasion de logement de gens de guerre (1663). — 6. Sentence de l'Élection de Château-Chinon, pour Étienne Chauveau contre Jean Simonnot, collecteur de la paroisse de Limanton (8 février 1677). — 7 à 26. Procès en la Maîtrise royale des Eaux et Forêts de Nivernais, à l'occasion de délits forestiers dans les bois de l'Ouchotte et de Tenancé (1785-1786). — 27. Expertise en une affaire de dommages et intérêts pour mésus de bestiaux entre Jean-Marie de Noury et Jean Chevrier, maître et chef de sa communauté (7 juillet 1785).

1 F 204 (Liasse). — 1 pièce papier.

1616. — Limanton. *Le Magny.* — Bail, à titre d'accense et amodiation, du moulin banal, consenti à Pierre Girard par François de Loron, chevalier, baron de Limanton : concession du droit d'usage de bois et de pacage pour les porcs au bois de Bertault, et du droit de pêche au gué devant l'empalement du moulin et dans les ruisseaux des *Ainz* [?] et de *Moireau* [Morion], la grande rivière [d'Aron] étant banale (1er avril).

1 F 205 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1494-1518. — Limon. — 1. Bail à bordelage par Madeleine de Chabannes, prieure de La Fermeté, à Jean Deshaulx, *alias* Regnault, et autres ; présence de Jacques Daudin et de Jean Petit, chapelains du couvent (12 juin 1494). — 2. Rétrocession à bordelage au vendeur de maison, ouche et terre acquises le même jour par Guillaume Ducoing, bourgeois et marchand de Nevers, sur Huguenin Deshaulx (29 novembre 1518).

1 F 206 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1482. — Lurcy-le-Bourg. — Vente d'une terre au finage de Sangué consentie par Jean Jolivot et Huguette, sa femme, à Guillaume Potier et Philiberte, sa femme (14 avril).

1 F 207 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1729-1789. — Luzy. — 1. Vente de maison, ouche et pâturail à Luzy, au profit de Jeanne-Françoise de Jarsaillon, par Madeleine Lardereau, veuve de Jean Thévenot, maître chirurgien, fille et héritière en partie de défunts Toussaint Lardereau et Anne Galion ; présence de Charles Ballard, président au grenier à sel, de Denis Baudrion, notaire et procureur, de Claude Ballard, bourgeois, et de François Courault, contrôleur (17 février 1729). — 2 et 3. Rente annuelle de 125 livres en faveur des écoles charitables de Luzy : constitution par Denis-Robert Bruneau (22 août 1764) ; reconnaissance par Pierre-Étienne Bruneau (5 décembre 1786).

1 F 208 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1524. — MAGNY. — Rétrocession à bordelage aux vendeurs de diverses pièces de terre acquises le même jour par Jacques Després, bourgeois de Nevers, sur Étienne Boleaul et son gendre et parsonnier ; mention d'un bordelage de l'abbaye de Fontmorigny ; présence de Jean Buisson, clerc, de Nevers (31 octobre).

1 F 209 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 14 pièces papier.

1619-1756. — MALTAT. *Entrages.* — 1. Bail par Jean de Saulx-Tavannes à Léonard Millin, sergent ordinaire de la seigneurie de Vitry ; présence de Jean Gouneau, curé de Vitry. et de Pierre Filleu, un des secrétaires de Jean de Saulx (14 octobre 1619). — 2. Déclaration, le même jour, de Millin, par laquelle il s'engage à remettre au baron de Vitry la terre entragée, à la première réquisition qui lui en sera faite et sans indemnité. — 3. Bail à rente et cens de prairie et bruyère, consenti par Lazare-Gaspard de Saulx-Tavannes à Jean Régnier et autres (10 septembre 1632). Copie de 1789. Suit la copie de lettres, consultation et requête au Parlement de Dijon, touchant l'affaire contre Jean-Marie Compin [Cf. article suivant] (1789). — 4. Autre bail à cens et rente de partie de la prairie de Villars, paroisse de Maltat, consenti par Lazare-Gaspard de Saulx à Jean de Grandval, écuyer, seigneur de Champagny et de Thaix ; présence de Jean Gouneau, curé de Vitry, et de maître Antoine Desessarts, demeurant à Pierrefitte (11 septembre 1632). — 5. Bail à rente de bruyères à Villars-sur-Somme, par le même seigneur à Pierre Bourrachot, marchand à Bourbon-Lancy ; présence de Léonard Millin et de Gilbert Boullier, sergents à Vitry (3 mai 1633). — 6. Transport du bail précédent par Claude Bourrachot à Alexandre Regnaud : celui-ci devra, dans le délai de 4 ans, planter 20 ouvrées de vignes ; Bourrachot aura le quart du produit des améliorations, vignes et arbres fruitiers plantés, et poissons pêchés dans les étangs et pêcheries qui pourront être aménagés (1er mai 1680). — 7 et 8. Bail à rente et cens de *jonchère*, pâture et marais à Villars, consenti à Jean Durégon, curé de Saint-Léger [de Bourbon-Lancy] et doyen de Saint-Nicolas de La Praye, près Bourbon, avec concession du droit de pacage à la Grande Marchie (20 juillet 1635). — 9. Bail à cens servile de portion des Jonchères de Villars, consenti à Guy Vanom, drapier à Cronat, sous condition d'y bâtir une maison (26 février 1640). — 10. Bail de terre et moulin à Villars, par Pierre Musnier, fermier de Vitry, à Jean Durégon, bourgeois à Bourbon-Lancy, sous condition de rente foncière et, en outre, à charge de dime, s'il s'y exécute des labours (23 août 1659). — 11. Transport d'une terre aux Chétifs-Bois, par Jean Durégon à Pierre Duc, tisserand à Vitry, à charge de cens et de corvées, Durégon s'engageant à y bâtir une maison ; présence de Pierre Savery, sergent général à Bourbon-Lancy (5 mars 1668). — 12 et 13. Bail à rente foncière, avec affranchissement de charge servile, par Pierre Musnier, agent aux affaires de la comtesse de Rispe, à Henri Durégon, praticien à Bourbon-Lancy ; présence de Jean Regniaud, fermier de Champagny (4 juin 1678). Ratification par la baronne de Vitry (13 novembre). — 14 et 15. Bail de bruyères et broussailles au bois des Achards, consenti à Alexandre Regnault, journalier à Maltat, sous condition de rente foncière, avec assujettissement aux quatre cas, et avec réserve des chênes, la glandée seule étant réservée au preneur (2 décembre 1680). — 16. Autre, de broussailles, au même finage, consenti à Philippe Gaillard, laboureur, à charge de rente foncière, de construction et de redevance de la neuvième gerbe pour les ensemencements à exécuter (25 avril 1703). — 17 et 18. Autre, de terres à Villars, consenti à Pierre Desbots, laboureur, à charge de rente foncière, de réparations aux bâtiments, et avec assujettissement au curage des fossés, au guet et garde et au droit d'indire (30 mai 1717). Joint le bail précédent, consenti à Léonard Boiret, tailleur d'habits, sous les mêmes conditions (1er février 1657).— 19. Transport à André Ramage de l'entrage précédemment consenti, le 25 avril 1703, à Philippe Gaillard (15 août 1756).

1 F 210 (Liasse). — 66 pièces papier.

1787-1788. — MALTAT. *Procédures.* — Procédure au Bailliage de Bourbon-Lancy entre Pierre-Étienne Bruneau et Jean-Marie Compin de la Motte, avocat en Parlement, demeurant en la paroisse de Maltat, à l'occasion d'arrérages de redevances dues en exécution du bail consenti à Léonard Millin le 14 octobre 1619. A signaler, p. 53, important résumé des faits (17 avril 1788). — L'analyse du dossier porte que l'affaire fut terminée, en appel, par un arrêt du Parlement de Bourgogne, du 13 juillet 1789, portant condamnation de Compin à passer nouvelle reconnaissance des héritages en question et à payer les arrérages et dépens.

1 F 211 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1457. — MARÇAIS. — Vente de 20 deniers tournois de rente et de 2 deniers de cens assis sur des terres au finage de *Conscolx*, auprès du four dudit lieu, consentie par Guillaume Robinet, dit Ravoy, demeurant à Marçais, au profit de Simon Boisseau, bourgeois de Saint-Amand-Mont-Rond (27 avril).

1 F 212 (Liasse). — 1 pièce papier.

1631. — Marré. — Échange d'héritages entre Charles d'Aunay, sieur du Chagnot, et Françoise Barault, son épouse, d'une part, et, d'autre part, Noël Duplessis, laboureur à Blanzy, paroisse de Mingot ; présence de Claude d'Aunay, écuyer, baron d'Épiry, demeurant en la paroisse de Lucenay-l'Évêque (5 mai).

1 F 213 (Liasse). — 9 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1471-1670. — Marzy. — 1. Vente de vignes au finage des Ouches-Pilon, par Jean Pilon, à Simon Dupont, seigneur de Châlons, demeurant à Nevers, lesdites vignes chargées d'un cens au profit du Chapitre d'Orléans (11 avril 1471, n. st.). Au dos, désistement par Étienne Decolons, licencié en lois, du procès qu'il avait avec les héritiers de feu Simon Dupont, au sujet desdites vignes (18 octobre 1482). — 2. Même acte. Au dos, bail à bordelage desdites vignes consenti à Guillaume Pilon par Jeanne de Pavie, veuve de Simon Dupont, et leurs enfants : Guillaume, Catherine et Isabeau (2 novembre 1482). — 3. Bail à bordelage de vigne et terre au vignoble d'Ardenay, consenti à Antoine Bardin, vigneron à Nevers, par Jean Bourgoing, bourgeois dudit Nevers, tuteur des enfants de feu Vincent Ducoing et de Marguerite Bourgoing, sœur de Jean, remariée à Jean Buxière, châtelain de Donzy (6 janvier 1510, n. st.). — 4. Vente de maisons et grange par Pierre Dutresmond et ses parsonniers à Pierre Desprès, bourgeois de Nevers ; présence de Jean Bertrand, clerc, de Nevers (31 décembre 1530). — 5. Transport de bordelage, avec quittance des droits de remuement et tiers denier, par Guillaume Ducoing, marchand à Nevers, à la suite de vente d'une vigne, aux Fondereaux, par Cyr Regnard à Guillaume Ribaud et à Jeanne Coquette, sa femme (1er mai 1532). — 6. Vente de rente et d'arrérages par Denis Bertrand, laboureur, à Pierre Couillard le jeune, marchand à Nevers (2 janvier 1574). — 7. Vente par Jean Gerbault à Georges Guynot d'une vigne sise en la Côte de Conflans, « franche et quicte de toutes charges » (4 novembre 1575). — 8. Investiture en bordelage d'une maison et dépendances par Madeleine Peron, veuve de Pierre Desprès, bourgeois de Nevers, en faveur de Christophe Dutremond, acquéreur de Jean Dutremond (22 juillet 1577). — 9. Vente de vignes en la Côte de Conflans, à Louis Royer et à ses parsonniers par Jean Desprès, prévôt des maréchaux de France en Nivernais, veuf de *Barthelomière* Couillard ; présence d'Étienne Pichot, clerc, de Nevers (12 juin 1601). — 10. Jean Desprès le jeune, comme héritier de *Barthélemye* Couillard, sa mère, et de Pierre Couillard, son aïeul, à la suite de partage conclu avec ses cohéritiers le 30 juin précédent, vend une vigne en la Côte de Conflans à Zacharie Charbon, marchand, Jean Régnier, Louis Régnier et Guillaume Santerre, voituriers par eau ; présence d'Esme Nicot, procureur fiscal de Cuffy (25 janvier 1621). — 11. Reconnaissance de dette pour cheptel et frais de procès, par Léger Dumonceau à Pierre de Noury ; présence de Philibert Moireau, maître d'école à Nevers (30 septembre 1670).

1 F 214 (Liasse). — 1 pièce papier.

1613. — Maux. — Échange de biens au finage d'Abon, convenu entre André Labour, notaire à Châtillon-en-Bazois, et Guillemette Pinot, sa femme, d'une part, et, d'autre part, Léonard Tissier, laboureur à Abon, et ses parsonniers (26 octobre).

1 F 215 (Liasse). — 40 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1548-1597. — Metz-le-Comte. — 1. Bail à cens et rente d'une terre à la Corvée du Crot, par Gabriel de Grigny, *alias* Tastepoire, curé de Notre-Dame de Metz-le-Comte, à Edme Manjon, laboureur, demeurant aux faubourgs de Champagne, paroisse de Metz ; présence de Simon Pougelle, prêtre, à Metz, et de René Robelin, sergent royal à Tannay (5 septembre 1548). Extrait collationné d'un terrier présenté par Pierre Musnier, docteur en droit, curé de Metz, pour lui servir au procès qu'il soutient contre Madeleine Delaporte (9 septembre 1633). — 2. Vente de terres à Claude Delaporte, marchand à Tannay, par Jean Prevostat, le jeune, et Sébastienne Millin, sa femme ; présence de Philippe Adam, prêtre, demeurant à Monceaux-le-Comte (13 janvier 1564, n. st.). — 3. Vente au même par Pierre Torterat, prêtre, demeurant à Metz-le-Comte, de vigne et de terres, les unes franches, les autres chargées de cens au profit de la cure de Metz, de la chapelle Sainte-Catherine en l'église dudit lieu, et de la duchesse de Nivernais (3 décembre 1564). — 4. Vente de terres en franc-alleu par Jean Toutrait à Pierre Dubois, notaire ducal demeurant à Champagne (15 octobre 1565). Suivent : concession de la faculté de reméré (même date) ; et, au dos : désistement de Dubois, remboursement fait du principal et des frais (15 octobre 1567) [Voir p. 23]. — 5. Vente par les héritiers de Philippe Poyelle, veuve de Jean de La Vesvre, à Claude Delaporte, bourgeois et marchand de Clamecy, de rente antérieurement acquise par défunt Simon Poyelle, prêtre, oncle des vendeurs (14 juin 1571). — 6. Vente de maison et dépendances à Claude Delaporte et à sa femme par Jean Camus, notaire ducal et praticien à Metz-le-Comte ; présence de Toussaint Barjaux, curé dudit Metz, bachelier en décret (18 juillet 1571). — 7. Vente de terre au même par Pierre Page (10 janvier 1573). — 8. Autre, par Léger Jusson (3 février 1573). — 8 *bis*. Autre acquisition

par Delaporte (7 février 1573). Pièce en mauvais était. — 9. Vente de pré, à Claude Delaporte, par Étiennette Jesin, veuve de Pierre Derausson (27 mars 1573). — 10. Vente de terre, au même, par Philippe Poyelle (30 mars 1573). — 11 à 18. Autres, au même, par : Sébastien Gallier (6 avril 1573, 11) ; Agnès Guillin, veuve de Noël Cellier (6 avril 1573, 12) ; Claude Petillon (29 avril 1573, 13) ; Sébastien Joulleau et Edme Billard (4 mai 1573, 14) ; Edme Baudot, dit Belizot (22 mai 1573, 15) ; Étienne Leblanc, et Denise, sa sœur (3 juin 1573, 16) ; Jeanne Poyelle (4 juin 1573, 17) ; Jean Petillon (12 juin 1573, 18). — 19. Vente au même, par Adrien Ferrier, de terres à Metz-le-Comte, d'un pré à Chassy, et d'un autre pré en la justice de Monceaux-le-Comte, au finage de *Flex-sur-Yonne*, le tout avec faculté de reméré, présence de Jean Charpentier, sergent au duché de Nivernais, demeurant à Tannay (21 décembre 1573). — 20. Acquisition de terre par Delaporte, représenté par Edme Perriot, son *facteur;* présence de Léonard Trymert, concierge des prisons de Metz (15 décembre 1574). — 21. Vente de maison, au même, par Hugues Vellaud, marchand à Champagne (2 janvier 1576). — 22. A la requête de Sébastienne Guillot, veuve d'Adrien Ferrier, Claude Delaporte prolonge pour huit ans le délai de reméré qu'il avait accordé (p. 19), sous condition de payer les intérêts accoutumés ; présence de Mᵉ Claude Barce, notaire (17 mars 1582). — 23. Vente de terres et de pré, consentie à Delaporte par Jean Tortraict et Sébastienne Hosin, sa femme (acte reçu le 14 octobre 1567 et grossoyé le 25 juin 1582). — 24. Autre, d'une terre en franc-alleu, par Jean Gondier, l'aîné, et Jean Michon, à Claude Delaporte, sieur de Chevannes ; mention d'une terre d'Antoine Courtois, grénetier de Moulins-Engilbert (9 avril 1584). — 25. Autre, par Loup Cloiseau, au même Delaporte représenté par son fils Lazare, d'une terre chargée de rente au profit de la cure de Metz (22 mai 1584). — 26. Autre, d'une terre chargée de cens au profit du seigneur de Billy, consentie à Delaporte par Antoine Dameron, hôtelier vendant vin aux faubourgs de Champagne (27 décembre 1584). — 27. Jeanne Chasseloup, veuve de Hiérôme Guillemot, demeurant à Asnois, vend une vigne à Antoine Courtois, seigneur de Turigny (5 novembre 1585). Au dos, mention que cette vigne a été transportée à Lazare Delaporte par Courtois, en vertu de transaction reçue Jean Guedan, notaire royal à Tannay. — 28. Autre vente, par la même Jeanne Chasseloup, à Claude Delaporte, seigneur de *Chevannes les Gaudeaux*, d'une vigne chargée de rente au profit de la chapelle Sainte-Catherine, érigée au château de Metz ; présence de Claude Barce, notaire au duché (25 mars 1586). — 29. Vente de divers *hordons* de vigne, chargés de cens et rente au profit de la chapelle Sainte-Catherine, consentie par Gaspard Chasseloup et Jeanne Guillemot, sa femme, à Claude Delaporte, marchand à Tannay, représenté par Jean Bidan (11 juillet 1586). — 30. Autre, d'une vigne alors en désert, chargée de semblable redevance, par Jean Cloiseau et Marie Chasseloup, au même Claude Delaporte (27 avril 1587). — 31. Vente d'une terre en franc-alleu, par Claude Richard, laboureur à Metz-le-Comte, et Léonarde Barthelemot, sa femme, à Lazare Delaporte, marchand à Clamecy (17 mai 1593). — 32. Vente au même d'une terre allodiale, consentie par Jean Carrin, laboureur à Champagne, et Catherine Godier, sa tante (12 juillet 1593). La ratification par Catherine Godier, veuve de Guillaume Bourbon, est du 19 juillet. — 33. Autre, au même, de terres à Champagne par Jean Michault et Philippe Moreau, sa femme (26 février 1594). — 34. Autre, de terre allodiale, au même, par Laurent Gondier, laboureur à Champagne, et Léonarde Garsault, sa femme ; présence de Mᵉ Claude Gourle, notaire et praticien à Amazy (31 mai 1594). — 35. Autre vente de terre au même par Jean Carrin, laboureur à Champagne : le prix en est payé par deux obligations, dont une de cheptel, reconnues par le vendeur ; présence de Mᵉ Jean Gui, notaire (9 décembre 1594). — 36. Copie de la pièce précédente, suivie de concession de la faculté de reméré (même date). — 37. Renonciation par Carrin à la faculté de reméré, faite au profit de noble Lazare Delaporte, commissaire pour le fait des montres de la maréchaussée de Château-Chinon ; présence de Mᵉ Guillaume Jabard, greffier de Chevannes sous Montenoison (15 février 1596). — 38. Vente de maison, aisances et dépendances, le tout chargé de cens au profit de la cure de Metz, consentie par Léonard Page et Agnès Remponeau, sa femme, au profit de Delaporte, représenté par Jacques Houdry, laboureur à Sur-Yonne (5 janvier 1595). — 39. Autre achat de terre par Delaporte sur Pierre Pougelle, blatier à Metz-le-Comte (16 novembre 1595). — 40. Autre, par le même, sur Léonard Jolly, tisserand de toile à Champagne (15 février 1596). — 41. Échange de biens entre le même et Edme Tixier ; présence d'Henri Moyreault, apothicaire à Tannay, et de Jean Rossignol, sergent royal (11 novembre 1596). — 42. Vente d'un pré à Lazare Delaporte par Loup Benoit, maréchal à Metz-le-Comte ; présence de Martin Camuse, clerc, de Tannay (27 août 1597).

1 F 216 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 44 pièces papier.

1600-1773. — METZ-LE-COMTE. — 1. Vente à noble Lazare Delaporte, commissaire aux montres des prévôts des maréchaux en la maréchaussée de Château-Chinon, par Guillaume Baudot Gaulde, laboureur à Champagne, d'une terre allodiale et de terres et prés chargés de cens au profit de l'abbaye de Rougemont ; présence de Jean Lamyraud, sergent royal à Tannay (13 juillet 1600). — 2. Bail à cens et rente d'une terre entre Champagne et Metz, consenti audit Delaporte par mes-

sire Adrien de Carroble, écuyer, curé de Metz-le-Comte ; à l'entrée et belle main du bail sont affectés 20 écus sol et un muid de vin clairet, avancés par Delaporte huit jours auparavant, et qui ont été employés aux frais de confection du terrier de la cure, auquel Carroble travaille depuis le mois d'avril ; présence de Jean Martin, procureur du curé pour la confection du terrier, demeurant à Tannay, et de Jean Rouvier, clerc audit Tannay (22 septembre 1600). Copie délivrée à Pierre Musnier, curé de Metz-le-Comte (7 septembre 1633). — 3. Bail à rente par Delaporte à Pierre Royer, laboureur à Metz (9 juin 1602). — 4. Robert Lenoble et sa femme vendent au même Delaporte un jardin à Champagne (1er avril 1603). — 5. Vente de terre par Madeleine Vaudot, veuve de Martin Myneau, à Delaporte représenté par Jean Page, son métayer ; présence de Hubert Perriot, sergent au Duché (14 novembre 1606). — 6. Vente d'une terre allodiale sise à Metz, lieudit *Sous le moulin d'Asnois,* consentie par Jean Carrin, l'aîné, à Archambault de Villars, écuyer, représenté par sa femme, Madeleine Guichard (24 mai 1610). — 7. Partage de la succession de Lazare Delaporte, décédé *puis dix ans en ça* entre : Madeleine Guichard, sa veuve, épouse séparée de biens d'Archambault de Villars, écuyer, et Madeleine Delaporte, fille de la précédente et du défunt, d'une part ; et, d'autre part, Marie Delaporte, femme de noble Claude de Bèze ; les biens partagés sont situés surtout à Metz-le-Comte, mais aussi à Tannay, Amazy, Cuzy, Flez et Saint-Didier ; présence de : Jean Charpentier, lieutenant des châtellenies de Metz-le-Comte, Monceaux-le-Comte et Neuffontaines ; Pierre Brotier, marchand ; Jean Charpentier, l'aîné, procureur d'office de Lys ; et François Cliquet, notaire royal (3 février 1617). — 8. Bail à rente de masure et dépendances, sous condition de réparations, consenti à Denis Tambute Billin, vigneron à Champagne, par Jean Desprès, le jeune, écuyer, et Madeleine Delaporte, sa femme (30 octobre 1619). — 9. Transaction sur procès pendant au Parlement de Paris, par appel du Bailliage de Nevers, entre Jean Desprès, aux droits de Madeleine Guichard, et Odot Maufoy, notaire royal à Tannay ; présence de noble Claude de Bèze, contrôleur au magasin à sel de Clamecy (2 juin 1621). — 10 Constitution par Jean Benoit, maréchal à Metz-le-Comte, en faveur de Jean Desprès, commissaire en la maréchaussée de Château-Chinon, demeurant à Nevers, d'une rente et d'un cens assignés sur deux vignes au finage de Metz, la première tenant *aux vieilles murailles de Malle emprise,* lesdits cens et rente payables à Tannay, en la maison de Claude de Bèze, élu et contrôleur en l'Élection de Clamecy ; présence de Philibert Baudot, procureur de Metz-le-Comte, de Thibaud Savard, sergent royal, et de Jean Perrot, praticien, tous deux de Tannay (18 janvier 1627). — 11. Bail de domaine consenti à Jean Savard, le jeune, par Madeleine Delaporte, veuve de Jean Desprès (26 avril 1631). La fin manque. — 12. Vente de vigne à Sébastien Gabereau par Jean Savard et sa femme, agissant au nom de Madeleine Delaporte (9 mars 1633). Copie, suivie de transcription de pièces de procédures poursuivies à cette occasion devant la châtellenie de Metz (1651). — 13. Annulation d'un bail de terres et prés antérieurement convenu entre Madeleine Delaporte et Jean Richard, laboureur à La Forêt, paroisse de Metz ; présence de Philippe Perrot, sergent royal à Tannay (23 mai 1647). — 14. Vente de vigne par Pierre de Noury, écuyer, seigneur de Turigny, au nom de Madeleine Després, sa femme, à Denis et Jean Roger, frères, vignerons à Metz ; constitution de rente en attendant le paiement du prix ; présence de Vincent Postallier, avocat, et de François de Bèze, marchand à Tannay (12 mai 1664). — 15. Reconnaissance de tenure à cens et rente fournie par Madeleine Desprès à messire François Jolly, conseiller du roi, curé de Metz-le-Comte ; présence de François Roussot, praticien à Metz (23 janvier 1670). — 16. Semblables reconnaissances fournies par la même au même curé, en conformité du terrier de 1627 (25 janvier 1670). Suit une assignation en paiement signifiée aux métayers de Pierre de Noury (1684). — 17. Nicolas Narcy, laboureur, acquéreur de Pierre de Noury, seigneur de Turigny, s'engage à payer à Louis de Montpotier, acquéreur des dames de l'abbaye de Crisenon, les redevances en froment et avoine que Noury devait auxdites religieuses (26 juillet 1673). — 18. Bail de maison et dépendances, par Madeleine Desprès à Nicolas Philippe (1er juillet 1674). — 19. Bail à métairie du domaine de Champagne, par ladite Madeleine à Jean et Nicolas Morlé, laboureurs et communs (23 mai 1682). La fin manque. — 20 et 21. Baux à ferme par Louis-Balthazar de Noury, à Nicolas Morlé, laboureur à Champagne, et à Antoine et Jean Drigny, frères et communs, demeurant à Metz-le-Comte (3 mars 1743). — 22. Quittance à Denis et Jean Drigny, fermiers de M. de Nourry, par Rousset, préposé au recouvrement des deniers destinés aux réparations de l'église de Metz-le-Comte (2 décembre 1771). — 23 à 49. Ventes de bâtiments, terres et biens divers, consenties par Louis-Balthazard de Noury au profit de : Jean Gauvin, tonnelier à Asnois (p. 23) ; Léger Patureau, laboureur à Cuzy (p. 24, 24 juin 1772) ; Philbert Cordier, le jeune, demeurant au Moulin Morizot, paroisse de Metz (p. 25) ; Philbert Guidan, le jeune, laboureur à Champagne (p. 26) ; Jean Morlé, le jeune (p. 27), et Jean Maudhuy, le jeune (p. 28), vignerons à Champagne ; Edme Grasset, laboureur à La Forêt (p. 29) ; Léonard Delarue, vigneron (p. 30) ; Pierre Rousset, charpentier (p. 31) ; Jean Guedan, laboureur (p. 32), et Pierre Dubost, laboureur (p. 33), tous demeurant à Metz (27 juin 1772) ; Claude Charlot, laboureur (p. 34), Jacques Narcy, tonnelier (p. 35), Claude Reslut, le jeune, vigneron (p. 36), Jean Rousset, charpentier (p. 37),

Royer Charlot, le jeune, manouvrier (p. 38), Jean Baudot Boudard, vigneron (p. 39), Claude Maudhuy, l'aîné, et Jean Maudhuy, l'aîné, vignerons (p. 40), et François Morlé, le jeune, aussi vigneron (p. 41), tous de Champagne (28 juin 1772) ; Jean Drigny, laboureur à Metz, et ses communs (p. 42) ; Jean Rousset, le jeune (p. 43), et Jacques Gresset (p. 44), laboureurs à Champagne ; Pierre Seurrat, marchand (p. 45), et Claude Majon, vignerons (p. 46), tous deux de Champagne ; Étienne et Aubin Philippe, laboureurs et communs, demeurant à Asnois (p. 47 ; 29 juin 1772) ; Jean Dubois, laboureur à Metz (p. 48 ; 28 juillet 1772) ; Jacques Tambour, tonnelier, demeurant à Asnois (p. 49 ; 14 mai 1773). Chacune de ces ventes comporte la clause suivante : au cas où le bien vendu ne se trouverait porté d'aucun seigneur, ou bien si les charges auxquelles il était assujetti se trouvaient prescrites, le vendeur se réserve un cens annuel conforme à la coutume de Nivernais. Au dos de chaque acte, inscription des paiements. — 50 et 51. Listes de terres avec indication des emblavures (s. d.).

1 F 217 (Liasse). — 3 pièces papier.

1634-1645. — METZ-LE-COMTE. *Droits d'usages dans les bois de Maulay.* — 1. Lettre à Madeleine Delaporte par son procureur, de Fongeroux, touchant le procès qu'elle soutient, à Paris, contre Philibert Grosjean de Villaines (26 septembre 1634). — 2. Copie de lettre de Madeleine Delaporte au procureur qui remplace Fongeroux, décédé : mention d'une reconnaissance de 1562, fournie par les usagers des bois au profit des seigneurs de Pierre-Perthuis, de Bazoches, de Chassy et des hoirs de Guélis ; les titres de l'affaire sont entre les mains du seigneur de Pierre-Perthuis (après le 17 décembre 1634). — 3. Perception et distribution par Jean Chesne, procureur fiscal de la baronnie de Pierre-Perthuis, des deniers dûs par les usagers des bois de Maulay. La redevance est ainsi fixée : pour un chariot à 4 roues, 4 deniers ; pour un chariot à 2 roues, 2 deniers ; pour un cheval ou un âne, 1 denier. Répartition : un quart au seigneur de Pierre-Perthuis ; un quart à Paul de Rémigny, chevalier, baron de Joux ; le tiers d'un quart à Jean d'Estut, écuyer, seigneur de Chassy, comme ayant le droit de Vaillant, dit Guélis ; et la moitié du quart des Guélis à Madeleine Delaporte, représentée par Jean Savard, son métayer (26 décembre 1645).

1 F 218 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 16 pièces papier.

1633-1721. — METZ-LE-COMTE. *Procédures.* — 1 à 3. Procès devant la châtellenie de Metz, entre Pierre Musnier, curé dudit Metz, et Madeleine Delaporte, touchant des terrains contentieux [Cf. 1 F. 215, p. 1] (1633). — 4. Sentence de la châtellenie pour Pierre de Noury et Madeleine Desprès, contre Jean Narcy, laboureur (23 mai 1664). — 5 à 17. Procès au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, à l'occasion d'arrérages de redevances, entre Pierre de Noury et René Buteau, marchand à Champ-Coulant, héritier de défunt Jean Buteau, curé de Metz-le-Comte (1667-1677). A noter : p. 5, extrait d'une liève des droits, cens etc., dûs à la cure de Metz-le-Comte, dressée d'après le terrier, à la réquisition du curé Jean Buteau, le 25 décembre 1649. — 18. A la requête de Guillaume de Noury, signification à Pierre Tapin, praticien, demeurant à Champagne, pour parvenir au paiement de deux années d'arrérages de rente (29 août 1721).

1 F 219 (Liasse) — 3 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1393-1774. — MINGOT. — 1. Vente d'une grange et de divers biens par Jean Auxeaul et Digoine, sa femme, à Jean Érart, *alias* Le Clerc, de Montapas, et à sa femme, Jeanne (4 novembre 1393). — 2. Obligation par J. Meschine à M. de Montjardin (31 juillet 1706). — 3. Reçu de titres et papiers délivré à M. de Grandpré par les frères De Champs de Salorges et de Champs de Saint-Léger (16 décembre 1721). — 4 et 5. Vente du fief et domaine de Sémelins, en la paroisse de Mingot, consentie par Eustache de La Roche-Loudun, écuyer, et Louise-Thérèse de Champs de Saint-Léger, son épouse, demeurant à Aubigny-sur-Loire, en faveur de Lucie-Charlotte de Fontana, veuve de Jacques Méchine, seigneur de Montanteaume, demeurant au château d'Orgue, paroisse de Mingot ; présence de Claude-François Gauché-Duvernoy, curé de Saint-Léger-de-Fougeret, et de Claude Gauché, écuyer, seigneur de Vaucourt et de Moncey (7 novembre 1736). Deux expéditions. — 6. Quittance des vins et épingles payés à l'occasion du précédent contrat de vente (7 novembre 1736). — 7. Quittance par M. de La Roche-Loudun d'une année de rente à lui due par Mme de Montanteaume (12 novembre 1737). — 8. Pièce relative au paiement de la terre de Sémelins (1739). Pièce en mauvais état. — 9. « Mémoire des actes faits pour Madame de Montanteaume par Me Bontemps, notaire » (28 novembre 1739). — 10. Lettre de Mme de La Roche de La Chassaigne à M. Du Verne, à Saint-Saulge, au sujet des réclamations formulées par M. de Pracomtal touchant Sémelins (10 septembre 1774).

1 F 220 (Liasse). — 11 pièces parchemin, 10 pièces papier.

1387-XVIIIe siècle. — MONTARON. *Fief de Poussery : Titres généraux.* — 1. Cession du bois du *Raver*, consentie par Jean de Mirebeau, écuyer, à Marguerite de Marry, dame de Poussery, à cause de défunt Guillaume de Marry, écuyer, son

frère, moyennant extinction d'une rente de 100 sous tournois dûe par ledit de Mirebeau à la demoiselle de Marry (21 août 1387). — 2. Partage de la terre de Poussery entre Philibert de Lanty, écuyer, et Alips de Poussery, sa femme, d'une part, et Gaucher de Courvol, écuyer, et Jeanne de Poussery, sa femme, sœur d'Alips ; présence de Jean de la Croix, écuyer, et de Jean Guenet, prêtre (6 avril *1404*). — 3. Sentence rendue aux assises de Château-Chinon par Jean de Lorme, bailli de Château-Chinon et de Lorme, portant restitution à Jean du *Boux*, écuyer, seigneur de Poussery, d'une pinte à mesurer vin, que le procureur du roi avait fait saisir à Montaron : le droit d'étalonnage reste indécis (10 juillet 1450). — 4. Sentence définitive du juge de Montaron, entre Jean de Ferrières, écuyer, seigneur de Montaron en partie, et ledit Jean du *Boux*, déclarant que le champ de la Grand'Goutte relève de Poussery en toute justice, haute, moyenne et basse (5 mars 1470, n. st.). — 5 et 6. Transport définitif par Jean du *Box*, écuyer, seigneur de Poussery, à Étienne et Jean du Pontot, frères, écuyers, ses neveux, des biens dont il leur avait antérieurement donné la nue-propriété, en s'en réservant l'usufruit, par acte du 22 avril 1478. Ces biens consistent en : la maison de Poussery et ses dépendances ; la terre de la Motte-des-Prés ; la terre du *Chaillo*, aux paroisses de Vandenesse et de Chevannes ; la seigneurie de Saint-Cy-Fertrève ; la terre de Chaumigny, à la paroisse de Cercy-la-Tour ; des biens en la paroisse de Sermages, et les dimes de Grenessart, en la paroisse d'Anisy (13 août 1489). — 7. A l'occasion de procès intentés aux Bailliages de Saint-Pierre-le-Moûtier et de Nevers entre Étienne et Jean du Pontot contre divers représentants de la famille de Bréchard, transaction portant désistement des Bréchard, moyennant la somme de 600 livres ; présence de : Jean Tenon et Gilbert de Chappaigne, licenciés en lois ; nobles Louis Bongards et Jacques Boisserand ; maitre Jean de Charry ; et noble Jean Troussebois, capitaine de Cercy-la-Tour (3 décembre 1491). Au cours de l'acte est inséré le texte de la procuration donnée par Marie de Bréchard, fille de Henri, veuve de Hugues de Marcelange, écuyer, seigneur dudit lieu, à Philippe Terrière, son neveu, fils de Philippe Terrière, chevalier, à Jean Tenon et à Claude Pavie, licenciés en lois, et à Jean de Marcelange, écuyer ; présence de Mathé *Joindre*, châtelain de Jaligny, et de Martin Allemant, clerc, de la paroisse de *Saint-Georges-sur-Cousant* (19 octobre 1491). — 8 et 9. Faits nouveaux (8) et conclusions (9) présentés au Bailli de Nivernais par Étienne du Pontot, écuyer, seigneur de Poussery, contre Jacques de Reugny, écuyer, seigneur de Riégeot, et Jeanne de Courvol, sa femme (entre 1541 et 1552). — 10 à 18. Procédures, aux Requêtes du Palais, entre Louis de Régnier, chevalier, seigneur de Champloiseau, et Claude du Pontot, sa femme, contre Suzanne de Chabannes, dame de Vandenesse, épouse de Jean Olivier, chevalier, seigneur de Leuville, et Françoise d'Orléans, douairière du prince de Condé, dame de Château-Chinon, touchant la saisie du fief de Poussery (1578). — 19. A la requête d'Anne de Guerchy, signification touchant les justices de Poussery et de Montaron, que le duc de Nevers prétendait être tenues de lui (11 mai 1605). — 20 et 21. Pièce de procédure et projet de sous-seing privé, au cours d'un différend entre les familles de Reugny et de Fussey, touchant les justices de Poussery et du Tremblay (XVIII[e] siècle).

1 F 221 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1452. — MONTARON. *Fief de Poussery : Servitude.* — 1. Par devant Michel Lebault, prêtre, curé de Montaron et notaire juré de la prévôté de Moulins-Engilbert, Jean Lemain déclare que, nonobstant l'affranchissement à lui accordé le même jour par Jean du *Boz*, écuyer, pour lui permettre d'entrer dans les ordres, il se reconnait néanmoins homme de condition dudit écuyer, taillable annuellement à 12 deniers t. et mainmortable, le cas échéant (1[er] mars 1452, n. st.). — 2 et 3. Sentence définitive, rendue aux assises de Cercy-la-Tour, déclarant que Jean Thollon, paroissien de Cercy, est pour un quart serf de Jean du *Boux*, écuyer, seigneur de Poussery, à cause de Marion, sa mère défunte, alors que ledit Thollon prétendait n'être serf que du comte de Nevers (12 mai 1452). Minute et expédition.

1 F 222 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1470-1816. — MONTARON. *Fief de Poussery : Acquisitions.* — 1. Échange de terres à seigle, « en franc aleuf du Roy », entre Jean du *Box*, écuyer, seigneur de Poussery et du *Chaillo* en partie, et Jean Dubois, de Drazilly ; présence de Jean de Baudoin, écuyer et de Guillaume Cossard, prêtre (20 juillet 1470). — 2. Saisie d'une terre, au finage de Chèvre, en vertu de commandement verbal du châtelain de Vandenesse et à la requête de Jean du *Box*, écuyer, seigneur de Poussery et de Vandenesse en partie (26 octobre 1476). — 3. Ratification par sous-seing privé d'un échange verbal de terres consenti entre Édouard de Reugny, seigneur de Poussery, et Gaspard Bidault (29 août 1748). — 4. Vente du domaine de Drazilly, consentie à Pierre-Étienne Bruneau de Vitry par Henri Souchon, avocat en Parlement, receveur des gabelles à Moulins-Engilbert, agissant pour lui et pour son frère utérin, Guillaume-Marie-François Alloury, prêtre, chanoine de l'Église de Nevers et syndic du diocèse, tous deux étant fils de Gabrielle Pougault (13 juin 1774). Suit copie de la procuration donnée par Alloury à Souchon (9 mai 1774). — 5. Échange de biens entre Pierre-Étienne Bruneau et Pierre Perrin, marchand au bourg de Montaron : l'ouche cédée par Bruneau est en franc-alleu et

sera tenue en bordelage par Perrin, lequel demeure chargé des redevances dues sur les terres qu'il apporte en contre-échange (13 juin 1778). — 6. Vente de sa portion, dans l'héritage de Jeanne Theuriault, consentie par Pierre Theuriault en faveur de Léonard Chevret, chirurgien et marchand, demeurant au moulin de Poussery (29 juin 1785). — 7. Quittance du droit de centième denier, délivrée à Pierre Theuriault par Commaille, contrôleur des actes au bureau de Cercy-la-Tour (19 juillet 1785). — 8. Dominique Mathé et sa famille vendent à Léonard Chevret un pré au finage de Creule, chargé de cens au profit de la seigneurie du Tremblay (1er février 1786). Ratification par la marquise de Fussey (29 juin). — 9. « Observations sur les titres d'acquisitions faites soit par Monsieur Pierre-Étienne Bruneau, marquis de Vitry, soit par Madame Gabrielle de Reugny, son épouse, d'immeubles ou droits de cette nature, situés commune de Montaron et dépendant de la terre de Poussery, acquise par Monsieur le Marquis de Leusse ». Les actes analysés s'échelonnent de 1710 à 1816 (cahier, 4 feuillets).

1 F 223 (Liasse). — 9 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1482-Après 1786. — MONTARON. *Fief de Poussery: Baux et reconnaissances.* — 1. Bail à bordelage de divers biens, sis pour la plupart au finage de Chèvre, consenti par Jean du *Box,* écuyer, seigneur de Poussery, en faveur de Jean Millin, dit Papier, dudit Chèvre ; présence de Hugues *Guoniet,* prêtre (10 octobre 1482). — 2. Autre, d'un pré sis à la queue de l'étang de Corcelles, par Antoine de Corvol, écuyer, seigneur d'Isenay et de Montaron en partie, en faveur de Jean Prevost, prêtre, et de ses parsonniers (7 octobre 1503). Pièce en mauvais état. — 3. Autre, d'une maison à Drazilly et de différents biens en divers finages, consenti par Jean du Pontot, écuyer, seigneur dudit lieu et de Poussery, en faveur de Guyot Dubois et de ses parsonniers (27 décembre 1504). — 4. Autre semblable, par Étienne du Pontot, écuyer, seigneur de Poussery, à Benoît Anguille, dit Dubois, et à sa famille (29 septembre 1539). — 5. Autre, d'une terre sise auprès de l'église de Chevannes, par Charles du Pontot à Thomas Boquin, *alias* Gonguet (28 novembre 1553). — 6. Quittance à Guyot Desmons par Charles du Pontot, seigneur dudit lieu, de La Forêt, des Chaumes et de Poussery, et bailli de Nivernais, à la suite de l'acquisition faite par feu Philbert Desmons d'une pièce de terre, au finage de Chèvre, tenue auparavant en bordelage de Poussery par Jean Poitou (23 juin 1554). — 7. Bail à bordelage d'une maison à Drazilly et de nombreuses pièces de terres et de prés, à Pierre Joseph, dit Verdelet, laboureur à Montaron, par Anne de Giverlay, veuve de Claude de Régnier ; suit concession de droits d'usages à titre de cens ; présence de Léonard Dony, praticien à Aunay, et de François Guitet, praticien à Rémilly (16 janvier 1597). — 8. Autre bail à bordelage à Gabriel Berthelot par Jean Guillier, prêtre, curé de Montaron, d'une terre tombée en réversion bordelière par le décès de Jean Ravary, à qui elle avait été concédée précédemment par Jean Reullon, alors curé de Montaron, suivant acte du 6 février 1654 ; présence de François Moizy, huissier au duché, et de François Brizelet, clerc (22 mars 1678). — 9 à 11. Pièces jointes : Quittances de rentes dues par les détenteurs de cette terre, signées : Theveneau, curé de Montaron (1740-1754). — 12. Sentence de la justice de Pouligny et Montaron, condamnant Pierre Durand, meunier du moulin de Poussery, à délivrer à Louis de Reugny une grosse du bail dudit moulin (29 février 1696). — 13. Pierre-Étienne Bruneau baille à ferme à Pierre Guérin, marchand fermier demeurant à Verneuil, le domaine de Drazilly, deux louageries sises dans la paroisse de Montaron et le domaine du Bazois, à Pouligny-sur-Aron : longue énumération de clauses méticuleuses (19 août 1780). Suit le reçu des bestiaux attachés à chaque exploitation. — 14. Projet informe d'une reconnaissance en bordelage par Claude Mathé le jeune, manouvrier à Creule, paroisse de Montaron, portant indication du partage des bois entre le seigneur et les usagers dudit Montaron ; mention d'une demi-corvée et reconnaissance de l'assujettissement, pour tous les justiciables de Montaron, Poussery et Pouligny, à la banalité des moulins banaux de Poussery (s. d. ; après 1786).

1 F 224 (Liasse). — 5 pièces parchemin.

1640-1781. — MONTARON. *Fief de Poussery : Procédures.* — 1. Arrêt du Bailliage de Nevers, entre Pierre Havet et Jacques Piedevent, d'une part, et, d'autre part, Guillaume Robert, accenseur du revenu de la terre de Poussery (13 janvier 1640). — 2. Sentence de François Guillier, juge gruyer des seigneuries de Poussery, Montaron, Pouligny et dépendances, au profit de François-Marie Dubois, procureur fiscal, portant condamnation de Léonard Chevret, meunier demeurant au moulin de Poussery, à une amende de 157 livres pour coupe illicite de neuf pieds de chêne (10 décembre 1771). — 3 à 5. Procédure au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, à l'occasion de contestation de propriétés entre Étienne Bruneau et Marie-Jeanne Rebreget, veuve de Claude Buteau, ancien régisseur de la terre de Vandenesse (1779-1780). La sentence définitive est prononcée contre Amable Buteau, président au grenier à sel de Moulins-Engilbert et receveur de Vandenesse ; Marie Buteau, veuve de Jean Bernard, marchand à Montaron ; et Alexandre Cohin, veuf de Jeanne Buteau (29 novembre 1780). En marge de la p. 4, quittance par Bruneau aux cohéritiers de Marie-Jeanne Rebreget (9 mars 1781).

1 F 225 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1386-1612. — Montaron. *Seigneurie et prévôté.* — 1. Pour terminer un procès soutenu au Bailliage de Nevers entre Jean d'Auvergne et Marguerite de Marry, veuve de Jean Le Bidaut de Montaron, à l'occasion de la mainmise opérée, à la requête de ladite demoiselle, sur une maison à Saizy et ses dépendances, désistement de Jean d'Auvergne enregistré par Jean Blandin, bailli de Nevers, aux assises de Moulins-Engilbert (18 mars 1386, n. st.). — 2. Procuration à Jean Duguet et à Guillaume Charbonneau par Louise de Vendonne, veuve de François de Ferrières, chevalier, pour rendre au marquis de Rothelin, baron de Château-Chinon, l'hommage qu'elle lui doit à cause de Montaron (20 janvier 1547, n. st.). — 3. Obligation de 7 livres 10 sous tournois par Antoine Richard et Pierre Simonin, accenseurs de la prévôté de Montaron, au profit de Jean de Reugny, écuyer : les fermiers doivent nourrir le juge et les officiers lorsqu'ils tiennent les jours et les payer de leurs gages (14 février 1612).

1 F 226 (Liasse) — 2 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1454-1783. — Montaron. *Bois.* — 1. Désignation d'arbitres chargés de vider le différend entre Henri de Vendonne, écuyer, et Jeannot et Régnier Daguin, touchant le bois des Petites Faulettes ; présence de Philibert de Courvol et de Philibert de Cossaye, écuyers (10 novembre 1454). — 2. Vente de coupes de bois, aux paroisses de Montaron et Pouligny-sur-Aron, par Pierre-Étienne Bruneau à Jean Martin, marchand de bois à Morillon, paroisse de Préporché ; la glandée sera commune entre le vendeur et l'acquéreur ; pot de vin : 600 livres (20 mars 1777). — 3 à 9. Procès-verbaux et procédures à l'occasion de divers délits dans les bois (1771-1783).

1 F 227 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1553-1764. — Montaron. *Pièces diverses.* — 1. Convention notariée entre Berthier Perrin, Benoît et Marie, ses enfants, Jean de Couze, gendre de Berthier, futur de Marie, et Denis Jeanmaître, leur cousin, parsonniers et communs en biens, d'une part, et Jeanne et Paule de Couze, sœurs, d'autre part ; Jeanmaître épousera Jeanne de Couze et tous ensemble, y compris Paule de Couze, vivront en communauté, comme frères et sœurs, à droits égaux ; désignation du dernier survivant comme héritier (5 juin 1553). — 2. Congé absolu accordé à Jean Bouillot, milicien du bataillon de Moulins (4 octobre 1774).

1 F 228 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1505-1599. — Mont-en-Bazois. — 1. Guillemette, femme de Jean Pelé, et Jeanne, veuve de Guillemin Pelé, ratifient la vente d'une terre, à Selins, consentie, le 18 avril 1505, par ledit Jean Pelé à Pierre Guenot et aux siens (30 mai 1505). — 2. Vente d'un pré, chargé de cens au profit du seigneur de Châtillon-en-Bazois, consentie par Simon Gaulthier à François Petitbon, notaire, et Jeanne Bonenfant, sa femme ; mention, parmi les joignants, de Claude Dupuis, écuyer, seigneur des Fossés (3 mars 1562, n. st.). — 3. Reconnaissance de tenure en bordelage par César et Parceval de Bongards, écuyers, Jean Chaveau, au nom de Marie Guenot, sa femme, et François Guenot, au profit de Bénigne de Rabutin, dame d'Espeuilles, veuve de François d'Anlezy, chevalier de l'ordre du roi ; mention des seigneurs et des détenteurs antérieurs et filiation des droits de propriété ; présence de Pierre Ducrot, procureur de La Collancelle, demeurant à Meuré (25 juin 1599).

1 F 229 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1402-1712. — Montigny-sur-Canne. *Buxière.* — 1. Bail à bordelage par Jeanne de *Lonvys*, dame de Buxière, épouse autorisée de Jean Fouquaut, écuyer, à Hugues Menain, serf de ladite dame (5 mai 1402). — 2. Vente de terre par Jeanne Bongrant, épouse de Girault Garillen, à Guillaume Menain et aux siens (27 septembre 1433). — 3. Bail à bordelage, en trois lots, par Guiot du Chaillot, écuyer, et Adrienne de Veaulce, sa femme (19 novembre 1469). — 4. A la suite d'un procès entre Ponthus de Frasnay, écuyer, seigneur d'Anisy et de Buxière en partie, et Regnault Lucas et les siens, ledit écuyer prétendant que ses adversaires étaient de condition servile et que les héritages tenus par eux étaient chargés de redevances bordelières, transaction entre les parties, portant désistement dudit écuyer et reconnaissance de la franchise de ses adversaires et de leurs tenures, pour lesquelles ils paieront une rente foncière et un cens annuel ; présence de : Jean du Pré, Regnault de la *Breulle*, et Jean du Chaillou, tous écuyers (26 avril 1495). — 5. En conséquence de vente d'une grange et de deux pièces de pré, reconnaissance de dette par Regnault Lucas au profit de noble Antoine du Breuil, seigneur des Murgiers (acte reçu le 14 mars 1497, n. st., et grossoyé le 6 janvier 1501, n. st.). — 6. Transport de bordelage portant quittance des droits de tiers denier et de remuement, consenti par Eugin de Toury (1), écuyer, seigneur de La Chatonière et de Buxière en partie, et

(1) Le nom exact est indiqué par la mention inscrite au dos de la pièce. Dans le corps de l'acte, le scribe, distrait, a inséré un nom qu'il est impossible d'identifier.

Jeanne de Monfoy, sa femme, en faveur de Jean Marie, notaire, demeurant à Buxière, et de ses parsonniers ; Marie est acquéreur de Jean Menaud et de Blaise Laurent, sa femme (19 mars 1576). — 7. Constitution d'une rente de 108 livres 17 sous tournois, au principal de 1.743 livres, par Jean de Saint-Quentin, chevalier, au profit de Jean de La Broe, écuyer, seigneur de La Chatonière, des Doreaux et de Buxière en partie, ladite constitution portant transfert d'une rente due par Claude de Druy, sieur d'Avril-les-Loups, suivant contrat du 30 décembre 1618 ; présence de Pierre Frachot, procureur fiscal de Châtillon-en-Bazois, et de Charles Mirault, greffier au Bailliage dudit lieu (26 avril 1622). — 8. Sentence de l'Élection de Château-Chinon au profit de Jacques de Paris, écuyer, seigneur du Chailloux et de Buxière en partie, demeurant au Chailloux, paroisse de Saint-Cy-Fertrève, portant exemption du domaine de La Buxière à l'égard de la taille, de l'ustencile et de la capitation (19 septembre 1712). — 9. Signification de la sentence précédente à Michel Lebreton, syndic de Montigny-sur-Canne (14 novembre 1712).

1 F 230 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1586-1673. — MONTIGNY-SUR-CANNE. *Pron.* — 1. Vente de diverses pièces de terre par Gabriel Robert, marchand à Moulins-Engilbert, à Jean Sallonnier, contrôleur en l'Élection de Château-Chinon ; présence de Jean Dubois, clerc, demeurant audit Moulins-Engilbert (17 juin 1586). — 2. Foi et hommage à Jean Sallonnier, seigneur de Pron, par Germain Garillan, notaire au duché, maître et chef de sa communauté, demeurant à Cercy-la-Tour, à l'occasion de rentes et cens dûs sur différents biens dépendant de Pron, particulièrement à Cossay [paroisse de Thaix], entre autres sur La Motte-Grillon ; mention de Marc de Rolland, écuyer, sieur de Vendonne ; et indication, parmi les confins, de la chapelle de Vaully (12 décembre 1601). — 3. Pierre Robert, marchand à Pron, vend à Charles et Claude Rossignol, frères et communs parsonniers, le domaine Robert, chargé de cens au profit du seigneur du Tremblay et de la dame de La Fermeté ; présence de Hubert Moreau, notaire au duché, et de Paul Garillan, praticien, de Savigny-sur-Canne (8 août 1673).

1 F 231 (Liasse). — 11 pièces parchemin.

1421-1546. — MOULINS-ENGILBERT. — 1. Feu Jean Le Tort ayant légué par testament 100 francs en or et divers héritages à Jean Le Tort, son bâtard, Guillaume, Érard, Jean et Henri Le Tort, ses neveux et ses héritiers, conviennent d'attribuer audit bâtard 20 francs d'or pour commencer et les héritages spécifiés dans l'acte ; présence de Philibert du Verne, écuyer, et de Jeanne, veuve de Droin Le Tort (acte reçu le 19 janvier 1421, n. st., et grossoyé le 30 mai 1448). — 2. Bail à bordelage d'une maison par Marguerite, veuve de Jean Le Riche, à Huguenin Pougault et à Philibert, son frère (15 mars 1424, n. st.). — 3. Échange de rentes et bordelage entre Philibert Bourgoing, écuyer, et Jeanne Le Tort, sa femme, d'une part, et, d'autre part, les chanoines de la chapelle de Notre-Dame, représentés par Philippe Benoît, Regnaud Durand, Guillaume Alexandre, Jean Billebault, Jean Garin, Vincent Dorelot et Pierre Bourne (1451). — 4. Bail de deux maisons, à charge de cens et sous condition de droit d'entrée, consenti à Regnault Borne par Jacques Loron, écuyer, fils émancipé d'Étienne Loron, aussi écuyer (18 juillet 1464). — 5. Bail à bordelage d'un héritage moitié en terre et moitié en vigne, sis à Cézeau, joignant le chemin qui va de Moulins-Engilbert au Four-au-Verre, consenti à Jean Thevenier, paroissien de Commagny, par Jean Niaudin, prêtre, curé de Saint-Éloi (12 novembre 1470). — 6. Bail à rente d'un pré et d'une vigne en désert à remettre en état, à Jacques Alexandre, par Jeanne de Pavie, veuve dHenri Niaudin, et Jean Dupont et Marie Niaudin, sa femme ; le pré est chargé d'un bordelage de 2 boisseaux de froment au profit de noble Guillaume Boisserand (15 février 1483, n. st.). — 7. Bail à bordelage d'une maison, à Vincent Frachet, par Jean Bourgoing, écuyer, agissant en son nom et au nom de Charles, Claude, Jacques, Philibert et Catherine Bourgoing, ses frères et sœur (26 avril 1484). — 8. Claude Tartarin, bourgeois de Moulins-Engilbert, vend à Guillaume de Colons, seigneur de La Charnaye, grénetier dudit Moulins, une rente assise sur une maison, sur un pré et sur une redevance de taille et bordelage (15 mars 1486, n. st.). — 9. Bail à rente d'une maison, à Henri Tiolé, prêtre, par Catherine de La Bouthière, veuve de Guiot de Bazay, écuyer, seigneur dudit lieu ; présence de Jean du Pontot, écuyer (10 octobre 1491). — 10. Bail à bordelage d'une maison à Pierre Courtois, mercier, par Jean Le Bourgoing, écuyer, en son nom et au nom de ses frères : Charles, Jacques et Claude (14 mars 1492, n. st.). — 11. Bail à cens de maison et étable par Philibert Le Bourgoing, seigneur de Champlevrier et de Champ-Charmot, à François Gornillat, sergent royal ; présence de Guillaume de Bar, prêtre (23 octobre 1546).

1 F 232 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1603-1720. — MOULINS-SUR-ALLIER. *Hôpitaux Saint-Gilles et Saint-Joseph.* — 1. A la suite de procédures en la Sénéchaussée de Bourbonnais, à l'occasion du testament de Jean Paulin, receveur du domaine de Bourbonnais, portant fondation au profit de l'hôpital Saint-Gilles, accord entre Jacquette-

Paulin, veuve de Baptiste Roux, conseiller du roi, trésorier général de France en la Généralité de Moulins, d'une part, et, d'autre part : Toussaint Duc, chanoine de Notre-Dame de Moulins ; Roch de Culan, avocat, Pierre Morelot et Claude Vilardin, maîtres et gouverneurs, et Jean Geyn, procureur dudit hôpital (8 janvier 1603). Au verso du premier feuillet, en marge, mention du rachat de la rente, le 12 novembre 1714. — 2. Constitution de rente par Jacques Rocque, sieur des Modières et de La Forêt, et Georges Girard, marchand voiturier par eau, au profit de Marguerite Heulhard, veuve de Pierre Bernachier, procureur en la Sénéchaussée de Moulins (10 février 1631). A la suite et en marge, inscription des vicissitudes de cette rente, qui fut rachetée le 12 novembre 1714. — 3 et 4. Sentences de la Sénéchaussée de Moulins pour Pierre Beraud, administrateur du temporel des hôpitaux Saint-Gilles et Saint-Joseph, contre Jean Rocques, écuyer, sieur de La Forêt, fils de Jacques (1673). — 5. Constitution de rente au profit de Jean Coiffier, écuyer, seigneur de Demoret, procureur du roi au bureau des Finances de Moulins, par Gaspard Dosches, lieutenant général aux Eaux et Forêts de Bourbonnais, Marie Dosches, veuve de Claude Poncet, procureur en la Sénéchaussée, et Charles Dosches, procureur en l'Élection de Moulins (22 avril 1676). En marge : rachat de ladite rente par Pierre Poncet, trésorier de France à Moulins (20 juillet 1720). — 6. Accord, touchant deux rentes constituées par Jean Rocques, sieur des Modières, conclu entre François Senetaire Tridon, sieur des Vayaux, conseiller du roi, garde-marteau des forêts de Bourbonnais, et Nicolas [de Villaines], écuyer, conseiller du roi, président trésorier de France à Moulins, administrateur des hôpitaux, après consultation d'Henri Bolacre, conseiller du roi, lieutenant général en la Sénéchaussée de Bourbonnais, de Rémy Aubery, écuyer, sieur du Plessis, conseiller et procureur du roi en la même cour, de Jean-Louis Vigier, chanoine de Notre-Dame de Moulins, et d'Étienne Alaroze, avocat en Parlement (12 février 1682). Suit mention du rachat de ces rentes, effectué par Jean Durand, docteur en médecine, sieur des Vayaux, et Marie Tridon, sa femme, entre les mains de Pierre Heuilhard, sieur de Latilly, administrateur des hôpitaux (12 novembre 1714). — 7. Nicolas Coiffier, écuyer, baron du Breuil, et Antoinette de Champfeu, son épouse, cèdent deux rentes constituées aux hôpitaux représentés par Gabriel Saillan, conseiller du roi en la Sénéchaussée de Moulins, l'un des administrateurs ; opération approuvée par Henri Bolacre, Rémy Aubery, François Desruisseaux, chanoine de Notre-Dame de Moulins, et Nicolas Vernon, avocat en Parlement, conseil des hôpitaux (30 décembre 1694). Mention du rachat desdites rentes, le 20 juillet 1720.

1 F 233 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1619-1670. — Moulins-sur-Allier. *Couvent des Augustins.* — 1. Acceptation provisoire par Fulgent Sabourin, vicaire, et Luc Blazonneau, religieux profès, tous deux frères Augustins du couvent de Moulins, de la fondation en leur église d'une chapelle dédiée à Saint-Pierre par Pierre Hugon, écuyer, sieur du Breuil et autres lieux, premier valet de chambre de la reine de Grande-Bretagne ; présence de [Léon ?] Meaulme, procureur du roi en la châtellenie de Moulins, de Michel Lepied, procureur en la Sénéchaussée, de Michel Mazurier, maître orfèvre, de Charles Deville, maître chaussetier, et de Gilbert Lieudon, premier huissier audiencier en ladite Sénéchaussée (5 février 1619). Suit la ratification dudit acte par l'assemblée du chapitre provincial tenue à Montoire (30 avril 1619). — 2. Marché pour la charpente d'un corps de bâtiment comprenant la sacristie, convenu, en assemblée capitulaire, avec Antoine Bertellet, maître charpentier, demeurant paroisse d'Yzeure (7 mai 1633). Libération du couvent à l'égard dudit Bertellet (22 mai 1637). — 3. Fondation par Étienne Baugy, procureur en la Sénéchaussée de Bourbonnais, et Marie Berthier, sa femme (24 mai 1642). — 4. Autre fondation par Étienne Baugy, bourgeois de Moulins (12 janvier 1650). — 5. Testament, portant élection de sépulture aux Augustins, et fondation, au profit de la fabrique d'Yzeure, de François Baugy, écuyer, sieur de Rochefort, conseiller du roi, lieutenant général au domaine de Bourbonnais ; exécuteurs testamentaires : Étienne Genin, sieur de Billonnat, avocat en Parlement, et Claude Chauvin, conseiller du roi, enquêteur en la Sénéchaussée de Moulins (12 juillet 1661). Suit quittance à Marie Chabre, veuve dudit François Baugy, par Jacques Bergier, écuyer, sieur de La Brosse, conseiller du roi, lieutenant en la Châtellenie de Moulins, Pierre Decamp, notaire royal, Gilbert Alarose, sieur des Morins, conseiller du roi et son procureur au domaine de Bourbonnais, ci-devant marguilliers de Saint-Pierre d'Yzeure (25 mai 1663). — 6. Copie de l'acte précédent, suivi de quittance, par Hélène Chabrol, du legs à elle attribuée par ledit testament (14 septembre 1667). — 7. Testament de Charles Hugon, prêtre, ancien curé de Bresnay, portant fondation au profit des Augustins et legs en faveur de l'Hôpital général de Moulins ; exécuteur testamentaire : Gaspard Hugon, écuyer, sieur de Fourchaud, neveu de Charles (25 septembre 1663). Suivent trois quittances délivrées à Gaspard Hugon par des légataires de Charles Hugon (24 mars 1666). — 8. Contrat portant constitution de rente au profit des Augustins par Gaspard Hugon et Marie-Silvie de Saint-Hilaire, son épouse, pour assurer l'exécution de la fondation Charles Hugon (21 mars 1666). Suit : Rachat de ladite rente (24 juin 1691). — 9. Jean et François Hugon, frères,

demeurant à Arles, promettent à Gaspard Hugon de faire ratifier par Aimée et Antoinette Hugon et par leurs maris la transaction conclue le même jour pardevant Berroyer, notaire (7 mai 1670).

1 F 234 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 8 pièces papier.

1702-1718. — MOULINS-SUR-ALLIER. *Procédures.* — 1 à 9. Procès devant le Présidial de Moulins, entre Étienne Baugy, écuyer, seigneur de Rochefort, conseiller du roi, président trésorier général de France en la Généralité de Moulins, demandeur, d'une part, et les marguilliers de Saint-Pierre d'Yzeure, d'autre part, à l'occasion de l'exécution des testaments d'Étienne Baugy, aïeul, et de François Baugy, père du demandeur (1702-1704). — 10. Sentence de la Sénéchaussée de Moulins pour Jean Coiffier, écuyer, sieur des Nonettes, conseiller du roi, chevalier d'honneur en ladite Sénéchaussée, contre : Marc Dosches, procureur aux cours de Moulins ; Pierre Dosches, conseiller du roi, lieutenant des Eaux et Forêts en la Maitrise de Moulins ; Jeanne et Élisabeth Dosches, ses sœurs, héritières de Gaspard Dosches ; Antoine Dosches, conseiller du roi, receveur des Eaux et Forêts en la maitrise de Montmarault ; et Claude Dosches, fils et héritier en partie de Charles Dosches (3 février 1706). — 11. Contrainte en paiement de frais, contre lesdits Dosches (18 juillet 1710). — 12. Sentence de la Sénéchaussée de Bourbonnais, en une cause entre Gilbert Roy, écuyer, seigneur des Bouchennes, époux d'Élizabeth Maquin, et la famille Dosches, touchant la saisie réelle de divers biens sis en la paroisse de Bresnay (31 mai 1718).

1 F 235 (Liasse). — 1 pièce papier.

1577. — NEUVY. — Acte de prise de possession du pré de Guillaume Jovelle, par Gilbert Berthier, procureur en la Sénéchaussée de Bourbonnais, acquéreur de François de *Balles*, écuyer, seigneur de La Garenne, et de Péronelle Cadier, son épouse ; présence d'Antoine Delagrange, procureur en ladite Sénéchaussée, de Jean Lasnier, praticien, et de Gilbert Legay, clerc, tous de Moulins (22 avril).

1 F 236 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1555-1574. — NEVERS. *Rentes sur les gabelles.* — Ces constitutions de rentes sont faites par les échevins de Nevers, en exécution de contrat passé entre eux et Étienne Lallemand, conseiller du roi, maitre des requêtes ordinaires de son hôtel, procureur spécial désigné à cet effet. Ces pièces sont en mauvais état. — 1. Au profit de Marie Fromaget, veuve de Gilbert Tyson (27 octobre 1555). Au dos : Transport de la rente à Pierre Couillard, le jeune, marchand à Nevers (1574). — 2 et 3. Autre, au profit de Jean Bourdet (10 novembre 1555). Original et copie.

1 F 237 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 4 pièces papier.

1584-1585. — NEVERS. *Rue Aublanc.* — 1. Saisie de maison en garantie de remboursement d'obligations, opérée sur Pierre Quinaudat, charpentier, à la requête de Pierre Couillard, marchand à Nevers; procès-verbaux de criées et réception d'oppositions (mars-juin 1584). — 2. Quittance à Pierre Couillard par Jean Sionnais, couvreur, commissaire établi à la conservation de ladite maison (25 avril 1584). — 3 et 4. Taxation par le Lieutenant général de Nivernais des sommes dues à cette occasion par Pierre Couillard à Claude Manissonnat, sergent royal, et à Guillaume Camuset, notaire royal ; quittance en conséquence (septembre-octobre 1584). — 5. Fin d'un acte portant approbation par le Bailliage de Nevers des susdites saisie et criées (12 avril 1585).

1 F 238 (Liasse). — 1 pièce papier.

1627. — NEVERS. *Rue des Bourgeois.* — Marché pour réparations d'une maison, conclu entre Mathurin Roy, maitre maçon et tailleur de pierres, et Jean Després, commissaire en la Maréchaussée de Château-Chinon ; présence de Claude Rolland et de Philibert Grasset, clercs, demeurant à Nevers (17 février). A la suite et en marge, trois quittances par Roy à Després.

1 F 239 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1550-1673. — NEVERS. *Le Carrefour.* — 1. En conséquence d'acquisition par Pierre Després l'ainé, marchand à Nevers, sur Guillaume Bourgoing, licencié en lois, seigneur du Vernay, fils de feu Guyon Bourgoing, reconnaissance de bordelage, sur un jardin et une vigne, par Antoinette de La Montagne, veuve de Pierre Pillet (21 octobre 1550). — 2. Requête au Lieutenant général du Bailliage de Nevers, par Pierre de Nourry contre François Tallas, maitre tonnelier, pour parvenir au paiement de loyer échu et à la réparation de dégradations ; assignation donnée en conséquence (14 novembre 1673).

1 F 240 (Liasse). — 4 pièces parchemin.

1500-1531. — NEVERS. *Rue du Commerce.* — 1. Pierre Defrance, prêtre, demeurant à Nevers, vend à Jean Dupont, marchand drapier, deux redevances bordelières assises : la première sur une maison, rue de la Coifferie, et la seconde,

sur une vigne au Coudray, paroisse de Marzy ; présence d'Étienne Leveau, de Château-Chinon, clerc à Nevers (27 février 1500, n. st.). — 2. Vente de moitié d'une maison, sise en la rue de la Tonnellerie, par Philibert Hervier, foulon de draps, demeurant à Bourges, à Michel Pernin, licencié en lois, et Perrine Lamiche, sa femme ; cette maison est chargée de rente au profit des héritiers de Jacques Bolacre et au profit de Marie de Corbigny, veuve de Jean Damont, remariée à Jean Leclerc, écuyer, seigneur des Noyers (1er juillet 1521). — 3. Guillaume Juysard, prieur de Saint-Martin, et le couvent capitulairement assemblé à Venille « pour le dongier de peste estant en la ville de Nevers », baillent à bordelage une maison, rue de la Coifferie, à Pierre Després, bourgeois de Nevers (30 juillet 1531). — 4. Reconnaissance de tenure en bordelage de ladite maison, par Després au couvent de Saint-Martin : Després avait acheté la maison à Catherine de La Forêt, veuve de Jean Devaulx (à Trangy, paroisse de Chaluzy, 11 août 1531). La redevance due sur cette maison est affectée à la Crosse de l'abbaye.

1 F 241 (Liasse). — 4 pièces papier.

1725-1728. — Nevers. *Rue Creuse.* — 1. Location de maison par Madeleine Ninié, veuve et commune de Pierre Portier, maitre maçon et tailleur de pierres, à Guillaume de Nourry, écuyer, seigneur de Cherigny, Palluau, etc., avec faculté, pour le preneur, de résilier en prévenant trois mois à l'avance (4 juin 1725). — 2. Quittance par Madeleine Ninié à Guillaume de Nourry (22 août 1727). — 3 et 4. Autres quittances, par la même, à Louise de Closse, veuve de Guillaume de Nourry (28 novembre 1727 et 1er juin 1728).

1 F 242 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1518. — Nevers. *Rue du Château.* — Bail à bordelage d'une maison consenti à François Yvonnes, verrinier, et Catherine Marcillat, sa femme, par Jean Millet, concierge de la Chambre des Comptes de Nevers, et Henriette de Pougues, sa femme, en conséquence de partage de biens effectué entre les frères et sœurs de Pougues ; présence d'Henri Richier, prévôt du Bourg Saint-Étienne, et de Pierre Betion, sergent royal (12 mai).

1 F 243 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 2 pièces papier.

1773. — Nevers. *Rue Fontmorigny.* — 1. Vente d'une maison, sise au coin de la rue du Charnier, par François Moisy, procureur au Bailliage de Nevers, fondé de procuration d'Anne Tixier et de Valentin Tixier, maitre des écoles de Martigues, à Philippe Lebault, chevalier, seigneur de Chavance, La Loge, Grandchamp et autres lieux, et Madeleine Millot, sa femme, demeurant au château de La Loge, paroisse de Beaumont-sur-Sardolles (4 juin 1773). Suit copie de procuration donnée par Marie Roger, de La Charité, intervenante à l'acte, à Pannecet, procureur au Bailliage de Nevers (3 mai). En marge de la dernière page : Quittance à M. de Chavance par le procureur de Saint-Étienne de Nevers (5 juin). — 2. Lettre à Haly, procureur à Nevers, par Tixier, exposant que ce dernier n'a pas de contrat de mariage et que sa femme n'a aucun droit sur ses biens, suivant le droit écrit (20 août). — 3. Ratification par Valentin Tixier de l'acte de vente du 4 juin (1er septembre).

1 F 244 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1556. — Nevers. *Rue de la Parcheminerie.* — Pardevant la justice du Bourg Saint-Étienne, poursuite en saisie de maison sur Antoinette Demarry, veuve de Jean Chappeau, par Jacques Maignen, licencié en lois, avocat, mari d'Anne Desjours, au défaut de Jacques Després, élu de Nivernais, à l'occasion d'une rente due aux héritiers de Guillaume Desjours ; adjudication à Michel Després (3 janvier-8 mars). Suit le certificat de consignation du prix de la vente par l'acquéreur, en présence de Jean Destrappes, contrôleur des deniers communs de la ville de Nevers (8 mars).

1 F 245 (Liasse). - 6 pièces parchemin.

1477-1523. — Nevers. *Rue de la Revenderie.* — 1. Blaise de La Forêt, licencié en décret, étudiant en l'Université de Paris, constitue comme procureur son frère, Jean de La Forêt, marchand et bourgeois de Nevers, pour effectuer la vente d'une redevance bordelière qu'ils possédaient sur une maison (21 septembre 1477). — 2. Jean de La Forêt vend à Jacques Mathieu, marchand, et à Catherine Rousselette, sa femme, deux redevances bordelières, l'une sur la maison indiquée ci-dessus, l'autre, sur une vigne à Cheugny-le-Bas, entre Cheugny et Bourgneuf ; présence de Philibert François, prêtre, curé d'Aglan, et de Perrinet Le Faucheur, receveur des aides en l'Élection de Nivernais (7 janaier 1478, n. st.). — 3. Ratification de la vente précédente par Marie Tenone, femme de Jean de La Forêt (29 avril 1478). — 4. Philibert Mathieu vend à Vincent Ducoing : un bordelage sur une maison, rue de la Revenderie, chargée d'autre bordelage au profit du Chapitre de Nevers ; un autre bordelage, sur une maison rue Saint-Martin, chargée aussi d'autre bordelage au profit de l'abbaye de Saint-Martin ; plus des vignes à Cheugny et à Corcelle, paroisse de Marzy, et des redevances bordelières dues sur des héritages sis aux finages de Marzy, Varennes-lez-Nevers et Saint-Benin (28 mars 1492). — 5. Bail à bordelage de maison,

par Vincent Ducoing à Philibert Mathieu (28 septembre 1496). — 6. Autre bail à bordelage de la même maison, par Guillaume Ducoing, bourgeois de Nevers, à Pierre Forestier, apothicaire, à Guiote Belote, sa femme, et à leurs hoirs « partiz et non partiz, divisez et non divisez, commung et non commung, descendans en droicte ligne..., selon les us et coustumes du pays de Nivernois, sauf en ce qui est cy dessus derogé... » ; présence de : Pierre Bolacre, bachelier en décret, curé de Varennes-lez-Nevers ; Jacques Bolacre, licencié en lois ; Jean Bourgoing et Girard Gascoing, bourgeois, et Jean de Corbigny, chirurgien et barbier à Nevers (7 avril 1523).

1 F 246 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1484. — NEVERS. *Rue du Rivage.* — Transaction sur procès pendant aux Requêtes du Palais, à Paris, touchant la propriété d'un jardin, conclue entre : Jean Morin, dit Charpentier, menuisier ; Jean et Denis Guerry, père et fils ; et le Chapitre de Nevers, représenté par Jacques Grimoard, procureur, Pierre Renier, chantre, Philippe Rouer, Philippe Migé, Hugues Lorendeau et Guillaume Pomereul, chanoines : le jardin demeure à Morin, qui cède au Chapitre, au profit des anniversaires de la cathédrale, un bordelage à lui dû sur une maison en la rue qui va de la fontaine de Beaupré à la Porte de Loire (acte reçu le 18 janvier 1484, n. st., et grossoyé le 9 mars 1485, n. st.).

1 F 247 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1480. — NEVERS. *Près Saint-Arigle.* — Vers le 9 juin 1477, Marguerite Menue, veuve de Guillaume André, et Philibert André, leur fils, avaient vendu à Jean Bodin, marchand *citoien* de Nevers, la maison du Pavillon, vers l'église et le cimetière de Saint-Arigle, et des vignes au territoire de Chaulgnes, en se réservant la faculté de reméré ; revente en conséquence desdits biens par Jean Bodin à Philibert André, son beau-frère ; présence de Jean Tenon, licencié en lois, et de Jean de La Forêt, bourgeois de Nevers (8 août).

1 F 248 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1499-1618. — NEVERS. *Rue, Bourg et Fontaine Saint-Étienne.* — 1. Jean Le Bault, de Parzy, paroisse de Garchizy, vend à Claude de Pavie et à Étienne de Pavie, son fils, licencié en lois, demeurant à Nevers, une maison au Bourg Saint-Étienne, devant la fontaine, chargée de cens au profit des religieux de Saint-Étienne (acte reçu le 17 janvier 1499), n. st., et grossoyé le 1er février 1502, n. st.). — 2. Transport à Guillaume Ducoing, seigneur de Graté, de la vente consentie par Louis de La Bonde, marchand, à Guillaume Després, chanoine de Nevers, et à Pierre Després, marchand, son frère, de redevance bordelière sur une maison chargée d'autre part de redevances censuelles au profit des religieux de Saint-Étienne et du seigneur de Villemenant (19 juillet 1533). Au dos : Quittance des lods et ventes par Jean de Corbigny, accenseur du revenu de Villemenant, au nom de Gaspard Bréchard, seigneur de Cougny et de Villemenant, en partie (20 août 1533). — 3. Vente par décret d'une maison, à la requête de Jeanne Tixier, veuve de Guillaume Delasches, contre : Louis Fournier et Jeanne Delasches, sa femme, fille du défunt ; Jacques, Guy et Guillaume Bourgoing ; Jeanne André, veuve de Martin Panneret ; Jean Destrappes, contrôleur des deniers communs de la ville de Nevers ; le Chapitre de Nevers et les religieux de Saint-Étienne. Adjudicataire : Pierre Couillard (11 mai-6 novembre 1568). — 4. Transaction sur procès pendant en la justice du Bourg Saint-Étienne, au sujet de la vente de la maison du Carreau, conclue entre Jean Després, sieur de Torteron, Guillaume Després, sieur de Cougny, et Pierre Després, sieur de Châlons, tous trois écuyers, d'une part, et, d'autre part, Toussaint de Court, hôtelier à Nevers, et Germaine Halier, sa femme ; présence de Jean de Coulon et de Jacques Lemoine, clercs (3 février 1618).

1 F 249 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1419-1491. — NEVERS. *Rue Saint-Martin.* — 1. Bail à bordelage d'une maison par Julitte de Moulins à Perrin Morin, paroissien de Soulangy (30 novembre 1419). — 2. Vente par Guillaume Després, demeurant à Clamecy, et Marie Grassette, sa femme, à Michel Pernin et à sa femme, Marie de Chasteau, d'une maison chargée de rente au profit de Pierre Garnier « et du cens deu d'ancienneté » ; le vendeur avait acquis cette maison par échange conclu avec Érard de Lay, seigneur de Bellegarde (23 février).

1 F 250 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1580-1624. — NEVERS. *Rue du Sort.* — 1. Jacques Berthier, écuyer, seigneur de Vannay, cède à Jean Després, sieur de Cougny, receveur des aides en l'Élection de Nevers, sous condition de rente foncière, une allée à prendre sur son jardin, chargée en outre de cens au profit de Saint-Étienne (24 novembre 1580). — 2. Investiture en conséquence, accordée à Després par Dom Étienne de Favardin, licencié en droit canon, aumônier du roi, prieur et seigneur du Bourg Saint-Étienne ; présence de Pierre Dean et de Pierre Charrier, clercs, de Nevers (21 mars 1582, n. st.). — 3. Françoise Després, veuve de Claude Lithier, élu de Nivernais, vend à Jean Després, prévôt des Maréchaux de France en la même Élec-

tion, et à Françoise du Broc, sa femme, une maison sise en la rue du Carreau [la pièce suivante rectifie et la place rue du Sort] ; le paiement est effectué en trois obligations : la première, à la charge de François Bardot, notaire ; la seconde, de Léonard Chaumereuil ; et la troisième, de Pierre du Pont, sieur de Châlons (26 avril 1599). — 4. Le même Jean Després reconnaît tenir à cens du Prieuré de Saint-Étienne deux maisons sises en la rue du Sort : la première, acquise de Jean Berthier, sieur du Veuillin, la seconde, de Françoise Després ; présence de Jean de Montfort, clerc (22 mai 1599). — 5. Inventaire de pièces produites aux Requêtes du Palais, à Paris, par Jean Després le jeune, écuyer, commissaire en la Maréchaussée de Château-Chinon, demandeur en remboursement contre Vincent Cottereuil, curateur aux biens abandonnés de Jean Després, écuyer, sieur de Torteron (1624, après le 6 juillet).

1 F 251 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1553-1725. — Nevers. *Pièces diverses.* — 1. Défaut prononcé au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, au profit de Pierre Dupont, marchand à Nevers, contre Pierre Thevenin (24 et 25 janvier 1553, n. st.). — 2. Signification dudit défaut à Thevenin (10 mars). — 3. Bail à location d'une maison sise en la paroisse Saint-Laurent, par Hugues et Guyot Grenetier, frères et communs parsonniers, demeurant en la paroisse de Sainte-Vallière-lez-Nevers, à Pierre Guicharme, vigneron (4 mai 1578). — 4. Quittance à la veuve de Jean Després par Adam Boissin, maître maçon et tailleur de pierres à Nevers, lequel a ouvert et refermé la tombe des Després, en l'église Saint-Martin lors de l'inhumation dudit Jean Després ; présence de Léonard Bernard, clerc (5 juillet 1627). — 5. Permission par le Lieutenant général du Bailliage de Nevers, donnée à Guillaume de Nourry, écuyer, sieur de Turigny, de faire procéder à des réparations à une maison jusqu'à concurrence des loyers (21 juillet 1725).

1 F 252 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1510-1536. — Nevers. *Finage : Entre Marzy et Nevers.* — 1. Bail à bordelage d'une chaume qui devra être plantée en vigne dans le délai de six ans, joignant le chemin de Marzy à Nevers, consenti à Eugin Guiton, vigneron, demeurant à Nevers, paroisse Saint-Genest, par Jean Bourgoing, tuteur des enfants de Vincent Ducoing (10 avril 1510). — 2. Guillaume Miron, boucher à Nevers, vend à Guillaume Ducoing une redevance bordelière assise sur une terre au territoire d'Ardenay ; présence de Liénard Larlat, sergent du comte, et de François Rondet, clerc, de Nevers (2 juillet 1523). — 3. Jacques Duret, vigneron aux Chaumes de Loire, paroisse Saint-Sauveur, vend à Pierre Duret, son frère, une vigne sise au Haut du Montot, contiguë à celle que Jean Verrier, prêtre, tient de la Chapelle Saint-Germain (20 février 1536, n. st.).

1 F 253 (Liasse). — 4 pièces papier.

1655-1660. — Nevers. *Mouesse.* — 1. Contrat de mariage portant association de communauté entre Pierre Boirot, vigneron au faubourg de Mouesse, et Françoise Destrais ; apport de meubles par la future : un lit garni de couette, coussin, ciel et couverture, courtine de toile et couverture de bourras, 4 draps, 2 nappes d'une aune, 6 serviettes, 6 livres d'étain en œuvre et un coffre de chêne fermant à clé ; présence de noble Guillaume Bellon, avocat (25 avril 1655). Suit saisie de meubles sur Jean Lejau, fendeur, beau-père de Françoise Destrais, pour défaut de paiement de la dot promise : un lit garni de couette et coussin, 8 draps, une couverture de poulangis gris, un ciel de toile, garni de franges de fil, 20 livres d'étain en plusieurs ustensiles, une table de noyer avec tréteaux, une paire de landiers en fonte, un coffre fermant à clé, 40 livres de filasse, tant en plein qu'en étoupe, trois chaudrons d'airain, une poêle et deux poêlons d'acier (15 décembre 1655). — 2. Pierre Boiret concède à Lejau la jouissance desdits meubles, à titre de précaire, pour la durée de cinq ans ; présence de François Marché, apothicaire, et de François Joly, le jeune, notaire et praticien à Nevers (29 décembre 1555). — 3. Exploit contre Lejau et injonction qu'il ait à se rendre, pour un jour, aux prisons de la Chambre des Comptes, sous peine de rébellion (25 janvier 1657). Suit : Certificat de non-comparution, par Jean Courtois, concierge des prisons de Nevers (21 février). — 4. Opposition par Boiret à une nouvelle saisie des mêmes meubles pour défaut de paiement de 36 livres et de 2 milliers et demi d'esseaunes, dûs par Lejau à Pierre de Nourry (21 octobre 1660).

1 F 254 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1473. — Nevers. *Les Perrières.* — Les religieuses de Notre-Dame de Nevers baillent à bordelage, au profit des anniversaires de leur église, à Regnault Gauchier, prêtre, et à ses frères, Laurent et Jean Gauchier, une vigne contiguë à celle que le curé de Saint-Laurent tient dudit couvent (26 janvier 1473, n. st.).

1 F 255 (Liasse). — 1 pièce papier.

1576. — Nevers. *Sainte-Vallière.* — Contrat de mariage entre Guyot Grenetier et Léonarde Pinon, comportant association de la future, pour une quatrième tête, à la communauté de trois têtes composée du futur, de son frère, Hugues Grenetier, et de la femme de ce dernier, Jeanne Decray ; mise en communauté de tous biens meubles et immeubles (15 janvier 1576).

1 F 256 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1654-1786. — NEVERS. *Finage : La Baratte.* — 1. Vente de portion du pré Saint-Étienne, par Jean Filastre, laboureur à Saint-Éloi, à Jean Bergeron, seigneur de La Breuille et de La Baratte, receveur général des confiscations au duché de Nivernais, représenté par Esmée Le Breton, sa femme (15 décembre 1654). Copie collationnée le 8 juillet 1675. — 2. Jean Bergeron, intendant des affaires du duc de Mantoue, vend à Benoît Maulnoury, écuyer, seigneur de Neufond, tous les droits d'usage et pacage qui lui appartiennent sur les bois de Chaluzy, de Montigny-aux-Amognes, de Forges, du prieuré de Faye, sur le bois au Merle, etc., ainsi que ses droits sur les *communes* situées aux paroisses de Saint-Lazare, du Montot et de Chaluzy ; Maulnoury était déjà adjudicataire par décret de la terre de La Baratte (14 juillet 1683). — 3. Marie-Élizabeth de Belloy, fondée de procuration de son mari, Antoine-Clément, baron de *Plotho*, vend la terre de La Baratte et ses dépendances à Marie-Bonaventure de Belloy, ci-devant chevalier de Malte, officier au régiment de Normandie ; sont exceptés le pressoir, les cuves et le matériel de vinée, dont la vente sera faite à part avec la vigne du Montot (4 novembre 1778). — 4. Revente par Marie-Bonaventure de Belloy à Mme Millot de Monjardin, veuve de Philippe Lebault, chevalier (9 février 1782). — 5. Copie de procurations données par la baronne et le baron de Plotho pour parvenir au paiement de la terre de La Baratte (1782). — 6. Rémy Henry, maréchal à Nevers, vend à Charles Colin, jardinier à Pissevache, paroisse de Saint-Lazare, une maison et une terre, plus une vigne au Montot, paroisse de Saint-Éloi, lieu-dit : les Bordelages (3 septembre 1786).

1 F 257 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 67 pièces papier.

1778-1783. — NEVERS. *Finage : La Baratte.* — 1. à 72. Fatras de procédures au Bailliage de Nevers, pour parvenir au paiement d'hypothèques dont était grevée la terre de La Baratte. Interviennent en la cause, outre les possesseurs indiqués à l'article précédent : François Berthiault, épicier à Nevers ; Vincent Vauret, maître maçon et tailleur de pierres ; et Simon Texier de La Roche, chevalier de Saint-Louis, commandant du guet de Versailles, lequel, par acte du 4 avril 1776, avait vendu au baron de Plotho la terre de La Baratte, procédant du chef de sa femme, Étiennette-Louise Mahion de Chaluzy.

1 F 258 (Liasse) — 1 pièce parchemin, 2 pièces papier.

1620-1624. — PARIGNY-LES-VAUX. *Bizy.* — 1. Accense de deux pièces de pré par Jean Desprès, le jeune, à André et Jean Le Jaul, tonneliers (12 mars 1620). — 2. et 3. Vente desdits prés par Desprès aux Jaul, sous condition de rente annuelle assignée sur l'universalité de leurs biens (12 octobre 1624). Original et copie.

1 F 259 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1558. — PARIGNY-LES-VAUX. *Le Chatelet.* — Reconnaissance de tenure en bordelage de terre et vigne par Antoine Voillereau, Pierrette Durand, sa femme, et Jean Bontault, au profit de Bertrand Barbery, tuteur de Philippe et Claudine André, enfants de défunt Philibert André, et de Jeanne Pernin, celle-ci remariée à Barbery (21 décembre). Mention, parmi les confins, d'une vigne tenue de la cure de Guérigny.

1 F 260 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1527. — PARIGNY-LES-VAUX. *Mussanges.* — Claude Decray, veuve de Philibert André, Guillaume et Philibert André, ses enfants, tanneurs à Nevers, concèdent à bordelage à Jean Chevriat, l'aîné, et à sa famille, un pré et une terre que Chevriat leur a vendus le même jour ; présence de Jean Guillaume, tanneur à Nevers (31 décembre).

1 F 261 (Liasse). — 4 pièces papier.

1603-1620. — PARIGNY-LES-VAUX. *Derrière Parigny.* — 1 et 2. Bail à rente de deux vignes, l'une, la vigne Berthier, derrière Parigny, l'autre au Clos-Racault, consenti à Jean Le Jaul, charron, par Jean Desprès, prévôt des Maréchaux en Nivernais, agissant comme tuteur des enfants de sa première femme, Barthelomière Coillard ; présence de Gilbert Barbery, clerc, de Nevers (11 octobre 1603). Deux expéditions. — 3 et 4. Vente de la vigne Berthier à André Le Jaul, maneuvre, par Jean Desprès, le jeune, agissant en son nom et au nom de François Pernin, sieur de Mont, époux de Marie Desprès, et de Michel Dumarché, époux de Charlotte Desprès ; le prix d'achat est converti en une rente constituée (14 mars 1620).

1 F 262 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1526-1573. — PARIGNY-LES-VAUX. *Poisson.* — 1. Rétrocession à bordelage au vendeur d'une vigne achetée le même jour de Jean Chevriat, l'aîné, par Guillaume et Philibert André, frères, tanneurs à Nevers, et Claude Decray, leur mère, veuve de Philibert André (31 décembre 1526). — 2. Rétrocession semblable, de maisons, terres et vignes, par les mêmes André à Jean Theveneau, Jean et Guillaume Daudon, et à leurs parsonniers : tous ces biens sont francs, sauf une pièce de vigne, dite *les Fromentaux*, laquelle est chargée de cens au profit de la bourse du Chapitre de Nevers (9 février 1527, n. st.). — 3. Copies (1685) de la pièce précédente et

d'autre rétrocession semblable, touchant une terre, par Jeanne Pernin, veuve de Philibert André, à Pierre Maillard et à ses parsonniers (18 octobre 1546). — 4. Jean Couste vend à Claude Decray et à ses enfants des terres et des prés chargés de cens au profit du Chapitre de Nevers ; présence de Jean Lymosat, *alias* Brigaude, prêtre (2 février 1528, n. st.). — 5. Vente de pré et vigne par Jean Theveneau, les Daudon et leurs parsonniers auxdits André (21 décembre 1528). — 6. A la suite de l'acquisition d'une vigne par les André sur Jean Couste et ses parsonniers, transport du bordelage aux acquéreurs et quittance des droits de tiers denier et remuement par Jean Denis, de Pinay ; présence de Jean Chauvot, prêtre (22 janvier 1530, n. st.). — 7. Partage entre les André et Huguet Petit d'un bordelage tenu de Guillaume Galope sous la condition « party et non party, divis et non divis » ; présence d'Étienne Angelard, sergent à Magny (13 février 1537, n. st.). — 8. Vente d'une vigne à Guillaume André (30 novembre 1543). Pièce rognée. — 9. Autre, par Pierre Maillard et sa fille, à Pierre Couillard, le jeune, receveur des deniers communs de la ville de Nevers, mari de Claude André ; présence de Léonard Traille, clerc à Nevers (4 juin 1573).

1 F 263 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1573-1638. — Parigny-les-Vaux. *Divers finages.* — 1. Vente d'une vigne aux Grands-Champs, par Eugénie Maillard, veuve de Pierre Bourdier, à Pierre Coillard, le jeune, mari de Claude André ; présence de Pierre Pauchin, chirurgien, et de Denis Chauderon, clerc, de Nevers (28 décembre 1573). — 2. Vente de terre et de vigne, par la même Maillard, au même Coillard (18 février 1574). — 3. Reconnaissance de tenure en bordelage d'une vigne au vignoble de Mirebeau, au profit de Pierre Couillart, marchand à Nevers, ayant cause de Pierre Corcel, marchand à Bouy, par Antoine André, marchand tanneur à Nevers, agissant en son nom et pour Marguerite Guyard, sa mère, pour leurs hoirs « et pour ung hoir tel que chacun d'eulx vouldront eslire et nommer, en cas qu'ilz n'ayent hoir ou hoirs descendans de leurs corps » ; présence de Denis Chauderon, clerc (27 avril 1575). — 4. Reconnaissance de tenure à bordelage par Claude Drye, vigneron à Villecourt, paroisse de Coulanges-lez-Nevers, au profit de Pierre Couillard, touchant une vigne derrière Parigny et une terre au bourg (27 novembre 1589). — 5 et 6. Procès au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier entre Jean Després et Jean [ou Antoine] Dorne, chanoine de Nevers et curé de Parigny, concernant la jouissance de la terre du bourg (7 et 13 janvier 1721). — 7. Vente de deux pièces de pré dans la petite prairie de Nièvre, par Jean Le Jaut, dit Beaugar, tonnelier, à Antoine Bouzon, laboureur à Guérigny : le prix servira à acquitter le vendeur envers Madeleine Delaporte, veuve de Jean Després ; présence de Valentin Godry, meunier à Guérigny, et d'Antoine Pivert, clerc, de Parigny (7 juin 1638).

1 F 264 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 27 pièces papier.

1602-1660. — Parigny-les-Vaux. *Procédures.* — 1. Bail à rente foncière de divers héritages, pour la plupart assis à Poisson, consenti à Jean Gondoux, vigneron, par Jean Després, prévôt des Maréchaux en Nivernais ; présence de Claude Barbery, clerc, de Nevers (12 octobre 1602). — 2. Reconnaissance de bordelage sur un pré par Jean Gondoux à Jean Després, pour des biens antérieurement baillés à Jean et Thomas Theveneau par Henri de Chasteau, tuteur de Philibert et Claude André (31 mai 1549) avec spécification que la redevance bordelière a été diminuée, le pré étant en mauvaise nature (28 mai 1613). — 3. Autre reconnaissance de bordelage sur un pré, par Gondoux à Després, avec indications et motifs identiques (28 mai 1616). — 4. Autre semblable, sur des vignes, par le même Gondoux à Jean Després, le jeune, écuyer ; présence de Pierre Henry, sergent royal à Nevers (15 mai 1621). — Ces quatre pièces sont des copies collationnées aux originaux en janvier et février 1659. — 5 à 12. Procédures en conséquence : devant la justice du Chapitre de Nevers, entre Madeleine Delaporte, et Anne Allegrain, veuve de Michel Bourcier, poursuivant la saisie des immeubles de Jean Gondoux ; puis au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, entre Pierre de Noury et Marie Semelier, veuve de Louis Millet, trésorier en la Généralité de Bourges (1653-1658).

13 à 27. Différends, à l'occasion de défaut de paiement, entre Madeleine Delaporte et Jean et André Le Jau : Saisie de pré et adjudication des foins (1632-1649). — 28. Conclusion de l'affaire par transaction portant obligation de Gilbert Roy et Martin Le Jau au profit de Pierre de Noury ; présence de Gilbert Dutout, sergent royal, et de Jacques de Lichy, praticien, de Parigny (16 juin 1660).

1 F 265 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1773. — Parigny-sur-Sardolle. — Vente du domaine Cabret consentie à Philippe Lebault, seigneur de Chavance, La Loge et autres lieux, et à Marie-Madeleine Millot de Monjardin, sa femme, par : François Decolons, chanoine de Nevers, ancien prieur commendataire de Saint-Saulge ; Élisabeth Decolons, et Philbert-Augustin Decolons, notaire royal à Nevers, colonel de la milice bourgeoise de la ville ; transfert aux acquéreurs du droit de veiller à l'exécution de

la fondation de trois messes par an faite à l'église de Parigny par un ancêtre des vendeurs, ladite fondation garantie par la jouissance d'un pré (21 janvier). Suivent les quittances : du chanoine (8 novembre 1779), et de Philbert-Augustin, héritier universel d'Élisabeth Decolons (19 mai 1780).

1 F 266 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1542-1566. — POIL. *Le Colombier.* — 1. Vente, sous condition de redevance bordelière au profit du vendeur, d'un pré relevant du seigneur de Champlevrier, consentie à Charles Perrin, de Montaugé, paroisse de Saint-Léger-sous-Beuvray, par Fiacre Ragon (20 juin 1542). — 2. Investiture par Gabriel Le Bourgoing, écuyer, d'acquisition de biens, tenus à taille servile et à cens, faite par Guillaume Legay et défunt Jean Legay, son père (28 mai 1566).

1 F 267 (Liasse). — 1 pièce papier (cahier, 4 feuillets).

1643. — POIL. *Concley : Justice.* — Procès-verbal de délimitation de la justice de Concley (31 mars) : d'après les indications marginales, ce cahier faisait jadis partie d'un terrier, où il figurait aux feuillets 122 à 124. — Fol. 1. Pardevant Pierre Pierre, notaire royal au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, résidant à Moulins-Engilbert, comparait Jean Marceau, curé de Chiddes, ayant charge de Jean Le Bourgoing, chevalier, seigneur de Faulin, de Champlevrier, et de Concley, lequel, pour délimiter ladite justice, a fait assigner René de Roussillon, chevalier, baron de La Roche-Millay, parlant à Jacques Enfer, son procureur fiscal et bailli de La Roche-Millay, et les seigneurs du Monceau (procureur fiscal : Guillaume de Méru) et du Jeu (procureur : Cazin). — Fol. 1 v°. Le baron de La Roche n'est pas en Nivernais, mais en Poitou, et il a par devers lui les terriers de la baronnie ; protestation de non-préjudice en sa faveur. Défaut contre les seigneurs du Monceau et du Jeu. — Fol. 2. Comparution du procureur de la châtellenie du Monceau : le seigneur du lieu habite Nevers et a par devers lui les terriers de la seigneurie : protestation de non-préjudice. — Fol. 3. Présence de François Bastenet, notaire au duché, procureur au Bailliage de La Roche-Millay, et de Jean Alexandre, sergent royal.

1 F 268 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1370-1560. — POIL. *Concley : Biens et droits.* — 1. Guillemette, veuve de Guiot, de Concley, et leur fils, Perrot, vendent leurs droits sur le meix des Ouches à Guillaume, Le Duc, à Guillemette, sa femme, et à Robert, dit Breuil, de Laume (19 mai 1370). — 2. Vente de pré, par Guillaume Le Roy, de Concley, à Guillaume Le Duc, de Laume (28 juillet 1392). — 3. Échange de biens entre Guiot Bourgoing, écuyer, maitre d'hôtel du comte de Nevers, et Jean de Biches, de Moulins-Engilbert : le premier cède le bois allodial de *Montcène*, paroisse de Chiddes, et reçoit tous les biens et droits appartenant au second, sis à Concley, y compris la poursuite des serfs ; ces biens et droits sont tenus en fief du seigneur de La Roche-Millay (11 septembre 1442). — 4. Barthélemy Saulnier, *alias* Dardault, sergent du comte de Nevers, certifie au Bailli de Nevers et de Luzy qu'il a maintenu Othelin Bourgoing, écuyer, seigneur de Morain, en possession du champ de Clairefontaine (5 septembre 1447). — 5. Bail à bordelage de pré et de terres, consenti à Guillaume Roy par Philibert Bourgoing, écuyer, et Jeanne La Torte, sa femme (acte reçu le 7 novembre 1457, et grossoyé le 5 décembre 1467). — 6. Vente d'un pré, sous condition de cens à payer au terme de Beuvray, consentie par Philippe Boudot, le jeune, à Guillaume Enfert, l'ancien ; présence de Benoît Gaulthier, prêtre (25 février 1465, n. st.). — 7. Reconnaissance de servitude et de tenure en bordelage par Henri Enfer, le jeune, au profit de Philibert Bourgoing, écuyer, seigneur de Champ-Charmot et de Concley : aux redevances bordelières habituelles s'ajoutent deux corvées, l'une pour faucher, l'autre pour moissonner, ou, à défaut, 3 sous tournois ; présence de François Viot, prêtre, de Concley (31 juillet 1539). — 8. Vente de pré et terre, sous condition de rente annuelle, consentie par Michel Roy à Jean Amiot, prêtre, covicaire de Poil (1er avril 1557, n. st.). Au dos : Retrait bordelier exercé par Gilbert Enfer, accenseur de la seigneurie de Concley, pour Philibert Le Bourgoing ; présence de Jean Bertrand, prêtre, et de noble Gaspard Desjours (25 mars 1560, n. st.).

1 F 269 (Registre). — 42 feuillets parchemin.

1487-1488. — POIL. *Concley et seigneuries voisines.* — Titre au dos : *Terrier de Conclez, Luzy, Lanty ;* ce terrier a été dressé pour Jean Le Bourgoing, écuyer. — Fol. 1. Reconnaissance de servitude et de tenure en bordelage par Guillaume Le Roy. — Fol. 5. Mention qu'une terre est tenue à titre de taille et non de bordelage (13 septembre 1487). — Fol. 6. Semblable reconnaissance par Guillaume Enfer, le jeune (13 septembre 1487). — Fol. 8 v°. Autre semblable, par Huguenin Boutey, de Laume, et sa cousine (même date). — Fol. 10 v°. Autre, par Jean Rossigneul, le jeune, de Laume (12 septembre 1487). — Fol. 12 v°. Autre, par André Ginon et consorts ; les indications de prix et de date manquent. — Fol. 16. Autre, par Guillaume Enfer, l'aîné ; mêmes lacunes. — Fol. 19. Autre,

par les frères Ragon, de Colombier (13 septembre 1487). — Fol. 20 v°. Autre, par Jean Bouillon et consorts, de Pierrefitte (même date). — Pour toutes les reconnaissances précédentes : la servitude est à la condition des serfs de la terre de La Roche-Millay, tandis que le bordelage est aux us et coutumes du Nivernais ; les paiements se font à deux termes : à la Saint-Martin et à la foire de Beuvray, ou simplement à Beuvray ; enfin, les grains sont à la mesure de La Roche-Millay. — Fol. 23. Jean Dolé, Jean Marchandeau, et autres, reconnaissent tenir en bordelage, aux us et coutumes de Nivernais, des biens au finage de La Comelle (9 février 1488, n. st.). — Fol. 23 v°. État du domaine de Concley appartenant à Jean Le Bourgoing : l'étang de Courcelles, la garenne voisine, des bois et l'étang de *Chambereu*, acquis de noble Louis Berthelon, acquéreur lui-même de Claude Piard. — Fol. 24 v°. Terres de Concley sur lesquelles Jean Le Bourgoing prélève de 24 gerbes l'une. — Fol. 25. Reconnaissance de tenure [la nature n'en est pas indiquée : le détenteur présume que c'est à rente] par Huguenin Perrette, paroissien de Lanty : redevance et date non inscrites. — Fol. 27. Préambule de reconnaissance de tenure, aussi présumée à rente, par Gauché Besorgnoy, de Lanty, sans indication de redevance ni de date. — Fol. 27 v°. Autre, identique, par Jean et Regnault Pertuys, de Lanty. — Fol. 28. Autre, identique, par Jean et Guillaume Guelault. — Fol. 29. Autre, de servitude et de tenure à bordelage, toutes deux aux us et coutumes de Nivernais, par Guillaume Massot, sans indication de redevance ni de date. — Fol. 30. Préambule de reconnaissance de tenure présumée à rente par Jean Rivère, sans indication de redevance ni de date. — Fol. 30 v°. Autre, identique, par Henri et Martin Garuchot. — Fol. 32. Reconnaissance de tenure à bordelage pour des biens sis en la paroisse de Charbonnat-sur-Arroux, par Guillaume Gros et ses frères, de Moragne, paroisse de Luzy ; le seigle est à la mesure de Luzy (12 septembre 1487). — Fol. 33. Autre, semblable, par Chrétien Gros, de *Montrimbault*, paroisse de Charbonnat-sur-Arroux (12 septembre 1487). — Fol. 34. Reconnaissance de servitude et de tenure à bordelage, toutes deux aux us et coutumes de Nivernais, touchant des biens à Montjolmain, par Vincent Jeannin, paroissien de Charbonnat-sur-Arroux ; les grains sont à la mesure de Luzy (12 septembre 1487). — Fol. 36. Préambule d'une reconnaissance de tenure à bordelage par Martin Duchamp, son frère et ses neveux : ni indication de redevance, ni date. — Fol. 37. Reconnaissance de tenure à bordelage par Pierre Boulemier, de Charbonnat-sur-Arroux ; terme de paiement à la Saint-Nicolas d'hiver (9 février 1488, n. st.). — Fol. 38. Autre, semblable, avec même terme, par Claude Vincent et ses frères (9 février 1488, n. st.). — Fol. 39. Autre, semblable, avec même terme, pour Philibert, fils de Jean Robelin, et consorts (9 février 1488, n. st.). — Fol. 40. Autre encore, avec même terme, pour Thomas Gautheron, de Corcelles, paroisse de Montmort (9 février 1488, n. st.). — Fol. 40 v°. Autre encore, avec même terme, pour Sanson Boyer (13 septembre 1487). — Fol. 41 v°. Semblable, pour Jean Marasche (13 septembre 1487). — Fol. 42 v°. Autre, pour les Dathoault (9 février 1488, n. st.).

1 F 270 (Cahier). — 12 feuillets papier.

1487-1488. — Poil. *Concley et seigneuries voisines.* — Minute du début du registre précédent. La première rédaction a subi des modifications indiquées par des ratures. En ce qui concerne la servitude, par exemple, le texte primitif portait que le serf était « taillable, corvéable et exploictable » ; les deux derniers mots ont été rayés et remplacés par : « A volonté raisonnable ».

1 F 271 (Liasse) — 4 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1536-1567. — Poil. *La Forge et Pierrefitte.* — 1 et 2. Bail de divers biens, à titre de rente abonnée, consenti par Philibert Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Champ-Charmot et de Concley, à Nicolas et François Bergier, frères, communs en biens, serfs dudit écuyer, comme les autres habitants de La Forge (5 mai 1536). — 3. Vente aux mêmes Bergier par Pierre Ballard, marchand à Autun, et Madeleine Galois, sa femme, d'un pré chargé de bordelage au profit de Philibert Le Bourgoing (17 décembre 1561). — 4. Investiture aux Bergier par Philibert Le Bourgoing, en conséquence de l'acquisition précédente (22 juin 1562). — 5. Vente par François Boudot et Barbe Gros, sa femme, de La Forge, à Antoine Maulmet, de Pierrefitte, d'une terre chargée de rente au profit du seigneur de Champlevrier (10 décembre 1565). Au dos : Rétrocession par l'acquéreur à Gabriel Le Bourgoing (1567).

1 F 272 (Liasse). — 5 pièces parchemin.

1369-1566. — Poil. *Laume.* — 1. Échange de biens entre Guillaume Leduc et Robert Buffaul (17 juin 1369). — 2. Vente d'un meix et ténement par Perrot, fils de défunt Guillaume de La Tire, à Guillaume Leduc (20 juillet 1371). — 3 et 4. Accord entre Philibert Bourgoing, écuyer, et Jean Enfer, *alias* Bouter, pour le paiement d'arrérages de redevance bordelière (acte reçu le 3 juin 1469 et grossoyé le 28 juillet 1478). — 5. Bail à bordelage par Gabriel Le Bourgoing à Léonard Simonin, de Laume, paroissien par moitié de Poil et de La Comelle ; la redevance comporte deux corvées, l'une pour moissonner, l'autre pour faucher ; termes de Saint-André et de la foire de Beuvray (27 mai 1566).

1 F 273 (Liasse). — 9 pièces parchemin, 1 sceau.

1271-1383. — Poil. *Montanteaume.* — 1. Sous le sceau de l'Officialité d'Autun, vente à Pierre de Montanteaume, chevalier, par Guillaume « de Vevra », damoiseau, fils de feu Hugues « dou Nouer », de tout ce que celui-ci possède « apud Cemanreium et apud Comarriem » (vraisemblablement Semarey et Commarin, Côte-d'Or, arrondissement de Beaune, canton de Pouilly-en-Auxois) ; la vente est approuvée par la femme et la mère de Guillaume (avril 1271). — 2. Transaction touchant la justice de Montanteaume, de Poil, de La Roche-Millay et du bois nommé les Brosses de Montanteaume, convenue entre Henri de Châtillon, seigneur de La Roche-Millay, et Pierre de Montanteaume, chevaliers ; présence de Hugues *Lorete*, notaire à Chalon-sur-Saône, de Léobard des Brosses, chevalier, et de Joceran de Sainte-Hélène, damoiseau (juin 1289). Vidimus du 14 septembre 1347. — 3. Jean de Châteauvillain, sire de Luzy et de La Roche-Millay, et Marie de Châtillon, sa femme, concèdent à Girard et à Henri de Montanteaume, frères, le droit d'avoir garenne et prison pour les malfaiteurs, à l'exception des larrons et des coupables passibles de la peine de mort (30 décembre 1342). — 4. Hugues Porchet, d'Autun, veuf de Marguerite de Bazois, au nom de leurs enfants et au nom de ses neveux, orphelins de Guillaume de Bazois, vend à Girard de Montanteaume tout le droit qu'ils peuvent avoir dans le meix de Thomas, de Poil, moyennant la rente annuelle de 24 sous tournois payable, le jeudi après Beuvray, dans l'église de Saint-Didier près d'Étang (5 mars 1353, n. st.). — 5. Milet de Montanteaume, damoiseau, fils de défunt Jean de Montanteaume, chevalier, sa mère, son frère, sa sœur et sa tante, vendent à Girard, damoiseau, fils de feu Perrin de Montanteaume, aussi damoiseau, tout ce qu'ils possèdent au finage de Montanteaume, dans la paroisse de Poil et la châtellenie de La Roche-Millay ; présence de Pierre, bâtard de Montanteaume (19 août 1354). — 6. Partage entre Girard et Henri de Montanteaume ; présence de Guy de Montarmain, curé de Verrières-sous-Glaine [la Grande-Verrière] (17 novembre 1355). — 7. Perrin de Coutures, damoiseau, vend à Girard de Montanteaume des biens et droits qu'il possède aux paroisses de Poil et de La Comelle, *assises aux châtellenies de La Roche-Millay et de Glaine* (22 mai 1356. Sceau de la prévôté de Moulins-Engilbert). — 8. Vente de pré par Guillermin Maréchal, de La Roche-Millay, à Girard de Montanteaume (3 octobre 1358). — 9. Contrat de mariage entre Simonot, fils de Bernard Bruret, et Agnès, fille de Perrin Bouleau, de Montanteaume, et d'Isabelle, sa femme : Simonot considérera ses beaux-parents comme ses père et mère et en héritera comme tel, moyennant qu'il s'est reconnu homme de Guiot et de Girard de Palluau, frères, écuyers, aux mêmes conditions que les autres hommes de Montanteaume (13 mai 1383).

1 F 274 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1430-1497. — Poil. *Divers finages.* — 1. Bail à bordelage d'une terre à Montcheny, consenti à Martin Lavocat par Jean de Fontaine, le jeune, fils de Jean de Fontaine, écuyer, demeurant à Decize ; présence de Guiot de Palluau, écuyer (27 février 1430, n. st.). Vidimus du 2 avril 1453. — 2. Autre, pour la même terre, consenti par Philibert Bourgoing, écuyer, à Martin et à Nicolas Lavocat, frères (2 avril 1453). — 3. Maintenue en possession de l'étang de Richevrain exercée en faveur de Charles Bourgoing, licencié en décret, étudiant en la Faculté de Décret de l'Université de Paris ; présence de noble Jean de Monceau (9 mars 1497, n. st.).

1 F 275 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1520-1673. — Pougues-les-Eaux. — 1. Bail à cens d'une terre et d'une vigne consenti par Claude Decray, veuve de Philibert André, demeurant à Nevers, agissant pour elle et pour ses enfants, en faveur de Huguenin Lejaul et de Guillaume Thibaudat, communs parsonniers, demeurant dans la paroisse de Satinges (7 décembre 1520). — 2. Reconnaissance de tenure, à cens, par Lejaul et Thibaudat en faveur de Claude Decray (7 décembre 1520). — 3. Bail de terres à bordelage par Jean Lévêque, le jeune, marchand, demeurant à Nevers, à Barthélemy Grignon, du village de Prier : concession d'usage de bois pour les bouchures et pour le chauffage (20 novembre 1540). — 4. Transport de la prestation bordelière due par les héritiers de feu Barthélemy Grignon, consenti par Jean Lévêque, le jeune, *cordonnyer* à Nevers, en faveur de Guillaume et Philibert André, tanneurs audit Nevers (15 juillet 1543). — 5. Vente par Michel Guespier, de Pougues, à Pierre Coillard, marchand à Nevers, d'une redevance bordelière dûe sur une vigne par Maurice Bondoux, de Parigny-les-Vaux ; présence de Simon Compin, prêtre, demeurant en la paroisse de Varennes-lez-Nevers (16 novembre 1583). — 6. Vente par Imbert Guespier, maréchal à Nevers, à Jean Desprès, écuyer, prévôt des maréchaux de France au pays de Nivernais, d'une maison et d'une terre chargées de rente et cens au profit du sieur de *Razilles ;* présence de Jacques Hardy, avocat au Bailliage de Nevers, et de Jean de Valhan, archer en la maréchaussée de Nivernais (25 août 1606). Quittance par Guespier à Desprès ; présence d'André Massé, brodeur à Paris (17 février 1607). Autre quittance par M. de Razilles à Desprès (4 février 1607). — 7. Convention de cheptel entre Pierre de Nourry et Jean Gigot, vigneron à Prier (7 mai 1667). — 8. Nomination d'experts et procès-verbal de visite d'une maison sise *En Gravières* (22 et 26 avril 1673). Signification au procureur de Pierre de Nourry et de Madeleine Després (28 avril).

1 F 276 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 26 pièces papier.

1633-1642. — Pougues-les-Eaux. *Procédures.* — Procès en la Pairie de Nevers, touchant des biens chargés de redevances au profit de Mathurin de Razilles [Cf.: 1 F. 273, p. 6]. On notera, comme les moins indignes d'intérêt les documents suivants : p. 1, extrait d'adjudication par décret, en la justice de Pougues et de Garchizy, à Gilles du Castel, seigneur de Sichamps, de redevances saisies sur Mathurin de Razilles et Marie Gallope, sa femme, à la requête de Pierre de Vaudre, écuyer, seigneur de La Cave et de Villatte, mari d'Imberte de Bussy, héritière de Me Imbert Gallope (14 juillet 1633) ; p. 12, inventaire de pièces produites par François de Castel, écuyer, sieur de Sichamps, baron d'Ouanne, contre Madeleine Delaporte et Marie de Bussy ; p. 27, sentence en faveur de François de Castel (14 mars 1642).

1 F 277 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1681. — Pouilly-sur-Loire. — Sentence du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier pour Pierre de Nourry contre Anne Guillerand, veuve de Joseph Chauveau, lieutenant au Bailliage de Pouilly, et contre Pierre Grescin, veuf d'Anne Chauveau, demeurant à Sury-en-Vaux, province de Berry (20 août).

1 F 278 (Liasse). — 12 pièces parchemin.

1433-1549. — Pouligny-sur-Aron. — 1. Vente de partie de la justice haute, moyenne et basse de Pouligny et de Saizy, consentie par Jean de Champrobert, dit Guron, écuyer, seigneur desdits lieux, en faveur d'Hugues de Digoine, chevalier, seigneur de Thianges et de Savigny-sur-Canne, et seigneur féodal de Pouligny ; présence de Jean Royer, prêtre, prieur de Lucenay-les-Aix (3 février 1433, n. st.). — 2. Désistement de ses prétentions par Pierre Mulatier, écuyer, au profit d'Hugues de Digoine, chevalier, seigneur de Thianges et de Pouligny ; présence de Jean de Breuil et de Jean Pignault, licenciés en lois, et de Louis Saulnier, seigneur de Varennes (30 octobre 1444). — 3. Partage des terres de Saizy et de *Guelay*, convenu entre nobles hommes Pierre de la Troulière, Philibert de Courvol, Jean du *Box*, et Pierre de Vendonne, écuyers ; présence de Jean de Champrobert, écuyer (acte reçu le 13 [mois effacé] 1468 et grossoyé le 29 août 1469). — 4. Ratification par Jean et Huguenin de Pringy, frères, écuyers, et Jeanne de Pringy, leur sœur, de l'accord convenu par leur frère, Guiot de Pringy, avec Érard de Digoine, chevalier, seigneur de Pouligny, touchant le bois de Pouligny ; présence de Guillaume Cossard, prêtre (acte reçu le 4 février 1487, n. st., et grossoyé le 29 septembre 1513). — 5. Échange de diverses redevances serviles convenu entre Charles Bourgoing, licencié en décret, chanoine de Nevers, et Jean Bourgoing, écuyer, son frère, d'une part, et, d'autre part, Jeanne Gautherine, veuve de Jean Letort, écuyer, seigneur du Marais, agissant au nom de ses enfants (17 juin 1488). — 6. Bail à bordelage d'un pré à Jean de Magny par Érard de Chaugy, écuyer, seigneur de Saint-Gratien et de Savigny-sur-Canne ; le grain, à la mesure de Cercy-la-Tour ; présence de Guillaume Simonin, prêtre, curé de Saint-Gratien (31 mai 1529). — 7. Vente d'un pré à Étienne du Pontot, écuyer, seigneur de Poussery, par Jean de Bazay, écuyer, et Charlotte de Bazay, sa sœur, agissant pour eux, pour Éliacin de Bazay, leur frère, « et pour tous leurs autres parsonniers », et par Philibert Courvol, écuyer, et Jeanne de Bazay, sa femme ; présence de Jean Dauvergé, prêtre (27 décembre 1529). — 8. Vente d'un cens affecté sur une terre au village de Creule, paroisse de Montaron, par Jean de Bazay, écuyer, seigneur de Pouligny en partie, agissant pour sa femme, son frère et sa sœur, à Antoine Courtois, marchand de Moulins-Engilbert (27 juin 1530). — 9. Jean de Bazay, écuyer, Charlotte de Bazay, sa sœur, Philibert Courvol, et Jeanne de Bazay, sa femme, vendent à Érard de Chaugy, écuyer, seigneur de Saint-Gratien, et à Antoinette de la Boutière, sa femme, une redevance bordelière dûe par la famille Dauvergé (24 janvier 1531, n. st.). — 10. A l'occasion de différend touchant une commise bordelière, transaction portant désistement de Jean et de Charlotte de Bazay au profit d'Antoine Courtois (27 décembre 1536). — 11. Vente de pré à Antoine Courtois par Érard de Chaugy, écuyer, et Antoinette de La Boutière, sa femme, dame de Saint-Gratien, de Savigny-sur-Canne et de Pouligny en partie (26 août 1545). — 12. Vente de maison, terres et prés par Valentin de Couze et Michelette Peneau, dite Darrez, sa femme, à Jean de Billy et à Jean Millin, son gendre (17 septembre 1549).

1 F 279 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1554-1779. — Pouligny-sur-Aron. — 1. A l'occasion de procès pendant au Bailliage de Nevers, touchant la dévolution de portions de la seigneurie de Poussery, transaction entre le procureur général au domaine ducal, d'une part, et, d'autre part, Antoine Courtois, marchand à Moulins-Engilbert, et Charles Du Pontot, seigneur de Poussery, ladite transaction portant désistement de Courtois au profit de Du Pontot ; présence de Jacques Bolacre, l'aîné, conseiller du duc et maître des comptes, à Nevers, et de Jean Beautour, prêtre, receveur du couvent de Notre-Dame de Nevers (27 mai 1554). — 2. Échange de biens entre Jean de Billy, marchand à Moulins-Engilbert, et Jean Darrez, l'aîné, de Mazilles, agis-

sant pour lui et pour ses parsonniers (4 octobre 1554). — 3. Charles de Chaugy, écuyer, seigneur de Chissey-en-Morvan, et Antoine de Puygirault, écuyer, seigneur de La Brosse, à la paroisse de Naintré, duché de Châtellerault, mari de Bonaventure de Chaugy, vendent le tiers leur appartenant de la seigneurie de Pouligny à François Du Pontot, chevalier, seigneur de *Rezay* et de Poussery, titulaire des deux autres tiers; le fief relève de Saint-Gratien ; présence de Guy Rapine de Sainte-Marie, lieutenant général de Nivernais, et d'Étienne Decolons, avocat à Nevers (31 août 1559). Suit copie de la procuration générale donnée à Antoine de Puygirault par Bonaventure de Chaugy, héritière de Guillaume de Chaugy, son père, et d'autre Guillaume de Chaugy, son frère (18 mai 1559). — 4. Échange de biens entre François Du Pontot, chevalier, bailli de Nivernais, et Jean Baudrel, chef et gouverneur de sa communauté (26 juillet 1564). — 5. Contrat de mariage entre Léonard Longuereau, de Pouligny, et Jeanne Cossard, *alias* Millat, de Creulle, servante depuis quatre ans chez Gilbert Loiseau, à Vroux, paroisse de Thaix ; après le mariage, les époux entreront dans la communauté des Longuereau, où la mariée apportera la dot suivante, payable par son maître à différents termes : 20 livres tournois, une vache pleine, 6 brebis, une truie avec ses petits, un lit garni de couverture de bougras marquée de laine, 4 draps, une arche fermant à clé et contenant 4 boisseaux, une cotte et une robe de drap bureau, une nappe de 2 aunes, 2 paires de chausses de poulangis et une somme de vin blanc (16 novembre 1568). — 6. Bail à bordelage par Anne de Giverlay à Jacques Perrin, laboureur à Pouligny, avec reconnaissance par ce dernier de tenure à cens touchant « ung bastiment de forges qu'il a de nouvel edifié » ; présence de François Vaget, licencié en lois, lieutenant au Bailliage de Ternant, demeurant à Rémilly (14 septembre 1609). — 7. Extraits du terrier de Poussery, dressé pour François Du Pontot, en ce qui concerne la délimitation des justices de Pouligny et du Tremblay et le droit de pêche dans la rivière d'Aron (s. d., écriture du XVIIe siècle). — 8. Vente à Jean Charleuf, maréchal, par Pierre Diochin, soldat au régiment d'Artois-Infanterie, de tous les droits qui peuvent appartenir à ce dernier dans le bien dit *des Diochin* (16 février 1776). — 9. Retrait seigneurial relatif à la vente précédente, exercé par Pierre-Étienne Bruneau de Vitry (25 août 1779).

1 F 280 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1379-1766. — Pouligny-sur-Aron. *Fief de Mussy.* — 1. Dénombrement de ce qu'elle tient à cause de sa maison de Saizy, relevant de la motte et tour de Poussery, fourni à Marguerite de Marry, veuve de Jean Le Bidaut de Montaron, et à leurs filles, Jeanne, Isabeau et Alips, par Isabeau de Saizy, veuve de Regnaut de La Croix (28 juin 1379). — 2. Semblable dénombrement fourni aux mêmes, pour la même cause et à la même date par Jeanne de Saizy. — 3. Foi et hommage à Anne de Giverlay, dame de Poussery, par Esme de Balorre, écuyer, en son nom et au nom de Claude d'Aunay, sa sœur utérine, pour ce qu'ils tiennent à « Mussy, villaige de Saizy » ; présence de François Vaget, lieutenant au Bailliage de Ternant, et de Léonard Dony, praticien à Aunay (11 mars 1600). Suit ratification dudit acte par Claude d'Aunay à sa majorité ; présence de Joseph Avril, sergent de Pouligny (13 octobre 1604). — 4. Dénombrement de la terre et seigneurie de Mussy fourni en conséquence (9 décembre 1604). — 5. Foi et hommage à Anne de Giverlay par Jacques de Balorre, écuyer, pour lui et pour François et Françoise de Balorre, ses frère et sœur, enfants de défunt Esme de Balorre et d'Élisabeth d'Aunay ; mention que le bois de Champrobert, autrement dit l'Hâte de Mussy, a été vendu par Esme de Balorre à Jean et Charles de Ponard, écuyers ; présence de François Vaget et de Sébastien Guyonin, praticien et notaire ducal demeurant à Mazilles (10 mars 1608). — 6 et 7. Dénombrement fourni en conséquence (21 avril 1611). Minute et expédition. — 8. Foi et hommage à Anne de Giverlay par Charles de Ponard, écuyer, touchant le bois de Champrobert ; présence de Michel Audigier, curé de Vandenesse, et de François Goussot, receveur du Tremblay (6 mai 1611). — 9. Dénombrement fourni par Charles Buteau, receveur du marquisat de Vandenesse, à Gabrielle Millot de Montjardin, veuve d'Anne-Édouard de Reugny (15 décembre 1766).

1 F 281 (Liasse). — 10 pièces papier

1775-1790. — Pouzy-Mézangy. — 1-4. Sommation à Jean Combat, meunier au moulin de la Pierre, et à Marie Simonnet, sa femme, pour parvenir au paiement de fermages arriérés ; saisie et vente en conséquence de bestiaux et de meubles (1775). — 5-8. Procédures en la maîtrise royale de Cérilly, intentés au nom de la comtesse de Reugny contre Charles Carré, curé de Mézangy, à l'occasion de délits de bois : mésus de vaches dans un taillis (1783). — 9. Assignation à comparoir en la justice de Pouzy, signifiée à Jean-Baptiste Tixier, laboureur (28 mai 1789). — 10. Quittance à Saulnier, fermier de Pouzy, de rentes dûes par Mme de Reugny à la fabrique dudit Pouzy (1er février 1790).

1 F 282 (Liasse). — 14 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1388-1541. — Préporché. — 1. Foi et hommage, pour le pré de la Longenne, par Girard du Monceau, écuyer, à Guiot de Champrobert, aussi écuyer, à cause de sa maison de Champ-

robert (22 juillet 1388). — 2. Bail à bordelage consenti par Jean et Guillaume Lebault, écuyers, et Philippe du Plessis, leur mère, à Perrin Durand, du champ des Noyers, au finage de Montjoux : les bailleurs se réservent un droit de passage (note du 26 juillet 1429, grossoyée le 7 juin 1460). — 3. Autre, par Guillemette de La Forêt, dame de Montapas et de Neuilly, à Guillaume Trenneaul et à ses parsonniers, paroissiens de Préporché, de différents héritages sis notamment à Aché et à Neuville ; présence de Jean Martin, prêtre (29 novembre 1485). — 4. Autre semblable, par Jean Le Bourgoing, écuyer, à Jean Gauthier, du village de La Chétive, paroissien de Préporché, d'une maison et de divers héritages au dit lieu ; mention, parmi les confins, de biens tenus du prieur de Saint-Honoré. Jean Le Bourgoing possède ces biens en vertu d'un échange avec Guillaume Boisseran, écuyer (13 décembre 1491). — 5. En suite de procès à Nevers et à Paris, affranchissement portant convention de mainmorte à bordelage (1) consenti par Jean Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Champ-Charmot, en faveur de Jean Bonnerot, dit Le Jeune, et de ses enfants, habitants de Vinitien, paroisse de Préporché ; présence de Jean Jacquinot, écuyer, et de Guillaume Billetat, sergent royal (15 décembre 1504). — 6 et 7. Acte semblable (1) entre Jean Le Bourgoing et Pierre Bonneauldat, le jeune, dudit lieu de Vinitien (18 décembre 1504). — 8. Autre semblable (1) entre Jean Le Bourgoing et Jean Bonnerot, dit Bauldot, et Simon Bonnerot, son frère, de Vinitien ; présence d'Henri Thiollier, prêtre (27 janvier 1505, n. st.). — 9. Foi et hommage du pré de la Longenne, par Jean Letort, chanoine de Nevers, à Philippe Le Bourgoing, chanoine de Nevers et seigneur de Champrobert ; présence de Lancelot Polet, licencié en lois, et de Jean Letort, de Moulins-Engilbert (18 avril 1520). — 10. Vente de divers héritages sis au finage d'Aché, consentie par Philippe de Mongaudon, l'aîné, tisserand à Préporché, sa femme et ses parsonniers, en faveur de Philippe, Jean et Jacques de Mongaudon, frères, cousins des vendeurs ; présence de Jean d'Aché, fils de Guillaume d'Aché, de Léonard d'Aché et de François Berthin, de La Queudre (9 février 1526, n. st.). — 11. Saisie féodale du pré de la Longenne à la requête de Philibert Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Champrobert et de Champlevrier, contre Philippe Pannez et Jean Liger, communs parsonniers ; Nicolas Langlois est commis à la levée des fruits et redevances (28 juin 1539). Saisie de gages sur lesdits parsonniers : *une pesle blanche et une robbe de bureaul à usaige d'homme* (22 mars 1539, n. st.). — 12 à 19. Procédures poursuivies au Bailliage de Nivernais, touchant le pré de la Longenne, entre Philibert Bourgoing et Nicolas Langlois, d'une part, et, d'autre part, Toussaint Coligny, écuyer, garant de Philibert Pannez et de Jean Liger (1540-1541).

(1) Ces concessions en bordelage ne comportent succession qu'en ligne directe.

1 F 283 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1400-1572. — PRYE-SUR-L'IXEURE. — 1. Procès-verbal de l'assemblée capitulaire des religieuses de La Fermeté, consécutive aux obsèques de la prieure Alips de Moulins (13 novembre) : cette assemblée est tenue dans le chœur de l'église, *quia capitulum dicti monasterii non erat in statu in eo capitulandi ;* les religieuses fixent au lundi 22 novembre l'élection de la future prieure ; dans l'intervalle sera demandée à l'évêque de Nevers la permission de procéder à cette élection, *prout in dicto monasterio moris esse dicitur.* Présence de : Frère Giraud de Charlieu, cordelier du couvent de Nevers ; Grégoire de La Forêt, clerc, licencié en lois; et Jean *de Cruce,* prêtre, curé de Cigogne (15 novembre 1400). — 2. Bail à cens d'une maison à Pierre Lagesde, bourgeois de Nevers, par Jean de Colon, écuyer, seigneur dudit lieu et de Traizaigle, mari de Catherine de Maisoncomte (25 mars 1461, n. st.). — 3. Au cours de procès au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, entre Madeleine Peron, veuve de Pierre Desprès, l'aîné, contre Balthazar de Frasnay, « paroissien de Prie et Sigongnes par années », à l'occasion d'un vol de six bœufs perpétré au village de Cougny, paroisse de Saint-Jean-de-Lichy, transaction entre ledit de Frasnay et Jean Desprès, seigneur de Cougny, receveur général en l'Élection de Nivernais, représentant Madeleine Peron ; ladite transaction comportant la mise en gage d'un moulin à blé, à Limon, avec étang, et d'une pièce de terre au village de Traizaigle ; le moulin doit annuellement vingt quartaux, par moitié froment et mouture, à la Prieure de La Fermeté, et la terre est chargée de dix sous et d'un boisseau froment par an au profit de Jacques Bolacre, lieutenant général de Nivernais. Présence de Vincent Brossard, sergent royal à Nevers, et de Léonard de Frasnay, notaire au duché de Nivernais (26 mars 1572).

1 F 284 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1448-1659. — RÉMILLY. — 1. Bail à bordelage de diverses pièces de terre consenti par la Chambre des Comptes de Nevers au profit de Jean d'Onay, *alias Bastard de Maulmigny,* demeurant à Rémilly (4 juin 1448). — 2. Toussaint Cotignon, écuyer, demeurant à Moulins-Engilbert, vend à Étienne Du Pontot, écuyer, seigneur de Poussery, une redevance bordelière dûe par Jean Choppineaul, paroissien de Rémilly (4 avril 1515, n. st.). — 3. Lettres à terrier concédées en faveur de Georges de Reugny, en ce qui touche la seigneurie de Rémilly (1[er] octobre 1659).

1 F 285 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

Entre 1470 et 1491. — ROCHE-MILLAY (LA). — 1. Mandement de Jean, duc de Brabant et comte de Nevers, à Jean de La Chapelle, Robert de Marry et Philippon Fèvre, commis par lui à la garde de la Roche-Millay portant instructions sur ce qu'ils auraient à faire en cas d'attaque éventuelle par les Bourguignons à l'expiration de la trève qui prend fin le 15 du mois. (Nevers 9 avril). — 2. Transaction sur procès entre Marie, veuve de Mathé Bouchart, et Martin Bouchart, son beau-père, au sujet de la jouissance d'héritages sis à Mesles ; présence de Jean des Vaulx, prêtre (4 octobre 1479).

1 F 286 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1535. — ROUY. — Quittance par Pierre Lelong, prêtre, accenseur et procureur de la seigneurie de Rouy, des droits de remuement pour des acquisitions faites par Huguet Gayot, écuyer, seigneur de Palluau et Jeanne Leriche sa femme ; présence d'Alexandre Jassin, prêtre (12 décembre).

1 F 287 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1475-1487. — SAINCAIZE. — Vente d'un pré par Huguenin Freton à Jean des Bordes (9 octobre). Au dos : Restitution du dit pré par Jean des Bordes à Huguenin Freton ; présence de Jean Bigot, prêtre, et de Jean des Tierdres, clerc, notaire royal (24 juillet 1487).

1 F 288 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1624. — SAINT-AUBIN-LES-FORGES. — En une cause pendante au Bailliage épiscopal de Parzy, touchant la jouissance d'un pré à Frasnay-les-Chanoines, adjudication de défaut au profit de Jean Després, commissaire ordinaire des guerres en la Maréchaussée de Château-Chinon, contre Pierre Duplessis, chapelain de la seconde portion de la chapelle de la Madeleine, fondée à Saint-Cyr de Nevers (4 juillet).

1 F 289 (Liasse). — 4 pièces papier.

1570-1585. — SAINT-BENIN-DES-CHAMPS. — 1. Reconnaissance de tenure à bordelage par Martin Musnier, demeurant au Petit-Neuzilly, paroisse de Saint-Benin-des-Champs, au profit de François de Duras, écuyer, seigneur de La Couture en Bourbonnais ; Duras est acquéreur de Gilbert de Juisard, fils de défunt Laurent ; présence de Jean Boursaut, notaire (21 janvier 1570). — 2 à 4. Procédure au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier entre Léonard de Noury, écuyer, seigneur de Palluau, et Noël Fosse, curé de Saint-Benin-des-Champs, en conséquence d'un échange d'héritages convenu entre eux le 28 avril 1581 (1585). A signaler : p. 2, lettres royaux du 12 février 1585, suivies de copie de l'échange de 1581 ; p. 4, réponse, pour Léonard de Noury, signée G. Coquille : observations juridiques sur les dites lettres royaux et indication d'améliorations culturales apportées à une vigne ; cette pièce est tout entière de la main du célèbre juriste.

1 F 290 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1500-1589. — SAINT-CY-FERTRÈVE. — 1. Bail à bordelage de prés au finage de La Breuille, consenti aux frères Petit par Jean du Chaillou, écuyer, seigneur dudit lieu (1er mars 1500, n. st.). — 2. Autre, du pré de Maupertuis, consenti à Claude Guyot et à ses parsonniers par Eugin de Thoury, écuyer, seigneur de la Chatonière et de Buxière en partie, et Jeanne de Monfoy, sa femme ; ce pré appartenait auparavant au seigneur de La Montagne (6 décembre 1589).

1 F 291 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1521. — SAINT-ÉLOI. — Renouvellement, après décès, du bail à bordelage d'un pré (bordelage *party et non party, divisé et non divisé*) par François Girard, seigneur de Passy, Cherault, Bona et Saint-Éloi, à noble Pierre du Vendel, licencié en lois, avocat de Nivernais, agissant en son nom et pour sa mère, Marguerite Perreau, veuve de Pierre du Vendel, dit Le Breton, et pour son frère mineur, Jean ; mention, parmi les confins, d'une terre de l'hôpital Saint-Lazare ; présence de Jacques de Villement, écuyer, seigneur de Soultrait, demeurant à Bulcy, et de Simon Delaplace, praticien à Nevers (5 avril).

1 F 292 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 37 pièces papier.

1648-1788. — SAINT-GENGOULT. — 1 à 38. Différends, puis procédures en la Pairie de Nevers, à l'occasion d'obligations de cheptel entre Pierre Girard, praticien à La Roche-Millay, et la famille Jannot, communauté demeurant en premier lieu à Magny, paroisse de Millay, puis à La Vault de Ferrière, paroisse de Saint-Gengoult (1648-1677). Pierre Girard est qualifié de greffier de Millay (p. 4, 1649) ; les Jannot sont fréquemment appelés Billault (*passim*) ; présence de Blaise Clément, procureur fiscal de La Roche-Millay (p. 5, 18 octobre 1649) ; mention de Jean Girard, apothicaire à La Roche-Millay (p. 15, 30 juin 1668) ; compte des ventes effectuées par François Jannot, cheptelier de feu Jean Girard, apothicaire, et de Philiberte Coujard, sa veuve (p. 18, 1673) ;

transaction entre Philiberte Coujard et François Jannot (p. 35, 19 février 1675). — 39. Sur procès relatif à des défrichements et à des usurpations de bois, transaction portant échange entre Pierre Bruneau de Vitry et les habitants de Champrobert : Pierre Bruneau concède auxdits habitants la pleine propriété des bois usagers et reprend le bois de Malvault qu'ils portaient de lui à titre de bordelage (29 mars 1725). Suit une autre transaction, entre les mêmes, portant estimation des grains en deniers pour parvenir au paiement des arrérages de rentes dûs au seigneur de Champrobert ; le boisseau employé est à la mesure de La Roche-Millay ; il est estimé : en blé à 40 sous, en seigle à 26 sous et en avoine à 16 sous (4 avril 1725). — 40. En conséquence d'hommage rendu à la Chambre des Comptes de Moulins par Denis-Robert Bruneau de Vitry le 19 avril 1771, dénombrement du fief de Champrobert et La Vault : tous les biens énumérés sont tenus en bordelage du seigneur de Champrobert qui y exerce la justice haute, moyenne et basse. Suivent : délimitation de la justice de Champrobert (fol. 9 v°) ; récapitulation par village des rentes énumérées au dénombrement (fol. 11) ; affirmation dudit dénombrement par Bruneau, présence d'Antoine Michel, vicaire de Sémelay (2 juillet 1779, fol. 11 v°) ; publication à la porte de l'église de Saint-Gengoult (29 juillet 1779, fol. 12) ; publication et réception par le Bureau des Finances de Moulins (25 août et 5 octobre 1779, fol. 12 v°). — 41. Mathias et Jean Gaudard, demeurant à Buzon, paroisse de Saint-Gengoult, vendent à Pierre-Étienne Bruneau de Vitry les immeubles qu'ils possèdent à La Verchère et à La Corvée, paroisse de Chiddes ; présence de Joseph Guérin huissier royal (26 juin 1787). — 42. Bail à bordelage par Pierre-Étienne Bruneau à Lazare Colin, meunier, demeurant au moulin de Mont-Jouant (20 mars 1788) [Cf. 1 F. 167, p. 3].

1 F 293 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1664-1665. — Saint-Germain-de-Salles. — 1. Obligation de mille livres, au profit de Pierre Demonnet, maitre apothicaire à Moulins, par Péronelle Doutre, veuve de Jean Bergier, écuyer, sieur de Patry, conseiller en la Sénéchaussée de Bourbonnais et au Présidial de Moulins, et Philippe Bergier, seigneur et prieur de Saint-Germain-de-Salles (4 septembre 1664). En marge : Quittance aux obligataires par le créancier ; Philippe Bergier est fils de Jean (31 décembre 1665). — 2. Sentence, à Moulins, pour Pierre Demonnet contre Péronelle Doutre et Philippe Bergier (6 septembre 1664).

1 F 294 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1386-1765. — Saint-Gratien. — 1. Vente d'une vigne par Jean Lestourneau, écuyer, à Jean Lebault (acte reçu le 19 février 1386, n. st., et grossoyé le 12 juin 1409). — 2. Mandement de François, duc de Nevers, portant remise au sieur Du Pontot, bailli de Nivernais, des droits dûs à l'occasion de l'acquisition faite par Antoine Courtois sur le sieur de Saint-Gratien, de la tierce partie du village de Pouligny (30 avril 1553). — 3 et 4. Requêtes au juge du Tremblay, Saint-Gratien, Savigny-sur-Canne et dépendances, touchant : une rivalité de banalité entre les moulins de Bouront et de Challuy, l'ancien château de Saint-Gratien, les chemins des environs, des chaumes et vaines patûres, et des marais et pêcheries (1765).

1 F 295 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1396-1506. — Saint-Honoré-les-Bains. — 1. Foi et hommage à Guillaume de Mello, chevalier, seigneur de La Roche et de Gevrey, par Jean de Saint-Honoré, écuyer, représentant Isabeau de Rodon, tutrice de Jean Le Bourgoing, son fils (1er janvier 1396). — 2. Bail à bordelage de la tierce partie du bois de *Chasteaulx*, consenti par Catherine de Charency, veuve de Claude Boutillat, écuyer, en faveur de Jean Clerc ; présence de Jean Boulemé, prêtre, curé de Montambert (13 octobre 1506).

1 F 296 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 9 pièces papier.

1515-1629. — Saint-Jean-aux-Amognes. — 1. Bail à bordelage de terres au village de Sury, par Philibert André et Guillaume André, son fils, tanneurs à Nevers, à Étienne Dufour, *alias* Granillot, et aux siens (22 décembre 1515). — 2. Constitution d'une rente de cent sous tournois, consentie par Jean Bongrand, tisserand, demeurant au village d'*Arin*, paroisse de Saint-Jean-de-Lichy, en faveur de Jacques Moquot, licencié en lois, avocat au Bailliage de Nivernais, et de Marguerite Maunoury, sa femme (25 janvier 1577). Au dos : Amortissement de ladite rente par Jean Desprès, sieur de Cougny, et Marie Ducoing, sa femme, moyennant 70 livres 13 sous, payés à Nicolas Moquot, fils de Jacques ; présence d'Étienne Maunoury, avocat au Bailliage de Nivernais, et de Jean Guilleraut, clerc (29 mars 1608). Suit quittance définitive des arrérages par Moquot à Desprès en considération de l'affranchissement, consenti par ce dernier, d'un corps de logis sis à Nevers, rue Saint-Victor, tenu à cens par Moquot (20 novembre 1609). — 3. Autre constitution d'une rente de 2 écus 46 sous 8 deniers tournois, au profit de Jacques Moquot

par Jean Bongrand et ses parsonniers (8 mars 1581). Au dos : Amortissement identique à celui de la pièce 2. — 4. Reçus touchant l'accense des Bongrands, délivrés à Jean Després, le jeune, par Guillaume Robin, sous-prieur de Faye (1620-1624). — 5 et 6. Quittances au même Després par Bourdier, curé de Saint-Jean, pour le paiement de trois quartaux de froment, mesure de Nevers, dûs à la cure sur la dime d'*Arain*, appartenant audit Després (1622 et 1623). — 7. Partage de biens entre Jean Bellard et ses frères, demeurant à Sejean, d'une part, et, d'autre part, Jean Rousseau, maître de sa communauté, de Saint-Jean ; présence d'Esme Renouard, hôte à Nanton, et de Jean Prevost, clerc, dudit Nanton (2 juillet 1629). Collation par Guillaume Rousset, notaire au duché, en présence de Jérôme Rousset, praticien à Nevers, et de Laurent Pluchon, maître arquebusier audit Nevers (26 avril 1660). — 8. A la requête de Madeleine Delaporte, saisie de récoltes sur les enfants mineurs de feu Jean Rousseau (27 février 1647). — 9. Obligation par François Guiot, laboureur, au profit de Madeleine Delaporte ; présence de Michel Cassiat, clerc, de Nevers (12 juillet 1647). — 10. Autre saisie de récoltes sur Jean Guiot et sa femme, veuve de Jean Rousseau (31 mars 1651). — 11. Autre, sur François Rousseau, fils de Jean (15 juin 1655). — 12. Saisie mobiliaire sur François Guiot [Cf. p. 9], à la requête de Pierre de Nourry et de Madeleine Després (15 juin 1660).

1 F 297 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1468-1472. — Saint-Martin-d'Heuille. — 1. Bail à bordelage d'un pré sis en la prairie de Langeron, paroisse de Saint-Martin-d'Heuille, consenti par Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes de Nevers, en faveur de Jean Colas, de Pougues. Mention, parmi les confins, de prés appartenant au seigneur des Bordes et au curé de Coulanges ; présence de Jean Bouron, prêtre, chapelain de Hugues Lorandeaul, chanoine de Nevers (3 janvier 1468, n. st.). — 2. Autre bail à bordelage de divers biens sis à Urzy et à Saint-Martin-d'Heuille par Simon Dupont à Hugues Barreaul, laboureur à Montmien et à ses *communs en biens* (6 avril 1472).

1 F 298 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1519. — Saint-Maurice-lez-Saint-Saulge. — Vente d'une terre au finage de Montas, consentie par Pierre Gigault et sa fille en faveur de Guillaume Maillot et de ses *consors et parsonniers*, demeurant au village du Buisson, paroisse de Saint-Maurice (acte reçu le 12 décembre 1519 et grossoyé le 17 février 1528, n. st.).

1 F 299 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1478-1622. — Saint-Ouen. — 1. Bail à bordelage de terres et prés au finage de La Vèvre par Jeanne de Pavie, veuve de Simon Dupont, à Érard Turreaul ; présence de Philippe Dupont, marchand à Nevers et de Pierre Guionet, potier d'étain (19 décembre 1478). — 2. Saisie réelle de la terre de Mont, paroisses de Saint-Ouen et de Béard, et du *Lieu Chevré*, paroisse de Saint-Ouen, exécutée à la requête de Jean Desprès, le jeune, sur François Pernin, scieur de long, époux de Marie Desprès ; le domaine de Mont avait été précédemment acquis par décret sur le prieur de Lurcy-le-Bourg (9 juillet 1622).

1 F 300 (Liasse). — 5 pièces papier.

1645. — Saint-Péraville. — 1. Saisie de fruits en garantie de dettes, opérée sur Pierre Rousseau à la requête de Madeleine Delaporte, veuve de Jean Desprès ; les récoltes de Rousseau sont partagées par moitié avec les religieux de Faye (4 janvier 1645). — 2 à 5. Procédures en conséquence au Bailliage de Nevers.

1 F 301 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1634-1770. — Saint-Seine. — 1. Bail à cens et rente, sous condition d'entrage et selon la coutume de Bourgogne, d'un *crot* et pêcherie, dit le *crot au gendarme*, au finage *des Maulais*, consenti par Gaspard de Saulx à Jacques Guenot, marchand à La Nocle : la pêcherie pourra être transformée en étang, sous condition d'élever la chaussée ; cens : une poule et une carpe ; présence de Jean Gouneaud, prêtre, curé de Vitry et prieur de Marchy (14 avril 1634). — 2. Autre bail à cens et rente d'une terre joignant le chemin *ferré*, par Henri de Saulx-Tavannes à Gabriel Gillet, paroissien de Maulaix ; présence de Pierre Mugnier, avocat en Parlement, et de Pierre du Moutton, secrétaire et agent d'Henri de Saulx (1er février 1648). — 3. Autre bail à rente et cens d'une terre aux *Boullets*, par Henri de Saulx-Tavannes à Antoine Dubuitz, laboureur à Vesvres, paroisse de Saint-Seine ; présence de Pierre du Moutton (14 février 1648). — 4. Autre bail, à rente foncière, d'une terre aux *Boullets*, paroisse de Saint-Seine, par Pierre Mugnier, fermier de Vitry, à Gilbert Delaforêt, tisserand à Cronat ; le preneur sera tenu de remettre en état la maison qui tombe en ruines, et il bénéficiera du droit de pacage sous condition de payer le droit de blairie (25 octobre 1660). Suit la ratification dudit bail par le comte de Rispe et sa femme, Melchior de Grimaldi, seigneurs de Vitry ; présence de Jean Michaëlis, prêtre aumônier à Sully, et de Pierre Amblard, écuyer au service du seigneur de Vitry (18

janvier 1661). — 5. Autre semblable d'une terre au même finage par le dit Mugnier à Jean Houdot, fendeur de bois à Saint-Seine ; la rente foncière est sujette aux quatre cas et aux autres droits seigneuriaux, sauf à la mainmorte dont le preneur demeure affranchi ; Houdot s'engage à construire une maison *chauffouère* qui devra être entretenue par ses héritiers, de façon que les détenteurs soient assujettis à la blairie et aux deux corvées dues par chaque feu de la baronnie ; présence de Claude Gay, prêtre, et de Benoît Jouzeau, clerc, à Bourbon-Lancy (29 août 1663). Ratification par Melchior de Bueil (30 septembre). — 6. Billet par lequel Jean Béjard s'engage à reprendre l'entrage jadis consenti à Michel Velleret, le 14 février 1648, et à en passer contrat par-devant notaire (15 juin 1684). [L'entrage de 1648 est perdu ; il avait été confié au notaire Delaud, chargé de dresser celui de 1684]. — 7. Bail à cens et rente, portant entrage, par la comtesse de Rispe à Benoît, Mathieu, Léonard et Jean Tixier, père et fils, tisserands aux Boullets ; présence de Jean Michaëlis, prieur de Marchy (26 octobre 1685). — 8. Bail à Jean Houdot, par la comtesse de Rispe, à charge de rente foncière assujettie aux quatre cas et à tous autres droits seigneuriaux, conformément à la coutume de Bourgogne, avec droit d'entrage de douze livres et un écu d'étrennes (1er novembre 1686). Collation du 25 octobre 1687, à la réquisition de Marguerite Chantereau, veuve de Claude Jaquand, notaire royal à Bourbon-Lancy. — 9. Bail d'une terre aux Boullets, moyennant vingt livres d'entrage et dix sous et une poule de cens, consenti à François Jourdier, fermier de la terre de Vitry, par Marguerite-Henriette de Saulx-Tavannes, veuve de Louis-Eustache de Marion, chevalier, marquis de Druy, major général de la gendarmerie ; présence de Gabriel Bertrand, fermier de la seigneurie d'Issy-l'Évêque (19 juin 1710). Copie collationnée du 7 octobre 1762. — 10. Consultation juridique à l'occasion d'un différend relatif à l'exécution du bail précédent, signée: Vernin (Dijon, 17 mai 1770).

1 F 302 (Liasse). — 2 pièces papier.

1630-1631. — SAIZY. — 1. Quittance de grains par Jean Merle à Philippe Barthélemy, accenseur des terres de Madeleine Delaporte, veuve de Jean Després (28 février 1630). — 2. A la requête de Madeleine Delaporte, saisie des dimes de Saizy, appartenant au curé, François Baudot (12 novembre 1631).

1 F 303 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 10 pièces.

1584-1776. — SANIZY. *Fief de Lucy.* — 1. Foi et hommage par Charles d'Anlezy, seigneur de *Chezelles* [probablement Chazelle, commune de Moux] et de Lucy en partie, rendu à Jean André, procureur de Jean Sallonnier, bourgeois de Moulins-Engilbert, seigneur de Pron ; la cérémonie a lieu « au devant de la motte et foussez où soulloyt estre la porte et entrée du chastel et maison seignorialle de Peron » (18 juillet 1584). — 2. Dénombrement fourni en conséquence, conforme à un précédent, donné par Jean de Lucy, écuyer, à Marguerite de Digoine (reçu par Pierre Moreau, notaire royal, le 1er août 1397, et collationné par Jean Martin, prêtre, notaire ducal, le 1er juillet 1487) ; présence de Jean Coquille, bourgeois de Saint-Saulge, garde du scel dudit lieu (18 novembre 1584). — 3 et 4. Articles du blâme opposé audit dénombrement par Sallonnier (s. d., XVIe siècle). Deux expéditions. — 5. Nouvel hommage par Charles d'Anlezy et présentation du dénombrement en vue de débat prochain aux assises de Pron ; présence de Guillaume Nault, sergent royal à Moulins-Engilbert (20 novembre 1584). — 6 à 8. Saisie féodale du fief de Lucy (1585). — 9. Nouveau dénombrement, plus détaillé, dudit fief, fourni par Charles d'Anlezy à Jean Sallonnier, seigneur de Pron, contrôleur pour le roi en l'Élection de Château-Chinon ; présence de François Droict, notaire au duché, demeurant à Saint-Saulge (25 août 1585). Suit le certificat de dépôt entre les mains de Sallonnier ; présence de Jean Dubois, clerc, demeurant à Moulins-Engilbert (10 septembre 1585). — 10. Nouvelle saisie féodale de Lucy, pour défaut de foi et hommage et de dénombrement (juillet 1658). — 11. Foi et hommage à Georges de Reugny par Louis de Cossaye, chevalier, seigneur de Lucy et de La Vallée, paroisse de Saint-Germain-en-Viry, en son nom et comme représentant de Charles de Cossaye, chevalier, seigneur de Beauvoir, et d'Henri de Cossaye, écuyer, fils de Gaspard de Cossaye, chevalier, seigneur de Cizely ; présence de François Charleuf, procureur et praticien à Isenay, et de Georges de Berthelon, écuyer, sieur de La Forêt (31 août 1658). — 12. Dénombrement fourni en conséquence par Louis de Cossaye : le pavillon du château, mentionné au dénombrement du 25 août 1585 comme « estant de nouvel ediffié », est ici indiqué comme venant d'être incendié ; présence de Vincent Leclerc, écuyer, sieur de Beaulieu ; à la fin, armoiries en couleurs de la famille de Cossaye (20 mars 1659). — 13. Réception dudit dénombrement par Georges de Reugny ; présence de François Charleuf, praticien à Isenay, et d'Adrien Cornillat, praticien à Mazilles (2 juillet 1659). — 14. Aveu et dénombrement fourni à Nicolas de Fussey, époux d'Élisabeth de Reugny du Tremblay, par Marie-Anne de La Tournelle, dame de Reugny, veuve de Louis-François de Courvol, en son nom et au nom de ses enfants ; mention de l'hommage rendu par ledit Louis-François de Courvol de Lucy au Marquis de Fussey, par acte reçu Ballet, notaire royal à Cercy-la-Tour, le 29 mars 1768 ; la garenne de Lucy est exceptée du dénombrement, comme

relevant du Prieuré de Saint-Saulge ; mention des dénombrements précédents, et notamment du dernier, fourni à Alexandre de Reugny par Germain de Courvol, garde du corps de Sa Majesté, fondé de procuration de Lazare de Courvol, son père, par acte du 24 juillet 1733, reçu par Pougault, notaire à Moulins-Engilbert (15 avril 1776).

1 F 304 (Liasse). — 1 pièce papier.

1731. — SARDOLLES. — A la requête d'Antoine Dhéré, syndic de la paroisse, signification à Henri Leblanc, greffier en chef de la Maîtrise royale des Eaux et Forêts de Nivernais, formulant protestation contre l'arrêt du Conseil d'État du 17 juin 1729 : « ...ladite communauté n'ayant en propriété aucuns bois usages, mais seulement le droit et faculté de couper dans les taillis appartenant aux dames abbesse et religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Nevers, situés dans ladite paroisse de Sardolle, bois mort et mort bois pour leur chauffage et bouchage de leurs héritages, mais que la propriété des bois et taillis appartient auxdites dames abbesse et religieuses, qui disposent à leur volonté de la coupe et superficie desdits taillis... » (14 août).

1 F 305 (Liasse). — 20 pièces parchemin.

1429-1528. — SATINGES. — 1. Transport à Huguenin Miraillet, marchand à Nevers, par Guiot Dayat, *alias* Gremot, d'une vigne, dépendant de la chapelle de Mougues, que ledit Dayat avait prise à bordelage de Jean Bestot, ancien commandeur de Biches (13 décembre 1429). — 2. Quittance par Jean Daviat à Guillaume André, marchand à Nevers, pour 36 livres tournois, prix de vente d'une vigne (29 juin 1468). — 3. Bail à bordelage d'une vigne au finage de la Vieille-Croix de Satinges, consenti à Jean Marillier et à Huguenin Poisson par Jean Robellin et ses communs parsonniers, de Parigny-les-Vaux (17 janvier 1513, n. st.). — 4. Vente par Jean Grosson à Philibert André d'une vigne à Satinges et d'une terre à Parigny-les-Vaux, toutes deux chargées de cens, la première au profit du seigneur des Bordes, la seconde, au profit de l'abbesse de Nevers ; mention, parmi les confins de la première, d'une vigne *de la maistresse de l'Ostel Dieu de Nevers* (20 novembre 1515). — 5. Autre, par Jean Gondière, le jeune, à Guillaume André, marchand tanneur à Nevers, de vignes et de terre chargées de cens au profit du Chapitre de Nevers, du seigneur des Bordes et du Chapitre de Frasnay-les-Chanoines (29 novembre 1515). — 6. Philibert et Guillaume André, père et fils, achètent à Guiot Dayat une maison avec ses dépendances, et une vigne, dont les seigneurs bordeliers sont Jean Lagesde, grénetier de La Charité, pour la maison, et Guiot Chenu, marchand ciergier à Nevers (9 décembre 1515). — 7. Ratification par Guillaume Richard de la vente d'une vigne consentie, le 10 novembre 1515, par Jean Richard, son frère, à Philibert et à Guillaume André ; les frères Richard reprennent la vigne à titre de bordelage (9 janvier 1516, n. st.). — 8. Ratification par Jeanne Grosson, femme de Jean Gondière, le jeune, de la vente du 29 novembre 1515 [Cf. p. 5] (8 mars 1516, n. st.). — 9. Rétrocession en bordelage par l'acheteur aux vendeurs d'une vigne et d'un pré acquis le même jour par Guillaume André de Jacques Denis, de son fils, Jean, et d'Huguenin Bourchier, mari de Martine Denis (17 mars 1516, n. st.). — 10. Guiot Dayat vend à Guillaume André et aux siens une maison et une vigne chargées de bordelage au profit de Jean Lagesde, grénetier de La Charité ; présence de Jean Guillaume, le jeune, tanneur à Nevers, et de Girardin de Berne, bourgeois de La Charité (2 mars 1518, n. st.). — 11. Claude Decray, veuve de Philibert André, acquiert de Laurent Dayat, paroissien de Saint-Arigle de Nevers, tous les droits qui peuvent appartenir à celui-ci dans la succession de Jean Dayat, son père, conjointement avec ses frères, parmi lesquels figure messire Pasquet Dayat (9 mai 1519). — 12 et 13. Bail à bordelage de maison et de vigne par Claude Decray à Pierre Rignault (4 décembre 1519). Deux expéditions. — 14. Le Chapitre de Nevers baille à bordelage à Claude Decray deux pièces de vigne dépendant du domaine de Parigny-les-Vaux, la Vigne *Secretain* et une autre, sous le four de Satinges ; mention, parmi les confins, d'une vigne de la Commanderie de Biches. Ces vignes avaient été précédemment tenues *ad pensionem* par feu maître Joachim d'Avantois, sa vie durant (assemblée capitulaire du 30 janvier 1520, n. st.). — 15. Bail d'un pré pour trois ans, consenti par Guillaume André à Jean Verron, dit Doré (25 juin 1520). — 16. Vente d'une vigne à Jean Trotet, prêtre, vicaire de Satinges, par Huguenin Lejaul et Guillaume Thibaudat, communs et parsonniers (14 avril 1521). — 17. Bail à bordelage d'une vigne à Usseau par Claude Decray et ses enfants à Guillaume Richard, dit Gaupillat (5 janvier 1524, n. st.). — 18. Vente de deux pièces de terre à Claude Decray par Simon Millain (11 novembre 1525). — 19. Autre vente d'une terre, chargée de cens au profit du Chapitre de Nevers, consentie aux mêmes acquéreurs par Guillaume Dauldon, de Parigny-les-Vaux (30 décembre 1525). — 20. Autre, d'une terre chargée de cens au profit du même Chapitre, aux mêmes acquéreurs, par Jean Théveneau, l'aîné, et Jean Dauldon, agissant pour eux et pour leurs frères ; présence de Mathieu Raton, prêtre, de Nevers (26 mars 1528, n. st.).

1 F 306 (Liasse). — 14 pièces parchemin, 7 pièces papier

1531-1677. — SATINGES. — 1. Vente d'un pré et d'une terre en franc-alleu, par Jean Grosson à Claude Decray et à ses enfants (15 janvier 1531, n. st.). — 2. Autre, d'une terre et d'un pré, aussi en franc-alleu, consentie à Guillaume André, marchand tanneur à Nevers, par Jean Verron, dit Doré, se faisant fort pour son cousin et parsonnier, François Murlin (10 février 1531, n. st.). Au dos : Ratification de ladite vente par François Murlin (11 février). — 3. Transport d'une redevance bordelière par Louis Byot, curé de Saint-Jacques de La Charité, à Guillaume et Philibert André, frères (27 septembre 1535). — 4. Quittance de droits d'entrée et de remuement, portant ratification par Charles Berthier, écuyer, seigneur de Bizy et de Navenon, d'un échange d'héritages bordeliers (29 août 1535) entre Huguenin Guillot et Guillaume et Philibert André (12 février 1537, n. st.). — 5. Vente aux frères André, par les communautés des Saulnier, d'un pré chargé de bordelage au profit du Chapitre de Nevers (21 décembre 1537). — 6. Bail à bordelage d'une vigne par les frères André à Philbert Saulnier et à son frère François (21 décembre 1637). — 7. Vente aux frères André, par Pierre Coulon, d'une vigne chargée de cens au profit des héritiers de feu M. de Vannay (24 novembre 1538). — 8. Bail d'une vigne à titre d'accence et d'amodiation, par les frères André à Jean Champion et Michel Jonneau, communs parsonniers (13 novembre 1539). — 9. Jean Digault vend aux frères André une vigne chargée de cens au profit du seigneur de Vannay ; présence de Guillaume Burdeau, prêtre, de Nevers (27 février 1540, n. st.). — 10. Blaise Gondière, l'aîné, vend aux frères André : une grange allodiale, avec ses dépendances, des héritages, grevés de redevances au profit du Chapitre de Nevers et du seigneur de Poiseux et une vigne en franc alleu (17 décembre 1541). — 11. Jacques Beurrier vend aux mêmes deux pièces de vigne chargées de bordelage au profit du Chapitre de Nevers (11 avril 1544, n. st.). — 12. Adjudication à Guillaume André, dernier enchérisseur, des biens et droits possédés à Satinges par les orphelins de Philibert André, représentés par Henri de Chasteau, bourgeois de Nevers (27 octobre 1547). — 13. Appointement à Saint-Pierre-le-Moûtier, en une cause entre Jean Després, le jeune, et Jean Girard, curé de Satinges (18 septembre 1619). — 14. Bail à cens par Antoine Tenon, seigneur de Fonfaye, baron de La Guerche, conseiller du roi en son Grand Conseil, à Jean Després, écuyer, Commissaire en la maréchaussée de Château-Chinon, d'une vigne antérieurement tenue à titre de bordelage ; présence d'Antoine Gobillot, clerc, de Nevers (6 novembre 1623). — 15. Reconnaissance de tenures censuelles et bordelières par ledit Jean Després au profit du Chapitre de Nevers, représenté par Nicolas Dumont et Philippe Chassoigne (12 juillet 1625). Extrait du terrier de Parigny-les-Vaux, suivi de la ratification donnée par le Chapitre (14 juillet 1625). — 16. Marché entre Madeleine Després, femme de Pierre de Nourry, écuyer, et les frères Porchery, maçons, pour la construction d'un bâtiment (24 mai 1673). — 17 à 21. Procédure au Bailliage de Nevers entre Pierre de Nourry et Thomas Durin, couvreur, touchant la couverture de la maison de Satinges (1673-1677).

1 F 307 (Liasse) — 10 pièces parchemin.

1467-1555. — SAUVIGNY-LES-BOIS. *Marigny-le-Jeune.* — 1. Bail à bordelage de trois pièces de terre par Jean d'Aisy, écuyer, et Jacqueline du Bois, sa femme, paroissiens de Cigogne, à Georges Gauchier et aux siens ; mention, parmi les confins, de biens tenus du Chapitre de Nevers ou du sacristain de Saint-Sauveur ; présence de Charles Vignier, écuyer (12 octobre 1467). — 2. Autre bail à bordelage d'une terre au village de Marigny consenti à Linard Bourgoing, par Jean Morin, concierge et geolier de la Chambre des Comptes de Nevers, sous condition de construire une maison ; présence d'Étienne Angetart, sergent royal (13 avril 1499). — 3. Bail à bordelage d'une maison et d'un pré consenti à Pierre Bois, paroissien de Saint-Éloi, par Jean Morin, bourgeois de Nevers (14 janvier 1514, n. st.). — 4. Rétrocession à bordelage par Jean Morin, marchand pintier à Nevers, à François et Jean Gauchier, frères, d'une terre en franc-alleu, vendue le même jour par lesdits frères à Morin ; présence de Jacques Bourgoing, chanoine de Nevers (2 avril 1527, n. st.). — 5. Transport d'une portion du bordelage précédent par Jean Morin à Jean Bault, prêtre, curé de Sauvigny, et à son frère Étienne (5 avril 1527, n. st.). — 6. Vente de terre par Simone Rousset, veuve de Jean Bault, et ses enfants, à Claude Decray, veuve de Philibert André (23 janvier 1528, n. st). — 7. Bail à bordelage à Pierre Felisot par Henri Joly, prêtre, agissant au nom de ses frères et sœurs et au nom de Marie Cheminot, leur mère, veuve de Claude Joly (7 septembre 1528). Au dos : vente des mêmes biens par Jean Morin à Guillaume Ducoing, marchand à Nevers (26 mai 1535). — 8. Autre bail à bordelage, de maison, terre et vigne, par Mathieu Maucouvent, prêtre, demeurant à Nevers, à Jean, Guillaume et Liénard Felizot, frères ; présence de Pierre Simonin, prêtre, de Montigny (25 juin 1533). — 9. Autre bail à bordelage par Jean Bourgoing, couvreur à Nevers, et ses parsonniers, à Guillaume Felizot, de Sauvigny, et à ses parsonniers ; mention, parmi les joignants, de Joachim Olivier, seigneur du Cholet (28 octobre 1549). — 10. Vente de deux redevances bordelières par Guillemette Bourgoing, veuve de Claude Givry, maçon à Nevers, à François Ducoing, marchand audit Nevers (29 mars 1555, n. st.).

1 F 308 (Liasse). — 24 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1419-1608. — SAUVIGNY-LES-BOIS. *Divers finages.* — 1. Vente d'une terre par Perrin Salemon à Michel Bejer; mention, parmi les joignants, des terres des anniversaires de la Cathédrale Saint-Cyr (26 octobre 1419). — 2. Autre vente, d'une terre au Bourdy et d'un pré en *Jeurlin* par Guillaume Prevost, de Marigny-le-Vieux, à Jean Guiot, *alias* Delault, du Bourdy; le pré confine à ceux du Chapitre de Nevers et à un pré du curé de Sauvigny ; la terre est chargée de cens au profit dudit Chapitre et le pré est en franc-alleu (17 février 1447, n. st.). — 3. Autre vente de portions d'héritages par Jean Bergerat à Georges Gauchier et à ses frères ; mention d'une vigne joignant celle de la cure de Saint-Arigle et le clos du Chapitre de Nevers « que tient maistre Henry de Soixonne », chanoine de Nevers; présence de Jean Migé, licencié en lois et en décret, chanoine de Nevers (23 avril 1466). — 4. Partage de terres et prés entre Pierre Quarré, Guillaume Seguin, *alias* Gaultier, et Mathé Prévost (3 mai 1491). — 5. Bail à bordelage par Vincent Ducoing, bourgeois de Nevers, à Pierre Roy, de Machy, d'une terre, chargée de cens au profit de la cure de Sauvigny, qui devra être mise en nature de pré ou de terre labourable ; présence de Guillaume Fadignon, sergent royal à Nevers (6 juillet 1498). — 6 et 7. Autre bail à bordelage de diverses terres par Jean Morin, concierge de la Chambre des Comptes de Nevers, à Jean et Guillaume Girard, dits *des Dames*, de Marigny-le-Jeune (14 février 1504, n. st.). Deux expéditions. — 8. Autre bail d'une terre à bordelage par ledit Jean Morin à Pierre Coffineau (20 mai 1505). — 9. Autre bail semblable, de terres et de pré, par Marguerite Bourgoyne, veuve de Vincent Ducoing, bourgeois de Nevers, à Pierre Demay (10 janvier 1506, n. st.). — 10. Autre, de terre et vigne par le même Jean Morin à Jean Girard et à son neveu Guillaume Girard, dit *des Dames* (5 juin 1507). — 11. Autre, par Guillaume Ducoing, marchand à Nevers, à Huguenin Colas, de diverses portions de terre dont l'une est tenue à cens de la cure de Sauvigny (31 juillet 1512). — 12. Autre, d'une terre, par Guillaume Ducoing, à Gilbert Girard (14 janvier 1521, n. st.). — 13. Vente d'une terre par François et Jean Gauthier à Guillaume Ducoing (3 février 1524, n. st.). — 14. Rétrocession à titre d'accense de ladite terre aux frères Gauthier par Guillaume Ducoing (3 février 1524, n. st.). — 15. Autre vente, par les mêmes Gauthier, aux mêmes Ducoing d'une vigne récemment plantée joignant à un bordelage du Chapitre de Nevers (6 mai 1524). — 16. Rétrocession à bordelage de ladite vigne par l'acheteur, aux vendeurs (6 mai 1524). — 17. Bail à bordelage de terres à Marigny-le-Jeune et d'un pré en la justice de Saint-Éloi, consenti par Jean Morin, marchand pintier à Nevers, au profit de : François et Jean Gauthier, frères, pour un tiers ; Pierre Gauthier, pour un autre tiers, et Jean Felizot et Pierrette Gauthier, sa femme, pour le troisième. Mention, parmi les confins, d'héritages tenus de la cure de Sauvigny et du Chapitre Saint-Cyr de Nevers. Présence de Guillaume Ducoing, marchand à Nevers (15 avril 1527, n. st.). — 18. Vente de plusieurs biens à Sauvigny et à Saint-Éloi, par François et Jean Gauthier à Guillaume Ducoing ; ces biens sont chargés de redevance bordelière au profit du sacristain de Saint-Sauveur de Nevers, de Jean Morin, marchand pintier, et de la cure de Sauvigny (14 septembre 1527). Au dos : quittance du droit de tiers denier délivrée par Morin à Ducoing (16 juillet 1528). — 19. Vente d'une vigne par Pierre Gauthier à Guillaume André, marchand tanneur à Nevers, Claude Decray, sa mère, et Philibert André, son frère ; présence de [Guillaume] Habineaul, prêtre (13 février 1528, n. st.). — 20. Bail d'une propriété, aux termes renouvelables de trois, de six et de douze années, par Guillaume Ducoing à Philibert Gérard (20 mars 1529, n. st.). — 21. Bail à bordelage d'une vigne par le même Ducoing à Philippe Regnard (1er octobre 1530). — 22. Reconnaissance de tenure à bordelage par Jean Vezard, prêtre, et Jean Bault, notaire au comté, au profit de Guillaume Ducoing (27 novembre 1530). — 23. Transport d'une redevance bordelière par Jean Morin, pintier à Nevers, à Guillaume Ducoing, seigneur de Graté ; énumération des héritages et origine de leur propriété ; présence de Nicolas Benoît, prêtre (10 février 1532, n. st.). — 24. Transaction sur procès entre Guillaume Ducoing, et Jean Bressier et ses parsonniers ; présence de Jean Robert, sergent royal (25 février 1536, n. st.). — 25. Vente de coupe de bois à René Traineau, maître de la forge d'Arlot, par Jean Després, écuyer, seigneur de Cougny, acquéreur de Nicolas Galoppe ; présence de Pierre Paulchin, clerc, et de Guillaume Grimouard, archer en la maréchaussée de Nivernais (21 janvier 1608).

1 F 309 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 19 pièces papier.

1574-1680. — SAUVIGNY-LES-BOIS. *Procédures.* — 1. Sentence du Bailliage de Nevers portant maintenue en possession d'une terre en faveur de Jean Desprès et Marie Ducoing, sa femme, contre Jean Jouard (13 août 1574). — 2. Requête au même Bailliage par Després à fin de restitution des fruits de ladite terre en froment et en orge gros (20 août 1574). — 3. Procès-verbal de délit dans les bois des Petits-Usages de Forges contre Dimanche Maulais et son fils, ouvrier de Guillaume Després (16 décembre 1645). Et assignation à comparaître devant le Grand-Maitre des Eaux et Forêts au Duché de Nivernais (19 décembre). — 4. Lettre de Després à Goussot, procureur aux Bailliage et Pairie de Nevers, le chargeant

de le défendre en prenant le fait et cause de Dimanche Maulais et lui indiquant les dilapidations de bois qui se pratiquent journellement aux environs de Nevers (20 décembre 1645). — 5. Assignation donnée à Dimanche Maulais (30 décembre 1645). — 6 et 7. Requête, expositive de l'affaire, présentée au Grand-Maître des Eaux et Forêts au Duché de Nivernais par Guillaume Després, seigneur de Cougny : la question est de savoir si une sentence rendue l'année précédente a pu priver le domaine de l'Éperon du droit d'usage au bois de Forges et au bois au Merle, droit dont avaient joui, antérieurement à Després, Jacques Bolacre, Étienne Tenon et Marandé (s. d.). A la fin de sa requête, Guillaume Després se qualifie de seigneur des Amognes en même temps que de seigneur de Cougny. — 8 à 20. Procédures en conséquence devant la Gruerie de Nivernais, puis devant le Grand Conseil, à Paris (1646-1648). Guillaume Després étant mort, la cause est reprise par Christophe Després, écuyer, sieur de Cougny, et par Léonard Maunoury, premier président à la Chambre des Comptes de Nevers. Interviennent en la cause : Claude Maunoury, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, abbé de Gaillac et prieur de Saint-Étienne de Nevers ; Étienne Maunoury, avocat au Parlement ; et Jean Darnoux, fermier de la forge d'Arlot. — 21. Sentence du Bailliage de Nevers en une cause entre Claude Regnier, notaire royal, et Pierre de Nourry, mari de Madeleine Després (3 février 1680).

1 F 310 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1556. — SAVIGNY-POIL-FOL. — Vente de diverses redevances bordelières par Guillaume Sallonnier, marchand à Moulins-Engilbert, à Charles du Pontot, chevalier, seigneur du Pontot, de Saint-Éloi-lez-Nevers et de Poussery, Bailli de Nivernais et l'un des cent gentilshommes de la Maison du Roi ; Sallonnier avait précédemment acquis ces redevances de Madeleine de Lodines, femme de Jean de Morogues, écuyer, seigneur du Plessis, suivant acquisition reçue par feu Guy Roy, notaire royal, le 8 juin 1551 ; présence d'Esme Joffriot, lieutenant de Château-Chinon (22 février 1556, n. st.).

1 F 311 (Liasse). — 13 pièces papier.

1765-1766. — SAVIGNY-SUR-CANNE. — 1 à 12. Procès au Bailliage du Tremblay, Isenay, Saint-Gratien, Savigny et dépendances, à la requête de Lazare Pougault, procureur fiscal et gruyer, contre : Éléonor Girard, bourgeois à Chassy, paroisse de Mhère ; Claude Charleuf, intendant du marquis de Choiseul, demeurant à Chassy, paroisse de Montreuillon ; Paul Moreau, marchand à Demin, paroisse de La Collancelle ; François Léger, prêtre, curé de Savigny-sur-Canne ; et Jean Lault de Vernillat, marchand audit Savigny. Anticipations de terrains et suppression de chemins. A remarquer les pièces suivantes : p. 9, Requête du curé Léger, exposant la situation de la paroisse de Savigny, ses dîmes et sa desserte ; p. 10, Réponse par Pougault à Lault : indication de la banalité du moulin de Challuy. (Janvier-juillet 1765). — 13. Le curé Léger s'oppose à la sentence contre lui rendue par défaut, le 16 juillet 1765, en la justice du Tremblay (15 janvier 1766).

1 F 312 (Liasse). — 1 pièce papier.

XVIII[e] siècle. — SÉMELINS. — Fragment d'un relevé de tenures bordelières et censuelles, avec l'indication des redevances dues, les grains étant comptés à la mesure de Châtillon-en-Bazois. Mention, parmi des confins, d'une terre de la cure de Mingot (s. d., XVIII[e] siècle).

1 F 313 (Liasse). — 7 pièces parchemin.

1394-1507. — SERMAGES. — 1. Bail à bordelage, avec droit d'entrée, de tierces et dîmes aux Champs, paroisse de Sermages, consenti par Jeanne, veuve de Jean Le Charriat, écuyer, à Jean de *Priro* [Prico ?], à Jeannette, sa femme, et à leurs hoirs directs (17 octobre 1394). — 2. Autre bail à bordelage, d'un pré, par Philibert Bourgoing, écuyer, et Jeanne La Torte à Jean Auboussu, de Grandry, paroissien de Sermages, à ses communs et parsonniers et à leurs hoirs en ligne directe (26 avril 1468). — 3. Traité par lequel Jean Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Champ-Charmot, baille à titre d'accense à Étienne Durand, praticien à Decize, et à Jeanne Cotignon, sa femme, diverses prestations bordelières dûes sur des biens en la paroisse de Sermages (21 septembre 1501). — 4. Regnault Beauperrin, sa femme et son gendre vendent à Jean Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Champ-Charmot, une pièce de terre au finage du Plessis (14 février 1505, n. st.). — 5. Vente au même écuyer, par Georges Aucas d'une terre au même finage du Plessis (17 février 1505, n. st.). — 6. Autre vente au même écuyer, par Pierre Aucas, d'une autre terre au même finage du Plessis ; présence de Pierre Deschaumes, clerc (22 avril 1505). — 7. Bail à bordelage de pré et terres par Madeleine du Pontot, veuve de Jean Le Bourgoing, à Guillemin du Ruaulon, dit Bernard, à Guillaume, fils d'Étienne Bernard, et à leurs communs parsonniers ; mention d'un chemin allant de Ruaulon au moulin de l'église de Sermages ; présence de Charles Bourgoing, chanoine de Nevers, frère de Jean, et de Messires Henri et Guillaume de Varennes, prêtres (6 juillet 1507).

1 F 314 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1535. — Sermoise. *Bois.* — Bail à bordelage d'un pré « en la justice de Boys », par Guillaume Ducoing, bourgeois de Nevers à Claude Champignon, paroissien de Sermoise ; présence de Philibert Carimantrand, boucher à Nevers (1er avril 1535).

1 F 315 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1540-1580. — Sermoise. *Chevigny.* — 1. Antoine Pigoury, prêtre, et Philibert Maréchal, agissant au nom de leurs communs parsonniers, reconnaissent tenir à bordelage de Pierre Després, l'aîné, bourgeois de Nevers, des prés et des terres auparavant tenus de Bertrand de La Tillaye, chanoine de Nevers (17 janvier 1540, n. st.). — 2. Autre reconnaissance de tenure en bordelage des mêmes biens, faite à Pierre de Favardin, receveur des décimes du Duché de Nivernais, par Étienne Melier et Gabriel Maréchal, laboureurs à Chevigny ; présence de Denis Regné, sergent archer du duc de Nevers 1er juillet 1580).

1 F 316 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1515-1549. — Sermoise. *Message.* — 1. Pierre Masson vend à Jean Daige une terre et une vigne chargées, au profit du seigneur de Message, d'un cens payable à la Saint-Pierre « de juillet » ; présence de Charles Lithier, clerc, demeurant à Nevers (13 janvier 1515, n. st.). — 2. Vente par Huguenin Daige, à Jean de Favardin, de terre, pré et vigne chargés de cens au profit du Chapitre de Nevers ; mention, parmi les confins d'une terre de la Chapelle Saint-Guillaume, fondée à Saint-Cyr de Nevers ; faculté de reméré accordée par l'acheteur, sous condition de culture à mi-fruit (25 juin 1517). Suit quittance, portant révocation de ladite vente par Jeanne de *Mautenant*, veuve de Jean de Favardin (4 juillet 1519). Au dos : quittance à Pierre Després, marchand à Nevers, par Seignoret, notaire, pour l'expédition desdits actes (25 octobre 1519). — 3. Transaction portant réorganisation de la communauté des Daiges, par suite de la vieillesse et de l'impotence de Huguenin Daige et de Huguette, sa femme (26 juin 1519). — 4. Bail à bordelage par Jacques Després, bourgeois de Nevers, à Huguenin Daige et à sa famille, de terre, pré et vigne, chargés de cens au profit du seigneur des Barres (23 novembre 1523). — 5. Reconnaissance de bordelage concernant les mêmes biens, par Étienne Daige et sa femme, à Pierre Després, l'aîné, marchand à Nevers (29 juin 1549).

1 F 317 (Liasse). — 22 pièces parchemin.

1490-1596. — Sermoise. *Plagny.* — 1. Bail à bordelage de terres, pré et vignes par Naudin Breton à Martin Dousset ; le bailleur s'engage à achever la construction d'une maison dans le délai d'un an (13 avril 1490). — 2. Autre, d'une ouche à Jean Poissonnat par Jean Solas, prieur d'*Avenière* et sacristain de Saint-Sauveur de Nevers (19 octobre 1505). — 3. Bail à cens d'une terre par Louis Girard, écuyer, seigneur de Chevenon, Sermoise, Pouilly, et Bois, à Jean Fontaine ; mention parmi les confins d'une *terre franche* tenue par Pierre et Guillaume Thévenot (30 juin 1515). — 4. Jean Masson, l'aîné, vend à Pierre Després, bourgeois de Nevers, une terre chargée de cens au profit de l'abbesse de Nevers ; présence d'Étienne Maistre, prêtre, vicaire de Sermoise (18 avril 1517). — 5. Huguenin de Ryon vend à Pierre Després un pré et des terres chargés de cens au profit de l'abbaye Saint-Martin de Nevers (acte reçu le 27 décembre 1523 et grossoyé le 26 novembre 1525). — 6. Rétrocession à bordelage des mêmes biens par Després à Ryon (mêmes dates). — 7. Acquisition de droits sur divers héritages par Pierre Després sur Claude de Dijon (22 février 1528, n. st.). — 8. Échange entre Pierre Després, d'une part, et d'autre part, Pierre de Nevers, l'aîné, et Pierre de Nevers, le jeune : Després cède une redevance bordelière sur une maison sise à Nevers, rue des Places, et reçoit une maison et des héritages à Plagny (20 août 1530). — 9. Ratification de l'acte précédent par Guillemette et Jeanne Cam, dites Delagrange, femmes desdits de Nevers (22 août 1530). — 10. Pierre Després transfère à Jean Tardon deux vignes et une terre antérieurement tenues en bordelage par Jean Daige (acte reçu le 18 octobre 1530 et grossoyé le 8 mai 1538). — 11. Bail à bordelage de vignes par Jacques Bertier marchand à Nevers à Huguenin de Ryon (19 avril 1531). — 12. Autre, de vignes, par Pierre Després à Martin Audebrain (30 novembre 1531). — 13. Vente de pré, terre et vigne consentie à Pierre Després par Jean Breton, prêtre, et Sébastien Breton, son frère, demeurant aux Chaumes de Loire, lez Nevers ; le serment de faire respecter l'acte est prêté par Jean Breton en mettant la main au pied du notaire ; présence de Jean Monnet, grénetier de Saint-Saulge et échevin de Nevers, et de Michel Thoroux, clerc, de Nevers (5 janvier 1532, n. st.). — 14. Échange de *billons* de vignes entre Després et ses frères Breton ; le serment est prêté par Jean Breton : « la main pour ce par luy mis au pietz et en parolle de prestre » (même date). — 15. Bail à bordelage à Jean Boursault par les mêmes Berthon [Breton] d'une vigne qu'ils viennent d'acquérir de Martin Chaumette ; mention, parmi les confins, d'une vigne *des Bourciers de*

Challuy (17 mai 1535). — 16. Autre, d'un pré et d'une vigne par Pierre Després à Jean Boursault et à Françoise Guerret, sa femme (10 juillet 1539). — 17 et 18. Autre, d'une vigne, par Pierre Després, l'aîné, à Jean Boursault et à Marie Parpault, sa femme ; présence de Gilbert Chaumereuil, prêtre (9 mai 1544). — 19. Huguenin de Ryon reconnait tenir deux pièces de vigne à bordelage de Pierre Després (11 novembre 1544). — 20. Bail à bordelage de maison, jardin et vigne par Pierre Després, l'aîné, à Louis Monin ; présence de Gilbert Doreau, marchand à Nevers (26 octobre 1547). — 21. Jean Poitou et Nicole Boursault, sa femme, vendent un pré à Jean Després, receveur général en l'Élection de Nevers, et s'engagent à lui payer un bordelage de quatre sous et une geline (4 avril 1573). — 21. Robert Boursier et Philippe Chauveau, de Challuy, laboureurs et communs parsonniers, vendent à Jean Després, sieur de Cougny, de Châlons et du Graté, un pré et des terres ; présence de Jacques Bault, clerc, et de Claude Ferré, sergent royal, de Nevers (30 décembre 1596).

1 F 318 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1513. — Sermoise. *Villebourse*. — Bail à bordelage d'une terre par Jean Verron, notaire et praticien à Nevers, à Philibert Amiot, à sa femme et à leurs hoirs « partis et non partis, divisez et non divisez » ; la terre devra être transformée en vigne dans le délai de dix ans ; mention, parmi les confins, d'une terre de l'Hôtel-Dieu de Nevers (29 juin).

1 F 319 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1500-1520. — Sermoise. *Divers finages*. — 1. Jean et Gilbert du Tramont, père et fils, vendent à Vincent Ducoing la moitié d'une grange et de ses dépendances, sises à Verville, et diverses pièces de pré, de terres et de vigne (26 novembre 1500). — 2. Bail à bordelage d'un pré consenti à Catherine Benoît par Guillaume André, tanneur à Nevers, et Paule Morin, sa femme (28 décembre 1515). — 3. Huguenin Masson vend à son frère, Jean Masson, tous les biens et droits qu'il possède ; présence de Philippe Bazolles, prêtre (10 avril 1518, n. st.). — 4. Transaction sur procès entre Jean d'Aunay, écuyer, seigneur de Graté, et Alips de Chalus, sa femme, d'une part, et, d'autre part, Pierre Bûcheron, bourgeois et marchand à Saint-Pierre-le-Moûtier ; présence de Jean Guiot, écuyer, licencié en lois, seigneur de Garembert, et de Gilbert Chaumat, prêtre (4 juin 1520).

1 F 320 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1449. — Soulangy. — Bail à bordelage d'un pré en la prairie des Maraults consenti à Jean Moreau, *alias* Petiot, par la Chambre des Comptes de Nevers ; la redevance devra être payée au châtelain de Nevers ; mention, parmi les confins, d'un pré du curé de Soulangy (19 avril).

1 F 321 (Liasse). — 4 pièces parchemin.

1589-1715. — Souvigny-le-Thion. — 1. Bail de divers héritages, à charge de taille *doublant et tierçant* et de corvées, consenti à la communauté des Vayot par Claude de La Guiche, seigneur de Saint-Geran-de-Vaux ; présence de noble Jean Politier, de Royère, déchargeur ordinaire de l'artillerie de France, et d'Antoine Favier, archer de la compagnie de M. de La Guiche (15 novembre 1589). — 2. Rétrocession par Pierre Dumaignand, boucher à Moulins, à Claude Fleury, dit Vayot, chef et gouverneur de sa communauté, de la moitié d'un moulin à blé et d'un étang et de la totalité d'un autre étang précédemment vendus à reméré ; mention d'une terre des héritiers de Jean Perot, curé de Souvigny ; présence de Jean Baillon, marchand *artillier*, et de Jean Palierne, avocat en la Sénéchaussée de Bourbonnais, procureur du roi en la châtellenie de Moulins (12 novembre 1602). — 3. Vente d'un pré et d'une pêcherie demeurés en franc alleu, consentie par Antoine Mauguin, bourgeois de Moulins, et Marie Gilberton, sa femme, au profit de François *Senetaire* Tridon, sieur des Vajaux, avocat en Parlement, demeurant aux Vajaux, paroisse de Souvigny; présence de Jean Jarrouflet, curé de Souvigny (20 juillet 1695). Suit le procès-verbal de prise de possession. — 4. Constitution de rente assise sur les domaines des Vajaux et des Gris, effectuée par Jean Durand, docteur en médecine, et Marie Tridon, sa femme, au profit de Claude Brisson, docteur de Sorbonne, chanoine de Moulins (12 novembre 1714). En marge, rachat de ladite rente (15 avril 1715).

1 F 322 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1464-1466. — Surgy. — 1. Bail à rente et à cens de deux buissons *à faire pré* consenti à Phelippon Bouliat par Guillaume Givray, châtelain de Clamecy, au nom du comte de Nevers (5 mai 1464). — 2. Homologation du bail précédent par la Chambre des Comptes de Nevers : Givray est, indûment, appelé Gervais et il est qualifié de châtelain de Clamecy, Corvol[-l'Orgueilleux], Billy et Étais (6 septembre 1466).

1 F 323 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1583-XVIII[e] siècle. — Tannay. *Biens et droits*. — 1. Sébastienne Graillot, veuve d'Adrien Ferrier, vend à Claude Delaporte un pré à Tannay et une terre à Velez, sur le grand chemin du Pont-Saint-Didier à Nuars, avec la dime de

Piedferré qu'elle tient des religieux de Clairvaux (16 mai 1583). — 2. Vente par Lazare Delaporte à Henri Moireau, apothicaire à Tannay, de vignes grevées de charges au profit du Chapitre de Tannay ; présence de Hugues Tremeau, chirurgien, de Jean Rousset, sergent, et de Jean Romier, clerc (11 décembre 1600). — 3. Vente de vigne à Zacharie Guedain, boucher, par Archambault de Villars, seigneur de Villars et de Magny ; présence de Philibert Baudot, procureur fiscal en la châtellenie de Metz-le-Comte (22 avril 1610). Suit mention de revente par Després à Philibert Baudot, procureur fiscal de Metz-le-Comte (14 février 1625). — 4 et 5. Vente de maison et dépendances par Pierre Perrot, taillandier, à Étienne Parent, praticien, portant substitution de l'acquéreur au vendeur en une obligation au profit de Jean Després; présence de François Martin, praticien à Tannay (4 juillet 1622). Suit la ratification de ladite substitution par Després ; présence de Philippe Viau, notaire ducal (8 avril 1623). — 6. Antoine Rassard vend une portion de terre à Jean Després, commissaire aux montres de la maréchaussée de Château-Chinon, représenté par son beau-frère, Claude de Bèze, élu et contrôleur en l'Élection de Clamecy ; mention, parmi les confins, d'une terre au baron d'Asnois, et d'un chemin allant du moulin d'Amazy au pont d'Asnois (1er juillet 1624). — 7. Transaction entre Jean Després et Jean Rossignol, sergent royal à Tannay, touchant des rentes assises sur deux vignes, l'une à Tannay, l'autre à Metz-le-Comte (14 février 1625). — 8. Quittance à Madeleine Delaporte par Robin, receveur du Chapitre de Tannay (30 mai 1650). — 9. Vente d'une cave par Pierre de Noury et Madeleine Després à Léger Courseron, marchand ; présence de Claude Brisset, chirurgien à Tannay, et de Michel Relle, praticien à Amazy (29 septembre 1656). — 10. Notes informes concernant le bail de métairie consenti à Claude Savard (XVIIe siècle). — 11. État, sans date ni signature, de biens vendus par M. de Noury (XVIIIe siècle).

1 F 324 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 27 pièces papier.

1615-1677. — TANNAY. *Procédures.* — 1. Confirmation par le Bailliage de Nevers d'une sentence (7 juillet) de la justice de Tannay pour Madeleine Guichard, épouse d'Archambaud de Villars, écuyer, contre Pierre Monfoy (4 novembre 1615). — 2 à 6. Procédure au Bailliage de Tannay entre Madeleine Delaporte, veuve de Jean Després, et François Baudot, prêtre, chanoine dudit lieu (1630). — 7. Exploit contre Louis Picault, tailleur d'habits (juin 1633). — 8 à 17. Opposition par Madeleine Delaporte aux criées des immeubles saisis de Pierre Perrot (1639-1672). Interviennent en la cause deux fils de Perrot : Philippe, sergent royal à Tannay, et Philbert, prêtre, curé de Bussy-la-Pesle. — 18 à 26. Poursuite de l'affaire contre les héritiers d'Étienne Parent, en conséquence de la substitution de 1622 [cf. art. précédent, p. 4] (1644-1677). — 27. Exploit pour Claude Bolacre contre Madeleine Delaporte (3 mai 1647). — 28. Madeleine Guichard, veuve de Lazare Delaporte et femme séparée de biens d'Archambaud de Villars, écuyer, fait opposition aux criées des biens de feu Henri Moireau, saisis à la requête de Jacques Rapine, sieur de Saint-Martin, étant aux droits de Barbe Courtois, sa belle-mère (s. d., XVIIe siècle).

1 F 325 (Liasse). — 11 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1591-an IV. — TAZILLY. *Chigy.* — 1. Aveu et dénombrement de la seigneurie de Chigy-le-Gros, comportant justice moyenne et basse, fourni au duc de Nevers par François du Crest, écuyer, fils et cohéritier de défunt Gilbert du Crest, en son vivant seigneur de Ponay, Chigy et Monteuillon ; présence de Jean Dupont, prêtre, chanoine de Ternant, et de Mathurin Boullier, notaire ducal (6 août 1591). — 2. Constitution de rente par François du Crest, seigneur de Chigy, au profit d'Alexandre Bonfils, avocat en Parlement, à Paris (26 mars 1720). — 3. Autre par le même François du Crest, écuyer, baron de Chigy, gendarme de la garde du roi, au profit de Jacques-Henri Richard de Curtil, chevalier, capitaine au régiment de Provence, demeurant à Beaune en Bourgogne ; la rente est garantie par François du Crest, écuyer, seigneur de Ponay et de Saint-Michel-en-Longue-Salle ; présence de François Cortet, lieutenant et subdélégué de Luzy (14 janvier 1726). — 4. Reconnaissance de la rente précédente par les enfants des deux François du Crest (25 juin 1744). — 5. Refus de paiement par les héritiers de François du Crest, de Ponay (15 février 1748). — 6. Transport de ladite rente à Gilbert Coujard, bourgeois à La Planche, paroisse de Millay, par Pierre Desjours, chevalier, seigneur de Mazille, procureur de Jeanne Desjours, sa sœur, épouse de Jacques-Henri Richard de Curtil, seigneur de Bligny et Curtil-sous-Beaune (12 avril 1758). Suit le texte de la procuration (Beaune, 6 avril). — 7. Ratification de l'acte précédent par Jeanne Desjours ; présence de Jean Belin, notaire ducal à Luzy (22 mars 1761). — 8. Transaction entre Gaspard Pinot, docteur en médecine à Bourbon-Lancy, et Claude Coujard, bourgeois de Millay, touchant la succession de Françoise Coujard, femme de l'un et sœur de l'autre (28 juillet 1773). — 9 à 11. Procédure au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier entre Gilbert Pinot et les héritiers du Crest (1774). — 12. Sentence pour Pinot (14 juillet 1774). En marge : Quittance par Pinot à Bruneau de Vitry (30 mars 1791). — 13. Constitution de rente par Jean et Pierre du Crest, chevaliers, seigneurs de Chigy, au profit de Pierre Cortet de La Chasseigne, directeur

des aides à Falaise, représenté par son frère, Gilbert Cortet de Montigny, subdélégué de Luzy (9 mars 1757). Suit : Obligation par Bruneau de Vitry, acquéreur de la terre de Chigy sur les frères du Crest (4 mars 1783). — 14. Autre, par Jean du Crest, au profit d'Henri Regnard, receveur au grenier à sel de Luzy, et d'Adélaïde-Françoise Castel, son épouse (21 février 1761). — 15 à 17. Pièces jointes à la précédente : 15, substitution de Pierre-Étienne Bruneau à Jean du Crest (26 juillet 1779) ; 16, transport de la rente par Henri Regnard à Gilbert Cortet de Montigny, seigneur du Fort de Lanty (16 août) ; 17, notification de l'acte précédent à Bruneau (11 décembre 1779). — 18. Obligation par Bruneau, au profit d'Antoine-Pierre Duval, avocat en Parlement, demeurant à Vannes (5 mars 1777). En marge : Quittance partielle (5 juin 1783). — 19. Au profit de Marguerite-Madeleine Delaporte, demeurant à Paris, et par Pierre-Étienne Bruneau de Vitry, constitution de rente sur la terre de Chigy en vue de liquidation définitive de l'acquisition de cette seigneurie (6 mars 1777). Suit : Analyse du contrat de vente de la terre de Chigy par Jean du Crest à Bruneau (26 avril 1775). En marge : Ratification de la constitution de rente par Gabrielle de Reugny, femme, devenue majeure, de Bruneau (27 février 1779). — 20. Copie informe de la pièce précédente et exploit contre Bruneau, à la requête de Mme Delaporte (4 avril 1780). — 21 et 22. Autres constitutions de rentes, avec semblables analyse et ratification, par Pierre-Étienne Bruneau, au profit de : André Rousseau, maître boutonnier à Paris (p. 20), et Jean-Baptiste Martin, mercier à Paris (p. 21), en date du 12 mars 1777. — 23. Bail à ferme de la terre de Chigy, consistant en cinq domaines, une réserve, tuilerie, étangs, huilerie, moulin, louageries, bois, etc., consenti par Gabrielle de Reugny à Jacques Massin, propriétaire au Tremblay, commune d'Isenay (15 frimaire an IV).

1 F 326 (Liasse). — 4 pièces parchemin.

1574-1606. — TAZILLY. *Cruze.* — 1. Vente de la maison des Blondeau et de divers biens, consentie par la communauté des Blondeau, demeurant à *Machigny,* paroisse de Cressy-sur-Somme, à Jean Simonin, procureur fiscal pour le duc à Luzy, à Pierrette Blandin, sa femme, et à Pierre Simonin, son frère, curé de Notre-Dame dudit Luzy (13 mars 1574). Suit : Transport de ladite acquisition par Jean Simonin à Michel Guichard et à ses parsonniers (27 mars 1574). — 2. Reconnaissance de tenure à cens fournie par Marceau Regnaut, dit Perraudin, Michel Guichard et Claude Mounier, communs parsonniers, au duc de Nivernais représenté par Jean Simonin, son procureur fiscal aux châtellenies de Luzy et de Savigny-Poil-Fol ; présence d'Étienne Desjours, seigneur de Mazille, et de Claude Blondeau, sergent royal (29 avril 1574). — 3. Reconnaissance de tenure à rente fournie par Jean Contant, laboureur, à Claude de Guise, abbé de Cluny, seigneur de Saint-André-lez-Luzy et de Sémelay, représenté par Toussaint Boucault, son procureur spécial ; présence de Philippe Vaget, praticien à Luzy, et de Mille Daudin, prêtre, demeurant à Saint-André (7 mars 1602). — 4. Contrat de mariage entre Jean Contant, maître et chef de sa communauté, et Léonarde Perrot, veuve de Pierre Guichard : le mariage a été convenu pour éviter la dissolution de la communauté ; présence de Jean Simonin, curé de Luzy (7 septembre 1606).

1 F 327 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1598-1630. — TAZILLY. *Montfou et Mulot.* — 1. Aveu et dénombrement fourni à Henri de La Châtre, seigneur de Nançay et de Ternant, par François du Crest, écuyer, de la seigneurie de Montfou, consistant en justice moyenne et basse, en une maison, dépendances, héritages et bois, sis à Mulot et en plusieurs étangs et un moulin, dits de Montfou, au finage dudit Mulot ; présence de François Alexandre, notaire ducal à Savigny-Poil-Fol (17 septembre 1598). — 2. Renouvellement dudit dénombrement par François du Crest au profit de Nicolas Largentier, seigneur de Ternant ; présence de Jean Laureau, prêtre, prévôt et chanoine de Ternant, et de Barthélemy Bricardot, notaire en la baronnie de Ternant (14 novembre 1608). Suivent : Foi et hommage par du Crest à Étienne Bridard, procureur spécial de Nicolas Largentier (même date), et : Certificat de dénombrement non blâmé (30 janvier 1610). Ces actes ont été dressés à l'occasion de la confection du terrier de Ternant. — 3. Autre dénombrement, par François du Crest, à Philippe Guy de Salins, seigneur de La Nocle, Maulaix, *Chausery,* Perrigny, Fours, Coddes et baron de Ternant ; présence d'Étienne Blondeau, notaire au duché de Nivernais, demeurant à Paray-le-Moineau (6 juillet 1630).

1 F 328 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 11 pièces papier.

1538-an IV. — THAIX. — 1. Blaise Billaut et Thomasse Loiseau, sa femme, demeurant à Fours, paroisse de Maisons, cèdent leurs droits paternels et maternels à Thomas Loiseau, de Vroux (acte reçu le 27 décembre 1538 et grossoyé le 4 mai 1548). — 2 à 8. Dossier d'une instance aux Requêtes du Palais, à Paris, touchant le bien des Cottets : 2, Copie collationnée du partage entre Claude, Nicolas et Jean Cottet (4 février 1658, présence de Léonard Delin, curé de Thaix) et de différentes pièces postérieures ; 3 et 4, Extraits des

registres paroissiaux d'Isenay, de Thaix, de Gannay-sur-Loire et de Lamenay (1678-1728); 5, Transport à François Jourdier, marchand à Vitry, par Anne-Catherine de Roland, dame de Lamenay, Couëron et Thaix, des biens à elle advenus par droit de réversion au décès de Pierre Baudin (9 juillet 1710); 6, Vente des terres de Thaix, Couëron, Vendonne et Martigny, consentie à Charles-Antoine Melon, seigneur du Verdier, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Nevers, par Catherine de Roland, veuve de Paul des Gentils, Hector-Antoine Saladin, chevalier, comte de Montmorillon, et à son autorité Françoise des Gentils, son épouse, et Laurence-Françoise des Gentils (19 mai 1714); 7, Cession de tous leurs droits et prétentions consentie par Léonard Seguin et Anne Cottet, sa femme, en faveur de Joseph Jourdier, docteur de Sorbonne, aumônier de la Maison du roi, chanoine de Notre-Dame de Beaune (30 juin 1748); 8, Production aux Requêtes du Palais pour Étienne Melon, écuyer, contre Joseph et Jean Jourdier (novembre 1748). — 9. Vente de la glandée des buissons de Vroux par Jean Guyonin, dit Desbordes, de Chaumigny, à Gabriel Aubossu, marchand à Saint-Léger-de-Fougeret : partie de cette glandée est tenue de G. Mauclerc, receveur de Vendenesse, et une portion du prix servira à acquitter Guyonin à l'égard d'Antoine de Marcelanges, écuyer, seigneur de Chaumigny (6 octobre 1664). — 10. Requête au Lieutenant général de Nivernais par Étienne Melon, en revendication d'héritages à lui échus à titre de réversion bordelière au décès de Joseph Jourdier (septembre 1750). — 11. Bail à ferme des revenus de la cure de Thaix par Jacques Lecerf, curé, à François Billot : les grains sont *à l'ancienne mesure de Moulins-Engilbert* (24 avril 1789). — 12. A la requête d'Hubert Commaille, notaire public à Boudelle, commune de Thaix, et de François Billot, propriétaire au même lieu, acquéreurs de portions des bois provenant des émigrés Saxy, injonction à Antoine Jourdier, propriétaire à Cronat, de n'avoir plus à s'immiscer dans lesdits bois (23 vendémiaire an IV).

1 F 329 (Cahier). — In-4°, 9 feuillets, papier (244/184 m/m.).

1603-1753. — Thaix. *Terrier.* — Copie de reconnaissances effectuée sur les minutes et grosses originales par Godin, notaire royal à Cercy-la-Tour, en présence de Gabriel Gondier du Chazeau, bourgeois d'Alluy, et d'Antoine Ursin, praticien au bourg de Cercy, le 6 avril 1753. — Fol. 1. Reconnaissance de tenure en bordelage par Claude, Nicolas et Jean Cottet, au profit de François de Roland, écuyer (2 octobre 1659). — Fol. 1 v°. Autres, par Simon *Cauté* (2 janvier 1610). — Fol. 2. Autre, au seigneur du Tremblay, par Benoît Groin ; présence d'Alexandre Dubuisson, sergent à Pouligny-sur-Aron (4 janvier 1610). Mesure de Cercy-la-Tour pour les grains. — Fol. 3. Autre, au seigneur de La Nocle, par Simon *Cauté;* présence de François Bobin, notaire à La Nocle (9 mai 1603). Mesure de Bourbon[-Lancy] pour les grains. — Fol. 5. Autre, au même seigneur de La Nocle, par Pierre Bouchet (27 mai 1603). L'avoine est à la mesure de Cercy-la-Tour. — Autre, au même, par Léonarde Bernier, veuve de Guillaume Coitet ; présence de Philippe Toreau, notaire à Fours, et de François Bobin, notaire à La Nocle (28 mai 1603). Mesure de Cercy-la-Tour. — Fol. 7. Autre reconnaissance de tenure en bordelage, sous la charge de taille, cens et corvées (*sic*), au profit du seigneur de Codde, par Dimanche Deline, dit Groin, maître et chef de sa communauté, et Benoît Groin, dit Foy, maître et auteur de sa communauté; les biens en question étaient précédemment tenus du Prieur de Mazille (16 juin 1610). — Fol 8. Autre reconnaissance bordelière pour le seigneur de La Nocle, par Silvestre et Gilbert Jobard, frères et communs parsonniers (17 mai 1603). Mesure de Cercy-la-Tour. — Fol. 9 v°. Légalisation de la signature du notaire Godin par Charles Guillier de Mont, lieutenant général au Bailliage et Pairie de Nivernais (8 avril 1753). Cachet, cire rouge, des officiers du Bailliage.

1 F 330 (Cahier). — In-4°, 3 feuillets, papier (236/188 m/m.).

1790. — Thaix. *Contribution patriotique.* — Registre ouvert par la municipalité pour recevoir les déclarations. — Fol. 1. Déclarations conformes aux proportions. N° 1 : Leserf, curé, 90 livres. N° 2 : François Rapine de Saxy, 120 livres (14 février). N° 3 : Antoine-Martial Melon, 240 livres (15 février). N° 4 : Paul-François Sallonnier de Chaligny, procureur pour la gestion des biens de Francois-Marie Rapine de Saxy, capitaine du génie à Pondichéry, 150 livres (16 février). — Fol. 2. Dons patriotiques. N° 1 : Jean Leblanc [maire], 18 livres (20 février). N° 2 : François Billot, 18 livres (20 février). N° 3 : François Gounin, 1 livre 4 sous (28 février). N° 4 : Jean Berthier, 12 sous. N° 5 : Jean Thévenet, 12 sous. N° 6: Jean Plantard, 12 sous. N° 7: Jean Robillard, 12 sous (28 février). — Jacques Leserf, curé, est officier municipal.

1 F 331 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1573-1781. — Urzy. — 1. Nicolas Thibault, vigneron à Varennes-lez-Nevers, et ses parsonniers, vendent à Claude Mainsonat, marchand à Nevers, une portion de pré au Pont-Saint-Ours (11 mai 1573). Au dos : Ratification par Jeanne Mansart, femme de Guillaume Thibault, fils et parsonnier de Nicolas, absente au moment de la confection de l'acte (25 juin).

— 2. Transport de droits sur un pré par Adrienne Gourrier, domestique à Feuille, paroisse d'Urzy, au profit de Gueneau de Vauzelles (29 avril 1781). Suit quittance donnée à Madeleine Millot de Monjardin, veuve de Philippe Lebault de Chavance, par Jean Moussy et Adrienne Gourrier, sa femme (3 avril 1785).

1 F 332 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1581. — Uxeloup. — Jacques de Chasteau, marchand, demeurant à Parzy, paroisse de Garchizy, cède à Pierre Coillard, marchand à Nevers, et à Claude André, sa femme, une redevance bordelière assise sur un pré que Gaspard Chasseigne, charron, vient d'acquérir d'Antoine Petit ; ce dernier avait été mis en possession du pré par Guillaume Guillier, tuteur dudit de Chasteau ; mention, parmi les confins, de la vieille garenne de la seigneurie d'Uxeloup (23 juin).

1 F 333 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1360-1606. — Vandenesse. *Seigneurie: Aveux et dénombrements.* — 1. Jeanne d'Eu, comtesse d'Étampes et duchesse d'Athènes, concède à Pierre, seigneur de Nourry, qui lui en devra rendre le service de fief, le droit de suzeraineté que ses prédécesseurs et elle ont exercé sur ce que tenait, en la paroisse de Vandenesse, Pierre Seet, et que tiennent ses ayants droit, Henri et Jean de Lanty, époux de Philippe et de Yolande Seet, filles de Jean et petites-filles de Pierre (10 juin 1380). Est insérée dans l'acte la procuration donnée à sa femme par Louis, comte d'Étampes (21 septembre 1360). Vidimus du 30 juin 1380. — 2. Mandement de Jeanne d'Eu aux écuyers de Lanty, leur enjoignant d'entrer en la foi de Pierre de Nourry (juin 1380). — 3. Aveu et dénombrement fourni à Pierre de Nourry, chevalier, par Henri de Lanty et Guiot, fils de Jean de Lanty : une motte, avec ses fossés et dépendances, des prés (dont le pré des Verrières), des hommes, meix et tènements, des bois, la moitié du péage de Vandenesse ; le quart des tierces, de la justice et de la pêche ; le moulage du moulin ; l'étang de Chèvre et six oisons sur la blairie (30 décembre 1380). — 4. Autre dénombrement fourni au même par Philibert de Lanty, fils d'Henri, et Guiot, son cousin germain, *communs en biens* (5 décembre 1405). — 5. Remise dudit dénombrement à Pierre de Nourry par Philibert de Lanty (15 décembre 1405). — 6. Dénombrement fourni par Jean du *Boux* et de Lanty, écuyer, seigneur de Poussery en partie, à Louis de Beaufort, marquis de Canillac, époux de Jeanne de Nourry, dame de Nourry et de Vandenesse, à cause de la motte sise auprès du pré de Verrières et de ses dépendances, entre autres la place du moulin de Rochette et portions de la justice, du péage, de la blairie, etc. [Cf. p. 3] ; plusieurs mentions de la *rivière morte* (31 décembre 1448). — 7 et 8. Autre dénombrement fourni à Louis de Beaufort, comte d'Alais, seigneur de Canillac, de Nourry et de Vandenesse, par Jean et *Marest* de Reugny, écuyers, frères, au nom de Jeannette et d'Isabeau de Champrobert, leurs épouses, filles orphelines de Jean de Champrobert et de Marguerite La Blanche ; mention d'un pré jadis concédé à Hugues Marchand, curé de Vandenesse, tant que durerait son ministère en ce lieu, par Marguerite La Blanche, à charge de messes pour le repos de son âme (13 décembre 1449). Deux expéditions. — 9 et 10. Foi et hommage à Pierre Dubois, chevalier, et à Françoise Olivier, sa femme, seigneurs de Vandenesse, par Anne de Giverlay, dame en partie dudit Vandenesse, en ce qui concerne : le fief Sciat et la motte Sciat, près le pré de Verrières ; le quart de la justice haute, moyenne et basse de Vandenesse et des droits qui en dépendent ; enfin la terre, justice et seigneurie du Bazois (paroisse de Pouligny-sur-Aron), haute, moyenne et basse. Il y a contestation sur la suzeraineté entre le prince de Soissons, à cause de Château-Chinon, le duc de Nevers, à cause de Moulins-Engilbert, les seigneurs de Champdioux et de Chaumigny, à cause de la tour de Vroux, et le procureur du roi au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (13 mai 1606). Grosse et copie.

1 F 334 (Liasse). — 8 pièces parchemin.

1366-1724. — Vandenesse. *Biens et droits.* — 1. Affranchissement consenti par Jean d'Isenay, seigneur en partie dudit lieu en faveur de Perrin Goguyet, de Vandenesse, de sa famille et de ses hoirs ; transformation en rente des charges serviles (9 août 1366). Copie notariée du 26 janvier 1446, n. st. — 2. Bail à bordelage, en accroissement de concessions antérieures, en faveur d'Anceau *Lez Pelez* et de son fils Perrin, par Jean du *Box*, écuyer, dit de Lanty, agissant pour lui et pour ses autres frères *et personniers;* dans le délai de deux ans, Anceau devra construire *une maison de guaigneur* dans une ouche indiquée ; les redevances seront payées *le jour de la feste de l'Assumpcion Nostre Dame, dicte la Mige aoust* (13 septembre 1430). — 3. Déclaration par Pierre Bonvin de tout ce qu'il tient à cens de Henri de Vendonne, écuyer (11 juillet 1449). — 4. Guillaume dAunay, écuyer, fils d'Érard, concède à Robert, Guillemin et Guiot Richart, frères, ses hommes, de Givry, les tènements de Jean Penat et de Guillaume Gautherin, à la réserve que ceux-ci pourront les reprendre en déchargeant les frères Richart de la redevance due pour ces biens ; il baille en outre aux mêmes Richart une pièce de terre, dite la Chétive Vigne, au finage de Givry, joignant la terre de Philibert Bureaul, écuyer, et

l'étang de Givry, sous la charge d'un boisseau avoine, mesure de Givry, et d'une géline, au terme de la mi-août (11 août 1454). — 5. Vente d'une terre par Pierre Bonvin à Jean du *Boz*, écuyer, seigneur de Poussery ; l'écu d'or vaut 27 sous 6 deniers tournois et le boisseau de seigle, *au pris du marché*, 8 sous 8 deniers tournois ; présence de Hugues de Lanty, bâtard (30 juin 1458). — 6. Vente de redevances serviles, bordelières et censuelles, par Charles de Cossay, écuyer, seigneur de Chaumigny, et Jean de Cossay, écuyer, son frère, à Jean du Pontot, écuyer, seigneur dudit lieu et de Poussery (25 juin 1508). — 7. Transaction entre Thomas Boquin et Étienne Deschaumes, pour apaiser un différend touchant une pièce de terre (14 juin 1571). — 8. Arrêt du Parlement de Paris, au profit de Madeleine Garnier, veuve de Louis de Reugny, marquis du Tremblay, déboutant Louis-Thomas-Olivier Dubois de Fienne, marquis de Leuville, de ses prétentions sur le pré Boivin, au finage de Vandenesse (30 mai 1724). Suit la signification à Dubois de Fienne (19 juin).

1 F 335 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1463. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *L'Aubépin.* — Bail à bordelage d'une vigne, consenti par Jean Leclerc, bachelier en décret, procureur du roi au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, au profit de Louis et de Pierre Dusaule, agissant pour eux et pour leur père, Huguenin Dusaule (23 novembre).

1 F 336 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1521. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Bèze.* — Rétrocession à titre de bordelage par l'acquéreur au vendeur d'une vigne vendue le même jour par Antoine Martinot à Guillaume Ducoing, bourgeois et marchand à Nevers ; mention, parmi les confins, d'une vigne de la cure de Varennes (18 décembre).

1 F 337 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1511-1513. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Champeau.* — Huguenin Jolyvot et ses *commungs et personniers* vendent à Vincent Bertrand, valet de chambre du Comte de Nevers, et à Antoinette Vidée, sa femme, une pièce de terre contiguë à la rue allant de Boulorges aux *Couldraulles* (10 mars 1511, n. st.). Au dos : Ratification de ladite vente par Jean Jolyvot, prêtre, et André Michelet (26 novembre 1513).

1 F 338 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1481. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Les Charbonnières.* — 1. Vente d'un pré, par Jean Garsonnot, à Jacquet Mathieu, marchand à Nevers ; présence de Guillaume Lebreton, clerc (24 mars 1481, n. st.). — 2. Autre vente, d'une pièce de terre, consentie à Jean Lamoignon, clerc, demeurant à Nevers, par Laurent, Huguenin et Pierre Valot, enfants de défunt Jean Valot, demeurant aux paroisses de Varennes et de Cours-les-Barres, et par Guillaume Valot, prêtre, demeurant à Nevers ; présence de Jean Delestang, clerc (22 décembre).

1 F 339 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1527. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Chaume.* — 1. Guillaume Prinssard vend à Guillaume André, marchand tanneur à Nevers, à Claude Decray, sa mère, et à Philibert André, son frère, la moitié d'une grange avec une vigne en dépendant, joignant le *grant chemin par lequel on va du villaige de Banlay à Urzy;* ces héritages sont chargés de cens au profit du Chapitre de Nevers (2 novembre). — 2. Rétrocession des mêmes biens à titre de bordelage par les acquéreurs au vendeur (même date).

1 F 340 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1525. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *La Chaume-Berthier.* — Jacques Hardy, praticien demeurant à Nevers, concède à titre de bordelage à Gillet Bard et à ses parsonniers un pré joignant le ruisseau de *Clamouse;* présence de François de Charry et de Michel Douet, prêtres, demeurant à Nevers (6 décembre).

1 F 341 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1473. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Les Chaumes-Auguillault.* — 1. Bail à bordelage d'un pré par Simon Dupont, clerc des comptes, à Nevers, au profit de Philibert Patoillat ; mention, parmi les confins, d'un pré du Chapitre de Nevers et d'un autre, du Prieuré de La Fermeté (27 novembre). — 2. Reconnaissance du même bordelage, par Philibert Patoillat (même date).

1 F 342 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1524-1623. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Chenay.* — 1. Catherine Poivrelle, veuve de Pierre Delestang, demeurant à Nevers, associe Gillet Bard et Claude Pinon, maris de Marguerite et de Jeanne Quinault, sœurs, dans le bail à bordelage d'une terre qu'elle avait précédemment consenti auxdites sœurs et à leurs parsonniers (18 octobre 1524). — 2. Délibération capitulaire du couvent de Saint-Martin de Nevers, portant, au profit de la Crosse du monastère, concession à bordelage d'une terre en faveur de Clément Pinon et autres (6 janvier 1529, n. st.). — 3. Investiture d'une terre assise près la *Pierre Poincte*, au territoire de Chenay, par le Chapitre de Nevers en faveur de Jean Després, le jeune, commissaire en la maréchaussée de Château-Chinon, et de Madeleine Delaporte, son épouse ; indication des détenteurs successifs et composi-

tion amiable pour le paiement des droits de remuement ; enfin Després, comme procureur de Madeleine Guichard, sa belle-mère, se désiste de toute revendication contre les habitants de Turigny, lesquels, par sentence du Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier (20 mars 1607), avaient été condamnés à des dommages et intérêts, lors d'un procès pour des droits d'usages de bois (30 janvier 1623). L'acte est reçu pas Étienne Brisson, notaire royal, « du nombre des dix antiens establys en la ville de Nevers » ; les grains devront être mesurés à la mesure du Chapitre, tandis que les deux actes précédents les mentionnent à celle de Nevers.

1 F 343 (Liasse). — 9 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1481-1678. — Varennes-lez-Nevers. *Cheugny-le-Bas.* — 1. Vente de deux pièces de terre par Marguerite, veuve de Jeannin Deniseau, et leurs enfants, à Jeanne de Pavie, veuve de Simon Dupont, et à leurs enfants (19 décembre 1481). — 2 et 3. Rétrocession des mêmes terres à titre de bordelage aux vendeurs par Jeanne de Pavie, veuve de Simon Dupont, remariée à Jacques Mathieu, bourgeois de Nevers (même date). Deux expéditions. — 4. Vente d'une terre chargée de cens au profit de Saint-Martin de Nevers, consentie à Catherine et Isabeau Dupont, sœurs, filles de feu Simon et de Jeanne de Pavie, par les consorts Joueaul qui renoncent pour cet objet à toute réclamation ultérieure du fait de leur minorité (15 mars 1494, n. st.). — 5 et 6. Bail à bordelage d'une terre consenti à Jean Mornay par Pierre Bolacre, licencié en décret, vicaire perpétuel de Varennes-lez-Nevers pour le Chapitre de Saint-Cyr (28 janvier 1529, n. st.). Deux expéditions. — 7. Vente de moitié d'un pré, chargée de rente au profit de l'évêque de Nevers, par Jean Petitgonin à Jean Quinauld et à ses parsonniers (17 janvier 1537, n. st.). — 8. Bail à bordelage d'une terre par Claude Pinon à Jean Deniseau (24 février 1539, n. st.). — 9. Investiture au profit de Jean Quinauld par Guillaume Bardin, licencié en lois, et Esme Poliot, praticien, deux des quatre gouverneurs de l'hôpital de Nevers, touchant les héritages suivants : moitié d'ün pré, au territoire de la Vallée, joignant, d'une part, le chemin de Ris à Bourgneuf et, d'autre part, le pré de la Vallée, porté du curé de Saint-Étienne de Nevers, et moitié d'une vigne à Cheugny-le-Bas, joignant *la rue tendent de l'osme de Montorge à Foncelins;* l'acte est reçu par Antoine Vaillant, notaire royal, commis à la confection du terrier de l'Hôtel-Dieu de Nevers (2 mars 1550, n. st.). — 10. Constitution de rente par Marie Quinault, vigneron, au profit de Jean Després, le jeune, commissaire en la maréchaussée de Château-Chinon (2 juillet 1622). — 11. Pièce jointe à la précédente : Assignation à François Quinault, vigneron au Four-de-Vaux, petit-fils de Marie, à comparoir au Bailliage de Parzy et Varennes, pour passer nouvelle reconnaissance de ladite rente constituée, au profit de Pierre de Nourry (17 février 1678).

1 F 344 (Liasse). — 5 pièces parchemin.

1476-1629. — Varennes-lez-Nevers. *Cheugny-le-Haut.* — 1. Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes, à Nevers, concède à titre de bordelage à Jeannot Prudhomme et autres une pièce de vigne assise au-dessus de la fontaine de Cheugny-le-Haut (12 février 1476, n. st.). — 2. Jeanne Rabute, veuve de Jean Baul, et ses consorts, vendent au même Simon Dupont une vigne au-dessous de ladite fontaine, appelée la Vigne Saint-Ladre et chargée de cens au profit de Saint-Martin de Nevers (25 juin 1477). — 3. Bail à bordelage d'une terre par Gillet Bard et Claude Pinon à Étiennette Rapin et autres ; présence de Jean Daubigny, prêtre, demeurant à Varennes (7 juin 1530). — 4. Acquisition d'une terre par Pierre Coillard (26 avril 1584). Au dos : Enregistrement au greffe des notifications (6 mai). — 5. Vente d'une terre par Cyr Bard à Madeleine Delaporte; présence de François Guichard, praticien à Nevers (12 mai 1629).

1 F 345 (Liasse). — 3 pièces parchemin.

1473-1552. — Varennes-lez-Nevers. *Les Cros.* — 1. Huguenin Bailly vend à Simon Dupont deux prés allodiaux sis en la prairie des Cros (*le sabmedi voille de Pasques charnelz,* 17 avril 1473, n. st.). — 2. Bail à bordelage d'un pré sis aux Cros, « dessoubz le villaige du Maigny », consenti à Jean Durand par Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes de Nevers (17 avril 1476). — 3. Philibert Quinault vend à Jean Brenot un pré chargé de redevance au profit d'une chapelle de Saint-Cyr de Nevers (26 décembre 1552).

1 F 346 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1517. — Varennes-lez-Nevers. *Le Crot au Ladre.* — Bail à bordelage d'une pièce de terre consenti à Jean Goyn et autres par Cyr Dupont, prieur de Saint-Nicolas, curé de Montigny-en-Morvand et de Varennes-lez-Nevers ; mention, parmi les confins, d'une terre dépendant de Saint-Étienne de Nevers et d'une autre relevant du prieuré de Saint-Ouen ; présence de Pierre Cachon, prêtre, vicaire dudit Varennes (28 juillet).

1 F 347 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1511. — Varennes-lez-Nevers. *L'Échenaut.* — Bail à bordelage d'une terre par Claude Corriot, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-Aignan, fondée à Saint-Cyr de Nevers, à

Claude Bardin et autres, parmi lesquels figure messire Jean Bardin, prêtre ; cette terre est contiguë à une terre du Chapitre de Nevers et au chemin de Nevers au Four-de-Vaux (16 mars).

1 F 348 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1627. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *La Fougère.* — Transaction sur procès pendant en la justice de Parzy, entre Jean Després, commissaire en la maréchaussée de Château-Chinon, et Jean Petaut, touchant la réversion bordelière d'une terre ; acte reçu par Guillaume Gentil, notaire royal, *ung des dix establis d'enticnneté* à Nevers (6 mars).

1 F 349 (Liasse). — 19 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1436-1670. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Le Four-de-Vaux: biens et droits.* — 1. Maître André Dubois, secrétaire du roi, demeurant à Nevers, échange avec Philibert de Millain, *alias* Cordier, une vigne au Four-de-Vaux contre une autre sise à Nevers, sur la Chaussée des Cordeliers ; présence de Jean Dureau, écuyer (10 avril 1436). — 2. Perrin Droillart et Huguenin Droillart, dit Petaut, vendent à Philibert Cordier, bourgeois de Nevers, une rente affectée sur deux prés ; présence de Jean de Dampont, épinglier (25 février 1440, n. st.). — 3. Bail à rente d'une terre, consenti par Robert Cordier, bourgeois et marchand de Nevers, à Guillaume Bernardin (29 novembre 1462). — 4. Vente d'un pré par Martin Mamy à Simon Dupont (samedi, veille de Pâques, 1472). — 5. Simon Dupont baille à bordelage à Étienne Thibaut une vigne *près de l'orge* [orme ?] *de Montorge* (13 novembre 1473). — 6. Bail à bordelage d'une maison, d'un jardin et de divers héritages, consenti par Philibert Carimantran, marchand boucher à Nevers, à Jean Bernardin et à ses parsonniers ; deux de ceux-ci, Jean Panis et sa femme, s'engagent, dans le délai de trois ans, à bâtir une maison dans le jardin qui contient les murailles de quatre bâtiments détruits ; présence de Philippe Dorne, meunier à Nevers (acte reçu le 25 avril 1499 et grossoyé le 27 août 1504). — 7. Vente d'une vigne par Denis et Claude Bardin, cousins germains, à Philibert et à Jean Chaubu, frères, paroissiens de Nolay ; présence de Simon Dufont, prêtre (20 novembre 1507). — 8. Vente d'une masure en ruine par Jacques Bolacre, licencié en lois, à Clément Pinon et à ses parsonniers, avec désistement de toute prétention de la part de Philibert Pinault, de Claude Bardin et de leurs parsonniers, détenteurs bordeliers dudit héritage (16 août 1513). — 9. Bail à bordelage par Henri Letort, écuyer, seigneur du Marais, à Jean Pinon et consorts, de portion d'un clos de vigne naguères acquis par le bailleur de Jean Letort, licencié en lois, fils de feu Henri Letort, écuyer, seigneur de Bois-Vert ; présence d'Antoine Hublée, sommelier de la comtesse de Nevers (25 mai 1521). — 10. Jean Guyot, hôte à l'enseigne de Sainte-Catherine à Nevers, et Perrette de Certaines, sa femme, vendent à Clément Pinon et à ses enfants, une moitié de grange, chargée de cens au profit de Joachim Duclou, notaire et praticien à Nevers (26 mars 1548, n. st.). — 11. Reprise de ladite moitié de grange à titre de reprise censuelle par Duclou sur les enfants de Clément Pinon, et concession nouvelle, à titre de bail à cens, à Pierre Guyot, marchand tanneur à Nevers (17 avril 1547). — 12. Investiture par Simon de Chasteaux, tuteur des enfants de Philbert André, en faveur des hoirs Simonin, d'une vigne, chargée de redevance bordelière au profit desdits André, acquise (13 février 1552, n. st.) par Nicolas Simonin sur Jean Lambourg ; présence de Philippe Marion, *orlogeur* à Nevers (28 décembre 1552). — 13. Vente de moitié d'une maison au Four-de-Vaux et de divers héritages en plusieurs finages, par Jean et Pierre Pinon, frères et communs parsonniers, à Pierre Coillard, le jeune (26 janvier 1567). [Voir plus loin 1 F. 351]. — 14. Jean Mornay, l'aîné, sergent au duché de Nivernais et vigneron demeurant au Four-de-Vaux, vend à Claude Turlin et à sa femme un pré chargé de redevance bordelière au profit de Jean Sarry, laboureur (8 avril 1571). — 15. Denis Montjoie et Jeanne Pinon, sa femme, vendent à Pierre Coillard les droits qu'ils possèdent sur *le lieu des Pynons* (26 juillet 1574). — 16. Sur procès pendant au Bailliage de Nevers, transaction entre Pierre Coillard et Madeleine Desprès, veuve de Léonard Goussot, procureur au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (acte reçu le 20 mars 1575 et grossoyé le 24 décembre 1579). — 17. Bail à bordelage d'une maison avec ses dépendances, consenti à Pierre Coillard, marchand à Nevers, par Felice Tixier, veuve de Philbert de Saint-Vincent, élu de Nivernais, seigneur de la terre de Givry et Cours-les-Barres, à la part de Luzarches (15 mars 1577). — 18. En l'auditoire du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, adjudication par décret des biens de Pierre Pinon, au profit de Pierre Coillard (11 juillet-18 août 1579). — 19. Vente d'une maison en ruine par Droin Pinon à Jean Després, prévôt des maréchaux de France en l'Élection de Nivernais (2 janvier 1598). — 20. Reconnaissance de tenure en bordelage d'un pré par Jean Després au profit de Léger Chanudet, prêtre, curé de Saint-Arigle de Nevers (30 octobre 1598). — 21. Semblable reconnaissance, pour une terre, par Jean Coquelin au profit de Guillaume Brisson (3 février 1599). — 22. Pierre Mercier, cordonnier à Nevers, vend à Jean Desprès, le jeune, une terre chargée de cens au profit de la Bourse du Chapitre de Nevers ; mention, parmi les confins, d'une terre de Claude Guiton, élu en l'Élection de Nivernais (15 octobre 1616). — 23. Reconnais-

sance de dette par Germain Payot au profit de Jean Després, commissaire en la maréchaussée de Château-Chinon (22 novembre 1625). — 24. Jean Maume vend à Vincent Jarrot une terre à chenevière chargée de redevance bordelière au profit dudit Després (11 mai 1626). — 25. Obligation de cheptel par Léger Dumonceau (7 décembre 1665). Compte en conséquence, avec nouvelle obligation (13 septembre 1666). — 26. Reconnaissance de dette par Léger Dumonceau, maître et chef de sa communauté, au profit de Pierre de Nourry, écuyer, sieur de Turigny ; présence d'Antoine Salomon, avocat en Parlement, demeurant à Nevers (7 décembre 1665). — 27. Autre reconnaissance de dette, du même au même ; présence de Roger Breuil, *escollier* à Nevers (13 septembre 1666). — 27. Autre semblable, entre les mêmes (12 mars 1667). — 29. Estimation de cheptel entre les mêmes (17 mars 1668). — 30. Obligation de cheptel et d'outillage par Jean et François Petitloup, frères et communs parsonniers, au profit de Pierre de Nourry et de Madeleine Després, sa femme (21 mars 1668). — 31. Reconnaissance de dette, après un compte de métayage, par les frères Petitloup, au profit de Pierre de Nourry (10 mai 1670).

1 F 350 (Liasse). — 25 pièces papier.

1588-1589. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Le Four-de-Vaux; procédures.* — Procès au Bailliage de Parzy entre Pierre Coillard, marchand à Nevers, d'une part, et, d'autre part, Philippe Fauchet et Hugues Grenetier : liquidation de dépens adjugés à Fauchet par sentence du Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, du 5 février 1588 (1588-1589). On relèvera seulement, comme étant les moins indignes d'intérêt, les pièces suivantes : 3, quittance à Coillard par Étienne Bureau, boulanger à Nevers (19 avril 1588) ; 18, déclaration des terres données par Fauchet à Coillard, en exécution d'ordonnance du bailli de Parzy, du 16 août 1588.

1 F 351 (Liasse). — 34 pièces papier.

1572-1678. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Le Four-de-Vaux: procédures diverses.* — 1 à 5. Procès au Bailliage de Parzy: Pierre Coillard, le jeune, contre Jean Pinon et ses parsonniers, touchant l'exécution de la vente d'héritages [Cf. *supra,* 1 F. 349, p. 13] du 26 janvier 1567 (février-mars 1572). — 6. Bail à cens de vignes en désert, par Jean Després à Jean David, vigneron, et à ses parsonniers ; présence de Bernard Comte, archer en la maréchaussée de Nivernais (23 mai 1597. Copie du 17 mai 1619). — 7. Exploits pour paiement de dettes (juin-juillet 1623). — 8. Reconnaissance de dette par Louis et Jean Quinault, communs parsonniers, au profit de Madeleine Delaporte ; présence de Mᵉ Batailler, notaire et procureur à Nevers (13 avril 1632). — 9. Autre semblable par Étiennette Quinault et consorts au profit de François Després, écuyer, demeurant à Nevers (18 novembre 1647). — 10 à 16. En conséquence de ces deux reconnaissances, procès au Bailliage de Parzy entre Pierre de Nourry et Jean Fauchet (1657-1660). — 17. Estimation du bétail qu'à la requête du sieur Veau, de Saint-Pierre-le-Moûtier, des huissiers ont saisi sans inventaire sur Jean Fauchet, métayer de Madeleine Delaporte (16 janvier 1651). — 18 à 24. Procès en conséquence, en la Pairie de Nevers (1651-1653). — 25. Reconnaissances de dettes par Jean Pouliot, laboureur, au profit de Philibert Marquet, conseiller et maître des comptes du duc de Nevers (9 septembre 1655 et 16 mai 1658). — 26 et 27. Autres, par le même, au profit de Pierre de Nourry (18 mai et 7 juillet 1657). — 28. Opposition par Pierre de Nourry à la saisie de grains opérée sur Pouliot, à la requête de Philibert Marquet (14 novembre 1658). — 29. Marché de réparations, entre Pierre de Nourry et Jean Chaigne, maître charpentier à Nevers (6 juin 1672). — 30 et 31. Procédure en conséquence au Bailliage de Nevers (1673). — 32 et 33. Procès pour dettes entre Pierre de Nourry et Louis Quinault et consorts (1678). — 34. État des grains appartenant à Jean Pouliot, saisis à la requête de Philibert Marquet (s. d., XVIIᵉ siècle).

1 F 352 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1477. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Les Fromentaux.* — Bail à bordelage par Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes de Nevers, à Huguenin de la Vanne, demeurant à *Rovre,* paroisse de Varennes, d'une pièce de pré joignant le chemin de *Rovre* à Nevers (23 juin 1477).

1 F 353 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1539. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Gain.* — 1. Vente de vignes à Guillaume et Philibert André, frères, marchands à Nevers, par Jean Mellot, de Rose ; présence d'Étienne Gorget, tanneur à Nevers, et de Pierre Émery, paroissien du Montot, au village de La Baratte-lez-Nevers (19 décembre 1539). — 2. Le même jour, Mellot reprend les vignes, à charge de bordelage.

1 F 354 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1589. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *La Grenouillère.* — Vente d'une vigne par Pierre Bourgoing, marchand à Nevers, et Françoise Cotignon, sa femme, à Pierre Coillard, mari de Claude André ; présence de François Cothion, sergent, et de François Goby, vinaigrier (22 mars 1589).

1 F 355 (Liasse). — 5 pièces parchemin.

1475-1483. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Prairie du Gué.* — 1. Vente d'un pré à Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes de Nevers, par Pâquette, veuve de Jean Goyn, et leurs enfants (22 février 1475, n. st.). — 2 et 3. Reprise en bordelage des mêmes biens par les vendeurs (même date). Deux expéditions. — 4. Bail à bordelage de deux pièces de pré par Simon Dupont à Étienne Mornay, de Vauzelles ; présence de Jean Gautheron, *alias* Gaby, et de Magin Odin, pelletiers, de Nevers (18 mars 1476, n. st.). — 5. Étienne Goyn reconnaît tenir en bordelage un pré de Jeanne de Pavie, veuve de Simon Dupont (15 janvier 1483, n. st.).

1 F 356 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1530. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Monteru.* — Vente d'une pièce de terre consentie par Blaise Rabaut, du Four-de-Vaux, au profit de Clément Pignon et de ses parsonniers (3 mai).

1 F 357 (Liasse). — 1 pièce papier.

1627. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Montorge.* — François Guiot, maître maçon et tailleur de pierres à Nevers, s'engage à fournir à Jean Després, conseiller en la maréchaussée de Château-Chinon, différents matériaux destinés au clos de Montorge ; présence de Robert Prisye et de Gilbert Berthelot, clercs, de Nevers (22 mai).

1 F 358 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1477. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Les Noues.* — Bail à bordelage d'une pièce de terre à Martin Rossignol par Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes de Nevers (22 janvier 1477, n. st.).

1 F 359 (Liasse). — 1 pièce parchemin,

1532. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Les Plantes des Chaumes.* — Guillaume et Philibert André, frères, marchands à Nevers, concèdent en bordelage à Pierre Marigot et à ses parsonniers une pièce de terre contiguë au chemin de Chaulgnes à Cheugny-le-Haut (16 novembre).

1 F 360 (Liasse). — 2 pièces parchemin.

1565-1592. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Le Plessis.* — 1. Vente de portions de bois par Pierre Guyot à Eugin et Denis Montjoie, du Four-de-Vaux ; ce bois est chargé d'un bordelage au profit de l'évêque de Nevers et joint le bois *le Chastellier* (2 février 1565). — 2. Jean de Sausy, sergent royal à Nevers, et Marie Berriat, sa femme, vendent à Pierre Coillard, marchand à Nevers, un bois taillis chargé, lui aussi, d'un bordelage au profit de l'évêché ; présence de François Goby, vinaigrier, et de Jean Adam, boucher (11 mars 1592).

1 F 361 (Liasse). — 4 pièces parchemin.

1498-1565. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Le Ris et Rose.* — 1. Bail à bordelage d'une terre par Innocent Bazin, bourgeois de Nevers, et Catherine Dupont, sa femme ; présence de Jean Veau et de Claude Signoret, clercs, à Nevers (9 janvier 1498, n. st.). — 2. Autre, d'un pré, par Jeanne Bourgoing, veuve de Philippe de Corbigny, à Quinault et à ses parsonniers ; mention, parmi les confins, d'un pré de la cure de Varennes (1er février 1515, n. st.). — 3. Autre, d'un héritage en pré et en terre, consenti à Jean Quinault par Jacques Bolacre, l'aîné, licencié en lois, seigneur de Cigogne, président et maître des Comptes à Nevers ; ce bordelage était précédemment tenu par Guillaume Dreullard, décédé « sans hoir commung ne conjoinct » ; présence de Nicolas Delaroche, meunier à Coulanges-lez-Nevers (2 mars 1557, n. st.). — 4. Reconnaissance de bordelage par Jean Durand et ses parsonniers, métayers de l'hôpital Saint-Didier, de Nevers, au profit de Nicolas de Bologne, docteur en médecine à Nevers, et de Marie Hardy, sa femme ; présence d'Antoine Fontaine, apothicaire (16 juin 1565).

1 F 362 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1477. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Saint-Fargeux.* — Bail à bordelage de la terre de la *Motte-Sadon,* « en laquelle a une fontaine ou pyé d'ung noyer », consenti par Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes de Nevers, à Jean et Étienne Bazeulle, frères ; présence d'Odot Perrin et de Guillaume Gaillart, couturiers à Nevers (27 mai 1477).

1 F 363 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1603. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Les Vallées.* — 1. Investiture par Jean Després, prévôt des maréchaux en l'élection de Nevers, touchant une vigne, tenue de lui à bordelage, qui vient d'être vendue par Sulpice Petaut à Jean Quinault et à ses parsonniers ; présence de Gilbert et de Claude Barbery, clercs, de Nevers (6 mai 1603). — 2. Copie en forme de la pièce précédente, dressée à la demande de Michel Dumarché, mari de Charlotte Després (17 mai 1619).

1 F 364 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1474-1624. — Varennes-lez-Nevers. *Vauzelles.* — 1. Jean Chamelin et sa femme vendent à Simon Dupont, seigneur de Châlons, demeurant à Nevers, une pièce de terre au finage des Bédisses, lieu-dit *aux Creas,* chargée de cens au profit de l'Évêque de Nevers ; présence de Jean Richard, clerc, de Nevers (8 avril 1474, n. st.). — 2. Bail à bordelage par Jacques Bolacre, l'aîné, licencié en lois, président des Comptes à Nevers, à Jean Quinault et à ses parsonniers d'une portion de terre précédemment tenue par Nicolas Couturier (9 mai 1560). — 3. A la requête de Jean Després, écuyer, commissaire aux montres de la maréchaussée de Château-Chinon, exploit et saisie mobilière sur Claude Barbier, tuteur des enfants mineurs d'Esme Chateau (22 novembre 1624).

1 F 365 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1516-1596. — Varennes-lez-Nevers. *Veninges.* — 1. A la suite du droit de retenue exercé par les Chanoines de Nevers, seigneurs temporels de Veninges, Jean Devie, orfèvre à Nevers, renonce aux héritages qu'il avait acquis de Jean Rignault ; quittance donnée à Simon Roger et à Jean Guiot, chanoines ; présence de Guillaume Bernard, prêtre, et de Jean Garnier, notaire au Comté (5 février 1516, n. st.). — 2. Vente d'héritages par Jean Ligier, laboureur, à Guillaume André, marchand tanneur à Nevers ; présence de Michel Mathieu et de Mathé Loiseau, prêtres, de Nevers (11 décembre 1527). — 3. Jean Ligier reprend en bordelage les héritages qu'il vient de vendre (même date). — 4. Bail à bordelage d'une vigne consenti à Jean Rignault par Étiennette Portier, veuve de Jean Magnen, marchand à Nevers (Acte reçu le 16 novembre 1532 et grossoyé le 16 mars 1547, n. st.). — 5. Exploit signifié à la requête du Chapitre de Nevers, aux fins de paiement d'arrérages de redevances (16 juillet 1596).

1 F 366 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1475. — Varennes-lez-Nevers. *La Vernette.* — Jean Chamelin vend à Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes de Nevers, deux pièces de terre chargées de cens au profit de l'Évêque de Nevers ; présence de Jean Besson, clerc (18 mars 1475, n. st.).

1 F 367 (Liasse). — 14 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1460-1670. — Varennes-lez-Nevers. *Voisvres.* — 1. Vente d'héritages par Jeanne Rabute et ses parsonniers à Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes de Nevers; mention, parmi les confins, de bordelages tenus du prieuré de Saint-Étienne ; présence de Guiot Bordier, clerc (entre 1460 et 1479, 7 juillet). — 2. Jean Alambos et ses communs vendent à Simon Dupont des héritages contigus à des terres de l'Évêché de Nevers (26 avril 1471). — 3. Reprise en bordelage des mêmes biens par les vendeurs (même date). — 4. Acquisition par Simon Dupont sur *Ydoire* Baul et Adam Moquin, uns et communs ; présence de Jean Besson, clerc, de Nevers (4 mai 1476). — 5. Reprise en bordelage des mêmes biens par les vendeurs (même date). — 6. Vente d'une redevance bordelière par Philippe Flamanche et autres, à Jeanne de Pavie, veuve de Simon Dupont, clerc des Comptes à Nevers (9 juillet 1479). — 7 et 8. Bail (p. 7) et reconnaissance (p. 8) de Pavie, veuve de Simon Dupont, clerc des Comptes à Nevers pont, remariée à Jacques Mathieu, et *Ydoire* Baul et Adam Moquin ; mention, parmi les confins, d'une terre de Saint-Étienne de Nevers (18 octobre 1481). — 9. Vente d'une redevance bordelière par Jean Verot à Martin Chauvot, boulanger à Nevers ; présence de Jean Perrin, notaire et praticien audit Nevers 24 janvier 1530. n. st.). — 10. Acquisition pour Étiennette Rapin, veuve de Jean Mornay, sur Sulpice Sourru (18 octobre 1530). — 11. Investiture touchant l'acquisition précédente, par Pierre Regnard, marchand à Nevers (5 novembre 1530). — 12. Vente de diverses prestations bordelières par Gilbert Benoiteau et ses parsonniers à Pierre Coillard, marchand à Nevers (11 mai 1583). — 13. Décret des héritages de Gilbert Bardin et autres à la requête de Jean Després, prévôt des maréchaux en la maréchaussée de Nivernais (mars-juillet 1604). — 14. Bail à cens par Eustache Du Lys, évêque de Nevers, à Jean Després ; le cens portera retenue, nonobstant la coutume ; présence de Michel Cotignon, chanoine, et de Jacques Girard, receveur de l'évêché (9 mars 1609). — 15. Fragment d'un relevé de reconnaissances fournies par la dame Després à l'évêque Édouard Vallot (21 avril 1670. Cahier).

1 F 368 (Liasse). — 12 pièces parchemin.

1476-1486. — Varennes-lez-Nevers. *Finages collectifs ou indéterminés.* — 1. Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes de Nevers, baille à bordelage à Léger Lembourg une maison et ses dépendances au village de Voisvres et une terre *en l'Eschalier du Parc* (9 novembre 1476). — 2. Vente par Jean et Simon Chereau à Simon Dupont de divers prés sis aux *Crotz,* aux *Petits Fromentaux* et au Gué (16 novembre 1476). — 3. Le même jour, les frères Chereau reprennent à bordelage les prés vendus. — 4. Bail à bordelage par Simon Dupont à *Ydoire* Baul et Adam Moquin, de divers héritages sis, entre autres, aux finages de Voisvres et de

Veninges ; mention, parmi les confins, de terres tenues du prieuré de La Fermeté ; présence de Jean Gautherin, *alias* Gaby, pelletier à Nevers (3 juin 1477). — 5. Autre bail à bordelage par Simon Dupont à Richard Montjoie et à sa femme, de deux pièces de terre sises au Gué et au *Chazot* (16 août 1477). — 6. Reconnaissance du même bordelage par Richard Montjoie (même date). — 7. Autre, par Jeanne de Pavie, veuve de Simon Dupont, à *Ydoire* Baul et à Adam Moquin, de divers héritages à Voisvres et d'une vigne assise sous la fontaine de Cheugny-le-Haut ; mention, parmi les confins, d'une terre du prieuré de Saint-Étienne ; présence de Pierre Blegny, pelletier, et de Guillaume Gaillard, couturier, de Nevers (16 janvier 1479, n. st.). Au dos : Renonciation à la vigne par les preneurs (18 octobre 1481). — 8. Autre, par la même, à Claude Guiot et à ses communs, d'un pré en la prairie de La Bussière et d'une terre à Veninges ; mention, parmi les confins, de prés du Chapitre de Nevers et de la Confrérie Notre-Dame de Varennes, et d'une terre de Saint-Étienne (25 janvier 1482, n. st.). — 9. Autre, par la même, à Jeannot Mamy, de deux pièces de pré jadis vendues à réméré par Mamy à Simon Dupont ; renonciation à la faculté de réméré (8 avril 1482). — 10. Autre, par Jacques Mathieu et sa femme, Jeanne de Pavie, veuve de Simon Dupont, à Huguenin Bailly, de deux pièces de pré aux Cros et d'une autre au Gué, précédemment vendues à reméré par Mamy à Dupont; renonciation à la faculté de reméré (8 avril 1483). — 11. Autre, par Jacques Mathieu, bourgeois de Nevers, à Pierre Chabot, de deux pièces de terre au terroir de *Flurote*, et d'une vigne au terroir de *Dohe*, contiguë à celle de la cure de Saint-Trohé (11 juin 1482). — 12. Autre, par Jeanne de Pavie à Vincent Borvo, *alias* Bellin, de terres en la Varenne, aux Noues et en la Forêt, et de l'Ouche Jean Roux ; mention, parmi les confins, d'une terre du prieuré de La Fermeté ; présence de Guillaume Dupuy et de Guillaume Gaillard, couturiers à Nevers (9 novembre 1486).

1 F 369 (Liasse). — 15 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1505-1632. — VARENNES-LEZ-NEVERS. *Finages collectifs ou indéterminés.* — 1. Jeanne Hugot et consorts vendent à Innocent Morin, clerc, bourgeois de Nevers : une vigne à l'Orme de l'Aiguillon, contiguë à un pré de Saint-Étienne ; une autre, à l'Aubépin ; une grange et ses dépendances à Rose, et une terre en *Champ-Grignat* (19 juin 1505). — 2. Guillaume Tenon, bourgeois de Nevers, achète à Jean Colas une maison, avec ses dépendances, à Veninges, et une terre en l'Échenaut (15 novembre 1514). — 3. Bail à bordelage d'une pièce de terre et de deux vignes, consenti à Jean Guyot, dit Chabot, par Guillaume Ducoing, bourgeois et marchand à Nevers ; présence de Gilbert Georges, *hastier* à Nevers (13 mars 1517, n. st.). — 4. Bail à bordelage par Guillaume André, marchand tanneur à Nevers, à Gilbert Lafille, d'une terre en la Perrière et d'une vigne à Varennes, vendues ce même jour par le preneur au bailleur ; présence de Léonard Larlat, sergent de la comtesse de Nevers (14 décembre 1526). Au dos : Note indiquant que, le 16 août 1538, la terre de la Perrière a été baillée en bordelage à Denis et Philibert Linet et à leurs parsonniers. — 5. Jean Denis vend à Guillaume André : une maison et ouche (franc-alleu), une grange (de la censive de Saint-Martin), une terre en franc-alleu, une autre de la censive de Saint-Martin et une troisième de la censive de l'Évêché, tous héritages sis à Voisvres, et une vigne à Cheugny-le-Haut, en franc-alleu ; présence de Jean Pommier, prêtre, de Nevers (13 novembre 1527). Au dos : Ratification de ladite vente par la femme et le fils de Jean Denis (22 décembre). — 6. Simon Sorru vend à Jean Mornay diverses portions de biens chargés de bordelage au profit des héritiers de Pierre de Luthenay, grénetier de Nevers : une terre au Clos-Ferrand, contiguë à une vigne du curé de Saint-Étienne, une autre au Champ-Maillot, et une autre au clos susdit ; présence de Guillaume Guerry, le jeune, clerc, de Nevers (1[er] janvier 1529, n. st.). — 7. Acte capitulaire portant concession en bordelage de divers biens par le Chapitre de Nevers, au profit des anniversaires, à Jean Rignault et à sa femme (21 avril 1531). — 8. Bail à bordelage à Jean Quinault par Guillemette Bourdin, veuve de Guillaume Ducoing : une terre, dite la Champagne, une autre à Varennes, une autre appelée l'Aubépin et deux vignes dites les Ouches derrière Chez-Bailly (8 janvier 1538, n. st.). — 9. Bail à bordelage d'une terre en buissons (décembre 1538). Pièce en mauvais état. — 10. Pierre Després, l'aîné, marchand et bourgeois à Nevers, baille à bordelage à François Pillon et à ses parsonniers : une terre aux Mouches, une autre aux Ouches-Rateau, et une autre à Cheugny-le-Haut (2 décembre 1540). — 11 à 13. Pièces concernant un bordelage assis sur une maison avec ouche à Voisvres, et une vigne *au Carouge des Noelles* : 11. Bail à bordelage à François Pillon et à ses parsonniers par Henriette de Pougues, veuve de Jean Millet (16 décembre 1550) ; 12. Vente de la prestation bordelière consentie à Étienne Laubereau, curé de Saint-Pierre de Nevers, par Marie Villain, femme séparée quant aux biens de Michel Villermo ; présence de Hugues Delaforêt, le jeune, marchand à Nevers, et de Mathieu Rat, meunier aux moulins Saint-Martin dudit Nevers (27 janvier 1574) ; 13. Autre vente semblable par Radegonde Laubereau, veuve de Jean Gautherin, tourneur, à Jean Després, sieur de Châlons,

receveur des aides et tailles en l'élection de Nevers, représenté par son fils, Jean Després ; la vendeuse a hérité cette prestation de son oncle, Étienne Laubereau, suivant codicille annexé au testament de ce dernier, le 21 mai 1578 ; présence de Jean Breton et de Hugues Berthelet, clercs, de Nevers (24 février 1586). — 14. Vente de diverses prestations bordelières consentie à Pierre Coillard par Claude de La Perrière, écuyer, seigneur de Frasnay-le-Ravier, Bazoches, Chamonot et du Marais ; présence d'Étienne de Noël, écuyer, homme d'armes de la compagnie du duc de Nivernais (2 mars 1589). — 15. Copie de la pièce précédente, collationnée le 19 janvier 1650, en présence de Guillaume Micault et de Jean Doux, praticiens à Nevers. — 16. Vente à Pierre Coillard par Jean et Léonard Bard : une terre en la Quedraule, au-dessus du Plessis, une autre près du Banlay, trois autres au Petit-Sené, et une dernière à Cheugny-le-Bas; présence de Jean Tridon, clerc, de Nevers (5 décembre 1589). — 17. Reconnaissance de tenure en bordelage par Jean Després, le jeune, écuyer, au profit d'Étienne Pernin, conseiller et avocat du duc de Nivernais : un pré à Rose, joignant celui de Claude Guiton, élu de Nivernais, et un pâtureau dit *le Champ-Breuillat ;* présence de Guillaume Casset, praticien, et de Vincent Moireau, drapier, tous deux de Nevers (6 avril 1618). Suit une autre reconnaissance de bordelage entre les mêmes, touchant une vigne au Four-de-Vaux (même date). — 18. Reconnaissance de diverses tenures en bordelage, entre autres pour des vignes à Montorge, passée par Madeleine Delaporte, veuve de Jean Després, le jeune, commissaire des guerres en la maréchaussée de Château-Chinon, Martin Ranvier et Cyr Bard, au profit de Jacques de Favardin, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée de Nivernais ; présence de Claude Chenu, sergent à Nevers (26 juillet 1632). Collation du 16 mai 1663, en présence de Guillaume Bezacier, praticien à Nevers. — 17. Autre copie de la pièce précédente (collation du 15 février 1678).

1 F 370 (Cahier). — In-4°, 10 feuillets parchemin (320 × 240 m/m.).

1578-1582. — Varennes-lez-Nevers. *Finages collectifs.* — Recueil d'actes intéressant M[e] Jacques Bolacre, licencié ès droits, seigneur de Cigogne, lieutenant général de Nivernais. — Fol. 1. Reconnaissance de bordelage par Pierre Pinon et consorts : une vigne *en Fontcreul;* présence d'Antoine Pascoux, notaire ducal, et de Fiacre Darneaul, clerc, de Nevers (18 décembre 1578). — Fol. 3. Autre, par les mêmes, touchant un clos de vigne au Four-de-Vaux ; même date et mêmes témoins. — Fol. 4, v°. Autre, par les mêmes, pour une vigne aux Belouses. — Fol. 6, v°. Autre, par les mêmes, touchant une terre *en Chenay-Rouer.* — Fol. 8. Investiture par Bolacre à Pierre Coillard, en ce qui concerne les droits sur la communauté des Pinons, acquis par ce dernier de Léonarde Pinon (16 mars 1582).

1 F 371 (Cahier). — In-4°, 24 feuillets, parchemin (304 × 200 m/m.).

1632. — Varennes-lez-Nevers. *Finages collectifs.* — Recueil de diverses reconnaissances de tenures en bordelage ou à cens, passées par Madeleine Delaporte, veuve de Jean Després, contrôleur en la maréchaussée de Château-Chinon, au profit d'Antoine Tenon, seigneur de Fonfaye, Azy, Guichy, baron de La Guerche, Jouet, conseiller du roi au Grand Conseil ; ces reconnaissances sont toutes datées du 24 décembre 1632, en présence de Jean Micault, procureur, et de Claude Gobillot, clerc, tous deux de Nevers. — Fol. 1. Une terre au Four-de-Vaux, joignant un pré de feu Claude Guiton, élu à Nevers. — Fol. 3. Une autre, aux Belouses. — Fol. 4, v°. Une masure au Four-de-Vaux, avec commutation de bordelage à cens, à charge de réfection des bâtiments. — Fol. 7. Une terre aux Belouses. — Fol. 9. Une autre, *en Senay-Rouée.* — Fol. 10. Une terre en buisson, au vignoble de Satinges, joignant une vigne de la cure de Poiseux et une chaume du Chapitre de Nevers. — Fol. 12. Une terre, jadis vigne, en Fontenelle. — Fol. 13, v°. Une autre, jadis en vigne, aux Belouses. — Fol. 15, v°. Deux pièces de terre au *Carroge des Noilles,* et une autre à Vernusse. — Fol. 17, v°. Un pré, dans la prairie du Gué, près du village de Voisvres. — Fol. 19, v°. Le Pré Bardin, dans la prairie du Gué.

1 F 372 (Cahier). — In-4°, 48 feuillets, papier (270 × 200 m/m.).

Fin du XVI[e] siècle. — Varennes-lez-Nevers. *Finages collectifs.* — Listes d'héritages dressées par tenanciers, ou par acquisitions. Le cahier est commencé par le début et par la fin. En marge, quelques annotations et, en particulier, quelques mentions de paiements concernant les années 1585 à 1587.

1 F 373 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1441-1588. — Varennes-lez-Nevers. *Pièces diverses.* — 1. Bail à bordelage par Philibert Cordier à Guillaume Bernardin : une vigne et une terre contiguë à celle du curé de Varennes (4 février 1441, n. st.). — 2. Ratification par Phelipon de Prinaige et Étiennette Regnault, sa femme, de la vente d'héritages consentie à Vincent Ducoing, bourgeois et marchand de Nevers, par feu Guillaume Regnault, père d'Étiennette (29 décembre 1505). — 3. Bail à bordelage par Guillaume Ducoing à Jean Denis ; présence de Jean Frenault,

sergent du comté (5 mars 1524, n. st.). — 4. Jean Rigaud vend à Guillaume André une vigne et une terre chargées de cens dû au Chapitre de Nevers, au profit de la prévôté de Balleray (23 février 1527, n. st.). Au dos : Désistement de Guillaume et Philibert André, au profit de Rigaud (12 novembre 1534). — 5. Guillaume Robelin vend à Guillaume Moard, barbier et marchand à Nevers, deux prestations bordelières assises l'une, sur une vigne à Varennes, l'autre, sur une terre à Parigny-les-Vaux (16 août 1540). Au dos : Reconnaissances de bordelage : 1° par André Mangonneau pour la vigne, en présence de Jean Daubigny, prêtre (9 décembre 1545) ; 2° par Jean Bergeron, l'aîné, pour la terre (29 janvier 1548, n. st.). — 6. Jean Pinon vend ses droits immobiliers à Pierre Pinon, l'aîné (acte reçu le 29 septembre 1572, en présence de Michel de Nevers, clerc, et grossoyé le 20 mai 1574). Suit : Ratification de la vente susdite par Marie Bongrand, femme de Jean Pinon ; présence de Simon Gobet, prêtre (9 octobre 1572). — 7. Nicolas Thibault, de Varennes, vend un pré joignant la rivière de Nièvre (25 juillet 1577). Pièce en mauvais état. — 8. Vente par Guillaume Du Lis, abbé de Saint-Laurent-l'Abbaye, procureur de Jean Bardot, religieux profès audit Saint-Laurent et prieur-curé de Saint-Gildard-lez-Nevers, d'une prestation bordelière due audit prieuré par Pierre Coillard, marchand à Nevers ; cette vente est effectuée en présence d'Arnaud Sorbin, évêque de Nevers, d'Étienne Tenon, licencié en lois, seigneur d'Azy, lieutenant général civil et criminel au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, et de Guillaume Dyen, bachelier en décret, chanoine et official de Nevers, un des députés du clergé de Nevers, chargé de l'aliénation du bien temporel des ecclésiastiques (12 février 1588). Suivent : 1° Procuration donnée par Jean Bardot à Guillaume Du Lis, présence de Jean Ferrier, clerc, à Nevers (8 juin 1587) ; 2° Quittance au prieur de Saint-Gildard par Pierre de Favardin, receveur des décimes et subventions au diocèse de Nevers (12 mai 1588). — 9. Liste de redevances dues par M[lle] Després, à l'abbesse [de Notre-Dame] de Nevers (sans date).

1 F 374 (Liasse). — 9 pièces papier.

1651-1656. — Varennes-lez-Nevers. *Procédures diverses.* — 1. Exploit pour Michel Dumarché, contrôleur général des ponts et chaussées de la Généralité de Moulins, contre Charles Saulnier, vigneron (2 mai 1651). — 2. Descente de justice au Champ Berruier, proche des Six-Chemins, au sujet d'une contestation de directe entre Jacques Bolacre, écuyer, seigneur du Marais, et Madeleine Delaporte, veuve de Jean Després, écuyer, représentée par Pierre de Turigny, écuyer (21 mai 1654). — 3. Autre semblable, au même lieu ; les parties sont : Jacques Bolacre, premier président au Bureau des finances du Berry, et Pierre de Nourry, écuyer, sieur de Turigny (11 mai 1656). — 4 à 9. Pièces sans date : productions et inventaires de pièces (xvii[e] siècle).

1 F 375 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1565-1679. — Villapourçon. — 1. Reconnaissance de bordelage par Pierre Bondoux et autres, au profit de Gabriel Le Bourgoing, seigneur de Champlevrier et de Faulin, touchant un bois de haute futaie et la terre joignant, le tout au finage de Cussy (31 janvier 1565, n. st.). — 2. Transaction sur procès pendant en la justice de Marry-sous-la-Montagne, par laquelle Jean de Maltaverne concède, pour 31 ans, à Guillaume Bourdet et à ses parsonniers un droit de passage sur ses héritages (20 avril 1573). — 3. Autre concession de droit de passage entre Jean de Maltaverne et ses parsonniers, d'une part, et, d'autre part, Jean Bordet et ses parsonniers (10 août 1573). Pièce en mauvais état. — 4. Reconnaissance de bordelage par Léonard Bondoux et ses *communs et compersonniers*, au profit de Gabriel Le Bourgoing, pour un bois et une terre [cf. p. 1], (11 mai 1575). Copie extraite du terrier de Champlevrier, collationnée par Dubost, notaire, en présence de Claude Quantin, praticien à Clamecy, et de Pierre Collas, maitre d'école à Champlevrier (10 juin 1679). — 5. Bail à cens, avec entrage, de l'étang Robin de Velle, consenti à François Dubost par François Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Faulin, Concley et Champlevrier ; l'avoine est à la mesure de La Rochemillay (8 février 1607).

1 F 376 (Liasse). — 6 pièces papier.

1643-1658. — Villiers-sur-Yonne. — 1. Exploit contre Gabriel Michot, à la requête de Madeleine Delaporte ; saisie en conséquence ; désignation de Noël Robin pour la garde des biens saisis (1643). — 2. Autre, contre Noël Robin (20 décembre 1645). — 3. Obligation par Léonard Michot, au profit de Madeleine Delaporte ; présence de Philippe Perrot, sergent royal, et de François Martin, notaire royal, de Tannay (21 juin 1648). Suit : Ratification par Pierrette Michot, sœur de Léonard (19 février 1651). — 4. Exploit contre Pierrette et Léonard Michot (16 octobre 1653). — 5 et 6. Exploits contre Pierrette Michot, femme de Jean Mauduit (1654 et 1658).

1 F 377 (Liasse). — 1 pièce papier.

1670. — Vitry-sur-Loire. *Château.* — Le pont du château a été construit en pierres, à la diligence de Gabriel Benoist, procureur d'office de Vitry, et aux frais des justi-

ciables de la baronnie, en conséquence d'un jugement de la justice de Vitry, de 1661, confirmé au Bailliage de Bourbon-Lancy, par arrêt du 15 avril 1670.

1 F 378 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 17 pièces papier.

1369-1716. — Vitry-sur-Loire. *Chapelles.* — 1. Girard de Bourbon, chevalier, seigneur de Vitry et de La Roche-Millay, fonde en l'église de Vitry deux chapellenies dont les titulaires devront être nommés par les seigneurs de Vitry ou, à leur défaut, par l'évêque d'Autun ; présence de Guichard, seigneur de Valette, chevalier, de Bartholomé Gruat, bailli de Vitry, et de Jean de Champagny, écuyer (5 juillet 1369). — 2. Copie de la pièce précédente, dressée à la réquisition de Jean Gouneau, curé de Vitry, en présence de noble Pierre Filleux, secrétaire de Jean de Saulx-Tavannes, et de Léonard Millin, sergent à Vitry (29 décembre 1616). — 3. Reconnaissance de diverses tenures par Julien Bally et les siens, au profit de Nazaire Pelletier, prêtre, et de Jean Duret, clerc, chapelains des chapelles de Notre-Dame de Vitry, ceux-ci représentés par Louis Piotat, prêtre (3 août 1537). Copie du 27 janvier 1569, extraite du terrier de Vitry. — 4 et 5. Copies, non signées, de nominations faites par Françoise de La Baume, femme de Gaspard de Saulx-Tavannes, et Anne de Vienne, femme de Louis de La Fayette, de Benoît de La Moloise (p. 4), prêtre, natif de Millay, et de Pierre Desvaulx (p. 5), prêtre, natif de Vitry-sur-Loire, comme chapelains de Vitry (26 décembre 1561). — 6. Confirmation des mêmes chapelains par Jean de Bauffremont (23 mars, « l'an prins à la Circoncision Nostre Seigneur » 1566). — 7. A la requête de Nicolas Bertin, receveur de la Maréchale de Tavannes en sa baronnie d'Igornay, saisie des revenus des chapelles de Vitry, faute de desserte par les chapelains, Benoit Gouneau et François Perret. Suit une déclaration au Bailliage de Vitry, par laquelle Benoit Gouneau abandonne les fonctions de chapelain, dans lesquelles il avait succédé à Philippe Burgat, chanoine de Bourbon-Lancy (16 mars 1598). — 8. A la requête de Jean de Saulx-Tavannes, assignation devant la Chambre des Requêtes du Palais à Dijon, donnée à Jacques Burgat, contrôleur au grenier à sel de Bourbon-Lancy, pour avoir à reconnaître et payer 29 années d'arrérages de rentes dues aux chapelles (2 janvier 1626). — 9 à 17. Pièces de la procédure aux Requêtes du Palais à Dijon entre Jean de Saulx-Tavannes et Jean Gouneau, curé et chapelain de Vitry, d'une part, contre Jacques Burgat (1626-1633). — 18. Lettre de Rouillet, curé de Vitry, à Bruneau : renseignements divers sur ses domaines de Vitry et sur les réparations des chapelles (12 janvier 1716).

1 F 379 (Cahier). — 2 feuillets préliminaires non cotés ; feuillets 1 à 32 et 34 à 38, papier in-4° (280 × 200 m/m.) ; feuillet 33 représenté par une pièce en parchemin (200 × 180 m/m.).

1446-1558. — Vitry-sur-Loire. *Chapelles : Terrier.* — Le cahier se compose du terrier proprement dit (fol. 1-10 et 16-18), de deux actes cousus à l'intérieur (fol. 11-15) et de divers actes, les uns authentiques, les autres informes, cousus à la suite (fol. 19-38). La couverture, en parchemin, est un acte notarié portant partage de biens dans la communauté de Pierre Bourbon, à Vitry (1er décembre 1502), homologué par des ratifications postérieures ; mention d'une rente de 10 sous tournois due à l'abbé de Sept-Fons.

Fol. 1. Procès-verbal de la rédaction du terrier par Michel Berneteau, notaire. — Fol. 2. Reconnaissance de Julien Bally [cf. art. précédent, p. 3]. Les reconnaissances de 1537 sont toutes passées au profit de Nazaire Pelletier et de Jean Duret. — Fol. 2, v°. Reconnaissance de rente par Mathieu Bally et Gilbert Vallé, tuteur de Catherine Audugier (3 août 1537). — Fol. 3, v°. Autre, de taille, par Gilles Audugier, prêtre, paroissien de Lesme (8 juillet 1537). — Fol. 4. Autre, par André Bernachier et ses parsonniers (s. d.). — Fol. 5. Autres, de taille, par Guillaume Martin, et (fol. 6) par Gilbert Gerbier (19 juillet 1537). — Fol. 6, v°. Autre, de taille, par Denis Tarault, *alias* Perriault ; présence de Jacques de Semur, écuyer, seigneur de Champagny (3 août 1537). — Autres semblables, par : Martin Perreault (fol. 7, v°, 26 juillet 1537) ; Pierre Poitreault (fol. 8, v°, 18 juillet 1537) ; Martin Gendeault (fol. 9, 1er août 1537) ; Pernette Bally, veuve de Jean Bidelat (8 août 1537) ; Perrette, femme de Jean Dauvillers (fol. 9, v°, 10 août 1537) ; Benoît Guiot (fol. 10, v°, 8 août 1537).

Fol. 11. Reconnaissance de dette, pour arrérages de rente, par Jean Racoulet, paroissien de Lesme, au profit de Benoît de La Moloise et de Pierre Desvaulx, chapelains de Vitry (2 juillet 1558). — Fol. 14. Bail à rente, consenti à Guillaume Guyot, par Nazaire Pelletier et Gilbert Aubert, chapelains de Vitry (18 juin 1526).

Fol. 16. Fin du terrier. Reconnaissances par Barthélemy Racolet et Gillet Moreault.

Fol. 19. Reconnaissance de tenures foncières par Gilbert Gerbier au profit des chapelains de Vitry, Charles Aubert et Nazaire Pelletier (1er décembre 1527). — Fol. 20. Bail d'héritage consenti à Mathieu et Louis Perreault, frères, par Guichard Piotat, prêtre, fermier des chapelles de Vitry, agissant au nom des chapelains Nazaire Pelletier, *alias* Audouard, et Charles Aubert, licencié en lois ; présence de Jean de Méru, châtelain de Vitry (24 octobre 1512). — Reconnaissances diverses de tenures et de rentes : 6 décembre 1527 (fol. 23) ; sans date indiquée (fol. 25) ; date illisible (fol. 27, 29, 30,

31, 32). — Par devant Guy Chalemin, curé de Lesme, notaire, bail d'héritage consenti à Pierre Girard par Henri de Montroart, prêtre, chapelain de Vitry (22 février 1446, n. st.). Original, parchemin. — Fol. 34. Reconnaissance de dettes par Jean Bidelat (s. d.). — Fol. 36. Mémoire à l'Official d'Autun pour Nazaire Pelletier contre Hugues Durantin. — Fol. 37 et 38. Notes diverses de comptabilité.

1 F 380 (Liasse). — 12 pièces parchemin, 23 pièces papier.

1439-1650. — Vitry-sur-Loire. *Entragcs.* — 1. Charles de Mello, seigneur de Saint-Bris, de La Roche-Millay et de Vitry et Isabeau de Montagu, sa femme, transportent à Jean Guillot, receveur de Vitry, et à Alips Grivelle, sa femme, un bail à cens qu'ils avaient précédemment consenti à défunt Guiot de Saint-Denis, receveur de Vitry, premier mari de la dite Grivelle ; présence d'Hippolyte de Nevers, de Guillon Dubois et de Guillaume Terrière, écuyers. Le droit d'entrée consiste, pour Guiot de Saint-Denis, en une douzaine de poussins et, pour Jean Guillot, en une queue de vin rouge (31 décembre 1439). — 2. Mémoire aux Requêtes du Palais [à Dijon] pour Jean de Saulx-Tavannes contre Edme Thiroux, receveur des deniers royaux au Bailliage d'Autun : interprétation de la pièce précédente (1627). — 3. Bail à cens d'une terre par Jean de Vienne à Guillaume Boudot, sieur de Finy (17 mai 1496). Collation à l'original présenté par Adrienne de Chargères, veuve de Charles de Mérans, écuyer, sieur d'Ettevaux, Finy et Pierrefitte, en présence de François Berger, sergent à La Roche-Millay (16 février 1661). — 4. Bail de buisson consenti à Pierre Jay par Étienne Rousseau, procureur des seigneurs de Vitry (12 novembre 1562). Copie collationnée à l'original par Marc Regnard, greffier de Vitry, en présence de Blaise Robert, procureur d'office du dit lieu (1er août 1575). — 5. Investiture à Claude Éperon par François Gentil, secrétaire de Jean de Bauffremont, d'une pièce de terre qui sera tenue franchement bien qu'elle soit de condition servile (1er août 1566).

6. Un cahier (11 fol.), contenant divers actes établis au nom de Françoise de La Baume, veuve de Gaspard de Saulx-Tavannes. — Fol. 1. Huguenin Jeangonin et Gilles Seguinet, ténementiers de l'étang des Perrins, sont autorisés à y faire construire un moulin pour l'usage de leurs familles, avec exonération de la banalité ; présence de Me Pierre Belliard, notaire royal à Bourbon-Lancy (31 janvier 1582). — Fol. 2. Bail à cens, avec entrage, à Gilles Audugier, laboureur à Lesme, de dix arpents de terre à la mesure de Bourgogne, à prendre entre la Loire et la maison dudit Audugier (31 janvier 1582). — Fol. 3 v°. Autre, de trois arpents de terre, à la même mesure et au même lieu, consenti à Pierre Poîtreau (31 janvier 1582). En marge : certificat d'arpentage et de bornage par Blaise Robert, procureur d'office, et Pierre Belliard, receveur de Vitry (15 mars 1582). — Fol. 4 v°. Autre, de deux arpents, consenti à Benoît Marion, de Lesme ; présence de Pierre Belliard et de Hugues Bretin, secrétaire de Françoise de La Baume (1er février 1582). — Fol. 5 v°. Transaction sur procès pendant au Bailliage de Vitry : autorisation à Louis de Velleret d'utiliser le moulin qu'il a construit, en 1568, sur la rivière de Vauzelles qui, pour moitié, est banale à la dame de Vitry (3 février 1582). — Fol. 7 v°. Procuration par Françoise de La Baume à Claude Prudhon, écuyer, capitaine des gens de pied des ordonnances du roi, demeurant à Bourbon-Lancy (la date manque). — Fol. 10. Bail à cens, au même Claude Prudhon de l'étang de Montcocu.

7. Copie de la p. 6, collationnée le 20 février 1779. — 8. Bail à cens, avec entrage, d'une portion de la garenne des Fondis, consenti par Françoise de La Baume à Jean Satin, chef et maître de sa communauté ; le preneur est autorisé à mener paître ses bestiaux dans les portions non entragées de la dite garenne et à y couper des bois et épines pour ses bouchures ; présence de Me Guy de Vaux, bailli, et de Jean Guyonneau, gruyer, de Vitry (12 septembre 1596). — 9 et 10. Autre bail semblable de trois portions d'héritage au Grand Bois, autrement dit en la garenne des Fondis, consenti par la même dame à Nicolas et Pierre Chandioux, frères et parsonniers ; outre le cens, et la dime levés par la dite dame en qualité de dame des Fondis, celle-ci percevra le quart des fruits sur les terres ensemencées ; droit de pacage et d'usage de bois ; obligation pour les preneurs de faire procéder à leurs frais à l'arpentage (21 mai 1597). Original et copie. — 11. Louis Satin renonce au droit de pacage accordé à Jean Satin par le contrat du 12 septembre 1596 (p. 8) et, en compensation, Jean de Saulx-Tavannes lui concède une terre joignant la garenne des Fondis ; présence de Nicolas Trescour, secrétaire de Jean de Saulx, et de Jean Guyonneau, gruyer de Vitry (2 septembre 1604). — 12. Sur procès plaidé au Bailliage de Vitry, puis évoqué aux Requêtes du Palais à Dijon, transaction entre Jean de Saulx-Tavannes et Jean Piotat-Varion et consorts : Piotat renonce au droit éventuel de pacage et de coupe de bois dans la garenne des Fondis, et, en compensation, le seigneur de Vitry lui concède 15 bichetées de la dite garenne, où il pourra envoyer paître son bétail et couper du bois pour son chauffage et ses clôtures, mais sans avoir droit de les cultiver ni d'y chasser ; intervient en la cause Claire de Semur, dame de Champagny et d'Ambly, et ses héritiers ; présence de Jean Gouneau, curé

de Vitry, et de Jean Morat, fermier du Chambon (24 septembre 1606). — 13. Dans les mêmes conditions, transaction entre Jean de Saulx et Antoine Tixier, seigneur d'Ornay ; présence d'Étienne Guyonneau, greffier de Vitry (25 septembre 1606). Suit le certificat d'arpentage des terrains entragés à Varion et à Tixier ; présence de Jean de Grandval, écuyer, seigneur de Champagny, de Jean Gouneau, curé de Vitry et d'Antoine Deroche, meunier au moulin Perret (27 septembre 1606). — 14. Sur procès évoqué du Bailliage de Vitry à celui de Bourbon-Lancy, transaction entre Jean Piotat-Varion et Léger Trappe, touchant le bornage de la garenne des Fondis et l'aménagement d'un chemin aboutissant aux grèves de Loire ; présence de Jean Gouneau, curé, et de Sébastien Vaillant, procureur d'office, de Vitry (13 août 1607). — 15. Guillaume Varion, chef et gouverneur de sa communauté, reconnait devoir à Jean de Saulx-Tavannes, représenté par messire Jean Gouneau, procureur spécial au renouvellement du terrier de Vitry, quatre coupes de froment pour le droit qui lui est concédé de mener paitre son bétail dans une chaume aux grèves de Loire ; en outre, Varion pourra y prendre du bois pour son chauffage et ses clôtures, ainsi que la glandée ; présence de Léonard Millien, sergent de Vitry (11 août 1623). Suit l'indication des confins de la terre ainsi concédée. — 16. Plainte aux Requêtes du Palais, à Dijon, par Jean de Saulx-Tavannes contre Esme Tiroux, possesseur d'héritages acquis au décès d'Antoine Tixier, sieur d'Ornay (7 février 1626). — 17. Quittance à Gabriel Girard par l'ancien fermier de la terre de Vitry, de redevances dues par Tixier, ancien propriétaire du domaine des Fondis, depuis vendu par décret (16 mars 1626). — 18. Bail à cens du moulin de la Verchère, consenti à Guillaume Caruat, meunier au moulin Moucaud, paroisse de Lesme, par Jean Gouneau, curé de Vitry, représentant Jean de Saulx-Tavannes : pour les réparations, le preneur aura droit de prendre des bois dans la forêt de Vitry ; présence de Samuel Boullery, avocat au Parlement, sieur du Vignaud (22 septembre 1629). Suit la ratification par Jean de Saulx-Tavannes (22 octobre). — 19. Autre bail à cens, d'une terre aux Bruyères de La Pallu, par Lazare-Gaspard de Saulx-Tavannes, à Esme et Benoît Simonnet et à leurs parsonniers ; présence de Jean Gouneau, curé de Vitry, et de Gaspard Gouneau, curé de Trézy (30 décembre 1632). — 20. Autre, d'une terre aux Bruyères-Bontemps, par le même seigneur, à Jean Esperon, dit Durand, maître et chef de sa communauté ; présence de Jean Gouneau, curé de Vitry, et de Denis Lortelot, curé de Lesme (1er janvier 1633). — 21. Autre, par le même seigneur, à Philippe Esperon ; présence de François Chassenay, notaire royal au Donjon, de Gilbert Boullier, sergent à Vitry, et de Barbe Marion, maître charpentier à Bourbon-Lancy (5 janvier 1633). — 22. Bail à cens de prés et broussailles au finage des Poitreaux, consenti à Jean Pindon par Jean Gouneau, prieur de Marchy et curé de Vitry, représentant Lazare-Gaspard de Saulx-Tavannes ; le preneur s'engage à entretenir la Loire de façon qu'il n'y ait pas de balisages à y effectuer ; présence de Denis Lortelot, curé de Lesme (9 novembre 1635). — 23. Bail à rente à Nicolas Bois par Lazare-Gaspard de Saulx-Tavannes, de quarante bichetées de terre et *goutte* dans les bois de la Grande-Marchie, à charge d'y construire une maison et d'y mettre le terrain en culture (3 avril 1637). — 24. Adrien Chaussin, procureur du roi à Bourbon-Lancy, représentant Henri de Saulx-Tavannes, baille à cens à Thomas Jacob un terrain sur la grande place de Vitry, sous la condition d'y construire une maison avec ses dépendances ; présence d'Étienne Burgat, curé de Saint-Martin de Bourbon-Lancy (25 août 1646). Copie collationnée le 23 novembre 1682. — 25. Autre bail à cens, d'une terre, avec faculté d'y construire, consenti par Henri de Saulx-Tavannes à Léonard de Coneu ; présence d'Antoine Parmain, praticien à Saint-Léger-du-Bois, et de François Grillot, chirurgien à Molinot (13 septembre 1649). — 26. Autre, par le même, à Mathieu Demier, d'une terre servile assujettie aux quatre cas ; mêmes témoins (23 septembre 1649). — 27. Autre, par le même, à François Seguin, d'une terre servile assujettie aussi aux quatre cas ; mêmes témoins (28 septembre 1649). — 28. Autre, en tous points semblable au précédent, consenti à Léonard de Coneu (même date). — [Bail à rente par le même à Claude Repoux, de diverses terres mainmortables, assujetties au guet, à la garde, à l'entretien des fossés et du pont-levis du château ; ainsi qu'aux quatre cas (11 novembre 1649). En marge de l'inventaire, note au crayon : « Remise à M. Guillemin, le 18 mars 1867 ». *Deficit*]. — 29. Bail à cens et rente d'une terre de 9 coupetées au finage de Bessay, consenti à Jean Bergeron par Pierre Musnier, agent d'Henri de Saulx-Tavannes : assujettissement aux quatre cas, au guet, à la garde et à l'entretien des fossés et du pont-levis du château de Vitry, mais pas à la mainmorte ; présence de Jean Laurent, sergent de Vitry (8 décembre 1649). Suit une note d'Henri de Saulx-Tavannes approuvant ledit bail pour la contenance d'une bichetée et demie, mais sous condition absolue de mainmorte. Copie collationnée le 31 août 1786. — 30. Autre bail à cens par le même Pierre Musnier à Jean Laurent, sergent de Vitry : quatre cas, guet, garde, entretien du fossé et des pont-levis, mais sans charge de mainmorte ; présence de François Guyonneau, sergent de Vitry (9 décembre 1649). *In fine* : « Allouée à condition de mainmorte, non autrement. Signé : Henry de Saulx-Tavanes ». En marge : mention de commutation de la mainmorte en cens, par sous-seing privé de Mme de Rispe (4 novembre 1691). — 31. Autre bail à cens par le même Pierre Musnier à Thomas Jacob, vigneron : une terre dans la place

commune de Vitry, joignant le chemin dit la *Rue du Four,* allant de l'église de Vitry à Lesme ; quatre cas, guet, garde, entretien des fossés et du pont-levis, mais sans mainmorte (9 décembre 1649). Suit une annotation d'Henri de Saulx-Tavannes : « A condition de mainmorte et non autrement, et de ne nuire au chemain ». — 32. Autre bail à rente par Musnier à Charles Beurrier, vigneron, d'une terre au village de Montigny, assujettie à la mainmorte, aux quatre cas, et à tous autres droits seigneuriaux (29 juin 1650). — 33. Autre, par Musnier, à Benoît Bailly, vigneron, d'une terre à Montigny: mainmorte, quatre cas et autres droits seigneuriaux ; présence de Pierre Gouneau, curé de Vitry, et de Jean Rabeuste, clerc, y demeurant (5 juillet 1650). Copie collationnée le 31 août 1786. — 34. Henri de Saulx-Tavannes baille à rente et cens à Benoît Poitraut divers héritages au finage de Montarlin, à lui advenus par droit d'échûte, à la suite du décès de Gilbert Poitraut ; maintien de la condition de mainmorte ; présence de François Grillot, chirurgien à Molinot, et d'Antoine Parmain, de Saint-Léger-du-Bois (6 novembre 1650). — 34. Bail à cens par Pierre Musnier, agent d'Henri de Saulx-Tavannes, à Jean Bergeron, d'une terre mainmortable ; présence de Claude Durégon, bourgeois, et de Michel Bourrachot, chirurgien, de Bourbon-Lancy (22 décembre 1650). Copie collationnée le 31 août 1786.

1 F 381 (Liasse). — 9 pièces parchemin, 18 pièces papier.

1651-1774. — VITRY-SUR-LOIRE. *Entrages.* — 1. Transaction sur procès pendant aux Requêtes du Palais à Dijon, par laquelle Henri de Saulx-Tavannes baille à rente et cens à Guy et Georges Marion, le domaine de la Picharne, « à condition de mainmorte, comme est la baronnie de Vitry » (7 janvier 1651). — 2. Bail à rente d'une terre servile en la Grande-Marchie, consenti à Émiland Langeron par Pierre Musnier, représentant d'Henri de Saulx-Tavannes (1er avril 1652). — 3. Claire de Saulx-Tavannes, mariée à Antoine de Jaubart, comte de Baraud, et le comte de Rispe, héritiers d'Henri de Saulx-Tavannes, baillent à cens à Antoine Fouchier, bourgeois de Moulins-sur-Allier, sieur des *Quantains,* des terres aux Grands-Bois : suppression de la mainmorte ; droits d'herbage, pacage et pannage de bestiaux dans les accrues, lesquelles pourront néanmoins être cultivées ou entragées par les seigneurs de Vitry ou leurs préposés ; présence de Jean de Baleste, écuyer, sieur de Lilaire, et d'Henri Patron, écuyer (21 février 1654). — 4. Bail à rente de deux pièces de terre joignant le bois et l'étang de la Verchère consenti par le comte de Rispe à Philippe Caruat, meunier au moulin de la Verchère (21 décembre 1654). Copie collationnée le 10 août 1786. — [Bail à cens d'une terre en la Grande-Marchie par le comte de Rispe à Léonard Boiret, qui s'engage à y construire une maison (21 décembre 1654). — « Dénombrement des entrages dépendants de la baronie de Vitry et état des affranchissemens consentis par les seigneurs du dit lieu envers leurs censitaires et justiciables. En 1654 et suivantes ». *Deficit*]. — 5. Pierre Musnier, receveur et fermier de Vitry, baille à rente à Nicolas Dumonceau, vigneron, une terre mainmortable ; présence de Charles Delaud, clerc, de Cronat (3 décembre 1655). Suit la ratification par le comte de Rispe (9 décembre). — 6. Autre semblable d'une terre franche, par le même Musnier, à Antoine Lambert ; présence de Guillaume Petit, curé de Lesme, et de Pierre Gallet, demeurant à Vitry (3 décembre 1655). Suit ratification (9 décembre). — 7. Autre bail à cens d'une petite pièce de terre par le même Musnier à Thomas Jacob ; présence de Jean Gallet, greffier de la justice commune de Cressy (16 janvier 1658). Ratification (23 janvier). Copie collationnée le 20 juin 1786. — 8. Bail à rente d'une terre à la Grande-Marchie consenti par la dame veuve de Rispe à Jean Beauges, paroissien de Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy et à Pierre Boiret, paroissien de Maltat : les preneurs s'engagent à construire une maison et obtiennent droit de pacage, pour leurs bestiaux, dans les usages de la baronnie ; présence de Jean Ricrier, curé de Saint-Aubin-sur-Loire (24 mars 1668). — [Bail à rente d'une terre en la Grande-Marchie, par la comtesse de Rispe, à Émiland Langeron (28 mai 1668). *Deficit*]. — 9. Bail à rente et cens par Mme de Rispe à François Martin, maréchal ; présence de Pierre Gouneau, curé de Vitry, et de Toussaint Racollet, clerc, demeurant à Cronat (8 décembre 1673). — 10. Bail à cens par la même dame à Lazare Naty, vigneron, d'une terre abandonnée par les héritiers de Marin Néant (8 décembre 1673). — 11. Autre, par le même, à Pierre Musnier, fermier de Vitry, des buissons de Guéresse, contigus à l'étang (8 décembre 1673). — 12. Autre, par le même, à Étienne Fontignot, d'une terre où le preneur devra construire une maison ; présence de Jean Michaëlis, prieur de Marchy, et de Claude Challemoux, bourgeois de Bourbon-Lancy (19 août 1674). — 13. Autre semblable et sous la même condition, à Pierre Poitreau, charpentier en bateaux, demeurant à Vitry (19 août 1674). — 14. Autre, par la même, à Claude Trappe, vigneron, d'une terre au village de Montigny ; présence de Pierre Gouneau, curé de Vitry (27 septembre 1674). — 15. Bail à rente par la même à Gilbert Thévenet, vigneron, d'une terre au village Poitreau ; en cas de construction la terre sera assujettie à la blairie et aux corvées ; mention, parmi les confins, de pré et terre appartenant à Antoine Delachèze, apothicaire à Bourbon-Lancy ; présence de Pierre Musnier, fermier de Vitry (13 juillet 1655). **Suit** : Transport du dit bail par Françoise Bonnardot, veuve de Thévenet, à Antoine Delachèze ; présence de Jean Clerc,

sergent royal à Cronat (13 mai 1677). Copie du 31 août 1786. — 16. Autre, par la même à Lazare Bourachot, de terres assujetties aux quatre cas, mais pas à la mainmorte; mention, parmi les confins, d'un champ de Pierre Challemoux, sieur du Brouillat ; présence de Jacques Gallet, greffier, et de Pierre Poitreau, hôte, tous deux de Vitry (14 mai 1682). Copie du 10 août 1786. — [Bail à rente d'une terre à Challenay par la comtesse de Rispe à Guillaume Bardot (14 novembre 1683). *Deficit*]. — 17. Autre bail à rente par la dame de Rispe à Guillaume Bardot, marchand à Vitry, d'une terre dépendant du fief de Finy ; présence d'Adrien Ferreau, sergent, et de Pierre Jalligny, mégissier, de Bourbon-Lancy (14 novembre 1683). — 18. Autre bail à rente foncière par la même dame à Pierre Challemoux, sieur du Brouillat et de La Baume, de l'île de la Motte-Veillaud, dans la Loire ; cette île est de condition franche ; le preneur est assujetti à la blairie et à deux corvées de fenaison et de vendange, mais il aura droit de pacage, d'usage et de chauffage dans les bois de Vitry, et il pourra tenir bateau sur la Loire pour son utilité ; présence de Robert de Moncorger, praticien à Cronat, et de Benoît Gouneau, maître et chef de sa communauté (4 mai 1684). — 19. Copie de la pièce précédente, collationnée le 23 avril 1719 sur la grosse présentée par Marie-Madeleine-Jacqueline Mouteau, veuve de Challemoux. — 20. Autre bail à rente par la même à Jean Bourbon d'une terre en la Grande-Marchie ; assujettissement à la blairie et aux corvées ; le preneur paiera la dîme à la onzième gerbe, la dixième étant pour le droit de champart ; présence de Jean Michaëlis, prieur de Marchy, et de Jean Coujard, praticien à *Tasnay* (14 septembre 1693). — 21. Autre semblable par la même à Jean Lavantage (21 avril 1699). — 22. Autre semblable par la même à François Challemoux, écuyer, sieur d'*Urly*, d'une pièce de terre au finage de Montigny (16 mars 1702). — 23. Bail à cens par Pierre Bruneau à Benoît Prost (17 novembre 1721). — 24. Autre bail à cens par Denis Bruneau à Gabriel-Lazare Lebègue, écuyer, seigneur d'Ambly et de la Sève, trésorier de France en la Généralité de Moulins ; présence de Pierre Challemoux, ancien officier de la marine, et de Jean-François de Challemoux de Saint-Clément (12 avril 1737). — 25. Lettre, signée : Grangier, annonçant l'envoi de la pièce précédente ; Lebègue d'Ambly avait cédé verbalement à Lebègue des Fondis une partie des biens entragés (10 septembre 1786). — 26. Bail à cens par Denis-Robert Bruneau à Pierre Contoux ; présence de Jacques Gouneau, marchand, et de Robert Bourbon, sergent de Vitry (10 mai 1743). — 27. Bail à cens par Denis-Robert Bruneau à Jean-Baptiste Cuvillier, fermier de Vitry, et sa femme, des bâtiments et héritages que tenait auparavant, en qualité de fermier, Benoît Gagnard, cabaretier ; exemption de tous droits de mainmorte ; décharge personnelle de la blairie, pour les acquéreurs et leurs descendants en ligne directe ; les preneurs, leur vie durant, pourront faire paître une vache et son veau, qui devront suivre les vaches de la basse-cour de la baronnie (10 août 1774).

1 F 382 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 38 pièces papier.

1651-1743. — Vitry-sur-Loire. *Procédures*. — 1. Copie informe de l'entrage du 7 janvier 1651, consenti par Henri de Saulx-Tavannes à Guy et Georges Marion [Cf. 1 F. 381, p. 1]. — 2. Pierre Desforges, maître et chef de sa communauté, vend à Blaise Jacob, marchand au Fourneau, et à Esmée Truchin, sa femme, le lieu de la Picharne, au village des Poitreaux ; présence d'Abraham de Corcelle, marchand à Orléans, et de Claude Rabusson, clerc, de Bourbon-Lancy (12 février 1678). Suit : Quittance des lods et ventes par Musnier, fermier de Vitry (4 juin 1678). — 3 à 39. Procédure en conséquence au Bailliage de Bourbon-Lancy, entre Denis-Robert Bruneau, d'une part, et, d'autre part : François de Bongards, écuyer, et sa femme, Anne Jacob ; Charles-Marie de Longchamp, bourgeois à Saint-Nazaire-lez-Bourbon, et Anne Jacob, sa femme. La contestation porte sur la condition de mainmorte portée à l'acte de 1651. On se bornera à signaler : les consultations d'avocats signées par Davot (Dijon, 31 mai 1741, p. 4) et par Bannelier (Dijon, 24 août 1741, p. 5) ; et la sentence condamnant les consorts Jacob à mettre en main habile l'héritage en litige (1er avril 1743, p. 34).

1 F 383 (Liasse). — 1 pièce papier.

1608. — Vitry-sur-Loire. *Fief d'Ambly*. — Vente de moitié de la terre d'Ambly, consentie à Pierre de Granval, écuyer, seigneur de Fraise et de Thaix, par Anatoire de Closse, écuyer, seigneur de Palluau, et Florence d'Ambly, sa femme, celle-ci héritière de Claire de Semur, sa mère, suivant partage du 20 avril 1602 (9 février 1608).

1 F 384 (Liasse). — 16 pièces parchemin, 43 pièces papier.

1499-1671. — Vitry-sur-Loire. *Fief de Finy*. — 1. Sur procès pendant en l'Officialité de Toulon-sur-Arroux, transaction entre les consorts Bobelin et Guillaume des Haultes, seigneur de Beaudésir, touchant des redevances serviles dues à la Cornille ; présence de Louis de Miniers, seigneur de Fraize, de Simon Prévost, d'Uxeaul, écuyer, de Claude Perrin, prêtre, et de Guillaume Billault des Granges, clerc (13 novembre 1499). — 2. Assignation de sépulture dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'église de Vitry, pour Guillaume Boudot, seigneur de Finy, et Gabrielle, sa femme,

effectuée par Guillaume Boullet et Guichard Piotat, vicaires, délégués par Jean Charbonnier, bachelier en décret, curé de Vitry ; Antoinette de *Burges*, femme de Louis de Miniers, seigneur de Fraize, a été inhumée dans la chapelle de Sainte-Catherine, fondée par les sieurs de Champagny (14 décembre 1500). Reconnaissance de rente au profit du curé de Vitry par Jean Dumonceau et Jean Gros (15 décembre 1500). Certificat de collation en présence de Jean Gallet, greffier à Vitry (17 octobre 1602). Copie du 29 octobre 1662. — 3. A la requête de Jean de Mérans, écuyer, seigneur de Finy et de Pierrefitte, représenté par Benoît de La Moloize, curé de Millay, enregistrement au Bailliage de Bourbon-Lancy d'une fondation en l'église de Vitry par Girard de Finy, écuyer (2 novembre 1482). Suit : dénombrement des fondations en l'église de Vitry par de Salins, curé du dit lieu (8 janvier 1547). — 4. Bail à cens par Gabrielle de Finy et ses fils à Claude Vallé, prêtre, et à ses communs parsonniers (vers 1500). Pièce en mauvais état. — 5. Vente d'héritages par Huguenin Patin à Gabrielle de Finy ; présence de Barthélémy Veillaut, prêtre (21 mars 1513, n. st.). — 6. Maintenue en possession d'un pré pour Jean de Mérans, écuyer, seigneur d'Ettevaux, de Pierrefitte et de Finy, contre Péronne du Guey, veuve de noble Cassien de Ballore (8 janvier 1575). — 7. Vente de terres par Claude Sancoin à Benoît Sancoin (29 avril 1516). — 8. Bail d'héritages par Gabrielle de Finy à Louis Manant, à Jean Duvignaud, *alias* Delabaume, et à leurs communs parsonniers (24 décembre 1516). — 9. Fondation par Gabrielle de Finy au profit de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste en l'église de Vitry, acceptée par Jean des Forniers, curé du dit lieu ; présence d'Antoine Gerbe, écuyer, seigneur de Montrouart, et de messires Guichard Piotat, Jean Nodon et Barthélemy Villaut, prêtres (12 octobre 1523). — 10. Transaction sur procès pendant au Bailliage d'Autun, entre Antoine de Balorre, écuyer, seigneur de Trézy, et Denis Chatin ; présence de Frère d'Onlay, religieux, prieur de Marchy, et de Jacques Letort, curé de Saint-Seine (27 février 1532, n. st.). — 11. Bail à rente à Jean Pellerin et à ses parsonniers par Adrien de Finy, écuyer, fils de Gabrielle ; présence de Guichard Piotat, prêtre, et d'Antoine Patin, gruyer de Vitry (20 février 1533, n. st.). — 12. Gilbert Vallé vend à Antoine Patin une maison chargée de rente au profit du seigneur de Finy (8 septembre 1535). — 13. Reconnaissance de tenure à titre de taille par Léger Durantin au profit d'Adrien de Finy ; présence d'Antoine Patin, clerc (11 juin 1537). — 14 Échange de terres entre Adrien de Finy et Antoine Patin (14 mai 1543). — 15. Hommage au seigneur de Vitry, représenté par Jean Guillot, licencié en lois, châtelain de Vitry, en l'absence de Gilbert Ploton, bailli dudit lieu, par les héritiers d'Adrien de Finy : Anne de Finy, fille d'Adrien, Gilbert Bergier, écuyer, et Charles Méru, tous représentés par Jean de Mérans, écuyer, seigneur de Pierrefitte ; l'hommage est rendu « au bout du pont dudict chastel [de Vitry], lieu et place accoustumez de faire les debvoyrs de fiefz de la segnorie dudict Victry » ; Jean Piotat est procureur fiscal et Jean Desbois, notaire public et greffier ; présence de Jean Pyard, écuyer, seigneur de Montanteaume, et de Gaspard Pyard, son fils (29 juillet 1554). — 16. Partage de biens entre Jean de Mérans, seigneur de Finy et de Pierrefitte, et Philippe Petit, seigneur d'Ambly et de Champagny ; présence de Philippe Petit, écuyer, seigneur de Chirat et du Vignaut, père du précédent, de Claude d'Ambly, capitaine de Bourbon-Lancy, et de Julien Martin, praticien, lieutenant au Bailliage de Sombernon (6 avril 1571). — 17. Bail à rente à Laurent Gayot, dit Bobier, par François Daval, écuyer, sieur de *Fontenalle* et de la Cornille (26 septembre 1576). — 18. Vente d'une terre par Laurent Gayot et consorts à Guy, Gaspard et Jean de Mérans, écuyers, seigneurs d'Ettevaux, de Pierrefitte et de Finy ; présence de Jean Guyonneau, gruyer de Vitry (2 avril 1586). — 19. En suite d'acquisition de droits et redevances par Gaspard de Mérans sur François Daval et Gilberte de Saint-Anthot, sa femme (contrat reçu Guyot, notaire royal, 6 août 1580), dénombrement fourni à la Chambre des Comptes de Dijon par Jean du Clerroy, écuyer, sieur de la Maisonneuve, mari d'Edmée de Terrier, celle-ci veuve de Gaspard de Mérans (18 novembre 1604). — 20. Acceptation du dit dénombrement par la Chambre des Comptes de Dijon (2 décembre 1604). Enregistrement au Bailliage de Bourbon-Lancy (20 décembre). — 21. Bail à cens d'un pré à Gilbert Château par Jean du Clerroy ; présence de Jean Gouneau, curé de Vitry, et de Jean Prudhon, écuyer, sieur des Boutards (10 janvier 1610). — 22. Acquisition du domaine Sancoin par Guillaume Gévalois, bailli et châtelain de Bourbon-Lancy, sur Philibert Delagrange et ses parsonniers, de la communauté des Satins ; présence de Jean Gouneau, curé de Vitry, et de Jean de Granval, écuyer (19 mars 1620). Le même jour, procès-verbal de remise de titres à Gévalois. — 23. Offre par Guillaume Gévalois à Charles de Mérans et à Pierre de Chargères, seigneurs de Finy, de payer les lods et ventes à eux dûs pour l'acquisition faite sur Philibert Delagrange et ses parsonniers (1620-1621). — 24 à 27. Partage de la seigneurie de Finy entre Charles de Mérans et Pierre de Chargères, époux de Jeanne de Mérans (1626). — 28 à 32. Procès au Bailliage de Nevers, pour le paiement d'obligations, entre Jean Mathieu, écuyer, sieur de l'Échenault, et Jeanne de Mérans, veuve de Pierre de Chargères (1631). — 33. Procuration en blanc par Philippe Ducray, écuyer, seigneur de Barnault, tuteur des enfants de Charles Ducray, écuyer, sieur d'Ettevaux, son frère, et de

Jeanne de Mérans ; présence de Jean de Ponnard, écuyer, et de François Dubosc, notaire (13 janvier 1649). — 34. Tutelle des mineurs Ducray au Bailliage de La Roche-Millay (18 janvier 1649).

35 à 59. Saisie du fief de Finy, à la requête de Valentin Challemoux, sieur du Brouillat, sur Lazare de Chargères, écuyer, seigneur de Finy et d'Ettevaux [ou Étiveau]. Le procès, d'abord plaidé au Bailliage de Bourbon-Lancy, est ensuite évoqué en appel au Parlement de Bourgogne. Dans ce fatras de pièces (1668-1671), on remarquera : p. 38, affichage à l'église de Luzy du décret de saisie des fiefs de Montarmin, paroisse de Luzy, et d'Ettevaux, paroisse de Cuzy [rectifier: Poil], en présence de Jean Delaroche, notaire à La Nocle, de Charles Bouton, praticien à Luzy, et de Girard Boudot, maréchal à Sémelay (24 juin 1668) ; p. 39, Contrainte décernée par le bailli de Bourbon-Lancy, signification en conséquence, saisie et déclaration du fief de Finy (novembre 1669) ; p. 41 et suiv., Intervient en la cause Adrien Pignier, sieur du Chambon, trésorier extraordinaire des guerres au département de Bourbonnais et Nivernais ; p. 52, Exploit, signé à Ettevaux, paroisse de Poil, à Pierre Le Prestre, écuyer, sieur de Vauban, et à Françoise Ducray, sa femme, héritiers de Jeanne de Mérans (27 janvier 1671). P. 54 et suiv., les plaideurs sont : Valentin Challemoux ; Antoine Foucher ; Adrien Pignier et Marguerite Foucher, sa femme ; Adam de Finances, gentilhomme verrier, demeurant à La Boue ; Henri Bourachot, laboureur à Vitry, représentant Jeanne Challemoux, veuve de Jean Lebesgue, lieutenant criminel au Bailliage de Bourbon-Lancy ; Sébastien Barbier, maître apothicaire au dit Bourbon ; et Françoise de Rabutin-Chantal, comtesse de Toulonjon.

1 F 385 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 20 pièces papier.

1670-1784. — VITRY-SUR-LOIRE. *Fief de Finy.* — 1. Bail à ferme des terres, prés et bois de Finy, les bâtiments, redevances et dîmes étant réservés, consenti à Michel Durand par Françoise de Mérans, demeurant à Mérans, paroisse de Poil, agissant pour elle et pour Anne de Mérans, sa sœur ; présence de Pierre Musnier, fermier de Vitry, et de Joseph Ducrest, écuyer, sieur de Barnault, paroisse de Marly (29 juin 1670). — 2 à 4. Proclamats du décret au Bailliage de Bourbon-Lancy, de la moitié du fief de Finy, saisie sur Lazare de Chargères, sieur d'Ettevaux et de Montarmin, à la requête de Valentin Challemoux, sieur du Brouillat (1671). — 5. Inventaire de productions pour Françoise Ducrest, épouse de Pierre Le Prestre, écuyer, sieur de Vauban, touchant le décret de la moitié du fief de Finy saisie sur Lazare de Chargères (1671). — 6. Acquisition du fief de Finy aux paroisses de Vitry-sur-Loire et de Cronat par Melchior de Bueil de Grimaldi, sur Anne de Mérans, fille de Charles de Mérans et d'Adrienne de Chargères ; présence de Jean Hariel, curé de Vitry, et de Georges Garenne, sergent royal à Issy-l'Évêque (13 novembre 1680). Collation du 3 février 1707, sur une copie du 8 août 1693, présentée par Claude Bonamour, curé de Poil, exécuteur testamentaire de M[lle] de Mérans, en une cause contre François de Meung, écuyer, seigneur de La Ferté-Solière, tuteur des enfants de Jean-Baptiste du Clerroy, écuyer, seigneur de Villars. — 7. Marché pour la restauration du puits de Finy, entre Pierre Bruneau, Joseph Couturier, charpentier, et Pierre Perret (24 juin 1714). Au dos : quittance définitive donnée à Jourdier par Couturier et Perret (17 novembre 1714). — 8. Partage entre les consorts Burgat d'héritages relâchés par le sieur Mouteau de La Motte, aux domaines de La Folie, Sancoin, à la Vignonnerie-Trompette et au fief de Finy (29 juin 1758). — 9. Sur procès évoqué du Bailliage de Bourbon-Lancy au Parlement de Bourgogne, transaction entre les consorts Burgat et André Mouteau, écuyer, hérault d'armes de France au titre du Charolais, seigneur de La Motte ; présence de Philippe Renault, curé de Saint-Léger de Bourbon-Lancy, et de Joseph Chantereau, bourgeois audit Saint Léger (1[er] mai 1764). — 10. Partage de Finy et de Sancoin entre les consorts Burgat, second lot (11 mars 1766). — 11. Vente du quart lui appartenant du fief de Finy, consenti à Joseph Lavaivre par Joseph Burgat (14 mars 1773). Suit : hommage par Lavaivre à Denis-Robert Bruneau (11 juin 1773). — 12. Dénombrement de portion du fief de Finy par Joseph Lavaivre, ci-devant gendarme, alors bourgeois au Chambon, paroisse de Saint-Léger de Bourbon-Lancy (11 juillet 1773). Suit : signification du dit dénombrement à Bruneau, représenté par Cuvillier, son fermier (18 juillet 1773). — 13. Autre partage des domaines Sancoin et La Folie, de la Vignonnerie-Trompette et du fief de Finy entre les consorts Burgat (20 mai 1776). — 14. Partage après décès des biens de Joseph Burgat et de Jeanne Pinot, sa femme (10 mars 1777). — 15. Vente de moitié du fief de Finy, consentie par Adrien Burgat et sa femme, à Denis-Robert Bruneau, représenté par Jean-Baptiste Cuvillier, fermier de Vitry (3 février 1778). — 16. Certificat d'absence d'hypothèque. — 17. Ratification de la dite vente en la chancellerie de Bourbon-Lancy (27 avril 1778). — 18. Vente de l'autre moitié du fief de Finy, consentie à Denis-Robert Bruneau, par Jean-Baptiste Corbier, marchand à Changy, paroisse Saint-Léger de Bourbon-Lancy, et Bernarde Burgat, sa femme (3 février 1778). Suit quittance du prix de vente donnée à Jean-Baptiste Cuvillier, fermier de Vitry (30 mai). — 19. Lettre de ratification en la chancellerie de Bourbon-Lancy, sous réserve de purge d'hypothèques (27 avril). — 20 et 21. Opposition formée par

Philibert-Marie Gaudry, seigneur du Bost, capitaine aux Invalides, ancien prévôt de la maréchaussée d'Autun (27 avril). — 22. Vente du domaine du Chambon, par Jean-Baptiste Corbier à Adrien Burgat, marchand à Vezon, paroisse de Chalmoux, la dite vente comportant main-levée d'hypothèque par Gaudry ; acte passé au château du Bost, paroisse de Mont (19 mai 1778). — 23. Supplément de prix payé par Bruneau à Adrien Burgat : quittance donnée par Burgat à Jean-Marie Grangier, avocat en Parlement, demeurant à Bourbon-Lancy (26 janvier 1779). — 24. Déclaration d'hypothèque au profit du grand archidiacre d'Autun, à l'occasion d'une vente consentie par François-Charles Blondat à Jean Diard (7 et 19 juin et 28 août 1784). — 25. François-Charles Blondat vend à Pierre-Étienne Bruneau le domaine Sancoin avec un quart du terrier de Finy ; le vendeur aura, sa vie durant, la faculté de pêcher, personnellement et en temps permis, dans la rivière de Poussery (9 octobre 1784).

1 F 386 (Cahier). — In-fol., 16 feuillets, papier (350 × 236 m/m).

1575. — Vitry-sur-Loire. *Fief de Finy.* — Terrier de Finy, dressé par Blaise Robert, notaire royal, pour Jean de Mérans, écuyer, seigneur d'Ettevaux, de Pierrefitte et de Finy, agissant pour lui et pour Guy, Gaspard et Jean de Mérans, ses enfants et de défunte Jeanne d'Ettevaux. — Fol. 1. Reconnaissance de tenure à taille par Jean Teuillon et ses parsonniers (19 août). — Fol. 3. Autre, par Guillaume Messagier, *alias* Varion, et sa femme ; présence de Benoît de La Moloise, curé de Millay, demeurant à Vitry, et de Jean Blondat, dit Delacroix, paroissien de Saint-Martin-lez-Bourbon-Lancy (même date). — Fol. 4. Reconnaissance de tenure à bordelage par François et Denis Bigot, de Tannay (9 septembre). — Fol. 6, v°. Autre, de tenure à taille, par Jean Blondat ; présence de Marc Regnard, greffier de Vitry, et de Simon Pilloux, sergent royal à Bourbon-Lancy (16 octobre). — Fol. 7. Autre, par Guichon Bailly et ses parsonniers (16 novembre). — Fol. 8. Autre, de tenure à rente, par Louis Vallée ; présence de Pierre de La Moloise, marchand à Millay (même date). — Fol. 9. Autre, de tenure à cens, par Huguet Tharault et ses parsonniers (17 novembre). — Fol. 10. Autre semblable, par Martin Satin ; présence de Marc Regnard, greffier de Vitry (même date). — Fol. 11. Autre, par Anne Barthier et ses parsonniers (même date). — Fol. 11, v°. Autre, par Vincent Bourachot, marchand à Bourbon-Lancy (21 novembre). — Fol. 12, v°. Autre, par Martin Satin ; présence de Philippe Robert, curé de Vitry, demeurant à Millay, et de Pierre de La Moloise, marchand audit Millay (même date).

1 F 387 (Registre). — In-4°, 78 feuillets, papier (260 × 190 m/m).

1575-1660. — Vitry-sur-Loire. *Fief de Finy.* — Copie du terrier de 1575, exécutée en 1620, d'après une autre copie, de 1605. — Fol. 1. Certificat de collation par Guy Robert, notaire royal au Bailliage de Bourbon-Lancy, fils de défunt Blaise : la copie est dressée à la suite d'une demande du 17 novembre 1605 ; la minute originale du terrier comprend 38 feuillets écrits, les premiers ayant été écornés par les rats (la copie reproduit les lacunes). — Fol. 2. Reconnaissance Teuillon. — Fol. 5 Guillaume Messagier, *alias* Varion. — Fol. 7. François et Denis Bigot. — Fol. 11, v°. Jean Blondat. — Fol. 12, v°. Guichon Bailly. — Fol. 14. Louis Vallée. — Fol. 15, v°. Huguet Tharault. — Fol. 18. Martin Satin. — Fol. 19. Anne Barthier. — Fol. 20, v°. Vincent Bourachot. — Fol. 22, v°. Martin Satin. — Fol. 29. Reconnaissance de tenure à cens par Pierre Perraugier, dit Patin (12 juin 1584). — Fol. 31, v°. Autre, de tenure à taille, par Jean Durand et ses parsonniers ; présence de Jean Guyonneau, gruyer de Vitry (même date). — Fol. 36, v°. Autre semblable, par Laurent Gayot, dit Bobier (même date). — Fol. 40. Autre, de tenure à cens, par Odot Guichard, maréchal à Vitry (même date). — Fol. 43. Autre semblable, par Guillaume Durand ; présence de Jean Esperon, dit Vallée, diacre (13 juin 1584). — Fol. 46, v°. Autre semblable, par Martin Satin (même date). — Fol. 48. Autre semblable, par Jean Perret, curé de Vitry (même date). — Fol. 49, v°. Autre semblable, par Louis Vallée et ses parsonniers (même date). — Fol. 51, v°. Autre, de tenure à rente, par Jacques Esmery, marchand à Cronat (même date). — Fol. 53. Autre semblable, par Edme Perraugier (même date). — Fol. 54, v°. Autre semblable, par Jean Perraugier, dit Delarue (même date). — Fol. 56. Autre, de tenure à taille, par Louis Panier (même date). — Fol. 58, v°. Autre, de tenure à cens, par Mathieu Tixier, dit Patin (même date). — Fol. 60. Autre semblable, par Maurice Corey, dit Boulé, chef de communauté (18 juin 1584). — Fol. 62. Autre, de tenure à taille, par Denis Coéron (4 août 1584). — Fol. 63, v°. Autre, de tenure à cens, par Jean Patin ; présence d'Antoine Durégon, marchand à Bourbon-Lancy (19 août 1584). — Fol. 65, v°. Certificat de collation par Jean Rouer, notaire royal à Bourbon-Lancy, successeur des Robert ; la copie a été faite à la réquisition de Charles de Mérans et de Pierre de Chargères (3 octobre 1621). — Fol. 67. Une copie du présent terrier a été délivrée par le notaire Dubost à Lazare de Chargères (5 mai 1660). — Fol. 75. Liève des redevances dues à Jean de Mérans, avec annotations marginales.

1 F 388 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 18 pièces papier.

1644, an III. — Vitry-sur-Loire. *Montigny.* — 1. Décret du quart des immeubles de Montigny sur Étienne Naty, à la

requête de Léonard de Comaille, official d'Autun ; adjudicataire : Valentin Challemoux, sieur du Brouillat (septembre 1641). — 2. Henri de Saulx-Tavannes affranchit le domaine que Valentin Challemoux, sieur du Brouillat, conseiller en la maison de Monseigneur le Prince, vient d'acquérir par décret au Bailliage de Bourbon-Lancy sur la communauté des Maréchaux : commutation de la mainmorte en cens, mais maintien de l'assujettissement aux quatre cas, au guet et à la garde, à l'entretien des fossés et du pont-levis du château et à la blairie ; il vend au même acquéreur les redevances dues sur lesdits biens ; présence de Gilbert Pinot, procureur au Bailliage de Bourbon, et de Jean Durégon, bourgeois de cette ville (27 janvier 1649). — 3. Acquisition de divers héritages par Valentin Challemoux sur Laurent Gillon, tailleur d'habits ; présence de Pierre Gouneau, curé de Vitry, et de Jean Vincent, curé de Trézy (7 septembre 1649). — 4. Autre, par le même, sur Edme Taveaux et consorts ; présence de Pierre Gouneau et de Gaspard Naty, cordonnier (17 septembre 1649). Copie collationnée le 11 avril 1657 sur l'original présenté par Claude Blondat, praticien à Bourbon, représentant Jacqueline Desbois, veuve de Claude Tornux, notaire royal. — 5. Autre, par le même, sur Jean Esperon, maître et chef de la communauté des Vallées ; présence de Jean Vincent, curé de Trézy, et de Pierre Gouneau, curé de Vitry (3 octobre 1649). Suit : Ratification par Jeanne, femme de Claude Perret ; présence de Jean Guyonneau, sergent à Vitry (20 mars 1653). — 6. Autre semblable, sur Jean Teullon (3 octobre 1649). — 7. Autre semblable, sur Benoît Bourachot-Vallée ; présence de Jean Vincent, curé de Trézy (11 novembre 1649). Copie collationnée le 11 avril 1657 [Cf. p. 4]. — 8. Vente d'héritages par Jean Praslon et sa femme Benoite Rat, à Benoît Bailly ; présence de Jean Vincent, curé de Trézy (10 mars 1650). Suit : Quittance par Praslon à Bailly ; présence de Madelon Garnier, clerc à Cronat (24 août 1651). — 9. Affranchissement par Henri de Saulx-Tavannes, au profit de Valentin Challemoux, de divers héritages, tels qu'ils ont été possédés par Bourachot « et ses consorts et personniers » ; commutation de la mainmorte en cens ; l'acte met fin à un procès poursuivi en la justice de Vitry à fin de faire mettre lesdits héritages en main habile ; présence de Guillaume Belisme, notaire en la baronnie de Sully, et de Claude Robinet, tailleur d'habits à La Cosme (11 septembre 1651). — 10. Vente d'héritages par Marin Néant, vigneron à Vitry, à Jean Châtillon, meunier au moulin Achard, paroisse de Cronat (27 juin 1660). Suit : Rétrocession desdits biens, le même jour, par Châtillon à Valentin Challemoux. — 11. Jean Châtillon vend à Valentin Challemoux divers héritages, dont une maison, avec le droit qui peut y être attaché pour le pacage dans le bois de la Verchère et les autres communes de la baronnie de Vitry (7 octobre 1663). — 12. Bail à rente foncière, consenti par Melchior de Bueil de Grimaldi, au profit de François Challemoux, écuyer, sieur d'Urly (16 mars 1702). — 13. Extrait du terrier Chassenay, portant reconnaissance de tenure en mainmorte du bois de la Verchère par Antoine Moreau, Gabriel Bourbon et Benoit Moreau, maîtres et chefs de leurs communautés, au profit de Jean de Saulx-Tavannes (24 mars 1623). — 14. Assignation devant la Maîtrise royale d'Autun, à la requête de Jean-Jacques Pierre de Saint-Cy, écuyer, président trésorier de France en la Généralité de Moulins, contre Charlotte Billaud, veuve de Gaspard Marion, meunier au moulin de la Verchère, et Gaspard et Robert Marion, ses enfants et communs parsonniers (9 novembre 1735). — 15. Les Marion reconnaissent n'avoir aucun droit d'usage ni de pacage dans le bois de la Verchère (10 novembre 1735). — 16. Assignation aux Requêtes du Palais, à Paris, donnée par Jean-Jacques Pierre de Saint-Cy à Robert Marion, meunier au moulin du Pont, paroisse de Tannay (17 avril 1756). — 17. Transaction pour éviter procès, entre de Saint-Cy, d'une part, et, d'autre part, ledit Robert Marion, Sébastien Néant, meunier au moulin d'Achars, paroisse de Cronat, et Gilbert Néant, meunier au moulin de la Verchère, paroisse de Vitry ; présence de François Durousset, curé de Saint-Pourçain-Malchère (25 avril 1756). — 18. Défense à Pierre Renault de labourer les communes de la Verchère (22 septembre 1789). — 19. Échange de biens entre Lebesgue d'Ambly et Pierre de Saint-Cy : quittance des redevances et directes qu'ils se doivent respectivement et affranchissement des terres de Montigny tenues par de Saint-Cy (14 octobre 1758). — 20. Vente de la maison et terre de Montigny, consentie à Pierre-Étienne Bruneau par Jean-Jacques Pierre, écuyer, seigneur de Saint-Cy, Orvalet, Frasnay, etc. (22 décembre 1774). — 21 et 22. Déclarations de défrichements pour jouir de l'exemption des dîmes, faites au greffe du Bailliage de Bourbon-Lancy : p. 21, par Pierre-Étienne Bruneau, pour les bruyères de la Verchère (9 octobre 1787) ; p. 22, par Jean Berger, commissaire à terrier, pour le bois de la *Mouras* (29 mars 1788). — 23 et 24. Procès-verbaux d'adjudication définitive du domaine de Montigny, en deux lots, acquis par Georges Bérard, fermier à Vitry (7 pluviose, an III). Copies du XIXe siècle.

1 F 389 (Registre). — In-4°, 195 feuillets, parchemin (264 × 180 m/m).

1646-1649. — VITRY-SUR-LOIRE. *Montigny*. — Saisie et vente par décret des biens de la communauté des Maréchaux, au Bailliage de Bourbon-Lancy. L'affaire est poursuivie par François Girard, greffier en chef audit Bailliage, contre François Bobot, Pierre Deconeuf, Gabriel, Jean et Pierre Bourbon,

Philippe Theureau et Léonard Deconeuf. Intervient en la cause, en qualité de tiers possesseur, Antoine de Grandval, écuyer, sieur de Fraise. L'acquéreur est Valentin Challemoux, sieur du Brouillat, qui est mis en possession des biens par Pierre Lebesgue, greffier au Bailliage de Bourbon-Lancy (12 mars 1649).

1 F 390 (Liasse). — 14 pièces, papier.

1787-1788. — Vitry-sur-Loire. *Vallée et Patin.* — Procès au Bailliage de Bourbon-Lancy, à la requête de Pierre-Étienne Bruneau contre divers particuliers assignés à fin de nouvelles reconnaissances.

IV

Pièces diverses et résidus.

1 F 391 (Liasse). — 14 pièces papier.

1629-1698. — Correspondance. — 1. Lettre d'affaires par Madeleine Delaporte à son oncle (4 avril 1629). — 2. Lettre à Mlle Després, touchant le procès qu'elle soutient, de concert avec M. de Bèze, contre les religieuses de La Fermeté (Paris, 27 septembre 1643). — 3. Lettre de Coujard à M. de Bongards, seigneur de La Cour : procès avec Mlle de Billon (Nevers, 8 janvier 1649). — 4. Lettre à M. de Palluau par Martel (24 mars 1659). — 5. Lettre à M. de Palluau par M. de Virgile : difficulté de se procurer du blé (8 juin 1659). — 6. Lettre au même par Robin, l'aîné, procureur (Saint-Pierre-le-Moûtier, 12 août 1659). — 7 et 8. Lettres au même : demande et reçu pour quatre boisseaux de blé (Moulins, 31 octobre et 2 novembre 1659). — 9 à 11. Lettres de Bignon, avocat à Paris, à M. de Closse, seigneur de Palluau, touchant différents procès (1663-1664). — 12. Lettre de M. de Galline à M. de Palluau (1698). — 13. Lettre d'affaires, signée : Petit, à Pierre Dupont, seigneur de Châlons, bourgeois de Nevers (s. d., début du XVIIe siècle). — 14. Lettre, sans date ni signature, adressée à M. de Montbaron : Jean de Closse [Cf. 1 F. 16, pièce 28] le prie de lui faire connaitre les résultats des tirages de la loterie de Saint-Nicolas du Chardonneret et de celle des pauvres de Limoges, et de l'avertir de ce qui pourra survenir « à la Cornette ».

1 F 392 (Cahier). — In-4°, 24 feuillets, papier (260 × 192 m/m).

Fin du XVIe siècle. — Biens et Droits. *Finages divers.* — Relevé de redevances et revenus, avec, en marge, des indications de perceptions relatives aux années 1585 à 1596. Le cahier est commencé par les deux bouts. Les paroisses intéressées paraissent être particulièrement Garchizy et Parigny-les-Vaux.

1 F 393 (Cahier). — In-4°, 57 feuillets, papier (250 × 164 m/m).

XVIIe siècle. — Biens et Droits. *Diverses localités.* — Relevé de redevances et revenus, avec, en marge, des annotations et des indications de perceptions : il a été dressé pour Jean Després, écuyer, époux de Madeleine Delaporte, et gendre de Madeleine Guichard. Le cahier est commencé par les deux bouts ; le bas est en mauvais état. Chaque article n'est qu'une analyse, fort détaillée d'ailleurs. On se bornera à relever les noms des personnages les plus importants, la date des actes et les noms de lieux.

Fol. 1. Liève de revenus, dressée en 1619. — Fol. 2. Constitutions de rentes au profit d'Antoine Courtois, sieur de Turigny (19 mars 1588) et de Lazare Delaporte (22 octobre 1593). — Fol. 2, v°. Autre rente pour Lazare Delaporte (9 juin 1602). Metz-le-Comte et Tannay. — Fol. 3. Vente d'héritage par Madeleine Guichard à Pierre Brotier, marchand à Tannay (3 février 1617). — Fol. 3, v°. Cens à Tannay. — Fol. 4. Rente et cens dus par Pierre de Bèze, marchand à Tannay (6 décembre 1617). — Fol. 5. Une vigne à Tanneau. Domaine de Metz-le-Comte. Domaine de Champagne. — Fol. 5, v°. Rente constituée par messire François Baudot (24 avril 1610). Rentes données par Mlle de Villars, « ma belle-mère » (Delavau, notaire, 26 avril 1619). — Fol. 6, v°. Jean Greslé, marchand à Clamecy. Jean Graillot, marchand à Moulot. — Fol. 7. Jean Gasté, marchand à Tannay. — Fol. 7, v°. Acquisition d'une rente par Lazare Delaporte (19 octobre 1603). — Fol. 8. Cession d'une rente par Madeleine Guichard (26 avril 1619). Rente constituée au profit de Me Pierre Baudot par Pierre Perrot, tailleur d'habits à Tannay, cédée ensuite à messire François Baudot, frère de Pierre, puis à Madeleine Guichard. — Fol. 8, v°. Autre, au profit d'Anne Courtois, veuve de Jean de Bèze, par Philippe Fortot, sergent royal (21 novembre 1609), cédée ensuite par Claude de Bèze (26 avril 1619). — Fol. 9. Autres, constituées par Pierre Perrot, de Talon (26 avril 1619) et par Jean Clicquet, greffier de Talon (25 avril 1619). — Fol. 9, v°. Autres, constituées par Pierre Doublot, laboureur à Cuzy (3 mai 1610) et par Jacques Houdry, laboureur à Villiers-sur-Yonne. — Fol. 10. Autre, à Claude Delaporte, père de Lazare, par Claude Clerc, laboureur audit Villiers (21 janvier 1588). — Fol. 10, v°. Autre, à Lazare Delaporte, par Nicolas Cordonnier, notaire à Flez, paroisse de Saint-Pierre-du-Mont, et Jean et Loup Angault, de Thurigny, paroisse de Saint-Germain-des-Bois (5 avril 1605). Autre, par Philippe

Liger, maitre bourrelier à Dornecy (17 novembre 1601). — Fol. 11. Autre, par Daniel Millard, greffier de Moraches, demeurant à Mouchy (3 janvier 1605). Autre, par François Gueullon, lieutenant à Corvol-l'Orgueilleux. — Fol. 11, v°. Autre, par Jean Jolly, notaire à Montenoison (24 juillet 1604). Autre, par Léonard Beuchard, de Fin, paroisse de Saizy (24 novembre 1618). — Fol. 12. Autre, par Jean Martin, notaire à Tannay (13 mars 1597). Autre, pour Jacques Devaux, marchand à La Charité, par Robert Gellery, Pierre Charlot, marchand à Malvoisine, paroisse de Nannay (6 avril 1585). — Fol. 12, v°. Autre, à Madeleine Guichard (10 décembre 1615). Autre, par Pierre Daniel, chirurgien (22 décembre 1606). — Fol. 13. Autre, par Étienne Gaillard, de Clamecy, à Pierre de Bèze, marchand à Tannay (9 avril 1609), cédée à Madeleine Guichard (18 novembre 1617). — Fol. 13, v°. Revenus par baux d'héritages consentis à : Jean Graillot, lieutenant à Sembrèves; Sulpice Giraud, garde-bois. — Fol. 14. Accense de la dime d'Amazy. Dette par Toussaint Guibelin, greffier de Lys. — Fol. 17. Mention de noble Humbert de La Fontaine.

En retournant : Redevances et bordelages. Fol. 55, v°. Pré à Chameron. — Fol. 55. Biens à Poisson, paroisse de Parigny-les-Vaux. — Fol. 54. Une terre à Choulot. — Fol. 53, v°. Une vigne à Parigny-les-Vaux. — Fol. 53. Autre vigne à Usseau. Terre à Montigny-aux-Amognes. — Fol. 52, v°. Vigne à la Côte de Conflans. — Fol. 52. Terre à Parigny-les-Vaux et vigne au Four-de-Vaux. — Fol. 51, v°. Cens à Cheugny-le-Bas. — Fol. 50. Rente due par Jean Rousseau, laboureur à Saint-Jean-aux-Amognes. — Fol. 49, v°. Rente due par Marin Delaruée, tisserand de toile à Pougues. — Fol. 48, v°. Autre, due par Marion, baron de Druy.

1 F 391 (Cahier). — In-4°, 35 feuillets, papier (250 × 194 m/m).

1641. — Biens et Droits. *Diverses localités.* — Fragment d'un inventaire de titres et papiers dressé au château de Saint-Franchy. Le début et la fin manquent ; la partie supérieure a été rongée par les rats ; les analyses sont très détaillées.

Fol. 1-15, inventaire des titres de la seigneurie de Gigny-aux-Bois : quelques contrats, mais surtout des obligations. — Fol. 5, v°. Marin Petit, procureur fiscal de Gigny (9 avril 1633). — Fol. 8. Froment à la mesure de Vitry. — Fol. 9. Claude Berthon, curé de Gigny (28 décembre 1614). Adjudication de la glandée de la seigneurie (23 octobre 1623). — Fol. 12. Expédition de M. de Rémigny en Italie. — Fol. 13. Continuation du marché des étangs de Gigny et de la pêche (1625-1630). — Fol. 13, v°. Pêche en 1634 et 1637.

Fol. 15-18, inventaire des titres de la terre de Joux-la-Ville (16 novembre 1641). — Fol. 15, v°. Main-levée de la saisie de ladite terre, au Bailliage de Noyers (2 janvier 1565). Appointement, au même Bailliage, entre le seigneur de Joux et les habitants de Lucy-le-Bois (4 septembre 1584). — Fol. 16. Rente sur les moulins de Vermenton (1584). Procès de vaine pâture entre Précy-le-Sec et Joux-la-Ville. Bornage entre l'abbaye de Vézelay et le seigneur de Joux. Concession de foires et marchés (Fontainebleau, septembre 1625). — Fol. 16, v°. Dénombrement de la terre de Joux par dame Guillaume de Rémigny (1510). — Fol. 17. Borne rouge entre les finages de Précy-le-Sec, Joux et Lucy-le-Bois. Dénombrement par Esme de Rémigny (5 février 1585). — Hommage à la princesse de Condé (24 décembre 1584). — Fol. 17, v°. État récapitulatif du terrier de Joux. Bail de la prévôté à Jean Champeaux et Denis Bigot (9 juin 1608). — Fol. 18. Quatre vieilles lièves de revenus. Aveu par Guillaume de Rémigny (11 janvier 1510). Trois gros registres concernant la justice. Accense de la terre de Joux (14 octobre 1635).

Fol. 18, v°-35, inventaire des titres des seigneuries du Bouchet, de Bonnesson, Champagne, Le Meix-de-Chalaux, Le Mont-de-Marigny et le Pontot, et des redevances de Charancy (18 novembre 1641). — Fol. 18, v°. Partage entre Léonard de La Perrière et Ludovic de Vièvre, chevalier, seigneur de Launay et de Bazoches (23 mai 1614). — Fol. 19. Paul de La Perrière, seigneur de Bonnesson (16 décembre 1613). Dénombrement des terres du Bouchet, de Chitry-sous-Montsabot, de Bonnesson, et autres. Partage entre Léonard de La Perrière, Antoine de Bonnay, Gabriel de Jaucourt, et Ludovic de Vièvre, tous héritiers de Paul de La Perrière (5 mai 1614). Transaction entre Charles de Rémigny et Urbaine de Fromentière, veuve de Paul de La Perrière (30 janvier 1614). — Fol. 19, v°. Hommage au duc de Nivernais pour le fief du Bouchet et de Bonnesson. Accord entre Léonard et Claude de La Perrière (16 mai 1588). Léonard de La Perrière, tuteur des enfants de Claude (23 avril 1593). Hommage au duc de Nivernais pour le Bouchet, par Arnoul Regnault, procureur de Paul de La Perrière (22 août 1609). — Fol. 20. Blâme du dénombrement fourni en conséquence dudit hommage (24 avril 1610). Hommage par Antoine de Chastellux, seigneur dudit lieu, à Paul de La Perrière, seigneur du Bouchet (3 juin 1608). — Fol. 20, v°. Transaction entre Anne de La Perrière et Claude de Marcelanges, veuve de Pierre de Bonnay (10 juin 1596). — Fol. 21. Hommage à la châtellenie de Lormes, par Valentine de *Charlus* [Chastellux], dame du Pontot (30 novembre 1576). Acquisition du Pontot par Mme de Vertilly (24 juin 1571). Hommage à Jean de Chalon par Jeannette, veuve d'Étienne du Pontot, écuyer (12 juin 1399). Dénombrement par Étienne et Jean du Pontot (27 juillet 1470). — Fol. 21, v°. Contrat de mariage entre Marguerite de Lanty et noble du Pontot (1419). Pierre du Pontot (8 décembre 1435). Jean du Pontot (2 mars 1481). — Fol. 22.

Jean du Pontot (27 mars 1527). Jean du Pontot (20 mai 1490 et 11 février 1491). — Fol. 22, v°. Isaac Spifame, sieur du Pontot (18 mai 1607). Jean du Pontot (16 mars 1402). Jean du Pontot (25 août 1481 et 18 septembre 1491). — Fol. 23. Étienne du Pontot (1374). Acquisition par Valentine, dame de Vertilly (24 juin 1571). — Fol. 23, v°. Hommage et dénombrement des terres d'Avigneau et de *Vers*, par Robin de Sainte-Marie, bourgeois d'Auxerre, à Claude Dublé, seigneur du Bouchet (27 octobre 1551). — Fol. 24, v°. Étienne du Pontot (10 octobre 1503). Jean du Pontot (15 juillet 1488 et 20 septembre 1478). — Fol. 25. Jean du Pontot (1479, 1488, 1503). Étienne du Pontot (1503). — Fol. 25, v°. Hommage par Jeanne, veuve d'Étienne du Pontot, à Jean de Chalon, seigneur d'Argueil et de Pierre-Perthuis (5 octobre 1396). — Fol. 26. Hommage et dénombrement par Jeanne de Rémigny à Claude Dublé (11 mai 1570). Trois hommages par les seigneurs de Bonnesson aux seigneurs du Bouchet (1403, 1408 et 1442). Hommage et dénombrement par Étienne et Jean du Pontot, écuyers, seigneurs dudit lieu, à Léonard de Chalon, seigneur de Lormes et de Pierre-Perthuis (9 juin 1471). — Fol. 26, v°. Hommage par Philippe *Lisblanc*, écuyer, à Jean de Saint-Aubin, seigneur du Bouchet (1400). Autre, par le même à Eugin Dublé, seigneur du Bouchet (5 juillet 1413). Autre, au seigneur du Bouchet par le seigneur du Pontot (23 mai 1481). Autre, au seigneur de Bonnesson par le seigneur du Pontot (20 août 1598). — Fol. 27. Jean du Pontot (17 octobre 1449). François du Pontot (3 février 1562). Joachim Olivier, sieur du Chollet (17 mars 1618). Philbert Gautheron, procureur de Charles du Pontot. — Fol. 27, v°. Valentine de [Chastellux], dame du Pontot (17 août 1572 et 29 mai 1573). — Fol. 28. [Sim]on Guillemère, sieur de Surpalis (25 avril 1466). Joachim Olivier, sieur de Surpalis (5 novembre 1523?). Étienne Perreau, bourgeois de Corbigny (10 juin 1467). — Fol. 28, v°. Charles et François du Pontot (1551 et 1558). Jean du Pontot (17 septembre 1489). — Fol. 29. Jean du Pontot (1481 et 1497). Jacques, bâtard du Bois, écuyer, seigneur de Charancy (12 mars 1467). Léonard du Pontot (14 novembre 1512). — Fol. 29, v°. Jean du Pontot (15 novembre 1593). Charles du Pontot (2 février 1554). Léonard du Pontot (19 novembre 1622). — Fol. 32, v°. Lettres royaux obtenues par Gabriel de La Perrière, touchant les justices de Nuars et de Monceaux-le-Comte (8 octobre 1553). Retenue de la terre de Champagne (1449). 23 pièces concernant Champagne. — Fol. 35. Saladin de Montmorillon (5 avril 1561). Agnès de Saint-Gerin, femme de Jean de Saint-Aubin, seigneur de Chastellux (17 novembre 1404). Accord entre les seigneurs de Chastellux et de Bonnesson, touchant l'écluse du moulin de Mont (20 juin 1509). Gabriel de La Perrière (1535). — Fol. 35, v°. Acte de répit pour l'hommage à rendre à Marie d'Albret par Sébastien Besigny (20 novembre 1526). Deux actes d'hommage aux seigneurs de Chastellux. Charlotte de Montmorillon (17 mai 1572).

1 F 395 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1511-1831. — Biens et droits. *Diverses localités.* — 1. Sentence du Bailliage d'Autun, pour François Le Tour, écuyer, contre Léonard Prévost, prêtre ; présence de Mres Jean Corbier, André Venot, Étienne Colard, licencié en lois, Guiot Chappet, Jean Michelot et François Pillot, notaires (6 octobre 1511). — 2. Vente d'une vigne à Varennes-lez-Nevers et d'une terre à Pougues, par François Perreau et consorts, à Guillaume Moard, barbier et marchand à Nevers (4 avril 1537). — 3. Sentence en la Prévôté d'Orléans, portant autorisation de vendre les biens nivernais de la succession de Guillaume Vaillant de Guélis, sous la condition d'en employer le produit à l'achat de biens auprès d'Orléans, au profit des mineurs Vaillant (29 mai 1565). — 4. Vente en conséquence au profit de Claude Delaporte (8 mai 1566). — 5. Liste des immeubles saisis à la requête de Jacques Vernesson, président au grenier à sel de La Charité, sur Jacques Regnault, curateur à la succession de défunt Jacques Vernesson ; ces biens sont situés à : Saint-Quentin, « soubs la coustume de Lorrys et autres », Vieilmannay, Pouilly, Saint-Laurent, Suilly-la-Tour, La Charité et La Marche (xviie siècle). — 6. Autre pièce concernant la succession Vernesson, avec indication de recherches de titres effectuées au greffe du présidial de Montargis et chez divers procureurs de cette ville (xviie siècle). — 7. Vente de biens, droits et redevances, consentie à François Jourdier, marchand à Vitry, par Catherine de Rolland, dame de Lamenay, Couëron et Thaix ; présence de François Menard, praticien à Gannay-sur-Loire (9 juillet 1710). Copie du 5 janvier 1751, collationnée en présence de Louis Gilbal, sous-diacre du diocèse d'Autun. — 8. Vente de la terre de Royer, communes de Saint-Gérand-de-Vaux, Gouise, Montoldre, Treteau et Boucé, par le marquis de Vitry à François Chavrondier (16 février 1831).

1 F 396 (Liasse). — 13 pièces papier.

1609-1776. — Biens et droits. *Bois.* — 1 et 2. Différend entre Jean Després, écuyer, seigneur de Cougny, et René Traîneau, demeurant à la forge de Harlot, touchant la vente d'une coupe du bois appelé *Rongefer* (1609). La pièce 2 est une consultation, signée : C. Bredeau. — 3 à 10. Procès au bailliage de Châtillon-en-Bazois, entre le procureur fiscal et Hector de Bongards, écuyer, seigneur de La Cour (1641-1642) ; les droits de lods et ventes sont-ils dûs à l'occasion de la vente d'une coupe de bois ? La pièce 3 est une consulta-

tion, signée : Bredeau : «... led. sieur de Bongards a peu en vendre la couppe et en disposer comme bon luy a semblé, sans que, pour raison de ce, il soit sujet à aucuns profits envers led. seigneur de Chastillon, attendu que le propriétaire de l'héritage censier est plainement investi de son héritage et n'est obligé aux rigueurs du détempteur bourdelier qui ne peut degrader ny empirer son heritage, suffisant à l'esgard du seigneur censier que l'assiette qui reste puisse porter sa redevance censivière ». — 11. Consultation pour Hector de Bongards à propos de coupes de bois (après le 16 janvier 1646). — 12. Assignation devant la justice et gruerie de Poussery, Montaron, Creulle, Pouligny et dépendances, donnée à Antoine Chevret : coupe de deux hêtres dans la forêt de Bazois, au finage de Montaron (19 janvier 1754). — 13. Mémoire et consultation touchant une contestation de propriété entre MM. du Verne et d'Ougny (1776).

1 F 397 (Liasse). — 9 pièces papier.

1579-1718. — Terres : *Baux et redevances ; Cheptels.* — 1. Quittance d'arrérages, donnée par Destrappes, grand prieur de Saint-Martin de Nevers, à Jean Brison, écuyer (10 janvier 1579). — 2. Rétrocession à titre de métairie par l'acquéreur au vendeur, d'un domaine vendu par Charles de Gayot, écuyer, à Natoire de Closse, écuyer ; présence d'Étienne Rabien, curé de Tamnay (2 décembre 1613). — 3. Reconnaissance de cheptel et de dette par Madeleine Taupin et ses parsonniers, au profit d'Anatole de Closse, écuyer ; présence de Vincent Poulet, curé de Brinay (15 janvier 1619). — 4. Appointement en la justice de La Motte-Palluau, touchant un pré (4 mars 1636). — 5. Le Bailliage de Nevers prescrit la mise en culture de terres litigieuses entre Hector de Bongards et Toussaint Provost (20 juillet 1641). — 6. Promesse de vente par Pierre de Nourry à M. de Bréchard (6 avril 1650). — 7. Vente d'un cheptel de bestiaux à Jean Bertin par François Bernard, le jeune, procureur fiscal au Bailliage de Châtillon-en-Bazois ; constitution de rente en conséquence (29 mai 1718). — 8. Liste d'héritages qui paraissent être assis auprès de Cougny, commune de Saint-Jean-aux-Amognes (s. d.). — 9. Liste de redevances, dressée par tenanciers : quelques indications sur les actes d'acquisition ou de reconnaissance et, dans les marges, notes des reçus ; les tenanciers habitent : Garchizy, Cours-les-Barres, Chaulgnes, Parigny-les-Vaux, Cuffy, Nevers, Varennes-lez-Nevers, Coulanges-lez-Nevers et Marzy (s. d.).

1 F 398 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 22 pièces papier.

1521-1701. — Rentes et obligations. — 1. Quittance par Jean Courtois à Philibert de Nourry, fils de Claude ; présence de Jacques de Guipy et de Frère Jean d'Aunay (19 mars 1521, n. st.). — 2. Lazare Delaporte, commissaire des montres de la maréchaussée de Château-Chinon, promet à Jean Regnault, praticien à Asnois, de lui procurer une charge de notaire royal au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, moyennant 200 livres et un muid de vin blanc ; présence d'Antoine Popon, chanoine de Tannay, et de Jean Martin, procureur au bailliage dudit Tannay (5 janvier 1606). Remise à Regnault des titres de ladite charge ; présence de Claude Delaporte et de François Boulenot, sergent royal (26 octobre 1606). — 3. Constitution de rente par Jean Després, le jeune, Michel Dumarché, procureur au Bailliage de Nivernais, et Charlotte Després, sa femme, au profit de Claude Gascoing, sieur de La Belouze, élu en l'Élection de Nivernais, et Claude Després, sa femme (29 novembre 1619). — 4. Obligation par Parceval-Victor de Bongards, écuyer, sieur de La Cour, au profit de Paul Moireau ; présence de François Poncet, sergent royal à Corbigny (19 août 1632). — 5. Autre, par le même, au profit de Jacques Bernard, marchand à Biches (19 juillet 1634). — 6. Autre, par Parceval-Victor de Bongards et Anne de Bongards [rectifier : Juisard], sa femme, au profit de Jean et de Jacques Bernard, frères, marchands à Biches (5 mai 1637). — 7. Autre, par Victor de Bongards, écuyer, sieur de La Cour, à Hector de Bongards, écuyer ; présence de Jean Chenu, sergent à Châtillon-en-Bazois (2 juin 1637). — 8. Autre, par Pierre Lepère, curé d'Alluy, à M. de Bongards (22 juillet 1637). — 9. Autre, par Victor de Bongards et Anne de Juisard, sa femme, au profit de Mᵉ Jean Pellé, notaire à Alluy ; présence de Jean Lepère, curé, d'Aubin Lepère, marchand, et de Léonard Bernard, praticien, tous d'Alluy (9 novembre 1637). — 10. Quittance à François de Closse, écuyer, seigneur de Palluau, signée : Carroble, prieur de Mazille (10 janvier 1640). — 11. Obligation par Hector de Bongards, écuyer, sieur de La Cour, demeurant à Selins, paroisse de Bazolles, au profit de Jean et Jacques Bernard, à l'occasion d'une acquisition faite sur Gaspard Boyt, curé de Biches ; présence de Léonard Lyon, praticien à Biches (6 mars 1643). — 12. Autre, par Jeanne de Fontvelle à Hector de Bongards (20 juin 1643). — 13. Constitution de rente au profit d'Élisabeth Pigneron, veuve d'Henri Philippe, maitre ordinaire en la Chambre des Comptes, par Marie de Vizilier, femme de Jean Roy, écuyer, seigneur de *Bouchaine* (1) et de Salonne, lieutenant général au Présidial de Moulins, et André Roy, seigneur de Villars et de Certilly, président audit Présidial, et Marguerite Bourdereuil, sa femme (15 décembre 1655). Suit la copie de la procuration donnée par Jean Roy à sa femme (Moulins, 8 décembre 1655). En marge, note indiquant que cette rente a été remboursée le 25 juillet 1682. — 14. Obli-

(1) La seigneurie de « Bouchaine » ou des « Bouchesnes » est indiquée comme assise auprès de Cusset.

gation par Pierre de Closse au profit de Nicolas de Pommereuil, écuyer, sieur de Romenay ; présence d'Eustache de Lichy, écuyer, sieur de Lichy (1er août 1667). — 15. Au défaut de Simon Petitloup, son métayer, M. de Turigny s'engage à payer 30 livres à M. Arvillon, avocat (9 mai 1669). Suit quittance (9 juin 1673). — 16. Obligation par Pierre de Closse, au profit de Nicolas de Pommereuil, seigneur de Romenay, portemanteau ordinaire du roy ; présence de Léonard Gentil, clerc, de Nevers (18 septembre 1674). — 17 à 23. Pièces relatives aux dettes de Charlotte de Bongards à l'égard de Nicolas de Pommereuil, avec intervention du sieur Chalmeaux et de sa sœur, Mme de Changy (1679-1701).

1 F 399 (Liasse). — 62 pièces papier.

1599-An IX. — Mémoires et quittances. — 1. Quittance à M. Delaporte (27 mars 1599). — 2. Quittances, signées : Moquot, pour des redevances bordelières dues par Jean Després, sieur de Cougny, et autre Jean Després, sieur de Torteron (1622-1624). — 3 et 4. Autres, signées : Moquot, pour des bordelages dûs à Saint-Étienne de Nevers par Després, commissaire en la maréchaussée de Château-Chinon, fils de Després, sieur de Torteron (1622-1624). — 5. Autre, à Victor de Bongards, pour la façon d'un fossé (10 avril 1628). — 6 à 13. Quittances délivrées au nom du Chapitre de Tannay (1640-1667). — 14. Autre à Mlle Després, par Dollet, au nom de M. de Sichamps (3 juillet 1642). — 15. Mémoire de fournitures diverses, en particulier harnais et fers à chevaux (1646-1650). — 16. Quittance à François de Closse, pour façon de vigne (27 février 1647). — 17. État de ce que doit M. de Bongards au seigneur de Châtillon-en-Bazois (11 septembre 1648) et reçus en conséquence (1648 et 1650)). — 18. Quittance à Charlotte de Lichy, signée : Bertho ; rente constituée (5 août 1649). — 19. Autre, à François de Closse par Jean Bernard, ancien fermier de la seigneurie de Brinay (23 janvier 1651). — 20. Autre, au même, pour façons de vigne (22 septembre 1652). — 21. Autre, au nom de Jacques Isambert, fermier de la seigneurie de Brinay (25 mars 1647). — 22 et 23. Mémoires pour comptes avec des métayers (vers 1659). — 24. Quittance pour un travail de maçonnerie, à Banges (27 novembre 1651). — 25. Lettre signée : Boy, curé de Biches ; remise de meubles à une orpheline (15 avril 1663). Liste de ces meubles (17 avril). — 26. Quittance, signée : Poullet (20 décembre 1668). — 27. Compte entre Rossignol et Melle Després, dame de Turigny (1670-1672). — 28 à 36. Reçus délivrés au nom de la Commanderie de Biches, signés par : Rossignol, Rousset, Pellé et Bernard (1678-1706). — 37. Quittance par Lepère, curé d'Alluy, à Mlle de Palluau, pour la pension de son fils (29 janvier 1678). — 38. Autre, à la même, pour la capitation (14 décembre 1695). — 39. Quittance de quartiers de pension, donnée par le chevalier de Joux à Louise Lethuilier, épouse du marquis de Joux (24 décembre 1719). — 40. Autre, par Étienne Vyau de La Garde au marquis de Joux, à l'occasion de la vente judiciaire des biens de défunt Régnier, avocat (28 janvier 1720). — 41 à 57. Quittances de quartiers de la pension due par le marquis de Joux à sa grand'mère, la comtesse de Brèves (1727-1731). — 58 et 59. Compte entre le marquis de Joux et son fermier, Thévenin, dit La Plante (14 août 1729). — 60. Quittance donnée par Darnay au marquis de Fussey, représenté par Brochot, son fermier de Chissey ; rénovation du terrier de Chissey (23 janvier 1763). — 61. État des vacations dues à Garnier par le chevalier de Nourry et quittance en conséquence (1775-1781).

62. Carnet de notes et de comptes de Madeleine de Nourry, veuve de Charles-Léonard du Verne (1796-an IX). — Fol. 1. Notes et liste d'adresses. — Fol. 1, v°. Journal de dépenses ménagères. — Fol. 8, v°. Notes de l'argent donné à ses parents Dumoulin et Desbrès. — Fol. 10. Pension de Louise du Verne, sa fille. — Fol. 11 et suivants. Gages de domestiques. — Le carnet est protégé par une feuille de parchemin constituant le préambule d'un contrat de mariage entre les familles Goby et Usquin, reçu à Donzy le 26 avril 1740. On relève les noms de : Joseph Goby, marchand à Rosay, paroisse de Langeron ; François Goby, marchand à La Charité ; Louis Rameau, seigneur de Saint-Père, officier chez le roi ; François Rameau, chanoine de Saint-Caradeuc de Donzy ; Jeanne-Angélique Usquin, fille de défunt Augustin Usquin, notaire et procureur au Bailliage de Donzy ; Antoine-François Ragneau, notaire et arpenteur audit Donzy.

1 F 400 (Liasse). — 72 pièces papier.

1724-1787. — Impositions. — 1 à 17. Élection de Nevers. Vingtièmes des privilégiés. Ces quittances sont au nom du marquis de Rémigny ; elles concernent, outre Nevers, les paroisses de Billy[-Chevannes], Cigogne, Cizely, Saint-Benin-des-Bois et Saint-Franchy (1750-1775). — 18 à 41. Élection de Nevers. Capitation (1724-1775). — 42. Quittance au même pour sa part du cinquantième aux paroisses de Billy et de Saint-Franchy (1728). — 43 à 55. Quittances des droits réservés sur les bois et foins (1785). — 56. Marque des fers. Quittance à M. de Rémigny (1783). — 57. Taille et capitation. Quittance aux habitants de Cizely, somme reçue des mains de M. de Rémigny (1787). — 58. Différend entre M. de Rémigny et les habitants de La Fermeté, touchant les impositions des domaines d'Isy et de Traizaigle (1761).

59. Bailliage d'Avallon. Avertissement pour la capitation de 1785, concernant M. de Rémigny.

60 à 72. Élection de Gannat. Mandement et quittances pour les dixièmes et vingtièmes dûs par M. de Rémigny, en ce qui concerne la paroisse de Biosat (1742-1784).

1 F 401 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 40 pièces papier.

1547-1629. — PROCÉDURES. — 1. Pour éviter procès devant le Bailliage de Bourges, transaction entre Simon Gauthé et ses parsonniers, d'une part, et, d'autre part, Georges Delaplanche, fondé de procuration de son fils Léonard, étudiant en l'Université de Bourges : concession à titre de cens d'une terre que l'un prétendait chargée de taille, et l'autre, de rente ; présence de Léonard Jolly, prêtre (5 juillet 1547). — 2. Adjudication de défaut par le Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Pierre Thévenin, au profit de Pierre Dupont, marchand à Nevers (25 mai 1554). — 3. Signification en conséquence. — 4 et 5. Ajournements (octobre et novembre 1554). — 6 à 11. Diverses pièces de procédures pour Pierre Coillard, marchand à Nevers (1584-1585). — 12 à 16. Procès en la justice de La Cour, entre Étiennette de Billon, contre Élie de Juisard, son mari, Pierre de Juisard et Parceval de Bongards : inobservation des clauses d'un contrat de mariage (1604). — 17. Sentence du juge de Demin pour Parceval de Bongards contre Jean Bidault : paiement de marchandises et de moutons (14 janvier 1605). — 18. Autre, de la justice de la commanderie de Biches, rendue à Châtillon-en-Bazois « par court et justice empruntée », pour Parceval de Bongards réclamant la reddition des comptes de Jean Jobert et d'Antoine Michot, commissaires établis aux récoltes d'Élie de Juisard (26 mars 1605). — 19. Sur procès pendant en la justice de Bernay, à l'occasion de diverses successions, transaction entre Gilberte Gravier et Jean Pitaier ; présence de Charles Jehannet, clerc (4 juillet 1609). — 20. Moyens de défense présentés au Bailliage de Nevers par Parceval de Bongards contre Léonarde Jacquinet, veuve de César de Bongards ; succession en communauté (1614). — 21 à 24. Procès au Bailliage de Nevers, entre Parceval de Bongards et Guillemette de Montfoy, veuve de noble Paul de Courailles : contestation de propriété (1615). — 25 à 29. Procès au Bailliage de Nevers entre Madeleine Guichard, veuve de Lazare Delaporte et d'Archambaud de Villars, contre Jean Litault, ancien conseiller au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, mari d'Hélène Guignard : paiement d'obligations contractées par Guy Rapine, sieur de Boisvert ; Madeleine Guichard s'est remariée avec Archambaud de Villars sous le régime de la séparation de biens, afin de pouvoir conserver la tutelle des enfants issus de son premier mariage (1616). — 30. Adjudication de dépens au Bailliage de Nevers, pour Jean Desprès, le jeune, contre Gillette Pelletier et Jean Bidault (22 décembre 1617). — 31. Sentence du Bailliage de Nevers pour Étienne Tenon, écuyer, baron de La Guerche, contre Jean Desprès, le jeune : paiement d'arrérages de redevances ; Desprès a droit de recours contre Jean Desprès, l'aîné, sieur de Torteron, son père, et contre François Pernin et Michel Dumarché, époux de Marie et de Charlotte Desprès (6 février 1621). — 32 à 38. En suite de ladite sentence, signification à Desprès, saisie de grains et meubles, et procédures au même Bailliage (1631-1632). — 39. Assignation à Anatoire de Closse d'avoir à comparaître en la justice de Châtillon-en-Bazois et d'y présenter le contrat de l'acquisition par lui faite sur le sieur de Pannecière, d'une rente constituée sur une portion de la terre de La Motte-Palluau (5 août 1621). — 40. Dépôt au greffe du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier des pièces d'un procès venant en appel de la justice de la Commanderie de Biches, entre Philippe Renault et Parceval-Victor de Bongards (21 octobre 1621). — 41 et 42. Affaire entre Anatoire de Closse et le procureur du Bailliage de Châtillon-en-Bazois ; délivrance de copie d'un acte de foi et hommage (17 et 24 novembre 1621). — 43. Appointement au Bailliage d'Espeuilles, Montapas et dépendances, entre Étienne Lebas et Eugin de Nourry, écuyer, sieur de Palluau, héritier en partie de Marie d'Angeliers (18 janvier 1622). — 44. Sentence du Bailliage des Amognes (1), pour Jean Desprès, le jeune, contre noble Georges Berangier : distribution du produit des fruits saisis sur Guillaume Rousseau (16 février 1622). — 45. Appel au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier d'une cause jugée en la justice de la Commanderie de Biches, entre Philippe Rignault et Victor de Bongards (8 octobre 1625). — 46. Appointement au Bailliage de Brinay, entre Anatoire de Closse et Anatoire Minot : paiement d'obligations (10 décembre 1629).

1 F 402 (Liasse). — 5 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1631-1649. — PROCÉDURES. — 1. Mandement décerné par le Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Philippe Rignault, contre Victor de Bongards (19 mars 1631). — 2. Exploit, à la requête de Madeleine Delaporte, contre Philibert Baudot, procureur fiscal à Metz-le-Comte (15 août 1631). — 3. Sentence en la justice d'Ougny pour Vincent Duchemin contre Léonard Berdeau [ou Bredeau], (12 décembre 1631). — 4 et 5. Devant la Châtellenie de Metz-le-Comte, Madeleine Delaporte poursuit la saisie des immeubles de Loup Houdry (5 et 17 juin 1632). — 6. Exploit pour Victor de Bongards contre Anne Duris, femme de Benoit Colin :

(1) Le Bailliage ou la Châtellenie des Amognes dépendait du prieuré de Saint-Etienne de Nevers ; les jours de justice étaient tenus au pourprès du Prieuré. A cette époque, le bailli est Erard Bardin, seigneur de Champagne, licencié en lois, avocat en la Pairie de Nevers ; son lieutenant est Etienne Maunoury, licencié en lois, avocat.

paiement de dépens adjugés et restitution d'un pot d'étain, contenant environ deux pintes de Paris (15 juin 1632). — 7. Saisie mobilière sur Benoît Colin (9 décembre). — 8 et 9. Procès en la Châtellenie de Metz-le-Comte, entre Pierre Musnier, curé dudit lieu, et Madeleine Delaporte (1632-1633). — 10. Lettre à M[lle] Després, signée : Fougeroux, touchant la poursuite à Paris de divers procès (21 août 1634). — 11. Vente par décret, en la Châtellenie de Metz-le-Comte, des biens de Loup Houdry, adjugés à Toussaint Jomier, greffier en l'Élection de Clamecy (septembre-décembre 1634). — 12. Contrainte en paiement de dépens, décernée à Saint-Pierre-le-Moûtier contre Victor de Bongards pour Jean Chapelin, de Mougny (9 novembre 1634). — 13. Ordonnance du lieutenant de la justice de la Commanderie de Biches, signifiée à Victor de Bongards, d'avoir à garder chez lui, jusqu'après son accouchement, sa servante, Jeanne Michot, devenue enceinte (22 février 1635). — 14. Appointement en la même justice, entre Jeanne Michot et Victor de Bongards : revendication par ladite Michot d'un drap, de grains et de gages (4 mai 1635). — 15. Procuration de Parceval-Victor de Bongards à sa femme, Anne de Juisard, pour retirer des mains de M[e] Luzy, procureur à Saint-Pierre-le-Moûtier, les pièces d'un procès qu'il avait eu avec le procureur de la Commanderie ; présence de Paul Commaille, marchand, et de Paul Milliet, clerc, tous deux de Châtillon (29 mars 1636). — 16. Transaction pour assoupissement de divers procès à Saint-Pierre-le-Moûtier et en l'Officialité de Nevers, entre Gaspard Boy, curé de Biches, et Victor de Bongards ; présence de Denis-Pierre de Carroble, prieur de Mazilles, et d'Eugin Jaubert, praticien à Biches (8 juillet 1636). — 17 et 18. Lettre à M[me] Delaporte par Gendron, successeur de défunt Fougeroux, procureur au Parlement de Paris, transmettant un appointement donné par la Table de Marbre de Paris, pour Philibert Grosjean, seigneur de Vincelles et des bois de Maulay, contre Guy de Carroble, écuyer, seigneur de Chassy, et Madeleine Delaporte (7 novembre et 17 décembre 1637). — 19. Sentence du Bailliage de Nevers, pour Madeleine Delaporte, contre François Gaudier, acheteur des meubles de Vincent Mineau (11 septembre 1638). — 20. Appointement en la même Cour, pour la même, contre Léonard Savard, dépositaire des meubles de François Gaudier, ledit Gaudier ayant recours en dénonciation contre Vincent Mineau (5 avril 1639. — 21. Sentence de la même Cour, pour Jeanne de Bongards, contre Victor de Bongards, écuyer, sieur de La Cour ; succession d'Hector-Parceval de Bongards et d'Anne de Juisard, sa femme, et apanage de ladite Jeanne (30 septembre 1643). — 22. A la requête de Nicolas Pigneux, commissaire aux fruits saisis à la demande de Madeleine Delaporte, assignation à Antoine Bouzon, à Guérignault, d'avoir à comparaitre au Bailliage du Cellier (14 juin 1645). — 23. A la requête d'Imbert Bonneau, tuteur des enfants de Paul Bunot, assignation à M. de Clausse, en paiement d'obligations contractées, en 1617, à l'égard de Paul et Claude Bunot, pour façon d'actes d'hommage et de dénombrement (21 juin 1645). — 24. Information pour Hector de Bongards, écuyer, sieur de La Cour, faite par François Lautillet, sergent, et André Prudhome, notaire (18 juillet 1645). — 25 à 40. Procès au Bailliage de Brinay, entre François de Closse et Anatoire Minot : paiement d'obligations (1646). — 41 et 42. Commission par le Bailliage de Nevers au bailli de Châtillon-en-Bazois, pour enquêter en une affaire entre Hector de Bongards contre Jean Seguin et Jeanne de Bongards, sa femme (8 mars 1647). — 43. Assignation à Jean Seguin d'avoir à comparaitre devant le bailli de Châtillon, devant la croix du bourg d'Alluy (16 mars 1647). — 44. Commission pour assignation de témoins, donnée au Bailliage de Nevers, en une cause entre Hector de Bongards contre François Ducrot et Pierre Deveneau (28 mai 1648). — 45. Appointement à Saint-Pierre-le-Moûtier, entre Léonard Buisson, fermier de Brinay, et Jean de Bréchard, et entre ce dernier et François de Closse (30 juin 1649). — 46. Contrainte décernée à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Jean de Bréchard contre François de Closse (17 août 1649). — 47. Signification en conséquence (7 octobre).

1 F 103 (Liasse). — 8 pièces parchemin, 66 pièces papier.

1641-1731. — PROCÉDURES. — 1 à 6. Procès au Bailliage de Nevers, entre Madeleine Delaporte et Jean Fauchet, son métayer : paiement de dettes et compte de métayage (juin-décembre 1651). — 7. Exploit pour Guillaume Dutout, tuteur des enfants de Guillaume Guillier, contre Charlotte de Lichy : paiement d'arrérages de rente ; présence de M[e] Hugues Bonnet, praticien à Cercy-la-Tour (30 août 1651). — 8. Adjudication de dépens à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Jean de Bréchard contre François de Closse (6 février 1651). Suit : Quittance à Closse par Bréchard (8 mars). — 9. Sentence du Bailliage de Nevers, pour Madeleine Delaporte contre Jean Fauchet, maître et chef de sa communauté (23 février 1652). — 10. Exploit et saisie de récoltes pour Paul Pellé, marchand à Biches, contre Pierre, Gabriel et Louis Laurent : paiement de dépens adjugés (14 mai 1655). Suit : Assignation devant le juge de Bussières, donnée à Jacques Rossignol, commissaire établi pour la garde des récoltes saisies (8 juin). — 11. Exploit pour François de Closse contre Charlotte de Lichy et vente des gerbes saisies sur cette dernière ; présence de Claude Robert, notaire à Limanton (14 octobre 1655). — 12. Sentence de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour François de

Closse, contre Jean de Bréchard et Françoise de Juisard, sa femme : paiement d'arrérages d'une redevance bordelière (7 mars 1656). — 13. Quittances données à Pierre de Nourry, écuyer, sieur de Turigny, par noble Louis Guillonet (11 août 1656) et par Viau de La Garde (2 janvier 1657). Copies collationnées au Bailliage de Nevers, à la requête de Pierre de Nourry, opposant aux criées des immeubles saisis sur Michel Dumarché (20 décembre 1657). — 14. Exploits pour François de Closse contre Jean de Bréchard et Jean Develle (novembre 1656). — 15. Autre, pour Jean de Bréchard contre François de Closse (15 décembre 1656). — 16. Assignation à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour François de Closse contre : Jean Poullet, curé de Brinay, Nicolas Guillier, curé de Limanton, et Gaspard Boy, curé de Biches ; compte-rendu des révélations reçues en vertu d'un monitoire (16 décembre 1656). — 17 à 20. Pièces touchant la procédure criminelle instruite, à la requête de François de Closse et de Jacques Boyer, son serviteur, contre Edme de Bréchard, Jean de Bréchard, son fils, et Pierre de La Corcelle (1657-1659). — 21 à 27. Procès en la Pairie de Nevers, puis au Parlement de Paris, entre François de Closse et Charlotte de Lichy, sa femme, d'une part, et, d'autre part, Étienne Moquot, marchand à Nevers, exerçant les droits d'Edme de Bréchard, sieur de Chérigny (1661-1666). Le procès se termine par une transaction (p. 27) entre Moquot et Charlotte de Lichy et Pierre de Closse, son fils, en présence de François Gentil, avocat en Parlement, et de Pierre de Nourry, sieur de Turigny (22 février 1666). — 28 et 29. Moyens de défense devant le bailli de Châtillon-en-Bazois, pour François de Closse et Charlotte de Lichy, sa femme, contre Pierre Leroy, baron d'Alarde : décret du domaine de Selins (1662). — 30. Exploit pour François de Closse contre Léger Larrivé (5 février 1663). — 31. Compulsoire pour François de Closse contre Mᵉ Mercure Millet, procureur au Bailliage de Châtillon-en-Bazois : délivrance de papiers provenant d'Edmée de Juisard (20 avril 1665). — 32. En une cause au Bailliage de Nevers, entre Étienne Moquot et Pierre de Bar, exécutoire contre Charlotte de Lichy (5 et 9 avril 1666). Suit quittance donnée par Étienne Moquot (16 avril). — 33. Mise hors de Cour, à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Charlotte de Lichy contre Louis de Brotier, écuyer, sieur de Bouron, veuf d'Anne de Basmaison (1ᵉʳ septembre 1666). — 34. Quittance à Pierre de Closse par le receveur des amendes de la Généralité de Moulins (12 juin 1668). — 35. En une cause au Bailliage de Nevers, entre Claude Barry, contre Jean de Closse et Léonard Ravard, défaut contre Poulet, greffier de la justice de Bernay, chargé de rapporter les informations (11 septembre 1668). — 36 à 38. Significations et saisie mobilière par autorité de la justice de la Commanderie de Biches (février-mars 1669). — 39. Collation de pièces pour Pierre de Closse contre Claude Barry, procureur d'office de Limanton et de Bernay (21 mars 1669). — 40. Production de pièces pour François de Closse contre Edmée de Juisard (23 novembre 1669). — 41. Sentence en la justice de Bernay, pour Claude Barry, procureur fiscal, contre Jean de Closse, Edme Delorme, son domestique, et Léonard Ravard, dit Guillemin, son métayer (6 août 1670). Suit exploit en conséquence ; présence de Jean Biet, praticien à Biches, et de Jean Robin, praticien à Corbigny (4 juin 1672). — 42. Saisie réelle des immeubles de Jean Guyonnin et de Jean Porcher, poursuivie à Saint-Pierre-le-Moûtier par : Antoine de Marcelanges, chevalier, seigneur de Chaumigny ; Louis de Reugny, prieur de Mazilles ; Anne Decray, dame de Couëron ; François de Rolland, fils de Jacques ; Denis Ducrest, écuyer, sieur de Pouzy, mari de Gabrielle de Ponard, fille de Charlotte de Grandval, celle-ci femme en secondes noces de Philibert Ducrest, écuyer, sieur de Barnault ; et Guy Cotignon, écuyer, conseiller au Bailliage et Pairie de Nevers (26 octobre 1671). — 43 à 48. Procès au Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Pierre de Nourry contre François Villadieu, recteur des écoles dudit lieu, en conséquence d'une obligation contractée par ce dernier au profit de Madeleine Delaporte (25 juin 1641, p. 44). A signaler, p. 43, le relevé de la mercuriale de Nevers, du 23 juin 1641 : le boisseau vaut alors, en froment, élite, 25 sous, commun, 24, seigle, 18, orge, 14, et avoine 9. La sentence (p. 46) est du 26 janvier 1672. — 49. Obligation par Jean Buteau, curé de Metz-le-Comte, au profit de Pierre de Nourry ; présence de Philibert Perruche, chanoine de Tannay (18 juin 1661). — 50 à 52. Procès en conséquence à Saint-Pierre-le-Moûtier, entre Pierre de Nourry et René Buteau, marchand, héritier de Jean (1672). — 53. Saisie réelle, au Bailliage de Nevers, des immeubles de Jean et Léonard Jaubert (1672). — 54. Sentence du bailli de la Commanderie de Biches, pour Pierre de Closse contre Edme Doreau, curateur de Roger Frachot, et Claude Martel, procureur d'office au Bailliage de Châtillon-en-Bazois : maintenue en possession d'un pré (6 août 1672). Jean Coquibert de Renclos est alors commandeur de Sauzay, Champallement et Biches. — 55. Sentence en la Châtellenie de Monceaux-le-Comte, pour Baltazard de Juisard, écuyer, sieur de Tamnay, contre Pierre de Closse : paiement de dette (15 mars 1676). — 56 et 57. Différend entre Charlotte de Bongards, veuve de Pierre de Closse, et Anne Lelarge, femme d'Étienne Rousset, maitre chirurgien à Châtillon-en-Bazois (1678). — 58. Constitution de procureur par Anne Lelarge, en la personne de François Jaubert, procureur en la Pairie de Nevers (22 mai 1678). — 59 et 60. Saisie, de l'autorité du Bailliage de Nevers, des immeubles de Jean, Guillaume et Marie de Nourry, frères et sœur, à la requête de Claude

Gascoing, sieur de La Belouze, premier président au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier, avec opposition de Charlotte de Bongards, veuve de Pierre de Closse (1689). — 61 à 71. Paiement de la capitation due en Bourgogne par les seigneurs de Joux (1696-1697). P 61, Bordereau de M. Dasson, pour l'année 1695. P. 62, Sur requête d'Edme Lamy, receveur général des tailles de Bourgogne, et ordonnance de l'intendant Ferrand, saisie de vaisselle d'étain et de cuivre sur Joseph Ducrot, fermier de la terre de Joux-le-Chatel. P. 63, Déclaration de Ducrot, signifiée à Lamy. P. 64, Vente de grains provenant des redevances de Joux, consentie à Fiacre Rousset, marchand à Nuars, par Paul-Léonard de Rémigny, marquis de Joux. P. 65, Exploit contre Fiacre Rousset. P. 66, Autre, contre Pierre de Torcy, seigneur de Lantilly. P. 67, Requête de Ducrot à Jazu, procureur fiscal au Bailliage de Noyers et subdélégué de l'Intendant de Bourgogne. P. 68 à 71, Paiement et mainlevée de saisie. — 72. Sentence de la Sénéchaussée de Moulins (28 avril 1706), pour Jean Coiffier, écuyer, sieur des Nonettes, contre Pierre Poncet, conseiller du roi, trésorier de France à Moulins, fils de Marie Dosches [cf. 1 F. 234, p. 10]. — 73. Sentence à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Henri Souchon, conseiller du roi, receveur au grenier à sel de Moulins-Engilbert, contre Madeleine Garnier, veuve de Louis de Reugny, seigneur du Tremblay (20 juillet 1707). — 74. Consultation, signée : Guinet, touchant le contrat de mariage de Charlotte Méchine et une donation par Baltazard-François Méchine, son frère (Nevers, 8 mars 1731).

1 F 404 (Liasse). — 13 pièces papier.

XVII° et XVIII° Siècles. — Procédures. *Pièces sans date et varia.* — 1 et 2. Généalogie des Pinon et mémoire pour Pierre Coillard contre Philippe Fauchet. — 3. Mémoire des frais dûs à Martin Goudron, procureur à Paris, par Madeleine Delaporte. — 4 et 5. Listes d'adresses de présidents et conseillers aux Cours de Paris (1648 et 1674). — 6. Consultation, signée : Gigot, pour François de Closse contre Jean de Bréchard et Léonard Buisson (1656). — 7. Salvation de productions, au Bailliage de Châtillon-en-Bazois, contre Pierre Leroy, chevalier, baron d'Alarde, pour Pierre Perraudin, Marie Guillier, sa femme, et Henri Guillier, enfants et héritiers de Guillaume Guillier, opposants aux criées des immeubles saisis sur Jeanne de Bongards. — 8. Projet de requête pour Charlotte de Bongards, contre Anne Lelarge. — 9. Note sur les redevances dues par les de Bongards à la dame de Châtillon-en-Bazois. — 10. Notes, pour réponse à un mémoire, où revient à plusieurs reprises le nom de la famille de Gimel. — 11. Production au Bailliage de Châtillon-en-Bazois, pour Charlotte de Lichy, contre Pierre Leroy, baron d'Alarde. — 12. Notes, pour François de Closse contre Étienne Moquot. — 13. Note pour M. de Nourry : paiement d'impositions en 1710 et 1711.

1 F 405 (Liasse). — 13 pièces papier.

XVI°-XVIII° Siècles. — Varia et pièces sans date ni signature. — 1. Compte entre Delaporte et Rapine, arrêté le 13 novembre 1599. — 2. Analyse d'un arrêt du Parlement de Paris, du 12 août 1651, pour François Bernard. contre Michel Vidal, curé de Saint-Lazare près Nevers, touchant l'exploitation d'une vigne. Suivent des notes du seigneur de Palluau, sur l'usage qu'il peut faire de ce texte, dans un procès qu'il soutient contre le curé de Brinay pour l'exploitation d'un pré : à noter que ce serait Vincent Poulet, curé de Brinay, mort en 1633, qui aurait fait annexer à sa cure celle de Pouilly. — 3. Fragment de compte d'un marchand mercier (1672). — 4. Notes sur des héritages tenus du prieur de Biches, du marquis de Châtillon et du curé d'Alluy. La rivière du Trait est aussi appelée la rivière de la Barre. — 5. Inventaire de divers titres, des obligations en particulier. — 6. Mémoire à consulter, touchant le contrat de mariage entre Jean de Coulon, écuyer, et Claude de Closse, en date du 20 avril 1660. — 7. Liste de minutes d'actes confiées par l'abbé de Mazilles. — 8. Notes sur la perception de diverses dîmes. — 9. Notes du seigneur de Palluau, touchant diverses procédures. — 10. Notes du même, touchant la coupe des bois usagers de la paroisse de Biches. A noter cette indication : Le commandeur Jourdain, qui jouissait de la commanderie de Biches, où il y avait beaucoup de bois et beaucoup de personnes qui y avaient des droits d'usage, obtint un arrêt du Conseil qui donna aux usagers, en toute propriété, un canton de bois distribué en 25 coupes et administré par deux syndics nommés par lesdits usagers. — 11. Lettre d'affaires. — 12. Plan d'héritages joignant la Loire, aux environs de la Picharne. — 13. Brouillon de registres d'inhumations ; les localités voisines citées sont : Cercy-la-Tour, Isenay et La Nocle (1798-1800).

1 F 406 (Liasse). — 10 pièces parchemin, 12 pièces papier.

XIV°-XVIII° Siècles. — Pièces lacérées. — 1. A la requête de Jacques de Montmor, chevalier, procureur de Jean de Villaines, expédition, sous le sceau de la Prévôté de Paris, de la procuration donnée audit Jean de Villaines par Pierre de Villaines, dit *le Besgue*, chevalier, son frère, celle-ci en date de 1366. Acte rogné du bas et des deux côtés. — 2. Dénombrement, sous le sceau de la châtellenie de Lormes à la part de Chalon, fourni par Marie Bouteron à [Blaise de] Rabutin, écuyer, seigneur d'Hubans et de Brinon-les-Alle-

mands ; mention du pont de Parrigny [ou Perrigny ?] et du Moulin Boulon (30 novembre 1526). Au dos : Acceptation dudit dénombrement, signé : De Rabutin (décembre 1526). — 3. Fin d'un bail à bordelage pour une vigne (Nevers, 21 septembre 1528).

4. Fin d'un compte des deniers communs de la ville de Nevers, rendu par Jean Lesperon le 30 mars 1529, n. st. Le début manque et les plis ont détérioré le parchemin. On ne relèvera ici que les indications les plus importantes. Réfection du pont-levis de la Barre. Réparations à la loge du pont de Loire. Pose de fenêtres à la loge de la Barre et à la porte des Ardilliers. Fourniture de pierres pour pavage. Dépense pour la comtesse de Nevers et sa suite, « à troys divers jours qu'elle fut en l'hostel commung de lad. ville pour veoir jouer les jeux qu'on y joy[oit] ». Réfection du pont-levis des Ardilliers. Paiement de la fondation faite au profit de la chapelle Saint-Michel, fondée en la cathédrale Saint-Cyr : 100 sous tournois. Pose de portes au pont-levis Saint-Nicolas. Michel Pernin, lieutenant du bailli de Nivernais, a examiné les pièces d'un procès gagné par le procureur de la communauté contre Droin de La Marche. Trente sous à Jean Budeaul, notaire, pour la grosse du contrat d'échange entre la ville et Jean Parent, scolastique, de la maison du collège, contre celle de Léonard du Pontot, chevalier, bailli de Nivernais. Pavage de la rue Saint-Pierre. François Migé, lieutenant général au Bailliage de Nivernais, a examiné les pièces du procès soutenu par la ville contre François de Dangeul, capitaine de Nevers. Achat « de sept paires de getz qui ont esté delivrez à nous, eschevins, et aux contrerolleur, scribe et receveur de lad. ville, ainsi qu'on a accoustumé de fère chascun an ». Avance au *docteur principal* du collège et entretien des bâtiments. Le total s'élève à 489 livres 18 sous 9 deniers tournois.

5. Début d'un acte reçu Pierre Delavau, notaire royal à Clamecy, touchant la succession de Jean de Papuzeau, seigneur du Pont, et de Jeanne Bolacre, sa femme. Les intéressés sont : Nicolas Bolacre, receveur en l'élection de Clamecy, tuteur de Jean de Papuzeau, fils du défunt ; Claude Delaporte, sieur de Chevannes, tuteur de son fils Claude ; Jacques Collot et sa femme, Marie de Papuzeau, et Charlotte de Papuzeau (1er mars 1588). — 6. Transaction entre M. du Lys et M. de Piles, touchant une constitution de rente ; mention de François du Lys, écuyer, seigneur de Jailly (1595). — 7. Notes de travaux ruraux et construction d'un moulin sur l'étang du Coudray (1626-1629). — 8. Appointement à Saint-Pierre-le-Moûtier, en une affaire concernant la terre du Coudray, où intervient Claude de Juisard, écuyer, sieur de Tamnay (18 juillet 1629). — 9. Fragment d'un contrat de mariage entre Jacob Devignolles et Léonarde Chauvin ; la future sort de la communauté des Girards pour entrer dans celle des Devignolles ; présence de Chauvin, docteur en médecine, et de Claude Durier, procureur (1636). — 10. Exploit contre Fauchet, métayer de Mlle Delaporte (1648). — 11. Exploit contre Charlotte de Lichy, pour Jean de Courvol, écuyer, sieur de Grand-Vaux, demeurant à Montas, paroisse de Saint-Maurice (1651). — 12. Exploit, pour Pierre de Closse, et saisie de récoltes (1669). — 13. Fin d'un compte de l'échevinage de Saint-Saulge. Une somme de 400 livres, dûe au sieur Bellangier, a été employée pour le remplacement d'une cloche qui était brisée : la nouvelle a été faite par Claude Bellot, maître fondeur. Les échevins sont : Jean Delaveyne, Tallard et Ravizy. — 14. Notes sur un compte d'une succession Coillard. — 15. Procès en l'Élection de Nevers, entre Adrien Montagne et Madeleine Delaporte. — 16. Vente par décret, en la Châtellenie de Bourbon-Lancy, de divers héritages dont une maison, près des bains ; opposant, Charles de Josian, écuyer, sieur de Jarrie ; adjudicataire, Pierre Soulier, cordonnier ; mention de Pierre Laurent, armurier, et de Josian, écuyer, sieur de Grandval, époux de Gabrielle Brault (1669). — 17. Arrêt du Parlement, en une cause où le défendeur est Pierre-Augustin Save, seigneur d'Ougny. — 18. Contrainte délivrée par les Requêtes du Palais, pour Jean Demay et sa femme, marchand à Diou, contre Marie-Madeleine-Jacqueline Mouteau, veuve de Pierre Challemoux, sieur du Brouillat (28 juin 1721). — 19. Brouillon de procuration donnée à Jean Berger, géomètre feudiste à Nevers, pour administrer la seigneurie de Pouzy : il est chargé notamment des poursuites exercées aux juridictions de Moulins, à la requête de Marie-Étiennette Hugon de Fourchaud. — 20. Brouillon d'une lettre du seigneur de Palluau [de Nourry], touchant la chapelle seigneuriale et le caveau, dans l'église de Brinay, et les difficultés survenues à ce propos avec le curé et la famille de Bréchard : la paroisse a deux cent et quelques communiants ; le curé « en patois morvandeau, n'est qu'un fretilliout » ; le cadet des Bréchard est appelé *le chevalier des Iles*, parce qu'il est allé à la Martinique. — 21. Note sur le bien des Theuriaux, échu par réversion à Gabrielle Millot, veuve Reugny, dans lequel a fait acte de propriété Pierre Theuriau, citoyen de la commune de Montaron. — 22. Consultation d'avocat touchant une vente effectuée en 1792 par Louis-Alexandre de Nourry : cette vente se trouve annulée en partie par les lois révolutionnaires concernant l'émigration, en partie par la loi du 17 nivôse an III qui a supprimé la forclusion admise par la coutume de Nivernais.

INVENTAIRE DE LA SÉRIE 1 F

(*Fonds Bruneau de Vitry*)

SUPPLÉMENT [1]

1 F 407 (Liasse). — 2 pièces papier.

1743-1797. — ÉTAT CIVIL. — 1. Extrait baptistaire de Jean-Marc Delessert, né à Lausanne le 5 septembre 1743. Légalisation par le bourgmestre (17 novembre 1797) et par le bailli de Lausanne (27 décembre). — 2. Extrait de naissance de Barthélemy Gauthier (Cercy-la-Tour, 21 ventose, an III).

1 F 408 (Liasse). — 3 pièces papier.

XVII[e] Siècle. — FAMILLES : BONGARDS (DE) (2). — 1. Acte, par devant André Prudhomme, juge de La Cour, de la renonciation à la communauté de son mari défunt, Hector de Bongards, déclarée par Charlotte de Lichy à Jean Pellé, notaire à Biches (7 mai 1649). Copie collationnée à la requête de François de Closse (3 mai 1661). — 2 et 3. Mémoires sans date touchant la succession d'Hector de Bongards : nombreuses indications d'état civil et de parenté.

1 F 409 (Liasse). -- 7 pièces papier.

1658-1659. — FAMILLES : BRÉCHARD (DE). — 1 à 4. Assignations et appointements à Saint-Pierre-le-Moûtier, en une cause entre François de Closse, demandeur en vérification de criées, contre Edme de Bréchard. — 5. Consultation, signée : Gigot, pour François de Closse, poursuivant les criées des immeubles d'Edme de Bréchard, contre Edmée de Juisard, femme de ce dernier, séparée de lui quant aux biens, et contre Anne de Basmaison, femme de Louis de Brottières, écuyer, sieur de Boisrond. — 6. Salvations pour Edmée de Juisard, contre François de Closse. — 7. Autre consultation, signée : Gigot.

1 F 410 (Liasse). — 1 pièce papier.

An II. — FAMILLES : BRUNEAU (3). — Délibération du conseil général de la commune de Montaron, attestant que Pierre-Étienne Bruneau est absent depuis plus de deux ans sans avoir donné de ses nouvelles (29 prairial II). Extrait délivré à la requête de Gabrielle de Reugny, femme de Bruneau.

1 F 411 (Liasse). -- 6 pièces papier.

1736-1772. — FAMILLES : CHOLMONDELCY. — 1 à 4. Enquête sur le mariage célébré dans la chapelle de Cholmondelcy (Chester), entre James Cholmondelcy, esq[re], et Pénélope Barry (29 octobre et 1[er] novembre 1736). — 5. Certificat de collation des dites pièces par Roger Altham et Stephen Lushington, notaires à Londres (12 novembre 1765). Suit : légalisation des signatures d'Altham et Lushington par Bishop et Fountain, notaires (même date). — Toutes les pièces précédentes sont en anglais et ont été traduites à Paris le 23 juin 1772. — 6. Légalisation des signatures de Bishop et de Fountain par Charles-Louis-François de Régnier, ambassadeur de France en Angleterre (13 novembre 1765).

1 F 412 (Liasse). — 1 pièce papier.

1598. — FAMILLES : GUICHARD. — Partage de biens, annulant un autre antérieur (du 3 septembre 1596), accordé entre : 1° Françoise Guichard, épouse de noble homme Jacques Duret ; 2° Guy Rapine, sieur de Boisvert et de Châtillon-lez-Héry, receveur des aides et tailles en Nivernais, mari d'Hélène Guichard ; et 3° Lazare Delaporte, commissaire en la maréchaussée de Château-Chinon, avec sa femme, Madeleine Guichard ; présence de Guillaume Coquille [rectifier : Rapine], sieur de Sainte-Marie, assesseur au Bailliage de Nevers, et de noble Raoul Marchant (18 septembre).

1 F 413 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1678. — FAMILLES : HUGON DE FOURCHAUD. — Bulle du pape Innocent XI conférant le monastère de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault), au diocèse de Lodève, à François Hugon de Fourchaud, clerc du diocèse de Clermont, licencié en théologie (3 octobre).

1 F 414 (Liasse). — 1 cahier papier.

1763. — FAMILLES : MICAULT DE SAINT-LÉGER. — Inventaire après le décès de Charles-Pierre-Maurice Micault de

(1) Les pièces qui sont analysées ici ont été retirées de dossiers où leur présence ne pouvait s'expliquer en aucune façon. Nombre d'autres, retirées en même temps qu'elles, ont pu être fondues dans les articles dont l'inventaire était alors en cours d'impression ; c'est ce qui explique la rareté, dans ce supplément, des mentions relatives aux anciennes paroisses ayant pour initiales les lettres M à Z.

(2) Voir ci-dessus, articles 1 F 8 et 9.

(3) A rapprocher de 1 F 10, page 4.

Saint-Léger, dressé à la requête de sa veuve, Marguerite Chambrun, en présence de Catherine-Yves Micault, veuve de Jean-Baptiste de Voisin, écuyer, capitaine au régiment de Royal-Barrois-Infanterie (25 mai).

1 F 415 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 2 pièces papier.

1630-1712. — Familles : Paris (de). — 1. Contrat de mariage entre Jacques de Paris, écuyer, sieur de la Bussière, fils de Guillaume et de Péronne de Vellerot, avec Marie Courtois, fille de défunt Guillaume, sieur de Trougny, et de Françoise de Champs ; présents : Hector de Frasnay, baron d'Anisy et Prélichy ; Ponthus *Mathieur,* sieur de *Chevigny ;* François Courtois, sieur du Creuzet ; Jacques de Champs, prévôt des maréchaux à Château-Chinon ; Pierre Pitois, seigneur de Quincize et d'Étoulle, bailli de Château-Chinon (30 mars 1630). Suit : Ratification dudit contrat par Péronne de Villerot (10 avril). — 2. Extraits des registres paroissiaux de Saint-Maurice de Lille (Nord) : 1° Sépulture de François de Paris, écuyer, seigneur de Couloise (1er mai 1701) ; 2° Baptême d'Isabelle-Marguerite de Paris, fille de François et de Suzanne Le Mabillon (6 janvier 1700). Légalisation (3 mai 1706). — 3. *Lettres d'estat* portant surséance pour tous procès pendant six mois, en faveur du sieur de Couloise, garde dans la Compagnie d'Harcourt, à la Cornette (15 octobre 1712).

1 F 416 (Liasse). — 1 pièce papier.

1780. — Familles : Pluvinet. — Enregistrement au Bailliage d'Auxerre (11 janvier 1780) des lettres du 13 décembre 1779 portant provision de notaire royal à la résidence de Champlemy en faveur de Joseph Pluvinet. Copie authentique délivrée par le greffier du tribunal civil d'Auxerre, le 10 prairial an XI.

1 F 417 (Liasse). — 8 pièces papier (1).

1690-an II. — Familles : Rémigny (de). — 1. Affirmation de voyage à Saint-Pierre-le-Moûtier pour Paul-Louis de Rémigny, marquis de Joux (8 novembre 1690). — 2. Quittance par Michel, procureur au Parlement, au marquis de Joux, représenté par M. de Maunoury, conseiller en la Grande Chambre (14 février 1691). — 3. A la requête de Paul de Rémigny, chevalier, marquis de Joux, et de Marie-Angélique Savary de Brèves, son épouse, signification d'une sentence de la Sénéchaussée de Bourbonnais contre Camille Savary, chevalier, comte de Brèves, et Hélène de Bartoli, sa femme (2 octobre 1694). — 4. Sentence des Requêtes du Palais (12 avril 1714. Imprimé). — 5. Saisie du fief de Sémelin, paroisse de Billy, sur le marquis de Joux, faute de foi et hommage (29 mai 1728). — 6. Signification à venir plaider à Saint-Pierre-le-Moûtier, adressée au procureur du Chapitre de Nevers (31 août 1776). — 7. Compte entre M. Édelinne et le marquis de Joux, d'une part, et, d'autre part, Guenot, demeurant à Maëstricht (1778-1779). — 8. Le citoyen Nombret, de Saint-Saulge, demande au District de Nevers à être payé, sur les biens du condamné Antoine-Henri de Rémigny, de 24 livres 6 sols pour vitres posées en 1791 et 1792 (4e sans culottide, an II).

(1) A rapprocher de 1 F 38, page 13.

1 F 418 (Liasse). — 2 pièces papier.

1625-1741. — Titres généraux. — 1. Extrait du terrier Chassenay, contenant l'énumération des biens et droits constitutifs de la baronnie de Vitry. Cet extrait est précédé d'une énumération des seigneurs de Vitry ; il a été collationné par Boullyer, notaire royal à La Nocle, le 3 juillet 1764. Suit la légalisation de la signature de Boullyer par André Grangier, lieutenant général au Bailliage de Bourbon-Lancy [cf. 1 F 51, page 16]. — 2. Procès-verbal, par les gardes de la baronnie de Vitry, de délit dans les bois des Bruyères, paroisse de Saint-Seine (9 février 1741) ; ces bois sont confinés, au Sud et à l'Ouest, par les héritages des Garlots, appartenant à M. Pinet, et, au Nord, par le village de Vêvres [Cf. 1 F 54, page 18. L'inventaire 1 F 98 transcrit par erreur Bigarnis, au lieu de Bruyères].

1 F 419 (Liasse). — 2 pièces papier.

XVIIe siècle. — Biens et droits : Achun (1). — 1. Descente de justice sur deux terres au finage de Varigny, à l'occasion d'un procès pendant au Bailliage de Nevers entre Jean de Tespe, écuyer, seigneur de Varigny, et Gilbert de Juisard, écuyer, seigneur de Tamnay (juin-juillet 1680). — 2. ~~Mémoire de dépenses effectuées~~ pour les ~~réparations~~ du bien du Coudray : entre autres, aménagement d'un moulin (sans date, ni signature).

1 F 420 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 12 pièces papier.

1564-1667. — Biens et droits : Alluy et Biches. *Domaine de Banges* (2). — 1. Bail à bordelage des trois vingtièmes des héritages de Banges, aux paroisses d'Alluy et de Biches, consenti par Gabriel Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Faulin, Champlevrier et Meulot, au profit de Guillaume Jaulbard, boucher et marchand à Biches (6 février

(1) A rapprocher de 1 F 99.
(2) Complète les pièces 11 à 31 de l'article 1 F 100.

1564). — 3. Compte de cheptel entre François de Closse et Eugénie Durand, veuve de Jean Poildeloup (3 septembre 1661). — 4 à 15. Procès en conséquence au Bailliage de Châtillon-en-Bazois, puis au Bailliage de Nevers (1667).

1 F 421 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1589. — BIENS ET DROITS : AMAZY (1). — Vente d'une vigne devenue chaume, sise en la côte Saint-Franchy, par Guillaume Cloiseau, meunier au moulin de *Challouez*, paroisse de Germenay, à Claude Delaporte, marchand à Tannay ; présence de Martin Rosset, chirurgien, et de Jean Breullereau, sergent, de Tannay (1er décembre).

1 F 422 (Liasse). — 1 pièce papier.

1616. — BIENS ET DROITS : ANLEZY. — A la requête d'Antoine de Bonnay, écuyer, seigneur de Frasnay-le-Ravier, Champcourt et Malnay, signification à comparoir au Bailliage de Nevers, délivrée à Léonard Dureau, chef et gouverneur de sa communauté, demeurant à Cizely : construction d'une chaussée dans le chemin de Sauvigny à Nevers, pour amener de l'eau dans des prés, au préjudice du moulin banal de Grand Champ (24 novembre).

1 F 423 (Liasse). — 1 pièce papier.

1782. — BIENS ET DROITS : AUTUN. — Nicolas-Antoine-Lazare-François-Xavier, chevalier, marquis de Fussey, donne pouvoir à sa femme, Anne-Élisabeth de Reugny du Tremblay, d'acheter aux Cordeliers d'Autun une portion de leur enclos donnant sur la rue de l'Arquebuse, d'y faire construire un hôtel et de prendre toutes dispositions financières pour y parvenir ; les époux de Fussey se réservent la jouissance de l'immeuble, leur vie durant, mais, après la mort du dernier survivant, la propriété en reviendra à Élie-Élisabeth de Fussey, épouse de Gaspard Le Compasseur, chevalier, marquis de Courtivron, et, à son défaut, à Gaspard Le Compasseur, chevalier, marquis de Ménessaire, leur fils aîné (11 février). Suivent : Acceptation par la marquise de Courtivron (11 mars) ; Acte de dépôt de cette acceptation en l'étude de Jarriot, notaire à Autun (16 mars) ; Ratification dudit acte de dépôt par le marquis et la marquise de Courtivron (4 novembre).

1 F 424 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1653. — BIENS ET DROITS : AVRÉE. — Reconnaissance de bordelage par Jean Bertheleau Toullon et autres Bertheleaux, laboureurs au village de Ginay, paroisse d'Avrée, et à Sainte-Radegonde *en Bourgogne*, au profit de Pontus de Chargères, écuyer, sieur d'Entrezy, agissant en son nom et comme tuteur de ses frères et sœurs ; le grain est à la mesure de Savigny-Poil-Fol ; les biens concédés ont été acquis par Philiberte d'Anguy, mère de Pontus, de Jean Turpin, écuyer, sieur de la Forêt, et de sa femme, Élie du Magny ; présence de Toussaint Cotignon, praticien à Luzy, et de Jean de La Vallée, clerc, à Entrezy (25 août). Suit : Reconnaissance de cens par les mêmes au même.

1 F 425 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 5 pièces papier.

1615-1652. — BIENS ET DROITS : BAZOLLES. *Selins.* — 1 à 3. Procès au Bailliage de Nevers (1615), entre Parceval de Bongards et Guillemette de Monfoy, touchant la propriété d'une terre [voir 1 F 108, p. 26]. — 4. Obligation par Victor de Bongards au profit de Jean Guillon, contrôleur au grenier à sel de Moulins-Engilbert ; présence de Gilbert Lardereau, praticien audit Moulins (2 mars 1629). — 5. Obligation de cheptel par Hector de Bongards, écuyer, sieur de La Cour, demeurant à Selins, au profit de Jean et Jacques Bernard, frères, marchands à Brinay ; présence de Léonard Lyon, praticien à Biches (6 mars 1643). — 6. Transaction portant cession du domaine de Selins par Charlotte de Lichy, veuve d'Hector de Bongards, à Jean Seguin, marchand faïencier à Nevers, et Jeanne de Bongards, sa femme ; présence de Charles Theuveneau, avocat au Bailliage de Nevers, seigneur de Palmery, de Pierre Ravisy, procureur fiscal de Saint-Saulge, et de Me Robin, dit Dufournet, praticien à Bazolles (22 mai 1652).

1 F 426 (Liasse). — 7 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1531-1548. — BIENS ET DROITS : BEAUMONT-SUR-SARDOLLES. — 1. Investiture en bordelage d'une pièce de terre au finage de Méry par Guillaume du Coing, seigneur de Graté, à Gilbert Piat, marchant et notaire, et à ses parsonniers, acquéreurs des communautés de Barthélemy Pillet et de Martin Bonnet ; le grain est à la mesure de Decize (8 juillet 1531). — 2. Exploit pour paiement d'arrérages de bordelage, donné à la veuve de Gilbert Piat, à la requête d'Étienne Decolons, licencié en lois, tuteur d'Étienne, fils d'Adrien Decolons et de Catherine du Coing (6 avril 1546, n. st.). — 3 à 9. Procédure en conséquence au Bailliage de Nevers (1546-1548). La cause est reprise, pour les Piats, par Jacques Berthelon, écuyer, seigneur de la Cave.

1 F 427 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1593-1599. — BIENS ET DROITS : BICHES (1). *Fiefs et biens divers.* — 1. Reconnaissance de tenure en bordelage

(1) A rapprocher de 1 F 104.

(1) Les articles 427 à 434 complètent les précédents, cotés 109 à 111.

passée par Pierre Jaubard, et ses communs parsonniers au profit de dom Jean [le nom manque], chambrier de La Charité, prieur de Biches et de Rouy, dépendances de la chambrerie, représenté par Sébastien Freuillet, chanoine de Nevers ; les grains sont à la mesure de Biches ; présence de Sébastien Guyonin, notaire au duché, demeurant à Brinay, et de François Dantault, sergent royal à Moulins-Engilbert. Suit une reconnaissance de tenure à cens des mêmes au même (20 mai 1593). — 2. Transaction portant partage entre Élie et Pierre de Juisard, écuyers, du consentement de leur père, Guy : Élie aura le fief de La Cour, tout entier, tant ce qui dépend de Saint-Gratien que ce qui relève de la Commanderie de Biches ; Pierre aura le fief de Chamonnot ; les droits d'usages aux bois et rivières de la Commanderie, ainsi qu'aux bois tenus en fief de Châtillon-en-Bazois, demeureront en commun ; présence de noble Jean de Juisard, écuyer, demeurant à Chérigny, de Michel Bellevaux, greffier de Bernay, et de Balthazard Bellevaux, notaire à Bernay (20 juin 1599).

1 F 428 (Liasse). — 17 pièces papier.

1622-1623. — Biens et droits : Biches. *Chérigny.* — Procédures en la justice de la Commanderie de Biches entre Parceval de Bongards, écuyer, et Philippe Regnault, touchant la propriété d'une terre aux Champs de Chérigny, terre revendiquée par Bongards comme lui venant d'Élie de Juisard.

1 F 429 (Liasse). — 1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1647. — Biens et droits : Biches. *La Cour : Hommage et dénombrement.* — 1. Hommage du fief de La Cour, par Hector de Bongards, écuyer, à Georges de Reugny, chevalier, en présence de Léonard Boneault, notaire royal, commis à la confection du terrier de la seigneurie de Saint-Gratien et Savigny-sur-Canne ; présence de François Charleuf, procureur d'office du Tremblay, demeurant à Isenay, et de Léonard Lyon, notaire à Biches. Suit le certificat de dépôt du dénombrement (27 octobre). — 2. Dénombrement, le même jour, du fief de La Cour, dont le siège, une maison et une grange, se trouve sur le chemin allant de la Commanderie à *Acourt ;* le fief est en toute justice, haute, moyenne et basse, relevant de Saint-Gratien ; les grains sont à la mesure de Châtillon-en-Bazois ; présence de Jean de Courvol, écuyer, seigneur de Grand-Vaux, et de François de Courvol, écuyer, seigneur de Montas, demeurant à Montas, paroisse de Saint-Maurice-lez-Saint-Saulge.

1 F 430 (Liasse). — 5 pièces papier.

1608-1628. — Biens et droits : Biches. *La Cour : Bâtiments.* — 1. Quittance à Parceval de Bongards par Pierre Planchonneau, maçon : réparations à la maison du four (25 novembre 1608). — 2. Autre au même par Michel Courson et Jean Queusse, « couvreurs à paille » ; présence de Jean Jaubert, notaire à Biches, et de François Durand, clerc, demeurant à Brinay (13 février 1624). — 3. Permission en la justice de La Cour à Victor de Bongards et à Anne de Juisard, sa femme, de faire procéder à la visite des bâtiments (9 mai 1625). — 4. Procès-verbal de visite en conséquence (14 octobre 1626). — 5. Quittance à Victor de Bongards pour travaux de maçonnerie (22 mars 1628).

1 F 431 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1581-1646. — Biens et droits : Biches. *La Cour : Domaine et cheptel.* — 1. Vente de terres chargées de cens au profit du seigneur de La Cour, consentie à Robert Godeveau et autres, du village de Villars, par Lambert de La Roche, écuyer, demeurant à Brinay, et Marie de Nourry, sa femme ; présence de Nicolas de Closse et de Jean Poullet, meunier de Brinay (acte reçu le 5 août 1581 et grossoyé le 15 mars 1582). Suit : Quittance des lods et ventes donnée à l'acquéreur par Gui de Juisard, écuyer, sieur de La Cour (5 août 1581). — 2. Bail à cens au même Godeveau par Gui de Juisard (acte reçu le 9 octobre 1581 et grossoyé le 15 mars 1582). — 3. Bail à métairie du domaine de La Cour,, *assis au village d'Acour,* consenti à Maurice Devenon et Dimanche Ferrand, frères, par Parceval de Bongards et Anne de Juisard, sa femme ; présence de Vincent Poullet, curé de Brinay, et de Blaise Poullet, meunier de Brienne (22 mars 1614). — 4. Reconnaissance de cheptel par Jeanne de Bongards au profit de François Veron, seigneur de Couze, paroisse de Commagny ; présence de Me Simonet, notaire à Commagny et à Moulins-Engilbert (22 mai 1646). — 5 à 7. Procédure en conséquence au Bailliage de Nevers (1646).

1 F 432 (Liasse). — 14 pièces papier.

1597-1651. — Biens et droits : Biches. *La Cour : Quittances.* — 1. Reçu, signé : de Nourry, pour « Nicolas Clause, mon frère » (13 avril 1597). — 2 et 3. Autres, à Parceval de Bongards, de redevances dues à la Commanderie de Biches (1618, 1620). — 4 et 5. Autres semblables, à M. de Bongards (1621) . — 6 à 9. Autres encore, à Victor de Bongards (1625-1629). — 10. Accord en la justice de la Commanderie (Jean Jaubert, lieutenant) touchant le paiement de

redevances dues par Victor de Bongards, 1er juin 1635). — 11. Offres de paiement adressées à Jean Pellé, notaire à Alluy, fermier de la Commanderie, par Léonard Lyon, praticien à La Cour, fermier d'Hector de Bongards ; présence de Martin Bernard, praticien, demeurant à Bernay, paroisse de Limanton (29 décembre 1640). — 12. Quittance à Lyon par Pellé (9 février 1645). 13. — Autre, signée : Guillier, à Charlotte de Lichy (23 juin 1650). — 14. Autre, à Melle de La Cour par le receveur de la seigneurie de Châtillon-en-Bazois (30 décembre 1651).

1 F 433 (Liasse). — 3 pièces parchemin, 37 pièces papier.

1604-1649. — Biens et droits : Biches. *La Cour : Procédures.* — 1. Adjudication, en la justice de la Commanderie de Biches, de récoltes saisies à la requête de Parceval de Bongards sur Élie de Juisard (juillet 1604). — 2 à 4. Procès en la même justice, entre Parceval de Bongards et Jean Jobert et Antoine Michot, commissaires aux récoltes saisies sur Élie de Juisard (1605). — 5. Sentence pour Parceval-Victor de Bongards contre Philippe Regnault, touchant la propriété d'une pièce de terre (24 mai 1625). — 6. Autre, à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Claude Perrot, le jeune, commandeur de Biches, contre Hector de Juisard (20 avril 1630). — 7 à 13. Procès au Parlement entre Victor de Bongards, mari d'Anne de Juisard, contre Hector de Juisard, fils d'Élie (1630) : appel d'une sentence du Bailliage de Nevers, du 5 mai 1628 [cf. 1 F 110, p. 1]. — 14. Enquête en la justice de La Cour, à la requête de Victor de Bongards, en matière criminelle (1er janvier 1632). — 15. Défaut, à Saint-Pierre-le-Moûtier, pour Victor de Bongards contre Benoît Collin (30 juin 1632). — 16 à 19. Affaire de mœurs en la justice de La Cour, à la requête de Jeanne Michot, la jeune, contre Robert Bernard (1635). — 20. A cette occasion, conflit de justice au Bailliage de Nevers entre le seigneur de Saint-Gratien et Parceval-Victor de Bongards, sieur de La Cour, qui se prétendent tous deux hauts justiciers de La Cour (3 juillet 1635). — 21. Procès en Parlement entre Perronelle de Billon, veuve de Gilbert de Basmaison, et Hector de Juisard et Victor de Bongards (1637). — 22. Procuration en conséquence par Victor de Bongards à Me Daniel Bouchet, procureur au Parlement de Paris ; présence de Jean Pellé, notaire, et de Paul Comaille, praticien, tous deux d'Alluy (22 décembre 1637). — 23 à 39. Procès au Bailliage de Nivernais entre Hector et Jeanne de Bongards (1643-1645). — 40. Réception d'appel au Parlement de Paris, pour Hector de Bongards contre Perronelle de Billon (9 avril 1649).

1 F 434 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 45 pièces papier.

1648-1675. — Biens et droits : Biches. *La Cour : Procédures.* — 1 à 8. Procès au Bailliage de Nevers entre Perronelle de Billon, veuve de François de Basmaison, et Hector de Bongards ; dans la suite, Edme de Bréchard, écuyer, sieur de Chérigny, est substitué à la première (1648-1657). — 9. Compte de cheptel entre François de Closse et Charlotte de Lichy (17 septembre 1655). — 10. Procès au Bailliage de Nevers entre François de Closse et Edme de Bréchard (6 mars 1656). — 11. Saisie de récoltes contre Charlotte de Lichy, veuve d'Hector de Bongards, à la requête de Paul Pellé, fermier de la Commanderie de Biches (4 juin 1656). — 12. Adjudication en conséquence (22 juin). — 13. Exploit pour Paul Pellé contre Jean-François Regnat (27 juillet 1656). — 14. Autre, pour François de Closse et Jacques Boyer contre Edme et Jean de Bréchard et Pierre de La Courcelle (25 mai 1657). — 15. Saisie en conséquence de la terre de La Cour, consistant, entre autres, en justice moyenne et basse, qui devra être adjugée à Saint-Pierre-le-Moûtier ; présence de Jean Pougault, notaire royal à Moulins-Engilbert, et de Gaspard Boy, curé de Biches (septembre-décembre 1657). — 16. Certificat de vérification de criées (8 mai 1658). — 17. Vente mobilière après le décès d'Edme de Bréchard (9 février 1661). — 18 à 20. Procès en la justice de Châtillon-en-Bazois, entre Edmée de Juisard, veuve d'Edme de Bréchard, et Paul Durand, fils de défunt Jean Durand, greffier de la justice de La Cour : délivrance de copies de pièces (1664). — 21 à 49. Poursuite à Saint-Pierre-le-Moûtier, puis au Parlement de la procédure touchant la saisie de La Cour ; interviennent en la cause Pierre de Closse, fils de François, et Louis de Brothières, écuyer, seigneur de Boisrond, veuf d'Anne de Basmaison, fille de Perronelle de Billon (1665-1675).

1 F 435 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1594. — Biens et droits : Brèves (1). — Jacques Houdry, laboureur à Villiers, paroisse de Cuncy-sur-Yonne, et Marguerite Marande, sa femme, vendent à Lazare Delaporte, marchand à Clamecy, une maison et ses dépendances, à Sur-Yonne, et des terres et vignes aux finages de Brèves, Villiers et Dornecy ; mention, parmi les confins, d'une terre des héritiers de Jacques de Loron, seigneur d'Argoulais ; présence de Jean Regnault, licencié en lois, avocat à Clamecy (14 février). Copie collationnée le 17 décembre par Delavau, notaire royal.

(1) A rapprocher de l'article 1 F 113.

1 F 436 (Liasse). — 7 pièces papier.

1618-1671. — Biens et droits : Brinay (1). *Eaux et Forêts.* — 1. Dénombrement fourni par Parceval de Bongards et Anne de Juisard, sa femme, à Hector de Mengin, commandeur de Biches : droit d'usage en la forêt de Vincence, droit de pêche dans l'Aron, et des prés et champs aux environs ; présence de Claude Bunot, praticien à Châtillon-en-Bazois (13 mars 1618). — 2 à 6. Procès à Saint-Pierre-le-Moûtier entre François de Closse et Jean de Bréchard, touchant la pose d'une planche sur la rivière d'Aron ; à cette époque, le pont de Dansin avait encore une arcade (1656). — Présences de : Claude Robert, notaire à Limanton, et Martin Chapard, praticien à Cercy (p. 2) ; Germain Mourillon, praticien à Isenay, et Edme Jolly, clerc, à Cercy-la-Tour (p. 4). — 7. Plainte au Bailliage de Nevers par Jean de Closse, écuyer, seigneur de La Mothe-Palluau, contre Claude Barry, procureur d'office de Bernay, touchant le droit de pêche dans la rivière de Palluau (1671).

1 F 437 (Liasse). — 14 pièces papier.

1634-XVIIIe siècle. — Biens et droits : Brinay. *Impositions.* — 1. Arrêt du Conseil d'État interprétatif de l'édit de janvier sur les tailles, l'usurpation des titres de noblesse, etc. (Chantilly, 26 juillet 1634). Copie informe. — 2. Mise en demeure à Léonard Bongrand d'avoir à procéder à la confection du rôle des tailles de Brinay, compris Mont (6 juin 1641). — 3. Exploit contre Léonard Bongrand (16 septembre 1645). — 4 et 5. Pièces du procès à la Cour des Aides entre François Closse, pour ce que devait le métayer de Palluau (23 mars par Claude Larivé, collecteur de Brinay, à François de Closse, pour ce que devait le métayer de Palluau (23 mars 1654). — 7. Désignation de Jean Guillemain pour collecteur de Brinay en 1666. — 8 à 11. Procès (1679) à la Cour des Aides [cf. p. 4 et 5]. — 12. Mémoire pour M. de Closse contre les habitants de Brinay : notes sur la situation et le ressort du fief de Palluau (sans date, XVIIe siècle). — 13 et 14. Mémoires informes et sans date (XVIIIe siècle, sur la collecte de Brinay et la difficulté d'y trouver des collecteurs.

1 F 438 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1565-1633. — Biens et droits : Brinay. *Affaires diverses.* — 1. Vente d'un pré en la prairie de Bernay, avec assignation de redevance censuelle, par Léonard Devesnon, maréchal à Chérigny, et ses communs parsonniers, à Thomas Colin, de Bernay, paroisse de Limanton (30 juin 1565). — 2. Vente d'une ouche à Brienne, par Loup Deffoux à Sébastien Taupin, tisserand (1er janvier 1567, n. st.). Au dos : Quittance des lods et ventes donnée à Taupin par Gui de Juisard, écuyer, seigneur de Chamonot (27 décembre 1567), et : Quittance définitive à Deffoux par Taupin (17 mai 1579). — 3. Partage de biens en deux lots, entre François et Charles de Gayot, frères, écuyers (1598). — 4. Vente d'un pré à Brinay, par Gaspard Peneau à *Natoire* de Closse ; présence de Gilbert de Nourry, écuyer, sieur de Palluau en partie, et de Claude de Juisard, écuyer, seigneur de Tamnay en partie (20 juin 1622). Suit : Quittance des lods et ventes, signée : de Bréchard (6 septembre). — 5. Assignation aux jours de la basse et moyenne justice de La Motte-de-Palluau, pour abandon de porcs ; partie de la terre de La Motte-Palluau vient d'être acquise par de Closse, de François et Charles de Gayot (11 janvier 1633).

1 F 439 (Liasse). — 4 pièces parchemin ,12 pièces papier.

1502-1785. — Biens et droits : Cercy-la-Tour (1). — 1. Hommage et dénombrement des fiefs de Cossay et de La Motte-Grillon, par Gilbert Taupin, prêtre, et autres, à Jean de Chaugy, chevalier, seigneur de Pron (29 janvier 1502, n. st.). — 2. Hommage des fiefs de La Motte de Cossay et de La Motte-Grillon, rendu à Jean Sallonnier, demeurant à Moulins-Engilbert, seigneur de Pron, par Nicolas de Rolland, écuyer, seigneur d'Arbourse et de Couëron en partie, tuteur de Marc et François, fils de Jean de Rolland, écuyer, seigneur de Vendonne ; suit hommage au même par Jacques de Rolland, écuyer, seigneur de Couëron, pour une prestation bordelière assise sur un pré au finage de Coulongette, paroisse de Coulonges-sous-Cercy (3 août 1588). — 3. Dénombrement de diverses prestations bordelières à La Motte-Grillon et à Cossay, fourni à Jean Sallounier, seigneur de Pron, par Marc de Rolland, écuyer, seigneur de Vendonne (1er août 1599). Addition (7 juin 1601). — 4. Blâme dudit dénombrement (27 décembre 1600). — 5. Main-levée des fruits saisis, à la requête du procureur en la justice de Saint-Gratien et Savigny-sur-Canne, sur Françoise Delaporte, veuve de Claude de Cossay, écuyer, seigneur de Lurbigny et de Chaumigny (17 juin 1606). — 6. Quittance à M. de Marcelanges, touchant un procès contre Jean Guyonnin (5 mai 1664). — 7. Extraits des feuilles d'étrousses du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (1667-1668). — 8 à 15. Procès aux Requêtes de l'Hôtel, entre Louis du Bois, chevalier, marquis de Givry et de Vandenesse, prenant le fait et cause de Jean de Couze, son métayer, et Antoine de Marcelanges, écuyer, sieur de Chaumigny : propriété d'un pré sis à Vroux (1676-1696).

(1) Ce dossier et les deux suivants complètent les articles précédemment analysés sous les cotes 116 à 151.

(1) Voir plus haut, article 1 F 152.

16. Divers dénombrements, sur parchemin, cousus en un seul cahier de 20 feuillets (1785), tous au profit d'Anne-Élisabeth de Reugny du Tremblay, dame de Pron, épouse de Nicolas-Lazare-Xavier-François, marquis de Fussey. — Fol. 1. Dénombrement par Pierre Lault des Brulés, époux de Marie-Jeanne Garilland (4 mars). — Fol. 3. Autre, par Charles Garilland, curé de Saint-Pourçain-Malchère, et ses neveux (25 septembre). — Fol. 4. Procuration par ledit Charles Garilland à Jean Pasquier, pour le représenter audit acte, comme tuteur de ses neveux et nièces (5 juillet). — Fol. 5. Dénombrement de partie du fief de Cossay fourni, à cause de la terre de Champlevois, par Jean Boullier, procureur aux justices de La Nocle et dépendances, représentant Cirice-François-Melchior de Voguë, seigneur de Champlevois (20 octobre). — Fol. 11, v°. Extrait de la procuration donnée par de Voguë à Boullier (10 août 1784). — Fol. 13. Dénombrement des fiefs de La Motte de Cossay et de La Motte-Grillon, par Antoinette-Martiale-Perpétue Melon (22 octobre). — Chacun des articles mentionne que la dime, sur le finage de Cossay et La Guette, à raison de douze gerbes l'une, était jadis perçue par les seigneurs, mais qu'elle est passée, on ne sait comment, au curé de Cercy.

1 F 440 (Liasse). — 1 pièce papier.

1785. — Biens et droits : Chaluzy (1). — Quittance par Berger, receveur des terriers de l'Hôtel-Dieu de Nevers, à Mme Millot, veuve de Philippe Le Baul de Chauvance, pour moitié de ce qui revenait aux pauvres à cause d'un champ dépendant du domaine de Gondières ; l'autre moitié sera payée à M. Pannecet, curé de Saint-Lazare (10 mars).

1 F 441 (Liasse). — 3 pièces papier.

1666-1676. — Biens et droits : Champvert (2). — 1. Sentence du Châtelet de Paris, pour Claude Fabry, hôtelier et bourgeois de Paris, rue des Anglais, près la place Maubert, contre Hugues de Maumigny, écuyer, seigneur de Rivière (18 décembre 1669). Suit : Signification (15 février 1676). — 2. Autre signification (30 juillet). — 3. Saisie en conséquence de la Seigneurie de Vilcraie, où demeure Hugues de Maumigny (31 juillet).

1 F 442 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 17 pièces papier.

1723-1725. — Biens et droits : Chateauneuf-Val-de-Bargis. *Le Pont* (3).— Procès aux Requêtes du Palais entre Guillaume Égon Tambonneau, chanoine de Paris, prieur commendataire de Conflans-Sainte-Honorine, et Pierre Langlois de La Fortille, abbé commendataire de Bourras, touchant le décret de la terre du Pont ; Pierre Langlois se dit acquéreur de Jean Durand des Couteaux, suivant contrat du 21 décembre 1720 ; Guillaume de Nourry, seigneur de Thurigny, fait opposition au décret de la terre.

1 F 443 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1527. — Biens et droits : Chatillon-en-Bazois (1). — Claude de Pontailler, chevalier, seigneur de Châtillon, concède à la famille Jaubert divers droits dans les bois de Serre, de La Serrée, de Pouilly et de *Lye* : ils pourront y mener paître leurs bestiaux et leurs porcs, y couper du bois vif pour tous ouvrages et charronages qu'ils pourront ensuite mettre en vente et y prendre leur chauffage (16 mars, n. st.). Copie collationnée le 24 octobre 1630.

1 F 444 (Liasse). — 2 pièces papier.

1816. — Biens et droits : Chevanne-sous-Montaron (2). — Partage du bien de Chevanne, comprenant entre autres le domaine de Chèvre ; les bestiaux, les cheptels et le poisson de l'étang ne seront partagés qu'à la Saint-Martin (1er octobre).

1 F 445 (Liasse). — 6 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1476-1667. — Biens et droits : Chevenon. — 1. Étienne Pains vend à Pierre Coquelart une terre chargée de cens au profit du comte de Nevers, sise à Chaumont, joignant le chemin de Chevigny à Chevenon (22 juin 1476). — 2. Bail à bordelage d'une terre en la justice du *Chamon*, contiguë à la rue allant d'Imphy à Chevenon, consenti à Philibert Gourdon, d'Imphy, par Catherine de Pougues, veuve de Pierre Sellier, avocat du roi au Bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier ; présence d'Henri Peurot, prêtre (26 juillet 1518). — 3. Bail à bordelage de moitié d'une grange et d'une maison à Nevers, par Guillaume Ducoing à Guillaume Miron ; présence de Pierre Lagesde, curé de Patinges (25 octobre 1520). — 4. Guillaume Miron, boucher à Nevers, vend à Guillaume Ducoing, bourgeois dudit Nevers, deux prestations bordelières assises : l'une sur une maison et des terres à Crezancy, paroisse de Chevenon, lesdites terres chargées de cens au profit du sieur de Cougny, payable au four de Crezancy ; l'autre, sur un pré ; mention, parmi les confins, d'un chemin allant de Crezancy à Notre-Dame de Chaligny (12 septembre 1522). — 5. Le même jour, rétrocession desdits bordelages par Ducoing à Miron. —

(1) Cette pièce complète l'article 1 F 155.
(2) Voir plus haut, article 1 F 156.
(3) Ce dossier complète l'article 1 F 160.

(1) Voir plus haut, article 1 F 161.
(2) Voir plus haut, article 1 F 163.

6. Sur procès pendant au Bailliage de Nevers, transaction entre Guillaume Ducoing et Jean Perigot, boucher à Nevers, tuteur des enfants de Guillaume Miron (13 mai 1533). — 7. Reconnaissances de tenures en bordelage par François Hubert, laboureur à Sermoise, Jean Hubert, laboureur à Crezancy, paroisse de Chevenon, et Jean de Fontferrières, laboureur au Chamon-aux-Maillots, paroisse d'Imphy, représentant Jacques Hubert, son beau-fils, au profit de Jean Després, sieur de Cougny et de Châlons[-les-Coques], receveur des aides et tailles en l'Élection de Nevers, époux de Marie Ducoing : divers héritages au territoire du Chamon-aux-Maillots, acquis, le 20 juillet 1575, de François Girard, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Chevenon, Sermoise, Bois, Peuilly, et du Chamon-aux-Maillots ; présence de Guillaume Lesage, chirurgien à Nevers (19 mars 1584). Plusieurs mentions de chemins allant à Chevenon du moulin ou du port d'Imphy. — 8. Sentence du Bailliage de Nevers en une cause entre Augustin Conrade, conseiller et premier médecin de la reine de Pologne, étant aux droits de Jacques Bolacre, écuyer, seigneur du Marais, et Pierre de Nourry, écuyer, sieur de Turigny (11 mars 1667).

1 F 446 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1494. — Biens et droits : Chiddes. *Champlevrier* (1). — Bail à bordelage de la mouille de Champlevrier, consenti à Guiot Destailles, du village de Forges, paroisse de Sémelay, par Guiot Le Bourgoing, écuyer, seigneur de Champlevrier ; présence de Jean Berger, prêtre (6 octobre).

1 F 447 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1587. — Biens et droits : Corbigny. — Sur procès pendant au Parlement de Paris, au sujet de redevances dues à l'abbaye de Saint-Léonard, transaction entre Jean Verrier, praticien et notaire à Corbigny, d'une part, et, d'autre part, Guillaume Lemasurier, marchand à Châtel-Censoir, naguères un des accenseurs des revenus de l'abbaye ; présence de Paul Perreau, praticien, et de Pierre Robelin, prévôt, de Corbigny (21 février). A la fin, mention que Lemasurier a fait transport de ses droits à Claude Delaporte.

1 F 448 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1550. — Biens et droits : Coulanges-lez-Nevers (2). — A la suite d'une vente par Guillaume Bourgoing, seigneur du Vernay, à Pierre Després, l'aîné, marchand à Nevers, reconnaissance de bordelage par Hugues Dolet, marchand audit Nevers, touchant une vigne au finage de Villecourt (14 octobre).

(1) Voir plus haut, article 1 F 167.
(2) Cette pièce complète l'article 1 F 173.

1 F 449 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1533. — Biens et droits : Cuffy (1). — Vente d'un ancien pré, alors en nature de terre labourable, avec une petite maison couverte en paille, sis dans la paroisse de Cuffy, sur le chemin allant du Guétin au port de Laubray, consentie par Jean Regnaud, de Gimouille, à Étienne Borne, prêtre, demeurant à Nevers (12 avril, veille de Pâques, 1532). Au dos, quittance d'arrérages et de dettes, par Étienne Borne à Regnaud (2 décembre 1533).

1 F 450 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1458. — Biens et droits : Cuzy (*Saône-et-Loire*). — Bail à bordelage de divers héritages par Philibert Bourgoing et Jeanne la Torte, sa femme, à Jean Duchamp, laboureur au Champ, paroisse de Cuzy ; l'avoine est à la mesure de Luzy ; présence de Jean le Tort, citoyen de Nevers (21 février, n. st.).

1 F 451 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1461. — Biens et droits : Druy. — Bail à bordelage de divers héritages sis à la Vallée de Druy et aux Cras, consenti à Guillemin et Guillaume Delaroche, frères, et à leurs femmes, par Huguenin Berthelon, le jeune, et Jean Berthelon, écuyers, frères, agissant du consentement de leur père, Huguenin Berthelon, l'aîné, et au nom de leurs femmes, Jeanne et Marguerite de Lichy ; le grain est à la mesure de Druy ; présence de Gilbert de Lichy et de Jean de Quincy, écuyers (21 décembre).

1 F 452 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1475. — Biens et droits : Garchizy (2) — Bail à bordelage d'un pré dans la prairie de La Bussière, consenti à Jean Goué, de Voisvres, paroisse de Varennes-lez-Nevers, par Simon Dupont, clerc de la Chambre des Comptes de Nevers ; mention, parmi les confins, d'un pré du Chapitre de Nevers (6 mai).

1 F 453 (Liasse). — 9 pièces papier.

1584-1588. — Biens et droits : Glux (3). — 1. Reconnaissance de dette au profit de François de Chevigny, sergent royal à Saint-Léger-sous-Beuvray, par Pierre Dufour, *Lazotte* Devillechaise, veuve de Chrétien Delavault, et Denis Dela-

(1) Voir plus haut, article 1 F 186.
(2) Cf. ci-dessus, 1 F 192, pièce 1.
(3) Ce dossier complète l'article 1 F 193.

vault, de Villechaise, paroisse de Glux (11 mai 1584). — 2. Autre, au même, par Pierre Dufour et Denis, fils de feu Chrétien Delavault, communs en biens ; présence de Jean Dupasquier, curé de Saint-Prix-sous-Beuvray, et de Jean de Montcharmont, dudit Saint-Prix (27 juin 1584). — 3. Quittance à Edme de Bongards par Simon Hallé, vicaire de Glux, pour la rente due sur la maison de Léonard Doreau et sur l'ouche devant la cure (25 novembre 1584). — 4 à 6. Procès, aux jours de la châtellenie de Glennes entre Jean Delabise et *Lazotte*, veuve de Chrétien Delavault, avec intervention de François de Chevigny, sergent royal (1585). — 7. Déclaration des fruits des héritages de Pierre Dufour, *Lazotte* Devillechaise et Denis Delavault, dont main-levée est requise par François de Chevigny (1585). — 8. Billet à M. de Bongards, signé : De Chevigny (23 avril 1587). — 9. Quittance par François de Siry à Philippe Degenay, veuve de Gabriel Pillot, représentant Claudine Gallet, veuve de Lazare Anthouard (1er février 1588).

1 F 454 (Liasse). — 1 pièce papier.

1643-1645. — BIENS ET DROITS : ISENAY (1). — Déclaration de changement de domicile par Léonard Bongrand, qui va demeurer à Brinay. Suit le certificat de publication au prône, par Chantereau, curé d'Isenay (4 octobre 1643). Certificat de dépôt de l'original au greffe de l'Élection de Nevers (22 décembre 1643). Certification de publication au prône par le curé de Limanton (12 septembre 1644). Signification aux collecteurs de la paroisse d'Isenay (15 mai 1645).

1 F 455 (Liasse). — 2 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1695-1767. — BIENS ET DROITS : MALTAT (2). *Fief de La Motte.* — 1. Mémoire pour s'opposer au décret de La Motte : la maison seigneuriale a été bâtie vers 1603 par Jean Perreau ; en 1661, le seigneur est André de Virgile (4 juillet 1695). — 2. Signification aux officiers de la justice de Vitry, de l'opposition formée par Claude Lachaussée, marchand à Bourbon-Lancy, à la levée des scellés apposés sur les meubles et effets de Louis Compin, marchand à La Motte (4 juillet 1763). — 3 et 4. Hommage rendu par Françoise Febvre, veuve de Louis Compin, rendu à Denis-Robert Bruneau, représenté par Hugues de Montchanin, avocat en Parlement, bailli de Vitry, en présence de Jean-Baptiste Boullyer, procureur fiscal ; Compin avait acquis La Motte du sieur Mouteau, écuyer, par contrat du 31 décembre 1753 (14 juin 1764). Original et extrait. — 5 et 6. Autre hommage par Jean-Marie Compin, fils de Louis et de Françoise Febvre, rendu à Dominique Guillemain, lieutenant de la baronnie de Vitry, en l'absence du Bailli (22 juin 1767).

(1) Voir plus haut, articles 1 F 196 à 198.

(2) Ce dossier complète les articles 1 F 209 et 210.

1 F 456 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1473. — BIENS ET DROITS : MARZY (1). — Vente par Godefroy Alault, laboureur au Four-de-Vaux, et Marguerite Quinault, sa femme, à Simon Dupont, de Nevers, d'un pré chargé de cens au profit du trésorier de Saint-Cyr de Nevers ; mention, parmi les confins, d'un pré du trésorier de Saint-Cyr (29 mai).

1 F 457 (Liasse). — 2 pièces papier.

1638-après 1664. — BIENS ET DROITS : METZ-LE-COMTE (2). — 1. Reconnaissance de cheptel par Jean Savard, laboureur à Champagne, au profit de Madeleine Delaporte, veuve de Jean Desprès (1er avril 1638). — 2. A la requête de Jean Rossignol, notaire à Tannay, représentant Pierre de Nourry et Madeleine Desprès, son épouse, extrait de la liève des cens et rentes dûs à la cure de Metz, dressé par Joly, curé : aucune recette n'a été effectuée de 1650 à 1663, pendant l'administration du curé Jean Buteau ; Jolly lui a succédé en 1664.

1 F 458 (Liasse). — 4 pièces parchemin, 1 pièce papier.

1609-1657. — BIENS ET DROITS : MONTARON (3). — 1. Par devant Jean Boulley, notaire royal, commissaire à la confection du terrier de Jean de Reugny, écuyer, et de Charlette de Régnier, son épouse, seigneur et dame du Tremblay, Montaron et autres lieux, acte pour Pierre Joseph, dit Verdelet, maître et gouverneur de sa communauté, demeurant à Drazilly, portant : reconnaissance de tenures en bordelage par les Verdelets, concession en leur faveur de droits d'usages de bois mort et de bois d'œuvre aux bois de Montaron, stipulation que les corvées seront réclamées en nature et non en deniers, enfin affranchissement de la servitude ; le grain est à la mesure de Cercy-la-Tour ; présence de Noël Esmalle, avocat à Decize (22 décembre 1609). — 2. Par devant le même Jean Boulley, reconnaissance de tenures en bordelage par Léonard Cossard, maître et gouverneur de sa communauté, demeurant à Creule, avec ratification de l'affranchissement précédemment accordé auxdits Cossards (16 février 1585) et concession de droits d'usages aux mêmes bois et dans les mêmes conditions ; corvées en nature et non en

(1) Cf. ci-dessus, article 1 F 213.

(2) Voir plus haut, articles 1 F 215 à 218.

(3) Ce dossier complète les articles 1 F 220 à 227.

deniers (23 décembre 1609). — 3. Pièce jointe à la précédente : Notes extraites de la reconnaissance de bordelage de Pierre Cossard, insérée au terrier de Poussery signé : Reuillon, au fol. 95, v° (sans date ; XVII[e] siècle). — 4. Par devant Léonard Bonneau, notaire royal, commis à la confection du terrier de Georges de Reugny, seigneur du Tremblay, Poussery, Montaron, etc., bail à cens d'un pré à Sangy, consenti par ledit de Reugny à Jean Mathé, demeurant à Creule ; présence de François Charleuf, praticien à Isenay, et de Jean Lepère, praticien à Crécy (6 mai 1644). Copie collationnée, à la requête de Louis Merville, acquéreur du pré, en présence de Jean Sauvaget, prêtre, de Sémelay, et de Jean Mathé, clerc, de Saint-Honoré (13 novembre 1656). — 5. Reconnaissance de tenure à cens, commué de bordelage, pour divers héritages sis à Drazilly, au Chaillou et à Sangy, par Louis Merville, fermier de Poussery, au profit de Georges de Reugny ; présence de Pierre de Carroble, prieur de Mazille, et de M[e] Coquelet, praticien à Pouligny (17 octobre 1657).

1 F 459 (Liasse). — 1 pièce parchemin.

1496. — BIENS ET DROITS : SANCOINS. — Bail à bordelage de diverses pièces de pré, consenti par Vincent Ducoing, bourgeois et marchand à Nevers, à Gilbert Hervier et Catherine, sa femme, demeurant au village de Beauvais, paroisse de Sancoins ; mention, parmi les confins, d'un pré du seigneur de Froidefond (17 septembre).

TABLE ALPHABÉTIQUE [1]

(1) Les noms de personnes sont imprimés en petites capitales : les noms de lieux, en *italiques minuscules*, et ceux de matières, en minuscules romaines. — Les nombres renvoient aux numéros des articles. Les tirets entre deux numéros renvoient à tous les numéros intermédiaires.

D

E

F

G

H

I

J

N

O

P

Q

R

S

T